



HAL
open science

L'Indochine française et l'expansion vers le sud du Japon à l'orée de la guerre du Pacifique : politique étrangère et processus de décision, 29 juin 1940 - 8 décembre 1941

Franck Michelin

► To cite this version:

Franck Michelin. L'Indochine française et l'expansion vers le sud du Japon à l'orée de la guerre du Pacifique : politique étrangère et processus de décision, 29 juin 1940 - 8 décembre 1941. Histoire. Université Paris-Sorbonne - Paris IV, 2014. Français. NNT : 2014PA040160 . tel-04287050

HAL Id: tel-04287050

<https://theses.hal.science/tel-04287050>

Submitted on 15 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE
ÉCOLE DOCTORALE D'HISTOIRE MODERNE ET
CONTEMPORAINE (ED 0188)
Centre Roland Mousnier (UMR 8596)

THÈSE

pour obtenir le grade de :
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE
Discipline : Histoire contemporaine
Présentée et soutenue par : **Franck MICHELIN**
le 06 décembre 2014

*L'Indochine française
et l'expansion vers le sud du Japon
à l'orée de la Guerre du Pacifique
Politique étrangère et processus de décision,
29 juin 1940 - 8 décembre 1941*

Membres du jury :

- M. Dominique BARJOT - Professeur, Université Paris-Sorbonne, directeur de la thèse
M. TSUBOI Yoshiharu - Professeur, Waseda University, codirecteur de la thèse
M. Michael LUCKEN – Professeur, INALCO, président du jury
M. Eric JENNINGS – Professeur, University of Toronto
M. Jean-François KLEIN - Maître de Conférences, Université de Nantes
M. Rémy PORTE - HDR, chef du bureau Recherche de la division Retour d'expérience au
Centre de doctrine d'emploi des forces
M. Bernard THOMANN - Maître de Conférences, HDR, INALCO
M. Frédéric TURPIN - Professeur, Université de Savoie

Remerciements

Ce travail de thèse a abouti après de très longues années. Il arrive, certes, un peu tard, mais il aura mûri en même temps que moi. C'est grâce au soutien de nombreuses personnes qu'il a vu le jour.

Je tiens tout d'abord à adresser mes remerciements les plus vifs et les plus sincères mon directeur de recherches, Dominique Barjot, qui a posé un regard bienveillant sur un projet qui avait connu bien des retards et des vicissitudes. Sa patience, son écoute et sa franchise ont permis à ce projet d'aboutir.

Mes remerciements s'adressent également à mon codirecteur, Tsuboi Yoshiharu, qui m'a permis de poursuivre mes recherches à la bibliothèque de l'Université Waseda. Il m'a aussi apporté son regard critique et sans complaisance pendant l'avancée de mon travail.

Merci à Jean-François Klein m'a remis le pied à l'étrier lorsque, revenu du Japon après plusieurs années passées à l'Ambassade de France, je me sentais un peu perdu. Son soutien chaleureux et amical m'a été, et m'est toujours d'un secours inestimable.

Mon ancien directeur de recherches à Tôkyô, Awaya Kentarô, m'a offert une occasion unique de m'insérer dans le monde de la recherche au Japon. Qu'il soit remercié de son soutien indéfectible et de sa patience.

Les membres du jury de thèse qui ont eu la gentillesse de consacrer une partie de leur temps si précieux pour lire ce travail et assister à notre soutenance : Michael Lucken, Eric Jennings, Rémy Porte, Bernard Thomann et Frédéric Turpin.

De nombreuses personnes du monde académique m'ont permis, à un moment ou à un autre, de grandir en tant que chercheur et en tant que personnes. Espérant n'oublier personne, je tiens à remercier Asari Makoto, Bang Kwang Suk, Paul Barclay, Jean-Pascal Bassinot, Pierre Brocheux, Ivan Cadeau, Chadani Sei.ichi, Jean-Marc Delaunay, Robert Dujarric, Guy Faure, Robert Frank, Furuta Motoo,

Remerciements

Yvon Garlan, Françoise Guelle, Pascal Griolet, François Guillemot, Hatano Sumio, Barak Kushner, Emmanuel Lozerand, François Macé, Nakata Mitsuo, feu Jean-Jacques Origas, Shiraishi Masaya, Namba Chizuru, Arnaud Nanta, Laurent Nespoulous, Sekine Tomohiko, Pierre-François Souyri, William Steele, Takahashi Haruo, Toyoda Masayuki, Michel Vié, Watanabe Hirotaka, Yamamoto Shin, feu Yamamoto Takashi, Yoshida Yutaka, Yamada Akira.

Je tiens à remercier le gouvernement japonais pour la bourse d'études dont il m'a fait l'honneur de bénéficier.

Mes remerciements les plus sincères vont aussi à l'université Meiji, qui m'a offert le cadre me permettant d'écrire ce travail m'a permis d'élargir mes horizons professionnels, et notamment au président Naya Hiromi, à la vice-présidente Katsu Etsuko, aux professeurs Yokota Hirotaka et Nôtomi Mitsuo.

Mes remerciements vont également au personnel des institutions sans lesquelles ce travail aurait été impossible : l'école doctorale l'Université Paris-Sorbonne, la Maison franco-japonaise, l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, l'International House of Japan, le Centre d'histoire de la guerre du ministère japonais de la Défense, le Centre des Archives diplomatiques du Ministère japonais des Affaires étrangères, la Bibliothèque de la Diète du Japon, le Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères de La Courneuve, le Service historique de la Défense de Vincennes, les Archives nationales d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence, les bibliothèques des universités Paris-Sorbonne, Meiji, Rikkyô, Waseda, Sophia et de Tôkyô, celles des arrondissements de Tôkyô de Chiyoda et Bunkyô, ainsi que la bibliothèque municipale centrale de Tôkyô.

J'adresse mes remerciements à mes amis du séminaire de doctorat de l'Université Rikkyô, à ceux de la Maison franco-japonaise, à mes ex-collègues et partenaires actuels de l'Ambassade de France au Japon et de l'Institut franco-japonais de Tôkyô, à mes collègues de l'Université Meiji.

À titre plus personnel, je remercie l'ambassadeur Yanai Shunji et son épouse, Saitô Osamu et son épouse, Étienne Rolland-Piègue pour leur soutien indéfectible.

Je dois remercier le Japon qui m'a accueilli pendant toutes ces années et m'a permis d'être une meilleure personne. Entre le moment où, il y a vingt-cinq ans, j'ai commencé à griffonner des caractères en marge de mes feuilles de cours et aujourd'hui, que de chemin parcouru !

Ma reconnaissance va également à ma famille : à ma mère qui m'a toujours laissé faire ce que je voulais, à feu mon père, ainsi qu'à feu mes deux beaux-parents qui m'ont accueilli avec la plus grande des gentillesse et qui m'ont toujours prodigué leurs encouragements, Takahashi Yûzô et feu Kubota Masanobu, et à mes deux chats.

Enfin, mes remerciements les plus sincères et les plus affectueux vont à mon épouse Kaoruko, qui m'a donné la confiance en moi qui me manquait parfois, a supporté mes humeurs et m'a remis dans le droit chemin quand il le fallait. Ce travail n'aurait pu voir le jour sans elle et je le considère donc comme une œuvre réalisée écrite à quatre mains.

Note liminaire

Les noms de personnes seront toujours cités selon l'usage du pays d'origine ou du lieu de publication, cet usage faisant partie intégrante du nom lui-même. Il sera procédé de la façon suivante :

- ✓ les noms français ou allemands seront cités dans l'ordre nom personnel-patronyme (par exemple : Georges Decoux, Eugen Ott), les noms américains comporteront parfois l'initiale du *middle name* insérée entre le nom personnel et le patronyme lorsque celui sera mentionné
- ✓ les noms japonais seront cités selon l'usage japonais, c'est à dire dans l'ordre patronyme-nom personnel, et non selon la façon fréquemment répandue chez les Japonais de changer l'ordre de leur nom quand il est retranscrit en caractères latins : nous écrirons Konoe Fumimaro et non Fumimaro Konoe ; en outre, la graphie japonaise sera précisée à la première occurrence ; pour la bibliographie, l'ordre adopté par l'éditeur sera respecté, ce qui fera que le nom de l'auteur japonais d'un ouvrage en anglais pourra, dans ce cas, être cité dans l'ordre prénom-patronyme
- ✓ les usages chinois et vietnamien, identiques à celui en vigueur au Japon, concernant les noms de personne, seront respectés, c'est à dire que les noms seront cités dans l'ordre patronyme-nom personnel ; la graphie chinoise sera précisée, dans la mesure du possible, à la première occurrence.

Les toponymes seront cités selon l'usage en vigueur en France quand ils sont communément usités et selon celui du pays d'origine dans le cas contraire, selon la graphie en caractères latins utilisée le plus communément, suivie de la graphie dans la langue du pays pour les toponymes qui ne sont pas communément connus en France : par exemple, nous écrirons « Pékin » et non « Beijing 北京 », mais écrirons « Nanning 南寧 ».

Les noms communs et propres chinois seront écrits selon la transcription *pinyin* officielle chinoise, sauf dans le cas de certains personnages historiques dont une

transcription différente est passée à la postérité : c'est notamment le cas de Chiang Kai-chek 蔣介石 — nom d'usage qui provient du dialecte cantonais — qui sera préféré à ce même nom d'usage transcrit depuis le mandarin, Jiang Zhongzheng, ou le nom officiel, Jiang Jieshi 蔣中正, transcrit depuis le mandarin. La graphie chinoise, en caractères classiques (la seule qui nous soit accessible), sera précisée à la première occurrence

Les noms communs et propres vietnamiens seront retranscrits en caractères latins selon l'usage contemporain, sauf pour les toponymes passés dans l'usage français : nous écrivons Hanoï et non Ha Noi. Les signes diacritiques ne seront pas utilisés, tant en raison de notre incapacité à les utiliser convenablement, que du caractère incommode que pourrait avoir alors leur lecture.

Pour l'insertion des mots en langue japonaise, nous respecterons les «Recommandations pour la rédaction d'une mémoire de recherches» du Département de Langue et civilisation japonaises de l'INALCO rédigées par Emmanuel Lozerand en 2002 et révisées par François Macé et Jean-Michel Butel en 2004¹.

Les citations courtes seront mises entre guillemets. Les citations longues seront mises en alinéa, en simple interligne et sans guillemets. Dans le cas de textes traduits, on fera se succéder paragraphe par paragraphe la traduction française et l'original japonais.

Pour la bibliographie, la graphie d'origine sera donné en sus de la transcription en caractères latins, suivie de la traduction du titre entre parenthèses. Voici un exemple : AWAYA Kentarô 粟屋憲太郎, *Tôkyô-saiban ron* 東京裁判論 (Un essai sur le Procès de Tôkyô), Otsuki Shoten, 1994.

¹On peut télécharger le document en accédant au lien suivant : <https://www.inalco.fr/extranet/.../recommandations.doc>

Dans le corps du texte, la transcription en caractères latins sera suivie de la graphie originale. Une traduction suivra entre parenthèses en cas de nécessité. Les noms propres (institution, personne) seront en caractères droits, les noms communs et les noms d'œuvres en italiques.

Les noms communs et propres japonais seront transcrits selon le système Hepburn modifié et suivis de leur graphie japonaise à leur première occurrence. Les voyelles longues seront indiquées à l'aide de l'accent circonflexe (capitales comprises). Le point séparateur (.) plutôt que l'apostrophe (') sera utilisé comme signe diacritique : par exemple dans le cas de la consonne «n» suivi d'une voyelle : *gen.in* / *genin*.

Les deux raisons pour laquelle nous utiliserons les recommandations de l'INALCO et non celles de l'Université Paris-Sorbonne² sont les suivantes :

1. ces dernières préconisent l'usage du signe macron au lieu de l'accent circonflexe (ō au lieu de ô), or la lecture de textes utilisant le macron ne répond guère à l'usage français et, surtout, est difficile pour les non-spécialistes
2. l'usage du signe diacritique pour séparer la consonne «n» et une voyelle n'y est pas précisé.

²On peut les trouver au lien suivant : <http://omf.paris-sorbonne.fr/IMG/pdf/mint-romanisation-japon.pdf>

Abréviations

ANOM Archives nationales d'outre-mer

ANOM-GGI ANOM, « état-major des troupes de l'Indochine » (GGI), « Cabinet militaire du GGI »

BKS Bôei Kenshûjo Senshishitsu 防衛研修所戦史室 (Centre d'histoire de la guerre du ministère japonais de la Défense)

DHK Bôei Kenshûjo Senshishitsu, *Daihon.ei kaigunbu* 大本営海軍部 (Section de la Marine de l'état-major impérial)¹

DHK-DK Bôei Kenshûjo Senshishitsu, *Daihon.ei kaigunbu, Daitôa Sensô kaisen kei.i* 大本営海軍部 大東亜戦争開戦経緯 (Section de la Marine de l'état-major impérial : récit du déclenchement de la Guerre de la Grande Asie orientale)²

DHR Bôei Kenshûjo Senshishitsu, *Daihon.ei rikugunbu* 大本営陸軍部 (Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial)³

DHR-DK Bôei Kenshûjo Senshishitsu, *Daihon.ei rigunbu, Daitôa Sensô kaisen kei.i* 大本営陸軍部 大東亜戦争開戦経緯 (Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial : récit du déclenchement de la Guerre de la Grande Asie orientale)⁴

GGI gouvernement général de l'Indochine

GSK Gaikô Shiryôkan 外交史料館 (Centre des Archives diplomatiques du Ministère japonais des Affaires étrangères)

¹*Daihon.ei kaigunbu, Sôgô Kantai*, t. 1 : kaisen made 大本営海軍部・総合艦隊〈1〉—開戦まで— (Section de la Marine de l'état-major impérial, flotte combinée, t. 1 : jusqu'à l'éclatement de la guerre), Asagumo Shuppansha, 1975.

²Asagumo Shuppansha, 1975.

³t. 2 : *Shôwa jûroku nen made* 大本営陸軍部〈2〉—昭和十六年十二月まで— (Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial, t. 2 : jusqu'au mois de décembre 1941), Asagumo Shuppansha 朝雲出版社, 1968.

⁴t. 1-5, Asagumo Shuppansha 朝雲出版社, 1973.

Abréviations

- GSS Gendaishi shiryô 現代史資料 (Documents d'histoire contemporaine)⁵
- IMTFE Tribunal militaire international pour l'Extrême-Orient ⁶
- KHK Kajima heiwa kenkyûjo 鹿島平和研究所編 (Centre de recherches Kajima sur la paix), *Nihon gaikôshi* 日本外交史 (Histoire diplomatique du Japon)⁷
- KSN Bôei kenkyûjo toshokan shozô 防衛研究所図書館所蔵 (Document de la bibliothèque du Centre de recherches sur la défense), *Daihon.ei rikukungu sensô shidôhan, Kimitsu sensô nisshi* 大本営陸軍部戦争指導班 機密戦争日誌 (Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial, Journal secret de la guerre), t. 1⁸
- MAE Archives diplomatiques (Ministère français des Affaires étrangères)
- MAE-V MAE, série « Guerre 1939-1945 - Vichy », sous-série « E-Asie »
- NGN Nihon Gaimushô hen 外務省編 (Ministère des Affaires étrangères japonais (sous la dir.)), *Nihon gaikô nenpyô narabini shuyô bunsho* 日本外交年表並主要文書 (Annales d'histoires diplomatique japonaise et de ses documents importants), gekan 下巻 (t. 2)⁹
- NGB-NS Gaimushô hensan 外務省編纂 (Ministère japonais des Affaires étrangères, collectif), *Nihon gaikô bunsho, Nichû Sensô* 日本外交文書 日中戦争 (Documents d'histoire diplomatique, la Seconde Guerre sino-japonaise)¹⁰
- NGB-DO Gaimushô hensan 外務省編纂 (Ministère japonais des Affaires

⁵t. 10 : Tsunoda Jun 角田順 (sous la dir.), « Nichû sensô (3) » 日中戦争 (三) (La Seconde Guerre sino-japonaise (3)), Misuzu Shobô みすず書房, 1964.

t. 43 : Nakamura Takafusa 中村隆英 (sous la dir.), « Kokka sôdôin (1) » 国家総動員 (一) (Mobilisation générale pour l'État (1)), 1970.

⁶Minutes du procès éditées par R. John Pritchard et Sonia Magbanua Zaide : R. John Pritchard and Sonia Magbanua Zaide (ed.), *The Tôkyô major war crimes trial : the records of the International Military Tribunal for the Far East*, Garland, New York, 1981-1987.

⁷t. 22, 24, Heiwa Kenkyûjo Shuppansha 鹿島研究所出版社, 1971.

⁸Kinseisha 錦正社, 1998.

⁹Gaimushô Zôhan 外務省蔵版 (éditions du ministère japonais des Affaires étrangères), 1965.

¹⁰t. 4, Gaimushô 外務省 (ministère japonais des Affaires étrangères), 2011.

- étrangères, collectif), *Nihon gaikô bunsho : Dainiji Ôshû Taisen to Nihon* 日本外交文書一第二次欧州大戦と日本一 (Documents d'histoire diplomatique du Japon : la Deuxième Grande Guerre européenne)¹¹
- NGJ *Nihon Gaikôshi Jiten* 日本外交史辞典 (Dictionnaire d'histoire diplomatique)¹²
- NRK HATA Ikuhiko 泰郁彦 (sous la dir.), *Nihon rikukaigun sôgô jiten* 日本陸海軍総合事典 (Dictionnaire encyclopédique général de l'Armée de Terre et de la Marine nationale japonaises)¹³
- SHAT Service historique de l'Armée de Terre
- TSM *Nihon kokusai seiji gakkai* 日本国際政治学会 (Société japonaise d'étude de la politique internationale), *Taiheiyô sensô he no michi* 太平洋戦争への道 (Le chemin vers la Guerre du Pacifique)¹⁴

¹¹t. 1-3, Gaimushô, 2012.

¹²Yamakawa Shuppansha 山川出版社, 1992.

¹³2^e édition, Tôkyô Daigaku Shuppankai 東京大学出版会, 2005.

¹⁴Asahi Shinbunsha 朝日新聞社, 1963.

Table des matières

Remerciements.....	3
Note liminaire.....	6
Abréviations.....	9
Table des matières.....	13
Cartes.....	21
Tableaux.....	23
Introduction générale.....	25
Un sujet à la fois si bien et si peu connu.....	25
Bibliographie et historiographie en langue japonaise.....	34
Bibliographie et historiographie en langue française.....	41
Bibliographie et historiographie en langue anglaise.....	46
Les sources de cette recherche.....	54
Un plan chronologique et analytique.....	67
Première partie : l'intrusion du Japon en Indochine française au mois de juin	
1940.....	77
Introduction de partie.....	79
Chapitre 1 : la politique étrangère du Japon entre les deux guerres mondiales	83
Introduction.....	83
I. La direction de la politique étrangère japonaise.....	87
A. Le ministère des Affaires étrangères.....	87
B. Les forces armées.....	92
C. L'Empereur.....	108
II. Quelle politique étrangère ?.....	111
A. L'expansion vers le nord.....	111
B. L'expansion vers le sud.....	118
C. Un choix longtemps retardé.....	124
Conclusion.....	129
Chapitre 2 : l'intrusion en Indochine française et ses causes.....	131
Introduction.....	131
I. La question indochinoise, 1895- juin 1940.....	133

Table des matières

A. La rencontre de deux expansionnismes en Extrême-Orient.....	133
B. L'Indochine française face à la guerre sino-japonaise.....	137
C. La politique indochinoise du Japon pendant la drôle de guerre.....	143
II. Le début de l'intrusion japonaise en Indochine, 1er juin – 29 juin 1940.....	153
A. Le Japon face à la débâcle française.....	153
B. L'Indochine cède aux exigences japonaises.....	164
C. La mission de contrôle japonaise.....	175
Conclusion.....	179
Chapitre 3 : le processus de décision au Japon.....	181
Introduction.....	181
I. Les dissensions chez les groupes dirigeants japonais.....	183
A. Le conflit Armée-Marine.....	183
B. Des faucons ?.....	186
C. Des colombes ?.....	193
II. Une tentative d'explication de la politique étrangère japonaise.....	201
A. Les limites de la thèse du conflit entre faucons et colombes.....	201
B. La prise de décision chez les dirigeants japonais.....	204
C. La prise de décision face à la question indochinoise.....	209
Conclusion.....	213
Deuxième partie : l'occupation du nord de l'Indochine, 29 juin - 26 septembre	
40.....	215
Introduction de partie.....	217
Chapitre 4 : la mission Nishihara à Hanoï.....	221
Introduction.....	221
I. Les protagonistes.....	225
A. Le camp français : le général Catroux et Vichy.....	225
B. Le camp japonais : « pacifistes » et « bellicistes ».....	233
C. Les pays tiers : Chine, Royaume-Uni, États-Unis, Allemagne, Pays-Bas.....	239
D. Les nationalistes vietnamiens.....	254
II. Les négociations Nishihara-Catroux à Hanoi au mois de juillet 1940.....	263
A. L'installation de la mission Nishihara à Hanoï.....	264

B. Le jeu des forces japonaises locales.....	272
C. La préparation à Tôkyô d'une proposition d'accord.....	284
III. Un nouveau départ pour les négociations à Hanoï.....	291
A. La difficile prise de poste de Decoux.....	291
B. Une poursuite des négociations locales sous tension.....	298
C. L'impossible élaboration d'une stratégie.....	306
Conclusion.....	319
Chapitre 5 : la négociation de l'accord franco-japonais.....	321
Introduction.....	321
I. La politique étrangère du nouveau gouvernement Konoe.....	323
A. Un nouveau gouvernement.....	324
B. L'expansion vers le sud, nouvelle ligne de la diplomatie japonaise.....	333
C. Le pacte tripartite.....	340
II. Les négociations entre Matsuoka et Arsène-Henry.....	355
A. L'affrontement des positions japonaises et françaises.....	355
B. La conclusion de l'accord entre les gouvernements centraux.....	368
C. Les réactions à la conclusion de l'accord.....	373
Conclusion.....	383
Chapitre 6 : la convention militaire Nishihara-Martin.....	385
Introduction.....	385
I. La relance des négociations locales à Hanoï.....	387
A. La préparation de l'occupation par les autorités japonaises.....	387
B. Une entrée en matière sous tension.....	392
C. L'accord Nishihara-Martin du 4 septembre.....	398
II. La voie des négociations et celles des armes.....	405
A. La rupture des négociations locales.....	405
B. La conclusion de la convention militaire sous la menace.....	420
Conclusion.....	439
Chapitre 7 : l'invasion du nord de l'Indochine.....	441
Introduction.....	441
I. Les coups de force japonais.....	443

Table des matières

A. L'invasion de l'Indochine.....	443
B. Escalade et apaisement.....	459
C. Pour en finir avec Lang Son.....	472
II. L'Indochine sous occupation militaire.....	487
A. La situation en Indochine au lendemain des incidents.....	487
B. La résolution du conflit interne au sein de l'armée japonaise.....	494
C. Les réactions internationales.....	500
Conclusion.....	505
Troisième partie : la mainmise du Japon sur l'Indochine, octobre 40-décembre	
41.....	507
Introduction de partie.....	509
Chapitre 8 : l'accord économique franco-japonais.....	511
Introduction.....	511
I. Naissance d'une politique économique japonaise envers l'Indochine.....	515
A. L'intérêt du Japon pour l'économie indochinoise.....	515
B. L'économie indochinoise dans les plans d'expansion vers le sud.....	520
II. Les négociations économiques franco-japonaises.....	527
A. L'accord Matsuoka - Arsène-Henry et l'économie indochinoise.....	527
B. L'accord économique franco-japonais.....	532
C. La mission de recensement des ressources naturelles indochinoises.....	546
Conclusion.....	553
Chapitre 9 : l'intervention japonaise dans le conflit franco-thaïlandais.....	555
Introduction.....	555
I. Le Siam, entre Occident et Japon.....	559
A. Le Siam face aux expansions coloniales britanniques et françaises.....	559
B. Le Japon, modèle et contrepoids pour le Siam.....	569
C. Militarisme et irrédentisme.....	577
II. L'intrusion japonaise dans le conflit franco-thaïlandais.....	587
A. La Thaïlande face à l'affaiblissement français.....	587
B. Une tentative de médiation mal accueillie.....	606
III. Le traité franco-thaïlandais.....	623

A. L'accord préliminaire franco-thaïlandais.....	623
B. L'échec japonais.....	636
Conclusion.....	647
Chapitre 10 : La marche vers la Guerre du Pacifique.....	649
Introduction.....	649
I. Le Japon à l'heure des choix.....	653
A. L'appel du nord.....	654
B. Le choix du sud.....	664
II. L'occupation du sud de l'Indochine	675
A. Les accords Darlan-Katô	675
B. Le point d'orgue de la crise nippo-américaine.....	685
Conclusion.....	703
Conclusion générale.....	707
Un faux libérateur de l'Asie.....	708
Une interprétation de la Guerre de l'Asie et du Pacifique.....	711
Des conséquences de grande ampleur.....	732
De nouvelles pistes de recherches.....	736
Bibliographie.....	739
Bibliographie en langue française.....	739
Documents.....	739
Ouvrages scientifiques.....	741
Articles - chapitres de livres.....	748
Dictionnaires, atlas et autres outils.....	750
Bibliographie en langue anglaise.....	751
Documents.....	751
Ouvrages scientifiques.....	752
Articles - chapitres de livres.....	762
Dictionnaires, atlas et autres outils.....	766
Bibliographie en langue japonaise.....	767
Documents.....	767
Ouvrages scientifiques.....	775

Table des matières

Articles-chapitres de livre.....	792
Dictionnaires, atlas et autres outils.....	802
Liste des sources.....	805
Sources japonaises.....	805
Centre d'histoire de la guerre du ministère japonais de la Défense.....	805
Centre des archives diplomatiques du ministère japonais des Affaires étrangères.....	808
Archives du ministère japonais des Finances.....	809
Journaux et mémoires.....	809
Documents divers.....	812
Sources françaises.....	814
Service historique de la défense (SHD).....	814
Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères (MAE).....	814
Archives nationales d'outre-mer (ANOM).....	814
Centre des archives économiques et financières (CAEF).....	814
Journaux et mémoires.....	814
Documents divers.....	816
Sources en langue anglaise.....	816
Archives du Département d'État américain.....	816
Archives militaires américaines.....	816
Minutes du Procès de Tôkyô.....	816
Journaux et mémoires.....	817
Documents d'archives.....	819
Document n° 1 : Plan émis par la Conférences des quatre ministres, le 18 juin 40, concernant l'Indochine française.....	819
Document n° 2 : Principes directeurs pour une politique nationale.....	820
Document n° 3 : Principes directeurs des mesures à prendre face aux changements qui affectent la situation mondiale.....	825
Document n° 4 : Explication des « Principes directeurs des mesures à prendre face aux changements qui affectent la situation mondiale ».....	830
Document n° 5 : Accord Matsuoka - Arsène-Henry du 30 août 1940.....	833

Document n° 6 : Accord du 28 août 1940 des autorités centrales de l'Armée de Terre et de la Marine japonaises concernant l'entrée des forces japonaises en Indochine.....	835
Document n° 7 : Principes directeurs pour la résolution de la question de l'Indochine française.....	83
6	
Document n° 8 : Proposition pour un échange de notes officielles au niveau local.....	838
Document n° 9 : Télégramme du chef du bureau des opérations de l'état-major de l'Armée de Terre japonaise, Tominaga Kyôji, n° 321, envoyé de Hanoi le 2 septembre 1940.....	839
Document n° 10 : Ordre n° 458 de la Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial.....	841
Document n° 11 : Instructions n° 733 de la Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial.....	842
Document n° 12 : Accord entre les autorités centrales de l'Armée de Terre et de la Marine (14 septembre 1940, sections de l'Armée de Terre et de la Marine de l'état-major impérial).....	843
Document n° 13 : Accord local de détails Nishihara-Martin (22 septembre 1940)..	846
Document n° 14 : Grandes lignes d'une politique économique à l'égard des régions du sud	852
Document n° 15 : Plan pour le développement économique de l'Indochine française	856
Document n° 16 : Grandes lignes d'un plan pour une enquête sur l'économie de l'Indochine française	860

Table des matières

Document n° 17 : Question de la politique à adopter vis-à-vis de la Thaïlande et de l'Indochine française concernant notre médiation pour le retour à la Thaïlande de ses territoires perdus.....866

Document n° 18 : Politique que l'Empire doit chercher à mettre en œuvre vis-à-vis de la Thaïlande et de l'Indochine française.....869

Document n° 19 : Principes directeurs pour une politique à l'encontre des régions du sud.....871

Document n° 20 : Question de l'accélération de la politique à l'égard des régions du sud.....874

Document n° 21 : Principes directeurs pour une politique nationale accompagnant l'évolution de la situation.....876

Document n° 22 : Message de Konoë à Pétain du 13 juillet 1941.....879

Document n° 23 : Accords Darlan-Katô.....880

Document n° 24 : Ordre impérial à l'Armée de Terre n° 526 fixant le cadre de la mission de la 25^e armée en Indochine.....884

Index.....887

Cartes

1. L'Asie lors du déclenchement du conflit sino-japonais.....	139
2. Les îles Paracel et Spratlys.....	142
3. L'Asie du Nord-Est dans les années 1930.....	146
4. Zones occupées par les forces armées japonaise en Chine méridionale (1938-1939).....	153
5. Le territoire à bail de Kouang-tcheou-wan (Fort-Bayard).....	176
6. Les voies de communication de l'Indochine vers la Chine méridionale.....	273
7. Suggestion de Catroux à Nishihara et Satô pour mener une offensive sur Kunming depuis Nanning sans passer par le territoire indochinois.....	284
8. Dispositif des forces japonaises aux abords de l'Indochine française à la fin du mois de juillet 1940.....	306
9. Plan de l'offensive sur le Tonkin ordonnée par l'état-major de l'Armée de Terre le 4 septembre.....	402
10. La présence militaire japonaise en Indochine et en Chine méridionale dans la première moitié de l'année 1941.....	493
11. L'expansion coloniale française en Indochine (1859-1907).....	564
12. Les pertes territoriales du Siam de 1785 à 1909.....	570
13. L'offensive japonaise en Malaisie, 8-28 décembre 1941.....	638
14. Les offensives japonaises contre la Malaisie et la Birmanie à travers le territoire thaïlandais, décembre 1941.....	639

Tableaux

1. Effectifs comparés de l'Armée de Terre et de la Marine entre 1930 et 1945.....	95
2. Évaluation par l'état-major de l'Armée de Terre du transport de marchandises vers la Chine par les quatre principales routes.....	156
3. Valeur des importations du Japon vers l'Indochine et des exportations de l'Indochine vers le Japon de 1925 à 1940.....	160
4. Évolution des exportations de riz indochinois vers le Japon de 1928 à 1946.....	164
5. Tableau comparatif des sondages d'opinion effectués aux États-Unis les 20 juin et 30 septembre concernant l'attitude à adopter face au Japon concernant la Guerre sino-japonaise.....	354
6. Contenu de l'accord Arsène-Henry - Matsuoka du 30 août 1940.....	373
7. Mesures proposées dans les « Principes directeurs des mesures d'ordre économique à prendre à l'égard des régions du sud ».....	525
8. Principales mesures pour l'acquisition de biens de l'Indochine française et les relations commerciales avec ce territoire (B).....	532
9. Liste des quantités pour chaque ressource naturelle à importer d'Indochine selon les instructions du 9 octobre 1940 remises à l'ambassadeur Matsumiya.....	538
10. Tableau comparatif des quantités de ressources naturelles réclamées par le Japon et des quantités concédées par la France lors du premier tour des négociations économiques à Tôkyô, janvier 1941.....	543
11. Tableau récapitulatif des avantages obtenus et non obtenus par le Japon dans l'accord économique franco-japonais du 6 mai 1941.....	547
12. Composition de la mission économique japonaise.....	551
13. Demandes japonaises formulées par Kato à Darlan le 14 juillet 1941.....	680

Tableaux

14. Effectifs militaires et civils japonais en Indochine à la fin du mois d'octobre
1941.....689

Introduction générale

Un sujet à la fois si bien et si peu connu

Notre rencontre avec la question de l'Indochine française et du Japon date de 1995. Entamant un travail de maîtrise, nous avons cherché un sujet d'histoire contemporaine centré sur une problématique liée à l'histoire des relations internationales et proche de la Seconde Guerre mondiale chronologiquement. Notre intérêt s'est porté sur le seul événement durant lequel France et Japon sont entrés en conflit ouvert : l'occupation par ce dernier de l'Indochine française à partir de 1940. Pensant que le sujet avait certainement déjà été l'objet de nombreuses recherches et étant plus intéressé par les racines du conflit que le conflit lui-même, le sujet retenu a été les relations franco-japonaises en Asie orientale de 1937 à 1940¹.

Parti au Japon dès la soutenance terminée, notre participation au séminaire d'Awaya Kentarô 粟屋憲太郎 nous a permis de nous familiariser avec les études les plus en pointe sur la participation du Japon à la Seconde Guerre mondiale. Au Japon, la découverte fut d'abord sémantique. En effet, ce sont les expressions de « Guerre de l'Asie et du Pacifique »² et de « Guerre de quinze ans »³ qui sont les plus utilisées par les historiens pour désigner ce conflit. Elles permettent, notamment, un changement de perspective spatiale et chronologique. En effet, alors que la Guerre de l'Asie et du Pacifique élargissait le cadre de la Guerre du Pacifique (1941-1945) en la réunissant à la Seconde Guerre sino-japonaise (1937-1945), la Guerre de quinze ans avançait le début du conflit à 1931, point de départ de la conquête de la Mandchourie par le Japon. Mais ce cadre était encore élargi dans le cadre des recherches sur le Procès de Tôkyô menées par Awaya et ses étudiants, puisque le Tribunal militaire international pour l'Extrême-Orient⁴ faisait démarrer

¹*La France face au Japon en Asie du sud-est, 7 juillet 1937- 22 juin 1940*, 234 pages, Mém. maîtrise, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, sous la direction de Robert Frank, 1996.

²*Ajia Taiheiyô Sensô* アジア・太平洋戦争

³*Jûgo nen Sensô* 十五年戦争

⁴International Military Tribunal for the Far-East (IMTFE)

ses investigations à 1928, soit à l'assassinat du général chinois Zhang Zuolin 張作霖 par l'armée japonaise⁵.

Si le Procès de Tôkyô est peu connu en France, la participation de la France aux travaux de ce tribunal l'est encore moins. Nous avons entamé des recherches sur la question de la France au Procès de Tôkyô, en raison de son importance, tant pour l'histoire de la présence française en Asie que pour l'histoire de l'Asie contemporaine et du droit pénal international⁶. Or, le manque criant de sources japonaises et, par conséquent, la très grande dépendance vis-à-vis des sources américaines faisaient perdre une grande partie de sa raison d'être à cette recherche qui se voulait un travail sur l'histoire du Japon contemporain.

En 1998, nous avons décidé de revenir vers notre sujet premier, c'est à dire celui de l'Indochine et du Japon. Outre la question des sources, une autre raison a motivé cette décision : la découverte des travaux de Yoshizawa Minami 吉澤南 sur l'occupation de l'Indochine par l'armée japonaise en 1940-1941, et notamment son ouvrage intitulé *Sensô kakudai no Kôzu, Nihon-gun no « Futsuin shinchû »* 戦争拡大の構図 — 日本軍の「仏印進駐」 — (Un aspect de l'extension de la guerre : l'occupation de l'Indochine française par l'armée japonaise)⁷. À notre intérêt pour l'histoire des relations internationales, cet ouvrage venait ajouter une seconde dimension : celui de l'analyse du processus de décision. La question de l'Indochine et du Japon était d'un intérêt évident pour l'histoire des relations franco-japonaises, pour celle des relations entre les autres pays impliqués dans ces événements — Chine, Royaume-Uni, États-Unis, Pays-Bas, Allemagne, URSS —, ou encore pour celle du processus de décolonisation au Vietnam, au Cambodge et au Laos. Mais elle permettait également d'analyser en détails le processus de décision qui

⁵cf. *infra.*, p. 118.

⁶Un article dans L'Histoire a été le fruit de ses recherches : « Le Procès des criminels de guerre japonais », *L'Histoire*, n° 271, décembre 2002, p. 54-62 (réédité dans *Le Japon : des samourais à Fukushima*, Fayard (coll. Pluriel L'Histoire), 2011, p. 178-197).

⁷Aoki Shoten 青木書店, 1986.

prévalait au Japon, et ainsi contribuait à une meilleure compréhension de l'histoire interne et externe du Japon d'avant et de pendant la Seconde Guerre mondiale.

Si les recherches entamées à partir de 1998 et qui ont mené à la rédaction d'un mémoire de DEA⁸ se sont volontairement inspirées de la problématique utilisée par Yoshizawa, leur élargissement pour ce travail de thèse nous a amené à nous lancer dans le recensement des recherches effectuées sur la question. Or, au lieu de nous trouver devant un champ bien labouré par de nombreux travaux, nous nous sommes trouvé face à un champ découpé en trois parcelles bien différenciées : la parcelle française de l'histoire de la Guerre d'Indochine, la parcelle japonaise de l'histoire de la Guerre de l'Asie et du Pacifique et, enfin, la parcelle anglo-américaine de la Guerre du Pacifique. Bref, un travail multidimensionnel, croisant les sources et les approches restait à faire.

Cependant, ce n'était pas seulement le côté partiel ou unidirectionnel des travaux qui posait problème. C'était une tendance très claire consistant à minorer le poids relatif de cette question au sein de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre du Pacifique. Ce n'est pas que l'occupation par le Japon de l'Indochine était considérée comme un fait mineur en soit, mais il s'agissait d'un événement sans lendemain. La venue brusque du Japon sur la scène indochinoise, puis sa disparition tout aussi soudaine laissaient sans doute perplexes les historiens. Surtout, la disparition de la domination japonaise à compter d'août 1945 avait laissé la place à une accélération des événements après le conflit et la survenue de la Guerre froide en Asie du Sud-Est d'où le Japon s'était évanoui. Pour la France, c'était le temps du retour en Indochine et de la guerre contre le Vietminh. Pour les États-Unis, la Guerre de Corée inaugurait les débuts de la Guerre froide. Pour le Japon, outre le caractère secondaire de la question indochinoise pendant le conflit où peu de combats avaient eu lieu, l'après-guerre était le temps de la réconciliation avec la France, de l'établissement de l'Institut franco-japonais de Tôkyô, d'une

⁸*Le Japon à la croisée des chemins : l'intrusion en Indochine française, 1^{er} - 29 juin 1940*, 225 pages, Mém. DEA, Langues, Littératures et Sociétés japonaises, INALCO, 2000.

vogue sans pareil de la culture française. Il valait mieux oublier les quelques malheureux événements de septembre 1940 et mars 1945, surtout que la France entamait sa période d'amnésie vis-à-vis du régime « nul et non avenue » de Vichy⁹.

La question du Japon et de l'Indochine était alors condamnée, pour la France, à être uniquement perçue sous l'angle de facteur déclencheur de la prise du pouvoir par les communistes à Hanoï à l'issue de la Guerre du Pacifique et, par conséquent, de la Guerre d'Indochine. Du côté japonais, ce n'était qu'une des péripéties jalonnant la marche vers l'éclatement du conflit avec les États-Unis qui, si elle avait joué un rôle important comme facteur d'aggravation des relations nippon-américaines, n'avait guère eu de suite, le conflit se déroulant, pour l'essentiel, loin de l'Indochine¹⁰. Entre ceux qui, majoritaires à gauche de l'échiquier politique japonais, prétendaient que le régime militariste japonais était fondamentalement expansionniste et belliqueux et qui faisaient du déclenchement de la Guerre du Pacifique l'aboutissement logique de son évolution et ceux, nombreux à droite, qui soutenaient que le Japon, soumis à « l'encerclement ABCD »¹¹, n'avait d'autre choix

⁹Concernant cette position du général de Gaulle, voir le t. 3 de ses mémoires : *Mémoires de guerre. Le salut : 1944-1946*, Plon, 1954, p. 474-475.

¹⁰La question de l'occupation de l'Indochine par le Japon est, notamment, à peine effleurée par Hosoya Chihiro 細谷千博 dans *Ryô-taisen kan no Nihon gaikô : 1914-1945 両大戦間の日本外交—1914~1945—* (La diplomatie japonaise entre les deux guerres mondiales : 1914-1945), Iwanami Shoten, 1988 ; ou encore par Iriye Akira 入江昭, *Nihon no gaikô : Meiji Ishin kara gendai made 日本の外 交—明治維新から現代まで* (La diplomatie japonaise de la rénovation de Meiji à aujourd'hui), Chûô Kôronsha, 1966. Tel est encore le cas de Fujiwara Akira dans le troisième tome de l'histoire du Japon éditée par Iwanami Shoten : *Nihon kindai shi III 日本近代史 III* (Histoire du Japon contemporain III), 2007. Il est symptomatique de constater que l'ouvrage de référence de l'historienne Kurasawa Aiko 倉沢愛子 sur la question des ressources naturelles durant la guerre (*Shigen no sensô : « Daitôa kyôeiken » no jinryû, butsurû 資源の戦争—「大東亜共栄圏」の人流・物流—* (Une guerre pour les ressources naturelles : la circulation des hommes et des biens au sein de la « Sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale »), Iwanami Shoten, 2012) n'aborde presque jamais la question du rôle tenu par les ressources naturelles d'Indochine française. En effet, spécialiste des Indes orientales néerlandaises, elle traite de ces questions pour les colonies néerlandaises, briatanniques et américaines, mais laisse de côté l'Indochine française.

¹¹ABCD *hômô* ABCD包圍網. Il s'agit d'un acronyme utilisé par le Japon avant le déclenchement du conflit. A signifie « America », B « British », C « China » et D « Dutch ». L'origine de cette expression n'est pas claire, mais elle est utilisée de manière intensive par le le gouvernement et les médias japonais à l'approche de la Guerre du Pacifique. Elle vise essentiellement les États-Unis, le Royaume-Uni et les Pays-Bas dans leur décision d'imposer des sanctions économiques drastiques au Japon à la suite de l'occupation du sud de l'Indochine par le Japon au mois de juillet 1941 ; cf. *infra.*, p. 697. Concernant cette expression et son utilisation par la propagande japonaise, cf. Eguchi Kei.ichi

que de choisir la guerre, une analyse neutre des événements a mis du temps à émerger.

L'intérêt modeste que rencontrait, et que rencontre toujours la question de l'occupation par le Japon de l'Indochine française est également lié à deux autres causes. La première est liée au problème de la langue. Tout comme les spécialistes de la Seconde Guerre mondiale en Europe, ceux de la Guerre du Pacifique ont naturellement tendance à travailler sur des documents qu'ils sont en mesure de lire. Mais invoquer cette cause est insuffisant, car si les recherches d'historiens japonais sur la question de l'Indochine pendant la guerre sont relativement rares, ceux sur les Indes orientales néerlandaises le sont bien moins, alors que la langue néerlandaise, peu apprise au Japon depuis l'ère Meiji¹², constitue un barrage infiniment plus redoutable que la langue française¹³.

La cause principale est à chercher dans le fait que la situation de l'Indochine française pendant le conflit était, et est toujours largement considérée comme un anomalie. En effet, si les colonies occidentales d'Asie du Sud-Est sont toutes placées par le Japon sous administration militaire après l'éviction de leurs administrations coloniales pendant la Guerre du Pacifique, tel n'est pas le cas de l'Indochine française. Malgré l'occupation de l'armée japonaise dès septembre 1940, la France y maintient son administration, ses forces armées, ses services de sécurité, tandis que les colons français passent la plus grande partie du conflit dans un îlot de paix. Ce caractère atypique de l'Indochine a sans doute détourné l'attention des spécialistes du conflit qui cherchaient plutôt à travailler sur les régions et aspects supposés typiques du conflit. Cependant, nous verrons que cette domination conjointe de

江口圭一, *Nihon no shinryaku to Nihonjin no sensōkan* 日本の侵略と日本人の戦争観 (L'invasion japonaises et la façon dont les Japonais considèrent la guerre), Iwanami Shoten 岩波書店, 1995, p. 26-41 ; John W. Dower, *War Without Mercy: Race and Power in the Pacific War*, New York : Pantheon Books, 1987, p. 59-60, 192, 240-241.

¹²Le néerlandais était la seule langue européenne étudiée par un nombre relativement important de personnes durant la période d'Edo (1603-1868), du fait que les Néerlandais étaient les seuls Européens autorisés au Japon.

¹³cf. *infra.*, p. 36.

l'Indochine par la France et le Japon n'a rien d'une anomalie et qu'elle a subsisté durant la plus grande partie du conflit parce qu'elle correspondait aux intérêts et aux buts de guerre japonais.

Or, l'analyse des événements qui, entre juin 1940 et décembre 1941, voient le Japon placer peu à peu l'Indochine sous sa domination est d'une grande importance, tant pour l'histoire de la Seconde Guerre mondiale — directement en Asie et dans le Pacifique, indirectement en Europe —, que pour celles de l'histoire du Japon contemporain, de la décolonisation française, ou encore du Vietnam. Surtout, elle permet d'échapper à la vision téléologique qui pousse à analyser l'ensemble de la politique étrangère japonaise en fonction du moment-clé de la crise : Pearl Harbor. L'occupation du nord de l'Indochine par le Japon à la fin du mois de septembre 1940, à la suite d'un processus complexe fait de négociations, de menaces et de coups de force marque le début de l'expansion vers le sud du Japon et, par conséquent, de la crise des relations nippo-américaines. Quant à l'occupation du sud de la colonie en juillet 1941, elle constitue le point départ de la phase finale de cette crise. C'est la volonté du Japon de prendre le risque d'un conflit, à la suite d'hésitations et de tergiversations, mais sans jamais entamer de recul, qui mène ces deux pays à la conflagration.

L'étude minutieuse de la politique indochinoise du Japon de juin 1940 à décembre 1941 permet de voir concrètement le comment du processus qui mène au déclenchement de la Guerre du Pacifique. Associée au pacte tripartite, qui place le Japon dans le camp allemand, l'occupation de l'Indochine constitue une menace directe pour le Royaume-Uni. Or, la politique étrangère américaine a pour but d'empêcher la défaite de ce pays et l'hégémonie allemande en Europe. Interdire au Japon de s'emparer des colonies britanniques d'Asie du Sud-Est — et notamment de Singapour — est vital pour protéger l'empire des Indes. L'Indochine française, et notamment sa partie méridionale n'a d'intérêt stratégique majeur pour le Japon que pour le lancement d'opérations en direction des possessions britanniques et néerlandaises. L'occupation du sud de l'Indochine fait penser à Washington que le

Japon a décidé d'envahir les possessions occidentales de la région et que les pourparlers engagés par l'ambassadeur Nomura ne sont qu'un rideau de fumée.

Certains historiens ont soutenu l'idée que rien n'était décidé au moment de l'occupation de l'Indochine du sud et que les Américains auraient, en quelque sorte, « sur-réagi »¹⁴. Or, si le Japon a longtemps hésité quant à un affrontement avec les États-Unis, l'étude de la période de dix-huit mois pendant laquelle le Japon étend sa domination sur l'Indochine montre clairement que chaque phase d'expansion en direction de l'Indochine française est toujours menée dans la perspective d'un nouvel élan expansionniste en direction de l'Asie du Sud-Est, et que le risque d'un conflit avec les Anglo-Américains a toujours été assumé. Ainsi, l'occupation de l'Indochine méridionale ne constitue par le premier acte d'une crise internationale, mais le début de son dernier acte.

L'étude de ces événements qui s'échelonnent sur dix-huit mois montre clairement une caractéristique majeure de la politique étrangère japonaise : son incapacité à inverser, ou même à faire une pause dans son mouvement expansionniste. Cette particularité est patente dès l'époque de l'incident de Mandchourie, celui étant suivi par une série d'incidents et d'initiatives qui mènent, de plus en plus rapidement, à la guerre avec la Chine. Cette accélération continue jusqu'à Pearl Harbor. Ce n'est pas l'affrontement avec les Anglo-Américains qui était inévitable, mais le fait que, quel que soit l'ennemi choisi, le Japon irait à l'affrontement avec une ou plusieurs grandes puissances. Chaque mouvement expansionniste avorté a ainsi mené, non à une pause ou à un recul, mais à une nouvelle avancée plus rapide et violente. Ainsi, l'option d'une guerre avec l'URSS, scénario avorté à deux reprises — après la bataille de Nomonhan, pendant l'été 1939, et deux ans plus tard, après l'abandon d'une offensive contre la Sibérie —, n'a pas donné lieu à une remise en cause du mouvement expansionniste, mais à sa redirection vers le Sud-Est asiatique.

¹⁴C'est notamment la thèse défendue par Michel Vié, *Le Japon et le monde au XX^e siècle*, Masson, 1995, p. 219.

Se pose alors la question de cette incapacité foncière des dirigeants japonais à faire une pause dans le processus expansionniste. C'est ici que l'étude du processus de décision joue un rôle inestimable. En effet, seule une analyse fine de qui décide de quoi, comment et pourquoi permet de sortir d'affirmations simplistes attribuant les décisions au Japon dans son ensemble. Le choix de cette problématique est largement inspiré des travaux classiques de Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle¹⁵.

Dans le cas de cette thèse, l'analyse d'un tel processus aura permis de dégager un certain nombre d'enseignements. Le premier est que l'Armée de Terre japonaise est très loin d'être un monolithe, ni d'ailleurs un lieu où s'affronteraient deux ou trois factions prédéterminées. Le second est que le mouvement vers l'expansion fait consensus parmi les dirigeants de tous bords, et que les conflits se déroulent au niveau du choix des moyens, du bon « timing » pour telle ou telle action, ou du choix de l'ennemi prioritaire. Le recours à la force n'est jamais repoussé à priori, mais c'est seulement le moment et les conditions de son utilisation qui créent des divergences de vue. Enfin, le troisième enseignement dégagé est que l'opposition entre les faucons et les colombes, les bellicistes et les pacifistes, les radicaux et les modérés relève plus d'une vue de l'esprit, d'un stéréotype commode, que d'une quelconque réalité. En effet, outre le consensus quant à l'usage de la force et à l'expansion qui vient d'être mentionné, les oppositions qui se font jour sont largement circonstancielles, visant à créer des lignes de séparation entre factions, lignes dont le contour change en permanence. Aucun retour en arrière n'étant possible, plus le mouvement vers la guerre s'accélère, plus la radicalisation des positions devient la seule alternative pour une clique face à ses rivales, créant ainsi un phénomène de radicalisation permanente.

L'analyse du processus de décision permet également de lier politique intérieure et politique étrangère. Comme l'a bien expliqué Pierre Milza dans ce remarquable

¹⁵Voir notamment *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Armand Colin, 1991 (4^e édition) ; René Girault, *Être historien des relations internationales*, Publication de la Sorbonne, 1998, p. 254.

plaidoyer en faveur de l'histoire politique qu'est l'ouvrage dirigé par René Rémond, *Pour une histoire politique*, la politique étrangère d'un État est fortement liée à sa politique intérieure¹⁶. Il importe de prendre en compte les contraintes du temps long, c'est à dire la vision que se fait un pays de son histoire, de sa place et de son rôle dans le monde, des contraintes géopolitiques, économiques, sociales à long terme¹⁷. Cette thèse ne fera qu'effleurer cette question. Plus importante pour nous ici est la des temporalités moyennes et courtes. C'est pour cela que de nombreux rappels seront faits concernant la période qui commence avec l'incident de Mandchourie, en 1931. En effet, cette période voit le Japon intervenir de plus en plus activement en Chine et, à partir de son retrait de la SDN, agir de manière de plus en plus interventionniste et en dehors de la concertation avec les grandes puissances.

Le pacte germano-soviétique et les victoires allemandes bouleversent l'équilibre des puissances dans le monde et amènent le Japon à reconsidérer les orientations de sa politique étrangère. L'isolement né du pacte germano-soviétique, au lieu de l'amener à adopter une politique d'apaisement avec les démocraties occidentales, a pour effet de renforcer son intérêt pour le Sud-Est asiatique et, ainsi, de provoquer de nouvelles tensions. Le statu quo est inacceptable et chaque difficulté sur la scène internationale provoque une accélération de son mouvement vers la guerre. L'Armée de Terre est, certes, en position de force, mais elle ne peut rien décider et mettre en œuvre seule. Elle doit coopérer avec la Marine, l'Empereur, les diplomates et les autres élites technocratique. La virulence des oppositions internes n'est pas proportionnelle à l'importance des divisions quant aux objectifs, mais à la structure « sectionnaliste » du pouvoir japonais, c'est à dire au partage du pouvoir entre plusieurs factions aux contours flous et mouvant qui cherchent toutes à obtenir la sanction impériale. Le but de ces factions consiste à prendre la tête du mouvement expansionniste, seul moyen d'accroître leur pouvoir. Néanmoins, plus

¹⁶Pierre Milza, « Politique intérieure et politique étrangère », in René Rémond (sous la dir.), *Pour une histoire politique*, Éditions du Seuil, 1988, p. 345-378.

¹⁷*ibid.*, p. 322-332.

la guerre se rapproche, plus la synthèse s'affine, plus le contrôle dans la mise en œuvre des politiques se renforce, plus le caractère heurté des luttes de factions s'affaiblit. L'on peut en conclure que c'est la préparation d'un conflit majeur contre un véritable ennemi — la Chine n'ayant jamais été considérée de cette façon — qui permet de freiner le phénomène de décomposition de l'appareil étatique japonais.

Bibliographie et historiographie en langue japonaise

Au Japon, comme nous l'avons signalé plus haut, les recherches portant sur la situation de l'Indochine française durant la Seconde Guerre mondiale sont bien peu nombreuses en comparaison de celle qui traitent des possessions britanniques (Birmanie, Malaisie), américaines (Philippines) et néerlandaises (Indes orientales néerlandaises). Les ouvrages qui, en langue japonaise, traitent de ce sujet de front ne sont qu'au nombre de deux. Le plus ancien est celui de Yoshizawa Minami 吉澤南 intitulé *Sensô kakudai no Kôzu, Nihon-gun no « Futsuin shinchû »* 戦争拡大の構図— 日本軍の「仏印進駐」— (Un aspect de l'extension de la guerre : l'occupation de l'Indochine française par l'armée japonaise)¹⁸. Il s'agit du meilleur ouvrage sur la question car, outre la présentation des événements, il analyse aussi avec une acuité remarquable le processus de décision chez les autorités japonaises. Yoshizawa, considéré comme un spécialiste du Vietnam, a éprouvé des difficultés à faire admettre sa légitimité en tant que spécialiste d'une question en général traitée par les spécialistes de l'histoire du Japon contemporain.

Le second ouvrage qui aborde de front la question a été écrit par un chercheur du Bureau d'Histoire de la Guerre de l'Agence de la Défense, Tachikawa Kyôichi 立川京一¹⁹. Bien documenté, s'appuyant sur une étude approfondie des sources françaises et japonaises, son choix de problématique pose, à notre sens, trop de

¹⁸ *op.cit.*

¹⁹ *Dainiji sekai taisen to Furansu-ryô Indoshina. « Nichifutsu kyôryoku » no kenkyû* 第二次世界大戦とフランス領インドシナー「日仏協力」の研究— (La Seconde Guerre mondiale et l'Indochine française. Une étude de la collaboration franco-japonaise), Sairyûsha 彩流社, 2000.

problèmes pour qu'on puisse le considérer comme un ouvrage de référence²⁰. En effet, avant tout descriptif, il ne présente pas d'analyse du processus décisionnel, ni des causes de la politique japonaises à l'encontre de l'Indochine française. Il adopte pour approche problématique celui de la collaboration entre la France et le Japon en Indochine, plaquant d'une façon assez artificielle cette question inspirée de la collaboration franco-allemande²¹. Cette approche est d'autant moins convaincante que l'auteur en démontre le manque de pertinence en la comparant, à la fin de son étude, à la collaboration franco-allemande, faisant preuve finalement de lucidité en concluant qu'elles n'ont guère de point commun et admettant ainsi que cette collaboration n'était pas de bon gré.

Les autres études en langue japonaise ont, pour la plupart d'entre elles, fait l'objet d'articles. Trois historiens ont travaillé sur cette question : Shiraishi Masaya 白石昌也, Furuta Motoo 古田元夫 et Tabuchi Yukichika 田淵幸親. Le premier est spécialiste de l'histoire du Vietnam et a commencé par effectuer des recherches sur le mouvement indépendantiste vietnamien au moment de l'entrée en Indochine des forces armées japonaises²², ainsi que sur la politique économique du Japon à

²⁰Nous avons effectué un compte-rendu de cet ouvrage : Franck Michelin, Compte rendu : Tachikawa Kyôichi, Dainiji sekaitaisen to Furansu-ryô Indoshina, Nichifutsu kyôryoku no kenkyû 第二次世界大戦とフランス領インドシナー日仏協力の研究 (La seconde guerre mondiale et l'Indochine française : une étude de la collaboration franco-japonaise), Sairyûsha 彩流社, 2000, in Ebisu. Études japonaises, n° 27, automne-hiver 2001, p. 153-157.

²¹Sans vouloir faire de procès d'intention, le fait que cet auteur travaille au sein du centre de recherche sur la défense de l'agence de la Défense (aujourd'hui ministère de la Défense) n'est sans doute pas sans rapport avec sa volonté de prouver que les responsabilités liées à l'occupation japonaise de l'Indochine étaient partagées entre la France et l'Allemagne, que la France n'a pas eu seulement un rôle passif durant les cinq années de ce régime dual en Indochine.

²²« Betonamu Fukkoku Dômeikai to 1940 nen Fukkokugun hôki ni tsuite » ベトナム復国同盟会と1940年復国軍蜂起について (La ligue pour la reconstruction du Vietnam et l'insurrection de l'Armée pour la reconstruction de 1940), *Ajia Keizai* アジア経済 (Économie asiatique), vol. 23, n° 4, avril 1982, p.22-44.

l'encontre de l'Indochine²³. Il a aussi écrit deux chapitres de livre en français²⁴, ainsi qu'un autre article important sur ce même sujet en collaboration avec Furuta Motoo, sans doute l'un des meilleurs spécialistes japonais du Vietnam²⁵. Furuta a écrit sur le thème de la résistance des Vietnamiens face à l'occupation japonaise²⁶, et réalisé un remarquable album de photos sur ladite occupation²⁷. Tabuchi Yukichika, a étudié la question sous l'angle de l'exploitation coloniale²⁸, ainsi que la question de l'Indochine en tant que source de biens alimentaires durant le Second conflit mondial²⁹. Il ne faut pas oublier le spécialiste d'histoire coloniale, Tobe Ryôichi 戸部良一, qui a été l'un des premiers historiens à écrire sur la question de l'occupation

²³ « Dainiji Taisenki no Nihon no tai-Indoshina keizai seisaku » 第二次大戦期の日本の対インドシナ経済政策 (La politique économique du Japon à l'encontre de l'Indochine pendant la Seconde Guerre mondiale), *Tônan Ajia-shi Gakkai 東南アジア史学会 (Société pour l'étude de l'histoire de l'Asie du Sud-Est), Tônan Ajia. Rekishi to bunka 東南アジア—歴史と文化— (Asie du Sud-Est : histoire et culture)*, n° 15, Heibonsha 平凡社, 1986, p. 28-62.

²⁴ cf. *infra*. p. 44.

²⁵ « Taihei-yô Sensô-ki no Nihon no tai-Indoshina Seisaku » 太平洋戦争期の日本の対インドシナ政策 (La politique indochinoise du Japon pendant la Guerre du Pacifique), *Ajia Kenkyû アジア研究 (Recherches sur l'Asie)*, vol. 23, n° 3, octobre 1976, p. 1-37.

²⁶ « Nihongun ni yoru shikai no jittai to manshû no teikô : Betonamu » 日本軍による支配の実態と民衆の抵抗—ベトナム (La réalité de l'oppression de l'armée japonaise et la résistance populaire : le cas du Vietnam), *Rekishi Hyôron 歴史評論 (Critique historique)*, n° 508, août 1992.

²⁷ *Shashin kiroku : Tônan Ajia, rekishi, sensô, Nihon 写真記録 東南アジア 歴史・戦争・日本 (Archives photographiques : Asie du Sud-Est, histoire, guerre, Japon)*, vol. 5 : « Betonamu, Raosu, Kanbojia » ベトナム・ラオス・カンボジア (Vietnam, Laos, Cambodge), Harupu Shuppan はるぷ出版, 1997.

²⁸ « Nihon no tai-Indoshina shokuminchika puran to sono jittai » 日本の対インドシナ「植民地」化プランとその実態 (Le plan japonais de colonisation de l'Indochine et sa mise en œuvre), *Tônan Ajia. Rekishi to bunka, op.cit.*, vol. 9, 1980, p.103-133 ; « Nihon ni yoru Vetonamu keizai shihai no jitsuzô : Iwatake, Tachikawa ryôshi no hihan ni kotaete » 日本によるヴェトナム経済支配の実像 — 岩武・立川両氏の批判に答えて — (La vérité sur la domination économique du Japon sur le Vietnam : pour répondre aux critiques de MM. Iwatake et Tachikawa), *Nagasaki Kokusai Daigaku Ronsô 長崎国際大学論叢 (Revue de l'Université Internationale de Nagasaki)*, vol. 5, janvier 2005, p. 53-70.

²⁹ « Daitôa Kyôeiken to Indoshina : shokuryô kakutoku no tame no Senryaku » 「大東亜共栄圏」とインドシナ—食糧獲得のための戦略— (La sphère de coprosperité de la grande Asie orientale et l'Indochine : une stratégie pour l'acquisition de biens alimentaires), *Tônan Ajia, op.cit.*, vol. 10, 1981, p.39-68. Il faut également signaler sa thèse non publiée : *Dainiji Sekai Taisen-ki Nihon no Indoshina kome kakuho ni kan suru kenkyû 第二次大戦期日本のインドシナ米確保に関する研究 (Étude sur la sécurisation par le Japon de son approvisionnement en riz depuis l'Indochine pendant la Seconde Guerre mondiale)*, Nagasaki, Nagasaki International University, thèse de doctorat non publiée, 2004.

du nord de l'Indochine³⁰. Mori Tatsuya 森達也, quant à lui, a écrit sur le prince Cuong Dê³¹.

Si les travaux qui ont pour sujet principal la question de l'occupation de l'Indochine par le Japon sont peu nombreux, la question est abordée dans de nombreux travaux portant sur l'expansion vers le sud³² et la Guerre du Pacifique. Citons les travaux de Shimizu Hajime 清水元³³, Gotô Ken.ichi 後藤乾一³⁴, Kobayashi Hideo 小林英夫³⁵, Mori Shigeki 森茂樹³⁶, Hatano Sumio 波多野澄雄³⁷ et le précurseur Yano Tôru 矢野暢³⁸. Concernant les ouvrages de synthèse en langue japonaise sur la Guerre du Pacifique, ceux-ci sont trop nombreux pour faire l'objet ici d'une recension, évoquons ici celui de Yoshida Yutaka 吉田裕, l'un des plus récents et des plus intéressants³⁹.

³⁰ « Hokubu Futsuin shinchû : nanshin no ichi danmen to shite no kôsetsu » 北部仏印進駐—「南進」の一断面としての考察 (L'occupation du nord de l'Indochine : réflexion sur un aspect de l'expansion vers le sud), *Bôei Daigakkô Kiyô* 防衛大学校紀要 社会科学編 (Journal de l'École de la Défense. Sciences sociales), n° 37, novembre 1978, p. 37-88.

³¹ *Betonamu kara kita Mo hitori no rasuto emperâ* ベトナムから来たもう一人のラストエンペラー (Un autre dernier Empereur venu du Vietnam), Kadokawa Shoten 角川書店, 2003.

³² « Expansion vers le sud » : en japonais *nanshin* 南進, expansion vers le Sud-Est asiatique et le Pacifique. cf. *infra.*, p 120.

³³ Voir notamment : « Ajiashugi to nanshin » アジア主義と南進 (Le panasiatisme et l'expansion vers le sud), *Kindai Nihon to shokuminchi*, t. 4 : *Tôgô to shikai no ronri* 近代日本と植民地4・統合と支配の論理 (Le Japon contemporains et le problème colonial, t. 4 : théorie de l'intégration et de la domination), Iwanami Shoten 岩波書店, 1993, 107-109.

³⁴ Voir notamment : *Kindai Nihon to Tônan Ajia : nanshin no shôgeki to isan* 近代日本と東南アジア : 南進の「衝撃」と「遺産」 (Le Japon contemporain et l'Asie du Sud-Est : choc et héritage de l'expansion vers le sud), Iwanami Shoten, 1995.

³⁵ Voir notamment : *Nihongun seika no Ajia* 日本軍政下のアジア (L'Asie sous le gouvernement de l'armée japonaise), Iwanami Shoten, 1996.

³⁶ Voir notamment : « Sûjiku gaikô oyobi nanshin seisaku to kaigun, 1939-1940 » 枢軸外交および南進政策と海軍—1939~1940年 (La diplomatie de l'Axe, la politique d'expansion vers le sud et la Marine, 1939-1940), *Rekishigaku Kenkyû* 歴史学研究 (Recherche historique), n° 727, septembre 1999, p. 1-18.

³⁷ Voir notamment : *Taiheiyô Sensô to Ajia gaikô* 太平洋戦争とアジア外交 (La Guerre du Pacifique et la diplomatie en Asie), Tôkyô Daigaku Shuppankai (Presses de l'Université de Tôkyô), 1996.

³⁸ Voir notamment Yano Tooru 矢野暢, « *Nanshin* » *no keifu* 「南進」の系譜 (Généalogie de l'expansion vers le sud), Chûô Kôron Sha 中央公論社, 1975

³⁹ *Ajia Taiheiyô Sensô* アジア・太平洋戦争 (La Guerre de l'Asie et du Pacifique), Iwanami Shoten, 2007.

Outre la question de l'expansion vers le sud stricto sensu, la diplomatie de Matsuoka Yôsuke 松岡洋右 — ministre des Affaires étrangères du second gouvernement de Kono Fumimaro 近衛文麿, de juillet 1940 à juillet 1941, signataire du traité franco-japonais d'août 1940 et, surtout, artisan de l'alliance allemande en septembre 1940 — constitue un point crucial de notre recherche. À cet égard, les recherches sur cette question ont constitué un référent très important. Une étude récente de Hattori Satoshi 服部聡 analyse en profondeur la diplomatie de Matsuoka⁴⁰. Il faut citer également, parmi les auteurs les plus importants : Miyake Masaki 三宅正樹⁴¹, Mori Shigeki⁴², Miwa Kimitada 三輪公忠⁴³. Il faut également citer l'ouvrage collectif récent intitulé *Nihon no kiro to Matsuoka gaikô : 1940-41 日本の岐路と松岡外交 : 1940-41年* (Le Japon à la croisée des chemins et la diplomatie de Matsuoka : 1940-41)⁴⁴. Sur les courants au sein de la diplomatie japonaise et, notamment, sur le courant des diplomates réformateurs, Tobe Ryôichi est l'auteur de l'ouvrage le plus abouti⁴⁵. Sujet connexe, le rôle des technocrates réformateurs est traité par Mizutani Mitsuhiro 水谷三公⁴⁶.

La question des forces armées japonaises constitue un point important de notre étude. L'outil de référence le plus important pour toute étude sur l'armée japonaise

⁴⁰*Matsuoka gaikô : nichibei kankei wo meguru kokunai yôin to kokusai kankei* 松岡外交 一日米開戦をめぐる国内要因と国際関係一 (La diplomatie de Matsuoka : causes nationales des relations nippo-américaines et relations internationales), Chikura Shobô 千倉書房, 2012.

⁴¹*Nichi-doku-i sangoku dômei no kenkyû* 日独伊三国同盟の研究 (Recherche sur l'alliance tripartite nippo-germano-italienne), Nansôsha 南窓社, 1975.

⁴²« Matsuoka gaikô ni okeru taibei oyobi taiei saku » 松岡外交における対米および対英策 (La diplomatie de Matsuoka et la politique à l'encontre des États-Unis et du Royaume-Uni), *Nihonshi kenkyû* 日本史研究, n° 421, 1997, p. 35-62.

⁴³*Matsuoka Yôsuke : sono ningen to gaikô* 松岡洋右 その人間と外交 (Matsuoka Yôsuke : l'homme et sa diplomatie), Chûô Kôron Sha, 1971.

⁴⁴Miwa Kimitada et Tobe Ryôichi (sous la dir.) 三輪公忠, 戸部良一共編, *Nihon no kiro to Matsuoka gaikô : 1940-41 日本の岐路と松岡外交 : 1940-41年* (Le Japon à la croisée des chemins et la diplomatie de Matsuoka : 1940-41), Nansôsha 南窓社, 1993.

⁴⁵*Gaimushô kakushinha* 外務省革新派 (Le groupe des réformateurs du ministère japonais des Affaires étrangères), Chûô Kôronsha, 2010.

⁴⁶*Nihon no kindai 13 : Kanryô no fûbô* 日本の近代 13 官僚の風貌 (Le Japon contemporain, t. 13 : l'atmosphère de la bureaucratie), Chûô Kôronsha, 1999.

est le dictionnaire dirigé par l'historien Hata Ikuhiko 秦郁彦⁴⁷. La meilleure synthèse sur l'armée japonaise a été écrite par Yoshida Yutaka⁴⁸. Elle nous a été d'un grand secours. Fujiwara Akira 藤原彰 a écrit une histoire militaire du Japon⁴⁹. Tobe Ryôichi a également écrit un ouvrage de référence sur la question, en problématisant un peu plus la question⁵⁰. Sur la question des autorités centrales de l'Armée de Terre, les deux études de références les plus complètes sont celles d'Ôe Shinobu 大江志乃夫⁵¹ et de Hatano Sumio⁵². Sur la question essentielle des factions au sein de l'Armée de Terre, l'ouvrage synthétique de Takahashi Masae 高橋正衛 est incontournable⁵³. Sur le sujet du glissement du pouvoir des partis politiques entre les mains des cliques militaires, Kitaoka Shin.ichi 北岡伸一 a écrit l'ouvrage de synthèse le plus important⁵⁴. Sur le pacte de neutralité nippo-soviétique, c'est un ouvrage de l'historien russe Boris Slavinsky qui constitue la référence⁵⁵.

La question de l'Empereur et de son rôle pendant la Seconde Guerre mondiale est également un point fondamental de notre thèse. Sujet délicat au Japon, il a fait l'objet d'un nombre limité d'études avant la mort de l'empereur Hirohito 裕仁 en 1989. Si ce sont deux auteurs américains, le journaliste Edward Behr, puis

⁴⁷Hata Ikuhiko 秦郁彦 (sous la dir.), *Nihon rikukaigun sôgô jiten* 日本陸海軍総合事典 (Dictionnaire encyclopédique général de l'Armée de Terre et de la Marine nationale japonaise), 2^e édition, Tôkyô Daigaku Shuppankai 東京大学出版会, 2005 (abrégé en « NRK » pour la suite).

⁴⁸*Nihon no guntai: heishitachi no kindaiishi* 日本の軍隊一兵士たちの近代史一 (L'armée japonaise : l'histoire contemporaine des soldats), Iwanami Shoten, 2002.

⁴⁹*Nihon gunjishi* 日本軍事史 (Histoire militaire du Japon), Shakai Hihyôsha 社会批評社, 2006.

⁵⁰*Nihon no kindai 9 : gyakusetsu no guntai* 日本の近代 9 逆説の軍隊 (Le Japon contemporain, t. 9 : une armée paradoxale), Chûdô Kôronsha, 1998.

⁵¹*Nihon no Sanbô Honbu* 日本の参謀本部 (L'état-major de l'Armée de Terre japonaise), Chûdô Kôron Shinsha 中央公論新社, 1985.

⁵²*Bakuryôtachi no Shinjuwan* 幕僚たちの真珠湾 (Le Pearl Harbor des officiers d'état-major), Asahi Shinbunsha 朝日新聞社, 1991.

⁵³*Shôwa no gunbatsu* 昭和の軍閥 (Les cliques militaires à l'époque Shôwa), Kôdansha, 2003.

⁵⁴*Nihon no kindai 5 : seitô kara gunbu he 1924-1941* 日本の近代 5 政党から軍部へ 1924~1941 (Le Japon contemporain, t. 5 : des partis politiques vers les cliques militaires, 1924-1941), Chûdô Kôronsha, 1999.

⁵⁵Boris Slavinsky ボリス・スラヴィンスキー, *Kôshô nisso chûritsu jôyaku : kôkai saretâ Roshia gaimushô kimitsu bunsho* 考証 日ソ中立条約一公開されたロシア外務省機密文書一 (Recherche sur le pacte de neutralité nippo-soviétique s'appuyant sur les documents secrets ouverts au public du ministère russe des Affaires étrangères), Iwanami Shoten, 1996.

l'historien Herbert Bix, qui ont brisé la glace en s'attaquant à la figure de ce personnage de façon frontale⁵⁶, des travaux menés par des historiens japonais ont joué un rôle important.

Mentionnons tout d'abord le précurseur, qui est toujours l'un des meilleurs spécialistes de la question, l'historien Fujiwara Akira⁵⁷. Les deux autres précurseurs sont Inoue Kiyoshi 井上清⁵⁸ et Nezu Masashi ねずまさし⁵⁹ dont les analyses ont moins de pertinence et sont un peu dépassées. Ôe Shinobu a également écrit un ouvrage important sur la question du rôle joué par l'Empereur dans les prises de décision lors de la Seconde Guerre mondiale⁶⁰. Le meilleur ouvrage sur l'empereur pendant la guerre et à la fin du conflit est celui de Yoshida Yutaka intitulé *Shôwa Tennô no shûsenshi* 昭和天皇の終戦史 (*Histoire de la fin de la guerre de l'empereur Shôwa*)⁶¹. Autre spécialiste important, Yamada Akira 山田朗 a travaillé sur le rôle de l'Empereur comme commandant suprême des forces Armées japonaises⁶². Enfin, il faut citer également l'ouvrage collectif écrit par Fujiwara Akira, Yoshida Yutaka, Itô Satoru 伊藤悟 et Kunugi Toshihiro 功刀俊洋⁶³.

Pour terminer cette partie sur la bibliographie en langue japonaise, Il faut insister sur la richesse des recherches menées au Japon dans le milieu universitaire. Cependant, deux problèmes se posent à nous. Le premier est le faible nombre de recherches sur l'Indochine française pendant la guerre. L'importance des relations

⁵⁶cf. *infra.*, p. 55.

⁵⁷Voir notamment : *Shôwa Tennô no jûgo nen Sensô* 昭和天皇の一五年戦争 (La Guerre de quinze ans de l'Empereur Shôwa), Aoki Shoten 青木書店, 1991.

⁵⁸*Tennô no sensô sekinin* 天皇の戦争責任 (La responsabilité de l'Empereur dans la guerre), Gendai Hyôronsha 現代評論社, 1975.

⁵⁹*Tennô to Shôwashi* 天皇と昭和史 (L'Empereur et l'histoire de l'ère Shôwa), San.ichi Shobô 三一書房, 1974.

⁶⁰*Gozen Kaigi : Shôwa Tennô jûgo kai no seidan* 御前会議 : 昭和天皇十五回の聖断 (La Conférence impériale : quinze décisions de l'Empereur Shôwa), Chûô Kôronsha, 1991.

⁶¹Iwanami Shoten, 1995 (2^e édition).

⁶²Voir notamment : *Daigensui, Shôwa Tennô* 大元帥・昭和天皇 (L'Empereur Hirohito, commandant suprême des forces Armées), Shin-Nihon Shuppansha 新日本出版社, 1994.

⁶³*Tennô no shôwashi* 天皇の昭和史 (L'Empereur au sein de l'histoire de l'ère Shôwa), Shin-Nihon Shuppansha, 1994.

nippo-américaines dans le Japon d'aujourd'hui, associée au côté central de la Guerre du Pacifique et au déclin de l'utilisation de la langue française dans le monde académique japonais. Le second est la relative frilosité de la plupart des spécialistes d'histoire contemporaine au Japon quant au processus de décision et aux causes de la guerre, surtout vis-à-vis de l'introduction de nouvelles problématiques.

Bibliographie et historiographie en langue française

Les ouvrages écrits en langue française sont relativement nombreux. Mais il n'existait jusqu'en 2012, à notre connaissance, aucune étude française extensive ayant été réalisée à l'aide d'une documentation écrite en langue japonaise⁶⁴. Le livre de l'historienne japonaise Namba Chizuru 南波ちづる est venu en partie combler ce vide, mais insuffisamment en nous concerne, car elle n'aborde les questions politiques et militaires que de façon succincte, centrant son travail sur les aspects culturels⁶⁵.

Concernant les spécialistes français de l'Indochine, ceux-ci n'étant pas familiers de la langue et de l'histoire du Japon, ils se trouvent contraints à n'utiliser que des sources primaires en langues occidentales. Ceci les amène souvent, par la force des choses, à formuler des hypothèses non vérifiées concernant les ressorts de la politique du Japon à l'égard de la colonie. Il ne s'agit pas ici de jeter l'opprobre sur les historiens français, mais seulement de souligner la difficulté qu'ils rencontrent pour comprendre le côté japonais de la question face au manque de travaux accessibles — c'est à dire écrits en langues européennes — qui auraient utilisé des sources en langue japonaise.

Les travaux de bonne qualité portant sur la question de l'occupation de l'Indochine française par le Japon vue du côté français ne manquent pas, mais sont

⁶⁴La seule étude de ce type, mais succincte, est le chapitre écrit par Shiraishi Masaya dans l'ouvrage collectif dirigé par Paul Isoart (« La présence japonaise en Indochine (1940-1945) », cf. *infra.*, p. 44) que nous allons présenter ci-dessous.

⁶⁵*Français et Japonais en Indochine (1940-1945)*, Karthala, 2012. Cet ouvrage porte sur la coexistence entre Français et Japonais en Indochine pendant la Deuxième Guerre mondiale.

de qualité assez inégale. L'ouvrage précurseur de Philippe Devillers, publié dès 1952, reste d'un grand intérêt et d'un abord facile, mais il est insuffisant pour acquérir une compréhension fine de la question⁶⁶. Anciens également, les ouvrages d'André Gaudel⁶⁷ et de J. Legrand⁶⁸ sont d'un intérêt secondaire.

L'ouvrage récent de Sébastien Verney apporte une contribution importante, mais son sujet n'étant pas la question des relations nippo-indochinoises et travaillant essentiellement sur des sources françaises et vietnamiennes, la question de l'occupation japonaise n'y occupe qu'une place relativement modeste⁶⁹. Cette contribution est d'autant plus importante que les deux ouvrages de synthèse précédents sont anciens, car publiés en 1982 : il s'agit de *De Gaulle et l'Indochine, 1940-1946*, publié par l'Institut Charles-de-Gaulle⁷⁰, et *L'Indochine française, 1940-1945*, composé sous la direction de Paul Isoart⁷¹. Ce dernier ouvrage aborde la question sous des angles divers et rassemble les contributions de spécialistes reconnus de plusieurs pays, permettant ainsi des éclairages variés : les Français Pierre Brocheux, Claude Hesse d'Alzon, Paul Isoart, l'Américain William J. Duiker, le Japonais Shiraishi Masaya. Ce dernier a notamment publié deux chapitres, le premier dans l'ouvrage cité ci-dessus et le second dans *Leclerc et l'Indochine, 1945-1947, quand se joua le destin d'un empire*⁷². En 1985, la *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et des conflits contemporains* a publié un numéro sur la question qui a rassemblé des contributions très intéressantes sur les divers aspects

⁶⁶*Histoire du Viêt-Nam de 1940 à 1952*, Éditions du Seuil, 1952.

⁶⁷*L'Indochine française en face du Japon*, J Susse, 1947.

⁶⁸*L'Indochine à l'heure japonaise*, Cannes : Imprimerie Aegitna, 1963.

⁶⁹*L'Indochine sous Vichy : entre Révolution nationale, collaboration et identités nationales 1940-1945*, Riveneuve Éditions, 2012.

⁷⁰Paris : Plon, 1982.

⁷¹Paul Isoart (sous la dir.), *L'Indochine française, 1940-1945*, PUF, 1982

⁷²« La présence japonaise en Indochine (1940-1945) », in Paul Isoart (sous la dir.), *op.cit.*, p. 215-241 ; « Les troupes japonaises en Indochine de 1940 à 1946 », in Guy Pedroncini et Philippe Duplay (sous la dir.), *Leclerc et l'Indochine, 1945-1947, quand se joua le destin d'un empire*, Albin-Michel, 1992, p. 37-46.

de cette question⁷³. Citons notamment les contributions de Pierre L. Lamant sur le régime de l'amiral Decoux, ainsi que celle de Claude Hesse d'Alzon sur l'armée d'Indochine.

Outre les deux articles cités ci-dessus⁷⁴, Claude Hesse d'Alzon a publié un ouvrage remarquable sur la question de l'armée d'Indochine pendant l'occupation japonaise⁷⁵. Jacques Valette a effectué un travail de synthèse solidement documenté sur la question, mais qui pêche par une interprétation de la politique japonaise trop dépendante des sources françaises⁷⁶. La même année, en 1993, Jacques de Folin a écrit un livre sur le même sujet, mais qui laisse de côté la question japonaise pour se concentrer sur la question franco-vietnamienne⁷⁷. Plus important, est l'ouvrage de Frédéric Turpin sur De Gaulle et l'Indochine⁷⁸.

Nous avons eu recours à des travaux portant sur l'Indochine française, le régime de Vichy, l'histoire des relations internationales, ou encore celle du Japon. Parmi les ouvrages sur l'Indochine française, l'ouvrage qui nous semble le plus fondamental est *Indochine, la colonisation ambiguë, 1858-1954*, de Pierre Brocheux et Daniel Hémerly⁷⁹. Du même Pierre Brocheux, il faut également citer son ouvrage sur l'histoire économique du Vietnam, qui constitue une rare synthèse de l'économie indochinoise à l'époque coloniale⁸⁰. L'ouvrage de Pierre-Richard Féray, *Le Viêt-nam au XX^e siècle*, a lui aussi constitué une source de connaissances de bases particulièrement utile⁸¹. Enfin, l'ouvrage de Ngo Van est une source d'information

⁷³L'*Indochine de 1940 à 1945*, n°138, PUF, 1985.

⁷⁴« L'armée française d'Indochine pendant la Seconde Guerre mondiale », in Paul Isoart (sous la dir.), *op.cit.*; « L'évolution des conceptions stratégiques du commandement français en Indochine, entre 1940 et 1945 », in *L'Indochine de 1940 à 1945, op.cit.*, p. 5-20.

⁷⁵*La présence militaire française en Indochine, 1940-1945*, Vincennes : Publications du SHAT, 1985.

⁷⁶*Indochine 1940-1945. Français contre Japonais*, SEDES, 1993.

⁷⁷*Indochine 1940-1955. La fin d'un rêve*, Perrin, 1993.

⁷⁸*De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine, 1940-1956*, Les Indes Savantes, 2005.

⁷⁹La Découverte, 2001.

⁸⁰*Une histoire économique du Viet Nam, 1850-2007. La palanque et le camion*, Les Indes Savantes, 2009.

⁸¹PUF, 1979.

primordiale pour comprendre les ressorts des mouvements révolutionnaires vietnamiens⁸². Plus spécifique que le précédent, car portant sur les mouvements indépendantistes vietnamiens non communistes, l'ouvrage de François Guillemot sur le parti *Dai Viêt* vient combler un vide historiographique et s'est montré précieux pour la question des nationalistes vietnamiens face au Japon⁸³.

Pour avoir une vue sur l'histoire de l'ensemble de l'Asie orientale, le manuel de Nora Wang offre une vision globale de l'histoire de l'Asie orientale, chose extrêmement rare dans l'historiographie en langue française⁸⁴. Enfin, l'étude de Fabienne Mercier sur les rapports entre Vichy et le Kuomintang 国民党 nous a permis de comprendre un peu mieux l'arrière-plan chinois de la question indochinoise⁸⁵.

Sur le régime de Vichy, les ouvrages sont légions et nous avons limité notre recherche à quelques ouvrages de référence. Celui de Robert O. Paxton, *La France de Vichy, 1940-1944*, qui a bouleversé l'étude de ce régime, s'il ne comporte que peu d'éléments sur la question indochinoise, a constitué néanmoins un support indispensable à la compréhension des ressorts du pouvoir vichyssois⁸⁶. Un autre livre du même auteur sur l'armée de Vichy a été d'un moins grand secours, peu de choses portant sur l'Indochine⁸⁷. *L'Histoire diplomatique de Vichy* de Pierre Queuille est également un ouvrage de référence très utile⁸⁸. Plus spécifique car portant sur l'empire colonial sous Vichy, un ouvrage collectif dirigé par Jacques Cantier et Eric Jennings apporte un éclairage précieux pour comprendre la question coloniale à

⁸²*Viêt-nam, 1920-1945. Révolution et contre-révolution sous la domination coloniale*, Nautilus, 2000.

⁸³*Dai Viêt, indépendance et révolution au Viêt-Nam. L'échec de la troisième voie (1938-1955)*, Les Indes Savantes, 2012.

⁸⁴*L'Asie orientale du milieu du XIX^e siècle à nos jours*, Armand Colin, 1993.

⁸⁵*Vichy face à Chiang Kai-Shek*, L'Harmattan, 1995.

⁸⁶Éditions du Seuil, 1997.

⁸⁷*L'Armée de Vichy. Le corps des officiers français, 1940-1944*, Taillandier, 2004. Il s'agit essentiellement de la thèse de doctorat de Robert O. Paxton.

⁸⁸Albatros, 1976.

l'époque du régime de Vichy⁸⁹. Enfin, la biographie de Georges Catroux par Henri Lerner nous a été très utile pour comprendre le rôle d'un personnage cardinal de la période qui constitue le cadre du début de notre étude⁹⁰.

Problématique centrale de cette thèse, la question du processus de décision a été analysée à la lumière d'un certain nombre d'ouvrage de référence. Le premier est le « classique » de Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle : *Introduction à l'histoire des relations internationales*⁹¹. Du même Jean-Baptiste Duroselle, les deux ouvrages suivants constituent des référence indispensables : *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945*⁹², et *Politique étrangère de la France. L'abîme, 1939-1944*⁹³. Dans la même filiation, le manuel de René Girault et Robert Frank intitulé *Turbulente Europe et nouveaux mondes, 1914-1941* a été utile pour contextualiser ce travail⁹⁴. L'ouvrage collectif de René Rémond sur l'histoire politique apporte des éclairages utiles sur des questions de méthode⁹⁵.

L'histoire de la Seconde Guerre mondiale au Japon est très peu étudiée en France⁹⁶. L'ouvrage de Michel Vié, *Le Japon et le monde au XX^e siècle*, est resté longtemps esseulé⁹⁷. Un ouvrage récent de Michael Lucken contribue à répondre à cette lacune⁹⁸. Il faut toutefois ajouter à cette très courte liste l'ouvrage de grande qualité traduit en français d'un journaliste américain, Edward Behr, portant sur

⁸⁹L'*Empire colonial sous Vichy*, Odile Jacob, 2004.

⁹⁰*Catroux*, Albin-Michel, 1990.

⁹¹Armand Colin, 1991.

⁹²Armand Colin, 2001.

⁹³Éditions du Seuil, 1982.

⁹⁴Masson, 1988.

⁹⁵René Rémond (sous la dir.), *Pour une histoire politique*, *op.cit.*

⁹⁶En japonais, cf. Franck Michelin, « Furansu ni okeru Nihon Kingendaishi kenkyû no Dôkô » フランスにおける日本近現代史研究の動向 (L'évolution en France de la recherche en histoire du Japon contemporain), in *Rekishi to shite no Nihonkoku Kempô. Nempô Nihon Gendaishi 歴史としての日本国憲法。年報日本現代史* (La Constitution du Japon dans l'histoire. Annales d'histoire du Japon contemporain), n° 11, mai 2006, p. 243-261.

⁹⁷Masson, 1995.

⁹⁸*Les Japonais et la guerre : 1937-1952*, Fayard, 2013.

l'empereur Hirohito⁹⁹. Sur un autre sujet, le livre récent de Jean Lopez, *Lasha Otkhmezuri sur Joukov* apporte des éléments particulièrement utiles sur la bataille de Nomonhan et les relations nippo-soviétiques en Extrême-Orient¹⁰⁰.

Pour finir avec l'historiographie de cette question en France, nous ne pouvons qu'être surpris par le faible nombre d'études de référence sur un épisode qui a pourtant marqué le « début de la fin » pour l'Indochine française. Trop rapidement ramené à un problème franco-français entre vichystes et gaullistes, la difficulté d'accéder aux sources japonaises a contribué à rendre la vision qu'avaient les historiens français de la politique japonaise à la fois lointaine et simpliste, le surgissement du Japon en 1940 étant souvent considéré comme un accident historique. Notre étude a pour ambition de contribuer, un tant soit peu, à combler ce vide.

Bibliographie et historiographie en langue anglaise

L'étude de la Guerre de l'Asie et du Pacifique a fait l'objet de beaucoup plus de recherches de la part des les historiens anglophones que de celle de leurs confrères francophones. Il y a à cela deux raisons principales. La première est l'importance de la Guerre du Pacifique pour ces pays. La seconde est la plus grande présence des recherches sur les questions contemporaines au sein des départements d'études japonaises des universités de ces trois pays par rapport à ce que l'on peut voir en France¹⁰¹.

⁹⁹*Hiro-Hito, l'Empereur ambigu*, Robert Laffont, 1989.

¹⁰⁰*Joukov : L'homme qui a vaincu Hitler*, Perrin, 2013, p. 179.

¹⁰¹Cela ne signifie toutefois pas que les études « sérieuses » sur l'histoire politique soient nombreuses, les problématiques « à la mode », notamment liées au courant des *cultural studies*, à celui des *postcolonial studies*, ou encore à celui des *gender studies* exerçant de plus en plus une influence déterminante au détriment des études en sciences humaines et sociales, et notamment en histoire. cf. l'ouvrage très polémique, mais passionnant, de l'historien australien Keith Windschuttle intitulé *The Killing of History: How Literary Critics and Social Theorists are Murdering Our Past*, (San Francisco : Encounter Books, 2000). Pour se faire une idée sur la faible proportion et le faible nombre des études historiques au sein des études sur l'Asie en Amérique du Nord, l'on peut se référer aux programmes des colloques annuels de l'Association for Asian Studies, la plus importante société d'études sur l'Asie en Amérique du Nord : <http://www.aasianst.org/absts/main.htm>

Les historiens anglophones conçoivent le plus souvent la question comme un prélude à l'attaque de Pearl Harbor. Par conséquent, la tentation est souvent forte chez eux de la placer au cœur d'un processus qui mènerait, en ligne directe, à la Guerre du Pacifique. L'influence du Procès de Tôkyô, et notamment de son accusation qui a retenu la période allant de 1928 à 1945 comme cadre de ses investigations, tend en effet à faire croire au caractère inéluctable de la Guerre du Pacifique, à partir du moment où le Japon aurait fait le choix de l'aventure militaire sur le continent asiatique¹⁰².

Concernant la question de l'occupation par le Japon de l'Indochine française stricto sensu, l'ouvrage le plus solide est celui dirigé par Shiraishi Masaya et Furuta Motoo intitulé *Indochina in the 1940s and the 1950s*¹⁰³. Il s'agit de traductions en anglais d'articles de spécialistes japonais — Yoshizawa Minami, Shiraishi Masaya, Tabuchi Yukichika — dont nous avons utilisé les versions en langue japonaise¹⁰⁴. La seule recherche embrassant la totalité de notre sujet et au-delà est celui de Sachiko Murakami intitulé : *Japan's thrust into French Indochina, 1940-1945*¹⁰⁵. Il s'agit d'une thèse de doctorat, soutenue en 1981. Cette étude a le mérite d'avoir été la première publiée en anglais, mais elle n'est malheureusement pas d'une grande qualité, le travail sur les archives y étant tout à fait insuffisant. Deux articles de Kiyoko Kurusu Nitz, elle aussi chercheuse japonaise aux États-Unis, traitent de la question de l'occupation japonaise de l'Indochine¹⁰⁶, ainsi que de celle des relations entre le Japon et les nationalistes vietnamiens¹⁰⁷. Néanmoins, comme pour

¹⁰²Sur le Procès de Tôkyô, cf. *infra.*, p 66.

¹⁰³Ithaca, New York, Cornell University, Southeast Asia Programme, 1992.

¹⁰⁴cf. *supra.*, p 17. Les versions traduites ont le désavantage de constituer des versions raccourcies, des espèces de résumés destinées à un public anglophone qui connaît mal l'histoire du Japon.

¹⁰⁵Ann Arbor, Michigan University Microfilms International, 1987.

¹⁰⁶"Japanese Military Policy towards French Indochina during the Second World War : The Road to the Meigo Sakusen (9 March 1945)" in *Journal of Southeast Asian Studies*, 14, n° 2, septembre 1983, p. 328-350.

¹⁰⁷"Independence without Nationalists : the Japanese and Vietnamese Nationalism during the Japanese Period 1940-1945", in *Journal of Southeast Asian Studies*, XV-1, mars 1984, p. 108-133.

la thèse de Sachiko Murakami, ces deux études n'apportent rien de bien nouveau et ne sont pas très solides au niveau documentaire.

S'il ne traite pas de la politique japonaise en tant que tel, l'ouvrage le plus éclairant sur la question est celui de David G. Marr intitulé *Vietnam 1945. The Quest for Power*¹⁰⁸. Il montre avec une grande précision la façon dont les indépendantistes vietnamiens ont adapté leur action à la réalité de l'occupation japonaise. Il faut également signaler le chapitre qu'il a écrit dans un ouvrage dirigé par Alfred W. McCoy¹⁰⁹.

Chronologiquement, la première étude qui aborde la question vietnamienne à partir de l'occupation japonaise en 1940 est celle de Ellen J. Hammer¹¹⁰. Publiée dès 1966, c'est à dire en pleine Guerre du Vietnam, elle avait pour objectif de montrer la genèse de ce conflit entre le début de l'occupation japonaise et le retrait français. Ouvrage pionnier, il ne nous a toutefois pas été d'une grande utilité. Publié quatre années plus tard, le livre de Edward R. Drachman intitulé *United States policy toward Vietnam, 1940-1945* constitue, en revanche, une étude toujours très utile aujourd'hui pour comprendre la politique des États-Unis à l'encontre du Vietnam durant la Seconde Guerre mondiale¹¹¹.

Les autres études sont rares ou abordent la question sous un angle parcellaire. Un ouvrage de Willard H. Elsbree aborde la question du rôle du Japon dans les mouvements nationalistes asiatiques, mais sans apporter de grande précision quant à ceux qui se sont développés en Indochine française¹¹². À propos de la politique de Roosevelt vis-à-vis du Vietnam, un article de Gary R. Hess est à signaler, même s'il n'aborde que très peu notre période¹¹³. Un autre article, de John Dreifort, traite lui

¹⁰⁸Berkeley : University of California Press, 1995.

¹⁰⁹*Southeast Asia under the Japanese Occupation*, New Haven : Yale university, 1980.

¹¹⁰*The Struggle for Indochina, 1940-1955*, Stanford Univ Press, 1966.

¹¹¹Cranbury, New Jersey : Associated University Presses, 1970.

¹¹²*Japan's Role in Southeast Asian Nationalist Movements, 1940 to 1945*, New York : Russel and Russel, 1970.

¹¹³"Franklin Roosevelt and Indochina", in *The Journal of American History*, septembre 1972, p.

directement de la réponse de la France face à l'intrusion japonaise en Indochine : sans apporter d'élément nouveau, il constitue une synthèse solide¹¹⁴. Deux ouvrages importants en langue anglaise traitent de questions en relation avec celle de l'occupation de l'Indochine par le Japon. Le premier est celui de Tran My Van sur Cuong Dê¹¹⁵. Le second est celui d'Edward Bruce Reynolds sur la Thaïlande et le Japon¹¹⁶.

Si la question du Japon et de l'Indochine française n'a été abordée que marginalement par les historiens anglophones, tel n'est pas le cas de la Guerre du Pacifique et du processus qui y a conduit. Un certain nombre d'ouvrages qui apportent des éléments sur la question de l'Indochine et du Japon, éclairent le processus qui a mené à l'éclatement de la Guerre du Pacifique ont été très utiles. Le premier d'entre eux est la traduction en anglais du « classique » de l'historien japonais Ienaga Saburô 家永三郎, *Taiheiyô Sensô* 太平洋戦争 (La guerre du Pacifique)¹¹⁷. Il est à noter que cet ouvrage prend pour cadre, non seulement la Guerre du Pacifique stricto sensu, mais également toute la période allant de 1931 — date de l'incident de Mandchourie — à 1945, soit la totalité de ce que l'on nomme généralement aujourd'hui la « Guerre de quinze ans »¹¹⁸. Cette étude, non traduite en français, a constitué la première synthèse solide cherchant à décrire le processus qui a mené à la Guerre du Pacifique et à la défaite japonaise, ainsi qu'une analyse de la culture militaire japonaise. Un autre historien japonais, Iriye Akira, a écrit un

353-368.

¹¹⁴"Japan's Advance into Indochina 1940 : The French Response" in *Journal of Southeast Asian Studies*, 13, septembre 1982, p. 279-295.

¹¹⁵*A Vietnamese Royal Exile in Japan: Prince Cuong Dê (1882-1951)*, Londres : Routledge, 2003. Il constitue un complément utile à l'ouvrage en langue japonaise de Mori Tatsuya, cf. *supra*, p. 39.

¹¹⁶*Thailand and Japan's southern advance, 1940-1945*, Basingstoke, Hampshire : Macmillan, 1994.

¹¹⁷Pour l'édition japonaise, Iwanami Shoten, première édition en 1968, dernière en 1982. Pour l'édition en anglais, *The Pacific War, 1931-1945*, New York : Pantheon Books, 1978.

¹¹⁸Sur ce concept, cf. *supra.*, p. 27.

ouvrage de référence qui, à la différence de celui d'Ienaga saburô, n'est pas une traduction, mais un livre écrit directement en anglais¹¹⁹.

Nous avons eu recours à deux travaux de synthèses sur la Guerre du Pacifique : celui de Ronald H. Spector¹²⁰, et celui plus récent de Harry A. Gailey¹²¹. Autre ouvrage de référence sur les relations américano-japonaise et Pearl Harbor, l'ouvrage collectif dirigé par Hilary Conroy et Harry Wray est à mentionner, puisqu'il fait appel à des auteurs japonais, britanniques et américains spécialistes de la question¹²². Un autre ouvrage collectif utile est celui sur l'expansion vers le sud du Japon qu'a dirigé James William Morley¹²³. Le troisième et dernier ouvrage collectif utilisé, qui traite des relations américano-japonaises et du processus qui conduit à Pearl Harbor, est celui de Dorothy Borg et Okamoto Shumpei¹²⁴. L'ouvrage de Joyce Lebra sur l'empire japonais pendant la guerre est à mentionner¹²⁵.

Les synthèses de Christopher Thorne¹²⁶ et de H. P. Willmott¹²⁷ sur le conflit sont utiles. Un article écrit par deux historiens japonais, Hatano Sumio et Asada Sadao, intitulé "The Japanese Decision to Move South (1939-41)", constitue également une présentation très utile de l'expansion vers le sud comme cause de la Guerre du

¹¹⁹*The Origins of the Second World War in Asia and the Pacific*, New York : Longman, 1987.

¹²⁰*Eagle Against the Sun: The American War with Japan*, New York : Free Press and Macmillan, 1984 ; traduit en français sous le titre *La Guerre du Pacifique*, Albin Michel, 1987.

¹²¹*War in the Pacific: From Pearl Harbor to Tokyo Bay*, New York : Presidio Press, 1996.

¹²²*Pearl Harbor Reexamined. Prologue to the Pacific War*, Honolulu : University of Hawaii Press; 1990. Parmi les contributeurs, il faut citer, entre autres, Iriye Akira, Hosoya Chihiro, Hata Ikuhiko; Michael Barnhart; Johnathan G. Utley, Norman A. Graebner ou encore Gary Dean Best.

¹²³*The fateful choice. Japan's advance in South-East Asia, 1939-1941*, New York : Columbia University Press, 1980.

¹²⁴*Pearl Harbor as history : Japanese-American relations, 1931-1941*, New York : Columbia University Press, 1973.

¹²⁵*Japan's Great East-Asia Co-prosperity Sphere in World War II*, Kuala Lumpur : Oxford University Press, 1975.

¹²⁶*Allies of a Kind: The United States, Britain and the War Against Japan, 1941-1945*, Londres : Hamilton, 1978.

¹²⁷*Empires in the Balance: Japanese and Allied Pacific Strategies to April 1942*, Annapolis : Md. : Naval Institute Press, 1982.

Pacifique¹²⁸. Sur les relations nippo-britanniques, le livre d'Antony Best est incontournable¹²⁹. L'ouvrage classique de Herbert Feis sur Pearl Harbor doit bénéficier d'un traitement spécial, étant l'œuvre d'une personne qui est à la fois historien et acteur des événements¹³⁰. Le livre de William L. Langer et S. Everett Gleason, qui porte sur la politique d'embargo américaine contre le Japon, a été utilisé, bien qu'ancien et faiblement documenté¹³¹.

Sur les relations germano-japonaises, sujet peu étudié bien que fondamental pour comprendre l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, trois ouvrages ont été utilisés. Le plus ancien est une étude d'histoire diplomatique de Johanna Menzel Meskill publiée pour la première fois en 1966 et réédité en 2012¹³². Le plus précieux a été *Japan and Germany in the Modern World* de Bernd Martin¹³³. Enfin, le troisième et dernier est une étude collective dirigée par Christian W. Spang et Rolf-Harald Wippich¹³⁴. Notre faible connaissance de la langue allemande nous a sans doute empêché d'accéder à d'autres travaux de grande qualité. Concernant les relations nippo-soviétiques, l'ouvrage récent de Stuart Douglas Goldman sur la bataille de Nomonhan constitue une étude d'une très grande qualité qui vient combler un

¹²⁸in Robert Boyce & Esmond Robertson (ed. by), *Paths to War. New Essays on the Origins of the Second World War*, New York : St. Martin's Press, 1989, p. 383-407.

¹²⁹*Britain, Japan and Pearl Harbor: Avoiding War in East Asia, 1936-41*, Londres : Routledge Kegan & Paul, 1995.

¹³⁰*Road to Pearl Harbor. The Coming of the War Between the United States and Japan*, Princeton : Princeton University Press, 1950.

¹³¹*The undeclared war, 1940-1941*, New York : Published for the Council on Foreign Relations by Harper, 1953.

¹³²*Nazi Germany and Imperial Japan: The Hollow Diplomatic Alliance*, Chicago : Aldine Transaction, 2012.

¹³³New York : Berghahn Books, 2006.

¹³⁴*Japanese-German Relations, 1895-1945: War, Diplomacy and Public Opinion*, Londres : Routledge, 2008.

manque historiographique¹³⁵. Sur le pacte de neutralité nippo-soviétique, la référence est celle de l'ouvrage traduit en anglais de Boris Slavinsky¹³⁶.

Sur la diplomatie de Matsuoka Yôsuke, l'ouvrage de David J. Lu a été particulièrement utile¹³⁷. Sur les causes économiques de l'éclatement de la Guerre du Pacifique, l'ouvrage Jonathan G. Utley¹³⁸ et, surtout, celui de Michael A. Barnhart¹³⁹ — plus solide car recourant aux archives japonaises —, sont indispensables. Sur l'empire colonial japonais, la politique du Japon en Chine et l'expansion vers le sud, les trois ouvrages collectifs publiés par l'équipe constituée autour de Peter Duus, Ramon H. Myers et Mark R. Peattie sont précieux, même si leur approche trop résolument thématique empêche de bien comprendre le déroulement chronologique de cette histoire¹⁴⁰.

Sur l'armée japonaise, le meilleur ouvrage reste sans doute le livre que l'historien israélien Ben-Ami Shillony a tiré de sa thèse et qui porte sur la révolte des jeunes officiers du 2 février 1936¹⁴¹. L'ouvrage de David C. Evans et Mark R. Peattie sur la

¹³⁵Nomonhan, 1939: The Red Army's Victory that Shaped World War II, Annapolis : Naval Institute Press, 2012. À noter qu'il a été traduit et publié au Japon seulement un an après sa parution aux États-Unis sous le titre *Nomonhan sen kyû hyaku sanjûkyû nen : Dainiji Sekai Taisen no shirazaru shiten* ノモンハン 1939—第二次世界大戦の知られざる始点— (Nomonhan 1939 : le point de départ méconnu de la Seconde Guerre mondiale), Misuzu Shobô, 2013.

¹³⁶*The Japanese-Soviet neutrality pact: a diplomatic history, 1941-1945*, New York : RoutledgeCurzon, 2004. Pour l'édition en langue japonaise, cf. *supra.*, p. 41.

¹³⁷*Agony of Choice. Matsuoka Yôsuke in the Rise and Fall of the Japanese Empire, 1880-1946*, Oxford : Lexington Books, 2002.

¹³⁸*Going To War With Japan, 1937-1941*, Knoxville : University of Tennessee Press, 1985.

¹³⁹*Japan prepares for total war : the search for economic security, 1919-41*, Ithaca : Cornell University Press, 1987.

¹⁴⁰Sur l'empire colonial japonais : Ramon H. Myers and Mark R. Peattie (ed.), *The Japanese colonial empire, 1895-1945*, Princeton : Princeton University Press, 1987. Sur l'empire japonais en Chine : Peter Duus, Ramon H. Myers and Mark R. Peattie (ed.), *The Japanese Informal Empire in China, 1895-1937*, Princeton : Princeton University Press, 1989. Sur l'empire japonais pendant la Guerre de l'Asie et du Pacifique : Peter Duus (ed.), *The Japanese wartime empire, 1931-1945*, Princeton : Princeton University Press, 1996.

¹⁴¹*Revolt in Japan. The young officers and the February 26, 1936 incident*, Princeton : Princeton University Press, 1973.

Marine japonaise est, quant à lui, l'un des rares travaux abordant dans le détail l'armée japonaise¹⁴².

Sur la politique du régime de Vichy vis-à-vis de l'Indochine française, deux ouvrages ont été utilisés. Le premier est une recherche de John Dreifort¹⁴³. Plus important est celui de Eric Thomas Jennings sur la politique menée par le régime de Vichy dans l'empire colonial français¹⁴⁴. Sur les mouvements indépendantistes vietnamiens, un livre de William J. Duiker a été précieux quant à la question de ces mouvements lors de l'entrée en Indochine des forces japonaises¹⁴⁵.

Sur la question de l'Empereur, le premier livre de l'historien allemand Peter Wetzler, constitue la première tentative de synthèse sur l'empereur Hirohito¹⁴⁶. Il n'est pourtant pas très convaincant, ne comportant ni grand intérêt documentaire ni analyse pertinente. Il a toutefois été mis en exergue par l'historien japonais conservateur Hata Ikuhiko contre celui de Herbert P. Bix, beaucoup plus solide et convaincant, mais qui n'hésite pas à présenter une interprétation sans concession vis-à-vis du rôle de l'Empereur pendant la guerre¹⁴⁷.

Il est difficile de résumer en quelques mots la nature de la bibliographie en langue anglaise relative à notre sujet d'étude. Abondante dès qu'elle touche à la question des causes de la Guerre du Pacifique, elle n'accorde qu'une importance secondaire au problème de l'Indochine. En outre, si le nombre des ouvrages écrits dans cette langue sur le Japon et la Guerre du Pacifique dépasse largement celui des ouvrages comparables en langue française, les études menées grâce à des sources primaires

¹⁴²*Kaigun: Strategy, Tactics, and Technology in the Imperial Japanese Navy 1887-1941*, Barnsley (South Yorkshire) : Seaforth Publishing, 2012.

¹⁴³*Myopic Grandeur : The Ambivalence of French Foreign Policy toward the Far East, 1919-1945*, Kent : The Kent State University Press, 1991.

¹⁴⁴*Vichy in the Tropics: Petain's National Revolution in Madagascar, Guadeloupe, and Indochina, 1940-1944*, Stanford : Stanford Univ Press, 2002.

¹⁴⁵*The Rise of Nationalism in Vietnam, 1900-1941*, Ithaca : Cornell University Press, 1976.

¹⁴⁶*Hirohito and war, imperial tradition and military decision in prewar Japan*, Honolulu : University of Hawai'i Press, 1998.

¹⁴⁷*Hirohito and war, imperial tradition and military decision in prewar Japan*, New York : HarperCollins Publishers, 2000.

en langue japonaise sont relativement rares. Si la bibliographie en langue anglaise aura été utile à notre recherche, elle n'aura pu prendre qu'une place très secondaire par rapport aux ouvrages en langue japonaise.

Les sources de cette recherche

Notre travail portant avant tout sur la politique étrangère du Japon à la veille de la Guerre du Pacifique, ainsi que sur le processus de décision qui l'a déterminée, nous avons essentiellement eu recours à des sources primaires en langue japonaise. Il était, bien entendu, nécessaire de lire également les archives françaises. Mais ces dernières ont avant tout été utilisées comme contre-point, pour vérifier des informations ou prendre en compte le point de vue des autorités françaises, tant à Vichy qu'à Hanoï. Nous avons eu abondamment recours aux archives japonaises, chose qui, à notre connaissance, n'avait jamais été faite de façon systématique en France pour cette question de l'occupation. Des sources en langue anglaise, notamment américaines, ont également été utilisées.

La liste complète figurant en annexes, le but de cette section ne consiste pas en une énumération des sources, mais en une présentation critique du matériel documentaire qui constitue la matière même de cette recherche. Nous avons eu recours à quatre catégories principales d'archives :

1. des archives militaires
2. des archives diplomatiques
3. des journaux, mémoires et autres documents.

Concernant les sources d'origine française, une recherche a été effectuée dans quatre centres d'archives. Le plus important pour cette étude est celui des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères, à La Courneuve. Le fond relatif à l'Indochine et au Japon y est relativement important¹⁴⁸. Vient ensuite celui des Archives nationales d'outre-mer (ANOM) du ministère de la Culture, à Aix-en-

¹⁴⁸Il s'agit de la série « Guerre 1939-1945 - Vichy », sous-série « E-Asie ».

Provence — qui regroupent les archives de l'ancien gouvernement général de l'Indochine française¹⁴⁹. Les archives du Service historique de la défense (SHD) du ministère de la Défense, à Vincennes sont d'une richesse moindre pour ce travail¹⁵⁰. Enfin, une recherche a été effectuée également au Centre des archives économiques et financières (CAEF) du ministère de l'Économie et des Finances.

La plupart des archives militaires japonaises disponibles à la consultation concernant notre sujet ont été publiées. Une grande partie des archives a néanmoins été brûlée durant la seconde quinzaine du mois d'août 1945, c'est à dire entre l'acceptation par le Japon des termes de la Déclaration de Potsdam — c'est à dire des conditions soumises par les alliés au Japon pour se rendre — et l'arrivée des premières troupes d'occupation alliées sur le sol japonais¹⁵¹. Le quasi-vide législatif ne permet pas d'avoir un libre accès aux fonds d'archives, chaque ministère pouvant procéder comme il l'entend quant à la divulgation de ses archives.

Les archives militaires constituent la source la plus importante de ce travail. La raison en est double : la première est celle de l'emprise de plus en plus nette de l'armée sur la politique étrangère du Japon à l'approche de la Seconde Guerre mondiale ; la seconde est à rechercher dans le rôle-moteur qu'a joué l'Armée de Terre dans le processus qui a mené à l'occupation de l'Indochine française. Le Laboratoire d'histoire de la guerre du Centre d'études de la défense de l'Agence de

¹⁴⁹Il s'agit de la série « Indochine », sous-série « gouvernement général de l'Indochine » (GGI). Ce fonds, composé de documents épars et souvent mal classés, ne permet pas d'obtenir une vue continue d'ensemble des relations nippo-indochinoises vues d'Indochine. Il est essentiellement composé de télégrammes diplomatiques échangés, notamment, entre Hanoï, Paris et Tôkyô, de rapports de la police indochinoise (notamment de la Sûreté) et des forces armées françaises d'Indochine.

¹⁵⁰Ce fond est assez réduit en taille concernant notre thème de recherches. Il est surtout composé du fond « 10 H 78 » de l'Armée de Terre.

¹⁵¹Le 14 août 1945, le Japon accepta les termes de la déclaration de Potsdam qui lui enjoignait de se rendre sans condition. Cette déclaration fut formulée le 26 juillet 1945 par le Royaume-Uni, les États-Unis et la Chine (l'URSS ne s'y joignit que plus tard). Cf. John W. Dower, *Embracing Defeat: Japan in the wake of World War II*, New York : W. W. Norton & Company, 1999, p. 39.

la Défense¹⁵² a édité des recueils d'archives qui portent sur l'ensemble de notre période d'études et qui regroupent la majorité des archives librement consultables. Les travaux de ce laboratoire, fruit de la collaboration entre des officiers d'état-major de l'ex-armée impériale et des historiens professionnels, respectent la séparation étanche entre Armée de Terre et Marine en vigueur jusqu'à la dissolution de l'Armée impériale en 1945.

Le premier de ces recueils que nous avons utilisés porte sur les opérations menées par l'Armée de Terre japonaise pendant la Seconde Guerre sino-japonaise et a pour titre *Shina jihen*¹⁵³ *rikugun sakusen* 支那事変陸軍作戦 (Opérations de l'Armée de Terre pendant l'incident de Chine)¹⁵⁴. Le second relatif à l'Armée de Terre traite du processus qui a mené à la Guerre du Pacifique : *Daihon.ei rikugunbu, Daitôa Sensô kaisen kei.i* 大本営陸軍部 大東亜戦争開戦経緯 (Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial : récit du déclenchement de la Guerre de la Grande Asie orientale)¹⁵⁵. Le troisième volume utilisé est plus général et traite du déroulement des affaires de l'Armée de Terre jusqu'en décembre 1941, couvrant ainsi l'ensemble de notre période d'étude : *Daihon.ei rikugunbu, t. 2 : Shôwa jûroku nen made* 大本営陸軍部 〈2〉 —昭和十六年十二月まで — (Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial, t. 2 : jusqu'au mois de décembre 1941)¹⁵⁶. Ces trois volumes ont été d'une importance cruciale pour les documents que nous y avons trouvés, ainsi que pour la glose sur la guerre qui nous nous a donné des renseignements importants sur le

¹⁵²*Bôeichô, Bôei Kenshûjo, Senshishitsu* 防衛庁防衛研修所戦史室

¹⁵³*Shina jihen* : euphémisme utilisé par le Japon pour désigner la Seconde Guerre sino-japonaise (1937-45) en raison du caractère non déclaré du conflit, conçu au départ comme un simple incident, mais toutefois de plus grande ampleur que les précédents incidents qui se sont succédés entre la Chine et le Japon entre les deux guerre mondiales. Ce conflit est nommé, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, *Nichû Sensô* 日中戦争, c'est à dire « Guerre nippon-chinoise ». La Première Guerre sino-japonaise (1894-95) est elle nommée *Nisshin Sensô* 日清戦争, ce qui signifie « Guerre entre le Japon et la dynastie Qing ».

¹⁵⁴t.3 : *Shôwa jûroku nen made* 昭和十六年一二月まで (t. 3 : jusqu'au mois de décembre 1941), Asagumo Shuppansha 朝雲出版社, 1973.

¹⁵⁵t. 1, 2 et 3 publiés en 1973, chez le même éditeur. Abrégé « DHR-DK » pour les notes suivantes.

¹⁵⁶Asagumo Shuppansha, 1968. Abrégé « DHR » pour les notes suivantes.

déroulé des événements et qui, surtout, laisse transparaître l'état d'esprit des protagonistes.

La même série de recueil existe pour la Marine. Si celle-ci joue un rôle effacé en Indochine par rapport à sa rivale, son rôle n'en est pas moins important. En outre, la lecture de ces documents d'archives nous a donné des renseignements indispensables pour la compréhension du processus de décision¹⁵⁷. Si le rôle secondaire de cette arme dans le déroulement de la Seconde Guerre sino-japonaise n'a pas permis la réalisation d'un recueil sur cette question concernant la Marine, le rôle central qu'elle a joué dans l'éclatement de la Guerre du Pacifique a fait qu'un volume sur cette question lui a été consacré : *Daihon.ei kaigunbu, Daitôa Sensô kaisen kei.i* 大本営海軍部 大東亜戦争開戦経緯 (Section de la Marine de l'état-major impérial : récit du déclenchement de la Guerre de la Grande Asie orientale)¹⁵⁸. Un autre volume est relatif à la flotte combinée : *Daihon.ei kaigunbu, Sôgô Kantai, t.1 : kaisen made* 大本営海軍部・総合艦隊〈1〉—開戦まで— (Section de la Marine de l'état-major impérial, flotte combinée, t.1 : jusqu'à l'éclatement de la guerre)¹⁵⁹.

Un recueil de documents plus récents, publié en 1985, regroupe des documents sur l'administration militaire des « régions méridionales » (*Nanpô* 南方), c'est à dire de l'Asie du Sud-Est et des régions du Pacifique¹⁶⁰. Plus important pour notre recherche, le journal de travail du « 20^e groupe » de l'état-major de l'Armée de Terre¹⁶¹, également appelé « groupe de la direction de la guerre »¹⁶², constituent une source pour l'étude de la guerre de première importance. Ce document a échappé par miracle à l'autodafé des archives militaires en août 1945. Il existe en deux

¹⁵⁷ cf. *infra.*, p. 112, chap. 4.

¹⁵⁸ Asagumo Shuppansha, 1975. Abrégé « DHK-DK » pour les notes suivantes.

¹⁵⁹ *id.*

¹⁶⁰ Bôeichô, Bôei Kenkyûjo, Senshibu 防衛庁防衛研究所戦史部 (Agence de la Défense, Centre de recherches sur la défense, Département d'histoire de la guerre), *Shiryôshû : Nanpô no gunsei* 史料集南方の軍政 (Recueil de documents historiques : l'administration militaire des régions méridionales), Asagumo Shuppansha, 1985.

¹⁶¹ *dai nijû han* 第二十班

¹⁶² *sensô shidôhan* 戦争指導班

versions : la première est une version courte, résumée, écrite après la guerre par l'ex-officier de l'état-major de l'Armée de Terre Tanemura Sakô 種村佐季 à la tête de ce groupe à la veille de la défaite¹⁶³. La seconde est la version non expurgée publiée en 2008¹⁶⁴. Malgré son nom, ce groupe n'a plus d'attribution très étendue en 1940. Son travail consiste essentiellement alors à organiser les séances de la « Conférence de liaison entre l'État-Major impérial et le gouvernement »¹⁶⁵. Par conséquent, si ce journal s'avère utile, il ne donne guère de détails sur le contenu des propos tenus lors des dites conférences.

Autre document fondamental, le *Sugiyama memo* 杉山メモ (Mémoire du général Sugiyama) constitue une source importante pour l'histoire de la Guerre du Pacifique¹⁶⁶. Tout comme les deux documents précédents, il s'agit de compte-rendus établis par le Groupe de la direction de la guerre qui ont échappé par miracle à la destruction au mois d'août 1945 et qui ont été compilés après la guerre. Ils se réfèrent à la période durant laquelle le général Sugiyama Hajime 杉山元 était chef d'état-major de l'Armée de Terre, c'est à dire d'octobre 1940 à février 1944. Une autre série de recueils de documents d'archives est à mentionner : celle dirigée par Doi Akira 土井章 qui, par l'utilisation de documents de la Marine japonaise, donne

¹⁶³Tanemura Sakô, *Daihon.ei kimitsu nisshi* 大本營機密日誌 (Journal de travail de l'état-major impérial), Daiyamondosha ダイヤモンド社, 1952.

¹⁶⁴Bôei kenkyûjo toshokan shozô 防衛研究所図書館所蔵 (Document de la bibliothèque du Centre de recherches sur la défense), *Daihon.ei rikukungu sensô shidôhan, Kimitsu sensô nisshi* 大本營陸軍部戦争指導班 機密戦争日誌 (Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial, Journal secret de la guerre), Kinseisha 錦正社, 1998.

¹⁶⁵*Daihon.ei seifu renraku kaigi* 大本營政府連絡会議. Le nom de cette conférence sera abrégé ultérieurement en « Conférence de liaison ». Elle est créée en décembre 1937, en plein conflit chinois, afin de renforcer la cohérence des mesures prises par les autorités civiles — le gouvernement — et militaires — les deux états-majors, réunis en un État-Major impérial. Elle changera plusieurs fois de nom, mais cette structure continuera d'œuvrer jusqu'à la fin de la guerre, en 1945. L'adjonction de l'empereur en fait une structure de décision suprême sous le nom de Gozen Kaigi 御前会議 (« Conférence impériale). cf. Kitaoka Shin.ichi 北岡伸一, *Kanryôsei to shite no Nihon rikugun* 官僚制としての日本陸軍 (L'armée de terre japonaise en tant que système bureaucratique), Chikuma Shobô 筑摩書房, 2012, p. 45.

¹⁶⁶*Sanbô honbu hen* 参謀本部編 (édité par l'état-major de l'Armée de Terre), *Sugiyama memo* 杉山メモ (Mémoire du général Sugiyama), Hara Shobô 原書房, 1967.

des informations cruciales sur la partie économique de la politique du Japon en Indochine¹⁶⁷.

Bien entendu, outre la consultation des documents publiés, entre autres, par l'agence de la Défense, nous avons effectué une recherche directement dans les archives du Centre de recherches sur la Défense du ministère japonais de la Défense¹⁶⁸. Malheureusement, les découvertes de documents inédits ou non encore remarqués y sont notoirement rares.

Les sources d'origine diplomatique sont de moindre importance pour notre travail en raison du rôle relativement secondaire du ministère japonais des Affaires étrangères¹⁶⁹ par rapport à celui joué par les forces armées dans l'ensemble de la politique étrangère du Japon à l'approche de la Guerre du Pacifique, et en particulier concernant la politique menée à l'encontre de l'Indochine française. La diplomatie japonaise joue toutefois un rôle important à plusieurs reprises. C'est notamment le cas lors des négociations qui ont mené à l'accord franco-japonais d'août 1940¹⁷⁰, ainsi que pendant la médiation japonaise dans le conflit franco-thaïlandais¹⁷¹. Elle a également permis la mise en place sans heurt majeur¹⁷² de l'occupation de la colonie française grâce aux liens qu'elle avait conservés avec la diplomatie française.

¹⁶⁷ Doi Takao (sous la dir.) 土井章監修, *Shôwa shakai keizai shiryô shûsei. Kaigunshô shiryô* 昭和社会経済史料集成—海軍省資料— (Recueil de documents historiques sur la société et l'économie de l'ère Shôwa. Archives du Ministère de la Marine), Gannandô Shoten 巖南堂書店, t. 11-14, 1986-89.

¹⁶⁸ Bôei kenkyûjo 防衛研究所, traduit en anglais par « National Institute for Defense Studies » : http://www.nids.go.jp/military_archives/index.html. Nous avons notamment consulté la série intitulée « Histoire de la guerre : l'occupation de l'Indochine française » (*Senshi : Futsuin shinchû* 戦史—仏印進駐), ainsi que la série « Histoire de la guerre : l'Incident de Chine » (*Senshi : Shina Jihen* 戦史—支那事変).

¹⁶⁹ Portant le nom de *Gaimushô* 外務省 en langue japonaise, il est souvent nommé ainsi dans les archives françaises de l'époque.

¹⁷⁰ cf. *infra.*, p. 357.

¹⁷¹ cf. *infra.*, p. 608.

¹⁷² Hormis les incidents qui ont émaillé l'entrée des forces japonaise au Tonkin en septembre 1940 (cf. *infra.*, p. 313, chap. 7 III), le Japon a pu occuper l'ensemble de la colonie française en juillet 1941 et l'exploiter économiquement pendant la majeure partie de la Guerre du Pacifique, tout en s'épargnant une conquête et une administration directe.

Comme pour les archives du ministère de la Défense, celles du ministère des Affaires étrangères sont mises à disposition selon le bon vouloir des autorités et la plupart des documents librement consultables sont publiés. La première série de recueil d'archives est celle qui est publiée directement par le ministère intitulée *Nihon gaikô bunsho* (日本外交文書, « Documents d'histoire diplomatique »). Cette série, éditée depuis 1954 jusqu'à nos jours, présente la plupart des archives diplomatiques importantes sous la forme d'ouvrages reliés¹⁷³.

Une autre série est celle qui est publiée par le Centre de recherches sur la paix de Kajima (Kajima heiwa kenkyûjo 鹿島平和研究所), émanation du Gaimushô¹⁷⁴. L'on y trouve un grand nombre documents diplomatiques importants. Venant la compléter, il faut citer un recueil publié par le Gaimushô en 1965 sous le titre *Nihon gaikô nenpyô narabini shuyô bunsho* 日本外交年表並主要文書 (Annales d'histoires diplomatique japonaise et documents importants)¹⁷⁵.

La série de recueil d'archives publiée par l'éditeur Misuzu Shobô みすず書房 sous le titre générique *Gendaishi shiryô* 現代史資料, c'est à dire « Documents d'histoire contemporaine » est, depuis 1962, une source de documentation précieuse pour les historiens¹⁷⁶. Le tome 10, qui porte sur la Guerre sino-japonaise et les problèmes qui lui sont liés¹⁷⁷, ainsi que le tome 43 celui qui porte sur l'économie de guerre¹⁷⁸ ont été

¹⁷³Gaimushô hensan 外務省編纂 (Édition du ministère japonais des Affaires étrangères), *Nihon gaikô bunsho : Dainiji Ôshû Taisen to Nihon* 日本外交文書一第二次欧州大戦と日本一 (Documents d'histoire diplomatique du Japon : la Seconde Grande Guerre européenne), Gaimushô 外務省, 2012 ; *Nihon gaikô bunsho : Taiheiyô Sensô* 日本外交文書一太平洋戦争一 (Documents d'histoire diplomatique : la Guerre du Pacifique), t. 1-3, Gaimushô, 2010.

¹⁷⁴*Nihon gaikôshi* 日本外交史 (Histoire diplomatique du Japon), t. 22 et 24, Heiwa Kenkyûjo Shuppansha 鹿島研究所出版社, 1971. Abrégé en « KHK ».

¹⁷⁵*Nihon Gaimushô hen* 外務省編 (Ministère des Affaires étrangères japonais (sous la dir.)), *Nihon gaikô nenpyô narabini shuyô bunsho* 日本外交年表並主要文書 (Annales d'histoires diplomatique japonaise et de ses documents importants), t. 2, Gaimushô Zôhan 外務省蔵版, 1965. Abrégé en « NGN ».

¹⁷⁶*Gendaishi shiryô* 現代史資料 (Documents d'histoire contemporaine), みすず書房 (abrégé pour la suite de la thèse en « GSS »).

¹⁷⁷t. 10 : Tsunoda Jun 角田順 (sous la dir.), *Nichû sensô (3)* 日中戦争 (三) (La Seconde Guerre sino-japonaise (3)), Misuzu Shobô みすず書房, 1964.

¹⁷⁸t. 43 : Nakamura Takafusa 中村隆英 (sous la dir.), « Kokka sôdôin (1) » 国家総動員

les plus utilisés. La série d'ouvrage *Taiheiyô Sensô he no michi* 太平洋戦争への道 (Le chemin vers la Guerre du Pacifique) publiée dans les années 1960 par les éditions du journal *Asahi*¹⁷⁹, source de connaissance importante pour ce conflit, comporte un volume de documents tout à fait utile¹⁸⁰.

Outre la consultation des documents diplomatiques publiés, entre autres, sous l'égide du ministère japonais des Affaires étrangères, nous avons effectué une recherche directement dans les archives du Centre des Archives diplomatiques de ce ministère¹⁸¹. Malheureusement, plus encore que pour les archives militaires, les découvertes de documents inédits ou non encore remarqués y sont notoirement rares.

En dehors des recueils d'archives, émanant des autorités japonaises, les archives individuelles, et notamment les journaux et mémoires des militaires, diplomates et des autres acteurs constituent une source particulièrement importante, notamment en raison de la destruction de la plus grande partie des archives en août 1945. Ces documents sont surtout primordiaux pour comprendre le rôle joué par la diplomatie japonaise, le ministère japonais des Affaires étrangères ayant moins fait d'efforts pour ouvrir ses archives que l'agence de la Défense. Ces documents auront tenu une place primordiale, tant du côté français que, surtout, du côté japonais. Bien entendu, dans le contexte des procès pour crimes de guerre de l'après guerre, il aura fallu être extrêmement prudent et croiser ces sources avec des documents plus neutres. En effet, certains responsables politiques ou militaires ont pu écrire leurs mémoires après-guerre afin, notamment, de se disculper de crimes de guerre,

(一) (Mobilisation générale pour l'État (1)), 1970.

¹⁷⁹ *Asahi Shinbunsha* 朝日新聞社

¹⁸⁰ *Nihon kokusai seiji gakkai* 日本国際政治学会 (Société japonaise d'étude de la politique internationale), *Taiheiyô sensô he no michi* 太平洋戦争への道 (Le chemin vers la Guerre du Pacifique), *Asahi Shinbunsha* 朝日新聞社, 1963. Abrégé en « TSM » pour la suite de la thèse.

¹⁸¹ *Gaikô shiryôkan* 外交史料館 : <http://www.mofa.go.jp/mofaj/annai/honsho/shiryô/>. Nous avons notamment consulté la série A : « Politique, diplomatie » (*ei mon* : *Seiji, gaikô* A門 : 政治、外交), sous-série 1 : « Diplomatie impériale » (*ichi rui* : *Teikoku gaikô* 1類 : 帝国外交), section 1 : « Envers la Chine » (*ichi kô* : *Tai-Shinakoku* 1項 : 对支那国) et section 3 : « Envers différents pays étrangers » (*san kô* : *Tai-shogaikoku* 3項 : 对諸外国).

de protéger d'anciens collègues ou de protéger l'honneur de leur arme ou de leur unité. C'est notamment le cas de Satô Kenryô 佐藤賢了, l'un des principaux protagonistes des négociations franco-japonaises en Indochine durant l'été 1940 et qui sera inculpé au Procès de Tôkyô¹⁸².

Nous avons utilisé les mémoires écrites par trois diplomates américains : Joseph C. Grew, Robert Murphy et Cordell Hull. Le premier, ambassadeur des États-Unis au Japon de 1931 à 1941, a publié, en 1944, un livre de souvenirs intitulé *Ten years in Japan*¹⁸³. Le second, ambassadeur du même pays à Vichy, a laissé des mémoires, mais qui ont été d'une utilité réduite pour notre travail¹⁸⁴. Le troisième et dernier dirige la diplomatie américaine en tant que Secrétaire d'État (*Secretary of State*) de 1933 à 1944 et a laissé des mémoires qui constituent un document majeur pour l'histoire du processus qui a mené à Pearl Harbor¹⁸⁵.

Nous avons utilisé un plus grand nombre de mémoires écrites par les acteurs français. Premier acteur pour les premières et deuxièmes parties de notre thèse, celles du général Georges Catroux, gouverneur général de la Fédération indochinoise de juillet 1939 à juillet 1940, date à laquelle il ira rejoindre le général De Gaulle à Londres¹⁸⁶. Ses mémoires fournissent des informations précieuses, mais

¹⁸²Il faut toutefois préciser que sa présence dans le box des accusés lors de ce procès n'a rien eu à voir avec l'Indochine française, mais avec le rôle qu'il a tenu au sein du ministère de l'Armée de Terre en tant que chef du bureau des affaires militaires (*gunmukyokuchô* 軍務局長). cf. Tôkyô Saiban handobukku henshû iinkai 東京裁判ハンドブック編集委員会 (Comité éditorial du Précis sur le Procès de Tôkyô), *Tôkyô Saiban handobukku* 東京裁判ハンドブック (Précis sur le Procès de Tôkyô), Aoki Shoten 青木書店, 1995, p. 215, 217.

¹⁸³London : Hammond, Hammond and Cie Ltd., 1941. Réputé fin observateur de la politique japonaise, il a été considéré comme le chef de file des spécialistes du Japon au Département d'État, groupe qui a perdu sa lutte d'influence contre celui des spécialistes de la Chine, partisans d'une politique de réforme drastique au Japon, alors que Grew était en faveur d'une purge des militaires et d'une réinstallation au pouvoir de l'ancienne élite civile. Grew a également publié, à son retour au Japon, en 1942, un ouvrage pour mettre en garde son pays contre le Japon : *Report from Tôkyô: A Message to the American People*, New York : Simon and Schuster, 1942.

¹⁸⁴*Diplomat Among Warriors*, New York : Doubleday, 1964.

¹⁸⁵*The Memoirs of Cordell Hull*, 2 vol., New York : Macmillan, 1948.

¹⁸⁶cf. *infra.*, p. 294.

succinctes¹⁸⁷. Son successeur, qui gouvernera la colonie durant toute la période de l'occupation japonaise, l'amiral Jean Decoux, a laissé deux ouvrages de mémoires qui sont à utiliser avec prudence car leur but d'autojustification, alors que leur auteur avait été traduit devant la Haute Cour de justice à la Libération, est évident¹⁸⁸. Plusieurs responsables militaires et civils français en poste au moment de ces événements ont laissé des mémoires : Claude de Boisanger, conseiller diplomatique de l'amiral Decoux à partir de novembre 1941¹⁸⁹ ; Georges Gautier, secrétaire général du gouvernement général de l'Indochine de 1940 à 1945¹⁹⁰ ; le général Gabriel Sabattier, commandant de plusieurs unités à partir de 1941¹⁹¹ ; le général Eugène Mordant, commandant des forces terrestres en Indochine à partir de 1941¹⁹².

Nous avons également utilisé les mémoires écrites par les principaux protagonistes à Vichy de l'affaire de l'occupation du nord de l'Indochine en 1940 : Paul Baudouin, ministre des Affaires étrangères de juin à octobre 1940¹⁹³ ; le général Maxime Weygand, ministre de la Guerre de juin à septembre 1940¹⁹⁴ ; Henry Lémery, ministre des Colonies de juillet à septembre 1940¹⁹⁵ ; François Charles-Roux, secrétaire général du Quai d'Orsay à partir de mai 1940¹⁹⁶ ; et enfin le diplomate Jean Chauvel¹⁹⁷. Enfin, nous avons également eu recours aux mémoires

¹⁸⁷ *Deux actes du drame indochinois : Hanoï, juin 1940 ; Dien Bien Phu, mars-mai 1954*, Paris : Plon, 1959.

¹⁸⁸ *À la barre de l'Indochine. Histoire de mon Gouvernement Général (1940-1945)*, Paris : Plon, 1949 ; *Adieu Marine*, Paris : Plon, 1957.

¹⁸⁹ Claude de Boisanger, *On pouvait éviter la guerre d'Indochine. Souvenirs, 1941-1945*, Maisonneuve, 1977.

¹⁹⁰ Georges Gautier, *9 mars 1945, Hanoï au soleil de sang : la fin de l'Indochine française*, Société de Production Littéraire, 1977.

¹⁹¹ Gabriel Sabattier, *Le destin de l'Indochine. Souvenirs et documents, 1941-1945*, Plon, 1952.

¹⁹² Mordant (Général), *Au service de la France en Indochine (1941-1945)*, Saïgon : Imprimerie française d'Outre-mer, 1950.

¹⁹³ *Neuf mois au gouvernement (Avril-décembre 1940)*, Paris : La Table Ronde, 1948.

¹⁹⁴ *Rappelé au service*, Paris : Flammarion, 1950.

¹⁹⁵ *D'une république à l'autre : souvenirs de la mêlée politique, 1894-1944*, Paris : La Table Ronde, 1964.

¹⁹⁶ *Cinq mois tragiques aux Affaires étrangères (21 mai-1^{er} novembre 1940)*, Paris : Plon, 1949.

¹⁹⁷ *Commentaire*, t. I : *De Vienne à Alger (1938-1944)*, Paris : Fayard, 1971.

du général De Gaulle, même si la question de l'Indochine n'y occupe qu'une place infime¹⁹⁸. Ces mémoires sont parfois approximatives (Charles-Roux), ou partisans (Baudouin), mais constituent des outils précieux afin de comprendre la façon dont la France a perçu le danger japonais, notamment pendant l'été 1940.

Si ces documents personnels constituent un appoint pour comprendre les politiques américaine ou française, ils sont absolument indispensables pour ce qui est de la politique japonaise, tant du point de vue militaire que civil. En effet, le manque d'archives est criant, tant en raison de la destruction de la plus grande partie d'entre elles en août 1945, que de celui du quasi-vide juridique quant à l'ouverture des archives publiques¹⁹⁹. Si leur maniement est difficile en raison de leur rôle fréquent d'autojustification, notamment en relation avec le Procès de Tôkyô²⁰⁰ et celui des criminels des catégories B et C²⁰¹, leur confrontation avec les archives publiques, ainsi qu'entre eux, permet toutefois d'en tirer des éléments tout à fait précieux, tout en évitant les écueils les plus dangereux.

Parmi les responsables militaires les plus importants, la plupart ont laissé des mémoires. Nous ne nous attarderons pas ici à présenter ces personnages dans le

¹⁹⁸ *Mémoires de guerre. L'appel : 1940-1942*, Paris : Plon, 1954.

¹⁹⁹ cf. *supra.*, p. 57.

²⁰⁰ Pour une présentation synthétique du Procès de Tôkyô, voir Franck Michelin, « Le procès des criminels de guerre japonais », in *L'Histoire*, n° 271, décembre 2002, p. 54-62. Le meilleur spécialiste de la question est l'historien japonais Awaya Kentarô 粟屋憲太郎 : voir, notamment, *Tôkyô-saiban ron 東京裁判論* (Un essai sur le Procès de Tôkyô), Ôtsuki Shoten 大月書店, 1994 ; ou encore *Tôkyô Saiban he no michi 東京裁判への道* (En route vers le Procès de Tôkyô), Kôdansha 講談社, 2006. En anglais, on pourra se référer à deux ouvrages qui constituent des classiques de la question : Arnold C. Brackman, *The other Nuremberg, the untold story of the Tôkyô war crimes trial*, New York, William Morrow and CIE, 1987 ; Richard H. Minear, *Victor's justice: the Tôkyô war crimes trial*, Princeton, Princeton University Press, 1971. En français : Annette Wieviorka (sous la dir.), *Les procès de Nuremberg et de Tôkyô*, Bruxelles, Complexe, 1996 (Awaya Kentarô y a écrit un chapitre).

²⁰¹ Alors que la catégorie A est celle des criminels ayant des responsabilités centrales dans les événements allant de 1928 à 1945 — c'est à dire surtout des accusés pour « crimes contre la paix » —, celle des catégories B et C regroupe les criminels ayant des responsabilités locales, c'est à dire les personnes inculpées de crimes de guerre « conventionnels » et de crimes contre l'humanité (distinguer ces deux catégories ayant été difficile dans le cas du Japon, à la différence de l'Allemagne, elles ont été assimilées). Les procès pour crimes des catégories B et C ont eu lieu, au Japon, à Yokohama, ainsi que dans la plupart des régions occupées par l'armée japonaise : Chine, Philippines, Malaisie, Indochine française etc. cf. Franck Michelin, *ibid.*, p. 57.

détail, puisque nous les retrouverons plus tard. Concernant les autorités centrales de l'Armée de Terre, celles du général Sawada Shigeru 沢田茂, chef d'état-major adjoint de l'Armée de Terre de 1939 à 1940, constituent un document d'une importance primordiale²⁰². Le journal de Hata Shunroku 畑俊六, ministre de l'Armée de Terre de 1939 à 1940, est un document d'autant plus important qu'il ne s'agit pas de souvenir écrits après-guerre, mais d'un document authentique²⁰³.

Autre acteur important, plus directement impliqué dans le dossier indochinois, le général Tsuchihashi Yûitsu 土橋勇逸, chef d'état-major de la 21^e armée²⁰⁴ d'août à décembre 1939, puis à la tête du deuxième bureau (celui du renseignement) de l'état-major de l'Armée de Terre, est l'un des artisans du début du processus d'intrusion du Japon en Indochine à compter de l'année 1939²⁰⁵. Il a laissé des mémoires qui ont apporté des informations précieuses²⁰⁶.

Autre personnage ayant joué un rôle central dans les événements qui nous intéressent, le colonel Satô Kenryô a lui aussi laissé des mémoires qui sont indispensables pour comprendre le jeu des armées locales japonaises et, notamment, le processus qui a mené à l'incident de Lang Son²⁰⁷. Un autre militaire de haut rang ayant eu des responsabilités importantes dans ce dernier incident — puisqu'il était à la tête de la 5^e division qui pénétra en Indochine en septembre 1940 —, le général Nakamura Aketo 中村明人, a laissé des mémoires d'autant plus

²⁰² *Sanbô jichô Sawada Shigeru kaisôroku* 参謀次長沢田茂回想録 (Mémoires de Sawada Shigeru, chef adjoint de l'état-major de l'Armée de Terre), Fuyô Shobô 芙蓉書房, 1982.

²⁰³ Hata Shunroku 畑俊六 (édition et commentaires : Itô Takashi 伊藤隆 et Terunuma Yasutaka 照沼康孝), *Rikugun : Hata Shunroku nisshi* 陸軍 : 畑俊六日誌 (Armée de Terre : le journal de Hata Shunroku), Misuzu Shobô, 1982.

²⁰⁴ *dai nijûichi gun* 第二十一軍

²⁰⁵ cf. *infra.*, p. 195.

²⁰⁶ *Gunpuku seikatsu yonjû-nen no omoide* 軍服生活四十年の想出 (Souvenirs de quarante années passées sous l'uniforme), Keisô Shobô 勁草書房, 1983. Il est à noter que Tsuchihashi a joué un rôle central dans l'histoire des relations nippon-indochinoises puisqu'il a été, en tant que commandant des forces japonaises stationnées en Indochine française, celui qui a mis fin à la domination française sur ce territoire en mars 1945 (cf. Hata Ikuhiko (sous la dir.), NRK, p. 104).

²⁰⁷ *Satô Kenryô no shôgen* 佐藤賢了の証言 (Le témoignage de Satô Kenryô), Fuyô Shobô, 1976. Pour l'incident de Lang Son, cf. *infra.*, p. 445.

importantes qu'elles portent sur l'invasion de l'Indochine en septembre 1940²⁰⁸. Quatre autres mémoires d'officiers sont à mentionner : celles de l'officier d'état-major de l'Armée de Terre, Nishiura Susumu 西浦進²⁰⁹ ; celles du chef du premier bureau du même état-major à compter d'octobre 1940, Tanaka Shin.ichi 田中新²¹⁰ ; celles de l'officier de l'état-major du corps expéditionnaire de Chine (*Shina hakengun* 支那派遣軍), Imoto Kumao 井本熊男²¹¹ ; et enfin celles de l'officier de l'état-major de la Marine, Nakazawa Tasuku 中澤佑²¹².

Parmi les documents personnels de contemporains qui constituent des sources importantes pour l'historien, il ne faut pas oublier les journaux et mémoires d'hommes d'État non militaires. Le plus important de ces documents est, sans aucun doute, le journal de Kido Kôichi 木戸幸一²¹³. Au début de la période que nous étudions, Kido occupe le poste important de *naidaijin* 内大臣²¹⁴ depuis moins d'un mois — il a été nommé le 1^{er} juin —, il semble que Kido ait eu une grande influence sur la politique de son pays. C'est notamment lui qui conseille à l'Empereur d'appeler Tôjô Hideki 東條英機 au poste de premier ministre pour succéder à Konoe Fumimaro. Connue pour ses tendances militaristes et ses bonnes

²⁰⁸Mémoires non publiées, consultées dans les archives Centre de recherches sur la défense.

²⁰⁹Nishiura Susumu 西浦進, *Shôwa sensôshi no shôgen : Nihon rikugun shûen no shinjitsu* 昭和戦争史の証言—日本陸軍終焉の真実— (Un témoignage sur la guerre à l'époque Shôwa : la vérité sur la mort de l'Armée de Terre japonaise), Hara Shobô 原書房, 2013 (réédition de l'ouvrage : *Shôwa sensôshi no shôgen* 昭和戦争史の証言 (Un témoignage sur la guerre à l'époque Shôwa), Hara Shobô 原書房, 1980.

²¹⁰*Tanaka sakusenbuchô no shôgen : taisen totsunyû no shinsô* 田中作戦部長の証言—大戦突入の真相— (Le témoignage de Tanaka, chef du bureau des opérations : la vérité sur la plongée dans la Seconde Guerre mondiale), Fuyô Shobô Shuppan, 1978.

²¹¹*Shina Jihen sakusen nishshi* 支那事変作戦日誌 (Journal des opérations de l'Incident de Chine), Fuyô Shobô, 1998.

²¹²Nakazawa Tasuku kankôkai hen 中澤佑刊行会編 (sous la direction du comité pour la publication des mémoires de Nakazawa Tasuku), *Kaigun chûjô Nakazawa Tasuku no kaisô : sakusen buchô, jinji buchô* 海軍中將中澤佑の回想 : 作戦部長・人事部長 (Mémoires du général Nakazawa Tasuku : chef du bureau des opérations, chef du bureau du personnel), Hara Shobô, 1979. Il s'agit toutefois d'une version très abrégée du journal original consultable aux archives du Ministère de la Défense.

²¹³*Kido Kôichi nikki* 木戸幸一日記 (Journal de Kido Kôichi), 2 tomes, Tôkyô Daigaku Shuppankai, 1966.

²¹⁴Poste dont le nom est difficile à traduire en français et que nous nommerons « ministre du palais », dont la principale fonction consistait à faire le lien entre l'Empereur et le gouvernement.

relations avec les militaires, Kido jouera un rôle majeur pendant la Guerre du Pacifique²¹⁵. Condamné à la prison à perpétuité lors du procès de Tôkyô, il est toutefois libéré dès 1955. La remise de son journal aux accusateurs alliés lors du Procès de Tôkyô permit de « couvrir » l'Empereur et, ainsi, de lui éviter une comparution lors du procès.

Nous avons également utilisé les mémoires d'Arita Hachirô 有田八郎, ministre des Affaires étrangères de 1939 à 1940, dans les gouvernements de Hiranuma Kiichirô 平沼騏一郎 et de Yonai Mitsumasa 米内光政²¹⁶. Néanmoins, ces mémoires, assez superficielles et ne concernant guère notre sujet, n'ont été que d'une utilité marginale. Les mémoires de l'ancien Secrétaire général du Gaimushô, Ôhashi Chûichi 大橋忠一, constituent un document plus important²¹⁷. Enfin, nous avons également utilisé les mémoires du diplomate Nishi Haruhiko 西春彦, chef du bureau Europe-Asie au Gaimushô²¹⁸.

Un plan chronologique et analytique

Le plan adopté pour cette thèse est fondamentalement, mais non exclusivement chronologique. Le choix d'une structure avant tout chronologique est une nécessité liée à la nature même de notre sujet qui vise à relater et à expliquer des événements se succédant rapidement et menant à l'éclatement d'une crise. Ainsi, la série des événements qui surgissent doit être ordonnée, leur ordre d'apparition conditionnant l'enchaînement des faits. Le temps très court qui constitue le cadre chronologique de cette thèse rend ce travail préliminaire indispensable.

²¹⁵Herbert Bix, *op.cit.*, p. 370.

²¹⁶*Hito no me no chiri wo miru : gaikô mondai kaikoroku 人の目の塵を見るー外交問題回顧録ー* (Voir les impuretés dans les yeux d'autrui : mémoires des problèmes diplomatiques), Dai Nihon yûbenkai kôdansha 大日本雄辯會講談社, 1948.

²¹⁷*Taiheiyô yûraiki : Matsuoka gaikô no shinshô 太平洋戦争由来記 ー松岡外交の真相 ー* (Document sur les origines de la Guerre du Pacifique : la vérité sur la diplomatie de Matsuoka), Yôshobô 要書房, 1952.

²¹⁸*Kaisô no Nihon gaikô 回想の日本外交* (Mes souvenirs de la diplomatie du Japon), Iwanami Shoten, 1966.

L'événement étant, en quelque sorte, le squelette du récit historique, il nous a paru essentiel de partir des événements pour bâtir ce travail. Bien évidemment, il ne s'agit pas ici d'écrire une chronique de faits se succédant sans rapports les uns avec les autres. Il s'agit de faire un choix parmi les faits historiques afin de construire un récit intelligible et visant à traiter un sujet en fonction d'une problématique. Car, comme l'écrit Paul Veyne, « Un événement n'a de sens que dans une série, le nombre de série est indéfini (...) »²¹⁹. Nous avons donc essayé, non de relater des événements pour eux-mêmes, mais bien parce qu'ils faisaient partie d'une série, d'un continuum, et que chaque étape avait son importance. Bien entendu, un choix a été opéré : celui de relater des événements politiques, diplomatiques, militaires et économiques, en laissant très largement de côté ceux qui avaient trait à la société, ou encore à la culture .

L'analyse de ce processus a été menée en pratiquant des changements de focale incessants, en jouant sur les échelles. L'échelle « micro » expliquant la « macro », et vice versa. C'est pour cela que des parties portant sur des événements très précis sont précédées ou suivies d'explication générales, que le récit de faits propres à l'armée japonaise et à l'Indochine est suivi ou précédé d'explications du contexte international, de la politique interne japonaise, du cours de la Seconde Guerre mondiale. Un récit d'événements limités à ceux qui ont trait à l'occupation de l'Indochine par l'armée japonais aurait été inintelligible et, largement, sans objet, ces événements n'ayant de sens que dans le cadre de la politique étrangère japonaise dans son ensemble, ainsi que dans celui du contexte international. À l'inverse, il n'aurait pas permis de démontrer quel impact ont eu ces événements sur le cours des relations internationales et, notamment, sur la crise des relations nippo-américaines.

En revanche, un récit plus distancié dès le départ nous aurait empêché de saisir la nature des décisions prises, ainsi que de voir la distance qu'il y avait entre les décisions officielles, fruits de compromis, et leur application sur le terrain, car seule

²¹⁹Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Éditions du Seuil, 1996, p. 41.

la mise en œuvre des politiques révèle la nature des rapports de force et la réalité des orientations dans un pays, le Japon, où la pluralité des positions est la règle, selon un système de sectionnalisme marqué par des luttes de factions. Tenir les deux bouts de la ficelle était donc indispensable, et le changement de focales, d'échelles un exercice difficile, mais salutaire.

Si notre plan est donc posé sur une base chronologique, les besoins de l'analyse nous ont amené à tempérer cette approche à l'aide de chapitres et de parties thématiques. C'est notamment le cas de la première partie, qui comporte deux chapitres sur trois qui sont avant tout thématiques — le chapitre 1 sur la direction de la politique étrangère japonaise et le chapitre 3 sur le processus de décision. Si la deuxième partie consiste en une analyse serrée d'événements qui se succèdent jusqu'à l'invasion du Tonkin à la fin du mois de septembre 1940, elle laisse volontairement de côté deux événements qui, ayant leur propre logique interne, méritaient d'être traités pour eux-mêmes : les relations économiques et le conflit franco-thaïlandais. C'est dans une troisième partie qu'ils ont été traités, chacun sous la forme d'un chapitre, tout comme la question de l'occupation du sud de l'Indochine et de la marche vers le déclenchement de la Guerre du Pacifique, qui fait l'objet du dixième et dernier chapitre. Ainsi, les chapitres 8, 9 et 10 se recourent partiellement chronologiquement, mais il nous a semblé indispensable de bâtir des chapitres ayant une cohérence thématique interne forte.

Le chapitre 1 a pour rôle de présenter la politique étrangère japonaise à la veille de la Guerre du Pacifique. Le rôle du Gaimushô 外務省, sans être négligeable, a tendance à devenir auxiliaire des options stratégiques mises en œuvre par les militaires, Marine et, en premier lieu, Armée de Terre. Les forces armées ont un rôle central dans la constitution de l'État à l'époque Meiji. La défaite de l'Allemagne en 1918 ne remet guère en cause un système inspiré de l'armée wilhelmienne qui, en isolant le commandement des forces armées de tout contrôle civil et lui donnant un accès direct à la personne de l'empereur, lui permet d'imposer ses vues aux cabinets ministériels. La crise sociale et politique interne du Japon et l'instabilité de la situation internationale qui prévalent dans les années 1930 contribuent à renforcer

le rôle des militaires. L'empereur joue également un rôle important. Tantôt arbitre, tantôt acteur engagé, parfois frein, rien d'important ne se décide sans son aval. La politique étrangère est, à partir de la conquête de la Mandchourie (1931), une affaire de choix militaires, c'est à dire de choix de l'ennemi principal et de direction du mouvement expansionniste. Le principe directeur de cette politique, lui, reste immuable : il s'agit de remettre en cause le statu quo imposé par les puissances occidentales en Asie orientale à partir de la Guerre de l'Opium, au début du XIX^e siècle.

Le chapitre 2 fait entrer cette thèse dans le vif du sujet : l'occupation de l'Indochine française par le Japon. Si la France et le Japon entretiennent, après l'épisode difficile de la Guerre russo-japonaise qui voit la France soutenir la Russie, des rapports de coopération cordiaux, elle ne cessera jamais de se méfier de l'influence que cette « nation jaune » exerce sur les Annamites. Mais la France découvre une menace bien plus tangible avec la Seconde Guerre sino-japonaise, à partir de 1937. Le Japon en vient à exercer une pression peu amicale sur l'Indochine pour compléter son blocus de la Chine. Bien qu'incapable de défendre seule l'Indochine, la France peut opposer son prestige et l'alliance britannique au Japon jusqu'à ce que la débâcle de juin 1940 et Mers el-Kébir ne finissent par isoler l'Indochine. Plutôt que de risquer la perte de la colonie, le gouverneur général Catroux décide, à la fin du mois de juin, d'accueillir une mission de contrôle japonaise sur le sol indochinois. Celle-ci arrive à Hanoï avec des objectifs excédant largement la simple vérification de la fermeture de la frontière indochinoise au trafic en direction de la Chine, puisque son chef, le général Nishihara Issaku 西原一策, a pour mission de négocier l'entrée de l'armée japonaise dans le nord de l'Indochine.

Le chapitre 3 a pour but de poser le cadre du second point de la problématique de ce travail : le processus de décision dans le Japon de la veille de la Guerre du Pacifique. Souvent résumé à un conflit Armée de Terre - Marine et dans lequel les diplomates jouent un rôle d'arbitres modérés, il convient de revenir sur l'image

binaire d'un conflit entre des faucons et des colombes. En effet, partisans de l'action et de la retenue ne se retrouvent pas toujours au sein des terriens pour les premiers, des marins et des diplomates pour les seconds. En outre, les modérés ont depuis longtemps disparu du champ politique. Le duel entre les faucons et les colombes est un jeu de dupes, ou chaque groupe qui tente de prendre la direction de l'expansion change de masque selon les circonstances. Lors des événements qui préparent le terrain à l'occupation du nord de l'Indochine, si des divisions existent entre les dirigeants civils et militaires quant aux moyens, l'objectif de l'occupation fait l'objet d'un large consensus. Armée de Terre, Marine et Affaires étrangères jouent, chacune à sa manière et selon les moyens dont elle dispose, une partie qui n'a pas pour objet de provoquer l'intervention l'armée ou de s'y opposer, mais d'obtenir une position avantageuse en terme de pouvoir. À ce jeu, c'est l'Armée de Terre qui, certes, mène le bal, mais sans jamais chercher à écraser ses rivales. Quant aux divisions en son sein, elles jouent un rôle d'accélérateur du processus et de justification a fortiori et a posteriori des menaces et coups de force exercés à l'encontre de l'Indochine.

Le chapitre 4 analyse le premier acte de l'occupation du nord de l'Indochine, au mois de juillet 1940. La mission de contrôle japonaise arrive à Hanoï, non pour simplement vérifier la fermeture de la frontière sino-indochinoise au trafic de marchandises à destination de la Chine, mais aussi et surtout pour poser les bases de la mise sous tutelle de l'Indochine par le Japon. Cette période troublée voit de nombreux acteurs interagir et plusieurs pays jouer un rôle important. Le Japon joue d'abord la carte locale en essayant de détacher l'Indochine de la France, mais renonce très rapidement devant la fermeté des deux gouverneurs généraux, Catroux et Decoux. Du côté japonais, Armée de Terre, Marine et Affaires étrangères, forces locales et commandement central rivalisent entre elles, mais leur action conjointe, soufflant le chaud et le froid, exerce une pression qui oblige Vichy à accepter des négociations bilatérales à Tôkyô. Le Japon ne s'en remet pas

entièrement à la voie diplomatique, exerçant une pression de nature militaire et se tenant prêt à envahir la colonie française en cas de rejet de ses demandes.

Le chapitre 5 traite de la réorientation de la politique étrangère japonaise avec l'avènement du second cabinet Konoe au mois de juillet 1940 et des négociations franco-japonaise à Tôkyô, le mois suivant. Ce gouvernement adopte une nouvelle politique fondée sur deux piliers : l'expansion vers le sud et l'alliance allemande. Avec la prise en main du Gaimushô par Matsuoka Yôsuke, cette nouvelle orientation marque une nouvelle ère dans les relations qu'entretient le Japon avec le monde. La France, isolée et affaiblie, est appelée à devenir la première victime de cette réorientation drastique, le Japon étant décidé à poser le pied en Indochine afin de s'en servir de tremplin pour une expansion ultérieure en direction de l'Asie du Sud-Est. Le 30 août, un accord est conclu à Tôkyô entre Matsuoka et l'ambassadeur français, Arsène-Henry, sous la menace d'une invasion de l'Indochine. Bien qu'il soit secret, ce qui en transpire, tout comme la nouvelle du pacte tripartite avec l'Axe, sont à l'origine d'un début de crise entre le Japon et les États-Unis.

Le chapitre 6 traite du second tour des négociations locales, à Hanoï, qui mène à la conclusion d'une convention militaire autorisant le Japon à faire entrer ses forces sur le sol indochinois. La conclusion de l'accord du 30 août à Tôkyô amène le déplacement des négociations à Hanoï. Les négociateurs japonais, dirigés par le chef du premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre, Tominaga, entendent signer une convention militaire de pure forme et procéder à l'entrée de leurs forces en Indochine presque sur le champ. Pour le Gouvernement générale de l'Indochine, l'accord signé à Tôkyô ne constitue guère qu'un cadre général et l'entrée des forces japonaises ne peut être autorisée que selon des conditions précises, objets d'après discussions. Sous la pression constante de l'armée nippone, une première convention militaire peut être signée le 4 septembre. Mais une violation de la frontière par une unité japonaise provoque une rupture des négociations. Celles-ci peinent à reprendre, tant en raison de la mauvaise volonté de Decoux qui veut à tout prix éviter une occupation militaire, que des Japonais qui sont décidés à

obtenir le plus grand nombre possible d'avantages. Sous la menace d'une invasion, une convention militaire est signée le 22 septembre. Mais les autorités centrales japonaises ont décidé de procéder à l'entrée de leurs forces en Indochine à compter du 23 à minuit, qu'un accord ait été conclu ou non. L'accord est appelé à ne servir que de paravent légal à une invasion en bonne et due forme.

Le chapitre 7 a pour sujet l'invasion de l'Indochine par l'armée japonaise et des débuts de l'occupation. Le 23 septembre, un peu après minuit, les forces japonaises pénètrent en force sur le territoire de l'Indochine. Moins de deux jours plus tard, la place de Lang Son tombe. Le 26, un débarquement offensif effectué au sud de Haïphong reste cette fois sans réponse. L'Indochine française a compris qu'elle n'a pas les capacités militaires suffisantes pour espérer s'opposer au Japon par la force. Au lendemain de ces événements, commence pour l'Indochine plus de quatre années faites d'une occupation militaire japonaise associée au maintien fragile d'une administration française. Si la Chine ne réagit que de manière symbolique, les États-Unis s'engagent sur la voie des sanctions économiques. Au Japon, si le coup de force de Lang Son, prévu de longue date et accepté par l'essentiel des autorités du pays, ne pose guère question, le débarquement offensif effectué à Dô Son malgré l'opposition franche de la Marine crée une fissure entre les deux composantes des forces militaires, fissure que l'Empereur doit s'employer à souder. Au sein de l'Armée de Terre, Tôjô Hideki, dont les fidèles ont été à la manœuvre pour réaliser l'occupation du nord de l'Indochine, s'attèle à une reprise en main de la direction de l'Armée de Terre qui lui permet, outre d'accroître la cohérence et la discipline de l'institution, d'étendre son pouvoir.

Le chapitre 8 a pour sujet l'accord économique franco-japonais sur l'Indochine. Pour traiter de cette question, il faut revenir un peu en arrière chronologiquement. L'intérêt du Japon pour l'économie indochinoise naît réellement avec l'adoption de l'expansion vers le sud comme l'une des options possibles de la politique nationale, c'est à dire en 1936. Avec la défaite française de juin 1940 et l'intrusion militaire

japonaise en Indochine, différents organismes officiels — Conseil au plan²²⁰, Marine, Affaires étrangères — étudient la possibilité d'importer une partie des ressources naturelles qui font défaut au Japon et, surtout, du riz. Entre octobre 1940 et mai 1941, Vichy et Tôkyô négocient un accord économique qui prévoit, en échange de l'acquisition par le Japon des ressources dont il a besoin, l'importation par l'Indochine de produits industriels que l'isolement de la colonie lui empêche d'importer de France métropolitaine ou de l'empire britannique. Les échanges économiques nippon-indochinois resteront néanmoins limités après l'éclatement de la Guerre du Pacifique. Devant consacrer ses maigres ressources à son économie de guerre, la Japon ne sera jamais en mesure de ravitailler l'Indochine. Quant à cette dernière, les investissements importants nécessités par l'exploitation de ses ressources minérales la cantonneront essentiellement au rôle de fournisseur en riz jusqu'à ce que la flotte marchande japonaise sombre sous les coups de l'US Navy.

Le chapitre 9 traite de l'intervention japonaise dans le conflit franco-thaïlandais. À l'entrée des années 1930, le Siam est le seul pays d'Asie du Sud-Est à avoir échappé à la colonisation occidentale. À la manière du Japon, il s'est occidentalisé afin d'être considéré comme un État viable par les grandes puissances. Mais il a dû également céder des territoires. Ces cessions territoriales nourrissent un irrédentisme alimenté aux théories raciales et culturalistes occidentales qui en font le champion d'un nationalisme pan-thaï. En 1940, profitant comme le Japon de la débâcle française en Europe, le Siam devenu Thaïlande en vient à revendiquer agressivement la rétrocession par la France du Laos et du Cambodge, de manière totale ou partielle. Un conflit frontalier, de faible intensité, amène le Japon à imposer sa médiation afin d'empêcher les Anglo-Américains d'intervenir et d'attirer la Thaïlande dans sa sphère d'influence. Loin d'être un allié naturel ou réel du Japon, celle-ci a décidé de recourir à la force afin d'empêcher le Japon d'annexer l'ensemble de l'Indochine. La médiation japonaise, si elle mécontente la France — qui doit céder des territoires —, ne réussit pas à s'attirer la sympathie d'une

²²⁰Kikakuin 企画院

Thaïlande qui s'estime flouée. Le Japon, malgré la signature d'un accord franco-thaïlandais en mai 1941, échoue à tisser une alliance militaire avec la Thaïlande et devra, le 7 décembre, user de la force pour l'obliger à accepter le passage par son territoire des forces japonaises.

Le chapitre 10, dernier chapitre de cette thèse, traite du processus qui mène à Pearl Harbor en liaison avec l'occupation du sud de l'Indochine par l'armée japonaise au mois de juillet 1941. Alors que la médiation japonaise dans le conflit franco-thaïlandais laisse entrevoir une extension et une accélération de la politique d'expansion vers le sud du Japon, Matsuoka dirige son attention vers la construction d'un bloc eurasiatique réunissant l'Allemagne, l'Italie, le Japon et l'URSS. Il signe un pacte de neutralité avec Moscou le 13 avril 1941. Au moment de l'opération Barbarossa, il tente toutefois de réorienter la stratégie japonaise vers le nord en prônant une attaque contre l'URSS. Mais si cette dernière est préparée par l'Armée de Terre, elle n'est pas sérieusement envisagée en l'absence d'une victoire allemande décisive et sert surtout de moyen de pression sur la Marine pour l'amener à accepter l'usage de la force en Asie du Sud-Est. Matsuoka, qui s'oppose à cette politique, est écarté du pouvoir et le sud de l'Indochine est occupé par l'armée nipponne à la suite de négociations rondement menées à Vichy. Konoe, qui essaie une dernière conciliation avec Washington échoue en raison de la politique d'embargo des États-Unis, qui considère cette occupation comme un quasi- *casus belli*. Le 18 novembre, il quitte le pouvoir, ne pouvant accepter l'idée du conflit. Le refus du nouveau gouvernement Tôjô de se retirer de Chine et d'Indochine et la nouvelle fermeté américaine sont à l'origine de l'engrenage fatal. Au lendemain de Pearl Harbor, l'Indochine est intégrée à la machine de guerre du Japon, en servant notamment de tremplin aux offensives japonaises et en fournissant des ressources, mais la présence française survit. Ainsi commence une domination conjointe franco-japonaise sur l'Indochine.

**Première partie : l'intrusion du Japon en
Indochine française au mois de juin 1940**

Introduction de partie

Cette première partie a pour objet de présenter les événements qui ont mené au début de l'intrusion japonaise en Indochine française. Au Japon, les dix années précédant l'éclatement de la Guerre du Pacifique, le 7 décembre 1941¹, voient la prise de contrôle de plus en plus nette de la politique étrangère par les forces armées, Marine et surtout Armée de Terre. En outre, la stratégie d'expansion vers le nord, faisant de l'URSS la principale ennemie du Japon, est peu à peu délaissée au profit d'une guerre non voulue mais interminable contre la Chine, puis d'une stratégie d'expansion vers le sud conçue aux dépens des puissances coloniales occidentales.

Tant que la situation en Europe est incertaine, le Japon n'ose pas se lancer dans cette aventure. Mais l'invasion, au printemps 1940, par l'Allemagne des Pays-Bas et de la France, ainsi que la défaite programmée du Royaume-Uni lui ouvrent la porte du Sud-Est asiatique. C'est la France qui est appelée à devenir la première victime de l'expansion vers le sud du Japon, en raison de sa sortie de la guerre qui lui enlève le soutien britannique — et potentiellement des États-Unis —, ainsi que de la position de sa colonie indochinoise immédiatement au sud de la sphère d'opération des forces nippones. Dans le courant du mois de juin, la colonie française cède aux exigences japonaises en acceptant l'arrivée au Tonkin d'une mission de contrôle commandée par le général Nishihara Issaku. Cette mission, si elle a pour objectif officiel de mettre un terme au trafic de marchandises entre l'Indochine française et la Chine de Chiang Kai-shek 蔣介石, a pour véritable but de permettre l'entrée des forces japonaises au Tonkin².

Cette première partie a pour objet de poser les bases de la problématique de ce travail. Outre l'étude détaillée des événements qui ont mené à l'arrivée en

¹La guerre a éclaté, pour les Américains, le 7 décembre, et le 8 décembre pour les Japonais, compte tenu du décalage horaire, Hawaï étant située de l'autre côté de la ligne de changement de date.

²Rappelons que l'Indochine française est alors constituée de cinq territoires : le Laos, le Cambodge, et une Vietnam divisé en trois parties, Cochinchine au sud, Annam au centre et Tonkin au nord.

Indochine de la Mission Nishihara, elle vise également à analyser le processus de décision au Japon à la veille de l'éclatement de la Guerre du Pacifique. En effet, l'effondrement subit de la France face à l'Allemagne en juin 1940 et la volonté du Japon de ne pas laisser passer cette opportunité d'accéder aux ressources de l'Asie du Sud-Est — et de trouver ainsi une porte de sortie au conflit sino-japonais — amène les autorités japonaises à agir dans l'urgence. Nous est alors offerte une fenêtre qui nous permet d'observer le processus de décision au Japon dans toute sa complexité.

Dans le chapitre 1, la politique étrangère du Japon avant l'éclatement de la Deuxième Guerre mondiale est présentée d'une façon synthétique. Y sont présentés brièvement les différents décideurs de cette politique — ministère des Affaires étrangères, forces armées et Empereur —, ainsi que les principales orientations de cette politique. Il s'agit de donner une vision générale de la politique étrangère japonaise et de ses décideurs avant d'entrer dans le vif du sujet de l'occupation du nord de l'Indochine.

Les chapitres 2 et 3 traitent du début de l'intrusion japonaise en Indochine en juin 1940. Il s'agit en partie de recherches menées dans le cadre notre mémoire de DEA³, complétées au cours des années et présentées dans un certain nombre d'articles⁴. Le

³*Le Japon à la croisée des chemins : l'intrusion en Indochine française, 1^{er} - 29 juin 1940*, 225 pages, Mém. DEA, Langues, Littératures et Sociétés japonaises, INALCO, 2000.

⁴« La rencontre de deux destins : l'expansion vers le sud du Japon et l'Indochine française au mois de juin 1940 », *Ebisu. Études japonaises*, Maison franco-japonaise, n° 30, septembre 2003, p. 5-31 ; « Dainiji Sekai Taisen to Nichifutsu kankei no kiki : Furansu no haisen to Nihon ni yoru Nanshin » 第二次世界大戦と日仏関係の危機—フランスの敗戦と日本による南進— (La Deuxième Guerre mondiale et la crise des relations franco-japonaises : la défaite de la France et l'expansion vers le sud du Japon), Suzuki Koji Sensei Taishoku Kinen Ronbunshû Kankôkai 鈴木康司先生退職記念論文集刊行会 (Comité pour la publication des Mélanges offerts au professeur Suzuki Kôji), *Suzuki Kôji Sensei Taishoku Kinen Ronbunshû 鈴木康司先生退職記念論文集* (Mélanges offerts au professeur Suzuki Kôji), Chûô Daigaku Bungakubu 中央大学文学部 (Département des Lettres de l'Université de Chûô), mars 2004, p. 107-133 ; « Décider et agir. L'intrusion japonaise en Indochine française (juin 1940) », *Vingtième Siècle*, n° 83, juillet 2004, p. 75-93 ; « Nihon no nanshin seisaku to Futsuryô Indoshina shinchû : kenkyû gaiyô to hôhō shiron » 日本の南進政策と仏領インドシナ進駐 研究概略と方法試論 (L'expansion vers le sud du Japon et son intrusion en Indochine française : grandes lignes et problématique de mes recherches), *Ajia Yûgaku アジア遊学*, n° 98, Bensey Publishing 勉誠出版, juin 2007, p. 72-81.

chapitre 2 est, en quelque sorte, un prélude, puisqu'il traite de la première étape de l'intrusion japonaise en Indochine française, en juin 1940, et de ses causes. Le chapitre 3, quant à lui, aborde la question du processus de décision, problématique présente en filigrane dans l'ensemble de cette thèse.

Chapitre 1 : la politique étrangère du Japon entre les deux guerres mondiales

Introduction

Avant d'aborder le cœur de notre sujet, il nous faut en tracer le cadre : celui de la politique étrangère du Japon entre les deux guerres mondiales. La politique étrangère reflète les traditions administratives et politiques d'un pays, sa structure de pouvoir, ainsi que l'état à un moment donné de sa politique intérieure. Il ne s'agit donc pas d'un monopole des diplomates¹. Dans le cas du Japon, cette remarque préliminaire prend d'autant plus d'importance que la constitution de l'État-nation à l'époque Meiji (1868-1912) a pour caractéristique de ne pas avoir placé le monopole du pouvoir dans les mains du seul gouvernement. En effet, deux autres acteurs jouent un rôle central dans la définition de la politique étrangère : l'Empereur et l'Armée — ou plutôt LES armées puisque Marine et Armée de Terre sont indépendantes l'une de l'autre.

Si l'Empereur intervient avec parcimonie dans les débats, il est toujours parfaitement renseigné sur le cours des événements et son avis n'est jamais ignoré par les décideurs. En outre, toute décision importante, tant d'un point de vue militaire que diplomatique, doit recevoir son aval. Les forces armées ont toujours tenu une place centrale au sein de l'État, et si les civils ne peuvent pas se mêler des choses militaires, le contraire n'est pas vrai. À compter de l'incident de Mandchourie (1931)², elles acquièrent une position quasi hégémonique dans la

¹L'on peut se référer à la deuxième partie intitulée « L'homme d'État » de l'ouvrage classique de Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, op.cit., p. 283-449.

²*Manshû jihen* 満州事変. Cet événement est plus connu en France sous le nom « d'incident de Moukden », nom de la ville où l'incident éclata. Moukden est l'ancien nom de la ville chinoise actuelle de Shenyang 瀋陽. cf. Ienaga Saburô, *The Pacific War, 1931-1945*, op.cit., p. 59-65 ; Katô Yôko, *Manshû Jihen kara Nicchû Sensô he*, ibid., p. 1-28 ; Fujiwara Akira, *Nihon gunjishi*, op.cit., t. 1, p. 258-268.

définition de la politique étrangère, la diplomatie tendant à devenir un outil de leurs stratégies.

La politique étrangère japonaise a pour but la remise en cause du statu quo imposé par les puissances occidentales depuis le siècle précédent. Loin d'accepter de rester cantonné dans son archipel, le Japon commence son expansion outre-mer dès la Première Guerre sino-japonaise (1894-1895), le Japon réalisant alors la première étape de son expansion vers le sud par l'annexion de Taiwan. Néanmoins, c'est le nord-est du continent asiatique qui reste la priorité de sa politique étrangère. À compter de 1936, les deux politiques deviennent côte à côte politiques officielles. Il faut toutefois attendre la défaite de la France face à l'Allemagne en juin 1940 pour que l'expansion vers le sud devienne la priorité des groupes dirigeants japonais et soit mise en œuvre par l'invasion de l'Indochine en septembre de la même année.

Parmi les ouvrages les plus importants utilisés pour ce chapitre, citons, sur le ministère japonais des Affaires étrangères, l'ouvrage de Tobe Ryôichi sur les diplomates réformateurs³ ; sur l'armée japonaise, le meilleur ouvrage de synthèse est celui de Yoshida Yutaka⁴ ; sur l'empereur Hirohito, l'ouvrage de l'historien américain Herbert Bix constitue une synthèse sans rivale à ce jour⁵. Sur la politique étrangère du Japon, Michel Vié a écrit le seul ouvrage de référence en langue française à ce jour⁶. En anglais, l'ouvrage dirigé par Peter Duus sur l'empire japonais pendant la guerre est très utile⁷. En japonais, on peut se référer à la synthèse écrite par Hosoya Chihiro sur la politique étrangère du Japon entre les deux guerres mondiales⁸.

³*Gaimushô kakushinha* 外務省革新派 (Le groupe des réformateurs du ministère japonais des Affaires étrangères), *op.cit.*, p. 225-286.

⁴*Nihon no guntai*, *op.cit.*, *passim*.

⁵*Hirohito and war, imperial tradition and military decision in prewar Japan*, *op.cit.*, p. 647-688.

⁶*Le Japon et le monde au XX^e siècle*, *op.cit.*, p. 93-99, 144, 168-173, 186-190, 205-206.

⁷*The Japanese wartime empire, 1931-1945*, *op.cit.*, p. 275 et suivantes.

⁸*Ryô-taisen no Nihon gaikô : 1914-1945*, *op.cit.*, p. 19-36.

Ce chapitre présentera tout d'abord, dans une première partie, les différents acteurs de la politique étrangère japonaise et leurs rôles respectifs dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre de cette politique : le ministère des Affaires étrangères, les forces armées — Armée de Terre et Marine —, et enfin l'Empereur. Dans une seconde partie seront exposées les différentes options de politique étrangères, expansion vers le nord et expansion vers le sud, ainsi que les raisons qui feront du choix entre ces deux politiques un dilemme et retarderont ainsi le choix final d'une ligne directrice.

I. La direction de la politique étrangère japonaise

La politique étrangère du Japon est menée par trois acteurs le ministère des Affaires étrangères, les forces armées et l'Empereur. Tandis que les diplomates tentent de sauvegarder leurs prérogatives, les militaires jouent un rôle croissant dans la définition de cette politique. Quant à l'Empereur, il occupe une position d'arbitre et d'ultime recours en cas de conflit au sein des élites dirigeantes.

A. Le ministère des Affaires étrangères

Droit régalien par excellence, la direction des Affaires étrangères a toujours fait l'objet des attentions des souverains et des cercles dirigeants, et ce au point de ne pas toujours laisser les diplomates professionnels en garder la direction¹. Au Japon, le ministère a toujours dû compter avec les militaires, un peu à la manière de ce qui se passait dans l'Allemagne du II^e Reich². Le renforcement du rôle tenu par les forces armées dans le courant des années 1930 dans la définition de la politique étrangère japonaise tend à faire diminuer d'autant les prérogatives du ministère des Affaires étrangères. Celui-ci n'en conserve pas moins un rôle non négligeable, notamment en raison de la compétence de son personnel diplomatique auquel les militaires ne peuvent se substituer entièrement.

Le ministère japonais des Affaires étrangères — que l'on nomme en japonais Gaimushô 外務省, expression utilisée largement dans les chancelleries des grandes puissances — est créé en 1869, onze ans après la signature des cinq traités inégaux

¹C'est notamment le cas en France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale qui a vu, sous la IV^e République, le renforcement du rôle joué par le ministre des Affaires étrangères face au secrétaire général du Quai d'Orsay, puis la prise de contrôle, sous la V^e République, des Affaires étrangères par le Président de la République lui-même. cf. Maurice Vaisse, *La puissance ou l'influence. La France dans le monde depuis 1958*, Fayard, 2009, p. 15-17.

²Le système politico-militaire japonais a été, à compter de la fin du XIX^e siècle, très fortement influencé par l'Allemagne. Si l'influence de la constitution allemande sur la constitution japonaise de 1889 (*Dai Nippon Teikoku Kenpô* 大日本帝国憲法, « Constitution du Grand Empire du Japon ») est connue, c'est surtout au niveau des relations entre le haut commandement militaire et le gouvernement que l'influence allemande est marquée. cf. *infra.*, p. 97.

avec les États-Unis, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Russie et la France. Selon la Constitution du Grand Empire du Japon — première constitution du Japon, promulguée par l'empereur Mutsuhito 睦仁³ en 1889 —, le ministre des Affaires étrangères est directement nommé par l'Empereur en tant que ministre d'État⁴. À ce titre, il ne peut donc être révoqué par le Premier ministre et possède un rôle de conseiller de l'Empereur. Cela signifie qu'il a, en principe, un accès direct au souverain, comme ses collègues de l'Armée de Terre et de la Marine.

Par conséquent, le texte de la constitution fait du ministre des Affaires étrangères le véritable maître de la politique étrangère. Néanmoins, l'intrusion des « anciens » (*genrô* 元老) dans les affaires de l'État crée une pratique extra-constitutionnelle. En effet, ces personnes empêchent le ministre des Affaires étrangères de remplir pleinement son rôle tel qu'il est défini dans la constitution⁵. C'est surtout entre 1917 et 1922 que le ministère des Affaires étrangères voit son rôle dévalué, devenant un organisme d'exécution administrative des décisions qui sont alors le produit des décisions des *genrô* entérinées par le gouvernement⁶.

Les années 1930 sont marquées par la résistance du ministère face aux empiètements des militaires. Le conflit entre les deux institutions culmine lors de la

³Il s'agit de l'Empereur plus généralement connu sous le nom de « Meiji Tennô » 明治天皇.

⁴*kokumu daijin* 國務大臣

⁵Réunis dans un conseil — le « Conseil des Anciens » (*Genrô Kaigi* 元老會議) — à partir de 1889, ces hommes d'État en marge des institutions ont permis à l'Empereur et aux sphères dirigeantes du pays de ne pas dépendre d'un fonctionnement constitutionnel qui n'avait pas de base solide dans le pays. Il est symptomatique que ce conseil a commencé à se réunir la même année que la promulgation de la constitution et que hormis Saionji Kinmochi 西園寺公望, qui a joint le groupe plus tard, tous ses membres sont issus des deux principautés qui avaient fait chuter le *Bakufu* 幕府 (le shogounat des Tokugawa 徳川) — celles de Satsuma 薩摩 et de Chôshû 長州 —, qui dominaient la vie politique du pays, qui avaient placé leur personnel à la tête des institutions politiques et militaires du pays et dont la dyarchie était tellement insécable qu'on les nommait sous le vocable commun de « Sacchô » 薩長, terme composé du premier caractère de chacun des deux noms. Les *genrô* étaient les suivants : Kuroda Kiyotaka 黒田清隆 (1840-1900), Itô Hirobumi 伊藤博文 (1841-1909), Yamagata Aritomo 山県有朋 (1838-1922), Matsukata Masayoshi 松方正義 (1835-1924), Inoue Kaoru 井上馨 (1835-1915), Saigô Tsugumichi 西郷従道 (1843-1902), Ôyama Iwao 大山巖 (1842-1916) et Saionji Kinmochi 西園寺公望 (1849-1940).

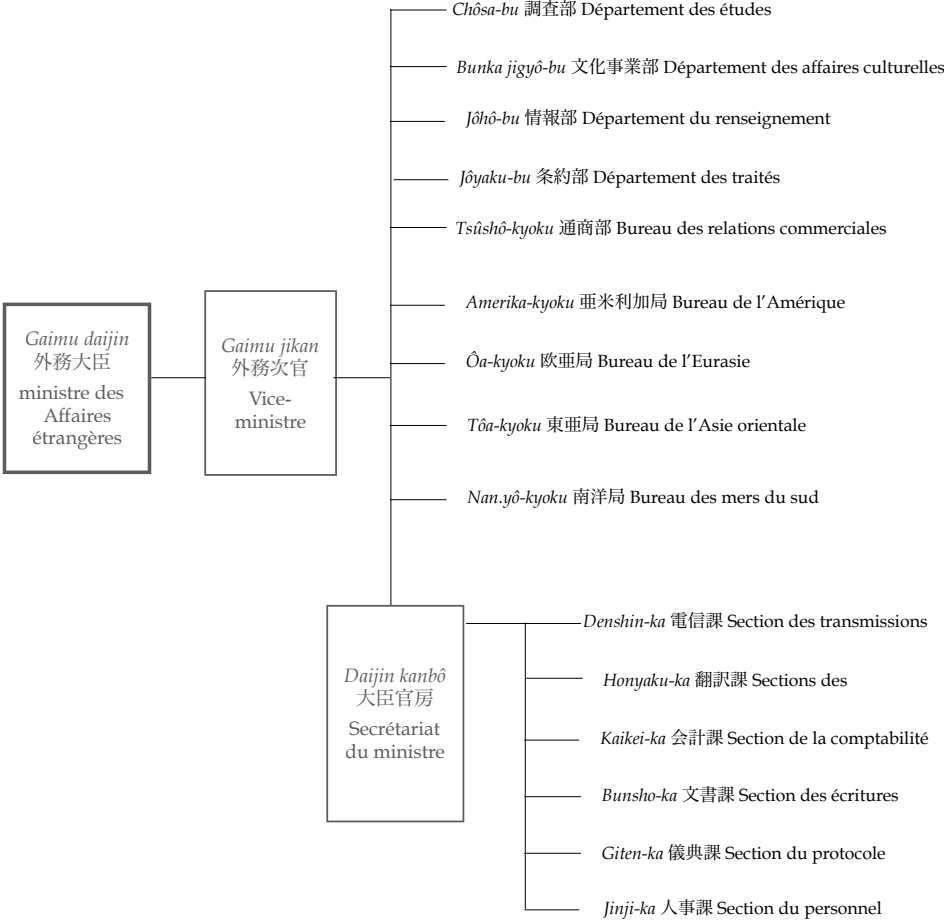
⁶Yamamoto Shirô 山本四郎, *Genrô* 元老 (Les Anciens), Seizansha 静山社, 1986, *passim*.

création, à l'initiative des forces armées, du ministère de la Grande Asie orientale⁷ en 1942 et de la démission du ministre des Affaires étrangères, Tôgô Shigenori 東郷茂徳, à la suite de son conflit avec le Premier ministre et ministre de l'Armée de Terre, Tôjô Hideki. Les années 1930 sont aussi celles de changements de structures du ministère : en 1934, le bureau « Amérique » est créé en étant séparé du bureau « Europe-Asie » ; en 1940, c'est celui des « régions du sud », c'est à dire de l'Asie du Sud-Est et des îles du Pacifique méridional qui est établi⁸. Cela reflète l'importance croissante des États-Unis dans la politique étrangère japonaise, ainsi que l'intérêt du Japon pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique. Voici la structure du Gaimushô à partir de 1940 :

⁷Daitôashô 大東亜省

⁸Gaimushô Gaikôshiryôkan Nihon Gaikôshi Jiten Hensan Inkaï 外務省外交史料館日本外交史辞典編纂委員会 (Comité éditorial du Dictionnaire d'Histoire diplomatique du Centre des archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères), *Nihon Gaikôshi Jiten* 日本外交史辞典 (Dictionnaire d'Histoire diplomatique), Yamakawa Shuppansha 山川出版社, 1992 (abrégé en «NGJ» dans la suite du texte), p. 160-164. Le terme de *Nan.yô* 南洋, « mers du sud », est le terme consacré pour désigner ce que nous nommons aujourd'hui « Asie du Sud-Est » et « Pacifique sud ». Au Japon, il désigne au départ les îles de Micronésie (il s'agit aujourd'hui des îles Marianne du Nord, des Palaos, des îles Marshall et des États fédérés de Micronésie) qui lui avaient été confiées sous mandat après la Première Guerre mondiale, après qu'il s'en soit emparé aux dépens de l'Allemagne. Il a fini, à l'approche de la Guerre du Pacifique, par se rapporter également à l'Asie du Sud-Est, c'est à dire aux colonies françaises, britanniques, néerlandaises et américaines. Afin de distinguer ces territoires nouvellement conquis de ceux qui étaient des territoires japonais depuis 1914, on utilise parfois le terme de *Uchi-Nan.yô* 内南洋 pour ces derniers, c'est à dire « territoires du sud internes ». Le terme de *Nanpô* 南方, textuellement « le sud », ou encore *Nanpôken* 南方圏, c'est à dire « sphère méridionale » sont également utilisés pour désigner les régions du sud en général, et notamment l'Asie du Sud-Est. cf. Yano Tooru, « *Nanshin* » *no keifu*, *op.cit.*, p. 6-7 ; Mark R. Peattie, « The Nan'yô: Japan in the South Pacific, 1885-1945 », in Ramon H. Myers and Mark R. Peattie (ed. by), *The Japanese colonial empire, 1895-1945*, *op.cit.*, p. 172.

Chapitre 1 : la politique étrangère du Japon entre les deux guerres mondiales



Structure du ministère japonais des Affaires étrangères en 1940 (Source : *Nihon gaikōshi jiten, op.cit.*, p. 161)

À l'approche de la Guerre du Pacifique, le ministère des Affaires étrangères semble sur le déclin. Les questions militaires priment de plus en plus sur les questions diplomatiques, au fur et à mesure que l'hégémonie des militaires s'affirme. Le ministère conserve toutefois, vaille que vaille, un rôle non négligeable. C'est notamment le cas lors des négociations internationales, comme les négociations franco-japonaise d'août 1940⁹, ainsi que les pourparlers nippo-américains de 1941¹⁰. Néanmoins, il aura souvent plus un rôle d'exécutant de la politique déterminée par les militaires que d'initiateur et, dans tous les cas de figure, doit compter avec ces derniers. Dans le cas de l'Indochine, c'est lui qui poussera à l'élimination de la présence française dès 1944, mais l'attaque contre les forces françaises d'Indochine en mars 1945 ne sera exécutée que parce que l'Armée de Terre, craignant un débarquement américain en Indochine, décidera de lever l'hypothèque d'un probable soutien de l'armée française d'Indochine aux forces alliées¹¹.

Comme pour le personnel militaire et celui des autres institutions publiques du pays, le personnel diplomatique est traversé de courants. Il voit notamment l'affrontement de ce qu'on a coutume de nommer « modérés et radicaux ». Il s'agit toutefois plus de l'affrontement de deux courants de pensée séparés par leur attitude face à l'idée qu'ils se font de la modernité. Pour les décrire grossièrement, l'on peut dire que l'un est traditionaliste, tandis que l'autre est moderniste. Comme en Europe, le Japon voit, dans les années 1930, l'essor de hauts-fonctionnaires réformateurs¹² qui éprouvent un attrait pour les méthodes scientifiques, un rejet des méthodes de la démocratie parlementaire et une fascination pour les idéologies totalitaires¹³. S'inspirant de Georges Gurvitch, Janis Mimura parle à leur égard de

⁹cf. *infra.*, p. 357.

¹⁰cf. *infra.*, p. 694.

¹¹cf. Franck Michelin, « L'opération Meigô : le coup de force japonais du 9 mars 1945 et l'élimination de l'Armée française en Indochine », in Christophe Bertrand, Caroline Herbelin, Jean-François Klein (sous la dir.), *Indochine : Des territoires et des hommes (1856-1956)*, Gallimard, 2013, p. 260.

¹²*kakushin kanryô* 革新官僚

¹³Tobe Ryôichi, *Gaimushô kakushinha*, *op.cit.*, p. 225-286 ; Janis Mimura, *Planning for Empire: Reform*

techno-fascism, expression des plus heureuses pour caractériser l'idéologie de nombre de ces technocrates¹⁴. S'ils jouent un rôle central au Mandchoukouo, ils n'en sont pas moins également présents à Tôkyô, au sein des différents ministères et des états-majors des forces armées. Ils subissent souvent la fascination des régimes autoritaires, et notamment de l'URSS et de l'Allemagne nazie. Grâce à l'introduction de nouvelles conceptions du rôle de l'État et de nouvelles méthodes administratives, ils contribuent à une réorientation de la politique étrangère japonaise en s'opposant aux diplomates « traditionnels », généralement partisans d'une bonne entente avec les États-Unis¹⁵. Ils prennent peu à peu la direction du ministère pendant l'été 1940, avec le départ d'Arita Hachirô et l'arrivée de Matsuoka Yôsuke, sans toutefois être en mesure d'éliminer tout à fait leurs rivaux¹⁶.

B. Les forces armées

Outre le dictionnaire spécialisé sur l'armée japonaise de Hata Fumihiko que nous avons déjà cité¹⁷, cette partie s'appuiera surtout sur l'ouvrage de Yoshida Yutaka intitulé : *Nihon no guntai : heishitachi no kindaiishi*¹⁸. Il s'agit sans doute du meilleur ouvrage de synthèse sur l'armée japonaise à l'époque contemporaine. Il analyse l'évolution de cette institution sous de nombreux aspects : non seulement institutionnel, mais également sociologique et culturel.

Parler d'une armée pour le Japon n'est pertinent que lorsqu'on l'oppose aux autorités civiles. L'Armée de Terre¹⁹ et la Marine²⁰ constituent, en effet, deux institutions parfaitement étanches l'une pour l'autre, possédant un esprit de caste

Bureaucrats and the Japanese Wartime State, Ithaca and London: Cornell University Press, 2011, p. 7-40, 138-169.

¹⁴*ibid.*, p. 3.

¹⁵Hosoya Chihiro, *Ryô-taisen kan no gaikô no Nihon gaikô*, *op.cit.*, p. 212.

¹⁶*cf. infra.*, p. 333.

¹⁷*Nihon rikukaigun sôgô jiten*, *op.cit.* (abrégé en « NRK »).

¹⁸*cf. supra.*, p. 41.

¹⁹*rikugun* 陸軍

²⁰*kaigun* 海軍

extrêmement prononcé. L'unité de l'armée n'a duré que trois années à partir de l'instauration du nouveau régime de l'ère Meiji, puis, créé en 1869, le ministère des Forces armées²¹ a été démembré dès 1872 pour être remplacé par deux nouveaux ministères bien distincts : celui de l'Armée de Terre²² et celui de la Marine²³.

La rivalité qu'entretiennent l'Armée de Terre et la Marine remonte donc à cette date. Les rapports entre les deux armes restent, jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, conflictuels mais stables. À une Armée de Terre toute puissante qui accapare la majorité des crédits et pèse lourdement sur la conduite de la politique étrangère en poussant en faveur de l'expansion vers le nord, s'oppose une Marine qui ne peut guère que s'attacher à la défense de ses intérêts²⁴. La prédominance des terriens face aux marins est visible si l'on se réfère aux effectifs comparés des deux armes.

année	effectifs totaux	Armée de Terre	Marine
1930	250.000	200.000	50.000
1934	447.069	350.000	97.069
1938	1.159.133	1.000.000	159.133
1940	1.723.173	1.500.000	223.173
1942	2.829.368	2.400.000	429.368
1945	7.193.223	5.500.000	1.693.223

Tableau n° 1 (1.1.1) : effectifs comparés de l'Armée de Terre et de la Marine entre 1930 et 1945.
Source : Yoshida Yutaka, *Nihon no guntai : heishitachi no kindaiishi*, op.cit., p. 197.²⁵

Le Japon n'étant engagé dans aucun conflit en 1930, la taille de ses forces armées est encore modeste et le rapport des effectifs entre la Marine et l'Armée de Terre est de 1 à 4. En 1934, au moment où il établit l'État fantoche du Mandchoukouo et

²¹*heibushō* 兵部省

²²*rikugunshō* 陸軍省

²³*kaigunshō* 海軍省. NRK, p. 496-497.

²⁴Mori Shigeki, « Sūjiku-gaikō oyobi nanshin-seisaku to kaigun, 1939-1940 », op.cit., p. 2.

²⁵La liste des tableaux figure en fin de volume ; cf. *infra.*, p. 25. Chacun d'entre eux est numéroté et suivi, entre parenthèses, des numéros de partie, de chapitre et de ordre d'apparition au sein du chapitre.

grignote le nord de la Chine, les effectifs ont fortement augmenté, mais la différence d'effectifs entre les deux armes a légèrement baissé. En 1938, alors qu'il est engagé sur le continent dans une guerre de grande échelle avec la Chine, le caractère essentiellement continental du conflit entraîne un accroissement rapide des effectifs des forces terrestres et un rapport entre les effectifs de l'Armée de Terre et ceux de la Marine qui passe de 1 à 6,2. Entre 1938 et 1940, l'augmentation des effectifs de l'Armée de Terre est irrésistible, puisqu'il est de 50% en deux ans, tandis que l'écart entre les deux armes est de 1 à 6,7. Cet écart diminue toutefois pendant la Guerre du Pacifique, le rôle de la Marine augmentant, et ce malgré l'explosion des effectifs qui atteint plus de sept millions en 1945 : le rapport est de 1 à 5,5 en 1942, et de 1 à 3,2 en 1945. L'on peut conclure que, du point de vue des effectifs — mais l'on trouverait la même chose en prenant les budgets comme critère —, l'Armée de Terre a toujours largement dominé la Marine. Cependant, ce rapport a pu changer sensiblement selon la nature des conflits, la Seconde Guerre sino-japonaise assurant à l'Armée de Terre une supériorité écrasante, alors que la Guerre du Pacifique constitue une occasion unique pour la Marine de renforcer sa position dans le pays.

L'importance des effectifs n'est pas seulement un facteur important afin d'étudier les rapports de force entre les deux armes, mais également afin de mettre en évidence l'évolution de l'influence des forces armées sur la société japonaise dans son ensemble. Le nouveau régime de Meiji a fait de la construction d'une armée moderne capable de lui éviter le sort subi par la Chine voisine une priorité. Elle a notamment fait sienne le slogan *fukoku kyôhei* 富国強兵, c'est à dire « un pays riche, une armée forte », selon le modèle européen.

Le Japon passe du système des armées seigneuriales fondées sur la classe des guerriers, bientôt abolie, à une armée moderne dont la conscription étendue à toutes les catégories de citoyens constitue la base du recrutement. Celle-ci, organisée par la « décret sur la conscription » (*chôheirei* 徴兵令) du 10 janvier 1883, admet de nombreuses dispenses : pour les chefs de famille, les hauts fonctionnaires, les élèves et diplômés de certaines écoles, ou encore ceux qui paient 270 yens pour

un remplaçant. Les besoins en hommes sont, en effet, relativement réduits dans un pays insulaire, hormis pendant les périodes de conflit, et ce surtout après que la Révolution russe a éloigné momentanément le danger russe en Extrême-Orient. En 1891, seulement 5,7% des personnes incorporables le sont effectivement. Ce chiffre monte à 20% en 1911 — à la suite du conflit russo-japonais et de l'annexion de la Corée —, puis baisse pour remonter à 18,2% en 1936²⁶.

Le Japon ne pose les bases d'un véritable service militaire moderne qu'à la date du 1er avril 1929, par la « loi sur le service militaire » (*heiekihô* 兵役法)²⁷. C'est toutefois en février 1938 que, de plus en plus engagé sur le continent, le Japon supprime la plupart des dérogations, notamment celles qui protégeaient les étudiants, obtenant ainsi un accroissement très important des effectifs²⁸. En 1940, la proportion des appelés atteint 50,1% des capacités de recrutement. Elle atteindra son maximum en 1945, avec 89,9%²⁹.

Organisé largement sur le modèle allemand, le commandement des forces armées japonaises est doté d'une structure duale pour chacune des deux armes : un ministère, chargé de l'administration militaire, et un état-major pour le commandement³⁰. L'état-major de l'Armée de Terre a été créé en 1874 par Yamagata Aritomo 山県有朋 (1838-1922) après que Katsura Tarô 桂太郎 (1847-1913), de retour d'un séjour d'études en Allemagne, a présenté le système de commandement de ce pays et expliqué pourquoi il considérait indispensable de séparer l'administration et le commandement des forces armées. Il s'agit alors d'un état-major des forces

²⁶NRK, p. 754-755 ; Yoshida Yutaka, *Nihon no guntai : heishitachi no kindaiishi*, op.cit., p. 17-19 ; Katô Yôko 加藤陽子, *Chôheisei to kindai Nihon, 1868-1945 徴兵制と近代日本—1868-1945—* (Le système de conscription et le Japon contemporain, 1868-1945), Yoshikawa Kôbunkan 吉川弘文館, 1996, p. 139-162 ; Ôe Shinobu, *Chôheisei 徴兵制* (Le système de conscription), Iwanami Shoten, p. 49-87.

²⁷Katô Yôko, *Chôheisei to kindai Nihon, 1868-1945*, op.cit., p. 188-210 ; Ôe Shinobu, *Chôheisei*, *ibid.*, p. 132-142.

²⁸Katô Yôko, *ibid.*, p. 211-220 ; Ôe Shinobu, *Chôheisei*, *ibid.*, p. 143-144 ; NRK, p. 766

²⁹cf. Yoshida Yutaka, *Nihon no guntai : heishitachi no kindaiishi*, op.cit., p. 198 ; Katô Yôko, *ibid.*, p. 230-262 ; Ôe Shinobu, *ibid.*, p. 144-145.

³⁰*sanbô honbu* 参謀本部 pour l'Armée de Terre, *gunreibu* 軍令部 pour la Marine. cf. Takahashi Masae, *Shôwa no gunbatsu*, op.cit., p. 49-50.

armées, qui deviendra état-major de l'Armée de Terre dix ans plus tard, lorsque la Marine décidera de créer son propre état-major³¹.

Depuis 1936, les deux ministres des forces armées doivent obligatoirement être choisis parmi les officiers d'active et sont, dans les faits, proposés par leurs pairs au Premier ministre lors de la formation d'un nouveau cabinet³². Conséquence redoutable, la démission du ministre de l'Armée de Terre ou de celui de la Marine entraîne automatiquement la chute du cabinet. Ceci, couplé à l'accès direct à l'Empereur qu'ont les deux chefs d'état-major³³, offre aux militaires une influence décisive sur la politique du pays.

Séquelle du Procès de Tôkyô à l'issue duquel l'Armée de Terre a vu six de ses membres condamnés à mort, alors que la Marine n'en comptait aucun, l'Armée de Terre a gardé, jusqu'à aujourd'hui, une image déplorable d'institution composée de soudards fanatiques et dénués de raison. Au contraire, sa rivale a conservé jusqu'à aujourd'hui une image moderne, propre et romantique, au point d'avoir inspiré nombre d'ouvrages de gestion des entreprises après-guerre, l'administration de la Marine étant souvent considérée comme en avance sur son temps. Cette vision dichotomique est toutefois peu fondée. En effet, cette image positive de la Marine repose largement sur des stéréotypes, alors qu'elle a largement partagé les défauts de l'Armée de Terre : brutalité de l'instruction et des rapports hiérarchiques, existence d'une gendarmerie aux méthodes proches similaires à celles de l'Armée

³¹Pour une explication de la structure des autorités centrales de l'Armée, cf. NRK, p. 495-529. Pour une histoire de l'état-major de l'Armée de Terre, cf. Ôe Shinobu, *Nihon no Sanbô Honbu, op.cit., passim*.

³²NRK, p. 503, 519. Cette règle, abrogée en 1913, est rétablie en 1936. Concernant cette question, voir l'ouvrage que lui a consacré Tsutsui Kiyotada 筒井清忠 : *Shôwa jûnendai no rikugun to seiji : gunbu saijin gen.eki bukansei no kyojô to jitsuzô* 昭和十年代の陸軍と政治一軍部大臣現役武官制の虚像と実像一 (L'Armée de Terre et la politique durant la décennie 1935-1945 : illusions et réalités de la nomination d'officiers d'active aux fonctions de ministres militaires), Iwanami Shoten, 2007, *passim*. Il faut toutefois souligner le fait que Tsutsui minore le rôle joué par le retour de cette règle dans l'extension de la domination des militaires sur les affaires gouvernementales, puisque cette influence devait, selon lui, s'affirmer dans tous les cas de figure, que le ministre de l'Armée de Terre soit officier d'active ou non ; cf. *id.*, p. 53-55.

³³Cet accès direct à l'Empereur des deux chefs d'état-major a pour nom, en japonais, *iaku jôsô* 帷幄上奏 ; cf. Takahashi Masae, *ibid.*, p. 51.

de Terre³⁴, incapacité à évaluer correctement la capacité de ses adversaires, et notamment des États-Unis. Quant à l'Armée de Terre, il ne faut pas oublier qu'elle a été, comme en Europe ou dans d'autres régions du monde, un facteur d'édification de l'identité nationale, d'ascension sociale, ainsi qu'un agent actif de la modernisation du pays³⁵.

Les forces armées constituent pour nombre de Japonais, et notamment pour les jeunes hommes des campagnes, l'un des seuls espoirs de promotion sociale. Dans un monde rural où la vie est extrêmement dure et où manger à sa faim est pour beaucoup une lutte quotidienne, elles offrent au conscrit un toit, une solde, des repas réguliers, une éducation. L'entrée à l'armée offre généralement le premier contact avec la modernité occidentale sous la forme du port de vêtements occidentaux (pantalon, chemise, veste, sous-vêtements), de l'utilisation de chaussures, du respect d'horaires contraignants, et à ce à une époque où la modernité est réservée aux élites sociales³⁶. Elle s'accompagne d'un authentique prestige pour le soldat qui, son service militaire accompli, rentre au pays. C'est d'ailleurs de cette façon que, comme en Italie, la cuisine japonaise s'unifie progressivement. Des plats de cuisine à l'occidentale³⁷ deviennent des plats

³⁴La gendarmerie de l'Armée de Terre, en japonais *kenpeitai* 憲兵隊, avait des fonctions étendues allant de la police de la pensée, à la répression des mouvements de résistance dans les zones occupées, et incluant, bien entendu, les fonctions de police au sein des forces armées. La Marine ne créa sa propre gendarmerie qu'en 1942, en raison de son administration de zones étendues pendant la Guerre du Pacifique. Cette gendarmerie portait le nom de *Kaigun tokubetsu keisatsutai* 海軍特別警察隊 (corps de police spécial de la Marine). cf. NRK, p. 731.

³⁵Yoshida Yutaka, *Nihon no guntai : heishitachi no kindaiishi*, op.cit., p. 32-42.

³⁶*ibid.*, p. 102.

³⁷Il s'agit de ce qu'on appelle *yôshoku* 洋食 au Japon, c'est à dire textuellement « cuisine occidentale ». Il ne s'agit toutefois pas d'une forme ou d'une autre de cuisine occidentale, mais plutôt une nouvelle forme de cuisine japonaise que nous nommerons plutôt « cuisine à l'occidentale ». Il s'agit d'une cuisine, élaborée à partir de la fin du XIX^e siècle au Japon, grâce à l'introduction de certains ingrédients et condiments nouveaux (beurre, viande, poudre du curry) et de certains mets (croquette, escalope panée, ragoût). Le plus célèbre de ces plats est sans doute le *karê raisu* カレーライス, le curry à la japonaise. Concernant l'histoire de la naissance d'un autre plat, le *tonkatsu* 豚カツ, une sorte de côtelette de porc panée inspirée des côtelettes de veau panées européennes, telles le *wiener schnitzel* autrichien, l'on peut se référer à l'ouvrage suivant : Okada Tetsu 岡田哲, *Tonkatsu no tanjô : Meiji yôshokji no hajime* とんかつの誕生—明治洋食事始め (La naissance du tonkatsu : le commencement de la cuisine à l'occidentale à l'ère Meiji), Kôdansha 講談社, 2000. Se référer aussi à l'article suivant : Takada Masatoshi 高田公理, « Nihonteki yôshoku no

nationaux, répandus dans le pays par les soldats qui les ont consommé à la ceux-ci caserne³⁸. Comme en Europe, l'armée a contribué à la construction de l'identité nationale, notamment par l'institution du service militaire³⁹.

Sources de promotion sociale grâce à un système méritocratique unique dans la société japonaise de ce temps, Armée de Terre et Marine n'en sont pas moins des institutions élitistes où règne une séparation nette entre les officiers réguliers et ceux de la réserve, les officiers et les sous-officiers, ces derniers et les hommes de troupe⁴⁰. À ces derniers, un traitement d'une très grande dureté est réservé, faisant de l'armée japonaise l'une des plus dures du monde, avec celle de l'Union soviétique⁴¹. Aux officiers sont réservés une éducation d'élite, un pouvoir de vie ou de mort sur leurs subordonnés, ainsi qu'un prestige sans équivalent dans la société. Ce pouvoir s'accompagne du sentiment de constituer une catégorie particulière de la population qui a pour mission la plus noble de toutes : la défense du pays⁴².

Au départ essentiellement composé d'anciens membres de la classe guerrière, le recrutement du corps des officiers s'élargit ensuite peu à peu au point d'être, entre les deux guerres, majoritairement composé de membres issus de la classe moyenne rurale⁴³. Cette nouvelle catégorie d'officier s'oppose de plus en plus à l'élite issue des lycées publics et des universités impériales, car celle-ci délaisse la carrière

seiritsu to tenkai : Meiji, Taishō, Shōwa shoki wo chūshin ni » 日本的洋食」の成立と展開—明治・大正・昭和初期を中心に (La naissance et l'essor de la cuisine japonaise à l'occidentale pendant les ères Meiji, Taishō, et la première partie de l'ère Shōwa), *Nihon shokuhin shinsozai kenkyūkaiishi* 日本食品新素材研究会誌 (Revue de la Société japonaise d'étude des nouveaux ingrédients alimentaires), vol. 10, n° 1, p. 6-14. On peut également trouver une version traduite en français et adaptée : « Naissance et évolution de la cuisine occidentale japonaise », *Ebisu. Études japonaises*, n° 35, printemps-été 2006.

³⁸Yoshida Yutaka, *ibid.*, p. 37-40, 106-10.

³⁹cf. *supra*, p. 97.

⁴⁰Yoshida Yutaka, *ibid.*, p. 150-156.

⁴¹Ienaga Saburō, *The Pacific War, 1931-1945, op.cit.*, p. 46-54.

⁴²Takahashi Masae, *ibid.*, p. 49.

⁴³Yoshida Yutaka, *ibid.*, p. 156, 191 ; Tobe Ryōichi, *Nihon no kindai 9 : gyakusetsu no guntai, op.cit.*, p.258-260. Voir aussi, pour une analyse plus détaillée, le livre du spécialiste de l'histoire de l'éducation Hirota Teruyuki 広田照幸, *Rikugun shōkō no kyōiku shakaishi : risshin shusseki to Tennō* 陸軍将校の教育社会史—立身出世と天皇制— (Une histoire sociale de l'éducation des officiers de l'Armée de Terre : le système d'avancement et le système impérial), Seiri Shobō 世織書房, 1997, p. 137-169.

militaire à mesure qu'elle se démocratise et que le prestige de la carrière militaire diminue face à celles de la haute fonction publique civile et du monde des affaires. Très sensibles à la crise profonde vécue par les campagnes dans les années 1930, ces officiers deviennent peu à peu le principal soutien d'une forme de fascisme dont la particularité est d'avoir une base sociale rurale plutôt qu'urbaine⁴⁴.

On retrouve chez elle les principales caractéristiques de l'idéologie fasciste : anti-capitalisme, anti-intellectualisme — avec notamment une forte hostilité envers les diplômés de l'université —, anticommunisme, anti-parlementarisme, anti-internationalisme, anti-statu quo, adhésion à une mythologie nationale à la fois réactionnaire et moderniste — celle du *kokutai* 国体, que l'on pourrait traduire par « corps national », assez proche des idéologies *völkisch* allemandes —, agrarianisme, rejet des classes sociales⁴⁵. Si ce dernier point rapproche l'idéologie fasciste japonaise du nazisme, ou plutôt de certaines de ses sources, le peu d'influence des théories raciales l'en éloigne. L'en écarte également un rejet de l'influence occidentale, et notamment de ces deux pôles : le libéral et le socialiste. En revanche, cette idéologie s'appuie sur véritable culte de l'Empereur. Cette idéologie, instrumentalisée par les sphères dirigeantes militaires, sera extrêmement utile pour reprendre des forces armées en main à l'approche de la Guerre du Pacifique⁴⁶.

⁴⁴Tobe Ryôichi, *ibid.*, p. 251-258. À la différence de l'Allemagne et de l'Italie, cette forme de fascisme s'appuie moins sur les classes moyennes urbaines que sur le monde rural. On peut le rapprocher des formes de fascisme à base sociale rurale que l'on trouve, à la même époque, en Europe méridionale, centrale et orientale. cf. Catherine Horel, Traian Sandu, Fritz Taubert (sous la dir.), *La périphérie du fascisme. Spécification d'un modèle fasciste au sein de sociétés agraires. Le cas de l'Europe centrale entre les deux guerres*, Paris : L'Harmattan, Cahiers de la nouvelle Europe, n° 6, 2005, *passim* ; Stanley G. Payne, *A History of Fascism, 1914-1945*, Abingdon, Routledge, 1995, p. 267-283, 312-327. L'on peut également rapprocher ce phénomène du péronisme, en Argentine; cf. *ibid.*, p. 348-349.

⁴⁵Yamaguchi Yasushi 山口定, *Fashizumu* ファシズム (Le fascisme), Iwanami Shoten, 2006, p. 157-162 ; Yoshida Yutaka, *Nihon no guntai : heishitachi no kindaiishi*, *op.cit.*, p. 159-172 ; Stanley G. Payne, *ibid.*, p. 328-337 ; Christopher W.A. Szpilman, "Fascist and Quasi-Fascist Ideas in Interwar Japan, 1918-1941", in Edward Bruce Reynolds (ed. by), *Japan in the Fascist Era*, New York : Palgrave Macmillan, 2004, p. 85-90 ; Edward Bruce Reynolds, "Peculiar Characteristics: the Japanese Political System in the Fascist Era", in Edward Bruce Reynolds (ed. by), *ibid.*, p. 172-180 ; William Miles Fletcher III, *The search for a new order : intellectuals and fascism in prewar Japan*, The University of North Carolina Press, 1982, *passim*.

⁴⁶Yoshida Yutaka, *ibid.*, p. 171, 191-193 ; Fujiwara Akira, *Nihon gunjishi*, *op.cit.*, t. 1, p. 275-278 ; Tobe Ryôichi, *Nihon no kindai 9 : gyakusetsu no guntai*, *op.cit.*, p. 15-19.

Certains historiens ont nommé cette idéologie « tennôisme », traduisant ainsi le terme japonais de *tennôsei kokkashugi* 天皇制国家主義 (nationalisme impérial), ou de « fascisme impérial », traduisant celui de *tennôsei fashizumu* 天皇制ファシズム⁴⁷. L'historien Nakamura Kikuo 中村菊男 a analysé ces concepts et comparé ce fascisme japonais avec le nazisme⁴⁸. Pour une réflexion en français sur la nature de ce phénomène, l'on peut se référer à un article de Brice Fauconnier intitulé « Fascisme à la japonaise, fascisme tout court. Quelques précisions sur un concept flou ». L'auteur s'oppose à l'utilisation du terme de « fascisme » dans le cas du Japon, pour des raisons de cohérence idéologique⁴⁹. C'est également la position de Peter Duus et Daniel Okimoto qui soutiennent que le concept de fascisme n'est pas opératoire pour le Japon⁵⁰.

Il semble toutefois difficile de soutenir que le fascisme aurait constitué, à une moment ou à un autre, une idéologie cohérente. Il s'agit sans doute plus d'un phénomène historique de nature socio-politique qui a pris une multitude de formes selon les pays. Le fascisme japonais possède des points communs forts avec nombre de mouvements fascistes dans le monde et apparaît bien, comme dans les autres pays, comme une réponse à la crise économique, à la réaction des classes moyennes et aux incertitudes de la situation internationale. En effet, point commun avec l'Allemagne et l'Italie, le Japon se conçoit comme une nation discriminée par les grandes puissances anglophones. Le parti pris par Robert Paxton, dans l'introduction de son ouvrage *Le fascisme en action*, de refuser de restreindre son

⁴⁷Le terme a été inventé par Maruyama Masao : *Gendai seiji no shisô to kôdô*, *op.cit.*, p. 257.

⁴⁸*Tennôsei fashizumu ron* 天皇制ファシズム論 (Le discours sur le fascisme impérial), Hara Shobô, 1967, p. 27-55; ou du même auteur : *Seitô naki jidai : tennôsei fashizumu ron to nichibeï sensô* 政党なき時代—天皇制ファシズム論と日米戦争 (Une époque dans parti politique : le discours sur le fascisme impérial et la guerre nippo-américaine), Mainichi Wanzu 毎日ワンス, 2009, p. 33-48.

⁴⁹2^e Congrès du Réseau Asie, 28-29-30 septembre 2005, Paris :

http://www.reseau-asie.com/cgi-bin/prog/gateway.cgi?langue=fr&password=&email=&dir=myfile_colloque&type=jhg54gfd98gfd4fgd4gfdg&id=267&telecharge_now=1&file=xxxv_fauconnierbrice.pdf

⁵⁰Peter Duss, Daniel I. Okimoto, "Fascism and the History of Prewar Japan: the Failure of a Concept", *Journal of Asian Studies*, vol. 39, no. 1, novembre 1979, p. 65-76.

analyse au dilemme d'une caractérisation du type « fascisme - pas-fascisme » en essayant de préciser ce qu'est le fascisme par l'analyse de ses actions plutôt que de ses discours constitue l'approche la plus fructueuse afin de sortir d'un dilemme qui amène beaucoup d'historiens et d'intellectuels à refuser de qualifier de fascisme tout ce qui s'écarterait d'une forme d'orthodoxie « mussolino-hitlérienne »⁵¹. Néanmoins, après avoir présenté le débat sur l'origine rurale du fascisme japonais⁵² et présenté ses convergences et divergences d'avec le fascisme européen, Paxton refuse au Japon l'étiquette de fasciste sans grande nuance⁵³. Plus pertinente à cet égard est la position de Gregory J. Kasza qui fait la part des choses en écrivant que les deux opinions — l'existence ou non du fascisme au Japon — produisent des arguments qu'il convient de prendre en compte⁵⁴.

Tout comme les mouvements fascistes en Europe — tant l'italien que l'allemand —, l'armée japonaise et les activistes et intellectuels qui gravitent autour d'elle se décomposent en plusieurs groupes, factions. L'on peut notamment y voir une tendance radicale, favorable à l'usage direct de la force, et une autre plus méthodique, planificatrice. La première, nommée « faction de la voie impériale »⁵⁵, s'appuie sur les jeunes officiers radicaux afin de diriger la politique impériale vers une réforme radicale de l'État et un affrontement avec l'URSS. La faction rivale,

⁵¹ *Le fascisme en action*, Éditions du Seuil, 2004, p. 22-32.

⁵² Paxton présente notamment la polémique entre le sociologue Barrington Moore et les historiens Ron P. Dore et Tsutsumu Ouchi, à propos de l'origine rurale du fascisme japonais ; *ibid.*, p. 338-339. Barrington, dans son ouvrage intitulé *Social Origins of Dictatorship and Democracy* (Boston : Beacon Press, 1996, p. 228-213) compare l'évolution vers la démocratie parlementaire du Royaume-Uni à son virage vers le fascisme en Italie, en Allemagne et au Japon, attribuant la première à la réforme des enclosures, qui permit l'exode de la main d'œuvre rurale vers l'industrie, et le second au maintien d'une agriculture traditionnelle qui entra en crise. Ron P. Dore et Tsutsumu Ouchi, au contraire, critiquent l'application de ce modèle au Japon (in *Dilemmas of growth in prewar Japan*, Princeton : Princeton University Press, 1971, p. 181-209).

⁵³ *ibid.*, p. 339.

⁵⁴ "Fascism from Above? Japan's Kakushin Right in Comparative Perspective," in Stein Ugelvik Larsen, *Fascism outside Europe : the European impulse against domestic conditions in the diffusion of global fascism*, New York : Columbia University Press, 2001, p. 183-232.

⁵⁵ *kôdôha* 皇道派

celle du « contrôle »⁵⁶, partage les mêmes objectifs, mais est favorable à une organisation rationnelle de l'État afin de se préparer à la guerre. Dans les faits, les excès de la faction de la voie impériale préparent la voie à la mise en place de la politique prônée par celle du contrôle, le désordre qu'elle installe obligeant à une mise au pas, non seulement des forces armées, mais également de l'État et de la société⁵⁷.

Sans dominer entièrement le pays, ce mouvement a pour effet de le pousser dans la voie d'une radicalisation toujours plus poussée en matière de politique étrangère. Les sphères dirigeantes ne pouvant résoudre la question agraire — véritable plaie du pays — et les autres problèmes internes du pays, ne trouvent comme issue que l'aventure extérieure. Le mouvement des jeunes officiers est menée par une élite constitués de jeunes officiers issus de l'élite militaire qui ressent douloureusement la chute de l'influence des militaires dans la société dans les années de la « démocratie de Taishô », ainsi que la participation du Japon au désarmement de l'entre deux guerres. Elle rejette la responsabilité des difficultés du pays, et notamment sa crise économique et sociale, sur une élite urbaine ploutocratique, les politiciens et les milieux économiques⁵⁸.

Cette élite militaire cherche alors à utiliser les militaires radicalisés issus des couches moyennes rurales, largement majoritaires au sein de l'Armée de Terre, pour tenter de prendre le pouvoir. Le point culminant de ce mouvement est la tentative de coup d'État du 26 février 1936⁵⁹, qui voit la prise de contrôle du centre de Tôkyô par une partie des forces de l'Armée de Terre et l'exécution de plusieurs hautes personnalités⁶⁰. C'est la fermeté de l'Empereur, qui leur enjoint de se rendre,

⁵⁶tôseiha 統制派

⁵⁷Herbert Bix, *op.cit.*, p. 244 ; Takahashi Masae, *Shôwa no gunbatsu*, *op.cit.*, p. 240-243.

⁵⁸Les *zaibatsu* 財閥, terme qui signifie textuellement « clique économique », et qui désigne essentiellement les conglomérats bâtis pendant l'ère Meiji. Ben-Ami Shillony, *Revolt in Japan (...)*, *op.cit.*, p. 21-25.

⁵⁹Ni niroku jiken 二・二六事件

⁶⁰Le coup d'État a été mené par des officiers radicaux qui avaient réussi à mobiliser la troupe en s'appuyant sur le corps des sous-officiers. Fujiwara Akira a mis en évidence les caractéristiques de

qui les force à la reddition. Les meneurs du *putsch*, ainsi que leur inspirateur idéologique, le philosophe Kita Ikki 北一輝, sont jugés et condamnés à mort⁶¹.

Officiers putschistes haranguant la troupe le 26 février 1936



Mais la pression qu'exercent les jeunes officiers radicaux continue de s'exercer sur leurs supérieurs, dont les différentes cliques cherchent en

retour à les manipuler. Pour caractériser ces jeunes officiers japonais des années 1930, on peut les comparer à ceux que l'on trouve en Amérique du Sud ou au Moyen-Orient tout au long du XX^e siècle en raison de leur très grande implication dans les affaires politiques du pays. L'armée tend en effet à y refléter fidèlement, notamment par sa composition sociale, toutes les contradictions de la société. Par leur activisme politique, leur fréquent recours aux assassinats et aux coups de force, ils jouent à la fois un rôle de moteur et de frein à la modernisation de leur pays⁶².

ce coup d'état dès 1954 : Fujiwara Akira, « Ni niroku jiken » 二・二六事件 (L'incident du 26 février), *Rekishigaku Kenkyû* 歴史学研究 (Recherches en Science historique), n° 169, septembre 1954, p. 15-25. Voir également, du même auteur : *Nihon kindai* III, *op.cit.*, p. 60-74 ; ou encore *Nihon gunjishi*, *op.cit.*, p. 278-284. Deux autres présentations synthétiques sont également intéressantes : Tobe Ryôichi, *Nihon no kindai* 9 : *gyakusetsu no guntai*, *op.cit.*, p. 260-264 ; Iwase Masato 岩瀬昌登, « Ni niroku Jiken no hyôka wo megutte : hôhôn no kentô » 二・二六事件の評価をめぐって—一方法論の検討— (Évaluation méthodologique de l'Incident du 26 février), *Rekishi Kenkyû* 歴史研究 (Recherches historiques), vol. 9, mars 1972, p. 1-20. Deux ouvrages importants portent sur cette question : en anglais, il s'agit de l'étude de Ben-Ami Shillony, *Revolt in Japan (...)*, *op.cit.*, *passim* ; en japonais, il s'agit de l'ouvrage de Takahashi Masae 高橋正衛 intitulé *Ni ni roku jiken : « Shôwa Ishin » no shisô to kôdô* 二・二六事件—「昭和維新」の思想と行動— (L'incident du 26 février 1936 : la pensée et les actes du mouvement de la «Rénovation de Shôwa»), Chûô Kôron Sha, 1994, *passim*. Pour une explication en français, voir Michel Vié, *Le Japon et le monde (...)*, *op.cit.*, p. 186-190.

⁶¹Concernant Kita Ikki, cf. George M. Wilson, *Radical nationalist in Japan : Kita Ikki, 1883-1937*, Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press, 1969, *passim*.

⁶²À propos du rôle des officiers radicaux dans les mouvements révolutionnaires du XX^e siècle, voir Eric Hobsbawm, *The Ages of Extremes. A History of the World, 1914-1991*, New York: Vintage Books, 1996, p. 77-78.

Les forces armées japonaises ont également un hinterland colonial sur le continent et des ambitions hégémoniques grandissantes en Asie orientale.

La vision du monde qu'ont les militaires — en particulier les officiers de rangs intermédiaires — constitue un point fondamental pour comprendre l'évolution de la politique étrangère japonaise et leur rôle de plus en plus important. Outre les caractéristiques de ce fascisme qui conçoit le Japon comme un pays en lutte avec les puissances occidentales pour sa survie par la formation d'un espace autarcique, la façon dont ces officiers et leurs soutiens civils perçoivent leurs ennemis potentiels constitue un problème central.

La question de l'éducation pratiquée dans les écoles d'officiers est fondamentale, car celle-ci détermine en grande partie cette vision. Si la Marine, construite sur le modèle britannique et orientée, par nature, vers le Pacifique, est sensible au rôle joué par les puissances anglophones et enseigne donc la langue anglaise, tel n'est pas le cas de l'Armée de Terre. Celle-ci, résolument orientée vers le continent, privilégie une stratégie qui prend pour adversaire principal l'URSS, et pour modèle les armées allemande et française. Si l'on examine l'enseignement des langues étrangères dans les écoles de cadets de l'Armée de Terre⁶³, les seules langues étrangères enseignées sont l'allemand, le français et le russe, c'est à dire que l'anglais et le chinois n'y sont pas du tout enseignées⁶⁴.

Au degré d'enseignement immédiatement supérieur, celui de l'école d'officiers de l'Armée de Terre⁶⁵, un enseignement d'anglais optionnel est proposé, mais

⁶³*Rikugun yōnen gakkō* 陸軍幼年学校, en abrégé *rikuyō* 陸幼. Pour une histoire de ce degré d'éducation militaire, cf. Nomura Rieko 野呂理栄子, *Rikugun yōnen gakkō taisei no kenkyū : eriito yōsei to gunji, kyōiku, seiji* 陸軍幼年学校体制の研究—エリート養成と軍事・教育・政治 (Recherche sur le système des écoles de cadets de l'Armée de Terre : la formation des élites et les questions militaires, l'éducation et la politique), Yoshikawa Kōbunkan 吉川弘文館, 2006, *passim* ; Takano Kunio 高野邦夫, *Guntai kyōiku to kokumin kyōiku : Teikoku rikukaigun gungakkō no kenkyū* 軍隊教育と国民教育—帝国陸海軍軍学校の研究— (Enseignement militaire et enseignement populaire : étude sur les écoles de l'Armée de Terre et de la Marine impériales), Tsunan Shuppan つなん出版, 2010, p. 193-226.

⁶⁴Hatano Sumio, *Bakuryōtachi no Shinjuwan*, *op.cit.*, p. 22.

⁶⁵*Rikugun shikan gakkō* 陸軍士官学校, en abrégé *rikushi* 陸士. NRK, p. 774 ; Takano Kunio, *ibid.*, p. 227-258.

généralement choisi par les élèves issus des collèges d'enseignement secondaire général, et presque jamais par ceux qui sont issus des écoles de cadets. Étant donné que les premiers sont deux fois moins nombreux que les seconds, l'on comprend la raison du faible nombre d'officiers envoyés en poste vers des pays anglophones⁶⁶.

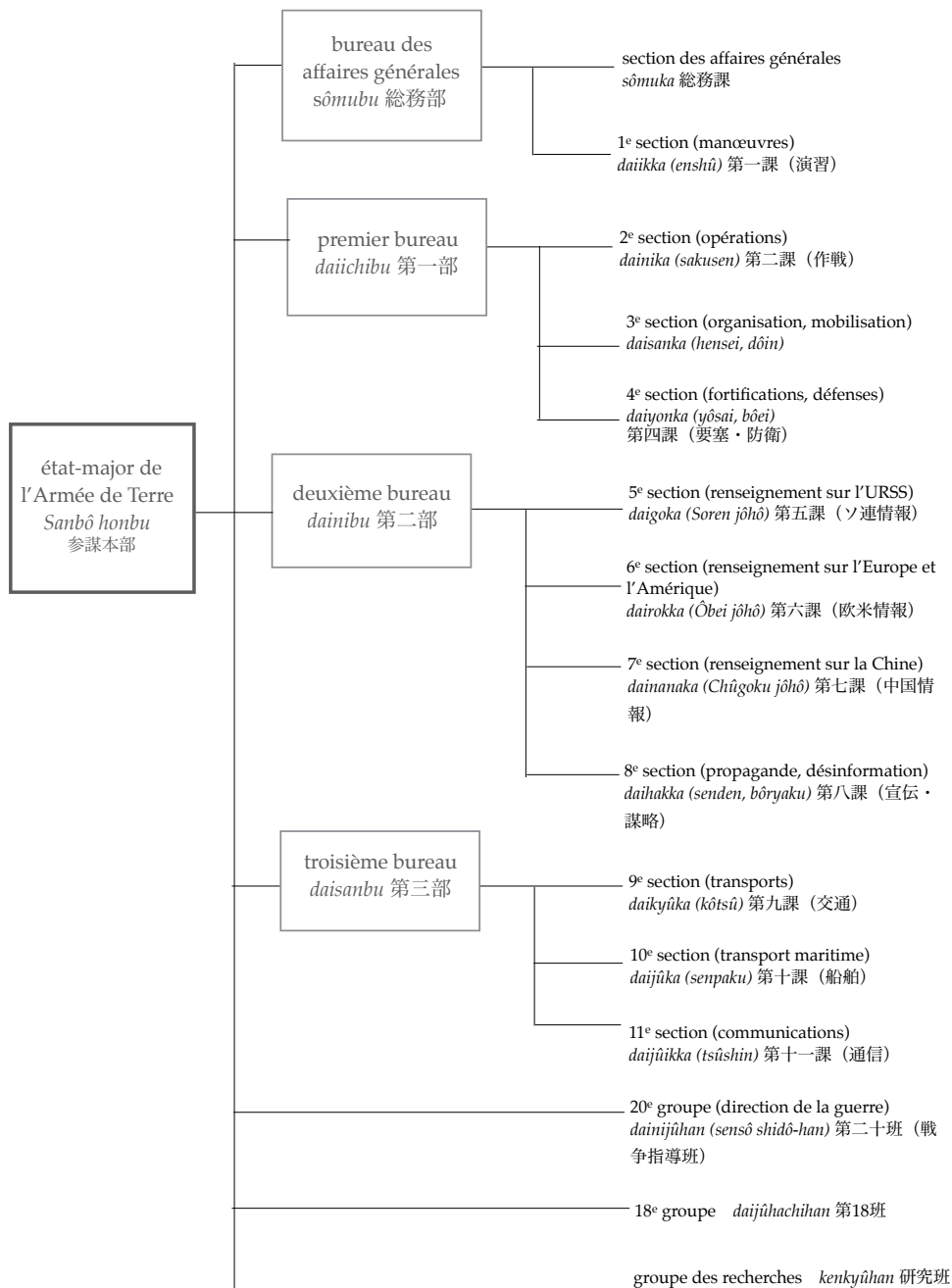
Outre ces difficultés d'ordre linguistique et le manque d'intérêt pour l'étranger, les officiers, y-compris ceux qui sont envoyés en poste aux États-Unis, ont du mal à apprécier la puissance de ce pays en raison de la faiblesse de ses forces armées terrestres et, surtout, en raison du matérialisme qui y est affiché. En effet, l'Armée de Terre japonaise enseigne des valeurs privilégiant l'esprit sur la matière⁶⁷. Si la vision du monde des officiers japonais est plutôt favorable à la France — pays vainqueur de la Première Guerre mondiale — et si nombre d'officiers japonais sont francophones et sont allés en poste en France⁶⁸, l'effondrement de l'armée française en juin 1940 change profondément les choses. Néanmoins, l'existence de nombreux officiers japonais francophones qui, pour une partie d'entre eux, ont étudié en France ou ont été en poste en France ou dans un pays francophone, face à des Français à peu près ignorants du Japon et notamment de son fonctionnement politique et militaire, avantagera fortement le Japon dans ses rapports avec la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

⁶⁶Pour une étude détaillée de l'accès aux écoles militaires, cf. Hirota Teruyuki, *op.cit.*, p. 103-135.

⁶⁷Hatano Sumio, *Bakuryôtachi no Shinjuwan*, *op.cit.*, p. 23.

⁶⁸Il s'agit notamment de deux des généraux qui jouent un rôle important au moment l'occupation de l'Indochine française : Nishihara Issaku et Tsuchihashi Yûitsu. Si nombre de spécialistes japonais de la langue française pensent aujourd'hui que celle-ci n'a jamais tenu une place très importante dans la politique japonaise à l'époque contemporaine, l'Armée de Terre japonaise prouve le contraire puisqu'elle compta de nombreux officiers francophones et bon connaisseur de la France, formés qu'ils avaient été à une époque où la France était auréolée de sa victoire sur l'Allemagne.

Chapitre 1 : la politique étrangère du Japon entre les deux guerres mondiales



Organigramme de l'état-major de l'Armée de Terre (source : Yamada Akira, *Daigensui, Shōwa-Tennō*, op.cit., p 71)

Comme il a été mentionné plus haut, les autorités centrales de l'Armée de Terre sont constituées d'un ministère et d'un état-major⁶⁹. L'état-major, en charge des questions de commandement, a un poids prédominant dans la conduite de la stratégie et de la politique étrangère jusqu'à la défaite qui marque sa disparition, en 1945. La structure de l'état-major de l'Armée de Terre ne révèle rien de particulier à première vue : elle semble tout à fait fonctionnelle, répondant aux différentes missions : renseignement, mobilisation, instruction, ou encore opérations. Ce sont les 1^{er} et 2^e bureaux qui tiennent la place la plus importante. De 1937 à 1943, le 1^{er} bureau ne connaît aucune modification importante de structure, puisqu'il est composé des mêmes sections : la 2^e, chargée des opérations, la 3^e, de l'organisation et de la mobilisation, et la 4^e, des fortifications et des défenses. La 2^e section, celle des opérations, est tellement importante au sein de ce bureau, que le 1^{er} bureau est généralement nommé « bureau des opérations »⁷⁰.

La primauté grandissante de l'Armée de Terre en matière de politique étrangère, de son état-major sur son ministère, et du bureau des opérations au sein de cet état-major expliquent en partie le manque de vision stratégique de la politique étrangère japonaise, les aspects tactiques l'emportant sur les aspects stratégiques, en même temps que les affaires militaires priment sur celles de la diplomatie. Le 2^e bureau, qui a en charge le renseignement et la propagande joue, certes, un rôle non négligeable, mais ne peut guère rivaliser avec le 1^{er} bureau. L'on a souvent pensé que ce bureau était plus modéré que son rival en raison de ses prises de position parfois opposées au recours à la force armée, mais cela n'est dû qu'à l'utilisation de moyens de pression indirects — ceux de la pression psychologique et de la propagande —, et non à une quelconque modération⁷¹.

⁶⁹ cf. *supra.*, p. 97.

⁷⁰ *Sakusenbu* 作戦部. Le terme de bu 部 serait traduit plus fidèlement par celui de « département », mais nous avons adopté celui de « bureau » car il s'agit du terme utilisé dans l'armée française.

⁷¹ cf. *infra.*, p. 195.

C. L'Empereur

La question de l'Empereur et du processus de décision étant analysée dans le chapitre 3, c'est ici la question du rôle de l'Empereur en matière de politique étrangère qui sera traitée. L'institution impériale n'est pas précisément définie par la constitution impériale et dépend d'un certain nombre de facteurs tels que la personnalité de chaque Empereur et sa façon dont il conçoit sa tâche, son entourage, ou encore la capacité des parlementaires et des militaires à l'instrumentaliser.

Aborder la question de l'Empereur pour cette période est particulièrement délicat en raison de la difficulté d'obtenir des sources sûres. Situé au dessus de l'édifice étatique, irresponsable légalement puisque les ministres d'État doivent assumer ses responsabilités politiques⁷², n'exprimant que rarement son avis de façon claire et ouverte, son rôle est enveloppé d'un halo difficile à dissiper. En outre, si les recherches sur les responsabilités des dirigeants durant la guerre ont pu être menées, la question de l'Empereur a toujours été difficile à aborder en raison de l'adoration quasi religieuse dont il était l'objet, de la volonté des élites de le « couvrir »⁷³, ainsi que de son rôle considéré comme exemplaire après la guerre⁷⁴.

Bien qu'il ne soit pas le seul décideur en matière de politique étrangère, l'influence de l'Empereur n'est toutefois pas négligeable dans ce domaine en raison du rôle qu'il joue en tant que poutre faîtière de l'édifice politique et militaire japonais. La constitution ne détermine pas son pouvoir⁷⁵. Le Premier ministre n'est

⁷²cf. *infra.*, p. 208.

⁷³Ce fut notamment le cas de Kido Kôichi et de Tôjô Hideki lors du Procès de Tôkyô. cf. *Tôkyô Saiban handobukku, op.cit.*, p. 60, 56-57.

⁷⁴Herbert Bix, *op.cit.*, p. 647-688.

⁷⁵cf. *infra.*, p. 208. Hirohito 裕仁 essaiera, après la guerre, de passer aux yeux des alliés pour un souverain constitutionnel dont le pouvoir avait été usurpé par les militaires, alors que la non-détermination de ses prérogatives par la constitution en faisait un souverain extra-constitutionnel, au pouvoir extensible. La tentative d'inscription de l'Empereur comme organe de l'État par le constitutionnaliste Minore Tatsukichi 美濃部達吉 en 1935 valut à ce dernier d'être exclu de la vie publique et d'être victime d'une tentative d'assassinat, tandis que sa théorie était interdite. cf. Fujiwara Akira, *Nihon kindaiishi III, op.cit.*, p. 60-63. Fujiwara date de cet incident la disparition de toute liberté de pensée au Japon.

issu du jeu parlementaire que pendant les années de démocratisation du temps du règne de l'Empereur Yoshihito 嘉仁 (1912-1926)⁷⁶ qui, malade, avait vu l'affaiblissement du pouvoir impérial et de celui des *genrô*, et pendant les premières années du règne de son fils, Hirohito⁷⁷. Cependant, ces dernières voient peu à peu l'érosion du système des cabinets parlementaires, un jeu subtil s'installant où un cercle de conseillers proches de l'Empereur prend les décisions en cherchant un équilibre délicat avec les deux chambres du parlement et les forces armées.

L'Empereur joue aussi un rôle indirect important en raison de l'accès direct à sa personne qu'ont les ministres d'État — et notamment ceux des Affaires étrangères, de l'Armée de Terre et de la Marine —, et surtout les chefs d'état-major des deux armes. Cet accès direct des chefs d'état-major à l'Empereur, sans le truchement du gouvernement, commence à poser un problème crucial à partir des années 1930. C'est ce que l'on nomme *tôsuiken no dokuritsu* 統帥権の独立, c'est à dire « l'indépendance du haut commandement », droit constitutionnel inspiré de la législation allemande. Ce droit protège le gouvernement contre l'intrusion des militaires et permet ainsi à ces derniers d'échapper au contrôle civil pour toutes les questions considérées comme d'ordre purement militaire⁷⁸. L'extension du champ de ces questions avec le développement de la machine militaire va leur permettre à d'exercer une influence de plus en plus marquée sur la politique étrangère, la classique subordination de la sphère militaire à la sphère politique théorisée par Clausewitz tendant de plus en plus à s'inverser.

Cet accroissement du champ d'action des militaires permet à l'Empereur en tant que commandant suprême des forces armées⁷⁹, d'accroître son influence sur les prises de décision en matière militaire et de politique étrangère, puisqu'il peut

⁷⁶Plus connu au Japon sous son nom posthume de « Taishô Tennô » 大正天皇, « Taishô » étant le nom donné à l'ère pendant laquelle il a régné et « Tennô » signifiant « Empereur ». « Yoshihito », est son vrai nom, mais il est de coutume de ne jamais utiliser ce nom en s'adressant à lui ou en parlant de lui, mais d'utiliser l'expression de *Tennô Heika*, qui signifie « sa Majesté l'Empereur ».

⁷⁷Plus connu sous le nom de « Shôwa Tennô » 昭和天皇. Herbert Bix, *op.cit.*, p. 53.

⁷⁸cf. *infra.*, p. 209.

⁷⁹*daigensui* 大元帥

influer les décisions des chefs d'état-major, tandis que ces derniers n'ont pas à rendre compte au Premier ministre pour les questions purement militaires. Ce rôle n'ira que croissant avec l'accroissement du rôle joué par les militaires, surtout après la reconstitution de l'état-major impérial (*Daihon.ei* 大本營) en 1937, signe de l'entrée du Japon dans une phase de préparation active de la guerre⁸⁰. L'éducation toute militaire de Hirohito et son très grand intérêt pour les questions stratégiques l'amènent à jouer un rôle non négligeable en matière de politique étrangère⁸¹. L'on verra que l'Empereur n'hésitera pas à donner son avis concernant les grandes questions de politique étrangère, et notamment de l'Indochine française⁸². Nous verrons également qu'il considérait de son devoir de protéger et d'accroître le territoire conquis par son aïeul, l'Empereur Mutsuhito⁸³.

Comme il est à peu près impossible d'établir une vérité générale sur le rôle de l'institution impériale et de Hirohito en matière de politique étrangère, l'approche adoptée dans ce travail consistera, dès que cela sera possible, à analyser son rôle au travers d'événements bien déterminés.

⁸⁰L'état-major impérial est la réunion des états-majors des deux armes en période de guerre afin d'aboutir, en théorie, à un haut-commandement unifié. Il a été constitué à quatre reprises : pour la Première Guerre sino-japonaise, pour la Guerre russo-japonaise, pour la Première Guerre mondiale, et enfin pour la Seconde Guerre mondiale. Dans les faits, la volonté des deux armes de garder leur indépendance ne permet pas d'unifier véritablement le haut-commandement, la section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial (*Daihon.ei rikugunbu* 大本營陸軍部) et celle de la Marine (*Daihon.ei kaigunbu* 大本營海軍部) étant la même chose que l'état-major de l'Armée de Terre (*Sanbô honbu* 參謀本部) et celui de la Marine (*Gunreibu* 軍令部). cf. NRK, p. 525-529.

⁸¹Concernant son éducation, cf. Herbert Bix, *op.cit.*, p. 57-81.

⁸²cf. *infra.*, p. 168, 200, 276, 276, 352, 376, 410, 419, 429, 446, 460, 472.

⁸³cf. *infra.*, p. 200.

II. Quelle politique étrangère ?

Les acteurs de la politique étrangère japonaise présentés, il reste à analyser les principales options qui s'offrent à eux. Le Japon s'étant édifié comme État-nation moderne dans la seconde moitié du XIX^e siècle avec comme assise une puissance militaire importante, les options de stratégie militaire sont au cœur des choix de politique étrangère. Désireux de remettre en cause le statu quo imposé par les puissances occidentales en Asie orientale, confronté à un environnement instable où les États voisins sont considérés comme ne pouvant constituer de véritables partenaires, le Japon en vient à réduire ses choix à deux options expansionnistes : l'expansion vers le nord¹ et l'expansion vers le sud².

A. L'expansion vers le nord

Les deux pays les plus proches du Japon, la Corée et la Chine, sont aussi ceux par qui a transité la culture continentale depuis l'Antiquité. C'est souvent par le filtre coréen que la culture chinoise a pénétré au Japon, que ce soit le bouddhisme, le confucianisme, les caractères chinois ou l'architecture religieuse. Faits d'échanges culturels, ces relations ont parfois pris un tour plus belliqueux, comme l'illustre l'invasion de la Corée par les armées de Toyotomi Hideyoshi 豊臣秀吉 à la fin du XVI^e siècle³.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, alors que le Japon parvient à se moderniser en intégrant les apports occidentaux, les mouvements réformateurs ne connaissent pas les mêmes succès sur le continent. Le Japon en vient peu à peu à développer un sentiment de supériorité vis-à-vis de ces deux voisins, et notamment de la Corée⁴. Le Japon embrassant la modernité occidentale par la construction d'un État fort

¹En japonais *hokushin* 北進.

²*nanshin* 南進

³Michel Vié, *Histoire du Japon, des origines à Meiji*, PUF, 1969 (coll. Que sais-je ?), p. 78-79 ; Lionel Babicz, *Le Japon face à la Corée à l'ère Meiji*, Paris : Maisonneuve et Larose, 2002, p. 25-26.

⁴*ibid.*, p. 117-118, 139-144, 192, 219-224.

assis sur une armée forte⁵, il en vient de plus en plus à considérer l'expansion territoriale comme un attribut de la grande puissance qu'il désire devenir.

Au début de l'ère Meiji, le nouveau régime étudie, par l'intermédiaire de l'un des héros du renversement du régime des Tokugawa, Saigô Takamori 西郷隆盛, la possibilité d'intervenir militairement pour ouvrir la Corée aux échanges avec l'extérieur, à la manière ce qu'avaient fait les États-Unis vis-à-vis du Japon en 1853. Mais le Japon n'est encore qu'au début de sa modernisation et le temps n'est pas mûr pour une aventure militaire.

C'est en 1895 que le Japon effectue sa première conquête extérieure : au traité de Shimonoseki qui consacre sa victoire sur le voisin chinois à l'issue de la Première Guerre sino-japonaise⁶, le Japon reçoit l'île de Taiwan⁷. En 1900, il fournit le plus gros contingent pour la répression de la révolte des Boxers. En 1910, à la suite de sa victoire sur la Russie en 1906, il s'empare de la Corée, qu'il annexe, ainsi que d'une partie de la Mandchourie voisine. Le Japon entre de plein pied dans le club des puissances coloniales⁸.

Que motive cet interventionnisme continental ? La peur de la Russie, qui contrôle, avant le début de la Guerre russo-japonaise, la Mandchourie et cherche à étendre son emprise sur la Corée, joue un rôle majeur. Mais l'appétit vient en mangeant et la faiblesse de la Chine voisine, en proie à une révolution à partir de 1911, ainsi que le recul de l'influence russe après 1917 laissent le champ libre aux ambitions japonaises.

⁵cf. *supra.*, p. 96.

⁶En japonais *Nisshin Sensô* 日清戦争, c'est à dire « guerre entre le Japon et la dynastie Qing ».

⁷Concernant l'empire colonial japonais dans son ensemble, voir : Ramon H. Myers and Mark R. Peattie (ed. by), *The Japanese colonial empire, 1895-1945*, Princeton, Princeton University Press, 1987, *passim*.

⁸L'annexion porte, entre autres appellations, celle de *Kankoku heigô* 韓国併合. cf. Peter Duus, *The Abattus and the Word. The Japanese Pénétration of Korea, 1895-1910*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1995, *passim* ; Unno Fukuju 海野福寿, *Kankoku heigô* 韓国併合 (L'annexion de la Corée), Iwanami Shoten, 1995, *passim* ; O Seonhwa 吳善花, *Kankoku heigô he no michi* 韓国併合への道 (Vers l'annexion de la Corée), Bungie Shunjû 文藝春秋, 2000, *passim*. NGJ, p. 201-204.

Le Japon participe à la Première Guerre mondiale aux côtés des alliés dans le cadre de son alliance avec le Royaume-Uni. Ce dernier commence par requérir, le 7 août, l'aide du Japon afin de neutraliser la flotte allemande. Puis, lorsque le Japon lui fait savoir qu'il entend anéantir la puissance allemande en Asie orientale, il retire sa demande, craignant que le Japon n'en profite pour étendre son influence⁹. Les États-Unis voient également d'un mauvais œil l'activisme japonais¹⁰. C'est donc contre le souhait des deux puissances anglophones que le Japon, après avoir déclaré la guerre à l'Allemagne le 23 août, s'empare de la zone d'influence allemande en Chine — dans la péninsule du Shandong 山東省¹¹ —, ainsi que des possessions allemandes dans le Pacifique — îles Caroline et Marshall¹².

Durant le conflit, le Japon intervient de plus en plus activement en Chine du fait, notamment, du vide laissé par les Européens¹³. Le 18 janvier 1915, le gouvernement japonais d'Ôkuma Shigenobu 大隈重信¹⁴ impose au gouvernement chinois de Yuan Shikai 袁世凱 les « Vingt-et-unes demandes »¹⁵ assorties d'un ultimatum : il s'agit

⁹ Imai Sei.ichi, *op.cit.*, p. 112-114.

¹⁰ Yamamuro Shin.ichi 山室信一, *Fukugô sensô to sôryokusen no dansô : Nihon ni totte no Daiichiji Sekai Taisen 複合戦争と総力戦の断層—日本にとっての第一次世界大戦 (Guerre complexe et failles de la guerre totale : le Japon et la Première Guerre mondiale)*, 人文書院, 2011, p. 100-102.

¹¹ *ibid.*, p. 114-115 ; Fujiwara Akira, *Nihon gunjishi, op.cit.*, t. 1, p. 203-204 ; Yamamuro Shin.ichi, *ibid.*, p. 53-68.

¹² cf. *infra.*, p. 124. Fujiwara Akira, *ibid.*, p. 206 ; Yamamuro Shin.ichi, p. 61-62.

¹³ Une explication très claire des enjeux de la politique japonaise en Chine figure dans l'ouvrage de Michel Vié, *Le Japon et le monde (...)*, *op.cit.*, p. 93-94. Voir également : Peter Duus, Ramon H. Myers and Mark R. Peattie (ed. by), *The Japanese Informal Empire in China, 1895-1937*, Princeton, Princeton University Press, 1989, *passim* ; Yamamuro Shin.ichi, *ibid.*, p. 69-92 ; Katô Yôko, *Manshû Jihen kara Nicchû Sensô he 満州事変から日中戦争へ (De l'Incident de Mandchourie vers la Seconde Guerre sino-japonaise)*, Iwanami Shoten, 2007, *passim*.

¹⁴ Ôkuma Shigenobu (1838-1922) : homme politique et diplomate particulièrement important de la seconde partie du XIX^e siècle et du début du XX^e. Partisan du système libéral à la britannique, il est tout d'abord perçu comme un rival dangereux par les partisans du système constitutionnel allemand, dont le très puissant Itô Hirobumi. Il devient ministre des Affaires étrangères en 1888 et s'attelle à la révision des traités inégaux signés avec les puissances occidentales. Il obtient, par la suite, le portefeuille des Affaires étrangères (1906), qu'il cumule avec ceux de l'Agriculture et du Commerce. Il devient Premier ministre en 1908, fonction qu'il cumule avec celle de ministre des Affaires étrangères. Fondateur de l'Université Waseda, il en devient Président en 1907. De nouveau Premier ministre au moment du déclenchement de la Première Guerre mondiale, c'est sous son égide que les Vingt-et-unes demandes sont formulées à la Chine. Il démissionne peu après.

¹⁵ En japonais *Taika nijûichi-ka-jô yôkyû* 対華二十一条要求.

d'une mise en tutelle de la Chine¹⁶. Cette dernière, isolée, y souscrit à l'exclusion de la 5^e demande, qui stipule l'acceptation par la Chine de conseillers japonais au sein du gouvernement. Ces demandes provoquent également une détérioration très grave de l'image du Japon dans la population chinoise et, surtout, le Mouvement du 4 mai¹⁷, premier mouvement nationaliste de masse en Chine¹⁸.

Lors de la conférence de Paris, les Vingt-et-unes demandes sont acceptées par les grandes puissances, à l'exclusion de la 5^e. Le Japon doit toutefois affronter une forte opposition de la délégation chinoise qui, bien qu'invitée à participer à la conférence en raison de son entrée en guerre aux côtés des alliés en 1917, la quitte en raison de l'acceptation des Vingt-et-unes demandes par les grandes puissances¹⁹. Il doit également faire face à un groupe protestataire coréen qui met en accusation le Japon en raison de son annexion de la Corée en 1910²⁰.

L'expansion vers le nord concerne également la Sibérie orientale²¹. Le Japon se joint en effet aux grandes puissances pour aider les forces russes contre-révolutionnaires contre les bolchéviques. L'objectif officiel de l'expédition de Sibérie²² consiste à freiner l'expansion révolutionnaire en Asie et à évacuer les troupes tchèques de l'amiral Koltchak, mais il existe un but inavoué : étendre la sphère d'influence japonaise en Sibérie orientale. Intervenant aux côtés des forces américaines, françaises et britanniques, l'armée japonaise se déploie à compter du

¹⁶Michel Vié, *ibid.*, p. 97-99 ; NGJ, p. 491-494 ; Hosoya Chihiro, *Ryô-taisen no Nihon gaikô : 1914-1945*, *op.cit.*, p. 19-36 ; Imai Sei.ichi, *ibid.*, p. 115-118 ; Yamamuro, *ibid.*, p. 81-87.

¹⁷Mouvement de contestation contre le Japon qui démarre par une manifestation d'étudiants de Pékin le 4 mai 1919.

¹⁸Nora Wang, *op.cit.*, p. 142-144.

¹⁹Imai Sei.ichi, *ibid.*, p. 170-173.

²⁰*ibid.*, p. 173-176.

²¹Concernant cette question, cf. Jean-Baptiste Duroselle, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945*, *op.cit.*, p. 42-43 ; NGJ, p. 375-378 ; Yamamuro Sei.ichi, *op.cit.*, p. 115-154 ; Hosoya Chihiro, *Shiberia Shuppei no shigeki kenkyû シベリア出兵の史的研究* (Une étude historique de l'intervention militaire en Sibérie), Iwanami Shoten, 2005, *passim*.

²²L'expédition porte pour nom *Shiberia Shuppei* シベリア出兵, c'est à dire textuellement « Expédition de Sibérie », ou encore *Shiberia Kanshō Sensō* シベリア干渉戦争, c'est à dire « Guerre d'ingérence en Sibérie ».

mois d'août 1918. Sans demander son avis à l'allié américain, le Japon envoie des renforts importants et étend le champ de ses opérations depuis Vladivostok en direction de Khabarovsk, de Chita et du lac Baïkal, tout en occupant le chemin de fer du Transsibérien. Au milieu du mois de septembre, les forces japonaises atteignent 72.000 hommes, soit dix fois le nombre des forces des États-Unis, provoquant les protestations de ces derniers²³.

Parade de l'armée japonaise à Vladivostok, affiche de propagande imprimée en 1919 (Source : Library of Congress Prints and Photographs Division Washington, D.C.)



Les forces de Koltchak se disloquent à la fin de l'année 1919 et l'armée américaine annonce son retrait dès le mois de janvier 1920. Le Japon tente alors de se

maintenir en prétextant la nécessité de défendre la Corée et la Mandchourie. Il est moins motivé par l'action contre-révolutionnaire que par son désir de maintenir sa présence dans la région côtière de la Sibérie, le Primorié. Face aux contre-attaques bolchéviques et à la guérilla, les forces japonaises se retirent du lac Baïkal et de Khabarovsk, tout en se maintenant en Primorié et au nord de Sakhaline²⁴. Elles installent un gouvernement fantoche à Vladivostok au mois de mai 1921. Lors de l'ouverture de la Conférence de Washington, en novembre, le Japon se voit contraint de promettre de se retirer²⁵. Il retire ses troupes de Primorié et de la partie

²³Imai Sei.ichi, *ibid.*, p. 147-149 ; Fujiwara Akira, *ibid.*, p. 206-208.

²⁴Le Japon possède alors le sud de l'île, sous le nom de Karafuto 樺太.

²⁵Imai Sei.ichi, *ibid.*, p. 202-205. À propos de la Conférence de Washington, cf. *infra.*, p. 125.

nord de la Mandchourie en octobre 1922, mais se maintient dans le nord de Sakhaline jusqu'en 1925²⁶.

C'est à partir de la fin des années 1920 que le Japon intervient de plus en plus directement dans les affaires chinoises. Il est solidement implanté en Mandchourie depuis sa victoire sur la Russie en 1905. Il possède en effet les droits sur la péninsule du Kwantung, ainsi que la voie ferrée du Sud mandchourien²⁷ le long de laquelle il a le droit de faire stationner des troupes²⁸. Ces dernières portent le nom de *Kantôgun* 關東軍 (armée du Kwantung). Elles seront appelées à jouer un rôle-moteur dans la politique japonaise en Chine du nord. Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, le Japon joue un jeu complexe en soutenant différents chefs de guerre chinois, et notamment celui qui domine la Mandchourie et est en lutte avec le Kuomintang, le général Zhang Zuolin. En 1928, l'armée du Kwantung l'élimine en faisant exploser son train, pensant que son obstination à lutter contre le Kuomintang attire les armées de ce dernier en Mandchourie²⁹.

L'on ne le sait pas encore à l'époque, mais le Japon vient de mettre la main dans un engrenage qui lui broiera les mains. En effet, ce coup de main est le premier d'une succession d'interventions qui mènera à la conquête de l'ensemble de la Mandchourie en 1931 et à la formation de l'État fantoche du Mandchoukouo, à la prise de contrôle progressive de l'ensemble de la Chine du nord, puis enfin à l'éclatement de la Seconde Guerre sino-japonaise³⁰. Il ne s'agit toutefois pas d'une ligne droite, le déclenchement d'une guerre de grande ampleur avec la Chine ne

²⁶*ibid.*, p. 209-212.

²⁷Minami Manshû Tetsudô 南滿州鐵道, abrégé en Mantetsu 滿鉄.

²⁸Harada Katsumasa 原田勝正, *Mantetsu* 滿鉄 (Le chemin de fer de Mandchourie), Iwanami Shoten, 1981.

²⁹Michel Vié, *ibid.*, p. 144 ; NGJ, p. 597-598 ; Katô Yôko, *Manshû Jihen kara Nicchû Sensô he*, *ibid.*, p. 81-83.

³⁰Katô Yôko, *ibid.*, p. 94-126 , 201-203, 210-216 ; Fujiwara Akira, *Nihon kindaiishi III*, *op.cit.*, p. 20-35, 41-46, 75-80 ; Michel Vié, *ibid.*, p. 171-173 ; NGJ, p. 967-972.

faisant pas partie des plans japonais au moment du déclenchement du conflit en 1937³¹.

Le Japon, qui perçoit au départ cette guerre comme une énième expédition punitive, se trouve entraîné dans un conflit de grande ampleur en raison de la résistance très vive des forces chinoises et, surtout, du refus de Chiang Kai-shek d'accepter les conditions japonaises. En effet, alors que la Mandchourie et les régions adjacentes du Jehol³² et du Chahar³³ pouvaient être considérées par le gouvernement nationaliste chinois comme des régions périphériques, imparfaitement contrôlées et de peuplement mixte³⁴, tel n'est plus le cas des régions que l'armée japonaise envahit à compter du 7 juillet 1937 : le nord de la Chine autour de Pékin, puis la vallée du Yang-tse-kiang entre Shanghai et Nankin, et enfin le sud du pays jusqu'à Canton — c'est à dire la Chine « proprement-dite ».

Le Japon s'enlise dans un conflit sans issue, mais refuse d'y mettre un terme car il ne peut reconnaître la Chine comme un ennemi véritable, c'est à dire un pays avec lequel il serait possible de négocier. Ainsi, jusqu'à la fin du conflit, en 1945, il s'agira d'une guerre non déclarée, nommée au Japon « incident de Chine »³⁵. Mandchourie et la Sibérie, soit le Sud-Est asiatique et le Pacifique³⁶.

³¹BKS, *Shina Jihen rikugun sakusen* 支那事變陸軍作戰 (Opérations de l'Armée de Terre pendant l'Incident de Chine), t. 1 : *Shôwa jûsan nen made ichigatsu* 昭和十三年一月まで (t. 1 : jusqu'au mois de janvier 1938), Asagumo Shuppansha, 1973, p. 100-104.

³²Encore appelé Rehe 熱河省. Région s'étendant entre la Mandchourie et la région de Pékin.

³³察哈爾省. Région entre la Mandchourie et la Mongolie.

³⁴C'est à dire non uniquement chinois stricto-sensu, non uniquement *han* 漢.

³⁵*Shina jihen* 支那事變. Katô Yôko, *ibid.*, p. 216-234 ; Fujiwara Akira, *ibid.*, p. 80-84 ; Michel Vié, *ibid.*, p 173-180.

³⁶Michel Vié explique très bien le refus du Japon de reconnaître la Chine comme un adversaire véritable et sa volonté, par conséquent, de traiter ce conflit comme un simple incident de nature coloniale, et non comme une véritable guerre, malgré la réalité des faits : *ibid.*, p 205-206. Ôe Shinobu insiste lui sur l'absence de buts de guerre et, par conséquent, de stratégie bien déterminée du Japon dans ce conflit : *Nihon no Sanbô Honbu, op.cit.*, p. 169-179.

B. L'expansion vers le sud

Durant la Guerre du Pacifique, la politique d'expansion vers le sud du Japon prendra un tour nettement panasiatiste. Mais panasiatisme et expansion vers le sud ont-ils toujours été étroitement liés ? Le panasiatisme, *ajia-shugi* アジア主義, et le discours sur une possible expansion vers les régions méridionales — les îles du Pacifique sud et le Sud-Est asiatique —, *nanshin-ron* 南進論, ont entretenu des relations complexes depuis leur apparition à la fin du XIX^e siècle, suivi des chemins au départ distincts pour finir par se rejoindre. Dans le débat entretenu par ces deux doctrines, l'Indochine française, territoire à la fois asiatique et méridional, occupe une place originale qu'il est essentiel de rappeler afin de comprendre le rôle qu'elle tient dans l'expansion vers le sud du Japon au début du second conflit mondial.

Dans un article paru en 1993, l'historien Shimizu Hajime 清水元 expose l'origine et les enjeux du « binôme » *ajiashugi - nanshin-ron*³⁷. Il commence par souligner l'origine européenne du concept « d'Asie », et le côté passif, réactif de la doctrine panasiatiste face à la présence écrasante de l'Occident. Durant l'ère Meiji, les Japonais, afin de sauvegarder leur identité, en viennent peu à peu à concevoir l'Asie comme un tout, tel Okakura Tenshin 岡倉天心³⁸. Mais ce panasiatisme ne sert de support aux prétentions expansionnistes japonaises que lorsque le Japon crée des tensions en Asie, et non au moment où la pression occidentale est la plus forte. Ainsi, le panasiatisme joue le rôle de justification idéologique de l'expansionnisme japonais, et ce à partir de la Première Guerre sino-japonaise.

Durant l'ère Meiji, le panasiatisme tourne son attention essentiellement vers la Chine et la Corée. Les régions méridionales ne trouvent guère de place dans le cadre d'une vision du monde opposant l'ensemble Chine-Corée-Japon à l'Occident.

³⁷ « Ajiashugi to nanshin » アジア主義と南進 (Panasiatisme et expansion vers le sud), in Ôe Shinobu (sous la dir.) 大江志乃夫, *Kindai-Nihon to shokuminchi* 近代日本と植民地 (Le Japon contemporain et le problème colonial), Tôkyô, Iwanami Shoten, 1993, p. 85-112. Voir également Yano Tôru 矢野暢, *Nihon no Nan.yôshi kan* 日本の南洋史観 (La vision de l'histoire des régions du sud par le Japon), Tôkyô, Chûô Kôron Sha 中央公論社, 1979, *passim*.

³⁸ (1863-1913). Érudit, critique d'art. Okakura utilise alors l'expression *Ajia ha hitotsu* アジアは一つ, qui signifie « L'Asie est une ».

Précurseur du discours sur l'expansion méridionale, Suganuma Teifû 菅沼貞風 souhaite que le Japon devienne l'Angleterre de l'Asie. Chez lui se trouve déjà la contradiction que l'on retrouvera par la suite chez la plupart des théoriciens de l'expansion vers le sud : le Japon doit libérer les territoires d'Asie et du Pacifique de la mainmise occidentale, mais afin d'y substituer sa propre domination. Toutefois, la plupart de ces penseurs — tels Shiga Shigetaka 志賀重昂 ou Hattori Tooru 服部 徹 — voient l'expansion méridionale comme une avancée pacifique, fondée sur le commerce et protégée par une Marine puissante. Moyen d'une expansion économique, les régions méridionales, ou *Nan.yô*, ne sont pas perçues, au tournant du XX^e siècle, comme l'objet d'une rivalité territoriale avec l'Occident.

L'idée d'une expansion territoriale en direction du sud naît à la faveur de l'annexion de Taiwan en 1895. La prise de conscience de la nature territoriale des régions méridionales apparaît en effet à la faveur de l'exploitation de l'île, et va devenir la source même de l'expansion vers le sud. Le deuxième gouverneur japonais de Taiwan, Katsura Tarô, bâtit l'idée d'une expansion, non vers le Pacifique mais, le long de la côte méridionale de la Chine, en direction de l'Asie du Sud-Est.

À la suite de la Guerre russo-japonaise, la nécessité de protéger les territoires nouvellement acquis en Chine du nord et en Corée provoque un essor de l'intérêt pour l'expansion vers le nord. Placé sur la défensive, le discours sur l'expansion vers le sud prend peu à peu l'aspect d'une théorie anti-expansion vers le nord, notamment sur le terrain de la nécessaire reconstruction financière du pays après les dépenses causées par la guerre contre la Russie, puisque les tenants de l'expansion vers le nord prônent un accroissement des dépenses militaires. L'expansion vers le sud prend alors, de nouveau, un tour pacifique et économique. En outre, naturellement favorable à l'expansion vers le sud en raison du rôle cardinal qui lui est imparti dans le cadre de cette stratégie, la Marine va faire de plus en plus main basse sur ce discours en raison de l'accaparement par sa rivale terrestre du discours sur l'expansion septentrionale.

La révolution chinoise de 1911, si elle est perçue comme une occasion favorable par l'Armée de Terre, est également vue par la Marine comme une opportunité pour réaliser l'expansion vers le sud à travers la Chine méridionale. Ainsi, la Marine adopte progressivement un projet d'expansion similaire à celui de sa rivale. L'opposition entre les deux stratégies ne concerne plus alors que la direction de l'expansion, et non ses modalités. Celui qui crée l'outillage conceptuel qui permet de dépasser l'opposition entre les deux stratégies est Tokutomi Sohô 徳富蘇峰³⁹. Il avance en effet l'idée d'une avance simultanée vers le nord et vers le sud, ou *nanboku heishin* 南北併進⁴⁰. Il contribue également au dépassement de l'opposition, née au début de l'ère Meiji, entre l'éloignement depuis l'Orient afin de se rapprocher de l'Occident, ou *datsua-shugi* 脱亜主義, et le panasiatisme. Selon Tokutomi, Le Japon a reçu pour mission de libérer l'Asie, et c'est pour cela que son expansionnisme est de nature morale. Cet impérialisme moral⁴¹ légitime le rôle de leader du Japon du fait qu'il est le seul pays de la région à avoir réussi à se moderniser, c'est à dire à s'occidentaliser. Cette contradiction achoppe en outre sur l'absence de considération pour la volonté des peuples asiatiques, ce qui sera une des principales causes de l'échec de la politique japonaise en Asie du Sud-Est durant la Guerre du Pacifique.

L'occupation des territoires allemands du Pacifique à la faveur de la Première Guerre mondiale permet au Japon d'obtenir des points d'appui dans cette région. Ceux qui deviendront, au cours des années 1930, les principaux meneurs de l'expansionnisme vers le sud au sein de la Marine parcourent ces territoires au cours de leur formation militaire. En outre, la signification du terme de *Nan.yô* change pour englober, non seulement les îles du Pacifique, mais également l'Asie

³⁹(1863-1957) Écrivain, critique japonais. Passé d'un pacifisme progressiste au nationalisme après la Première Guerre sino-japonaise, il sera purgé par le GHQ après 1945. Voir sa biographie écrite par l'historien vietnamien Vinh Sinh : *Hyôden Tokutomi Sohô* 評伝 徳富蘇峰 (Une biographie critique de Tokutomi Sohô), Iwanami Shoten, 1994, *passim*.

⁴⁰Cette idée sera reprise à la fin des années 1930 dans les documents officiels afin de trouver un compromis entre les positions de la Marine et de l'Armée de Terre.

⁴¹*dôgiteki teikokushugi* 道義的帝国主義

du Sud-Est. Ainsi, cette dernière entre peu à peu dans le champ d'action du Japon. Quant au choix entre les deux directions de l'expansionnisme, outre la rivalité entre l'Armée de Terre et la Marine, il se détermine selon deux critères : le degré de difficulté de l'expansion en direction des territoires convoités et la valeur de ces derniers pour les projets du pays.

Le panasiatisme a longtemps vu son influence limitée à l'expansionnisme vers le nord. Mais la levée de l'opposition doctrinale entre les deux projets, ainsi que l'élargissement géographique du terme de *Nan.yô*, permettent au panasiatisme de jouer un rôle également important au sein du discours « sudiste ». Le Japon doit œuvrer au développement et à la libération des peuples de « même écriture et même race »⁴² et, à cette fin, a la « mission sacrée »⁴³ de réaliser cette tâche en prenant la tête de l'Asie. Cependant, un écueil du projet d'expansion vers le sud est celui de l'égoïsme national de ses théoriciens. En effet, la plupart d'entre eux ne montrent guère d'intérêt pour les peuples des territoires qu'ils aimeraient libérer, en partie car ils désirent éviter tout conflit avec les puissances occidentales, mais surtout parce qu'ils ont pour objectif le développement commercial, industriel et militaire du Japon⁴⁴. Le Sud-Est asiatique est perçu comme un espace encore non développé, sans maître ni habitant⁴⁵, ce qui en fait un espace ouvert à l'expansionnisme japonais.

Shimizu Hajime écrit, à propos de la dichotomie radicale qui existe entre la légitimation moraliste de l'expansion vers le sud et ses objectifs étroitement nationaux, qu'elle a été à l'origine d'une sorte de « syndrome de nature

⁴²*dôbun dôshu* 同文同種

⁴³*tenshoku* 天職

⁴⁴Il est intéressant de noter que le Japon se lancera dans la construction de la « Sphère de coprosperité de la grande Asie orientale » (*Daitôa Kyôeiken* 大東亜共栄圏), au début de la Guerre du Pacifique, dans un remarquable état d'impréparation et d'ignorance à l'égard des peuples d'Asie (cf. Gotô Ken.ichi, « Cooperation, submission, and resistance of indigenous elites of Southeast Asia in the wartime empire » (Coopération, soumission et résistance des élites indigènes d'Asie du Sud-Est au sein de l'empire du temps de la guerre), in Peter Duus (ed. by), *The Japanese wartime empire, 1931-1945* *ibid.*, p. 275.

⁴⁵*mushu munin no chi* 無主無人の地

schizophrénique »⁴⁶. Ce syndrome serait associé à un besoin, quasi pathologique, d'autodéfense qui tirerait son origine de l'anxiété, des doutes nourris chez les Japonais à l'encontre de la puissance de leur pays, ainsi que de la crainte et des ressentiments vis à vis de l'Occident. Ainsi, les concepts qui structureront le discours sur l'expansion méridionale du Japon durant la guerre du Pacifique, ainsi que les contradictions au sein de ce discours sont déjà bien en place à l'issue la Première Guerre mondiale.

De la même façon que le Japon s'est heurté aux États-Unis dans le cadre de sa politique d'expansion vers le nord — et notamment vis-à-vis de la Chine—, il doit prendre en compte la politique américaine dans le cadre de son expansion méridionale. S'il obtient, à la Conférence de Paris, que les îles Caroline et Marshall soient placées sous son autorité sous la forme de territoires sous mandat, il n'obtient pas le droit de les fortifier⁴⁷. En outre, il se voit refuser par les États-Unis, durant la même conférence, que toute discrimination raciale soit interdite dans les relations internationales, malgré le soutien initial de Wilson. Le pays le plus hostile est le le dominion britannique de l'Australie, qui pousse Londres à s'opposer à la proposition japonaise. Mais le Japon utilise sa proposition comme un moyen pour obtenir la cession des droits allemands en Chine en sa faveur⁴⁸. La question migratoire est essentielle pour des pays d'immigration nord européenne, qui craignent l'immigration d'Europe méridionale et orientale, et surtout celle de l'Asie. Il les voit aussi fermer leur porte à l'immigration japonaise, dont les États-Unis constituaient la première destination⁴⁹.

⁴⁶*bunretsushô* 分裂症

⁴⁷Il s'agit en effet de territoires sous mandat de catégorie C. cf. Imai Sei.ichi, *op.cit.*, p. 171.

⁴⁸Inoue Toshikazu 井上寿一, *Daiichiji Sekai Taisen to Nihon* 第一次世界大戦と日本 (Le Japon et la Première Guerre mondiale), Kôdansha, 2014, p. 31-35. Jean-Baptiste Duroselle, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945*, *op.cit.*, p. 49.

⁴⁹Outre la politique de ségrégation menée dans leurs états du sud, les États-Unis lancent une politique de limitation de l'immigration après la Première Guerre mondiale avec la loi de 1924 qui instaure des quotas qui visent particulièrement les populations d'Europe orientale et d'Asie. Cette loi, du nom de *Immigration Act of 1924*, ou encore *Johnson-Reed Act*, instaure des quotas par nationalité qui visent notamment à préserver la position majoritaire des populations originaires d'Europe du nord et, par conséquent, à limiter l'immigration en provenance d'Europe du Sud et de

Mais c'est durant la Conférence de Washington que la tension entre les deux pays devient préoccupante⁵⁰. Cette conférence se réunit, à l'invitation des États-Unis, à partir du 12 novembre 1921. Sont présents neuf pays : États-Unis, Royaume-Uni, France, Italie, Japon, Chine⁵¹, Pays-Bas, Belgique et Portugal. Ni l'Allemagne — pays vaincu et éliminé d'Asie —, ni l'URSS ne sont invités. Il s'agit, pour les États-Unis de répondre à trois objectifs : diminuer les forces navales dans le monde⁵², freiner l'expansion japonaise dans le Pacifique et rééquilibrer les relations entre les grandes puissances en Chine.

Le Japon, s'il ne peut pas rester à l'écart de la conférence, désire limiter la portée des demandes visant à lui faire diminuer la taille de sa flotte. Instrument indispensable de sa sécurité, moyen primordial pour une politique dans le Pacifique et pilier de l'État, la marine est pour le Japon d'une importance cruciale. Elle est également, depuis la Guerre russo-japonaise et sa victoire sur la flotte russe, une source de prestige. Or, la Conférence de Washington n'accorde au Japon qu'un rapport de 6 à 10 par rapport aux flottes britannique et américaine. Dans les faits, alors que ces deux dernières doivent partager leur flotte entre plusieurs océans, le Japon peut concentrer la sienne dans le seul Pacifique, ce qui rend ce traité plutôt

l'Est, ainsi que de d'Asie. Très mal ressentie par le Japon, cette loi y est alors connue sous le nom de *Hainichi imin hô* 排日移民法, c'est à dire «loi d'exclusion des immigrants japonais». cf. Arisitide R. Zolberg, *A Nation by Design: Immigration Policy in the Fashioning of America*, Cambridge, Massachussets : Harvard University Press, Harvard University Press, 2008, édition kindle, chap. 8 ; Miwa Kimitada (sous la dir.), *Nichibeï kiki no kigen to hainichi imin hô* 日米危機の起源と排日移民法 (Les racines de la crise nippo-américaine et la loi d'exclusion des immigrants japonais), Ronsôsha 論創社, 1997, *passim*.

Pour le texte complet de la loi, cf. le lien internet suivant : <http://web.archive.org/web/20080210025205/http://www.historicaldocuments.com/ImmigrationActof1924.htm>

⁵⁰L'étude la plus complète de la conférence, est un ouvrage collectif en langue japonaise : Hosoya Chihiro, Saitô Makoto 斎藤真 (sous la dir.), *Washinton taisei to nichibeï kankei* ワシントン体制と日米関係 (Le système de Washington et les relations nippo-américaines), Tôkyô Daigaku Shuppankai, 1978, *passim*. Pour une étude en anglais plus récente, voir Goldstein Erik, Maurer John (ed. by), *The Washington Conference, 1921-22: naval rivalry, East Asian stability and the road to Pearl Harbor*, Londres : Routledge, 1994, *passim*. En langue française, voir Jean-Baptiste Duroselle, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945, op.cit.*, p. 101-107.

⁵¹Il ne s'agit pas du Kuomintang, mais du gouvernement de Pékin.

⁵²En raison de la crise économique de l'après-guerre.

favorable au Japon⁵³. C'est la France qui est la grande perdante, car désirant reconstruire une flotte de premier rang, elle se voit limiter à un ratio deux fois inférieur à celui du Japon et égal à celui de l'Italie, alors qu'elle doit être présente sur toutes les mers du globe pour défendre son empire. Elle obtient toutefois que les sous-marins et les petites unités soient exclus du traité⁵⁴.

L'interdiction de fortifier les îles du Pacifique — Japon exclu — est plus favorable au Japon, qui a fortifié les îles Bonin avant la conférence, qu'aux États-Unis qui ne peuvent alors créer de bases navales à Guam, ni aux Philippines. Par contre, le Japon doit renoncer à son alliance privilégiée avec le Royaume-Uni au profit d'un traité quadripartite signé par les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et le Japon, le « traité des quatre puissances », qui vise à maintenir le statu quo dans le Pacifique⁵⁵.

C. Un choix longtemps retardé

À l'orée des années 1930, le retour en force du discours sur l'expansion vers le sud annonce, après une longue entente, un changement au sein des relations franco-japonaises en Asie. Paradoxalement, c'est l'incident de Mandchourie, déclenché pourtant par les zéloteurs de l'expansion vers le nord, qui le remet sur les rails. En effet, ce coup de force continental de l'Armée de Terre est soutenu par une fraction de la Marine qui y voit la possibilité de sortir du statu quo honni du système de la Conférence de Washington, et de relancer son projet d'expansion méridionale. En outre, l'acuité du problème de l'acquisition par le Japon des matières premières nécessaires à sa politique de défense apporte de l'eau au moulin de la Marine.

La question est alors de décider des moyens pour mener à bien cette expansion. S'agit-il d'utiliser la puissance économique ou bien la force militaire ? Le Japon

⁵³Imai Sei.ichi, *ibid.*, p. 205-207 ; Fujiwara Akira, *Nihon gunjishi, op.cit.*, t. 1, p. 219-220.

⁵⁴Jean-Baptiste Duroselle, *ibid.*, p. 103.

⁵⁵*ibid.*, p. 103-104.

essaie, dans un premier temps, d'accroître ses échanges avec l'Asie du Sud-Est. Mais alors qu'il recherche, devant le recul de ses exportations en direction des marchés chinois et américain, de nouveaux débouchés pour son industrie et des devises pour la construction du bloc économique nippon-sino-mandchou⁵⁶ en prônant la liberté du commerce en Extrême-Orient, il se heurte à la montée du protectionnisme dans les colonies occidentales et à l'accroissement de la méfiance à son encontre. Devant les difficultés rencontrées par une expansion de nature non militaire, le dessein d'une expansion par la force — qui n'était jusque là qu'une hypothèse d'école — prend peu à peu corps.

Un groupe d'officier de la Marine constitué durant la Première Guerre mondiale prend l'initiative de créer deux comités pour étudier la question d'une pénétration militaire vers le sud : le « Comité de recherches sur les mesures à prendre à l'encontre des régions du sud »⁵⁷ en juillet 1935, et le « Comité d'enquête sur le régime de la Marine »⁵⁸ en mars 1936. Le second comité est en fait créé pour s'opposer à Ishiwara Kanji 石原完爾, le très influent cerveau de l'incident de Mandchourie, nommé à la tête de la section des opérations de l'état-major de l'Armée de Terre. En effet, Ishiwara cherche à mettre en place un État de défense nationale dans la perspective d'un futur conflit avec l'URSS. À cette fin, il désire empêcher toute expansion militaire afin de préserver les forces du Japon⁵⁹.

Les premiers documents officiels à faire mention du projet d'expansion méridionale datent d'août 1936 : il s'agit du compte rendu de la décision de la conférence des cinq ministres intitulé « Modèle pour une politique nationale »⁶⁰, et de celui de la conférence des quatre ministres intitulé « Principes directeurs de la diplomatie de l'Empire »⁶¹. Il est alors impossible de prendre une décision en

⁵⁶*Nisshiman keizai burokku* 日支滿經濟ブロック

⁵⁷*Tai-Nan.yô hōsaku kenkyū iinkai* 対南洋方策研究委員会

⁵⁸*Kaigun seido chōsa iinkai* 海軍制度調査委員会

⁵⁹Shimizu Hajime, *op.cit.*, p. 107-108.

⁶⁰*Kokusaku no kijun* 国策の基準

⁶¹*Teikoku gaikō hōshin* 帝国外交方針

faveur, soit de l'expansion vers le nord, soit de l'avance vers le sud, et les deux termes sont mentionnés ensemble : il semble que l'on s'achemine vers une expansion simultanée vers le nord et vers le sud⁶².

La Marine agit dès le mois suivant, le 3 septembre. Un incident survient à Beihai 北海⁶³ — ville chinoise de la province du Guangxi 廣西 située non loin de la frontière indochinoise — durant lequel des Japonais sont assassinés. L'état-major de la Marine réclame alors, le 9, l'occupation de l'île de Hainan 海南島. Mais les ministères de l'Armée de Terre et de la Marine rejettent une telle opération en raison des risques qui seraient alors encourus sur la scène internationale⁶⁴. Il faut attendre le 10 février 1939 pour voir les forces japonaises débarquer à Hainan. Le Japon annexe ensuite, le 31 mars, l'archipel des Spratlys, au large des côtes indochinoises⁶⁵. Le Japon avance peu à peu en direction du sud, mais en prenant toujours garde d'inscrire son action dans le cadre du conflit avec la Chine.

Jusqu'en 1939, la priorité est à l'expansion vers le nord, mais les défaites subies face à l'Armée rouge à Changkufeng⁶⁶ et Nomonhan⁶⁷ ruinent les projets de l'Armée de Terre. Le Japon va peu à peu réorienter sa stratégie vers le sud à compter de la fin de l'année 1939⁶⁸, mais il faudra attendre les mois de mai et juin 1940 et les victoires allemandes en Europe pour que le Japon se lance finalement dans l'expansion vers le sud⁶⁹. L'idée d'une offensive contre la Sibérie soviétique réapparaîtra toutefois momentanément lors de l'offensive allemande contre l'URSS, au mois de juin 1941. Le gouvernement et les forces armées seront alors partagées

⁶²Shiraishi Masaya, « Taiheiyô-sensôki no Nihon to Betonamu », *op.cit.*, p. 132-133. Concernant la naissance de ce concept d'expansion simultanée vers le nord et le sud, cf. *supra.*, p. 122.

⁶³Cette ville apparaît dans la documentation et nombre d'ouvrages sous le nom de « Pakhoi ». Il s'agit de la lecture en cantonais des mêmes caractères.

⁶⁴Michael A. Barnhart, *op.cit.*, p. 78. ; Michel Vié, *Le Japon et le monde (...)*, *op.cit.*, p 168.

⁶⁵cf. *infra.*, p. 141.

⁶⁶cf. *infra.*, p. 147.

⁶⁷cf. *infra.*, p. 145.

⁶⁸cf. *infra.*, p. 145.

⁶⁹cf. *infra.*, p. 155.

entre le désir de profiter de la situation pour se venger de l'Armée soviétique et s'emparer de la très convoitée Sibérie, et le reproche fait à l'Allemagne d'avoir attaqué l'URSS sans prévenir son allié japonais associé au désir de poursuivre l'expansion vers le sud. Le Japon préparera alors une offensive contre l'URSS — rompant ainsi dans les faits le traité de neutralité nippo-soviétique du mois d'avril 1941 —, tout en continuant de préparer l'expansion vers le sud. Devant la résistance opiniâtre des forces soviétiques qui retarderont l'avancée des forces allemandes, l'armée japonaise décidera de repousser une éventuelle offensive à l'année suivante. Ce sera finalement la défaite allemande à Moscou qui l'amènera à renoncer à ladite offensive⁷⁰.

⁷⁰Fujiwara Akira, *Nihon kindaishi III, op.cit.*, p. 115-117, 123. cf. *infra.*, p. 656.

Conclusion

Si la direction de la politique étrangère n'est nulle part un processus simple et centralisé, celui-ci est particulièrement complexe dans le cas du Japon d'avant la Guerre du Pacifique. Alors que le fonctionnement institutionnel normal d'un État moderne devrait confier aux diplomates la réalité de la direction de cette politique, ou du moins sa mise en œuvre, l'existence de pouvoirs extra-constitutionnels puissants perturbe ce schéma. Aux *genrô*¹ — dont le dernier, Saionji, disparaît en 1940 —, s'ajoutent le Conseil particulier de l'empereur², le Conseil au plan³, ainsi que des conférences informelles qui tiennent lieu d'instances de décision, telle la conférence des quatre ministres⁴, ou encore la Conférence de Liaison entre le gouvernement et l'État-Major impérial⁵.

Plus grave pour le Gaimushô que ce processus de dilution de la responsabilité qui s'explique par une allergie foncière du Japon à accepter le principe de la responsabilité individuelle, est le rôle de plus en plus hégémonique des forces armées. Non seulement interviennent-elles dans le processus de décision de la politique étrangère de façon permanente et dominatrice, elles parviennent à inverser l'ordre clausewitzien en subordonnant la politique étrangère à leurs options stratégiques. Néanmoins, la pluralité subsiste et le Gaimushô peut rééquilibrer le jeu en sa faveur quand les militaires sont hésitants ou lorsqu'il est dirigé par un ministre habile et décidé. C'est le cas de la période de juillet 1940 à juillet 1941 — qui constitue le cœur du cadre chronologique de ce travail — qui voit Matsuoka Yôsuke ramener sensiblement le balancier dans le sens des diplomates.⁶

¹cf. *supra.*, p. 90.

²cf. *infra.*, p. 330.

³cf. *infra.*, p. 157.

⁴cf. *infra.*, p. 168.

⁵cf. *infra.*, p. 60.

⁶cf. *infra.*, p. 342, 613, 622, 657.

Le choix de la politique à mener dépend largement des options stratégiques choisies par les forces armées. En leur sein, c'est l'Armée de Terre qui s'arroge la part du lion. Une politique agressive et expansionniste dans le nord de la Chine et en direction de la Sibérie domine les choix diplomatiques japonais jusqu'à l'été 1939. Le borbier chinois paralyse le Japon, mais l'attitude de l'Armée de Terre y interdit tout retrait. Ce conflit n'est toutefois jamais considéré comme autre chose qu'une gêne dont il faudrait se débarrasser, mais que le refus de considérer le pouvoir chinois comme un partenaire valable empêche de le résoudre.

Les chars soviétiques de Joukov bouleversent les plans imaginés par l'Armée de Terre impériale à l'été 1939. En anéantissant une division japonaise lors de la bataille de Nomonhan, ils prouvent que le nord n'est plus une option raisonnable. En revanche, l'affaiblissement des démocraties d'Europe occidentale face aux forces allemandes au début de la Seconde Guerre mondiale fait du rêve d'une expansion vers le sud une orientation viable. La sortie de la guerre de la France laisse sans défenses l'Indochine qui devient la proie du Japon à compter de l'été 1940.

Reste une question : quels sont les principes directeurs de la politique étrangère japonaise à la veille de la Guerre du Pacifique ? La sécurité des abords du Japon en est un. Mais l'expansion du Japon vers le nord et vers le sud ne vont pas dans ce sens. Pourquoi le Japon joue-t-il avec le feu en risquant d'entrer en conflit avec des pays bien plus puissants que lui ? Comme l'a bien mis en évidence Michel Vié, la clé est à rechercher dans son désir de remettre en cause du statu quo impérialiste imposé par les puissances occidentales en Asie orientale à partir de la Guerre de l'opium⁷.

⁷*Le Japon et le monde (...), op.cit.*, p. 183.

Chapitre 2 : l'intrusion en Indochine française et ses causes

Introduction

La France entame son expansion en Asie orientale au moment où le Japon met en place un nouveau régime, celui de Meiji. Tenant son nom de l'empereur Meiji (Mutsuhito), il est nommé *Meiji Ishin* 明治維新, c'est à dire «Rénovation de Meiji»¹. Il s'agit, en s'appuyant sur la légitimité centrale de la maison impériale, de moderniser le pays sur le modèle occidental afin de lui permettre de résister à une tentative de colonisation ou de mise sous tutelle. Joindre le club fermé des grandes puissances est alors la voie choisie par le Japon et l'adoption d'une politique coloniale fait partie des attributs de ce statut. C'est alors que les expansionnismes se rencontrent. Un équilibre se construit après la Guerre russo-japonaise et la conclusion du traité franco-japonais de 1907, qui voit la reconnaissance mutuelle des intérêts des deux puissances dans la région. Les années de l'après Première Guerre mondiale voient les deux pays entretenir des relations fructueuses, y compris sur le plan militaire.

Les choses changent avec l'éclatement de la Seconde Guerre sino-japonaise, en 1937, qui voit les armées japonaises se rapprocher de l'Indochine française. Face au Japon, la France se doit d'accepter de fermer la frontière sino-indochinoise car elle n'est pas en mesure de défendre seule sa colonie. La défaite de la France face à l'Allemagne et la fin de l'alliance franco-britannique amènent le gouverneur général de l'Indochine, le général Catroux, à accepter sur le sol indochinois la présence d'une mission de contrôle. Le Japon, quant à lui, isolé sur la scène

¹Le terme de *ishin* est difficilement traduisible. Parfois traduit par «révolution», il s'agit plutôt de revenir à un état ancien des choses, à l'époque où la maison impériale régnait sans partage, c'est à dire avant qu'elle ne se fasse confisquer le pouvoir par l'élite guerrière à la fin du XII^e siècle. Programme réactionnaire au sens littéral, il s'agit en fait pour ceux qui ont renversé le régime du shogounat de moderniser le pays en s'appuyant sur la légitimité impériale.

internationale depuis sa défaite face à l'URSS et la conclusion du Pacte germano-soviétique en septembre 1939 voit l'occupation de la France par l'Allemagne comme une aubaine pour se lancer dans l'expansion vers le sud.

Les sources utilisées, comme pour la plupart des chapitres, sont constituées d'archives militaires et diplomatiques françaises et japonaises, ainsi que de mémoires et journaux de protagonistes. La bibliographie, très abondante pour ce chapitre qui embrasse une période très large, ne pourrait être résumée ici. Citons toutefois les ouvrages de Stuart Douglas Goldman sur la bataille de Nomonhan², et de Claude Hesse d'Alzon sur l'armée française d'Indochine³.

L'histoire des relations franco-japonaise en Asie orientale depuis la fin du XIX^e siècle et l'évolution de la question indochinoise au sein de ces relations depuis le début de la Seconde Guerre sino-japonaise seront tout d'abord présentés dans une première partie. La seconde partie sera consacrée à l'examen de l'étape préliminaire de l'entrée des forces japonaises en Indochine : l'envoi de la mission de contrôle japonaise à Hanoï à la fin du mois de juin 1940.

²Nomonhan, 1939: *The Red Army's Victory that Shaped World War II*, *op.cit.*, *passim*.

³*La présence militaire française en Indochine, 1940-1945*, *op.cit.*, p. 25-27, 33-38.

I. La question indochinoise, 1895- juin 1940

1895, date de la victoire sur la Chine lors de la Première Guerre sino-japonaise, marque le début de l'expansion vers le sud du Japon par l'acquisition de l'île de Taiwan. Aux frictions liées à la Guerre russo-japonaise qui voit la France soutenir l'ennemi russe fait suite une période de relations heureuses marquées par une collaboration politique et militaire. L'expansion japonaise sur le continent asiatique au moment de la Seconde Guerre sino-japonaise qui amène le Japon à appliquer un blocus vis-à-vis de la Chine met l'Indochine française sur le devant de la scène. En effet, le Japon désire obtenir la fermeture de la frontière entre la colonie et la Chine. Si la rupture de l'alliance germano-japonaise et la neutralité du Japon vis-à-vis du conflit européen autorisent un apaisement, le basculement progressif de la politique étrangère japonaise vers le Sud-Est asiatique provoque bientôt de nouvelles tensions entre les deux pays.

A. La rencontre de deux expansionnismes en Extrême-Orient

Le début de la modernisation du Japon et celui de l'expansion coloniale française dans la péninsule indochinoise sont contemporains⁴. Ainsi se rencontrent deux expansionnismes presque parallèles. Le territoire non chinois le plus proche de Taiwan, base pour le Japon d'une possible future expansion vers le sud, n'est autre que l'Indochine française. Voilà pourquoi cette dernière occupera une place non négligeable dans le cadre du discours sur l'expansion vers le sud. L'acquisition de Taiwan, quant à elle, constitue le point de départ d'une conception territoriale de l'expansion vers le sud⁵.

⁴La conquête du sud du Viêt-nam commence en 1858, tandis que le Japon s'ouvre à l'étranger à partir de 1853. L'Union Indochinoise est créée en 1885, tandis que le Japon annexe Taiwan dix ans plus tard.

⁵cf. *supra.*, p. 121.

Objet d'étonnement et d'admiration en Extrême-Orient après sa victoire contre la Chine, le Japon voit son audience auprès des Asiatiques s'accroître encore lorsque son combat contre le « géant » russe (1904-1905) prend des airs de lutte pour l'indépendance de l'Asie. Le plus illustre militant indépendantiste vietnamien, Phan Bôï-Châu, se rend alors au Japon afin d'y demander une aide militaire contre les Français, et organise le départ vers le Japon d'étudiants vietnamiens⁶.

La France soutient la Russie lors du conflit en raison de l'alliance franco-russe en Europe, accueillant la flotte de la Baltique en Indochine — dans la baie de Cam Ranh —, lors de son périple en direction de l'Extrême-Orient⁷. France et Japon se rapprochent pourtant à l'issue de la Guerre russo-japonaise en raison de la création d'un front anti-allemand, de la recherche de garanties par la France auprès du Japon afin de protéger sa colonie d'Indochine, ainsi que du besoin du Japon de consolider ses finances et d'obtenir la reconnaissance internationale de ses intérêts en Chine et en Corée. L'Entente franco-japonaise de 1907 entre les deux pays constitue un nouveau départ pour les relations franco-japonaises. Il scelle également le sort des indépendantistes vietnamiens au Japon, qui sont expulsés en 1909⁸. En outre, le Japon égratigne son image de libérateur de l'Asie par l'annexion

⁶Concernant le mouvement indépendantiste vietnamien, cf. infra., p. 256.

⁷Elle sera finalement anéantie par la flotte japonaise lors de la bataille de Tsushima les 27 et 28 mai 1905. Cette bataille est appelée au Japon *Nihonkai kaisen* 日本海海戦, c'est à dire « bataille navale de la mer du Japon ». Concernant l'aide apportée par la France à la flotte russe, cf. Michel Vié, *Le Japon et le monde (...)*, op.cit., p. 69.

⁸Ce traité a pour nom, en japonais, *Nichifutsu Kyôyaku* 日仏協約. cf. NGJ, p. 699-700 ; Unno Fukuju, op.cit., p. 212. Les mémoires de l'ambassadeur de France en poste au Japon, Auguste Gérard (*Ma mission au Japon, 1907-1914*, Plon, 1919, p. 13-24) constituent l'une des principales sources concernant ce traité. Gérard est le premier ambassadeur de France en titre au Japon, le régime des ambassades ayant été institué en 1905 (*ibid.*, p. 9). Concernant les études scientifiques sur la question, on peut consulter le mémoire de maîtrise que lui a consacré Christian Polak, *L'Entente franco-japonaise de 1907*, Université Hitotsubashi, 1975. Pour une explication synthétique de ce traité et du contexte international qui a entouré sa signature, voir Imai Sei.ichi 今井清一, *Nihon kindaiishi II* 日本近代史 II (Histoire du Japon contemporain II), Iwanami Shoten, 2007, p. 38-40. Michel Vié le replace dans le cadre des traités passés à la même époque qui scellent la naissance de la Triple Entente ; *ibid.*, p. 68-70. Il est étonnant de voir à quel point cet accord semble si peu intéresser les spécialistes d'histoire des relations internationales : René Girault, dans son ouvrage intitulé *Diplomatie européenne. Nations et impérialismes, 1871-1914* (Paris : Armand Colin, 1997), bien que traitant de la Guerre russo-japonaise (p. 347-348), ne le mentionne pas.

de la Corée en 1910. Par la suite, les relations franco-japonaises resteront amicales pendant une trentaine d'années, mais la France, méfiante vis-à-vis de la puissance grandissante du Japon en Asie orientale, mettra toujours un frein aux activités japonaises en Indochine⁹.

La normalisation des relations entre la France et le Japon et la participation de ce dernier à la guerre contre l'Allemagne, si elles contribuent à l'amélioration des relations entre les deux pays, ne règlent pas tout. Le ministre japonais des Affaires étrangères au début de la Première Guerre mondiale, Katô Takaaki 加藤高明, ne montre aucun intérêt vis-à-vis de la proposition française de formaliser le bloc constitué de la France, de la Russie, du Royaume-Uni et du Japon par un traité d'alliance quadripartite. Il préfère en effet user de l'alliance nippo-britannique que de se lier trop fortement en intégrant un système d'alliance trop contraignant¹⁰.



Hirohito à Dunkerque en juin 1921, assis sur un canon. Source : *Mainichi Shinbunsha*¹¹.

Les relations franco-japonaises au lendemain du conflit sont néanmoins au beau fixe. Le programme de la visite en France de Hirohito, alors dauphin, lors de sa tournée européenne en 1921 démontre que l'intérêt que porte alors le Japon à la France est essentiellement militaire. Il rencontre les héros de la Première Guerre

⁹Shiraishi Masaya, « Taiheiyô-sensôki no Nihon to Betonamu » 太平洋戦争期の日本とベトナム (Japon et Viêt-nam au temps de la guerre du Pacifique), in Yoshikawa Toshiharu 吉川利治 (sous la dir.), *Kingendaishi no naka no Nihon to Tônan-Ajia* 近現代史のなかの日本と東南アジア (Japon et Asie du Sud-Est à l'époque contemporaine), Tôkyô Shoseki Kabushikigaisha 東京書籍株式会社, 1992, p. 127-131.

¹⁰Imai Sei.ichi, *ibid.*, p. 114.

¹¹Herbert P. Bix, *op.cit.*, p. 248.

mondiale que sont les maréchaux Joffre, Foch et Pétain. Il visite également des écoles militaires, champs de bataille et assiste à des manœuvres. De retour vers le Japon, il fait escale en Indochine, dans la baie de Cam Ranh¹².

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la France bénéficie de l'immense prestige de la victoire contre le principal modèle de l'Armée de Terre japonaise qu'était l'armée allemande depuis les années 1880, marquées par l'influence de Katsura Tarô à son retour d'Allemagne¹³. La France, à la pointe de la technologie militaire à la fin du conflit, intéresse tout particulièrement le Japon pour ce qui est de son aviation. La France envoie, en 1918, une mission militaire au Japon qui est la première depuis 1889, l'Allemagne ayant remplacé le France comme modèle de l'Armée de Terre jusqu'à sa défaite en 1918. La mission militaire française contribue à l'essor des forces aériennes japonaises, tant du point de vue technologique, que de celui de la formation de pilotes. Par la suite, le Japon invite plusieurs ingénieurs français. Mais la France refuse d'envoyer une nouvelle mission en 1933¹⁴.

¹²*ibid.*, p. 108-110.

¹³Sven Saaler, « The Imperial Japanese Army and Germany », in Christian W. Spang, Rolf-Harald Wippich (ed. by), *Japanese-German Relations, 1895-1945: War, Diplomacy and Public Opinion*, Londres : Routledge, 2008, p. 23-25. Concernant l'influence de Katsura sur la réorganisation du commandement japonais sur le modèle allemand, cf. *supra.*, p. 97. Il faut toutefois faire remarquer que, comem le montre Sven Saaler, le modèle principal de l'Armée de Terre japonaise est restée l'armée allemande, même après sa défaite dans la Première Guerre mondiale ; *ibid.*, p. 27-32.

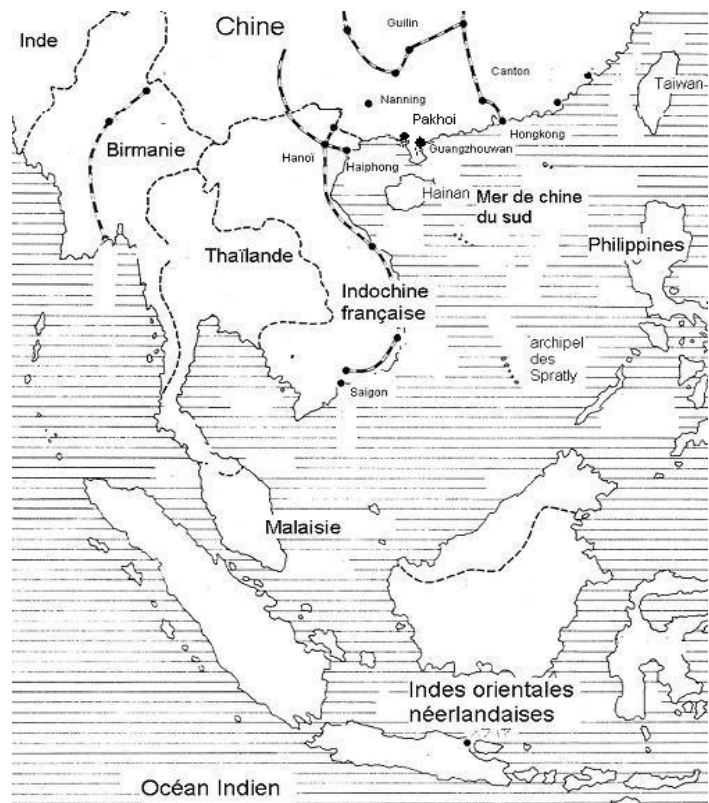
¹⁴Christian Polak, *Soie et Lumières : l'âge d'or des échanges franco-japonais (des origines aux années 1950)*, Tôkyô, Chambre de Commerce et d'Industrie française au Japon, Hachette Fujingaho, 2001, p. 213-215. Du même auteur, « La Mission Militaire Française d'Aéronautique au Japon (1918-1919) », *France Japon Éco*, Chambre de Commerce et d'Industrie française au Japon, n° 101, Hiver 2004, p. 66-75 ; n° 102, printemps 2005, p. 74-85 ; n° 103, été 2005, p. 68-78 ; n° 104, automne 2005, p. 66-75.

B. L'Indochine française face à la guerre sino-japonaise

Le 7 juillet 1937, éclate la Seconde Guerre sino-japonaise à la suite de l'incident du pont Marco-Polo¹⁵. Le retrait des forces et du centre politique chinois vers l'intérieur et le sud entraîne un déplacement des opérations japonaises en direction de ces régions. Le président chinois, Chiang Kai-shek, refuse la défaite malgré les revers initiaux, et l'immensité de la Chine empêche l'armée japonaise de remporter une victoire décisive. Le Japon décide de faire céder la Chine par l'imposition d'un blocus maritime proclamé par la Marine dès le 25 août 1937¹⁶. La question du transit de marchandises par la route d'Indochine devient un enjeu majeur des relations entre les deux pays au cours de l'année 1938.

Carte n° 1 : l'Asie lors du déclenchement du conflit sino-japonais (source : KHK, t. 22, p. 3).

Durant la guerre avec la Chine, la Marine avance le prétexte du blocus maritime qu'elle cherche à exercer contre la Chine pour étendre son champ d'action en direction de la Chine méridionale. Le blocus est à peu près achevé par la prise de Canton le 21 octobre 1938, lors d'une opération menée en commun avec l'Armée de Terre.



¹⁵Le Japon et la Chine connaissent des périodes de conflit intermittentes depuis septembre 1931, date du début de l'incident de Mandchourie. Mais ce conflit intermittent et latent devient continu et total à compter du 7 juillet 1937, date de l'incident du pont de Marco-Polo (en japonais : *Rokôkyô Jiken* 盧溝橋事件). À propos de la Guerre sino-japonaise, voir Michel Vié, *Le Japon et le monde (...)*, op.cit., p. 171-178 ; Fujiwara Akira, *Nihon gunjishi*, op.cit., t. 1, p. 275-314.

¹⁶KHK, t. 22, p. 36.

Ce blocus ne laisse plus à la Chine que trois routes pour l'importation de marchandises. Ces routes sont nommées au Japon par l'expression *Enshô rûto* 援蔣ルート qui signifie « routes de soutien à Chiang ». Elles sont au nombre de quatre :

1. la route du Turkestan chinois
2. la route de Birmanie
3. la route d'Indochine
4. la côte de la Chine du Sud.

La première, qui relie la Chine à l'URSS, très éloignée de la nouvelle capitale chinoise, Chongqing 重慶¹⁷, et mal reliée n'est alors guère utile. La route de Birmanie, britannique, est encore peu utilisable au début du conflit. Par contre, la route d'Indochine — appelée *Futsuin rûto* 仏印ルート au Japon — est d'une grande importance pour la Chine. Elle relie le port indochinois de Haïphong à la capitale du Yunnan 雲南, Kunming 昆明, par le chemin de fer. Une bifurcation de cette route relie Hanoï à Nanning, au Guangxi, par la voie ferrée jusqu'à la frontière, puis par la route, ce qui permet l'acheminement régulier des marchandises¹⁸.

Le 12 octobre 1937, craignant une action agressive du Japon, le gouvernement français, en conseil de défense, interdit le passage des armes entre la colonie indochinoise et la Chine. Mais des dérogations seront accordées pour celles qui auront été embarquées avant octobre ou commandées avant le début du conflit¹⁹. Hésitant, le gouvernement français cherche à satisfaire deux visées, complémentaires : parer au risque d'une intervention japonaise dans ses colonies, et empêcher l'effondrement d'une Chine vue comme le dernier rempart entre le Japon et l'Indochine²⁰. S'en tenant à une diplomatie traditionnelle, il croit éviter le danger

¹⁷Le gouvernement du Kuomintang s'était retiré vers l'intérieur de la Chine, à Wuhan 武漢 après la chute de sa capitale, Nankin, en décembre 1937. Puis, après l'offensive japonaise sur Wuhan en octobre 1938, la capitale est déplacée à Chongqing. cf. Fujiwara Akira, *Nihon gunjishi, op.cit.*, t. 1, p. 300-301 ; Imai Sei.ichi, *op.cit.*, p. 90-91.

¹⁸Roger Lévy, *op.cit.*, p. 102.

¹⁹MAE, série *Asie 1918-1940*, sous-série *Japon, relations avec la France*, n°126, p 52, note du ministère des affaires étrangères.

²⁰*ibid.*, p. 52, note du 3 décembre 1937.

par une mesure officielle, tout en fermant les yeux sur la réalité d'un trafic de contrebande actif. Mais la pression japonaise ruine rapidement ses espérances.

Dès la fin du mois de juin 1938, le ministre japonais des affaires étrangères, Ugaki Kazushige 宇垣一成, propose à l'ambassadeur français Arsène-Henry l'envoi d'un inspecteur en Indochine afin de vérifier la réalité de la fermeture de la frontière²¹. Le Japon s'oppose également à la construction d'une voie ferrée par les Français et les Chinois entre Nanning et le terminus de la ligne qui relie Hanoi à la frontière chinoise, à Zhen Nan Guan 鎮南関²². Face à la pression japonaise, la France fait le dos rond, protestant de sa bonne foi et repoussant la proposition japonaise d'envoyer des inspecteurs en Indochine²³.

En octobre, le gouvernement japonais demande de nouveau à son homologue français de fermer la frontière sino-indochinoise et de consentir à accueillir une mission d'observation japonaise afin de constater cette fermeture — ce que ce dernier refuse. En décembre, le troisième bureau de l'état-major de la Marine japonaise analyse, pour la première fois, la question des routes de ravitaillement chinoises qui passent par l'Indochine française dans un document intitulé « L'opinion française et l'Incident de Chine »²⁴.

La Marine japonaise a pour ambition d'occuper l'île de Hainan afin de couper les routes de Birmanie et d'Indochine française par le moyen de bombardements aériens. Selon l'historien Hatano Sumio 波多野澄雄, une telle opération ferait plus partie d'une stratégie d'expansion vers le sud que d'une tentative de résolution du conflit avec la Chine. En effet, la ligne qui rejoint Hainan à Taiwan est nécessaire à

²¹KHK, *ibid.*, p. 42.

²²MAE, *ibid.*, n° 127, p. 248. Zhen Nan Guan est un poste-frontière établi par la dynastie Ming, proche de Lang Son, à la frontière du Tonkin et du Guangdong. Nommée « Porte de Chine » par les Français, elle a été rebaptisée Youyi Guan 友誼関 en 1965, c'est à dire « Porte de l'amitié », afin de célébrer l'amitié sino-vietnamienne.

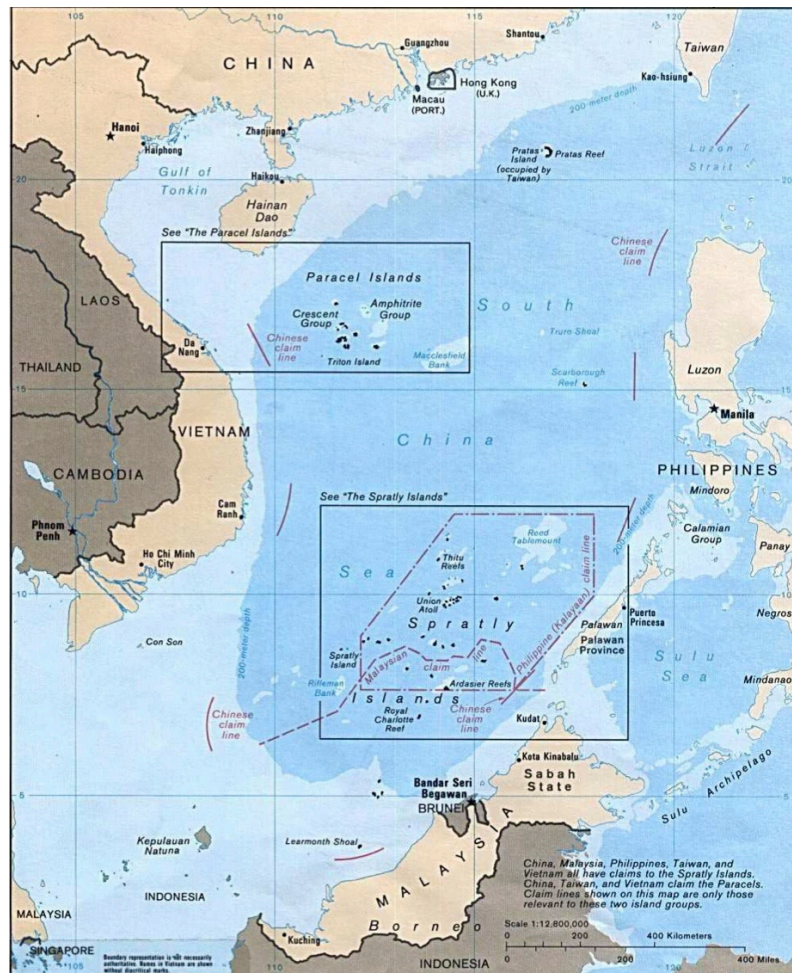
²³C'est notamment ce que fait le Quai d'Orsay par la voix d'Hoppenot le 4 novembre, lors d'une entrevue avec l'ambassadeur japonais. cf. KHK, t. 22, p. 44.

²⁴*Shina-jihen ni tai suru futsukoku no dôkô* 支那事変ニ対スル仏国ノ動向. Yoshizawa Minami, *Sensô kakudai no Kôzu (...)*, *op.cit.*, p. 26.

une percée vers ces régions²⁵. L'historien Iriye Akira montre que la possession de Hainan donne également la possibilité à la Marine japonaise de couper la route entre Singapour et Hong-Kong²⁶.

Carte n° 2 : les îles Paracel et Spratlys. Source : site du Middlebury College²⁷

Le 10 février 1939, la Marine nippone occupe Hainan, puis l'archipel des Spratlys²⁸ le 31 mars, et enfin celui des Paracel²⁹ le 4 avril. Ne se limitant pas



²⁵Hatano Sumio, « Nihon kaigun to nanshin, sono seisaku to riron no chûteki tenkai » 日本海軍と「南進」、その政策と理論の中の展開 (La Marine japonaise et l'expansion vers le sud : développement intermédiaire de cette politique et de ce discours), in Shimizu, Hajime (sous la dir.) 清水元編, *Ryô taisen-kan Nihon - Tônan-Ajia kankei no shosô* 両大戦間日本・東南アジア関係の諸相 (Aspects divers des relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est entre les deux guerres mondiales), Ajia Keizai Kenkyûjo アジア経済研究所, 1986, p. 153-1544.

²⁶*The Origins (...), op.cit.*, p 73-81.

²⁷<http://community.middlebury.edu/~scs/>

²⁸ Archipel situé en mer de Chine du sud, entre le Vietnam et les Philippines (cf. *supra.*, carte p. 139). Il fait l'objet d'une prise de possession française le 13 avril 1930, inscrite au journal officiel trois ans plus tard. Cette souveraineté est contestée par le Japon dès 1937. Ce dernier exerce une pression sur la France, notamment en faisant croiser dans les eaux de l'archipel des bâtiments de guerre. cf. MAE, série *Asie 1918-1940*, sous-série *Japon, relations avec la France*, n° 126, p 68, note du 15 janvier 1938 ; *ibid.*, n° 129, p 20, note du 11 avril 1939.

²⁹ Archipel situé entre celui des Spratlys et l'île de Hainan. Disputé de longue date entre la Chine et le Vietnam, l'archipel des Paracel a été occupé par la France le 3 juillet 1938, avant de l'être par le Japon le 4 avril 1939. cf. Roger Lévy, *La politique française en Extrême-Orient, 1936-38*, Paris, P Hartmann, 1939, p. 114. Voir également François-Xavier Bonnet, « Les Spratlys : un laboratoire de géopolitique », *PENINSULE*, n° 48, 2004 (1), vol. 50.

à la construction de bases afin de bombarder les routes de ravitaillement chinoises, elle s'empresse de faire exploiter les ressources de l'île de Hainan, notamment son minerai de fer. Elle administre l'île par l'intermédiaire du gouvernement général de Taiwan. Ne cherchant pas à se servir de l'île comme d'un tremplin vers le continent, elle mène, de 1939 à 1940, une politique favorable aux Chinois afin de ne pas rencontrer à l'avenir d'opposition de leur part au cours de son avancée vers le Sud-Est asiatique – où les communautés chinoises sont nombreuses³⁰.

Du côté français, le gouvernement fait montre de velléités de résistance à la pression japonaise. Il refuse son agrément pour la nomination au poste d'ambassadeur en France du diplomate Tani Masayuki 谷正之 pour avoir déclaré, le 27 juin 1938, que le transit de marchandises par la frontière n'était pas interrompu³¹. En outre, tout en fermant les yeux sur la contrebande de marchandises en direction de la Chine³², il étudie la mise en œuvre d'un véritable plan de sanctions économiques à la fin de l'année 1938 afin de faire reculer le Japon et de soutenir la résistance de la Chine³³. Ce plan a deux volets :

1. interdire les exportations de minerai de fer indochinois et de minerai de nickel néo-calédonien vers le Japon, ainsi que les importations de certains produits japonais
2. venir en aide économiquement à la Chine en facilitant le transit de marchandises vers son territoire via l'Indochine, en accordant une aide financière à son gouvernement et en contribuant au développement des voies de communication en territoire chinois non occupé.

Le gouvernement français se garde toutefois bien d'annoncer officiellement la prise de sanctions contre le Japon et fait prendre à ses mesures le caractère général

³⁰Hatano Sumio, *ibid.*, p. 155.

³¹MAE, *ibid.*, n° 128, p. 59. Tani deviendra ensuite Vice-ministre des Affaires étrangères. cf. *infra.*, p. 171.

³²Akira Iriye, *The Origins (...)*, *op.cit.*, p. 73-81.

³³MAE, série *Asie 1918-1940*, sous-série *Japon, relations avec la France*, n° 128, p. 81, note du département Asie-Océanie du 21 décembre 1938.

d'interdiction des exportations pour des raisons internes françaises³⁴. Mais l'heure n'est bientôt plus à une politique de confrontation avec le Japon. À partir du mois de février 1939, l'Indochine française entre dans le champ d'opération des forces japonaises avec l'occupation de l'île de Hainan. Le danger que fait peser cette occupation, tant pour la colonie française que pour les Philippines ou la route Singapour-Hong Kong est clairement perçu par les puissances occidentales. Le ministre français des Affaires étrangères, Georges Bonnet, recherche l'appui britannique afin d'exercer une action à l'encontre du Japon. Les deux gouvernements, ainsi que leur homologue américain, se contentent néanmoins d'une simple protestation auprès du gouvernement de Tôkyô³⁵. La recherche par la France d'une politique de sanctions économiques coordonnées avec le Royaume-Uni, les États-Unis et les Pays-Bas bute sur l'attitude réservée de Washington qui craint que des mesures trop drastiques à l'encontre du Japon ne le fasse entrer en guerre³⁶. Finalement, sans soutien américain, le *Foreign Office* préfère décliner l'offre de coopération de la France³⁷.

³⁴*ibid.*, p. 205, note du 22 février 1939 du ministre des Colonies, Mandel, au ministre des Affaires étrangères, Bonnet ; *ibid.*, p. 224, instructions du 18 mars 1939 du Secrétaire général du Quai d'Orsay, Léger, à l'ambassadeur Arsène-Henry.

³⁵MAE, *ibid.*, n° 129, p. 51, note du 28 avril 1939.

³⁶MAE, *ibid.*, n° 129, p. 14, note de Mandel à Bonnet du 10 avril 1939 ; *ibid.*, p. 54, note de Bonnet à Mandel du 29 avril ; J.C Grew, *op.cit.*, p 218.

³⁷MAE, *ibid.*, p. 85, télégramme de Léger à Mandel du 19 mai 1939.

C. La politique indochinoise du Japon pendant la drôle de guerre

Le moment où la politique japonaise se déplace du nord vers le sud se situe entre la fin de 1939 et la première moitié de 1940. Cinq causes sont à l'origine de ce glissement : le déplacement du front chinois vers le sud, la défaite de Nomonhan, le pacte germano-soviétique, les victoires allemandes sur le front ouest et la pression économique américaine³⁸. Si le glissement vers le sud du front chinois est pour ainsi dire substantiel à ce conflit — celui-ci ayant éclaté près de Pékin, pour se déplacer vers Shanghai dès le mois suivant et enfin atteindre Canton un an plus tard³⁹—, ce sont deux événements des mois d'août et septembre 1939 qui provoquent la réorientation de sa stratégie du nord vers le sud : la bataille de Nomonhan et le Pacte germano-soviétique.

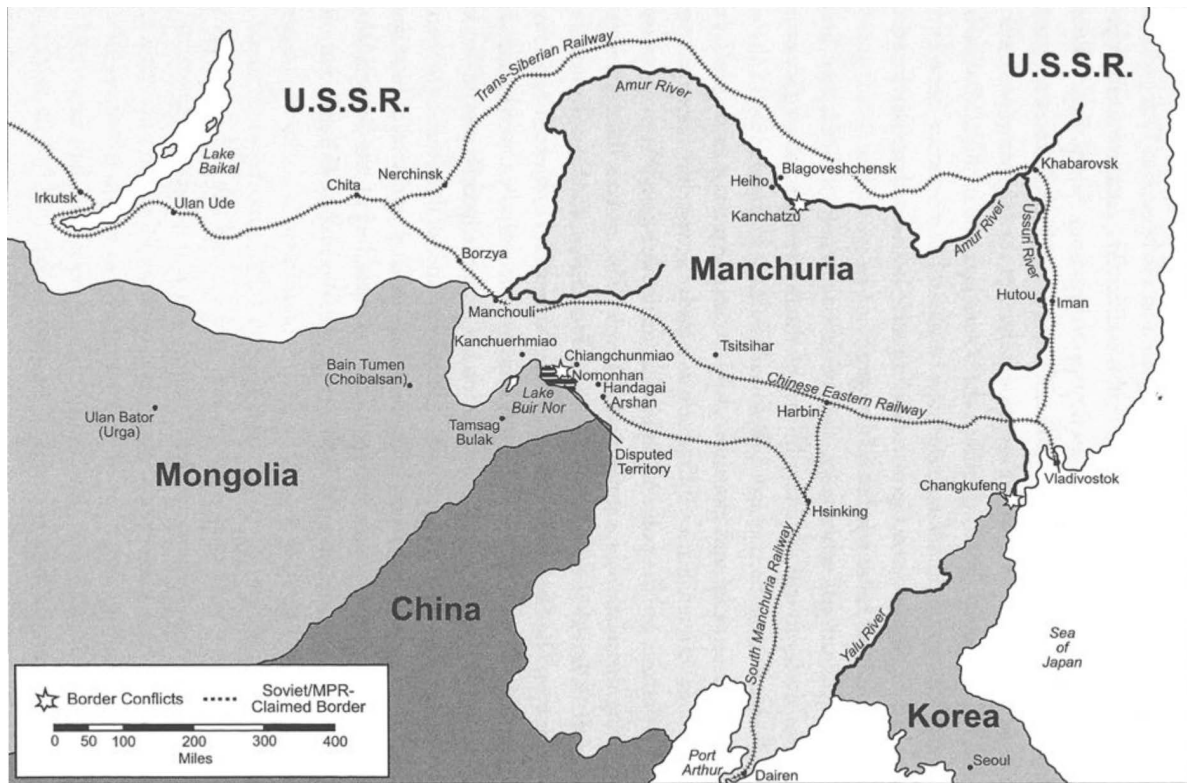
Depuis la conquête de l'ensemble de la Mandchourie à partir de 1931 et la création du Mandchoukouo, les forces japonaises et soviétiques sont l'une en face de l'autre tout au long d'une frontière qui va de la Mongolie à l'Océan Pacifique. Les incidents de frontière sont nombreux. Cela est dû, notamment, au caractère mal défini de la frontière entre les régions contrôlées par le Japon — Corée et Mandchourie — et celles qui le sont par l'URSS — Sibérie et République populaire de Mongolie⁴⁰. En outre, Staline et Vorochilov auraient alors fait du Japon l'ennemi numéro 1 de l'URSS, devant même la Pologne⁴¹.

³⁸Shiraishi Masaya, « Taiheiyô-sensôki no Nihon to Betonamu », *op.cit.*, p 133.

³⁹cf. *supra.*, p. 139.

⁴⁰Stuart Douglas Goldman, *op.cit.*, p. 17-18.

⁴¹Jean Lopez, Lasha Otkhmezuri, *Joukov : L'homme qui a vaincu Hitler*, Perrin, 2013, p. 179.



Carte n° 3 : l'Asie du Nord-Est dans les années 1930. Source : Stuart Douglas Goldman, *ibid.*, p. 6.

La première partie des années 1930 reste toutefois calme en raison de la volonté des Soviétiques de ne pas provoquer l'hostilité du Japon tant que leurs forces armées en Extrême-Orient restent en état d'infériorité. Ils accroissent toutefois leur présence militaire dans la région à partir de 1932. La méfiance mutuelle entre les deux pays mène bientôt à une escalade de la militarisation de la région. Les incidents entre les deux armées dépassent la centaine entre 1932 et 1939⁴².

Jusqu'en 1937, malgré le renforcement des forces soviétiques en Extrême-Orient, les forces japonaises restent supérieures. Les forces soviétiques sont, en effet, isolées de la Russie d'Europe, dépendent pour leurs déplacements et leur logistique de la ligne ferroviaire du Transsibérien — qui est vulnérable en raison de sa proximité de la frontière mandchoue —, et ont à protéger une zone extrêmement étendue. En outre, elles sont considérablement affaiblies par les purges que lui font subir

⁴²Stuart Douglas Goldman, *ibid.*, p. 18-20 ; Jean Lopez, Lasha Otkhmezuri, *ibid.*

Staline⁴³. Le premier incident sérieux a lieu le long du fleuve Amour le 30 juin 1937, lorsque l'armée japonaise coule une canonnière soviétique sur le fleuve à la suite d'une dispute concernant l'île de Kanchatzu. Le 4 juillet, les forces soviétique se retirent de l'île et ne réagissent pas lors de son occupation par l'armée japonaise deux jours plus tard⁴⁴.

Le rapport des forces change avec l'éclatement du conflit sino-japonais, le lendemain de la fin de cet incident, le 7 juillet. Le Japon dirige l'essentiel de son effort militaire en direction du front chinois, cessant de bâtir la Mandchourie comme une base arrière destinée à protéger le Japon d'une possible attaque soviétique. C'est alors que survient la première des deux batailles qui opposent les forces japonaises et soviétiques avant l'éclatement de la Guerre du Pacifique. Il s'agit de l'incident de Changkufeng⁴⁵, ou bataille du Lac Khassan. Ce conflit limité et non déclaré voit l'armée japonaise de Corée et les forces soviétiques d'Extrême-Orient s'affronter du 29 juillet au 11 août 1938 au sud de Vladivostok, à la frontière de l'actuelle Corée du Nord et de la Russie. Le Japon, qui n'a plus alors que six divisions en Mandchourie et une seule en Corée, provoque un incident avec l'armée soviétique afin de tester ses réactions, et ce en préparation de l'offensive sur Wuhan. La bataille s'achève par la victoire complète des forces soviétiques⁴⁶.

L'événement majeur éclate l'année suivante, à partir du mois de mai 1939. L'armée japonaise du Kwantung se heurte à des forces de la République de Mongolie à la frontière entre cet État satellite de l'URSS et le Mandchoukouo. Cet incident prendra, par la suite, le nom d'incident de Nomonhan, ou bataille de

⁴³Stuart Douglas Goldman, *ibid.*, p. 20, 28-29.

⁴⁴*ibid.*, p. 29-32 ; Jean Lopez, Lasha Otkhmezuri, *ibid.*

⁴⁵En japonais, *Chôkohô jiken* 張鼓峰事件.

⁴⁶Pour une présentation synthétique de l'incident, cf. Jean Lopez, Lasha Otkhmezuri, *ibid.*, p. 179-180 ; Stuart Douglas Goldman, *ibid.*, p. 55-78 ; Ôe Shinobu, *Nihon so Sanbô Honbu, op.cit.*, p. 186-190 ; Fujiwara Akira, *Nihon gunjishi, op.cit.*, t. 1, p. 299-301. L'étude de référence est celle d'Alvin D. Coox, *The Anatomy of a Small War: The Soviet-Japanese Struggle for Changkufeng/Khasan, 1938*, Westport, Connecticut : Greenwood Press, 1977, *passim*.

Halhin Gol⁴⁷. Les forces japonaises décident de poursuivre un détachement mongol qui avait fait une incursion en territoire mandchou. Or, elles se heurtent bientôt à des forces soviétiques face auxquelles elles subissent un premier revers le 28 mai.

Refusant de reconnaître cette défaite et pensant que l'éloignement de 750 km de la gare ferroviaire la plus proche empêcherait l'armée soviétique de concentrer des forces importantes, l'armée du Kwantung lance, au mois de juillet, une offensive d'envergure avec une division complète, un bataillon de chars et de l'aviation. Une fois encore, l'offensive nipponne est brisée par les unités blindées et l'artillerie soviétiques qui contre-attaquent en force à partir du milieu du mois d'août avec, à leur tête, un jeune général promis à un grand avenir : Gueorgui Joukov. La 23^e division japonaise est anéantie en quelques jours, 76% de ses hommes étant tués ou blessés, ce qui constitue alors la plus terrible défaite de l'histoire de l'armée nipponne. L'URSS ne cherchant pas à entamer un conflit en Extrême-Orient, ne laisse pas ses forces pénétrer en territoire mandchou et les deux pays signent un accord de cessez-le-feu le 15 septembre.

Comprenant qu'elle est surclassée par l'armée soviétique, tant sur le plan de la puissance de feu que de la mobilité, l'armée japonaise amorce son virage vers le

⁴⁷L'on parle au Japon de «l'incident de Nomonhan» — en japonais Nomonhan Jiken ノモンハン事件 —, tandis que le nom le plus communément utilisé en langues occidentales est celui de «bataille de Halhin Gol», ou encore de «Khalkhin Gol». Pour une présentation synthétique des événements en français, l'ouvrage récent de Jean Lopez et Lasha Otkhmezuri sur le Joukov y consacre un chapitre : *op.cit.*, p. 171-203. Voir également Fujiwara Akira, *Nihon gunjishi*, *op.cit.*, t. 1, p. 302-304 ; Amnon Sella, « Khalkhin-Gol: The Forgotten War », *Journal of Contemporary History*, vol. 18, n° 4, Londres : Sage Publications, octobre 1983, p. 651-687 ; Hiroaki Kuromiya, «The Mystery of Nomonhan, 1939», *Journal of Slavic Military Studies*, vol. 24, n° 4, Londres : Routledge, p. 659-677. Pour une étude détaillée, voir Tanaka Katsuhiko 田中克彦, *Nomonhan Sensô : Mongoru to Manshûkoku ノモンハン戦争—モンゴルと満洲国* (La Guerre de Nomonhan : Mongolie et Mandchoukouo), Iwanami Shoten, 2009, *passim* ; Alvin D. Coox, *Nomonhan: Japan Against Russia, 1939*, 2 vol., Stanford : Stanford Univ Press, 1990, *passim* ; Stuart Douglas Goldman, *ibid.*, *passim* ; Edward J. Drea, "Nomonhan: Japanese-Soviet Tactical Combat, 1939", in *Leavenworth Papers*, n° 2, Fort Leavenworth, Kansas : Combat Studies Institute, U.S. Army Command and General Staff College, 1981, p. 1-114. Pour une présentation de l'incident et de son impact sur les relations internationales, voir l'article en japonais de l'historien mongol B. Davaadorj, «Haruha-gawa Sensô ga kokusai kankei ni oyoboshita eikyô» ハルハ河戦争が国際関係に及ぼした影響 (L'impact de la Guerre de Halhin Gol sur les relations internationales), in Tanaka Katsuhiko, Husel Borjigin (sous la dir.), *Haruha-kô - Nomonhan Sensô to kokusai kankei* ハルハ河・ノモンハン戦争と国際関係 (La Guerre de Halhin Gol - Nomonhan et les relations internationales), Sangensha 三元社, 2013, p. 17-27.

sud, abandonnant l'espoir d'une expansion vers la Sibérie à brève échéance. Ceci répond à la volonté de Staline lui-même : écraser les forces japonaises sur la frontière, afin de les dissuader à l'avenir d'attaquer l'URSS et de les détourner vers les régions du sud. Il ne s'agit pas, par contre, d'avancer en territoire mandchou, Staline ne désirant pas avoir à prendre en charge ce territoire, ni entrer dans un processus d'escalade avec le Japon, puisqu'il veut avant tout sécuriser la frontière orientale de l'URSS afin d'être prêt pour les événements qui s'annoncent en Europe⁴⁸.

La signature du Pacte germano-soviétique le 23 août sonne comme un coup de tonnerre au Japon. Alors que ce dernier se considérait comme l'allié de l'Allemagne depuis la signature du Pacte anti-Komintern en 1936, tandis que l'antagonisme soviéto-allemand était jugé comme un facteur donné⁴⁹, ce pacte constitue un véritable camouflet pour le Japon. Sur le plan de la politique intérieure japonaise, il a pour conséquence d'entraîner la chute du cabinet dirigé par Hiranuma Kiichirô. Bien que, en vertu du Pacte anti-Komintern, le consentement du Japon était nécessaire à l'Allemagne, celle-ci se contente de le prévenir deux jours avant la signature. Ignorant tout des intentions allemandes, le Japon est surpris de voir son allié signer un traité avec son pire ennemi, celui avec lequel il est engagé dans le conflit dont nous venons de parler ci-dessus. Ceci finit de convaincre le Japon qu'il n'a rien à attendre du nord du continent asiatique⁵⁰. L'Allemagne est consciente de l'affront fait au Japon, comme le montre l'explication des raisons qui ont amené l'Allemagne à signer ce pacte sans en avertir le Japon que Ribbentrop fait à

⁴⁸Jean Lopez, Lasha Otkhmezuri, *ibid.*, p. 183-184.

⁴⁹Akira Iriye, *The Origins (...), op.cit.*, p. 73-81.

⁵⁰Ian Nish, *Japanese foreign policy, 1869-1942*, Londres : Routledge and Kegan Paul, 1977, chap. 11 ; Wolfgang Michalka, "From the Anti-Comintern Pact to the Euro-Asiatic Bloc: Ribbentrop's Alternative Concept of Hitler's Foreign Policy Programme", in Hannsjoachim Wolfgang Koch (ed. by), *Aspects of the Third Reich*, New York : Macmillan, 1985, p. 278 ; Miyake Masaki 三宅正樹, *Sutârin, Hitorâ to nissodokui rengô kôsô* スターリン、ヒトラーと日ソ独伊連合構想 (Staline, Hitler et le plan d'une coalition nippo-soviéto-germano-italienne), Asahi Shinbunsha 朝日新聞社, 2007, p. 77-78.

Matsuoka le 27 mars 1941, lors de la venue du chef de la diplomatie nipponne à Berlin⁵¹.

Conséquence de ce revirement dans les rapports germano-soviétiques, l'on assiste, dans les mois qui suivent, à une sensible amélioration des rapports franco-japonais. Au Japon, la chute du gouvernement Hiranuma et son remplacement par le gouvernement d'Abe Nobuyuki 阿部信行, beaucoup plus favorable au camp démocratique, contribuent pour beaucoup au dégel. Le Japon se déclare neutre dans le conflit qui éclate en Europe le 3 septembre.

Dès l'annonce de la conclusion du pacte germano-soviétique, les gouvernements britannique et français réagissent, craignant de voir le Japon intégrer cette combinaison diplomatique. Le gouvernement français, afin de profiter de la détérioration des rapports germano-japonais et ainsi de provoquer un relâchement de la pression qu'exerce le Japon sur ses possessions d'Extrême-Orient, cherche à entamer des négociations avec ce dernier sur un règlement des rapports franco-japonais en Asie orientale. Arsène-Henry reçoit instruction, le 27, de signifier le désir du gouvernement français de confronter ses vues avec celles du gouvernement japonais. Il doit aussi parler de la nomination d'un ambassadeur du Japon à Paris après un an de vacance de poste. Le nouveau premier ministre japonais souscrivant à la proposition française, Sawada Renzô 沢田廉三 reçoit son agrément le 18⁵².

La France, voyant là une occasion de changer le cours des relations franco-japonaises qui lui était défavorable depuis le début du conflit sino-japonais, souhaite amener le Japon à reconnaître sa position en Asie du Sud-Est et à le voir se conformer à sa déclaration de neutralité vis-à-vis du conflit européen⁵³. C'est ce qui amène le premier ministre français Daladier à donner son accord, le 5 octobre, pour

⁵¹Concernant la visite de Matsuoka à Berlin au mois de mars 1941, cf. *infra.*, p. 658.

⁵²MAE, Série E Asie, sous-série Japon, 1930-1940, n° 129, p. 202, note du département Asie-Océanie du 24 septembre 1939 ; *ibid.*, p. 191, note du département Asie-Océanie du 19 septembre 1939.

⁵³KHK, t. 22, p. 49.

des discussions afin de rechercher les moyens d'améliorer les rapports franco-japonais en Extrême-Orient, et d'y rechercher les bases d'une politique de collaboration⁵⁴.

Si le Japon accepte le principe de conversations avec la France, l'embellie ne dure pas longtemps. C'est notamment ce que révèle une déclaration du ministre des Affaires étrangères, Nomura Kichisaburô 野村吉三郎, faite à Arsène-Henry le 30 novembre. En effet, tout en acceptant de régler les relations diplomatiques entre les deux pays, il exerce une pression forte sur l'ambassadeur français afin que la France souscrive aux demandes japonaises de fermer la frontière sino-indochinoise au trafic de marchandises⁵⁵.

C'est le changement de stratégie amorcé par l'Armée de Terre qui fait changer le Japon de cap. La reconversion de la section des opérations de l'état-major de l'Armée de Terre — qui a la haute main sur toutes les questions stratégiques — constitue à cet égard un événement majeur. Peu à peu, la perspective d'une avance vers le Sud-Est asiatique prend le pas sur la résolution immédiate du conflit avec le Kuomintang. Cette section désire que le Japon soit prêt à profiter des conséquences que ne manquera pas d'avoir en Asie le conflit européen. A cette fin, il faut mettre en ordre le front de Chine, rétablir la souplesse dans l'exécution des opérations, et se préparer à un changement de stratégie en direction du sud⁵⁶.

Alors que l'Armée de Terre avait toujours laissé la question de l'Asie du Sud-Est à la Marine, elle commence à s'y intéresser environ un an après le début de la guerre avec la Chine, une part importante du ravitaillement de Chongqing passant par l'Indochine française. Mais contrairement à la Marine, elle ne voit alors

⁵⁴MAE, *ibid.*, p 215, télégramme de Daladier du 5 octobre 1939.

⁵⁵KHK, *ibid.*, t. 22, p. 51.

⁵⁶DHR-DK, t. 2, p 52. Ce changement de stratégie sera officialisé le 27 juillet 1940 dans les « Principes directeurs des mesures à prendre face aux changements qui affectent la situation mondiale » (*Sekai jōsei no suii ni tomonau jikyoku shori yōkō* 世界情勢の推移に伴う時局処理要綱), texte rédigé dès le 3 juillet : pour la première fois, l'Armée adoptera une stratégie d'expansion méridionale – stratégie incluant l'occupation du nord de l'Indochine française ; cf. *infra.*, p. 335.

l'avancée vers le sud que comme liée à la guerre sino-japonaise et non comme un processus indépendant⁵⁷. Tel n'est pas le cas de la Marine. Celle-ci perçoit les événements de la fin de l'été 1939 avec optimisme. Elle se réjouit notamment du Pacte germano-soviétique. En effet, en renforçant l'opposition existant entre l'Allemagne d'une part et la France et le Royaume-Uni d'autre part, ce pacte alimente l'espoir de voir Français et Britanniques détourner leur attention de l'Extrême-Orient. Il laisse en outre entrevoir la possibilité d'un règlement des relations nippon-soviétiques par l'intermédiaire de l'Allemagne. La Marine peut ainsi espérer avoir les mains libres en Asie du Sud-Est⁵⁸.

Le Japon, isolé sur la scène internationale⁵⁹, en vient à esquisser le début de l'expansion vers le sud, ce qui entraîne mécaniquement la détérioration des relations franco-japonaises. La non-résolution du contentieux franco-japonais portant sur le trafic de la route de l'Indochine française amène le Japon à diriger ses opérations en direction de la frontière indochinoise, ainsi qu'à réitérer ses demandes de fermeture de la frontière et d'envoi d'une mission d'observation. Tominaga Kyôji 富永恭次, chef du 1^{er} bureau de l'état-major de l'Armée de Terre, lance une grande offensive en Chine méridionale au mois de novembre 1939⁶⁰. Le 15 novembre, l'armée japonaise débarque à Beihai, dans le golfe du Tonkin⁶¹. Le 24

⁵⁷Mark R. Peattie, « Nanshin : « The Soutward advance, 1931-1941, as a prelude to the Japanese occupation of southeast Asia » (L'expansion vers le sud, 1931-1941, en tant que prélude à l'occupation par le Japon de l'Asie du Sud-Est), in Peter Duus (ed.), *op.cit.*, p. 212.

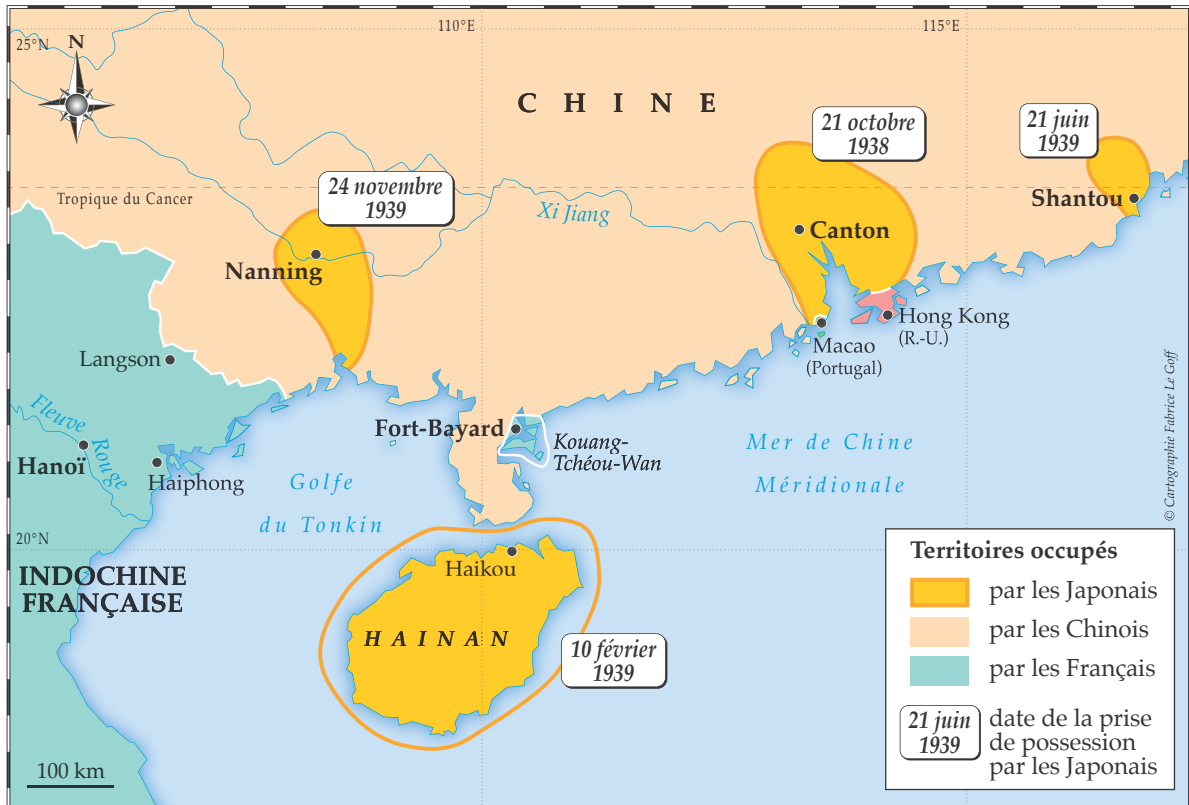
⁵⁸Mori Shigeki 森茂樹, « Sûjiku-gaikô oyobi nanshin-seisaku to kaigun, 1939-1940 », 枢軸外交および南進政策と海軍—1939~1940年 (La diplomatie de l'Axe, l'expansion vers le sud et la Marine, 1939-1940), in *Rekishigaku Kenkyû* 歴史学研究 (Recherches historiques), n° 727, septembre 1999, p. 8.

⁵⁹Isolement accentué par la dénonciation, par les États-Unis, le 26 juillet 1939, du « Traité de commerce et de navigation nippon-américain » (*Nichibei tsûshô kaikô jôyaku* 日米通商航海条約), signé en 1911. La dénonciation de ce traité, qui doit expirer en janvier 1940, n'entraîne pas encore la prise de mesures de sanctions commerciales contre le Japon, mais « déblaie le terrain » au niveau du droit en vue d'éventuelles mesures contre celui-ci. cf. Michel Vié, *Le Japon et le monde (...)*, *op.cit.*, p. 211 ; NGJ, p. 718-720.

⁶⁰Michael A. Barnhart, *op.cit.*, chap. 8.

⁶¹Kashima heiwa kenkyûjo, *op.cit.*, t. 22, p. 50.

novembre, elle prend Nanning 南寧⁶² et étend ainsi son empire sur une région qui appartient traditionnellement à la zone d'influence française en Chine.



Carte n° 4 : zones occupées par les forces armées japonaise en Chine méridionale (1938-1939).
Source : DHR-DK, t. 1.

Entre les 18 et 24 décembre, le général Tsuchihashi Yûitsu, chef de la 21^e Armée — opérant en Chine du sud — et spécialiste de la France, tente de négocier à Hanoi, avec le général Catroux, la fermeture de la frontière et l'envoi d'une mission d'observation japonaise. L'armée japonaise ne se fait guère d'illusion : la France a toujours rejeté ses demandes, et celle-ci paraît encore assez puissante à cette date pour tenir tête à ses demandes. Les pourparlers échouent, sans avoir réellement commencé⁶³. Il s'agit en fait d'une menace, laquelle est mise à exécution dès le 30

⁶²TSM, t. 6, p. 160.

⁶³Tsuchihashi Yûitsu, *op.cit.*, p. 341-342.

décembre : l'aéronavale japonaise bombarde alors le chemin de fer du Yunnan, tuant cinq Français⁶⁴.

Des plans visant à profiter de ce que la France est occupée par la guerre contre l'Allemagne germent alors dans l'esprit des dirigeants militaires japonais. Dès le 9 mars 1940, l'état-major de l'Armée de Terre japonaise envoie des instructions aux forces basées en Chine méridionale afin d'envoyer des troupes à la frontière de l'Indochine française, mais leur enjoignant d'agir avec prudence afin de ne pas inquiéter les États-Unis⁶⁵. À Tôkyô, le général Tsuchihashi entreprend avec l'attaché militaire français, le commandant Paul Thiébaud, une série de discussions dont le but est de persuader le général Catroux d'accepter les demandes japonaises⁶⁶.

⁶⁴Il s'agit d'une voie ferrée construite par les Français, et constituant à cette date la principale artère reliant le sud de la Chine au monde extérieur (cf. *supra.*, carte p. 139).

⁶⁵Nakamura Aketo 中村明人, *Futsuin shinchû no shinsô, Shôwa jûgo nen ku gatsu ni jû san nichî 佛印進駐の真相 一昭和15年9月23日一* (La vérité sur l'occupation de l'Indochine française, 23 septembre 1940), *Bôei kenshûjo senshishitsu* (Centre d'histoire de la guerre du ministère japonais de la Défense), *Rikugun* 陸軍 (Armée de Terre), *Daiichi bakuryô kanbu* 第一幕僚監部 (1^{ère} section de l'état-major des forces d'auto-défense), *Seinan - Nisshi kaisô - 8* 南西-日誌回想-8 (Sud-Est - journaux et mémoires - n° 8), p. 44.

⁶⁶Tsuchihashi Yûitsu, *op.cit.*, p. 354.

II. Le début de l'intrusion japonaise en Indochine, 1^{er} juin – 29 juin

1940

La défaite subite de la France face à l'Allemagne en mai-juin 1940 provoque un trou d'air dans lequel le Japon s'engouffre. En effet, la France perd alors les bénéfices de l'alliance britannique, indispensable à la défense de l'Indochine. Elle doit alors, pour la première fois, céder aux exigences japonaises concernant l'Indochine.

A. Le Japon face à la débâcle française

La défaite de la France s'annonce dès le milieu du mois de mai 1940¹. L'invasion des Pays-Bas, ainsi que la perspective d'une rapide défaite française et d'une invasion de la Grande-Bretagne mettent alors en ébullition les états-majors de l'armée japonaise². Il s'agit alors d'un véritable « boum de l'expansion vers le sud »³, symbolisé par l'expression « ne pas rater le bus »⁴ qui nous montre que le Japon ressent les victoires allemandes comme un instant fatidique. En effet, ces événements ouvrent au Japon la porte du Sud-Est asiatique, les puissances européennes n'étant plus en mesure de défendre leurs colonies dans la région⁵.

Le premier document attestant d'un plan d'action visant explicitement à profiter de la situation date du 1^{er} juin. Il émane de l'état-major de l'Armée de Terre et est intitulé « Principes directeurs pour résoudre le conflit avec la Chine en amenant la France à accepter nos demandes »⁶. Le Japon, maniant à la fois la carotte et le bâton,

¹Les blindés allemands percent le front français à Sedan le 13 mai. Le 28 commence le retrait des troupes britanniques et françaises encerclées dans la poche de Dunkerque. cf. Jean-Baptiste Duroselle, *L'Abîme (...)*, *op.cit.*, p. 164-200.

²DHR, t. 2, p. 44.

³*nanshin bûmu* 南進ブーム

⁴*basu ni noriokureru na* バスに乗りおくれるな

⁵Shiraishi Masaya, « Dainiji Taisenki no Nihon (...) », *op.cit.*, p. 30.

⁶*Futsukoku wo ridô suru jihen shori yôryô* 仏国を利導する事変処理要領 ; GSS, t. 10, p. 365.

proposerait à la France de lui livrer du matériel de guerre dans le cas où elle réagirait favorablement à ses propositions de fermeture de la frontière sino-indochinoise et la menacerait d'une action armée en cas de refus. Ce document prend toutefois en compte les risques d'une réaction britannique, et cherche à s'attirer les bonnes faveurs de l'Allemagne et de l'Italie en leur communiquant le contenu du plan. Suivent alors, les 2 et 11 juin, deux conférences au sein de l'état-major qui mettent à leur ordre du jour la question de servir de la France pour mettre un terme au conflit avec la Chine. La Marine semble souscrire aux plans de l'Armée de Terre⁷. L'évaluation de l'importance du trafic de marchandises destinées à la Chine et passant par la frontière sino-indochinoise occupe une place importante dans le cadre de la confection de ces plans. L'Armée de Terre et la Marine établissent chacune une évaluation chiffrée de ce trafic qui laissent penser que ce dernier a nettement augmenté⁸. L'état-major de l'Armée de Terre établit une évaluation chiffrée de ce trafic en comparant la situation d'avant le déclenchement de la guerre en Europe et celle qui prévaut au mois de juin 1940.

Routes	Avant le déclenchement de la guerre en Europe	En juin 1940
Route du nord-ouest	200 tonnes	500 t
Route de Birmanie	2.000 t	10.000 t
Route de l'Indochine française	12.000 t	15.000 t
Route du littoral de Chine du sud	Chiffre inconnu	6.000 t
Total	14.700 t	31500 t

Tableau n° 2 (1.2.1) : évaluation par l'état-major de l'Armée de Terre du transport de marchandises vers la Chine par les quatre principales routes. Source : DHR, t. 2, p 44.

Mais la recherche d'une issue au conflit sino-japonais constitue-t-elle la cause de l'intervention japonaise en Indochine au mois de juin 1940 ? Ceux qui projettent

⁷ *Kimitsu sensô nisshi*, t. 1 (abrégé ultérieurement en « KSN »), *op.cit.*, p. 9-10 ; DHR, t. 2, p 44.

⁸ DHR, t. 2, p. 44 ; Yoshizawa Minami, *Sensô kakudai no Kôzu (...)*, *op.cit.*, p. 26. Cette évaluation pose toutefois problème : d'une part parce qu'évaluer le volume d'un trafic de contrebande est, par définition, une gageure. D'autre part parce que ces chiffres pourraient bien avoir été surévalués dans le but d'en faire un argument dans les discussions avec la France, ainsi qu'au sein des autorités japonaises, l'importance du trafic permettant de justifier une intervention militaire.

d'occuper l'Indochine dans le but de vaincre la Chine sont, dans leur grande majorité, des membres des forces qui opèrent en Chine méridionale. En revanche, les membres de l'état-major de l'Armée de Terre ne désirent plus, dans leur majorité, continuer d'accorder la priorité à la résolution de ce conflit. En effet, outre la conscience du côté stérile des efforts menés depuis trois longues années, la préparation de l'expansion vers le sud amène l'armée japonaise à ne plus mener d'offensive importante contre la Chine, se limitant à des opérations de maintien de l'ordre et de pacification dans les zones occupées⁹. Pour Tôkyô, continuer cette guerre risque d'hypothéquer la préparation d'un éventuel conflit avec l'URSS ou les puissances occidentales. Le Conseil au plan préconise notamment une baisse des effectifs stationnés en Chine¹⁰.

Dès le début de l'année 1940, l'Armée de Terre comprend qu'elle ne pourra faire cesser le combat à la Chine par des moyens purement militaires et entre en négociations avec le régime de Chiang Kai-shek à partir du mois de mai. L'expansion vers le sud joue un rôle important dans le cadre de ces négociations. En effet, une occupation réussie des colonies européennes d'Asie du Sud-Est pourrait faire comprendre à la Chine qu'il n'y aurait aucun espoir à placer dans un éventuel secours des puissances occidentales¹¹. Mais l'expansion vers le sud acquiert, peu à peu, une nouvelle dimension aux yeux des membres de cette arme comme stratégie autonome.

À Tôkyô, l'essentiel des autorités militaires jugent une opération contre Kunming, chef-lieu de la province du Yunnan, difficile à réaliser et d'une efficacité douteuse en cas même de succès¹². L'opération de Kunming est invoquée par Tôkyô comme prétexte à une intervention en Indochine. Telle est également le cas de l'évacuation

⁹Imai Sei.ichi, *op.cit.*, p. 111-112.

¹⁰Michael A Barnhart, *Japan prepares for total war : the search for economic security, 1919-41* (Le Japon se prépare à la guerre totale : la recherche de la sécurité économique, 1919-41), Ithaca : Cornell University Press, 1987, p. 153. À propos du Conseil au plan, cf. NGJ, p. 219-220.

¹¹cf. Hatano sumio, Asada Sadao, *op.cit.*, p. 388.

¹²DHR, t. 2, p. 44 ; DHR-DK, t. 1, p. 52, 67. L'idée de l'opération sera, semble-t-il, définitivement abandonnée le 10 juillet en raison de la préparation d'opération en direction du sud.

de la 5^e division par le Tonkin, le 1^{er} bureau de l'état-major de l'Armée de Terre cherchant à occuper l'Indochine en se servant du prétexte de son évacuation¹³. Enfin, l'armée japonaise a connaissance de l'efficacité de l'embargo décrété par Catroux à l'encontre de la Chine le 20 juin. En effet, l'état-major impérial¹⁴ déclare le 25 juin, dans un message secret intitulé « État des importations de matériel militaire par l'ennemi : effets sur le ravitaillement de l'armée ennemie de l'embargo pratiqué par l'Indochine française »¹⁵, que l'embargo français a permis de réduire de moitié les importations chinoises et qu'il a un impact majeur sur la capacité de résistance de Chongqing¹⁶.

Le 1^{er} juillet, un détachement de la 5^e division, arrivant à la frontière, peut constater que plus une seule route n'est utilisable et que le trafic est totalement interrompu¹⁷. Par conséquent, avant même que la mission de contrôle n'arrive en Indochine, l'armée japonaise sait que l'embargo français est efficace. À son arrivée, l'équipe de spécialistes militaires japonais aura donc une tâche bien plus vaste que la simple vérification de l'effectivité de la fermeture de la frontière.

Si la guerre sino-japonaise ne constitue pas le principal motif de l'intrusion en Indochine, qu'en est-il du facteur économique ? La décennie précédant l'éclatement de la guerre du Pacifique voit un commerce nippon-indochinois tout à fait amorphe, et une balance commerciale qui penche constamment en faveur de la colonie française¹⁸. Si l'on attribue généralement la politique de priorité impériale de la France à la crise économique de 1929¹⁹, il faut signaler que l'application de cette

¹³DHR-DK, t. 1, p. 44.

¹⁴*Daihon.ei* 大本營 : organe suprême de commandement constitué dans le but de mener une guerre contre un pays étranger, et réunissant, autour de l'Empereur, les dirigeants de l'Armée et de la Marine.

¹⁵*Teki no gunjuhūn yunyū jōkyō, futsuin no busshi fūsa no tekigun hokyū ni oyobosu eikyō* 敵ノ軍需品輸入状況・仏印ノ物資封鎖ノ敵軍補給ニ及ボス影響

¹⁶BKS, cité par Yoshizawa Minami, *Sensō kakudai no Kōzu (...)*, *op.cit.*, p. 23.

¹⁷DHR, t. 2, p. 77.

¹⁸Tabuchi Yukichika, « Daitōa kyōeiken to Indoshina (...) », *op.cit.*, p. 40.

¹⁹Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français : Histoire d'un divorce*, Albin Michel, 2005, p. 247-273 ; Jacques Frémeaux, *Les empires coloniaux. Une histoire-monde*, CNRS, 2012, p. 163-168.

politique en Indochine française précède cette crise d'une année, puisque le directeur général des Douanes et Régies d'Indochine, Kircher, instaure en 1928 d'un tarif douanier protectionniste qui remplace le tarif Méline²⁰. Ce tarif a pour conséquence de réduire les échanges de la colonie avec ses deux principaux partenaires asiatiques, la Chine et le Japon²¹. Devant la difficulté d'exporter le riz et le charbon indochinois, le tarif est aménagé. En mai 1932, la conclusion d'une convention commerciale entre le Japon et l'Indochine autorise l'entrée des produits japonais en échange d'un tarif douanier²². Cette convention ne provoque toutefois pas de relance des échanges nippon-indochinois, ni le rééquilibrage du déficit japonais²³.

Années	Importations (en millions de piastres)	Exportations (en millions de piastres)
1925	4	30
1926	5	22
1927	5	23
1928	4	18
1929	4	13
1930	2	10
1931	2	5
1932	1	6
1933	2	5
1934	2	4
1935	3	5
1936	3	8

²⁰Concernant les effets du tarif Méline dans l'empire colonial français, cf. Guy Pervillé, *De l'empire français à la décolonisation*, Hachette, 1993, p. 42.

²¹Pierre Brocheux, *Une histoire économique du Viet Nam (...)*, op.cit., p. 99 ; Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, op.cit., p. 171.

²²MAE-V, n° 262, p. 25, note destinée à la mission Robin, sans date (peut-être octobre 1940). C'est le régime qui encadrera les échanges commerciaux entre l'Indochine et le Japon jusqu'à ce que la France et le Japon ne négocient un accord économique qui sera signé le 6 mai 1941. Concernant cet accord, cf. *infra.*, chap. 8, p. 513.

²³Unno Yoshio 海野芳郎, «Nihon to Indoshina no bôeki masatsu» 日本とインドシナの貿易摩擦 (Les frictions commerciales entre le Japon et l'Indochine), in Hosoya Chihiro (sous la dir.), *Taiheiyô, Ajia ken no kokusai keizai funsô shi* 太平洋・アジア圏の国際経済紛争史 1922-1945年 (Une histoire des conflits économiques dans la zone Asie-Pacifique, 1922-1945), Tôkyô Daigaku Shuppankai, 1983, p. 41-64.

Chapitre 2 : l'intrusion en Indochine française et ses causes

1937	5	11
1938	6	9
1939	4	15
1940	3	82

Tableau n° 3 (1.2.2) : valeur des importations du Japon vers l'Indochine et des exportations de l'Indochine vers le Japon de 1925 à 1940. Source : Pierre Brocheux, *Une histoire économique du Viet Nam (...), op.cit.*, p. 99-100.

Alors qu'il est engagé depuis plusieurs années dans la mise en place d'une économie de guerre, le Japon, du fait de sa pauvreté chronique en matières premières, recherche de nouvelles sources d'approvisionnement²⁴. Il voit notamment l'Indochine comme un moyen qui pourrait lui permettre de se libérer en partie de sa dépendance en ressources naturelles — ressources naturelles nécessaires à son industrie, notamment d'armement²⁵. En effet, la dénonciation par les États-Unis, en juillet 1939, du traité de commerce nippo-américain de 1911 laisse présager des difficultés importantes pour l'économie japonaise. Si le traité n'expirera qu'en janvier de l'année suivante, et que cet évènement n'a pas de conséquence sur les échanges entre les deux pays dans l'immédiat, le fait qu'il s'agisse de la suppression d'une barrière à l'application d'éventuelles sanctions contre le Japon par un gouvernement américain de plus en plus intransigeant oblige les autorités nippones à rechercher d'autres sources d'approvisionnement²⁶.

Dès le 2 octobre 1939, le Conseil au plan émet un document intitulé « Mesures nécessaires à l'acquisition outre-mer, et tout particulièrement dans les régions méridionales, des ressources nécessaires à l'Empire »²⁷ dans lequel il fait état de la nécessité d'utiliser des moyens diplomatiques et autres dans le but d'obtenir de

²⁴Dominique Barjot, « le Japon : basculement vers le militarisme impérialiste et totalitaire (1926-1937) », in *Les sociétés, la guerre, la paix (1911-1946)*, SEDES, 2003, p. 180-181.

²⁵Hosoya Chihiro (sous la dir.), *ibid.*, p. 49.

²⁶Concernant ce traité, cf. *supra.*, note n° 59 p. 152.

²⁷*Teikoku hitsuyô shigen no kaigai tokuni nanzô sho-chiiki ni okeru kakuho hōsaku* 帝国必要資源の海外特に南方諸地域に於ける確保方策

l'Indochine française du minerai de fer, du zinc, du minerai de zinc et du sel industriel²⁸.

La défaite de la France en Europe fait naître, en juin 1940, la perspective d'obtenir directement de l'Indochine les ressources naturelles que la France refusait au Japon avant sa défaite du fait ou sous le prétexte de son effort de guerre. Un document découvert dans les archives de l'agence de la défense illustre parfaitement ceci. Il est daté de juin 1940 et s'intitule : « Rapport sur la situation générale des ressources minérales de l'Indochine française et des Indes orientales néerlandaises »²⁹. Il s'agit d'un rapport émis par la section des minerais de la division métallurgique de la Société anonyme de commerce Mitsubishi³⁰. Le fait qu'il ait été classé « ultra-confidentiel » par l'Armée montre l'intérêt qu'éprouve cette dernière pour les ressources de l'Indochine, et cela dès avant l'occupation de la colonie. Outre la prospection des ressources minérales de l'Indochine française et des Indes orientales néerlandaises, ce document énumère les sociétés qui assurent leur exploitation. Le passage suivant nous montre la façon dont le Japon conçoit la nécessité d'élargir ses sources d'approvisionnement, en particulier à ces deux territoires:

Juin 1940

Etant donné que, avec la tournure actuelle des événements, les questions de l'interdépendance et des sphères de sécurité économique prennent de plus en plus d'importance, je me permets de soumettre ici à votre attention ce rapport concernant l'état général des ressources minérales de l'Indochine française et des Indes orientales néerlandaises.

Le rédacteur

²⁸GSS, t. 43, p. 172.

²⁹*Futsuryô Indo narabini Ranryô Indo no kôsan shigengaikyô hôkoku* 佛領印度並二蘭領印度ノ鉱産資源概況報告

³⁰*kinzokubu kôsekika* 金属部鉱石課, *Mitsubishi shôji kabushikigaisha* 三菱商事株式会社. BKS, *Kaigun* 海軍 (marine), *Futsuin shinchû* 1 仏印進駐 1, mai 1940 – juin 1941, « *Futsuin shinchû kankei kiroku* » 「佛印進駐関係記録」(1) (Archives sur l'Indochine française).

時局ノ進展ニ伴ヒ相互依存、經濟安定圈問題ガ益々重要性ヲ加ヘツツアリ、
茲に仏領印度並ニ蘭領印度ニ関スル鉍産資源ソノ概況を取纏め御参考ニ供シ
上グ 編者記

昭和十五年六月

Outre le fait de mentionner les ressources en minerais du Tonkin, le rapport souligne également le retard de la mise en valeur de la région :

I. État général des ressources minérales de l'Indochine française

Les ressources minérales de l'Indochine française comportent, en premier lieu et comme chacun sait, de la houille ; mais elles incluent également presque toutes les variétés de minerais, tels que ceux de fer, d'étain, de tungstène, de plomb, de zinc, de manganèse, ou encore d'antimoine. Cependant, étant donné le manque d'équipements de recherche, de prospection et de transport, la région du Tonkin n'est que faiblement mise en valeur.

第一、仏領印度鉍産概況

仏印ニ於ケル鉍産物ハ有名ナル石炭ヲ始メ鉄鉍、錫鉍、タングステン鉍、鉛鉍、亜鉛鉍、満俺鉍、及アンチモニー鉍其他諸種鉍石ヲ殆ンド網羅シテ居ルガ、調査、探鉍設備及ビ輸送設備ノ充分ナラザル爲メ、東京地方ガ僅カニ開発サレテイルニ過ギナイ

Base de l'alimentation des Japonais, le riz également constitue lui aussi un enjeu de taille pour le Japon. Le ravitaillement en riz du Japon est rendu difficile à compter des années 1930 par la crise agricole que traverse le pays. La volonté du Japon de développer son industrie lourde, et notamment son industrie d'armement afin de se préparer à un futur conflit, ainsi que la structure agraire du Japon où de grands propriétaires possèdent l'immense majorité des terres provoquent un important exode rural³¹. Afin de compenser le déficit de la production rizicole, le Japon fait de plus en plus appel à ses colonies. En 1930 est mis en place un système d'autosuffisance pour le riz. La conséquence en est que les importations de riz depuis l'Asie du Sud-Est, et notamment l'Indochine, restent faibles durant la décennie qui précède l'éclatement de la Guerre du Pacifique³².

³¹Michael A. Barnhart, *op.cit.*, p. 64.

³²Tabuchi Yukichika, « Daitôa Kyôeiken to Indoshina (...) »; *op.cit.*, p. 43.

Mais de nouvelles difficultés apparaissent dès 1938. En partie en raison du début de l'industrialisation de la péninsule coréenne, les importations depuis la péninsule baissent régulièrement. A partir de juillet 1939, la situation alimentaire du Japon devient alarmante du fait des mauvaises récoltes faites en Corée — dues à la sécheresse —, et à Taiwan — dues à des inondations — : le volume expédié au Japon n'atteint alors que 28 % de celui du même mois de l'année précédente. Le 28 février 1940, le président du Conseil au plan, Takeuchi Kakichi 竹内可吉, déclare que la sécheresse en Corée nécessite l'importation de grandes quantités de riz depuis l'étranger afin de combler le déficit³³.

Les régions dont on envisage d'importer du riz sont, notamment, la Thaïlande et l'Indochine française³⁴. Cette dernière, grande productrice, attire tout particulièrement l'attention du Japon. Durant l'année 1940, elle exporte pas moins de 30 % de sa production de riz au Japon — en partie du fait de la perte du marché métropolitain, en partie en raison des demandes nippones. En effet, retenant la leçon de la première guerre mondiale, le Japon veut à tout prix éviter que la population ne souffre de pénurie en cas de conflit. Selon Tabuchi, cette pénurie alimentaire aurait joué un grand rôle dans la crise qui entraîna le Japon dans l'aventure de l'expansion vers le sud³⁵.

	total des exportations (en milliers de tonnes)	exportations vers le Japon (en milliers de tonnes)	pourcentage des exportations vers le Japon (en %)
1918-1920	1.248	206	16,4
1921-1925	1.450	107	7,4
1926	1.597	166	10,4
1927	1.665	181	10,9
1928	1.798	120	6,8
1929	1.471	48	3,3
1930	1.122	34	3,0
1931	983	0,5	0,1
1932	1.220	60	4,9

³³*ibid.*, p. 45-48.

³⁴Michael A. Barnhart, *ibid.*, p. 143.

³⁵Tabuchi Yukichika, *ibid.*

Chapitre 2 : l'intrusion en Indochine française et ses causes

1933	1.227	1	0,1
1934	1.604	1	0,1
1935	1.759	3	0,2
1936	1.716	2	0,1
1937	1.548	1	0,1
1938	1.077	—	—
1939	1.251	—	—
1940	1.593	439	27,6
1941	954	563	59,0
1942	990	973	98,3
1943	1,023	662	64,7
1944	501	38	7,6
1945	44	—	—
1946	108	—	—

Tableau n° 4 (1.2.3) : évolution des exportations de riz indochinois vers le Japon de 1928 à 1946.
Source : Tabuchi Yukichika, « Nihon no tai-Indoshina shokuminchika puran to sono jittai », *op.cit.*, p. 125.

Néanmoins, le facteur économique ne tient encore qu'un rôle marginal au mois de juin 1940 dans la décision japonaise d'intervenir en Indochine française. Le très faible nombre de documents relatifs à l'économie indochinoise pour cette période conservés dans les archives militaires japonaises l'atteste. Le problème du riz est encore tout à fait secondaire dans l'esprit des autorités militaires japonaises. Au début de l'intrusion japonaise en Indochine, ils ne réfléchissent guère à l'intérêt économique que pourrait représenter ce territoire, les préoccupations purement militaires l'emportant largement³⁶.

Il faudra attendre le début des négociations économiques entre les deux pays³⁷ et, surtout, l'occupation du sud de la colonie³⁸ pour que les considérations à caractère économique ne deviennent dominantes. Car si les autorités militaires et civiles japonaises ne perdent pas totalement de vue l'attention qu'il faut accorder à l'Indochine sur le plan économique, la décision d'y avancer, prise en juin 1940, est

³⁶*ibid.*, p. 49-50.

³⁷cf. *infra.*, p. 513.

³⁸cf. *infra.*, p. 651.

moins due à des difficultés économiques de nature structurelle ou conjoncturelle, ou même à la préparation économique d'un futur conflit, qu'à la préparation stratégique et tactique de ce qui va le provoquer : l'expansion vers le sud.

Il faut ainsi revenir à l'expansion vers le sud en tant que facteur déterminant de l'intrusion japonaise en Indochine, y-compris dans le temps court du mois de juin 1940³⁹. Le Japon essaie en effet de tirer avantage du bouleversement de l'ordre mondial créé par les victoires allemandes pour accroître sa propre zone d'influence en direction du Sud-Est asiatique⁴⁰. Mais une telle action est cependant très délicate puisqu'elle sous-tend trois questions : celle des anciens territoires allemands sous mandat, celle des Indes orientales néerlandaises, et enfin celle de l'Indochine française⁴¹. Si l'Allemagne ne s'intéresse guère à ses anciens territoires du Pacifique, le problème est en revanche plus épineux concernant les possessions françaises et néerlandaises.

Plus qu'une intervention de l'Allemagne en direction de ces deux territoires – improbable en raison de la faiblesse de la Kriegsmarine –, le Japon craint que l'Allemagne, en revendiquant leur possession, ne provoque une action des puissances anglophones. Voilà pourquoi il demande à son alliée de respecter le statu quo dans ces régions en lui laissant les mains libres⁴². La fermeté des autorités néerlandaises et la crainte du Japon d'entrer en guerre contre les États-Unis de façon prématurée le détournent d'une action armée contre la colonie batave. Au contraire, la demande d'armistice adressée par la France à l'Allemagne, malgré sa promesse faite à l'allié britannique de ne pas conclure de paix séparée, pourrait avoir constitué un encouragement de poids pour le Japon.

³⁹À propos de l'expansion vers le sud, cf. *supra.*, p. 120.

⁴⁰Yamada Akira, *Daigensui, Shôwa-Tennô, op.cit.*, p. 110.

⁴¹DHK, p. 450.

⁴²Rapport de l'ambassadeur d'Allemagne du 19 juin 1940 relatif à une conversation avec le ministre japonais des Affaires étrangères, IMTFE, p. 6162-6163.

B. L'Indochine cède aux exigences japonaises

La situation en France se dégrade rapidement après la chute de Dunkerque, le 4 juin, puisque les forces allemandes atteignent la Seine dès le 12. Les armées japonaises qui opèrent en Chine méridionale sont en effervescence. Une partie de l'état-major de l'Armée de Terre cherche alors à profiter de la situation. Le 10 juin, le lieutenant-colonel Takatsuki Tamotsu 高月保⁴³, de la section des opérations, incite la 22^e armée à diriger ses forces en direction de la frontière indochinoise⁴⁴. Le 13 juin, le commandant de la 5^e division, le général Nakamura Aketo 中村明人, reçoit l'ordre de faire les préparatifs nécessaires⁴⁵:

L'armée ayant établi le projet d'envoyer la 5^e division en direction de Longzhou, près de la frontière de l'Indochine française, vous devrez effectuer les recherches et préparatifs nécessaires dans les plus brefs délais.

軍ハ仏印国境龍州方面ニ第五師団派遣ノ企図アルヲ以テ速カニ其ノ研究及ビ準備ニ着手スベシ

La nouvelle de l'entrée dans Paris de l'armée allemande, le 14 juin, fait alors sensation chez les militaires japonais. Dans l'après-midi du 16, Nakamura reçoit ses ordres du commandement de la 22^e Armée quant à l'opération à mener : afin de couper la route du ravitaillement de la Chine, celui-ci doit envoyer un détachement en direction de Longzhou 龍州 et de Zhen Nan Guan, aux abords de la frontière indochinoise. Il doit toutefois prendre garde de ne pas violer la frontière. Le détachement sera composé d'une brigade d'infanterie, de régiments de cavalerie, du génie et du train, ainsi que d'un groupe d'artillerie de campagne⁴⁶.

À peu près au même moment à Tôkyô, les 17 et 18 juin, l'Indochine française est au centre de discussions entre les principaux responsables de l'état-major et du ministère de l'Armée de Terre. Le contenu n'en est pas clairement connu, mais l'un

⁴³Celui-ci joue, tout au long de la période que nous étudions, le rôle de messenger du chef de cette section, Tominaga, tant des forces japonaises qui opèrent à proximité de l'Indochine que des autorités militaires centrales à Tôkyô. cf. *infra.*, p. 169, p. 193, 317, 455.

⁴⁴Hata Fumihiko, « Futsuin shinchû to gun no nanshin seisaku », *op.cit.*, p. 160.

⁴⁵Nakamura Aketo, *op.cit.*, p 49.

⁴⁶DHR, t. 2, p. 45 ; Nakamura Aketo, *ibid.*

des points importants abordés est celui de l'utilisation de la force contre la colonie. Aux responsables de l'état-major, plutôt favorable à une politique énergique, s'opposeraient ceux du ministère, plutôt opposés à une solution violente⁴⁷. La question est abordée également au sein du Gaimushô et dans l'entourage de l'empereur⁴⁸. Le 15, le ministre des Affaires étrangères, Arita Hachirô, propose à ses collègues ministres de l'Armée de Terre et de la Marine un plan constitué de demandes fermes à adresser à la France en vue d'une interdiction du ravitaillement de la Chine. Le 17, le plan est adopté lors d'une réunion de travail réunissant des représentants des trois ministères. Il est décidé de l'adresser le lendemain à l'ambassadeur de France. Cependant, se produit un coup de théâtre : l'ambassade annonce par téléphone, avant même d'avoir reçu ces propositions, que les autorités d'Indochine viennent d'interdire le transit vers la Chine des armes, munitions, camions et carburants⁴⁹.

L'embargo décrété a cependant pour effet d'aiguiser l'appétit du Japon. Se déroulent alors à Tôkyô des discussions aux plus hauts niveaux de l'État concernant l'attitude à adopter à l'égard de l'Indochine française et des Indes orientales néerlandaises. Au sein du ministère de l'Armée de Terre, la question de l'usage de la force à l'encontre de la colonie française est discutée le 18 juin, lors d'une réunion des chefs de sections. La question de l'usage de la force, si elle ne fait pas l'unanimité, fait l'objet d'un débat vif et ouvert⁵⁰.

⁴⁷DHR-DK, t. 1, p. 56. Il ne faut pas accorder trop d'importance aux différences de positions entre l'état-major et le ministère de l'Armée de Terre. Il existe alors, pour les deux armes, un état-major chargé des questions stratégiques et tactiques, et un ministère chargé de l'administration des forces armées. C'est la raison pour laquelle prévaut souvent encore à ce jour la thèse selon laquelle un état-major belliciste se serait opposé à un ministère réticent à l'idée de recourir à la force. Toutefois, cette opposition est largement une vue de l'esprit du fait que les deux organismes recrutent dans le même système éducatif et que les officiers d'état-major travaillent alternativement dans les deux, et ce jusqu'au plus haut niveau. Par exemple, Sugiyama Hajime passe alternativement d'une institution à l'autre ; cf. *infra.*, p. 499.

⁴⁸Journal de Kido Kôichi, 15 juin 1940 (t. 2, *op.cit.*, p. 794).

⁴⁹DHR-DK, t. 1, p. 55.

⁵⁰KSN, p. 10.

Le même jour se tient, au gouvernement, une « conférence des quatre ministres »⁵¹ au cours de laquelle est émis un plan concernant l'usage de la force à l'encontre de la colonie française. Il semble que ce soit la première fois que les plus hautes autorités militaires et civiles du Japon prennent une décision concernant l'usage de la force à l'encontre de l'Indochine française. Trois points sont à souligner. Tout d'abord, l'usage de la force n'est pas décidé en principe, mais seulement en cas de rejet par la France des demandes japonaises. Ensuite, l'intérêt qu'éprouve le Japon à l'égard de l'Indochine n'est pas uniquement lié à la guerre avec la Chine, mais trouve également son origine dans l'importance de la colonie aux niveaux politique et économique. Enfin, les mesures à prendre à l'encontre de cette dernière doivent l'être en tenant compte de la situation internationale, c'est à dire en prenant garde aux réactions britanniques et américaines, et en recherchant la collaboration de l'Axe — l'attitude de ce dernier devant conditionner la politique à adopter vis à vis des puissances anglophones⁵².

Le 20 juin, c'est au tour de l'Empereur d'intervenir dans le débat. Le ministre de l'Armée de Terre, Hata Shunroku, et le chef de l'état-major de l'Armée, le prince Kan.innomiya Yakohito 閑院宮載仁, lui présentant la version corrigée d'une partie d'un plan de renforcement des préparatifs militaires. L'Empereur pose alors un certain nombre de questions concernant la nécessité d'intervenir militairement en direction des possessions néerlandaises et françaises, sans toutefois exprimer clairement son opinion⁵³.

Le gouvernement s'en tient à la lettre de sa décision selon laquelle on utiliserait ou non la force en fonction de la réponse de la France aux demandes du Japon. De plus, l'État-Major impérial ne lance aucun ordre formel d'intervention armée. La

⁵¹*yonshô kaigi* 四相会議. Celle-ci est créée le 28 mai par le premier ministre, l'amiral Yonai Mitsumasa 米内光政, afin de prendre les décisions importantes d'ordres diplomatique et militaire. Elle est composée du Premier ministre, ainsi que des ministres des Affaires étrangères, de l'Armée et de la Marine. N'ayant aucune base légale, c'est pourtant elle dont émane les décisions importantes concernant la direction de la guerre à l'époque du cabinet Yonai (cf. DHR-DK, t. 1, p. 57).

⁵²Kido Kôichi, t. 2, *op.cit.*, p. 794. cf. *infra.*, document n° 1, p. 821.

⁵³DHR-DK, t. 1, p. 58.

section des opérations de l'état-major de l'Armée de Terre se lance néanmoins dans la préparation de l'intervention⁵⁴. La menace prend peu à peu forme aux confins de l'Indochine puisque le détachement Okamoto de la 5^e division se met en marche en direction de la frontière le 18 juin⁵⁵. En effet, l'état-major de l'Armée de Terre semble avoir des ambitions touchant à l'avenir même de la colonie française⁵⁶. Le rôle tenu par la section des opérations apparaît, encore une fois, crucial. Comme il a été vu plus haut, l'idée que l'expansion vers le sud pourrait bien être la solution permettant de sortir du borbier chinois s'impose peu à peu au sein de cette section⁵⁷. Alors qu'elle privilégiait jusqu'ici une solution diplomatique, la défaite de la France l'amène à préparer des plans plus agressifs à l'encontre de l'Indochine⁵⁸.

Comme il a été vu plus haut, la section des opérations agit de son propre chef en dépêchant sur place le colonel Takatsuki dès le 10 juin afin de mettre en mouvement une partie des forces locales en direction de la frontière indochinoise⁵⁹. En prétextant la situation difficile dans laquelle la 5^e division serait plongée — en raison d'offensives chinoises et de problèmes de ravitaillement — pour réclamer son retrait par l'Indochine, il s'agit ici de faire d'une pierre deux coups : dégager des forces du front chinois tout en occupant la colonie française⁶⁰.

Cela vient en contradiction d'une idée communément répandue selon laquelle les armées locales auraient échappé au contrôle des autorités centrales de l'Armée de Terre. Aucun incident local n'aurait pu dégénérer en conflit ouvert sans l'envoi de renforts décidés par Tôkyô. L'historien Ôe Shinobu met cela en évidence, dans son ouvrage sur l'état-major de l'Armée de Terre⁶¹, en analysant l'incident de

⁵⁴*ibid.*

⁵⁵Nakamura Aketo, *op.cit.*, p. 49.

⁵⁶DHR, t. 2, p. 43.

⁵⁷cf. *supra.*, p. 151.

⁵⁸DHR-DK, t. 1, p. 53.

⁵⁹cf. *supra.*, p. 166.

⁶⁰DHR-DK, t. 1, p. 53-54.

⁶¹*Nihon no Sanbô Honbu, op.cit.*, p. 186-190.

Changkufeng, en 1938⁶². Dès cette époque, l'on peut voir clairement la section des opérations orienter l'action de forces locales de grande importance sans passer par un ordre formel de l'état-major de l'Armée de Terre. Une telle démarche a trois avantages : ne pas avoir à obtenir l'accord des autres autorités militaires centrales — et notamment de celles de la Marine —, pouvoir circonscrire rapidement l'incident dans le cas où celui-ci aurait une issue malheureuse, et enfin rejeter toute responsabilité sur le commandement local en cas de critique internationale ou interne.

Ce qui ne fait pas encore consensus à Tôkyô, c'est l'objectif poursuivi dans le cas où les forces japonaises pénétreraient sur le territoire indochinois, car l'expansion vers le sud n'est pas encore la stratégie adoptée par les autorités militaires centrales et le gouvernement⁶³. Néanmoins, l'expansion vers le sud intéresse de plus en plus les officiers des forces locales. Si une partie de ces officiers privilégie la résolution du conflit chinois, une autre partie a en vue la perspective d'une avancée en direction de l'Asie du Sud-Est — à commencer par l'Indochine française. Un extrait d'un rapport du chef de l'état-major de la 2^e escadre de Chine⁶⁴ à l'état-major de la Marine, daté du 19 juin 1940, montre que ces officiers se reconvertissent alors à l'idée d'utiliser l'Indochine pour réaliser le projet d'expansion vers le sud⁶⁵.

Les zéloteurs de ce projet ne se recrutent cependant pas uniquement au sein de la section des opérations de l'état-major de l'Armée de Terre et des armées de Chine méridionale. Si ceux-ci sont les plus chauds partisans de l'usage de la force en vue de réaliser ce dessein, la plus grande partie des dirigeants militaires et civils du Japon penche de plus en plus en faveur de cette solution. À la Marine, qui a toujours été la plus fervente adepte de l'expansion vers le sud, il faut ajouter une grande partie des membres de l'Armée de Terre et du ministère des Affaires

⁶²cf. *supra.*, p. 147.

⁶³Cela ne sera le cas que quelques semaines plus tard, lors de l'avènement du cabinet Konoe. cf. *infra.*, p. 335.

⁶⁴*Daini kenshi kantai* 第二遣支艦隊

⁶⁵DHR-DK, t. 1, p. 54.

étrangères, voire l'Empereur. Si l'expansion vers le sud tend alors à faire l'objet d'un large consensus, l'usage immédiat de la force est alors généralement rejeté en raison de la crainte d'un conflit avec les puissances anglophones.

Craignant l'isolement, le Japon recherche le soutien, au moins de principe, de la triomphante Allemagne. Le 18 juin, Arita envoie à son ambassadeur à Berlin, Kurusu Saburô 来栖三郎, des propositions à adresser au gouvernement allemand. Afin de justifier ses visées sur la colonie française, outre l'argument habituel de la fermeture de la route d'Indochine, il signifie à l'Allemagne l'importance propre de l'Indochine au sein des projets japonais concernant l'avenir de l'Asie orientale⁶⁶. Le Japon essaie de tisser avec l'Allemagne un lien de solidarité, alors que l'alliance nippo-allemande était bien mal en point depuis la signature du Pacte germano-soviétique⁶⁷. Il met en avant le service qu'il rendrait à l'Allemagne en fixant la plus grosse partie de la flotte américaine dans le Pacifique, et demande en échange à celle-ci de faire une déclaration dans laquelle elle reconnaîtrait la liberté d'action du Japon vis-à-vis des Indes orientales néerlandaises et de l'Indochine française — dont les deux métropoles sont occupées par la Wehrmacht. Mais le gouvernement allemand, bien qu'ayant déclaré, dès le 20 mai, renoncer à ses droits sur ses anciennes colonies⁶⁸, fait la sourde oreille aux demandes nippones quant aux possessions françaises et néerlandaises⁶⁹.

C'est finalement le 19 juin au matin que les exigences japonaises sont clairement formulées à la France : le vice-ministre des Affaires étrangères, Tani Masayuki, remet à l'ambassadeur de France au Japon, Charles Arsène-Henry, un

⁶⁶*ibid.*, p. 26 ; KHK, t. 22, p. 82.

⁶⁷cf. *supra.*, p. 149.

⁶⁸Johanna Menzel Merkill, *op.cit.*, p. 13 ; Bernd Martin, *Japan and Germany (...)*, *op.cit.*, p. 245. Ce n'est que lors de la conclusion du Pacte tripartite, le 27 septembre 1940, que l'Allemagne confirmera au Japon cette renonciation par un addenda secret, sous la forme d'une lettre de l'ambassadeur Ott à Matsuoka. Il faut signaler toutefois que le ministère allemand des Affaires étrangères s'est opposé à l'ajout des addendas secrets. cf. Johanna Menzel Merkill, *op.cit.*, p. 19-20, 22. Pour le texte de la lettre, *ibid.*, p. 195.

⁶⁹KHK, t. 22, p. 83-84.

mémemorandum établi un ou deux jours auparavant par le Gaimushô, en consultation avec les militaires. Y sont réclamés l'arrêt de toute urgence du passage par l'Indochine des armes, munitions, carburants, camions et du matériel ferroviaire, ainsi que la mise en place d'un moyen de vérifier la bonne application des mesures prises. Il s'agit d'un véritable ultimatum.

Le lendemain, Catroux décide de fermer totalement la frontière, et ce jusqu'à ce que soit déterminée la liste des marchandises à frapper d'embargo. Il accepte également d'accueillir des observateurs militaires japonais afin de vérifier l'arrêt du trafic à la frontière⁷⁰. Pourquoi le général Catroux souscrit-il alors aux demandes japonaises après les avoir rejetées pendant si longtemps ? Il faut tout d'abord comprendre que l'Indochine n'est pas défendable en temps de guerre. Les forces qui y sont stationnées sont médiocres en qualité et en quantité. Elles ne disposent que d'un matériel obsolète : il s'agit plus de forces de l'ordre que de forces de défense. Les effectifs s'élèvent, avant la guerre, à 32.000 hommes environ, auxquelles s'ajoutent 16.800 gardes et partisans, soit 14 bataillons métropolitains et 28 bataillons indigènes, 12.500 Européens et 17.500 Indochinois. L'artillerie ne serait composée que de 6 groupes de campagne, soit 72 canons de 75 mm, 41 pièces de 37 mm et 34 batteries antichars de 21 mm. L'aviation aligne 80 appareils anciens. La DCA est très faible. Enfin, il n'y a plus guère de possibilité d'y envoyer des renforts. Si les capacités de mobilisation sont, théoriquement, conséquentes en raison de l'importance de la population locale, le manque de matériel et de cadres freine la mise sur pied d'une capacité suffisantes, malgré les objectifs du « plan Mandel » de 1938. Il faut ajouter que l'Indochine, comme le reste de l'empire, devait contribuer à la défense de la métropole et que ledit plan avait été élaboré dans ce but.

Le plan Mandel a toutefois des effets bénéfiques pour la défense de la colonie. Début 1939, les indigènes sont autorisés à concourir aux concours des écoles militaires, tandis que la préparation militaire supérieure et le peloton d'élèves officiers de réserve leur sont ouverts. En moins d'un an, les effectifs des forces

⁷⁰*ibid.*, p. 81.

terrestres y passent de 30.000 à 90.000 hommes, dont 75.000 Indochinois, tandis que le nombre de bataillons passe de 29 à 42. L'armée de l'air accroît son potentiel grâce à la réquisition d'avions de chasse modernes destinés à la Chine — 17 Morane-Saulnier 406, mais sans leurs canons. La question du matériel et de l'encadrement reste toutefois entière⁷¹.

Catroux a reçu des informations selon lesquelles, cette fois, le Japon mènerait ses menaces à exécution. L'on a souvent pensé, tant au Japon qu'en France, que c'était l'ambassadeur de France, Arsène-Henry, qui avait influencé Catroux en lui conseillant de fermer la frontière⁷². Or, la lecture des archives militaires japonaises révèle que celui dont les avis pèsent le plus fortement sur la décision du gouverneur général n'est pas l'ambassadeur mais son attaché militaire, le commandant Thiébaud. Selon Tsuchihashi, celui-ci lui aurait annoncé, dès le 19 juin, que Catroux fermerait la frontière le lendemain⁷³. Un rapport envoyé ultérieurement, le 30 juin, à son état-major par le chef de la délégation de la Marine à la mission d'observation, Yanagisawa Kuranosuke 柳沢藏之助, montre que Thiébaud a joué un rôle crucial dans cette décision. En effet, Tsuchihashi aurait usé tour à tour de menace et de persuasion à l'encontre de l'attaché militaire français afin que le gouvernement général de l'Indochine souscrive aux demandes japonaises⁷⁴. Ce point de vue est confirmé par Tsuchihashi lui-même qui écrit dans ses mémoires que, bien qu'il ait travaillé à la fermeture de la frontière, il fallait surtout en rendre grâce à Thiébaud⁷⁵ !

Catroux recherche l'appui américain, mais est éconduit, le 19 juin, par le sous-secrétaire d'État américain Sumner Welles qui fait savoir à l'ambassadeur de France que son pays ne rentrera pas en guerre contre le Japon pour protéger l'Indochine, et

⁷¹Claude Hesse d'Alzon, *La présence militaire française (...)*, *op.cit.*, p. 25-27, 33-38 ; Jean-Baptiste Duroselle, *L'abîme (...)*, *op.cit.*, p. 320-321 ; Paul Baudouin, *op.cit.*, p. 290.

⁷²KHK, t. 22, p. 81 ; Jacques Valette, *op.cit.*, p. 22.

⁷³Tsuchihashi Yûitsu, *op.cit.*, p. 354.

⁷⁴DHR-DK, t. 1, p. 64.

⁷⁵Tsuchihashi Yûitsu, *op.cit.*, p. 355.

qu'il n'y a rien d'autre à faire, selon lui, que d'accepter l'ultimatum japonais⁷⁶. Le 20 juin, Arsène-Henry annonce officiellement à Tani que le gouverneur général de l'Union Indochinoise vient de fermer la frontière sur sa recommandation⁷⁷. Voici le procès-verbal de la réunion entre les deux hommes :

L'ambassadeur de France en poste à Tokyo en visite chez le vice- ministre des affaires étrangères

L'ambassadeur

I. Ayant conseillé, de mon propre chef, au gouverneur général de l'Indochine, Decoux⁷⁸, de fermer totalement la frontière entre la colonie et la Chine, celui-ci a appliqué cette mesure.

II. Une fermeture illimitée de la frontière étant difficile, si jamais il existe des marchandises auxquelles le Japon n'a pas accordé d'importance jusqu'ici mais qu'il aimerait voir interdites au transit, j'aimerais qu'il nous dise lesquelles.

III. Nous autorisons l'envoi de spécialistes militaires afin de contrôler la réalité de l'arrêt du transit.

Le vice- ministre

I. Nous vous ferons savoir notre décision concernant la liste des marchandises et le nombre de personnes à envoyer après nous être entretenus avec les parties intéressées.

II. Nous aimerions que l'évacuation secrète des stocks de la Chine, ainsi que leur dissimulation, soient très strictement contrôlée.

III. Nous désirons que des mesures d'arrêt du transit soient aussi prises à Kouang-tcheou-wan.

L'ambassadeur

Je vais transmettre à mon pays.

六月二十日

在京仏大使 外務次官を来訪（別紙第四〔省略〕）

（仏）

⁷⁶Foreign Relations of the United States (FRUS), 1940, vol. 4, "The Far East", p. 131-134 ; MAE-V, n° 324, p. 41, télégramme de l'ambassadeur à Londres, Corbin, n° 3593, 20 juin, se référant à un télégramme au départ de Washington n° 1213, 20 juin ; Paul Baudouin, *op.cit.*, p. 216-217.

⁷⁷Pour le texte original, voir GSS, t. 10, p. 367. Voir également MAE-V, n° 324, p. 16, télégramme de Catroux n° 1653, 20 juin ; *ibid.*, n° 324, p. 42, télégramme d'Arsène-Henry n° 447, 21 juin.

⁷⁸Il s'agit bien évidemment d'une erreur, Decoux n'ayant pas encore remplacé Catroux à cette date.

一、自分の発意にて仏印支国境全面閉鎖を〔ドクー〕⁷⁹に進言総督之を實行することに決せり

二、無期限に閉鎖困難に付日本側が従来重要視せる物資以外輸送停止を希望するものあらば申出られ度

三、輸送停止情況視察の為軍事専門家派遣の件承認す

(我)

一、品目、派遣員数に関しては関係方面と打合せ後通知す

二、支那側の仏印に於ける滞貨密輸及隠匿を嚴重取締られ度

三、廣州湾に於ても停止措置を講ぜられ度

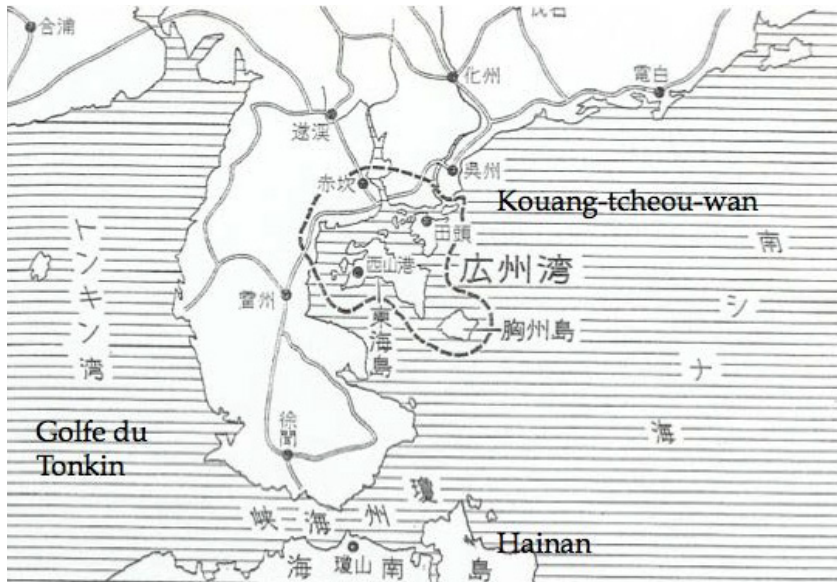
(仏)

本国へ伝達すべし

La France désire que le Japon définisse clairement la liste des marchandises dont il faut interdire le passage par la frontière sino-indochinoise — un accord manquant de précision risquant de favoriser un Japon en position de force. Toutefois, elle ne peut que s'incliner devant la demande japonaise de l'envoi d'une mission de contrôle en Indochine afin de vérifier la réalité de l'interruption du trafic. Quant au Japon, il désire étendre son contrôle au territoire à bail de Kouang-tcheou-wan (Guangzhouwan 廣州湾)⁸⁰, ainsi que bloquer le rapatriement par la Chine des marchandises qu'elle a entreposées en Indochine.

⁷⁹*id.* note n° 78.

⁸⁰Territoire à bail français en territoire chinois, situé sur la côte, à peu près à mi-distance entre Canton et la frontière indochinoise (cf. *supra.*, carte p 10) et dont le centre administratif a pour nom «Fort-Bayard» .



Carte n° 5 : le territoire à bail de Kouang-tcheou-wan (Fort-Bayard). Source : TSM, t. 6, p. 204.

Si Catroux s'est soumis aux demandes japonaises, c'est en réalité qu'il cherche à gagner du temps afin de renforcer ses moyens militaires et à obtenir le soutien des Britanniques. Le 20 juin, il adresse de sa propre initiative au secrétaire du Foreign Office, Lord Halifax, un télégramme dans lequel il demande le concours militaire britannique⁸¹. Mais la réponse de Halifax constitue un aveu d'impuissance du Royaume-Uni qui doit mobiliser tous ses moyens militaires afin de se préparer à l'imminente offensive allemande⁸². Catroux rencontre Sir Percy Noble, chef de la base navale de Singapour, le 28 juin à Saïgon en compagnie de l'amiral Jean Decoux, chef des forces navales françaises d'Extrême-Orient. Noble déclare à Catroux qu'étant donné l'envoi en Europe d'une partie notable de ses moyens militaires, il ne peut venir en aide à l'Indochine française que sur le plan économique⁸³. Alors que l'alliance franco-britannique est à l'agonie et que les relations entre les deux pays sont sur le point de se détériorer gravement⁸⁴, le

⁸¹ Georges Catroux, *op.cit.*, p. 46.

⁸² *ibid.*, p. 57.

⁸³ *ibid.*, p. 69-70 ; MAE-V, n° 322, p. 2-5, rapport de la « Conférence de Saïgon », 28 juin ; MAE-V, n° 35, p. 63-66 ; ANOM-GGI, n° 949, télégramme de Catroux n° 1222 à la légation française à Bangkok, 1^{er} juillet.

⁸⁴ Le 3 juillet éclate le très grave incident de Mers El-Kébir.

comportement de Catroux irrite tant le gouvernement français que celui-ci finit par le révoquer le 25 juin pour le remplacer par Decoux — celui-ci ne prendra toutefois possession de son poste que le 20 juillet⁸⁵.

Le général Nishihara Issaku (source : TSM, t. 6, p. 191)



C. La mission de contrôle japonaise

Pendant ce temps, le Japon constitue la mission de contrôle qui doit aller en Indochine s'assurer de l'effectivité de la fermeture de la frontière de la colonie avec la Chine. Le 22 juin, Tani obtient l'accord de l'ambassadeur Arsène-Henry concernant la composition de la mission d'observation, ainsi que la date de son départ en avion — fixée au 26⁸⁶. Le général Nishihara Issaku est placé à la tête de l'équipe. C'est un homme courtois⁸⁷, brillant, qui a étudié le droit à la prestigieuse Université impériale de Tôkyô⁸⁸ et a été nommé deux fois à la délégation japonaise de la Société des Nations, à Genève. Francophone, expert des relations internationales, il a une réputation de modéré, mais est peu au fait des rapports de forces au sein de l'Armée de Terre. Sa nomination reflète une attitude prudente de son ministère⁸⁹.



Le capitaine de vaisseau Yanagisawa Kuranosuke (source : TSM, t. 6, p. 192)

⁸⁵Concernant la passation de pouvoir entre Catroux et Decoux, cf. *infra.*, p. 293.

⁸⁶DHR-DK, t. 1, p. 63.

⁸⁷Il laisse notamment une bonne impression au général Catroux lors de leur première rencontre, le 30 juin 1940, qui le décrit comme « éloigné dans ses manières du type traditionnel et fruste de l'officier japonais » (Georges Catroux, *op.cit.*, p. 75).

⁸⁸Tôkyô Teikoku Daigaku 東京帝国大学 : université nationale la plus ancienne et la plus prestigieuse du Japon, qui a changé de nom en 1945 pour devenir simplement « Université de Tôkyô » (Tôkyô Daigaku 東京大学).

⁸⁹Sachiko Murakami, , *op.cit.*, p. 107.

Vingt-trois membres seront dépêchés par l'Armée de Terre et placés sous le commandement du colonel Koike Ryôji 小池龍二, sept seront envoyés par la Marine sous le commandement du capitaine de vaisseau Yanagisawa Kuranosuke⁹⁰. Ces observateurs sont dénommés de différentes façons dans les archives japonaises : « observateurs »⁹¹, « inspecteurs »⁹², ou encore « commissaires dépêchés en Indochine française »⁹³. Quant à la mission, elle est généralement dénommée « Mission Nishihara »⁹⁴.

Cette équipe a le caractère d'une mission militaire de l'État-Major impérial, dans laquelle les représentants des Affaires étrangères sont de fait placés sous l'autorité des militaires. La Marine obtient l'autonomie de ses représentants pour le travail de surveillance. Quant aux directives envoyées de Tôkyô, elles sont élaborées à partir de discussions entre les deux armes, expédiées à Nishihara au nom des chefs d'état-major de la Marine et de l'Armée de Terre⁹⁵.

Le 23 juin, lesdites instructions sont envoyées à Nishihara et Yanagisawa par leurs chefs d'état-major respectifs. La tâche officielle confiée aux deux hommes consiste à vérifier si les autorités d'Indochine française ont bien fermé la frontière avec la Chine. Cependant, l'état-major de l'Armée de Terre ne veut pas en rester là, puisqu'il projette de faire poser par Nishihara la question de l'acquisition de bases dans la colonie⁹⁶. L'Armée de Terre exprime alors clairement son désir d'utiliser l'Indochine à des fins militaires⁹⁷.

Le Japon veut également hâter les choses. Tani propose à Arsène-Henry, le 22 juin, que 7 observateurs placés sous l'autorité d'un officier soient envoyés

⁹⁰DHR, t. 2, p. 47.

⁹¹*kanshiin* 監視員

⁹²*shisatsuin* 視察員

⁹³*Futsuin haken iin* 仏印派遣委員

⁹⁴*Nishihara Kikan* 西原機関

⁹⁵DHR-DK, t. 1, p. 63.

⁹⁶*ibid.*, p. 65.

⁹⁷DHR, t. 2, p. 76.

rapidement depuis la Chine vers Haiphong sur un dragueur de mines japonais⁹⁸. La raison invoquée est la prise de mesures afin d'empêcher que la Chine ne dissimule ses stocks accumulés en Indochine, mais il ne s'agit que d'un prétexte⁹⁹. Ces hommes n'appartiendraient pas à la mission Nishihara, et quitteraient l'Indochine dès son arrivée. Le 25, le départ de la 12^e flottille de dragueurs de mines pour Haiphong est décidé. Le commandant de la 2^e escadre de Chine donne alors des instructions au commandant de la flottille selon lesquelles ses hommes devraient limiter leurs activités à l'observation. Bien qu'un seul bâtiment entre dans le port de Haiphong, les autorités d'Indochine sont mécontentes du fait de l'absence à bord du moindre membre de la mission Nishihara¹⁰⁰.

Le 25 juin, Nishihara et ses subordonnés sont nommés officiellement¹⁰¹. Le lendemain, Nishihara décolle de Tôkyô en compagnie de Thiébaud — qui va continuer son travail d'intermédiaire dans la colonie¹⁰². Devant faire escale pendant deux jours dans le département de Mie¹⁰³ en raison d'intempéries, il y expose alors à

⁹⁸DHR-DK, t. 1, p. 65 ; MAE-V, n° 35, p. 61-62, note du 24 juin 1940.

⁹⁹Kojima Hideo 小島秀雄, chef de la 7^e section du 3^e bureau de l'état-major, déclare à l'attaché militaire allemand à Tôkyô, Wenneker, le 25 juin, que la Marine a envoyé le navire en Indochine afin de tester les réactions britanniques et américaines (cf. Mori, Shigeki, « Sûjiku-gaikô (...) », *op.cit.*, p. 12).

¹⁰⁰DHR-DK, t. 1, p. 65. Cet incident est révélateur de deux caractéristiques de l'intervention en Indochine au cours de l'été 1940 : la rivalité entre les différentes factions militaires, leur habitude d'agir de leur propre chef, et le souci d'éviter toute réaction hostile de la part des puissances anglophones.

¹⁰¹Mori Shigeki, *ibid.*

¹⁰²Thiébaud va jouer un rôle très important d'intermédiaire entre les parties française et japonaise lors du séjour de la mission Nishihara en Indochine. Pour cette raison, il est très apprécié par son supérieur à Tôkyô, l'ambassadeur Arsène-Henry, qui le recommande pour une promotion au grade de lieutenant-colonel à l'issue des incidents du mois de septembre 1940 — grade auquel il sera promu le 25 décembre (cf. MAE-V, n° 299, télégramme d'Arsène Arsène-Henry au ministre des Affaires étrangères n° 280 du 18 octobre 1940 ; télégramme du secrétaire d'État à la Guerre au ministre des Affaires étrangères n° 8995). Il faut toutefois préciser qu'il n'est guère au fait de ce qui se passe au sein de l'armée japonaise, ne connaissant notamment pas son personnel : c'est ce que l'on voit lorsqu'il évoque la passation de pouvoir entre Kan.innomiya et Sugiyama, puisqu'il qualifie ce dernier « d'homme à tout faire », alors qu'il s'agit exactement du contraire (MAE-V, n° 322, p. 265-266, télégramme de Thiébaud au ministère de la Guerre n° 74-75, 10 octobre). De bonne volonté, Thiébaud se laisse facilement manipuler par des officiers francophones qu'il juge trop facilement francophiles : c'est notamment le cas avec le général Tsuchihashi (cf. *supra.*, p. 173).

¹⁰³Mie-ken 三重県

l'officier français la teneur des demandes japonaises concernant la fermeture complète de la frontière, la coopération économique, le recours à des fins militaires du chemin de fer du Yunnan et d'aérodromes au Tonkin. Il fait ensuite escale à Canton où il s'entretient avec le commandement de l'armée de Chine du Sud.

Le chef adjoint d'état-major de cette armée, Satô Kenryô, ainsi que le colonel Nakai Masutarô 中井増太郎, de l'état-major de la 22^e Armée, se voient ordonner de cumuler leur fonction avec celle de membre de la mission de contrôle — mais, dans un premier temps, seul Nakai accompagne Nishihara¹⁰⁴. Ces deux officiers tiendront, lors des négociations qui se dérouleront à Hanoi au mois de juillet, le rôle de représentants des « armées locales » de Chine méridionale. Nishihara atterrit enfin à Hanoi le 29 juin. Le Japon vient de poser le pied en Indochine : il n'en repartira, cinq ans plus tard, qu'après avoir nettoyé l'Indochine de la présence française.

¹⁰⁴DHR-DK, t. 1, p. 70.

Conclusion

La constitution de l'Union indochinoise par la France et le début de l'expansion coloniale japonaise sont contemporains. La France s'est toujours méfiée de l'influence délétère que le Japon pourrait exercer sur les « indigènes annamites ». Lors de la Guerre russo-japonaise, la France soutient l'ennemie du Japon, mais le traité franco-japonais de 1907, la participation du Japon à la Première Guerre mondiale et à la Conférence de paix de Paris permettent aux deux pays de tisser des liens de confiance. La Seconde Guerre sino-japonaise bouleverse les choses en plaçant l'Indochine près du champ d'action de forces armées japonaises qui ne cessent de se rapprocher. Le Japon, devenu la puissance régionale dominante en Asie orientale, fait porter son ombre sur une Indochine que la France serait bien incapable de défendre en cas d'invasion.

L'isolement diplomatique japonais né du Pacte germano-soviétique, d'abord perçu par Français et Britanniques comme une chance pour résoudre apaiser leurs relations avec le Japon, a un effet contraire car le Japon décide d'étendre sa sphère d'action en direction de l'Asie du Sud-Est. Demandant la fermeture de la frontière sino-indochinoise au trafic de marchandises destiné à la Chine, le Japon passe des admonestations de principes aux menaces bien réelles à partir du moment où la France, en pleine débâcle, n'est plus en mesure de s'opposer à ses demandes. Au mois de juin 1940, le gouverneur Catroux ferme la frontière et, surtout, accepte d'accueillir une mission de contrôle japonaise. Le Japon pose un pied en Indochine qu'il ne retirera plus jusqu'à sa défaite le 15 août 1945.

L'Indochine joue, pour le Japon, le rôle de sas entre le borbier chinois et les espérances d'une expansion vers le sud aux détriment des puissances occidentales qui lui permettrait d'obtenir les ressources naturelles dont son économie de guerre a besoin et de devenir ainsi autonome vis-à-vis de la puissance américaine. La France ne pouvant plus compter sur le soutien britannique depuis l'armistice et Mers el-Kébir et appelant les États-Unis à l'aide en vain, ne peut plus opposer au Japon que son prestige terni et des illusions qui s'évanouiront rapidement. Quant

au Japon, prétextant l'envoi d'une mission pour vérifier la fermeture de la frontière sino-indochinoise, il compte s'en servir pour négocier l'entrée de ses forces dans le nord de l'Indochine.



La mission Nishihara à Hanoï (TSM, t. 6, p. 49)

Chapitre 3 : le processus de décision au Japon

Introduction

Le processus de décision constitue une clé indispensable pour comprendre la façon dont le Japon est entré dans la Guerre du Pacifique. Le temps particulièrement court qui sépare la décision du Japon de poser le pied en Indochine de l'arrivée à Hanoï de la mission de contrôle — dite « mission Nishihara » — nous permet de voir dans le détail la façon dont les décisions sont prises en raison du caractère resserré, concentré que revêt alors ce processus.

Une manière classique de considérer tout processus de décision est binaire : il s'agit d'opposer des « faucons » et des « colombes » selon un schéma prédéterminé, de subdiviser ainsi chaque groupe selon sa participation à ce processus à la façon de fractales¹. Or, le mouvement en spirale qui mène à la Guerre du Pacifique n'oppose pas deux camps rigides et prédéterminés, mais différentes tendances soutenues par des groupes dont les positions changent en fonction de leurs relations mutuelles et des circonstances, et selon un processus de radicalisation permanente. L'usage de la force permet de prendre la tête du mouvement vers la guerre. Ce sont des considérations de méthodes et de tactiques qui séparent les camps, et non une volonté ou non de déclencher un conflit.

Ce chapitre expose les grandes lignes d'une problématique que feu Yoshizawa Minami a contribué largement à mettre en évidence par son analyse fine du processus qui mène à l'occupation de l'Indochine par l'armée japonaise. Sans être uniquement fondé sur ses travaux, ce chapitre lui est grandement redevable². Les travaux de Kitaoka Shin.ichi sur les rapports entre parties politiques et cliques

¹cf. *infra.*, p. 188.

²Yoshizawa Minami, *Sensô kakudai no Kôzu : Nihon-gun no « Futsuin shinchû »* 戦争拡大の構図—日本軍の「仏印進駐」— (Un aspect de l'extension de la guerre : l'occupation de l'Indochine française par l'armée japonaise), p. 6-22.

militaires est également fondamental³. Il faut également citer l'ouvrage fondamental de l'historien américain Michael A. Barnhart⁴. Les sources utilisées sont les archives de l'Agence japonaise de la Défense.

Dans une première partie sera présenté l'état des dissensions parmi les groupes qui participent au processus qui mène à l'expansion vers le sud. Dans un seconde partie, des clés d'explication seront fournies afin de comprendre le processus de décision au Japon à la veille de la Guerre du Pacifique, ainsi que la façon dont il s'est appliqué au cas de l'Indochine française.

³*Nihon no kindai 5 : seitô kara gunbu he 1924-1941* 日本の近代 5 政党から軍部へ 1924~1941 (Le Japon contemporain, t. 5 : des partis politiques vers les cliques militaires, 1924-1941), Chûô Kôronsha, 1999, p. 354 et suivantes.

⁴*Japan prepares for total war : the search for economic security, 1919-41*, *op.cit.*, p. 143, 162-163.

I. Les dissensions chez les groupes dirigeants japonais

Avant de présenter la façon dont le Japon se lance dans l'expansion vers le sud, il est indispensable d'analyser le processus de décision au sein des autorités politiques et militaires japonaises. Mais cela serait impossible si l'on ne comprenait pas quels sont les groupes qui composent ces autorités et les relations qu'ils entretiennent entre eux. En effet, utiliser des expressions telles que « le Japon », « le gouvernement japonais » ou « l'armée japonaise » ne constitue qu'une simplification rhétorique qui, si l'on en abuse, empêche de comprendre finement les faits historiques. Pour cette raison, il est nécessaire de présenter les groupes qui participent au processus qui mène à l'occupation de l'Indochine, les relations qu'ils entretiennent et leur rôle spécifique dans ce processus. Il deviendra ainsi possible de comprendre à quel point la doxa qui présente le mouvement vers la guerre sous la forme d'une lutte entre des « faucons » et des « colombes » constitue une schématisation qui dissimule la réalité des choses.

A. Le conflit Armée-Marine

La mise en place progressive d'un consensus concernant l'expansion vers le sud ne se fait pas sans heurts. L'opposition entre Armée de Terre et Marine y tient le premier rôle. À mesure que les victoires allemandes s'amoncellent, l'Armée de Terre en vient à désirer une alliance avec le Troisième Reich⁵. Mais tel n'est pas forcément le cas de la Marine, car elle redoute une alliance qui risquerait de l'entraîner dans un conflit prématuré avec les États-Unis. En son sein, à une faction qui désire une alliance lâche, en arrière-plan avec l'Allemagne, s'oppose une autre qui désire le maintien d'une liberté d'action totale pour le Japon.

Il n'y a donc pas, au sein de la Marine, de lutte de nature doctrinale ou idéologique entre une faction pro- anglo-saxonne⁶ et une faction pro- Axe⁷, mais

⁵Hata Fumihiko, *op.cit.*, p. 154.

⁶*shin.eibei-ha* 親英米派

⁷*Sûjiku-ha* 枢軸派

une opposition concernant des choix stratégiques. Il existe néanmoins deux choses qui réunissent toutes les composantes de la Marine. Premièrement, c'est le souhait de voir une guerre longue en Europe affaiblir le Royaume-Uni et la France. Deuxièmement, c'est la crainte d'une victoire de l'Allemagne qui risquerait de provoquer une intervention américaine afin de protéger les possessions occidentales. Par dessus tout, c'est la perspective d'une action des États-Unis en direction des Indes orientales néerlandaises — jugées par la Marine vitale en raison de leur richesse en pétrole et de leur position stratégique — qui lui est insupportable⁸.

La victoire allemande contre les Pays-Bas et la France, ainsi que la perspective d'une prochaine invasion de l'Angleterre apportent de l'eau au moulin de l'Armée de Terre — qui pense pouvoir profiter du vide laissé en Asie —, alors que la Marine y voit toujours plus de raisons de craindre une réaction hostile des Américains. La reconversion de l'Armée de Terre à la stratégie traditionnellement défendue par la Marine, l'expansion vers le sud, n'apaise pas tout à fait la rivalité entre les deux armes, car si l'Armée de Terre perçoit l'occupation des possessions françaises et néerlandaises comme une simple promenade militaire, la Marine considère qu'un conflit contre les États-Unis serait alors inévitable⁹. Il s'agit ici de l'opposition de deux doctrines quant à la possibilité de traiter séparément ou non le Royaume-Uni et les États-Unis¹⁰. La doctrine qui prétend qu'il est possible de faire la guerre au premier pays sans provoquer l'entrée en guerre du second est soutenue par les partisans de l'alliance avec l'Allemagne, surtout nombreux au sein de l'Armée de Terre¹¹.

Au moment de l'armistice franco-allemand, le clivage Armée de Terre–Marine commence néanmoins à s'estomper. En effet, la crainte d'une intervention

⁸Mori Shigeki, « Sûjiku-gaikô (...) », *op.cit.*, p. 4-9.

⁹Hatano Sumio, Asada Sadao, *op.cit.*, p. 388 ; Michel Vié, *Le Japon et le monde (...)*, *op.cit.*, p. 9.

¹⁰Kitaoka Shin.ichi, *op.cit.*, p. 354 ; Michael A. Barnhart, *op.cit.*, p. 162-163.

¹¹Elle est connue sous le nom de « doctrine de la possibilité de traiter séparément le Royaume-Uni et les États-Unis », en japonais *Eibei kabun-ron* 英米可分論.

américaine pousse la Marine à s'opposer à une intervention en direction des colonies françaises et néerlandaises. Or, cette crainte est due essentiellement à la faiblesse de l'aviation japonaise. Yamamoto Isoroku 山本五十六, le créateur de l'arme aéronavale au Japon pense que, au stade où celle-ci en est en 1939, le Japon n'a aucune chance de remporter un tel conflit. Mais la Marine commence, au cours de l'année 1940, à prendre confiance dans sa capacité à mettre en échec les flottes britannique et américaine en raison des progrès rapides accomplis par sa force aérienne¹². En outre, elle obtient des informations qui confirment son avance vis-à-vis de l'US Navy quant aux forces aériennes¹³. L'attaché naval allemand à Tôkyô, l'amiral Paul Wenneker, déclare notamment à des responsables de l'état-major de la Marine japonaise que le risque d'une intervention de la part des États-Unis en direction de l'Asie du Sud-Est est très réduit en raison de l'état d'impréparation de leur forces navales¹⁴.

Ainsi rassurée, elle se fait peu à peu à l'idée d'une intervention militaire rapide en direction du sud au moment où le Japon se prépare à se jeter sur l'Indochine. La conversion de l'Armée de Terre à la stratégie d'expansion méridionale équilibre peu à peu les rapports de force entre les deux armes et apaise leur rivalité du fait . En effet, structure jusqu'à présent orientée vers la préparation d'une guerre contre l'Union Soviétique, elle dépend alors de sa rivale pour de nombreuses questions relatives à la nouvelle stratégie¹⁵.

Les innombrables conflits qui éclatent au sein des sphères dirigeantes japonaises, ne sont toutefois pas réductibles à un conflit opposant l'Armée de Terre à la Marine. La vision simpliste d'une Armée de Terre va-t-en-guerre face à une Marine plus modérée est une séquelle du Procès de Tôkyô¹⁶. Elle n'est pourtant acceptable

¹²Mori Shigeki, *ibid.*, p. 3.

¹³Ronald H. Spector, *Eagle Against the Sun: The American War with Japan*, New York : Free Press and Macmillan, 1984, édition kindle, chap. 7.

¹⁴Mori Shigeki, *ibid.*, p. 10.

¹⁵*ibid.*, p. 1.

¹⁶Les représentants de l'Armée de Terre y furent les principaux coupables, alors que les marins et les

que dans ses très grandes lignes. En effet, la lecture attentive des sources montre que les oppositions sont transversales, et qu'il y a alors des partisans de la manière forte aussi bien que des adeptes d'une voie plus prudente à tous les niveaux. Les lignes de fractures entre les dirigeants japonais ne sont pas réductibles à un schéma binaire opposant des « faucons » à des « colombes ».

B. Des faucons ?

Avant d'aborder la question des faucons et des colombes, il est nécessaire d'expliquer quelle est l'origine de cette façon de représenter la lutte de radicaux et de modérés au sein des sphères dirigeantes. L'auteur qui recourt à ce concept, pour mieux le rejeter, est l'historien Yoshizawa Minami. Il y a recours pour expliquer, d'une manière imagée, le cliché extrêmement répandu qui consiste à opposer des radicaux à des modérés comme constitutif du mouvement vers la guerre. Il l'introduit dans le chapitre introductif de son ouvrage intitulé *Sensô kakudai no Kôzu, Nihon-gun no « Futsuin shinchû »*¹⁷. Les radicaux, favorables à l'usage de la force contre l'Indochine française, y sont qualifiés de « clique des faucons »¹⁸, tandis que, par opposition, les modérés sont appelés « clique des colombes »¹⁹.

La première mention de l'expression de « clique des faucons » à propos du groupe de Tominaga Kyôji se trouve dans les mémoires, écrites après-guerre, par le successeur du général Nishihara Issaku à la tête des forces japonaises qui stationnent en Indochine, le général Sumita Raishirô 澄田 隼 四郎²⁰. Il y fait mention des « types de la clique des faucons », utilisant le qualificatif de « faucon » d'une manière clairement péjorative²¹. Il recourt en revanche à celui de « colombe » de

civils étaient pour la plupart absous ou condamnés à de faibles peines. cf. Franck Michelin, « Le procès des criminels de guerre japonais », in *L'Histoire*, n° 271, décembre 2002, p. 61.

¹⁷*op.cit.*, p. 4.

¹⁸ « *taka* » *ha* 「タカ」派

¹⁹ « *hato* » *ha* 「ハト」派

²⁰ Concernant le remplacement de Nishihara par Sumita, cf. *infra.*, p. 490.

²¹ « *taka* » *ha renchû* 「タカ」派連中.

manière positive pour parler de Nishihara et de lui-même²². Outre cette expression trouvée dans les archives, Yoshizawa s'appuie sur ses recherches menées sur la Guerre du Vietnam²³.

Si cette expression imagée s'est largement répandue dans le vocabulaire politique français, elle est d'origine américaine. La colombe est un symbole biblique très répandu pour symboliser la paix²⁴ et l'image du faucon a été inventée pour exprimer son contraire. Aux États-Unis, Thomas Jefferson est le premier à recourir à l'expression de *war hawk*, en 1798, pour décrire les membres du parti fédéraliste qui semblaient prêts à déclarer la guerre à la France²⁵. Après 1806, il est renvoyé aux partisans de Jefferson, quand John Randolph of Roanoke accuse les jeunes partisans de la guerre contre le Royaume-Uni d'être des *war hawks*²⁶. L'on peut constater que, dès le départ, cette expression de « faucon belliqueux » est employée avec une connotation fortement négative.

L'expression revient sur le devant de la scène au moment de la crise des missiles de Cuba, en 1962, sous l'administration de John F. Kennedy. C'est la première fois que « colombe » et « faucon » sont utilisés ensemble, afin de décrire les partisans de la manière forte qui désirent utiliser la présence de missiles soviétiques à Cuba pour éradiquer le régime castriste et donner une leçon à l'URSS, à ceux qui préfèrent trouver une issue diplomatique à la crise. L'essor de cette métaphore commence par sa transmission à la presse par un conseiller de Kennedy, McGeorge

²²Sumita Raishirô 澄田 暎四郎, « Futsuin to Sumita kikan no katsudô » 仏印進駐と澄田機関の活動 (L'Indochine française et l'action de la mission Sumita), in Miyake Masaki 三宅正樹 (sous la dir.), *Shôwashû no gunbu to seiji 3 : Taiheiyô Sensô zen.ya* 昭和史の軍部と政治 3 太平洋戦争前夜 (Armée et politique au sein de l'histoire de l'ère Shôwa, t. 3 : la veillée d'armes de la Guerre du Pacifique), Daiichi Hôki Shuppan 第一法規出版, 1983, p. 238.

²³Sensô kakudai no Kôzu (...), *ibid.* ; du même auteur : *Betonamu Sensô : minshû ni totte no senjô* ベトナム戦争—民衆にとっての戦場— (La Guerre du Vietnam : le théâtre de la guerre vu par le peuple), Yoshikawa Kôbunkan, 1999, p. 25.

²⁴Noé envoie une colombe pour voir la fin du déluge et il comprend que celui-ci a pris fin quand elle revient vers lui avec un rameau d'olivier ; Genèse 8,11-12.

²⁵Stanley I. Kutler (ed. by), *Dictionary of American History*, vol. 3, New York : Thomson Gale, 2003, 3^e édition, article « DOVES AND HAWKS », p. 82-83.

²⁶*ibid.*, vol. 8, article « WAR HAWKS », p. 379-380.

Bundy, puis par sa diffusion auprès du grand public²⁷. Dès cette époque, cette vision des rapports de force au sommet de l'État est l'objet de critiques, Allison et Zelikow la qualifiant d'inapte à décrire une réalité beaucoup plus complexe²⁸. Elle n'en prend pas moins son envol au cours des années suivantes, étant maintes fois reprise pour décrire les différentes options stratégiques durant la Guerre du Vietnam²⁹. Si la métaphore n'est pas toujours employée telle quelle, il n'en reste pas moins qu'une vision binaire consistant en une opposition entre des radicaux et des modérés est la forme la plus répandue — et par conséquent la moins pertinente — parmi les analyses et les commentaires politiques. Elle a été et continue d'être largement employée pour décrire le processus de marche vers la guerre du Japon, notamment en 1940-1941. Du côté américain, c'est l'ambassadeur américain, Grew, qui en est à l'origine³⁰.

Ceux qui ont conservé — et ce souvent jusqu'à ce jour —, l'image de bellicistes se trouvent au sein de deux structures distinctes : l'état-major de l'Armée de Terre³¹, à Tôkyô, et les armées japonaises qui ont pour terrain d'action le sud de la Chine. Ces dernières sont au nombre de deux : l'armée de Chine du Sud³², basée à Canton³³, et la 22^e armée³⁴, à Nanning, qui est subordonnée à la première et peut donc être considérée comme un corps d'armée³⁵. Comme il a été vu plus haut, ces deux unités

²⁷Elie Abel, *The Missile Crisis*, Philadelphie : J.B. Lippincott, 1966, p. 70.

²⁸Graham T. Allison et Philip Zelikow, *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, New York : Longman, 1999 (2^e édition), p. 346, 373.

²⁹Ralph Bernard Smith, *An international History of the Vietnam War*, Londres : Macmillan, 1983 ; Yoshizawa Minami, *Betonamu Sensô : minshû ni totte no senjô* ベトナム戦争—民衆にとっての戦場— (La Guerre du Vietnam : le théâtre de la guerre vu par le peuple), Yoshikawa Kôbunkan, 1999, p. 25.

³⁰On trouve mention de l'existence de modérés — membres de l'élite traditionnelle — opposés aux militaires dans de nombreux passages de ses mémoires : J.C Grew, *op.cit.*, p. 54, 68, 71, 119, 129, 319.

³¹*sanbô honbu* 参謀本部

³²*Minami Shina hômen gun* 南支那方面軍

³³C'est pour cette raison qu'elle est nommée, dans les sources françaises, « Armée de Canton ».

³⁴*dai nijûni gun* 第二十二軍

³⁵Ces deux unités sont formées par un ordre de l'État-Major impérial du 9 février 1940 qui, en même temps, dissout la 21^e armée — armée qui opérait dans le sud de la Chine depuis 1938. Cette réorganisation est ordonnée à la suite de la prise de contrôle par de la région de Nanning entre décembre 1939 et février 1940. Il s'agit alors, pour le Japon, de couper la route de ravitaillement qui

ont joué un certain rôle dans les prémisses de l'intervention japonaise en Indochine du nord³⁶. Bien que nominalement placées sous l'autorité de l'état-major du corps expéditionnaire de Chine, elles jouissent d'une autonomie importante³⁷. Leur objectif consiste à occuper l'Indochine afin de l'utiliser dans le cadre de leur stratégie contre la Chine³⁸, et notamment, comme l'écrit le chef d'état-major de la 22^e armée, Wakamatsu Tadakazu 若松只一, de lancer une offensive contre la capitale de la province chinoise du Yunnan et point d'arrivée de la route d'Indochine, Kunming 昆明³⁹:

Il fallait mettre rapidement un terme à l'Incident de Chine. A cette fin, il était nécessaire de fournir à Chiang Kai-shek un prétexte afin de conclure la paix. Ainsi le Japon devait, en coupant les routes d'Indochine et de Birmanie, mettre en évidence le fait que le Royaume-Uni, les États-Unis et la France n'étaient plus en mesure d'apporter leur soutien au régime de Chiang par quelque moyen que ce fût. Prendre Kunming, gagner le seigneur de la guerre Lu-yun du clan du sud-ouest et s'assurer le contrôle des zones stratégiques de la province du Yunnan constituaient les moyens décisifs de couper ces deux importantes routes. Nous projetions de nous diriger vers Kunming depuis Nanning via Baise ; mais nous devions pour cela nous assurer de l'Indochine en tant que ligne de communications arrière. Concernant ce point, le commandant de notre armée, Kunô⁴⁰, qui pensait qu'il fallait exercer une pression sur le nord de l'Indochine, devait avant tout faire preuve de prudence concernant la formulation par une armée locale de mesures à prendre à l'encontre d'un pays tiers tel que l'Indochine française.

支那事変はすみやかに終結せしむるを要する。こらがためには、蒋介石に平和の口実を与えなければならぬ。すなわち日本が佛印及びビルマ・ルートを断つことにより、英米佛は何ら実際的手段をもって援蔣を続けることは出来ないのだという現実を示してやる必要がある。昆明を取り西南派の軍

relie la Chine au port de Haïphong. cf. *Toyama Misao* 外山操, *Morimatsu Toshio* 森松俊夫, *Teikoku rikugun hensei sôran* 帝国陸軍編制総覧 (Tableau général de l'organisation de l'Armée de Terre impériale), t. 1, Fuyô Shobô Shuppan, 1993, p. 553, 556.

³⁶cf. *supra.*, p 166.

³⁷DHR, t. 2, p 45

³⁸DHR-DK, t. 1, p 54

³⁹*ibid.*, p 50.

⁴⁰Commandant de la 22^e armée ; cf. *infra.*, p . 277.

閩龍雲を抱きこみ、雲南省の要域を制することが、この二大援蔣ルートを分断する決定的手段である。地形上南寧から百色を経て昆明に向かうこととなるが、背後連絡線は北部佛印に取らねばならぬ。そこでまず北部佛印をおさえることが必要であると考えていた久納軍司令官は、第三国たる佛印に対する施策を云々するのは、現地軍としては慎まなければならぬ

Satô Kenryô, chef d'état-major adjoint de l'armée de Chine du sud, est à la tête de ces activistes⁴¹. Le 21 juin, il rend visite à l'état-major de l'Armée de Terre où il expose ses vues. Il insiste sur la nécessité d'effectuer l'opération de Kunming et, à cette fin, d'obtenir des bases dans le nord de l'Indochine ainsi que cinq divisions supplémentaires⁴². La Marine soupçonne lesdits activistes de projeter, en occupant le nord de l'Indochine, de jeter les bases de la future expansion vers le Sud-Est asiatique et le Pacifique, et à cette fin d'entraîner les autorités centrales de l'Armée de Terre sur ce chemin⁴³. Mais cette institution n'est pas au fait de ce qui se trame au sein du commandement de l'Armée de Terre et faire porter la responsabilité des incidents divers qui émaillent les opérations sur le continent sur les armées locales est une tactique dont use et abuse le commandement des forces terrestres⁴⁴.

Il est possible néanmoins de supposer que se forme un axe constitué d'un côté de ces armées locales et de l'autre du premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre, celui des opérations, ce dernier téléguidant les forces locales afin d'exercer

⁴¹Il fera partie de la mission Nishihara (cf. *supra.*, p 202), au sein duquel il sera le représentant officieux des armées basées en Chine du sud. Il est alors connu pour avoir dit, le 3 mars 1938, alors qu'il n'était encore que commandant, «la ferme !» à un député en pleine commission parlementaire alors qu'il présentait le « projet de loi pour la mobilisation générale » (*sôdôinhô* 総動員法), en tant que membre du ministère de l'Armée de Terre. Alors que son ministre, Sugiyama Hajime, a alors présenté ses excuses, Satô n'a écopé d'aucune sanction. Cet incident, resté célèbre au Japon sous le nom de *damare jiken* 黙れ事件 (cette expression signifie littéralement «incident la ferme» ; l'expression japonaise *damare* est extrêmement brutale et tout simplement impensable dans l'enceinte de la représentation nationale) crée alors un choc parmi les hommes politiques et deviendra, rétrospectivement, un symbole de la prise de pouvoir par les militaires. cf. Maesaka Toshiyuki 前坂俊之, *Taiheiyô Sensô to shinbun* 太平洋戦争と新聞 (La Guerre du Pacifique et la presse), Kôdansha, 2007, p. 346-348.

⁴²DHR-DK, t. 1, p. 51.

⁴³C'est ce qu'écrit le chef d'état-major de la 2^e flotte de Chine dans un rapport daté du 19 juin (*ibid.*, p 54).

⁴⁴cf. *infra.*, p. 475. Voir également la démonstration de l'historien Ôe Shinobu concernant l'incident de Changkufeng : cf. *supra.*, p. 169.

une pression directe sur l'Indochine. De par son rôle de décideur en matière de stratégie, il joue un rôle éminent dans les événements qui concernent l'Indochine en juin 1940. Selon les propos du lieutenant-colonel Arao Okikatsu 荒尾興功, responsable des opérations contre la Chine dudit bureau, son service aurait souhaité occuper l'Indochine française dès la fin de l'année 1939⁴⁵.

La fermeture de la frontière par Catroux, obtenue par le biais de pressions diplomatiques, ne le satisfait pas entièrement puisqu'il continue de prôner l'occupation de la colonie, au besoin par la force⁴⁶. Il va jusqu'à manœuvrer de façon quasi clandestine lorsqu'elle craint de ne pas être approuvée par les autres organes décisionnels. Ainsi, c'est son chef, Tominaga Kyôji qui, le 10 juin, aurait dépêché le lieutenant-colonel Takatsuki afin de communiquer les vues de son service à la 22^e armée. Il ne s'agit pas d'une directive de l'État-Major impérial, mais seulement de l'avis du chef du premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre communiquée par Takatsuki sous la forme d'une « communication aux officiers d'état-major »⁴⁷, communication qui n'est d'ailleurs pas passée par le commandement général du corps expéditionnaire de Chine⁴⁸. Cette action suffit à faire envoyer des forces par la 22^e armée aux abords de la frontière indochinoise.

Tominaga projette d'ailleurs de retirer le commandement des armées de Chine méridionale au corps expéditionnaire pour le donner à l'État-Major impérial — c'est à dire à lui-même⁴⁹. Il a besoin d'un moyen de pression direct sur l'Indochine afin d'accélérer les choses au moment où la décision d'un usage de la force n'est pas prise, et alors qu'il craint de rencontrer une opposition d'une grande partie de l'état-major de l'Armée de Terre, du commandement du corps expéditionnaire de Chine, de la Marine et du ministère des Affaires étrangères. Comme le montrent les

⁴⁵DHR-DK, t. 1, p. 50, 54.

⁴⁶DHR, t. 2, p 46.

⁴⁷*bakuryô renraku* 幕僚連絡

⁴⁸*Shina hakengun* 支那派遣軍 ; *ibid.*, p. 45.

⁴⁹*ibid.*, p. 79.

souvenirs de Nemoto Hiroshi 根本博, ancien commandant de l'armée de Chine du sud, les forces de Chine méridionale deviennent ses alliées objectives en juin 1940, même s'il semble que leur objectif soit distinct du sien⁵⁰.

La position géographique du Tonkin est à l'origine de l'intérêt qu'il éveille chez les militaires japonais. Situé à la frontière chinoise et point de départ de la principale route de ravitaillement chinoise, il intéresse ceux qui désirent faire plier Chiang, au premier chef les forces japonaises locales. Se prolongeant, par le reste de l'Union indochinoise, en direction du sud, il pourrait devenir le point de départ idéal d'une action contre les Philippines ou la Malaisie, but visé par le 1^{er} bureau. En juin 1940, il tend à devenir le centre de gravité de la politique étrangère japonaise, celui qui fait de l'armée de Chine du sud et des « faucons » de Tôkyô des alliés. Le Tonkin pourrait, en effet, constituer à la fois la porte de sortie du conflit chinois et le point de départ d'une nouvelle aventure, celle de l'expansion vers les régions méridionales.

Même après la formation de la mission de contrôle qui doit se rendre en Indochine, premier bureau cherche à provoquer l'entrée des troupes japonaises au Tonkin en utilisant le prétexte de la présence à la frontière d'un détachement de la 5^e division qui serait en mauvaise posture et dont l'évacuation par l'Indochine serait nécessaire⁵¹. Lorsqu'il est nommé à la tête de la délégation de l'Armée de Terre au sein de la mission de contrôle, le colonel Koike Ryôji 小池龍二 prend contact, le 23 juin, avec son ancien camarade de promotion, Okada Jûichi 岡田重一, chef de la 2^e section (celle des opérations) du premier bureau. Ce dernier déclare que le travail principal de Koike consiste à obtenir le passage des troupes japonaises par le territoire indochinois, que la date limite est fixée au 29 juin, et que l'on n'hésitera pas à utiliser la force si nécessaire⁵².

⁵⁰DHR, t. 2, p. 46.

⁵¹cf. *supra.*, p 7.

⁵²DHR-DK, t. 1, p 66.

C. Des colombes ?

Un parti modéré existerait au sein de l'Armée de Terre, constitué alors principalement du deuxième bureau de l'état-major — essentiellement chargé des questions de renseignement — et du ministère. Au sein de ce dernier, c'est la question de l'usage de la force à l'encontre de l'Indochine française qui constitue la ligne de fracture entre les deux tendances. Le 18 juin, une réunion y tient place durant laquelle est décidé de ne pas user de la force, mais les débats ont été des plus vifs⁵³. La position majoritaire au sein du ministère consisterait, semble-t-il, à tirer progressivement les marrons du feu afin d'éviter de se brûler les doigts⁵⁴. Ne sachant quelle position adopter, il cherche en fait à gagner du temps. Ce jour, c'est l'usage sans condition de la force qui semble avoir été rejeté, et non son recours en cas d'échec des négociations.

Le deuxième bureau joue un grand rôle dans la question indochinoise par l'intermédiaire de son chef, Tsuchihashi Yûitsu. Celui-ci intervient dans la question de la fermeture de la route d'Indochine, ainsi que dans la décision d'envoyer une mission d'observation en Indochine. Il écrit dans ses mémoires que, partisan de la voie des négociations sur celle des armes, il aurait cherché à respecter l'accord oral qu'il avait conclu avec l'attaché militaire français selon lequel ne seraient envoyés en Indochine qu'un nombre restreint d'observateurs⁵⁵. Il est cependant impossible d'ignorer l'aspect de légitimation a posteriori que représente de tels écrits de la part d'un des plus hauts responsables de l'Armée de Terre. Dans un rapport qu'il envoie le 30 juin à ses supérieurs, à Tôkyô, Yanagisawa, chef de la délégation de la Marine au sein de la mission de contrôle, nous révèle un Tsuchihashi qui aurait pratiqué tour à tour la menace et la persuasion afin de convaincre l'attaché militaire français de la nécessité de fermer la frontière sino-indochinoise⁵⁶.

⁵³Entrée du mardi 18 juin du KSN, p 10.

⁵⁴DHR, t. 2, p 46.

⁵⁵Tsuchihashi Yûitsu, *op.cit.*, p 357.

⁵⁶DHR-DK, t. 1, p. 64.

Concernant cette interdiction par l'Indochine française des exportations en direction de la Chine, j'en suis venu à effectuer une synthèse de cette affaire en m'appuyant sur ce que j'ai pu saisir de mes contacts avec l'Armée de Terre depuis mon départ et sur ce que j'ai pu voir et entendre jusqu'à ce jour venant d'elle : pour ce qui est des manœuvres du chef du deuxième bureau de l'état-major de l'Armée de Terre, Tsuchihashi, celui-ci a pratiqué à la fois la menace et la persuasion à l'encontre de l'attaché militaire français en poste dans la capitale, le commandant Thiébaud et, par le truchement de ce dernier, a réussi à faire que l'Indochine formulât des propositions de sa propre initiative.

今次佛印の対支輸出禁止は、出発以来陸軍側に接触して聞き込みたる所及現在迄の右方面の見聞を総合するに、参謀本部土橋第二部長の工作にして、同部長が在京佛武官チエボー少佐を威嚇懐柔し、同少佐を通じ佛印側をして自発的に申し出をなさしめるものなり

En fait, l'opposition entre Tsuchihashi et Tominaga relève plus d'une question de moyens que de fins. Au lieu d'utiliser directement la force, Tsuchihashi utilise les moyens dont il dispose, et qui se révèlent, semble-t-il, extrêmement efficaces : un contact direct avec l'attaché militaire Thiébaud qui lui permet ainsi d'exercer une pression quasi-invisible sur le général Catroux.

La Marine a gardé jusqu'à aujourd'hui son image d'institution à la fois modérée et rationnelle. Si elle est partagée entre les partisans de l'alliance avec l'Allemagne et ceux de l'indépendance décisionnelle du Japon, elle est, dans son ensemble, opposée à toute action violente intempestive contre l'Indochine française. La raison est à chercher dans sa crainte de voir les États-Unis prendre des mesures de rétorsion contre le Japon. Le 29 juin, le chef d'état-major adjoint, Kondô Nobutake 近藤信竹, exprime son souci à l'attaché naval allemand Paul Wenneker de voir les relations du Japon avec les États-Unis et le Royaume-Uni se détériorer dans le cas où son pays occuperait l'Indochine⁵⁷. Elle dépêche, le 25 juin, un dragueur de mines à Haïphong. La raison invoquée consiste à envoyer sept hommes en Indochine afin que ceux-ci prennent en charge le travail d'observation avant l'arrivée de la mission

⁵⁷Mori Shigeki, « Sûjiku-gaikô (...) », *op.cit.*, p. 12.

de contrôle⁵⁸. Or, l'historien Mori Shigeki nous apprend que le but poursuivi est de tester les réactions du Royaume-Uni et des États-Unis à un éventuel coup de force en Indochine⁵⁹.

Bien que la Marine laisse à l'Armée de Terre l'essentiel de la charge du problème indochinois, elle envoie tout de même une délégation en Indochine. Les directives que reçoit le chef de cette délégation le 24 juin, Yanagisawa, donnent la substance des objectifs visés, puisqu'il s'agit ici d'instructions particulières de la Marine à son représentant, et non des instructions générales rédigées en commun par les chefs d'état-major des deux armes⁶⁰.

Notre officier en poste en Indochine française devra se référer aux points suivants afin d'accomplir sa mission :

I. Pour ce qui est des détails concernant le contrôle de l'arrêt du transit de l'aide destinée au régime de Chiang, il se conformera aux dispositions prises par le chef de la délégation de l'Armée.

II. Il s'efforcera, autant que du possible, d'enrayer les exportations de produits chinois qui permettent à la Chine de se procurer des devises étrangères.

III. Dans la mesure où il ne rencontrera pas d'empêchement dans l'accomplissement de sa tâche, il réglera les points suivants :

1) Il s'occupera d'activités de renseignement dirigées vers la Chine et, tout particulièrement, de faire la collecte d'informations concernant le sud-ouest de ce pays et Chongqing, ainsi que de rassembler des documents de nature stratégique ; en outre, il étudiera les tendances parmi les autorités et le peuple d'Indochine, ainsi que dans la communauté chinoise expatriée, et s'efforcera de favoriser des sentiments favorables au Japon.

2) Il effectuera les démarches suivantes en collaboration avec l'Armée de Terre :

a) celles de nature politique et économique visant à attirer totalement dans le camp de l'Empire l'Indochine française, ainsi que celles ayant trait au

⁵⁸DHR-DK, t. 1, p. 65.

⁵⁹Mori Shigeki, *ibid.* Kojima Hideo 小島秀雄, chef de la troisième section de l'état-major de la Marine déclare à Wenecker, le 25 juin, que la Marine a envoyé le navire en Indochine afin de tester les réactions britanniques et américaines.

⁶⁰DHK-DK, t. 1, p. 39.

Guangxi et au Yunnan dans le but de contribuer à l'accélération de la solution de l'incident de Chine et à la construction d'un nouvel ordre en Asie orientale

b) celles consistant à prêter une aide indirecte aux négociations diplomatiques ayant trait à la question pendante du passage par le territoire indochinois d'une ligne aérienne reliant le Japon à la Thaïlande.

貴官仏領印度支那在勤中任務遂行ニ関シテハ左記諸号ニ拠ルヘシ

記

一 援蔣物資ノ輸送停止ニ関スル監視業務ノ細項ハ陸軍側委員長ノ定ムル所ニ依ル

二 支那の外貨獲得ニ資スベキ輸送品ノ輸出ニ関シ成ルベク之ガ阻止ニ努ム

三 任務遂行ニ差支ナキ範圍ニ於テ左記事項ヲ処理スルモノトス

(一) 対支諜報特ニ西南支那及重慶方面ニ対スル情報探知竝ニ作戰資料ノ蒐集ニ任ジ且仏印官民及華僑ノ動向ヲ觀察シ其ノ親日的傾向ノ誘発ニ努ムルコト

(二) 陸軍側ト協力シ左記工作ヲ行フコト

(イ) 支那事變解決ノ促進竝ニ東亜新秩序建設ニ寄与スル目的ヲ以テ仏印ヲ全面的ニ帝国陣營ヘ利導スル為ノ政治的、經濟的工作竝ニ広西、雲南工作

(ロ) 日泰航空路ノ仏印内通過ニ関スル懸案ノ外交交渉ニ対スル側面的援助工作

L'ambition de la Marine consiste à attirer l'Indochine dans l'empire japonais, aux niveaux tant politique qu'économique. Sa méthode est plus subtile que celle de sa rivale : elle cherche notamment à favoriser les sentiments nippophiles au sein de l'ensemble de la population indochinoise – c'est à dire parmi les communautés autochtone, française et chinoise. Si sa crainte d'un conflit anticipé avec les puissances anglo-saxonnes lui fait rejeter l'usage de la force, le fait qu'elle prévoit un conflit long contre les États-Unis l'amène à envisager l'exploitation des territoires que le Japon occupera afin de pallier les déficiences de l'économie nippone, notamment en matières premières. A cette fin, elle souhaite la collaboration, tant politique qu'économique, des autorités coloniales⁶¹.

⁶¹La Marine suit d'ailleurs cette ligne de conduite à l'égard des Indes orientales néerlandaises. En effet, non seulement une intervention violente à l'encontre de cette colonie risquerait d'entraîner le Japon dans un conflit prématuré avec les Américains, mais elle pourrait également amener les autorités néerlandaises à mettre le feu aux puits de pétrole tant convoités (ce qu'elles feront lors de

Quelle est la position des diplomates, réputés plus modérés que les militaires ? Il est important de revenir sur l'image de modération que les diplomates ont conservé face aux militaires. Comme il sera démontré dans le chapitre 6 concernant les négociations franco-japonaises à Tôkyô en août 1940, il s'agit plus d'une position marquée par la prudence, notamment vis-à-vis des États-Unis, que d'une quelconque modération quant aux objectifs politiques⁶². Il faut également signaler que le Gaimushô a pu se montrer plus radical que les militaires à certaines occasions. C'est notamment le cas, à la fin de la guerre, à propos de la question des indépendances en Asie du Sud-Est. C'est lui qui réclame, dès 1944, l'éviction de la France de l'Indochine et la proclamation d'indépendance du Vietnam, du Cambodge et du Laos, l'Armée de Terre s'y refusant d'abord en raison de l'efficacité des Français pour le maintien de l'ordre et par refus de voir la guerre se transformer en affrontement racial, pour finalement s'y rallier en mars 1945 pour des raisons stratégiques⁶³.

Comme l'écrit Yoshizawa Minami, les diplomates sont en grande partie écartés, en 1940, du problème indochinois⁶⁴. En effet, c'est l'aspect stratégique qui prime sur le côté politique de l'affaire, étant donné que cette question touche à la guerre avec la Chine, au projet militaire d'expansion vers le sud ainsi qu'au problème de l'acquisition de matières premières stratégiques, et que l'ascendant de l'Armée de Terre concernant les problèmes de politique étrangère s'accroît.

S'il n'existe guère de documents d'archives expliquant la position des Affaires étrangères pour cette période, il en existe en revanche un certain nombre concernant les vues de l'Empereur sur la question. Ce dernier interroge, dès le 20

l'invasion japonaise de 1942). L'objectif de la Marine consiste à exploiter les ressources de ce territoire avec le maximum d'efficacité, c'est à dire sans avoir recours à la guerre, et si possible en collaboration avec les autorités néerlandaises, voire même britanniques (cf. Mori Shigeki, *ibid.*, p. 9).

⁶²cf. *infra*, p. 357.

⁶³Shiraishi Masaya et Furuta Motoo, « Taiheiyô Sensô-ki no Nihon no tai-Indoshina Seisaku », *op.cit.*, p. 5 ; Franck Michelin, « L'opération Meigô (...) », *op.cit.*, p. 260.

⁶⁴*ibid.*, p. 21. Les diplomates faisant partie de la mission Nishihara vont être placés sous l'autorité de ce dernier, et par conséquent soumis à l'autorité des militaires.

juin, les dirigeants de l'Armée de Terre concernant la nécessité d'envoyer ou non des troupes dans les colonies françaises et néerlandaises, sans donner son avis⁶⁵. En fait, s'il déteste l'idée d'une expansion du Japon à des fins purement égoïstes, il est tout de même favorable à l'expansion de son pays à la condition que celle-ci s'appuie sur des principes moraux. Le journal de Kido, à son entrée du 20 juin, retranscrit ses propos concernant cette question⁶⁶ :

Au cours de l'audience d'aujourd'hui, alors que nous abordions la question de l'Indochine française, sa majesté a déclaré qu'elle ne désirait pas que notre pays adopte une attitude comparable à celles de Frédéric le Grand ou de Napoléon — pour parler de façon extrême, une attitude machiavélique —, mais qu'elle aimerait au contraire que nous n'oublions pas l'esprit juste de la maxime qui constitue la voie que nous suivons depuis le temps des dieux : « Les huit coins du monde sous un même toit »⁶⁷.

六月二十日（木）

本日拝謁の際、御話、仏印の問題に触れたるが、我国は歴史にあるフリードリッヒ大王やナポレオンの様な行動、極端に伝へばマキアベリズムの様なことはしたくないね、神代からの御方針である八紘一宇の真精神を忘れない様にしたいものだねとの御言葉あり、恐懼す

Selon Yamada Akira, l'Empereur pense que l'une des missions du souverain consiste, si l'occasion s'en présente, à agrandir le territoire de son pays. C'est la raison pour laquelle il révère son grand-père, l'empereur Mutsuhito — le Japon ayant acquis Taiwan et la Corée durant son règne. Bien qu'il possède alors un buste de Napoléon — qu'il avait acheté lui-même lors de son voyage en Europe —, il s'exprime contre l'idée de réaliser des conquêtes par la seule puissance militaire. Ceci est illustré par sa position concernant l'incident de Mandchourie et la guerre avec la Chine : il s'est opposé à l'usage de la force lorsque ces incidents ont éclaté,

⁶⁵ cf. *supra.*, p. 168.

⁶⁶ Kido Kôichi, t. 2, *op.cit.*, p. 794.

⁶⁷ Cette expression, tirée du *Nihon Shoki* 日本書紀 (ouvrage datant du début du VIII^e siècle, qui constitue l'histoire officielle du Japon écrite en chinois afin notamment de justifier l'autonomie du Japon par rapport à la Chine), sert de slogan aux partisans de l'expansion afin de justifier les visées impérialistes d'un Japon qui prendrait la direction du monde pour le bien de tous les peuples.

pour ensuite reconnaître les extensions territoriales et louer ceux qui avaient agi de leur propre chef⁶⁸.

Plus que l'usage de la force en tant que tel, c'est d'y avoir recours de façon désordonnée et impulsive qui le gêne. Il privilégie en effet les préparations minutieuses, ce qui semble avoir eu une influence sur l'accélération de l'établissement de plans d'opérations rigoureux par les militaires dans les années précédant immédiatement la guerre⁶⁹. Dans l'affaire indochinoise, il ne prend donc pas position contre l'idée d'utiliser la force. Par contre, il réagira très vivement contre les responsables des incidents créés à la frontière sino-indochinoise en septembre 1940, ceux-ci ayant agi alors qu'un accord venait d'être conclu avec la France⁷⁰.

⁶⁸*Shôwa Tennô no gunji shisô to senryaku* 昭和天皇の軍事思想と戦略 (La pensée militaire et la stratégie de l'Empereur Hirohito), Azekura Shobô 校倉書房, 2002, p. 131.

⁶⁹Yamada Akira, *Daigensui, Shôwa-Tennô*, *op.cit.*, p 111.

⁷⁰cf. *infra.*, p. 472.

II. Une tentative d'explication de la politique étrangère japonaise

Après avoir présenté cette parabole d'une lutte entre des faucons et des colombes, et avoir montré à quoi correspondent ces deux camps dans la vision « habituelle » de l'histoire du Japon contemporain, il est nécessaire de montrer maintenant en quoi cette image est source de malentendus. Être faucon ou être colombe ne correspond pas à un état fixe, prédéterminé, immuable, mais à une position temporaire, qui est amenée à évoluer en fonction de la position adoptée par les groupes rivaux. Au Japon, il s'agit alors d'un processus de dynamique en spirale qui pousse à une radicalisation permanente des groupes qui ont accès au pouvoir.

A. Les limites de la thèse du conflit entre faucons et colombes

Quoique cette opposition soit réelle et acerbe, il faut souligner deux points importants. Premièrement, l'opposition entre faucons et colombes ne se situe guère qu'au niveau du choix des moyens de l'occupation de l'Indochine. Comme nous l'avons vu plus haut, il existe un quasi consensus, dès juin 1940, parmi les dirigeants japonais concernant la nécessité d'occuper la colonie¹. Deuxièmement, c'est la question de l'usage de la force qui sépare les deux camps en juin 1940. Les faucons prônent l'usage de la force contre une France qui, selon eux, finira par céder à la menace. En leur sein, les membres des forces locales ne perçoivent guère l'opération que dans le cadre étroit de la guerre avec la Chine, et cette dernière a pu être menée depuis trois ans par le Japon sans conséquence majeure sur le plan international. Quant aux officiers du premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre, ils pensent que ni les Britanniques — sous la menace d'une invasion allemande — ni les Américains — pas encore prêts à entrer en guerre — n'interviendront pour aider une France défaite et défaitiste. Par contre, les colombes craignent une réaction des États-Unis qui se décideraient à réagir afin de

¹cf. *supra.*, p. 167.

protéger leurs possessions et leur allié britannique. Ils préconisent donc une pression de nature diplomatique et une occupation qui prendrait la forme d'un accord ayant toutes les apparences de la légalité entre le Japon et la France.

Cette insistance sur une opposition entre extrémistes et modérés constitue la vision la plus répandue de l'histoire de la Guerre du Pacifique, aussi bien au Japon qu'aux États-Unis. Comme il a été mentionné précédemment, le Procès de Tôkyô a largement épargné la Marine². Cette vision de l'histoire oppose, à chaque étage du système politique nippon, un parti modéré à un parti extrémiste : les civils aux militaires, la Marine à l'Armée de Terre, le ministère de l'Armée de Terre à l'état-major, ce dernier aux armées locales, et au sein de l'état-major le deuxième bureau au premier. Elle se fonde sur une théorie des meneurs : en cherchant quels individus ou quels groupes ont joué le plus grand rôle dans le processus d'expansion, elle fait de leurs opposants des résistants à l'extension de la guerre.

Yoshizawa Minami fait remarquer que des ouvrages tels que ceux écrits par Hata Fumihiko ou par le Département d'Histoire de la Guerre du Centre de Recherche sur la Défense de l'Agence de la Défense³ ont pour but de désigner des personnes et des groupes responsables de la guerre afin de protéger l'honneur de l'ex-armée impériale⁴. Un parfait exemple se situe à la page 154 de l'ouvrage de Hata⁵. En effet, il fait du premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre un foyer de véritables têtes brûlées désirant occuper l'Indochine à tout prix afin de réaliser la première étape de l'expansion vers le sud. En outre, il oppose un état-major belliqueux à un ministère modéré⁶. Il va même, afin d'innocenter le ministère, jusqu'à prétendre

²cf. *supra.*, p. 187.

³Bôeichô 防衛庁 Bôei kenshûjo 防衛研修所 *Senshishitsu* 戦史室. C'est ce département de l'Agence de la Défense — devenu « Ministère de la Défense » (*Bôeishôshô* 防衛省) en 2007 — qui a compilé la « Collection sur l'histoire de la guerre » (*Senshi Sôsho* 戦史叢書). Si les documents cités sont fiables, l'interprétation qui en est donnée doit être considérée d'un oeil vigilant.

⁴Yoshizawa Minami, *Sensô kakudai no Kôzu (...)*, *op.cit.*, p. 6.

⁵Hata Fumihiko, *op.cit.*

⁶Comme il a été signalé précédemment, cette vision est largement erronée, les deux institutions n'étant pas séparées quant à leur personnel. cf. *supra.*, p. 167.

que celui-ci aurait refusé toute intervention armée, et se serait contenté d'envoyer la mission Nishihara en Indochine afin de faire cesser le transit.

Or, il s'agit d'une contre-vérité, puisque cette mission est constituée par l'état-major — état-major dont elle ne cessera de dépendre par la suite⁷. Une excellente illustration de la thèse d'une conspiration visant à faire usage de la force se trouve dans la compilation de documents commentés par le Bureau d'Histoire militaire de l'Agence de la Défense. Alors que l'Armée de Terre et la Marine n'auraient encore établi aucune ligne directrice de la politique à mener à l'encontre de l'Indochine, le service de Tominaga, associé aux armées locales, auraient pris des mesures visant à utiliser la force contre la colonie française, ce qui constituerait une raison essentielle du caractère troublé de l'occupation du Tonkin en septembre 1940. Ainsi, ceux-ci vont constituer des boucs émissaires parfaits⁸.

Si l'opposition entre deux groupes que l'on nommerait avec plus de justesse les « intrépides » et les « prudents » constitue l'un des facteurs pour expliquer le caractère chaotique de l'intrusion du Japon en Indochine, celle-ci n'explique en rien comment le Japon a pu marcher vers la guerre de juin 1940 à décembre 1941, sans jamais ni reculer ni même s'arrêter. En effet, il a occupé le nord de la colonie française, est intervenu comme arbitre tout puissant dans le conflit qui opposait cette dernière à la Thaïlande, a pris peu à peu le contrôle de l'économie indochinoise, et s'est finalement engagé dans la lutte contre les puissances anglophones. Pourtant, le côté très minoritaire d'une prétendue collusion entre un seul bureau de l'état-major de l'Armée de Terre et deux armées locales n'aurait pas pu, semble-t-il, assurer un tel triomphe aux prétendus extrémistes face au clan des prétendus modérés constitué de la plus grande partie du même état-major, du ministère de l'Armée, de la Marine au grand complet, de la diplomatie et de l'Empereur. Comment expliquer alors cette course en avant de la politique

⁷cf. *supra.*, p. 178.

⁸DHR, t. 2, p. 46.

étrangère japonaise ? Pour répondre à cette question, il est indispensable de démontrer les mécanismes de la prise de décision chez les dirigeants japonais.

B. La prise de décision chez les dirigeants japonais

La théorie des meneurs⁹ tend à simplifier l'interprétation du conflit entre les avocats de la force et ceux des négociations en en faisant un affrontement entre deux politiques déterminées : extension ou non extension de la guerre. Or, cette opposition n'est pas constante, et l'opposition à l'extension de la guerre est généralement plutôt la recherche d'un autre type d'extension¹⁰. Yoshizawa Minami met en lumière le principal défaut de cette thèse : elle omet de considérer les conflits parmi les dirigeants japonais comme un processus dynamique¹¹. En effet, il ne s'agit pas de l'opposition statique de deux positions préétablies, mais d'un processus dynamique marqué par des relations de rivalité entre les différents groupes, et au cours duquel chacun essaie de prendre la tête du mouvement d'expansion. La théorie des meneurs pêche par son incapacité à prendre en compte les facteurs structurels du processus de décision¹².

Plusieurs points sont à souligner au sujet de la façon dont les dirigeants japonais prennent leurs décisions. Tout d'abord, l'imprécision de la définition des concepts exprimés par les mots et expressions-clés utilisés par ces derniers pour énoncer leur politique constitue, d'une part, une conséquence et une cause des oppositions entre décideurs ; d'autre part, elle joue un rôle d'amortisseur permettant des changements de politique progressifs, ainsi que l'établissement de compromis selon

⁹cf. supra., p. 204.

¹⁰Par exemple, les partisans d'une action contre l'URSS s'opposent à une intervention contre les colonies occidentales, tandis que les tenants de l'expansion vers le sud refusent toute nouvelle opération en Chine.

¹¹*op.cit.*, p. 6-8.

¹²En cela, nous pouvons les rapprocher des « personnalistes » qui, parmi les spécialistes du régime nazi, mettent essentiellement l'accent sur la personnalité de Hitler. Or, dans le cas du Japon, cette thèse est d'autant plus insoutenable que personne n'a pu y tenir le rôle d'un Hitler.

des formes floues¹³. Un autre point à mettre en évidence est que les dirigeants japonais, malgré les conflits qu'ils entretiennent entre eux, sont unis quant au principe fondamental de la politique à mener : l'expansion. La cause de ces tiraillements est à chercher dans la contradiction qui existe entre les deux caractéristiques de l'impérialisme japonais : sa volonté de bâtir une puissance militaire autosuffisante, et sa dépendance économique vis à vis des États-Unis et du Royaume-Uni. Naissent de cette contradiction deux politiques étrangères antagonistes, puisque l'une vise à établir une doctrine Monroe asiatique tendant à exclure ces deux puissances d'Asie, alors que l'autre nécessite une coopération avec ces dernières dans le cadre créé par la Conférence de Washington¹⁴.

La façon dont les décisions sont prises au sein du groupe qui décide de la guerre constitue également un point extrêmement important. En effet, les diverses positions sont présentées parallèlement¹⁵, et la politique adoptée accorde une importance égale aux différents points de vue¹⁶. Il n'y a pas de débat logique permettant un échange d'arguments, et ainsi la constitution d'un véritable consensus. Il n'y a donc pas de décision ferme prise en faveur de l'une ou l'autre des idées avancées, ce qui permet de « résoudre » les conflits. Ce type de décision « patchwork » constituée de positions contradictoires rend les politiques adoptées particulièrement imprécises. Une phrase d'Ishiwara Kanji, prononcée après qu'il a quitté sa position à l'état-major de l'Armée de Terre, exprime bien cet état de fait : « Dans notre Armée et notre Marine, nous avons des plans d'opération, mais pas réellement de plan de guerre »¹⁷.

¹³Shiraishi Masaya 白石昌也 et Furuta Motoo 古田元夫, « Taiheiyo sensô ki no Nihon to tai Indoshina seisaku », *op.cit.*, p. 3.

¹⁴Yoshizawa Minami, *Sensô kakudai no Kôzu (...)*, *op.cit.*, p. 9. À propos de la conférence, cf. *supra.*, p. 125.

¹⁵*ryôron heiritsu* 両論並立

¹⁶*ryôron heiki* 両論併記

¹⁷Cité par Michael A. Barnhart, *op.cit.*, p. 143.

Conséquence fâcheuse de ce type de décision qui met en avant deux points de vue en leur donnant une importance égale, chacune d'entre elles peut générer au moins deux types d'action différents. Les conflits qui déchirent les différentes sections au sein du groupe qui prépare puis mène la guerre créent un mouvement d'oscillation en spirale de plus en plus violent allant de la confrontation au compromis, ce qui a pour résultat d'exacerber les frictions et de renforcer le mouvement vers la guerre¹⁸. L'on assiste ainsi à un processus de radicalisation permanente, le seul moyen dont dispose un groupe d'imposer ses vues consistant à lancer des propositions plus radicales que celles des ses rivaux.

Dresser un aperçu du fonctionnement du système impérial d'avant 1945 est nécessaire dans le cadre d'une étude du processus de décision chez les dirigeants japonais car l'Empereur constitue alors la pierre d'achoppement de l'édifice politique¹⁹. Dans un monde si profondément marqué par les luttes entre cliques et où ni le service de l'état, ni la souveraineté populaire, ni la morale religieuse ne tiennent une grande place, le rôle de l'Empereur est central. Le politologue japonais Maruyama Masao 丸山眞男 fait une interprétation extrêmement pertinente de cette question²⁰ :

Ce qui déterminait la morale quotidienne de la classe dirigeante n'était, ni une conscience abstraite de la légalité, ni un sens intime de ce qu'était un crime, ni le concept de service public : c'était le sentiment de proximité entretenu vis à vis de l'entité concrète et sensible qu'était l'Empereur. Il allait alors de soi que ces personnes identifieraient leurs propres intérêts à ceux de l'Empereur, et assimileraient automatiquement leurs adversaires à des usurpateurs des prérogatives impériales.

支配層の日常的モデルを規定しているものが抽象的法意識でも内面的な罪でも、民衆の公僕観念でもなく、このような具体的感覺的な天皇への親近感で

¹⁸Yoshizawa Minami, *Sensô kakudai no Kôzu (...)*, op.cit., p. 11.

¹⁹Pour une présentation synthétique du système impérial d'avant 1945, cf. Tôyama Shigeki 遠山茂樹, *Nihon kindaiishi I* 日本近代史 I (Histoire du Japon contemporain I), Iwanami Shoten, 2007, p. 143-162.

²⁰*Gendai seiji no shisô to kôdô* 現代政治の思想と行動 (Pensée et action dans la politique contemporaine), Miraiisha 未来社, 1964.

ある結果は、そこに自己の利益を天皇のそれとアイデンティファイし、自己の反対者を直ちに天皇に対する侵害者と看做す傾向が自から胚胎するのは当然である。

Chaque groupe essaie d'établir un lien vertical direct avec l'Empereur, ce qui lui permet alors d'agir de façon indépendante. Quant au souverain, il doit affronter une contradiction particulière au système impérial entre le caractère ultime de son pouvoir et la pluralité des forces politiques qui en sont issues. Deux méthodes sont employées pour la résoudre : la première consiste à insister sur ce caractère ultime et unique du pouvoir impérial, tandis que la seconde vise à respecter le pluralisme²¹. La seconde méthode nécessite un processus de décision accordant un poids équivalent aux diverses positions. La première est à chercher dans le texte et l'application de la constitution de Meiji. En effet, celle-ci accorde à l'Empereur un pouvoir extrêmement étendu, qui en fait, selon l'historien Ienaga Saburô 家永三郎, un monarque autocratique et absolu n'ayant pas la possibilité d'agir en souverain constitutionnel²².

Il existe toutefois une limite constitutionnelle à l'exercice, par l'Empereur, de ses prérogatives : la nécessité de consulter les ministres d'État. Celle-ci est cependant toute relative puisque ces derniers devant assumer la totalité des responsabilités découlant de l'exécution des décisions impériales, l'Empereur se trouve placé en dehors des sphères de responsabilités légale et politique. Mais une prérogative est inconditionnelle : celle du commandement suprême des armées, car elle ne nécessite pas l'avis des ministres d'État. Surtout, les chefs d'état-major des deux armes ont le droit de s'adresser directement à l'Empereur concernant ces affaires en vertu de ce que l'on appelle « l'indépendance du commandement suprême »²³.

²¹Yoshizawa Minami, *Sensô kakudai no Kôzu (...), op.cit.*, p. 13.

²²Ienaga Saburô 家永三郎, *Rekishi no naka no kenpô 歴史のなかの憲法* (La constitution dans l'histoire), t. 1, Tôkyô Daigaku Shuppankai 東京大学出版会, p 70.

²³*tôsuiken no dokuritsu 統帥権の独立*. En vigueur en Allemagne, la notion juridique d'indépendance du commandement suprême est adoptée au Japon dans la seconde moitié du XIX^e siècle. En Allemagne, elle est notamment à l'origine de la soumission des autorités civiles à l'armée durant la Première Guerre mondiale. Au Japon, elle a pour conséquence, à compter de la fin des années 1920, d'empêcher tout contrôle du gouvernement sur l'armée, et finalement de rendre cette dernière toute

Cette indépendance des militaires vis à vis du gouvernement, ainsi que l'extension de son domaine d'application à l'approche de la guerre créent une division nette entre le gouvernement et l'armée²⁴.

Ainsi, trois pouvoirs à peu près indépendants rivalisent entre eux, sans qu'aucun ne puisse tout à fait prendre un ascendant décisif²⁵. Seul l'Empereur peut résoudre ces conflits en se présentant en arbitre. Avec la marche vers la guerre, ces conflits deviennent chroniques, ce qui l'oblige à accroître son rôle en tant que souverain absolu. Afin de déterminer les choix politiques importants, il recourt à de simples réunions entre des membres du gouvernement et de l'état-major impérial, car il s'agit de la façon la plus rapide de parvenir à un consensus. Néanmoins, afin de conserver son côté sacré et inviolable, il doit continuer d'être perçu comme une entité transcendante, au-dessus des factions. Cela semble contradictoire avec l'extension de son pouvoir, mais il use de sa position transcendante comme d'une espèce de déguisement qui lui permet d'exercer effectivement son rôle d'unificateur.

La pratique du pouvoir de Hirohito découle sans doute en partie de ce qu'il voit en Angleterre lors de son voyage en Europe (1920-1921). Hirohito est alors très favorablement impressionné par Georges V durant son voyage en Europe (1920-1921), et son entourage prit bien note de ces pratiques. La façon dont le souverain britannique influe sur la conduite de la politique de son pays, notamment pendant la Première Guerre mondiale, de façon souterraine mais efficace, ainsi que sa manière d'user de rites monarchiques démonstratifs afin de renforcer la popularité de la monarchie et de l'associer au nationalisme britannique

puissante, puisque dépendant directement de l'Empereur.

²⁴Yoshizawa Minami, *ibid.*, p 14.

²⁵Il faut toutefois souligner qu'indépendance ne signifie pas ici égalité. En effet, l'Armée de Terre restera en position de force face à la Marine. De plus, alors que le gouvernement ne peut exercer la moindre pression directe sur les militaires, ces derniers sont en mesure de bloquer le travail, voire de provoquer la chute de tout gouvernement du fait que les deux armes disposent chacune d'un ministre au sein du gouvernement, qu'aucun cabinet ne peut être constitué sans que ces ministres ne soient nommés et que ces ministres doivent obligatoirement être des officiers d'active.

ne sont pas sans rappeler ce que fera Hirohito quand il deviendra empereur²⁶. Voilà la raison pourquoi l'aspect cérémoniel du règne de Hirohito est alors renforcé²⁷.

Quant à la pression qui résulte des conflits intenses qui déchirent les factions, deux valves semblent avoir permis de la laisser s'échapper : la répression au Japon des mouvements d'opposition à la guerre et à la classe dirigeante, et la marche à la guerre²⁸.

C. La prise de décision face à la question indochinoise

Mettant en rapport la question de la prise de décision au Japon et le problème de l'Indochine française, Yoshizawa Minami écrit²⁹ :

Concrètement, si l'on considère les différentes circonstances qui entourèrent l'occupation par l'armée japonaise du nord (1940) et du sud de l'Indochine française, il apparaît en définitive que l'opposition entre la faction prônant l'usage de la force, qui prit l'initiative de l'occupation, et celle favorable aux négociations, autrement dit à une occupation pacifique, ou encore le conflit opposant la faction favorable à l'expansion vers le sud à celle militante pour une entrée en guerre contre l'Union Soviétique, c'est à dire la faction soutenant l'idée d'une expansion vers le nord, constituent une lutte, à la fois souterraine et déclarée, entre les « blaireaux d'un même terrier » ; ainsi, il nous est impossible de considérer qu'elles aient pu avoir une action permettant de juguler l'extension ou la continuation de la guerre.

具体的に、北部仏印（一九四〇年）と南部仏印（一九四一年）に対する日本軍の「進駐」をとりまく諸事態を考察すると、「進駐」を主導した「武力行使」派と「交渉」＝「平和進駐」派との対立は、あるいは「南進」派と対ソ開戦派＝「北進」派との対立は、結局はいわば「同じ穴のムジナ」の隠然・公然の戦いであり、このことが戦争拡大と継続の阻止的に作用したとは、どう

²⁶Herbert P. Bix, *op.cit.*, p. 115-118.

²⁷Le même phénomène se produit également en Grande-Bretagne dans la seconde moitié du XIX^e siècle ; cf. David Cannadine, « The Context, Performance and Meaning of Ritual : The British Monarchy and the Invention of Tradition », in Eric Hobsbawm and Terence Ranger (ed.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p. 101-164.

²⁸Yoshizawa Minami, *Sensô kakudai no Kôzu (...)*, *op.cit.*, p. 15-16.

²⁹*ibid.*, p. 5.

しても考えることができないのである。

Ainsi, la faction favorable à la tenue de négociations avec le gouvernement général d'Indochine ne chercherait pas à enrayer la marche à la guerre, mais constituerait au contraire un participant actif à ce processus.

Les divisions, ainsi que la façon dont elles se résolvent, sont clairement visibles dès la formation de la mission Nishihara. Le fait que la Marine obtienne l'autonomie d'action vis à vis du chef de la mission — lui-même membre de l'Armée de Terre — est significatif de ce sectionnalisme. L'Armée de Terre se signale par le jeu particulier qu'elle cherche à mener. Ayant obtenu une information selon laquelle cette dernière préparerait des instructions secrètes pour son représentant, le chef de l'état-major de la Marine déclare au chef de la section du sud du deuxième bureau de l'état-major de l'Armée de Terre, le lieutenant-colonel Murakami Kimisuke 村上公亮, venu afin d'établir un accord sur la question des directives et des ordres à envoyer en Indochine française³⁰ :

Il faut que nous donnions des instructions claires concernant les questions qui devront servir de modèles à notre action lorsqu'elle dépassera le cadre des activités d'observation, par exemple à propos de ce que nous ferons de l'Indochine française dans l'avenir.

監視任務以外に行動の基準となるべき事項、例えば将来佛印をいかにするか
の点等を明確に指示する必要がある

Bien que chacun des deux commandements mène un jeu particulier, il existe donc bel et bien un désir d'aboutir à une certaine synthèse, celle-ci étant indispensable à toute politique. Ainsi, le jour suivant, Murakami apporte à l'état-major de la Marine le projet d'instructions du chef adjoint de l'état-major de l'Armée de Terre pour lequel il demande l'accord de la Marine. Jouant cartes sur table, il déclare alors³¹ : « En fait, ce plan est à la fois plus vaste et plus important que les instructions du chef d'état-major de l'Armée de Terre ».

³⁰DHR-DK, t. 1, p. 65.

³¹*ibid.*, p. 66.

Il expose à l'état-major de la Marine son désir d'obtenir le passage des troupes japonaises par le Tonkin, ainsi que l'usage d'aérodromes en territoire indochinois. Mais si l'état-major de la Marine acquiesce, tel n'est pas le cas de son ministre, Yoshida Zengo 吉田善吾, qui s'oppose à ce que cela figure dans les instructions à envoyer au représentant de la Marine au sein de la mission Nishihara, Yanagisawa, du fait qu'une telle décision n'a pas été prise au niveau national³².

Les directives du chef adjoint de l'état-major de l'Armée de Terre à Nishihara et celles de son homologue de la Marine à Yanagisawa restent tout à fait différentes. En effet, les premières mettent l'accent sur des points stratégiques tels que le passage des troupes par l'Indochine ou l'utilisation d'aérodromes³³, alors que les secondes mettent en avant un projet plus vaste qui ne signifie rien d'autre que l'absorption de la colonie française³⁴ :

Collaborant avec l'Armée de Terre, et ayant pour objectif de contribuer à hâter la résolution de l'incident de Chine et à construire un nouvel ordre en Asie orientale, vous devrez agir dans les domaines politique et économique afin d'attirer totalement l'Indochine française dans le camp de l'Empire, ainsi que faire le nécessaire dans le Guanxi et le Yunnan.

陸軍側と協力し、支那事変解決の促進及び東亜新秩序建設に寄与する目的をもって、佛印を全面的に帝国陣営へ利導するための政治的、経済的工作並びに廣西、雲南工作などを行なう

Il faut toutefois souligner que les directives des deux commandements, malgré leurs différences, ne se contredisent en rien. Il s'agit plus d'une différence de perspective que d'objectif. Si les instructions de la Marine font preuve d'une certaine retenue, cherchant à éviter toute solution de force dans l'immédiat, elles ne font pas mystère d'un désir profond de s'emparer de la colonie française. En fait, en s'additionnant, ces instructions ne font que mettre de l'huile sur le feu, les

³²*ibid.* Yoshida Zengo, farouchement opposés aux visées du premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre, n'a pas une position représentative de l'ensemble de la Marine, ni même de ses sphères dirigeantes ; cf. Ôi Atsushi, *op.cit.*, p. 103.

³³DHR, t. 2, p. 76.

³⁴DHR-DK, t. 1, *ibid.*

dispositions belliqueuses de l'Armée de Terre renforçant les ambitions expansionnistes de la Marine et vice-versa.

La mission de contrôle elle-même constitue, dès sa formation, une sorte de microcosme des luttes de factions parmi les dirigeants japonais. Son caractère composite³⁵ – car elle est composée de représentants des deux états-majors, de la diplomatie, et des armées de Chine du sud – est dû à la volonté des autorités japonaises de synthétiser les différents points de vue. Mais il ne va servir en fait qu'à exacerber la désunion. Les instructions conjointes adressées par l'Armée de Terre et la Marine à Nishihara constituent un parfait exemple de ce problème : au lieu de stipuler une action unique, elles énoncent les points de vue respectifs des deux armes³⁶. Étant donné que les représentants des Affaires étrangères sont placés sous l'autorité des militaires, le conflit militaires – diplomates ne prend pas l'ampleur qu'il a à Tôkyô. Par contre, celui qui oppose l'Armée à la Marine se reproduit à peu près à l'identique. En outre, l'inclusion de représentants des forces japonaises locales dans la mission accentue les divisions. Va alors se jouer un « jeu à trois » entre l'état-major de l'Armée de Terre, les armées locales et la Marine³⁷.

³⁵cf. *supra.*, p. 178.

³⁶Yoshizawa Minami, *Sensô kakudai no Kôzu (...), op.cit.*, p. 10-11.

³⁷Yoshizawa Minami, *ibid.*, p. 20-22.

Conclusion

Comme toute grille de lecture prédéterminée des rapports de force, l'explication des luttes au sommet du pouvoir japonais à l'orée de la Guerre du Pacifique selon le schéma d'un affrontement entre des faucons et des colombes est non seulement inutile, mais également trompeur. Typique d'une pensée binaire qui ferme la porte aux nuances et aux paradoxes, elle constitue un frein à la compréhension des faits historiques qui ne peuvent, en aucun cas, entrer dans les cases d'un modèle préconçu.

Il ne suffit pas de rejeter cette interprétation des événements par un réflexe lié à une philosophie de l'histoire, il est nécessaire de prouver par l'analyse qu'elle est erronée. C'est ce que ce chapitre a tenté de réaliser. D'un point de vue général, attribuer aux militaires — et surtout à ceux de l'Armée de Terre parce qu'ils tuent souvent à courte distance, pataugent dans la boue et portent des uniformes qui rappellent la saleté du milieu dans lequel ils évoluent — des intentions systématiquement belliqueuses et aux bureaucrates des Affaires étrangères une nature pacifique et conciliatrice relève d'un stéréotype éhonté maintes fois contredit par les faits historiques. Dans le cas du Japon d'avant 1945, la vision d'une opposition binaire fixe née de la méconnaissance des diplomates étrangers et des procureurs du Procès de Tôkyô doit laisser la place à une analyse fine des faits historiques.

Au Japon, ce n'est pas seulement l'Armée de Terre qui se lance dans une guerre de conquête déraisonnable à partir de 1931, mais tout un pays qui préfère l'aventure extérieure à la mise en œuvre d'une réforme en profondeur de son système socio-économico-politique. L'incapacité de la démocratie à éclore aux cours des années 1920 ramène le fonctionnement politique du Japon à une lutte de factions, à un sectionnalisme dont la figure de l'empereur est censée effectuer la synthèse. Devant les contradictions d'un tel système qui pêche par son incapacité à offrir une direction claire au pays, la voie des armes offre le recours à l'institution

qui, par son prestige et son idéal, semble illuminer le chemin du Japon comme une luciole dans l'obscurité : l'armée.

À compter du 29 juin 1940, le Japon pose le pied en Indochine. C'est la première étape de l'application d'une stratégie qui amènera bientôt le Japon à affronter les États-Unis, pour son plus grand malheur. Première étape logique — en raison de la situation géographique de la colonie et de l'affaissement de la France sur la scène internationale — de l'expansion vers le sud, l'occupation du Tonkin devient un objectif prioritaire dès que la défaite française se profile, dans le courant du mois de juin 1940. Si le consensus quant à la méthode à employer pour mettre la main sur le territoire française n'est pas réalisé dès le départ, il existe bien quant à l'objectif de l'intégration de l'Indochine française à ce qui deviendra, au cours de l'été 1940, la Sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale³⁸.

³⁸cf. *supra.*, p. #.

**Deuxième partie : l'occupation du nord de
l'Indochine, 29 juin - 26 septembre 40**

Introduction de partie

Afin de comprendre les enjeux de la politique étrangère japonaise à l'orée de la Guerre du Pacifique, il est utile de faire un peu de sémantique. Les auteurs francophones et anglophones qui ont écrit sur la question utilisent généralement l'expression « invasion du nord de l'Indochine française ». L'utilisation par la langue japonaise des caractères chinois autorise de multiples nuances qui mènent souvent à autant d'euphémismes. Au Japon, l'expression utilisée par les protagonistes de l'époque — expression qui ne fait guère polémique puisqu'elle est généralement utilisée telle quelle par les historiens contemporains — est celle de *Hokubu Futsuin schinchû* 北部仏印進駐. Le terme de *Hokubu Futsuin* signifiant « Indochine française septentrionale », il ne pose aucun problème.

Celui de *schinchû* pose plus de difficultés. En effet, le premier caractère, *shin* 進, signifie d'une manière générale « avancer ». Le second, *chû* 駐, signifie « stationner », « être implanté », « être en poste ». Il est notamment utilisé pour les diplomates en poste dans un pays étranger. Cette expression, traduite textuellement, signifie « entrer en Indochine et s'y implanter ». Elle est neutre quant aux moyens car elle ne fait pas mention de la façon dont cette implantation est réalisée : soit par les armes — on parle alors de *buryoku schinchû* 武力進駐 — ou bien par la voie diplomatique — il s'agit alors de *heiwa schinchû* 平和進駐, c'est à dire « implantation pacifique ». Les contemporains ne parlent donc pas d'invasion pour l'Indochine : le terme serait alors *shinryaku* 侵略, ou bien *shinnyû* 侵入. Les raisons du recours fréquent par les dirigeants civils et militaires de cette époque à de tels euphémismes¹ sont sans doute à rechercher dans une volonté de sauvegarder les

¹L'euphémisme le plus célèbre est celui du terme utilisé pour nommer la Seconde Guerre sino-japonaise — aujourd'hui généralement nommée *Nicchû Sensô* 日中戦争, c'est à dire simplement « Guerre sino-japonaise » —, soit celui de *Shina Jihen* 支那事変, c'est à dire « incident de Chine ». L'utilisation du terme « d'incident » et non de celui de « guerre » est dû au fait qu'aucune déclaration de guerre n'a jamais été émise par le Japon et que ce dernier a toujours refusé d'admettre la Chine comme un véritable ennemi. On peut le rapprocher de la Guerre d'Algérie, qui était désignée par l'armée française, au moment des faits, par l'expression « événements d'Algérie ». Le terme japonais *jihen* pourrait parfaitement être traduit en français par « événements », mais « incident » continuera d'être utilisé en raison de son usage très répandu pour le nommer dans la littérature historique.

apparences, le Japon ne voulant pas, au moins dans un premier temps, alarmer les grandes puissances, et notamment le États-Unis. Bien entendu, le terme « d'invasion » est rarement utilisé par une puissance qui la perpète en raison de son caractère négatif.

Le 29 juin, la mission de contrôle japonaise, dite « mission Nishihara », atterrit à Hanoï. Elle a pour mission officielle, déclarée auprès des autorités de l'Indochine française, de contrôler les postes-frontières entre la Chine et la colonie française afin d'y vérifier que le trafic de marchandises est interrompu. Or, l'arrêt de ce trafic est déjà connu et, plus important, ce groupe a reçu pour mission de négocier l'installation dans le nord Indochine française d'un corps de troupes, l'utilisation d'aérodromes et l'obtention d'avantages économiques, c'est à dire de poser les bases d'une véritable occupation du territoire².

Ce processus dure près de trois mois, et ce pour des raisons liées à la situation en France métropolitaine, en Indochine française et au Japon. En France métropolitaine, le régime de Vichy se met en place et éprouve des difficultés à se faire reconnaître par les gouverneurs des principales colonies. La dissidence gaulliste parvient à enlever plusieurs territoires. En Indochine française, le général Catroux est isolé de la métropole lors de la débâcle de juin 1940 et décide d'agir largement de son propre chef afin de protéger la colonie. En outre, il se méfie du régime de Vichy qui vient d'être mis en place et est tenté par la dissidence³. Il s'en abstiendra devant la menace d'une invasion japonaise et sera finalement désavoué pour être remplacé par l'amiral Decoux.

Au Japon, les victoires allemandes sèment le trouble car elles obligent à repenser la stratégie du pays. La tentation de profiter de l'effondrement français et de la chute probable du Royaume-Uni, ainsi que de se rapprocher de l'Allemagne est irrésistible, mais la méthode fait débat. Le caractère troublé du processus de

²cf. *supra.*, p. 167.

³Le général Catroux sera le premier officier général de haut rang à rejoindre le général De Gaulle à Londres, en août 1940.

décision⁴ a pour cause de mener à une occupation de la colonie dans le plus profond désordre⁵.

Ce processus se déroule en trois grandes phases, qui seront présentées dans cette deuxième partie. La première est celle des négociations menées à Hanoï, au mois de juillet 1940, entre le chef de la mission de contrôle japonaise, le général Nishihara, et le général Catroux. La deuxième est celle des négociations entre les gouvernements centraux à Tôkyô. La troisième est celle des négociations de la convention militaire locale à Hanoï et des incidents qui mènent à l'occupation japonaise. Après avoir fait le récit des événements et les avoir inscrits au cœur des relations internationales de l'époque, les caractéristiques du processus de décision au Japon seront également soulignées.

La deuxième partie est composée des chapitres 4 à 7. Le chapitre 4 traitera du rôle joué par la mission Nishihara à Hanoï au mois de juillet 1940 et de ses relations avec le Gouvernement Général de l'Indochine française. Cette première étape des négociations franco-japonaises relatives à l'Indochine française s'est achevée sur un échec en raison du départ d'Indochine du général Catroux et de la reprise en main de l'Indochine par le régime de Vichy qui est à l'origine du déplacement des négociations à Tôkyô. Le chapitre 5 traitera de ces dernières négociations, qui ont vu la signature d'un accord entre les deux gouvernements, français et japonais, accord qui doit alors être suivi d'une convention militaire à négocier localement, à Hanoï.

Le chapitre 6 traitera des négociations qui ont vu la signature de ladite convention militaire locale, ainsi que des coups de force japonais qui ont mené au célèbre « incident de Lang Son » et au bombardement de Haïphong en septembre 1940. Le chapitre 7, dernier chapitre de cette deuxième partie, présentera la situation de l'Indochine française au lendemain de l'entrée des forces japonaises. Ce

⁴cf. *supra.*, p. 206.

⁵cf. *supra.*, p. 211.

Introduction à la deuxième partie

chapitre aura une importance particulière, puisqu'il exposera la situation du Japon au moment de l'accomplissement de la première étape de l'expansion vers le sud.

Chapitre 4 : la mission Nishihara à Hanoï

Introduction

La mission Nishihara pose le pied à Hanoï le 29 juin et débute ses activités dès le lendemain. Elle est chargée, sous le couvert de vérifier la bonne fermeture de la frontière sino-indochinoise au trafic de marchandises vers la Chine, d'obtenir des droits spéciaux pour l'armée japonaise dans le nord de l'Indochine française. Les demandes japonaises se résument en trois points : le stationnement de troupes japonaises au Tonkin, l'obtention d'aérodromes pour les opérations contre la Chine et l'évacuation des forces de la 5^e division par le territoire indochinois. L'on assiste à un face-à-face entre une France en état d'affaiblissement marqué depuis sa défaite face à l'Allemagne et un Japon qui est alors la première puissance militaire d'Asie orientale. Ce dialogue est arbitré de loin par les puissances tierces — États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Chine, Pays-Bas — et observé par les nationalistes vietnamiens.

La première partie des négociations est menée, côté français, par le général Georges Catroux, alors gouverneur général de l'Indochine. Mais ses initiatives qui lui font, notamment, proposer la conclusion d'une alliance défensive au Japon, ainsi que la peur de Vichy de le voir faire passer l'Indochine dans le camp gaulliste le font remplacer par l'amiral Jean Decoux. Ce dernier, quoique professant une plus grande fermeté, comprend vite qu'il n'est pas en position de force. Côté japonais, c'est le général Nishihara Issaku — officier francophone réputé modéré — qui est chargé de mener les négociations, mais les forces locales japonaises qui sont à proximité de la frontière indochinoise et les autorités militaires centrales de Tôkyô exercent une pression constante. Finalement, les deux gouvernements centraux décident de prendre les choses en main directement à compter du 1^{er} août en négociant à Tôkyô en vue d'un accord, objet du chapitre 5.

Les sources utilisées dans ce chapitre sont multiples, mais constituées surtout de sources diplomatiques et militaires françaises et japonaises. Un grand nombre de mémoires de protagonistes français a été utilisée, notamment celles de Georges Catroux, Jean Decoux, Paul Baudouin, Henry Lémery, Maxime Weygand et Jean Chauvel. Du côté japonais, celles de Sawada Shigeru, Arita Hachirô, Satô Kenryô et Ôi Atsushi. Les travaux de références en langue français sont, entre autres, la bibliographie de Catroux de Henri Lerner¹, les ouvrages de Michel Vié² sur le Japon, ceux de Pierre Brocheux et Daniel Hémerly sur l'Indochine, ou encore de William J. Duiker sur les États-Unis et l'Indochine³, « Les États-Unis et l'Indochine française. 1940-1945 »⁴. En langue anglaise, il faut citer les travaux d'Antony Best sur le Royaume-Uni⁵, celui d'Edward R. Drachman sur les États-Unis⁶, celui de David G. Marr sur le Vietnam⁷, et John Dreifort sur le régime de Vichy⁸. Sur l'Allemagne, les travaux Bernd Martin en langue sont indispensables⁹.

Les protagonistes de la question indochinoise au mois de juillet 1940, seront présentés dans une première partie. Dans une seconde seront analysées en détails les négociations entre les généraux Catroux et Nishihara. La dernière phase des négociations locales — celle qui fait suite à la prise de fonction de l'amiral Decoux —, ainsi que les difficultés rencontrées par les autorités militaires de Tôkyô

¹Catroux, Albin-Michel, 1990, p. 26-30.

²Michel Vié, *Le Japon et le monde (...)*, *op.cit.*, p. 171-178, 214-216.

³« Les États-Unis et l'Indochine française. 1940-1945 », *op.cit.*, p. 180.

⁴*Indochine, la colonisation ambiguë, 1858-1954*, *op.cit.*, p. 286-290.

⁵*Britain, Japan and Pearl Harbor: Avoiding War in East Asia, 1936-41*, *op.cit.*, p. 111-120.

⁶*United States policy toward Vietnam, 1940-1945*, *op.cit.*, p. 5-8.

⁷*Vietnam 1945. The Quest for Power*, *op.cit.*, p. 261-295.

⁸*Myopic Grandeur: The Ambivalence of French Foreign Policy toward the Far East, 1919-1945*, *op.cit.*, p. 195-211.

⁹*Japan and Germany in the Modern World*, *op.cit.*, p. 227 et suivantes ; « Doitsu to Shinjuwan : nichidoku dômei to Taiheiyô Sensô no boppatsu » ドイツと真珠湾—日独同盟と太平洋戦争の勃発— (L'Allemagne et Pearl Harbor : l'alliance nippo-allemande et l'éclatement de la Guerre du Pacifique), *op.cit.*, p. 237-238.

L'Indochine française et l'expansion vers le sud du Japon à l'orée de la Guerre du Pacifique

pour définir une attitude commune et cohérente vis-à-vis de l'Indochine seront traitées dans une troisième et dernière partie.

I. Les protagonistes

La question indochinoise durant l'été 1940 est complexe en raison du nombre important d'acteurs et des divisions en leur sein. Un temps coupée de sa métropole, l'Indochine est gouvernée par un général tenté par la dissidence qui est finalement destitué par le nouveau régime de Vichy pour avoir fait trop de concessions aux Japonais. Ces derniers sont loin d'être unis au moment où les événements européens les amènent à réexaminer leur politique étrangère et leur stratégie de défense. Loin de se limiter à un face-à-face franco-japonais, la question indochinoise intéresse également plusieurs pays tiers — Chine, Royaume-Uni, États-Unis, Allemagne, Pays-Bas —, ainsi que les nationalistes vietnamiens.

A. Le camp français : le général Catroux et Vichy

Cette thèse portant principalement sur la politique japonaise à l'encontre du Japon, la présentation du « camp français » sera faite dans le but présenter le contexte historique, et surtout de faire comprendre aux lecteurs ce à quoi le Japon s'est affronté. Ainsi, la position française sera présentée dans le but d'éclairer notre analyse de la politique japonaise. La question du côté français ayant déjà fait l'objet de nombreuses études¹, le choix des sources françaises sera effectué en gardant à l'esprit de rester dans les limites de l'analyse de la politique du Japon à l'encontre de l'Indochine française en 1940-41, de celle de sa politique étrangère d'une façon plus large, ainsi que celle du processus de décision. La présentation des protagonistes français sera donc ici celle de ceux qui jouent un rôle dans les événements qui mènent à l'occupation de la partie nord de l'Indochine française par les forces armées japonaises à la fin du mois de septembre 1940.

Le 18 juin, le général de Gaulle lance de Londres son appel. Le 22, la France signe l'armistice à Rethondes. Vaincue sur le continent par l'Allemagne, il ne lui reste

¹cf. *supra.*, p. 43.

plus, comme gage de puissance, que sa flotte et son empire. La question se pose alors de la fidélité de ses représentants dans les colonies ? Les « troubles de conscience des proconsuls », selon l'expression de Jean-Baptiste Duroselle, ne durent guère que quelques jours : après quelques velléités de résistance, Noguès en Afrique du Nord, Mittelhauser au Proche-Orient rentrent dans le rang². Parmi les officiers de haut-rang, seul le général Catroux rejoindra de Gaulle, mais plus tard et à titre individuel : rallier la colonie à la dissidence aurait signifié la perdre face à la menace japonaise³. Pour le moment, à la fin du mois de juin 1940, il se contente de s'efforcer de maintenir les liens avec le Royaume-Uni, malgré la rupture de



l'alliance avec ce pays du fait de l'armistice⁴.

Disciple de Lyautey, le général Catroux est un spécialiste de l'outre-mer qui a intégré le principe des nationalités à sa réflexion sur le monde colonial⁵. À 62 ans, en 1939, sa candidature au Conseil supérieur de la guerre est écartée, en raison probablement de son côté libéral et réformateur — il est notoirement anti-munichois —, et placé dans le cadre de réserve⁶.

Le général Georges Catroux

Alerté par le rapport de René Cassin sur la situation de la colonie et devant la nécessité de mettre l'Indochine en état de se protéger par ses propres moyens tout en contribuant à la défense de la métropole, le ministre des Colonies, Georges Mandel, juge que le gouverneur général Jules Brévié n'est pas l'homme de la situation. À l'approche de la guerre, il souhaite placer à la tête de

²Jean-Baptiste Duroselle, *L'abîme (...)*, *op.cit.*, p. 279-282, 304-327; Robert O. Paxton, *La France de Vichy, 1940-1944*, *op.cit.*, p. 81-82.

³*cf. infra.*, p. 294.

⁴*cf. supra.*, p. 176.

⁵Henri Lerner, *op.cit.*, p. 26-30.

⁶*ibid.*, p. 128-129.

L'Indochine un militaire de haut rang possédant des qualités combinées de diplomate et de politique. Il propose le poste à Catroux, qui l'accepte le 14 juillet 1939 et revient en Indochine 35 années après l'avoir quittée. Arrivé à Hanoï, Catroux apprend la déclaration de guerre de la France et du Royaume-Uni à l'Allemagne⁷.

Durant les dix mois de son proconsulat, il consacre sa tâche à deux problèmes de première importance : l'aide à la métropole et la Guerre sino-japonaise. Il applique avant tout les instructions de Mandel en cherchant à faire de l'Indochine un réservoir capable d'approvisionner la métropole en soldats, travailleurs et matières premières — riz, maïs, caoutchouc et anthracite —, mais il manque de moyens de transport pour remplir sa mission⁸.

Il est confronté aux menaces japonaises, notamment celles du général Tsuchihashi, dès la fin 1939⁹. Il prend les dispositions nécessaires dans l'éventualité d'une rupture des liens organiques entre le gouvernement français et le gouvernement général. Il obtient notamment du successeur de Mandel au ministère des Colonies, Louis Rollin, une totale liberté d'action en matière financière, ainsi qu'une délégation non restrictive des pouvoirs de la République¹⁰.

Dans ses mémoires, il raconte que, ni lors de l'offensive allemande du 10 mai 1940, ni lors de la demande d'armistice par la France le 17 juin, il n'obtient de nouvelles du gouvernement français et doit s'informer en écoutant la radio¹¹. Le 18 juin, la défaite française étant consommée et la perspective d'une paix séparée entre la France et l'Allemagne étant probable, Catroux envoie au ministre des Colonies du gouvernement Pétain, Albert Rivière, le message suivant¹² :

⁷*ibid.*, p. 132-133.

⁸*ibid.*, p. 134.

⁹cf. *supra.*, p. 153.

¹⁰Georges Catroux, *op.cit.*, p. 43.

¹¹*ibid.*, p. 41.

¹²*ibid.*, p. 45.

À Colonies Bordeaux

Au cas où la France conclurait une paix séparée, il importerait à la sauvegarde du territoire et des intérêts de l'Indochine, que la coopération franco-britannique dans le Pacifique fût maintenue telle qu'elle est établie par les accords militaires et économiques locaux et généraux.

L'adversaire éventuel (le Japonais) est en effet commun à la France et à la Grande-Bretagne. D'autre part, l'Indochine doit pouvoir continuer à s'approvisionner aux Indes en produits métallurgiques comme il a été convenu, et sur les autres marchés britanniques pour d'autres produits de première nécessité. Enfin, il est indispensable que le fret anglais nécessaire à ces exportations ne lui soit pas retiré.

Je vais intervenir dans cet esprit auprès des Colonies anglaises, mais il est clair que le règlement de ces importantes questions doit être obtenu à Londres et je vous demande d'y pourvoir.

Mon but est de faire vivre ce pays, de le défendre et de le conserver à la France.

Signé : CATROUX.

L'on peut voir ici le principal point de désaccord entre Vichy et Catroux : la volonté de ce dernier de maintenir l'alliance britannique en Extrême-Orient, alors que la France a rompu cette alliance du fait de l'armistice. Catroux pense en effet que la France ne peut protéger l'Indochine sans l'aide des Britanniques. Le message suivant, envoyé le 20 juin par Catroux au Consulat général du Royaume-Uni à Saïgon, dont une copie est envoyée au gouvernement de Bordeaux (celui-ci ne s'est pas encore installé à Vichy) montre clairement la volonté de Catroux de continuer la lutte aux côtés des Britanniques, et donc une quasi-dissidence¹³ :

Quels que soient ou deviennent les événements d'Europe, je considère que l'Alliance franco-britannique subsiste et doit subsister en ce qui touche l'Indochine et je regarde comme toujours en valeur les accords de coopération et d'assistance militaire résultant tant de l'alliance que de la conférence de Singapour. Il en est de même pour la coopération financière et économique.

Je compte donc fermement sur le concours militaire britannique si, comme elle est actuellement menacée, l'Indochine est attaquée par le Japon. Je compte également sur l'exécution de l'accord conclu aux Indes pour la fourniture de produits par la mission Bonfils.

¹³*ibid.*, p. 46-47.

J'ai besoin aussi que du fret anglais soit assuré à l'Indochine.

Je fais étudier dans le détail les besoins financiers et économiques de l'Indochine et vous communiquerai le résultat de ce travail quand il sera arrêté.

Je n'ai pas besoin de vous dire que la décision britannique de poursuivre la guerre jusqu'à la victoire recueille mon entier assentiment. Mon assistance entière est assurée à votre Gouvernement.

Signé : CATROUX.

Outre l'aide du Royaume-Uni, Catroux essaie également d'obtenir celle des États-Unis¹⁴. Mais, malgré ses efforts, Catroux ne parvient pas à obtenir le soutien des puissances anglophones¹⁵. Il demande toutefois que le gouvernement français le laisse négocier un accord avec les Japonais, quitte à le désavouer par la suite¹⁶. Il est finalement blâmé, puis relevé de ses fonctions par le gouvernement français, non en raison des concessions qu'il a faites aux Japonais, mais à cause de sa volonté de continuer de collaborer avec les Britanniques. Il faut également préciser que Catroux, nommé par Mandel — ennemi juré du régime de Vichy —, a mauvaise presse auprès du nouveau régime et que l'ambassadeur en poste à Tôkyô, Charles Arsène-Henry, pourtant plus enclin que Catroux à faire des concessions aux Japonais, n'a jamais fait l'objet d'un avertissement ou d'une proposition de destitution¹⁷.

Néanmoins, il décide de rester à son poste, et ce d'un commun accord avec son successeur désigné, l'amiral Jean Decoux¹⁸. Ainsi, les discussions entre la France et le Japon, qui s'engagent à Hanoï durant le mois de juillet 1940, se déroulent entre une mission japonaise qui reflète toutes les contradictions de sphères dirigeantes

¹⁴*ibid.*, p. 54-56.

¹⁵*ibid.*, p. 56-57.

¹⁶*ibid.*, p. 63-66.

¹⁷Georges Catroux, *op.cit.*, p. 67, 77-78 ; Henri Lerner, *op.cit.*, p. 139 ; Paul Baudouin, *op.cit.*, p. 216-217, 247-248 ; John Dreifort, *Myopic Grandeur (...)*, *op.cit.*, p. 198-201.

¹⁸Georges Catroux, *ibid.*, p. 70-73 ; Jean Decoux, *À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 43, 56.

japonaises¹⁹ et un gouverneur général français, fortement tenté par la dissidence, relevé de ses fonctions, mais qui continue de les assumer.

Quelles sont les réactions du gouvernement français, au moment de la défaite, face à l'intrusion japonaise et aux décisions prises par son représentant en Indochine, le général Catroux ? Qui sont les protagonistes, au sein du gouvernement français, de cette affaire ? L'ultimatum japonais étant formulé à l'Indochine le 19 juin²⁰, et le gouvernement Pétain ayant été constitué le 17 à Bordeaux, c'est ce nouveau gouvernement — qui deviendra bientôt le « régime de Vichy » — qui doit faire face à la menace d'invasion japonaise.

Cette question touchant à la fois aux Affaires étrangères, aux questions coloniales et militaires, trois ministres participent aux prises de décision la concernant : Paul Baudouin, ministre des Affaires étrangères, Henry Lémery, ministre des Colonies, et le général Maxime Weygand, ministre de la Guerre. Deux camps se dessinent au sein du gouvernement quant à l'attitude à adopter face aux exigences japonaises. Si l'ensemble des acteurs désirent protéger la souveraineté de la France sur l'Indochine, les positions divergent quant à l'analyse de la situation internationale et, surtout, de la capacité de résistance de la colonie face à une agression japonaise. Le premier camp est celui qui s'oppose à l'octroi de concessions au Japon. Il regroupe Lémery, Weygand, Adrien Marquet et le général Jules Bührer — chef d'état-major des troupes coloniales et ancien commandant supérieur en Indochine —, ou encore Jean Chauvel au sein des Affaires étrangères. Le second, autour du ministre des Affaires étrangères, Paul Baudouin et soutenu par Pétain et Laval, est favorable à une politique de temporisation et d'apaisement avec le Japon²¹.

¹⁹cf. *supra.*, p. 178.

²⁰cf. *supra.*, p. 171.

²¹John Dreifort, "Japan's Advance into Indochina 1940 : The French Response" in *Journal of Southeast Asian Studies* 13, septembre 1982, p. 287. L'on peut comparer les deux positions, représentées par Lémery et Chauvel d'une part, par Baudouin d'autre part, dans leurs mémoires écrites après guerres (Henry Lémery, *op.cit.* ; Paul Baudouin, *op.cit.* ; Jean Chauvel, *op.cit.*).

Au sein du premier camp, la position du diplomate Jean Chauvel est très minoritaire, puisqu'il s'oppose à l'acceptation des demandes japonaises afin de ne pas irriter les États-Unis. Il pense — à la manière de de Gaulle — que les Américains finiront par entrer en guerre et qu'il ne faudra pas alors se retrouver l'alliée de leurs ennemis, l'Allemagne et le Japon. Il s'oppose à tout accord, mais également au recours à la force, afin de maintenir le statu quo en Asie orientale auquel tiennent tant les États-Unis. Il compte sur l'appui américain et considère que, à cette fin, il faut les persuader de l'intérêt du maintien de la présence française en Indochine²².

Le ministre des Colonies, Henry Lémery, s'oppose de toutes ses forces à l'entrée des forces japonaises en Indochine. Comme les militaires, Lémery pense que l'entrée en Indochine des forces japonaises ruinerait le prestige de la France auprès des indigènes. Il cherche notamment à renforcer les moyens militaires indochinois par l'envoi de troupes coloniales depuis l'Afrique et l'acheminement d'avions américains commandés avant la défaite et bloqués en Martinique, mais l'opposition des Allemands à l'envoi de troupes, des Américains à celui des avions — qui pourraient tomber entre les mains des Japonais — et le blocus britannique depuis Mers el-Kébir ruinent ses tentatives²³.

Les militaires sont également opposés aux concessions. Le général Bühner a un point de vue particulièrement optimiste, puisqu'il soutient que les forces indochinoises seraient en mesure de résister pendant un temps assez long à une attaque japonaise. Ne connaissant pas bien la situation des forces indochinoises, le ministre de la Guerre, le général Maxime Weygand, se range derrière l'avis de Bühner et s'oppose à un accord avec le Japon²⁴.

Malgré la vigueur de cette opposition, c'est le ministre des Affaires étrangères, Paul Baudouin, favorable aux concessions, qui l'emporte. C'est sa position d'expert

²²Jean Chauvel, *op.cit.*, p. 228-229, 237-239.

²³Henry Lémery, *op.cit.*, p. 252-256.

²⁴Maxime Weygand, *op.cit.*, p. 337-338 ; John Dreifort, *ibid.*, p. 287.

de l'Indochine qui lui permet de faire valoir son point de vue auprès du maréchal Pétain : ancien gouverneur de la Banque d'Indochine — qu'il a intégrée dès 1926 —, marié à une Indochinoise, Baudouin connaît bien la colonie et, notamment, sa fragilité²⁵. Son point de vue est d'autant plus entendu que ceux qui s'y opposent connaissent très mal la colonie et la situation qui y règne à ce moment. Baudouin, pourtant loin d'être un expert militaire, peut ainsi aisément repousser l'argument de Bühner : le matériel militaire des forces françaises d'Indochine est vétuste, les troupes, aux deux tiers indigènes, sont d'une fidélité douteuse, les munitions sont insuffisantes²⁶. En outre, aucun espoir de secours des États-Unis, ni du Royaume-Uni n'est envisageable à brève échéance. Enfin, le Japon est la puissance dominante en Extrême-Orient et il fera sans doute entrer ses troupes en Indochine, que la France l'accepte ou non. Baudouin pense donc que la seule chose à faire consiste à accepter les demandes japonaises, même si, dans un premier temps, il a vivement critiqué Catroux pour ses concessions²⁷.

Les critiques contre le gouverneur général Catroux, ainsi que son limogeage, bien que justifiées par la volonté des différents acteurs de faire porter à ce dernier la responsabilité d'événements sur lesquels la France n'ont plus prise, sont dues à la

²⁵Robert Murphy, *op.cit.*, p. 75. L'on peut voir la position de Baudouin dans le message qu'il adresse à Lémery le 29 juillet : MAE-V, n° 321, p. 11-17. Baudouin rejoint la Banque d'Indochine dès 1926, il seconde son directeur général, Thion de la Chaume, puis lui succède en 1931. Il occupe cette fonction jusqu'au 30 mars 1940, date à laquelle il rejoint le cabinet de Paul Reynaud. Il est nommé ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement que forme Pétain dans la nuit du 16 au 17 juin, et devient un fervent partisan de la Révolution nationale. Il renonce à son portefeuille face à l'essor de Laval qui le marginalise et revient à la tête de la Banque d'Indochine en février 1941. À la Libération, il est arrêté à la frontière espagnole alors qu'il tente de fuir le pays. Il est condamné, en 1945, à cinq ans de travaux forcés, à la dégradation nationale à vie et à la confiscation de ses biens, peine qui sera commuée en 1949 en cinq ans d'indignité nationale. cf. Marc Meuleau, *Des pionniers en Extrême-Orient. Histoire de la Banque de l'Indochine (1875-1975)*, Fayard, 1990, p. 417-419.

²⁶Catroux, ainsi que les recherches ultérieures corroborent cette extrême faiblesse de l'armée d'Indochine (cf. *supra.*, p. 172). Deux mois plus tard, lors de l'incident de Lang Son, les forces françaises seront forcées à la capitulation au bout de quelques jours de combats (cf. *infra.*, p. 459). Les troupes indigènes désertent pour, dans leur majorité, se rallier aux forces de « l'Armée pour l'instauration de l'État national » (Kiên Quôc Quân), du prince Cuong Dê et collaborer avec les forces japonaises (cf. *infra.*, p. 460, 494).

²⁷Paul Baudouin, *op.cit.*, p. 247-248 ; Philippe Devillers, « Avant le 9 décembre 1941 et l'entrée en guerre du Japon », in Institut Charles de Gaulle, *op.cit.*, p. 117 ; John Dreifort, *ibid.*, p. 288 ; Eric T. Jennings, *Vichy in the Tropics (...)*, *op.cit.*, p. 138-139.

peur de le voir rallier l'Indochine à la dissidence gaulliste, et non à des mesures que Vichy désapprouverait quant au fond. L'on comprend la position, un peu équivoque de Baudouin, lors d'une discussion qu'il a avec l'ambassadeur japonais le 16 juillet : s'il critique la tenue des discussions entre Catroux et Nishihara pour la forme — c'est à dire parce qu'elles ont lieu sans l'aval du gouvernement français —, il les approuve quant au fond, notamment en ce qui concerne leur volet économique²⁸. Durant l'été 1940, comme nous le verrons dans la suite de cette deuxième partie, la France n'aura d'autre choix que de céder aux exigences japonaises tout en essayent de garder la face devant les populations indigènes et ses partenaires internationaux.

B. Le camp japonais : « pacifistes » et « bellicistes »

Ayant déjà présenté en détails la question du processus de décision au sein des sphères dirigeantes japonaises²⁹, et cette question constituant l'un des deux fils conducteurs de ce travail³⁰, c'est le « camp japonais » à l'arrivée de la mission de contrôle à Hanoï qui sera présenté ci-dessous. Tout d'abord, il convient de rappeler qu'il n'existe pas de véritable camp de la paix au sein des autorités civiles et militaires japonaises en 1940. Si les dissensions y sont très vives, elles ont uniquement pour objet la direction ou les moyens de l'expansion. En outre, l'expansion vers le sud est une stratégie nationale depuis 1936 : l'on ne peut donc soutenir que l'intrusion du Japon en Indochine en 1940 relève du pur opportunisme³¹.

À l'été 1940, les victoires allemandes semblent ouvrir toutes grandes les portes des colonies européennes d'Asie du Sud-Est : celle de l'Indochine française à coup

²⁸MAE-V, n° 322, p. 28-30. Concernant les négociations économiques franco-japonaises, cf. *infra.*, chap. 8, p. 513.

²⁹cf. *supra.*, chap. 3, p. 183.

³⁰Rappelons que le second fil conducteur de notre travail est celui de l'analyse des événements menant à l'occupation de l'Indochine française comme facteur déclencheur de la Guerre du Pacifique.

³¹C'est notamment ce que fait Sachiko Murakami, *op.cit.*, p. 65-66.

sûr en raison de l'armistice séparé demandé par la France à l'Allemagne, celle des Indes orientales néerlandaises probablement — et ce malgré la fuite du gouvernement néerlandais à Londres —, et sans doute celle de la Birmanie et de la Malaisie britanniques en raison de l'invasion attendue de la Grande-Bretagne. Début juillet 1940, le camp japonais peut grossièrement être divisé en deux : celui qui continue de prôner la prudence afin de ménager les puissances anglophones et celui qui veut profiter des victoires allemandes en se rapprochant des puissances de l'Axe et de l'URSS.

Le camp favorable à l'Axe prône l'expansion vers le sud associée à l'obtention de la neutralité soviétique. Cette dernière est, en effet, indispensable en cas d'opérations menées vers le sud, le Japon ne pouvant combattre l'URSS et les puissances anglophones en même temps. Il s'agit d'une stratégie du nom de *hokushu-nanshin* 北守南進, c'est à dire de « protection au nord et expansion vers le sud »³². Elle est adoptée le 4 juillet lors d'une conférence réunissant des représentants des deux armes et qui aboutit à la décision intitulée « Grandes lignes des mesures à prendre pour accompagner l'évolution de la situation mondiale » du 22 juillet³³.

Le premier groupe, favorable à une certaine politique de conciliation avec les puissances anglophones, est à la tête du pays depuis la défaite de Nomonhan³⁴ et l'éclatement de la guerre en Europe à l'été 1939. Il est toutefois sur la défensive depuis le mois de juin 1940 en raison des victoires fulgurantes de l'Allemagne sur les Pays-Bas, la France et le Royaume-Uni. Ces victoires, qui rebattent les cartes du jeu mondial, laissent entrevoir au second camp une possible sortie du borbier chinois, ainsi qu'une solution à l'isolement diplomatique dans lequel il est plongé

³²Miyazaki Yoshiyuki 宮崎慶之, « Saikô Matsuoka Gaikô : sono kokunai seijiteki yôin » 再考松岡外交 — その国内政治的要因 — (Reconsidérations sur la diplomatie de Matsuoka et ses causes en matière de politique intérieure), *Gunjishi Gakkai* (sous la dir.) 軍事史学会編 (Société d'étude d'histoire militaire (sous la dir.)), *Dainiji Sekai Taisen (II) : Shinjuwan zengo* 第二次世界大戦 (二) — 真珠湾前後 — (La Seconde Guerre mondiale (II) : avant et après Pearl Harbor), Kinseisha 錦正社, p. 38.

³³cf. *infra.*, p. 335.

³⁴À propos de la bataille de Nomonhan, cf. *supra.*, p. 145.

depuis août 1939. Ces deux camps ne sont toutefois pas deux groupes homogènes, bien organisés, mais plutôt deux tendances, deux sensibilités transversales qui traversent, grosso modo, chacune des trois institutions que sont la diplomatie, la Marine et l'Armée de Terre.



Arita Hachirô (Source : Irie Akira, *Nihon no gaikô, op.cit.*, p. 127).

Premier ministre depuis le mois de janvier, l'amiral Yonai Mitsumasa, soutenu par les milieux d'affaires, la cour et Saionji Kinmochi — dernier *genrô* vivant —, représentant des « modérés » de la Marine (c'est à dire de la faction opposée à l'alliance allemande), est favorable à des négociations directes avec les États-Unis et à une sortie rapide du borbier chinois. Il est épaulé par son ministre des Affaires étrangères, Arita Hachirô. À cette politique conciliante s'ajoute toutefois des mesures de pression sur la France et le Royaume-Uni afin de faire cesser l'aide à la Chine, et sur les Pays-Bas, afin d'obtenir des ressources naturelles, et notamment du pétrole. Il s'agit en effet, pour Arita, de développer une politique en trois points : non-ingérence dans la guerre européenne, résolution rapide de la guerre avec la Chine et expansion vers le sud par des moyens pacifiques — notamment l'expansion économique³⁵. Le cabinet Yonai étant opposés à l'alliance allemande et aux réformes proposées par l'Armée de Terre, cette dernière provoque sa chute la nomination comme successeur au poste de Premier ministre, le 22 juillet, de Konoé Fumimaro³⁶.

Mais la Marine n'est pas toute entière opposée à l'alliance avec l'Allemagne. Il s'agit d'une faction regroupant des officiers situés en haut de la hiérarchie, mais de plus en plus minoritaires. Les figures emblématique en sont Inoue Shigeyoshi 井上

³⁵Arita Hachirô, *op.cit.*, p. 27 ; Sachiko Murakami, *ibid.*, p. 43.

³⁶Miyazaki Yoshiyuki, *ibid.*, p. 36. L'analyse de la nouvelle politique étrangère sera faite dans le chap. 5, p. 325.

成美 et, surtout, Yamamoto Isoroku. Si Yamamoto est devenu au Japon, après son décès en 1943, auréolé des succès du début de la Guerre du Pacifique et de son opposition à l'alliance allemande, une figure mythique censée racheter l'honneur de l'armée impériale, il ne faut pas se méprendre pour autant en en faisant un modéré. Comme l'a montré l'historien spécialiste du sac de Nankin, Kasahara Tokushi 笠原十九司, Yamamoto joue un rôle majeur dans l'extension de la Seconde Guerre sino-japonaise à la partie centrale de la Chine, en direction de Shanghai et Nankin³⁷.

Néanmoins, si certains officiers de haut rang suivent cette ligne, la plupart des officiers de la Marine sont anti-britanniques, favorables à l'expansion vers le sud et, par conséquent, se rallient à l'idée d'une alliance avec l'Allemagne dirigée contre les puissances anglophones. La chute du cabinet Yonai, précédée par la mutation de Yamamoto et Inoue à des postes éloignés de Tôkyô, cèle le ralliement de la Marine à la politique d'expansion vers le sud et d'alliance avec l'Axe prônée par l'Armée de Terre³⁸.

L'Armée de Terre n'est pas unilatéralement favorable à l'alliance allemande et à une politique délibérément expansionniste vers le sud. Selon les mémoires du chef adjoint de l'état-major de l'Armée de Terre, Sawada Shigeru, le deuxième bureau de l'état-major, et notamment son chef, Tsuchihashi Yûitsu, y serait plutôt opposé³⁹. Néanmoins, cela ne signifie pas que ce bureau soit particulièrement pacifique, mais

³⁷*Nankin jiken* 南京事件 (L'incident de Nankin), Iwanami Shoten, 1997, p. 20-28. Concernant le sac de Nankin, l'on peut également se rapporter à un autre livre de cet historien : *Nankin jiken ronsôshi : Nihonjin ha shijitsu wo dô ninshiki shite kita ka* 南京事件論争史—日本人は史実をどう認識してきたか— (Histoire de la polémique autour de l'incident de Nankin : comment les Japonais ont pris conscience de la vérité historique), Heibonsha 平凡社, 2007, *passim*. Un ouvrage collectif apporte des réponses quant à la tactique utilisée par le courant négationniste : *Nankin jiken chōsa kenkyūkai* 南京事件調査研究会編 (Société de recherche sur l'incident de Nankin), *Nankin daigyakusatsu hiteiron jūsan no uso* 南京大虐殺否定論13のウソ (13 mensonges colportés par les négationnistes du grand massacre de Nankin), Kashiwa Shobō 柏書房, 2005, *passim*. Participe à ce groupe le journaliste Honda Katsuichi 本多勝一, pionnier des recherches de terrain sur la question depuis qu'il a publié son livre *Chūgoku e no Tabi* 中国への旅 (Un voyage en Chine, Asahi Shimbun-sha, 1972) et, à ce titre, persécuté par des groupes extrême-droite. Sur le rôle joué par Honda et ses démêlés avec les milieux négationnistes, cf. Ian Buruma, *The wages of Guilt : Memories of War in Germany and Japan*, New York : Penguin Books, 1994, p. 118.

³⁸*ibid.*, p. 37-38.

³⁹Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 173.

simplement plus prudent vis-à-vis d'une solution de force qui ne ferait qu'avantager le premier bureau⁴⁰.

La majorité des dirigeants de l'Armée de Terre penchent en faveur du projet d'expansion vers le sud associé à l'alliance allemande. C'est la raison pour laquelle l'état-major et le ministère décident de provoquer la chute du gouvernement Yonai⁴¹. Dans ses mémoires, Sawada Shigeru raconte que le chef du bureau des affaires générales du ministère⁴², Kanda Masatane 神田正種, ainsi que celui du premier bureau de l'état-major, Tominaga Kyôji, sont les plus fervents partisans de cette stratégie. Ce dernier bureau prépare d'ailleurs, en concertation avec la Marine, le plan des opérations à mener dans le cadre de l'expansion vers le sud, plan qui est prêt le 10 juillet⁴³. Plus qu'au niveau supérieur de la hiérarchie, c'est au niveau intermédiaire que la convergence entre Armée de Terre et Marine quant à la mise en œuvre de l'expansion vers le sud se fait⁴⁴.

Si la Marine se montre plus prudente que l'Armée de Terre, ce n'est pas en raison d'une quelconque modération en général ou vis-à-vis du territoire français, mais parce qu'elle craint une réaction hostile des États-Unis⁴⁵. Elle perçoit, en effet, avec acuité la menace que font peser sur la prééminence navale japonaise dans le Pacifique les plans de construction navale américains récents, notamment les 2^e et 3^e plans Vinson, de mai 1938 et juin 1940, et surtout le *Two-Ocean Navy Act*. En outre, agiter la menace américaine constitue également le meilleur moyen pour la Marine d'obtenir un accroissement des budgets qui lui sont alloués⁴⁶.

⁴⁰ cf. *supra.*, p. 196.

⁴¹ Sawada Shigeru, *ibid.*, p. 173 ; Miyazaki Yoshiyuki, *ibid.*, p. 36.

⁴² *sômubu* 総務部

⁴³ Sawada Shigeru, *ibid.*, p. 173.

⁴⁴ Miyazaki Yoshiyuki, *ibid.*, p. 38.

⁴⁵ cf. *supra.*, p. 197. La Marine, avocate de longue date de l'expansion vers le sud, considère la prise de possession de l'Indochine par le Japon comme de première importance dans une perspective stratégique large, alors que l'Armée de Terre, qui ne s'intéresse à ce territoire que depuis très peu de temps, ne le considère guère que comme un tremplin en vue d'opérations futures.

⁴⁶ David C. Evans, Mark R. Peattie, *op.cit.*, p. 356 ; Michel Vié, *Le Japon et le monde (...)*, *op.cit.*, p. 185.

C'est ce rapprochement des deux armes quant à la stratégie à adopter vis-à-vis de l'alliance avec l'Axe et avec l'URSS, ainsi que concernant l'expansion de la puissance japonaise en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, en germe à compter de l'été 1940, qui permet une synthèse de la politique japonaise à la veille de l'éclatement de la Guerre du Pacifique. La différence de position entre les deux armes concerne alors le risque de réaction américaine. À une Marine qui considère celle-ci comme inévitable, s'oppose une Armée de Terre qui pense pouvoir traiter les deux pays de manière différenciée⁴⁷.

Les diplomates ne sont pas tous, loin s'en faut, partisans d'une politique de modération. Shigemitsu Mamoru 重光葵, qui sera le dernier ministre des Affaires étrangères de la Seconde Guerre mondiale et l'un des vingt-huit accusés au Procès de Tôkyô pour avoir prôné l'élimination de la présence française en Indochine à la fin du conflit, soutient l'idée d'une occupation de la colonie dès l'été 1940⁴⁸. Tel est également le cas de l'ex-ambassadeur en Italie, Shiratori Toshio 白鳥敏夫⁴⁹ qui, s'il se montre méfiant vis-à-vis de la stratégie d'expansion vers le sud, n'hésite pas à critiquer ouvertement Arita dans la presse⁵⁰ et croit fermement en la supériorité germano-allemande sur le couple franco-britannique⁵¹. Il est impossible de connaître l'exacte répartition des diplomates et autres hautes personnalités civiles selon les deux sensibilités, mais si le camp favorable à l'alliance allemande et à l'expansion rapide vers le sud a de plus en plus le vent en poupe à compter du mois de juillet 1940, l'historien Tobe Ryôichi montre bien que les opposants à cette politique ne sont pas rares⁵².

⁴⁷cf. *supra.*, p. 186.

⁴⁸Sachiko Murakami, *ibid.*, p. 46 ; NGJ, p. 364.

⁴⁹Ambassadeur à Rome de l'automne 1938 à janvier 1940, il travaille avec l'ambassadeur en poste à Berlin, Ôshima Hiroshi 大島浩, à la mise en place de l'alliance tripartite avec l'Italie et l'Allemagne. Il publie un livre, en 1940, pour soutenir cette alliance (*Nichidoku.i sùjiku ron* 日独伊枢軸論 (L'axe nippo-germano-italien), ARS アルス). cf. NGJ, p. 423.

⁵⁰*ibid.*, p. 47.

⁵¹Tobe Ryôichi, *Gaimushô kakushinhu*, *op.cit.*, p. 203, 227.

⁵²*ibid.*, p. 204.

Pour finir, une partie de l'opinion, la plus nationaliste, soutient vigoureusement l'alliance allemande, une politique de blocus contre la Chine et une politique de pression contre l'Indochine française⁵³. Néanmoins, l'absence de sondages d'opinion et la censure qui pèse sur la presse font de toute étude de l'opinion quant à cette question une gageure.

C. Les pays tiers : Chine, Royaume-Uni, États-Unis, Allemagne, Pays-Bas

Si la question de l'Indochine regarde le France et le Japon au premier chef, cinq autres pays jouent un certain rôle dans ce processus : la Chine, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Allemagne et les Pays-Bas. Le rôle de la Chine est tout à fait primordial pour deux raisons : d'une part, en raison de sa frontière commune avec le nord de l'Indochine ; d'autre part parce que ce pays subit de façon continue l'invasion japonaise depuis 1937 et que l'occupation du nord de l'Indochine est étroitement liée à ce conflit. Le Royaume-Uni est, avec la France, la grande puissance coloniale européenne du Sud-Est asiatique et, à ce titre, est directement sous la menace de l'expansion vers le sud du Japon. En outre, la collaboration britannique a toujours été considérée comme indispensable à la défense de l'Indochine française. Les États-Unis tiennent une place centrale car ils sont la puissance sur qui repose à la fois les espoirs des pays européens dont les métropoles subissent la foudre allemande et dont les colonies sont sous la menace japonaise, ainsi que la puissance rivale du Japon dans le Pacifique. L'Allemagne joue un rôle plus secondaire dans la question indochinoise, mais la France occupée doit tenir compte de ce pays pour organiser la défense de ses territoires d'outre-mer, tandis que le rapprochement de l'Allemagne et du Japon — qui aboutira en septembre à une l'alliance tripartite⁵⁴ —

⁵³C'est notamment la position du parti nationaliste et populiste Shakai Taishûtô 社会大衆棟 (Parti socialiste des masses) telle qu'elle est exprimée dans le journal Asahi le 20 juin (cf. Sachiko Murakami, *ibid.*, p. 45).

⁵⁴cf. *infra.*, p. 342.

fait craindre une collusion nippo-allemande. Enfin, les Pays-Bas jouent un rôle indirect en tant que puissance coloniale aux Indes orientales néerlandaises.

En juillet 1940, la Chine est en guerre avec le Japon depuis déjà quatre ans. L'armée japonaise a très rapidement occupé les principales villes (Pékin, Tientsin, Shanghai, Nankin) et les principaux axes de communication, mais les zones occupées ne sont que très partiellement contrôlées⁵⁵. Depuis 1938, le siège du gouvernement du régime de Chiang Kai-shek a été déplacé vers l'intérieur de la Chine — à Wuhan, puis à Chongqing⁵⁶ —, hors d'atteinte des offensives terrestres japonaises. La nouvelle capitale chinoise est toutefois soumise à des bombardements fréquents et de grande importance. Face à un gouvernement japonais intransigeant, et entretenue dans sa volonté de résistance par la dégradation des relations nippo-américaines, la Chine résiste. Elle y parvient, en partie, grâce à l'aide matérielle étrangère qui lui apporte soutiens économique, militaire et moral⁵⁷.

Le Japon décide alors de faire plier la Chine par l'application d'un blocus maritime. En octobre 1938, Canton est occupée. Le 10 février 1939, c'est au tour de l'île de Hainan, à l'entrée du golfe du Tonkin. Le 24 novembre suivant, la prise de la ville méridionale de Nanning amène les troupes japonaises à une centaine de kilomètres de la frontière indochinoise. La route d'Indochine devient la principale voie de ravitaillement de la Chine et l'enjeu stratégique principal en Chine méridionale⁵⁸.

La pénétration japonaise dans cette région est cependant des plus précaires. La région de Nanning n'est tenue qu'au prix d'efforts importants — notamment en raison de problèmes importants de ravitaillement —, face à des forces chinoises

⁵⁵Michel Vié, *Le Japon et le monde (...), op.cit.*, p. 173-176.

⁵⁶cf. *supra.*, note n°17, p. 140.

⁵⁷Michel Vié, *ibid.*, p. 176-177.

⁵⁸cf. *supra.*, p. 139.

supérieures en nombre⁵⁹. Alors que les forces japonaises basées dans la région de Nanning — et notamment la 5^e division — devraient battre en retraite vers la côte, l'armée de Chine du Sud cherche à masquer son échec par le biais d'un retrait par l'Indochine française⁶⁰.

Le gouvernement de Chongqing désire empêcher l'utilisation par le Japon du territoire indochinois comme base d'opération vers le Yunnan, mais n'en a pas les moyens. Il cherche, durant les trois mois que durent les négociations franco-japonaises, à persuader son homologue de Vichy de s'opposer à l'entrée des forces japonaise en Indochine, soit en lui proposant de l'aide, soit par la menace. Dès le 23 juin, la France est saisie officiellement du mécontentement de Chongqing. Le 25, ce dernier fait des propositions d'aide militaire⁶¹. Le gouvernement français ne peut, bien entendu, donner suite à moins de provoquer une réaction violente du Japon.

Le Royaume-Uni tient une place particulière pour l'Indochine, puisque son dispositif de défense est fondé sur la coopération militaire britannique⁶². Les Français savent néanmoins, depuis 1938, que les Britanniques ne se sont pas donnés les moyens de défendre Singapour, et à fortiori l'Indochine française voisine⁶³. Maintenir la coopération avec les Britanniques reste plus que jamais indispensable à la défense de la colonie française à compter de juin 1940, et ce bien que l'alliance franco-britannique ait pris fin à partir du moment où la France avait fait sa demande d'armistice à l'Allemagne. Possédant le premier empire colonial de la

⁵⁹Tsuchihashi Yûitsu, *op.cit.*, p. 366.

⁶⁰Yoshizawa Minami, *Sensô kakudai no Kôzu (...)*, *op.cit.*, p. 127. cf. *supra.*, Carte n° 4, p. 153.

⁶¹Fabienne Mercier, *op.cit.*, p. 65.

⁶²Le chef des forces coloniales françaises et ancien commandant supérieur en Indochine, le général Bühner, a fondé le dispositif de défense français sur le soutien britannique. cf. Jacques Valette, *op.cit.*, p. 30.

⁶³cf. *ibid.* La conférence de Singapour de juillet 1939 révèle cette impossibilité au général Lacaille, chef d'état-major des forces d'Indochine. La faiblesse de Singapour comme centre du système de défense britannique en Asie orientale est également connue des Américains ; cf. Ronald H. Spector, *op.cit.*, chap. 3.

région, les Britanniques sont, comme les Français, sous la menace nipponne, ce qui devrait faire d'eux des alliés naturels.

Mais la priorité du Royaume-Uni peut se résumer en une expression : *wait and see*. Isolé face à l'Allemagne après la défaite française, le Royaume-Uni cherche à préserver ses forces dans l'attente d'une éventuelle entrée en guerre des États-Unis et, pour le moment, souhaite ménager le Japon en Asie orientale. Le Japon, quant à lui, cherche à profiter de l'affaiblissement britannique afin d'étendre son empire dans la région⁶⁴. Dès le 11 juin, l'ambassadeur britannique en poste à Tôkyô, Robert Craigie, est convoqué au Gaimushô et se voit demander de faire retirer les troupes britanniques de Shanghai. Le 19, il se voit remettre des demandes officielles — demandes pour lesquelles Arita a obtenu la sanction du conseil des ministres et qui comportent également la fermeture de la frontière indochinoise — : celles-ci comportent la fermeture immédiate de la frontière entre la Birmanie et la Chine et de celle de Hong-Kong, ainsi que le retrait des forces britanniques de ce territoire. Le moment semble propice, puisque le Royaume-Uni est dans une situation délicate depuis que, le 16, la France a demandé l'armistice à l'Allemagne. La réaction initiale du Foreign Office consiste à demander à Craigie de gagner du temps et de répondre qu'un alignement du Japon sur l'Allemagne risquerait d'entraîner une limitation de l'accès du Japon aux matières premières importées depuis le Royaume-Uni et les États-Unis⁶⁵.

Craigie répond à son administration qu'une telle attitude serait extrêmement dangereuse. Le gouvernement et les forces armées britannique veulent à tout prix éviter une ouverture des hostilités en Asie orientale à la veille de la Bataille d'Angleterre. Le 2 juillet, le général Ismay, chef d'état-major de Churchill, informe Stanley Bruce, chargé d'affaire australien à Londres, que le Royaume-Uni sera incapable d'honorer sa promesse d'envoyer la flotte à Singapour afin de protéger l'Australie et la Nouvelle-Zélande — malgré la promesse faite par Churchill en

⁶⁴Antony Best, *Britain, Japan and Pearl Harbor (...)*, *op.cit.*, p. 111.

⁶⁵*ibid.*, p. 113 ; Edward R. Drachman, *op.cit.*, p. 5.

novembre en 1939 pour persuader les deux pays d'envoyer des forces en Europe⁶⁶. Le 4 juillet, les chefs d'état-major remettent au cabinet de guerre un mémoire dans lequel figurent les recommandations suivantes :

1. le Royaume-Uni ne peut risquer la guerre en Extrême-Orient pour le moment
2. aucune unité navale ne sera dépêchée à Singapour
3. la guerre en Extrême-Orient signifie la diversion des troupes australiennes et néo-zélandaises vers l'Asie du Sud-Est et non vers le Moyen-Orient où leur présence est nécessaire pour protéger l'Égypte contre l'offensive italienne
4. il est par conséquent nécessaire d'aboutir à un règlement de paix le plus vite possible⁶⁷.

Face à cette position conciliante, le Foreign Office s'oppose à toute concession en raison de la nécessité de ne pas s'attirer l'animosité des États-Unis, qui s'opposent à toute modification du statu quo en Asie orientale⁶⁸. Churchill tranche ce dilemme en disant qu'il est encore trop tôt pour que les États-Unis s'impliquent en Asie orientale et que le Royaume-Uni a donc à prendre une décision unilatérale. Il ajoute également que son pays ne peut faire la guerre au Japon pour des raisons de prestige⁶⁹. Le gouvernement britannique accepte donc de fermer la route de Birmanie par un accord signé avec le gouvernement japonais le 17 juillet⁷⁰.

En situation de faiblesse, il recherche l'aide des États-Unis. Dès le 10 juin, l'ambassadeur britannique à Washington, Lord Lothian, conformément aux instructions de Churchill, demande au gouvernement américain s'il accepterait de discuter avec son pays des mouvements de flottes dans le Pacifique et de l'Asie du

⁶⁶Antony Best, *ibid.*, p. 116.

⁶⁷*ibid.*, p. 117.

⁶⁸*ibid.*, p. 113, 117.

⁶⁹*ibid.*, p. 117.

⁷⁰Kashima heiwa kenkyûjo, *op.cit.*, t. 22, p. 85-99 ; Antony Best, « Igirisu no tainichi seisaku (...) », *op.cit.*, p. 264 ; Michel Vié, *Le Japon et le monde (...)*, *op.cit.*, p. 214. Elle sera toutefois réouverte trois mois plus tard.

Sud-Est. Cordell Hull, le secrétaire d'État⁷¹, répond que cela ne sera probablement pas possible⁷². Après la remise des demandes japonaises le 19 juin, le Royaume-Uni, en même temps qu'il demande de l'aide au gouvernement des États-Unis, lui demande également s'il serait favorable à une politique d'opposition ou bien à une politique d'apaisement, tout en le mettant en garde contre les risques qui seraient encourus dans le cas où le Royaume-Uni devrait céder aux demandes japonaises. Soulignant l'impossibilité pour son pays de s'opposer seul au Japon, Lothian expose à Hull les deux politiques qu'ils pourrait adopter : soit accroître la pression sur le Japon par un embargo total ou l'envoi d'unités navales à Singapour ; soit tenter d'obtenir du Japon une attitude coopérative en lui permettant de résoudre la question de l'Extrême-Orient. Le Royaume-Uni serait prêt à adopter chacune des deux solutions dans le cas où les États-Unis accepteraient de lui offrir leur aide. Une note australienne du 29 juin montre que ce que pourraient concéder le Royaume-Uni et les États-Unis au Japon est inférieur à ce que le Japon pourrait obtenir par la guerre. Finalement, Roosevelt et Hull répondent ne vouloir s'engager dans aucune des deux politiques⁷³ et Roosevelt se refuse à adopter des mesures de sanctions économiques⁷⁴.

Le 1^{er} juillet, le sous-secrétaire d'État Sumner Welles réaffirme la même position : le gouvernement américain est opposé à toute politique de force car elle mènerait à la guerre et rencontrerait l'opposition de l'opinion publique américaine. Il s'oppose également à une politique d'apaisement car elle irait à l'encontre du sens de la justice et de la fierté des États-Unis⁷⁵! Quand Hull se voit demander ce qu'il pense de la fermeture de la route de Birmanie, il répond qu'il est troublé car il s'agit d'une

⁷¹Secretary of State : ministre des Affaires étrangères.

⁷²Edward R. Drachman, *op.cit.*, p. 5.

⁷³Herbert Feis, *op.cit.*, p. 69-70 ; Antony Best, « Igrisu no tainichi (...) », *ibid.*

⁷⁴Akira Iriye, *The Origins (...)*, *op.cit.*, p. 98 ; Mori Shigeki, « Sûjiku-gaikô (...) », *op.cit.*, p. 14.

⁷⁵Edward R. Drachman, *ibid.*, p. 5-6 ; Herbert Feis, *op.cit.*, p. 71 ; John Dreifort, *Myopic Grandeur (...)*, *op.cit.*, p. 211.

obstruction à la liberté du commerce international. Il dit aussi que son pays continuera de mener une politique séparée et indépendante en Asie⁷⁶.

Comme le souligne Herbert Feis, le Royaume-Uni comprend alors qu'il ne peut compter sur les États-Unis pour freiner l'expansion japonaise. Il explique la différence d'attitude des deux pays vis-à-vis du Japon par la différence de leurs situations respectives. Alors que les Britanniques se battent pour leur survie et la défense de son empire, tel n'est pas le cas des Américains⁷⁷. Ces derniers ne possèdent pas encore une capacité militaire suffisante pour venir en aide aux Britanniques en Europe tout en combattant dans le Pacifique⁷⁸. Il est donc nécessaire pour eux d'éviter la guerre avec le Japon. C'est d'autant plus le cas que c'est le moment de la campagne pour les élections présidentielles et que les deux partis, démocrate et républicain, affirment devant les électeurs leur refus d'intervenir dans une guerre étrangère⁷⁹.

Ce différent dure plusieurs mois, et se pose de la même façon entre la France et les États-Unis. La formulation de la politique américaine vis-à-vis de l'empire français est compliquée par la question de l'interlocuteur : faut-il discuter avec Pétain ou avec De Gaulle ? À la différence du Royaume-Uni et de l'URSS, les États-Unis choisissent le premier⁸⁰. Tout comme le Royaume-Uni, la France recherche l'aide américaine face aux menaces japonaises. Après l'ultimatum adressé par le Japon à l'Indochine française le 19 juin⁸¹, elle essaie de gagner du temps afin d'obtenir une aide militaire et diplomatique. Les 18 et 19, l'ambassadeur de France à Washington, Saint-Quentin, demande au Département d'État ce que sera l'attitude des États-Unis en cas d'agression japonaise contre l'Indochine. Welles

⁷⁶Edward R. Drachman, *ibid.*, p. 7.

⁷⁷*op.cit.*, p. 71.

⁷⁸*ibid.*, p. 59. En juin 1940, les forces terrestres américaines ne sont constituées que de 230.000 hommes de troupe et 13.500 officiers.

⁷⁹*ibid.*, p. 60. Herbert Feis est un ancien conseiller du président des États-Unis. Concernant la relation entre ces élections et les relations américano-japonaises, cf. *infra*, p. 694.

⁸⁰Edward R. Drachman, *ibid.* p. 8.

⁸¹cf. *supra.*, p. 171.

répond que son pays ne rentrera pas en guerre pour l'Indochine et qu'il ne peut donc rien pour elle⁸². Saint-Quentin se voit dire la même chose de la part de Hull le 20⁸³:

Le Secrétaire d'État aux Affaires étrangères (M. Cordell Hull) m'a dit aujourd'hui qu'en raison de la situation générale le gouvernement des États-Unis ne croit pas pouvoir entrer en conflit avec le Japon et que, par suite, il laisserait faire si cette puissance attaquait l'Indochine.

J'ai observé que, dans ces conditions, le gouvernement général n'aurait d'autre issue que de fermer la frontière de Chine. —« Je ne vous répondrai pas officiellement, a répondu le Secrétaire d'État, mais c'est ce que je ferais à votre place. »

Malgré cet attentisme affiché, les mois de mai et juin 1940 sont également le moment où les États-Unis esquissent leur préparation à la guerre. Le 4 mai, la flotte du Pacifique est déplacée de San Diego à Hawaï⁸⁴. Le *National Defense Act* est promulgué le 2 juillet : il s'agit d'un programme de réarmement pour lequel l'armée demande que le président puisse interdire les exportation de tout matériel stratégique. Le 15 juin, la loi est adoptée par le Congrès, puis promulguée par le président le 2 juillet. Ce dernier déclare alors qu'il interdira les exportations de ferrailles dès qu'il en aura l'autorité. Mais une telle politique de fermeté provoque l'inquiétude de l'ambassadeur à Tôkyô, Joseph Grew, et de la section de l'Extrême-Orient du Département d'État⁸⁵.

Le Secrétaire d'État, Hull, réputé modéré, adopte une voie médiane, entre intransigeance et fermeté, et autorise des discussions informelles entre Grew et Arita afin d'améliorer les relations entre les deux pays. Ces discussions ont lieu dans des maisons privées d'amis, les 10, 19, 24, 28 juin et 11 juillet. Arita réaffirme

⁸²cf. *supra.*, p. 173.

⁸³Jacques Benoist-Méchin, *Soixante jours qui ébranlèrent l'Occident, 10 mai - 10 juillet 1940*, Albin-Michel, 1956, p. 518.

⁸⁴Hosoya Chihiro, « Miscalculations in Deterrent Policy : U.S.-Japanese Relations, 1938-1941 », in Hilary Conroy and Harry Wray (ed.), *Pearl Harbor Reexamined. Prologue to the Pacific War*, Honolulu : University of Hawaii Press, 1990, p. 57 ; Robert A. Divine, *The Reluctant Belligerent: American Entry Into World War II*, McGraw-Hill, 1979, p. 98.

⁸⁵*ibid.*, p. 99 ; Robert Feis, *op.cit.*, p. 72.

alors le bien-fondé de la politique japonaise et de l'action de l'armée nippone en Chine, ainsi que celui de l'unification de l'Asie orientale sous la direction du Japon. Ces discussions ne mènent à rien car, alors que le Japon demande aux États-Unis refusent de concéder au Japon une sphère d'influence dans l'ouest du Pacifique et en Chine. En outre, comme le souligne l'historien William J. Duiker, les dirigeants japonais ne peuvent accepter les demandes des États-Unis — qui consistent essentiellement en un maintien du statu quo en Asie orientale —, puisqu'ils n'ont pas le sentiment que leurs intérêts en Asie du Sud-Est seraient servis par le maintien de ce statu quo⁸⁶. Finalement, Hull se désintéresse de telles discussions devant leur manque de progrès. L'échec de ces négociations constitue des causes de la chute du cabinet Yonai⁸⁷.

Enfin, autre signe d'un certain durcissement de la position américaine à l'encontre du Japon, l'arrivée, le 10 juillet, au poste de secrétaire d'État à la Guerre de Henry L. Stimson, personnalité réputée pro-britannique et fermement opposée au Japon depuis l'incident de Mandchourie (1931). Stimson renforce le camp des « durs » composé du secrétaire au Trésor, Henry Morgenthau, et de Stanley Hornbeck, conseiller de Hull⁸⁸.

Concernant l'attitude des États-Unis vis-à-vis de l'Indochine française, qui constitue un problème central des relations nippo-indochinoises durant l'été 1940⁸⁹, il faut souligner la position franchement hostile de Roosevelt, non seulement à de Gaulle, mais aussi et surtout à la domination française sur l'Indochine. En effet, il pense que la colonie a été soumise par la France au pillage et à l'exploitation la plus éhontée. Dans un mémorandum remis à Hull deux mois avant sa mort — c'est à dire au mois de février 1945 —, il écrit ceci : « La France a possédé l'Indochine depuis près de cent ans. Or ce peuple de 30 millions d'habitants vit aujourd'hui

⁸⁶cf. William J. Duiker, « Les États-Unis et l'Indochine française. 1940-1945 », *op.cit.*, p. 180.

⁸⁷Robert Feis, *ibid.*, p. 63-64.

⁸⁸Hosoya Chihiro, *ibid.* ; Akira Iriye, *The Origins (...)*, *op.cit.*, p. 97.

⁸⁹cf. *supra.*, p. 377.

beaucoup plus mal qu'au début de l'occupation. Les habitants de l'Indochine ont finalement droit à un sort sensiblement meilleur »⁹⁰.

Plus important, tout comme en Europe face à la menace allemande, le moment où le gouvernement et l'opinion américains commencent à prendre conscience du danger japonais est trop tardif pour empêcher le Japon de s'emparer de l'Indochine. L'administration Roosevelt est d'accord avec l'analyse franco-britannique selon laquelle seuls les États-Unis pourraient empêcher le Japon de s'emparer de l'Asie du Sud-Est, mais elle ne veut pas prendre le risque d'une guerre avec le Japon au moment où la situation en Europe paraît critique⁹¹. Ainsi ne prend-elle pas de mesures sans grand effet. Le 2 juillet, il décide que la vente à un pays étranger des machines-outils et des pièces détachées pour avions sera soumise à autorisation préalable. Il s'agit plus de mesures visant à accorder en priorité les ressources stratégiques des États-Unis à leur flotte en vue d'un conflit futur avec l'Allemagne que de sanctions visant le Japon. Cette mesure, si elle constitue une menace à moyen et long terme pour la machine de guerre nipponne, ne le pénalise pas à court terme, ce qui rassure la Marine impériale⁹². La conséquence en est qu'elle encourage le Royaume-Uni et la France à conclure un *modus vivendi* en Asie avec le Japon⁹³.

Autre puissance coloniale de la région, les Pays-Bas jouent un rôle indirect au travers de sa colonie des Indes orientales néerlandaises. À la différence de l'Indochine française, cette colonie attire l'attention du Japon — notamment du Gouvernement Général de Taiwan⁹⁴ — dès le début du XX^e siècle en raison du stade

⁹⁰Cité par Charles-Robert Ageron, *La décolonisation française*, Armand Colin, 1994, p. 46. Pour une présentation de la politique américaine vis-à-vis de l'Indochine française pendant la Guerre du Pacifique, cf. David G. Marr, *Vietnam 1945 (...)*, *op.cit.*, p. 261-295.

⁹¹Akira Iriye, *ibid.*, p. 100.

⁹²Mori Shigeki, « Sûjiku-gaikô (...) », *op.cit.*, p. 14.

⁹³Akira Iriye, *ibid.*

⁹⁴Concernant le rôle de Taiwan dans l'étude de l'Asie du Sud-Est — et plus largement dans l'expansion vers le sud —, cf. *supra.*, p. 121, 135, 260, 453. Voir aussi Huang Zhaotang 黃昭堂, *Taiwan sôtokufu* 台灣總督府 (Le gouvernement général de Taiwan), Kyôikusha 教育社, 1981, p. 179-182. L'auteur y montre notamment le rôle primordial joué par le gouvernement général et les entreprises

beaucoup plus avancé de son développement⁹⁵. La pénétration économique japonaise étant très forte après la Première Guerre mondiale, le gouvernement général néerlandais en vient à penser qu'il s'agit d'une première étape avant une action politique. De juin à septembre 1934, alors que des négociations sont engagées entre la colonie et le Japon, des déclarations japonaises visant à s'attirer les faveurs des populations indigènes provoquent la rupture de ces négociations⁹⁶.

Les Indes orientales néerlandaises constituent, en effet, le principal centre d'intérêt du Japon en Asie du Sud-Est depuis que ce dernier tente de mettre en place une économie de guerre, dans les années 1930. Cela est avant tout dû aux ressources en pétrole de la colonie néerlandaise. En effet, le Japon dépend très largement des importations des États-Unis pour son approvisionnement en pétrole⁹⁷. Si cette question est importante pour l'Armée de Terre engagée dans un

de Taiwan dans la pénétration des intérêts japonais dans l'île chinoise de Hainan, après son occupation le 10 février 1939.

⁹⁵Yano Tôru, *Nihon no Nan.yôshi kan*, *op.cit.*, p. 105. Si l'expression de « Sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale » (Daitôa kyôeiken 大東亜共栄圏) a été utilisé pour la première fois par Matsuoka le 1^{er} août 1940 (cf. *supra.*, note n° 1, p. 16), c'est à propos des Indes orientales néerlandaises qu'elle le sera de façon officielle, par le Premier ministre Konoé, le 25 octobre 1940 (*ibid.*, p. 183) ; Shiraiishi Masaya, « Dainiji Taisenki no Nihon (...) », *op.cit.*, p. 30.

⁹⁶Shimizu Hajime 清水元, « Senkanki Nihon. Keizaiteki nanshin no shisôteki haikei » 戦間期日本・経済的「南進」の思想的背景 (Le Japon en guerre. L'arrière-plan idéologique de l'expansion économique vers le sud), in Sugiyama Shin.ya 杉山伸也, Ian Brown イアン・ブラウン (sous la dir.), *Senkanki Tônan Ajia no keizai masatsu : Nihon no nanshin to Ajia, Beikoku* 戦間期東南アジアの経済摩擦-日本の南進とアジア・米国—, (Les frictions économiques en Asie du Sud-Est pendant le temps de guerre : l'expansion vers le sud du Japon et l'Asie, les États-Unis), Dôbunkan Shuppan 同文館出版, 1990, p. 39 ; Murayama Yoshitada 村山良忠, *Daiichiji nichiran kaishô* 第一次日蘭会商 (Le premier tour des négociations nippono-néerlandaises), Shimizu Hajime (sous la dir.), 清水元編, *Ryôtaisen kan Nihon – Tônan-Ajia kankei no shosô* 両大戦間日本・東南アジア関係の諸相 (Aspects divers des relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est entre les deux guerres mondiales), Ajia Keizai Kenkyûjo アジア経済研究所, 1986 ; Kagoya Naoto 籠谷直人, « Nichi-ran kaishô (sen kyû hyaku sanjûyo nen rokugatsu - sanjûhachi nen shotô) no rekishiteki ishiki : Oranda no teikoku shugiteki Ajia chitsujo to Nihon no kyôchô gaikô » 日蘭会商(1934年6月-38年初頭)の歴史的意義 —オランダの帝国主義的アジア秩序と日本の協調外交— (La conscience historique des négociations commerciales nippono-néerlandaises (de juin 1934 au début de l'année 1938) : l'ordre impérialiste néerlandais en Asie et la diplomatie de concertation japonaise), *Jinbun Gakuhô* 人文学報 (Bulletin des sciences humaines), Kyôto Daigaku jinbun kagaku kenkyûjo 京都大学人文科学研究所 (Centre de recherches sur les sciences humaines de l'Université de Kyôto), n° 81, mars 1998, p. 1-46.

⁹⁷En 1941, le Japon importe 90% de son pétrole, dont 80% des États-Unis et 10% des Indes orientales néerlandaises. cf. Mark R. Peattie, « Nanshin : « The Southward Advance », 1931-1941, as a Prelude to the Japanese Occupation of Southeast Asia », in Peter Duus (ed.), *The Japanese wartime empire (...)*, *op.cit.*, p. 222. Pour une présentation plus complète de la question du pétrole avant et pendant la

conflit de longue haleine en Chine, elle est cruciale pour la Marine qui dépend plus fortement que sa rivale de cette ressource. Ne possédant que de réserves pour deux années, la Marine a impérativement besoin du pétrole néerlandais pour mener une guerre navale de longue durée et de forte intensité contre les États-Unis. Avec l'apparition de tensions croissantes avec ces derniers, la perspective d'un embargo américain sur les exportations de pétrole fait désirer d'autant plus à la Marine japonaise la possession des champs pétrolifères de la colonie batave⁹⁸.

Alors que, le 10 mai, l'Allemagne lance son offensive en Europe de l'ouest, la Marine japonaise décide de préparer, dès le lendemain, l'envoi de la 4^e flotte vers les Indes orientales néerlandaises⁹⁹. Le gouvernement néerlandais s'étant réfugié à Londres à la suite de l'invasion de son pays par l'armée allemande, la question de l'attitude à adopter face à la menace japonaise sur les Indes orientales néerlandaises se pose pour la puissance tutélaire qu'est devenu le Royaume-Uni. Churchill et les autres ministres britanniques désirent donner l'assurance aux Pays-Bas d'une aide en cas d'attaque sur la colonie, mais il doit y renoncer en raison de l'opposition de l'amirauté qui la juge impossible¹⁰⁰.

De la même façon que l'Indochine française, les Indes orientales néerlandaises sont isolées et directement sous la menace japonaise. Elles bénéficient toutefois de la continuation de la guerre par les Pays-Bas aux côtés des Britanniques, obligeant

Guerre du Pacifique, cf. Kurasawa Aiko, *op.cit.*, p. 253-256.

⁹⁸Hatano Sumio, « Nihon kaigun to nanshin seisaku no tenkai » 日本海軍と南進政策の展開 (La Marine japonaise et le développement de la politique d'expansion vers le sud), in Sugiyama Shin.ya 杉山伸也, Ian Brown イアン・ブラウン (sous la dir.), *op.cit.*, p. 157. Mais cet intérêt pour ce territoire à travers son pétrole ne se limite pas à la Marine, puisqu'un idéologue et activiste nationaliste comme Ôkawa Shûmei 大川周明 le considère, à la veille de la Guerre du Pacifique, comme essentiel pour le Japon, car possédant ce qui l'a obligé à courber tête devant les États-Unis. cf. Ôkawa Shûmei, « Nanpô mondai » 南方問題 (Le problème des régions du sud), in Zenrin Kyôkai 善隣協会 (Société pour le bon voisinage, dir.), *Sekai no dôkô to Tôa mondai* 世界の動向と東亜問題 (L'évolution du monde et le problème de l'Asie orientale), Seikatsusha 生活社, 1941, p. 385 (cité par Gotô Ken.ichi, *Kindai Nihon to Tônan Ajia* (...), *op.cit.*, p. 190). Ôkawa Shûmei, extrémiste nationaliste mêlé à plusieurs tentatives de coup d'état, sera l'un des 28 inculpés du Procès de Tôkyô. Convaincu de démence (il a notamment, en plein procès, tapé sur la tête de Tôjô Hideki), il sera libéré avant la fin du procès. Cf. *Tôkyô Saiban handobukku*, *op.cit.*, p. 16, 38, 63.

⁹⁹Miyake Masaki, *Taiheiyô Sensô* (...), *op.cit.*, p. 96.

¹⁰⁰Antony Best, *Britain, Japan and Pearl Harbor* (...), *op.cit.*, p. 120.

moralement l'allié britannique à les protéger les colonies néerlandaises. En outre, la position stratégique de ce territoire, sa proximité de l'Australie, sa position de verrou entre l'Océan Indien et ses ressources en pétrole font que les États-Unis peuvent très difficilement accepter son occupation par le Japon.

Le Japon ne prévoit pas, à l'été 1940, d'intervention armée en direction de la colonie néerlandaise, et ce pour trois raisons. La première est le risque d'un conflit prématuré avec les États-Unis. La deuxième est l'espoir qu'entretient la Marine japonaise dans la possibilité d'obtenir du pétrole de la colonie par la voie de négociations. La troisième et dernière est l'impossibilité stratégique d'attaquer directement la colonie depuis le sud de la Chine. En effet, cela obligerait la Marine japonaise à se faufiler entre l'Indochine française, les Philippines américaines et la Malaisie britannique. Ainsi, l'occupation de l'Indochine française est un préalable indispensable¹⁰¹.

Les questions de l'Indochine française et des Indes orientales néerlandaises, au départ intimement liées dans l'esprit des stratèges japonais, deviennent progressivement distinctes. De septembre à 1940 à juin 1941, des négociations commerciales se déroulent entre le Japon et les Indes orientales néerlandaises, mais elles échouent en raison de la résistance des autorités néerlandaises¹⁰². Finalement, la colonie néerlandaise ne sera occupée par le Japon que lors des premiers mois de 1942, soit environ un an et demi après l'entrée des forces japonaises au Tonkin français, démontrant ainsi que le Japon ne pouvait prendre le risque d'entrer en conflit de manière prématurée avec les États-Unis.

L'Allemagne joue un rôle périphérique dans la question nippon-indochinoise, mais sa victoire totale sur la France deux semaines avant l'arrivée de la mission Nishihara à Hanoï est, comme il a été mentionné plus haut, le détonateur de la décision du Japon de passer à une politique interventionniste en direction des

¹⁰¹Mori Shigeki, « Sûjiku-gaikô (...) », *op.cit.*, p. 14, 16 ; Shiraiishi Masaya, « Dainiji Taisenki no Nihon (...) », *op.cit.*, p. 30.

¹⁰²*ibid.*, p. 34.

colonies européennes du Sud-Est asiatique¹⁰³. Le Japon craint pendant un temps que l'Allemagne ne revendique la possession des territoires coloniaux français et néerlandais, voire réclame la restitution des archipels du Pacifique qu'il lui avait enlevés pendant la Première Guerre mondiale — les archipels des Marshall et des Mariannes, en Micronésie.

Berlin a fait une déclaration, le 20 mai 1940, selon laquelle elle renonçait à ses anciennes possessions coloniales¹⁰⁴. Deux jours plus tard, l'ambassadeur allemand au Japon, Eugen Ott, donne l'assurance au Japon que son pays ne nourrit aucune ambition envers les Indes orientales néerlandaises¹⁰⁵. Cette crainte de revendications allemandes ne sera néanmoins dissipée que plus tard, pendant l'été, lorsque la faiblesse de la marine allemande et le peu d'intérêt de l'Allemagne pour l'Asie



orientale feront comprendre aux autorités japonaises qu'elles n'ont rien à craindre¹⁰⁶.

Joachim von Ribbentrop. Source : Bundesarchiv (archives de la République fédérale d'Allemagne)

Les discussions entre l'Allemagne et le Japon en vue d'une possible alliance se déroulent, depuis 1938, presque exclusivement entre le ministre allemand des Affaires étrangères, Joachim von Ribbentrop, et l'ambassadeur japonais à Berlin, le général Ôshima Hiroshi 大島浩¹⁰⁷. Ribbentrop est favorable à une

¹⁰³ cf. *supra.*, p. 155.

¹⁰⁴ Bernd Martin, *Japan and Germany in the Modern World*, *op.cit.*, p. 245.

¹⁰⁵ Miyake Masaki (sous la dir.), *Taiheiyô Sensô zen.ya : Shôwashi no gunbu to seiji* 太平洋戦争前夜一昭和史の軍部と政治一 (La veillée d'armes de la Guerre du Pacifique : Armée et politique au sein de l'histoire de l'ère Shôwa), t. 3, Daiichi Hôki Shuppan 第一法規出版, 1983, p. 96.

¹⁰⁶ cf. *supra.*, p. 165.

¹⁰⁷ Bernd Martin, *ibid.*, p. 243. Du même auteur : « Doitsu to Shinjuwan : nichi-doku dômei to Taiheiyô Sensô no boppatsu » ドイツと真珠湾—日独同盟と太平洋戦争の勃発— (L'Allemagne et Pearl Harbor : l'alliance nippo-allemande et l'éclatement de la Guerre du Pacifique), in Hosoya Chihiro (sous la dir.), *Taiheiyô Sensô*, *op.cit.*, p. 233. Bien qu'elles aient bénéficié de la sympathie du parti nazi et de l'Armée de Terre japonaises, les relations germano-japonaises resteront, jusqu'à la

politique anti-britannique et à la mise en place d'un bloc eurasiatique qui inclurait l'URSS et serait en mesure de mettre en danger la suprématie anglo-américaine. Il acquiert une influence certaine auprès de Hitler vers la fin des années 1939, quand celui-ci prend conscience de son échec à rallier Le Royaume-Uni à sa cause. Cette influence est à son firmament au moment de la signature du pacte de germano-soviétique¹⁰⁸.

Mais le soutien d'Hitler à son ministre n'est que temporaire. Il s'en distingue, en effet, sur deux points fondamentaux. Premièrement, il considère l'alliance avec l'URSS comme une étape purement transitoire, puisqu'il désire la destruction de ce pays comme indispensable à la construction du *Lebensraum* dont il rêve. Il conçoit d'ailleurs le pacte germano-soviétique comme les autres traités internationaux, c'est à dire un moyen de parvenir à une alliance temporaire pour servir ses propres dessins. Deuxièmement, il voit le Japon comme un simple opportuniste et cherche à amener le Royaume-Uni à renoncer après la défaite française. Il est favorable à la domination de la race blanche sur le monde de concert avec les Britanniques, qu'il considère comme la race des seigneurs par excellence. Au début du mois de juillet, alors que la Bataille d'Angleterre n'est pas encore engagée (elle ne le sera que le 10 juillet), Hitler est encore confiant dans sa

fin de la guerre, essentiellement du fait des discussions entre les deux hommes, ce qui montre le peu d'importance que revêt aux yeux des dirigeants des deux pays l'alliance conclue en septembre 1940. Concernant cette alliance, cf. *infra.*, p. 342.

Ôshima Hiroshi 大島浩 (1886-1975) : officier diplômé de l'école de guerre (*Rikugun Daigakkô* 陸軍大学校), attaché militaire en Autriche et en Allemagne, chargé également de la collecte de renseignements sur l'URSS, il est relevé de son commandement et placé dans la réserve en 1938 avant d'être nommé ambassadeur à Berlin. Revenu au Japon en 1939, il revient en Europe en 1941 comme consul en Slovaquie. Principal artisan du côté japonais, avec l'ambassadeur à Rome, Shiratori, de l'alliance avec l'Axe, il est l'un des 28 accusés au Procès de Tôkyô. Condamné à la prison à perpétuité, il est libéré en 1955. cf. NGJ, p. 108.

¹⁰⁸Ian Kershaw explique synthétiquement et brillamment la place des positions de Ribbentrop au sein de la politique étrangère de Hitler dans son ouvrage intitulé *Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives d'interprétation* (Gallimard, Folio histoire, 1997, p. 222). Pour une analyse plus détaillée, voir deux articles en anglais de l'historien allemand Wolfgang Michalka : "From the Anti-Comintern Pact to the Euro-Asiatic Bloc: Ribbentrop's Alternative Concept of Hitler's Foreign Policy Programme", *op.cit.*, p. 267-284 ; "Conflicts within the German Leadership on the Objectives and Tactics of German Foreign Policy, 1933-1939", in Wolfgang J. Mommsen, Lothar Kettenacker (ed. by), *The Fascist Challenge and the Policy of Appeasement*, Londres : G. Allen & Unwin, 1983, p. 56-58.

capacité à faire plier le Royaume-Unis et fait donc la sourde oreille aux offres d'alliance japonaises¹⁰⁹. C'est l'échec de la bataille d'Angleterre et l'engagement croissant des États-Unis en faveur du Royaume-Uni qui amènent Hitler à adopter le point de vue de Ribbentrop en se retournant vers la triple alliance entre Berlin, Rome et Tôkyô, ainsi que vers une intégration temporaire de l'URSS dans le cadre d'un front contre les deux puissances anglophones¹¹⁰.

D. Les nationalistes vietnamiens

La problématique de cette thèse étant centrée sur la place de l'Indochine française dans la marche vers la guerre du Japon, il ne sera pas ici fait d'analyse du processus révolutionnaire vietnamien. Néanmoins, il est nécessaire d'en brosser un tableau rapide, car ils font partie des nombreux acteurs d'un théâtre auquel le Japon participe de plus en plus activement. Jouant un rôle encore marginal au moment de l'arrivée de la mission Nishihara à Hanoï au mois juillet 1940, ces mouvements affirment peu à peu leur présence, profitant de la situation difficile traversée par le colonisateur français.

Le mouvement nationaliste vietnamien dirigé contre le colonisateur est caractérisé par sa précocité, puisqu'il se constitue dès la défaite des forces traditionnelles, à la fin du XIX^e siècle. Il est dès le début, et du moins pour une partie notable de ses composantes, plus orienté vers l'expulsion des colonisateurs français que par une évolution vers la modernité en coopération avec ces derniers. Car si un certain nombre d'intellectuels, tel Pham Quynh, ou encore Phan Chu

¹⁰⁹Bernd Martin, « Doitsu to Shinjuwan (...) », *op.cit.*, p. 237.

¹¹⁰*ibid.* ; du même auteur, Bernd Martin, *Japan and Germany (...)*, *op.cit.*, p. 227. cf. *infra.*, p. 657.

Trinh, sont partisans d'une évolution graduelle vers la modernité grâce à l'aide de la France, les promesses non tenues par la France après la Première Guerre mondiale, ainsi que l'intransigeance croissante de la France — hormis le bref épisode du Front populaire — contribuent au succès des partisans de l'indépendance par la force¹¹¹.

Cuong Dê et Phan Bôï-Châu au Japon, en 1907



Dès cette époque, le meneur du mouvement d'opposition à la France, Phan Bôï-Châu, place ses espoirs dans le Japon, où il se rend avec le prince Cuong Dê, un prétendant au trône de l'Annam. Ils fondent « l'Association pour la modernisation du Vietnam »¹¹² qui organise un mouvement d'étudiants nommé *Dong Zu*¹¹³. Il est présenté à des hommes politiques japonais importants par le nationaliste chinois Liang Qichao 梁啓超, notamment à Ôkuma Shigenobu et Inukai Tsuyoshi 犬養毅¹¹⁴. Il essaie d'obtenir des armes, mais échoue dans cette tâche¹¹⁵. Il

¹¹¹ cf. Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, *op.cit.*, p. 286-290 ; Pierre-Richard Féray, *op.cit.*, p. 127-136 ; David G. Marr, "World War II and the Vietnamese Revolution", *op.cit.*, p. 131.

¹¹² *Viêt-Nam Duy Tan Hoi*

¹¹³ En caractères chinois 東遊, ce qui signifie textuellement quelque chose comme « visiter l'Orient ».

¹¹⁴ Inukai Tsuyoshi (1855-1932) : homme politique japonais, assassiné par un officier de la Marine, alors qu'il était Premier ministre, le 15 mai 1932. Cet événement, faisant suite à l'incident de Mandchourie, sera considéré comme l'une des étapes majeures dans la crise des années 1930. cf. NGJ, p. 48.

¹¹⁵ Pierre-Richard Féray, *op.cit.*, p 17. À propos de Phan Bôï-Châu, cf. Shiraishi Masaya, *Betonamu minzoku undô to Nihon, Ajia : Phan Bôï-Châu no kakumei shisô to taigai ninshiki* ベトナム民族運動と日本・アジアファン・ボーイ・チャウの革命思想と対外認識一 (Le mouvement nationaliste vietnamien et ses relations avec le Japon et l'Asie : la pensée révolutionnaire et la perception du monde de Phan Bôï-Châu), Gan Nandô Shoten 巖南堂書店, 1993, *passim* ; Namba Chizuru, *op.cit.*, p. 15-17.

fait imprimer nombre de textes de propagande qu'il diffuse ensuite au Vietnam — dont le célèbre pamphlet intitulé « Lettre écrite d'Outremer avec du sang »¹¹⁶.

Après la conclusion du traité franco-japonais de 1907, les étudiants vietnamiens sont expulsés du Japon sous la pression française entre 1908 et 1909¹¹⁷. La colonisation de la Corée par le Japon contribue à changer l'image du Japon de libérateur de l'Asie en puissance coloniale alliée des puissances européennes. Phan entre alors dans « l'Association pour l'amitié envers l'Asie »¹¹⁸ où figurent des personnalités qui s'opposent à la politique impérialiste du gouvernement japonais : des Chinois résidant au Japon, des activistes indiens, ou encore des socialistes japonais comme Kôtoku Shûsui 幸徳秋水¹¹⁹, Ôsugi Sakae 大杉栄¹²⁰ ou Sakai Toshihiko 堺利彦¹²¹. Beaucoup d'indépendantistes vietnamiens prennent ensuite comme modèle le mouvement républicain chinois de Sun Ya-tsen. Phan quitte le Japon, en 1909, pour le Siam, puis pour la Chine en 1911 — date du début de la révolution chinoise. Cuong Dê revient au Japon dès 1915, y jetant les bases d'un mouvement indépendantiste pro-japonais¹²².

Dans les années 1930, le mouvement indépendantiste vietnamien est divisé entre conservateurs nationalistes — pro-japonais ou non — et révolutionnaires gauchistes — affiliés au Parti communistes ou non. Ces divisions, ainsi que l'efficacité de l'appareil policier français empêchent ces mouvements d'agir efficacement sur les masses. La nouvelle génération d'intellectuels se radicalise peu

¹¹⁶ Philippe Devillers, *op.cit.*, p 36.

¹¹⁷ Namba Chizuru, *ibid.*, p. 18-20 ; Yves Le Jariel, *Phan Boi Chau (1867-1940) : le nationalisme vietnamien avant Ho Chi Minh*, L'Harmattan, 2008, p. 52-59.

¹¹⁸ *Ashû washinkai* 亜州和親会

¹¹⁹ Socialiste, puis anarchiste, il sera exécuté lors de « l'incident de lèse-majesté » (*Daigyaku jiken* 大逆事件), accusé à tort d'avoir comploté contre l'Empereur. À propos de cet incident, cf. Imai Sei.ichi, *op.cit.*, p. 63-66.

¹²⁰ Anarchiste, assassiné par la gendarmerie japonaise (la *kempeitai* 憲兵隊) en 1923, à l'époque du grand séisme du Kantô, lors de ce que sera nommé « l'incident Amakasu » (*Amakasu jiken* 甘粕事件), du nom de son assassin. cf. Imai Sei.ichi, *ibid.*, p. 241-243.

¹²¹ Shiraishi Masaya, « Taiheiyô-sensôki no Nihon to Betonamu », *op.cit.*, p. 127-130.

¹²² Namba Chizuru, *ibid.*, p. 21-23.

à peu à compter de la seconde partie des années 1920. Le VNQDD, parti nationaliste radical, tente de soulever une garnison à Yen Bay en 1930, et subit une répression dure et efficace. À la même époque, le PC commence à accroître son influence, mais là aussi, la répression est efficace¹²³. Dans les années 1930, le mouvement révolutionnaire est sur la défensive. Malheureusement, la France aurait pu profiter de ses victoires sur le terrain militaire pour enclencher de véritables réformes. Comme le montre Daniel Hémerly, l'occasion ne sera pas saisie : ne menant aucune réforme à même de s'attirer des soutiens dans la société vietnamienne, la France se borne à pratiquer la répression¹²⁴.

C'est ici que les mouvements indépendantistes pro-japonais entrent en jeu, cherchant à profiter de l'entrée des forces japonaises en Indochine pour soulever le pays. Il faut toutefois insister sur le fait que tous les mouvements indépendantistes de nature conservatrice¹²⁵ ne sont pas, loin s'en faut, partisans d'une alliance avec le Japon pour expulser le colonisateur français. Comme le souligne William J. Duiker, la méfiance des indépendantistes vietnamiens à l'encontre du Japon a toujours été forte, et ce même chez Phan Bội-Châu. En effet, la plupart d'entre eux considèrent une éventuelle conquête japonaise comme un simple échange de tyrans¹²⁶.

Établi au Japon, Cuong Dê y trouve le soutien de plusieurs personnalités japonaises, et notamment d'Inukai Tsuyoshi jusqu'à son assassinat en 1932. Il est ensuite soutenu par son fils, Inukai Ken 犬養健, Ôkawa Shûmei 大川周明 et le général Matsui Iwane 松井石根¹²⁷. Louvoyant entre les cliques militaires chinoises et

¹²³François Guillemot, *op.cit.*, p. 46-48 ; Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, *ibid.*, p. 296-310 ; Pierre-Richard Féray, *ibid.*, p. 136-166.

¹²⁴Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, *ibid.*, p. 323.

¹²⁵Nous qualifierons de « conservateur » les mouvements indépendantistes de droite, c'est à dire ceux qui ne sont pas d'obédience marxiste, quoique cet épithète puisse être très réducteur.

¹²⁶*The Rise of Nationalism in Vietnam, 1900-1941, op.cit.*, p. 256-257.

¹²⁷Matsui Iwane (1878-1948) : général de l'Armée de Terre, connu pour ses opinions panasiatistes, il est le commandant en chef des forces qui s'emparent de Nankin en 1937 et, pour cela, est jugé responsable du massacre qui y a eu lieu et condamné à mort à l'issue du procès de Tôkyô (cf. *Tôkyô Saiban Handobukku, op.cit.*, p. 15, 49-50, 63). Cette condamnation constitue pourtant l'un des points délicats parmi les sentences prononcées, Matsui, souffrant, étant absent de Nankin pendant le massacre et sa condamnation ayant sans doute eu pour but d'éviter qu'un oncle de l'Empereur,

le Japon, Cuong Dê cherche à rassembler des fidèles parmi la diaspora vietnamienne en Chine. Il perçoit l'éclatement de la Seconde Guerre sino-japonaise, en 1937, comme une aubaine : il choisit alors Hong-Kong comme plaque tournante en raison des facilités de communication entre le Japon, la Chine et le Vietnam. Ses succès y sont toutefois mitigés¹²⁸.

Début 1939, il se rend à Shanghai où il constitue la « Ligue pour la Restauration du Vietnam »¹²⁹ en recrutant au début ses membres parmi les personnes qui ont étudié au Japon pendant les décennies précédentes. Il fait imprimer des textes de propagande en *quoc ngu*¹³⁰ et les fait diffuser au Vietnam. Grâce à l'aide japonaise, il organise à Taiwan une équipe linguistique vietnamienne et y lance des programmes radiodiffusés en langue vietnamienne. L'impact de la fondation de cette ligue est faible au Vietnam, les ralliements se limitant à quelques groupes, dont les caodaïstes et certains éléments du Parti constitutionnaliste¹³¹. Au même moment, dans le nord, des propriétaires terriens, fonctionnaires et écrivains forment le parti *Dai Viêt* (Grand Vietnam) : pro-japonais et favorable à un régime autoritaire, il n'est pas monarchiste, à la différence de la ligue¹³².

Le quartier général de la ligue est installé à Tôkyô. Deux groupes sont créés : un à Tôkyô directement dirigé par Cuong Dê, et un autre à Canton sous l'autorité de

Asakanomiya Yasuhiko 朝香宮鳩彦王, ne soit tenu pour le véritable responsable du massacre (cf. Franck Michelin, « Le procès des criminels de guerre japonais », *op.cit.*, p. 61). Pour une présentation de la carrière de Matsui Iwane, cf. NRK, p. 146-147. Le film récent (2009) de Florian Gallenberger, *John Rabe, le juste de Nankin*, a fait scandale au Japon en raison de la responsabilité imputée à Asakanomiya. Devant la demande d'une société de diffusion japonaise de le diffuser amputé des scènes où ce dernier figurait, le réalisateur a refusé qu'il soit diffusé au Japon. Il a été montré sur les écrans, pour la première fois au Japon, le 17 mai 2014, au musée municipal d'Edo-Tôkyô (*Edo Tôkyô hakubutsukan* 江戸東京博物館).

¹²⁸Shiraishi Masaya, « Betonamu Fukkoku Dômeikai to 1940 nen Fukkokugun hôki ni tsuite » ベトナム復国同盟会と1940年復国軍蜂起について (La Ligue pour la Restauration du Vietnam et le soulèvement de 1940 de l'Armée pour la Restauration), *Ajia Keizai* アジア経済, vol. 23, n° 4, avril 1982, p. 24-25 ; David G. Marr, *ibid.*, p. 131.

¹²⁹*Viet-Nam Phuc Quoc Dong Minh Hoi*

¹³⁰Il s'agit du vietnamien transcrit en caractères latins.

¹³¹David G. Marr, *ibid.*, p. 131 ; Shiraishi Masaya, *ibid.*, p. 28, 33 ; William J. Duiker, *ibid.*, p. 257.

¹³²David G. Marr, *ibid.* ; Shiraishi Masaya, « Taiheiyô-sensôki no Nihon to Betonamu », *op.cit.*, p. 139. Pour une histoire du Dai Viêt, cf. François Guillemot, *op.cit.*, *passim*.

Hoàng Nam Hùng¹³³. Il bénéficie alors du soutien actif du gouvernement général de Taiwan, qui cherche à influencer une opinion vietnamienne largement défavorable à l'Axe et au Japon, et dont le plan est approuvé par la section de la propagande de l'état-major de l'Armée de Terre¹³⁴. Vingt-et-un Vietnamiens se réunissent à Taipei pour assurer la radiodiffusion des émissions en vietnamien. Taipei devient ainsi le quartier-général de la Ligue, à la place de Tôkyô¹³⁵. Dès cette époque, deux groupes japonais différents exercent une action sur la Ligue. Le premier est formé du commandement de l'armée de Chine du Sud, à Canton, et notamment du groupe dirigé par le colonel, puis général Wachi Takaji 和知鷹二. Le second est constitué de la section de la propagande de l'état-major de l'Armée de Terre et du gouvernement général de Taiwan. Les membres de la Ligue se préparent alors à entrer en Indochine dans le cas d'une invasion japonaise¹³⁶.

Mais le mouvement indépendantiste qui joue le rôle principal lors des années de l'occupation japonaises est d'ores et déjà le Parti communiste indochinois (PCI). Si son rôle est encore relativement secondaire en 1940-41, c'est pendant cette période qu'il pose les bases de sa prise de pouvoir du mois d'août 1945.

À la veille de l'occupation japonaise de l'Indochine, Hô Chi Minh annonce ce que sera pour lui cette nouvelle période de l'histoire du Vietnam¹³⁷ :

Maintenant la France est occupée.

Les Français n'ont plus de force, ils n'ont plus assez de personnel pour nous diriger.

Les pirates japonais viennent d'arriver, le gouvernement ne tient plus qu'à un fil.

¹³³Shiraishi Masaya, « Betonamu Fukkoku Dômeikai », *ibid.*, p. 31, 33.

¹³⁴Section chargée de la propagande et de la désinformation. Pour l'organigramme de l'état-major de l'Armée de Terre, cf. *supra.*, p. 108.

¹³⁵Shiraishi Masaya, *ibid.*, p. 33-34.

¹³⁶*ibid.* Les membres de la Ligue tenteront d'entrer en Indochine, au mois de septembre, par voie de terre pour les membres de la Ligue coopérant avec le premier groupe, et par voie maritime pour ceux qui, basés à Taiwan, collaborent avec le second groupe. cf. *infra.*, p. 494.

¹³⁷Cité par Pierre Brocheux, « L'occasion favorable. 1940-1945. Les forces politiques vietnamiennes pendant la seconde guerre mondiale », in Paul Isoart (sous la dir.), *op.cit.*, p. 131.

Chinois, Américains, Hollandais, Anglais arrivent ensemble.
Partout sévit la guerre et ses ennuis.
Cela est une belle occasion pour nous.
Levons-nous pour restaurer le pays de nos ancêtres.

Non seulement Hô Chi Minh comprend parfaitement les enjeux de cette situation historique inédite, il énonce également ce en quoi son action consistera sur un ton prophétique, puisqu'il réussira dans son entreprise en proclamant l'indépendance du Vietnam le 2 septembre 1945.

Quelle est la situation du PCI et des autres groupes indépendantistes de gauche à la veille de l'arrivée à Hanoï de la mission Nishihara ? Le PCI, en bon parti stalinien, suit la ligne que lui indique Moscou, et plus particulièrement le Komintern. C'est pour cela qu'il joue un rôle de leader parmi les mouvements nationalistes vietnamiens hostiles au Japon. En effet, la ligne du Komintern insiste, dans les années qui précèdent l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale en Europe, sur la nécessité d'une alliance des forces démocratiques contre le fascisme. Cette ligne, qui revient à soutenir la France, met le PCI en porte-à-faux, notamment face à ses concurrents trotskistes qui en profitent pour gagner en influence parmi les travailleurs et intellectuels, notamment à Saïgon¹³⁸.

Le pacte germano-soviétique change la donne, puisqu'il provoque une répression très dure des autorités coloniales contre les membres du parti et les associations qui lui sont affiliées¹³⁹. Le gouverneur général Catroux déclare le PC illégal dans la colonie le 26 septembre 1939, interdit toute activité communiste deux jours plus tard et fait arrêter plus de 2.000 personnes. Les trotskistes et les autres mouvements nationalistes sont mis dans le même sac, puisque le gouvernement général en profite pour les éliminer.

La direction du parti dans les villes étant décimée, le mouvement se déplace peu à peu vers les campagnes. De nombreux membres fuient en Chine du Sud ou dans

¹³⁸William J. Duiker, *ibid.*, p. 257-258.

¹³⁹Pierre Brocheux, *ibid.*, p. 133.

la région située au nord de Hanoi, à la frontière chinoise. Le PCI entre alors dans une phase d'opposition frontale aux autorités françaises, en s'opposant notamment à la conscription¹⁴⁰. Il insiste sur la dimension nationale et anti-impérialiste de la lutte et présente la France et le Japon comme deux ennemis communs. La question sociale — et notamment la question agraire — sont remises à plus tard¹⁴¹.

Mais le déplacement de la majorité des cadres du nord du Vietnam dans la région frontalière du Viêt Bac, peuplée majoritairement de minorités, rend les choses difficiles. Si cette région montagneuse, mal contrôlée par les Français, est propice à la clandestinité et à des actions de guérilla, sa population est difficile à mobiliser car, hostile aux Français, elle l'est également aux Vietnamiens. Depuis 1930, le PCI a mis en avant l'idée d'une auto-détermination pour les minorités, ce qui lui a permis de rencontrer un certain succès, même si celui-ci reste marginal¹⁴². C'est sur ces minorités que s'appuie, tant l'action du PCI pendant les années de l'occupation japonaise, que celle de la Ligue de Cuong Dê lorsqu'elle entre en Indochine, aux côtés des Japonais, à la fin du mois de septembre 1940¹⁴³.

¹⁴⁰William J. Duiker, *ibid.*, p. 259.

¹⁴¹*ibid.*, p. 260, 262 ; Pierre Brocheux, *ibid.*, p. 134.

¹⁴²William J. Duiker, *ibid.*, p. 263.

¹⁴³cf. *infra.*, p. 494.

II. Les négociations Nishihara-Catroux à Hanoi au mois de juillet 1940

Les discussions entre le gouverneur général de l'Indochine, le général Georges Catroux, et le chef de la mission de contrôle japonaise, le général Nishihara Issaku, débutent le 1^{er} juillet 1940. Très rapidement, Catroux peut constater que les ambitions japonaises vont bien au-delà de la simple vérification de la fermeture de la frontière avec la Chine, mais consistent bel et bien à obtenir l'entrée des forces japonaises sur le territoire indochinois. Les concessions de Catroux — notamment une proposition d'accord militaire à condition que les forces japonaises restent en dehors de l'Indochine — ne calment pas les appétits du Japon qui ambitionne d'intégrer la colonie française à sa sphère d'influence.



Négociations entre les autorités d'Indochine française et la mission Nishihara (source : Furuta Motoo, *Shashin kiroku (...)*, *op.cit.*, p. 78).

A. L'installation de la mission Nishihara à Hanoï

La mission Nishihara atterrit à Hanoï le 29 juin 1940¹. Informé scrupuleusement par l'attaché militaire français en poste à Tôkyô, le commandant Thiébaud, le général Catroux connaît la teneur des demandes japonaises. Il sait notamment que la mission Nishihara n'a pas seulement pour but de vérifier la fermeture de la frontière sino-indochinoise, mais également d'entamer des négociations en vue de permettre l'entrée des forces japonaises en Indochine ainsi que l'utilisation d'aérodromes². La raison pour laquelle Tôkyô négocie à Hanoï avec les autorités françaises d'Indochine, et non directement avec l'ambassade de France est à rechercher dans la crainte du gouvernement Yonai de se voir impliqué dans les événements qui ont lieu en Europe³.

Nishihara rend visite à Catroux, en compagnie de Thiébaud, dès le 30 juin, soit le lendemain de son arrivée à Hanoï. Il commence par tenter de rassurer son interlocuteur en déclarant que le Japon n'a aucune visée territoriale sur l'Indochine, mais éprouve un grand intérêt pour le développement des courants d'échanges économiques entre cette dernière et le Japon. Il dit également vouloir améliorer les relations franco-japonaises⁴.

Le premier entretien officiel entre Nishihara et Catroux a lieu dès le lendemain, 1^{er} juillet. Nishihara y expose alors clairement la teneur des demandes japonaises⁵. Catroux répond qu'il est prêt à collaborer avec le Japon si ce dernier reconnaît l'intégrité territoriale de l'Indochine. Le 5, il propose même une alliance militaire défensive au Japon, en échange de la reconnaissance de l'intégrité territoriale de

¹cf. *supra.*, p. 180.

²Le général Nishihara a notamment informé le commandant Thiébaud, lors d'une escale forcée — pour cause d'intempéries — dans le département de Mie, le 26 juin. Cf. *supra.*, p. 179.

³DHR-DK, t. 1, p. 84.

⁴Georges Catroux, *op.cit.*, p. 75 ; Jean Decoux, *À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 67.

⁵Celles-ci sont les mêmes que celles que Nishihara avait transmises à Thiébaud le 26.

l'Indochine⁶. Nishihara conseille à Tôkyô d'accepter, puisqu'une telle solution permettrait, selon lui, de résoudre tous les problèmes qui se posent à son pays⁷.

Au cas où le gouvernement japonais consentirait à reconnaître l'intégrité territoriale de l'Indochine française, cette dernière serait prête à conclure une alliance défensive avec le Japon et à ouvrir un front commun contre Chiang Kai-shek. J'aimerais prendre rapidement connaissance des contre-propositions du gouvernement. Au cas où ladite alliance serait conclue, il faudrait résoudre promptement les points de détails qui posent aujourd'hui problème.

日本政府に於て佛印の領土保全を認められるに於ては、佛印は日本と防守同盟を締結し、蒋介石に対して協同作戦を張るの用意あり。すみやかに日本政府より提議されんことを望む。右同盟成立するに於ては、目下問題となりつつある区々たる事項はすみやかに解決せらるべし

Nishihara tente de pousser son avantage, tandis que Catroux cherche à éviter une occupation japonaise de la colonie⁸. Cette proposition française, inattendue, pose toutefois problème à Nishihara, car négocier un traité d'alliance outrepassé ses prérogatives. Il doit en effet négocier le ravitaillement des forces japonaises par la frontière sino-indochinoises, l'évacuation par le territoire indochinois des troupes japonaises qui opèrent aux abords de cette frontière, ainsi que l'utilisation d'aérodromes. Ayant obtenu satisfaction concernant le premier point, il doit négocier les deux suivants.

Catroux autorise en effet la mise en place des points de contrôle japonais pour vérifier la réalité de la fin du trafic de marchandises vers le Chine. Quant à la frontière, Catroux accepte de la fermer pour un mois dans le sens Chine-Indochine, en plus du sens Indochine-Chine qui 'est d'ores et déjà⁹. À la mi-juillet, les postes d'inspection sont installés en cinq points du territoire indochinois : Haïphong, Lang Son, Cao Bang, Hà Giang et Lao Cai, c'est à dire à la porte d'entrée maritime du

⁶DHR-DK, t. 1, p. 74.

⁷DHR, t. 2, p. 77, télégramme n° 45 de la mission Nishihara ; Satô Kenryô, *op.cit.*, p. 162.

⁸Georges Catroux, *ibid.*, p. 83 ; Yoshizawa Minami, *Sensô kakudai no Kôzu (...)*, *op.cit.*, p. 37.

⁹ANOM-GGI, n° 552, télégramme n° 1318 de Catroux aux ambassades de France à Tôkyô et Shanghai, 8 juillet 1940 ; Jean Decoux, *ibid.*, p. 67.

Tonkin, ainsi qu'en quatre points de la frontière sino-indochinoise¹⁰ et à Fort Bayart¹¹. Le poste de Haïphong est placé sous l'autorité de la Marine, tandis que les autres sont placés sous le commandement de l'Armée de Terre. Chaque équipe est constituée de sept ou huit hommes, dont un officier. Une voiture et un side-car sont mis à la disposition de chacun d'entre eux par les autorités françaises. Un officier de liaison français est affecté à chacun d'eux. Il semble que ces officiers aient été choisis en raison de leur expérience du Japon ou de leur connaissance de la langue japonaise. Les autorités d'Indochine acceptent qu'une liaison radio soit mise en place entre Hanoï et chacun de ces postes, et souscrivent à la pose d'un câble sous-marin entre Haïphong et la ville de Haikou 海口, dans l'île de Hainan, afin que Nishihara puisse entrer en contact avec les forces japonaises locales¹². Ces postes d'observation sont également des points de communication entre ces forces et la mission Nishihara¹³.

Les autorités militaires centrales japonaises souhaitent saisir la balle au bond en prenant Catroux au mot, c'est à dire en souscrivant à sa proposition d'alliance militaire défensive. Dès le 7 juillet, les deux chefs d'état-major adjoints adressent à Nishihara un télégramme où est exprimé leur accord pour que, en échange du respect de l'intégrité territoriale de l'Indochine, soit conclue une alliance militaire dirigée contre la Chine. Cette alliance inclurait le stationnement de troupes japonaises sur le sol indochinois et l'utilisation d'installations militaires. Les pourparlers devraient commencer aussi tôt que possible. Le télégramme est rédigé par l'Armée de Terre et amendé par la Marine. L'Armée de Terre aurait voulu

¹⁰Yoshizawa Minami, *ibid.*, p. 31.

¹¹C'est à dire dans le territoire à bail de Kouang-tcheou-wan. cf. les pages concernant l'accusation française dans les minutes du Procès de Tôkyô ; IMTFE, p. 6713.

¹²Yoshizawa Minami, *ibid.* Néanmoins, il semble que la pose de ce câble n'ait jamais eu lieu, aucune trace des travaux d'installation n'ayant pu être trouvée dans les sources.

¹³*ibid.*, p. 32.

inclure le Royaume-Uni comme objet de l'alliance mais, devant l'opposition de la Marine, elle se résigne à n'y inclure que la Chine¹⁴.

L'Armée de Terre et la Marine ont l'intention de reconnaître l'intégrité territoriale de l'Indochine française et de conclure une alliance défensive contre la Chine. À cette fin, nous voulons que, dans l'optique d'une défense commune, soient inclus le stationnement de nos forces en Indochine française, ainsi que l'utilisation d'un certain nombre de facilités militaires. Nous allons informer le gouvernement de l'initiative que nous avons prise de reconnaître vos pourparlers et nous vous demandons de nous tenir informés des résultats obtenus.

仏印の領土保全を認め これと対支防衛同盟を結ぶは陸海軍として希望する
ところなり これが為め 内容中に共同防衛の目的を以て 我仏印内駐兵及
び軍事諸施設の利用等を含ましめられたし 尚政府に対しては当方に於て取
次ぐべきを以て 貴方に於ては速やかに内面的に折衝を認め 其の結果を報
告せられたし

Le dossier est ensuite transmis au ministère des Affaires étrangères qui, le 8 juillet, demande à Nishihara de vérifier les trois points suivants auprès des autorités françaises d'Indochine afin que le gouvernement puisse faire des propositions officielles¹⁵ :

1. l'étendue de l'alliance sera-t-elle limitée à l'Indochine ?
2. afin de conclure directement avec l'Indochine une alliance défensive, celle-ci doit-elle devenir indépendante, et sous quelle forme ?
3. de quelle façon le gouvernement français considère le problème ?

L'on peut constater ici à quel point le Gaimushô éprouve des difficultés à comprendre la nature de l'Union indochinoise, colonie française dont le gouvernement général n'a aucunement l'intention d'obtenir l'indépendance. Dès le 10, la réponse de Nishihara parvient à Tôkyô¹⁶ :

1. l'alliance sera limitée à l'Indochine

¹⁴DHR-DK, t. 1, p. 76, *Futsuin mondai kei.i* 佛印問題経緯 (Détails de la question de l'Indochine française) ; Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 205.

¹⁵DHR-DK, t. 1, p. 77.

¹⁶*ibid.*

2. L'Indochine n'a aucun désir de se rendre indépendante de la France
3. les propositions faites par le gouverneur général ont été élaborées en concertation avec l'ambassadeur de France à Tôkyô, Charles Henry, sans l'accord du gouvernement central, mais la teneur des négociations lui sera communiquée.

Le gouvernement japonais nourrit dès cette époque des doutes quant à la position du général Catroux vis-à-vis du gouvernement français. Informé par l'ambassade de France, Catroux réagit aussitôt, le 9 juillet, en envoyant un télégramme à Arsène-Henry dans lequel il écrit que la colonie n'est pas en dissidence et qu'il transmettra le pouvoir à Decoux si l'ordre de son rappel est confirmé par le gouvernement. Transmis au Gaimushô, le télégramme ne semble par l'avoir convaincu¹⁷.

Ces manœuvres semblent refléter l'attitude pour le moins ambiguë du Gaimushô qui, sans influence sur le cours des négociations à Hanoï, cherche à faire avancer les négociations de son côté avec l'ambassadeur de France à Tôkyô tout en sapant la légitimité de Catroux. Au sein de la mission Nishihara, l'Armée de Terre et les Affaires étrangères se livrent à une véritable guerre du renseignement, guerre que les diplomates perdent. En effet, le consul général Suzuki, toujours mal informé, communique au Gaimushô des informations erronées : Catroux serait prêt à accepter l'entrée des forces japonaises en Indochine en échange de la garantie de l'intégrité territoriale de l'Indochine — ce qu'il s'est pourtant toujours refusé à faire. En outre, Suzuki ne sait même pas que la proposition d'accord militaire est venue de Catroux¹⁸. Arita s'aperçoit ainsi que les informations qu'il reçoit de Suzuki ne recourent pas celles de l'Armée de Terre¹⁹.

Le 9 juillet, Nishihara a une nouvelle conversation avec Catroux, cette fois en compagnie d'un représentant des Affaires étrangères auprès de la délégation

¹⁷Georges Catroux, *op.cit.*, p. 82.

¹⁸NGB-NS, t. 4, p. 2886-2888, télégramme au départ de Hanoï du 9 juillet de Suzuki à Arita n° 123.

¹⁹Yoshizawa Minami, *Sensô kakudai no Kôzu (...)*, *op.cit.*, p. 49.

japonaise, le secrétaire des Affaires étrangères²⁰ Yosano Shigeru 與謝野秀²¹. Les problèmes abordés sont identiques à ceux qui l'ont été lors de la précédente discussion : la question de l'alliance défensive, l'évacuation des troupes japonaises par le territoire indochinois et l'utilisation d'installations militaires. C'est alors que la partie japonaise transmet sa demande de stationnement de troupes japonaises sur le sol indochinois²².

Catroux rejette cette dernière proposition, ainsi que celle de l'utilisation d'installations militaires en territoire indochinois, celles-ci revenant selon lui à une forme d'occupation et risquant d'entraîner une détérioration des relations de la colonie avec le Royaume-Uni et les États-Unis. Il réclame de nouveau la promesse par le Japon de respecter l'intégrité territoriale de l'Union indochinoise et des îles qui lui sont attachées. Concernant ce dernier point, il demande notamment que le Japon se retire, à l'issue du conflit avec la Chine, des archipels des Spratlys et des Paracel²³.

Il dit vouloir collaborer avec le Japon pour le ravitaillement des forces japonaises situées en dehors du territoire indochinois et l'évacuation des militaires japonais blessés par l'Indochine. Il déclare même être prêt à concentrer des troupes françaises à la frontière sino-indochinoise afin de couvrir les forces japonaises sur leurs flancs²⁴. Deux jours plus tard, le 11, Nishihara revient à la charge concernant les deux points rejetés par Catroux : celui du stationnement de troupes japonaises et celui l'utilisation de facilités militaires. Fidèle à sa ligne, Catroux répond que cela

²⁰ *gaimu shokikan* 外務書記官

²¹ Père de l'homme politique Yosano Kaoru 與謝野馨, plusieurs fois ministre, il est également le fils du célèbre couple d'intellectuels composé de Yosano Tekkan 與謝野鉄幹 et Yosano Akiko 與謝野晶子. Il est alors chef de la 2^e section du bureau Asie-Europe du Gaimushō. cf. NGJ, p. 1027.

²² NGB-NS, t. 4., p. 2888, rapport de Yosano envoyé par télégramme (n° 124) signé de Suzuki de Hanoï le 10 juillet.

²³ À propos de l'occupation par le Japon de ces deux archipels, cf. *supra.*, p. 142.

²⁴ NGB-NS, t. 4, p. 2989-2891, télégramme au départ de Hanoï envoyé par le consul général Suzuki au ministre des Affaires étrangères Arita le 14 juillet n° 134 ; DHR-DK, t. 1, *ibid.*, Mission Nishihara, télégramme n° 75.

ne peut être négocié directement par lui et que, par conséquent, les négociations devront être menées directement par les deux gouvernements centraux²⁵.

Les mémoires de Georges Catroux apportent des précisions sur le détail des conversations tenues, et notamment l'intention des Japonais d'utiliser le chemin de fer du Yunnan — chemin de fer construit par les Français qui relie le port tonkinois de Haïphong au chef-lieu de la province chinoise du Yunnan, Kunming, via Hanoï. Catroux met en garde contre une opération en direction du Yunnan, la seule voie de communication entre l'Indochine et cette province étant le chemin de fer et celui-ci pouvant facilement être coupé²⁶.

Catroux se méprend quant aux intentions japonaises, mal informé par l'ambassadeur Arsène-Henry qui pense que les pressions japonaises ne sont que le fait des militaires et que les autorités civiles, ainsi que l'opinion publique, sont bien disposées vis-à-vis des autorités françaises d'Indochine²⁷. Catroux cherche à obtenir de Nishihara un maximum de garanties pour l'Indochine et les intérêts français dans la région. Arguant des services que l'Indochine rendrait au Japon pour son combat contre la Chine si ce dernier acceptait ses propositions — non seulement par la fermeture de la frontière qui compléterait le blocus exercé par le Japon, mais également en facilitant le ravitaillement des forces japonaises et leur évacuation par l'Indochine —, il demande au gouvernement japonais de respecter les droits et la souveraineté française sur l'Indochine française, ainsi que sur les archipels des Paracel et des Spratlys. Il demande également qu'il reconnaisse les provinces chinoises du Yunnan, du Sichuan et du Guangxi en tant que zone d'influence économique de l'Indochine française. Enfin, il réclame au Japon l'évacuation de l'île de Hainan à l'issue de son conflit avec la Chine²⁸.

²⁵*ibid.*, p. 78, Mission Nishihara, télégramme n° 91, Georges Catroux, *op.cit.*, p. 83.

²⁶*ibid.*

²⁷*ibid.*, p. 85.

²⁸*ibid.*, p. 84.



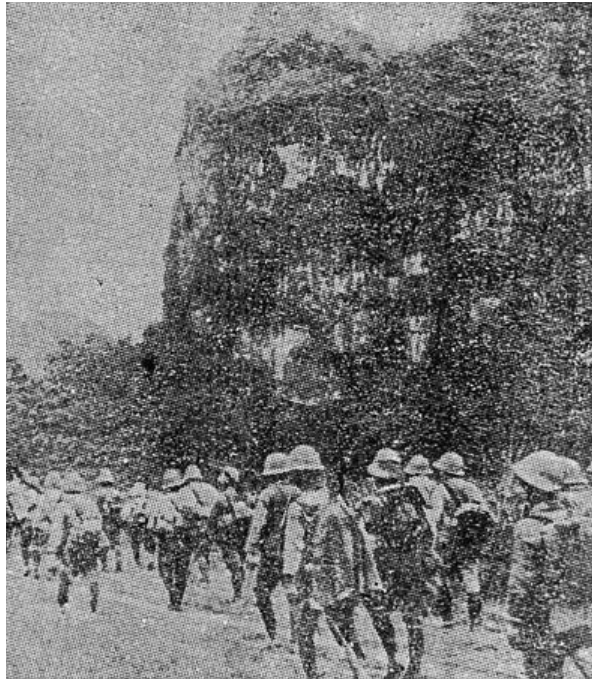
Carte n° 6 : les voies de communication de l'Indochine vers la Chine méridionale. Source : Yoshizawa Minami, *op.cit.*, p. 24.

Ainsi, l'attitude de Catroux reste la même tout au long des négociations qu'il mène avec Nishihara : il refuse de traiter de questions qui porteraient atteinte à la souveraineté française. L'Armée de Terre japonaise qui a cru pouvoir dissocier l'Indochine de la France métropolitaine, échoue en raison du refus opposé par Catroux²⁹. La transition à Tôkyô entre le cabinet Yonai, qui tombe le 16 juillet, et le deuxième cabinet Konoe, qui lui succède le 22 juillet³⁰, explique en partie la difficulté qu'éprouve la partie japonaise à donner des garanties aux autorités françaises, et notamment celle de l'intégrité territoriale de l'Indochine française —

²⁹Ce document montre que le Japon reconnaît bien la fermeté de Catroux face aux demandes japonaises. Cela va à l'encontre de ce que soutiendront Decoux et Baudouin dans leurs mémoires écrites après-guerre, accusant Catroux d'avoir cédé aux demandes japonaises (Jean Decoux, *À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 72 ; Paul Baudouin, *op.cit.*, p. 268 ; Georges Catroux, *op.cit.*, p. 86-97)

³⁰À propos de la chute du cabinet Yonai, cf. *supra.*, p. 237 ; concernant la mise en place du second cabinet Konoe, cf. *infra.*, p. 326.

condition *sine qua non* à l'avancée des négociations³¹. Catroux a cru pouvoir éviter l'occupation de l'Indochine en proposant une alliance défensive au Japon, sous-estimant les ambitions japonaises. Mais comme le fait remarquer John Dreifort, c'est largement la crise politique que traverse le Japon qui permet à Catroux de louvoyer³². Quoi qu'il en soit, dès cette date, les négociations franco-japonaises en Indochine sont dans l'impasse.



La 5^e division à l'approche de la frontière indochinoise, juillet 1940 (source : TSM, t. 6, p. 196)

B. Le jeu des forces japonaises locales

Au moment où les discussions entre Nishihara et Catroux se déroulent, les forces japonaises s'ébranlent en direction de la frontière sino-indochinoise. Comme il a été mentionné plus haut, la 5^e division de la 22^e armée reçoit pour ordre, dès le 13 juin, de dépêcher un détachement aux abords de la frontière sino-indochinoise tout en prenant garde de ne point la violer³³.

Au début du mois de juillet, l'Armée de Terre prépare activement le mouvement de la 5^e division en direction de la frontière indochinoise. Il s'agit pour le premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre d'exercer une pression forte sur la frontière de l'Indochine et, au besoin, d'envahir celle-ci. Le lieutenant-colonel Arao

³¹Il semblerait que Catroux ait demandé à Nishihara de lui fournir un document secret de la main d'Arita garantissant l'intégrité territoriale de l'Indochine, mais que le conflit interne au sein du cabinet Yonai ait rendu cela impossible (cf. Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 205).

³²John Dreifort, *Myopic Grandeur (...)*, *op.cit.*, p. 202.

³³cf. *supra.*, p. 166.

Okikatsu, responsable des opérations contre la Chine, se rend sur place afin de transmettre les ordres de Tôkyô. Il commence sa mission par une visite, dès le 10 juillet, au corps expéditionnaire de Chine, visite durant laquelle il s'entretient avec son commandant, le général Nishio Toshizô 西尾寿造 afin de transmettre la position des autorités centrales de l'Armée de Terre³⁴. Concernant l'Indochine française et Hong-Kong, il lui déclare ceci³⁵ :

Il nous faut nous préparer à pénétrer en Indochine française et nous efforcer d'obtenir, par la négociation, le droit d'y stationner des troupes. Pour ce qui est de Hong-Kong, nous nous contenterons, pour le moment, de préparer une éventuelle offensive en concentrant, notamment, de l'artillerie lourde.

佛印に対しては進入の案で態勢を整え、交渉により駐兵権獲得まで進みたい。香港に対してはなかなか方針の決定ができないが、重砲等の動員を行い、攻略準備のみは整えて置く

La seconde étape de son périple passe par le sud de la Chine et l'Indochine. Il rend tout d'abord visite au commandant de l'armée de Chine du Sud. Puis il se rend auprès de la mission Nishihara : il reste plusieurs jours à Hanoï, à compter du 12. Une raison invoquée pour ce voyage est une reconnaissance de la topographie du Tonkin : en effet, selon un rapport de la mission Nishihara, les rizières en eau constitueraient un obstacle au déplacement des troupes³⁶.

Lors de sa visite auprès du commandement de l'armée de Chine du Sud, en même temps qu'il transmet, le 11 juillet, l'ordre de mouvement en direction de la frontière indochinoise, il remet au commandant de cette unité, le général Andô Rikichi 安藤利吉, un rapport détaillé où est exposée la position de la section des opérations³⁷. Quatre points principaux s'en dégagent :

1. la 5^e division déploiera ses forces à la frontière indochinoise d'ici le 20 juillet
2. la proposition d'alliance émise par l'Indochine n'est pas forcément sincère, mais

³⁴DHR-DK, t. 1, *ibid.*

³⁵*ibid.*, p. 79.

³⁶*ibid.*

³⁷*ibid.* ; 22^e armée, télégramme n° 996 ; *Shina Jihen rikugun sakusen*, t. 3, *op.cit.*, p. 273.

probablement motivée par des pressions de la Chine, ainsi que par une volonté de temporiser afin d'éloigner le danger d'une occupation japonaise

3. il est par conséquent nécessaire, afin d'éviter de tomber dans ce piège, de prendre la direction des événements en obtenant une décision favorable au Japon de la part de l'Indochine, grâce à la concentration des forces du général Nakamura associée au lancement d'un ultimatum
4. dans le cas où un accord serait conclu, il faudrait obtenir rapidement l'autorisation de l'entrée rapide des forces japonaises en Indochine, tout en évitant de tomber dans le piège de la politique de temporisation habilement menée par la France, et ce grâce à la concentration des forces japonaises à la frontière.

L'armée de Chine du Sud interprète le passage d'Arao et le message qu'il transmet comme un soutien total de l'état-major de l'Armée de Terre : c'est la raison pour laquelle elle ordonne à la 22^e Armée de préparer l'invasion de l'Indochine³⁸. Si les autorités centrales peuvent exercer un contrôle direct sur les forces stationnées en Chine du Sud sans passer par le commandement du corps expéditionnaire de Chine, c'est parce que le premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre a décidé de placer l'armée de Chine du Sud sous son contrôle direct. Ainsi, le premier bureau se dote de l'arme qui lui permettra, au mois de septembre, d'envahir l'Indochine³⁹.

L'empereur accepte qu'ordre soit donné à la 5^e division d'occuper Longzhou, à la condition que la frontière indochinoise ne soit pas violée. L'Empereur et la Marine

³⁸*ibid.*

³⁹DHR, t. 2, p. 79 ; DHR-DK, t. 2, p. 1 ; *Shina Jihen rikugun sakusen*, t. 3, *ibid.*, p. 272, 274 ; Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 207. L'ordre impérial à l'Armée de Terre n° 438 est publié le 23 juillet. Il prévoit que l'armée de Chine du Sud passera sous le commandement direct de l'état-major impérial le 25 juillet à 0h, « afin de préparer les opérations nécessaires contre des pays tiers dans le cadre de la résolution de l'incident de Chine » (*Jihen shori no tame daisankoku ni tai suru shoyô no sakusen junbi wo jisshi su* 事変処理の為第三国に対する所要の作戦準備を実施す) ; ordre n° 439 de l'Armée de Terre daté du 23 juillet 1940.

craignent en effet qu'un incident ne survienne⁴⁰. L'Armée de Terre insiste néanmoins pour que l'évacuation de cette division par l'Indochine ait lieu, au besoin par la force. Évacuer cette division à travers l'Indochine est essentiel aux yeux de l'état-major de l'Armée de Terre pour trois raisons. Premièrement, elle est en difficulté, isolée face aux forces chinoises. Deuxièmement, l'Armée de Terre ne veut pas donner l'impression d'une retraite. Troisièmement, il s'agit d'une unité précieuse, puisque c'est la seule division de l'Armée de Terre spécialisée dans les opérations de débarquement⁴¹.

La 22^e armée ordonne à la 5^e division de préparer l'invasion de l'Indochine⁴². Le 11 juillet, le commandant de la 22^e armée basée à Nanning, Kunô Sei.ichi 久納誠一, ordonne à son subordonné, le général Nakamura Aketo, commandant de la 5^e division, de rassembler l'ensemble de ses forces, de les faire avancer jusqu'à une quarantaine de kilomètres de la frontière indochinoise, ainsi que de préparer une offensive en direction de Hanoï. Kunô explique sa décision par le manque d'esprit de conciliation de l'Indochine française qui se refuse à souscrire à la totalité des demandes japonaises⁴³. Cet épisode nous montre que les forces japonaises basées en Chine du sud sont très bien informées et se montre extrêmement « réactives » face aux négociations qui ont lieu à Hanoï, car cet ordre de mouvement en direction de la frontière motivé par le manque d'esprit de conciliation de l'Indochine est émis le jour-même du refus de Catroux d'autoriser le stationnement de troupes japonaises sur le sol indochinois⁴⁴.

⁴⁰Ôi Atsushi, *op.cit.*, p. 55.

⁴¹Satô Kenryô, *op.cit.*, p. 159.

⁴²Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 52. Si Sawada écrit dans ses mémoires qu'une telle préparation aurait enfreint l'ordre impérial, il s'agit là d'une façon de se couvrir, car un mouvement de troupes important ne peut être mené à bien sans qu'une éventuelle invasion ne soit préparée. *op.cit.*, p. 55.

⁴³Télégramme secret n° 36 du commandant de 3^e flotte aérienne combinée (*Dai san rengô kôkûtai shireikan hatsu kimitsu sanjûroku banden* 第三連合航空隊司令官発機密第三六番電) ; DHR-DK, t. 1, p. 78.

⁴⁴cf. *supra.*, p. 271.

Outre les mouvements de troupes en direction de la frontière indochinoise, les forces japonaises opérant en Chine du Sud exercent une pression directe croissante sur la colonie française au moment même où les négociations se déroulent à Hanoï. Cette pression ne s'exerce pas seulement sur les autorités d'Indochine, mais également sur la mission Nishihara. En effet, le 7 juillet, un avion français mis à la disposition du capitaine de frégate Motoki Jun.ichi 根木純一, représentant de la Marine au sein de ladite mission, est abattu par l'aviation japonaise. Cet incident, qui passera officiellement pour une bévue⁴⁵, pourrait être le résultat d'une volonté des forces japonaises de Chine du Sud d'exercer une pression sur la mission de contrôle⁴⁶.

L'entrée en force des Armées japonaises locales dans les négociations de Hanoï commence avec l'arrivée, le 11 juillet, du colonel Satô Kenryô⁴⁷. Il cumule ses fonctions de chef adjoint de l'état-major de la 22^e armée avec celles de membre de la mission Nishihara. À son arrivée, il offre à Catroux un sabre de la part du commandant de la 22^e armée, Andô⁴⁸. Le lendemain, 12 juillet, Catroux offre un déjeuner en son honneur. Satô se présente d'emblée plus comme un représentant de l'armée de Chine du Sud que comme un membre de la mission de contrôle japonaises⁴⁹:

Si j'ai l'honneur de fouler le sol indochinois et de m'entretenir avec les autorités d'Indochine française en tant que membre de la mission de contrôle nommé par notre gouvernement impérial, c'est en tant qu'officier de l'état-major de l'armée de Chine du Sud que je sollicite de vous votre compréhension à propos des explications suivantes que je vais vous fournir.

⁴⁵MAE-V, n° 322, p. 23, télégramme d'Arsène-Henry du 10 juillet 1940 ; p. 24-25, note de la sous-direction Asie du 11 juillet.

⁴⁶Ôi Atsushi, *op.cit.*, p. 53.

⁴⁷Pour une présentation de Satô Kenryô, cf. cf. note 41 p. 192.

⁴⁸Satô Kenryô, *op.cit.*, p. 163.

⁴⁹Document du Centre japonais des Archives diplomatiques, cité par Yoshizawa Minami, *Sensô kakudai no Kôzu (...)*, *op.cit.*, p. 38.

私ハ帝国政府ヨリ派遣セラレタ監視員ノ兼任者トシテ来印シ仏印当局ニ面接
ノ光荣ヲ得タル機会ニ於テ私ノ南支派遣軍ノ幕僚トシテ關係上該軍ノ立場カ
ラ種々説明ノ上御諒解ヲ得タイト思ヒマス

À la suite du déjeuner, un entretien entre Nishihara, Satô, Yosano et Catroux a lieu durant lequel les deux officiers japonais remettent au gouverneur général de l'Indochine une proposition d'accord intitulée « Principes directeurs pour un accord entre le Japon et l'Indochine française »⁵⁰. Ce plan est l'expression de la volonté des forces japonaises locales puisqu'il a été préparé par le commandement de l'armée de Chine du Sud⁵¹.

Article 1 : Le Japon et l'Indochine française effectueront des opérations conjointes contre le régime de Chiang Kai-shek.

Article 2 : La mise en œuvre desdites opérations se fera selon les clauses mentionnées ci-dessous.

L'armée japonaise effectuera une offensive en territoire chinois à partir du territoire indochinois, tandis qu'une partie des forces japonaise protégera le territoire de l'Indochine.

L'armée indochinoise protégera le territoire indochinois.

Article 3 : Afin d'effectuer lesdites opérations conjointes, l'Indochine française autorisera le transit par son territoire de l'armée japonaise et de son matériel militaire, et lui offrira les facilités nécessaires.

Concernant la stabilité et le maintien de l'ordre en Indochine française, l'armée japonaise apportera son concours aux autorités indochinoises dans la mesure où cela ne nuira pas aux opérations en cours.

Article 4 : Le Japon garantit l'indépendance de l'Indochine française.

L'armée japonaise mettra un terme à l'utilisation militaire de l'Indochine française dès que l'incident de Chine sera résolu.

Article 5 : Concernant la définition des détails des opérations conjointes préparées par le Japon et l'Indochine française, les autorités de l'Indochine et celles de l'armée japonaise discuteront en se fondant sur cet accord.

第一 日本ト佛領印度支那ハ蔣介石政權ニ対シ協同作戰ヲ行フ。

第二 前条協同作戰ノ実行ハ左ノ各項ニ準拠ス。

⁵⁰*Nichi-Futsuin kyôtei yôkô* 日佛印協定要綱

⁵¹DHR-DK, t. 1, p. 80-82, télégramme n° 126 de la mission Nishihara.

一 日本軍ハ佛印方面ヨリ支那領土ニ対シ攻勢作戰ヲ実施シ、且要スレバー部ヲ以テ佛印領土ヲ防衛ス。

二 佛印軍ハ佛印領土ヲ防衛ス。

第三 日佛印ノ協同作戰ノ為佛印ハ日本ノ軍隊及軍需品ノ佛印内通過其ノ他必要ナル便宜ヲ供与ス。

日本軍ハ佛印ノ安定及秩序維持ニ関シ其ノ作戰ニ支障ナキ限り佛印当局ニ所要ノ協カヲ為ス。

第四 日本ハ佛印ノ独立ヲ保証ス。

日本軍ハ支那事變解決セバ速ニ佛印ノ軍事的利用ヲ停止ス。

第五 日佛印協同作戰ノ細部ニ関シテハ本協定ニ基キ佛印当局ト日本軍当局ト直接協議ス。

Outre cette proposition d'accord, Satô remet également à Catroux un document traduit en français où figurent un certain nombre de propositions, tout en précisant qu'il ne s'agit que d'une discussion informelle⁵². Il commence par dire que l'armée de Chine du Sud a accueilli très favorablement la proposition française d'alliance militaire. Il déclare également que le blocus exercé contre la Chine étant insuffisant pour obtenir la chute de Chongqing, il sera nécessaire d'opérer en direction du cœur de la Chine depuis l'Indochine. À cette fin, il sera nécessaire de transporter du matériel militaire japonais par le territoire indochinois et d'utiliser les deux lignes de chemin de fer indochinoises qui sont celles du Yunnan et celle qui relie Hanoï à la frontière sino-indochinoise. Anticipant la crainte de Catroux de voir l'armée chinoise envahir l'Indochine en cas d'alliance nippon-indochinoise, il cherche à le rassurer en garantissant la protection de l'armée japonaise. Répondant à la crainte majeure des autorités coloniales française de voir le Japon s'emparer d'une partie ou de la totalité de l'Indochine, il lui assure que l'armée garantira l'intégrité territoriale de l'Indochine. Il faut également souligner que le choix des mots montre la volonté de détacher la colonie de sa métropole, puisqu'il est écrit dans ce document que le Japon garantira l'indépendance de l'Indochine.

Mais ce discours ne prend pas uniquement la forme d'une carotte agitée devant Catroux, mais également d'un bâton, puisque Satô menace l'Indochine, en cas d'un

⁵²*ibid.*

refus collaboration, d'une réaction virulente de l'opinion japonaise si une telle attitude devait porter atteinte à la résolution du conflit avec la Chine. En outre, pensant que les réticence de Catroux proviennent, au moins en partie, des répercussions qu'aurait l'entrée des forces japonaises en Indochine sur le prestige de la France auprès des indigènes, il cherche à le rassurer en lui disant qu'il conviendrait d'afficher clairement qu'il s'agirait d'opérations conjointes franco-japonaises et non d'une occupation japonaise. Satô déclare même que les forces japonaises pourraient aider le gouvernement général d'Indochine à maintenir l'ordre en cas de troubles. Enfin, il lui demande de ne révéler le contenu de ces discussions à aucun pays tiers, et notamment à la Chine⁵³.

Comprenant que le point principal des demandes formulées par Satô concerne le stationnement sur le sol indochinois de forces japonaises, Catroux lui donne une réponse très claire, mais en même temps identique à celle qu'il avait déjà donnée à Nishihara la veille, 11 juillet⁵⁴ : le stationnement de troupes étrangères ne peut être décidé par lui et devra, par conséquent, faire l'objet de négociations au niveau des autorités centrales, idée que Satô accepte⁵⁵.

L'armée de Chine du Sud, dont le rôle est alors lié aux opérations menées contre le régime de Chiang Kai-shek, pense qu'une opération menée contre Kunming depuis le territoire indochinois est nécessaire. Il ne s'agit donc pas pour elle d'un simple prétexte, alors que l'état-major de l'Armée de Terre voit dans l'entrée en Indochine des forces japonaises et l'obtention de bases militaires une première étape de l'expansion vers le sud. Les forces japonaises locales et les autorités centrales de l'armée de Terre japonaise désirent, par conséquent, toutes les deux l'occupation du nord de l'Indochine, mais pour des raisons différentes⁵⁶. Satô, désirant profiter de

⁵³*ibid.*

⁵⁴cf. *supra.*, p. 271.

⁵⁵*ibid.*, p. 82.

⁵⁶*ibid.*, p. 79, 83. L'on trouve, dans ce recueil de documents édité par l'Agence de la Défense, l'expression suivante qui résume bien cette divergence de vues : « Les autorités centrales et les Armées locales partageaient la même couche, mais pas le même rêve » (*Chûô to genchigun to ha dôshô-imu de atta* 中央と現地軍とは同床異夢であった).

l'attitude conciliante de Catroux, télégraphie aussitôt à l'armée de Chine du Sud et à Tôkyô le résultat des discussions. Il propose que les négociations soient transférées auprès des autorités centrales et que leurs objets soit ceux qui ont été cités dans le document qu'il a remis à Catroux⁵⁷.

Catroux essaie de persuader les Japonais de ne pas mettre en œuvre une offensive contre Kunming depuis le territoire japonais en usant d'un argument très efficace pour des militaires : le côté impraticable d'une telle opération. En effet, afin de faire comprendre à Satô et à Arao que le terrain ne serait pas propice à une telle opération, il met à leur disposition, le 13 juillet, un avion afin qu'ils puissent effectuer par eux-mêmes une reconnaissance de terrain depuis Hanoï, le long du chemin de fer du Yunnan, en direction de Lao Cai. Ils peuvent alors constater que cette voie ferrée, construite entre une chaîne de montagnes escarpées et la jungle, n'est pas propice à une telle opération puisqu'il s'agit de la seule ligne de communication utilisable⁵⁸.

Le même jour, un nouvel entretien a lieu en soirée entre Catroux et les deux officiers japonais, durant lequel est discutée la question du passage par le territoire indochinois des forces japonaises pour l'opération contre Kunming. Selon Satô, Catroux dit qu'il comprenait la nécessité cette opération pour mettre fin à la guerre contre la Chine, mais que cette opération serait impossible si les forces japonaises empruntaient le chemin de fer du Yunnan. Afin d'explicitier son propos, Catroux leur montre des photographies de cette voie ferrée, avec ses montagnes escarpées et les nombreux ouvrages d'art qui la jalonnent (101 ponts et 172 tunnels) dont la destruction nécessiterait une ou deux années de réparation. Il déclare également que les forces chinoises seraient en train de préparer la destruction du pont de Lao Cai, dont la reconstruction prendrait une ou deux années.

Il propose alors l'idée de recourir à une autre route qui, pour l'Indochine, aurait l'immense avantage de ne pas passer par son territoire : partir de Nanning comme

⁵⁷ *ibid.*, p. 83 ; journal du général Koike 小池少将手記.

⁵⁸ *ibid.*, déposition écrite déposée aux archives de l'Agence de la Défense par Satô en juillet 1960.

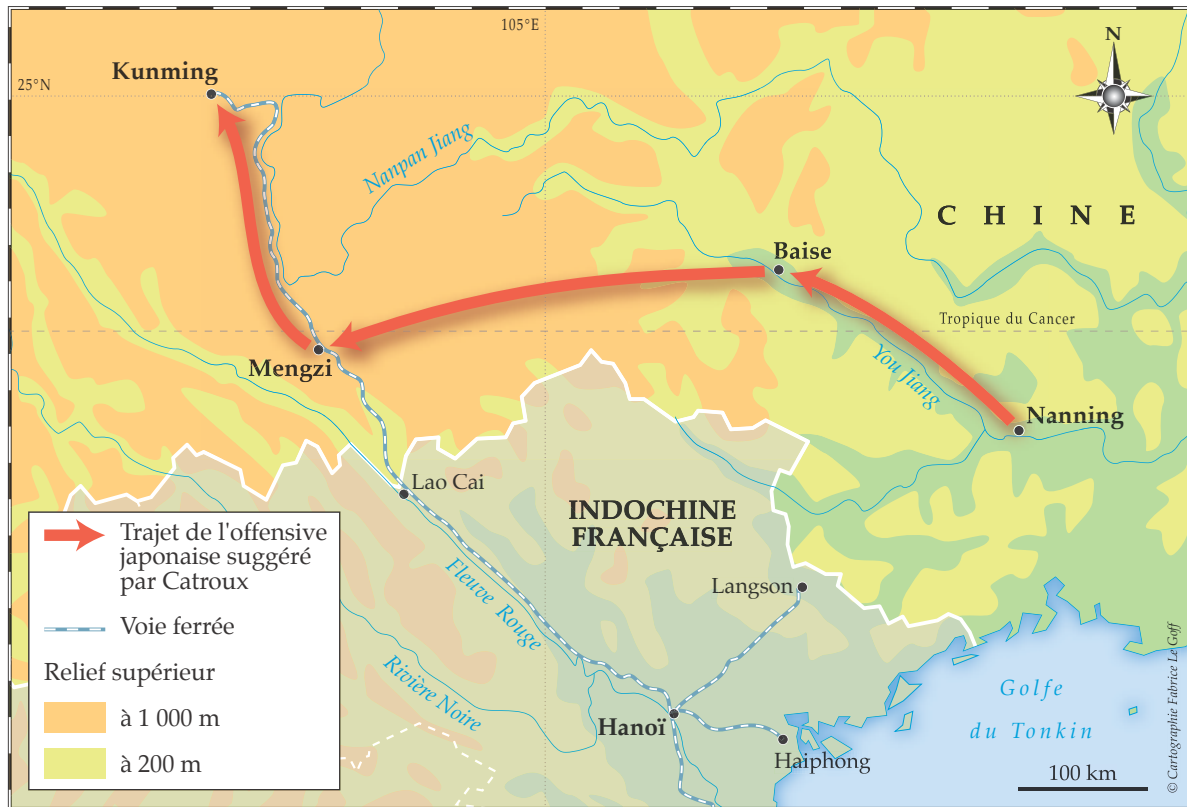
base de départ, passer par Baise 百色, puis rejoindre le chemin de fer du Yunnan à Mengzi 蒙自 — à 130 km au nord-ouest de Lao Cai. Si cette route est plus praticable, elle est par contre plus longue, ce qui aurait pour désavantage d'allonger les lignes de communication des forces japonaises. Mais Catroux se montre coopératif au point de proposer d'aider à leur ravitaillement⁵⁹.

Cette proposition de Catroux d'une nouvelle route pour attaquer Kunming est d'autant mieux accueillie par Satô qu'elle était déjà à l'étude au sein de l'armée de Chine du Sud et que cette proposition de ravitaillement depuis la frontière indochinoise la rend possible⁶⁰. En outre, l'opinion de Catroux quant au côté impraticable du chemin de fer du Yunnan pour mener à bien l'opération du Yunnan bénéficie de l'appui du commandant du Corps expéditionnaire de Chine, le général Itagaki Seishirô 板垣征四郎, très bon connaisseur de la Chine⁶¹.

⁵⁹*ibid.* ; notes laissées par Satô sous le titre : *Hokubu Futsuin shinchû no kei.i* 北部佛印進駐の経緯 (Détails concernant l'occupation du nord de l'Indochine française) ; Satô Kenryô, *op.cit.*, p. 165. Les mémoires du général Catroux offrent très peu de détails sur ces discussions, et notamment aucune mention de cette proposition faite à Satô. Néanmoins, il est tout à fait probable que Catroux ait fait une telle proposition, ayant pour objectif principal d'éviter l'entrée sur le territoire indochinois des forces japonaises.

⁶⁰DHR-DK, t. 1, p. 84.

⁶¹Satô Kenryô, *ibid.*, p. 167. Le général Itagaki Seishirô (1885-1948), l'un des principaux protagonistes de l'incident de Mandchourie, ancien ministre de l'Armée de Terre, sera condamné, à l'issue du Procès de Tôkyô, à la peine de mort (NRK, p. 20).



Carte n° 7 : suggestion de Catroux à Nishihara et Satô pour mener une offensive sur Kunming depuis Nanning sans passer par le territoire indochinois.

Satô est ravi de l'attitude collaboratrice de Catroux qui devrait permettre d'obtenir l'accord de Tôkyô pour mettre en œuvre l'opération de Kunming. Il lui demande si le ravitaillement en question pourrait inclure le transport des munitions depuis Haïphong jusqu'à Zhen Nan Guan, ce à quoi Catroux répond favorablement. Catroux propose même l'évacuation des blessés par le territoire indochinois, leur prise en charge dans des hôpitaux de la colonie, ainsi que leur rapatriement au Japon en bateau-hôpital⁶². Satô cherche à pousser son avantage en proposant l'utilisation par l'armée japonaise d'aérodromes, mais Catroux reste alors ferme dans sa position initiale, c'est à dire de refuser l'entrée sur le sol indochinois de troupes japonaises⁶³. Satô, satisfait de l'attitude de Catroux, aurait

⁶²DHR-DK, t. 1, p. 84 ; Satô Kenryô, *ibid.*, p. 165-166.

⁶³Catroux confirme bien dans ses mémoires ce refus, confirmé à de multiples reprises dans les archives japonaises, ce qui laisse penser que les mémoires de Satô ne trahissent pas la réalité des faits.

alors considéré l'obtention du ravitaillement des forces japonaises et l'évacuation des blessés comme suffisants pour mener à bien l'opération de Kunming, même sans que les forces japonaises ne s'installassent dans la colonie⁶⁴.

Le rôle de Satô dans les négociations est néanmoins difficile à évaluer. S'il s'est donné le beau rôle dans ses mémoires en se montrant sous le jour d'un négociateur modéré et efficace, il semblerait que son action ait court-circuité le travail effectué par Nishihara. Si Nishihara n'a pas laissé de mémoires, il a toutefois communiqué ses sentiments à sa hiérarchie, notamment lors de son rappel à Tôkyô⁶⁵. Sawada Shigeru, dans ses mémoires, va dans le sens de Nishihara en accusant Satô, par ses demandes excessives, d'avoir provoqué un raidissement de l'attitude de Catroux et, par conséquent, l'échec des négociations locales⁶⁶.

Ôi Atsushi 大井篤, officier d'état-major de la 2^e escadre de Chine, quant à lui, décrit Satô comme un piètre acteur jouant un rôle, cherchant à proposer à Catroux une alliance en lui faisant miroiter l'image d'une Indochine devenant un champ de bataille pour les armées japonaises et chinoises s'il n'accepte pas la protection nipponne et en le menaçant des réactions de l'opinion publique de son pays en cas de refus de l'Indochine. En outre, Arao n'aurait jamais cru à la faisabilité de l'opération de Kunming, ce qui fait douter de l'utilité réelle du rôle de Satô⁶⁷. Quoiqu'il en soit, cet épisode suffit à faire comprendre que le but du Japon n'est pas de servir de la colonie française comme d'une base d'opérations vers la Chine — l'occupation réalisée, à la fin du mois de septembre, les seules opérations lancées contre la Chine se limiteront à des bombardements⁶⁸ —, mais d'en faire le tremplin pour des opérations en direction du sud.

⁶⁴*ibid.*, p. 166.

⁶⁵cf. *infra.*, p. 309.

⁶⁶Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 205-206.

⁶⁷Ôi Atsushi, *op.cit.*, p. 72.

⁶⁸cf. *infra.*, p. 491.

C. La préparation à Tôkyô d'une proposition d'accord

Au moment où des discussions en vue d'un accord entre le Japon et l'Indochine française se déroulent à Hanoï, les autorités centrales cherchent, de la même façon que les forces japonaises locales, à profiter de l'esprit de conciliation affiché par le gouverneur général de la colonie, le général Georges Catroux, pour tenter d'obtenir un accord permettant au Japon de poser le pied en Indochine. Des discussions ont lieu entre l'Armée de Terre, la Marine et les Affaires étrangères concernant ce point. Ne jouant qu'un rôle secondaire au sein de la mission Nishihara, le ministère des Affaires étrangères tente alors de reprendre la main.

L'état-major de l'Armée de Terre émet, le 7 juillet, un plan intitulé : « Plan destiné à amener la France à accepter nos positions »⁶⁹. Il exprime clairement l'opportunisme qui préside à cet opportunisme, puisqu'il préconise l'utilisation de la position difficile de la France pour l'amener à collaborer aux plans japonais — sous la forme d'une alliance militaire — dirigés contre la Chine et le Royaume-Uni, en échange de la garantie de l'intégrité territoriale des possessions françaises en Extrême-Orient. Afin d'amener la France à coopérer, le Japon tâchera également d'obtenir l'assentiment de l'Allemagne et de l'Italie. Ce plan a également un versant économique puisqu'il mentionne l'inclusion de l'Indochine et de la Nouvelle-Calédonie dans une sphère d'autosuffisance en Asie orientale⁷⁰.

Ce plan trouve une application concrète quatre jours plus tard. Le 11 juillet — jour où le colonel Satô Kenryô atterrit à Hanoï et où l'armée de Chine du Sud donne l'ordre à la 5^e division de faire mouvement vers la frontière indochinoise —, la section des affaires européennes et asiatiques⁷¹ du Gaimushô remet à l'Armée de Terre et à la Marine une proposition d'accord entre le Japon et l'Indochine française. La procédure suivie par les Affaires étrangères est la suivante : tout d'abord, l'établissement d'une proposition d'accord se fondera sur les négociations

⁶⁹*Futsukoku ridô hôsaku* 仏国利導方策 ; GSS, t. 10, p. 367-368.

⁷⁰*Tôa jikyûken* 東亞自給圏

⁷¹*Ôakyoku* 歐亞局

directes qui ont lieu à Hanoï entre le général Nishihara, le consul général Suzuki et Catroux ; puis une version finale sera établie après la tenue de discussions, à Tôkyô, avec l'ambassadeur de France.

Les grandes lignes de cette proposition d'accord sont les suivantes⁷² :

1. l'Indochine française devra contribuer à la résolution de l'Incident de Chine et à l'édification d'un nouvel ordre en Asie orientale⁷³ : cela consiste concrètement, pour l'Indochine, à autoriser le passage par son territoire des forces japonaises, ainsi que des armes, munitions et autres matériels militaires, et à accorder les facilités et informations requises par l'armée japonaise
2. le Japon respectera l'intégrité territoriale de l'Indochine française
3. le Japon et l'Indochine française s'aideront mutuellement en cas d'agression d'un pays tiers : cela consistera à autoriser, pour le « temps nécessaires », le stationnement de troupes et de navires, et à fournir le soutien et les facilités dont le Japon aura besoin — et notamment des aérodromes — ; en outre, dans le cas où le Japon entrerait en guerre avec un pays tiers, l'Indochine promet de venir en aide au Japon
4. les deux partenaires collaboreront également sur le plan économique.

L'un des principaux points de litige qui apparaît entre les Affaires étrangère, l'Armée de Terre et la Marine concerne les pays tiers mentionnés dans cette proposition. Alors que les Affaires étrangères et l'Armée de Terre désirent élargir cette définition aux puissances autres que la Chine — c'est à dire, en pratique, au Royaume-Uni —, la Marine s'y oppose. Cette position prudente de la Marine est due à la peur de voir la colonie française — qui entretient des liens privilégiés avec les colonies britanniques — d'entrer en dissidence en choisissant le camp britannique. L'opinion suivante communiquée à ses supérieurs par le capitaine de

⁷²*ibid.*, p. 84-85.

⁷³*Tôa shinchitsujo kensetsu* 東亜新秩序建設

vaisseau Ôno Takeji 大野竹二, de la section des opérations de l'état-major de la Marine, exprime ce soucis ⁷⁴:

Étant donné que nous ne savons pas où nous en sommes concernant les relations politiques entre la France et l'Indochine française, ainsi que les prérogatives de son gouverneur général, il existe une forte incertitude concernant les effets éventuels d'un accord et de son influence sur les pays tiers. Cependant, puisqu'il n'existe guère de doute quant à la probabilité de victoire du camp germano-italien, l'Indochine française doit envisager dans son fort intérieur de s'appuyer sur notre empire plutôt que sur le Royaume-Uni afin de protéger son existence. Si jamais, alors que la France tend de plus en plus à entrer dans le camp allemand, sa colonie indochinoise en venait à conserver une attitude de dépendance vis-à-vis du Royaume-Uni, les chances de voir ce territoire rester sous autorité française deviendraient extrêmement faibles.

佛本国及佛印の政治的関係並びに佛印総督の地位権限いまだ明確ならざる現状において、協定の効力並びに第三国に対する影響等に関し若干疑問の点なきにあらず、しかしながら現状においては獨伊側必勝はおおむね確實とみるを至当とすべく、従って佛印が自己保全を終局の目的とするにおいては、畢竟英によるよりも内心帝国によるを有利と考うべし。けだし、佛本国は獨陣營に加入するの傾向濃厚なるにかかわらず、もし佛印が依然として英依存の態度を保持する場合は、将来佛の領有として存続するの公算はきわめて少なきを以てなり

Cette proposition d'accord rédigée par le ministère des Affaires étrangères traduit parfaitement les particularités de la position de cette institution si on la compare à celle de l'Armée de Terre. D'une part, sa vision est large, ambitieuse et fait preuve d'un soucis stratégique affirmé dans le cadre de l'expansion vers le sud du Japon, la question de la Chine y étant, de toute évidence, ravalée au rang de prétexte. Cette position est plus agressive à l'encontre de l'Indochine que celle de l'Armée de Terre, puisqu'on peut y percevoir un désir d'intégrer la colonie française dans l'empire que le Japon projette d'édifier en Asie du Sud-Est. Comme l'a bien souligné l'historien Yoshizawa Minami, la position d'infériorité d'une

⁷⁴DHR-DK, t. 1, p. 86.

faction l'amène à lancer des propositions plus radicales afin de reprendre les rênes du mouvement expansionniste⁷⁵.

La vision d'un Gaimushô plus modéré que l'Armée de Terre, séquelle du Procès de Tôkyô, est de nouveau infirmée par les archives⁷⁶. Le durcissement de sa position s'affirme dans les jours suivants. Le 13 juillet, une seconde et ultime proposition d'accord de ce ministère durcit les conditions proposées à l'Indochine pour un éventuel accord. En même temps, elle en limite la portée en en faisant un accord purement local entre le général Nishihara, le consul général Suzuki et le gouverneur général de l'Indochine. Deux raisons immédiates sont à invoquer ici. La première est le prochain remplacement du ministre des Affaires étrangères Arita par Matsuoka⁷⁷. La seconde est la question du prochain départ du gouverneur général Catroux et son remplacement par l'amiral Jean Decoux⁷⁸. Le Gaimushô cherche en définitive à obtenir que les négociations soient placées sous son égide en étant déplacées du niveau local au niveau central⁷⁹. Voici les trois clauses de cette proposition d'accord⁸⁰:

L'Indochine française devra accorder au Japon les facilités nécessaires à la mise en œuvre des mesures d'ordre militaire prises à l'encontre du régime chinois anti-japonais.

Le Japon devra venir en aide à l'Indochine française en cas d'attaque dudit régime.

Le Japon et l'Indochine devront collaborer sur le plan économique.

一 佛印ハ日本軍ガ支那反日政權ニ対シ執ル軍事行動ニ必要ナル便宜ヲ供与スベシ。

ニ 日本ハ支那反日政權ノ攻撃ニ対スル防禦ニハ佛印ヲ援助スベシ。

三 日本ト佛印トハ經濟提携ヲ図スベシ。

⁷⁵cf. *supra.*, p. 208.

⁷⁶Concernant la vision héritée de ce procès, cf. *supra.*, p. 187.

⁷⁷cf. *infra.*, p. 333.

⁷⁸Catroux cède définitivement la place à Decoux le 20 juillet. cf. *infra.*, p. 293.

⁷⁹Elle commenceront à Tôkyô le 1^{er} août ; cf. *infra.*, p. 357.

⁸⁰DHR-DK, t. 1, p. 86.

À la différence de la première proposition, aucune mention n'est faite d'une aide mutuelle face à une puissance tierce, ni surtout du respect de l'intégrité territoriale de l'Indochine française. Le Gaimushô fournit des explications quant à cette proposition d'accord qui démontrent sa fermeté⁸¹:

1. le respect de l'intégrité territorial de l'Indochine ne sera pas accordé comme préalable, mais en échange de concessions de la part de l'Indochine
2. alors que le Japon ne peut compter sur la France pour se protéger, la France a besoin de la protection japonaise pour l'Indochine : cette position de force du Japon devrait lui permettre d'obtenir les biens dont il a besoin, et notamment le droit d'exploitation des ressources naturelles de la colonie
3. il faut faire accepter par l'Indochine les demandes japonaises en exerçant sur elle une pression dont elle ne pourra se soustraire en raison de la fragilité de sa situation sur les plans militaire, politique et économique.

Trois jours plus tard, le 16 juillet, les représentants des Affaires étrangères, de l'Armée de Terre et de la Marine se réunissent une nouvelle fois pour discuter du renforcement de la collaboration nippono-germano-italienne et de la politique à mener envers l'Indochine française. C'est le jour de la démission du cabinet Yonai et, bien que le nouveau gouvernement n'entrera en fonction que six jours plus tard, le 22, l'atmosphère est déjà à la mise en place d'une nouvelle politique : celle du rapprochement avec l'Axe. Ce jour, un accord est conclu entre les trois institutions quant à un accord politique et économique avec l'Indochine, dont voici les termes⁸²:

La France doit collaborer avec notre Empire à la construction du nouvel ordre en Asie orientale et à la résolution de l'incident de Chine. Tout particulièrement en ce moment, elle doit accepter l'utilisation d'aérodromes sur le sol indochinois et le passage par le territoire de la colonie des forces japonaises qui seront envoyées dans le cadre des opérations contre la Chine, ainsi qu'accorder à notre armée les facilités nécessaires au transport des armes, munitions et autres matériels militaires.

⁸¹*ibid.*

⁸²*ibid.*, p. 87 ; DHR, t. 2, p. 79.

Le Japon respectera l'intégrité territoriale de l'Indochine française.

- 一 佛国ハ東亜新秩序建設並ビニ支那事變処理ニ付帝国ト協カスベク、特ニ差シ当たり対支作戰ノ為派遣セラルベキ日本軍隊ノ佛印内飛行場ノ使用（之ニ伴フ地上警備兵力ノ駐屯ヲ含ム）及佛印通過ヲ認メ、右日本軍隊用武器彈藥其ノ他ノ物資輸送ニ必要ナル各種便宜ヲ供与ス。
- 二 日本ハ佛印ノ領土保全ヲ尊重ス。

Le remplacement, côté français, de Catroux par Decoux — qui signifie la reprise en main de l'Indochine par le gouvernement de la métropole — et l'arrivée prochaine aux affaires, côté japonais, d'un nouveau gouvernement laissent entrevoir une nouvelle étape des négociations franco-japonaises. Les Affaires étrangères trouvent un accord avec les militaires quant à la démarche à suivre :

1. des négociations à Tôkyô entre le Gaimushô et l'ambassade de France en vue de la conclusion d'un accord général, politique et militaire
2. des négociations menées en parallèle à Hanoï entre la mission Nishihara et le gouverneur général de l'Indochine afin de faciliter la conclusion de l'accord négocié à Tôkyô⁸³.

⁸³*ibid.*

III. Un nouveau départ pour les négociations à Hanoï

La succession de Catroux par Decoux est l'occasion d'un nouveau départ pour les négociations locales, à Hanoï. Bien que Catroux ait commencé à s'engager sur cette voie, son successeur refuse plus nettement d'avancer les discussions avec la mission de contrôle japonaise. Cette volonté de déplacer les négociations à Tôkyô est partagée par Vichy et le Gaimushô. Quant à l'Armée de Terre japonaise, elle continue de presser pour que les points importants soient négociés à Hanoï avant que les négociations entre les gouvernements centraux ne commencent, le 1^{er} août.

A. La difficile prise de poste de Decoux

Comme il a été mentionné au début de ce chapitre, plusieurs « proconsuls » français dans les colonies ont hésité quant à l'attitude à adopter face à l'armistice et à l'instauration du régime de Vichy¹. À leur instar, le général Catroux se montre extrêmement réticent vis-à-vis du nouveau régime, suivi en cela, au début, par son futur successeur et commandant des forces navales françaises d'Extrême-Orient, l'amiral Decoux. Alors que le gouvernement de Vichy révoque le général Catroux le 25 juin pour le remplacer par Decoux, ce dernier accepte alors de rester en retrait et de soutenir Catroux dans son action². Néanmoins, avec la reprise en main des colonies par Vichy, cette situation ambiguë devient rapidement intolérable pour le nouveau régime, et dangereuse du point de vue de l'Indochine, en raison de la menace que fait planer sur elle le Japon.

Catroux et Decoux reviennent tous les deux sur ces événements dans leurs mémoires. Le parcours divergent des deux hommes durant la guerre a légué à l'histoire l'image de deux personnalités radicalement opposées dès le mois de juin 1940. En effet, alors que Catroux sera le premier officier français de haut rang à

¹cf. *supra.*, p. 228.

²cf. *supra.*, p. 231.

rejoindre de Gaulle à Londres³, Catroux sera le gouverneur colonial le plus zélé dans l'application des mesures de la révolution nationale et, à ce titre, passera en jugement à l'issue de la guerre⁴. Or, tout comme pour la France métropolitaine, il convient d'éviter tout jugement téléologique, la France n'étant pas encore, durant l'été 1940, divisée entre un camp pétainiste et un camp gaulliste. Si la compréhension des situations française et internationale, ainsi que le courage de Catroux pendant l'été 1940 sont remarquables, son attitude n'en reste pas moins exceptionnelle, alors que celle de Decoux correspond à la norme des officiers de l'armée française, la quasi-totalité d'entre eux ayant fini par obéir au nouveau régime⁵.

La passation de pouvoir a lieu le 20 juillet. Pourquoi a-t-elle lieu si tard ? Il est certain que Catroux a été tenté par la dissidence, mais l'ambassadeur Arsène-Henry et l'attaché militaire Thiébaud l'ont prévenu que Vichy avait annoncé au gouvernement japonais qu'il devait céder la place à son successeur et qu'il n'avait donc plus le droit de mener les négociations⁶. Le 12 juillet, le ministre des colonies, Rivière, confirme à Catroux sa révocation et lui demande de passer le pouvoir dans les plus brefs délais⁷. Le lendemain, Decoux reçoit de Lémery et de l'amirauté des

³Catroux ira rejoindre De Gaulle à Londres directement après son départ d'Indochine (cf. Georges Catroux, *op.cit.*, p. 89). Les Britanniques essaieront de lui faire prendre la place de De Gaulle mais, malgré son grade nettement plus élevé — il est alors général d'armée alors que De Gaulle n'est, au moment de l'armistice, que général à titre provisoire —, il refusera cette offre pour se placer sous les ordres de De Gaulle qui, selon lui, jouait un rôle qui transcendait la hiérarchie militaire. cf. Henri Lerner, *op.cit.*, p. 28.

⁴Un non-lieu sera finalement prononcé. À propos de la révolution nationale en Indochine, voir Sébastien Verney, *op.cit.*, *passim* ; Paul Isoart, « Aux origines d'une guerre. L'Indochine française », in Paul Isoart (sous la dir.), *op.cit.*, p. 15, 19-22 ; Pierre L. Lamant, « La révolution nationale dans l'Indochine de l'amiral Decoux », in *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale et des conflits contemporains*, n°138 (« L'Indochine de 1940 à 1945 »), Paris : PUF, avril 1985, p. 21-41 ; Éric Jennings, « L'Indochine de l'amiral Decoux », in Jacques Cantier et Éric Jennings (sous la dir.), *L'Empire colonial sous Vichy*, *op.cit.*, p. 33 ; Colette Zytnicki, « La politique antisémite du régime de Vichy dans les colonies », *ibid.*, p. 173-175 ; Julien Fouquet, « La répression antimaçonnique dans les colonies », *ibid.*, p. 201-202 ; Frédéric Turpin, *op.cit.*, p. 32-39.

⁵Robert Paxton, *L'Armée de Vichy (...)*, *op.cit.*, p. 38-54.

⁶Georges Catroux, *op.cit.*, p. 87-88.

⁷MAE-V, n° 324, p. 14, télégramme au départ de Clermont.

télégrammes lui demandant si la passation de pouvoir a eu lieu, alors que le message précédent ne lui était pas parvenu⁸. Le 14, Catroux annonce à Decoux qu'il est disposé à lui transmettre ses pouvoirs. Le 18, il reçoit un télégramme du ministre des Colonies, Lémery, qui lui demande de cesser les négociations et transmettre ses pouvoirs, conformément aux instructions du 12 juillet. Il s'agit d'une confirmation d'un télégramme qui, semble-t-il, ne serait jamais parvenu à Catroux⁹. Il faut rappeler que, dans le désordre qui suit la débâcle, les communications entre la métropole et l'Indochine sont précaires, ce qui explique le côté tardif et indirect des informations reçues — celles-ci étant souvent passées par l'intermédiaire de l'ambassade de France au Japon. Le retard pris pour la passation de pouvoir est donc autant dû à des difficultés d'ordre logistique qu'aux hésitations de Catroux.

Quant à la passation de pouvoir, elle ne se passe pas bien. Decoux raconte dans ses mémoires que, arrivé à Hanoï le 19, il ne s'est pas fait rendre les honneurs militaires par ordre de Catroux et que c'est à ce moment qu'il aurait appris la gravité de la situation, ne sachant presque rien auparavant de la teneur des négociations franco-japonaises¹⁰. Bien que les deux hommes aient laissé dans leurs mémoires l'impression d'un divorce flagrant, de positions inconciliables, si tel est bien le cas concernant leur attitude vis-à-vis de Vichy, il n'en est pas de même pour celle qu'ils ont adoptée face au Japon. En effet, les deux hommes sont d'accord quant à trois points fondamentaux qui conditionnent leurs politiques respectives :

1. ne pas laisser les troupes japonaises pénétrer sur le territoire indochinois
2. ne pas laisser croire que l'Indochine est en état de dissidence
3. limiter les négociations locales à des points mineurs et engager les autorités japonaises à négocier avec le gouvernement français pour ceux qui pourraient

⁸Jean Decoux, *À la barre (...), op.cit.*, p. 57.

⁹Georges Catroux, *ibid.*

¹⁰Jean Decoux, *ibid.*, p. 58-59.

porter atteinte à la souveraineté française¹¹.

Decoux explique parfaitement la position de Catroux durant les négociations : faire des concessions pour créer un climat propice aux négociations et s'efforcer d'obtenir la garantie de la souveraineté française sur l'Indochine. Decoux désapprouve ces concessions qu'il accuse d'être contre-productives, ayant pour résultat de « développer les appétits japonais »¹². Selon Decoux, au moment de leur entretien du 19, Catroux aurait d'ailleurs avoué son échec et la nécessité de revenir sur les concessions faites¹³. S'il est impossible de vérifier la véracité de ces propos, ceux-ci semblent toutefois être en concordance avec les faits, tant du point de vue des concessions faites par Catroux aux Japonais, que de celui du refus japonais de garantir la souveraineté française et de l'intégrité territoriale de l'Indochine. Mais si Decoux insiste sur les concessions octroyées par Catroux, celles-ci ont eu une portée limitée, Catroux ayant refusé de laisser l'armée japonaise entrer en Indochine, à l'exception de la mission Nishihara.

C'est pour ne pas mettre en danger la colonie que Catroux, désavoué par le gouvernement français, décide de ne pas entraîner l'Indochine dans la dissidence et qu'il cède la place à Decoux¹⁴. En effet, le passage à la dissidence de l'Indochine française aurait signifié, pour le Japon, une rupture du statu quo en Asie orientale et le prétexte rêvé pour envahir la colonie¹⁵. Catroux s'est évertué à obtenir la reconnaissance par le Japon de l'intégrité territoriale de l'Indochine, ainsi qu'à refuser d'admettre l'entrée sur le sol indochinois de troupes japonaises et l'octroi de facilités militaires, telles que des aérodromes. Il a également répondu à ses

¹¹C'est notamment un point que Decoux reconnaît dans un télégramme qu'il adresse à Arsène-Henry le 3 août : ANOM-GGI, n° 812, télégramme n° 54-60.

¹²Les mémoires de Decoux (Jean Decoux, *ibid.*, p. 71-72) sont corroborées par les archives (MAE-V, n° 261, télégramme de Decoux n° 1865, du 23 juillet 1940).

¹³Jean Decoux, *ibid.*, p. 91.

¹⁴Georges Catroux, *ibid.*, p. 95 ; Jean Decoux, *ibid.*, p. 37.

¹⁵John Dreifort, *Myopic Grandeur (...)*, *op.cit.*, p. 201. Georges Gautier souligne très bien les raisons de ce choix dans ses mémoires, *op.cit.*, p. 25.

interlocuteurs japonais que la négociation de ces deux points devrait faire l'objet de négociations entre les deux gouvernements centraux¹⁶.

Decoux poursuit la même politique dès sa prise de fonction, et ce jusqu'à l'invasion du 22 septembre. Sa réprobation des concessions faites par Catroux relève plus de la rhétorique que de la réalité, comme le montre un télégramme qu'il envoie au gouvernement français, dans lequel, selon le ministre des Affaires étrangères Baudouin, il aurait critiqué ces concessions tout en conseillant d'ouvrir, dans une certaine mesure, la frontière chinoise¹⁷.

Comme le souligne l'historien John Dreifort, les accusations de Vichy et de Decoux portées contre Catroux selon lesquelles il aurait agi de son propre chef et accordé trop de concessions aux Japonais ne sont pas fondées. En effet, pendant la période de la débâcle et de l'instauration du nouveau régime à Vichy, alors que les communications sont extrêmement précaires avec la métropole, il agit en concertation avec les autorités françaises avec qui il peut entrer en contact, c'est à dire avec les ambassades à Chongqing, Londres, Washington et Tôkyô. Il est nettement moins en faveur de l'octroi de concessions larges en faveur de Tôkyô que ne l'est l'ambassadeur à Tôkyô, Charles Arsène-Henry. Pourtant, ce dernier, non seulement ne sera pas révoqué, mais il sera même chargé de mener les négociations à Tôkyô au mois d'août 1940¹⁸. C'est bien la politique pro-britannique menée par Catroux qui le rend suspect aux yeux du nouveau régime et provoque sa révocation trois jours après la conclusion de l'armistice¹⁹.

Quelle est la réaction des autorités japonaises face aux deux hommes et à leur passation de pouvoir ? Le Japon — et notamment l'armée de Chine du Sud — commence par croire, en raison de la coupure momentanée des relations entre la colonie et sa métropole, ainsi que des concessions que Catroux semblait prêt à

¹⁶cf. *supra.*, p. 271.

¹⁷Paul Baudouin, *op.cit.*, p. 268.

¹⁸cf. *infra.*, p. 357.

¹⁹*ibid.*, p. 198-200.

accorder, qu'elles pourraient agir sur la colonie sans passer par le gouvernement français. Si aucun document d'archive confirme clairement une telle intention, les termes utilisés dans les propositions d'accord faites par elles à Catroux— où l'on trouve notamment l'expression « le Japon garantit l'indépendance de l'Indochine française »²⁰ — laissent penser qu'elles ont pu envisager d'essayer de détacher l'Indochine de la France en échange d'une protection²¹. Cependant, ces velléités se sont évanouies devant la fermeté de Catroux. En effet, celui-ci rejette avec obstination toute idée d'une entrée des forces japonaises sur le sol indochinois et demande qu'une telle demande fasse l'objet, de la part du Japon, de négociations avec le gouvernement français. Il a également insisté sur la nécessité pour l'Indochine de ne pas voir ses relations se détériorer avec le Royaume-Uni et les États-Unis.

Catroux laisse, semble-t-il, une excellente impression sur les officiers qui négocient avec lui, et notamment sur le colonel Satô Kenryô²². Les concessions qu'il fait, sa proposition d'alliance, son « doigté » et sa compétence contribuent à ce jugement. Néanmoins, la plupart des militaires japonais pensent qu'il s'agit de manœuvres dilatoires, faites pour gagner du temps²³. Ils ne se trompent pas, car, alors que Catroux fait des concessions aux Japonais, il cherche en même temps à obtenir les soutiens britannique et américain²⁴.

L'entrée en fonction de Decoux inquiète au contraire la plupart des dirigeants militaires japonais. Le nouveau gouverneur général désire imposer sa marque dès le départ en faisant montre d'une plus grande intransigeance et en insistant plus nettement pour que les négociations se poursuivent à Tôkyô²⁵. Nishihara et

²⁰*Nihon wa Futsuin no dokuritsu wo hoshô su* 日本ハ佛印ノ独立ヲ保証ス

²¹« Grandes lignes pour un accord entre le Japon et l'Indochine française » ; cf. *supra.*, p. 279.

²²*op.cit.*, p. 167.

²³Ôi Atsushi, *op.cit.*, p. 70-71.

²⁴Pour les relations avec les États-Unis, il s'agit notamment de l'envoi dans ce pays de la mission d'achat d'armes Jacomy ; cf. IMTFE, p. 6866 ; Claude Hesse d'Alzon, « L'Armée française d'Indochine (...) », *op.cit.*, p. 94 ; Henri Lerner, *op.cit.*, p. 139 ; Georges Catroux, *op.cit.*, p. 56.

²⁵MAE-V, n° 324, p. 75, télégramme de Decoux, 29 juillet ; Jean Decoux, *ibid.*, p. 92.

Yanagisawa insistent notamment sur ce changement d'attitude²⁶. Il semble que les marins japonais se soient plutôt réjouis de cette passation de pouvoir — un marin prenant les rênes de la colonie. Certains, comme le révèle Ôi Atsushi dans ses mémoires, l'ont toutefois crainte, les marins français, depuis Mers el-Kébir — qui a vu le refus de l'amiral Gensoul de céder à l'ultimatum britannique —, ayant gagné une image de courage et d'intransigeance qui fait craindre que Decoux s'obstine à refuser toute nouvelle concession au Japon²⁷.

Cependant, plus que cette passation de pouvoir pour le poste de gouverneur général de l'Union indochinoise, c'est le déplacement des négociations de Hanoï à Tôkyô, à compter du 1^{er} août, qui attire l'attention et mobilise les énergies à compter de la fin du mois de juillet²⁸. En effet, les archives japonaises sont laconiques quant à cette passation de pouvoir, et encore ne s'agit-il que de considérations générales et d'impressions, voire parfois d'erreurs d'appréciation complètes²⁹. La raison en est simple : les autorités militaires savent très bien que ce n'est pas l'attitude supposée conciliante de Catroux, ni celle considérée comme plus intransigeante de Decoux, qui ont empêché le Japon, depuis le mois de juillet, de mettre la main sur l'Indochine, mais la situation d'instabilité et d'attente liée au changement de gouvernement — et par conséquent de politique étrangère — à Tôkyô.

La mise en place du second cabinet Konoë, en instaurant, à compter du mois d'août, une politique étrangère fondée sur l'expansion vers le sud et l'alliance

²⁶Nishihara présente Decoux ainsi : « Il semble que, comme bureaucrate, il (il s'agit de Decoux) soit particulièrement minutieux et que, par conséquent, il demandera des instructions au gouvernement français pour chaque point (de la négociation)»(官僚肌として用意周到、些細の事をも逐一仏国政府に伺いを立つるの風あり *Kanryô hada to shite shûishûtô, sasai no koto wo mo chiku.ichi Futsukoku seifu ni ukagai wo tatsuru no fû ari* ; in KHK, t. 22, p. 108) ; Ôi Atsushi, *ibid.*, p. 104-105.

²⁷*ibid.*, p. 104.

²⁸cf. *infra.*, p. 357.

²⁹Satô, dans ses mémoires, juge Decoux favorable à De Gaulle et aux Anglo-Saxons (*op.cit.*, p. 171).

allemande, rend les velléités de résistance française en Indochine bien illusoires, comme l'illustre ici John Dreifort ³⁰:

For French and Indochinese officials, finding themselves in the path of an aggressively expansionistic Japan, the problem was how to maintain their control in Indochina in the aftermath of the debacle in Europe and the concomitant loss of power and prestige around the world. In fact, as the events of the next months were to prove, the ability of France to determine the destiny of the pearl of its Far Eastern empire was little more than a myopic illusion.

B. Une poursuite des négociations locales sous tension

Dès sa prise de poste, Decoux est confronté à une pression croissante de la part de l'armée de Chine du Sud qui cherche à provoquer une situation de fait avant les premières décisions du nouveau cabinet à Tôkyô. Le premier problème qu'il doit affronter est l'entrée dans le port de Haïphong de deux navires dépêchés par cette armée et chargés de matériel militaire³¹. Selon les archives militaires japonaises, la raison serait à chercher dans l'accord donné par Catroux, le 13 juillet, d'autoriser le ravitaillement par la frontière sino-indochinoise des forces japonaises, ravitaillement qui comprendrait le matériel militaire³². En fait, Catroux a fait cette proposition dès le 9, mais sans mentionner qu'il pourrait s'agir de matériel militaire³³.

Si les autorités françaises autorisent le débarquement des vêtements, des vivres et du fourrage, elles refusent celui des armes et des munitions et s'opposent à ce que des japonais escortent ce matériel en territoire indochinois³⁴. Ce désaccord ne pouvant être tranché, les deux navires restent immobilisés dans le port de Haïphong. Les archives de la Marine nous apprennent que Decoux a bien fait,

³⁰*Myopic Grandeur (...), op.cit.*, p. 195.

³¹Il s'agit du Keijômaru 京城丸 et du Tsukubamaru 筑波丸. Cf. DHR-DK, t. 2, p. 10.

³²*ibid.*

³³cf. *supra.*, p. 271.

³⁴Satô Kenryô, *op.cit.*, p. 172 ; Jean Decoux, *À la barre (...), op.cit.*, p. 70.

puisque ces « accompagnateurs », au nombre d'une centaine, bien qu'habillés en civil, sont bel et bien des militaires qui sont chargés de prendre place sur les points de communication stratégiques du chemin de fer indochinois, à commencer par Haïphong³⁵.

Nishihara rencontre Decoux pour la première fois le 24 juillet. Nishihara rapporte la teneur de cette conversation le lendemain³⁶.

I. Le nouveau gouverneur général a précédemment, en tant qu'officier d'active, commandé la flotte d'Extrême-Orient. En tant que haut-fonctionnaire, il fait preuve d'un très grand zèle. Il semble qu'il réfère au gouvernement français pour chaque point à traiter. L'on peut penser que le refus de maintenir en poste le général Catroux soit dû à ce que, jusqu'à aujourd'hui, il a traité les faits importants en faisant preuve d'une très grande liberté de décision.

II. La partie française, considérant peu à peu votre serviteur comme le centre d'une cinquième colonne, en est venue à nous traiter sous cet angle. Voici la raison de son refus d'accepter la présence de nos accompagnateurs pour le transport du matériel militaire.

III. Il est impossible d'obtenir l'accord du gouverneur général sans accord préalable du gouvernement français. Je pense que nous ne parviendrons à obtenir de façon pacifique, ni le passage des troupes par le territoire indochinois (ceci étant perçu par les Français comme une prétexte pour faire stationner nos troupes de façon pérenne), ni l'utilisation d'aérodromes.

Voici ce que je préconise afin de résoudre ce problème :

1. parachever les préparatifs des opérations contre l'Indochine française
2. évacuer les ressortissants japonais d'Indochine
3. utiliser la force avec résolution dans le cas où nos demandes citées ci-dessus seraient rejetées.

一 新総督は現役軍人にして以前極東艦隊を指揮しあり。官僚肌にして用意周到なり。些細な事をも逐一佛国政府に伺ひを立つる風あり。カトル一大将留任拒否は今日迄相当に独断をもって重要事を処理したる為と察せらる。

³⁵Plan envoyé de Hanoï, le 27 juillet, par le capitaine de vaisseau Yanagisawa à l'état-major de la Marine. Cf. DHR-DK, t. 2, p. 11.

³⁶NGB-NS, t. 4, p. 2899, télégramme de Suzuki au départ de Hanoï du 24 juillet n° 162 ; Ôi Atsushi, *op.cit.*, p. 96.

二 佛印側は小官等を漸次所謂第五列基幹人員と見做し、逐次色眼をもって待遇するに至れり。軍需品宰領者を認めざるは之が為なり。

三 佛国政府の認可なければ総督においては決し得ず。軍隊の通過（佛印側は永久駐屯の口実なりと考へあり）、飛行場使用の問題を平和的に解決せんとするも、小官の見透しにては結局不可能なり。

故に之が問題を飽迄強要せんとするご意見なるにおいて

- 1 対佛印作戦準備を完成す。
- 2 在佛印日本人の総引揚を断行す。
- 3 右にして帝国の主張を容れざれば断乎として実力を行使す。

Il est intéressant ici de remarquer que Nishihara, loin de son image d'officier modéré, préconise l'usage de la force dans le cas où les négociations qu'il a menées jusque là échoueraient, et ce alors que les négociations entre les États centraux doivent commencer à Tôkyô une semaine plus tard. Comme il a été mentionné plus haut, il ne s'agit pas ici d'une opposition entre des faucons et des colombes, mais de changements de position en fonction des circonstances, tant entre les groupes qu'à l'intérieur de ces derniers³⁷. Ainsi, Nishihara ne préconise l'usage de la force que lorsque son rôle de négociateur s'achève, et ce afin notamment de ne pas perdre la main au profit d'autre négociateurs — en l'occurrence, le Gaimushô.

Decoux présente Nishihara selon le stéréotype classique en vigueur vis-à-vis des Orientaux³⁸:

J'observai avec soins mon interlocuteur, qui ne manquait ni d'intelligence, ni de distinction naturelle. Cet officier nippon avait servi en France, et parlait assez correctement notre langue. Appartenant à l'arme de la cavalerie, il offrait la silhouette classique des hommes de cheval, et n'abandonnait jamais ses bottes à l'écuyère. À l'entendre, il possédait une vive affection pour notre pays, et parlait volontiers de ses « amis français ». Mais ses yeux mi-clos, et son rictus de commande, étaient lourds de mystère, et dissimulaient mal d'inquiétantes arrière-pensées.

Si une condescendance teintée de racisme est sans doute présente dans ses écrits, il faut souligner le fait que Decoux a bien compris la duplicité du personnage qui,

³⁷cf. *supra.*, p. 207.

³⁸Jean Decoux, *À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 92 ; MAE-V, n° 324, p. 75, télégramme de Decoux, 29 juillet.

tout en étant francophone et affichant un visage de modéré, n'en est pas moins décidé à soutenir l'usage de la force.

Les archives japonaises montrent clairement le changement de climat qui survient lorsque Decoux prend la suite de Catroux. Afin sans doute d'éviter de subir la pression directe de la mission japonaises, Decoux exprime son intention, dès la rencontre du 24 juillet, de remplacer les pourparlers à deux par des discussions en commission³⁹. Les mémoires de Decoux confirment parfaitement ce que l'on trouve dans les archives japonaises. En effet, alors que Nishihara tente de reprendre les discussions là où Catroux les avait laissées, Decoux refuse en déclarant qu'il ne discutera pas de questions dépassant sa compétence. Quelques jours plus tard, il déclare qu'il ne pourrait transiger sur les trois points suivants : l'interdiction du passage sur le sol indochinois des troupes japonaises, l'interdiction du transit par ce même territoire des munitions et des autres matériel militaire — seul le « ravitaillement de bouche » pouvant être acheminé aux forces japonaises —, et enfin l'interdiction de tout poste de TSF sur le territoire de la colonie⁴⁰.

Cette intention de limiter les discussions à la question du matériel en transit entre l'Indochine française et la Chine — mandat officiel de la mission de contrôle japonaise dans la colonie— fait l'objet d'une requête de Decoux au gouvernement français dès le 23 juillet — veille de sa première conversation avec Nishihara —, requête à laquelle a souscrit le ministère des Colonies le 27. Mais Decoux comprend qu'il ne pourra reprendre les discussions à un point antérieur aux concessions faites par son prédécesseur⁴¹.

Decoux ne s'est pas trompé sur les intentions japonaises, comme le confirment les instructions adressées à Nishihara par les autorités centrales militaires japonaises. Alors que les négociations à Tôkyô s'annoncent, les autorités militaires de Tôkyô pressent Nishihara d'avancer les pourparlers à Hanoï afin, officiellement, de

³⁹DHR-DK, t. 2, p. 12.

⁴⁰*ibid.*

⁴¹Jean Decoux, *ibid.*, p. 93.

faciliter les futures négociations entre les deux gouvernements centraux, mais en fait de tâcher d'obtenir des gains décisifs avant que les négociations ne progressent à Tôkyô. Le 20 juillet, les chefs adjoints d'état-major des deux armes télégraphient à Nishihara des instructions qui vont dans ce sens⁴².

Les trois points principaux qui doivent être suivis pour mener à bien les négociations locales figurent dans ce télégramme⁴³:

1. l'Indochine française doit collaborer à l'édification du nouvel ordre en Asie orientale et à la résolution de l'incident de Chine
2. à cette fin, l'Indochine doit tout particulièrement autoriser le passage par son territoire des forces japonaises et l'utilisation d'aérodromes — avec les troupes nécessaires à leur garde —, ainsi que fournir les équipements nécessaires à l'acheminement des armes, munitions et autres matériels nécessaires aux forces japonaises
3. en échange, le Japon garantit l'intégrité territoriale de l'Indochine française.

Ce télégramme, synthèse des positions de l'Armée de Terre et de la Marine, exprime clairement le fait que les négociations les plus importantes devront avoir lieu à Tôkyô, les négociations locales n'ayant pour fonction que de les faciliter⁴⁴. Bien entendu, il paraît contradictoire à la logique diplomatique que deux négociations soient menées en parallèle, l'une entre les autorités centrales représentées par les ministères des Affaires étrangères des deux pays, l'autre entre des autorités locales, essentiellement militaires.

L'Armée de Terre japonaise cherche en fait à pousser son avantage en exerçant une pression directe sur l'Indochine avant que les négociations ne soient entamées à Tôkyô. En effet, Sawada Shigeru envoie à Nishihara un télégramme, le 25 juillet, qui contredit largement le télégramme signé en commun avec son homologue de la

⁴²DHR-DK, t. 2, p. 12.

⁴³*ibid.*

⁴⁴*ibid.*

Marine, puisqu'il réaffirme son exigence de voir l'Indochine consentir à la présence en Indochine d'accompagnateurs du matériel militaire en transit. Surtout, il exprime le point de vue des autorités centrales de l'Armée de Terre qui placent leurs espoirs dans les négociations menées à Hanoï, les négociations menées à Tôkyô risquant de prendre du retard en raison de la nomination du nouveau gouvernement et devant rester, dans l'ensemble, formelles⁴⁵.

L'Armée de Terre prépare l'invasion de l'Indochine dès la fin du mois de juillet. L'entrée du 22 juillet du journal de Nakazawa donne des détails sur le dispositif mis en place à la frontière sino-indochinoise⁴⁶ :

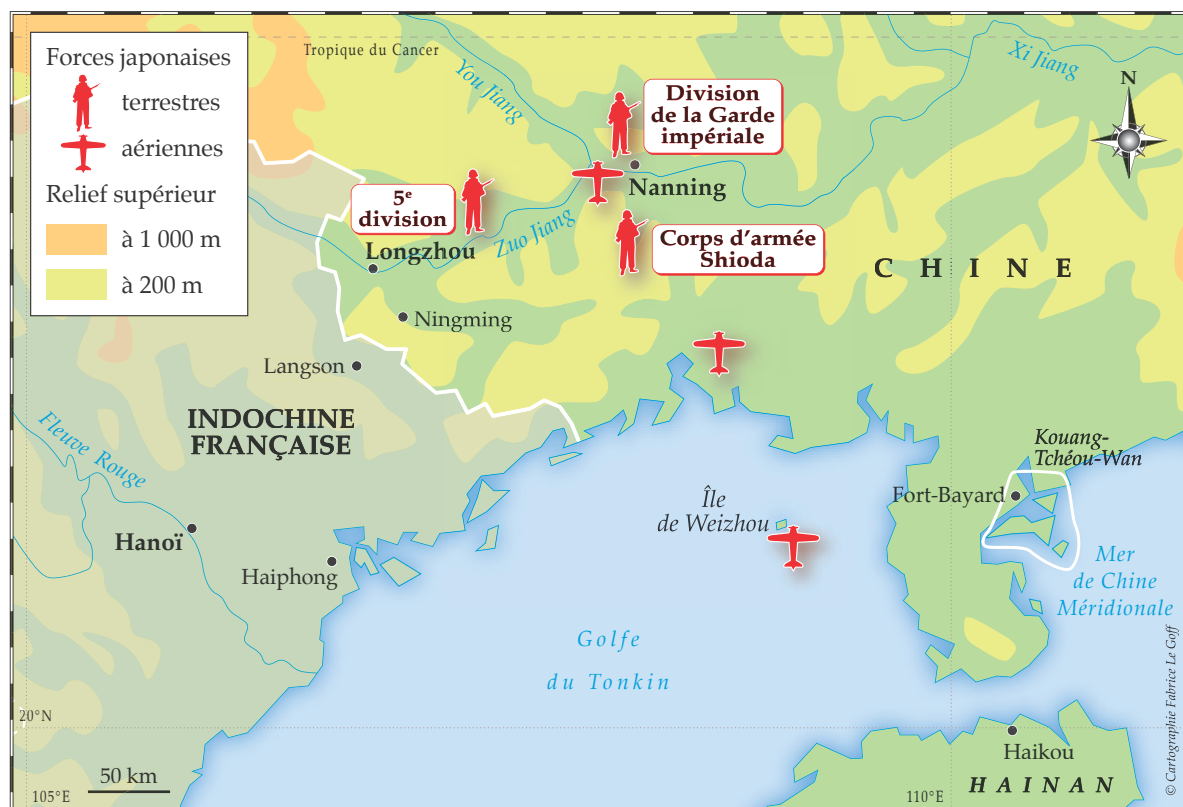
- ✓ à Nanning prendra position la division de la Garde impériale, qui aura débarqué sur le continent le 24 juillet⁴⁷
- ✓ sur la route qui va de Nanning à Qinzhou 欽州 — c'est à dire entre Nanning et la côte — se placera le corps d'armée Shioda⁴⁸
- ✓ à Longzhou prendra position la 5^e division
- ✓ des moyens aériens importants sont préparés puisque 120 appareils — 48 chasseurs, 36 chasseurs-bombardiers et 36 bombardiers — sont basés dans les trois lieux suivants : Nanning, Qinzhou & l'île de Weizhou 涇洲島
- ✓ des troupes amphibies sont mises à disposition de ces forces.

⁴⁵*ibid.*

⁴⁶BKS, journal de Nakazawa.

⁴⁷La division de la Garde devait être, à l'origine, envoyée en Chine centrale pour participer à l'offensive sur Wuhan, mais elle est finalement mise sous le commandement de l'armée de Chine du Sud, incluse dans la 22^e Armée. Ceci est concomitant de la mise sous le contrôle direct de l'état-major impérial de l'armée de Chine du Sud (cf. *supra.*, p. 276). *Shina Jihen rikugun sakusen*, t. 3, *op.cit.*, p. 274.

⁴⁸*Shioda Heidan* 塩田兵団



Carte n° 8 : dispositif des forces japonaises aux abords de l'Indochine française à la fin du mois de juillet 1940

Il s'agit pour l'armée de Chine du Sud d'appliquer ce que le premier bureau de l'état-major de Tôkyô aura décidé et de se tenir prêt à toute éventualité. En effet, celui-ci craint qu'il ne soit pas possible d'obtenir satisfaction à ses demandes sans recours à la force — notamment celles qui concernent l'entrée des forces japonaises sur le sol indochinois. Anticipant sur un possible échec des négociations à Tôkyô, son commandant, Nemoto, ordonne, le 30 juillet, d'achever les préparatifs d'invasion d'ici le 5 août, de continuer négociations locales seront poursuivies afin d'exercer une pression sur l'Indochine et de préparer dans un second temps, l'invasion du sud de l'Indochine. Quant à la justification de l'invasion, ce sera celle de la nécessité du passage des troupes par le territoire indochinois pour mener une offensive en direction du Yunnan⁴⁹.

⁴⁹DHR-DK, t. 2, p. 8, 9.

Le 31 juillet, conformément aux ordres de l'armée de Chine du Sud, la 22^e armée ordonne à la 5^e division de préparer l'invasion de l'Indochine⁵⁰:

1. L'armée mènera l'offensive contre l'Indochine française.
2. La cinquième division devra avoir achevé les différents préparatifs avant le 10 août environ.

En outre, nous interdisons à la 5^e division de prendre contact avec la mission Nishihara et d'en obtenir des informations. Les informations issues de ladite mission devront toutes être traitées au niveau supérieur qui est celui de notre armée.

一 軍ハ佛印ニ進攻ス

ニ 第五師団ハ八月十日頃迄ニ諸準備ヲ完了スヘシ

尚第五師団ハ西原機関ト連絡シ其ノ情報ヲ受クルコトヲ禁スル 該機関ノ情報ハ総ヘテ軍以上ニ於テ処理スルモノト心得ラレタシ

La 22^e armée décide de brûler les étapes en remettant un ultimatum à l'Indochine entre le 5 et le 10 août et en lançant l'offensive contre la colonie à compter du 10 en cas de rejet⁵¹. Comme le premier bureau, elle anticipe un échec des négociations à Tôkyô.

⁵⁰DHR, t. 2, p. 83.

⁵¹*ibid* ; télégramme du commandant de la 3^e flotte aérienne combinée (*Dai san rengô kôkûtai* 第三聯合航空隊) basée à Hainan à l'état-major de la Marine.

C. L'impossible élaboration d'une stratégie

Le 28 juillet, Nishihara part de Hanoï pour Tôkyô afin de rendre compte de l'avancée des négociations locales. Beaucoup pensent que, du fait de l'hostilité du premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre, il s'agit d'un limogeage de fait⁵². Pourtant, selon le colonel Tanemura Sakô, il s'agirait d'une requête de Nishihara lui-même⁵³. Il a compris que les négociations étaient dans l'impasse, tant du fait de Decoux de ne rien négocier localement et de laisser aux négociations qui vont s'ouvrir à Tôkyô le soin de faire avancer les choses⁵⁴, que de celui des autorités militaires japonaises qui passent leur temps à envoyer des signaux contradictoires⁵⁵.

Nishihara tente donc de débloquer la situation en allant discuter directement avec les autorités centrales⁵⁶. La probabilité du caractère sans doute volontaire de sa démarche est d'ailleurs confirmée par le fait qu'il a préparé un nombre important de rapports et de documents avant son départ afin de les remettre directement aux autorités militaires lors de son passage à Tôkyô. Quant aux autorités centrales de l'Armée de Terre — état-major et ministère —, ne parvenant pas à adopter une décision quant à l'attitude à adopter vis-à-vis de l'Indochine, elles décident d'attendre d'avoir entendu Nishihara avant de prendre une décision⁵⁷.

⁵²Ôi Atsushi, *ibid.*, p. 95 ; Satô Kenryô, *op.cit.*, p. 169, 173.

⁵³DHR-DK, t. 2, p. 13. Aucune autre source ne vient toutefois confirmer ou infirmer cette thèse.

⁵⁴Decoux rappelle ce point à Nishihara, avant son départ pour Tôkyô (ANOM-GGI, n° 553, télégramme n° 1934-1942 de Decoux au ministère des Colonies, 30 juillet 1940). Il écrit dans ses mémoires que Nishihara est allé à Tôkyô pour rendre compte du changement d'attitude du gouvernement général de l'Indochine depuis son arrivée à sa tête (*ibid.*, p. 94). Si les archives japonaises confirment le fait que Nishihara soutient qu'il est impossible d'obtenir quoique ce soit pacifiquement de l'Indochine (cf. *infra.*, p. 301), l'on n'y trouve pas de trace d'un changement lié à l'arrivée en poste de Decoux. Il faut encore une fois souligner ici le fait que, à la différence de ce que Decoux et le gouvernement français ont prétendu, Catroux n'a rien cédé quant à l'essentiel, puisqu'il a continué de refuser fermement l'entrée sur le sol japonais de forces japonaises (cf. *supra.*, p. 296).

⁵⁵L'on voit cela notamment en examinant la teneur souvent contradictoire des instructions adressées de Tôkyô à Nishihara, selon qu'elles sont de la Marine, de l'Armée de Terre, ou bien commune aux deux armes.

⁵⁶C'est ce que confirme le chef adjoint de l'état-major de l'Armée de Terre, Sawada Shigeru, dans ses mémoires (*op.cit.*, p. 206).

⁵⁷Entrées des 29, 30, 31 juillet et 1^{er} août du KSN, p. 15-16.

Nishihara quitte Hanoï le 28 juillet en compagnie du secrétaire des Affaires étrangères, Yosano Shigeru, persuadé, semble-t-il, qu'il ne reviendra pas à Hanoï. C'est notamment l'objectif du premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre, qui considère Nishihara comme trop tiède. Le chef de la section des opérations dudit bureau, Okada Jûichi, va jusqu'à dire que le but de sa section est de profiter de l'éloignement de Nishihara de Hanoï et de la suppléance de Satô Kenryô à la tête de la mission de contrôle⁵⁸ pour faire avancer les négociations locale⁵⁹.

Nishihara arrive à Tôkyô le 30, à 15h, à l'aéroport de Haneda où il donne une conférence de presse durant laquelle il déclare que le travail de surveillance de la route qui permettait le ravitaillement de la Chine avance sans encombre⁶⁰. Il ne fait alors aucune révélation importante, ni ne parle du motif de son passage à Tôkyô, puisque la question de la surveillance de la frontière est déjà réglée depuis longtemps⁶¹.

Il reste dix jours à Tôkyô. Il ne subsiste aucune archive détaillée sur le contenu des discussions qui ont eu lieu lors de son séjour, mais un certain nombre de documents nous permettent d'en comprendre les points principaux. Nishihara fait son premier rapport dès le jour de son arrivée, à 16h, au ministère de l'Armée de Terre⁶². Ce qu'il dit alors n'a pas été conservé dans les archives mais, selon les mémoires d'un l'officier de cet état-major, Nishiura Susumu, Nishihara se serait plaint de l'absence de cohérence des instructions qui lui avaient été envoyées de Tôkyô et, surtout, de l'attitude des responsables de la section des opérations⁶³.

⁵⁸cf. *infra.*, p. 312.

⁵⁹DHR-DK, t. 2, p. 14. Les intentions de la section des opérations sont confirmées par un rapport du commandant de la 3^e escadrille combinée de l'aéronavale adressé à l'état-major de la Marine en date du 1^{er} août.

⁶⁰Journal Asahi, édition de Tôkyô (Tôkyô Asahi Shinbun 東京朝日新聞), article du 31 juillet 1940. Cité dans Yoshizawa Minami, *Sensô kakudai no Kôzu (...)*, *op.cit.*, p. 62.

⁶¹cf. *supra.*, p. 158.

⁶²DHR-DK, t. 1, p. 18 ; KSN, p. 15-16.

⁶³Nishiura Susumu, *op.cit.*, p. 198-199.

Le chef adjoint de l'état-major de l'Armée de Terre, Sawada Shigeru, raconte qu'il aurait appris les difficultés de Nishihara à coordonner l'action de la mission de contrôle, ainsi que ses difficultés à mener les négociations en raison des déclarations intempestives des officiers d'état-major de l'armée de Chine du Sud et du lieutenant-colonel Arao Okikatsu⁶⁴. Puis il l'aurait renvoyé en Indochine en l'encourageant⁶⁵. Il est toutefois difficile d'accorder beaucoup de crédit à ce passage des mémoires de Sawada, non seulement parce qu'il n'a pu ignorer jusqu'au début du mois d'août les difficultés rencontrées par Nishihara, mais également parce que Sawada cherche probablement ici à dissimuler ses responsabilités dans le processus qui a mené à l'invasion du Tonkin⁶⁶.

Le capitaine de vaisseau Nakazawa Tasuku a retranscrit le contenu du rapport qu'a fait Nishihara à l'état-major de la Marine le 31⁶⁷. Un certain nombre d'enseignements peuvent être tirés de ce document. Premièrement, le trafic entre l'Indochine et la Chine est bel et bien arrêté⁶⁸. Deuxièmement, Nishihara évacue tout de suite l'idée de faire du Tonkin une position offensive ou défensive vis-à-vis du Yunnan : la possibilité d'utiliser l'Indochine dans le cadre d'opérations contre le Yunnan est impossible, tout comme celle de voir les forces chinoises envahir l'Indochine.

Mais ces deux points sont alors largement connus des autorités militaires centrales de Tôkyô. Plus important, Nishihara confirme son télégramme du 24 juillet, dans lequel il avait montré un certain revirement de sa position quant à la

⁶⁴Nous avons déjà rencontré ce personnage à plusieurs reprises : il est le responsable des opérations contre la Chine au sein de la section des opérations de l'état-major de l'Armée de Terre et l'un des principaux agents de Tominaga Kyôji dans le cadre de la question de l'Indochine du Nord ; cf. *supra.*, p. 109, 181-183, 188-189, 192.

⁶⁵Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 206.

⁶⁶En effet, ce sont les incidents qui ont lieu lors de l'entrée des forces japonaises en Indochine en septembre 1940 qui sont à l'origine de son remplacement, en novembre de la même année. cf. *infra.*, p. 500.

⁶⁷BKS, journal de Nakazawa. La version publiée présente l'affaire de l'occupation du nord de l'Indochine de façon extrêmement succincte (*op.cit.*, p. 48-53).

⁶⁸cf. *supra.*, p. 158.

politique à mener face à l'Indochine, puisqu'il préconise clairement l'usage de la force en raison de l'hostilité du gouvernement général de l'Indochine vis-à-vis du Japon⁶⁹. Ce qui est ici nouveau, c'est qu'il met en garde contre la puissance militaire de la colonie. Croit-il vraiment en la capacité militaire de l'Indochine qui nécessiterait des opérations d'envergure contre la colonie en cas d'usage de la force par le Japon ? Ce document ne permet pas de juger, mais peut-être Nishihara a-t-il été berné par la volonté qu'avaient les autorités indochinoises de faire croire en leur capacité de s'opposer par la force aux demandes japonaises ?

Tanemura donne, dans son journal de bord du groupe de la direction de la guerre, les détails les plus importants pour comprendre l'échec de Nishihara à obtenir des instructions claires de la part des autorités militaires centrales. Le 2 août, les états-majors de l'Armée de Terre et de la Marine renoncent à prendre une décision malgré les auditions de Nishihara. Un télégramme est envoyé de Tôkyô aux forces locales pour leur demander de s'abstenir de toute initiative⁷⁰.

Au ministère et au deuxième bureau de l'état-major de l'Armée de Terre — celui du renseignement, dirigé par Tsuchihashi Yûitsu — s'oppose le premier bureau — celui des opérations, dirigé par Tominaga Kyôji⁷¹. Leurs positions officielles respectives ne correspondent pas à la réalité des faits. Alors que le ministère et le deuxième bureau prônent une solution négociée pour mettre un terme au trafic entre l'Indochine et la Chine, le premier bureau soutient l'usage de la force et l'utilisation de la colonie française pour attaquer en direction de Kunming⁷². Or, l'on sait que le trafic est arrêté et que la question d'une opération contre Kunming ne se pose plus. L'Armée de Terre hésite encore à admettre officiellement que c'est l'expansion vers le sud qui constitue désormais sa stratégie prioritaire, car le

⁶⁹cf. *supra.*, p. 301.

⁷⁰Entrée du 2 août du KSN, p. 16 ; DHR-DK, t. 1, p. 20.

⁷¹Tsuchihashi et Tominaga, amis d'enfance qui avaient, jusqu'à ce moment, entretenu de bons rapports, deviennent des adversaires lors de la crise de l'Indochine pour des raisons d'opposition structurelle entre les deux bureaux les plus puissants de l'état-major de l'Armée de Terre (cf. Tsuchihashi Yûitsu, *op.cit.*, p. 370).

⁷²Tanemura Sakô, *op.cit.*, p. 41.

consensus n'est pas encore parfaitement établi. C'est sur la question de l'usage de la force que s'opposent les deux groupes.

Le 8, Nishihara quitte Tôkyô sans que les autorités militaires centrales ne soient parvenues à une position commune. Il emporte avec lui un plan rédigé en commun par l'Armée de Terre et la Marine en date du 7 août intitulé « Mesures à prendre à l'avenir vis-à-vis de l'Indochine française »⁷³. Fruit d'un compromis boiteux, il ne propose pas de mesures cohérentes vis-à-vis de la colonie française. Selon Yoshizawa Minami, l'absence de prise de décision renforce les partisans de l'usage de la force, puisqu'elle enlève à leurs opposants tout moyen de s'opposer à leurs initiatives et que ces derniers ne constituent pas un véritable groupe d'opposition⁷⁴.

Alors que l'état-major de l'Armée de Terre — et notamment son premier bureau — privilégie les négociations locales à Hanoï sur celles qui se déroulent à Tôkyô et compte sur l'intérim de Satô à Hanoï pour faire avancer les négociations locales⁷⁵, l'état-major de la Marine désire au contraire attendre la fin des auditions de Nishihara⁷⁶. Cette dernière montre ainsi son mécontentement vis-à-vis de la nomination à la tête de la mission de contrôle de Satô en tant que chef intérimaire sans que son consentement ait été demandé par l'Armée de Terre⁷⁷.

Pendant l'absence de Nishihara, c'est le chef adjoint de la mission, Koike Ryôji, qui aurait dû, selon l'usage, assurer l'intérim. Mais c'est Satô qui est nommé, le 18 juillet, à la tête de la mission afin de suppléer Nishihara et de faire avancer les négociations locales⁷⁸. La décision a été prise à Tôkyô, sans concertation avec la Marine⁷⁹. Elle répond à une demande de l'armée de Chine du Sud, qui réclame que le recours à la force contre l'Indochine puisse commencer dès après la première

⁷³*Tai-Futsuin kongo no sochi* 対佛印今後の措置 ; DHR-DK, t. 2, p. 24.

⁷⁴*Sensô kakudai no Kôzu (...)*, *op.cit.*, p. 66-67.

⁷⁵DHR-DK, t. 2, p. 12.

⁷⁶*ibid.*, p. 16.

⁷⁷*ibid.*, p. 13.

⁷⁸*ibid.*; Ôi Atsushi, *op.cit.*, p. 86.

⁷⁹*ibid.*, p. 94 ; DHR-DK, t. 2, p. 13.

décade d'août, c'est à dire à partir du moment où les préparatifs militaires seront terminés⁸⁰. Satô arrive à Hanoï le 25 juillet. Il est déterminé, dès avant son départ de Canton, à mettre en œuvre le retrait de la mission de contrôle et des résidents japonais en cas de rejet de l'ultimatum qu'il projette de remettre à Decoux⁸¹.

Entre la date de l'arrivée de Satô — le 25 juillet — et la date à laquelle il remet à Decoux son ultimatum — le 2 août — s'écoulent huit jours. Ceci est dû aux oppositions diverses qu'il doit affronter. La première opposition provient du gouvernement général, où Satô se heurte tout de suite à un mur. Decoux et Satô, ne sont pas faits pour s'entendre. Decoux décrit Satô de la façon suivante : « Cet officier supérieur, type du militaire nippon brutal, ambitieux et violent, appartenait manifestement à l'aile marchante du grand état-major »⁸². Quant à Satô, s'il avait, semble-t-il, apprécié Catroux, tel n'est pas le cas de Decoux qu'il décrit comme un marin, spécialiste du désarmement⁸³ et qui a des manières de diplomate⁸⁴.

Lorsque Nishihara vient saluer Decoux, le 27 juillet, afin de lui faire part de son départ prochain, Decoux refuse de rencontrer Satô. Selon Satô, Decoux aurait dit à Nishihara, lors de cette entrevue, qu'il s'engageait à n'aborder aucun point important avec son remplaçant pendant son absence. Faisant part de sa colère au commandant Thiébaud en disant que, au Japon, un commandant intérimaire a les mêmes pouvoirs qu'un titulaire, Satô se voit rétorquer que tel n'est pas le cas en France. Satô craint alors que Decoux rejette son ultimatum sous prétexte qu'il n'est pas titulaire⁸⁵. Dès le lendemain, 28 juillet — jour du départ de Nishihara —, les autorités françaises font remettre à Satô un document où il est écrit que le

⁸⁰Télégramme de l'armée de Chine du Sud à Tôkyô, n° 699, 19 juillet 1940.

⁸¹Satô Kenryô, *op.cit.*, p. 172.

⁸²Jean Decoux, *op.cit.*, p. 94.

⁸³Decoux a, en effet, participé aux conférences de Genève et de Londres sur le désarmement naval.

⁸⁴Satô Kenryô, *op.cit.*, p. 169.

⁸⁵*ibid.*, p. 172-173 ; DHR-DK, t. 2, p. 15.

gouverneur général n'a pas les pouvoirs de négocier un accord politique et militaire⁸⁶.

Satô n'est pas non plus bien accueilli par ses collègues de la mission de contrôle, Koike et Yanagisawa, alors qu'il leur signifie sa volonté de mener les négociations avec la plus grande fermeté⁸⁷. Une note de Koike nous apprend que Yanagisawa et lui-même auraient déclaré à Satô qu'une autorisation de Tôkyô était nécessaire pour mener les négociations locales et qu'il était donc nécessaire de demander des instructions aux autorités militaires centrales. C'est ce que Satô s'empresse de faire dès le 28, jour de sa prise de poste⁸⁸. Il exprime sa volonté d'abandonner la méthode des négociations pacifiques afin de presser l'Indochine de répondre à un ultimatum⁸⁹ et procéder au retrait des inspecteurs de la mission et des résidents japonais si aucune réponse positive n'est en vue.

Cette démarche volontariste de Satô qui vise à provoquer un incident rencontre l'hostilité de l'état-major de la Marine et n'est guère soutenu que par le premier bureau de Tominaga⁹⁰. Le 30, une réponse conjointe des deux chefs adjoints d'état-major rejette les demandes de Satô : la date de l'évacuation des inspecteurs et des ressortissants japonais, ainsi que la remise de l'ultimatum seront décidés par Tôkyô en fonction des réponses obtenues lors des auditions de Nishihara. Satô doit continuer les pourparlers locaux en liaison avec les négociations menées à Tôkyô⁹¹. Il s'agit ici clairement d'instructions qui présentent deux points de vue différents, voire opposés, sur un pied d'égalité⁹².

⁸⁶*ibid.*

⁸⁷Ôi Atsushi, *ibid.*, p. 95.

⁸⁸*ibid.*, p. 95-96 ; DHR-DK, t. 2, *ibid.*, p. 15.

⁸⁹Celui prend la forme d'un « mémorandum pour un accord politique et militaire » (*Seiji gunji kyôtei ni kan suru oboegaki* 政治軍事協定に関する覚書).

⁹⁰Entrée du 29 juillet du KSN, p. 15.

⁹¹DHR-DK, t. 2, p. 16.

⁹²Concernant ce concept, cf. *supra.*, p. 207.

Si Satô se voit freiné dans son élan, il faut souligner un point important : les propositions de Satô ne sont pas rejetées quant à leur contenu, mais seulement pour des questions de procédure, puisqu'il cherche à passer par dessus la tête de Nishihara. Les négociations ne sont pas suspendues jusqu'à la fin des auditions de Nishihara, ce qui laisse à Satô les coudées franches. Peu après le départ de Nishihara pour Tôkyô, Satô reçoit un télégramme du nouveau ministre des Affaires étrangères, Matsuoka, qui lui demande de mener en parallèle les négociations locales alors que vont commencer celles de Tôkyô entre les deux gouvernements⁹³:

Étant donné que nous allons mener des négociations avec le gouvernement de Vichy, je vous prierai de nous apporter votre coopération en menant en parallèle les négociations locales.

ビシー政府に対して、仏印に兵力を進駐する交渉をするから、現地においてもこれに併行して協力せよ

L'opposition de l'état-major de la Marine aux manœuvres de Satô est franche. Elle est fondée sur des rapports que lui a envoyés la 2^e escadre de Chine. Dès le 30 juillet, l'état-major et le ministère adressent un télégramme au chef d'état-major de cette escadre lui enjoignant de se montrer prudent vis-à-vis des forces locales de l'Armée de Terre et de se conformer aux instructions de Tôkyô. Afin que l'ensemble des marins postés aux abords de l'Indochine se conforment à ces ordres, le télégramme est également adressé au commandant du 3^e groupe aérien combiné, basé sur l'île de Hainan, et au commandant de vaisseau Yanagisawa, chef de la délégation de la Marine au sein de la mission de contrôle. Le 31, Ôi Atsushi, officier d'état-major de la 2^e escadre de Chine discute avec Satô à Hanoï : il peut ressentir la tension créée par la présence de Satô. Il a également une discussion avec Yanagisawa qui lui exprime ses craintes vis-à-vis de l'attitude de l'Armée de Terre⁹⁴.

Le résultat de ces instructions est immédiat puisque, alors que le colonel Fujiwara Takeshi 藤原武, officier de l'état-major de l'armée de Chine du Sud en charge des

⁹³Satô Kenryô, *op.cit.*, p. 169.

⁹⁴Ôi Atsushi, *ibid.*, p. 99-100.

opérations, arrive à Hanoï le 31 pour informer la mission que les préparatifs d'invasion de l'Indochine seront terminés le 5 août, le même jour, le capitaine de frégate Ôi Atsushi, officier en charge des opérations de l'état-major de la 2^e escadre de Chine — unité qui doit collaborer avec l'armée de Chine du Sud pour ladite invasion —, déclare à ses homologues de l'armée de Chine du Sud que son unité n'a pas entamé de tels préparatifs⁹⁵. Ôi a été appelé à Hanoï à la demande de Yanagisawa car l'armée de Chine du Sud est venue demander à la 2^e escadre de Chine de participer aux opérations contre l'Indochine⁹⁶.

Le lendemain, 1^{er} août, il a une longue discussion avec Satô, d'une heure et demi, durant laquelle l'on peut voir clairement s'affronter les points de vue opposés des forces locales de l'Armée de Terre et de la Marine : à Satô qui justifie son action par la demande des autorités centrales de hâter la demande de transfert par le territoire indochinois des forces japonaises qui opèrent à la frontière sino-indochinoise, Ôi rétorque qu'il ne comprend pas la raison de cette demande et que les autorités centrales se sont pas si pressées. En outre, il lui répète que la 2^e escadre de Chine n'est pas prête à soutenir une éventuelle offensive⁹⁷. De retour à Canton, il est de nouveau interrogé, le 2 août, par un officier de l'armée de Chine du Sud quant aux préparatifs d'invasion de l'Indochine. Cette fois encore, il refuse de répondre en arguant que son unité n'a pas reçu d'instruction allant dans ce sens⁹⁸. Le lendemain, il transmet à l'état-major le contenu de ces discussions : la réaction y est si vive que son chef décide de se rendre à Tôkyô pour y rapporter la teneur de ces discussions auprès de l'état-major de la Marine⁹⁹.

À Tôkyô, l'état-major de la Marine, dès après sa première audition de Nishihara, rédige une proposition de plan d'action le 31 juillet intitulée « À propos des

⁹⁵*ibid.*

⁹⁶*ibid.*, p. 104.

⁹⁷*ibid.*, p. 101.

⁹⁸*ibid.*, p. 107.

⁹⁹*ibid.*, p. 108.

mesures d'ordre militaire à prendre dans l'immédiat vis-à-vis de l'Indochine française »¹⁰⁰. Il s'agit de mesures d'urgence visant à obtenir les mêmes concessions de la part de l'Indochine — le passage des troupes japonaises par le territoire indochinois, l'utilisation d'aérodromes, le ravitaillement des forces japonaises par l'Indochine et la mise en place de moyens de transmissions —, mais par la voie des négociations. Toutefois, la Marine accepte l'éventualité d'exclure le passage des troupes. Dans le cas où la voie diplomatique serait non concluante, l'usage de la force ne serait possible qu'après analyse de la situation¹⁰¹. Le même jour, le chef du premier bureau de l'état-major de la Marine, Ugaki Matome 宇垣纏, et son subordonné, Nakawaza, remettent ce document à leurs homologues de l'état-major de l'Armée de Terre, Tominaga et Okada. Ces derniers répondent être en accord avec ledit document, mais cet accord n'est que de surface.

Le lendemain, 1^{er} août, Takatsuki se rend à l'état-major de la Marine sur l'ordre de Tominaga afin de demander à partir de quand l'usage de la force serait possible. La Marine répond que, en raison de la priorité accordée à la préparation d'un éventuel conflit avec le Royaume-Uni et les États-Unis, elle ne pourra être prête avant octobre, et ce même en cas de rejet complet des demandes japonaises par la France¹⁰². La Marine obtient finalement l'accord de sa rivale pour que les choses se passent en fonction des ordres donnés à Tôkyô.

Ce désaccord entre les deux armes, qui sera à l'origine du refus de la Marine d'apporter son soutien au débarquement des forces de l'Armée de Terre à Dô Son le 26 septembre¹⁰³, est déjà perceptible au début du mois d'août 1940. L'escorte des bâtiments de débarquement de l'Armée de Terre ne réclamant que des moyens limités, il ne fait guère de doute qu'arguer pour la Marine de la préparation immédiate d'une guerre contre les flottes britanniques et américaines — alors que

¹⁰⁰Tômen no tai Futsuin gunji kankei shisaku hôshin no ken 当面の対佛印軍事関係施策方針の件

¹⁰¹DHR-DK, t. 2, p. 18-19.

¹⁰²DHR-DK, t. 2, p. 19.

¹⁰³cf. *infra.*, p. 461.

la possibilité d'un tel affrontement dans les mois suivants est alors extrêmement réduite —n'est qu'un prétexte pour manifester son mécontentement.

À la différence de l'Armée de Terre, la Marine n'est pas clairement divisée en deux camps, l'un opposé à l'usage immédiat de la force et l'autre qui le soutient. En son sein, c'est surtout, le ministre Yoshida Zengo qui se montre farouchement opposés aux visées du premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre¹⁰⁴. Mais l'état-major adopte des positions plus variables et, surtout, bon nombres d'officiers, notamment au sein des échelons subalternes, professent des idées proches de celles de l'Armée de Terre¹⁰⁵. Comme il a été mentionné plus haut, les directives envoyées par les chefs d'état-major adjoints des deux armes ne ferment pas à priori la porte à l'usage de la force contre l'Indochine¹⁰⁶. La Marine n'est opposée, ni à l'usage de la force, ni à l'expansion : ce qui l'oppose à l'Armée de Terre, c'est une différence tactique. En effet, la Marine cherche à éviter tout incident qui lui aliénerait prématurément les puissances anglophones et la priverait ainsi des ressources en pétrole et en fer des États-Unis.

L'état-major de la Marine est d'ailleurs nettement moins opposé aux conceptions stratégiques de l'Armée de Terre que ne l'est la 2^e escadre de Chine qui est en contact direct avec l'armée de Chine du Sud. Reprenons cet ordre du chef adjoint de l'état-major de la Marine à Yanagisawa, qui illustre parfaitement les conceptions stratégiques de cette institution face au problème de l'Indochine¹⁰⁷ :

Collaborant avec l'Armée, et ayant pour objectif de contribuer à hâter la résolution de l'incident de Chine et à construire un nouvel ordre en Asie orientale, vous devrez agir dans les domaines politique et économique afin

¹⁰⁴Yoshida est celui qui, au sein de la Marine, s'oppose le plus fortement à l'alliance allemande. C'est son hospitalisation le 3 septembre, puis sa démission deux jours plus tard, qui ouvriront la voie à un assouplissement de la position de la Marine face à cette question, et ce à la veille de la conclusion de cette alliance (cf. Ôe Shinobu, *Gozen Kaigi (...), op.cit.*, p. 25). À propos de l'alliance avec l'Allemagne, cf. *infra.*, p. 342.

¹⁰⁵Ôi Atsuhî, *op.cit.*, p. 103.

¹⁰⁶cf. *supra.*, p. 304.

¹⁰⁷cf. *supra.*, p. 213.

d'attirer totalement l'Indochine française dans le camp de l'Empire, ainsi que faire le nécessaire dans le Guanxi et le Yunnan.

陸軍側と協力し、支那事変解決の促進及び東亜新秩序建設に寄与する目的をもって、佛印を全面的に帝国陣営へ利導するための政治的、経済的工作並びに廣西、雲南工作などを行なう

La Marine n'est pas moins ambitieuse que sa rivale, bien au contraire. D'ailleurs, Yanagisawa, qui a reçu l'ordre de collaborer avec l'Armée de Terre, rencontre l'incompréhension de la 2^e escadre de Chine qui est dans une logique de résistance aux initiatives de l'armée de Chine du Sud¹⁰⁸. Cette unité déclare même craindre les capacités navales des forces navales d'Indochine, sans doute pour justifier un refus de collaborer avec la 22^e armée¹⁰⁹.

Satô remet finalement son ultimatum à Decoux le 2 août, c'est à dire le lendemain de l'ouverture des négociations à Tôkyô¹¹⁰. Il dit qu'il ne s'agit pas d'un ultimatum, que le document a été rédigé en fonction des instructions reçues de Tôkyô¹¹¹. Voici la façon dont Decoux le présente dans ses mémoires¹¹² :

Le projet d'alliance défensive franco-japonaise dont le général Catroux a pris l'initiative implique une collaboration militaire. Il y a nécessité absolue et immédiate de régler l'incident de Chine, et le passage des troupes japonaises en Indochine est l'âme même de l'alliance. En conséquence, le colonel Sato demande le passage des troupes envoyées contre Chang Kai Chek, l'utilisation des aérodromes indochinois, les troupes nippones en assurant la sécurité, enfin toutes facilités pour le transport des armes, munitions et vivres.

Satô précise que, en cas d'intrusion des forces chinoises sur le sol indochinois, les forces japonaises devront y entrer également et que l'alliance proposée doit être

¹⁰⁸ Ôi Atsuhî, *ibid.*, p. 104.

¹⁰⁹ *ibid.*, p. 105. Ôi écrit que son escadre craint alors le bâtiment-amiral de l'amiral Decoux, le croiseur La Motte Picquet, avec qui seul le bâtiment-amiral de la 2^e escadre de Chine, le croiseur lourd Chôkai 鳥海, pourrait rivaliser.

¹¹⁰ ANOM-GGI, n° 812, télégrammes de Decoux n° 1970-0974, 1975-1982, 2 août.

¹¹¹ Satô Kenryô, *op.cit.*, p. 174.

¹¹² *À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 94.

mise en œuvre sur le champ sous peine de voir les relations franco-japonaises se dégrader gravement¹¹³.

Decoux ne sait pas s'il peut se fier à ce document, s'il s'agit de la position officielle de Tôkyô, ou bien de la position personnelle de Satô. Il en télégraphie le contenu à Vichy et consulte Arsène-Henry¹¹⁴. Ce dernier lui répond qu'il correspond aux vues du Gaimushô et de l'État-Major impérial¹¹⁵. Un télégramme qu'il reçoit de Lémery le lendemain, 3 août, confirme que l'ultimatum reçu par Decoux est identique à celui qu'Arsène-Henry a reçu de Matsuoka le 1^{er} août¹¹⁶. Lémery lui demande d'ailleurs de se tenir prêt à repousser par la force toute intrusion japonaise¹¹⁷. L'on comprend donc ici que l'initiative de Satô n'est pas le fruit des oppositions entre les états-majors centraux et les forces locales, ni même entre l'Armée de Terre et la Marine, mais celle d'une volonté d'exercer une pression directe sur le gouvernement général de l'Indochine afin de la forcer à faire des concessions.

¹¹³*ibid.*

¹¹⁴*ibid.* ; MAE-V, n° 262, télégramme du 2 août de Decoux au ministère des Colonies.

¹¹⁵*ibid.*, p. 95.

¹¹⁶cf. *infra.*, p. 359.

¹¹⁷*ibid.*, p. 95-96.

Conclusion

La question de l'Indochine et de l'expansion vers le sud est, dès l'été 1940, une question impliquant de nombreux acteurs. Du côté français, un flottement apparaît tant que Vichy n'a pas repris en main l'Indochine et que Catroux est dans l'expectative. La certitude de voir le Japon être prêt à utiliser n'importe quel prétexte pour empêcher l'Indochine de lui échapper amène Catroux à accepter son limogeage et à renoncer à entraîner l'Indochine sur la voie de la dissidence. Du côté du Japon, c'est la question des réactions britanniques et américaines qui divise les dirigeants, et non celle de l'occupation de la colonie française, qui fait consensus. L'objectif étant partagé, chaque groupe joue son rôle en usant de ses atouts — négociations diplomatiques, action militaire, propagande. Au bout du compte, bien que Tôkyô menace les autorités indochinoises des foudres de hordes de soudards incontrôlables, ce sont bien les autorités centrales qui contrôlent le cours des événements, et ce malgré le mal qu'elles ont à effectuer une synthèse de leurs positions.

La question est aussi profondément internationale. Elle regarde, tant le voisin chinois, que les puissances coloniales que sont le Royaume-Uni et les Pays-Bas, que les États-Unis — qui font la sourde oreille aux demandes de soutien de la part des Français —, et que les Allemands — qui sont à la fois l'occupant de la France et le quasi allié du Japon. Le conflit sino-japonais est, en quelque sorte, mis en veilleuse avec son enlisement et sert avant tout de prétexte au Japon pour intervenir en Indochine. Cette dernière, isolée, désespérée, ne peut compter que sur ses propres forces, et non sur son alliée devenu quasi-ennemi qu'est le Royaume-Uni, ni sur le géant américain qui ne se sent pas encore prêt à entrer en guerre pour freiner l'expansionnisme japonais. L'Allemagne joue un rôle neutre, désirant la survie de l'empire colonial français, tout en comptant sur le Japon pour affaiblir les Britanniques.

Le Japon pose le pied en Indochine le 29 juin, lors de l'arrivée du général Nishihara, chef de la mission de contrôle japonaise, à Hanoï. Il joue, au début, la

carte locale, pensant qu'il pourrait détacher l'Indochine de la France à son profit, puis décide de revenir à des négociations bilatérales franco-japonaises. Le jeu japonais alterne le chaud et le froid, entre pourparlers et menaces d'invasion. Ces deux cartes lui permettent d'ouvrir peu à peu la coquille de l'Indochine. Mais l'occupation de l'Indochine n'est pas une fin en soit : elle constitue la première perle d'un collier dont la plus belle pièce est appelée à être les Indes orientales néerlandaises.

La succession de Catroux par Decoux ne change pas profondément la politique française, mais permet aux Japonais de comprendre que le gouvernement central français contrôle bien sa colonie et que c'est avec lui qu'il doit négocier. Tout en se préparant à des négociations entre gouvernements centraux, à Tôkyô, le Japon continue de jouer la carte locale afin d'exercer une pression de nature militaire sur l'Indochine. Il se tient prêt à l'envahir si la France s'entête à rejeter ses exigences. Au début du mois d'août 1940, l'arme de l'invasion est chargée et le Japon n'a plus qu'à tirer. Le consensus quant à l'objectif de l'occupation du nord de l'Indochine est réalisé, seul le moment et les conditions du recours à la force se posent. En filigrane se profile la question des réactions américaines, question qui conditionne ce choix du recours à la force par le Japon.

Chapitre 5 : la négociation de l'accord franco-japonais

Introduction

Le retour au pouvoir de Konoe Fumimaro le 22 juillet 1940 ouvre une nouvelle page dans l'histoire du Japon. Désireux depuis longtemps de réformer en profondeur son pays sur la base d'une adaptation au fascisme européen, le triomphe de l'Allemagne sur les démocraties européennes en juin 1940 est une aubaine. Au Japon, elle renforce l'alliance des militaires et des fonctionnaires réformateurs pour bâtir une économie de guerre, rationaliser le fonctionnement de l'État et renforcer le contrôle sur la société par, notamment, la mise en place d'un parti unique.

Sur le plan de la politique étrangère, l'arrivée de Konoe permet de mettre en œuvre la nouvelle politique à laquelle s'opposait son prédécesseur, Yonai. Cette politique repose sur deux piliers : l'expansion vers le sud et l'alliance avec l'Allemagne. C'est Matsuoka, le nouveau ministre des Affaires étrangères, qui est en charge de la mettre en œuvre. Tout en négociant en secret avec l'ambassadeur extraordinaire venu de Berlin, Heinrich Georg Stahmer, Matsuoka négocie parallèlement avec l'ambassadeur de France, Arsène-Henry, la conclusion d'un accord entre les deux gouvernements centraux.

Cet accord a pour but, non seulement de permettre le stationnement de troupes japonaises au Tonkin, l'utilisation d'aérodromes et l'évacuation des forces japonaises qui se trouvent à proximité de la frontière — demandes déjà formulées par la mission Nishihara à Hanoï le mois précédent —, mais également de préparer l'intégration de la colonie française à la sphère économique japonaise.

Les sources utilisées sont, pour la première partie, essentiellement les archives diplomatiques japonaises. Quant à la bibliographie, la diplomatie de Matsuoka et,

notamment, l'alliance tripartite ayant été abondamment étudiée, elle est importante. L'on peut citer, du côté de l'historiographie japonaise, les travaux de Miyake Masaki¹, ceux de Miyazaki Yoshiyuki², Mori Shigeki³, ou encore Tobe Ryôichi⁴. Du côté de l'historiographie américaine, l'ouvrage classique de David J. Lu sur la diplomatie de Matsuoka est indispensable⁵. Ce chapitre traitant largement des relations nippo-allemandes, le recours à l'historiographie en langue allemande aurait été utile, mais nos capacités limitées dans cette langue nous en ont empêché. Les travaux Bernd Martin en langue anglaise⁶ et japonaise⁷, ainsi que ceux de Johanna Menzel Meskill⁸ auront été toutefois d'un grand secours.

Dans une première partie, les conditions de la mise en place du nouveau cabinet Konoe et les deux piliers de sa politique étrangère — l'expansion vers le sud et l'alliance allemande — seront présentés. Dans une seconde partie seront analysées les négociations entre Matsuoka et Arsène-Henry, ainsi que les réactions à la conclusion de l'accord — tant au Japon et en France que dans les pays tiers.

¹*Nichi-doku-i sangoku dômei no kenkyû* 日独伊三国同盟の研究 (Recherche sur l'alliance tripartite nippo-germano-italienne), *op.cit.*, p. 241 et suivantes ; *Sutârin, Hitorâ to nissodokui rengô kôsô* スターリン、ヒトラーと日ソ独伊連合構想 (Staline, Hitler et le plan d'une coalition nippo-soviéto-germano-italienne), *op.cit.*, p. 128-139.

²« Saikô Matsuoka Gaikô : sono kokunai seijiteki yôin » 再考松岡外交—その国内政治的要因— (Reconsidérations sur la diplomatie de Matsuoka et ses causes en matière de politique intérieure), *op.cit.*, p. 36-39.

³« Sûjiku-gaikô oyobi nanshin-seisaku to kaigun, 1939-1940 », 枢軸外交および南進政策と海軍—1939~1940年 (La diplomatie de l'Axe, l'expansion vers le sud et la Marine, 1939-1940), *op.cit.*, p. 14-16.

⁴*Gaimushô kakushinha* 外務省革新派 (Le groupe des réformateurs du ministère japonais des Affaires étrangères), *op.cit.*, p. 233-236.

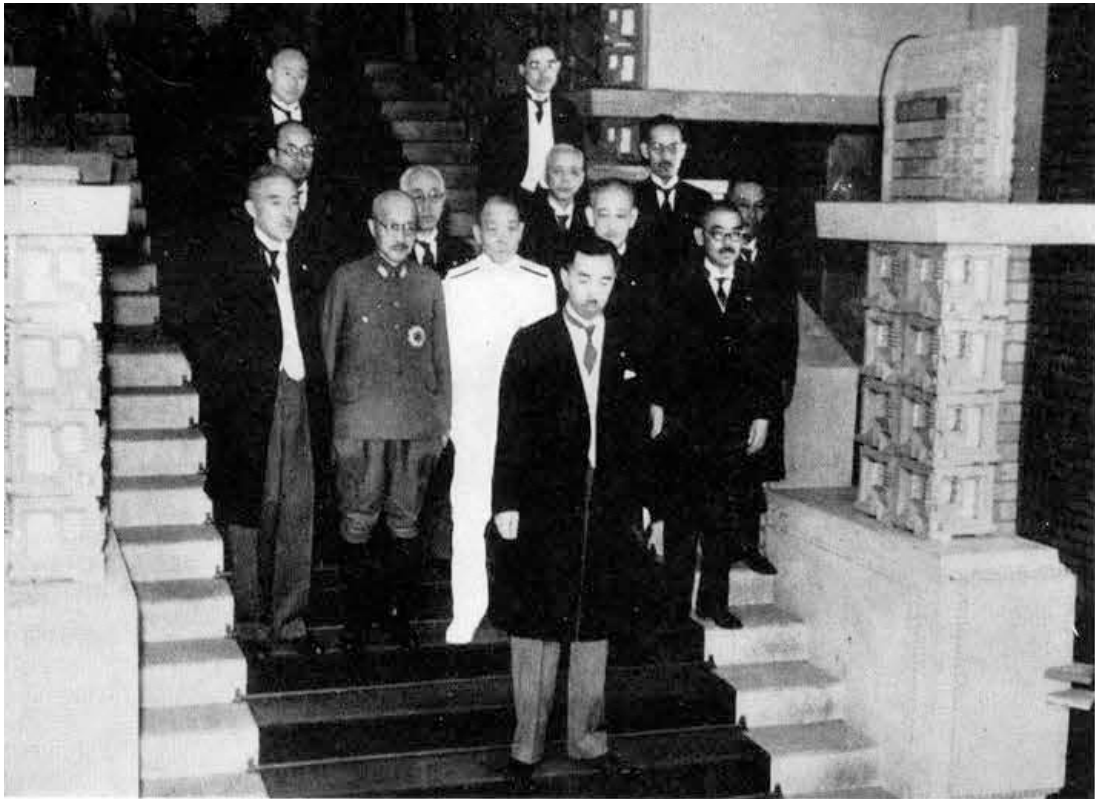
⁵David J. Lu, *Agony of choice (...)*, *op.cit.*, p. 154 et suivantes.

⁶*Japan and Germany in the Modern World*, *op.cit.*, p. 227 et suivantes.

⁷« Doitsu to Shinjuwan : nichi-doku dômei to Taiheiyô Sensô no boppatsu » ドイツと真珠湾—日独同盟と太平洋戦争の勃発— (L'Allemagne et Pearl Harbor : l'alliance nippo-allemande et l'éclatement de la Guerre du Pacifique), *op.cit.*, p. 237-238.

⁸*Nazi Germany and Imperial Japan: The Hollow Diplomatic Alliance*, *op.cit.*, p. 6-25.

I. La politique étrangère du nouveau gouvernement Konoe



Le second cabinet Konoe lors de sa nomination. Derrière Konoe (Premier ministre), au premier rang, figurent, au second rang, de gauche à droite : Kazami⁹ (ministre de la Justice), Tōjō (ministre de l'Armée de Terre), Yoshida (ministre de la Marine), Kawada¹⁰ (ministre des Finances) et Matsuoka (ministre des Affaires étrangères et des Colonies). Source : Hattori Takushirō 服部卓四郎, *Daitōa Sensō zenshi* 大東亜戦争全史 (Histoire complète de la Guerre de la Grande Asie orientale), Hara Shobō 原書房, 1965.

L'arrivée au pouvoir de Konoe au mois de juillet 1941 marque l'entrée de plein pied du Japon dans la Seconde Guerre mondiale. Konoe parvient à une synthèse des sphères dirigeantes de l'Armée de Terre, de la Marine et des Affaires étrangères qui permet au Japon de se lancer dans l'expansion vers le sud et d'intégrer l'Axe. Le processus qui mènera, après l'occupation du nord, puis du sud de l'Indochine française, à la Guerre du Pacifique est en marche.

⁹Kazami Akira 風見章

¹⁰Kawada Isao 河田烈

A. Un nouveau gouvernement

Au mois de juin 1940, l'annonce de la victoire allemande sur la France met le Japon en émoi. Le cabinet Yonai réagit alors avec célérité et détermination en lançant le processus d'expansion vers le sud par la pression qu'il exerce sur le gouvernement général de l'Indochine. S'il tombe le mois suivant, ce n'est pas à cause d'hésitations vis-à-vis de la politique d'expansion vers le sud, mais de sa réticence à accepter une alliance avec l'Allemagne¹¹.

Loin de faire preuve de modération, la politique menée par Yonai permet d'obtenir de la France la fermeture de la route d'Indochine française, et du Royaume-Uni celle de Birmanie. Yonai cherche également à faire plier les Néerlandais pour qu'ils acceptent de fournir au Japon les ressources naturelles stratégiques dont il a besoin¹². Ce n'est pas le caractère prétendument modéré de cette politique qui permet à Catroux de résister tant bien que mal aux demandes japonaises, mais la crise gouvernementale qui voit, au mois de juillet 1940, le cabinet Yonai tomber et le second cabinet Konoé lui succéder. En effet, cette crise permet à Catroux de louvoyer jusqu'à son départ. C'est l'absence d'instructions claires données par Tôkyô à la mission de contrôle et la volonté des différents acteurs d'attendre de voir ce que seront les orientations choisies par le nouveau cabinet qui retient la main des forces japonaises¹³.

Yonai, opposant de longue date à l'alliance allemande, refuse d'entériner ce changement de cap qui risque d'entraîner une détérioration des relations avec les puissances anglophones. Ce refus lui aliène une grande partie des sphères dirigeantes et provoque la constitution d'une coalition opposée à sa politique. Étant donné qu'il est soutenu par la cour et les milieux d'affaires, ce refus était prévisible¹⁴. L'historien Michael A. Barnhart avance une seconde raison de la

¹¹cf. *supra.*, p. 237.

¹²Miyazaki Yoshiyuki, *op.cit.*, p. 36.

¹³John Dreifort, *Myopic Grandeur (...)*, *op.cit.*, p. 202.

¹⁴Miyazaki Yoshiyuki, *ibid.* ; Ôhashi Chûichi, *op.cit.*, p. 39-40 ; Shiraishi Masaya, « Taiheiyô-sensôki

décision de l'Armée de Terre de faire tomber le cabinet Yonai : le soutien qu'il apporte à Takeuchi Kakichi, chef du Conseil au plan, dans son effort d'assainir la situation financière du pays en s'opposant aux demandes de crédits des militaires¹⁵.

Konoe prépare son retour. Dès le mois de juin, il entame des manœuvres visant à faire tomber le cabinet Yonai et à former un cabinet de sa propre composition. Fasciné par les régimes fascistes, s'appuyant sur des fonctionnaires réformateurs et une grande partie des dirigeants militaires, il cherche à utiliser l'exemple de la victoire écrasante de l'Allemagne totalitaire sur les démocraties d'Europe occidentale pour mettre en place des réformes visant à mettre en ordre le pays. Il s'agit bel et bien de mettre en place un nouveau système, d'inspiration fasciste, fondé sur une mobilisation du peuple.

Trois groupes agissent simultanément pour porter Konoe au pouvoir¹⁶. Le premier est celui des membres de la « Société d'étude de l'ère Shôwa »¹⁷, des intellectuels proches de Konoe qui mettent en avant un discours sur l'organisation et la mobilisation de la population¹⁸ afin de contrebalancer le poids des factions militaires¹⁹. Le deuxième est le groupe constitué autour du chef du bureau des affaires militaires du ministère de l'Armée de Terre, Mutô Akira 武藤章²⁰. Il est

no Nihon to Betonamu », *op.cit.*, p. 30 ; David J. Lu, *Agony of choice (...)*, *op.cit.*, p. 154.

¹⁵ *Japan prepares for total war (...)*, *op.cit.*, p. 159-160.

¹⁶ Fujiwara Akira, *Nihon kindaiishi III*, *op.cit.*, p. 102-104.

¹⁷ *Shôwa Kenkyûkai* 昭和研究会. Société savante fondée en 1933 sur le modèle du *Brain Trust* de Roosevelt par le conseiller de Konoe, Gotô Ryûnosuke 後藤隆之助 (1888-1984). Elle joue un rôle considéré comme important afin d'inspirer et de soutenir les réformes de Konoe et des fonctionnaires réformateurs. L'un de ses anciens membres, Sakai Saburô 酒井三郎, a laissé un document important sous la forme de mémoires : *Shôwa kenkyûkai : aru chishikijin shûdan no kiseki* 昭和研究会—ある知識人集団の軌跡— (La Société d'Études de l'ère Shôwa : l'héritage d'une société savante), 中央公論社, 1992. Voir également William Miles Fletcher III, *op.cit.*, p. 89-105.

¹⁸ L'expression utilisée est celle de *kokumin soshiki-ron* 国民組織論.

¹⁹ Les membres les plus connus sont Kazami Akira 風見章 (1886-1961), Arima Yoriyasu 有馬頼寧 (1884-1957), Gotô Ryûnosuke 後藤隆之助 (1888-1984). Kazami, ministre de la justice de ce cabinet, a laissé des mémoires qui constituent une source importante sur les trois cabinets Konoe et sur le projet de parti unique fortement influencé par Kazami lui-même : *Kazami Akira nikki, kankei shiryô, 1936-1947* 風見章日記・関係資料 1936-1947 (Journal de Kazami Akira et documents associés, 1936-1947), Misuzu Shobô みすず書房, 2008, p. 161-182.

²⁰ Voir le compte-rendu de sa conversation avec l'homme politique et ancien ministre des Colonies,

constitué de militaires et de politiciens favorables à l'Armée de Terre qui rêvent d'imiter l'Allemagne nazie par l'unification du peuple sous l'égide d'un parti politique unique. Ils souhaitent voir Konoe occuper le poste de Premier ministre pour entamer les réformes désirées, et ce en raison de sa popularité et de son esprit réformateur. Le troisième et dernier groupe est constitué de politiciens membres des deux principaux partis constitués — le Seiyūkai 政友会 et le Minseitō 民政党 — qui projettent de revenir au pouvoir par la constitution d'un grand parti dont Konoe serait le chef.



Konoe Fumimaro

Avant de poursuivre plus avant, il est important de présenter Konoe Fumimaro (1891-1945). Il s'agit alors de son second cabinet, le premier ayant duré de juin 1937 à janvier 1939. Le second, présenté ici, durera de juillet 1940 à juillet 1941, et le troisième de juillet 1941 à octobre de la même année. Noble de grande lignée (il appartient à une branche de l'illustre famille Fujiwara), il est Premier ministre au moment du déclenchement de la Seconde Guerre sino-japonaise — et notamment lors du massacre de Nankin —, de l'invasion du nord de l'Indochine, de l'alliance allemande et de l'occupation du sud de l'Indochine. Il ne démissionnera que lorsqu'il aura compris que le Japon s'achemine vers un conflit avec les États-Unis, refusant d'entériner ce dernier acte.

Kanemitsu Tsuneo 金光庸夫, le 10 juin 1940, durant laquelle il exprime son soutien à Konoe pour l'accession au poste de Premier ministre et l'assure de celui de l'Armée de Terre : « Compte-rendu de la conversation entre Kanemitsu et Mutō, chef du bureau des Affaires militaires » (*Kanemitsu, Mutō Gunmu kyokuchō kaidan naiyō* 金光・武藤軍務局長会談内容), in GSS, t. 44, p. 157-158. Il est à noter que Mutō sera l'un des sept condamnés à mort au Procès de Tôkyô pour son rôle dans le processus qui mène au déclenchement de la Guerre du Pacifique. cf. *Tôkyô Saiban handobukku, op.cit.*, p. 50, 63, 217.

Fasciné par les régimes fascistes, s'appuyant sur une nébuleuse de bureaucrates réformateurs et d'officiers favorables à la solution totalitaire, il cherche à créer un parti unique en regroupant les partis préexistants dans une nouvelle structure, « l'Association de soutien au Trône »²¹, mais sans parvenir toutefois à le placer sous son autorité. En outre, ses velléités de réformes sont arrêtées par son refus de les mettre en œuvre en temps de guerre, par celui de l'Armée de Terre de mettre un terme à la Guerre sino-japonaise, ainsi que par l'opposition des parties politiques de se saborder tout à fait. Le parti unique restera largement une coquille vide, les mêmes députés continuant d'œuvrer de la même façon. Le manque de résolution de Konoe pour s'opposer aux autorités traditionnelles, partis traditionnels et armée, fera le reste²².

Ne parvenant pas à trouver une solution à l'hostilité croissante des États-Unis — surtout après l'occupation du sud de l'Indochine française en juillet 1941²³ —, sentant le conflit inévitable après le refus de Roosevelt de le rencontrer en tête-à-tête, il refuse toutefois de prendre la responsabilité du déclenchement du conflit et démissionne pour laisser la place à son ministre de l'Armée de Terre, Tōjō Hideki. Ayant tenté de jouer de nouveau un rôle politique à l'approche de la défaite en 1945 afin, selon lui, d'éviter un soulèvement communiste, il ne parvient pas à convaincre l'Empereur à faire appel à lui, ni à persuader les autorités d'occupation américaine de son utilité. Menacé d'être arrêté comme suspect de crimes de guerre de la catégorie A, il se suicide le 16 décembre 1945²⁴.

²¹*Taisei Yokusankai* 大政翼賛会. La traduction en français choisie est celle de Michael Lucken (*op.cit.*, p. 65). Concernant le projet de formation de ce parti, cf. GSS, t. 44, p. 173-220. On peut également lire l'étude d'Itō Takashi, *Konoe Fumimaro : Taisei Yokusankai he no michi* 近衛新体制—大政翼賛会への道— (Konoe Fumimaro : vers la constitution de l'Association de soutien au Trône), 中央公論社, 1983, *passim*. Voir également Gordon Mark Berger, *ibid.*, *passim*.

²²Ben-Ami Shillony, *Politics and culture in wartime Japan*, Oxford : Clarendon Press, 1981, p. 19 ; Gordon Mark Berger, *Parties out of power in Japan, 1931-1941*, Princeton : Princeton University Press, 1977, p. 327-341.

²³cf. *infra.*, p. 687.

²⁴Pour une présentation synthétique de Konoe et de son action à partir de 1940, cf. NGJ, p. 322 ; *Tōkyō Saiban Handobukku*, *op.cit.*, p. 14 ; Iriye Akira, *The Origins (...)*, *op.cit.*, p. 106. Deux biographies font autorité : Oka Yoshitake 岡義武, *Konoe Fumimaro : « unie » no seijika* 近衛文麿—「運命」の政治

Pour revenir à la formation de son deuxième cabinet, Konoe commence ses manœuvres dès la mi-juin 1940, c'est à dire au moment où les autorités militaires japonaises entrent en ébullition à la nouvelle des victoires allemandes contre la France²⁵. Il démissionne de la présidence du Conseil particulier de l'Empereur²⁶ le 24 juin, tout en prenant garde de ne pas annoncer ouvertement son intention de briguer l'investiture pour le poste de Premier ministre²⁷. Mutô Akira, chef du bureau des Affaires militaires du Ministère de l'Armée de Terre, lui rend alors visite afin de l'encourager à se lancer dans la course à l'investiture²⁸.

La majorité des dirigeants de l'Armée de Terre ayant décidé de faire tomber le cabinet Yonai, le sort de ce dernier est scellé. Le fait que chacune des deux armes nomme un officier d'active comme ministre et que chaque cabinet doive nécessairement compter en son sein un ministre de chaque arme fait que la démission de l'un de ces deux ministres entraîne mécaniquement la dissolution du cabinet²⁹. Le 4 juillet, le chef adjoint de l'état-major de l'Armée de Terre, Sawada Shigeru, rend visite au ministre de l'Armée de Terre, Hata Shunroku : il lui dit qu'il est nécessaire de former un nouveau gouvernement et lui remet un mémorandum

家一 (Konoe Fumimaro : un politicien qui avait un destin), Iwanami Shoten, 1972, *passim* ; Tsutsui Kiyotada 筒井清忠, *Konoe Fumimaro : kyôyôshugiteki poppyurisuto no higeki* 近衛文麿一教養主義的ポピュリストの悲劇 (Konoe Fumimaro : la tragédie d'un populiste promoteur de la culture), Iwanami Shoten, 2009, *passim*. Plus proche d'une source que d'un travail historique, il faut citer celle qu'a écrite, en 1952, un ex-membre du *brain trust* de Konoe (Société d'Études de l'ère Shôwa, Shôwa kenkyûkai 昭和研究会) et ancien maître et conseiller du futur Premier ministre Nakasone Yasuhiro 中曾根康弘, Yabe Teiji 矢部貞治, *Konoe Fumimaro* 近衛文麿, Kôbundô 弘文堂, 1952, *passim*. À propos de cette société, cf. *supra.*, p. 327. Il ne faut pas oublier les mémoires que Konoe a laissé avant son suicide : *Heiwa he no doryoku : Konoe Fumimaro shuki* 平和への努力一 近衛文麿手記一 (Mes efforts pour la paix : journal de Konoe Fumimaro), Nihon Denpô Tsûshinsha 日本電報通信社, 1946, *passim*.

²⁵cf. *supra.*, p. 155.

²⁶*Sûmitsu.in* 枢密院. Institution créée en 1888 pour conseiller l'Empereur concernant toutes les questions importantes, le Conseil particulier de l'Empereur est supprimé en 1947. Konoe Fumimaro en est président du 5 janvier 1939 au 24 juin 1940. cf. NGJ, p. 438.

²⁷Kido Kôichi, t. 2, *op.cit.*, p. 795.

²⁸*Shina Jihen rikugun sakusen*, t. 3, *op.cit.*, p. 272.

²⁹cf. *supra.*, p. 97.

signé par le chef dudit état-major, Kan.innomiya, qui constitue, pour Hata, une mise en demeure de démissionner³⁰ :

Requête du chef de la section de l'Armée de Terre de l'État-Major impérial au ministre de l'Armée de Terre

Le 4 juillet 1940

Il est crucial, pour l'Empire, de trouver une solution à l'incident de Chine dans les plus brefs délais. Mais à cette fin, c'est une tâche également urgente de faire face résolument et promptement à la situation internationale en renforçant les capacités du pays, tout en évitant tout bouleversement.

Mais à observer la politique mise en œuvre par le cabinet actuel, l'on ne peut que penser qu'il ne parviendra pas, en raison de sa passivité, à faire face à la situation qui est la nôtre aujourd'hui et que, à l'inverse, cela ne manquera pas d'avoir des effets délétères sur l'esprit de corps de l'armée impériale. Il est donc crucial que, cette fois, soit mis en place un gouvernement d'union nationale fort et de lui faire suivre une politique résolue à l'opposé de l'irrésolution du gouvernement actuel.

Nous espérons vivement que le ministre de l'Armée de Terre prendra la décision appropriée concernant les points énoncés ci-dessus.

「大本營陸軍部參謀總長ヨリ陸軍大臣ヘノ要望

昭和十五年七月四日

帝国トシテハ一日モ速ニ支那事変ノ解決ヲ喫緊トス。而シテ之カ為ニハ、国内態勢ノ強化ヲ前提トスルノミナラス、又変転極リナキ国際諸情勢ニ対シテモ積極機敏ニ処理スルコト急務ナリ。

然ルニ現内閣ノ施策スル所ヲ視ルニ、消極退嬰ニシテ到底現下ノ時局ヲ切抜ケ得ヘシトモ思ハレス、却ツテ国軍ノ志気團結ニ悪影響ヲ及ボスノ惧ナシトセサルヲ以テ、此際拳国強力ナル内閣ヲ組織シ右顧左眄スルコトナク断乎諸政策ヲ実行セシムルコト肝要ナリ。

右ニ関シ此際陸軍大臣ノ善処ヲ切望ス。」

Ces pressions ne s'exercent pas uniquement sur le ministre — dont on ne sait s'il les approuve ou non —, mais également sur l'entourage de l'Empereur, puisque, le 8 juillet, le vice-ministre de l'Armée de Terre³¹, Anami Korechika 阿南惟幾, rend

³⁰*Shina Jihen rikugun sakusen, ibid.*

³¹*rikugun jikan* 陸軍次官

visite au ministre du palais, Kido Kôichi³², pour lui dire que le cabinet Yonai, du fait de son opposition à l'alliance allemande, risque de faire perdre une occasion unique au Japon et qu'il est nécessaire d'appeler Konoe à former un nouveau gouvernement³³.



Hata Shunroku

Le 16 juillet, Hata démissionne, entraînant ainsi la chute du cabinet Yonai. Dans ses mémoires, il raconte avoir entretenu de bonnes relations avec Yonai, mais avoir dû s'incliner après avoir reçu la mise en demeure de Kan.innomiya³⁴. L'attitude coopérative de Hata n'est pas seulement annoncée dans ses mémoires, mais elle est également corroborée par l'Empereur³⁵.

Le 17 juillet a lieu une réunion au palais impérial en présence de six anciens Premiers ministres — Wakatsuki, Hirota, Okada, Hayashi et Konoe. Ce dernier est désigné pour devenir le prochain chef de gouvernement et l'Empereur lui remet l'ordre de former le nouveau cabinet³⁶. Le 19, Konoe rencontre ses trois futurs ministres des Affaires étrangères, de l'Armée de Terre et de la Marine : Matsuoka, Tôjô et Yoshida, pour

³²Concernant Kido, cf. *supra.*, p. 68.

³³Kido Kôichi, t. 2, *op.cit.*, p. 801 ; Ôe Shinobu, *Gozen Kaigi (...)*, *op.cit.*, p. 22-23.

³⁴Entrée du 16 juillet 1940 de son journal, *op.cit.*, p. 269-270. Pour une analyse détaillée de la rivalité entre Konoe et Yonai et du processus qui mène à la démission du cabinet dirigé par ce dernier, cf. Tsutsui Kiyotada, *Shôwa jûnendai no rikugun to seiji (...)*, *op.cit.*, p. 207-286.

³⁵Le diplomate Terasaki Hidenari 寺崎英成 alors qu'il officiait en tant qu'interprète de l'Empereur lors des pourparlers que celui-ci avait avec Douglas MacArthur en 1947, a consigné les mémoires de l'Empereur. Elles ont été publiées par sa fille, Mariko Terasaki-Miller, en 1991. cf. Terasaki Hidenari 寺崎英成, Mariko Terasaki-Miller マリコ・テラサキ・ミラー, *Shôwa Tennô dokuhakuroku : Terasaki Hidenari goyôgakari nikki* 昭和天皇独白録—寺崎英成御用掛日記— (Enregistrement du monologue de l'Empereur Shôwa : journal de Terasaki Hidenari, agent de la Maison impériale), Bungei Shunjû 文藝春秋, 1991, p. 49-50.

³⁶Herbet Bix, *op.cit.*, p. 373.

poser les bases de la future politique étrangère qui s'appuiera sur l'alliance allemande et un apaisement des relations avec l'URSS³⁷.

Konoe, qui connaît bien les militaires, sait qu'il est indispensable de les associer au pouvoir et qu'ils sont, dans leur majorité, favorables au rejet de l'hégémonie anglo-américaine et à un rapprochement avec l'Allemagne. C'est la raison pour laquelle il choisit, pour le portefeuille des Affaires étrangères, une personnalité connue pour son opposition à la diplomatie d'Arita et pour ses bonnes relations avec les militaires, Matsuoka Yôsuke³⁸. Konoe rencontre ainsi les vœux de l'Armée de Terre qui a décidé de renverser le cabinet Yonai afin d'aboutir à une double-politique : expansion vers le sud et alliance avec les puissances totalitaires — Allemagne et Italie, mais aussi URSS. Comme le souligne l'historien Iriye Akira, l'alliance allemande ne bénéficie pas seulement du soutien de la majorité des membres de l'Armée de Terre, mais également de ceux de la Marine, de la diplomatie, du monde de la presse et des intellectuels³⁹. Yonai essaie bien de limiter l'influence des partisans de l'alliance allemande en faisant nommer, en tant que ministre de la Marine, Yoshida Zengo, mais cela est insuffisant⁴⁰.

Le nouveau cabinet est formé le 22 juillet. Il s'empresse de poser les bases de la nouvelle politique à travers deux textes fondamentaux. Le premier, intitulé «Principes directeurs pour une politique nationale », est promulgué le 26⁴¹. Il est adopté sans grande difficulté à la suite de discussions entre les deux armes et sans même que l'assentiment de l'Empereur ne soit préalablement requis⁴². Il pose les

³⁷cf. *infra.*, p. 337.

³⁸*ibid.* Concernant Matsuoka, cf. *infra.*, p. 342.

³⁹Akira Iriye, *The Origins (...)*, *ibid.*, p. 103. Le 3 juillet, le chef adjoint de l'état-major de la Marine, Kondô, exprime son assentiment à une alliance avec l'Allemagne à l'attaché militaire allemand, Wennecker. Ceci est notamment dû à la prise de confiance de la Marine dans sa capacité de lutter contre la flotte américaine (cf. Mori Shigeki, « Sûjiku-gaikô (...) », *op.cit.*, p. 14).

⁴⁰Miyazaki Yoshiyuki, *ibid.*, p. 38. Yoshida finira par démissionner, le 4 septembre, probablement en raison de son refus d'entériner les négociations pour l'alliance tripartite (cf. *infra.*, p. 353).

⁴¹*Kihon kokusaku yôkô* 基本国策要綱. NGN, p. 436-437. Pour le texte original et sa traduction complète, cf. *infra.*, document n° 2, p. 822.

⁴²*Sugiyama memo*, *ibid.*, t. 1, p. 7.

bases de la nouvelle politique : face à l'évolution du monde et notamment la création de nouveaux blocs d'États, le Japon doit achever la mise en place d'un « État de défense nationale »⁴³ et d'un « nouvel ordre en Asie orientale »⁴⁴. Le Japon reconnaît le nouvel ordre mondial formé autour de quatre blocs auto-suffisants : un bloc américain, un bloc soviétique, un bloc européen autour de l'Allemagne et de l'Italie et, enfin, un bloc asiatique centré sur le Japon. Dans ses mémoires, Sugiyama attribue l'idée aux fonctionnaires réformateurs du Conseil au plan et au nouveau ministre des Affaires étrangères, Matsuoka⁴⁵.

Néanmoins, les préparatifs militaires nécessaires à cette nouvelle politique ne doivent pas remettre en cause les intérêts de l'État, ni la politique de « résolution de l'Incident de Chine » — c'est à dire la guerre contre la Chine. L'on retrouve ici la mise en avant parallèle de deux politiques en principe incompatibles, c'est à dire l'expansion vers le sud et la continuation de la guerre contre la Chine. Comme l'a bien mis en évidence Yoshizawa Minami, il s'agit d'une caractéristique majeure du processus de décision dans le Japon de l'époque⁴⁶.

⁴³*kokubô Kokka* 国防国家

⁴⁴*Tôa shinchitsujo* 東亜新秩序

⁴⁵*ibid.*, p. 6. À propos des fonctionnaires réformateurs, cf. *supra.*, p. 93.

⁴⁶cf. *supra.*, p. 207.

B. L'expansion vers le sud, nouvelle ligne de la diplomatie japonaise

Ce n'est plus la guerre contre la Chine, mais l'expansion vers le sud qui constitue la priorité de l'Armée de Terre⁴⁷. La raison pour laquelle l'Indochine a pu repousser, tout au long du mois de juillet, les demandes japonaises a été attribuée par John Dreifort à la crise gouvernementale qui a vu la chute du cabinet Yonai et son remplacement par le second cabinet Kono⁴⁸. Mais le nouveau cabinet formé, le Japon reprend sa marche en avant.

Le 27 juillet, la Conférence de liaison promulgue un texte fondamental, qui pose les principes de la nouvelle politique : les « Principes directeurs des mesures à prendre face aux changements qui affectent la situation mondiale »⁴⁹. Le texte définitif est issu d'une fusion entre trois propositions, la première de l'Armée de Terre, la deuxième de la Marine et la troisième des Affaires étrangères. Comme il a été vu dans le chapitre 2, la proposition de l'Armée de Terre est prête dès le 3 juillet dans ses grandes lignes⁵⁰. C'est la défaite française contre l'Allemagne qui constitue le point de départ des discussions qui mènent à son élaboration, ce qui montre un peu plus en quoi cet événement provoque un changement majeur dans la politique étrangère japonaise⁵¹.

Mais ce texte ne pouvait être proposé avec succès sans l'assentiment de la Marine. Le lendemain, 4 juillet, la proposition de l'Armée de Terre est soumise au ministère de la Marine. La contre-proposition de la Marine est retournée au ministère de l'Armée de Terre le 9. La proposition définitive conjointe de l'Armée de Terre et de

⁴⁷C'est notamment ce que dénote la mission de Sawada à Nankin, le 25, durant laquelle il demande au corps expéditionnaire de Chine d'accepter l'envoi d'une division vers le sud à la place de Yichang 宜昌, alors que l'opération de Yichang met en difficultés l'armée chinoise (cf. *Sachiko Murakami, op.cit.*, p. 121).

⁴⁸*Myopic Grandeur (...)*, p. 202 ; cf. *supra.*, p. 237, 326.

⁴⁹*Sekai jōsei no suii ni tomonau jikyoku shori yōkō* 世界情勢の推移に伴う時局処理要綱. NGN, p. 437-438. Pour le texte original et sa traduction complète, cf. *infra.*, document n° 3, p. 827.

⁵⁰cf. *supra.*, note 56 p. 151.

⁵¹À propos des réactions japonaises à l'annonce de la défaite française, cf. *supra.*, p. 155.

la Marine est finalisée le 17 et adoptée officiellement le 22⁵². Le temps qu'ont mis Armée de Terre et Marine à élaborer un texte commun synthétisant leurs positions respectives vis-à-vis de l'expansion vers le sud et l'Indochine montre à quel point les relations entre ces deux institutions conditionnent la définition de la stratégie japonaise. Du point de vue de la Marine, c'est sans doute la retenue avec laquelle les États-Unis adoptent leur premières mesures pouvant être considérées comme des sanctions contre le Japon qui la rassure en la persuadant que ce pays ne rentrera pas en guerre pour protéger l'Indochine française⁵³.



« Conférence d'Ogikubo », le 19 juillet 1940. De gauche à droite : Konoe, Matsuoka, Yoshida et Tôjô. Source : journal Mainichi Shinbun⁵⁴

Les « Principes directeurs des mesures à prendre face aux changements qui affectent la situation mondiale » ne sont promulgués qu'après l'arrivée au pouvoir de Konoe. L'Armée de Terre attendait, en effet, la chute du cabinet Yonai pour faire adopter ce texte, condition probable de son acceptation de l'accession au pouvoir

⁵²*ibid.*

⁵³Le 16 juillet, le système d'autorisation préalable aux exportations est étendu au carburant pour avions de haute qualité (supérieur à 87 octanes) et à la ferraille, mais la Marine a confiance dans ses capacités de raffinage et les ferrailles incriminées ne sont que celles qui sont de la plus haute qualité, celles qui ne sont pas indispensables au Japon. Kondô explique même à l'Empereur que les États-Unis ne devraient pas aller jusqu'à l'interdiction. La Marine comprend que, si l'invasion de la Malaisie ou des Indes orientales néerlandaises risquerait de provoquer l'entrée en guerre des États-Unis, tel n'est pas le cas de celle de l'Indochine française. cf. Mori Shigeki, « Sûjiku-gaikô (...) », *op.cit.*, p. 14 ; Miyake Masaki (sous la dir.), *Taiheiyô Sensô (...)*, *op.cit.*, p. 100.

⁵⁴Hattori Satoshi, *op.cit.*, p. 61.

de Konoe. C'est ici que le nouveau ministre des Affaires étrangères, Matsuoka Yôsuke, joue un rôle majeur en faisant sortir la diplomatie de son rôle de subordination vis-à-vis des militaires. Trois jours avant la constitution du nouveau cabinet Konoe, une réunion importante a lieu à la résidence secondaire du nouveau Premier ministre, à Tôkyô, dans le quartier d'Ogikubo. Durant cette conférence qui prendra pour la postérité le nom de « Conférence d'Ogikubo », les quatre plus importants futurs ministres du nouveau gouvernement — Konoe, Matsuoka, Tôjô et Yoshida — se rencontrent afin de définir la nouvelle politique étrangère du Japon. Matsuoka propose alors le brouillon d'un texte. Ainsi, le politique étrangère du nouveau gouvernement ne sera pas la simple continuation de la politique précédente, mais bien une politique nouvelle, originale⁵⁵.

Le texte de Matsuoka propose de fonder la nouvelle politique sur une alliance tripartite avec l'Allemagne et l'Italie afin de bâtir un nouvel ordre en Asie orientale, sur un accord de non-agression avec l'URSS, et sur une intégration des colonies britanniques, néerlandaises et françaises dans ce nouvel ordre. On essaierait d'éviter, dans la mesure du possible, une aggravation des tensions avec les États-Unis, mais sans pour autant brider la liberté d'action du Japon⁵⁶. Ce texte est accepté dans ses grandes lignes par les quatre futures ministres, sans grande modification, mais en le durcissant vis-à-vis du rejet d'une éventuelle intervention américaine et, surtout, de l'idée d'enlever aux puissances européennes leurs colonies en Asie orientale⁵⁷.

La version finale des « Principes directeurs des mesures à prendre face aux changements qui affectent la situation mondiale », fruit d'un compromis, est présentée par les deux chefs d'état-major adjoints dans la matinée du 27 juillet, au palais, durant la Conférence de liaison. Cette conférence, qui ne dure qu'une heure et demi, voit l'emporter la position des partisans d'un passage rapide à l'expansion

⁵⁵*ibid.*, p. 59-61 ; Miyazaki Yoshiyuki, *op.cit.*, p. 38 ; Akira Iriye, *The Origins (...), op.cit.*, p. 107.

⁵⁶TSM, volume annexe, p. 319.

⁵⁷*ibid.*, p. 319-320.

vers le sud — notamment Matsuoka, Tominaga et Sawada —, malgré les réticences de la Marine qui craint la réaction des États-Unis⁵⁸. Un texte expliquant en détails chacun des deux articles y est joint. Ce texte explicatif est très important car, présenté à l'Empereur le 29 en même temps que les « Principes directeurs des mesures à prendre face aux changements qui affectent la situation mondiale », il exprime ce qui rapproche les points de vue de l'Armée de Terre et de la Marine⁵⁹.

Les « Principes directeurs des mesures à prendre face aux changements qui affectent la situation mondiale », bien que marquant un tournant majeur de la politique étrangère japonaise — puisque portant en eux les germes d'un affrontement avec les États-Unis —, reçoivent l'assentiment de la majorité des sphères dirigeantes et de l'Empereur⁶⁰. Les milieux dirigeants japonais sont, en effet, de plus en plus hostiles aux Anglo-Américains et fascinés par les succès militaires allemands⁶¹. Matsuoka réussit à persuader l'Empereur que Roosevelt, absorbé par la situation européenne, ne s'intéresse pas à ce que fait le Japon⁶².

Ce texte très ambitieux énonce parallèlement deux options différentes, voire divergentes, de politique étrangère : l'ancienne, c'est à dire celle qui vise à résoudre l'Incident de Chine — c'est à dire obliger la Chine à cesser le combat en acceptant les termes du Japon — et la nouvelle, l'expansion vers le sud associée à l'alliance germano-italienne. La mention de la continuation de la guerre en Chine est due à l'impossibilité de se retirer inconditionnellement de Chine sans porter atteinte à l'honneur de l'Armée de Terre. Ce texte n'innove pas non plus par la mention de

⁵⁸Il s'agit notamment de celle du chef adjoint de l'état-major de la Marine, Kondô, qui exprime ses craintes face à la capacité du Japon de soutenir un conflit long contre les États-Unis et établit une distinction entre la force militaire du Japon (*buryoku* 武力) et sa puissance en tant que nation (*kokuryoku* 国力). cf. *Shina Jihen rikugun sakusen, op.cit.*, p. 280.

⁵⁹« Explication de la proposition » (*Teian riyû* 提案理由), in Sawada Shigeru, *ibid.*, p. 193-199. Pour le texte complet et sa traduction, cf. *infra.*, document n° 5, p. 832.

⁶⁰cf. *Tennô no Shôwashi, op.cit.*, p. 70.

⁶¹cf. *supra.*, p. 155.

⁶²Herbet Bix, *ibid.*, p. 375-376.

l'expansion vers le sud, puisque celle-ci est devenue politique nationale dès 1936⁶³. La nouveauté est à trouver dans la précision des premières étapes de son application. Ainsi, l'expansion vers le sud passe d'une ambition de principe à une véritable politique étrangère. En outre, la nouvelle politique subordonne clairement la guerre contre la Chine vis-à-vis l'expansion vers le sud. Voici, dans le tableau ci-dessous, les principaux points énoncés dans ce document, complétés par les informations obtenues jusqu'à cette date⁶⁴.

	Situation	Action	Priorité
Guerre contre la Chine	conflit armé depuis juillet 1937 (4 ans)	poursuite des opérations militaires	place secondaire, priorité accordée à l'expansion vers le sud en cas de conflit avec les puissances occidentales
Relations avec les puissances totalitaires	pacte anti-Komintern avec l'Allemagne et l'Italie (1936), mais alliance lâche ; conflit latent avec l'URSS	politique de rapprochement visant à une alliance avec l'Allemagne	priorité à une alliance tripartite avec l'Allemagne et l'Italie, rapprochement avec l'URSS (pour sécuriser la Mandchourie et la Corée)
Relations avec les États-Unis	tensions croissantes, mais relations encore satisfaisantes	dégradation des relations jugée inévitable	limiter autant que possible les frictions
Indochine française	mission de contrôle à Hanoï ; fermeture de la frontière avec la Chine obtenue	négociations avec la France pour la prise en charge du ravitaillement et le passage par le territoire indochinois des forces japonaises, l'utilisation d'aérodromes et l'acquisition de ressources naturelles	première étape de l'expansion vers le sud
Indes orientales néerlandaises	négociations à plusieurs reprises en vue de l'obtention de ressources naturelles ; gouvernement néerlandais en exil à Londres	obtention de ressources naturelles par le moyen de négociations diplomatiques	objectif prioritaire de l'expansion vers le sud, notamment pour le pétrole nécessaire aux opérations militaires ; pas d'usage de la force immédiat en raison des risques de réactions britanniques et américaines

⁶³cf. *supra.*, p. 127.

⁶⁴NGN, p. 437.

Chapitre 5 : la négociation de l'accord franco-japonais

Expansion vers le sud et pays tiers	occupation de Hainan (1939) et mission de contrôle à Hanoï ; forces à la frontière indochinoise, au sud de Nanning	entrée en guerre contre un pays tiers à éviter dans la mesure du possible, mais recours à la force en cas de nécessité	limiter son usage au Royaume-Uni, mais se préparer toutefois à affronter les États-Unis ; usage de la force contre les possessions britanniques en cas de débarquement allemand en Grande-Bretagne
Réformes internes	Mise en place progressive d'un État de Défense nationale	<i>id.</i>	<i>id.</i>

Tableau n° 5 (2.5.1) : politique étrangère japonaise telle que présentée dans les « Principes directeurs des mesures à prendre face aux changements qui affectent la situation mondiale » du 27 juillet 1940. Source : NGN, p. 437.

Concernant l'Indochine et l'expansion vers le sud, la politique de Konoe ne fait que prolonger et amplifier celle de son prédécesseur, Yonai. C'est sur l'autre point majeur exposé dans ce texte, l'alliance avec l'Allemagne, que la politique de Konoe est innovante⁶⁵. Comme le souligne Michael A. Barnhart, la mise en place d'un État de défense nationale constitue un appel à des réformes sur le plan interne⁶⁶. Concernant ce dernier point, ce texte, comme la plupart des déclarations de politique de l'époque, est un document hybride, énonçant plusieurs politiques à la fois : continuation de la guerre contre la Chine, réformes internes de l'État, de la société et de l'économie, expansion Armée vers le sud, expansion vers le sud à des fins économiques.

L'économie joue un rôle croissant. Dans ce domaine, la place des Indes orientales néerlandaises est centrale⁶⁷. Le 27 juillet — jour de la promulgation du texte —, est approuvé l'envoi à Batavia d'une mission afin de mener des pourparlers avec la colonie néerlandaise dans le but d'obtenir des ressources naturelles — notamment du pétrole, du caoutchouc et de l'étain. Le Japon se hâte en raison de la crainte d'un

⁶⁵cf. *infra.*, p. 342.

⁶⁶*Japan prepares for total war (...), op.cit.*, p. 159 ; du même auteur, « Nihon rikugun no shin-chitsujo kôsô to kaisen kettei » 日本陸軍の新秩序構想と開戦決定 (Le plan de l'Armée terre japonaise pour un nouvel ordre et la décision de partie en guerre), in Hosoya Chihiro (sous la dir.), *Taiheiyô Sensô, op.cit.*, p. 39.

⁶⁷À propos de la place des Indes orientales néerlandaises dans la stratégie d'expansion vers le sud du Japon, cf. *supra.*, p. 250.

embargo imminent de la part des États-Unis. La Marine refuse que ce soit le général Koiso Kuniaki 小磯国昭⁶⁸ qui dirige la mission et obtient que ce soit le ministre du Commerce et de l'Industrie, Kobayashi Ichizô 小林一三⁶⁹. L'action résolue de la Marine pour empêcher sa rivale de prendre la tête des négociations commerciales avec les Indes orientales néerlandaises montre clairement ses priorités. La Marine accorde, en effet, une grande importance à l'économie au sein des questions stratégiques⁷⁰.

Sans être négligée, la question économique n'occupe toutefois pas encore une place centrale pendant l'été 1940. Si les différents documents cités ci-dessus mentionnent comme objectif de l'occupation de l'Indochine l'obtention de matières premières, ainsi qu'un certain nombre d'autres points d'ordre économique, ces mentions sont particulièrement succinctes si on les compare aux questions d'ordre purement militaire. C'est notamment le cas de « l'Étude sur la politique à mener envers l'Indochine française », dans lequel il ne s'agit que d'une mention de quelques lignes⁷¹. Comme il a été fait mention dans le chapitre 2, si l'économie n'est pas un facteur ignoré par le Japon, sa place est secondaire par rapport aux questions politico-militaires dans l'élaboration d'une stratégie d'expansion vers le sud⁷². Ce n'est à partir du moment où le Japon sera parvenu à s'implanter solidement en Indochine — c'est à dire après septembre 1940 — que les relations économiques entre les deux prendront de l'importance.

⁶⁸Koiso Kuniaki (1880-1950) : vice-ministre de l'Armée de Terre (1932), commandant en chef de l'Armée de Corée (1935-1938), gouverneur de Corée (1942-1944), Premier ministre (juillet 1944-avril 1945), condamné à la détention à perpétuité au Procès de Tôkyô, il meurt en prison en 1950. cf. NRK, p. 63 ; *Tôkyô Saiban handobbukku, op.cit.*, p. 63, 135.

⁶⁹Michael A. Barnhart, *ibid.*, p. 165.

⁷⁰cf. *infra.*, p. 513.

⁷¹cf. *infra.*, p. 526.

⁷²cf. *supra.*, p. 164.



Matsuoka Yôsuke

C. Le pacte tripartite

Konoe nomme Matsuoka Yôsuke au poste de ministre des Affaires étrangères pour deux raisons essentielles : premièrement, c'est un homme de confiance, un ami ; deuxièmement, bien que considéré comme proche des militaires, il est considéré comme relativement indépendant de ces derniers. Il faut s'attarder sur la biographie de ce personnage qui restera à la tête de la diplomatie japonaise jusqu'en juillet et 1941 et qui marquera de son empreinte le cours des relations étrangères du Japon.

Il est né en 1880. Fils d'une famille engagée dans le commerce maritime, il part étudier aux États-Unis dès l'âge de 13 ans, en 1893, où il se convertit au christianisme méthodiste. Il sort diplômé de l'Université d'Oregon à vingt ans, en 1900. Il envisage d'intégrer une université prestigieuse de la côte est américaine, mais doit retourner au Japon en 1902, suite aux ennuis de santé de sa mère. Il intègre le ministère des Affaires étrangères en 1904.

Son premier poste est à Shanghai, ce qui contribue à forger son intérêt pour le continent asiatique. Lors de la formation du cabinet Terauchi, en 1916, il est à la fois secrétaire de cabinet du Premier ministre Terauchi Masatake 寺内正毅 et de son ministre des Affaires étrangères, Motono Ichirô 本野一郎. Lors de l'intervention des forces japonaises en Sibérie, il s'oppose aux partisans de la prudence menés par Shidehara Kijûrô 幣原喜重郎⁷³. Il bâtit ainsi son intérêt pour cette région qui est au cœur des ambitions de l'Armée de Terre et sera un des points importants de sa politique étrangère⁷⁴.

⁷³À propos de l'intervention en Sibérie des forces japonaises, cf. *supra.*, p. 116.

⁷⁴Miyake Masaki, *Nichi-doku-i (...)*, *op.cit.*, p. 241 ; NGJ, p. 950.

Premier tournant de sa carrière, il démissionne en juillet 1921 des Affaires étrangères pour intégrer la « Compagnie du chemin de fer du Sud mandchourien »⁷⁵ en tant qu'administrateur⁷⁶. Il y joue un rôle important en tant que bras droit du président, Yamamoto Jôtarô 山本条太郎, afin de développer la compagnie en accord avec le général Zhang Zuolin. L'assassinat de ce dernier par l'armée du Kwantung en juin 1928, en même temps qu'elle provoque la chute du cabinet de Tanaka Giichi 田中義一, force les deux hommes à démissionner en août 1929⁷⁷.

Le second et plus important tournant de sa carrière se situe le 8 décembre 1932. Représentant du Japon à l'assemblée générale de la Société des Nations, il y prononce un discours retentissant pour défendre la position de son pays, condamné par le rapport de la mission Lytton pour son action en Mandchourie⁷⁸. Ce discours est suivi par le retrait du Japon de la S.D.N., le 27 mars 1933. Il devient ainsi un véritable héros national. Il est de retour dans le giron du Mantetsu en octobre 1935. Il est nommé ministre des Affaires étrangères le 22 juillet 1940⁷⁹.

Matsuoka quitte l'assemblée générale de la SDN après y avoir prononcé son discours, le 8 décembre 1932.

Pour revenir aux raisons qui amènent Konoé à choisir Matsuoka comme ministre des Affaires étrangères, l'historien Miyazaki Yoshiyuki décrit Matsuoka comme une personne dont l'ambition dépasse largement le cadre de la diplomatie. En effet, comme le



⁷⁵Minami Manshû Tetsûdô Gaisha 南滿州鉄道会社, en abrégé *Mantetsu* 満鉄

⁷⁶Concernant le *Mantetsu*, cf. *supra.*, p. 118.

⁷⁷Miyake Masaki, *ibid.* Concernant l'assassinat de Zhang Zuolin, cf. *supra.*, p. 118.

⁷⁸Il s'agit de l'incident de Mandchourie qui voit l'armée japonaise du Kwantung, par un coup de force, instaurer le régime fantoche du Mandchoukouo.

⁷⁹Miyake Masaki, *ibid.*, p. 242-244 ; NGJ, p. 951.

montre sa carrière, Matsuoka est loin de se cantonner à un rôle de diplomate et a des idées bien précises en matière de politique intérieure. Proche en cela de Konoe, il a des tendances populistes, voire fascisantes, qui l'amènent à désirer la disparition des partis politiques, ainsi que l'instauration du suffrage populaire pour l'élection du Premier ministre — alors que le Japon possède, au moins dans la forme, un régime parlementaire. Il a également l'ambition de former un jour son propre cabinet. Homme de son temps, il parle très bien anglais⁸⁰ et sait user habilement des médias, deux talents qu'il a l'occasion de montrer lors de son fameux discours à la SDN. Selon Kido, Matsuoka aurait été un ami intime de Konoe, qui avait besoin d'un homme de confiance pour renforcer un ministère des Affaires étrangères affaibli et amadouer des militaires récalcitrants. Au contraire, l'Empereur et les milieux d'affaires ne l'apprécient guère⁸¹.

Non seulement Matsuoka est apprécié des militaires, mais il partage avec Konoe un objectif commun en matière de politique étrangère : s'opposer nettement à la politique d'Arita en rejetant le système de Washington⁸² fondé sur la suprématie américano-britannique⁸³. En effet, Matsuoka pense que ce système constitue une paix dont les termes ont été définis par les puissances nanties que sont le Royaume-Uni et les États-Unis et que la collision entre le Japon et ces derniers est inévitable, à moins qu'ils ne reconnaissent la sphère d'influence japonaise dans la région et admettent la parité avec le Japon en terme de taille de leurs forces navales⁸⁴.

Il est favorable à l'alliance allemande pour trois raisons. Premièrement, il pense que s'allier avec l'Allemagne amènera les États-Unis à traiter le Japon avec

⁸⁰Il est parti étudier aux États-Unis dès l'âge de 13 ans, en 1893, où il se convertit au christianisme méthodiste. Il est diplômé de l'Université d'Oregon à vingt ans, en 1890. Il retourne au Japon en 1902, suite aux ennuis de santé de sa mère.

⁸¹Miyake Masaki, *ibid.*, p. 245 ; Miyazaki Yoshiyuki, *op.cit.*, p. 36-37.

⁸²À propos de la Conférence de Washington, cf. *supra.*, p. 125.

⁸³*ibid.*

⁸⁴Mori Shigeki, « Matsuoka gaikô ni okeru taibei oyobi taiei saku » 松岡外交における対米および対英策 (La diplomatie de Matsuoka et la politique à l'encontre des États-Unis et du Royaume-Uni), *Nihonshi Kenkyû* 日本史研究, n° 421, 1997, p. 37.

prudence⁸⁵. Deuxièmement, il pense que la défaite du Royaume-Uni est certaine. Troisièmement, il est favorable à la division du monde en blocs économiques, ainsi qu'au libre-échange entre ces blocs⁸⁶. Il n'est ni anti-américain, ni décidé à affronter les puissances anglophones ou l'URSS, mais il désire saisir la chance que représente le bouleversement de la situation en Europe pour faire sortir le Japon de l'immobilisme diplomatique dans lequel il est enfermé depuis la conclusion du pacte germano-soviétique⁸⁷.

Mais en juillet 1940, le choix de Matsuoka ne va pas de soit. Alors que le Japon décide de se lancer dans l'expansion vers le sud avec, à la clé, un affrontement possible avec les puissances anglophones, ce spécialiste de la Mandchourie, éloigné de Tôkyô depuis de longues années, semble bien mal armé pour s'imposer. S'il a pour lui ses excellentes relations avec l'Armée de Terre, il apparaît comme un chantre de l'expansion vers le nord⁸⁸. En outre, il ne possède pas le réseau qu'entretient son principal rival, Shiratori Toshio. Comme il a été mentionné plus haut, cet ancien ambassadeur à Rome joue un rôle important pour promouvoir une alliance avec l'Axe⁸⁹. Tobe Ryôichi, dans son ouvrage sur les diplomates réformateurs, explique la façon dont Matsuoka et Shiratori sont placés sur la ligne de départ et pourquoi, finalement, Shiratori ne parvient pas à décrocher le poste qu'il convoite⁹⁰.

Shiratori, diplomate de carrière, est à la tête du département de l'information au moment où éclate l'incident de Mandchourie. Il devient, par les rapports privilégiés qu'il noue avec l'Armée de Terre, un avocat de ce que l'on appelle alors la

⁸⁵Akira Iriye, *The Origins (...), op.cit.*, p. 106. Nous verrons ci-dessous que cette alliance aura exactement l'effet inverse ; cf. *infra.*, p. 353.

⁸⁶Mori Shigeki, *ibid.*, p. 37-38.

⁸⁷Concernant cet immobilisme dû à l'isolement provoqué par l'alliance germano-soviétique, cf. *supra.*, p. 145.

⁸⁸cf. *infra.*, p. 666.

⁸⁹cf. *supra.*, p. 240.

⁹⁰*Gaimushô kakushin ha, op.cit.*, p. 233-236.

« nouvelle diplomatie », ou la « diplomatie réformatrice »⁹¹. Ambassadeur en poste en Italie à partir de 1938, il travaille avec son collègue à Berlin, Ôshima Hiroshi, à la construction de l'alliance tripartite entre le Japon, l'Allemagne et l'Italie — pacte qui sera signé en septembre 1940. Revenu au Japon en janvier 1940, il est le favori de l'Armée de Terre pour l'accès au poste de ministre des Affaires étrangères, tant par ses liens privilégiés avec cette institution, que pour son rôle d'avocat actif de l'alliance avec l'Axe⁹².

Non seulement Shiratori n'accède pas à la position de ministre, mais il ne parvient pas non plus à celle de secrétaire général du ministère, étant finalement et nommé conseiller. Tobe explique l'éloignement de Shiratori en invoquant l'inimitié qu'il entretient avec Matsuoka. Cette inimitié est d'ordre, à la fois, personnelle et institutionnelle. En effet, Matsuoka est fermement opposé au groupe des diplomates réformateurs — dont Shiratori est le porte-drapeau — dont il pense qu'ils ne représentent pas les intérêts du ministère, mais des militaires. Une fois devenu ministre, il s'oppose à la nomination de Shiratori au poste de secrétaire général et fait nommer à ce poste un homme du Mantetsu, Ôhashi Chûichi⁹³.

Konoe, en choisissant Matsuoka et non Shiratori, non seulement choisit un homme de confiance, mais surtout un homme qui, s'il a des liens étroits avec l'Armée de Terre, conserve une certaine indépendance par rapport à cette institution⁹⁴. Comme le montre la nomination de Matsuoka, la formation du deuxième cabinet Konoe constitue la dernière tentative pour mener une politique relativement autonome par rapport aux militaires⁹⁵.

Konoe doit toutefois prendre en compte le désir de l'Armée de Terre de voir mise en œuvre une politique étrangère dont les deux piliers seront l'expansion vers le

⁹¹*kakushin gaikô* 革新外交

⁹²NGJ, p. 423-424. Il publie notamment, en 1940, l'ouvrage suivant : *Nichi-doku-i sūjiku ron* 日独院枢軸論 (Essai sur l'axe nippo-germano-italien), Arusu アルス.

⁹³Tobe Ryôichi, *ibid.*

⁹⁴Mori Shigeki, *ibid.*, p. 39.

⁹⁵*ibid.*, p. 41.

sud et l'alliance tripartite. L'occupation de la partie nord de l'Indochine française — première étape de l'expansion vers le sud — et la conclusion du pacte tripartite sont concomitantes, ce qui montre que les « Principes directeurs des mesures à prendre face aux changements qui affectent la situation mondiale » constituent bien un plan d'action qui doit être appliqué sur le champ.

John J. Lu analyse le processus qui mène à la négociation par Matsuoka de l'alliance nippo-allemande. Il montre que Matsuoka n'est pas particulièrement favorable à l'Allemagne nazie, mais qu'il croit en sa puissance : il désire conclure une alliance avec elle afin d'être en position de négocier sur un pied d'égalité avec les États-Unis. Outre maintenir les Américains à distance du théâtre extrême-oriental, l'effet désiré de ce pacte consiste surtout à sortir le Japon de son isolement⁹⁶. L'alliance allemande devrait permettre également de mener une politique de détente avec l'URSS, condition *sine qua non* d'une expansion vers le sud : c'est ce que l'on a appelé « protection au nord et expansion vers le sud »⁹⁷.

La mise en place de l'alliance allemande ne commence pas avec l'arrivée aux affaires de Matsuoka. Elle est déjà dans l'air au Gaimushô avant sa nomination, comme le montre une « Proposition de renforcement de la collaboration nippo-germano-italienne à adresser aux services administratifs en charge de la conférence des trois ministères (Armée de Terre, Marine et Affaires étrangères) », en date du 12 juillet⁹⁸. Mais Matsuoka est bien décidé à mener personnellement ces négociations et se met en mouvement dès qu'il apprend qu'il va être nommé ministre des Affaires étrangères.

⁹⁶*op.cit.*, p. 159.

⁹⁷cf. *supra.*, p. 236.

⁹⁸Nous avons le compte-rendu de la conférence dans NGB-DO, p. 167-172 : *Nichidoku-i teikei kyôka ni kan susu gaimu-rikugun-kaigun kan no jimu tôkyoku kyôgiroku (dai ikkai)* 日独伊提携強化に関する外務・陸軍・海軍間の事務当局協議録（第一回）(Compte-rendu des discussions entre les autorités administratives des Affaires étrangères, de l'Armée de Terre et de la Marine à propos du renforcement de la coopération avec l'Allemagne et l'Italie (première réunion)). Pour le texte de la proposition, *ibid.*, p. 1772-173 et NGN, p. 434-435 : *Riku-kai-gai sanshō jimu tôkyoku kyôgikai ni teishutsu no nichi-doku-i teikei kyôka an* 陸海外三省事務当局協議会に提出の日独伊提携強化案.

Le 18 juillet, il envoie un émissaire auprès de l'ambassadeur d'Allemagne, Eugen Ott, pour lui faire savoir qu'il désire aboutir à un accord aussi vite que possible. Il le rencontre de nouveau le 1^{er} août pour discuter de l'expansion vers le sud et de l'URSS, c'est à dire le jour même de l'ouverture officielle des négociations entre les gouvernements centraux français et japonais à Tôkyô⁹⁹. Ott se montre toutefois opposé à l'idée de Matsuoka de diviser le monde de part et d'autre de l'isthme de Suez. Il refuse de transmettre à Berlin l'ensemble des discussions qu'il vient d'avoir avec Matsuoka, et surtout de s'engager quant à l'idée d'une alliance entre les deux pays. Ott perçoit Matsuoka comme un américanophile quand ce dernier lui parle de l'émergence d'une civilisation du Pacifique centrée sur le Japon et les États-Unis. Les premières approches sont décidément peu fructueuses, puisque l'ambassadeur japonais à Berlin, Kurusu Saburô, échoue à entamer des discussions avec le ministère allemand des Affaires étrangères¹⁰⁰.

Que signifie cette méfiance ? Il est vrai que l'Allemagne et le Japon apparaissent généralement dans la littérature historique généraliste sur la Deuxième Guerre mondiale — littérature qui, il est vrai, est de façon écrasante en Europe centrée sur le conflit entre l'Allemagne nazie et les alliés — comme deux alliés naturels, puisque prétendument proches idéologiquement. Si, en France, Michel Vié joue un rôle important pour montrer la nature périphérique et conjoncturelle de cette alliance¹⁰¹, un historien allemand, Bernd Martin, montre en détails cet aspect en étudiant la question des négociations en vue de ladite alliance pendant l'été 1940.

Selon Martin, Hitler aurait eu peu de sympathie pour le Japon qu'il percevait comme un opportuniste. En outre, à la différence de Ribbentrop qui, très anglophobe, désirait l'édification d'un bloc des puissances totalitaires germano-italo-soviéto-japonais afin de faire pièce aux puissances anglophones, Hitler espère

⁹⁹L'on peut avoir une certaine connaissance des activités et des informations envoyées par Ott à Berlin car il a été cité en tant que témoin lors du Procès de Tôkyô. Concernant l'ouverture des négociations franco-japonaises à Tôkyô, cf. *infra.*, p. 263.

¹⁰⁰Hosoya Chihiro, *Ryô-taisen kan (...)*, *op.cit.*, p. 160-162 ; David J. Lu, *ibid.*, p. 155-156

¹⁰¹cf. *Le Japon et le monde (...)*, *op.cit.*, p. 214-216.

que la mise en place d'une domination blanche sur le monde de concert avec les Britanniques. C'est le refus du Royaume-Uni d'accepter tout compromis et, par conséquent, l'entrée dans la Bataille d'Angleterre au début du mois d'août qui l'amènent à changer son système d'alliances, mais de façon temporaire¹⁰². Selon l'historien allemand Theo Sommer, il semblerait que Hitler se soit résigné à abandonner, au moins à court terme, ses rêves de débarquement en Angleterre durant le mois d'août, face à l'échec de l'offensive aérienne et que l'initiative de la réouverture de négociations en vue d'une alliance soit venue cette fois, non des Affaires étrangères, mais du parti nazi¹⁰³. Hitler en vient, persuadé par la Marine et les Affaires étrangères, à considérer sérieusement une stratégie périphérique visant à affaiblir le Royaume-Uni en menaçant son empire. Une alliance avec le Japon pourrait alors s'avérer utile en menaçant la puissance britannique en Asie¹⁰⁴. Hitler s'intéresse au Japon pour une seconde raison : l'engagement, plus rapide que prévu, des États-Unis pour venir en aide à la Grande-Bretagne¹⁰⁵. En occupant les Américains dans le Pacifique, il pense limiter l'efficacité de leur aide aux Britanniques et les contraindre à une sorte de neutralité forcée¹⁰⁶.

L'alliance nippo-allemande est, dès 1938 et sur la longue durée, essentiellement le fait de deux hommes : le ministre allemand des Affaires étrangères, Joachim von Ribbentrop, et l'attaché militaire, puis ambassadeur du Japon à Berlin, Ôshima Hiroshi¹⁰⁷. Ribbentrop rêve d'un bloc continental germano-italo-nippo-soviétique, où des pays tels que l'Espagne, la France de Vichy, ou encore la Roumanie

¹⁰² *Japan and Germany in the Modern World, op.cit.*, p. 227 ; voir également, du même auteur, en langue japonaise : « Doitsu to Shinjuwan (...) », *op.cit.*, p. 237.

¹⁰³ *Deutschland und Japan zwischen den Mächten, 1935-1940 : vom Antikominternpakt zum Dreimächtepakt, eine Studie zur diplomatischen Vorgeschichte des Zweiten Weltkriegs (L'Allemagne et le Japon au sein des puissances, 1935-1940 : du pacte anti-Komintern au pacte tripartite, une étude de la préhistoire de la Seconde Guerre mondiale)*, Erscheinungsdatum, 1962, p. 380-386 (cité par David J. Lu, *op.cit.*, p. 158).

¹⁰⁴ Johanna Menzel Meskill, *op.cit.*, p. 15-16.

¹⁰⁵ Le 2 septembre est signé le *Destroyers for Bases Agreement* entre les deux pays, qui octroie à la marine britannique 50 destroyers américains contre le droit pour les États-Unis d'établir des bases dans les colonies britanniques.

¹⁰⁶ Miyake Masaki, *Sutârin, Hitorû (...)*, *op.cit.*, p. 128-129.

¹⁰⁷ cf. *supra.*, p. 254.

trouverait leur place¹⁰⁸. Il s'agit avant juin 1940, d'utiliser l'alliance japonaise comme moyen de pression sur le Royaume-Uni afin de l'obliger à concentrer ses forces pour la défense de son empire en Asie et, ainsi, de l'empêcher d'apporter à la France le soutien dont elle a besoin en Europe. Une première tentative d'alliance, activement soutenue par Ribbentrop au printemps 1938, échoue car celui-ci désire l'étendre à une alliance dirigée contre les puissances occidentales alors que le Japon ne veut la diriger que contre l'URSS¹⁰⁹. Cet échec constituera toutefois une étape préliminaire utile lorsque les négociations reprendront à l'été 1940.



L'ambassadeur Ôshima serrant la main d'Hitler, mai 1939.
Source : *Sekai Gahô*¹¹⁰

Jusqu'à l'été 1940, les autorités japonaises ne parviennent pas à prendre de décision vis-à-vis d'une alliance que l'Armée de Terre désire majoritairement, mais que la Marine et les cercles proches de la cour voient d'un œil méfiant en raison de leur désir de maintenir de bonnes relations avec les puissances anglophones¹¹¹. En août 1940, c'est le Japon qui désire le plus cette alliance, vœu exprimé officiellement par Matsuoka dès le 10, mais auquel Ribbentrop ne répondra que trois jours plus tard¹¹².

La décision de s'allier à l'Allemagne est entérinée par les dirigeants japonais le 4 septembre, lors de la Conférence des quatre ministres¹¹³. Devant l'impasse

¹⁰⁸Miyake Masaki, *ibid.*, p. 129-130. Matsuoka fera sien de ce rêve lorsqu'il ajoutera à l'alliance tripartite, un traité de neutralité nippo-soviétique (cf. *infra.*, p. 656).

¹⁰⁹Johanna Menzel Meskill, *ibid.*, p. 6.

¹¹⁰On peut traduire français le nom de ce magazine par « Le monde illustré ». Tiré de Kitaoka Shin.ichi, *Nihon no kindai 5 (...)*, *op.cit.*, p. 298.

¹¹¹Fujiwara Akira, *Nihon kindaiishi III*, *op.cit.*, p. 99.

¹¹²*ibid.*, p. 247.

¹¹³*Yonshô kaigi kettei* 四相會議決定 (décision de la Conférence des quatre ministres), *Nichidoku.i sūjiku kyōka ni kan suru ken* 日独伊枢軸強化二関スル件 (À propos du renforcement de l'axe nippo-

britannique, Ribbentrop saisit sa chance et envoie à Tôkyô un ambassadeur extraordinaire — Stahmer — afin de présenter au gouvernement japonais les propositions allemandes pour une alliance¹¹⁴. Les discussions préparatoires à l'établissement des termes de l'accord ont lieu entre Matsuoka et Stahmer les 9 et 10 septembre¹¹⁵. Le 19, la Conférence impériale entérine officiellement cette nouvelle orientation de la diplomatie japonaise¹¹⁶.



Signature du pacte tripartite à Berlin le 27 septembre 1940. De Gauche à droite : Kurusu, Ciano et Hitler (source : journal Mainichi Shinbun)

Le traité est signé à Berlin, le 27 septembre, par l'ambassadeur japonais Kurusu et les ministres allemand et italien des Affaires étrangères, Ribbentrop et Ciano¹¹⁷. Officiellement, c'est une alliance pour préserver la paix, mais dans les faits, elle est destinée à isoler les États-Unis. Du côté japonais, l'idée d'en faire une véritable alliance défensive est repoussée, en raison en raison de l'opposition de la Marine et,

germano-italien), NGB, *ibid.*, p. 136-137.

¹¹⁴Matsuoka est averti par Ribbentrop de l'envoi à Tôkyô de Stahmer le 23 août. Celui-ci arrive à Tôkyô le 7 septembre (cf. Hosoya Chihiro, *ibid.*, p. 162-163 ; David J. Lu, *ibid.*, p. 158, 161 ; Johanna Menzel Meskill, *ibid.*, p. 18, Miyake Masaki, *Sutârin, Hitorâ (...)*, *ibid.*, p. 130). Heinrich Georg Stahmer n'est pas un diplomate de carrière, mais un protégé de Ribbentrop qui intègre les Affaires étrangères au moment où Ribbentrop devient ministre. Chargé de l'Asie, il entre en contact avec Ôshima. Jouant un rôle important lors des négociations qui mènent à l'alliance nippo-allemande, il est nommé ambassadeur en Chine en 1942, puis au Japon un an plus tard. cf. NGJ, p. 442-443.

¹¹⁵NGB, *ibid.*, p. 215-217.

¹¹⁶*Nichidoku.i sangoku jôyaku Gozen Kaigi ni kan suru ken (Matsumoto jôyaku kyokuchô oboe)*日独伊三国条約御前会議ニ関スル件 (松本条約局長覚) (À propos de la Conférence impériale qui a discuté du traité tripartite nippo-germano-italien (mémoire du chef du bureau des traités et accords internationaux, Matsumoto), NGB, *ibid.*, p. 217-225.

¹¹⁷Pour une analyse détaillée du contenu de cette négociation, voir Hosoya Chihiro, *ibid.*, p. 166-193. Pour la version en japonais du texte du traité, cf. NGB, *ibid.*, p. 249-251. Une traduction en anglais du traité figure sur le site de la bibliothèque de droit Lillian Goldman du département de droit de l'Université de Yale :

<http://avalon.law.yale.edu/wwii/triparti.asp> .

sans doute, de Matsuoka lui-même, l'inscription d'une clause d'entrée en guerre automatique en cas d'attaque par un pays tiers contre l'un des partenaires n'ayant pas été incluse¹¹⁸.

À Tôkyô, un échange de lettres entre Matsuoka et Ott scelle la conclusion du traité. Pour Matsuoka, il s'agit d'une grande victoire sur les plans, tant diplomatique et qu'intérieur. En effet, il obtient la reconnaissance du leadership japonais en Asie orientale — ainsi que le renoncement de l'Allemagne à ses prétentions sur ses anciens territoires du Pacifique¹¹⁹ —, l'entremise allemande pour le règlement des relations nippon-soviétiques¹²⁰ et, surtout, un moyen de pression militaire sur les États-Unis, et ce sans obligation d'entrée en guerre automatique en cas d'attaque contre l'un de ses deux partenaires. Sur le plan intérieur, cela est vu comme une mise en échec des officiers radicaux¹²¹. L'Empereur, quant à lui, tout comme il a accepté l'expansion vers le sud¹²², souscrit à l'alliance allemande, et ce malgré ses appréhensions concernant un éventuel conflit avec les États-Unis¹²³.

La Marine est la seule à tenter de s'opposer à une alliance avec l'Allemagne, et encore s'agit-il uniquement d'une partie des amiraux, les jeunes officiers étant plutôt favorables à l'alliance. La Marine craint surtout que cette alliance n'entraîne le Japon dans un conflit avec les États-Unis, mais elle ne peut invoquer cet argument de façon trop ouverte, l'accroissement de son budget destiné à développer ses capacités face à la flotte américaine du Pacifique lui ayant donné l'avantage sur l'Armée de Terre en termes budgétaires. Stahmer, informé par Ôshima, manœuvre habilement en disant à la Marine ce qu'elle veut entendre : que

¹¹⁸Miyake Masaki, « Doitsu to Shinjuwan (...) », *op.cit.*, p. 237-238 ; Hosoya Chihiro, *ibid.*, p. 164 ; David J. Lu, *ibid.*, p. 159, 162, 164.

¹¹⁹Il s'agit des anciennes colonies allemandes du Pacifique qui ont été confiées en tant que mandat de la SDN après la Première Guerre mondiale.

¹²⁰Cela aboutira à la signature du Traité de neutralité nippon-soviétique le 13 avril 1941 (en japonais *Nisso chûritsu jôyaku* 日ソ中立条約, cf. *infra.*, p. 661). cf. NGJ, p. 777-779.

¹²¹Miyazaki Toshiyuki, *ibid.*

¹²²cf. *supra.*, p. 336.

¹²³*Tennô no Shôwashi*, *op.cit.*, p. 71.

l'Allemagne désire que les États-Unis restent en dehors de la guerre. Finalement, le 4 septembre, le chef d'état-major adjoint de la Marine, Yoshida Zengo, démissionne le 4 et est remplacé par Oikawa Koshirô 及川古志郎, ouvrant ainsi la voie à la conclusion du pacte¹²⁴.

Yoshida était dans une situation difficile, tant vis-à-vis de la question indochinoise que, surtout, de l'alliance allemande. Il était, en effet, coincé entre les jeunes de la Marine — majoritairement favorables à cette alliance — et une grande partie des amiraux — qui y étaient majoritairement opposés. Il est toujours impossible de savoir ce qui s'est passé exactement, mais Yoshida a certainement décidé de démissionner, cédant face à l'opposition interne au sein à la Marine d'officiers d'état-major favorables à l'alliance allemande¹²⁵.

La principale question qui est restée attachée à ce traité, alors que celui-ci n'aura guère d'application pratique, est celle de ses conséquences sur les relations nippo-américaines. Il semble que le gouvernement américain ait été pris au dépourvu car, s'il avait été mis au courant par son ambassadeur dès le 3 août de la tenue de discussions à Tôkyô, le secret a été bien gardé jusqu'à la signature du traité¹²⁶. Plus grave, en reliant — tout comme l'occupation du nord de l'Indochine française — le conflit asiatique à celui qui a lieu en Europe et, surtout, en plaçant clairement, pour la première fois, le Japon dans le camp ennemi, le traité nippo-allemand provoque exactement l'effet inverse de celui qui était escompté sur le gouvernement et l'opinion des États-Unis¹²⁷.

Plus que les ambitions japonaises dans le Pacifique — dont l'opinion américaine ne perçoit pas encore l'étendue —, c'est le danger que fait peser l'alliance tripartite sur le Royaume-Uni, au moment où les États-Unis s'engagent de plus en plus nettement aux côtés de ce pays, qui semble constituer le facteur déterminant d'un

¹²⁴Hosoya Chihiro, *ibid.*, p. 164.

¹²⁵KSN, p. 18, 28 ; Miyazaki Yoshiyuki, *op.cit.*, p. 39 ; Ôe Shinobu, *Gozen kaigi (...)*, *op.cit.*, p. 26 ;

¹²⁶Herbert Feis, *op.cit.*, p. 110.

¹²⁷*ibid.* ; Johanna Menzel Meskill, *op.cit.*, p. 25.

véritable retournement de l'opinion de ce pays. Deux sondages effectués à trois mois d'écart — le premier le 20 juin 1940, c'est à dire avant le début de l'intrusion japonaise en Indochine et de la conclusion de l'alliance tripartite, le second le 30 septembre — montrent ce retournement. Voici les réponses obtenues, en pourcentage, à la question « Do you think the United States should let Japan get control of China, or do you think the United States should risk a war with Japan to prevent it to do so ? »¹²⁸.

	20 juin 1940	30 septembre 1940
Let Japan control	47	32
Risk war	12	39
Other	16	16
No opinion	25	23

Tableau n° 6 (2.5.2) : tableau comparatif des sondages d'opinion effectués aux États-Unis les 20 juin et 30 septembre concernant l'attitude à adopter face au Japon concernant la Guerre sino-japonaise.

L'opinion se retourne et les autorités américaines commencent à étudier une véritable politique de sanctions économiques. Le début du processus d'aggravation des relations nippo-américaines est enclenché. Cependant, les dés sont loin d'être jetés, le gouvernement — et notamment Roosevelt — et les forces armées américaines n'étant toutefois pas encore prêts à envisager un conflit ouvert avec le Japon, et ce notamment en raison de l'état d'impréparation des forces armées¹²⁹. Cependant, les États-Unis perçoivent clairement cette alliance comme celle des pays fascistes contre les démocraties. L'alliance a l'effet inverse de celui qui était escompté, puisqu'elle provoque la résolution des gouvernants et de la population américain à durcir leur position vis-à-vis du Japon. La première mesure concrète prise par le gouvernement américain consiste à soutenir la Chine de Chiang Kai-chek, sous la forme d'un prêt de 25 millions de dollars¹³⁰.

¹²⁸Cité par Herbert Feis, *ibid.*, p. 122.

¹²⁹*ibid.*, p. 123.

¹³⁰Miyake Masaki, *Sutârin, Hitorâ (...), op.cit.*, p. 139.

La perception américaine n'est pas fondée sur une chimère, puisque l'alliance nippo-allemande rencontre un enthousiasme réel dans la population et, surtout, dans la presse des deux pays. Mais un certain nombre de hauts responsables allemands — tel l'amiral Raeder qui propose une attaque conjointe des deux pays contre le Royaume-Uni, l'Allemagne contre le Moyen-Orient et le Japon contre Singapour — montrent un intérêt réel pour les possibilités stratégiques engendrées par ce traité, la majorité des responsables militaires des deux pays restent passifs en raison du manque de confiance réciproque. C'est pour cette raison que ce traité n'aura aucune application concrète en dehors de la déclaration de guerre de l'Allemagne aux États-Unis au lendemain de l'attaque de Pearl Harbor.

Célébration populaire de l'alliance tripartite au Parc Hibiya, à Tôkyô, le 13 octobre 1941. Source : *Gahô : yakushin no Nihon* 画報 躍進之日本, numéro de décembre 1940¹³¹.



¹³¹ « Magasine illustré : le Japon du progrès ». Tiré de Kitaoka Shin.ichi, *Nihon no kindai 5 (...), op.cit.*, p. 383.

II. Les négociations entre Matsuoka et Arsène-Henry

Le déplacement des négociations à Tôkyô marque la volonté du Gaimushô de reprendre la main sur le cours des négociations, et de Vichy de trouver une solution en faisant échapper l'Indochine à la pression des militaires japonais et, ainsi, de lui épargner une occupation. La France, sans allié ni possibilité de protéger sa colonie, doit céder et accepter l'utilisation à des fins militaires du Tonkin en échange de garanties bien fragiles. L'expansion vers le sud du Japon commence : les États-Unis comprennent peu à peu qu'ils sont à la veille d'une crise grave.

A. L'affrontement des positions japonaises et françaises

Les négociations locales qui se déroulent au mois de juillet 1940 à Hanoï entre les deux gouverneurs généraux français — le général Catroux, puis l'amiral Decoux — et le chef de la mission de contrôle japonaise — le général Nishihara — échouent pour deux raisons principales. La première est le refus des Gouverneurs généraux français de négocier ce qui relève uniquement de la compétence du gouvernement central français¹. La seconde est le manque de préparation et l'hétérogénéité de la mission Nishihara², ainsi que, surtout, le manque de clarté des instructions qui lui sont envoyées de Tôkyô³.

Les négociations qui commencent à partir du 1^{er} août se déroulent dans trois endroits différents :

1. à Tôkyô entre l'ambassadeur de France au Japon, Charles Arsène-Henry, et le ministre japonais des Affaires étrangères, Matsuoka Yôsuke

¹Concernant le refus de Catroux de négocier de sujets regardant le gouvernement central français, voir notamment la réponse qu'il fait au colonel Satô le 12 juillet ; cf. *supra.*, p. 271. À propos du refus encore plus ferme de Decoux à compter de son entrée en poste, le 20 juillet, cf. *supra.*, p. 303.

²cf. *supra.*, p. 214.

³cf. *supra.*, p. 309.

2. à Vichy entre le ministre français des Affaires étrangères, Paul Baudouin, et l'ambassadeur du Japon en France, Sawada Renzô

3. à Hanoï entre le gouverneur général de l'Indochine française, l'amiral Jean Decoux, et le chef de la mission de contrôle japonaise, le colonel Satô Kenryô puis, à son retour de Tôkyô, le général Nishihara Issaku⁴.

Les véritables négociations se déroulent à Tôkyô, les discussions qui se déroulent à Vichy ayant surtout pour rôle de permettre à Baudouin de se renseigner sur les intentions japonaises, tandis que, à Hanoï, l'on attend la conclusion de l'accord négocié à Tôkyô pour entamer les négociations du futur accord militaire⁵.

Les négociations qui se déroulent à Tôkyô du 1^{er} au 30 août sont marquées par le sceau de la méfiance mutuelle. La France craint que le Japon cherche à occuper légalement le Japon sans restriction à ses demandes d'ordres politique, militaire et économique, alors que le Japon soupçonne chez la France une manœuvre qui viserait à faire trainer les négociations en longueur. Il faut également préciser qu'il s'agit d'un accord qui, s'il est négocié entre les deux gouvernements centraux, ne concerne pas les relations entre les deux pays en général, mais un territoire bien particulier : l'Indochine française. C'est la raison pour laquelle les modalités d'applications de cet accord, qui prend la forme d'un échange de lettres diplomatiques, seront négociées ensuite à Hanoï.

Matsuoka n'est pas l'initiateur des négociations. En effet, la décision qui est prise de poursuivre à Tôkyô les négociations entamées à Hanoï le 1^{er} juillet datent d'avant sa nomination au poste de ministre des Affaires étrangères. Le contenu des points qui seront négociés à Tôkyô est déterminé dès le milieu du mois de juillet par les militaires, puisque les deux chefs d'états-majors adjoints signent un document le 20 juillet qui indiquent les propositions à soumettre à la France et télégraphient ledit document au chef de la mission Nishihara et au chef d'état-

⁴cf. *infra.*, p. 389.

⁵Decoux écrira dans ses mémoires qu'il ne savait rien du contenu des négociations qui se déroulaient à Tôkyô, cf *À la barre (...), op.cit.*, p. 95.

major de l'armée de Chine du Sud le même jour⁶. Le contenu des propositions qui seront transmises à l'ambassadeur français à Tôkyô est donc connu de la mission Nishihara et du consul général à Hanoï, Suzuki, avant la nomination de Matsuoka. En outre, tous les documents de préparation établis pour les négociations sont le fruit de discussions entre l'Armée de Terre, la Marine et les Affaires étrangères, ce qui, comme le souligne Yoshizawa Minami, renforce leur caractère composite.

Les négociations commencent le 1^{er} août par une convocation par Matsuoka de l'ambassadeur Arsène-Henry durant laquelle le premier remet au second, en main propre, un mémorandum. Il lui déclare ensuite que le Japon s'était contenté jusqu'alors de demander à l'Indochine de faire cesser le transit par son territoire des marchandises destinées au régime de Chiang, mais que, cette fois, la demande de collaboration formulée est plus large, puisqu'elle doit mener à la conclusion d'accords politique, militaire et économique afin de contribuer à l'édification du « Nouvel Ordre en Asie orientale » et à la résolution de l'incident de Chine⁷. Voici le texte du mémorandum⁸:

1. Le gouvernement impérial demande à ce que le gouvernement de l'Indochine française coopère à l'édification du Nouvel Ordre en Asie orientale, ainsi qu'à la résolution de l'incident de Chine. Nous demandons tout particulièrement que, dans le cadre des opérations menées actuellement contre la Chine, il accepte le transit par l'Indochine des forces nécessaires et l'utilisation d'aérodromes (ainsi que le stationnement des troupes nécessaires à leur garde). Nous désirons également qu'il nous accorde les facilités requises pour le transport des armes, munitions et autres matériels destinés à l'armée japonaise.

En outre, cette question constituant un problème de la plus haute importance, nous souhaitons le traiter, avant tout, à Tôkyô avec Votre Excellence. Nous aimerions ainsi, vu l'urgence de cette question, que vous transmettiez nos

⁶Pour le document, cf. GSS, t. 10, p. 368.

⁷KHK, t. 22, p. 112-113.

⁸DHR-DK, t. 2, p. 20-21. Matsuoka rend compte du contenu des propositions japonaises faites à la France dans un télégramme qu'il adresse à l'ambassadeur à Washington, Horiuchi, et au consul général à Genève, Fujii, dans un télégramme en date du 2 août (n° 170, GSB-NS, t. 4, p. 2901-2904).

requêtes au gouvernement de votre pays afin que nous puissions obtenir une réponse dans les plus brefs délais.

2. Concernant la coopération économique entre le Japon et l'Indochine française, nous demandons principalement que le gouvernement indochinois traite les intérêts japonais sur un pied d'égalité avec la France, les Français et les marchandises françaises concernant les affaires commerciales, l'entrée sur le territoire indochinois des sujets japonais et les entreprises. Nous demandons que les négociations économiques se déroulent sur le sol indochinois entre le Consul général du Japon en poste à Hanoï et les autorités d'Indochine.

一 帝国政府ハ佛領印度支那政府ガ東亞新秩序建設竝ニ支那事變処理ニ付帝国ト協力シ、特ニ差当リ対支作戰ノ為派遣セラルベキ日本軍隊ノ佛印通過及飛行場ノ使用（之ニ伴フ地上警備兵力ノ駐屯ヲ含ム）ヲ認め、且右日本軍隊用武器彈藥其ノ他ノ物資輸送ニ必要ナル各種便宜ヲ付与セラレンコトヲ要望ス。

尚本件ハ重要ナル政治問題ナルニ依リ主トシテ当地ニ於テ貴大使トノ間ニ之ガ交渉ヲ進メ度キ処、事ノ緊急性ニ鑑ミ我方申入ノ次第ヲ至急貴国政府ヘ御伝達ノ上、速ニ回答ヲ得ラルル様御取計アリ度。

二 日本ト佛印トノ經濟協力ノ内容トシテ我方ヨリ要望スル所ハ、要スルニ佛領印度支那政府ガ通商竝ニ邦人ノ入国及企業等ニ関スル事項ニ付、佛国、佛国人又ハ佛国物資ニ対スル待遇ト、同一ノ待遇ヲ我方ニ許与セラレンコトニアル処、經濟交渉ハ佛印現地ニ於テ、在河内帝国總領事ヲシテ佛印当局トノ間ニ之ヲ行ハシメ度キ所在ナリ。

Ce document n'exprime que les demandes japonaises, sans faire mention aucune des demandes exprimées à maintes reprises par France d'une reconnaissance de l'intégrité territoriale de l'Indochine française et de sa souveraineté sur la colonie. Commence alors un bras de fer entre les deux protagonistes. Arsène-Henry a pour lui la morale — puisque le Japon cherche, d'évidence, à satisfaire des objectifs belliqueux — et le droit — puisque le Japon a reconnu les intérêts français en Asie et la domination de la France sur l'Indochine lors du traité franco-japonais de 1907⁹. En outre, la France a beau jeu de reprocher au Japon ses visées expansionnistes alors que ce dernier a, depuis le début de la Seconde Guerre sino-japonaise (1937)

⁹cf. *supra.*, p. 136.

l'image d'un agresseur en Asie et qu'il cherche à ne pas donner aux États-Unis un prétexte pour prendre des sanctions économiques à son égard. Le Japon cherche, en effet, à entrer en Indochine sous une apparence de légalité, ce qui est l'objet de ces négociations. Quant à Matsuoka, il a pour lui la force, mais il est un peu comme un cavalier sur un cheval furieux, dans un pays dont les élites sont désunies.

Durant toute la durée des négociations, Arsène-Henry fait de son mieux pour demander au Japon de préciser minutieusement ses revendications, tout accord trop vague risquant d'être en faveur d'un Japon en position de force. Il cherche également à obtenir des avantages économiques pour la France — et par conséquent l'Indochine — en échange de ceux que la France concéderait au Japon en Indochine. En effet, coupée de plus en plus de sa métropole, l'Indochine risque l'asphyxie économique¹⁰.

L'ambassadeur de France oppose trois objections majeures aux demandes japonaises. La première est l'absence de garantie apportée par le Japon quant à l'intégrité territoriale de la Fédération indochinoise. La deuxième est le risque de voir la France, en raison des concessions faites au Japon — et notamment l'autorisation du stationnement de troupes japonaises sur le sol indochinois —, sortir de sa position de neutralité vis-à-vis du conflit sino-japonais¹¹. La troisième et dernière — qui n'est pas uniquement en relation avec ce mémorandum, mais également avec les demandes japonaises exprimées depuis plusieurs mois — est le caractère croissant des exigences japonaises qui rend toute négociation difficile¹².

Baudouin reçoit le compte-rendu de ces conversations, le lendemain, 2 août¹³. Le 3, il donne lecture du télégramme du représentant français en conseil des ministres.

¹⁰DHR-DK, t. 2, p. 21. C'est notamment l'opinion de Baudouin, telle qu'elle est exprimé à l'ambassadeur japonais, Sawada (Paul Baudouin, *op.cit.*, p. 250-251).

¹¹GSK, *Nihongun Futsuin shinchû ni kan suru nichifutsu kyôtei teiketsu kôshô keii* 日本軍印進駐ニ関スル日仏協定締結交渉経緯 (Historique des négociations franco-japonaises relatives à l'occupation de l'Indochine française par l'armée japonaise), Série A, sous-série 1, sections 1, 4 septembre 1940.

¹²DHR-DK, t. 2, *ibid.*

¹³MAE-V, n° 322, p. 33-36, télégramme d'Arsène-Henry n° 503-508 ; Paul Baudouin, *ibid.*, p. 268.

Le maréchal Pétain souscrit au texte de la réponse à adresser à Arsène-Henry qui exprime la position suivante : accepter de donner des facilités au Japon de façon temporaire, tout en refusant, pour la forme, l'ultimatum japonais et en demandant qu'il reconnaisse qu'il n'a pas d'ambition territoriale en Indochine. En outre, la France demandera aux États-Unis — et par leur intermédiaire au Royaume-Uni — de faire pression sur le Japon¹⁴. Comme Baudouin l'exprime oralement à l'ambassadeur japonais, il s'agit de refuser l'ultimatum pour des raisons de prestige, de face, mais en même temps de souscrire assez largement aux demandes japonaises¹⁵. Un télégramme envoyé le même jour par le ministre des Colonies, Lémery, à Decoux illustre parfaitement la position française : refuser de céder à l'usage de la force, mais accepter la plupart des demandes japonaises à condition qu'elles ne fassent pas perdre la face à la France en respectant les formes du droit international — c'est à dire qu'elles soient négociées ouvertement, entre les deux gouvernements centraux — et ne portent pas gravement atteinte à la souveraineté française en Indochine¹⁶.

Gouvernement japonais a remis à notre ambassadeur un aide-mémoire nous demandant façon pressante le libre passage des troupes japonaises au Tonkin, l'installation d'aérodromes et un accord de principe sur un rattachement presque complet de l'économie indochinoise à l'économie japonaise. Nous venons de répondre négativement à cette demande, qui s'était accompagnée de commentaires verbaux menaçants, mais nous avons proposé l'ouverture immédiate d'une large négociation. Tenez-vous prêt à repousser par la force toute attaque. Évitez soigneusement tous incidents avec les membres de la Commission de Contrôle japonaise. Signé : LÉMERY.

Baudouin, tout en professant dans ses mémoires une intention de résister aux demandes japonaises, mène le camp des partisans de la négociation face à un groupe centré autour du ministre de la Guerre, Weygand, et de celui des Colonies,

¹⁴Baudouin pratique en fait le même jeu d'équilibre qu'avait pratiqué le général Catroux, alors qu'il l'avait accusé de faiblesses envers les Japonais et de vouloir maintenir l'alliance avec les Britanniques. cf. *supra.*, p. 234.

¹⁵*ibid.*, p. 273-276.

¹⁶Jean Decoux, *ibid.*, p. 95.

Lémery¹⁷. La première des raisons qui explique sa position est l'attitude des États-Unis, qui déclarent à plusieurs reprises refuser d'aider la France contre le Japon¹⁸. Comme l'a écrit dans ses mémoires le chargé d'affaires américain à Vichy, Robert Murphy — avec qui il est en contact régulier durant les négociations franco-japonaises —, Baudouin considère que la France ne peut rien faire pour résister au Japon et a décidé de pratiquer une politique de concessions¹⁹.

Les négociations se poursuivent sur les bases exposées par Baudouin. Le 6 août, Arsène-Henry rend visite à Matsuoka pour lui présenter la réponse du gouvernement français : celui-ci souscrit en principe aux demandes japonaises, à condition qu'elles ne portent pas atteinte aux intérêts français²⁰. Les 9 et 10, il poursuit les conversations avec le vice-ministre suppléant des Affaires étrangères²¹, Matsumiya Hajime 松宮順²². Nommé à ce poste après la démission du vice-ministre

¹⁷cf. *supra.*, p. 233.

¹⁸L'ambassadeur de France à Washington, Saint-Quentin, avertit son gouvernement que les États-Unis ne feront rien contre le Japon tant que subsistera la menace d'une victoire allemande sur le Royaume-Uni. Le 21 août, le sous-secrétaire d'État américain, Sumner Welles, déclare que le gouvernement américain ne peut répondre favorablement à une demande française qui consiste en une demande adressée par Washington à Tôkyô selon laquelle le Japon ne ferait stationner des troupes en Indochine que pendant la durée de la guerre avec la Chine, car cela reviendrait à accepter la violation du statu quo dont le gouvernement américain réclame le maintien. En outre, l'ambassadeur américain à Tôkyô, Grew a plusieurs fois signifié au Gaimushô l'intérêt de son pays pour l'Indochine française, tout en disant à son homologue français que celui-ci n'interviendrait pas matériellement (cf. François Charles-Roux, *op.cit.*, p. 254-255 ; Jean Chauvel, *op.cit.*, p. 240 ; Joseph C. Grew, *op.cit.*, p. 286-288).

¹⁹*op.cit.*, p. 75 ; télégramme de Murphy au Secrétaire d'État, 17 août 1940, FRUS, 1940, vol. 4, p. 80-81.

²⁰MAE-V, n° 322, p. 51, télégramme n° 264-266 de Baudouin à l'ambassadeur à Washington, 7 août ; GSB-NS, t. 4, p. 2904-2906, télégramme du 6 août de Matsuoka à l'ambassadeur à Washington et au consul général à Genève, n° 1736 ; DHR-DK, t. 2, p. 25 ; KHK, t. 22, p. 114-115.

²¹*Gaimu jikan kokoroe* 外務次官心得

²²*ibid.*, p. 26. Matsumiya, vice-ministre adjoint auprès de Matsuoka dès juillet, joue un rôle important dans les semaines et mois suivants dans le cadre des relations franco-japonaises. Il est notamment, à partir d'octobre, à la tête de la délégation qui négocie, à Hanoï, l'accord économique avec Decoux. Lorsque les négociations économiques se déplacent à Tôkyô en décembre, c'est lui qui négocie avec l'ancien gouverneur général, René Robin. L'accord économique, signé en mai 1941, portera communément le nom de « Matsumiya-Robin ». Il joue également un rôle lors du conflit franco-thaïlandais en poursuivant ses discussions avec Robin. Il prend sa retraite quelques mois plus tard, en octobre 1941 (NGJ, p. 955). À propos des négociations économiques franco-japonaises, cf. *infra.*, chap. 8, p. 513.

Tani²³, c'est lui qui mène directement les discussions avec Arsène-Henry et qui trouve la voie de la solution adoptant comme forme du futur accord, non celle d'un traité formel, mais celle d'un échange de notes officielles²⁴.

Il cherche à débloquer la situation lorsqu'il accepte, le 10, de souscrire à la demande de l'ambassadeur français de voir remplacée, dans la note proposée par le Japon concernant le passage des troupes japonaises et l'utilisation d'aérodromes, la mention du « territoire indochinois »²⁵ par celle de « province du Tonkin »²⁶. Les discussions entre les deux hommes continuent sur le même mode : à Arsène-Henry qui demande que les demande japonaises soient précisées afin qu'une acceptation par la France ne revienne pas à signer un chèque en blanc au Japon sur l'avenir de l'Indochine, Matsumiya répond que les préciser reviendrait à dévoiler des secrets militaires et justifie lesdites demandes par la constructions d'un nouvel ordre en Asie orientale²⁷. Matsumiya précise alors ce que signifie ce nouvel ordre : « une position stable et prédominante du Japon en Asie orientale »²⁸. Il justifie l'utilisation militaire du Tonkin, non à des fins de conquête de l'Indochine, mais afin d'abattre le régime de Chiang qui s'oppose précisément à l'édification de ce nouvel ordre en Asie orientale²⁹.

La fermeté de l'ambassadeur français porte ses fruits puisque, le même jour, 10 août, une réunion des bureaux des opérations des deux états-majors prend comme décision de limiter les demandes faites à la France, géographiquement au nord de l'Indochine, et comme objectif la guerre avec la Chine. Les troupes japonaises qui entreront en Indochine emprunteront deux routes : celle qui relie Haïphong, Hanoï et Lao Cai, et celle qui relie Hanoï à Lang Son. Lesdites troupes passeront

²³*chôsabuchô* 調査部長

²⁴GSK, « Historique des négociations franco-japonaises (...) », *ibid.* ; KHK, t. 22, p. 117.

²⁵*Futsuin ryôiki* 仏印領域

²⁶*Tonkin-shû* 東京州

²⁷GSK, *ibid.*

²⁸*Tôa ni okeru Nihon no anteiteki yûetsuteki chi.i* 東亜に於ける日本の安定的優越的地位

²⁹GSK, *ibid.*

néanmoins par d'autres points du Tonkin en cas de nécessité. Pour ce qui est des aérodromes, ceux du nord de l'Indochine seront utilisés, mais d'autres pourront l'être également en cas de besoin³⁰. Concernant l'importance des forces à faire stationner en Indochine, à l'état-major de l'Armée de Terre qui propose d'y faire entrer une division entière — la division de la Garde impériale —, s'oppose le ministère qui veut limiter l'importance des forces pour des raisons financières³¹. Finalement, c'est le 12 qu'une décision est prise quant à la taille des forces : seule la 5^e division sera évacuée par le Tonkin, pour le moment. Les forces qui stationneront en Indochine, outre celles qui seront affectées à la garde des aérodromes, seront limitées à quelques unités mécanisées avec, pour noyau, trois bataillons de la division de la Garde³².

Afin de lever les réticences d'Arsène-Henry, Matsuoka demande à son ambassadeur à Vichy, Sawada, de rencontrer Baudouin afin de lui demander de souscrire aux demandes japonaises, sans rentrer trop dans les détails³³. Sawada rencontre Baudouin dans l'après-midi du 12 août³⁴. Ce dernier, qui a reçu un télégramme de son ambassadeur l'avertissant de ces demandes, a déjà exposé la situation lors du conseil des ministres dans la matinée, sous la présidence de Pétain. Il a obtenu, malgré l'opposition de Weygand et de Marquet, de faire des concessions au Japon³⁵. Mais la teneur de la demande de Sawada l'amène toutefois à se montrer ferme : il déclare que le Japon n'a aucune considération pour la situation difficile de la France et, surtout, que la demande japonaise d'obtenir des

³⁰*ibid.*

³¹GSK, *ibid.* ; DHR-DK, t. 2, p. 28-29. Cela coûterait, en effet, pas moins de 200 millions de yens par an. L'état-major reste optimiste en disant qu'il serait possible d'emprunter cette somme à la France et de la rembourser sous la forme de marchandises. Le ministère, anticipant une possible occupation des Indes orientales néerlandaises, soutient que cela coûterait trop. En effet, le problème ici est celui des devises étrangères qu'il faudrait acquérir pour payer les frais d'occupation.

³²*ibid.*, p. 29 ; GSK, *ibid.*

³³L'expression utilisée en japonais est la suivante : *daijôteki kenchi* 大乘の見地.

³⁴NGB-NS, t. 4, p. 2909-2911, télégramme du 11 juillet de Matsuoka n° 372 à l'ambassadeur à Vichy ; DHR-DK, *ibid.*

³⁵Paul Baudouin, *ibid.*, p. 288-289.

facilités sans préciser l'importance numérique des troupes qui entreraient en Indochine et le chemin précis qu'elles emprunteraient reviendrait de fait, pour la France, à accepter l'occupation de son territoire. Il ajoute que la France fera bientôt des contre-propositions³⁶.

Dans la soirée du même jour, le 12, une conférence importante a lieu à Vichy, au ministère des Colonies, afin de discuter de la position à adopter vis-à-vis des négociations franco-japonaises. Y assistent, outre Baudouin, Lémery, Weygand, Darlan, ainsi que le général Bühler, chef d'état-major des troupes coloniales. Alors que ce dernier, appuyé par Weygand, soutient l'idée que l'Indochine peut résister, Baudouin impose son point de vue en insistant sur la faiblesse militaire de la colonie — notamment pour ce qui est des forces aériennes et navales³⁷. Baudouin et Lémery finissent par se mettre d'accord le lendemain en établissant un projet commun de télégramme à envoyer à Arsène-Henry, accepté en conseil des ministres restreint, bien que le Premier ministre, Laval, ne l'ait pas trouvé assez conciliant. Voici les principaux points développés³⁸:

1. le gouvernement français considère le projet d'accord remis par M. Matsuoka comme inacceptable
2. il propose un accord aux termes duquel le gouvernement japonais s'engagerait à respecter l'intégrité territoriale de l'Indochine tandis que le gouvernement français reconnaîtrait l'importance particulière des intérêts du Japon en Extrême-Orient
3. sous le couvert de cet accord, le gouvernement français pourrait accepter le passage par le Tonkin d'armes, de munitions et de ravitaillement destinés à l'armée japonaise opérant en territoire chinois.

³⁶*ibid.*, p. 289 ; GSB-NS, t. 4, p. 2911-2912, télégramme n° 680 du 12 juillet de l'ambassadeur japonais à Vichy, Sawada, à Matsuoka ; *ibid.*, p. 2914-2915, télégramme n° 685 du 13 juillet de l'ambassadeur à Vichy à Matsuoka ; DHR-DK, *ibid.*, p. 29 ; GSK, *ibid.*

³⁷MAE-V, n° 321, p. 19-21, note de Baudouin du 13 août ; Paul Baudouin, *ibid.*, p. 290-291 ; Henry Lémery, *op.cit.*, p. 255 ; Maxim Weygand, *op.cit.*, p. 337-338 ; Jean Chauvel, *op.cit.*, p. 240 ; Jean Decoux, *ibid.*, p. 96 ; François Charles-Roux, *op.cit.*, p. 253.

³⁸Paul Baudouin, *ibid.*, p. 292.

L'on peut voir ici clairement la stratégie de Baudouin : accéder à certaines demandes japonaises, tout en maintenant l'apparence d'une France forte qui négocierait d'égal à égal avec le Japon. La question du passage par le territoire indochinois de forces japonaises reste hors de question.

Le 15, Arsène-Henry rend visite à Matsuoka pour lui remettre la réponse de la France. Il insiste sur les efforts de la France en faveur du Japon — interdiction du transit par le territoire indochinois des marchandises destinées à la Chine et accueil des observateurs japonais —, et demande au Japon qu'il reconnaisse la situation de l'Indochine, l'intégrité territoriale de la colonie, ainsi que les autres intérêts français en Extrême-Orient³⁹. Il s'en suit alors un « dialogue de sourds » à peu près identiques aux précédents. Matsuoka continue d'adopter un ton menaçant, disant que la France ferait bien de ne pas chercher à gagner du temps sous peine de voir le Japon rompre les pourparlers et prendre « les mesures militaires nécessaires »⁴⁰. Les négociations semblent donc dans l'impasse. Matsuoka, qui négocie avec l'aval des militaires, leur transmet le contenu des discussions. Ceux-ci étudient un plan d'action qu'il faudrait mettre en œuvre en cas d'échec des négociations. Le chef de l'état-major de l'Armée de Terre, Kan.innomiya exprime à Tōjō, ministre de l'Armée de Terre, son souhait que la date-limite pour l'issue des négociations avec la France soit fixée au 20 août.⁴¹

Malgré cette apparence de blocage, les deux partenaires sont prêts à effectuer les concessions indispensables à l'avancée des pourparlers. Le 16, l'Armée de Terre et la Marine parviennent à une synthèse⁴². Elles proposent aux Affaires étrangères de faire à la France un certain nombre de concessions au où les négociations seraient bloquées. Il s'agirait de concéder à la France la reconnaissance de sa souveraineté

³⁹MAE-V, n° 322, p.

⁴⁰NGB-NS, t. 4, p. 2915-2916, télégramme n° 69 du 17 juillet de Matsuoka au consul général à Genève ; KHK, p. 118-121 ; IMTFE, p. 6909-6913.

⁴¹DHR-DK, t. 2, p. 31 ; GSK, *ibid.*

⁴²Le document qui synthétise les positions des deux armes est intitulé « À propos des conditions pour les négociations concernant l'Indochine française » (*Tai Futsuin kōshō jōken ni kan suru ken 対仏印交渉条件ニ関スル件*); DHR-DK, *ibid.*

française sur l'Indochine et l'intégrité territoriale de Indochine, dans le cas où les négociations seraient bloquées. En outre, la liste des aérodromes utilisés par les forces japonaises serait limitée à des aérodromes déjà existants au Tonkin : deux près de Hanoï, avec la possibilité d'utiliser d'autres aérodromes près de la frontière chinoise en cas de nécessité. Les forces qui stationneraient dans la colonie s'élèveraient à moins de 5.000 hommes et aux forces nécessaires à la garde et à l'entretien des aérodromes. En cas de nécessité — liées à la guerre avec la Chine —, les forces japonaises pourraient utiliser les routes Haïphong-Hanoï-Lao Cai et Hanoï-Lang Son et, dans ce cas, le nombre des forces engagées ne serait pas limité au nombre mentionné plus haut. Enfin, des navires de guerre japonais pourraient entrer dans le port de Haïphong⁴³. Ces propositions, faites pour amadouer la France et, ainsi, obtenir un accord rapidement, ne lui seront toutefois pas dévoilées avant le 21⁴⁴.

Du côté français, Baudouin obtient définitivement du maréchal Pétain, lors du Conseil des Ministres du 16, de faire les concessions jugées indispensables selon lui au maintien de la souveraineté française sur l'Indochine⁴⁵. Le lendemain, 17, après avoir exposé la situation aux ambassadeurs américain et chinois, il explique à l'ambassadeur japonais, Sawada, qu'il a envoyé à Arsène-Henry « des instructions qui doivent lui permettre de rencontrer les vues du gouvernement japonais », tout en lui demandant de faire comprendre à son gouvernement que la bonne marche des négociations sera conditionnée par la reconnaissance par le Japon de la souveraineté française. Baudouin demande à Arsène-Henry d'accéder aux demandes japonaises pour les points suivants : reconnaître la prédominance japonaise en Extrême-Orient — en échange de la reconnaissance par le Japon de la souveraineté française sur l'Indochine —, accepter le passage par le Tonkin des

⁴³DHR-DK, t. 2, p. 31-32.

⁴⁴cf. *infra.*, p. 370.

⁴⁵Paul Baudouin, *ibid.*, p. 295-296.

forces japonaises (en fonction d'un accord local qui en précisera les modalités) et, enfin, reconnaître une position privilégiée aux intérêts économiques japonais⁴⁶.

Cependant, les négociations ne sont pas encore arrivées à leur terme. Le 20 commence un nouveau *round*. Le nouveau Secrétaire général des Affaires étrangères, Ôhashi Chû.ichi⁴⁷, convoque Arsène-Henry et le rencontre en compagnie du chef du bureau de l'Europe et de l'Asie, Nishi Haruhiko. Il lui remet alors la troisième proposition de son gouvernement. Selon cette troisième proposition, la France accepterait le passage par le territoire de l'Indochine de forces japonaises, l'utilisation d'aérodromes et le stationnement de troupes affectées à la garde de ces derniers. Elle ne répond toutefois pas précisément aux demandes françaises, et notamment à la demande de reconnaissance de la souveraineté française sur l'Indochine. C'est sans doute la méfiance réciproque qui empêche la conclusion de l'accord, le Japon soupçonnant l'ambassadeur de France et les autorités d'Indochine de chercher à gagner du temps, tandis que la France suppose l'existence de courants au sein des autorités japonaises opposés aux négociations⁴⁸.

Pour les autorités centrales japonaises, la situation est critique car elles craignent que la 22^e armée ne provoque un incident. En effet, celles-ci sont très critiques vis-à-vis de l'attitude des autorités centrales — et notamment de celle de la Marine et des Affaires étrangères. Les arguments développés pour presser les autorités centrales d'accepter un coup de force sont de deux ordres. Le premier est une mise en garde contre le danger de laisser passer le moment favorable en raison de la concentration des forces à la frontière indochinoise. Le second est l'intérêt qu'il y aurait à occuper l'Indochine par la force, car cela permettrait aux forces japonaises d'imposer leurs

⁴⁶*ibid.*, p. 298-299 ; NGB-NS, t. 4, p. 2916-2917, télégramme n° 690 de l'ambassadeur japonais à Vichy à Matsuoka ; MAE-V, n° 262, p. 45, note de Baudouin à la direction économique du ministère des Colonies, 16 août 1940.

⁴⁷Il n'a été nommé que la veille, 19 août. En raison de son âge (il n'a que 47 ans), il est nommé « Secrétaire général adjoint », tout comme son prédécesseur, Matsumiya. Il peut être qualifié d'homme de Matsuoka, tant en raison de son parcours au sein du Mandchoukouo —, de son rôle de bras droit de Matsuoka aux Affaires étrangères et, enfin, comme défenseur de sa mémoire après-guerre (*op.cit.*, passim). Cf. NGJ, p. 111.

⁴⁸Paul Baudouin, *ibid.*, p. 306 ; DHR-DK, t. 2, p. 34 ; GSK, *ibid.* ; IMTFE, p. 6916-6918.

conditions unilatéralement, et notamment d'obtenir les cantonnement désirés, ainsi que le recours aux bons militaires pour payer les frais d'occupation, solution plus économique que l'achat de devises locales⁴⁹.

B. La conclusion de l'accord entre les gouvernements centraux

Malgré toutes ces difficultés, les positions des deux pays convergent peu à peu. Le Japon commence par céder sur deux des conditions émises par la France : la définition précises des zones géographiques de passage et de stationnement des troupes japonaises sur le sol indochinois, ainsi que leur taille. Les autorités centrales japonaises décident, en effet, de dévoiler à la France une partie des concessions que l'Armée de Terre et la Marine ont dévoilées le 16⁵⁰.

Nishi énonce donc à Arsène-Henry, le 21, une partie de ces concessions : il s'agira du nombre d'aérodromes qui seront utilisés, de l'importance des forces qui seront affectées à la garde desdits aérodromes et des routes qui seront empruntées par les forces japonaises qui traverseront le territoire de l'Indochine. En outre, les facilités accordées par la France ne le seront qu'à titre exceptionnel. Nishi dit à l'ambassadeur français que, malgré la nécessité de les garder secrètes pour des raisons militaires, il aurait été décidé, la veille, 20 août, de les énoncer à la France en raison des doutes nourris par cette dernière à l'égard des intentions japonaises⁵¹. Arsène-Henry exprime le refus de la France le même jour à Ôhashi, la seconde condition émise par la France — la garantie de la souveraineté française sur l'Indochine — n'ayant toujours pas été accordée⁵².

Arsène-Henry manœuvre toutefois afin de faire comprendre la teneur des demandes françaises. Le 25, a lieu ce que l'on appellera par la suite « promesse

⁴⁹ *gunpyô* 軍票 ; DHR-DK, *ibid.*

⁵⁰ cf. *supra.*, p. 367.

⁵¹ NGB-NS, t. 4, p. 2917-2919, télégramme n° 382 du 21 août de Matsuoka au consul général à Genève ; DHR-DK, t. 2, p. 35 ; KSN, p. 20.

⁵² NGB-NS, t. 4, p. 2919-2921, télégramme n° 384 du 21 août de Matsuoka au consul général à Genève ; Paul Baudouin, *ibid.*, p. 306.

verbale du 25 août». Arsène-Henry rencontre Ôhashi pour lui expliquer que la France demande, comme condition à la conclusion de l'accord, que celui-ci reste secret et que l'acceptation des demandes japonaises pourra être faite lors des négociations locales, à Hanoï⁵³. Cet assouplissement de la position française est dû à la prise de conscience, par le gouvernement de Vichy, de l'impossibilité de conserver l'Indochine en cas de coup de force japonais en raison de l'isolement de la France, isolement renforcé par le refus des États-Unis de lui venir en aide, même de façon verbale⁵⁴. Ôhashi répond à Arsène-Henry qu'il accepte la requête française. Le même jour, il lui remet la quatrième proposition japonaise qui inclut la demande française quant au caractère secret de l'accord. N'est rajoutée que la demande adressée au gouvernement français que des instructions soient rapidement envoyées aux autorités d'Indochine afin de négocier l'accord local⁵⁵.

Le gouvernement français, en raison des concessions japonaises, accepte de conclure l'accord. Les discussions qui ont lieu au sein du Conseil des ministres concernent les réactions chinoises, une invasion de l'Indochine étant considérée comme probable au moment où les forces japonaises auront pénétré sur le territoire indochinois. En outre, il est demandé à l'amiral Decoux de s'opposer à toute incursion des troupes japonaises tant que l'accord local ne sera pas conclu⁵⁶.

Le 29 août, Arsène-Henry remet à Nishi les nouvelles propositions de son gouvernement. Deux nouvelles demandes sont adressées au Japon⁵⁷ :

1. la mention que les troupes japonaises traverseront, non les « provinces frontalières de la Chine, mais les zones de ces provinces nécessaires d'un point de

⁵³ANOM-GGI, n° 812, télégramme d'Arsène-Henry n° 141, 26 août ; MAE-V, n° 322, p. 89, télégramme n° 145 de Baudouin à Arsène-Henry, 27 août ; DHR-DK, *ibid.* ; KSN, p. 21 ; IMTFE, p. 6921.

⁵⁴Paul Baudouin, *ibid.*, p. 307 ; MAE-V, n° 326, p. 1, télégramme de Saint-Quentin, ambassadeur à Washington, 21 août. Saint-Quentin annonce que le sous-secrétaire d'État, Sumner Welles, lui a déclaré, le même jour, que son pays ne pourrait venir en aide à la France et que, par conséquent, il ne pourrait reprocher à la France de céder aux demandes japonaises.

⁵⁵DHR-DK, t. 2, p. 36.

⁵⁶Paul Baudouin, *ibid.*, p. 317-319.

⁵⁷DHR-DK, *ibid.*

vue militaire : il s'agit, encore une fois, de délimiter le plus clairement possible les zones qui seront traversées par les forces japonaises

2. celle que les facilités accordées par la France au Japon ne correspondent pas à une occupation militaire.

Le Japon accepte les deux ajouts demandés par la France. Le même jour, Armée de Terre et Marine pressent les Affaires étrangères pour que soit procédé à l'échange de notes officielles le jour même. Ceci est possible, car un simple échange de notes officielles ne requiert, ni de rendre compte à l'Empereur⁵⁸, ni de demander l'avis du Conseil particulier de l'Empereur⁵⁹. L'échange de notes est toutefois effectué le lendemain, 30 août, entre Arsène-Henry et Matsuoka. Cet accord, secret et informel — puisqu'il ne prend pas la forme d'un accord — sera nommé au Japon « Accord Matsuoka - Arsène-Henry »⁶⁰. Les grandes lignes de la note française⁶¹ et de la réponse japonaise⁶² sont résumées dans le tableau ci-dessous.

⁵⁸Matsuoka rend compte à l'Empereur le 8 août, mais en ne mentionnant que l'aspect politique des négociations, sans mentionner leur aspect militaire (cf. Kido Kôichi, t. 2, *op.cit.*, p. 814 ; GSK, *ibid.*). Il ne le fera plus jusqu'à la conclusion de l'accord.

⁵⁹GSK, *ibid.*

⁶⁰*Matsuoka-Anrî Kyôtei* 松岡アンリー協定. IMTFE, p. 6923. Pour le texte intégral de l'accord, cf. *infra*, document n° 5, p. 835. Pour la version japonaise du texte complet de l'accord, cf. NGN, p. 446-448. Pour la version française, cf. MAE-V, n° 35, p. 79-80.

⁶¹NGB-NS, t. 4, p. 2928-2930, télégramme n° 1936 du 30 août de Matsuoka aux consuls généraux à Hanoï et Genève ; DRH-DK, *ibid.*, p. 37.

⁶²NGB-NS, *ibid.* ; DRH-DK, *ibid.*, p. 38.

L'Indochine française et l'expansion vers le sud du Japon à l'orée de la Guerre du Pacifique

Points négociés	Contenu de la lettre française	Contenu de la réponse japonaise
Prédominance japonaise en Asie orientale	la France reconnaît la prédominance économique et politique du Japon en Asie orientale	
Droits, intérêts et souveraineté de la France	La France demande au Japon de reconnaître les droits et intérêts de la France en Asie orientale, ainsi que sa souveraineté sur la totalité de l'Indochine	le Japon promet de respecter les droits et intérêts de la France en Extrême-Orient, et notamment l'intégrité territoriale de l'Indochine, ainsi que la souveraineté pleine et entière de la France sur l'Indochine
Intérêts économiques japonais	la France, tout en s'efforçant d'accroître le commerce entre la France, l'Indochine et le Japon, met en place des consultations afin de trouver rapidement les moyens de garantir, dans la mesure du possible, la position privilégiée des intérêts du Japon et des Japonais	le Japon demande l'ouverture rapide de négociations afin d'aboutir à la mise en œuvre des demandes adressées par le Japon et, à cette fin, demande au gouvernement français l'envoi d'instructions aux autorités d'Indochine
Facilités accordées par la France au Japon en Indochine	les facilités accordées par la France au Japon en Indochine le seront dans le but de résoudre le conflit avec le régime de Chiang et, à cette fin, seront limitées dans le temps et circonscrites aux régions de l'Indochine frontalières de la Chine	
	il sera demandé au commandement des forces françaises d'Indochine d'entamer des pourparlers avec le commandement des forces japonaises relativement aux questions d'ordre militaire abordées ci-dessus	
	lesdites discussions seront limitées aux points contenus dans l'accord	
	le stationnement des troupes japonaises n'aura pas la nature d'une occupation et sera placé sous la supervision de la France	
	le Japon indemnisera la France dans le cas où l'Indochine subirait des dommages de la part des forces attirées en Indochine du fait de la présence des forces japonaises	

Tableau n° 7 (2.5.3) : contenu de l'accord Arsène-Henry - Matsuoka du 30 août 1940. Sources : NGB-NS, t. 4, p. 2928-2930, télégramme n° 1936 du 30 août de Matsuoka aux consuls généraux à Hanoï et Genève ; DRH-DK, *ibid.*, p. 37 ; NGB-NS, *ibid.* ; DRH-DK, *ibid.*, p. 38.

Matsuoka précise oralement qu'il va envoyer des instructions au général Nishihara, à Hanoï, dès le lendemain et presse Arsène-Henry de transmettre aussi tôt que possible la teneur des demandes japonaises aux autorités d'Indochine⁶³. Du côté japonais, la manœuvre a été particulièrement habile, puisque l'échange de lettres prend la forme de propositions françaises acceptées par le Japon, alors que, dans les faits, la France est sous le coup d'un véritable ultimatum.

Sachiko Murakami considère que l'accord est, dans l'ensemble, favorable à la France car proche des contre-propositions françaises⁶⁴. Ceci est vrai, mais il convient toutefois de rappeler que les autorités centrales des forces armées japonaises étaient déjà prêtes, le 16 août, à consentir à la France les garanties qu'elle demandait et n'avaient dévoilé cette acceptation que pour amadouer la France au moment de conclure l'accord⁶⁵.

La France, en échange d'une vague promesse de reconnaissance de ses intérêts en Asie orientale et de sa souveraineté sur l'Indochine française, accorde au Japon le droit de faire entrer ses troupes en Indochine française et d'y obtenir des intérêts économiques. L'accord est défavorable à la France, mais pouvait-elle obtenir un meilleur résultat ? La France a juste fait ce qu'il fallait pour éviter un coup de force japonais. Charles-Roux résumera parfaitement bien quels furent le déroulement et l'issue des négociations quand il témoignera au procès du maréchal Pétain⁶⁶:

Je dois dire que la négociation a été âpre, disputée, que l'ambassadeur de France à Tokyo...a négocié très vigoureusement, très âprement, et que, mon Dieu, les conditions ont été aussi bénignes qu'elles pouvaient l'être, étant donné la disproportion des forces.

⁶³*ibid.* ; IMTFE, p. 6923-6924.

⁶⁴Sachiko Murakami, « Indochina : Unplanned Incursion », in Hilary Conroy and Harry Wray (ed.), *Pearl Harbor Reexamined. Prologue to the Pacific War*, Honolulu : University of Hawaii Press, 1990, p. 142.

⁶⁵cf. *supra.*, p. 370.

⁶⁶Cité par Jacques Valette, *op.cit.*, p. 59.

En effet, à la différence des Indes orientales néerlandaises, dont la métropole peut compter sur le soutien des Anglo-Américains en raison de la fuite à Londres de son gouvernement devant l'invasion allemande, l'Indochine française est isolée depuis la demande d'armistice séparée de la France à l'Allemagne et, surtout, de l'état de quasi-belligérance avec les Britanniques depuis Mers-el-Kébir.

C. Les réactions à la conclusion de l'accord

Les négociations ayant été menées par les Affaires étrangères sous la supervision des forces armées, l'on pourrait penser que cet accord est le fruit d'un consensus au moment de sa signature. Cependant, il ne faut pas oublier un acteur central dans le processus de décision au Japon : l'Empereur. Le 8 août, soit une semaine après le début des négociations avec l'ambassadeur de France, Matsuoka rend visite à l'Empereur pour lui expliquer, pendant pas moins de deux heures et trente minutes, l'état des questions internationales. Lorsqu'il aborde la question de ces négociations, il évite soigneusement d'indiquer que l'accord qui est en phase de négociation comporte un volet militaire, pour ne mentionner que son volet politique⁶⁷. Le lendemain, commentant à Kido cette visite, l'Empereur déclare apprécier les efforts de Matsuoka pour sortir le Japon de son isolement, mais regretter qu'il ne comprenne pas suffisamment la teneur de la politique américaine⁶⁸.

Comme nous l'avons vu plus haut, le choix de l'échange de lettres entre les deux gouvernements à la place d'un accord formel est dû à la volonté de Matsuoka d'avancer rapidement et de ne pas passer par deux instances qui auraient pu s'opposer à la conclusion de l'accord : l'Empereur et son Conseil particulier⁶⁹. En

⁶⁷Il utilise, en effet, l'expression « accord relatif aux questions politiques » (*Seiji mondai ni kan suru kyôtei* 政治問題ニ関スル協定), et non la dénomination utilisée lors des négociations d'un « accord politique et militaire » (*Seiji-gunjitteki kyôtei* 政治軍事的協定) ; cf. Kido Kôichi, t. 2, *op.cit.*, p. 814 ; Yoshizawa Minami, *Sensô kakudai no Kôzu (...)*, *op.cit.*, p. 156.

⁶⁸Kido Kôichi, *ibid.*

⁶⁹cf. *supra.*, p. 280.

effet, ce procédé permet de ne pas demander leur avis avant la conclusion de l'accord, et de ne leur soumettre qu'après sa signature, pour ratification. Dans la matinée du 30 août, Matsuoka rend néanmoins visite à l'Empereur pour lui soumettre le traité avant sa signature. Si l'Empereur ne lève aucune objection, c'est le Conseil particulier de l'Empereur qui va le critiquer⁷⁰.

Ce n'est que le 11 septembre que le Conseil particulier de l'Empereur se réunit pour examiner le texte de l'accord⁷¹. Matsuoka, souffrant, n'assiste pas à la réunion et est remplacé par le secrétaire général Ôhashi. Les deux ministres des forces armées, Tôjô Hideki et Oikawa Koshirô, y assistent et Matsuoka compte sur leur soutien face aux critiques prévisibles du Conseil. Ôhashi, lorsqu'il fait son rapport, justifie la procédure adoptée par la nécessité d'avancer rapidement en raison de la guerre avec la Chine et des risques de réactions internationales. Deux conseillers⁷², par leurs questions, s'en prennent à la procédure adoptée pour signer l'accord. Ishizuka Hidezô 石塚英蔵, par ces questions à Ôhashi et Tôjô, critique la collusion entre les Affaires étrangères et les forces armées. Quant à Futagami Hyôji 二上兵治, il critique la raison invoquée par Ôhashi — celle de la nécessité de faire avancer les négociations rapidement — en disant qu'il existe une procédure d'urgence qui permet au Conseil de rendre un avis en deux heures.

Ces critiques mettent le doigt sur une usurpation des prérogatives de l'Empereur, mais ne critiquent pas la teneur de l'accord franco-japonais. Finalement, le Conseil ne donne pas son accord, mais abandonne ses protestations et les choses restent en l'état⁷³. Le 26 septembre, Konoe présentera ses excuses à l'ensemble des membres du Conseil et l'Empereur donnera son accord. C'est par le truchement de

⁷⁰Kido Kôichi, t. 2, *ibid.*, p. 818.

⁷¹Pour le compte-rendu de cette réunion, cf. Fukai Eigo 深井英五, *Sûmitsuin jûyô giji oboegaki* 枢密院重要議事覚書 (Mémoires des réunions importantes du Conseil particulier de l'Empereur), Iwanami Shoten 岩波書店, 1953, p. 66-69.

⁷²*komonkan* 顧問官

⁷³*ibid.*

l'Empereur que l'équilibre est retrouvé, mais, là encore, aucune critique de la politique adoptée n'est formulée quant au fond⁷⁴.

Qu'en est-il des réactions internationales, dont fait mention Ôhashi pour justifier la procédure accélérée adoptée pour conclure l'accord franco-japonais ? Deux pays sont indirectement intéressés par la conclusion de cet accord : les États-Unis — car cet accord va à l'encontre de la position américaine de maintien du statu quo en Asie orientale⁷⁵ et risque de menacer les positions britanniques dans la région — et la Chine — car l'Indochine pourrait devenir une base de départ pour de futures offensives japonaises sur son territoire. Pour ce qui est de la France, le gouvernement de Vichy, qui maintient de bonnes relations avec les États-Unis, espère qu'un éventuel soutien, même verbal, de ce pays auprès du Japon freinera quelque peu les ardeurs japonaises⁷⁶. Quant à la Chine, la France craint tout simplement qu'une entrée des forces japonaises en Indochine ne transforme la colonie en champ de bataille sino-japonais.

Les États-Unis sont réticents à l'idée de faire montre d'une quelconque solidarité envers la France vis-à-vis de l'Indochine en raison de l'impopularité de la domination coloniale européenne en Asie du Sud-Est⁷⁷. Le président Roosevelt lui-même a une très mauvaise image de la politique coloniale française en Indochine et, selon l'historien Gary R. Hess, de la France elle-même qu'il considère, depuis sa

⁷⁴Fukai Eigo, *ibid.*, p. 69 ; Kido Kôichi, t. 2, *ibid.*, p. 826.

⁷⁵Le maintien du statu quo constitue le fil rouge de la diplomatie américaine en Asie orientale, comme le montre le télégramme du consul américain à Hanoï adressé, en date du 31 août, au secrétaire d'État qui réclame une déclaration de son gouvernement en faveur de l'Indochine afin de maintenir ledit statu quo (télégramme n° 751G.94/47, FRUS, 1940, vol. 4, *op.cit.*, p. 92), ainsi que les nombreuses déclarations en faveur de ce maintien et les protestations après la conclusion de l'accord franco-japonais de la part du Secrétaire d'État, Cordell Hull (cf. *infra.*, p. 286-287). Voir également *supra.*, p. 246.

⁷⁶Les protestations verbales des États-Unis n'auront toutefois pas l'effet espéré. Quand la diplomatie française comprendra que ces protestations ont plus pour effet d'agacer les Japonais que de les apaiser, elle en viendra à demander au Département d'État américain de cesser les protestations non accompagnées d'actes concrets. cf. MAE-V, n° 322, p. 188, télégramme de Baudouin à l'ambassadeur à Washington Decoux n° 507-513, 22 septembre.

⁷⁷Cela peut paraître d'autant plus étonnant que les États-Unis possèdent eux-mêmes une colonie dans la région : les Philippines.

défaite face à l'Allemagne, comme une puissance déclinante⁷⁸. Il considère que la France a agi d'une façon aussi honteuse vis-à-vis du Japon en acceptant l'entrée des forces japonaises en Indochine, que vis-à-vis de l'Allemagne en acceptant la défaite⁷⁹ et que la domination française sur l'Indochine est fondamentalement mauvaise⁸⁰.

À Vichy, l'on comprend que la position des États-Unis est cruciale, car seul ce pays est en mesure de freiner les ambitions japonaises. Si Chauvel accorde une place centrale aux États-Unis au point de penser qu'accepter les demandes japonaises reviendrait à s'aliéner un éventuel soutien américain⁸¹, l'ensemble de la diplomatie française accorde une très grande importance aux positions de Washington. Baudouin cherche notamment à obtenir une forme de soutien verbal des États-Unis en insistant sur le fait qu'une occupation par le Japon de l'Indochine constituerait une rupture du statu quo en Asie orientale⁸².

Comment réagissent les États-Unis à ces demandes de soutien de la part de la France ? De telles demandes avaient été rejetées dès le mois de juin 1940, avant la conclusion de l'armistice, les États-Unis ne se sentant pas en position d'entrer en conflit avec le Japon⁸³. Cette position sera réitérée à plusieurs reprises : le 1^{er} juillet⁸⁴, puis à la fin du mois d'août⁸⁵. Pourtant, Baudouin et Chauvel continuent d'informer les chargés d'affaires américains à Vichy, Murphy et Matthews, tout au long des

⁷⁸*op.cit.*, p. 353.

⁷⁹Gaddis Smith, *American Diplomacy during the Second World War, 1941-1945*, New York, 1965, p. 12, 91-92.

⁸⁰cf. *supra.*, p. 249. Voir aussi David G. Marr, *Vietnam 1945 (...)*, *op.cit.*, p. 261-262.

⁸¹*op.cit.*, p. 237-239. Chauvel, à l'image de De Gaulle, pense que les États-Unis finiront par rentrer en guerre et que le conflit en Europe et la question du Pacifique constituent deux parties d'un même conflit. Il s'oppose à Baudouin qui pense que le Japon a gagné en Asie, de la même manière que l'Allemagne a triomphé en Europe, et que, par conséquent, il faut accepter le nouvel ordre international créé par l'hégémonie japonaise en Asie orientale.

⁸²MAE-V, n° 322, p. 41-42, note de Baudouin à Lémery, 5 août ; Paul Baudouin, *op.cit.*, p. 275, 295-296.

⁸³cf. *supra.*, p. 173.

⁸⁴cf. *supra.*, p. 246.

⁸⁵cf. *supra.*, p. 247.

négociations⁸⁶, ainsi que le Département d'État à Washington par l'intermédiaire de l'ambassadeur Saint-Quentin⁸⁷. En effet, la France, isolée, ne peut guère compter que sur un soutien, même moral, des États-Unis, afin de protéger ses intérêts en Asie orientale. Baudouin ne semble toutefois pas s'être fait d'illusion quant à la possibilité d'une aide réelle⁸⁸.

Face à l'avance des négociations franco-japonaises qui constituent une menace certaine pour le maintien du statu quo en Asie orientale, les États-Unis se contentent de passer par leur ambassadeur à Tôkyô pour réclamer le maintien dudit statu quo⁸⁹. Quelques jours avant la conclusion du traité, le 26 août, le secrétaire d'État, Cordell Hull, informe le gouvernement de Vichy que le fait que le traité accorde des concessions étendues au Japon en Indochine « créerait une impression regrettable » aux États-Unis⁹⁰.

La nouvelle de la conclusion de l'accord provoque les protestations officielles des États-Unis contre ce qui constitue une rupture du statu quo en Asie orientale⁹¹. Le 3 septembre, Hull envoie un télégramme à Grew pour lui demander de signifier au gouvernement japonais que la nouvelle d'un tel accord aurait un effet néfaste sur l'opinion américaine et, par conséquent, sur les relations américano-japonaises⁹². Le

⁸⁶Télégramme de Murphy au secrétaire d'État n° 793.94/16099, 4 août 1940, FRUS, 1940, vol. 4, *ibid.*, p. 62-63 ; MAE-V, n° 321, p. 24, note d'audience 17 août 1940 ; du télégramme de Matthews au secrétaire d'État n° 751G.94/38, 27 août 1940, FRUS, *ibid.*, p. 86-87 ; Robert Murphy, *op.cit.*, p. 75 ; François Charles-Roux, *op.cit.*, p. 255-256 ; Paul Baudouin, *op.cit.*, p. 296-296.

⁸⁷ANOM-GGI, n° 812, télégramme de Saint-Quentin n° 232-233 à Decoux, 31 août.

⁸⁸*ibid.* ; *supra.*, p. 234.

⁸⁹Le 7 août notamment, l'ambassadeur américain à Tôkyô, Joseph Grew, rend visite à Matsuoka pour lui demander des éclaircissements sur les demandes japonaises faites à la France — demandes dont il aurait entendu parler par la presse (nous avons vu plus haut que le gouvernement américain était informé régulièrement par son homologue français de l'avancée des négociations). Matsuoka lui répond qu'il ne peut pas lui révéler la teneur desdites demandes, mais que le gouvernement français les a acceptées. Cf. DRH-DK, *ibid.*, p. 25.

⁹⁰Télégramme du secrétaire d'État au chargé d'affaires Matthews n° 751G.94/37a, 26 août 1940, FRUS, *ibid.*, p. 86 ; William J. Duiker, « Les États-Unis et l'Indochine française. 1940-1945 », *op.cit.*, p. 181.

⁹¹Edward R. Drachman, *op.cit.*, p. 16.

⁹²Cordell Hull, vol. I, *op.cit.*, p. 903.

5 septembre, Matthews apprend à Baudouin que Hull a affirmé devant la presse la veille, 4 septembre, que les États-Unis désiraient le maintien du statu quo en Indochine, mais que son pays ne pourrait pas aller au-delà de représentations verbales⁹³. Le 11, au cours d'une conversation avec le nouvel ambassadeur français Henri Haye, Hull exprime ses regrets que certains privilèges aient été accordés au Japon sans consultation préalable des États-Unis — ce qui est faux — et affirme que les États-Unis avaient entravé de toutes les manières possibles autres que militaire chaque pouce du mouvement japonais d'agression⁹⁴.

Un malentendu s'insinue entre les États-Unis et le Japon, fruit non seulement de conceptions stratégiques et politiques différentes, mais aussi d'une méconnaissance réciproque. Les mises en garde des États-Unis faites au Japon concernant son expansion en Asie, au départ de pure forme, deviennent de plus en plus sérieuses, allant *crescendo* au point d'aboutir, peu à peu, à une véritable politique de sanctions. Quant au Japon, au début incrédule, il s'entête, continuant de croire que les États-Unis n'entreront pas en guerre pour protéger les puissances européennes.

Durant les mois suivants, les États-Unis continuent à rechercher un règlement d'ensemble de leurs différends avec le Japon afin d'éviter un glissement vers la guerre, mais leurs propositions qui reposent sur l'acceptation mutuelle des principes de la « porte ouverte » (*open door policy*) et du maintien du statu quo en Asie ne peuvent satisfaire le Japon, dont le principe directeur est justement la remise en cause de ce statu quo. L'ambassadeur Grew modifie peu à peu sa position traditionnelle de partisan de l'apaisement pour réclamer une politique de fermeté vis-à-vis du Japon, approuvé en cela par son supérieur à Washington, le secrétaire d'État Hull. Quant au Japon, il rejette les prétentions américaines en Asie, affirmant ainsi sa prétention à l'hégémonie en Asie orientale⁹⁵.

⁹³*ibid.* ; Paul Baudouin, *ibid.*, p. 334 ; GSB-SN, t. 4, p. 2985-2986, télégramme n° 1414 du 4 septembre de l'ambassadeur à Washington à Matsuoka.

⁹⁴Cordell Hull, *ibid.*, p. 904 ; Paul Baudouin, *ibid.*, p. 182 ; François Charles-Roux, *ibid.*, p. 259.

⁹⁵Cordell Hull, *ibid.*, p. 904-906.

Le gouvernement américain entre peu à peu dans une phase d'opposition plus résolue au Japon en raison de la perception de plus en plus claire de l'éventualité d'un conflit, comme le montre les discussions que Hull a alors avec les représentants à Washington du Royaume-Uni et de l'Australie. Ce n'est toutefois qu'après l'entrée des forces japonaises en Indochine, à la fin du mois de septembre, que les États-Unis prendront les premières sanctions économiques en interdisant les exportations de ferraille et d'acier⁹⁶. Impuissant à convaincre le Japon, les États-Unis vont tendre de plus en plus vers l'idée d'imposer un embargo général sur le commerce avec le Japon afin de le priver de son approvisionnement en énergie⁹⁷.

Le second pays qui est concerné au premier chef par la conclusion du traité franco-japonais est la Chine. En effet, la Chine est la cible désignée du traité, les facilités obtenues par le Japon l'ayant été dans le but officiel de mener à bien des opérations contre la province chinoise du Yunnan⁹⁸. Dès le 23 juin, elle exprime son mécontentement de voir la France accepter la présence de la mission Nishihara sur le sol indochinois, puis lui propose, deux jours plus tard, une alliance militaire⁹⁹. La France, quant à elle, craint l'extension du conflit sino-japonais au territoire indochinois en cas de conclusion d'un accord avec le Japon¹⁰⁰. Il s'agit notamment d'une crainte exprimée par le général Catroux au moment où les discussions franco-japonaises débutent¹⁰¹.

Cette perspective devient une menace réelle lorsque, le 10 août, l'ambassadeur chinois à Vichy, V.K. Wellington Koo¹⁰², remet un mémoire à Baudouin qui se

⁹⁶William J. Duiker, « Les États-Unis et l'Indochine française (...) », *op.cit.*, p. 182.

⁹⁷*ibid.*, p. 183.

⁹⁸L'objectif officieux, non avoué, est l'expansion vers le sud. À propos des objectifs poursuivis par le Japon pour occuper l'Indochine française, cf. *supra.*, p. 155.

⁹⁹cf. *supra.*, p. 243.

¹⁰⁰On peut voir cette crainte, notamment, dans une note du 13 juillet, de la sous-direction Asie du MAE (cité par Fabienne Mercier, *op.cit.*, p. 77-78).

¹⁰¹cf. *supra.*, p. 280.

¹⁰²Nom occidental du diplomate chinois Ku Wei-chun (Gu Weijun 顧維鈞, 1888-1985) : représentant de la Chine à la Conférence de Paris (1919), représentant à la Ligue des Nations, ministre des Affaires étrangères de Zhang Zuolin, ambassadeur de Chine en France (1936-1941), il sera membre

termine par une menace dans le cas où le gouvernement français laisserait entrer les forces japonaises en Indochine¹⁰³. Il demande des informations sur ces négociations à Baudouin à plusieurs reprises — notamment les 17 et 23 août —, mais n'obtient de lui que des réponses évasives¹⁰⁴. En outre, l'ambassadeur propose à plusieurs reprises à Baudouin de faire entrer des forces chinoises en Indochine afin de protéger la colonie du Japon¹⁰⁵. Ces velléités sont également exprimées aux États-Unis dès avant la conclusion de l'accord franco-japonais, le 29 août¹⁰⁶. Le 26 août, l'ambassadeur français à Chongqing, Cosme, est prévenu par le gouvernement chinois que les forces chinoises entreraient immédiatement au Tonkin dans le cas où la France accorderait au Japon des facilités militaires qui lui permettraient d'attaquer la Chine¹⁰⁷.

Le 30 août, cette menace est réitérée par Wellington Koo à Baudouin¹⁰⁸. Il se montre particulièrement actif les jours suivants, rendant visite à Charles-Roux à trois reprises, les 3, 8 et 14 septembre. Le 8, il évoque notamment une escarmouche entre les forces chinoises et françaises¹⁰⁹. En fait, le gouvernement chinois est alors divisé, en butte à l'opposition des communistes¹¹⁰. Quant à ses forces armées, elles ont déjà beaucoup de mal à défendre le territoire national et ne sont pas en mesure d'ouvrir un nouveau front en Indochine. Finalement, les forces chinoises ne

fondateur de l'ONU. cf. NGJ, p. 272-273.

¹⁰³Paul Baudouin, *ibid.*, p. 285-286.

¹⁰⁴Fabienne Mercier, *op.cit.*, p. 80.

¹⁰⁵François Charles-Roux, *ibid.*, p. 70, 257. Il s'agit de faire entrer en Indochine, depuis le Guangxi, des troupes chinoises sous le commandement du général Zhang Fakui 張發奎 (Chang Fa-ku'ei) ; cf. King C. Chen, *Vietnam and China, 1938-1954*, Princeton : Princeton University Press, 1969, p. 42. Pour une présentation du personnage, héros de la « marche vers le nord » de 1927, l'un des principaux généraux nationalistes chinois et, en tant que commandant du secteur militaire englobant le Guangxi et une partie du Guangdong, acteur important des relations avec le Vietminh, cf. David G. Marr, *Vietnam 1945 (...)*, *op.cit.*, p. 165, 195-196, 247-253 .

¹⁰⁶Télégramme de l'ambassadeur des États-Unis à Chongqing au Secrétaire d'État n° 793.94/16149, 29 août 1940, FRUS, *ibid.*, p. 89-90.

¹⁰⁷Fabienne Mercier, *ibid.*, p. 81.

¹⁰⁸Paul Baudouin, *ibid.*, p. 324.

¹⁰⁹François Charles-Roux, *ibid.*, p. 260.

¹¹⁰Fabienne Mercier, *ibid.*, p. 79.

L'Indochine française et l'expansion vers le sud du Japon à l'orée de la Guerre du Pacifique

fouleront le sol indochinois qu'en août 1945, c'est à dire après la reddition japonaise¹¹¹.

¹¹¹Les forces chinoises auront alors la charge d'occuper la partie nord de l'Indochine française.

Conclusion

La formation du nouveau gouvernement Konoé, au mois de juillet 1940, marque une rupture dans la politique étrangère japonaise. Les victoires allemandes, qui consacrent l'effondrement français et l'affaiblissement britannique, associées aux hésitations et à l'impréparation américaines offrent des opportunités à un Japon qui souffre de son isolement diplomatique. Les dirigeants favorables à l'alliance allemande et à l'expansion vers le sud deviennent un seul et même groupe et prennent les commandes.

Lorsque Konoé arrive au pouvoir, tout est déjà prêt : la nouvelle politique, fruit d'une préparation sérieuse des militaires et des diplomates n'a qu'à être synthétisée. Pacte tripartite, nouvel ordre en Asie orientale, Sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale, autant de nouveaux vocables qui scandent une politique qui a pour but de détruire le statu quo imposé par les Occidentaux depuis les deux Guerres de l'Opium (1839-1842, 1856-1860), le traité de Kanagawa (1854) et la Conférence de Washington (1922). Mais le Japon n'a pas pour objectif de libérer l'Asie. Il cherche à y créer un environnement, favorable à sa sécurité et à ses intérêts. L'appétit venant en mangeant, il prend conscience de sa force et en vient à désirer hégémonie en Asie orientale.

Le 30 août, il signe un traité avec la France qui lui ouvre les portes du nord de l'Indochine, première étape indispensable à la mise en œuvre de l'expansion vers le sud. Au même moment avancent les négociations avec l'Allemagne pour la signature d'un pacte tripartite incluant l'Italie. Dans le courant du mois de septembre, les deux piliers de la nouvelle politique sont ainsi posés.

Isolée, occupée par l'Allemagne, la France appelle en vain à l'aide les États-Unis. Ces derniers, souhaitant avant tout éviter l'éclatement d'un conflit en Asie alors que leur aide commence à se diriger vers le Royaume-Uni, pas prêts militairement à un conflit avec le Japon, hésitent quant à la politique à adopter, entre temporisation et mises en garde. La conclusion du traité franco-japonais et du pacte tripartite

provoquent néanmoins un basculement de l'opinion et le début d'un durcissement de la politique des États-Unis à l'automne 1940, qui marque le tout début du processus qui mènera, plus d'une année plus tard, à la Guerre du Pacifique.

Chapitre 6 : la convention militaire Nishihara-Martin

Introduction

Dès avant la conclusion, le 30 août 1940, de l'accord entre les gouvernements centraux, l'armée japonaise se prépare à s'appuyer sur lui pour obtenir des concessions importantes de l'Indochine et ainsi poser le pied dans la colonie. En effet, cet accord de portée générale doit être suivi d'une convention militaire locale qui sera négocié à Hanoï par le général Martin, chef des forces françaises d'Indochine, et le général Nishihara. Or, tant le gouvernement général d'Indochine, que les membres de la mission de contrôle japonaise et les autorités centrales de l'Armée de Terre japonaise refusent de se faire confiance. Un accord militaire local préalable, dit «Nishihara-Martin» est bien signé à Hanoï le 4 septembre, mais il ne satisfait pas l'Armée de Terre japonaise qui cherche uniquement à s'en servir de prétexte pour faire pénétrer ses forces en Indochine.

Le gouvernement général de l'Indochine, quant à lui, fait montre d'une attitude non collaborative, craignant les conséquences qu'aurait une entrée des forces japonaises sur le sol indochinois, tant vis-à-vis de la population locale par la perte de prestige qu'elle occasionnerait à la France, que dans la perspective d'une véritable mise sous contrôle de l'Indochine par le Japon. Le franchissement de la frontière par un bataillon japonais, le 6 septembre, provoque la rupture des négociations locales.

Le 13 septembre, les négociations reprennent. C'est Tôkyô qui pilote l'affaire, imprimant une pression sur Decoux, tant par le truchement de ses diplomates qui réclament au gouvernement de Vichy un changement d'attitude du gouverneur général, que par celui de l'état-major de l'Armée de Terre qui envoie à Hanoï le général Tominaga afin d'amener les autorités indochinoises à accepter les

conditions japonaises. Finalement, face aux menaces japonaises, l'Indochine accepte de signer la convention militaire locale d'application de l'accord du 30 août le 22 septembre.

Les sources utilisées sont, outre les archives militaires et diplomatiques japonaises et françaises, les archives d'outre-mer française et un grand nombre de mémoires et de protagonistes des événements. Du côté français, il s'agit notamment des mémoires de Jean Decoux, Paul Baudouin ou encore Henry Lémery, le plus souvent recoupées par les télégrammes diplomatiques et notes qu'ils ont écrits à l'époque des faits. Côté japonais, il s'agit des mémoires et témoignages réunis après-guerre de Sawada Shigeru, Nishiura Susumu, Satô Kenryô, Nakamura Aketo, Ôno Takeji, ou encore Koike Ryôji. Du côté de la bibliographie, cette période des négociations n'ayant que peu fait l'objet de recherches approfondies, l'ouvrage de Yoshizawa Minami reste la référence¹.

La première partie sera consacrée à la présentation du deuxième tour des négociations locales qui aboutit à l'accord Nishihara-Martin du 4 septembre. La seconde partie traitera du troisième et dernier tour de ces négociations qui mène, après un cheminement tortueux, à la conclusion de la convention militaire du 22 septembre.

¹Yoshizawa Minami, *Sensô kakudai no Kôzu (...)*, *op.cit.*, p. 102-127.

I. La relance des négociations locales à Hanoï

L'accord signé à Tôkyô le 30 août 1940, sous une forte contrainte japonaise, est immédiatement après sa signature l'objet d'une divergence d'interprétation qui révèle deux objectifs radicalement différents pour les deux pays. Pour le Japon, il s'agit d'une autorisation de procéder presque sur le champ à l'occupation du nord de l'Indochine et à l'utilisation des facilités militaires qu'il a requises. Pour la France, il s'agit de sauver l'essentiel et de gagner du temps. Commencent ainsi une phase préliminaire à une occupation en règle de la colonie à laquelle la France, si elle dispute au Japon chaque pouce de terrain, ne peut rien opposer.

A. La préparation de l'occupation par les autorités japonaises

Les autorités militaires se préparent, dès le 25 août — date à laquelle la France a déclaré accepter les conditions japonaises² —, à utiliser l'accord franco-japonais qui sera bientôt conclu. Le 26, les autorités militaires centrales décident de maintenir Nishihara à son poste pour mener les négociations locales³. Le ministère et l'état-major de l'Armée de Terre rédigent des instructions qui sont finalisées le 28, après consultation avec la Marine⁴. À ces instructions sont jointes trois textes qui posent le cadre dans lequel Nishihara devra négocier l'entrée des forces japonaises en Indochine : « l'Accord des autorités centrales de l'Armée de Terre et de la Marine japonaises concernant l'entrée des forces japonaises en Indochine »⁵, les « Principes directeur pour la résolution de la question de l'Indochine française »⁶, et la « Proposition pour une échanges de notes officielles au niveau local »⁷.

²cf. *supra.*, p. 370.

³DHR-DK, t. 2, p. 39.

⁴GSS, t. 10, p. 380-381.

⁵*Futsuin shinchû ni kan suru rikukaigun chûô kyôtei* 佛印進駐に関する陸海軍中央協定. *ibid.*, p. 382. cf. *infra.*, Annexes, document n° 6, p. 837.

⁶*Futsuin mondai shori yôkô* 佛印問題処理要綱. *ibid.*, p. 382-383. cf. *infra.*, Annexes, document n° 7, p. 838.

⁷*Genchi kôkan kôbun an* 現地交換公文案. *ibid.*, p. 383. cf. *infra.*, Annexes, document n° 8, p. 840.

Le premier de ces trois textes met en évidence le compromis passé par les deux composantes de l'armée impériale. Les deux parties qui négocieront l'accord local seront, d'une part le gouverneur général de l'Indochine française, d'autre part les forces japonaises locales, c'est à dire l'armée de Chine du sud et la 2^e escadre de Chine. Ce sera la mission de contrôle japonaise à Hanoï qui négociera en tant que représentante des forces japonaises locales. Les aérodromes obtenus en Indochine seront utilisés de concert par les deux armes et leur garde sera assurée par l'Armée de Terre. C'est l'État-Major impérial qui sera en charge de la diffusion des instructions.

Le deuxième texte pose le cadre des négociations. L'urgence consistera en l'établissement d'une accord avec les autorités d'Indochine concernant la date du début de l'entrée des forces japonaises sur le sol indochinois, puis à procéder à l'entrée des forces. Un point de désaccord qui va opposer les deux parties est visible dans ce texte : la partie japonaise souhaite négocier les points non spécifiés dans l'accord du 30 août après l'entrée des forces japonaises sur le sol indochinois, alors que la partie française refusera l'entrée desdites forces tant que les détails n'auront pas été dûment négociés et admis par les deux parties, et ce afin de ne pas aboutir à la remise d'un chèque en blanc au Japon⁸.

Le troisième document est la proposition d'accord local du Japon à la France. Il montre à quel point le hiatus entre les deux parties est important. En effet, il y est écrit que le Commandant des forces françaises d'Indochine accorde au Japon ce qu'il demande en Indochine pour lutter contre la Chine — le passage des forces japonaises par l'Indochine, l'utilisation d'aérodromes et des facilités pour l'acheminement du ravitaillement des forces japonaises à travers la frontière sino-indochinoise —, mais sans aucune précision des modalités concrètes. Ce texte sibyllin ne pourra en aucun cas être accepté par les autorités indochinoises et mènera aux incidents de la fin du mois de septembre.

⁸cf. *supra.*, p. 364.

Alors que les instructions envoyées à Nishihara devraient renforcer la position de ce dernier en tant que responsable officiel des négociations, les deux états-majors, le jour-même de l'envoi des instructions, lui « savonnent la planche » en envoyant à Hanoï le général Tominaga. Pour l'état-major de l'Armée de Terre, il s'agit de se hâter de conclure l'accord local. Tominaga est envoyé à Hanoï dès le 28, soit une journée avant l'envoi des instructions à Nishihara. Le 29, Sawada télégraphie à Nishihara la venue de ladite mission et lui demande de conclure l'accord d'ici le 31 août !⁹



Les généraux Nishihara (à gauche) et Tominaga (à droite) en compagnie du gouverneur général Decoux à Hanoï en septembre 1940

Tominaga arrive à Hanoï, le 30. Le même jour, Nishihara rend visite à Decoux en compagnie de Satô et Tominaga pour lui demander que l'accord soit signé rapidement. Il lui demande l'autorisation de l'utilisation de plusieurs aérodromes dans le nord de l'Indochine, le stationnement des troupes nécessaires à la garde

⁹DHR-DK, t. 2, p. 42 ; Ôi Atsushi, *op.cit.*, p. 128.

desdits aéroports, ainsi que le libre passage par le Tonkin des effectifs allant opérer en Chine du Sud. Decoux rejette ses demandes en lui disant qu'il n'a pas reçu d'instruction de Vichy lui annonçant la conclusion de l'accord¹⁰. En effet, l'accord ne sera signé qu'à 13h (heure de Tôkyô). À la nouvelle de la signature, Decoux adresse un courrier à Nishihara où il annonce qu'il est prêt à une ouverture immédiate des pourparlers selon les termes de l'accord du 30 août, mais qu'il rejette l'ultimatum qui lui a été remis par Tominaga¹¹. Nishihara lui répond que les commandants en chef des forces japonaises ont décidé de faire entrer leurs forces en Indochine, conformément à l'accord du 30. Decoux et Martin décident alors la mobilisation générale¹².

Nishihara décide de laisser à l'Indochine jusqu'au 2 septembre, en raison du délai dû aux communications. Nishihara est surpris par la résistance dont fait preuve Decoux¹³. Il obtient l'accord du consul général Suzuki pour l'évacuation des ressortissants japonais d'Indochine en cas de refus de Decoux. À 18h (heure de Hanoï) arrivent de nouvelles instructions de Tôkyô : Nishihara doit mener les négociations immédiatement sous l'égide de Tominaga¹⁴.

Si la délégation japonaise à Hanoï pose uniquement la question de l'utilisation à des fins militaires de l'Indochine, l'accord du 30 août prévoit une véritable intégration de l'Indochine dans l'espace économique japonais¹⁵. C'est lors d'une conférence de presse relative aux négociations franco-japonaises à Tôkyô, le 1^{er} août, que Matsuoka utilise, pour la première fois, l'expression de « Sphère de coprosperité de la grande Asie orientale ». Le Conseil au plan, le 8 août, dans ses

¹⁰ANOM-GGI, n° 554, télégramme de Decoux n° 2232-2239, 1^{er} septembre ; Jean Decoux, *op.cit.*, p. 103 ; NGB-NS, t. 4, p. 2933, télégramme n° 196 du 1^{er} septembre, du consul général à Hanoï, Suzuki, à Matsuoka ; DHR-DK, t. 2, p. 43 ; Ôi Atsushi, *ibid.*

¹¹cf. *supra.*, p. 391.

¹²Jean Decoux, *ibid.* ; ANOM-GGI, n° 554, télégramme de Jouan, Cabinet militaire du Gouvernement Général, 3 septembre.

¹³BKS, télégramme de Nishihara aux deux chef adjoints d'état-majors à Tôkyô, Hanoï, n° 305.

¹⁴DHR-DK, *ibid.*

¹⁵cf. *supra.*, p. 287, 362, 368.

« Principes directeurs des mesures d'ordre économique à prendre à l'égard des régions du sud », assigne comme but à la politique économique du Japon dans ces régions de « parachever l'édification de la sphère économique de la Grande Asie orientale avec pour centre l'empire japonais »¹⁶. Ce texte intéresse alors au premier chef l'Indochine française, première étape de la politique d'expansion vers le sud du Japon.

La coopération économique est mentionnée dans l'accord franco-japonais du 30 août en ces termes¹⁷ :

En ce qui concerne le domaine économique, la France est prête à négocier rapidement les moyens de développer les échanges entre l'Indochine et le Japon et d'assurer en Indochine, au Japon et à ses ressortissants, la situation la plus avantageuse possible et, en tout cas, une situation prépondérante par rapport à celle des puissances tierces.

Au mois de septembre, le Conseil au plan publie trois qui posent les bases concrètes d'une politique économique à l'égard de l'Indochine¹⁸. Il s'agit ici pour le Japon d'intégrer l'Indochine française dans la Sphère de coprosperité de l'Asie orientale, tout en précisant concrètement en quoi les relations économiques nippon-indochinoises devront consister, poussant le souci de la précision jusqu'à établir une liste précise de biens à échanger. Les négociations économiques se dérouleront à Tôkyô à partir du mois d'octobre, c'est à dire après l'entrée des forces japonaises en Indochine¹⁹.

¹⁶cf. *supra.*, p. 524.

¹⁷cf. *infra.*, document n° 5, p. 835.

¹⁸cf. *infra.*, p. 529.

¹⁹Shiraishi Masaya, « Dainiji Taisenki (...) », *op.cit.*, p. 35.

B. Une entrée en matière sous tension

Decoux refuse d'entamer les négociations locales à l'arrivée de Tominaga à Hanoi²⁰. Les témoignages des acteurs de l'événement du côté français ont laissé des points de vue opposés quant à l'attitude qu'ils préconisaient vis-à-vis du Japon. Comme il a été vu précédemment, si le ministre des Affaires étrangères, Baudouin, est partisan des concessions, s'opposent à lui le ministre des colonies, Lémery, et celui de la Guerre, Weygand²¹.

Decoux, tenu à l'écart des négociations qui ont lieu à Tôkyô, s'oppose au contenu des concessions que son gouvernement a faites dès qu'il en prend connaissance, le 25 août²². Le 31, il envoie un télégramme à Vichy où il se déclare opposé à l'entrée des forces japonaises sur le sol indochinois — entrée qui annihilerait, selon lui, le dispositif de défense de la colonie et détruirait ainsi la seule chance de la conserver —, tout en admettant que l'Indochine n'a pas vraiment les moyens de se défendre²³. Voici le texte du cinquième et dernier point exposé par Decoux dans ses télégrammes :

En résumé, j'estime que débarquement prétendu pacifique de ces troupes détruirait la seule chance qui nous reste de sauver colonie, et je persiste à penser que si nous devons courir le risque de perdre l'Indochine il vaut mieux la perdre en la défendant qu'en la trahissant. Signé : Decoux

La position de Decoux, lui-même appartenant à la Marine et sous les ordres du ministère des colonies, est en grande partie conforme aux positions soutenues par les militaires et le ministère des Colonies face à Baudouin. Craignant que Decoux

²⁰cf. *supra.*, p. 391.

²¹cf. *supra.*, p. 232, 362.

²²ANOM-GGI, n° 812, télégrammes de Decoux n° 2186-2188, 27 août.

²³ANOM-GGI, n° 812, télégrammes de Decoux à Lémery n° 2212-216, 31 août ; Jean Decoux, *op.cit.*, p. 102 ; Paul Baudouin, *op.cit.*, p. 328. Decoux, dans ses mémoires, rejette la responsabilité de ces dispositions belliqueuses sur le général Martin, qui lui aurait donné des assurances sur la capacité de l'Indochine à se défendre (cf. *infra.*, note 38 p. 452), ce qui se comprend puisque les forces françaises seront balayées par l'offensive japonaise sur Lang Son le 22 septembre (cf. *infra.*, p. #).

lui désobéisse, Baudouin fait signer par Pétain les instructions qu'il lui envoie le 2 septembre²⁴.

Face à la rebuffade de Decoux, Tominaga conclut que l'Indochine n'a pas l'intention d'entamer des négociations et rédige une proposition visant à mettre en demeure les autorités indochinoises d'obtempérer puis, en cas de refus, à faire usage de la force. Une réunion est organisée dont les participants sont, outre Tominaga, les représentants de l'Armée de Terre et de la Marine auprès de la mission de contrôle — respectivement Koike et Yanagisawa —, et les deux officiers qui ont accompagné Tominaga à Hanoï, Arao pour l'Armée de Terre et Shirahama Hidekata 白浜栄一 pour la Marine²⁵. Il faut noter ici que ni le chef de la mission, Nishihara, ni le représentant des forces locales, Satô, ne sont conviés et que tous les participants appartiennent à l'État-Major impérial.

La proposition de Tominaga consiste, dans le cas où aucune réponse positive ne serait reçue d'ici le 2 septembre, en une annonce aux autorités indochinoises du recours à la force, et en l'évacuation des femmes et enfants japonais dans les trois jours suivants. Shirahama s'oppose à l'usage de la force sans l'aval de Tôkyô. Tominaga recule devant l'opposition des représentants de la Marine. Si Shirahama rapporte ces discussions auprès des autorités centrales de la Marine — c'est d'ailleurs grâce à son télégramme que nous avons pris connaissance de cette réunion —, Tominaga n'en dit rien à Tôkyô²⁶. En outre, comme le fait remarquer Yoshizawa Minami, la structure verticale du pouvoir militaire fait que, quoique

²⁴MAE-V, n° 322, p. 95-98, télégramme de Lémery à Decoux n° 223-240, 1^{er} septembre ; *ibid.*, p. 101, télégramme de Chauvel à Decoux, 2 septembre ; Paul Baudouin, *ibid.*, p. 329 ; NGB-NS, t. 4, p. 2934-2935, télégramme n° 714 du 2 septembre de l'ambassadeur à Vichy à Matsuoka. Pour le texte complet des instructions, cf. ANOM-GGI, n° 554, télégramme de Lémery à Decoux n° 223-240, 1^{er} septembre.

²⁵DHR-DK, t. 2, p. 44.

²⁶BKS, télégramme secret de la Marine, n° 99. Sa position de chef du premier bureau l'en dispense sans doute.

mises au courant par leur représentant local de ce que trame Tominaga, les autorités centrales de la Marine n'en disent mot à celles de l'Armée de Terre²⁷.

Mais la défiance vis-à-vis de Decoux n'est pas seulement le fait des militaires. Le consul général Suzuki, dans un rapport sur l'état des négociations envoyé à son administration le 1^{er} septembre, insiste sur l'impossibilité de faire confiance à Decoux, qui serait déloyal²⁸. Devant le refus de Decoux d'entamer les négociations locales sans instruction du gouvernement français, Matsuoka envoie, le 2 septembre à midi, un télégramme à l'ambassadeur japonais à Vichy, Sawada Renzô, afin que soit demandé au gouvernement français d'envoyer des instructions à Decoux pour qu'il entame les négociations, et que les pleins pouvoirs lui soient attribués pour les mener à bien²⁹.

Au reproche de Sawada de l'absence d'instructions envoyées à Decoux, Baudouin répond que des instructions ont été envoyées le 31 août à 18h, heure de Vichy — c'est à dire le 1^{er} septembre à 13h, heure de Hanoï, 15h, heure de Tôkyô. Il précise également que les pleins pouvoirs ayant été accordés au gouverneur général, les négociations devraient commencer incessamment³⁰. Il explique à Sawada qu'il a réussi à convaincre le ministre de la Guerre, Weygand, de la nécessité de se montrer coopératif avec le Japon³¹. Sawada préconise à son gouvernement d'éviter toute action intempestive avant la conclusion de l'accord, afin de ne pas voir Weygand durcir ses positions³².

²⁷Yoshizawa Minami, *Sensô kakudai no Kôzu (...)*, *op.cit.*, p. 107.

²⁸GSK, télégramme de Suzuki à Matsuoka n° 196.

²⁹*ibid.*

³⁰Paul Baudouin, *op.cit.*, p. 329 ; DHR-DK, *ibid.*

³¹*ibid.* En effet, les négociations locales devant être menées par le chef des forces terrestres indochinoises, le général Martin, les instructions seront envoyées par le ministre de la Défense.

³²GSS, t. 10, p. 385-386, télégramme de l'ambassadeur du Japon en France, Sawada, à Matsuoka, 2 septembre 1940.

Les instructions sont envoyée plus tardivement que ne le dit Baudouin, soit le 1^{er} septembre, entre 0h et 2h40, par Lémery³³. Mais ces instructions ne lui parviendront que dans l'après-midi du 2^e. Le 2, à 15h30, avant que les instructions du gouvernement français ne parviennent à Hanoï, Decoux réunit le Conseil de gouvernement, composé, outre du gouverneur général, des gouverneurs du Cambodge, du Laos et de Cochinchine, ainsi que des chefs des forces armées pour discuter de l'ultimatum japonais³⁵. À Decoux, qui fait preuve d'une volonté de fermeté — afin de ne pas renoncer aux garanties indispensables à la survie de la présence française — teintée de prudence, répond l'optimisme du général commandant supérieur, Martin, qui pense pouvoir contenir jusqu'à trois divisions pendant plusieurs semaines. Le deuxième bureau abonde dans ce sens en décrivant les forces japonaises comme « déprimées physiquement et moralement » et mal ravitaillées, avant tout désireuses de se rembarquer. Certains vont même jusqu'à prétendre que les militaires japonais répugnent aux opérations de nuit — alors qu'elles y excellent³⁶ !

Le Conseil décide de ne pas céder à la menace, ni de renoncer aux garanties nécessaires à la survie de l'Indochine, mais également d'éviter, par tous les moyens, la rupture des pourparlers avec le Japon³⁷. Cet optimisme, fondé sur un manque de connaissance à peu près total de l'armée japonaise, ainsi que, sans doute, sur une volonté d'auto-persuasion face à un danger qui ne peut être maîtrisé, sera durement confronté à la réalité lors de l'ouverture des négociations à Hanoï et, surtout, au moment de l'attaque japonaise sur Lang Son³⁸.

³³MAE-V, n° 322, p. 95, télégrammes n° 223-245 de Lémery à Decoux, 1^{er} septembre 1940.

³⁴*ibid.*, p. 103, télégramme de Decoux n° 2.224-2.247, 3 septembre à 0h15.

³⁵MAE-V, n° 322, p. 103, télégrammes n° 244-247 de Decoux, 3 septembre ; Jean Decoux, *ibid.*, p. 103 ; BKS, Journal du général Koike ; BKS, télégramme de Shirahama à l'état-major de la Marine n° 108.

³⁶ANOM-GGI, n° 812, télégramme de Decoux n° 2317, 31 août ; Jean Decoux, *ibid.*, p. 104 ; Georges Gautier, *op.cit.*, p. 45 ; Jacques Valette, *op.cit.*, p. 44.

³⁷*ibid.*

³⁸cf. *infra.*, p. #

Decoux n'a toujours pas donné de réponse le 2 septembre au soir³⁹. Selon ses mémoires, les instructions n'auraient été déchiffrées que tard dans la soirée du 2, bien qu'envoyées le 31⁴⁰. Elles n'auraient aucun caractère pratique et auraient été qualifiées par Weygand de « bouillie pour les chats ». Elles énoncent l'attitude à adopter vis-à-vis de la Chine et du Japon⁴¹. En voici le détail :

1. face à la Chine :

a. les forces chinoises pénètrent en Indochine avant la conclusion de l'accord franco-japonais : il faut alors s'opposer à elles

b. les forces chinoises y pénètrent après la conclusion de l'accord : les forces françaises se retirent en gardant le contact et laissent les forces chinoises et japonaises en découdre ; la limite est toutefois marquée par l'interdiction du delta du Tonkin aux forces chinoises

2. face au Japon :

a. les forces japonaises pénètrent en Indochine avant la conclusion de l'accord franco-japonais : il faut alors s'opposer à elles

b. les forces japonaises y pénètrent après la conclusion de l'accord : il faut respecter l'accord, sans rien abandonner des points présentant une importance vitale pour l'Indochine ; dans le cas où le conflit sino-japonais s'étendrait au territoire indochinoise, il faudrait se tenir à l'écart des combats

3. la meilleure tactique consiste à concentrer les forces indochinoises en un certain nombre de points, afin d'éviter tout incident.

Le gouvernement français donne également pour instruction à Decoux de s'opposer à l'ultimatum japonais, ce que Baudouin demande à son ambassadeur à

³⁹*ibid.*

⁴⁰Jean Decoux, *À la barre (...), op.cit.*, p. 104.

⁴¹*ibid.* ; Henry Lémery, *op.cit.*, p. 259.

Tôkyô de faire savoir au Gaimushô et qu'il transmet à l'ambassadeur japonais à Vichy, Sawada Renzô⁴².

À 20h, une délégation japonaise au grand complet composée de Nishihara, Tominaga, Satô, Koike, Yanagisawa, Arao et Shirahama rend visite à Decoux. Du côté français, outre Decoux, sont également présents Delsalle, directeur des affaires politiques du gouvernement général, le général Martin, le capitaine de vaisseau Jouan et le commandant Thiébaud. Decoux déclare qu'il a reçu les instructions de Vichy, mais que présentant des différences notables avec le contenu des demandes japonaises, il faudrait entamer les pourparlers dès le lendemain, 3 septembre. Nishihara lui remet un mémorandum où il est écrit que les commandants en chef des forces japonaises de Chine méridionale ont décidé de faire entrer leurs forces en Indochine à compter du 5 septembre. Il ajoute qu'il ne reste que deux jours et que, si le Gouverneur Général est sincère, il conclura un accord d'ici la soirée du 5⁴³. Ce nouvel ultimatum aurait été décidé sans l'accord de Tôkyô⁴⁴.

La délégation japonaise quitte le bureau de Decoux furieuse. Nishihara demande aux inspecteurs de la mission de contrôle de revenir à Hanoï dès le lendemain, 3 septembre, et au consul général Suzuki de procéder à l'évacuation des résidents japonais. Shirahama télégraphie à l'état-major de la Marine qu'il serait nécessaire de prendre des mesures d'urgences dans le cas où le Gouverneur Général rejetterait les demandes japonaises, mais l'état-major juge que ce dernier va céder et que prendre de telles mesures n'est pas nécessaire⁴⁵.

Les choses se débloquent dans la soirée, lorsque Decoux remet une lettre à Nishihara dans laquelle il demande au Japon de modifier ses demandes. Il ajoute qu'il a remis les pleins pouvoirs au général Martin pour négocier dès le lendemain,

⁴²Paul Baudouin, *ibid.*, p. 331 ; Henry Lémery, *ibid.*

⁴³BKS, télégramme de Nishihara à Tôkyô, n° 318 ; GSK, télégramme de Suzuki à Matsuoka, n° 197.

⁴⁴*ibid.*

⁴⁵NGB-NS, t. 4, p. 2935-2936, télégramme n° 197 du 3 septembre, du consul général à Hanoï, Suzuki, à Matsuoka ; DHR-DK, t. 2, p. 47.

3 septembre⁴⁶. Decoux aurait reçu le conseil d'Arsène-Henry de ne pas pousser à bout ses interlocuteurs japonais⁴⁷.

C. L'accord Nishihara-Martin du 4 septembre

Tominaga n'entérine pas ce tournant puisqu'il envoie, à 23h30, l'ordre au commandant de l'armée de Chine du Sud de préparer l'invasion de l'Indochine. Cet ordre prend une forme d'autant plus impérieuse qu'il est envoyé sous la forme d'une « directive de l'état-major de l'Armée de Terre »⁴⁸, envoyée au nom du chef dudit état-major. C'est Satô qui transmet cette instruction, dix minutes plus tard, en précisant que les négociations sont à peu près rompues depuis la soirée du 2 septembre⁴⁹.

Tominaga n'agit pas sans avoir pris des gages auprès de ses supérieurs. En effet, son subordonné Arao raconte, en 1951, que Tominaga a pu lancer cette directive car il avait reçu, oralement, les pleins pouvoirs de la part du chef de l'état-major et du ministre de l'Armée de Terre⁵⁰. Tominaga est bien décidé à provoquer un fait accompli, comme le montre le télégramme qu'il envoie alors à Tôkyô dans lequel il écrit que les autorités indochinoises ne cherchent qu'à gagner du temps et qu'il a ordonné la préparation de l'entrée des forces japonaises en Indochine à partir du 5 septembre⁵¹.

⁴⁶*ibid.*

⁴⁷Jean Decoux, *ibid.*, p. 107.

⁴⁸*Daihon.ei rikugunbu shiji* 大本營陸軍部指示, en abrégé *tairikuji* 大陸指 : ordre de l'Armée de Terre de niveau immédiatement inférieur à « l'ordre impérial à l'Armée de Terre » (*tairikumei* 大陸命, signé par l'Empereur) et qui vient généralement préciser les modalités d'application de ce dernier. Ces instructions sont signées par le chef de l'état-major de l'Armée de Terre. cf. NRK, p. 750.

⁴⁹BKS, télégramme envoyé de Hanoï n° 322.

⁵⁰*ibid.*, p. 52. Le chef adjoint de l'état-major de l'Armée de Terre, Sawada, prétendra toutefois dans ses mémoires n'avoir appris qu'après-guerre que Tominaga était parti pour Hanoï avec une directive de la section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial où figurait le tampon du chef de ladite section (cf. Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 78).

⁵¹*ibid.*, p. 49, télégramme envoyé de Hanoï n° 321. Pour le texte complet du télégramme, cf. *infra.*, Annexes, document n° 9, p. 841.

Nishihara — qui a pris une attitude plus dure à l'encontre de l'Indochine depuis que les négociations se sont déplacées à Tôkyô⁵²—, ainsi que Satô et Yanagisawa soutiennent l'initiative de Tominaga, qui ne semble pas soulever de vive opposition à Tôkyô, malgré un certain agacement du ministère de l'Armée de Terre⁵³. Après la guerre, Arao et Sawada raconteront qu'il ne s'agissait que d'une mise en scène visant à menacer les autorités indochinoises⁵⁴, mais la mobilisation des troupes montre bien que Tominaga est prêt à aller jusqu'au bout.

Dès le 31 août, Tominaga a lancé l'ordre de former le « corps expéditionnaire d'Indochine »⁵⁵. La 22^e armée s'était déjà mise en marche avant de recevoir la directive de Tominaga, puisque son commandant, Kunô, arrive dans le district de Ningming 寧明 — à proximité de la frontière indochinoise — dans la soirée du 2 septembre. Le 4 à 10h30, il lance l'ordre de préparer l'offensive : le corps d'armée Nakamura aura pour tâche d'anéantir les forces qui lui feront face et de s'emparer de Hanoï, avant de préparer l'attaque de Lao Cai et Thanh Hoa. L'heure et la date du début des opérations seront données dans un ordre ultérieur⁵⁶. Il s'agit donc ici de prendre le contrôle de la totalité de la région du Tonkin. Quant à la Marine, elle avait commencé, dès le 3 septembre, à rassembler une partie de ses forces à Haikou, dans l'île de Hainan, notamment la 21^e flottille de destroyers et le bâtiment de transport d'hydravions Kamikawamaru 神川丸⁵⁷.

⁵²cf. *supra.*, p. 302.

⁵³Nishiura Susumu, *op.cit.*, p. 198-202 ; BKS, télégramme de Yanagisawa, n° 108.

⁵⁴DHR-DK, t. 2, p. 52-53. Arao écrit cela en 1957, Sawada en 1961. Ce dernier argue d'un télégramme reçu en ce sens, mais qui n'a pas été conservé.

⁵⁵*Indoshina hakengun* 印度支那派遣軍

⁵⁶DHR-DK, t. 2, p. 50 ; *Shina Jihen rikugun sakusen*, t. 3, *op.cit.*, p. 287.

⁵⁷Ôi Atsushi, *op.cit.*, p. 130-131.



Carte n° 9 : plan de l'offensive sur le Tonkin ordonnée par l'état-major de l'Armée de Terre le 4 septembre.

Lorsque le rapport de Tominaga et Nishihara parvient à l'état-major de l'Armée de Terre le 3 septembre, Armée de Terre, Marine et Affaires étrangères entament une série de discussion quant à la procédure à suivre⁵⁸. Alors que l'Armée de Terre demande que soit écrit sur le champ ledit ordre impérial, la Marine s'y oppose en répliquant que cet ordre ne devra être donné qu'en cas de nécessité absolue, c'est à dire d'échec des négociations locales⁵⁹. Il s'agit, pour la Marine, d'empêcher que le groupe de Tominaga prenne seul la tête du mouvement de l'invasion de l'Indochine. Du côté du Gaimushô, l'action diplomatique est développée selon trois directions : une pression teintée de menace vis-à-vis de l'ambassadeur Arsène-Henry, une demande adressée à Vichy pour l'ouverture rapide des négociations à

⁵⁸GSS, t. 10, p. 385 ; Télégramme secret de la Marine n° 318, DHR-DK, t. 2, p. 54.

⁵⁹Mémoire du capitaine de vaisseau Ôno (Ôno taisa oboegaki, 大野大佐覚書), BKS, *ibid.* Le capitaine de vaisseau Ôno Takeji 大野竹二 (1894-1976) était alors membre du 1^{er} bureau de l'état-major de la Marine (cf. NRK, p. 192-193).

Hanoï, et la communication de l'état d'avancement des négociations à l'Allemagne. Le 3, Arsène-Henry se voit confirmer la réalité de l'ultimatum adressé à Decoux et demander l'ouverture rapide des négociations à Hanoï⁶⁰.

L'état-major de l'Armée de Terre, continuant d'anticiper un échec des pourparlers, décide de préparer l'opération d'invasion du Tonkin. Sawada obtient l'accord de Tôjô et de Matsuoka pour procéder à l'invasion dans le cas où Decoux continuerait de tergiverser⁶¹. Le lendemain, 4 septembre, il obtient l'accord de son homologue de l'état-major de la Marine, Kondô, pour que les forces japonaises entrent en Indochine le 6 ou le 7 septembre et que la 5^e division puisse recourir à la force si nécessaire⁶². Il obtient également l'accord de Konoe. Finalement, un télégramme envoyé de Hanoï annonce la probabilité de la conclusion de l'accord dans la journée du 4⁶³.

À Hanoï, les négociations débutent le 3. On y constate une différence d'appréciation importante entre les deux parties. Alors que la partie japonaise pense que l'accord de Tôkyô est substantiel et que l'accord local n'est rien de plus qu'une simple formalité, la partie française considère que l'accord du 30 août ne représente qu'un cadre général et que c'est l'accord local qui devra être substantiel⁶⁴. Décidé à ne pas céder aux menaces japonaises, Decoux a déclaré à la presse indochinoise, dans un entretien publié le 3 dans les journaux en langues française et vietnamienne, que les demandes japonaises constituaient un ultimatum. Selon les sources japonaises, Decoux aurait déclaré à Nishihara et Tominaga qu'il considérait que les négociations avaient été rompues du fait de la partie japonaise et qu'il avait annoncé cela à son gouvernement. L'entretien se

⁶⁰BKS, Mémoire du capitaine de vaisseau Ôno ; GSS, t. 10, p. 385 ; BKS, télégramme secret de la Marine n° 318.

⁶¹KSN, *ibid.*

⁶²BKS, Mémoire du capitaine de vaisseau Ôno ; Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 208.

⁶³*ibid.* ; KSN, p. 23-24.

⁶⁴BKS, Journal du général Koike.

serait terminé par de vives protestations des deux généraux japonais⁶⁵. Après cet éclat, les négociations reprennent toutefois dans la journée. Dans la soirée, la partie française soumet une proposition d'accord dont les clauses ne sont pas très éloignées des demandes japonaises, sauf sur deux points⁶⁶ :

1. alors que la partie japonaise demande l'utilisation d'aérodromes tous situés dans la plaine de Hanoï, la partie française ne propose qu'un seul de ces aérodromes dans ladite plaine, les autres étant situés près de la frontière chinoise
2. la zone de mouvement des forces japonaises sera limitée à la région située au nord du fleuve rouge.

Nishihara et Tominaga acceptent de lancer les négociations sur ces bases, tout en continuant de procéder au retrait des inspecteurs et des ressortissants japonais de la colonie⁶⁷. Le général Martin a son premier entretien avec les deux généraux japonais le lendemain, 4 septembre, à 9h. L'atmosphère s'est réchauffée et les négociations concernent surtout la question des aérodromes. Martin refuse catégoriquement que l'aéroport international de Hanoï soit transformé en base japonaise⁶⁸.

Les deux parties parviennent à un accord dans la journée du 4. Bien que le seul aérodrome adapté aux bombardiers lourds de la Marine japonaise soit celui de Hanoï, la Marine accepte de faire une concession afin de parvenir rapidement à un accord. À 12h30, Nishihara envoie un télégramme à Tôkyô annonçant la conclusion probable de l'accord dans la journée⁶⁹.

L'accord Nishihara-Martin est signé le 4 septembre, à 20h55 (heure de Hanoï). La France, arguant de ses craintes d'une réaction chinoise, demande que le secret soit gardé sous peine d'une dénonciation par la France de l'accord. Il ne s'agit toutefois

⁶⁵*ibid.*, p. 55-56, télégramme de Yanagisawa au ministère de la Marine. Il faut noter que Decoux ne mentionne pas cet épisode dans ses mémoires.

⁶⁶*ibid.*, p. 56, télégramme secret n° 111 ; NGB-NS, t. 4, p. 2937-2938, télégramme n° 199 du 4 septembre, du consul général à Hanoï, Suzuki, à Matsuoka.

⁶⁷*ibid.*, Journal du général Koike.

⁶⁸*ibid.*, télégramme secret n° 121.

⁶⁹*ibid.*, p. 57, télégramme au départ de Hanoï n° 333.

que d'accord de principes, dont les détails devront être précisés ultérieurement — notamment la date et l'heure de l'entrée en Indochine des forces japonaises, ainsi que leurs lieux de stationnement. C'est pour cela qu'il est nommé par les autorités d'Indochine « bases d'accord du 4 septembre 1940 », et par la délégation japonaises « bases pour l'établissement de l'accord militaire nippo-indochinois »⁷⁰. Les grandes lignes en sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Principales clauses de l'accord	Droits accordés aux forces japonaises	Restrictions
Transit par l'Indochine des forces japonaises	droit de libre passage entre les points de débarquement les zones d'opérations prévues	interdiction d'y stationner en permanence
Stationnement des forces japonaises	autorisation de mouvement uniquement au nord du fleuve rouge	interdiction d'entrer dans Hanoï, sauf autorisation par le commandant en chef des forces françaises ; limitation à 25.000 hommes
Débarquement des forces japonaises	à Haïphong	interdit de faire de Haïphong une zone d'opération
Voie ferrées et routes terrestres	voies ferrées que les forces japonaises pourront emprunter : celles qui relient Haïphong à Lang Son et Haïphong à Lao Cai ; routes utilisables : celles qui relient Haïphong à Lang Son et Yen Bai, via Gia Lam ⁷¹	l'autorisation du commandement français sera requise
Aérodromes utilisables par l'aviation japonaise	Lao Cai, Phu Tho et Vinh Yen	
Acheminement et escorte des détachements japonais	détachements acheminés par cargo ; possibilité qu'un bâtiment de la classe d'un torpilleur ou en dessous puisse mouiller dans le port de Haïphong	navires de guerre qui les accompagneront ne pourront s'approcher de plus de 6 milles marins de la côte indochinoise, sur une ligne entre Dô Son et Hoang Chau ⁷²
Moyens de communication	seules les radios de campagne et celles des navires seront autorisée	les autres moyens de communication radio seront interdits
Date de l'entrée sur le territoire indochinois des forces japonaises	après la conclusion de l'accord de détails (convention militaire)	entrée impossible avant la conclusion de l'accord fixant les détails, notamment la date et l'heure de ladite entrée
Publication de l'accord		interdit de rendre publique la conclusion de cet accord.

⁷⁰*Nichi-Futsuin gunji kyôtei seiritsu no tame no kiso jikô* 日仏印軍事協定成立の為の基礎事項. *ibid.*, p. 57-58, télégramme au départ de Hanoï n° 342 ; NGB-NS, t. 4, p. 2940-2944, télégramme n° 201 du 4 septembre, du consul général à Hanoï, Suzuki, à Matsuoka ; pour le texte français de l'accord, cf. MAE-V, n° 35, p. 84-87.

⁷¹Ville située à l'est de Hanoï, constituant un district de Hanoï aujourd'hui.

⁷²île située à l'entrée du delta du fleuve rouge.

Chapitre 6 : la convention militaire Nishihara-Martin

Clause de ruptures de l'accord		le commandant en chef des forces françaises pourra rompre les pourparlers et reprendre sa liberté d'action si le Japon use de moyens de pression sur l'Indochine ; ces moyens de pressions incluront les plans des forces japonaises visant à franchir la frontière indochinoise, la concentration des forces japonaises à ladite frontière, les mouvements de navires militaires et de transport, ainsi que le survol du territoire indochinois sans autorisation préalable
--------------------------------	--	--

Tableau n° 8 (2.6.1) : grandes lignes des bases d'accord du 4 septembre 1940 (accord Nishihara-Martin du 4 septembre 1940) ; source : MAE-V, n° 35, p. 84-87.

II. La voie des négociations et celles des armes

Alors que, le 4 septembre, avec la signature d'une première convention, les négociations locales entre autorités militaires semblent en bonne voie, la mauvaise volonté de Decoux et le désir d'une partie des militaires japonais de forcer les choses provoquent, à la suite d'un incident bénin à la frontière chinoise, une rupture des pourparlers. Le Japon prépare l'invasion de l'Indochine, tout en se gardant la possibilité de conclure un accord. Sous la menace imminente d'une invasion, les autorités indochinoises acceptent de signer la convention militaire de détails pour l'application de l'accord du 30 août, tandis que le Japon est satisfait d'obtenir un accord en bonne et due forme. L'Indochine, qui pense avoir échappé au pire, vient de donner un blanc-seing aux forces japonaises pour qu'elles puissent imposer leur autorité dans la colonie sous des apparences légales.

A. La rupture des négociations locales

Le 4 septembre, alors que les négociations locales se déroulent à Hanoï, les sections de l'Armée de Terre et de la Marine de l'état-major impérial préparent l'ordre impérial d'entrée en Indochine des forces japonaises. Le 5, l'ordre impérial de constitution du corps expéditionnaire d'Indochine destiné à l'armée de Chine du Sud, ainsi que l'ordre de la section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial qui lui ordonne d'entrer en Indochine sont promulgués¹. À 15h, le corps Nakamura reçoit l'ordre d'arrêter son avancée en direction de la frontière indochinoise et de revenir sur ses positions antérieures². Dans l'après-midi du 5, neuf appareils de l'Armée de Terre japonaise survolent le territoire indochinois à trois reprises³. Si les

¹Ordre n° 452, in Morimatsu Toshio (sous la dir.) 森松俊夫, *Daihon.ei rikugunbu : tairikurei, tairikuji sôhensei* 大本營陸軍部「大陸命・大陸指總集成 (La section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial : édition globale des ordres et des directives de ladite section), vol. 6, Emuti Shuppan エムテイ出版, 1994.

²BKS, Journal du général Nakamura (*Nakamura chûjô shuki* 中村中将手記).

³BKS, télégramme secret de Shirahama au chef du 1^{er} bureau de l'état-major de la Marine n° 127 ; MAE-V, n° 322, p. 118, note du ministre de Lémery à Baudouin, 8 septembre.

négociations ne sont pas rompues, cela provoque un raidissement des autorités françaises⁴.

Le 6, le bataillon du lieutenant-colonel Morimoto Takuji 森本宅二 du 21^e régiment d'infanterie, parti de Zhen Nan Guan, franchit la frontière près de Dong Dang⁵. Les autorités indochinoises et la délégation japonaise croient toutes les deux à une invasion. Afin de se rendre compte de la situation, Satô et Arao s'envolent pour Lang Son dans un avion affrété par les autorités françaises, puis se rendent à Dong Dang. Les deux officiers japonais trouvent, à Dong Dang, une situation calme. Selon les propos recueillis par Satô, le lieutenant-colonel Courbet se serait rendu seul à la rencontre de Morimoto afin d'éviter la survenue d'un incident. Courbet aurait alors demandé à Morimoto s'il s'était rendu compte qu'il était entré sur le territoire indochinois, ce à quoi ce dernier aurait répondu positivement. À la demande de Courbet, Morimoto aurait alors accepté de se retirer. Satô raconte que Courbet est un héros de la Première Guerre mondiale et qu'il avait dû se rendre compte que le bataillon japonais n'avait pas d'intention belliqueuse⁶.

Satô et Courbet se rendent ensuite à Zhen Nan Guan pour enquêter sur ce qui s'est passé. Comment expliquer cet incident étrange ? Le bataillon en question avait été formé pour préparer l'entrée de la 5^e division en Indochine, c'est à dire l'attaque du fort de Dong Dang. Avec l'annonce de la conclusion de l'accord, son chef, Morimoto, devant la disparition de la possibilité de se battre en première ligne et l'éventualité de la dissolution du bataillon, aurait décidé de franchir la frontière afin de montrer Dong Dang à ses hommes⁷.

⁴DHR-DK, t. 2, p. 61.

⁵BKS, télégramme secret de Shirahama au chef du 1^{er} bureau de l'état-major de la Marine n° 132 ; ANOM-GGI, n° 556, télégramme n° 163 de Decoux à Arsène-Henry, 12 septembre 1940.

⁶Satô Kenryô, *op.cit.*, p. 179-180 , MAE-V, n° 362, rapport de l'état-major de l'armée d'Indochine intitulé « Les relations nippon-indochinoises et l'incident de frontière Dong-Dang - Langson », 10 novembre 1940, p. 26-27 ; Jean Decoux, *ibid.* Hesse d'Alzon qualifie, à tort, cet incident de « démonstration d'intimidation devant Langson », puisqu'il n'y a pas eu de tentative d'intimidation et que l'incident a eu lieu devant Dong Dang, et non devant Lang Son qui est située à environ 10 km au sud-est (Claude Hesse d'Alzon, « L'Armée française d'Indochine, 1939-1945 », *op.cit.*, p. 87).

⁷Satô Kenryô, *ibid.*, p. 181.

Plutôt qu'un acte commis sous l'effet de la démence par Morimoto, il se pourrait que le bataillon japonais, se rapprochant de Dong Dang afin d'observer les positions françaises, soit entré sur le territoire japonais, sans s'en rendre compte au début, en raison de cartes défectueuses et de l'absence de borne marquant clairement la frontière. Cependant, bien que Morimoto ait dû s'apercevoir, en se rapprochant de Dong Dang, qu'il était en territoire indochinois, il a continué à progresser jusqu'à ce qu'il atteigne une position élevée lui permettant d'observer la position⁸.

Morimoto sera ensuite traduit en cour martiale, mais il sera acquitté devant l'impossibilité de prouver son intention de violer la frontière et ne sera l'objet que d'une simple sanction réglementaire⁹. Il ne semble pas qu'il s'agisse d'un incident prémédité par l'armée japonaise, mais la difficulté qu'il y a à assurer l'ordre au sein des forces locales fait craindre aux autorités centrales de l'Armée de Terre de nouveaux incidents et amène Tōjō à faire juger Morimoto en dehors de son unité — la 22^e armée —, en transférant le dossier à l'armée de Chine du Sud¹⁰. Étant donné que cette armée est sous le contrôle direct des autorités centrales de l'Armée de Terre, il s'agit pour Tōjō d'éviter une perte de contrôle de la situation.

L'incident a de graves conséquences, puisque, conformément à la clause de l'accord qui stipulait que les autorités françaises se réservaient le droit d'en suspendre l'application en cas d'acte hostile des forces japonaises¹¹, les autorités françaises décident de suspendre les pourparlers¹². Face à Decoux qui dit, le 7 septembre, qu'il suspend les négociations jusqu'à ce qu'il reçoive de nouvelles instructions de Vichy, Tominaga répond que, en cas de rupture des pourparlers, la partie japonaise ne reprendra pas les négociations et qu'il s'en retourne à Tôkyô sur

⁸DHR-DK, t. 2, p. 62.

⁹*ibid.*, p. 63, 146 ; Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 93.

¹⁰*ibid.*, Journal du général Nakamura.

¹¹cf. *supra.*, p. 406.

¹²NGB-NS, t. 4, p. 2944-2946, télégramme n° 205 du 7 septembre, du consul général à Hanoï, Suzuki, à Matsuoka ; HDR-DK, *ibid.*, p. 64 ; Satō Kenryō, *ibid.*, p. 183.

le champ¹³. Sachant que Tominaga aurait, selon Arao, obtenu les pleins pouvoirs pour négocier de la part de Sawada et Tôjô¹⁴ et connaissant la proximité de Tominaga et Tôjô¹⁵, on peut se demander si ce dernier n'a pas placé le dossier Morimoto sous son autorité directe afin de cacher les véritables causes de l'incident et d'offrir à Tominaga un prétexte pour rompre les négociations.

L'incident provoque aussi la réaction de l'Empereur qui déplore l'attitude des forces locales lors d'une discussion qu'il a avec Kido le 9 septembre¹⁶. L'incident gêne aussi Sawada qui doit se rendre auprès de l'Empereur afin d'expliquer que cet incident a provoqué la rupture des négociations. Selon ses mémoires, il aurait alors demandé à l'Empereur qu'il ordonne le retour au calme, et tout particulièrement à Tominaga. Il lui aurait demandé aussi que soit envoyées, par courrier, des instructions afin que tout nouveau franchissement de la frontière soit évité au commandant de l'armée de Chine du Sud, Andô, à celui de la 22^e armée, Kunô, ainsi qu'à Satô¹⁷. Sawada reste toutefois vague dans ses explications, tant pour ce qui est de l'historique de l'incident, que des mesures prises pour y remédier. Il explique cet acte par la fatigue nerveuse, en se fondant sur le rapport que lui a fait

¹³BKS, Mémorandum du colonel Ôno ; BKS, télégramme de Yanagisawa au secrétaire général du ministère de la Marine.

¹⁴cf. *supra.*, p. 400.

¹⁵Tôjô et Tominaga sont devenus proches à la suite de deux épisodes. Tout d'abord, Tominaga est l'élève de Tôjô lors de son passage à l'école d'officiers de l'Armée de Terre (1911-1913). L'historien Takahashi Masae nous montre l'importance des liens tissés entre les enseignants des écoles militaires et leurs élèves, car ces enseignants étant des officiers d'active, il est fréquent qu'ils se retrouvent à commander des unités où officient leurs anciens élèves. Ainsi, le lien professeur-élève perdure souvent durant toute une carrière (cf. Takahashi Masae, *Shôwa no gunbatsu*, *op.cit.*, p. 41-47). Le second épisode, à partir de mars 1937, voit Tominaga servir sous les ordres de Tôjô en tant qu'officier d'état-major de l'armée du Kwantung, alors que Tôjô venait d'y être nommé chef d'état-major. Bien entendu, cela n'a rien d'une coïncidence, puisque Tominaga agira en tant que bras droit de Tôjô à plusieurs reprises, les liens créés entre les deux hommes étant, semble-t-il, très étroits. Comme nous le verrons plus bas, Tominaga, limogé en septembre 1940 pour son rôle dans l'incident de Lang Son, sera rappelé à Tôkyô, au ministère de l'Armée de Terre, par Tôjô dès avril 1941 (cf. *infra.*, note n° 227, p. 416). cf. NRK, p. 108, 109 ; Fukukawa Hideki 福川秀樹, *Nihon rikugun shôkan jiten* 日本陸軍将官辞典 (Dictionnaire biographique des officiers généraux de l'Armée de Terre japonaise), Fuyô Shobô Shuppan, 2001, p: 490, 497.

¹⁶Kido Kôichi, t. 2, *op.cit.*, p. 820.

¹⁷Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 208.

parvenir le supérieur de Morimoto, le général Nakamura ¹⁸! Il convient toutefois d'être prudent face à cette source, Sawada utilisant ses mémoires écrites après-guerre pour faire porter la responsabilité des événements sur Tominaga.

Le vice-ministre de l'Armée de Terre, Anami Korechika, propose de limoger et de mettre à disposition tous les officiers commandants des unités impliquées dans l'incident : c'est à dire les généraux Andô, Kunô et Nakamura, ainsi que leurs subordonnés qui ont été directement impliqués¹⁹. Le chef du bureau du personnel, le général Noda Kengo 野田謙吾, s'opposant à l'application immédiate d'un tel mouvement de personnel alors que des opérations pourraient être déclenchées, l'ordre est ajourné²⁰.

Du 10 au 17 septembre, les négociations sont rompues. Afin de remettre les choses à plat pour, éventuellement, reprendre les négociations ultérieurement, le Japon a besoin de mettre de l'ordre dans ses affaires, et notamment d'élaborer une synthèse entre les positions de l'Armée de Terre et de la Marine²¹. Entre les parties française et japonaise, des discussions informelles se poursuivent, mais chacun campe sur ses positions.

Dans la nuit du 10 septembre, Nishihara a une conversation avec Delsalle, directeur des affaires politiques du gouvernement général. Delsalle aurait alors exprimé l'attitude non coopérative du gouvernement général par sa peur de voir l'Indochine devenir un champ de bataille sino-japonais. Nishihara estime que la France cherche à gagner du temps et ne négocie pas sincèrement²². Le Japon ne fait pas confiance au gouvernement général de l'Indochine, et ce pour au moins deux

¹⁸*ibid.* ; BKS, Journal du général Nakamura.

¹⁹Satô Kenryô, *ibid.*, p. 184 ; Sawada Shigeru, *ibid.*, p. 209-210.

²⁰*ibid.* Cet ordre sera toutefois mis en œuvre après l'entrée des forces japonaises en Indochine (cf. *infra.*, p. 496).

²¹Yoshizawa Minami, *Sensô kakudai no Kôzu (...), op.cit.*, p. 122. Yoshizawa insiste sur l'échec total de cette remise en ordre, puisque l'entrée en Indochine des forces japonaises se fera dans le plus grand désordre.

²²BKS, télégramme au départ de Hanoi n° 396.

raisons. La première est fondée sur une réalité tangible : le gouvernement général freine des deux pieds depuis le début des négociations, c'est à dire depuis deux mois. Gagner du temps a toujours été un de ses objectifs, notamment afin d'obtenir l'aide matérielle et diplomatique du Royaume-Uni et, surtout, des États-Unis²³.

La seconde est à lire entre les lignes des télégrammes et des rapports écrits par les négociateurs japonais, et notamment Nishihara : le Japon ne parvient pas à croire qu'une grande puissance comme la France puisse accepter, par la voie de négociations, le stationnement de troupes étrangères sur un de ces territoires et pense donc qu'il aura à recourir, à un moment ou un autre, à l'usage de la force. L'on peut dire que le Japon, mal renseigné sur ce qui s'est passé en France depuis la défaite du mois de juin, ne peut pas prendre conscience de l'état du délabrement moral de l'hexagone et, tout particulièrement, de ses forces armées.

Martin rend visite à Nishihara dans la soirée du 10 afin d'expliquer, pendant trois heures, la situation militaire de la colonie. À Martin qui explique que l'Indochine n'a aucune intention de gagner du temps, mais est inquiète de l'éventualité d'une attaque chinoise — surtout du fait que l'armée japonaise n'est pas assez puissante pour prêter main forte à l'Armée française —, Nishihara répond que la présence de l'armée japonaise en Indochine devrait être dissuasive et que celle-ci est disposée à accroître ses effectifs en cas d'attaque chinoise. Nishihara réitère, en outre, ses menaces dans le cas où l'Indochine chercherait à gagner du temps²⁴.

Comme il a été mentionné plus haut, l'Armée de Terre obtient de la Marine, le 4 septembre, son accord pour procéder à l'entrée des forces japonaises en Indochine le 6 ou le 7 et son assentiment pour que la 5^e division puisse recourir à la force en

²³C'est le cas dès le mois de juin — c'est à dire dès avant l'arrivée de la mission de contrôle japonaise à Hanoï —, tant de la part de Catroux (cf. *supra.*, p. 298), que de celle du gouvernement français par la voie de son ambassadeur à Washington, Saint-Quentin (cf. *supra.*, p. 247). Surtout, c'est ce que les autorités japonaises soupçonnent de leurs interlocuteurs français tout au long du processus de négociations (cf. *supra.*, p.358, 367, 369, 400, 411).

²⁴BKS, télégramme au départ de Hanoï n° 402.

cas de besoin²⁵. Les réticences de la Marine ne signifient pas qu'elle soit opposée à cette solution. Par contre, comme le signifie Kondô à Sawada le 9, la Marine se méfie de l'éclatement d'un éventuel incident local. Elle aimerait que la date de l'entrée des forces japonaises en Indochine soit déterminée à Tôkyô, sans doute pour avoir son mot à dire — les négociations locales étant dominées par l'Armée de Terre. Enfin, Kondô exprime la crainte récurrente de la Marine de voir les États-Unis réagir négativement à un coup de force japonais. C'est la raison pour laquelle elle privilégie une entrée des forces japonaises sous une forme pacifique et que celle-ci soit rendue publique²⁶.

Cette crainte de la Marine des réactions américaines est sans doute due au fait qu'elle a pris connaissance, en décodant les dépêches des représentations diplomatiques étrangères à Hanoï, du fait que le gouvernement général demandait l'aide des Britanniques et des Américains par le truchement des émissaires diplomatiques britanniques, américains et chinois en Indochine²⁷. Elle apprend ainsi, tant les activités de la mission Jacomy²⁸, que le demande de la France adressée au Royaume-Uni d'intercéder en sa faveur, que la méfiance de Hull envers la France quant à l'utilisation des avions bloqués en Martinique — celui-ci redoutant un accord de Vichy avec l'Allemagne et le Japon²⁹. Mais c'est surtout un télégramme envoyé par le consul britannique à Haïphong à son gouvernement qui attire son attention. En effet, elle y apprend que Decoux est tiraillé entre les demandes de Vichy de transiger et sa volonté de résister, et qu'il a demandé au Royaume-Uni et aux États-Unis du matériel militaire.

²⁵cf. *supra.*, p. 311.

²⁶BKS, Mémoire du capitaine de vaisseau Ôno.

²⁷*ibid.*

²⁸cf. *supra.*, note 24 p. 298.

²⁹Cordell Hull, vol. I, *op.cit.*, p. 907.

Le 9 septembre, l'état-major de l'Armée de Terre présente sa réponse à son homologue de la Marine sous la forme d'une proposition au cabinet³⁰. Cette proposition comporte quatre points :

1. le Japon rejette la responsabilité de l'incident du franchissement de la frontière sur la France, en raison de son attitude de tergiversation
2. des pressions seront exercées sur le gouvernement français et le gouvernement général de l'Indochine afin de conclure l'accord local de détails d'ici le 15 septembre
3. les forces japonaises entreront en Indochine à compter du 15 septembre à minuit selon les termes de l'accord franco-japonais du 30 août et l'accord local du 4 septembre, que l'accord local de détails ait été conclu ou non à cette date
4. les forces japonaises pénétreront sur le territoire indochinois de manière pacifique, mais recourront à la force en cas de besoin.

Le ministère de l'Armée de Terre et l'état-major de la Marine sont d'accord avec les termes de cette proposition, mais le ministère de la Marine s'oppose à l'entrée des forces japonaises en Indochine sans la signature de l'accord de détails en raison de la crainte d'une dégradation de la position internationale du Japon, et notamment de sanctions commerciales de la part des États-Unis. Le lendemain, 10 septembre, Tôjô, rencontre son homologue de la Marine, Oikawa, et le convainc d'accepter les termes de cette proposition³¹.

Le même jour, Nishihara transmet à son gouvernement son opinion selon laquelle une reprise des négociations sans date-butoir pour la conclusion de l'accord ne serait pas souhaitable. Le premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre se réjouit du durcissement de l'attitude de Nishihara vis-à-vis des autorités indochinoises³². Les discussions quant à l'attitude à adopter vis-à-vis de l'Indochine

³⁰BKS, Mémoire du capitaine de vaisseau Ôno.

³¹*ibid.* Oikawa n'est alors en poste que depuis cinq jours, venant de remplacer Yoshida Zengo qui venait de démissionner le 5 septembre ; cf. *supra.*, p. 353.

³²KSN, p. 25.

se poursuivent entre la Marine et l'Armée de Terre. Le 12, la Marine synthétise sa position dans le document suivant : « Plan pour résoudre la question de l'Indochine française »³³. Ce document servira de base à la Marine pour présenter sa position lors de la Conférence des quatre ministres³⁴, la Conférence de liaison, et devant l'Empereur³⁵. Deux points principaux sont développés :

1. des demandes seront adressées à l'ambassadeur de France à Tôkyô, ainsi qu'au gouverneur général de l'Indochine française pour la conclusion de l'accord de détails en se fondant sur l'accord entre les gouvernements centraux et l'accord local général ; le contenu desdites demandes sera déterminé par des discussions entre l'Armée de Terre, la Marine et les Affaires étrangères
2. dans le cas où l'accord de détails ne pourrait être conclu d'ici le X septembre, l'Armée impériale entrera en Indochine à compter du X septembre, de manière pacifique, en se conformant à l'accord de Tôkyô du 30 août et à l'accord local du 4 septembre ; il sera fait recours à la force en cas de résistance de l'Indochine ; en cas de combats, on s'efforcera d'éviter l'extension du conflit.

Plus important que ces deux points — qui ne se différencient que peu de la position de l'Armée de Terre exposée plus haut³⁶—, les explications fournies à propos de cette proposition révèlent les préoccupations de la Marine :

1. la nécessité d'une entrée pacifique des forces japonaises en Indochine est due aux risques liés aux réactions américaines
2. il est souhaitable de laisser du temps à l'Indochine afin de parvenir à un compromis et de préparer les opérations militaires uniquement en cas de nécessité absolue : la date-butoir sera fixée au 20 septembre
3. il est également souhaitable de respecter l'opinion des Affaires étrangères pour ce qui concerne les négociations diplomatiques

³³*Futsuin mondai shori hôshin* 仏印問題処理方針

³⁴Concernant cette conférence, cf. *supra.*, p. 168.

³⁵KSN, *ibid.*

³⁶cf. *supra.*, p. 414.

4. il faut éviter, dans la mesure du possible, de recourir à la force en raison du danger de voir les États-Unis recourir à un embargo commercial contre le Japon.

La Marine insiste sur la nécessité de respecter les accords du 30 août et du 4 septembre, car des voix s'élèvent au sein de l'Armée de Terre pour les abroger. Alors que l'Armée de Terre disait respecter ces accords dans sa proposition du 9 septembre³⁷, les choses commencent en effet à changer à partir du 11, lorsque Tominaga revient d'Indochine. L'Armée de Terre commence alors à exprimer à la Marine une nouvelle opinion selon laquelle l'accord du 4 septembre serait trop favorable à la France³⁸. Curieux retournement des choses, la Marine s'oppose à cette position car elle ferait perdre du temps à une entrée en Indochine des forces japonaises à laquelle il faudrait procéder le plus rapidement possible³⁹. Il s'agit ici pour la Marine d'empêcher Tominaga de prendre le contrôle de l'expansion vers le sud, ainsi que d'agir rapidement et sans à-coup afin de parer à toute réaction hostile des États-Unis.

Le dialogue entre les deux armes se poursuit à vive allure, puisque l'Armée de Terre répond le même jour, 12 septembre, en soumettant les trois points suivants⁴⁰:

1. l'accord local du 4 septembre a été rendu caduc par l'attitude de la France
2. il sera nécessaire de procéder à l'évacuation des Japonais résidant en Indochine lors de l'entrée des forces japonaises dans la colonie
3. le recours à la force est regrettable, mais nécessaire.

Le lendemain, 13 septembre, les chefs des bureaux des opérations des deux états-majors et les chefs des bureaux des affaires militaires⁴¹ des ministères de l'Armée de Terre et de la Marine conviennent de ne pas conserver la mention que l'attitude de

³⁷KSN, *ibid.*

³⁸*ibid.*

³⁹BKS, Mémoire du capitaine de vaisseau Ôno.

⁴⁰« À propos des mesures à prendre vis-à-vis du problème indochinois » (*Futsuin mondai jigo no sochi ni kan suru ken* 仏印問題爾後の措置に関する件) ; BKS, Mémoire du capitaine de vaisseau Ôno.

⁴¹*gunmukyoku* 軍務局.

L'Indochine aurait rendu l'accord caduc, mais tombent d'accord quant à ces trois points, en y apportant un certain nombre de précisions⁴². L'opposition de la Marine, au lieu de permettre un assouplissement des demandes adressées à l'Indochine, provoque un durcissement significatif, selon le processus de « radicalisation permanente » qui a été analysé au chapitre 3⁴³.

S'il est prévu que le Japon présentera ses excuses pour l'incident de Dong Dang, il en imputera la responsabilité à l'attitude de tergiversation de l'Indochine. Conséquence d'une volonté de contrer la tactique de gagne-temps de Decoux, l'armée japonaise entrera en Indochine, à compter du 22 à minuit, en se fondant sur un accord conclu le 13 août — dont il n'a pas été trouvé trace — et la promesse verbale du 25 août⁴⁴. Cette promesse verbale précise en effet que la convention militaire locale sera signée dans les plus brefs délais, chose que le Japon exigera de nouveau. L'entrée des forces japonaises sur le territoire indochinois se fera à la date du 22, que l'accord soit signé ou non. Les ressortissants japonais seront évacués d'Indochine avant l'entrée desdites forces, forces qui recourront à la force en cas de résistance des forces de l'Indochine.

La politique de tergiversation de Decoux et sa volonté d'appliquer l'accord du 4 septembre à la lettre, au lieu de faire reculer le Japon, l'amène à penser que la France n'acceptera jamais volontairement la présence de troupes étrangères sur le sol national. En outre, plus le temps passe, plus la crainte se renforce chez les dirigeants japonais de voir la France resserrer ses liens avec la Chine et les États-Unis, et surtout de voir ce dernier pays intervenir. Ainsi, le Japon se décide à entrer de toute manière en Indochine, qu'un accord ait été conclu préalablement ou non. Et puisqu'il s'agit de pratiquer un véritable coup de force, autant faire en sorte que le Japon obtienne autant d'avantages que possible. À une France humiliée par sa défaite contre l'Allemagne et qui cherche à conserver ou à regagner le respect des

⁴²BKS, Mémoire du capitaine de vaisseau Ôno.

⁴³cf. *supra.*, p. 208.

⁴⁴cf. *supra.*, p. 370.

grandes puissances — ce qui explique l'attitude intransigeante de Decoux —, s'oppose un Japon qui considère toujours la France comme une grande puissance qui ne peut renoncer à sa souveraineté pleine sur la perle de son empire. Le Japon ne croit plus pouvoir obtenir satisfaction par la voie des négociations et, puisqu'il est décidé à prendre le risque d'un affrontement avec les forces françaises, prend la décision d'accroître ses exigences.

C'est la principale raison pour laquelle on en revient à des conditions antérieures à la conclusion des accords de Tôkyô du 30 août et du 4 septembre, c'est à dire à des demandes formulées par le Gaimushô et auxquelles l'ambassadeur français refusait obstinément de souscrire en l'absence d'un certain nombre de garanties. L'on ne peut comprendre cette volonté de l'Armée de Terre japonaise de revenir à un arrangement antérieur à l'accord du 30 août qu'en examinant les deux conditions émises le 29 par Arsène-Henry pour signer ledit accord : il s'agit de mentionner clairement qu'il ne s'agira pas d'une occupation de nature militaire et, surtout, que les zones que traverseront les forces japonaises au Tonkin seront clairement mentionnés. En effet, la mention « les forces japonaises traverseront les provinces de l'Indochine française frontalières de la Chine » est alors remplacée, à la demande de la France, par « elles traverseront les zones de ces provinces nécessaires d'un point de vue militaire ». Étant donné que le Japon ne désire pas que l'entrée de ses forces soit qualifiée d'occupation de nature militaire — il craint en effet les réactions américaines et ne veut lui donner aucun prétexte pour prendre des sanctions —, la clause que le Japon désire voir disparaître est celle de la délimitation à des fins militaires des zones traversées par les forces japonaises.

Le jour-même, 13 septembre, la Conférence des quatre ministres entérine cette proposition des deux armes telle quelle, malgré sa radicalité. Voici les quatre principaux points développés⁴⁵ :

1. le Japon s'efforcera d'aboutir à un compromis local, mais les forces armées

⁴⁵GSB-NS, t. 4, p. 2949 ; DHR-DK, t. 2, p. 72 ; KSN, p. 26.

entreront en Indochine, quoi qu'il arrive, le 22 à partir de minuit

2. bien qu'il soit écrit que l'entrée des forces japonaises dans la colonie sera amicale, il n'est pas écrit qu'elle se fera selon les termes de l'éventuel accord
3. aucune date-limité n'est fixée pour conclure les négociations
4. rien n'est précisé au cas où l'accord serait conclu juste avant l'heure-limité ci-dessus mentionnée.

L'on comprend ici que le Japon, s'il maintient sa participation aux négociations locales — afin de bénéficier d'un paravent légal vis-à-vis d'éventuelles réactions internationales, et afin d'avancer sur le fond, c'est à dire l'obtention d'avantages dans la colonie française —, ne fait plus de la conclusion de l'accord de détails un préalable à l'entrée de ses forces sur le sol indochinois. Il s'agit dès lors d'inverser l'ordre des choses : faire entrer les forces japonaises en Indochine, puis conclure l'accord local en position de force. Selon l'historien Hosoya Chihiro, cette attitude serait due à la volonté des officiers d'échelon intermédiaire des deux armes de ne pas céder à la pression économique des États-Unis⁴⁶.

Les choses vont bon train puisque, le 13 dans la matinée, la Conférence de liaison se réunit à la résidence du Premier ministre pour entériner la décision prise⁴⁷. Le ministre des Affaires étrangères et les chefs et chef adjoints des deux états-majors se rendent ensuite, à 11h, auprès de l'Empereur pour lui demander son accord pour rédiger l'ordre impérial qui fixera le cadre de l'entrée des forces japonaises en Indochine. Les représentants des forces Armées expliquent à l'Empereur la nature du plan d'opérations. À l'Empereur qui demande ce qui se passera dans le cas où l'Indochine souscrirait aux conditions japonaises à temps, ils lui répondent que les forces japonaises essaierait, dans la mesure du possible, d'entrer sur le territoire indochinois de façon pacifique, mais qu'un événement regrettable pourrait survenir si les ordres n'arrivaient pas sur place. Les troupes qui franchiront la frontière se

⁴⁶ « Miscalculations in Deterrent Policy (...) », *op.cit.*, p. 59.

⁴⁷ Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 211.

limiteront au corps expéditionnaire d'Indochine, nouvellement créé⁴⁸. Dans le cas où les forces françaises commenceraient par résister, puis accepteraient les demandes japonaises, le Japon laisserait alors uniquement sur place le corps expéditionnaire et retirerait ses autres forces. En cas de résistance générale des forces françaises, le Japon fera la guerre à l'Indochine française⁴⁹. L'Empereur approuve la décision prise par le gouvernement et les forces armées, sur le conseil de Kido qui lui dit que des réactions hostiles du Royaume-Uni et des États-Unis ne seraient à craindre que si l'on perdait du temps pour appliquer la politique adoptée. En outre, la mention d'un ultimatum est clairement énoncée à l'Empereur. Ce dernier donne donc son assentiment, bien qu'il ait ressenti une différence de position entre les propos de Matsuoka et ceux des militaires⁵⁰.

Ayant reçu l'assentiment impérial, Armée de Terre et Marine préparent les ordres impériaux qui détermineront le cadre officiel de l'entrée des forces japonaises en Indochine. Du côté de l'Armée de Terre, il s'agit de « l'ordre de l'Armée de Terre n° 458 »⁵¹: l'armée japonaise entrera en Indochine le 22 septembre à compter de minuit (heure de Tôkyô) et recourra à la force en cas de besoin. La « directive du chef de l'état-major de l'Armée de Terre » n° 733 vient préciser les modalités d'application de cet ordre⁵². Premier point, les modalités de l'entrée en Indochine des forces japonaises seront déterminées selon un accord passé entre l'Armée de Terre et la Marine. Second point, en cas d'entrée pacifique, les forces japonaises seront concentrées aux abords de Hanoï et Haïphong, la garde de la frontière sino-indochinoise étant réservée aux forces françaises. Troisième point, les troupes japonaises devront maintenir une stricte discipline afin de ne pas compromettre

⁴⁸cf. *supra.*, p. 407.

⁴⁹Sawada Shigeru, *ibid.*, p. 120.

⁵⁰Kido Kôichi, t. 2, *op.cit.*, p. 821.

⁵¹*Tairikumei dai yon hyaku go jû hachi gô* 大陸命第四百五十八号, in Morimatsu Toshio (sous la dir.), *op.cit.*, vol. 6 ; cf. *infra.*, Annexes, document n° 10, p. 843.

⁵²*Tairikuji dai nana hyaku san jû san gô* 大陸指第七百三十三号, in Morimatsu Toshio (sous la dir.), *ibid.* ; cf. *infra.*, Annexes, document n° 11, p. 844.

l'avenir. Quatrième et dernier point, les autres détails seront fixés par le général Tominaga qui sera dépêché sur place⁵³.

La Marine envoie le même ordre au commandant de la flotte de Chine, Shimada Shigetarô 嶋田繁太郎⁵⁴. C'est en se fondant sur cet ordre qu'est rédigé « L'accord passé entre les autorités centrales de l'Armée de Terre et de la Marine pour accompagner l'entrée en Indochine des forces japonaises »⁵⁵. Y est prévue une attaque conjointe de l'Armée de Terre et de la Marine en cas de résistance de l'armée française. Le détail des opérations et la date seront déterminés ultérieurement par les commandants de l'armée de Chine du Sud et de la 2^e escadre de Chine, mais les deux directions empruntées par les forces japonaises sont d'ores et déjà décidées : le gros passera par voie de terre depuis Zhen Nan Guan, tandis qu'une partie débarquera près de Haïphong. Dans le cas où le recours à la force serait inévitable, cette dernière force pratiquera une attaque surprise en débarquant près de Thanh Hoa. Nous voyons donc ici que les deux voies de pénétrations qu'emprunteront les forces japonaises à compter du 22 septembre sont décidées dès le 14.

Plus important, de la même façon que dans la décision de la conférence des quatre ministres, aucune mention n'est faite de l'obligation de respecter l'accord qui devrait être passé avec les autorités indochinoises. Ici encore, concernant les lieux de stationnement, il n'est fait mention, ni de l'accord qui devra être signé avec l'Indochine, ni des accords précédemment conclus. Dès avant la reprises des négociations locales et la conclusion de l'accord de détails, le Japon a bel et bien décidé d'agir de manière unilatérale en prenant le risque d'un affrontement avec les forces françaises. L'on peut donc affirmer que les incidents de Lang Son et Dô Son

⁵³ cf. *infra.*, p. 422.

⁵⁴ *Shina hômen kantai shireichôkan* 支那方面艦隊司令長官. Ôi Atsushi, *op.cit.*, p. 141-143. Il s'agit d'un ordre de l'empereur à la section de la Marine de l'état-major impérial (*taikairei* 大海令). Sont prévus des renforts conséquents pour la 2^e escadre de Chine, sous la forme notamment d'un groupe aéronaval, d'un groupe de torpilleurs.

⁵⁵ *Futsuryô Indoshinani tomonau rikukaigun chûô kyôtei* 佛領印度支那進駐に伴う陸海軍中央協定, in Morimatsu Toshio (sous la dir.), *op.cit.*, vol. 4 ; cf. *infra.*, Annexes, document n° 12, p. 845.

ne sont pas, comme il sera coutume d'affirmer par les autorités japonaises, le fruit d'une initiative impromptue des forces japonaises locales, mais au contraire d'une série de décisions prises au plus haut niveau des autorités militaires japonaises, à Tôkyô.

B. La conclusion de la convention militaire sous la menace

Le 14 septembre, les chefs des deux états-majors centraux communiquent à Nishihara la décision prise par la Conférence des quatre ministres et lui demandent d'entamer les discussions selon un document qui ne nous est pas parvenu. Tominaga, emportant sans doute avec lui ledit document, part pour Hanoï accompagné de plusieurs membres des deux états-majors. Il est difficile de connaître l'étendue des attributions que Tominaga s'est vu confier avant son départ. À Arao, qui déclarera, après-guerre, qu'il s'était vu confier l'ensemble des responsabilités sur place⁵⁶, s'opposent les témoignages d'Okada et Sawada qui contestent ce point⁵⁷. Sawada écrira, après-guerre, avoir expliqué à Tominaga le souhait de l'Empereur d'une entrée pacifique des forces japonaises en Indochine et prétendra que Tominaga n'avait pas autorité sur la mission Nishihara. Pourtant, Tominaga se comporte comme si une telle autorité lui avait été remise⁵⁸.

En partance pour Hanoï, il fait escale à Canton le 16 septembre pour transmettre les instructions détaillées de Tôkyô au commandant de l'armée de Chine du Sud, Andô⁵⁹. Il s'agit de la directive de l'Armée de Terre n° 733 mentionnée plus haut⁶⁰, à laquelle Tominaga apporte un certain nombre de précisions. Premièrement, la date de l'entrée des forces japonaises est fixée au 22, date qu'il faut respecter. Deuxièmement, les forces japonaises devront essayer de s'attirer la bienveillance des « populations annamites ». Troisièmement, il insiste sur la nécessité de préparer

⁵⁶BKS, témoignage recueilli au mois de novembre 1957.

⁵⁷BKS, témoignages recueillis au mois d'avril 1961 ; Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 211.

⁵⁸DHR-DK, t. 2, p. 79-80 ; Sawada Shigeru, *ibid.*

⁵⁹Nakamura Aketo, *op.cit.*, p.

⁶⁰cf. *supra.*, p. 420.

scrupuleusement les opérations car les combats, dans le cas où ils éclateraient, auraient lieu avec l'armée française⁶¹.

Tominaga énonce trois scénarios possibles, dont au moins l'un des trois devra obligatoirement être mis en œuvre. Le premier est celui de l'occupation de l'Indochine, avant la date du 22, à l'issue de négociations couronnées de succès. Le deuxième est celui de l'occupation de la colonie après un échec desdites négociations. Le troisième et dernier est son occupation après l'écrasement des forces françaises qui se seraient opposées à l'entrée sur le sol indochinois des troupes japonaises⁶².

Tominaga aurait déclaré, lors d'une réunion au quartier-général de l'armée de Chine du Sud, qu'il considérait l'entrée pacifique des forces japonaises en Indochine comme impossible et que, même en cas de conclusion d'un accord, il serait impossible de modifier les ordres qui fixaient le détail des opérations⁶³. Il explique surtout la procédure qu'il entend voir les forces japonaises locales suivre. Satô Kenryô, dans ses mémoires, nous en explique le détail. Tominaga déclare qu'il emporte avec lui, à Hanoï, le dernier ultimatum selon lequel, si aucun accord n'est signé d'ici le 22 septembre à midi, les forces japonaises pénétreront en Indochine à compter de minuit. Cet ultimatum sera remis par Nishihara, aucune modification ne sera acceptée, ni aucun retard sous peine d'utilisation de la force. Que la force soit utilisée ou non, les forces japonaises entreront en Indochine en deux points : la 5^e division depuis Zhen Nan Guan par Lang Son, le corps expéditionnaire d'Indochine depuis Hainan par Haïphong. Le délai de douze heures entre l'heure-limite de la fin des négociations et l'entrée des forces japonaise est due à la nécessité

⁶¹Nakamura Aketo, *ibid.*

⁶²*ibid.*

⁶³BKS, témoignage du lieutenant-colonel Shirai Masatoki 白井正辰, officier de renseignement de l'armée de Chine du Sud, recueilli en avril 1961.

de préparer l'attaque des fortifications de Lang Son en cas d'échec des pourparlers⁶⁴.

L'armée de Chine du Sud ne suit cependant pas aveuglément les recommandations de Tominaga. En effet, elle décide de repousser au 23 à minuit le franchissement de la frontière — et au 24 avant l'aube pour le débarquement par la mer — afin d'avoir au moins vingt-quatre heures pour préparer les opérations⁶⁵. Alors que la 5^e division franchira la frontière depuis Zhen Nan Guan le 23 à minuit, le corps expéditionnaire d'Indochine, sous le commandement du général Nishimura Takuma 西村琢磨, ainsi que le corps Arimura⁶⁶, débarqueront à Dô Son et Tan Hoa⁶⁷.

Ce débarquement nécessitant la mise sur pied d'une opération conjointe entre l'Armée de Terre et la Marine, l'armée de Chine du Sud discute avec la 2^e escadre de Chine. Si cette dernière ne voit pas d'inconvénient à ce que la 5^e division pénètre en Indochine à compter du 23 à minuit, elle se montre réticente vis-à-vis du débarquement à Dô Son, craignant de combats rudes : elle pose comme préalable la destruction des forces aériennes et des batteries côtières⁶⁸. À l'état-major de l'escadre, peu désireux de participer à d'éventuels affrontements avec l'Indochine, s'oppose l'état-major central de la Marine qui envoie un officier — Kami Shigenori 神重徳 — à Canton pour demander à la 2^e escadre de se ranger derrière l'armée de

⁶⁴*op.cit.*, p. 185.

⁶⁵BKS, mémorandum du capitaine de vaisseau Ôno ; BKS, témoignage du chef de l'état-major de l'armée de Chine du Sud, Nemoto Hiroshi, novembre 1957. Une autre explication existe : une demande adressée par le chef des affaires militaires du ministère de l'Armée de Terre, Mutô, à Sawada afin d'éviter un incident pouvant provoquer une réaction américaine au moment où les négociations se déroulent, à Tôkyô, avec l'envoyé allemand ; cf. Miyake Masaki (sous la dir.), *Taiheiyô Sensô zen.ya (...)*, *op.cit.*, p. 103. Concernant l'alliance tripartite, cf. *supra.*, p. 342.

⁶⁶*Arimura shitai* 有村支隊 : corps constitué principalement de trois bataillons d'infanterie sous les ordres du général Arimura Tsunemichi 有村恒道 dont le rôle est de couper la retraite des forces françaises.

⁶⁷DHR-DK, t. 2, p. 82.

⁶⁸BKS, télégramme du chef de l'état-major de la 2^e escadre de Chine, l'amiral Nagahara Chûichi 長原忠一, au chef de l'état-major de la flotte de Chine et au chef du premier bureau de l'état-major de la Marine.

Chine du Sud⁶⁹. L'occupation de Dô Son et Tan Hoa est notamment prévue quarante-huit heures après le début des opérations (à j+2) à la frontière sino-indochinoise. Il s'agit pour la 2^e escadre de Chine de n'intervenir qu'après que la situation se sera apaisée, c'est à dire après d'éventuels combats à la frontière⁷⁰.

L'armée de Chine du Sud se lance dans les préparatifs opérationnels alors que l'accord n'est pas passé avec la 2^e escadre et que l'on ne sait pas si l'accord avec les autorités françaises sera signé ou non. Dans la nuit du 16 septembre, la 5^e division reçoit des instructions de la 22^e armée pour que le corps Nakamura se prépare : il se met en mouvement le lendemain matin. Le même jour à 13h, la 22^e armée envoie des instructions quant aux détails de l'opération à la 5^e division. Le corps Nakamura aura pour objectif Hanoï. Il concentrera ses forces près de la frontière à j-1, entrera en Indochine au jour fixé à minuit en se dirigeant vers Hanoï. En cas de résistance des forces françaises, il devra les anéantir⁷¹.

Le 18 à 13h, le commandant de la 5^e division lance les ordres de mouvement aux différentes unités sous son autorité : un bataillon d'infanterie, une compagnie de chars, une compagnie d'artillerie et une autre du génie se dirigeront vers Hanoï en franchissant la frontière le jour j à minuit ; en cas de résistance française, l'on s'emparera rapidement des fortifications de Dong Dang⁷², puis on se dirigera vers Lang Son et Hanoï⁷³.

Dès avant la reprise des négociations à Hanoï, l'armée japonaise est donc prête à envahir l'Indochine. Ces négociations, même en cas de reprise, ne seront considérées que sous le jour d'une acceptation pleine et entière des demandes japonaises par l'Indochine. Ainsi, aucune concession ne devant être accordée à l'Indochine, lesdites négociations ne seront, au mieux, qu'un paravent légal face

⁶⁹Ôi Atsushi, *op.cit.*, p. 148.

⁷⁰*ibid.*, p. 151.

⁷¹Nakamura Aketo, *op.cit.*

⁷²Il s'agit de fortifications situées juste à la frontière sino-indochinoise, au nord de Lang Son.

⁷³Nakamura Aketo, *ibid.*

aux possibles réactions américaines. Pour l'Armée de Terre, la menace de sanctions américaines n'étant pas considérée comme un danger immédiat⁷⁴ et la volonté d'obtenir un maximum d'avantages de l'Indochine étant prédominante, prendre des précautions est considéré, au mieux comme superflu, au pire comme un frein aux ambitions japonaises. L'on comprend ainsi pourquoi l'armée japonaise attaquera les positions françaises après la conclusion de l'accord⁷⁵.

Les négociations, arrêtées depuis le 7 septembre, reprennent six jours plus tard. Cet épisode est peu documenté dans les archives françaises. Quant aux archives japonaises, il n'y a guère que deux documents qui nous renseignent sur le déroulement des événements. Le premier est le mémorandum du capitaine de vaisseau Ôno, conservé aux archives de la défense. Il faut toutefois préciser que ce mémorandum est basé sur des souvenirs personnels qu'il est difficile de vérifier. De plus, il a été écrit après-guerre avec, de façon assez évidente, la volonté de montrer que la Marine s'était opposée à l'usage de la force. Malgré ces défauts, ce document, par sa précision et sa rareté, est indispensable⁷⁶. Le second est un témoignage du chef de la délégation de l'Armée de Terre auprès de la mission de contrôle, le colonel Koike⁷⁷.

Les archives françaises nous donnent peu d'éléments quant à ce qui a motivé le gouvernement français pour demander au gouvernement général d'Indochine de reprendre les négociations. Le 12, Decoux requiert un entretien avec Nishihara. Le lendemain, 13 septembre à 9h (heure de Hanoï), il déclare qu'il a reçu pour instruction de Vichy de reprendre les négociations. C'est le général Martin qui est chargé de négocier l'accord de détails⁷⁸. Decoux pense notamment que le Japon agit

⁷⁴Concernant la difficulté qu'a l'Armée de Terre japonaise à considérer les États-Unis comme un ennemi potentiel, cf. *supra.*, p. 186.

⁷⁵cf. *infra.*, p. #.

⁷⁶BKS, Mémorandum du capitaine de vaisseau Ôno.

⁷⁷BKS, témoignage de Koike recueilli au mois d'avril 1961.

⁷⁸Mémorandum du capitaine de vaisseau Ôno ; NGB-NS, t. 4, p. 2950-2951, télégramme du 13 septembre n° 212 du consul général Suzuki à Matsuoka.

alors sur la Thaïlande pour faire pression sur l'Indochine⁷⁹. La question du rôle joué par le Japon dans la détérioration des relations franco-thaïlandaises, puis de son entremise pour faire cesser le conflit, seront traitées dans le chapitre 9⁸⁰. Il faut néanmoins mentionner d'emblée que les autorités indochinoises accordent le plus vif intérêt à la politique du voisin thaïlandais au moment même où elles négocient avec le Japon.

Le gouvernement français craint que Decoux soit réticent à l'idée de reprendre sincèrement les négociations locales, voire cherche à les saborder. Un télégramme du ministre des Affaires étrangères, Baudouin, et du nouveau secrétaire d'État aux Colonies, l'amiral Platon, adressé à Decoux en date du 15 septembre enjoint à ce dernier de mener à bien lesdites négociations en évitant tout heurt avec le Japon, ce dans le but de préserver la souveraineté française sur la colonie⁸¹.

Ces craintes d'une obstruction de Decoux sont vives chez les autorités japonaises depuis la nomination de l'amiral au poste de gouverneur général⁸². Le 16 septembre, craignant que Decoux ne respecte pas les directives du gouvernement français, le ministère japonais des Affaires étrangères, par la voix d'Ôhashi, demande à Arsène-Henry si Decoux obéit bien aux ordres de Vichy. Ce dernier le rassure sur la fidélité de Decoux. S'en suit une discussion sur les causes du retard pris par les négociations, chacun renvoyant sur l'autre la responsabilité de ce retard. La question thaïlandaise est également mentionnée par l'ambassadeur français qui accuse le Japon d'être à l'origine des revendications territoriales, chose que son interlocuteur rejette hautement. Ôhashi demande à Arsène-Henry que l'accord de détails soit rédigé selon l'accord entre les gouvernements centraux signé à Tôkyô le 30 août et l'accord local du 4 septembre et ne soit rendu public qu'après

⁷⁹MAE-V, n° 322, p. 149-151, télégramme de Decoux à Vichy du 13 septembre 1940.

⁸⁰cf. *infra.*, chapitre 9, p. 557.

⁸¹Cité par J. Legrand, *op.cit.*, p. 43.

⁸²cf. *supra.*, p. 298.

l'entrée des forces japonaises en Indochine, ce à quoi l'ambassadeur de France souscrit⁸³.

Comme il a été mentionné ci-dessus, le capitaine de vaisseau Ôno, représentant la position de la Marine dans son mémorandum, cherche à montrer que son arme aurait été opposée à l'Armée de Terre quant à l'usage de la force contre l'Indochine. Cette opposition est peu douteuse — comme le montre l'attitude non coopérative qu'elle adoptera lors du débarquement de Dô Son⁸⁴ —, même si les archives qui nous sont parvenues ne nous permettent guère de discerner si cette position est alors soutenue par la majorité des officiers de la Marine. L'état-major de la Marine met en garde, le 16 septembre, les forces navales locales vis-à-vis des forces locales de l'Armée de Terre et du premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre⁸⁵.

La pression continue de monter du côté du Japon, et pas seulement de la part de l'Armée de Terre puisque, le 17, le ministre des Affaires étrangères, Matsuoka, fait une annonce plus sévère que celle de Ôhashi concernant l'entrée des forces japonaises en Indochine à compter du 22 septembre⁸⁶. Pour le Gaimushô, la question de l'invasion de l'Indochine est liée à celle de l'alliance tripartite. Matsuoka, la veille, transmet à l'envoyé extraordinaire allemand à Tôkyô, Stahmer⁸⁷, une demande écrite adressée à l'Allemagne pour qu'elle fasse pression sur le gouvernement de Vichy afin de l'amener à céder aux exigences japonaises⁸⁸.

Le lendemain, 17 septembre, Matsuoka déclare, lors de la conférence des quatre ministres, que la conclusion de l'alliance tripartite sera annoncée officiellement d'ici le 21 septembre et que cette annonce devrait contenir la réaction américaine⁸⁹.

⁸³NGB-NS, t. 4, p. 2951, télégramme du 16 septembre n° 2507 de Matsuoka à l'ambassadeur à Vichy et au consul général à Hanoï ; BKS, Mémorandum du capitaine de vaisseau Ôno.

⁸⁴cf. *infra.*, p. 461.

⁸⁵BKS, Mémorandum du capitaine de vaisseau Ôno.

⁸⁶*ibid.*

⁸⁷Concernant Stahmer, cf. *supra.*, p. 351.

⁸⁸BKS, Mémorandum du capitaine de vaisseau Ôno.

⁸⁹Il s'agit en effet du postulat sur lequel la politique d'alliance avec l'Axe de Matsuoka s'appuie : une alliance du Japon avec l'Allemagne et l'Italie amènerait les États-Unis à relâcher la pression qu'ils

Néanmoins, il demande qu'aucune date-limite ne soit annoncée pour la conclusion des négociations avec la France et l'entrée des forces armées en Indochine afin de parer à toute réaction américaine. Cela signifie qu'il faut repousser la date de l'entrée des forces japonaises en Indochine. À Tôjô qui propose la date du 24, s'opposent les chefs des deux états-majors. Finalement, l'on coupe la poire en deux en fixant cette date au 23, à minuit. Le même jour, l'Empereur donne son approbation et l'ordre impérial est promulgué⁹⁰.

Si les deux chefs d'état-major acceptent ce délai, ils refusent par contre de ne pas mentionner de date-limite lors des négociations avec l'Indochine. L'annonce de l'entrée des forces japonaises à l'ambassadeur de France, prévue le 17, est repoussée au 19⁹¹. Les deux chefs demandent à Nishihara d'entamer les négociations. En repoussant de vingt-quatre heures la date-limite pour la conclusion des négociations, les autorités de Tôkyô retirent à l'armée de Chine du Sud le délai que celle-ci désirait conserver pour préparer l'invasion de la colonie⁹².

Après son escale à Canton⁹³, Tominaga arrive à Hanoï le 16 septembre. Selon Koike, Tominaga n'aurait montré son ordre de mission qu'à Nishihara et à lui-même, aurait annoncé son intention de mener les négociations jusqu'à leur terme et leur aurait demandé de ne rien dire à la Marine. Ceci est dû au fait qu'il s'agit d'un abus de pouvoir, puisque c'est Nishihara qui a autorité sur la mission de contrôle au nom de l'Armée de Terre et de la Marine, alors que l'ordre de mission de

exercer sur le Japon (cf. *supra.*, p. 347). Comme il a été vu plus haut, l'effet sera exactement inverse (cf. *supra.*, p. 353).

⁹⁰BKS, Mémoire du capitaine de vaisseau Ôno ; Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 214 ; Ôi Atsushi, *op.cit.*, p. 166. Selon l'aide de camp du chef d'état-major de la Marine, Suekuni Masao末国正雄, cet ordre — qui a pour titre «Ordre impérial pour l'occupation du Nord de l'Indochine française» (*Hokubu Futsuin shinchû taimei* 北部仏印進駐大命) — aurait été très difficile à rédiger. En effet, l'Empereur, s'inquiétant du cours des événements, aurait fait convoquer à plusieurs reprises les deux chefs d'état-major, le Premier ministre, ainsi que les ministres des Affaires étrangères, de l'Armée de Terre et de la Marine (cf. Ôi Atsushi, *ibid.*).

⁹¹NGB-NS, t. 4, p. 2953-2954, télégramme du 19 septembre n° 236 à Matsuoka au consul général Suzuki.

⁹²*ibid.*

⁹³cf. *supra.*, p. 422.

Tominaga n'est signé que du chef d'état-major de l'Armée de Terre⁹⁴. Les instructions de Tominaga pour mener les négociations locales leurs sont présentées en quatre points⁹⁵ :

1. la mission japonaise présentera ses excuses officielles concernant l'incident du franchissement de la frontière du 6 septembre
2. les demandes d'ordre militaire seront présentées à la partie française selon la proposition du 30 août⁹⁶
3. les négociations seront menées à Hanoï jusqu'au 20 septembre au matin, puis la mission se retirera à Haïphong pour attendre la réponse française
4. dans le cas où il n'y aurait aucun espoir de voir les négociations aboutir à un résultat positif, les résidents japonais seront évacués à compter du 19.

Tominaga explique qu'un ordre de marche a été remis aux forces japonaises locales et que, dans le cas où l'accord ne serait pas signé d'ici le 18, ces forces se mettraient en mouvement selon un plan préétabli.

Dans la matinée du 17, Nishihara et Tominaga rendent visite à Decoux pour exprimer leurs regrets concernant l'incident du franchissement de la frontière⁹⁷. Dans l'après-midi, une proposition écrite pour la réouverture des négociations est remise au général Martin. Mais alors que la partie française s'attend à négocier dans le cadre de la proposition japonaise du 30 août, les termes proposés excèdent largement ceux de ladite proposition concernant trois points⁹⁸ :

⁹⁴BKS, témoignage de Koike.

⁹⁵*ibid.*

⁹⁶La « proposition du 30 août » (*hachigatsu sanjū nichi an* 八月三十日案) n'est pas l'accord passé entre les gouvernements centraux le même jour, mais sans doute la proposition remise par Tominaga à Decoux avant même que les termes dudit accord ne soient parvenus à Hanoï et dont le titre est « Proposition pour une échanges de notes officielles au niveau local ». Il faut signaler ici que Tominaga ne mentionne pas l'accord local général conclu le 4 septembre.

⁹⁷Jean Decoux, *À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 108 ; témoignage de Koike, *ibid.*

⁹⁸*ibid.* ; *Shina Jihen rikugun sakusen*, t. 3, *op.cit.*, p. 288 ; MAE-V, n° 322, p. 169-170, télégramme de Decoux n° 30-32, 19 septembre ; Jean Decoux, *ibid.*

1. alors que le nombre d'hommes devant stationner dans la colonie devait être inférieur à 6.000 hommes, il est maintenant supérieur à 25.000
2. le nombre d'aérodromes passe de trois à cinq
3. Hanoï et Haïphong sont incluses dans les zones de stationnement des forces japonaises.

Selon Koike, ces modifications auraient été apportées par Tominaga lui-même⁹⁹. Outre le durcissement des conditions pour conclure l'accord, Tominaga aurait exercé également une pression sur le consul général Suzuki afin de procéder à l'évacuation des résidents japonais d'Indochine. Dans l'après-midi du 17, ce dernier télégraphie à Matsuoka qu'il est nécessaire d'évacuer les résidents japonais et les membres de la mission de contrôle, afin qu'ils ne soient pas pris entre deux feux. Il précise qu'il prévoit de lancer l'ordre d'évacuation le lendemain, 18 septembre, que les Japonais habitant dans la région de Saïgon embarqueront tôt dans la matinée du 20, tandis que ceux qui résident dans la région de Hanoï embarqueront à Haïphong le même jour à midi, et que les bateaux les transportant se dirigeront vers le port de Haïkou, dans l'île de Hainan¹⁰⁰.

Le mémorandum d'Ôno, ainsi que la plupart des autres archives d'origine militaire présentent une version des faits faisant porter l'entière responsabilité de cette situation à Tominaga et au premier bureau qu'il dirige, exonérant ainsi le reste des autorités militaires centrales et les Affaires étrangères. Cette version des faits est, en quelque sorte, la version officielle transmise par l'agence de la défense après-guerre, telle qu'on peut la lire dans la glose qui est écrite dans ses recueils d'archives¹⁰¹. Il est vrai que Tominaga, à la tête du bureau supposé, par nature, le plus belliqueux des différentes sections de l'état-major de l'Armée de Terre — puisqu'il est en charge des opérations —, et qui a joué le rôle de meneur dans le

⁹⁹*ibid.*

¹⁰⁰BKS, télégramme de Suzuki à Matsuoka.

¹⁰¹Voir notamment DHR-DK, t. 2, *passim*.

processus qui a mené aux incidents de la fin du mois de septembre, constitue un bouc-émissaire commode.

S'il n'existe pas de raison de nier ses responsabilités, attribuer à ce dernier et aux officiers sous ses ordres la pleine et entière responsabilité de l'invasion chaotique du nord de l'Indochine relève probablement d'une volonté du Laboratoire d'histoire de la guerre de l'Agence de la Défense de protéger l'honneur de l'ex-Armée de Terre impériale¹⁰². Tominaga, qui est limogé après les incidents qui accompagnent l'invasion du nord de l'Indochine¹⁰³, constitue en effet un coupable idéal¹⁰⁴. Néanmoins, il peut paraître douteux que le seul premier bureau ait pu lancer une telle opération. En outre, Tominaga a été envoyé à Hanoï à deux reprises, dépêché par le chef adjoint de son état-major, Sawada, sans jamais dissimuler ses intentions¹⁰⁵. Enfin, il a été mentionné plus haut que la décision du recours à la force avait été décidée par les plus hauts dirigeants militaires et civils, Empereur compris¹⁰⁶. L'on peut ainsi en conclure que, plutôt que de réprover les initiatives de Tominaga — car, en effet, pas une seule fois celui-ci n'a été rappelé ou réprimandé —, les autorités centrales l'ont envoyé à Hanoï afin d'accélérer une processus jugé trop lent, Tominaga servant ainsi d'éventuel fusible.

Il est vrai que certains responsables de l'Armée de Terre désapprouvent cet emballement. Le 17, Nishihara et Tominaga télégraphient à Tôkyô les termes qu'ils ont proposés à la partie française pour négocier et pour annoncer l'évacuation des ressortissants japonais¹⁰⁷. Une réponse datée du 18 demande à Nishihara de repousser cette évacuation au-delà du 20. Plusieurs dirigeants importants de l'Armée de Terre — notamment Tsuchihashi, Kanda, Mutô et Tôjô — auraient alors

¹⁰²cf. *supra.*, p. 204.

¹⁰³cf. *infra.*, p. 478.

¹⁰⁴Il est notamment mis en cause dans les mémoires de Nishiura Susumu. Celui-ci rend Tominaga responsable des incidents qui ont lieu lors de l'entrée des forces japonaises en Indochine en l'accusant d'avoir pris des initiatives ; *op.cit.*, p. 201.

¹⁰⁵Il est dépêché à Hanoï le 28 août (cf. *supra.*, p. 391), puis le 16 septembre (cf. *supra.*, p. 429).

¹⁰⁶cf. *supra.*, p. 429.

¹⁰⁷Télégramme au départ de Hanoï, n° 440 et 441, BKS.

argué en faveur de ce délai¹⁰⁸. Néanmoins, il faut souligner le fait que ces velléités, d'une part n'ont eu aucun effet — en raison notamment du fait que ces trois officiers n'ont pas d'autorité directe sur la conduite des opérations¹⁰⁹ — ; d'autre part qu'il ne s'agit pas d'une opposition à l'usage de la force, mais d'une demande de délai, largement motivée par les négociations nippo-allemandes¹¹⁰.

Le général Martin apporte la réponse française le 18, à midi : si la France souscrit à la demande japonaise de l'utilisation de deux aérodromes supplémentaires, elle oppose un refus ferme aux deux autres demandes japonaises : l'augmentation du nombre des troupes stationnant sur le sol indochinois et leur stationnement dans la plaine de Hanoï¹¹¹. C'est sur ces deux points que les négociations vont achopper. Alors que la partie française recherche un compromis, la partie japonaise refuse cette idée : elle demande que l'Indochine accepte les demandes japonaises en l'état. À 16h, Nishihara ajoute que les forces japonaises entreront en Indochine à partir du 23 à minuit et que la délégation japonaise se retirera à Haïphong le 20 à midi dans le cas où elle n'aurait pas obtenu satisfaction¹¹². Martin répond qu'il n'y a pas de différence substantielle entre les positions française et japonaise et qu'il répondra par écrit le lendemain, 19 septembre. Bien que Martin exprime son accord à 20h30 à Tominaga et Nishihara pour que l'armée japonaise utilise des aérodromes autour de Hanoï et que 5 à 6.000 hommes puissent stationner dans la plaine de Hanoï, ses interlocuteurs japonais refusent tout compromis¹¹³.

¹⁰⁸KSN, p. 28.

¹⁰⁹Tsuchihashi est chef du deuxième bureau (renseignement) de l'état-major, tandis que les trois autres officiers appartiennent au ministère de l'Armée de Terre et sont donc en charge de l'administration de cette arme.

¹¹⁰cf. *supra.*, p. 429.

¹¹¹BKS, témoignage de Koike ; MAE-V, n° 322, p. 169-170, télégramme de Decoux n° 30-32, 19 septembre

¹¹²NGB-NS, t. 4, p. 2955-2956, télégramme du 19 septembre n° 220 du consul général à Hanoï à Matsuoka.

¹¹³BKS, témoignage de Koike.

Le lendemain matin, Martin transmet sa réponse écrite à la partie japonaise : si les demandes y sont acceptées concernant les aérodromes¹¹⁴, il demande des précisions quant à leur importance appelées à stationner dans la colonie et au moment de leur entrée sur le sol indochinois. Nishihara et Tominaga discutent de ce point, mais Tominaga refuse de renoncer à sa demande en arguant du fait que faire entrer en Indochine la 5^e division en entier serait nécessaire pour assurer la sécurité du corps Nakamura. Selon Koike, Nishihara aurait alors hésité entre deux attitudes : suivre les instructions reçues de Tôkyô — qui mentionnent un nombre maximum de 6.000 hommes —, ou obéir aux ordres de Tominaga — qui réclame 25.000 hommes — en s'appuyant sur sa délégation de pouvoir du chef adjoint de l'état-major de l'Armée de Terre.

Malgré les demandes de temporisation de la Marine, l'Armée de Terre s'en tient au calendrier prévu. La teneur des demandes japonaises est formulée officiellement par Ôhashi — c'est à dire par le Gaimushô — à l'ambassadeur Arsène-Henry le même jour, 19 septembre, à 19h. Le message d'Ôhashi montre clairement à quel point la politique de force du Japon n'est pas le fait du seul Tominaga, mais fait bien l'objet d'un consensus au sein des autorités centrales japonaises. Certes, les demandes formulées le sont en fonction des accords conclus précédemment et ne reprennent pas les nouvelles exigences formulées par Tominaga, mais le caractère d'ultimatum et la volonté de faire entrer les troupes japonaises en Indochine, coûte que coûte, que l'accord soit signé ou non, sont manifestes¹¹⁵.

Nous regrettons infiniment la violation de la frontière qui a eu lieu le 6 septembre et nous avons pris les mesures nécessaires à l'encontre des responsables. Il n'en reste pas moins que la cause profonde de cet incident est à rechercher dans la politique de temporisation menée par l'Indochine française. Nos demandes d'ordre militaire ne peuvent attendre un jour de plus. L'armée japonaise, en se fondant sur l'accord conclu à Tokyo le 30 août

¹¹⁴Il s'agit des cinq aérodromes suivants : Hanoï (aérodrome situé à Gia Lam, à l'est de Hanoï), Hoa Lac (à environ 30 km à l'ouest de Hanoï), Phu Tho (à une centaine de km au nord-ouest de Hanoï), Lao Cai, ainsi qu'un cinquième. Deux de ces aérodromes peuvent accueillir des bombardiers lourds.

¹¹⁵BKS, Mémoire du capitaine de vaisseau Ôno.

et la promesse verbale formulée par l'ambassadeur Arsène-Henry le 25 août, entrera en Indochine, à une date qui lui conviendra, à compter du 23 septembre à minuit, que l'accord de détails ait été conclu ou non. Cette entrée en Indochine de nos forces se fera dans un esprit amical. Concernant cet accord, nous désirons que les instructions les plus fermes soient envoyées afin qu'il soit conclu le plus rapidement possible en se fondant sur cette promesse verbale, ainsi que sur l'accord local du 4 septembre.

九月六日の越境は遺憾であり、責任者に対しては必要な措置をとった。しかしその根本は佛印側の遷延策に起因する。我が方の軍事的要求は一日もすみやかに実現を要する。日本軍は八月三十日の東京取りきめ及びどう二十五日のアンリー大使約言に基づき、九月二十三日零時（東京時間）以降細目協定の成否にかかわらず随時進駐する。本進駐は友好的精神をもって行なうものである。そこで右取りきめ、約言及び九月四日の現地取りきめに基づき、すみやかに細目協定を締結するよう厳訓されたい

Toujours le 19, un télégramme de Tominaga adressé à Tôkyô demande l'autorisation d'évacuer les ressortissants japonais et les membres de la mission de contrôle. Le 20, Tôkyô répond favorablement aux demandes de Tominaga : il lui est demandé de procéder à cette évacuation à compter de l'expiration du délai pour l'issue des négociations et d'attendre la réponse française jusqu'au 23 à minuit. Les ressortissants japonais devront être évacués par le port de Haïphong d'ici le 22 au plus tard. Dans le cas où l'accord serait conclu d'ici le 23 à minuit, Tôkyô espère qu'il sera possible de contacter à temps les forces japonaises locales, mais accepte que leur mise en mouvement en direction de l'Indochine se poursuive¹¹⁶. L'on voit bien ici que le caractère quasi inévitable du coup de force, puisque il n'y a plus aucun délai entre la date-limite pour recevoir la réponse française et l'entrée en Indochine des forces japonaises.

Les ressortissants japonais reçoivent, dès le 18 septembre, l'ordre d'évacuation. Le consul général Suzuki obtient du gouvernement général d'Indochine la garantie du respect de leurs biens. Le 20, à 7h, ils se regroupent au consulat général à Hanoï, avant de se diriger vers Haïphong à bord d'un train spécialement affrété et

¹¹⁶NGB-NS, t. 4, p. 2957-2958, télégramme n° 240 du 21 septembre de Matsuoka au consul général à Hanoï.

d'embarquer, à midi, dans deux bateaux. La même procédure est mise en œuvre à Saïgon le même jour. Le même jour, à 11h, parvient à Nishihara la réponse écrite de Martin : le nombre de 25.000 hommes ne peut être accepté, car contraire aux instructions du gouvernement français ; en outre, l'attitude du Japon qui consiste à vouloir faire entrer ses forces sur le territoire indochinois sans concertation est inamicale et l'armée française se réserve le droit d'agir librement. Nishihara essaie de trouver un compromis en expliquant que ce nombre de 25.000 hommes serait limité au moment de l'entrée des forces japonaises et serait réduit lors de leur stationnement dans la colonie.

Tominaga et son groupe quittent Hanoï, le même jour à 14h30, pour Haïkou¹¹⁷. Sur la requête des autorités indochinoises, cinq hommes sous les ordres de Nishihara restent à Hanoï. À 18h, arrive la proposition française, qui n'apporte pas grand changement à la proposition précédente : les forces japonaises pourront débarquer pacifiquement à Haïphong, mais seulement à partir de 6h ; elles pourront également entrer en Indochine par Lang Son, mais seulement en cas de conclusion de l'accord de détails ; 5 aérodromes, dont celui de Hanoï, seront mis à disposition de l'armée japonaise ; par contre, la région de Hanoï sera interdite au stationnement des troupes japonaises ; enfin, la partie française rejette absolument le recours à la force de l'armée japonaise en cas d'opposition à l'entrée des forces japonaises sur le sol indochinois¹¹⁸.

À 21h, Nishihara télégraphie à Tôkyô la teneur des propositions françaises et demande des instructions. Le Lendemain, 21 septembre à 10h30, Nishihara et les officiers qui l'accompagnent quittent Hanoï pour Haïphong¹¹⁹. La tension monte d'un cran au cours de la journée lorsqu'un chasseur, puis un bombardier français survolent le destroyer Nenohi 子の目, provoquant le branle-bas de combat sur le

¹¹⁷Seul Shirahama, représentant de la Marine, reste à Hanoï.

¹¹⁸BKS, Mémoire du capitaine de vaisseau Ôno ; Jean Decoux, *À la barre (...), op.cit.*, p. 111.

¹¹⁹Témoignage de Koike, *ibid.* ; Jean Decoux, *ibid.* ; ANOM-GGI, n° 554, rapport de la sûreté, 21 septembre.

bâtiment japonais¹²⁰. À 16h30 arrive la réponse de Tôkyô : l'entrée des forces japonaises en Indochine se fera du propre chef de l'armée japonaise, mais il sera possible de procéder différemment en cas d'attitude conciliante des autorités indochinoises ; le nombre d'homme devant entrer sur le sol de l'Indochine reste fixé à 5 ou 6.000 hommes ; ce nombre pourra être accru en cas de résistance française¹²¹.

Avant de quitter Hanoï, la partie japonaise tente une dernière conciliation. Lors d'une discussion avec le capitaine de vaisseau Jouan, Nishihara demande si le général Martin accepterait de signer l'accord dans le cas où le Japon renoncerait à l'entrée en Indochine de la 5^e division et au stationnement de ses forces dans la région de Hanoï. Jouan demande que le Japon renonce alors à un aérodrome et repousse l'entrée de ses forces d'une journée. Nishihara répond alors qu'il accepte pour l'aérodrome, mais pas pour le délai. Cette exigence française amène Nishihara à quitter finalement Hanoï à 12h30¹²².

La signature de l'accord se décide lors d'une série d'échanges entre Nishihara et Martin pendant l'après-midi du 22 septembre. À 12h30, les autorités indochinoises annoncent par téléphone à Nishihara leur accord pour que les forces japonaises débarquent à Haïphong dès qu'elles seront prêtes. À 13h, arrive par télégramme l'annonce de la signature par Martin de l'accord. À 14h30, Jouan et Georges Gautier apportent un document où figure l'intention de Martin de conclure un accord concernant le retrait par Lang Son des forces japonaises¹²³. Cela signifie que si Martin donne son accord pour le débarquement à Haïphong des forces destinées à stationner en Indochine, il ne donne que son accord de principe concernant l'entrée des forces japonaises par Lang Son, les détails devant être décidés plus tard, par un nouvel accord, concernant ce point. L'on comprend donc les raisons de l'incident

¹²⁰*ibid.*

¹²¹Jean Decoux, *ibid* ; BKS, témoignage de Koike. Selon Koike, c'est la première fois, depuis le 17 septembre, que Nishihara demande des instructions à Tôkyô, l'éloignement de Hanoï de Tominaga lui redonnant sans doute des marges de manœuvre.

¹²²BKS, témoignage de Koike. Selon Decoux, Nishihara aurait prétexté des propos désobligeants de la part de Martin pour quitter Hanoï (*ibid.*).

¹²³*ibid.* ; Georges Gautier, *op.cit.*, p. 44. Il s'agit de troupes de la 5^e division.

qui va suivre, puisque l'armée japonaise a décidé de faire entrer coûte que coûte en Indochine les forces du corps Nakamura.

Nishihara signe l'accord à 16h30, heure de Tôkyô, soit 7h30 avant l'heure prévue du début de l'entrée des forces japonaises¹²⁴. Dès avant cette signature, à 13h30, le capitaine de vaisseau Chûdô Kankei 中堂觀恵 télégraphie, depuis un torpilleur qui mouille dans le port de Haïphong, les principaux points de l'accord aux autorités militaires centrales de Tôkyô¹²⁵ et à l'ensemble des commandants des forces locales japonaises¹²⁶. Il y est notamment écrit que le corps Nishimura¹²⁷ pourrait débarquer à Haïphong dès le 23 à minuit, mais que l'entrée sur le sol indochinois du corps Nakamura¹²⁸ devra se faire selon les détails d'un accord particulier. Afin de prévenir ledit corps Nakamura de pénétrer en force par la frontière sino-indochinoise, Nishihara envoie par avion, à Zhen Nan Guan, le commandant de gendarmerie Ariga Jingorô 有賀甚五郎¹²⁹, accompagné d'un officier de liaison français¹³⁰. Les principaux points de l'accord du 22 septembre figurent dans le tableau suivant¹³¹.

¹²⁴NGB-NS, t. 4, p. 2960-2963, télégramme n° 439 du 22 septembre de Matsuoka à l'ambassadeur à Vichy ; MAE-V, n° 322, p. 186, télégramme de Decoux n° 41, 22 septembre ; Georges Gautier, *ibid.*

¹²⁵Il s'agit des deux vice-ministres et des deux chefs adjoints d'état-major des deux armes.

¹²⁶Il s'agit des commandants de l'armée de Chine du Sud, de la 22^e Armée, de la 2^e escadre de Chine et de la 3^e flotte aérienne combinée.

¹²⁷Il s'agit du premier détachement du corps expéditionnaire d'Indochine qui va stationner en Indochine.

¹²⁸C'est l'avant-garde de la 5^e division qui doit être évacuée, via Lang Son, par Haïphong.

¹²⁹Témoignage de Koike, *ibid.*

¹³⁰Jean Decoux, *À la barre (...)*, p. 113.

¹³¹L'accord porte le titre officiel, en japonais, de *Indoshinagun shireikan to zai-Indoshina Nihon rikukaigun daihyô to no aida ni oite teiketsu saretaru kyôtei* 印度支那軍司令官ト在印度支那日本陸海軍代表トノ間ニ於イテ締結サレタル協定 (Accord conclu entre le commandant en chef de l'Armée d'Indochine et le représentant en Indochine de l'Armée de Terre et de la Marine japonaises), mais son nom usuel est *Hokubu Futsuin shinchû genchi saimoku kyôtei* 北部仏印進駐現地細目協定 (Accord local de détails pour l'occupation du Nord de l'Indochine française), nom qui révèle bien le but poursuivi par l'armée japonaise vis-à-vis de l'Indochine. Pour le texte complet de l'accord dans sa version japonaise et sa traduction, cf. *infra.*, document n° 13, p. 848. On peut trouver le texte de l'accord dans sa version française dans plusieurs documents conservés aux archives du MAE : notamment dans un télégramme de Decoux au ministère des Colonies du 3 octobre (MAE-V, n° 322, p. 250-253, télégrammes n° 2530-2541), et dans le rapport du général Martin remis du 10 novembre

L'Indochine française et l'expansion vers le sud du Japon à l'orée de la Guerre du Pacifique

Clauses de l'accord	Droits accordés aux forces japonaises	Restrictions
aérodromes	trois aérodromes seront mis à disposition des forces japonaises ; des forces en assurant la garde seront autorisées	l'importance des forces devant en assurer la garde devra être déterminée ultérieurement et limitée au minimum nécessaire
forces autorisées à stationner	nombre limité à 6.000 hommes, leur lieu de garnison sera déterminé ultérieurement	Hanoï leur sera interdit (saut pour des officiers de liaison) ; le port de Haiphong sera leur seul lieu de transit et aucun bâtiment d'une taille supérieure à un torpilleur ne pourra y accoster
forces autorisées à transiter	l'importance des forces pouvant transiter par le Tonkin sera conforme à l'accord du 4 septembre, soit un maximum de 25.000 hommes	pas plus de 25.000 hommes transitant par l'Indochine au même moment
points d'entrée des forces japonaises	les bâtiments transportant les forces destinées à stationner en Indochine pourront entrer dans le port de Haiphong à partir du 22 septembre, à 22h ¹³²	elles ne pourront débarquer que lorsqu'un accord particulier fixant leurs modalités de débarquement et d'acheminement vers leur lieu de garnison aura été conclu ; elles ne pourront franchir la frontière sino-indochinoise que lorsqu'un accord particulier aura été conclu
relations avec l'accord du 4 septembre	les clauses de l'accord du 4 septembre ¹³³ resteront en vigueur, à l'exclusion de celles qui entreraient en conflit avec celles du présent accord	

Tableau n° 9 (2.6.2) : accord Nishihara-Martin (convention militaire de détails) du 22 septembre 1940. Source : NGN, p. 454-456.

Cet accord ne peut satisfaire une armée japonaise qui a décidé de faire entrer ses forces en Indochine à compter du 23 à minuit, quel que soit l'issue des négociations¹³⁴. La position du gouvernement général de l'Indochine consiste à accorder son accord de principe aux demandes japonaises en limitant l'ampleur des concessions, tout en repoussant l'entrée effective des forces japonaises sur le sol de la colonie à la conclusion d'accords ultérieurs, accords qui ont pour but de limiter au maximum la liberté d'action des forces japonaises. L'on comprend bien ici que la survenue d'incidents était inévitable

intitulé «Les relations nippon-indochinoises et l'incident de frontière Dong-Dang - Langson, juin-septembre 1940», document annexe n° 19 (MAE, *ibid.*).

¹³²Heure de Hanoï, soit le 23 à minuit, heure de Tôkyô.

¹³³cf. *supra.*, p. 400.

¹³⁴cf. *supra.*, p. 434.

Conclusion

Les trois semaines que durent les négociations à Hanoï en vue de la conclusion d'une convention militaire se déroulent dans le désordre et sous fond de menace d'invasion. Alors que l'Indochine freine des deux pieds pour éviter un accord qui laisserait les coudées franches au Japon en Indochine pour utiliser le territoire à sa guise, ce dernier ne désire un accord que pour sauvegarder les apparences de la légalité internationale et a l'intention d'obtenir autant d'avantages que possible.

À un premier accord, le 4 septembre, succède un incident de violation de la frontière indochinoise, à Dong Dang, par une unité japonaise qui provoque la rupture des négociations. Celles-ci reprennent pour finalement aboutir, in extremis, à un accord fixant les détails de l'évacuation des forces japonaises par le territoire indochinois, le stationnement de forces dans la colonie et l'utilisation d'aérodromes. Cet accord a été, toutefois, signé alors que l'invasion de la colonie était imminente.

Le Japon ne croit pas à la bonne foi du gouvernement général de l'Indochine. En effet, celui-ci veut éviter que l'entrée des forces japonaises sur le sol indochinois ne prenne le caractère d'une occupation, tant pour des raisons de sécurité, que pour éviter que le prestige français, fasse aux indigènes, subisse les contrecoups d'une subordination, de surcroît vis-à-vis d'une « race jaune ». Quant au Japon, il parvient à un consensus quant à son objectif d'occuper le nord de l'Indochine et à utiliser la force si nécessaire. C'est la question de la procédure à suivre qui sépare la Marine et l'Armée de Terre, la première souhaitant éviter le recours à la force afin de parer à une réaction américaine, la seconde préférant le recours à la force afin d'obtenir un maximum d'avantages dans la colonie.

L'accord signé le 22 fait croire à l'Indochine qu'elle a évité le pire, mais le choix de l'invasion est fait du côté du Japon. La survenue éventuelle d'incidents est acceptée, y-compris de l'empereur, en raison du délai trop court pour interrompre le mouvement des troupes en direction de la frontière. Que l'incident prenne la forme d'un coup de force individuel d'une unité locale est supposé permettre au Japon de

sauver les apparences au niveau international, tout en obligeant l'Indochine à accepter ses conditions sans réserve. Mais cette fois, les États-Unis ne seront pas dupes et le coup de force sera le point de départ d'une aggravation des relations nippo-américaines.

Chapitre 7 : l'invasion du nord de l'Indochine

Introduction

La convention militaire du 22 septembre 1940, signée dans l'urgence et sous la menace d'une invasion japonaise, n'empêche pas le coup de force d'être déclenché. Encore généralement attribué à une initiative conjointe de l'armée de Chine du Sud et du premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre, il est en fait largement prémédité par les autorités centrales japonaises. L'usage de la force permet en effet de placer l'Indochine sous la domination pleine et entière du Japon, tandis que la signature de la convention militaire avec le gouvernement général de l'Indochine et la mise en scène qui font du coup de force l'initiative de quelques hommes permettent aux autorités centrales japonaises de sauvegarder les apparences.

Le coup de force contre l'Indochine se déroule en deux temps : une violation de la frontière, dans la région de Lang Son, dans la nuit du 22 au 23 septembre ; puis un débarquement offensif au sud de Haïphong, à Dô Son, le 26. Alors que les forces françaises tentent de s'opposer à la première agression, leur défaite rapide et totale qui place Hanoï sous la menace d'une invasion pousse Decoux à ne pas s'opposer au débarquement qui a lieu trois jours plus tard. Au lendemain de ces incidents, l'Indochine a perdu ses illusions de pouvoir échapper à une mise sous tutelle japonaise. Quant à l'armée japonaise, le désordre apparent qui accompagne l'invasion est l'occasion pour Tôjô d'étendre son pouvoir et, ainsi, de mettre un peu plus le Japon sur le pied de guerre.

Les sources utilisées dans ce chapitre sont multiples, mêlant archives militaires et diplomatiques japonaises et françaises, mémoires et journaux de protagonistes, ainsi qu'un certain nombre de documents d'archives américains. L'historiographie a traité fréquemment de cette question, mais rarement de façon approfondie. Du côté français, l'étude de référence reste celle de Claude Hesse d'Alzon, bien qu'elle

ignore le versant japonais de la question¹. Sur la question du mouvement indépendantiste de Cuong Dê, Les travaux de Shiraishi Masaya restent indispensables². Sur l'armée japonaise, l'ouvrage de référence reste celui de Yoshizawa Minami, comme pour le reste de la thèse³.

Ce chapitre comportera deux parties. La première analysera en détails les deux incidents qui émaillent l'entrée des forces japonaises en Indochine. La seconde présentera la situation au lendemain de l'entrée en Indochine des forces japonaises, tant en Indochine qu'au Japon, ainsi que la nature des réactions internationales.

¹*La présence militaire française en Indochine, 1940-1945, op.cit.*, p. 70-75.

²« Betonamu Fukkoku Dômeikai », *op.cit.*, p. 31-38.

³*Sensô kakudai no Kôzu (...), op.cit.*, p. 122-177.

I. Les coups de force japonais

Alors que la convention militaire vient d'être signée à Hanoï le 22 septembre, se pose la question, pour le Japon, de la manière dont ses forces vont entrer sur le territoire japonais. Si le débarquement à Haïphong des forces destinées à stationner en Indochine est prévu par l'accord, l'évacuation de la 5^e division par la frontière sino-indochinoise doit faire l'objet d'un nouvel accord qui fixera date, route et effectifs. L'armée japonaise, qui a décidé que les forces de cette unité pénétreront en Indochine quel que soit le résultat des négociations n'a aucunement l'intention de respecter la convention. Le 23 septembre, un peu après minuit, commence l'invasion de l'Indochine. En quelques jours, l'espoir de la France de tenir tête au Japon s'effondre. Elle doit accepter les conditions que lui impose le Japon pour espérer pouvoir conserver la perle de son empire.

A. L'invasion de l'Indochine

La nouvelle de la signature de l'accord parvient à l'état-major de l'Armée de Terre le 22, à 18h⁴. Un télégramme est aussitôt envoyé au nom des deux chefs d'état-major pour féliciter Nishihara. Ce qui suit est beaucoup moins clair. Il ne reste alors que six heures avant la mise en action prévue des forces japonaises à la frontière sino-japonaise. Alors que cette opération devrait être suspendue par un ordre de Tôkyô, ce franchissement va toutefois avoir lieu.

Selon les souvenirs de Nishiura Susumu, la section des affaires militaires du ministère de l'Armée de Terre⁵ aurait adressé à la section des opérations de l'état-major de l'Armée de Terre un télégramme pour lui demander de suspendre l'opération. La procédure habituelle aurait voulu que ledit état-major envoie un ordre impérial⁶ ou une directive du chef de l'état-major de l'Armée de Terre⁷, mais

⁴KSN, p. 29.

⁵*rikugunshô gunjika* 陸軍省軍事課

⁶*tairei*

⁷*sôchô shiji* 総長指示

cela ne sera pas fait, sans que l'on n'en sache vraiment les causes. La principale raison pourrait être celle du temps, l'ordre impérial nécessitant le cachet de l'Empereur, la directive celle du chef d'état-major. Il semblerait toutefois que Sawada ait envoyé au commandant de l'armée de Chine du Sud un télégramme expliquant que, en raison de la conclusion de l'accord, seul le corps Nishimura entrerait en Indochine⁸.

Sawada semble douter de la possibilité d'empêcher l'éclatement d'un incident. Le 22, il est reçu en audience par l'Empereur à deux reprises : à 13h pour lui faire son rapport quant au déroulement des négociations locales depuis le 14 septembre ; puis à 20h, pour lui annoncer la conclusion de la convention militaire à Hanoï. Lors de la première audience, alors qu'il explique à l'Empereur que le recours à la force sera sans doute inévitable en raison de l'attitude de la France, l'Empereur lui répond qu'il n'y a alors rien d'autre à faire et qu'il faut agir avec résolution. Lors de la seconde audience, Sawada déclare qu'il fera tout pour circonscrire un éventuel incident dans le cas où l'ordre de suspension des opérations ne serait pas arrivé à temps pour empêcher la violation de la frontière, ce qui aurait satisfait l'Empereur⁹. Ceci confirme bien le fait que Sawada a envoyé un ordre de suspension de l'opération, mais qu'il se doute, craint, ou prévoit que cela n'aura pas l'effet prévu.

Pourquoi l'état-major de l'armée de Chine du Sud et Tominaga ne donnent pas immédiatement l'ordre à la 5^e division de suspendre l'opération ? L'ensemble du commandement japonais est alors à Haikou¹⁰, soit l'état-major de l'armée de Chine du Sud au complet et le bâtiment-amiral de la 2^e escadre de Chine — le croiseur Chôkai —, ainsi que Tominaga et son groupe. Les forces japonaises auraient dû, selon les instructions reçues de Tominaga, passer à l'action dans le cas où aucun accord n'avait été conclu 12 heures avant l'heure-limite pour la signature, mais elles attendent l'ordre du commandant de l'armée de Chine du Sud. Cet ordre est

⁸BKS, témoignage de Nishiura recueilli au mois de juin 1961.

⁹KSN, p. 29 ; Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 121, 215.

¹⁰Dans l'île de Hainan.

finalement donné à 16h¹¹, tandis qu'un ultimatum est remis directement aux forces françaises à la frontière sino-indochinoise : les forces japonaises entreront en Indochine à compter de 17h. Le chef d'état-major de l'armée de Chine du Sud annonce préalablement cela à Nishihara par télégramme, expliquant que le mouvement des troupes en direction de l'Indochine ne peut être suspendu¹². Quand cet ordre d'attaque et cet ultimatum sont lancés, les forces japonaises proches de la frontière et l'état-major de l'armée de Chine du Sud ne sont pas encore au courant de la signature de l'accord.

Tominaga aurait alors dû les avertir et donner l'ordre d'arrêter l'opération, mais il ne le fait pas. Il arrive à Canton, de Haikou, à 19h et aurait peut-être alors cherché à bloquer l'ordre de suspension. C'est notamment ce que prétendra, en 1961, Satô, dans un témoignage délivré au service des archives de la défense¹³. Il est vrai que deux télégrammes — le premier à Nishihara, le second au chef de l'état-major de l'Armée de Terre — montrent ses réticences à ajourner l'ordre d'invasion, prétextant la nécessité d'un ordre impérial ou d'une directive du chef de l'état-major de l'Armée de Terre, ainsi que son manque de connaissance précise du contenu de l'accord¹⁴.

C'est à ce moment que le nœud de l'affaire se dénoue. À 19h, un télégramme de l'état-major de l'Armée de Terre au commandant de l'armée de Chine du Sud annonce officiellement la signature de l'accord et ordonne que seul le gros de forces du corps expéditionnaire d'Indochine, sous les ordres du général Nishimura, entre en Indochine, mais pas la 5^e division, conformément aux stipulations de l'accord. Si le chef, Nemoto, et le chef adjoint, Satô, envoient un télégramme à Tôkyô afin de demander des instructions, ni ces deux officiers, ni Arao, qui seconde Tominaga, ne

¹¹Journal de Satô, BKS.

¹²BKS, télégramme de la marine au départ de Hanoï n° 203.

¹³DHR-DK, t. 2, p. 105.

¹⁴Le contenu de ces télégrammes nous est parvenu par la 2^e escadre de Chine, qui l'a envoyé à l'état-major de la Marine : BKS, télégramme secret n° 523. Il faut toutefois être prudent car, décédé en 1960, Tominaga constitue un bouc-émissaire parfait pour une agence de la défense qui cherche à faire du coup de force qui va suivre un complot ourdi par un nombre réduit d'officiers.

semblent vouloir procéder à une entrée pacifique en Indochine des forces de la 5^e division¹⁵. Lorsqu'Ôi Atsushi, ayant pris connaissance de l'ordre d'arrêter l'invasion par un télégramme de l'état-major de la Marine, se rend au commandement de l'armée de Chine du Sud, Arao et le colonel Fujiwara Takeshi 藤原武 lui répondent qu'il est impossible de suspendre l'opération sans un ordre impérial ou une directive du chef de l'état-major de l'Armée de Terre et que le temps que prendrait l'arrivée de l'ordre aux premières lignes rendrait, de toute façon, la suspension de l'opération impossible¹⁶.

Cependant, malgré cette attitude qui laisse penser que l'armée de Chine du Sud ignore l'accord volontairement et cherche à envahir l'Indochine en violant sa frontière septentrionale, le commandant de la 2^e escadre de Chine, Takasu Shirô 高須四郎, et celui de l'armée de Chine du Sud, Andô, parviennent à un accord oral pour suspendre l'invasion¹⁷. Alors que plusieurs officiers d'état-major de l'armée de Chine du Sud — dont le chef d'état-major, Nemoto — pensent qu'il est impossible d'arrêter l'invasion, il semblerait qu'Andô ait lancé l'ordre de la suspendre à 21h45, le 22¹⁸.

Malgré l'opposition de Tominaga, Andô aurait donc décidé d'envoyer cet ordre au commandant de la 22^e armée, Kunô, dont le PC se trouve à Nanning. L'ordre serait parvenu à Nanning à 20h30 et Kunô l'aurait envoyé sur le champ au commandant de la 5^e division, Nakamura, dont le PC se trouve à proximité de la frontière indochinoise, à Zhen Nan Guan. Pourtant, il ne lui serait parvenu que vers 0h40, soit 40 minutes après le début des combats¹⁹. Cette version des faits est corroborée par Kunô dans sa « lettre remise à sa Majesté l'Empereur pour célébrer

¹⁵DHR-DK, t. 2, p. 106 ; *Shina Jihen rikugun sakusen*, t. 3, *op.cit.*, p. 289. Le texte du télégramme ne nous est pas parvenu, mais c'est ce que révèle un témoignage recueilli après-guerre de l'officier de transmission de l'armée de Chine du sud, le capitaine Kitamori Nobuo 北森信男.

¹⁶Témoignage recueilli en mars 1961, BKS ; Ôi Atsushi, *op.cit.*, p. 168.

¹⁷*ibid.*

¹⁸BKS, journal de travail de Nakamura Masao (*Nakamura Masao gyômu nisshi* 中村雅郎業務日誌) ; témoignage de Satô recueilli au mois de mai 1961.

¹⁹*ibid.* ; *Shina Jihen rikugun sakusen*, p. 289.

sa victoire»²⁰, écrite au mois de décembre de la même année : lorsque l'ordre de suspension est arrivé à la 5^e division, cette dernière avait déjà pénétré le territoire indochinois et des combats avaient commencé dans la région de Dong Dang et Loc Binh²¹.

Pourquoi, alors que l'accord a été signé six heures avant l'heure fixée avant l'entrée en Indochine des forces japonaises, cette dernière n'a pu être ajournée ? Si l'on peut mettre cela sur le compte de dissensions entre les militaires japonais, pourquoi l'ordre du commandant des forces locales de l'Armée de Terre, le général Andô, émis à 21h45, n'a pu arriver à temps ? Le journal de Nakawaza mentionne, pour expliquer ce délai dans la transmission de l'ordre, une impossibilité de joindre le général Nakamura par téléphone et une panne de voiture²². L'ordre met 2h40 à parvenir à destination. Les arguments avancés — retard dans les transmissions, pannes matérielles — sont peu convaincants quand on parle d'une armée moderne.

La 5^e division avait achevé ses préparatifs dès le 20 et attendait depuis deux jours l'ordre de mouvement²³. L'armée française était au courant de la concentration des forces japonaises à la frontière qui faisaient preuve, semble-t-il, d'une attitude menaçante²⁴. Anticipant l'échec des négociations, Nakamura envoie à la frontière indochinoise un officier d'état-major, le commandant Yamada Yoshitsugu 山田義次. Cet officier rencontre le commandant Giraud, de l'armée d'Indochine, pour lui remettre, à 15h20, un ultimatum destiné au général Mennerat, commandant du secteur : l'armée japonaise prévient les forces françaises qu'elles entreront en Indochine le 23 à partir de minuit, que ces dernière devront faire en sorte de faciliter la progression des forces japonaises ; en cas d'entraves mises à cette

²⁰ *gaisen jôsbun* 凱旋上奏文

²¹ DHR-DK, t. 2, p. 108 ; Satô Kenryô, *op.it.*, p. 186.

²² BKS.

²³ BKS, Mémoire du capitaine de vaisseau Ôno.

²⁴ Jean Decoux, *À la barre (...)*, p. 112.

progression, les forces japonaises reprendront leur liberté d'action et ce sont les forces françaises qui en seront tenues responsables²⁵.

Il a été mentionné plus haut que Nishihara avait envoyé à la frontière la nouvelle de la conclusion de l'accord par le commandant de gendarmerie Ariga²⁶. Craignant un incident à la frontière, c'est l'armée française qui prête l'avion qui permet à Ariga de transmettre la nouvelle aux premières lignes japonaises²⁷. Nakamura justifiera après-guerre son refus de prendre en compte ce message et l'ordre qu'il donne alors à ses troupes de franchir la frontière par un ordre du chef d'état-major de la 22^e armée, Wakamatsu Tadakazu²⁸. Ne pouvant désobéir ouvertement à un ordre du chef de l'état-major de l'Armée de Terre de suspendre l'opération, la seule façon pour les forces locales de procéder à l'entrée en force en Indochine consiste à faire en sorte que ledit ordre parvienne trop tard aux premières lignes.

Quelle est la situation de l'Indochine à la veille de l'attaque japonaise ? Deux questions sont à examiner : la première est la situation internationale de l'Indochine et, notamment, l'attitude du seul pays qui peut entraver l'expansion japonaise, c'est à dire les États-Unis. La seconde est celle des dispositifs militaires des deux protagonistes, l'Indochine et le Japon.

Comme il a été mentionné plus haut, les États-Unis, lors des négociations en vue de l'accord du 30 août, refusent de dépasser le niveau de l'avertissement verbal à l'encontre du Japon²⁹. Après, la signature de l'accord du 30 août, ils critiquent néanmoins fermement l'attitude de la France comme portant atteinte au *statu quo* en Asie orientale³⁰. Toutefois, il a été vu également qu'ils ne s'engageront dans la voie des sanctions économiques effectives qu'après l'entrée des forces japonaises en

²⁵BKS, Mémoire du capitaine de vaisseau Ôno ; BKS, témoignage du lieutenant-colonel Yamada Yoshitsugu recueilli en mai 1961.

²⁶cf. *supra.*, p. 438.

²⁷BKS, télégramme de Nishihara au départ de Hanoï n° 493.

²⁸DHR-DK, t. 2, p. 110.

²⁹cf. *supra.*, p. 247, 371.

³⁰cf. *supra.*, p. 377.

Indochine, et que ces sanctions seront très limitées³¹. À la veille de l'incident de Lang Son, les États-Unis ne sont pas engagés dans la voie d'une attitude ferme à l'encontre des empiètements japonais³².

Quatre jours avant l'incident, le Secrétaire d'État Hull dit à l'ambassadeur britannique à Washington, Lothian, que la seule chose à faire pour aider la France est de lui conseiller de gagner du temps en continuant de négocier avec le Japon, alors que Vichy pense — avec raison — qu'il est impossible de prolonger les pourparlers sans faire courir un grave danger à la colonie³³. Le 19, Washington apprend de son consul à Hanoï la teneur des demandes japonaises remises par Matsuoka à Arsène-Henry, ainsi que leur caractère d'ultimatum³⁴. C'est alors que Hull, après avoir lu le télégramme à Roosevelt, propose un embargo sur l'acier et les ferrailles. Tandis que le secrétaire au Trésor, Morgenthau, et le secrétaire à la Guerre, Stimson, proposent un embargo total sur le pétrole — auquel se montre d'abord favorable Roosevelt — et que le Royaume-Uni et l'Australie demandent une réaction plus vigoureuse des États-Unis, Hull continue de prôner la prudence, craignant de provoquer une invasion des Indes orientales néerlandaises par le Japon, voire même une agression contre les possessions britanniques³⁵.

L'Indochine est donc isolée, face à face avec le Japon. Comme il a été mentionné précédemment, le commandement supérieur des forces d'Indochine, Martin, sous-estime gravement les forces japonaises tout en surestimant la capacité de ses

³¹Il ne s'agira que de l'interdiction des ferrailles et de l'acier, et non de ce qui pouvait alors réellement gêner la machine de guerre japonaise, c'est à dire le pétrole et ses dérivés. cf. William J. Duiker, « Les États-Unis et l'Indochine française. 1940-1945 », *op.cit.*, p. 182 ; Michael A. Barnhart, *op.cit.*, p. 194 ; Jonathan G. Uitley, *op.cit.*, p. 105-107. Uitley met en évidence le fait que cet embargo répond plus à des nécessités intérieures — celle de limiter l'augmentation des prix de l'acier alors que les besoins en relation avec le réarmement s'accroissent — qu'à une véritable politique de sanctions.

³²cf. *supra.*, p. 377. Concernant les réactions américaines à la suite des incidents qui émaillent l'entrée des forces japonaises en Indochine, cf. *infra.*, p. 504.

³³John Dreifort, *Myopic Grandeur (...)*, p. 211.

³⁴FRUS, vol. 4, p. 131. Concernant le contenu de ces demandes, cf. *supra.*, p. 359.

³⁵*Shina Jihen rikugun sakusen*, *op.cit.*, p. 288-289 ; FRUS, 1940, vol. IV, p. 121 ; Cordell Hull, *ibid.*, p. 906 ; Michael A. Barnhart, *op.cit.*, p. 194 ; Jonathan G. Uitley, *op.cit.*, p. 107.

propres forces à contenir une offensive à la frontière chinoise³⁶. Son optimisme est s'exprime de nouveau dans la soirée du 22 lorsqu'il discute avec Decoux : lorsque ce dernier lui demande de repousser les forces japonaises si elles tentent de franchir la frontière pendant la nuit, il le rassure sur la capacité de ses forces à rejeter un assaut japonais³⁷.

Decoux, dans ses mémoires, décrit la situation militaire dans le secteur de Lang Son à la veille de l'attaque japonaise. Le territoire a été érigé depuis peu en territoire militaire. Le général Germain Mennerat, promu général à titre temporaire, est investi des pouvoirs administratifs et militaires sur le territoire allant de Lang Son à Cao Bang, le long de la frontière chinoise. Dès le 17, le général Martin déclare prendre le commandement effectif des opérations. Decoux décrit le dispositif comme manquant de blindés et d'aviation, mais s'appuyant sur des fortifications munies d'une artillerie respectable³⁸. Il est composé de cinq bataillons d'infanterie — dont deux sont composés d'Européens —, d'un détachement motorisé, d'un groupe d'artillerie de 75 mm et d'une batterie de 155 mm, de 15 chars F.T.³⁹, d'une demi-compagnie du génie, soit 5.000 hommes en tout avant le 22⁴⁰. Le 22 au soir, un bataillon « indigène » est amené en renfort ; puis un bataillon européen est acheminé le 23, ce qui amène le total des forces françaises du secteur à

³⁶cf. *supra.*, p. 397.

³⁷Jean Decoux, *À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 113 ; MAE-V, n° 322, p. , p. 330, télégramme de n° 3026-3028, 11 novembre. Decoux semble vouloir rejeter l'entière responsabilité de l'attitude de fermeté qu'il a adoptée vis-à-vis des demandes japonaises sur le général Martin.

³⁸ANOM-GGI, n° 812, télégramme de Decoux n° 2317, 31 août ; Jean Decoux, *ibid.*, p. 114. Il faut remarquer que si Decoux décrit, dans ses mémoires écrites après guerre, le dispositif comme statique, tel n'est pas le cas dans ce télégramme écrit avant la survenue de l'attaque japonaise. Decoux cherchera, après la guerre, à se dédouaner de la responsabilité de n'avoir pas tout fait pour éviter celle-ci sur le général Martin.

³⁹Il s'agit du char fabriqué par Renault qui s'illustra pendant la Première Guerre mondiale et qui, par conséquent, était obsolète en 1940.

⁴⁰SHAT, « Armée de Terre », 10 H 78, « Les incidents de Langson, septembre 1940 », p. 3 ; MAE-V, n° 322, p. 328, télégramme de Decoux n° 3018, 11 novembre ; Claude Hesse d'Alzon, *La présence militaire française (...)*, *op.cit.*, p. 70-71 ; Claude Hesse d'Alzon, « L'Armée française d'Indochine (...) », *op.cit.*, p. 87.

7.300 hommes⁴¹. L'une des faiblesses majeures de ce dispositif est le fait que la majorité des hommes sont des autochtones⁴². Or, ces soldats, s'ils peuvent remplir leur rôle comme force d'appoint pour maintenir l'ordre, ne sont pas entraînés pour soutenir l'offensive d'une armée moderne.

Face à ce dispositif, les forces japonaises sont en état de supériorité écrasante, puisqu'une division entière est massée à la frontière, constituant un effectif d'environ 25.000 hommes⁴³. Elle est très bien équipée en blindés et composée de soldats bien entraînés et aguerries. Si elle est en difficulté du fait des contre-offensives chinoises, la 5^e division n'en est pas moins une unité d'élite⁴⁴.

Ces forces s'appuient sur les nationalistes vietnamiens de la Ligue pour la Restauration du Vietnam⁴⁵. Celle-ci est divisée en deux groupes depuis que la plus grande partie de la Ligue a déménagé à Taipei à l'automne 1939. Le groupe qui est resté à Canton, dirigé par Tràn Trung Lâp, se prépare à entrer au Vietnam dans les fourgons de la 5^e division afin de déclencher une insurrection, car il ne semble pas au courant de l'accord franco-japonais du 30 août⁴⁶. L'armée de Chine du Sud, qui cherche à recourir aux services de ce groupe, dépêche de Taiwan à Nanning, le 20 juillet, deux employés experts de l'Indochine de la « Compagnie pour la mise en valeur de Taiwan »⁴⁷ pour l'assister avec le titre d'agents contractuels de l'armée⁴⁸. Néanmoins, l'armée de Chine du Sud agissant de son propre chef — c'est à dire

⁴¹SHAT, *ibid.*

⁴²Les troupes de l'armée d'Indochine sont composées, pour les deux tiers, d'indigènes ; cf. *supra.*, p. 234.

⁴³Il est évalué à environ 30.000 hommes par un rapport de l'armée française, ce qui n'est pas loin de la vérité ; SHAT, *ibid.*, p. 6. Martin, dans un télégramme du 25 septembre destiné au secrétaire d'État à la Guerre, Huntziger, écrit que les forces françaises sont submergées par des effectifs deux ou trois fois supérieurs et très bien équipés ; cf. MAE-V, n° 322, p. 216, télégramme de Decoux n° 2457t ; Claude Hesse d'Alzon, *La présence militaire française (...)*, *op.cit.*, p. 71.

⁴⁴Comme il a été mentionné plus haut, il s'agit de la seule division amphibie de l'Armée de Terre ; cf. *supra.*, p. 277.

⁴⁵cf. *supra.*, p. 260.

⁴⁶Tran My Van, *op.cit.*, p. 152 ; Shiraiishi Masaya, « Betonamu Fukkoku Dômeikai », *op.cit.*, p. 37.

⁴⁷*Taiwan Takushoku Kabushiki-gaisha* 台湾拓殖株式会社. À propos de cette société, cf. *infra.*, p. 517.

⁴⁸*gun shokutaku* 軍囑託

sans l'accord de Tôkyô —, ne peut armer les membres de la Ligue. À la veille de l'attaque japonaise, il ne s'agit alors que d'un groupuscule de trois ou quatre hommes, qui ne grossira qu'après l'entrée des forces japonaises sur le sol indochinois par l'incorporation de soldats indigènes de l'armée d'Indochine⁴⁹.

Le 22 septembre, à 23h55, la 5^e division du général Nakamura pénètre sur le territoire indochinois au sud de Zhen Nan Guan. Les forces françaises ouvrent alors le feu, ce à quoi répliquent les forces japonaises qui se dirigent vers les fortifications de Dong Dang⁵⁰. Tout comme dans la phase préparatoire à l'invasion, s'en suit une série d'ordres et de contre-ordres ne faisant qu'ajouter à la confusion. Kunô, commandant de la 22^e Armée, demande à Nakamura de faire revenir ses forces vers la frontière en raison de la signature de l'accord avec les Français. Alors que Nakamura s'apprête à répondre que cela ne ferait qu'ajouter de la confusion et reviendrait à annuler les résultats obtenus lors du déclenchement de l'opération, il reçoit un ordre téléphonique du lieutenant-colonel Gondô Masatake 權藤正威 qui lui demande d'arrêter sa progression sur une ligne reliant That Khe, Dong Dang, Lang Son & Loc Binh. À 1h30, cet ordre est confirmé par télégramme par le chef d'état-major Wakamatsu. Nakamura concentre alors ses troupes sur cette ligne tout en préparant l'attaque de Lang Son⁵¹.

Dès l'arrivée de l'annonce de la nouvelle des affrontements, le gouvernement général de l'Indochine demande le cessez-le-feu à Nishihara⁵². Ce dernier dépêche Koike sur place pour circonscrire l'incident⁵³. Il télégraphie, à 3h40, l'état de la situation des combats à Dong Dang aux chefs d'état-major adjoints des deux armées à Tôkyô, ainsi qu'à ceux des deux armées japonaises locales, la 22^e Armée et l'armée

⁴⁹*ibid.*, p. 37-40 ; Tran My Van, *ibid.*, p. 153.

⁵⁰DHR-DK, t. 2, p. 111 ; SHAT, *ibid.*, p. 3-4.

⁵¹BKS, journal de travail de Nakamura Masao.

⁵²GSK, télégramme secret de la mission Nishihara, 23 septembre.

⁵³MAE-V, n° 322, p. 190, télégramme de Decoux n° 43, 23 septembre ; BKS, télégramme au départ de Hanoï n° 490.

de Chine du Sud⁵⁴. Le télégramme de Nishihara est néanmoins précédé à Tôkyô de celui de des forces locales⁵⁵.

Le lieutenant-colonel Takatsuki, de la section des opérations, rend alors visite à Sawada, à son domicile, pour lui rendre compte de la situation. Après avoir pris contact avec les autorités de la Marine, il envoie les «instructions du chef de l'état-major de l'Armée de Terre n° 750» entre 3h et 3h30, dont voici le contenu⁵⁶ :

1. il faut arrêter la progression des forces qui ont franchi la frontière de l'Indochine depuis Zhen Nan Guan et leur demander d'attendre de nouvelles instructions
2. les unités qui ont franchi la frontière devront se regrouper
3. dans le cas où des combats seraient engagés, il conviendrait, dans la mesure du possible, de les circonscrire.

Des discussions ont lieu au sein de l'état-major de l'Armée de Terre quant à l'opportunité de poursuivre l'opération et de continuer les combats. Devant l'impossibilité de parvenir à une synthèse, l'on aboutit aux termes ambigus du troisième article ci-dessus mentionnés : aucun ordre n'est donné pour arrêter les hostilités, ni pour les étendre. Ce manque de précision laisse le loisir au général Nakamura de poursuivre l'opération, au moins jusqu'à la prise de Lang Son. Or le système de défense qui protège le Tonkin est assis sur les fortifications de la région de Lang Son et leur chute menacerait directement Hanoï. Nakamura prend connaissance des instructions à 5h par l'intermédiaire de l'état-major de la 22^e armée. L'on peut voir ici que la transmission des ordres se fait sans encombre et avec une relative efficacité, contredisant l'argument expliquant le franchissement de la frontière par la difficulté à transmettre les ordres dans cette zone.

Dans la matinée du 23, l'armée japonaise, positionnée sur la ligne mentionnée ci-dessus, est engagée dans des combats acharnés avec les forces françaises⁵⁷. La

⁵⁴*ibid.*

⁵⁵KSN, p. 29.

⁵⁶*ibid.*

⁵⁷Les combats sont durs, un télégramme de Nakadô annonce la mort d'au moins 120 hommes du côté français (GSK, télégramme top-secret n° 208 adressé au vice-ministre de la Marine, au chef

résistance de ces dernières l'empêche toutefois de prendre Dong Dang, malgré l'intervention de bombardiers⁵⁸. Le commandement français, et notamment le général Martin, a perdu de son assurance devant la qualité des troupes japonaises et la violence de leur attaque⁵⁹. Il est tétanisé par l'offensive japonaise. Il ne parvient pas à mettre en œuvre la moindre contre-attaque et s'interdit tout bombardement aérien de peur de représailles sur Hanoï. Cette attitude prudente est surtout due à une hypothétique reprise des négociations⁶⁰. Decoux autorise Martin à rechercher sur place le moyen de faire cesser les combats et agit également auprès de l'ambassadeur Arsène-Henry⁶¹.

Les forces japonaises ne montrent aucune intention de suspendre leur attaque. À 8h45, Nakamura reçoit un appel téléphonique du chef d'état-major de la 22^e armée, Wakamatsu. Celui-ci lui annonce qu'il n'est pas nécessaire d'arrêter les opérations à Dong Dang et qu'il est possible de les étendre jusqu'à Lang Son. Il ajoute qu'il n'est pas indispensable d'interpréter, dans les instructions, le terme de « localisation »⁶² de manière trop étroite⁶³.

Si Nakamura est satisfait par ces instructions de la 22^e armée, tel ne va pas être le cas d'un ordre de l'armée de Chine du Sud. En effet, alors que Nakamura s'apprête à déplacer son PC en territoire indochinois, il reçoit un ordre largué d'un avion à 9h10 qui, après lui avoir annoncé la conclusion de l'accord local franco-japonais, lui précise que seul le corps Nishimura entrera en territoire indochinois, qu'il doit

adjoint de l'état-major de la Marine et au commandant de la 2^e escadre de Chine).

⁵⁸DHR-DK, t. 2, p. 114.

⁵⁹Jean Decoux, *À la barre (...), op.cit.*, p. 115. Martin aurait qualifié les troupes japonaises de « très mordantes, instruites et entraînées ».

⁶⁰Claude Hesse d'Alzon, *La présence militaire française (...), op.cit.*, p. 73.

⁶¹Jean Decoux, *ibid.* Arsène-Henry rencontre Ôhashi le lendemain, 24 septembre, pour demander que l'incident soit circonscrit ; NGB-NS, t. 4, p. 2966-2967.

⁶²*kyokuchi* 局地

⁶³BKS, journal de travail de Nakamura Masao. Dans un témoignage recueilli au mois de novembre 1957, Wakamatsu raconte qu'il aurait été possible d'arrêter l'avance des forces de la 5^e division à Dong Dang, mais qu'il avait jugé cela inapproprié d'un point de vue tactique et avait donc pensé qu'il était préférable de poursuivre la progression des troupes jusqu'à Lang Son afin de conserver la plus grande liberté de manœuvre possible (BKS).

regrouper ses forces en direction de la frontière et se retirer dans le cas où des combats surviendraient⁶⁴. Les deux ordres reçus se contredisent donc. Bien que l'ordre de l'armée de Chine du Sud devrait prévaloir, Nakamura décide de ne pas en tenir compte⁶⁵.

S'ajoute à l'ordre de l'armée de Chine du Sud l'action de Koike pour arrêter les combats. Nishihara lui demande de vérifier si l'attaque qui se déroule a été planifiée à l'avance, ou bien si elle a commencé à l'initiative des forces les plus avancées. Arrivant à Lang Son depuis Haikou à 8h30, il commence par discuter avec le commandant des forces françaises qui subissent l'assaut japonais, Mennerat, qui lui demande l'arrêt de l'offensive. Vers 9h30, Koike ne peut que prendre contact avec les chefs de compagnies — ne connaissant pas l'emplacement des PC des bataillons et régiments engagés — pour leur annoncer la conclusion de l'accord et leur préconiser l'arrêt des combats. Selon Koike, son action aurait eu l'effet d'apaiser un temps les combats. Ne possédant aucune délégation de pouvoir, Koike ne peut que promettre à Mennerat qu'il informera Tôkyô de la situation⁶⁶. L'intervention de Koike est désapprouvée par la 22^e armée et l'armée de Chine du Sud⁶⁷.

Les forces françaises de Dong Dang capitulent à 11h⁶⁸. Nakamura y installe alors son PC⁶⁹. Les pertes françaises incluent celles du lieutenant-colonel Courbet et du commandant Giraud qui, selon ce que rapporte Koike, auraient été tués lorsqu'ils étaient venus en première ligne annoncer aux forces japonaises la conclusion de

⁶⁴BKS, témoignage du lieutenant-colonel Ôhira Yoshikata 大平義賢 recueilli en mai 1961.

⁶⁵BKS, journal de travail de Nakamura Masao.

⁶⁶BKS, journal du général Koike ; télégramme de Nishihara n° 491 du 23 septembre adressé aux deux chefs d'état-major adjoints, ainsi qu'aux chefs d'état-major de l'armée de Chine du Sud et de la 22^e armée ; Claude Hesse d'Alzon, *La présence militaire française (...), op.cit.*, p. 73-74.

⁶⁷BKS, témoignages de Satô et Nakamura recueillis en mai 1961.

⁶⁸GSK, télégramme du chef d'état-major de la 22^e armée au chef adjoint de l'état-major de l'Armée de Terre n° 39 ; Claude Hesse d'Alzon, *La présence militaire française (...), op.cit.*, p. 74-75.

⁶⁹BKS, journal de travail de Nakamura Masao.

l'accord⁷⁰. À 16h35, un ordre de l'armée de Chine du Sud destiné à Nakamura est largué d'avion : il y est écrit que les forces japonaises n'ont pas à reculer et qu'elles peuvent réduire les forces françaises de première ligne en cas de résistance, mais en se limitant à ces dernières⁷¹. Cet ordre, rédigé à 13h30, aurait été rédigé en se fondant sur une directive du chef d'état-major de l'Armée de Terre⁷². L'officier chargé de larguer ce message — le lieutenant-colonel Ôhira —, racontera après-guerre qu'il avait emporté deux messages différents dans son appareil : le premier, à larguer en cas de situation de combats, ordonnant de passer à l'offensive ; le second, à larguer en cas de situation calme, étant celui qui a été présenté ci-dessus⁷³. Le commandant de l'armée de Chine du Sud rapporte le même jour, à 21h09, à Tôkyô que la situation est calme⁷⁴.

À 17h40, Nakamura reçoit de la 22^e armée l'ordre de sécuriser la zone et d'écraser les forces françaises qui résisteraient. Y est incluse l'injonction de ne pas tenir compte de ce que pourrait dire Koike⁷⁵. À 18h20, Nakamura reçoit un appel téléphonique du chef d'état-major de la 22^e armée, Kunô, lui enjoignant d'attaquer rapidement Lang Son afin de briser l'axe de la résistance française et précisant que l'armée de Chine du Sud est d'accord avec cet ordre. Un ordre confirme ces instructions téléphoniques le lendemain, à 1h⁷⁶.

⁷⁰BKS, journal du général Koike.

⁷¹BKS, journal de travail de Nakamura Masao. L'ordre est signé par le lieutenant-colonel Saigô Jûgo 西郷從吾, officier d'état-major de l'armée de Chine du Sud.

⁷²Directive n° 750 (*Tairikuji nana hyaku gojû gô* 大陸指七百五十号). Figurent dans cette directive l'arrêt de l'offensive associé à la résolution locale de l'incident (*kyokuchiteki kaiketsu* 局地的解決) : s'il s'agit de ne pas poursuivre une offensive générale décidée d'en haut en raison de la conclusion de l'accord franco-japonais, il est laissé carte blanche à la 5^e division pour agir à sa guise à la frontière sino-indochinoise. Comme nous le fait remarquer l'historien Yoshizawa Minami, l'ambiguïté, le côté dual des instructions données par Tôkyô et l'armée de Chine du Sud constituent un encouragement à l'usage de la force (*Sensô kakudai no Kôzu (...), op.cit.*, p. 133-134).

⁷³BKS, témoignage recueilli en mai 1961.

⁷⁴BKS, télégramme n° 89.

⁷⁵BKS, journal de travail de Nakamura Masao.

⁷⁶*ibid.*

Kunô confirmera avoir agi de son propre chef dans sa « Lettre remise à sa Majesté l'Empereur pour célébrer sa victoire » après les événements⁷⁷. Néanmoins, le chef d'état-major de l'armée de Chine du Sud, dans un rapport daté du 25 septembre, écrit son approbation de l'initiative prise par Kunô, justifiant l'attaque de Lang Son par l'imminence d'une attaque par les forces françaises à l'aide de chars d'assaut⁷⁸. L'on peut constater ici que si l'armée de Chine du Sud donne à Tôkyô les apparences d'une certaine modération et d'une volonté de conserver le contrôle de la situation, elle ne fait que couvrir les intentions belliqueuses de 22^e armée. Il s'agit ici de ne pas faire montre d'une attitude de désobéissance vis-à-vis des instructions de Tôkyô, tout en attribuant la suite des incidents à la situation locale. Bien entendu, c'est l'ambiguïté des instructions données par l'état-major de l'Armée de Terre et par l'armée de Chine du Sud qui permet cet engrenage.

L'attaque de Lang Son aura bien lieu. Elle commence le 24. La tâche de Mennerat est impossible : submergé par le nombre, il demande qu'on l'autorise à se replier, mais on lui refuse⁷⁹. Le lendemain matin, estimant que la situation est intenable, il insiste auprès de Martin pour qu'une demande d'armistice soit adressée au Japon⁸⁰. À 13h25, les forces françaises de Lang Son hissent le drapeau blanc⁸¹. Nakamura fait alors arrêter les combats et envoie un émissaire avec une proposition de reddition qui insiste notamment sur la responsabilité des forces françaises dans l'éclatement de l'incident et réclame leur désarmement⁸². Mennerat considère d'abord qu'il ne sera sans doute pas nécessaire de se rendre et que la situation pourra être réglée par l'entremise de la mission Nishihara.

⁷⁷DHR-DK, t. 2, p. 118.

⁷⁸BKS, télégramme n° 146.

⁷⁹SHAT, 10 H 78, rapport de la Commission Interministérielle d'Enquête de l'Indochine, 7 mars 1947, p. 14.

⁸⁰Jean Decoux, *ibid.*, p. 116.

⁸¹BKS, journal de travail de Nakamura Masao. Dans ses mémoires, Decoux donne l'heure de 10h40 (*ibid.*).

⁸²BKS, journal de travail de Nakamura Masao.

Les forces françaises cessent toute résistance à 18h⁸³ et Mennerat finit par signer l'acte de reddition à 19h20⁸⁴. Les troupes japonaises entrent dans Lang Son quarante minutes plus tard, à 20h. Elles désarment les soldats des forces françaises et les traitent comme prisonniers de guerre. Le lendemain-matin, le gros des forces de la 5^e division entre dans la ville. Le général Kunô y arrive à 11h. C'est un ordre de l'Empereur, émis dans la soirée du 25, qui empêche les forces japonaises de poursuivre leur progression vers Hanoi⁸⁵.

Ainsi se termine le premier épisode de la série d'incidents qui émaillent l'entrée des forces japonaises en Indochine. La prise de Lang Son, principal verrou de la frontière sino-indochinoise avec ses fortifications, ouvre la voie vers Hanoi. Dès le 25 septembre 1940, le destin de la continuation de la présence française en Indochine n'est plus dans les mains du gouvernement de Vichy ou du gouvernement général de l'Union indochinoise, mais bel et bien dans celles de l'armée japonaise. En effet, seul un ordre de l'Empereur épargne au Tonkin d'être submergé.

L'offensive japonaise a montré la très grande fragilité du système de défense de l'Indochine. Outre la faiblesse en matériel dont il a été déjà question⁸⁶, c'est la structure du personnel des troupes françaises qui pose problème. En effet, composée d'une majorité de soldats indigènes qui, par définition, ne sont pas destinés à combattre une invasion venant d'une armée moderne, les forces françaises ne peuvent opposer aux Japonais qu'un nombre réduit de forces de bonne valeur combattante. Lors de l'attaque sur Lang Son, la majorité des soldats indigènes prennent la fuite, voire se retournent contre leurs officiers. Quant à la

⁸³MAE-V, n° 322, p. 215, télégramme de Decoux n° 4153, 25 septembre ; Jean Decoux, *ibid.*

⁸⁴BKS, *Futsuin sakusen sentô shôhô* 仏印作戦戦闘詳報 (Rapport détaillé sur les combats menés en Indochine française).

⁸⁵Jean Decoux, *ibid.*, p. 117. Decoux est averti dans la soirée du 26 par un télégramme d'Arsène-Henry. Y est également faite l'annonce du limogeage du général Andô.

⁸⁶cf. *supra.*, p. 383-384.

population indigène, composée de montagnards « thô »⁸⁷, elle pille les établissements français, tue des soldats français et en remet d'autres aux forces japonaises⁸⁸. Cette attitude hostile à la France des populations indigènes constituera une épée de Damoclès pour l'Indochine et s'avèrera redoutable lors du coup de force japonais du 9 mars 1945⁸⁹.

Pour l'Indochine, il n'est plus temps de froncer les sourcils face au Japon, mais plutôt de l'amadouer. Le bluff de la partie de poker jouée par l'amiral Decoux a échoué. L'Indochine, coupée de sa métropole, isolée diplomatiquement, a montré au Japon sa vulnérabilité militaire et la faiblesse du soutien des populations indigènes. Lorsque les forces japonaises débarquent à Dô Son, prenant ainsi en tenaille l'armée d'Indochine, le gouvernement général a abandonné toute idée de résister. L'heure des concessions a sonné.

B. Escalade et apaisement

Comme l'accord local le prévoit, c'est depuis Haïphong que les forces japonaises autorisées à stationner en Indochine doivent entrer sur le sol indochinois. Rappelons ici les termes de l'accord : « Les bâtiments transportant les forces destinées à stationner en Indochine pourront entrer dans le port de Haïphong à partir du 22 septembre, à 22h⁹⁰ ; cependant, elles ne pourront débarquer que lorsqu'un accord particulier fixant leurs modalités de débarquement et d'acheminement vers leur lieu de garnison aura été conclu »⁹¹. Rappelons également que ces forces ont été rassemblées par le Japon sous le nom de « corps

⁸⁷Il s'agit d'un nom générique qui regroupe surtout des minorités de langue thaï.

⁸⁸MAE-V, n° 299, télégramme de Decoux du 5 décembre 1940 ; Pierre Brocheux, « L'occasion favorable. 1940-1945 (...) », *op.cit.*, p. 135 ; Claude Hesse d'Alzon, « L'Armée française d'Indochine pendant la Seconde Guerre mondiale », *op.cit.*, p. 88.

⁸⁹À propos de cet incident, cf. Franck Michelin, « L'opération Meigô (...) », *op.cit.*, p. 260.

⁹⁰Heure de Hanoï, soit le 23 à minuit, heure de Tôkyô.

⁹¹cf. *supra.*, p. 374. Il s'agit pour la France de les faire débarquer par petits paquets afin qu'ils ne soient pas trop voyants pour les populations locales.

expéditionnaire d'Indochine» par un ordre du 5 septembre⁹² et que l'unité qui doit entrer dans le port de Haïphong est sous le commandement du général Nishimura⁹³. Or si l'accord mentionne que cette unité ne pourra débarquer qu'après la conclusion d'un accord complémentaire, le commandement de l'Armée de Terre japonaise considère cette opération comme la seconde partie d'un plan d'invasion de l'Indochine, la première étant l'offensive menée depuis la frontière sino-indochinoise dont le récit vient d'être fait. Il s'agit ici d'un double débarquement : le corps du général Nishimura devant débarquer à Dô Son, tandis que le détachement du général Arimura débarquerait à Tan Hoa⁹⁴.

Cette opération amphibie est conçue comme une opération conjointe de l'Armée de Terre et de la Marine. La 2^e escadre de Chine prépare l'opération à compter du 18 septembre à 20h, en se fondant sur un ordre émis après qu'un accord ait été passé entre les deux armes le 14 septembre⁹⁵. L'opération de la Marine, baptisée du nom «d'opération IC»⁹⁶ mobilise des bâtiments d'escorte légers (essentiellement des torpilleurs et des dragueurs de mines) et des forces aériennes. Elle est placée sous le commandement du chef de la 2^e escadre de Chine — le vice-amiral Takasu Shirô — et est divisée en deux groupes, le premier escortant le corps du général Nishimura et le second le détachement du général Arimura⁹⁷. Le corps Nishimura embarque le 22 à Qinzhou⁹⁸. Le détachement Arimura rejoint Haikou, depuis

⁹²cf. *supra.*, p. 407.

⁹³cf. *supra.*, p. 424, 438, 446, 447, 456.

⁹⁴cf. *supra.*, p. 424.

⁹⁵cf. *supra.*, p. 421 ; pour le texte de l'accord, cf. *infra.*, document n° 12, p. 845.

⁹⁶Le terme «IC» est une abréviation pour «occupation du nord de l'Indochine» (*Hokubu Futsuryô Indoshina shinchû* 北部仏領印度支那進駐).

⁹⁷IC Sakusen IC 作戰 ; cf. DHR-DK, t. 2, p. 120.

⁹⁸C'est une ville chinoise située au sud de Nanning, sur la côte, à une centaine de kilomètres de la frontière vietnamienne.

Canton, par voie aérienne⁹⁹. Face à ces forces, la défense du côté français est assurée par trois navires de guerre, cinq batteries côtières et trois bataillons à l'arrière¹⁰⁰.

Devant la tournure des événements à la frontière sino-indochinoise, l'amiral Decoux demande, le 23 septembre à 20h¹⁰¹, l'ajournement du débarquement des troupes japonaises à Haïphong¹⁰². Après avoir reçu, dans la matinée du même jour, la nouvelle des affrontements entre les forces françaises et japonaises à la frontière sino-indochinoise, le capitaine de vaisseau Nakadô télégraphie à Tôkyô et aux commandants des forces locales des deux armes, à 13h, une demande d'ajournement du débarquement du corps du général Nishimura. Cependant, les états-majors de l'Armée de Terre et de la Marine demandent que le débarquement ait lieu comme prévu¹⁰³.

Nishimura décide alors, non de débarquer pacifiquement à Haïphong, mais de procéder à un débarquement offensif avant l'aube du 24¹⁰⁴. L'état-major de la Marine donne l'ordre, le 23 à 16h15, aux commandants de la flotte de Chine et de la 2^e escadre de Chine de ne recourir à la force, sauf en cas de légitime défense, qu'après avoir reçu un ordre spécial de Tôkyô¹⁰⁵. Ladite escadre décide alors de faire attendre le corps Nishimura à 10 miles au large de Dô Son en se fondant sur un accord passé avec la 22^e armée¹⁰⁶. Averti par l'amiral Fujita Ruitarô 藤田類太

⁹⁹DHR-DK, *ibid.*

¹⁰⁰Claude Hesse d'Alzon, « L'Armée française d'Indochine (...) », *op.cit.*, p. 89.

¹⁰¹heure de Hanoï, 22h heure de Tôkyô.

¹⁰²Jean Decoux, *À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 118 ; BKS, télégramme de Nishihara du 23 septembre, n° 494, adressé aux commandant de l'armée de Chine du Sud, de la 22^e armée et de la 2^e escadre de Chine, aux deux vice-ministres de l'Armée de Terre et de la Marine, aux deux chefs d'états-majors adjoints ; BKS, télégramme du 23 septembre du chef de la délégation de la Marine en Indochine, n° 208, au vice-ministre de la Marine, au chef adjoint de l'état-major de la Marine et au commandant de la 2^e escadre de Chine.

¹⁰³BKS, télégramme de l'état-major de la Marine n° 208.

¹⁰⁴BKS, télégramme du commandant du premier groupe d'escorte n° 557.

¹⁰⁵DHR-DK, *ibid.*

¹⁰⁶BKS, télégramme n° 544.

郎 — commandant de la 3^e flottille de torpilleurs¹⁰⁷ qui est chargé d'escorter le corps Nishimura —, Nishimura est décidé à débarquer de toute façon. Le commandant de la 2^e escadre de Chine demande à son homologue de l'armée de Chine du Sud l'ajournement du débarquement¹⁰⁸, mais essuie un refus¹⁰⁹. L'armée de Chine du Sud demande également directement à l'état-major de la Marine sa coopération pour un débarquement qui ne pourrait être ajourné¹¹⁰. Devant ce refus de l'Armée de Terre d'ajourner l'opération, Fujita demande au destroyer Nenohi — sur lequel ont embarqué Nishihara et le consul général Minoda 蓑田不二夫 — d'appareiller du port de Haiphong¹¹¹.

Un jeu de dupes se déroule pendant plusieurs jours, l'enjeu étant la forme que prendra le débarquement du corps expéditionnaire japonais. S'agira-t-il d'un débarquement pacifique dans le port de Haiphong, dans le cadre d'un nouvel accord local qui en préciserait les modalités — selon les vœux de la Marine et de la mission Nishihara —, ou bien d'un débarquement offensif visant, officiellement, à parer à tout incident, mais en fait à montrer la force de l'armée japonaise aux autorités indochinoises — selon le désir des forces locales de l'Armée de Terre ? Les discussions entre les forces locales et les états-majors de Tôkyô continuent, de manière plus directe cette fois. Recevant un télégramme de l'amiral Takasu qui réaffirme son refus d'un débarquement offensif, Fujita, à 4h30, monte sur le bâtiment où se trouve Nishimura pour le convaincre de renoncer, mais en vain¹¹².

Le chef d'état-major de la 2^e escadre de Chine — l'amiral Hara Chûichi 原忠一 — fait alors preuve d'un activisme frénétique pour mettre un frein à ce débarquement, envoyant télégramme sur télégramme à l'état-major de la Marine, demandant notamment qu'un ordre impérial ou une directive du chef de l'état-major de

¹⁰⁷*dai san suirai sentai* 第三水雷戦隊

¹⁰⁸BKS, télégramme de la 2^e escadre de Chine n° 551.

¹⁰⁹BKS, télégramme de la 22^e armée n° 102.

¹¹⁰BKS, télégramme n° 87, parvenu à l'état-major de la Marine le 24 à 5h15.

¹¹¹BKS, télégramme du 24 septembre du commandant du corps IC n° 560.

¹¹²BKS, télégramme de la 2^e escadre de Chine n° 553.

l'Armée de Terre interdit le débarquement offensif¹¹³, accusant le corps Nishimura de chercher à faire capoter toute solution pacifique¹¹⁴, ainsi que l'armée de Chine du Sud et Tominaga de chercher à provoquer l'affrontement par tous les moyens¹¹⁵, ou encore insistant sur la nécessité de respecter l'accord franco-japonais du 22 septembre¹¹⁶.

L'état-major de la Marine exprime clairement son refus de coopérer à tout débarquement offensif de l'Armée de Terre dans un télégramme adressé par le chef du premier bureau, Ugaki, au commandant de la 2^e escadre de Chine. Dans ce télégramme, Ugaki demande de ne recourir à la force qu'en cas de légitime défense et de ne pas participer aux opérations de débarquement, justifiant cette attitude par la volonté de l'Armée de Terre de provoquer des affrontements et par son refus de souscrire à la demande de la Marine de repousser le débarquement d'une journée¹¹⁷.

Ayant reçu de la Marine, le 24 à 4h, l'information selon laquelle le corps Nishimura allait débarquer de manière imminente, la mission Nishihara, embarquée sur le Nenohi, quitte le port de Haïphong pour le large à 5h30¹¹⁸. Néanmoins, Nishimura décide de repousser le débarquement d'une journée¹¹⁹. C'est, semble-t-il, grâce aux discussions qui ont lieu entre lui, Nishihara et Fujita, que ce délai a pu lui être arraché¹²⁰ et ce malgré la méfiance très forte qu'il inspire à

¹¹³BKS, télégramme top-secret n° 554.

¹¹⁴BKS, télégramme top-secret n° 555.

¹¹⁵BKS, télégramme top-secret n° 558. Ce télégramme est probablement, comme les deux précédents, l'œuvre d'Ôi. Il soutient notamment que les négociations menées jusqu'ici par Nishihara ne sont que le prétexte à un recours à la force et que des négociations véritables ne pourront avoir lieu qu'après l'occupation de l'Indochine, montrant ainsi que c'est la manière, et non l'objectif, qui sépare la Marine de sa rivale. Plus intéressant, Ôi accuse l'Armée de Terre de chercher à détourner l'attention du peuple japonais du conflit avec la Chine vers le projet d'expansion vers le sud.

¹¹⁶BKS, télégramme top-secret n° 559.

¹¹⁷DHR-DK, t. 2, p. 126-127.

¹¹⁸BKS, télégramme de la 22^e Armée n° 115 ; ANOM-GGI, n° 554, communication de la sûreté de Haïphong, 24 septembre.

¹¹⁹BKS, « Dossier sur l'occupation de l'Indochine » (*Futsuin shinchû kankei kiroku* 仏印進駐関係記録), rédigé par le capitaine de corvette Fukuoka Takeshi 福岡武. La raison de cet ajournement serait liée à une malentendu dans la transmission des ordres.

¹²⁰BKS, télégramme de l'armée de Chine du Sud n° 123.

l'état-major de la 2^e escadre¹²¹. Cependant, Nishimura ne fait que reculer pour mieux sauter, puisqu'il réitère son intention de procéder à un débarquement offensif à l'aube du 25 dans les environs de Dô Son et d'occuper Haïphong. Il précise que son initiative est soutenue par l'armée de Chine du Sud¹²².

Le commandant Lacomme sur le Sendai, 25 septembre 1940
(source : Furuta Motoo, *Shashin kiroku* (...), *op.cit.*, p. 78).



Decoux essaie de renouer le dialogue avec la partie

japonaise en demandant à Nishihara, le 24, que des officiers médiateurs soient envoyés à Langson dès que les combats auront cessé¹²³. Le lendemain, le représentant du général Martin, le commandant Lacomme, monte à bord du bâtiment où se trouve Nishihara — le Sendai 川内 — et discute, pendant trois heures, avec Nishihara, Nishimura et Fujita¹²⁴. Ces discussions aboutissent à un accord dont voici les principaux points¹²⁵:

1. trois bâtiments transports de troupes, escortés par le destroyer Nenohi, entreront le 25 dans le port de Haïphong ; cependant, les troupes japonaises ne débarqueront qu'à compter du 26

2. les autres bâtiments japonais entreront dans le port de Haïphong après cette date

¹²¹BKS, télégramme n° 569.

¹²²BKS, télégramme n° 574.

¹²³ANOM-GGI, n° 556, télégramme de Decoux à Nishihara, 24 septembre 1940.

¹²⁴MAE, *Guerre 1939-1945, Vichy*, série E, n° 322, rapport « très secret » du général Martin intitulé « Les relations nippondo-indochinoises et l'incident de frontière de Dong-Dang - Langson », 10 novembre 1940, p. 68.

¹²⁵BKS, télégramme n° 574 ; GSK, télégramme du consul général Suzuki à Matsuoka, 24 septembre 1940.

3. les forces françaises se retireront provisoirement des abords de la voie maritime empruntée par les navires japonais et feront en sorte d'éviter tout acte hostile.

Le même jour, à 3h30, le capitaine de frégate français Fradin — commandant de la Marine française à Haïphong — monte à bord du Sendai pour annoncer à Nishihara que de durs combats se déroulent à Lang Son depuis la veille et que la France demande le report du débarquement des forces japonaises à Haïphong. Nishimura accepte de reporter le débarquement, tandis que Nishihara télégraphie aux forces locales de l'Armée de Terre et à Tôkyô qu'il est nécessaire de reporter l'opération¹²⁶. Le même jour à 9h, les chefs d'état-major adjoints des deux armes se rencontrent pour réaffirmer leur volonté de voir le débarquement s'effectuer pacifiquement¹²⁷, mais Sawada laisse ouverte la voie à un débarquement offensif en justifiant la volonté de débarquer de Nishimura sur la côte par la nécessité de protéger ses hommes¹²⁸. À 11h30, c'est au tour de Decoux de demander à Nishihara, par télégramme, le report du débarquement sous peine de voir les affrontements s'étendre à l'ensemble du Tonkin¹²⁹.

Loin de calmer les ardeurs de Nishimura, la nouvelle des combats de Lang Son ranime sa volonté de débarquer offensivement à l'aube du 26, et ce afin de soutenir Nakamura. Il passe alors un accord secret — c'est à dire sans prévenir Nishihara — avec Fujita afin de mener l'opération conjointement avec la Marine¹³⁰. L'on voit donc ici que si Nishimura prétend reporter le débarquement quand il s'adresse à Nishihara et à l'officier français, il manigance avec Fujita un coup de force. Il

¹²⁶BKS, télégramme n° 262 de Nishihara adressé aux deux chefs adjoints d'état-major des deux armes, aux commandants de l'armée de Chine du Sud, de la 22^e armée et de la 2^e escadre de Chine, 25 septembre.

¹²⁷DHR-DK, t. 2, p. 130.

¹²⁸Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 217.

¹²⁹BKS, télégramme au départ de Hanoï n° 513.

¹³⁰L'on connaît le contenu de cet accord grâce au rapport qui en a été fait par Fujita au premier bureau de l'état-major de la Marine et au commandant de la 2^e escadre de Chine ; BKS, télégramme n° 584. Nishihara est écarté des discussions d'ordre opérationnel par Nishimura sous le prétexte qu'il serait nécessaire de préserver le secret des opérations (*gunji kimitsu* 軍事機密) ; BKS, télégramme de Nishihara au chef adjoint de l'état-major de l'Armée, n° 515.

semble alors que la Marine puisse coopérer avec l'Armée de Terre. Nishihara, outré, exprime son opinion selon laquelle les négociations avec la France seraient en échec, non à cause d'une prétendue attitude bornée des Français, mais en raison des divisions entre les Japonais. Rendant Nishimura responsable de cet échec, il propose sa démission¹³¹.

Le commandant de la 2^e escadre de Chine interdit néanmoins à Fujita de coopérer avec Nishimura et lui ordonne de retirer ses forces dans le cas où, violant l'accord passé avec la France, celui-ci procéderait à un débarquement offensif. Il réitère son désir de voir le débarquement s'effectuer de façon pacifique dès que les combats prendront fin à Lang Son¹³². L'armée de Chine du Sud soutenant la décision de Nishimura, la rupture entre les deux unités semble inévitable¹³³.

De son côté, Decoux continue d'essayer d'obtenir l'ajournement du débarquement. À 17h, son messenger, Fradin, rejoint Nishihara à bord du Nenohi — qui mouille, seul, à deux milles des côtes — afin de lui faire la proposition suivante : étant donné que la situation redevient calme à Lang Son¹³⁴, un navire de transport et un navire d'escorte pourraient entrer pacifiquement dans le port de Haïphong le lendemain-matin, 26 septembre¹³⁵. Cette proposition est transmise sur le champ à Nishimura qui, à bord du bâtiment de débarquement Shinshûmaru 神州丸, l'ignore tout simplement. Il faut en effet souligner le fait que Nishihara est alors isolé, n'étant pas informé des ordres opérationnels donnés, tant par l'armée de Chine du Sud que par l'état-major de l'Armée de Terre. Il se plaint d'ailleurs amèrement de l'attitude de Nishimura, de l'absence de sincérité de Tôkyô pour faire appliquer l'accord signer avec la France et de se voir demander de continuer à

¹³¹BKS, télégrammes n° 515 et 516.

¹³²BKS, télégramme n° 595, 598.

¹³³BKS, télégramme de l'armée de Chine du Sud n° 180.

¹³⁴En effet, la place de Lang Son s'est rendue dans la soirée du 24 et le gros des forces japonaises y est entrée dans la matinée du 25 ; cf. *supra.*, p. 459.

¹³⁵MAE, *Guerre 1939-1945, Vichy*, série E, n° 322, rapport « très secret » du général Martin intitulé « Les relations nippo-indochinoises et l'incident de frontière de Dong-Dang - Langson », 10 novembre 1940, p. 70.

négociier tout en étant maintenu dans l'inconnue quant aux intentions réelles de Tôkyô¹³⁶. Ainsi, son rôle consiste avant tout à déployer un rideau de fumée.

À partir du 24 septembre, les bureaux des opérations des deux états-majors de Tôkyô entament des discussions afin de tenter de régler la situation. Ces discussions aboutissent, dans la soirée du 25, à des instructions du chef de l'état-major de l'Armée de Terre au commandant de l'armée de Chine du Sud et du chef de l'état-major de la Marine au commandant de la flotte de Chine. Les instructions de l'Armée de Terre ont pour titre «Instructions du chef de l'état-major de l'Armée de Terre n° 745»¹³⁷. Elles réitèrent l'objectif qui consiste, malgré la réalité des affrontements autour de Lang Son, à faire entrer les forces japonaises en Indochine de manière pacifique. Ainsi, les combats devront y cesser rapidement. Concernant l'entrée des forces japonaises par Haïphong, deux cas sont prévus : celui où un accord serait conclu et celui où cela ne serait pas le cas. Dans le premier cas, les forces japonaises débarqueront rapidement à Haïphong le 27 à 8h (heure de Tôkyô). Dans le second cas, un débarquement offensif sera effectué aux alentours de Dô Son à la suite d'un accord entre les forces locales de l'Armée de Terre et de la Marine qui en fixera les modalités concrètes. Dans le cas où des combats surviendraient, il conviendrait de les circonscrire et de les faire cesser rapidement. Bien que Decoux a fait savoir le même jour, à 17h, que les forces japonaises pourraient débarquer à Haïphong dès le 26, mais cette nouvelle ne parviendra à Tôkyô que vers 23h, soit après l'envoi des instructions ci-dessus.

La 2^e escadre de Chine reçoit les instructions de l'état-major de la Marine à 21h30¹³⁸. À la différence des instructions de l'Armée de Terre, celles de la Marine stipulent que le recours à la force doit être évité. En outre, doit être signifié au

¹³⁶BKS, télégramme n° 517.

¹³⁷*Tairikushi dai nana hyaku yon jû go gô* 大陸指第七百四十五号 ; in Morimatsu Toshio (sous la dir.), *op.cit.*, vol. 4.

¹³⁸«Instructions du chef de l'état-major de la Marine n° 237» (*Taikaishi dai ni hyaku san jû nana gô* 大海指第二百三十七号), BKS, *Taikaishi toji* 大海指綴 (Recueil des instructions du chef de l'état-major de la Marine).

général Nishimura que la Marine refusera de coopérer avec lui s'il décide de passer à l'action. L'on voit donc ici que, à la différence de ce qui s'était passé jusqu'ici, les discussions entre les deux états-majors quant à la marche à suivre vis-à-vis de l'Indochine aboutissent à des instructions diamétralement opposées. Pour la première fois depuis que le Japon a posé le pied en Indochine, Armée de Terre et Marine entrent en conflit ouvert : si la première est prête à prendre le risque de déclencher des combats avec les forces françaises, la seconde désire éviter tout incident. En filigrane, c'est la question de la réaction des États-Unis qui se pose.

Après réception des instructions dans la soirée du 25, l'amiral Fujita entame des discussions avec Nishimura qui accepte que le débarquement se déroule de façon pacifique. Il fixe néanmoins comme condition que les autorités françaises acceptent de souscrire à ce que la décision de la méthode, du moment et du lieu du débarquement reviennent entièrement au général Nishimura, ainsi que de retirer leurs forces des zones de débarquement prévues par l'accord. Les négociations avec la partie française commencent à 23h.

Bien que Fujita ait essayé de persuader Nishimura de ne pas procéder à un débarquement offensif en lui faisant savoir que la Marine ne pourrait alors coopérer avec lui, celui-ci répond qu'il devra le mettre en œuvre s'il ne reçoit pas de contre-ordre de Tôkyô d'ici le 26, à 3h. À 3h10, le commandant de la 2^e escadre de Chine télégraphie à Fujita qu'il doit empêcher un débarquement qui va à l'encontre des instructions de Tôkyô¹³⁹.

Dans l'attente d'un ordre définitif et alors qu'il attend en mer avec ses troupes, Nishimura envoie, le même jour, un télégramme à l'armée de Chine du Sud où il écrit qu'il ne peut plus attendre et qu'il va procéder à un débarquement offensif. Le commandant de ladite armée, Andô, donne son assentiment et transmet son intention à Tôkyô. Un ordre de suspendre le débarquement offensif arrive pourtant bien de l'état-major de l'Armée de Terre, mais Satô décide de ne pas les transmettre

¹³⁹BKS, télégramme n° 604.

à Nishimura. Quant à ce dernier et à son chef d'état-major, ils se cachent durant la nuit afin de ne pas recevoir l'ordre de suspension de l'opération de débarquement¹⁴⁰. Après la guerre, Satô justifiera son attitude par la nécessité de préserver le prestige du commandement face à ses hommes, un nouvel ordre de suspension du débarquement ayant alors été le troisième consécutif¹⁴¹. Bien entendu, comme le fait remarquer l'historien Yoshizawa Minami, il s'agit essentiellement d'un prétexte, le but de Satô étant d'imposer les vues du groupe favorable à l'usage de la force face à celui qui prône le recours aux négociations¹⁴².

L'opération de débarquement commence tôt dans la matinée du 26 : le corps Nishimura quitte son point de mouillage à 4h10 et le débarquement commence à 6h25¹⁴³. Le groupe naval qui escorte le corps Nishimura se retire et rentre vers Haikou. L'Armée française ne résiste pas et la garnison de Dô Son est désarmée par les forces japonaises¹⁴⁴. L'avant-garde du corps Nishimura atteint Haïphong à 15h¹⁴⁵. L'armée de Chine du Sud a adressé au premier groupe d'escorte de la Marine une dernière demande de soutien à 5h par le biais d'un télégramme qui parvient audit groupe à 7h, c'est à dire alors que le débarquement est déjà bien entamé. La Marine répond qu'elle agit conformément aux ordres de l'état-major de la Marine et qu'elle a attendu de constater que le débarquement se déroulait sans encombre — c'est à dire sans résistance des forces françaises, et notamment de leurs batteries côtières — pour se retirer¹⁴⁶. L'on comprend donc ici que la portée du refus de collaboration de la Marine est avant tout symbolique, puisqu'elle s'est assurée de

¹⁴⁰ Satô Kenryô, *op.cit.*, p. 189.

¹⁴¹ *ibid.* ; BKS, témoignage de Satô Kenryô.

¹⁴² *op.cit.*, p. 152.

¹⁴³ BKS, télégramme du chef d'état-major de l'armée de Chine du Sud au départ de Haikou et adressé au chef adjoint de l'état-major de l'Armée de Terre, n° 197.

¹⁴⁴ Claude Hesse d'Alzon, « L'Armée française d'Indochine (...) », *op.cit.*, p. 90.

¹⁴⁵ BKS, télégramme n° 617 du chef d'état-major de la 2^e escadre de Chine adressé à l'état-major de la Marine.

¹⁴⁶ BKS, télégramme n° 613 du chef d'état-major de la 2^e escadre de Chine adressé à l'état-major de la Marine.

l'absence de danger pour se retirer. Il s'agit avant tout, pour elle, de signifier son opposition à l'attitude de l'Armée de Terre qui agit sans plus se soucier d'obtenir l'assentiment de la Marine.

Le ministère et l'état-major de la Marine décident, dans la matinée du 26, d'interrompre toute collaboration avec l'Armée de Terre concernant l'Indochine française à la suite de la protestation du chef d'état-major de la flotte de Chine, l'amiral Inoue Shigeyoshi¹⁴⁷. Le même jour à 12h30, le chef de l'état-major de la Marine ordonne au commandant de la flotte de Chine de faire en sorte que la 2^e escadre de Chine attende sur son lieu de mouillage¹⁴⁸.

Dans l'après-midi, l'Armée de Chine du sud donne ordre au détachement Arimura de quitter Haikou dans la nuit et de rejoindre une position au large de Dô Son afin de parer à toute action hostile de l'armée française. L'appui de la 2^e escadre de Chine est demandé, mais celle-ci refuse en invoquant l'ordre n° 238 qu'elle vient de recevoir¹⁴⁹. Cet ordre est signé par l'Empereur après que la Marine a demandé et obtenu une audience séparée au souverain, et ce malgré la tentative de Sawada pour persuader Kondô de ne pas en appeler à l'Empereur directement¹⁵⁰. L'Armée de Terre subit alors l'ire de l'Empereur¹⁵¹. Désirant apaiser la colère de la Marine, Sawada rend visite à Kondô le même jour, 26 septembre, à 14h15, pour présenter les excuses de l'Armée de Terre à la Marine. Il annonce le limogeage de Tominaga, ainsi que des chefs des unités locales, et annonce qu'il prévoit d'aller présenter ses excuses à l'Empereur¹⁵².

¹⁴⁷DRK-DK, t. 2, p. 137 ; BKS, Mémoire du capitaine de vaisseau Ôno. Les critiques d'Inoue s'adressent directement aux éléments de l'Armée de Terre qui chercheraient, selon lui, à détruire les relations amicales avec l'Indochine française et à entraîner son unité dans un nouveau conflit non déclaré, alors que la flotte de Chine a pour vocation de combattre dans le cadre du conflit avec la Chine.

¹⁴⁸DRK-DK, t. 2, p. 138, ordre de la section de la Marine de l'état-major impérial n° 238.

¹⁴⁹*ibid.*

¹⁵⁰BKS, témoignage de Sawada recueilli en 1961.

¹⁵¹*ibid.*

¹⁵²BKS, journal de Nakazawa.

Malheureusement pour Sawada, un nouvel incident éclate. Des bombardiers japonais larguent plusieurs bombes sur Haïphong dans la matinée du 26, causant dix-sept morts¹⁵³. La nouvelle parvient à Tôkyô le même jour à 10h50, par un télégramme envoyé par Nishihara depuis le Nenohi¹⁵⁴. L'armée de Chine du Sud rapporte l'incident le lendemain, à 0h04¹⁵⁵. À la nouvelle du bombardement, le chef adjoint de l'état-major de l'Armée de Terre, Sawada, déclare qu'il va limoger le commandant de l'armée de Chine du Sud afin de rétablir la discipline. Cela n'apaise pas la Marine, puisqu'elle fait savoir à l'Armée de Terre qu'elle compte en appeler directement à l'Empereur afin de se plaindre de l'attitude de l'Armée de Terre¹⁵⁶. L'Empereur est informé par son aide de camp naval, l'amiral Samejima Tomoshige 鮫島具重¹⁵⁷, dès le 26 à 14h¹⁵⁸. La Marine, outrée par l'attitude de sa rivale, en appelle à l'Empereur sans en référer à cette dernière¹⁵⁹, ce qui va à l'encontre de tous les usages et montre que les deux armes ne sont plus en mesure de coopérer.

L'incident trouve cependant une issue. Ayant obtenu ce qu'elles désiraient — l'entrée de leurs forces en Indochine selon leurs conditions — et craignant une détérioration de leurs relations avec la Marine qui paralyserait la machine militaire japonaise, les autorités centrales de l'Armée de Terre décident de mettre un terme à

¹⁵³MAE-V, n° 322, p. 224, télégramme de Decoux n° 2465, 26 septembre ; DRK-DK, t. 2, p. 139. Selon la sûreté de Haïphong, neuf bombes auraient été larguées : trois sur le terrain d'aviation de Cap-Bi sans faire de dégâts sérieux, trois sur les rizières et mares d'un village voisin, et trois au-dessus de l'avenue Paul Doumer. Parmi ces trois bombes tombées sur Haïphong, une serait tombée dans une mare et n'aurait pas explosé. Les victimes auraient donc été tuées par les deux dernières bombes. cf. ANOM-GGI, n° 417-421, rapport de la sûreté de Haïphong du 28 septembre.

¹⁵⁴*ibid.*

¹⁵⁵GSK, télégramme de l'armée de Chine du Sud.

¹⁵⁶KSN, p. 30.

¹⁵⁷Samejima Tomoshige (1889-1946), petit-fils de l'illustre figure de la rénovation de Meiji, Iwakura Tomomi 岩倉具視 (1825-1883), a été adopté par l'amiral Samejima Kazunori 鮫島員規 (1845-1910). Par son père géniteur, il descend de l'ancienne noblesse de cour, tandis que, par son père adoptif, il se rattache au clan de Satsuma qui a œuvré à la chute des Tokugawa et à la mise en place du régime de l'époque Meiji et qui, de surcroît, domine la Marine impériale. cf. NRK, p. 215).

¹⁵⁸Kido Kôichi, t. 2, *op.cit.*, p. 826.

¹⁵⁹Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 86.

l'usage de la force. Dans la soirée du 26, l'armée de Chine du Sud donne l'ordre de mettre un terme à l'action armée contre l'Indochine et de le faire savoir à la Marine¹⁶⁰. Sawada décide le même jour de limoger le commandant de l'armée de Chine du Sud, Andô, et de le remplacer par celui de la 4^e armée (basée en Mandchourie), le général Ushiroku Jun 後宮淳. Selon Tsuchihashi, c'est sur son conseil que Sawada aurait pris cette décision, après avoir pris l'avis du ministre de l'Armée de Terre, Tôjô¹⁶¹. Le lendemain, Sawada publie un ordre impérial de faire cesser les bombardements¹⁶².

C. Pour en finir avec Lang Son

D'une façon surprenante, les incidents qui émaillent l'entrée des forces japonaises dans le nord de l'Indochine à la fin du mois de septembre 1940 n'ont que peu fait l'objet d'analyses se fondant sur des archives. Depuis l'assassinat de Zhang Zuolin en 1928, l'incident de Mandchourie en 1931, la série d'incidents qui voit l'armée japonaise « grignoter » le nord de la Chine, puis celui du pont de Marco-Polo qui déclenche la Seconde Guerre sino-japonaise en 1937¹⁶³, les témoins japonais et internationaux ont eu maintes fois l'occasion de constater les initiatives brutales des forces japonaises locales qui ont, très souvent, forcé la main des autorités centrales en les mettant devant le fait accompli.

Néanmoins, il a été analysé plus haut concernant la constitution du groupe favorable à l'usage de la force contre l'Indochine et surtout, comme l'a démontré l'historien Ôe Shinobu concernant l'incident de Changkufeng, une unité locale ne peut mener des opérations de grande envergure sans l'aval de Tôkyô. Plus important, c'est souvent une partie des autorités centrales qui encourage une force

¹⁶⁰DRK-DK, t. 2, p. 139.

¹⁶¹Tsuchihashi Yûitsu, *op.cit.*, p. 368 ; Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 87.

¹⁶²*ibid.*, p. 122 ; BKS, témoignage du lieutenant-colonel Ôhira 大平 recueilli au mois d'avril 1961. Ôhira était chargé d'enquêter sur le bombardement de Haïphong en tant qu'officier d'état-major en charge des forces aériennes (*kôkû shunin sanbô* 航空主任参謀).

¹⁶³cf. *supra.*, p. 139.

locale à recourir à la force¹⁶⁴. En effet, le contrôle au sein des forces armées se renforce notablement grâce à la reprise en main qui a lieu après l'incident du 26 février 1936¹⁶⁵. Il s'agit donc moins d'une opposition entre les forces locales et les autorités centrales de l'Armée de Terre, que d'une lutte de factions transversales rassemblant, pour chacune d'elle, des groupes des forces locales et des autorités centrales.

La réputation de témérité, d'indiscipline et de brutalité des forces japonaises qui évoluent sur le continent asiatique depuis l'incident de Mandchourie, puis l'invasion généralisée de la Chine marquée par le sac de Nankin est telle que cette version des faits n'a guère été remise en cause jusqu'à aujourd'hui, y-compris par les historiens professionnels. Or ce qui était réalité devient peu à peu, avec l'extension et l'intensification du conflit en Chine, une véritable tactique visant à exercer une très forte pression sur des adversaires potentiels, tout évitant le risque d'un conflit déclaré. Pour l'armée nipponne, utiliser ce subterfuge permet de créer des situations de fait et, notamment, de tester les capacités militaires de ses ennemis potentiels, tout en se donnant les moyens de revenir en arrière¹⁶⁶.

Les autorités françaises, tant à Vichy qu'à Hanoï, croient à l'existence de deux groupes au sein des forces armées et du gouvernement japonais, l'un relativement modéré, l'autre belliqueux et jusqu'au-boutiste. Elles croient que c'est ce second groupe qui a provoqué les incidents. Si les autorités françaises croient cela, c'est parce que les Japonais ne ménagent pas leurs efforts pour utiliser ce subterfuge en agitant la menace d'un coup de force des armées locales afin d'attendrir les objections françaises. C'est d'ailleurs Nishihara lui-même qui a le plus souvent recours à ce moyen, se faisant passer pour un officier raffiné — puisque

¹⁶⁴cf. *supra.*, 147.

¹⁶⁵Concernant l'incident du 26 février 1936, cf. *supra.*, p. 104.

¹⁶⁶C'est notamment ce qui se passe lors des deux incidents qui ont lieu avec l'armée soviétique en 1938 et 1939 ; cf. *supra.*, p. 145, 147.

francophone — modéré et menacé par les forces locales¹⁶⁷, alors que Satô endosse avec brio l'habit du soudard.

C'est d'ailleurs sans doute l'une des raisons pour laquelle ces incidents ne seront pas utilisés comme chef d'accusation lors du Procès de Tôkyô, le procureur français ne pensant pas qu'un dirigeant important au sein des autorités centrales japonaises auraient pu avoir une responsabilité directe dans ces coups de force. Si les autorités françaises, tant à Vichy qu'à Hanoï, croient à cette lutte entre des faucons et des colombes, l'ambassadeur Arsène-Henry, qui aurait dû éclairer Hanoï et Vichy quant aux intentions des différents acteurs japonais, est le vecteur d'une opération d'intoxication qui consiste à faire souffler le chaud et le froid sur les Français afin d'affaiblir leur résistance. Il est le premier à croire en la responsabilité de ce qu'il nomme « l'armée de Canton » (c'est à dire l'armée de Chine du Sud), armée qu'il décrit comme incontrôlable¹⁶⁸. Il persiste dans son analyse après la survenue de l'incident, croyant à la bonne foi du vice-ministre des Affaires étrangères qui prétend, le 24 septembre, ignorer le détail des événements, feignant la surprise et prétendant que le commandement japonais a donné l'ordre de suspendre l'attaque¹⁶⁹. Toujours aussi peu perspicace, il croit Ôhashi lorsque celui-ci lui dit, le 28 septembre, ignorer que l'aviation japonaise avait bombardé Haïphong¹⁷⁰. Baudouin, informé par Arsène-Henry, croit que l'attaque sur Lang Son constitue un acte d'insubordination de « l'armée de Canton »¹⁷¹. Decoux est sur la même ligne, distinguant, quant à lui, la Marine de l'Armée de Terre¹⁷².

Quant au binôme Nishihara-Satô, la répartition des rôles relève d'un film de série B. Decoux considère notamment Satô comme un faucon de l'Armée de Terre

¹⁶⁷Jean Decoux, *À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 110.

¹⁶⁸MAE-V, n° 322, p. 46, télégramme d'Arsène-Henry n° 530, 6 août.

¹⁶⁹MAE-V, n° 322, p. 204, télégramme d'Arsène-Henry n° 720-721, 24 septembre.

¹⁷⁰MAE-V, n° 322, p. 233, télégramme n° 735 du 28 septembre.

¹⁷¹MAE-V, n° 322, p. 219, télégramme de Baudouin n° 535 à l'ambassadeur à Washington, 25 septembre.

¹⁷²MAE-V, n° 322, p. 225, télégramme de Decoux n° 2465, 26 septembre.

japonaise : «Cet officier supérieur, type du militaire nippon brutal, ambitieux et violent, appartenait manifestement à l'aile marchante du grand état-major»¹⁷³. Nishihara, lui, fait plutôt bonne impression, puisqu'il est considéré par Catroux comme un modéré qui interviendrait en tant que médiateur vis-à-vis des forces locales japonaises¹⁷⁴. Baudouin est, lui aussi, convaincu de cette thèse : Nishihara est un modéré qui cherche à freiner les ardeurs belliqueuses de forces locales que même le gouvernement japonais ne parvient pas à contrôler¹⁷⁵. Quant à Decoux, s'il prétend, dans ses mémoires, ne pas avoir été dupe — il aurait soupçonné Nishihara de jouer un rôle : «Dans la réalité, ce militaire nippon joue avec maestria sa partie, dans un jeu subtil et complexe, spécifiquement asiatique»¹⁷⁶ —, il pense, au moment où il succède à Catroux, que les forces japonaises locales agissent contre le volonté de Nishihara¹⁷⁷.

Matsuoka n'hésite pas, pendant les négociations en vue de l'accord entre les deux gouvernements du mois d'août, à agiter le chiffon rouge d'une possible initiative violente de l'armée de Chine du Sud¹⁷⁸. L'historien Yoshizawa Minami a bien mis en évidence cette partie jouée par Nishihara, qui passe son temps à déclarer aux deux gouverneurs généraux de l'Indochine, non seulement qu'il est menacé par les forces locales, mais également qu'il a peu d'influence sur les décisions du pouvoir central¹⁷⁹. L'alternance à la tête de la mission de contrôle japonaise pendant les négociations locales permet, en outre, de faire souffler le chaud et le froid, rendant les propositions de Nishihara plus acceptables¹⁸⁰. Satô confirme d'ailleurs ce point

¹⁷³cf. *supra.*, p. 313.

¹⁷⁴*op.cit.*, p. 76, 77.

¹⁷⁵*op.cit.*, p. 357.

¹⁷⁶*ibid.*, p. 110..

¹⁷⁷MAE-V, n° 261, télégramme de Decoux n° 1864 du 23 juillet 1940.

¹⁷⁸ANOM-GGI, n° 812, télégrammes d'Arsène-Henry n° 137-139, 19 août.

¹⁷⁹*op.cit.*, p. 46.

¹⁸⁰Rappelons que Satô a remplacé Nishihara à la fin du mois de juillet, lorsque celui-ci était rentré à Tôkyô pour être entendu par les deux états-majors centraux ; cf. *supra.*, p. 312.

dans ses mémoires¹⁸¹. C'est également de cette façon que joue le gouvernement central japonais quand Arsène-Henry émet des protestations contre les demandes japonaises jugées abusives, puisque l'ambassadeur français se voit répondre que le gouvernement est débordé par les commandants des forces armées qui évoluent en Chine¹⁸².

Le laboratoire d'histoire de la guerre de l'Agence de la Défense a repris cette version des faits après-guerre : il s'agirait d'un complot ourdi par un groupe composé du premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre, dirigé par Tominaga, et des forces locales commandées par Andô¹⁸³. Comme il a été mentionné plus haut, Andô est limogé dès le 26 septembre. Quant à Tominaga, il se voit demander de démissionner par Sawada la veille, à son retour de Haikou¹⁸⁴. Il est significatif de voir que pas une personne n'a été mis en accusation lors du Procès de Tôkyô en raison de l'invasion du nord de l'Indochine, pas même Tôjô, pourtant alors ministre de l'Armée de Terre, alors qu'il s'agit bel et bien du premier recours à la force armée dans le cadre de l'expansion vers le sud¹⁸⁵.

C'est cette position officielle de l'Armée de Terre qui a été reprise sans cesse jusqu'à aujourd'hui. Le côté récurrent des incidents provoqués par les forces japonaises allant de soit, il n'aurait donc pas été nécessaire d'étudier le détail du cours de ces événements, ni de remettre en cause une version des faits qui permettait de sauvegarder l'honneur de l'Armée de Terre dans son ensemble au prix de l'honneur d'un petit nombre de ses officiers et de ses composantes. Parmi

¹⁸¹Satô Kenryô, *op.cit.*, p. 197. Il y écrit notamment que, si Nishihara et lui s'entendaient mal, ils formaient une bonne paire, Nishihara jouant le rôle du diplomate policé, alors que lui jouait celui du soudard. Arao confirme d'ailleurs que l'image de militaire incontrôlable de Satô avait été très utile pour faire pression sur l'Indochine. Comme il a été mentionné plus haut, ceci a parfaitement fonctionné vis-à-vis de Decoux.

¹⁸²François Charles-Roux, *op.cit.*, p. 262.

¹⁸³cf. *supra.*, p. 129-131.

¹⁸⁴BKS, journal de Tominaga Kyôji ; Nishiura Susumu, *op.cit.*, p. 202.

¹⁸⁵Tôkyô Saiban handobukku, *op.cit.*, p. 215, 217.

les auteurs des ouvrages et articles de référence utilisés dans le cadre de cette thèse, seul Yoshizawa Minami remet en question cette *doxa*¹⁸⁶.

Il paraît indispensable de revenir sur ce point. En effet, tout dans l'étude qui vient d'être réalisée ici sur l'invasion du nord de l'Indochine en 1940 laisse penser qu'il ne s'agit en rien d'un processus négocié mené par une mission de contrôle et par des autorités centrales modérées qui aurait été mis à mal par une clique de comploteurs. Au contraire, il paraît évident qu'il s'agit d'une invasion planifiée qui a pour objectif de sauvegarder les apparences d'une négociation afin de ménager, pour un temps, les États-Unis.

Afin de démontrer cette thèse, il faut tout d'abord faire le rappel des différentes décisions prises à Tôkyô, tant au niveau du gouvernement que des autorités militaires centrales. Plutôt que de citer ici tous les documents d'archives japonais où figurent la question de l'usage de la force armée contre l'Indochine, il serait plus utile de se pencher sur quatre épisodes qui scandent ce processus et qui, aux plus hauts niveaux décisionnels, montrent que le recours à la force n'a jamais fait l'objet d'un refus de principe et, au contraire, a toujours été admis comme un moyen d'action parfaitement acceptable.

1. Le 18 juin, la conférence des quatre ministres lance un plan concernant l'usage de la force contre l'Indochine : c'est la première fois que cette option est énoncée au plus haut niveau de l'État¹⁸⁷.
2. Le 27 juillet, les «Principes directeurs des mesures à prendre face aux changements qui affectent la situation mondiale», posant les fondements de la politique étrangère du nouveau cabinet Konoë, annoncent officiellement l'usage de

¹⁸⁶cf. *supra.*, p. 204. Il est symptomatique de constater que le dernier auteur qui a travaillé de façon étendue sur la question du Japon et de l'Indochine pendant la Seconde Guerre mondiale, Tachikawa Kyôichi, passe rapidement sur cette question et insiste au contraire, tout au long de son ouvrage sur l'existence d'une collaboration franco-japonaise en Indochine ; cf. *supra.*, p. 36.

¹⁸⁷cf. *supra.*, p. 168.

la force contre l'Indochine dans le cas où la France refuserait d'accéder aux demandes japonaises¹⁸⁸.

3. Le 31 juillet, lors d'une audition qu'il passe à l'état-major de la Marine lors de son passage à Tôkyô, Nishihara, pourtant supposé modéré, déclare qu'il est impossible d'obtenir quelque chose de manière pacifique de l'Indochine et marque ainsi son assentiment au recours à la force armée¹⁸⁹.

4. Le 14 septembre, les états-majors de l'Armée de Terre et de la Marine, dans un accord qu'elles passent entre elles, expriment clairement la nécessité du recours à la force en cas de résistance des forces françaises à leur « entrée pacifique dans la province du Tonkin ». Plus grave encore, l'accord ne mentionne pas la nécessité de respecter la convention militaire qui devra être passée avec les autorités militaires françaises, ni les accord précédemment conclus¹⁹⁰.

Les autorités centrales japonaises en viennent ainsi à considérer le recours à la force comme inévitable et à décider de ne passer l'accord Nishihara-Martin que pour conserver une forme légale à ce qui constitue, dans les faits, une invasion. Les différents accords conclus ne laissent pas carte blanche aux forces japonaises pour pénétrer sur le sol de l'Indochine, mais soumettent leur transit et leur stationnement à des conditions qui doivent être négociées une par une. Il s'agit, pour l'Indochine, de gagner du temps et surtout, de limiter l'étendue du champ d'action de l'armée nippone en Indochine. Mais le Japon désire imposer ses conditions — car il est en position de force —, tout en maintenant un paravent légal afin de ne pas donner aux États-Unis un prétexte pour imposer des sanctions.

La principale preuve de cette thèse se trouve dans les négociations locales qui ont lieu entre le gouvernement général de l'Indochine et la mission Nishihara après la conclusion de l'accord franco-japonais signé à Tôkyô le 30 août. L'accord local du 4 septembre, dit « accord Nishihara-Martin » mentionne ce point : « l'entrée sur le

¹⁸⁸ cf. *infra.*, document n°2, p. 827 ; cf. *supra.*, p. 335.

¹⁸⁹ cf. *supra.*, p. 310.

¹⁹⁰ cf. *infra.*, document n° 12, p. 845 ; cf. *supra.*, p. 421.

territoire indochinois des forces japonaises ne pourra se faire avant la conclusion de l'accord fixant les détails, notamment la date et l'heure de ladite entrée»¹⁹¹. Ceci signifie que ledit accord, s'il accorde en principe le droit aux forces japonaises de transiter et de stationner en Indochine, subordonne cela à la conclusion d'un accord dit «de détails» qui permettra la mise en œuvre de l'entrée sur le sol indochinois des forces japonaises.

De la même façon, l'accord du 22 septembre stipule clairement que les forces japonaises qui entreront sur le territoire japonais — tant la 5^e division qui doit transiter par Lang Son, que le corps expéditionnaire d'Indochine qui est destiné à stationner en Indochine en débarquant à Haïphong — le feront selon des modalités qui seront à fixer dans un accord ultérieur¹⁹². Voici les deux articles de l'accord qui stipulent cette condition :

IV. L'entrée en Indochine des premières forces japonaises

La date et l'heure à partir desquelles le premier navire japonais transportant des unités de l'armée japonaise pourra entrer dans le port de Haïphong, soit le 22 septembre à 22h, devront être scrupuleusement respectées par les autorités japonaises. Néanmoins, aucune unité japonaise ne pourra débarquer dans le port de Haïphong, que ce soit de ce premier bâtiment ou bien d'un autre, tant qu'un accord particulier destiné à déterminer les conditions de débarquement de ces unités, ainsi que leur modalités de déplacement vers leur lieu de garnison, ne seront conclus.

V. Le transport des forces japonaises en transit sur le territoire de la province du Tonkin

Les unités de l'armée japonaise situées actuellement à la frontière de la Chine et de l'Indochine française et pour lesquelles les autorités japonaises demandent l'embarquement par le port de Haïphong pourront être acheminées en traversant le territoire de l'Indochine.

Ce transport nécessitant une étude précise, fera l'objet d'un accord particulier. Les forces japonaises ne pourront franchir la frontière indochinoise tant que cet accord ne sera pas conclu.

¹⁹¹cf. *supra.*, p. 400.

¹⁹²cf. *infra.*, document n° 13, p. 848.

Le Japon signe cet accord tout en étant bien décidé à faire entrer ses forces en Indochine à partir du lendemain, à minuit. Ceci signifie que le Japon a signé l'accord, tout en ayant décidé de ne pas le respecter. La volonté de conserver un paravent légal à l'invasion de l'Indochine afin de parer à — où du moins de retarder — toute sanction américaine constitue la principale raison qui motive le Japon, malgré sa volonté d'imposer ses conditions *in fine*. La contradiction qui existe entre les positions française et japonaise à la veille de l'entrée des forces japonaises en Indochine rend l'affrontement inévitable.

Pour revenir à la théorie d'un complot ourdi par Tominaga et Andô, il est aisé de démontrer que s'il y eut complot, il impliquait au minimum les plus hauts dirigeants de l'Armée de Terre japonaise. En effet, comme il a été indiqué précédemment, non seulement Tominaga se rend en Indochine dépêché par son supérieur — le chef adjoint de l'état-major de l'Armée de Terre, Sawada —, il le fait à deux reprises et en emmenant avec lui une délégation de pouvoir. Dans aucun cas Sawada ne le rappelle, ni ne cherche à limiter sa liberté d'action. Tominaga se rend en Indochine du 30 août au 11 septembre, puis du 16 au 20 septembre. En outre, il passe à chaque fois par Canton pour transmettre les instructions de Tôkyô à l'armée de Chine du Sud et ne revient finalement à Tôkyô que le 25 septembre. L'on peut donc constater que Tominaga passe pratiquement tout le mois de septembre sur le terrain, entre Hanoï, Canton et Haikou, et ce sur ordre de Sawada. Bien entendu, il est impossible de penser que Sawada l'aurait dépêché comme son représentant local avec une délégation de pouvoir s'il avait pensé qu'il s'agissait d'un complot. Il est plus logique de considérer que Tominaga agit alors en coordination avec Sawada.

Si Tominaga et Andô sont limogés à l'issue des incidents qui émaillent l'entrée des forces japonaises dans le nord de l'Indochine, force est de constater que les sanctions sont bien légères pour deux officiers généraux qui auraient, à en croire la version « officielle » d'après-guerre de l'Agence de la Défense, comploté afin d'agresser un pays tiers, et ce au risque de provoquer un conflit armé. Tominaga ne

ne passe pas en cour martiale et est seulement assigné fonctions moins importantes pendant quelques mois. Dès avril 1941, il est nommé chef du bureau du personnel du ministère de l'Armée de Terre¹⁹³, puis en novembre, il est promu général de division¹⁹⁴. Il jouera par la suite, pour Tôjô, le rôle d'une véritable âme damnée en l'aidant à se débarrasser de ses rivaux et à monopoliser le pouvoir au sein de l'Armée de Terre¹⁹⁵. Quant à Andô, placé dans le cadre de réserve, il est rappelé au service actif en novembre 1941 pour poursuivre une brillante carrière¹⁹⁶.

Autre figure clé de ces événements, Satô n'est nullement sanctionné. Les mémoires de Satô relatent une entrevue qu'il a avec Sawada et Satô à son retour à Tôkyô. À Sawada, qui raconte que tout est de la faute de Tominaga — qui aurait mal interprété les ordres qu'il avait reçus de l'état-major — et qu'il avait fallu, en même temps que Tominaga, sanctionner également Andô pour le bombardement de Haïphong — alors que Andô n'était pas responsable —, Satô répond que c'est lui qui, de son propre chef, a détruit l'ordre ajournant le débarquement à Dô Son et qu'il fallait donc le limoger. Sawada aurait alors répondu ceci¹⁹⁷ :

Non, il n'en est rien. L'état-major impérial, ne comprenant rien à la situation, a lancé cet ordre d'ajournement. Mais tout s'est finalement parfaitement déroulé et le déroulement a été des plus heureux.

イヤそんなんことは全然ない。大本営はわからずに中止命令を出したけれども、あれはうまく行って非常に結構だった

¹⁹³ *Jinjikyoku-chô* 人事局長.

¹⁹⁴ *chûjô* 中将. cf. NRK, p. 109.

¹⁹⁵ Il place notamment Sawada Shigeru dans le cadre de réserve. Avec Satô, il aide Tôjô à s'emparer du poste de chef de l'état-major de l'Armée de Terre en février 1944. Il perd sa position à l'état-major de l'Armée de Terre pour être muté aux Philippines en août 1944, ayant perdu la protection de Tôjô qui a démissionné de ses postes de Premier ministre, ministre de l'Armée de Terre et chef de l'état-major de l'Armée de Terre en juillet de la même année. Son honneur sera définitivement terni lorsque, en janvier 1945, pendant la bataille des Philippines, il prendra la fuite devant l'ennemi. Rappelé pour prendre le commandement d'une division en Mandchourie à la fin de la guerre, il sera détenu en Sibérie par l'URSS, avant de revenir au Japon. cf. NRK, p. 109 ; Fukukawa Hideki, *op.cit.*, p: 497 ; Hosaka Masayasu 保坂正康, *Shôwa rikugun no kenkyû* 昭和陸軍の研究 (Recherches sur l'Armée de Terre à l'ère Shôwa), t. 2, Asahi Shinbunsha, 2006, p. 161-168.

¹⁹⁶ *Taiwangun shireikan* 台湾軍司令官. cf. NRK, p. 4. Andô deviendra général d'armée (*taishô* 大将) en novembre 1944, puis gouverneur général de Taiwan en décembre de la même année.

¹⁹⁷ Satô Kenryô, *op.cit.*, p. 193.

L'on comprend donc que, si Sawada utilise Andô et, surtout, Tominaga comme des fusibles, il est très content du cours des choses et ne désapprouve en aucun cas l'usage fait de la force contre l'Indochine. Le nouveau chef d'état-major de l'Armée de Terre, Sugiyama, répondant aux excuses de Satô, le remercie même de ses efforts¹⁹⁸. Loin de subir le contrecoup de l'incident, Satô connaît alors, tout comme Tominaga, et cela grâce à Tôjô, une accélération fulgurante de sa carrière dans les mois qui suivent ces incidents¹⁹⁹. Inculpé de crimes de guerre de classe A lors du Procès de Tôkyô, il sera mis en accusation, non pour son rôle dans l'invasion de l'Indochine et des incidents qui l'ont émaillée, mais pour ses responsabilités dans le déclenchement de la Guerre du Pacifique²⁰⁰. Si la documentation disponible ne nous permet pas d'élucider le rôle de Tôjô dans cette affaire, il est toutefois permis de penser qu'il n'est pas mince.

Pourquoi le Japon recoure-t-il à la force, alors qu'il aurait sans doute pu imposer sa volonté au Japon par la voie diplomatique ? Si les armées locales et certains officiers de l'état-major de l'Armée de Terre cherchent à provoquer un coup de force afin d'imposer leurs conditions à l'Indochine et renforcer leur position au sein de l'armée, il a été vu plus haut que les plus hautes autorités — y-compris l'Empereur²⁰¹ — acceptent cette éventualité. Il ne faut pas oublier que l'Armée de Terre française, jusqu'à la défaite de juin 1940, est considérée comme l'une des plus puissantes du monde et qu'elle est auréolée de sa victoire sur l'Allemagne pendant la Première Guerre mondiale. Hirohito, quand il a visité l'Europe alors qu'il était encore dauphin, a rendu visite aux maréchaux Joffre, Foch et Pétain et visité les

¹⁹⁸*ibid.*, p. 192.

¹⁹⁹Il devient chef de la section des affaires militaires (*gunmukachô* 軍務課長) du ministère de l'Armée de Terre en mars 1941, puis est promu au grade de général de brigade (*shôshô* 少将) au mois d'octobre de la même année. À partir d'avril 1942, il devient, en tant que chef du bureau des affaires militaires (*gunmukyokuchô* 軍務局長), tout comme Tominaga (cf. *supra.*, note n° 224, p. 415), un homme-clé de Tôjô pour le contrôle de l'Armée de Terre. Chef adjoint d'état-major du corps expéditionnaire de Chine en décembre 1945. Condamné à la prison à vie au Procès de Tôkyô, il est libéré en 1956. cf. NRK, p. 70 ; Fukukawa Hideki, *ibid.*, p: 347 ; Hosaka Masayasu, *ibid.*

²⁰⁰cf. *supra.*, note n° 182 p. 64.

²⁰¹cf. *supra.*, p. 419.

champs de bataille du conflit²⁰². En outre, bon nombre d'officiers d'état-major de l'Armée de Terre japonaise ont étudié le français, ont étudié à Saint-Cyr et ont effectué des séjours en France en tant qu'attachés militaires²⁰³.

L'on peut donc penser que l'armée japonaise ne peut envisager que l'armée française va laisser les forces japonaises pénétrer sur un territoire français sans chercher à résister, et c'est sans doute pour cette raison que l'Armée de Terre japonaise ne parvient pas à croire en la sincérité des négociateurs français. Or, si le gouvernement général de l'Indochine et, surtout, le commandement de l'armée française d'Indochine font montre de velléités de résistance avant l'incident de Lang Son²⁰⁴, tel n'est plus le cas lorsque les forces japonaises débarquent à Dô Son puisque, entre temps, ils ont pu constater leur incapacité à résister à une invasion japonaise²⁰⁵.

Il semble, par conséquent, peu douteux que les incidents de Lang Son et Dô Son, au lieu d'être de simples incidents locaux, ou bien même le fruit d'un complot entre les armées locales et une partie de l'état-major de l'Armée de Terre, fassent plutôt partie d'une stratégie consciente, élaborée et mise en œuvre par les plus hautes autorités de l'Armée de Terre japonaise. Mais qu'en est-il des autres autorités centrales du pays ? Absorbées par les négociations qui accoucheront bientôt de l'accord tripartite²⁰⁶ et ne jouant qu'un rôle mineur dans l'affaire indochinoise depuis le mois de juin²⁰⁷, les Affaires étrangères restent largement à l'écart.

Quid de la Marine ? Celle-ci réagit vraiment contre le cours des choses, non au moment de l'affaire de Lang Son, mais lorsque l'armée de Chine du Sud décide de passer outre à son opposition manifeste à un débarquement offensif. Les raisons de

²⁰²cf. *supra.*, p. 137.

²⁰³C'est notamment le cas des généraux Nishihara et Tsuchihashi.

²⁰⁴cf. *supra.*, p. 397, 452.

²⁰⁵Jean Decoux, *À la barre (...)*, p. 119.

²⁰⁶cf. *supra.*, p. 342.

²⁰⁷cf. *supra.*, p. 199.

cette opposition qui l'amènent à suspendre sa coopération avec l'Armée de Terre en retirant son escorte et en appelant directement à l'Empereur ne sont pas claires. L'on peut tout d'abord penser qu'il s'agit d'une affaire de prérogatives et d'honneur, l'Armée de Terre abusant de sa position dominante, alors que le débarquement à Haïphong doit être mené en commun. Le recours à l'Empereur est motivé par le fait que l'Armée de Terre a rompu le lien de coopération indispensable qui doit exister au sein de cette structure bicéphale qu'est l'armée japonaise. Enfin, le problème est également d'ordre international, puisqu'il s'agit pour la Marine d'éviter tout incident majeur dans une zone très peuplée, c'est à dire aux vues du monde²⁰⁸. Pour elle, l'objectif prioritaire consiste à empêcher toute prise de sanction par les États-Unis alors qu'elle n'est pas encore prête à affronter les forces navales de ce pays²⁰⁹. Elle est, en effet, réticente à l'idée d'entamer un nouveau conflit avec les puissances anglophones tant qu'il ne sera pas mis fin au conflit avec la Chine²¹⁰.

Quid de l'Empereur ? Comme il a déjà été mentionné précédemment, il n'est pas opposé par principe à l'usage de la force²¹¹. Lors des incidents, et notamment lorsqu'il apprend le bombardement de Haïphong, il semble qu'il ait été mesuré dans ses réactions vis-à-vis de l'état-major de l'Armée de Terre, sauf en ce qui concerne la personne de Tominaga²¹². Ce qui le dérange le plus, c'est le désordre

²⁰⁸ Alors que Lang Son est une petite ville de province «perdue» aux confins de la Chine, dans une zone difficile d'accès, Haïphong est le premier port et la deuxième agglomération du Tonkin.

²⁰⁹ cf. *supra.*, p. 196.

²¹⁰ Kido Kôichi, t. 2, p. 812.

²¹¹ On le voit à plusieurs reprises. Premièrement lorsqu'il accepte de signer les «Principes directeurs des mesures à prendre face aux changements qui affectent la situation mondiale» le 29 juillet (cf. *supra.*, p. 338). Deuxièmement, lorsqu'il accepte la décision de la Conférence de Liaison, le 13 septembre, selon laquelle un ultimatum serait remis à l'Indochine et les forces armées japonaises entreraient en Indochine à compter du 22 septembre à minuit, quoi qu'il arrive (cf. *supra.*, p. 419). Troisièmement, quand, lors d'une audience qu'il accorde à Sawada, ce dernier lui déclare que le recours à la force serait sans doute inévitable. L'Empereur est alors rassuré quand Sawada lui dit que le nécessaire serait fait pour circonscrire l'incident et empêcher l'extension des combats (cf. *supra.*, p. 446).

²¹² C'est du moins ce que prétend Sawada dans ses mémoires, l'Empereur ayant déclaré : « Bien qu'il ait été dépêché par l'état-major de l'Armée de Terre, je pense qu'il n'agit pas de manière convenable » (*Kore ha dômo Sanbô kara haken shite oru monono, yarikata ga warui to omou* *これはどうも*

dans lequel l'occupation de l'Indochine prend place et, surtout, la rupture du lien organique à travers sa personne entre les deux armes²¹³. Le plus petit commun diviseur parmi ces groupes étant l'occupation du nord de l'Indochine, l'Empereur y souscrit en promulguant « l'ordre de l'Armée de Terre n° 458 »²¹⁴. Comme la majorité des dirigeants japonais, il accepte donc un recours limité de la force contre l'Indochine à la frontière chinoise, car il s'agit d'un moyen d'imposer les vues du Japon à l'Indochine sans courir trop de risque au niveau international. Ce que l'Empereur craint, tout comme la Marine et une partie des officiers de l'état-major de l'Armée de Terre, c'est une extension des combats à l'ensemble du Tonkin, et c'est pour cela que le bombardement de Haïphong constitue une ligne jaune.

参謀本部から派遣しておるものの、やり方が悪いと思う); cf. Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 88.

²¹³L'Empereur, dont la fonction consiste avant tout à unifier les sphères dirigeantes du pays, constituant une sorte de poutre faitière de l'édifice politique (cf. *supra.*, p. 110), fait part de la difficulté qu'il y a à unifier le Japon depuis l'Antiquité (Kido Kôichi, t. 2, *op.cit.*, p. 818). cf. Herbert P. Bix, *op.cit.*, p. 379.

²¹⁴cf. *supra.*, p. 420.

II. L'Indochine sous occupation militaire

Au lendemain des incidents très graves qui marquent l'entrée en Indochine des forces japonaises, la situation revient peu à peu au calme. L'armée japonaise obtient satisfaction, tout en faisant preuve d'une certaine modération lors de l'installation de ses forces sur le sol indochinois. Pour la France, il s'agit de réoccuper le secteur de Lang Son et de réprimer l'action des mouvements indépendantistes vietnamiens. Le Japon évacue ses forces de la région de Nanning. Plus important, ces événements sont l'occasion pour Tôjô de procéder à une restructuration du commandement de l'Armée de Terre et, ainsi, de poser les bases de sa prise de pouvoir future. L'occupation du Tonkin amène Washington à imposer les premières sanctions économiques au Japon.

A. La situation en Indochine au lendemain des incidents

Si la situation revient au calme au lendemain des incidents de Lang Son et de Dô Son, un certain nombre de questions importantes se posent, tant aux autorités françaises que japonaises. Pour ces dernières, il s'agit d'abord mettre en œuvre le stationnement du corps expéditionnaire d'Indochine nouvellement créé, de s'installer dans les aéroports concédés par les autorités d'Indochine, et d'évacuer leurs forces de la frontière sino-indochinoise.

Le 27 septembre, Nishihara, alors à Haikou, bien qu'ayant demandé le remplacement des membres de la mission de contrôle, lui compris¹, reçoit pour instruction de Tôkyô de revenir à Hanoï afin de reprendre les négociations avec les autorités françaises. On l'informe également de la situation. Tout d'abord, les troupes japonaises en face de Lang Son et Haïphong ont arrêté leur progression². Ensuite, concernant le corps Nishimura, des pourparlers seront menés afin de

¹BKS, télégramme n° 516.

²MAE-V, n° 322, p. 228, télégramme de Decoux n° 2470, 27 septembre ; BKS, journal du général Koike.

définir les détails de leur stationnement, conformément à l'accord du 22. La 5^e division se retirera en transitant par le territoire indochinois. Les détails des négociations à mener lui seront envoyés ultérieurement³. Enfin, le Japon accepte de dédommager les victimes du bombardement de Haïphong⁴.

Alors que le consul général Suzuki quitte Haikou pour Haïphong dès le 27, Nishihara et les autres membres de la mission de contrôle décident d'attendre à Haikou l'arrivée du chef du troisième bureau de l'état-major de l'Armée de Terre, le général Suzuki Sôzaku 鈴木宗作, dépêché sur place pour assurer la liaison entre la mission de contrôle et les forces locales. Ce dernier arrive à Haikou le 29. Il remercie Nishihara et les autres membres de la mission de leurs efforts pour être parvenus à conclure un accord qui permettra l'entrée pacifique en Indochine des forces japonaises. Il demande à la mission à poursuivre les négociations. Muni de ces assurances, Nishihara se dirige sur le champ vers l'Indochine après avoir, pour la première fois depuis son arrivée à Haikou, pris contact avec le PC de l'armée de Chine du Sud. Il arrive à Hanoï le 29. Le lendemain, il reçoit pour instruction de négocier pour que Nishimura, les membres de son PC et un détachement de ses troupes puissent entrer dans Hanoï. Nishihara et le général Suzuki ont une audience le même jour avec Decoux et Martin durant laquelle ils obtiennent leur accord de principe⁵.

L'ordre de remplacement de Nishihara par le général Sumita Raishirô⁶ est publié le 29, alors que Nishihara vient d'arriver à Hanoï⁷. Sumita reçoit pour ordre de Tôjô de collaborer étroitement avec les autorités centrales de l'Armée de Terre, les Affaires étrangères et la Marine, et de s'abstenir de toute initiative à l'encontre de

³*ibid.*

⁴MAE-V, n° 322, p. 236, télégramme d'Arsène-Henry n° 736, 29 septembre.

⁵BKS, journal du général Koike ; MAE, *ibid.*, p. 238, télégramme de Decoux n° 206-207, 1^{er} octobre.

⁶Tout comme Nishihara, Sumita Raishirô (1890-1959) est un spécialiste de la France. Il étudie à Saint-Cyr d'octobre 1925 à octobre 1927. Il revient en France en juin 1933 en tant qu'attaché militaire. Il termine la guerre comme commandant de la 1^e Armée, en Chine du Nord. cf. NRK, p. 88.

⁷Concernant le débat à propos de Nishihara au sein de l'Armée de Terre, cf. *infra.*, p. 498.

l'Indochine française qui irait dans le sens d'une véritable occupation, d'une utilisation de la colonie dans le but de mener à bien l'expansion vers le sud, ou encore d'une immixtion dans les affaires internes politiques et économiques de l'Indochine et dans les questions liées à la population indochinoise⁸.

La passation de poste se déroule sans encombre. Sumita arrive à Hanoï le 3



octobre⁹. Le lendemain, il rencontre, en compagnie de Nishihara, Decoux et Martin et obtient d'eux leur accord pour l'entrée à Hanoï de 600 hommes — au lieu des 1.000 demandés¹⁰. Sumita fait tellement bonne impression que le gouvernement français transmet à son homologue japonais qu'il désire que celui-ci reçoive les pouvoirs les plus étendus sur les militaires japonais en Indochine¹¹.

Sumita en compagnie de Decoux (source : Miyake Masaki (sous la dir.), *Shôwashi no gunbu to seiji 3 : Taiheiyô Sensô zen.ya*¹²)

Les premières unités des forces aériennes japonaises atterrissent à l'aéroport de Hanoï le même jour et commencent le bombardement de Kunming dès le 7, jour de l'entrée à Hanoï du PC du corps expéditionnaire d'Indochine¹³. Après la destruction

⁸KSN, p. 32 ; DHR-DK, t. 2, p. 146. L'ordre est signé par chef de la 2^e section, Okada. Concernant le rôle joué par Tôjô, cf. *infra.*, p. 500.

⁹BKS, journal du général Koike ; Jean Decoux, *À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 120.

¹⁰BKS, journal du général Koike ; MAE-V, n° 322, p. 257-258, télégramme de Decoux n° 54-56, 6 octobre ; ANOM-GGI, n° 416, lettre de Decoux à Sumita, 6 octobre.

¹¹MAE-V, n° 262, p. 285, télégramme d'Arsène-Henry n° 773 du 13 octobre 1940.

¹²Miyake Masaki (sous la dir.), *Shôwashi no gunbu (...)*, *op.cit.*, p. 98. Il faut remarquer que cette photographie, très connue, a fait l'objet d'une erreur de légende dans le catalogue de l'exposition *Indochine. Des territoires et des hommes, 1856-1956* (Musée de l'Armée, 16.10.2013-26.01.2014). En effet, celle-ci indique que le général japonais à gauche de Decoux serait Nishihara (mal orthographié en «Nishira»), alors qu'il s'agit en fait de son successeur Sumita. cf. Christophe Bertrand, Caroline Herbelin, Jean-François Klein (sous la dir.), *op.cit.*, p. 104.

¹³*ibid.* ; *Shina Jihen rikugun sakusen*, *op.cit.*, p. 290.

de ponts sur le Mékong et sur la route de Birmanie en territoire chinois, la Japon retire ses bombardiers lourds d'Indochine dès la fin du mois d'octobre, ne laissant en Indochine que des bombardiers légers et des avions de chasse¹⁴. Ceci démontre bien la faible importance de l'Indochine dans la stratégie mise en œuvre contre la Chine¹⁵.

La 5^e division se regroupe à Lang Son à partir du 26 septembre. Le 30, le général Suzuki arrive dans la ville et entre en contact avec Nakamura et Kunô. Il exprime sa réprobation pour ce qui s'est passé lors de l'incident de Lang Son et le souhait que l'armée française soit traitée à l'avenir en alliée. L'armée japonaise détient alors 1051 prisonniers de l'armée d'Indochine, dont 67 officiers (y-compris le général Mennerat), 776 soldats français et « mercenaires européens » — des hommes de la Légion étrangère — et 218 soldats annamites. Parmi les soldats de la légion étrangère, 189 sont des Allemands que l'armée japonaise envoie à Nanning. Kunô ordonne alors, le même jour, de ne plus recourir à la force et de traiter l'armée française amicalement. Le 5 octobre, Nakamura lit un message d'apaisement de l'Empereur, puis les fait libérer et leur rend leurs armes¹⁶. Il rend également les soldats allemands à leur unité¹⁷. Quant à Dô Son, elle est restituée aux forces françaises le 2 octobre¹⁸.

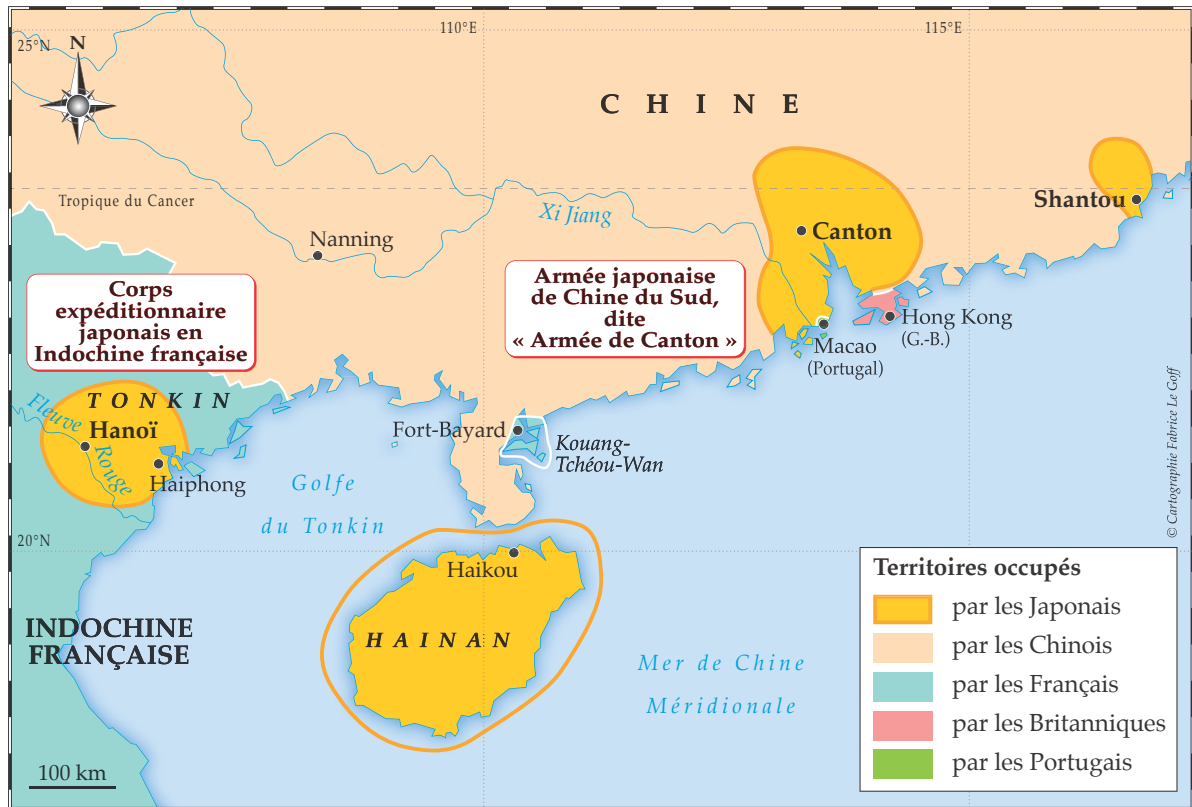
¹⁴MAE-V, n° 362, p. 318, télégramme de Decoux n° 2886, 1^{er} novembre 1940.

¹⁵Concernant le caractère secondaire de la guerre avec la Chine comme cause de l'intrusion japonaise en Indochine, cf. *supra.*, p. 157.

¹⁶BKS, journal de travail de Nakamura Masao ; SHAT, 10 H 78, « Récit de la bataille de Ky-Lua (près Langson) » ; MAE, *ibid.* ; Jean Decoux, *ibid.* ; ANOM-GGI, n° 416, télégramme de Decoux à Arsène-Henry n° 220-222, 6 octobre.

¹⁷BKS, *ibid.* ; MAE, *ibid.* ; ANOM-GGI, n° 555, télégrammes de Decoux n° 4348-4350, 16 octobre.

¹⁸Claude Hesse d'Alzon, « L'Armée française d'Indochine (...) », *op.cit.*, p. 90.



Carte n° 10 : la présence militaire japonaise en Indochine et en Chine méridionale dans la première moitié de l'année 1941. **Source** : DHR-DK, t. 1.

C'est alors que l'évacuation de la 5^e division par l'Indochine prend place. Le 1^{er} octobre, l'état-major de l'Armée de Terre lance une directive au commandant de l'armée de Chine du Sud afin d'évacuer la zone entre Nanning et Longzhou en faisant transiter les troupes par l'Indochine¹⁹. Le 12, la 5^e division est retirée de la 22^e armée pour être placée directement sous les ordres de l'état-major de l'Armée de Terre²⁰. Le même jour, la division se voit ordonner de se retirer en transitant par l'Indochine pour se rendre dans la région de Shanghai. C'est Sumita qui a la charge de négocier de conclure, d'ici le 15, un accord de détails avec les autorités indochinoises pour le transit de la division par le territoire indochinois²¹. La 5^e

¹⁹Directive du chef de l'état-major de l'Armée de Terre n° 755 (*Tairikushi dai nana hyaku go jû go gô* 大陸指第七百五十五号) ; in Morimatsu Toshio (sous la dir.), *op.cit.*, vol. 4.

²⁰Ordre impérial n° 458 (*Tairikumei dai yon hyaku go jû hachi gô* 大陸命第四百五十八号), in Morimatsu Toshio (sous la dir.), *op.cit.*, vol. 6.

²¹BKS, journal du général Koike.

division entame son retrait par le territoire indochinois, par route et voie ferrée, à la fin du mois d'octobre²². Le gros des forces de la 22^e armée se retire de la région de Nanning à la mi-novembre²³.

Du côté des autorités d'Indochine, il existe deux priorités : la première consiste à mettre un terme aux incidents violents provoqués par les Japonais. Decoux ordonne aux forces françaises de les accueillir pacifiquement²⁴. En effet, il a compris, depuis la chute de Lang Son, que toute résistance armée face au Japon était illusoire, comme le montre le télégramme qu'il envoie à Vichy à la mi-octobre²⁵ :

Maintenant que les troupes japonaises sont au Tonkin, il ne faut pas se dissimuler que nos possibilités de défendre contre lui ce territoire sont presque réduites à néant. La seule politique acceptable me paraît être une collaboration cordiale, n'excluant pas lutte pied à pied pour limiter toute demande nouvelle, mais tenant compte largement des réalités.

La seconde consiste à réaffirmer la souveraineté française sur la totalité du territoire indochinoise, en l'occurrence de réoccuper le secteur de Lang Son, ce qui n'aboutit que le 30 novembre, soit plus de deux mois après l'assaut japonais²⁶. Ceci est dû à la résistance des mouvements indépendantistes vietnamiens qui avait accompagné les forces japonaises lors de l'attaque sur Lang Son²⁷. La Ligue pour la Restauration du Vietnam profite de la période qui sépare l'offensive japonaise sur Lang Son du retour des forces françaises pour provoquer un soulèvement. Au départ limité à trois ou quatre hommes qui recrutent de jeunes volontaires — notamment appartenant aux minorités ethniques des montagnes entre Dong Dang et Lang Son —, cette force en rassemble bientôt deux mille. Elle est armée par les

²²L'évacuation doit prendre, selon Decoux, une quarantaine de jours. cf. ANOM-GGI, n° 555, télégrammes de Decoux n° 2692-96, 16 octobre.

²³DHR-DK, t. 2, p. 147 ; *Shina Jihen rikugun sakusen, op.cit.*, p. 291.

²⁴Jean Decoux, *ibid.*, p. 119.

²⁵MAE-V, n° 262, p. 272-274, télégramme de Decoux n° 2617, 10 octobre 1940.

²⁶*ibid.*, p. 121 ; MAE-V, n° 299, télégramme n° 3450-3454 de Decoux au ministère des Colonies, 5 décembre 1940.

²⁷cf. *supra.*, p. 453.

Japonais qui lui remettent les armes et les munitions prises à l'armée française²⁸. Elle étend son action au-delà de la zone occupée par les Japonais, jusqu'à la banlieue de Hanoï, émet des proclamations et des bons militaires, tandis que les marchands de Lang Son lèvent des fonds pour elle²⁹.

Après le retrait de la 5^e division, elle est sans protection. Le colonel Nakai, de l'état-major de l'armée de Chine du Sud, serait alors venu de Hanoï à Lang Son afin de persuader les chefs de la rébellion de se retirer vers la Chine. Si la plupart obtempèrent, Trần Trung Lâp refuse. La rébellion est écrasée entre la fin du mois de novembre et le début du mois de décembre³⁰. Le mouvement ne prend définitivement fin qu'avec l'exécution le 28 décembre des deux principaux meneurs de l'insurrection — Trần Trung Lâp et Doan Kiêm Diêm. Certains rescapés s'enfuient en Chine, tandis que d'autres passent dans la clandestinité. Un certain nombre d'entre eux deviendront plus tard agents des Japonais, rejoindront le Vietminh ou des mouvements indépendantistes prochinois. Cuong Dê, quant à lui, ne reposera jamais le pied au Vietnam. Il demeure à Taiwan pendant quelques mois avant de partir pour Tôkyô en mai 1941 pour y réinstaller le quartier général de la Ligue³¹. Son action inquiète suffisamment le gouvernement français pour qu'il demande à son ambassade à Tôkyô d'enquêter sur lui³².

Les mouvements indépendantistes vietnamiens déclenchent un autre feu, au même moment, à l'autre bout de la colonie, en Cochinchine. Ce mouvement est

²⁸Nous avons vu plus haut que l'armée de Chine du Sud, agissant sans l'accord de Tôkyô, n'avait pu armer les membres de la Ligue ; cf. *supra.*, p. 453.

²⁹ANOM-GGI, n° 558, télégrammes n° 3450-3454 de Decoux au ministère des Colonies, 5 décembre 1940 ; Shiraishi Masaya, « Betonamu Fukkoku Dômeikai », *op.cit.*, p. 37-38 ; Tran My Van, *op.cit.*, p. 152-153.

³⁰MAE-V, n° 299, *ibid.* ; Shiraishi Masaya, *ibid.* ; Tran My Van, *ibid.*, p. 153 ; Claude Hesse d'Alzon, *ibid.*, p. 91 ; Kiyoko Kurusu Nitz, "Independence without Nationalists : the Japanese and Vietnamese Nationalism during the Japanese Period 1940-1945", in *Journal of Southeast Asian Studies*, XV-1, mars 1984, p. 112-113.

³¹MAE-V, n° 299, télégramme n° 3.614-3.615 de Decoux du 13 décembre 1940 ; Shiraishi Masaya, *ibid.*, p. 38 ; Tran My Van, *ibid.*, p. 154 ; François Guillemot, *op.cit.*, p. 85-86.

³²MAE-V, n° 262, p. 277, télégramme de Chauvel n° 268 du 10 octobre 1940.

essentiellement d'inspiration communiste. En septembre 1939, suite au Pacte germano-soviétique, Catroux interdit le Parti communiste en Indochine³³. Tandis que les dirigeants communistes du nord de la colonie avaient pu, pour une large part, s'enfuir en Chine, ceux du sud sont entrés dans la clandestinité. La révolte, déclenchée les 22 et 23 novembre afin de profiter de l'état de faiblesse supposé des autorités françaises au moment de l'offensive japonaise, est étouffée dès l'après-midi du 22 par la sûreté à Saïgon. Le mouvement s'étend toutefois à la campagne et ce n'est qu'à la mi-décembre qu'il est définitivement écrasé³⁴.

B. La résolution du conflit interne au sein de l'armée japonaise

Les incidents de Lang Son et, surtout, de Dô Son ont durement éprouvé l'armée japonaise. Leur résolution est l'occasion d'une restructuration de l'appareil militaire, tant au niveau des forces locales que, surtout, de celui des autorités centrales.

La 22^e armée, qui a pour raison d'être les opérations en Chine du Sud et l'occupation de l'Indochine, ayant rempli son rôle, est démembrée et évacuée en plusieurs morceaux. Son commandant, Kunô, est mis à la retraite³⁵. Son chef d'état-major, Wakamatsu, loin d'être sanctionné, est muté à l'état-major de l'Armée de Terre en novembre, puis placé, dès décembre, à la tête du deuxième bureau³⁶. Nakamura est muté vers un autre commandement³⁷. Le gros des forces de la 22^e armée se retire de la région de Nanning à la mi-novembre : outre la 5^e division, la division de la Garde prend une nouvelle position dans le Guang Dong, à

³³cf. *supra.*, p. 262.

³⁴Ngo Van, *op.cit.*, p. 279-282 ; Claude Hesse d'Alzon, *ibid.*, p. 92 ; Frédéric Turpin, *op.cit.*, p. 35-36 ; Paul Isoart, « Aux origines d'une guerre. L'Indochine française », in Paul Isoart (sous la dir.), *op.cit.*, p. 13 ; Pierre Brocheux, « L'occasion favorable. 1940-1945. Les forces politiques vietnamiennes pendant la seconde guerre mondiale », in Paul Isoart (sous la dir.), *ibid.*, p. 136-139 ; William J. Duiker, *op.cit.*, p. 266-270.

³⁵NRK, p. 58 ; Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 93.

³⁶NRK, p. 173. cf. *infra.*, p. 664.

³⁷*ibid.* ; NRK, p. 113.

Zhongshan 中山県, près de Macao. Le reste de l'unité — la brigade mixte de Taiwan³⁸ et le PC de l'Armée — sont envoyés à Taiwan. Finalement, la 22^e armée est supprimée le 19 novembre³⁹.

L'Armée de Terre et la Marine doivent rétablir des liens de confiance. Le 28 septembre, le chef d'état-major adjoint de la Marine, Kondô, et le chef du premier bureau du ministère, Ugaki, rendent visite à l'état-major de l'Armée de Terre pour lui demander des explications. S'ils parviennent à un accord pour échanger des informations afin d'éclaircir ce qui s'est passé, ils n'obtiennent aucune réponse précise à leurs questions⁴⁰. Le 7 octobre, une réunion sous les auspices des deux chefs d'état-major adjoints a lieu, durant laquelle Satô critique la Marine pour avoir laissé le corps Nishimura sans protection, ce à quoi la Marine répond qu'elle était prête à répondre à toute attaque française. La rencontre se termine sans résultat⁴¹.

Concernant les commandants locaux, comme il a été mentionné plus haut, la plupart sont remplacés dès la fin des incidents. C'est notamment le cas du commandant de l'armée de Chine du Sud, Andô, placé dans le cadre de réserve pour un temps⁴². Cette décision est prise par Sawada, en concertation avec Tôjô et sans l'aval du chef de l'état-major de l'Armée de Terre, Kan.innomiya, ne soit requis. Tôjô aurait notamment pensé qu'il s'agissait de la seule façon de montrer à l'ensemble des forces armées que l'Armée de Chine du Sud avait agi de son propre

³⁸Taiwan konsei ryodan 台湾混成旅団

³⁹DHR-DK, t. 2, p. 147 ; *Shina Jihen rikugun sakusen, op.cit.*, p. 291 ; Nishiura Susumu, *op.cit.*, p. 202.

⁴⁰BKS, Mémoire du capitaine de vaisseau Ôno, *op.cit.* Ces questions concernent la raison du renvoi en Indochine de Tominaga, la nature des relations entre l'état-major de l'Armée de Terre et les commandants des forces locales, la nature des relations entre lesdites forces locales et la mission Nishihara, l'existence ou non de demandes adressées à l'Indochine qui n'auraient pas été décidées par les états-majors des deux armes, la raison du débarquement offensif de Nishimura. Bien entendu, il s'agit plus de remontrances que de véritables questions.

⁴¹BKS, témoignage de Satô Kenryô.

⁴²cf. *supra.*, p. 483.

chef⁴³. Andô joue très clairement le rôle d'un fusible⁴⁴. Quant à Tôjô, son rôle est central dans la remise en ordre de l'Armée de Terre, sujet qui sera abordé plus bas.

Nishihara, chef de la mission de contrôle en Indochine, a lui aussi été remplacé⁴⁵. Plusieurs officiers du groupe favorable à l'usage de la force — Andô et Tominaga notamment — ayant été limogés, le remplacement de Nishihara sert à rétablir une sorte de parité. Il n'est toutefois pas limogé et revient tout d'abord à Hanoï pour reprendre la tête de la mission de contrôle⁴⁶. Il s'est fait beaucoup d'ennemis, tant au niveau des forces locales — c'est notamment le cas de Satô⁴⁷ — qu'au sein de l'état-major de l'Armée de Terre — et notamment du premier bureau —, où l'on de mande — et nombre d'officiers réclament des sanctions⁴⁸. Il est muté à un poste honorifique, mais sans responsabilité opérationnelle : celui de directeur de l'école de la cavalerie⁴⁹.

Le prince Kan.innomiya Yakohito

Au sein de l'état-major de l'Armée de Terre, une restructuration est opérée. Le premier bureau, outre son chef Tominaga⁵⁰, est purgé de ses principaux membres⁵¹. Plus important, annonce est faite, le 3



⁴³BKS, témoignage de Sawada recueilli en 1957.

⁴⁴cf. *supra.*, p. 484.

⁴⁵cf. *supra.*, p. 490.

⁴⁶cf. *supra.*, p. 489.

⁴⁷Satô Kenryô, *op.cit.*, p. 191. Satô prend la défense d'Andô et rejette une grande partie de la responsabilité des événements sur Nishihara.

⁴⁸KSN, p. 33, entrée du 2 octobre 1940. Il est notamment reproché à Nishihara d'avoir mis en péril la coopération entre l'Armée de Terre et la Marine, d'avoir porté atteinte à la confiance qu'avait l'Empereur dans l'Armée de Terre, d'avoir creusé un fossé entre les forces locales et les autorités centrales de ladite Armée.

⁴⁹*kiheikôchô* 騎兵校長. cf. NRK, p. 118.

⁵⁰cf. *supra.*, p. 478.

⁵¹Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 92. Il s'agit, nomment, d'Okada, Takazuki et Arao.

octobre, du remplacement du chef de l'état-major de l'Armée de Terre, le prince Kan.innomiya Yakohito, par le général Sugiyama Hajime⁵². Il ne s'agit pas d'un simple mouvement de personnel. Certes, Kan.innomiya était âgé — il avait alors 75 ans — et était à la tête de cette institution depuis près de dix ans. Si son appartenance à la famille impériale a pu lui faire jouer un rôle d'arbitre au-dessus des différentes factions, c'est également cela qui lui aura permis de traverser cette période troublée sans une égratignure⁵³.

Le général Sugiyama Hajime

Son successeur, Sugiyama Hajime, est un cadre très influent de l'Armée de Terre. Étant passé par la plupart des postes de pouvoir et de prestige — vice-ministre de l'Armée de Terre (1930), chef adjoint de l'état-major (1934), ministre de l'Armée de Terre au moment du déclenchement de la Seconde Guerre sino-japonaise (1937), membre du Conseil de Guerre (1938), commandant de l'armée de Chine du Nord (1938) —, c'est un des généraux les plus influents de l'Armée de Terre⁵⁴. Le remplacement d'un membre de la famille impériale



⁵²Kido Kôichi, t. 2, *op.cit.*, p. 823.

⁵³Kan.innomiya Yakohito (1865-1945) : il passe cinq ans en France, de 1881 à 1886, pendant lesquelles il étudie à Saint-Cyr, à l'École de Cavalerie de Saumur, à l'École de Guerre, puis dans une unité de cavalerie. Il participe à la Première Guerre sino-japonaise et à la Guerre russo-japonaise. Il accède ensuite à des postes prestigieux : il est commandant de la division de la garde en 1911, membre du conseil de guerre en 1912, général d'Armée en 1919, chef de l'état-major de l'Armée de Terre en 1931. Il accompagne également l'Empereur Hirohito, alors dauphin, dans son voyage en Europe en 1921 (cf. *supra.*, p. 137). cf. NRK, p. 52. L'ambassadeur Arsène-Henry regrette son départ car il est francophile, mais il ne se pose pas la question de l'absence d'effet de sa prétendue francophilie sur le cours des événements. Il qualifie également son successeur, Sugiyama « d'homme à tout faire », ce qui montre son ignorance complète du monde militaire japonais ; MAE-V, n° 322, p. 265-266, télégrammes au ministère des Colonies n° 74-75, 10 octobre 1940.

⁵⁴*ibid.*, p. 86. Sugiyama est chef de l'état-major d'octobre 1940 à février 1944. Il doit céder son poste lorsque Tôjô s'en empare et monopolise le pouvoir pendant quelques mois (cf. *supra.*, note n° 195 p. 483). Il revient sur le devant de la scène dès le mois de juillet suivant, en tant que ministre de l'Armée de Terre, poste qu'il occupe jusqu'en avril 1945. Il se suicide avec son épouse le 12 septembre 1945.

sans véritable action sur le cours des choses par un des généraux les plus puissants et les plus ambitieux révèle un changement dans la structure du commandement de l'Armée de Terre, une progression dans le contrôle, la centralisation du pouvoir au sein de l'institution. Elle révèle également, outre une rationalisation du processus de décision au sein de l'institution, une réponse à la nécessité de l'accélérer dans une période de plus en plus tendue.

Le chef d'état-major adjoint, Sawada, est remplacé, le 15 novembre, par le général Tsukada Osamu 塚田攻, pour être placé à la tête de la 13^e armée qui opère dans la région de Shanghai⁵⁵. La dernière étape de cette restructuration passe par celle du « 20^e groupe », ou « Groupe de direction de la guerre »⁵⁶. Placé sous l'autorité directe du chef d'état-major de l'Armée de Terre, il doit remédier à la rivalité qui oppose les premier et deuxième bureaux⁵⁷ en assurant les tâches administratives liées à la poursuite de la guerre. Son chef est un ex-officier important de l'Armée du Kwantung, le colonel Arisue Yadoru 有末次⁵⁸.

Le dernier point à aborder est également le plus important : l'essor de Tôjô. Durant toute l'affaire, Tôjô s'immisce dans les questions de commandement, alors que sa fonction de ministre devrait l'en empêcher⁵⁹. En effet, il agit de concert avec Sawada pour que Tominaga puisse bénéficier d'un maximum de latitude en Indochine⁶⁰. Il joue un rôle actif durant tout le processus qui mène à l'invasion du 22 septembre, notamment lors des discussions sur la date de l'entrée des forces japonaises sur le sol indochinois⁶¹. Il utilise les incidents pour installer son contrôle sur l'Armée de Terre et, à cette fin, joue un rôle primordial dans les nominations

⁵⁵DHR-DK, t. 2, p. 151.

⁵⁶À propos de ce groupe de l'état-major de l'Armée de Terre, cf. *supra.*, p. 59.

⁵⁷cf. *supra.*, p. 311.

⁵⁸DHR-DK, t. 2, p. 151-152 ; Sawada Shigeru, *ibid.*, p. 93.

⁵⁹Le ministre de l'Armée de Terre est en charge des questions administratives, et non du commandement ; cf. *supra.*, p. 66.

⁶⁰cf. *supra.*, p. 400.

⁶¹cf. *supra.*, p. 414, 429, 432.

qui ont lieu au sein de l'état-major à l'issue de l'incident. C'est notamment le cas pour celui qui doit remplacer Tominaga à la tête du premier bureau. Alors que Sawada, encore en poste, est favorable à la nomination du général Ayabe Kitsuju 綾部 橘樹⁶², Tôjô intervient pour que ce soit le général Tanaka Shin.ichi⁶³ qui soit nommé. On le voit ainsi intervenir en personne pour placer des hommes qui lui conviennent. Il prend surtout énormément de pouvoir entre le moment où Kan.innomiya quitte son poste et avant que son successeur, Sugiyama, ne lui succède. Il intervient notamment personnellement, comme il a été mentionné plus haut, en remettant à Sumita les instructions pour son action en Indochine à la tête de la mission de contrôle⁶⁴.

L'essor de Tôjô, qui commence par une prise en main du sommet du commandement de l'Armée de Terre, est initié à l'issue de l'invasion du nord de l'Indochine, à partir de la fin du mois de septembre 1940. La reprise en main que Tôjô exerce sur l'Armée de Terre n'aboutit pas à un ralentissement de la marche à la guerre, bien au contraire. Plus cette reprise en main progresse, plus ce mouvement, au contraire, s'accélère. Ce sont, en effet, les militaires favorables à l'alliance avec l'Allemagne et à la fermeté vis à vis des États-Unis et du Royaume-Uni qui prennent définitivement l'ascendant et préparent ainsi les conditions de l'éclatement de la Guerre du Pacifique⁶⁵. Cette prise en main, qui rencontre les vœux de l'Empereur, permet, par la mise en place d'une véritable troïka réunissant Hirohito, Tôjô et Kido, de mettre le Japon en ordre de bataille. Cette ascension vertigineuse et cette concentration du pouvoir entre ses mains par Tôjô n'est possible que parce que Tôjô s'évertue à traduire en politiques la volonté de

⁶²(1894-1980) Ayabe remplacera finalement Tanaka à la tête du premier bureau en décembre 1942. cf. NRK, p. 9.

⁶³(1893-1976) : comme nous l'avons précédemment, Tanaka a laissé des mémoires qui constituent un document de première importance. cf. *supra.*, p. 55-56.

⁶⁴cf. *supra.*, p. 490.

⁶⁵Miyake Masaki (sous la dir.), *Shôwashi no gunbu (...), op.cit.*, p. 104.

l'Empereur⁶⁶. Ce n'est qu'en 1944, alors que la défaite deviendra une quasi-certitude, que Tôjô sera écarté⁶⁷.

C. Les réactions internationales

La Chine est la première puissance intéressée par l'entrée des forces japonaises en Indochine française. Elle est, en effet, la première victime de cette occupation car, comme il a été mentionné précédemment, les opérations de bombardement sur Kunming commencent dès le 7 octobre, soit quelques jours après l'installation des forces aériennes nippones sur les aérodromes concédés par le gouvernement général d'Indochine⁶⁸. L'on pourrait donc s'attendre à ce que les réactions de ce pays soient vives, voire menaçantes, surtout qu'il avait exercé des pressions fortes sur la France les mois précédents afin de parer à une occupation japonaise de l'Indochine⁶⁹. Des informations filtrent par des diplomates français selon lesquelles l'armée chinoise aurait massé des forces importantes à la frontière indochinoise au moment de l'offensive japonaise sur Lang Son⁷⁰.

Malgré cela, la Chine ne réagit pas contre les forces japonaises⁷¹, se contentant de protester, le 24 septembre, contre les concessions faites par la France⁷². Si l'on constate à la frontière sino-indochinoise une « grosse densité de troupes » chinoises, celles-ci ne se montrent pas menaçantes⁷³. Des rumeurs concernant une volonté des forces chinoises d'occuper Lao Cai existent bien⁷⁴, mais se révéleront sans

⁶⁶En 1944, à la veille de sa chute, il est Premier ministre, ministre de l'Armée de Terre, de l'Intérieur et des Munitions, ainsi que chef d'état-major de l'Armée de Terre.

⁶⁷Yoshida Yutaka, *Shôwa Tennnô no shûsenshi*, *op.cit.*, p. 16-18.

⁶⁸cf. *supra.*, p. 491.

⁶⁹cf. *supra.*, p. 243.

⁷⁰MAE-V, n° 322, p. 203, télégramme du consul à Calcutta (Dubois) n° 36, 24 août.

⁷¹Fabienne Mercier, *op.cit.*, p. 89.

⁷²MAE-V, n° 322, p. 212, note concernant une communication de l'ambassade de Chine, 24 septembre.

⁷³ANOM-GGI, n° 957, télégramme au départ de Hagiang (Ha Giang, ville proche de la frontière avec la province chinoise du Yunnan), n° 585 destiné au Gouvernement Général, 27 septembre.

⁷⁴*ibid.*, télégramme du gouvernement général à l'ambassade de France à Tôkyô n° 191, 26 septembre.

fondement. Craignant toutefois la réaction de ce pays, Baudouin, autorise l'ambassadeur en Chine, Cosme, à communiquer au gouvernement chinois la teneur de l'accord franco-japonais, mais pas le texte précis de l'accord⁷⁵. Les autorités chinoises font toutefois savoir à la France, au début du mois d'octobre, qu'elles pénétreront sur le territoire indochinois en cas de mouvement des forces japonaises vers la frontière chinoise à travers le Tonkin⁷⁶.

Les pays anglophones sont, elles aussi, concernées au premier chef par l'occupation de l'Indochine du fait que leurs possessions en Asie du Sud-est constituent les cibles réelles de l'expansion vers le sud du Japon. Après l'entrée des forces japonaises en Indochine, les ambassadeurs américain, Grew, et britannique, Craigie, rendent visite à plusieurs reprises au secrétaire général du Gaimushô, Ôhashi Chûichi, pour protester contre la rupture du statu quo que son ministère, par la voie d'Arita, avait pourtant promis de respecter. Ôhashi rétorque que cette action a été accomplie afin de résoudre le conflit avec la Chine et que les troupes seront retirées à son issue. Craigie proteste et annonce que son gouvernement va devoir procéder à la réouverture de la route de Birmanie⁷⁷. Le 8 octobre, Londres annonce officiellement l'impossibilité de reconduire la fermeture de ladite route en raison de l'entrée de l'armée japonaise en Indochine et de la conclusion de l'alliance tripartite⁷⁸.

Pour le Royaume-Uni, qui a survécu à la bataille d'Angleterre, il s'agit de se rapprocher des États-Unis⁷⁹. La poussée japonaise vers le sud l'inquiète en raison de la menace qu'elle fait peser sur ses possessions en Asie du Sud-Est — la Birmanie, la Malaisie et Singapour. La nouvelle de la conclusion de l'alliance tripartite ne fait

⁷⁵*ibid.*, p. 92.

⁷⁶ANOM-GGI, n° 950, télégramme du lieutenant-colonel Bellon (commandant du I^{er} territoire militaire et commissaire à la police frontière) à Decoux n° 92, 3 octobre. Ce télégramme relate une discussion qu'il a eue avec le général chinois Lo khi Keug 羅志強.

⁷⁷Ôhashi Chûichi, *op.cit.*, p. 38-39. Concernant la fermeture de ladite route le 17 juillet, cf. *supra.*, p. 169.

⁷⁸Inoue Kiyoshi, *ibid.*, p. 119.

⁷⁹Hatano Sumio, Asada Sadao, *op.cit.*, p. 391.

que le renforcer dans son changement d'attitude vis-à-vis du Japon. Il ressent le durcissement de l'attitude américaine vis-à-vis du Japon comme une bonne nouvelle, le considérant comme une garantie vis-à-vis d'une éventuelle réaction belliqueuse du Japon⁸⁰.

Ce sont les réactions américaines qui ont le plus d'importance pour le Japon. La question de la réaction de l'opinion américaine face à l'alliance tripartite sur l'opinion américaine a été évoquée plus haut⁸¹. Dès avant la signature du traité tripartite — le 27 septembre —⁸², ce sont les incidents qui marquent l'entrée des forces japonaises en Indochine qui provoquent les premières réactions américaines. Dès le 25 septembre, les États-Unis accordent un prêt de 25 millions de dollars à la Chine. Plus grave pour le Japon, Hull déclare, le 26 septembre que son pays interdira les exportations d'essence pour avions, d'acier et de ferrailles à partir du 16 octobre⁸³.

Ces sanctions limitées témoignent surtout du refus des États-Unis de rentrer en guerre précocement contre le Japon alors qu'ils ne sont pas prêts militairement⁸⁴. Elles sont largement dues à l'impossibilité d'aboutir à un consensus au sein des membres de l'équipe dirigeante américaine concernant l'attitude à adopter face au Japon. Certains pensent que l'embargo sera efficace, alors que d'autres — tels Hull et la Marine — en doutent. Enfin, un certain nombre de membres de l'administration Roosevelt, tels Stimson et Morgenthau, considèrent que les mesures sont prises trop tard, puisqu'elles auraient pu l'être avant l'entrée des

⁸⁰Kyozo Sato, *Japan and Britain at the Crossroads, 1939-1941 : A Study in the Dilemmas of Japanese Diplomacy*, Tôkyô : Senshu University Press, 1986, p. 85-86.

⁸¹cf. *supra.*, p. 353.

⁸²cf. *supra.*, p. 351.

⁸³Cordell Hull, vol. I, *op.cit.*, p. 907 ; *Shina Jihen rikugun sakusen, op.cit.*, p. 290 ; Inoue Kiyoshi, *op.cit.*, p. 118. L'ambassadeur japonais à Washington, Horiuchi, informe son gouvernement dès le 24 septembre de ce que les États-Unis ont commencé à étudier la mise en œuvre de telles mesures ; NGB-NS, t. 4, p. 3002-3003, télégramme n° 1537. Pour une explication synthétique des réactions américaines, Robert A. Divine, *op.cit.*, p. 100-101.

⁸⁴Edward R. Drachman, *op.cit.*, p. 19.

forces japonaises en Indochine, et surtout qu'elles sont trop limitées⁸⁵. Quant au personnel diplomatique américain en poste au Japon, et notamment l'ambassadeur Grew, il pense que le Japon est désespéré et que tout embargo sur le pétrole — seule mesure capable d'endommager vraiment la machine de guerre nippone — provoquera une offensive japonaise en direction du sud⁸⁶.

Les sanctions ont un impact réduit, car le Japon s'y préparait déjà depuis plusieurs années en accumulant les stocks et en diversifiant ses sources d'approvisionnement⁸⁷. Elles peuvent toutefois s'avérer, à terme, néfastes pour la machine de guerre japonaise. Elles obligent le Japon à fournir un effort important pour développer sa production d'acier, qui est dix fois inférieure à celle des États-Unis⁸⁸. En outre, le Japon est confronté à une pénurie prévisible de son approvisionnement en minerai de fer, la moitié étant alors importée des Philippines et de Malaisie⁸⁹.

⁸⁵Herbert Feis, *ibid.*, p. 106.

⁸⁶Joseph C. Grew, *Ten years in Japan, op.cit.*, p. 404.

⁸⁷*ibid.*, p. 107.

⁸⁸*ibid.*, p. 108. Les productions cumulées du Japon proprement-dit, de la Corée et de la Mandchourie atteignent alors 7,5 millions de tonnes.

⁸⁹*ibid.*

Conclusion

Malgré la signature de la convention militaire le 22 septembre, l'invasion de l'Indochine a lieu dans la nuit du 23. Bien que, officiellement, l'Armée de Terre japonaise ait tenté de faire de son mieux pour arrêter l'opération en direction de la frontière indochinoise qui était en cours, l'attaque a bien lieu et aboutit à la chute de Lang Son. L'armée française ne peut guère résister que pendant deux jours. Le 26, c'est le corps expéditionnaire japonais d'Indochine, censé débarquer pacifiquement à Haïphong, qui effectue un débarquement offensif à Dô Son. Cette fois, Decoux a décidé de ne pas résister.

Si ces incidents prennent la forme de coups de force d'unités qui auraient refusé d'appliquer les ordres reçus, l'implication du personnel de l'État-Major de l'Armée de Terre sur place, ainsi que la faiblesse des sanctions prises pour des actes aussi graves nous renseignent sur le caractère prémédité de l'entrée en force de la 5^e division japonaise en Indochine. Mais alors que la Marine et l'Empereur avaient accepté l'éventualité d'un incident à la frontière sino-indochinoise, le débarquement offensif du corps Nishimura — unité appartenant au corps expéditionnaire d'Indochine appelé à stationner en Indochine — provoque un séisme au sein de la direction des forces armées japonaises, la Marine refusant de collaborer au débarquement et en appelant à l'Empereur, seule personne en position de ramener les deux armes à une attitude coopérative.

Au lendemain des incidents, la France doit accepter les conditions du Japon qui, somme toute, fait preuve de mesure, tant en raison de la réaction de la Marine contre le jusqu'au-boutisme de l'Armée de Terre, que d'une crainte de sanctions économiques de la part des États-Unis. En Indochine, les mouvements indépendantistes qui ont voulu profiter de l'invasion pour lutter contre le joug de la France échouent, la Ligue de Cuong Dê, entrée dans les fourgons japonais ayant étant abandonnée par son protecteur, tandis que les communistes échouaient dans une tentative de soulèvement au sud.

Au Japon, les incidents sont l'occasion d'une reprise en main de l'Armée de Terre. Tōjō, choisi au poste de ministre de l'Armée de Terre par Konoé pour son autorité et ses capacités d'organisateur, en profite pour placer ses hommes. Le processus de mise sous contrôle de l'Armée de Terre, qui s'accéléra à mesure que la perspective d'un conflit avec les puissances anglophones se fera plus nette, est déjà entamé. Quant à l'intégration de l'Indochine à l'empire japonais, elle a pu être obtenue grâce à l'action d'hommes qui sont des fidèles de Tōjō et qui l'aideront à étendre son pouvoir sur l'Armée de Terre dans un premier de temps, puis sur le gouvernement.

**Troisième partie : la mainmise du Japon
sur l'Indochine, octobre 40-décembre 41**

Introduction de partie

La troisième et dernière partie de cette thèse couvre une période plus longue que les deux premières. Plutôt que d'établir un équilibre sur une base chronologique, le choix a été fait d'accorder à chaque partie l'importance qu'elle avait d'un point de vue événementiel, importance révélée d'ailleurs par l'importance relative de la documentation disponible. En effet, si le processus qui mène à l'occupation du nord de l'Indochine entre les mois de juillet et septembre 1940 a produit une documentation très abondante, c'est qu'il a vu, du côté japonais, la mise en place de la stratégie qui allait mener, un peu plus d'un an plus tard, à l'éclatement de la Guerre du Pacifique. Du côté français, c'est la volonté de résistance du régime de Vichy et du gouvernement général d'Indochine qui donnent une importance singulière à ces événements et, par conséquent, contribuent à l'importance de la documentation.

Les mois qui suivent l'occupation du Tonkin sont occupés, pour le Japon, par la préparation de ce conflit. Plus cette préparation avance, plus il devient difficile au Japon de revenir sur ses pas et plus l'attitude américaine se raidit, rendant peu à peu ledit conflit inévitable. Pour le Japon, l'occupation du nord de l'Indochine est, effet, un préalable indispensable, mais bien insuffisant. C'est pour cela qu'il accélère, dans les mois qui la suivent, la mise en place d'un « État de défense nationale » et pose les bases de l'offensive qui sera menée à compter du mois de décembre 1941.

Trois épisodes se déroulent, qui voient le Japon développer sa stratégie. Le premier, objet du chapitre 8, consiste dans des négociations économiques entre la France et le Japon. Préparant un possible, voire probable affrontement avec les puissances anglophones, épuisant ses maigres ressources dans le conflit dont il ne parvient pas à s'extraire en Chine, le Japon a cruellement besoin des ressources des possessions occidentales pour pouvoir envisager un conflit de moyenne ou longue durée. Or, l'Indochine française est le seul territoire qu'il peut espérer exploiter

économiquement à cette date. Des négociations longues se déroulent entre le Japon et la France d'octobre 1940 à mai 1941, qui ont pour conséquence d'entraîner la colonisation économique progressive de l'Indochine.

Le second épisode, qui fera l'objet du chapitre 9, est concomitant du deuxième : il s'agit de l'intervention du Japon dans le conflit entre l'Indochine française et la Thaïlande. Dès avant l'éclatement du conflit, en décembre 1940, la diplomatie française croit à une collusion nippo-thaïlandaise au détriment de l'Indochine dont la Thaïlande revendiquait un certain nombre de territoires. Il s'agira ici de montrer que si la Thaïlande tente de profiter de l'affaiblissement de la France et de l'Indochine après l'invasion japonaise du mois de septembre 1940, elle n'est pas un allié du Japon. Surtout, le Japon impose sa médiation dans le conflit afin d'empêcher une intervention des puissances anglophones et dans le but d'attirer la Thaïlande dans son camp. En effet, faire traverser par ses forces le territoire de ce pays est alors considéré par l'armée japonaise comme indispensable dans l'optique d'une offensive contre les possessions britanniques — Malaisie et Birmanie.

Le dernier épisode, qui sera traité dans le chapitre 10 et constituera le chapitre final de cette thèse, est celui de l'occupation de l'ensemble du territoire indochinois à compter de juillet 1941. Pour le Japon, l'importance stratégique du nord de la colonie s'affirmait comme un préalable à l'occupation de sa partie méridionale. Formant une espèce de coin enfoncé au milieu des colonies britanniques, néerlandaises et américaines, ce territoire revêt alors une importance stratégique primordiale dans la perspective d'une offensive en direction de l'Asie du Sud-Est. La Cochinchine jouera notamment un rôle majeur lors de l'offensive contre la Malaisie. En outre, l'occupation du sud de l'Indochine marque un point de non-retour pour les relations nippo-américaines, convainquant définitivement le gouvernement et l'opinion des États-Unis que le Japon n'a pas seulement pour objectif de faire céder la Chine, mais bel et bien de s'en prendre aux intérêts américains et britanniques.

Chapitre 8 : l'accord économique franco-japonais

Introduction

Bien que l'accord franco-japonais du 30 août 1940 ait comporté un important volet économique¹, cette question n'a guère été abordée dans la deuxième partie, qui avait avant tout pour objet l'analyse des aspects politiques et militaires. En effet, ces derniers accaparent l'attention des deux pays jusqu'à ce que l'entrée des forces japonaises en Indochine devienne effective, à la fin du mois de septembre 1940.

Cependant, si l'Armée de Terre japonaise domine le terrain stratégique vis-à-vis de l'Indochine, la Marine et le Conseil au plan portent un très vif intérêt aux questions économiques. Il ne s'agit pas d'une question nouvelle, le Japon s'étant déjà intéressé aux ressources naturelles de l'Indochine et, surtout, à son riz. Mais la perspective d'une entrée en guerre prochaine rend les ressources indochinoises particulièrement attrayantes pour le Japon. Les négociations franco-japonaises relatives à la coopération économique entre les deux pays, tout comme les négociations d'ordre militaire et politique, sont parfaitement asymétriques en raison de la prédominance du Japon vis-à-vis d'une Indochine isolée de sa métropole. Elles préparent ainsi l'arrimage de l'économie de la colonie française à celle de l'empire japonais.

Un bref rappel historiographique est nécessaire. La question de l'occupation de l'Indochine par le Japon pendant la Seconde Guerre mondiale n'a été que rarement reliée aux questions économiques par les historiens. Comme il a été expliqué dans l'introduction de cette thèse, Shiraishi Masaya a consacré un article fondamental à la politique économique du Japon à l'encontre de l'Indochine française intitulé « Dainiji Taisenki no Nihon no tai-Indoshina keizai seisaku » (La politique économique du Japon à l'encontre de l'Indochine pendant la Seconde Guerre

¹cf. *infra.*, document n° 5, p. 835.

mondiale)². Cet article se fonde sur des sources primaires de première importance, mais n'a pas connu de suite à ce jour³. En outre, malgré le vide qu'il remplit, il pêche par un manque d'insertion de la politique économique au sein d'une politique plus large d'expansion vers le sud, politique qui comporte un versant économique parmi d'autres, politique et militaire⁴. Il reste, en outre, prisonnier de la vision « classique » des faucons face aux colombes, les partisans des négociations économiques étant forcément opposés à une solution de force⁵, alors qu'il été démontré dans notre travail que ce sont la menace et l'usage effectif de la force qui permettent au Japon d'imposer ses conditions lors des négociations⁶.

Tabuchi, quant à lui, a écrit un article fondamental sur l'occupation de l'Indochine en relation avec la question du riz⁷. S'il a joué un rôle important en mettant en évidence l'importance de la question alimentaire dans la politique japonaise à l'encontre de l'Indochine, ce travail a tendance à faire de la question du riz le seul et unique but de l'occupation de la colonie française⁸. Tabuchi a également écrit un article de référence sur l'exploitation de l'économie indochinoise pendant la guerre⁹. Outre ces articles spécialisés, relativement anciens, sur la question des relations économiques franco-japonaises, deux ouvrages plus récents sur la politique économique du Japon en Asie du Sud-Est pendant la guerre viennent apporter un éclairage utile. Le premier est un ouvrage collectif dirigé par

²*op.cit., passim.*

³*cf. supra., p. 38.*

⁴C'est notamment ce que révèle les « Principes directeurs des mesures à prendre face aux changements qui affectent la situation mondiale » qui posent, le 27 juillet, 1940, les principes de la nouvelle politique étrangère du gouvernement Konoe ; *cf. infra., p. 827.*

⁵Shiraishi Masaya, *op.cit., p. 32.*

⁶*cf. supra., p. 474.*

⁷« Daitôa Kyôeiken to Indoshina : shokuryô kakutoku no tame no Senryaku » (La sphère de coprosperité de la grande Asie orientale et l'Indochine : une stratégie pour l'acquisition de biens alimentaires), *op.cit., passim.*

⁸*cf. supra., p. 38.*

⁹« Nihon no tai-Indoshina shokuminchika puran to sono jittai » (Le plan japonais de colonisation de l'Indochine et sa mise en œuvre), *op.cit., passim.*

Hikita Yasuyuki¹⁰. Le second est celui d'Adachi Hiroaki sur la question de l'acquisition des ressources naturelles d'Asie du Sud-Est pendant la guerre¹¹. Côté français, il faut mentionner l'ouvrage de Pierre Brocheux intitulé *Une histoire économique du Viet Nam, 1850-2007. La palanche et le camion*¹². Ouvrage constituant une rare synthèse sur la question, il pêche quelque peu par le manque d'informations relatives à la politique économique du Japon.

Ce chapitre sera composé de deux parties. La première présentera la naissance d'une politique économique japonaise vis-à-vis de l'Indochine dans le cadre de la stratégie d'expansion vers le Sud. La seconde traitera des négociations franco-japonaises, de l'accord économique entre les deux pays, ainsi que l'envoi en Indochine d'une mission japonaise de recensement des ressources naturelles.

¹⁰Hikita Yasuyuki (sous la dir.) 疋田康行編, *Nanpô kyôeiken : senji Nihon no Tônan Ajia shihai keizai* 南方共栄圏一戦時日本の東南アジア経済支配一 (La Sphère de coprosperité dans les régions du sud : la domination économique de l'Asie du Sud-Est en temps de guerre), Taga Shuppan 多賀出版, 1995.

¹¹Adachi Hiroaki 安達宏昭, *Senzenki Nihon to Tônan Ajia : shigen kakutoku no shiten kara* 戦前期日本と東南アジア一資源獲得の視点から一 (Le Japon et l'Asie du Sud-Est avant guerre du point de vue de l'acquisition des ressources naturelles), Yoshikawa Kôbunkan 吉川弘文館, 2002.

¹²*op.cit.*, *passim*.

I. Naissance d'une politique économique japonaise envers l'Indochine

L'expansion vers le sud est fortement liée à l'économie. C'est la détérioration des relations nippon-américaines qui, à terme, risquent de priver les forces armées japonaises des ressources dont elles ont besoin et qui, par conséquent, les pousse à diriger leur regard vers l'Asie du Sud-Est et le Pacifique. L'Indochine française, qui possède une économie importante dans la région, intéresse le Japon dès la seconde moitié des années 1930. Mais c'est à l'avènement du second gouvernement Konoé, au mois de juillet 1940, que cet intérêt commence à se manifester de manière concrète.

A. L'intérêt du Japon pour l'économie indochinoise

L'intérêt du Japon envers l'économie japonaise s'éveille au moment de l'expansion vers le sud devient politique nationale, en 1936¹. Ce n'est pas le gouvernement central, mais la Compagnie pour la mise en valeur de Taiwan qui initie les premières études sur les ressources de l'Indochine. Il s'agit d'une « compagnie pour la politique nationale »², c'est à dire une société semi-publique dont les objectifs et la direction générale de l'action sont déterminés par les autorités publique. La raison d'être de ces sociétés consiste à contribuer à la mise en œuvre de la politique du gouvernement japonais, euphémisme pour l'application de la politique expansionniste du Japon en Asie³. La plus célèbre de ces compagnies est la Compagnie du chemin de fer du Sud mandchourien, fondée en 1906⁴. L'on

¹cf. *supra.*, p. 127.

²*kokusaku gaisha* 国策会社

³*kokusaku gaisha* 国策会社. Il s'agit d'une sous-catégorie des « sociétés spéciales » (*tokushu kaisha* 特殊会社), sociétés semi-publiques créées par une loi spéciale. L'État leur donne une mission et leur accorde un certain nombre de prérogatives. Il peut s'agir de sociétés de mise en valeur — c'est à dire d'expansion économique —, mais aussi de sociétés sidérurgiques, électriques, du domaine des télécommunications, ou encore de banques. cf. *Nihon kingendaishi jiten* 日本近現代史辞典 (Dictionnaire d'histoire du Japon contemporain), Tôyô Keizai Shinpôsha 東洋経済新報社, 1978, p. 465 ; *Kokushi Daijiten*, *op.cit.*, t. 5, p. 643.

⁴cf. *supra.*, p. 343.

peut citer également la « Compagnie pour la mise en valeur de l'Asie orientale »⁵ — fondée en 1908 pour le développement de la Corée — ; la « Compagnie pour le développement des mers du sud »⁶ — fondée en 1921 pour le développement des îles de Micronésie sous mandat japonais — ; ou encore la « Compagnie pour le développement de la Chine du Nord »⁷ — fondée en 1938⁸.

La Compagnie pour la mise en valeur de Taiwan, fondée au mois de novembre 1936, a pour fonction principale de contribuer, non seulement au développement de Taiwan, mais également à l'expansion des intérêts économiques japonais en Chine méridionale et dans les régions du sud — Asie du Sud-Est et Pacifique sud. Cette fondation répond à l'adoption de l'expansion vers le sud comme politique nationale⁹. Comme il a été vu précédemment, Taiwan tient la place d'un poste avancé du Japon vers le Sud-Est asiatique et, à ce titre, joue un rôle important dans la mise en place de la politique japonaise vis-à-vis de l'Indochine¹⁰. Son capital est détenu, pour environ deux tiers par le gouvernement général de Taiwan¹¹. Les régions qui font l'objet d'investissements en dehors de Taiwan sont notamment la région chinoise du Guangdong et Hainan, île occupée depuis le mois de février

⁵*Tôyô takushoku kaisha* 東洋拓殖会社.

⁶*Nan.yô kôhatsu kaisha* 南洋興発会社.

⁷*Kita-Shina kaihatsu kaisha* 北支那開発会社.

⁸cf. Mark R. Peattie, "Nanshin: The "Southward Advance," 1931-1941, as a Prelude to the Japanese Occupation of Southeast Asia", in Peter Duus (ed. by), *The Japanese wartime empire, 1931-1945, op.cit.*, p. 205-206.

⁹cf. *supra.*, p. 127.

¹⁰cf. *supra.*, p. 121, 135, 260, 261, 453.

¹¹Minato Teruhiro 湊照宏, « Nichû Sensô-ki ni okeru Taiwan Takushoku Kaish no kinyû kôzô » 日中戦争期における台湾拓殖会社の金融構造 (La structure financière de la Société pour la mise en valeur de Taiwan pendant la Seconde Guerre sino-japonaise), Zaidan hôjin kôryû kyôkai Nittai kôryû sentâ 財団法人交流協会日台交流センター (Interchange Association Japan, Centre pour la coopération nippon-taiwanaise), *Nisen ichi nen rekishi kenkyûsha kôryû jigyô kenkyû hôkokusho* 2001年度歴史研究者交流事業研究報告書 (Rapport de recherche sur les activités de coopération des historiens, 2001), octobre 2013, p. 3-4. Rapport téléchargeable à l'URL suivant :

[http://www.koryu.or.jp/08_03_01_middle.nsf/2c11a7a88aa171b449256798000a5805/6846b5b4c6f9555f49256dd5000b4c90/\\$FILE/minato2.pdf](http://www.koryu.or.jp/08_03_01_middle.nsf/2c11a7a88aa171b449256798000a5805/6846b5b4c6f9555f49256dd5000b4c90/$FILE/minato2.pdf)

1939¹². Celle-ci absorbe 28,2% des investissements extérieurs de la compagnie¹³. Le second poste d'investissement extérieur de la compagnie est l'industrie d'extraction minière. Avec 21,5%, les sociétés minières d'Indochine française constituent la principale destination de ce poste. En 1941, ce poste d'investissement représente 58% des investissements extérieurs de cette société¹⁴. Dès le mois de janvier 1937, la compagnie demande des informations sur les ressources naturelles de l'Indochine française au consul général du Japon à Hanoï. Trois mois plus tard, elle requiert des informations plus précises sur les ressources en pétrole de la colonie française¹⁵.

Les autorités centrales prennent le relais un an plus tard. Le premier document officiel à traiter de la politique économique envers les régions du sud date du 1^{er} février 1938¹⁶. Si l'expansion préconisée doit être pacifique, une première trace de ce qui deviendra la «Sphère de coprosperité de la grande Asie orientale» y figure avec l'expression de *Tôa kyôzon kyôei* 東亜共存共栄, c'est à dire «coprosperité et coexistence en Asie orientale».

¹²GSS, t. 10, p. 451-463, plan émis par le gouvernement général de Taiwan sous le titre *Kainan-tô shori hôshin* 海南島処理方針 (Plan pour une politique à l'égard de l'île de Hainan). À propos de l'occupation de Hainan, cf. *supra.*, p. 128, 141.

¹³Minato Teruhiro, *ibid.*, p. 10.

¹⁴*ibid.*, p. 11. Concernant les activités de la Compagnie pour la mise en valeur de Taiwan, cf. Adam Schneider, "The Taiwan Development Company and Indochina: Subimperialism, Development, and Colonial Status", *T'ai-wan shih yen chiu* 臺灣史研究 (Recherches historiques taiwanaises), vol. 5, n° 2, ITH Academia Sinica, juin 1998, p. 101-133.

¹⁵GSK, document du 8 juin 1937, cité par Hikita Yasuyuki, «Senzen, senjiki Nihon no tai-Indoshina keizai shinryaku ni tsuite» 戦前・戦時期日本の対インドシナ経済侵略について (À propos de l'invasion économique de l'Indochine par le Japon avant et pendant la guerre), in Hikita Yasuyuki (sous la dir.), *Senji Nihon no tai-Tônan Ajia keizai shihai no sôgô kenkyû* 戦時日本の対東南アジア経済支配の総合的研究 (Recherche d'ensemble sur la domination économique exercée par le Japon sur l'Asie du Sud-Est pendant la guerre), *Sen kyû hyaku kyû jû-sen kyû hyaku kyû jû ichi nendo kagaku kenkyûhi hojokin kenkyû seika hôkokusho* 1990-1991年度科学研究費補助金研究成果報告書 (Rapport sur le résultat des recherches obtenues grâce à un financement du ministère japonais de l'Éducation et de la Recherche pour l'année 1990-1991), 1991, p. 3.

¹⁶Il s'agit d'un document du Conseil au plan intitulé «Proposition pour les grandes lignes d'une politique en direction des régions du sud» (*Tai Nampô saku yôkô an* 対南方策要綱案). cf. Ishikawa Junkichi 石川準吉, *Kokka sôdôin shi : shiryô hen* 国家総動員史一資料編一 (Histoire de la mobilisation générale pour l'État : documents), t. 8, Kokka sôdôin shi kankôkai 国家総動員史刊行会, 1979, p. 293-296.

L'isolement diplomatique du Japon au début de la Seconde Guerre mondiale en Europe — isolement dû essentiellement au pacte germano-soviétique — et la pression américaine amènent le Japon à diriger son regard vers le sud. Cette réorientation de la politique étrangère japonaise est fortement soutenue, voire initiée, par la Marine qui y voit l'occasion d'étendre sa sphère d'activité¹⁷. Mais c'est le Conseil au plan qui installe la nouvelle politique économique dès le début du conflit en Europe. Il produit alors deux documents qui constituent autant de propositions pour échapper à la dépendance économique vis-à-vis des États-Unis et du Royaume-Uni. Le premier, qui date du 11 septembre 1939, a pour titre «Grandes lignes pour une politique économique de l'empire en temps de guerre»¹⁸. Le second, en date du 2 octobre, est plus spécifique, car traitant de la question des ressources naturelles : «Méthode pour obtenir de l'étranger, et notamment des régions du sud, les ressources naturelles nécessaires à l'empire»¹⁹. Si la nécessité de maintenir de bonnes relations avec les deux puissances anglophones est réaffirmée, la nécessité de diversifier les zones d'approvisionnement au monde entier est avancée, avec une insistance sur le continent asiatique et le Pacifique : Hong-Kong, Siam, Malaisie britannique, Indes orientales néerlandaises, partie britannique de Bornéo et Indochine française.

D'autres institutions prennent le relais en appuyant ces propositions du Conseil au plan. Il s'agit notamment du ministère des Affaires étrangères qui publie, le 19 octobre, le document «Proposition pour une politique à l'encontre des régions du sud afin de faire face à la nouvelle situation en Europe»²⁰. Le même jour, la Société d'étude de l'ère Shôwa — le *brain trust* de Konoé —²¹, publie un document portant

¹⁷cf. *supra.*, p. 145.

¹⁸*Jikyokuka teikoku keizai seisaku daikô* 時局下帝国經濟政策大綱. GSS, t. 43, p. 159-160.

¹⁹*Teikoku hitsuyô shigen no kaigai toku ni nanzô sho-chiiki ni okeru kakuho hôhô* 帝国必要資源の海外特に南方諸地域に於ける確保方法. *ibid.*, p. 172-176.

²⁰*Ôshû shin-jôsei ni taiô suru nanzô seisaku an* 欧州新情勢ニ対応スル南方政策案

²¹cf. *supra.*, p. 327.

sur l'économie des blocs²². Trois jours plus tard, un document de la Marine va dans le même sens, cette fois-ci en reliant directement la question du sud aux relations avec les États-Unis²³. L'on voit donc ici s'esquisser les trois motifs de cette nouvelle politique économique : prise en compte du conflit en Europe — et donc de l'affaiblissement des puissances européennes en Asie —, risque de détérioration des relations économiques avec les États-Unis, et enfin nécessité de répondre à ces nouveaux facteurs par une politique de bloc économique, c'est à dire d'autosuffisance centrée sur l'Asie orientale et le Pacifique et, par conséquent, l'intégration des régions du sud au sein de l'économie japonaise.

Cette nouvelle politique est officialisée le 28 décembre par une décision commune des ministères des Affaires étrangères, de l'Armée de Terre et de la Marine qui constitue une réorientation de la politique étrangère japonaise²⁴. Ce plan d'action exprime clairement la volonté japonaise de construire un nouvel ordre en Asie orientale en y incluant les régions du sud²⁵. Comme le fait remarquer l'historien Shiraishi Masaya, deux choses doivent être précisées. Premièrement, le recours à la force n'est pas encore envisagé, l'issue de la guerre en Europe étant alors encore incertain. Deuxièmement, la place accordée à l'Indochine française est très limitée par rapport à celle des Indes orientales néerlandaises²⁶. En effet, l'Indochine n'est considérée comme importante que pour la question de la route qui la relie à la Chine²⁷ et comme tremplin vers les colonies britanniques et bataves²⁸. Concernant les matières premières, il n'y a guère que l'anhracite qui attire l'attention.

²² « Étude sur l'économie des blocs » (*Burokku keizai ni kan suru kenkyû* ブロック経済に関する研究)

²³ « Proposition pour une politique à l'encontre des États-Unis » (*Taibei gaikô shisaku an* 対米外交施策案). Les trois documents sont cités dans *Shina Jihen rikugun sakusen*, t. 3, *op.cit.*, p. 138, 229.

²⁴ « Principes directeurs pour la politique étrangère » (*Taigai shisaku hôshin yôkô* 対外施策方針要綱). *ibid.*, p. 141-145 ; NGN, p. 421-424.

²⁵ *Nanpô wo fukumu Tôa shin-chitsuyo no kensetsu* 南方ヲ含ム東亜新秩序ノ建設.

²⁶ « Dainiji Taisenki no Nihon no tai-Indoshina keizai seisaku », *op.cit.*, p. 30.

²⁷ cf. *supra.*, p. 139.

²⁸ cf. *supra.*, p. 253.

B. L'économie indochinoise dans les plans d'expansion vers le sud

Les défaites néerlandaises et françaises changent la donne, provoquant la mise en place d'une politique d'expansion armée vers le sud²⁹. Comme il a été mentionné dans le chapitre 4, l'état-major de l'Armée de Terre, dès le 7 juillet 1940, mentionne l'intérêt que représentent les colonies françaises — Indochine, mais également Nouvelle-Calédonie³⁰. Plus important, si les « Principes directeurs des mesures à prendre face aux changements qui affectent la situation mondiale » restent encore très vagues³¹, ils énoncent clairement la volonté d'obtenir de l'Indochine des matières premières³². C'est la Marine qui obtient la confirmation de ce point le 9 juillet, en l'inscrivant dans la contre-proposition qu'elle adresse à l'Armée de Terre³³.

Le ministère des Colonies³⁴ est chargé de la mise en œuvre des politiques économiques, non seulement sur le territoire japonais proprement-dit, mais également dans l'empire. Il passe du rang de « bureau »³⁵ — établi en 1910, au moment de l'annexion de la Corée — à celui de « ministère » en 1929. Il sera supprimé en 1942 pour être remplacé par le « ministère de la Grande Asie orientale »³⁶ qui aura pour tâche de prendre en main les nouvelles conquêtes du Japon effectuées au début de la Guerre du Pacifique. Pour l'heure, il a pour mission d'administrer les « territoires situés en dehors de la métropole », c'est à dire des territoires que l'on regroupe sous le terme de « terres extérieures », soit les territoires suivants : Corée, Taiwan, péninsule du Kwantung, partie méridionale de

²⁹cf. *supra.*, p. 335.

³⁰« Plan destiné à amener la France à accepter nos positions », cf. *supra.*, p. 286.

³¹cf. *supra.*, p. 827.

³²cf. *infra.*, p. 827.

³³TSM, t. 6, p. 173.

³⁴*Takumushô* 拓務省

³⁵*Takushokukyoku* 拓殖局.

³⁶*Daitôashô* 大東亜省.

l'île de Sakhaline, îles du Pacifique, Mandchourie et Mongolie³⁷. Pour cela, il recourt à un certain nombre de « sociétés spéciales » pour le développement des différentes régions dont il a la charge, dont la « Compagnie pour la mise en valeur de l'Asie orientale » — pour la Corée — et la « Compagnie pour le développement des mers du sud » — pour les territoires sous mandat de la SDN en Micronésie³⁸.

Afin de rationaliser ces activités et renforcer le contrôle exercé sur les entreprises japonaises actives dans les régions du sud, le ministère des Colonies propose la mise en place d'une nouvelle société sous le nom de « Société par actions pour la mise en valeur des régions du sud »³⁹. Il s'agit pour ce ministère de développer l'exploitation des ressources naturelles dans les Indes orientales néerlandaises et l'Indochine française, notamment dans les domaines de l'agriculture, des forêts, et des mines⁴⁰.

Toutefois, comme pour les autres questions d'ordre économique de la période, c'est le Conseil au plan qui initie et pilote les orientations stratégiques de l'économie japonaise, y-compris celles qui concernent l'expansion vers le sud. En son sein est créé l'organisme qui prend en charge l'application concrète de la nouvelle politique dans le domaine de l'économie : le « cinquième comité »⁴¹. Sa mise en place est décidée dès le 12 juillet, mais sa constitution effective date du 31, car l'on attend

³⁷L'on oppose alors les territoires métropolitains, dits « territoires intérieurs » (*naichi* 内地) aux « territoires extérieurs » (*gaichi* 外地).

³⁸NGJ, p. 545-546, 504 ; Adachi Hiroaki, « Kaisen-zen no keizai kôshô : tai-Ran.in, Futsuin kôshô » 開戦前の経済交渉 — 対蘭印・仏印交渉 — (Les négociations économiques d'avant-guerre : les négociations avec les Indes orientales néerlandaises et l'Indochine française), in Hikita Yasuyuki (sous la dir.), *op.cit.*, p. 105-106. Concernant ces sociétés, cf. *supra.*, p. 517.

³⁹*Nanpô takushoku kabushiki gaisha* 南方拓殖株式会社. À ne pas confondre avec la « Compagnie pour le développement des mers du sud », qui a pour tâche d'œuvrer au développement de la Micronésie japonaise. cf. *supra.*, p. 518.

⁴⁰GSK, n° B-E-0-0-8_002, Série E (finances, économie, industrie, commerce), « Affaires diverses concernant la politique économique de l'Empire à l'égard des régions du sud pendant la Guerre de la Grande Asie orientale (y-compris l'Incident de Chine et la Seconde Guerre européenne) » (*Daitô Sensô-chû no Teikoku no tai-Nanpô keizai seisaku kankei zakken (Shina Jihen oyobi Dainiji Ôshû Sensô wo fukumu)* 大東亜戦争中ノ帝国ノ对南方経済政策関係雑件 (支那事変及第二次欧州戦争ヲ含ム)), vol. 2, « Proposition d'établissement d'une compagnie pour la colonisation des régions du sud » (*Nanpô takushoku gaisha setsuritsu an kankei* 南方拓殖会社設立案関係).

⁴¹*daigo iinkai* 第五委員会.

l'arrivée au pouvoir de Konoe. Il s'agit d'un organisme de liaison entre les différents ministères intéressés : Affaires étrangères, Finances, Armée de Terre, Marine, Agriculture, Commerce, Colonies. Ce comité devient ainsi une sorte d'état-major de l'expansion vers le sud⁴².

Dès le 23 juillet, le Conseil au plan publie une première proposition pour des mesures à prendre dans le cadre de l'expansion vers le sud⁴³. Le 8 août, ledit comité, s'appuyant sur cette proposition, publie les « Principes directeurs des mesures d'ordre économique à prendre à l'égard des régions du sud »⁴⁴. Le but premier de la politique économique à mener à l'égard du sud consiste à « parachever l'édification de la sphère économique de la Grande Asie orientale avec pour centre l'empire japonais »⁴⁵.

Les régions du sud sont divisées en deux sous-ensembles, d'importance inégale. Le premier est nommé « zone interne »⁴⁶ et comprend l'Indochine française, la Thaïlande, la Birmanie, les Indes orientales néerlandaises, les Philippines, la Malaisie britannique, Bornéo et le Timor oriental. Le second est appelé « zone externe »⁴⁷ et comprend l'Inde britannique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. C'est la zone interne qui, considérée comme primordiale, devra passer sous le contrôle direct du Japon. Ce document met l'accent sur l'importance de l'acquisition des ressources stratégiques⁴⁸. Il est d'autant plus important pour la question des relations nippon-indochinoises qu'il constitue la base des trois documents qui

⁴²Shiraishi Masaya, « Dainiji Taisenki (...) », *op.cit.*, p. 31.

⁴³« Principes directeurs de la politique à l'égard des régions du sud (proposition) » (*Nanpô shisaku yôkô (an)* 南方施策要綱 (案)), in GSS, t. 43, *op.cit.*, annexes p. 1.

⁴⁴*Nanpô keizai shisaku yôkô* 南方經濟施策要綱. GSS, t. 10, p. 177-178. cf. *infra.*, document n° 14, p. 854.

⁴⁵*Kôkoku wo chûshin yo suru keizaiteki Daitôaken no kansei* 皇国を中心とする経済的大東亜圏の完成

⁴⁶*naiken chitai* 内圏地帯.

⁴⁷*gaiken chitai* 外圏地帯.

⁴⁸Il faut signaler que, outre les matières premières d'Indochine, le Japon est très intéressé par le nickel de Nouvelle-Calédonie ; cf. MAE-V, n° 321, p. 40, note du ministre des Affaires étrangères au ministre des Colonies, 13 juillet 1940. Malheureusement pour lui, la Nouvelle-Calédonie se rallie à la France libre le 20 septembre ; cf. Guy Pervillé, *op.cit.*, p. 84 ; Jean-Baptiste Duroselle, *L'abîme (...)*, *op.cit.*, p. 306.

préciseront, au mois de septembre, le détail de la politique économique du Japon à l'égard de l'Indochine⁴⁹.

Catégorie de mesures	Mesures proposées
mesures commerciales	garantie des exportations vers le Japon des biens qui lui sont nécessaires
	levée des barrières commerciales et, si possible, mise sous contrôle du Japon des relations commerciales
mesures monétaires	établissement d'un système de remboursement et de crédit, ainsi que d'accords pour la conversion des devises
mesures destinées à octroyer aux ressortissants et entreprises japonaises l'égalité de traitement	levée des barrières à l'activité des entreprises japonaises et obtention d'intérêts dans les industries minières et les autres sociétés
	levée des barrières posées aux ressortissants japonais à l'entrée sur le territoire et à l'obtention du droit de résidence, ainsi que des limitations à leurs activités économique
mesures visant à l'obtention de droits d'exploitation	obtention d'intérêts particuliers dans les transports et les communications
	liberté de prospection des gisements de matières premières
mesures visant à orienter la politique économique japonaise	engagement de conseillers économiques japonais

Tableau n° 10 (3.8.1) : mesures proposées dans les « Principes directeurs des mesures d'ordre économique à prendre à l'égard des régions du sud ». Source : GSS, t. 10, p. 177-178. cf. *infra.*, document n° 14, p. 854.

La place de l'Indochine française est notable, non seulement en raison des ressources naturelles qu'elle recèle, mais également et surtout parce qu'elle est promise à passer rapidement sous contrôle japonais. Dès le 23 juillet, la mise sous tutelle politique et économique de l'Indochine par le Japon est énoncée⁵⁰ : « Dans les deux domaines, politique et économique, nous mèneront une politique visant à placer l'Indochine française sous le contrôle du Japon »⁵¹.

Dans un document adopté, courant juillet, par les trois ministères des Affaires étrangères, de l'Armée de Terre et de la Marine, à propos de l'accord à conclure avec l'Indochine française, l'économie tient une place importante, bien que les

⁴⁹ cf. *infra.* chap. 8, p. 513.

⁵⁰ « Principes directeurs des mesures à prendre à l'égard des régions du sud (proposition) », *ibid.*

⁵¹ *Seiji keizai ryômen ni oite Futsuin ga Teikoku no seiryokuken ni hôkatsu seraruru yô shisaku suru* 政治経済両面に於いて仏印が帝国の勢力圏に包括せらるる様施策する.

aspects politiques et militaires soient encore prioritaires⁵². En effet, les négociations économiques sont mises en parallèle avec les négociations politico-militaires et devront se dérouler de la façon suivante : les premières auront lieu à Hanoï entre le consul général Suzuki et le gouverneur général Decoux, tandis que les secondes se dérouleront à Tôkyô entre le ministre des Affaires étrangères Matsuoka et l'ambassadeur de France Arsène-Henry.

Le 1^{er} août — jour du début des négociations entre Matsuoka et Arsène-Henry à Tôkyô —, le premier bureau de l'état-major de la Marine pose les bases d'une action de nature économique à l'encontre de l'Indochine en publiant une « Étude sur la politique à mener envers l'Indochine française »⁵³. Tout en souscrivant à la proposition soutenant les mérites d'ordre militaire de l'occupation de l'Indochine, ce texte affirme l'intérêt qu'il y a à obtenir de la colonie française les ressources nécessaires au Japon pour sa défense. Concernant lesdites ressources, la Marine cite la houille, le caoutchouc, le riz, le minerai de fer et le phosphate⁵⁴. Le Conseil au plan insiste sur les minerais de fer, de manganèse et de chrome, l'étain et l'apatite⁵⁵.

Trois causes principales sont à évoquer pour expliquer l'intérêt que montrent certaines des autorités japonaises à l'encontre des ressources indochinoises⁵⁶ :

1. la dégradation des relations commerciales avec les États-Unis
2. l'échec probable des futures négociations avec les Indes orientales néerlandaises
3. la question de l'approvisionnement du Japon en riz.

⁵²« Décision des trois ministères de la Marine, de l'Armée de Terre et des Affaires étrangères concernant l'accord politique et l'accord économique à passer avec l'Indochine française » (*Futsuin to no seiji kyôtei oyobi keizai kyôtei ni kanshi kai, riku, gai sanshō kettei* 仏印との政治軍事協定及經濟協定に關し海、陸、外三省決定), in GSS, t. 10, p. 368-369. L'on ne connaît pas la date exacte de sa publication.

⁵³*Tai Futsuin hōsaku ni kan suru kenkyū* 対仏印方策に關する研究. GSS, t. 10, p. 369-371.

⁵⁴« Étude sur la politique à mener envers l'Indochine française », article II. alinéa 3, GSS, t. 10, p. 370.

⁵⁵« Principes directeurs des mesures à prendre à l'égard des régions du sud (proposition) », cf. note n° 43 p. 524. L'apatite est une catégorie de phosphate.

⁵⁶Shiraishi Masaya, « Dainiji Taisenki (...) », *op.cit.*, p. 33-34.

Afin de pallier le premier point, il est crucial pour le Japon d'obtenir de nouvelles sources d'approvisionnement en matières premières. En effet, l'accord commercial avec les États-Unis⁵⁷, qui a expiré en janvier 1940, n'a pas été renouvelé. Si cela ne signifie pas nécessairement que Washington prendra des sanctions commerciales contre le Japon, cela constitue une levée des obstacles juridique. En outre, la tendance durant l'année 1940 est à une élévation des barrières aux importations japonaises⁵⁸.

Le second point concerne l'ouverture, à Batavia, de négociations commerciales avec les autorités néerlandaises — négociations qui ont lieu de septembre 1940 à juin 1941. L'envoi de missions économiques à Batavia, en septembre 1940, et à Hanoï, un mois plus tard, ainsi que les négociations qu'elles entreprennent sont donc quasiment concomitantes. Mais une des raisons qui pousse le Japon à entamer des négociations économiques avec la France concernant l'Indochine tient au refus obstiné des Pays-Bas de lui fournir les ressources qu'il réclame depuis 1934⁵⁹. Le Conseil au plan considère qu'il sera plus facile d'attirer l'Indochine française dans l'orbite japonaise que la colonie néerlandaise, dont le gouvernement est réfugié à Londres et pour laquelle les États-Unis font preuve d'un grand intérêt⁶⁰.

Troisième et dernier point, la question du riz est une question primordiale pour le Japon⁶¹. Essayant de tirer les leçons de la défaite allemande durant la Première Guerre mondiale, il veut à tout prix éviter de faire subir à son pays de graves pénuries alimentaires en temps de guerre. Étant l'un des principaux producteurs de riz avant l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale, l'Indochine tiendra, dès 1940,

⁵⁷ Il s'agit du « Traité de commerce et de navigation nippon-américain » de 1911. cf. note n° 59 p. 152.

⁵⁸ *Shina Jihen rikugun sakusen, op.cit.*, t. 3, p. 285-287 ; TSM, t. 6, p. 86, 94.

⁵⁹ Adachi Hiroaki, « Kaisen-zen no keizai kôshô (...) », *op.cit.*, p. 101. Concernant les négociations entre le Japon et les Indes orientales néerlandaises, cf. *supra.*, p. 250.

⁶⁰ « Principes directeurs pour des mesures à prendre à l'égard des régions du sud (proposition) », cf. note 50 p. 525.

⁶¹ cf. *supra.*, p. 162.

le rôle de premier fournisseur du Japon jusqu'à ce que l'anéantissement de la flotte marchande japonaise par les États-Unis, à partir de 1943, tarisse cette source⁶².

⁶²Ronald H. Spector, *op.cit.* chap. 21 ; Takafusa Nakamura, *The postwar Japanese economy: its development and structure, 1937-1994*, University of Tokyo Press, 1995, 2^e édition, p. 11-13.

II. Les négociations économiques franco-japonaises

Bien qu'entamées dès la mois de juillet 1940 à Hanoï, les négociations économiques franco-japonaises concernant l'Indochine sont une prolongation de l'accord entre les gouvernements centraux du 30 août, puisque celui-ci comporte un volet économique et prévoit des négociations en vue d'un accord économique. Ce n'est toutefois qu'après l'occupation militaire de l'Indochine, à la fin du mois de septembre, que les négociations peuvent commencer. Le conflit franco-thaïlandais repousse la conclusion des négociations¹. L'accord économique est finalement signé le 6 mai à Tôkyô. Il est suivi de l'envoi en Indochine par le Japon s'une mission de recensement des ressources naturelles de la colonie. Commence alors l'arrimage économique de l'Indochine à l'empire japonais.

A. L'accord Matsuoka - Arsène-Henry et l'économie indochinoise

Suite à la conclusion de l'accord du 30 août², le Conseil au plan émet trois documents qui posent les bases d'une politique économique à mener à l'égard de l'Indochine française. Si ces documents se situent dans le prolongement direct dudit accord, il faut toutefois souligner que la mise en place de cette nouvelle politique économique envers les colonies occidentales d'Asie du Sud-Est ne concerne pas uniquement l'Indochine française, mais englobe également les Indes orientales néerlandaises, qui constituent toujours la priorité du Japon pour l'acquisition de ressources naturelles³.

Ces trois documents sont les suivants :

1. « Plan pour le développement économique de l'Indochine française »⁴

¹cf. *infra.*, p. .

²cf. *supra.*, p. 370.

³Le 26 août, le Conseil au plan publie les « Principales mesures à prendre envers les Indes orientales néerlandaises pour l'acquisition de biens et la mise en place d'une politique commerciale » (*Tai-Ran.in busshi shutoku narabini bôeki hôsaku yôryô* 対蘭印物資取得並貿易方策要領), GSS, t. 43, p. 179-182

⁴*Tai-Futsuindo keizai hatten no tame no shisaku* 対仏印支經濟発展の為の施策. *ibid.*, p. 183-184. cf. *infra.*,

2. «Grandes lignes pour l'acquisition des marchandises de l'Indochine française et la mise en œuvre d'une politique commerciale à son égard (A) »⁵

3. «Grandes lignes pour l'acquisition des marchandises de l'Indochine française et la mise en œuvre d'une politique commerciale à son égard (B) »⁶.

Les deux premiers, adoptés le 3 septembre, concernent des mesures à prendre rapidement, tandis que le troisième, présenté le 24, a trait à des mesures plus pérennes. Le premier document préconise clairement l'intégration de l'Indochine dans la zone économique contrôlée par le Japon en Asie orientale⁷. Est préconisée la construction d'un système d'autosuffisance pour les matières premières et les biens nécessaires à l'indépendance de ladite zone afin d'échapper à la dépendance économique vis-à-vis des puissances anglophones. Les ressources citées comme nécessaires pour le Japon sont les suivantes : riz, houille, apatite, manganèse, sel industriel, étain, caoutchouc, zinc, silice⁸. Suit ensuite un catalogue de mesures disparates, que l'on peut regrouper sous les quatre thèmes suivants et dont certaines ne sont pas d'ordre strictement économique :

1. suppression des barrières aux activités économiques des ressortissants et entreprises japonais en Indochine
2. acquisition prioritaire par le Japon des biens nécessaires à son économie, non seulement d'Indochine, mais également des régions chinoises frontalières⁹
3. acquisition par le Japon d'une place centrale dans l'organisation financière et industrielle d'une zone économique dont ferait partie l'Indochine
4. contrôle des activités des Chinois en Indochine et propagande en direction des élites autochtones.

document n° 15, p. 858.

⁵*Tai-Futsuindo busshi shutoku narabi ni bôeki hôsaku yôryô (A)* 対仏印支物資取得並に貿易方策要領 (A). *ibid.*, p. 185-186.

⁶*Tai-Futsuindo busshi shutoku narabi ni bôeki hôsaku yôryô (B)* 対仏印支物資取得並に貿易方策要領 (B). *ibid.*, p. 187-192.

⁷*Kôkoku wo chûshin to suru Daitôa keizaiken* 皇国を中心とする大東亜経済圏. GSS, t. 43, p. 183.

⁸*ibid.*

⁹Il s'agit notamment du Yunnan, du Guangxi et du Guizhou 貴州.

Le second document vient préciser les points abordés par le premier. Là encore, on trouve une liste des biens à obtenir en priorité de l'Indochine : minerais de fer, minerais de manganèse, tungstène, étain, antimoine, zinc, silice, apatite, caoutchouc brut, anthracite, sel industriel, laque, résine de pin, riz, maïs, cuir de bœuf. Il s'agit donc de matières premières nécessaires à l'industrie, de quelques biens transformés et de produits agricoles. La suppression des taxes à l'exportation depuis l'Indochine pour ces biens est proposée, ainsi que le basculement des exportations indochinoises depuis les régions frontalières chinoises vers le Japon. À la différence du premier document, il aborde également la question des exportations depuis le Japon vers l'Indochine, en précisant les moyens de paiement possibles — crédit, troc, paiement en yen —, ainsi que la nécessité de ne pas mettre en danger les bases du système monétaire et financier indochinois. Afin de contrebalancer le montant important des importations depuis l'Indochine vers le Japon, une réduction des droits de douane japonais est prévue sur les produits importés du Japon. Enfin, des moyens de transports et des moyens financiers et humains devront être mobilisés afin d'acheminer le volume important des importations depuis l'Indochine.

Le troisième document, qui regarde des mesures plus pérennes, est publié au moment où a lieu l'entrée en force de l'armée japonaise sur le territoire indochinois. Il est divisé entre deux catégories de mesures : les « mesures de portée générale »¹⁰ et les « mesures relatives à des produits individuels »¹¹. Ces différents biens font l'objet d'articles individuels, où sont mentionnés des noms de lieux et d'entreprises, ainsi que, quand cela est jugé nécessaire, la participation de capitaux et de techniciens japonais, l'éventuelle gestion directe par des entreprises japonaises, ainsi que d'éventuelles mesures préférentielles pour assurer les exportations vers le Japon.

¹⁰*ippanteki jikô* 一般的事項. GSS, t. 43, p. 187-188.

¹¹*bussshi betsu jikô* 物資別事項. *ibid.*, p. 188-189.

Chapitre 8 : l'accord économique franco-japonais

Catégories de mesures	Mesures
Mesures de portée générale	1. enquête locale spécialisée afin de comprendre en détails quelles sont les conditions actuelles pour acquérir des ressources naturelles de la colonie
	2. mesures pour que les Japonais puissent acquérir les biens dont ils ont besoin
	3. abolition des limitations aux activités économiques des Japonais dans la colonie ¹²
	4. envoi de capitaux et de matériaux de construction nécessaires au développement de l'exploitation des matières premières nécessaires au Japon ¹³
	5. mise en place de procédures de contrôle efficaces afin de mettre un frein à une concurrence stérile entre les entreprises japonaises
	6. prise de contrôle, direction et développement des activités des entreprises locales en leur apportant les capitaux et les techniciens nécessaires
	7. mise en place des moyens de transport, de communication, ainsi que les installations portuaires nécessaires à l'exploitation des matières premières
	8. établissement d'organismes de recherche pour l'exploitation des matières premières
Mesures relatives à des produits individuels	1. houille
	2. minerai de fer
	3. manganèse
	4. chrome
	5. étain et tungstène
	6. zinc
	7. apatite
	8. sel
	9. riz
	10. caoutchouc
	11. maïs
	12. silice
	13. produits divers

Tableau n° 11 (3.8.2) : « Principales mesures pour l'acquisition de biens de l'Indochine française et les relations commerciales avec ce territoire (B) ». Source : GSS, t. 43, p. 187-192.

Ces trois documents peuvent être considérés comme un développement logique des « Principes directeurs des mesures d'ordre économique à prendre à l'égard des

¹²Il s'agit, notamment, des limitations imposées à l'acquisition des droits d'exploitation de concessions minières, à la prospection des ressources minières, à la possession de plantation d'hévéas, d'exploitations salines et d'autres terrains où se trouveraient des entreprises industrielles et, enfin, à la possession foncière.

¹³Le document parle ici plus largement du bloc constitué du Japon de la Mandchourie et de la Chine (*Nichi-man-shi* 日滿支).

régions du sud » du 8 août¹⁴. Plus précis, ils révèlent les problèmes que le Japon doit affronter dans le cadre de sa politique d'autonomie économique vis-à-vis des puissances anglophones¹⁵. Premièrement, la question des biens à acquérir de l'Indochine vient au premier plan. Il s'agit de matières premières pour l'industrie, mais également de produits agricoles, et notamment du riz¹⁶. Le second problème que le Japon cherche à résoudre est celui de son déficit commercial chronique vis-à-vis de l'Indochine¹⁷. La troisième question, plus importante, consiste à faire sortir l'Indochine du bloc économique français pour l'intégrer au sien. À cette fin, il faut permettre la pénétration de l'économie indochinoise par les entreprises japonaises.

L'intérêt subit du Japon pour l'économie indochinoise a trois causes. La première est la difficulté grandissante qu'il éprouve pour importer des biens des États-Unis. La seconde est la difficulté rencontrée pour aboutir dans les négociations avec les Indes orientales néerlandaises. La troisième et dernière est la pénurie en riz dont il est victime¹⁸. Cependant, comme le rappelle Marc Meuleau, la volonté de rapprochement économique entre l'Indochine et le Japon n'est pas uniquement le fait de ce dernier. L'Indochine, coupée de la France en raison du manque de moyens de transports et du blocus britannique, est confrontée à un risque d'asphyxie économique. En effet, la France et son empire constituent le premier débouché et le premier fournisseur de la colonie jusqu'en 1939, comptant pour 46% dans son commerce extérieur, absorbant notamment 45% de ses exportations de riz et 95% de son caoutchouc. Quant au Royaume-Uni, second partenaire commercial de l'Indochine jusqu'en 1940 — il compte en effet pour 20% des exportations et 15%

¹⁴cf. *supra.*, p. 524.

¹⁵cf. *supra.*, p. 530.

¹⁶cf. *supra.*, p. 38, 162.

¹⁷Tabuchi Yukichika, « Daitôa Kyôeiken to Indoshina (...) »; *op.cit.*, p. 40.

¹⁸Shiraishi Masaya, « Dainiji Taisenki no Nihon (...) », *op.cit.*, p. 33-34. Concernant le riz, cf. *supra.*, p. 162.

des importations indochinoises —, il impose peu à peu un véritable blocus à la colonie après Mers el-Kébir¹⁹.

Il devient donc nécessaire pour la métropole de trouver un autre partenaire commercial pour l'Indochine. Le Japon pourrait donc pallier le rôle de la France comme marché d'exportations de la colonie. Il pourrait également fournir à l'Indochine les produits manufacturés et les hydrocarbures qui lui font défaut²⁰. Le gouvernement français se rallie au principe d'une association économique, en partie pour sauver l'Indochine de l'étouffement économique, en partie pour amadouer le Japon. Bien que ce partenaire ne puisse alors être que le Japon, discuter des détails ne peut que provoquer des tensions entre la France et le Japon en raison d'intérêts divergents et, surtout, d'une relation trop déséquilibrée.

B. L'accord économique franco-japonais

Il semble que la question de négociations économiques franco-japonaises ait été abordée pour la première fois à la fin du mois de juillet 1940, à Tôkyô. Le Secrétaire général du Gaimushô, Tani, propose alors à Arsène-Henry l'envoi d'une mission économique japonaise en Indochine. Baudouin se montre favorable à l'ouverture de pourparlers et même à l'accueil en Indochine d'une telle mission, à condition de définir le contenu de sa mission²¹.

¹⁹Jacques Marseille, *op.cit.*, p. 330-331 ; Pierre Brocheux, *Une histoire économique du Vietnam (...)*, *op.cit.*, p. 154 ; Bernard Costagliola, *La Marine de Vichy : Blocus et collaboration, juin 1940-novembre 1942*, Tallandier, 2009, *passim*

²⁰Marc Meuleau, *op.cit.*, p. 416. Voir également Unno Yoshio, «Indoshina wo meguru nichu-futsu kôshô : Betonamu nashonarizumu no honryû ni suimon wo hiraita Nihongun no buryoku kôshi wo chûshin ni» インドシナをめぐる日仏抗争—ベトナム・ナショナリズムの奔流に水門を開いた日本軍の武力行使を中心に— (Le conflit franco-japonais pour l'Indochine : à propos du coup de force de l'armée japonaise qui ouvra les vannes du torrent du nationalisme vietnamien), *Hôsei Riron 法政理論* (Théories juridiques et politiques), *Niigata Daigaku 新潟大学* (Université de Niigata), vol. 26, n° 1, août 1993, p. 3.

²¹MAE-V, n° 322, p. 32, télégramme de Baudouin à Arsène-Henry, 30 juillet 1940. Baudouin fait référence à un télégramme envoyé par ce dernier sous les numéros 455 à 457. *ibid.*, p. 50, télégramme n° 80-81 de Baudouin à Arsène-Henry, 7 août 1940.

Les premières discussions concrètes ont lieu à Hanoï, le 8 août 1940, suite à un aide-mémoire remis par le Consul général du Japon à l'amiral Decoux, avant même que le sujet ne soit abordé à Tôkyô. L'on y retrouve l'un des principaux points qui fera l'objet de demandes récurrentes de la part du Japon : l'octroi, sur le plan économique, de l'égalité de traitement en Indochine aux ressortissants japonais avec les citoyens français²². Cependant, Vichy s'oppose à cette demande. Craignant la concurrence économique japonaise, il désire en effet en rester aux termes de la convention commerciale signée entre l'Indochine et le Japon en 1932²³. Il préconise toutefois de faire des contre-propositions : droit de priorité sur les autres pays pour les achats de matières premières, régime préférentiel pour les biens japonais importés en Indochine, dérogations aux prohibitions d'exportation dans la limite où les besoins indochinois seraient couverts, régime préférentiel pour les produits indochinois importés au Japon²⁴.

Ce premier tour de négociations tourne court en raison de la tension qui surgit au moment de la négociation de la convention militaire, ainsi que des réticences de Decoux qui considère excessives les demandes japonaises. Ces pourparlers ne reprendront qu'après l'entrée des forces japonaises en Indochine²⁵. Ce n'est qu'avec le retour au calme que le Japon peut de nouveau se pencher sur les questions économiques. Le Gaimushô projette alors d'envoyer en Indochine une mission. Elle est nommée le 1^{er} octobre par une décision du cabinet, avec l'ambassadeur

²²ANOM-GGI, n° 812, télégramme n° 2340 du 7 août 1940 de Decoux au ministère des Colonies. MAE-V, n° 262, p. 2, 46, télégramme de l'ambassadeur Arsène-Henry du 14 août 1940 ; *ibid.*, p. 3, extrait d'un télégramme de Hanoï du 8 août ; GSK, *Hanoi Suzuki Sôryôji yori Futsuin Sôtoku ate* « *edomemoâru* » (an) 河内鈴木総領事ヨリ仏印総督宛「エードメモアル」(案) (Aide-mémoire remis par le Consul général en poste à Hanoï, Suzuki, au gouverneur général de l'Indochine française (proposition)).

²³cf. *supra.*, p. 159.

²⁴MAE-V, n° 262, note du 16 août 1940.

²⁵Si Decoux prétend dans ses mémoires qu'il s'est montré un tant soit peu tolérant sur le plan économique face aux demandes japonaises (*À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 98), les archives le montrent peu enclin aux concessions économiques au mois d'août 1940. cf. ANOM-GGI, n° 812, télégramme n° 2069-2071 du 12 août 1940 de Decoux au ministère des Colonies.

Matsumiya Hajime à sa tête²⁶. Elle est composée de représentants des ministères des Affaires étrangères, de l'Armée de Terre, de la Marine, de l'Agriculture et des Forêts, des Finances, des Colonies, du Commerce et de l'Industrie, du bureau économique cabinet du Premier ministre et de la Yokohama Specie Bank²⁷.

Il est prévu qu'elle sera envoyée à Hanoï à la mi-octobre, mais Arsène-Henry demande à ce que les négociations soient entamées à Tôkyô. Il s'agit pour le ministère français des Affaires étrangères de ne pas négocier à Hanoï alors que les troupes japonaises stationnent au Tonkin et, surtout, de placer les négociations sous le contrôle direct du gouvernement central français²⁸. La partie japonaise, ayant déjà diffusé dans la presse la nouvelle de l'envoi de la mission à Hanoï, s'oppose cependant à cette solution. Finalement, un compromis est trouvé : après des négociations préliminaires à Hanoï, la phase centrale des négociations se déplacera à Tôkyô à la fin du mois de novembre²⁹.

Vichy accorde à la colonie l'autonomie douanière le 15 octobre afin qu'elle puisse négocier en vue de conclure un accord économique³⁰. La mission Matsumiya, composée de 25 personnes, entame les négociations le 21³¹. Les négociateurs français et japonais s'opposent sur de nombreux points³². La partie française cherche à limiter au maximum l'étendue des points négociés en Indochine, à ce que les discussions ne prennent pas la forme de négociations formelles³³. Elle accepte

²⁶À propos de Matsumiya Hajime, cf. *supra.*, p. 363.

²⁷NGB-DO, p. 953-959, «Affaire concernant les négociations commerciales avec l'Indochine française, septembre 1940, décision su Cabinet» (*Futsuryô Indoshina to no tsûshô kôshô ni kan suru ken, yonjû nen kugatsu, kakugi kettei* 仏領印度支那トノ通商交渉ニ関スル件 40年10月9日閣議報告). Concernant Matsumiya, cf. *supra.*, p. 363 ; MAE-V, n° 262, p. 1, sans date.

²⁸GSK, *ibid.* ; MAE-V, n° 322, 746-747, télégramme d'Arsène-Henry, 3 octobre 1940.

²⁹GSK, n° B-2-0-0-045, «Rapport sur les négociations économiques entre le Japon et l'Indochine française, juin 1941», *ibid.* ; MAE-V, n° 322, p. 267-268, télégrammes n° 764-772, 9 octobre 1940.

³⁰MAE-V, n° 262, p. 3, *ibid.*

³¹GSK, *ibid.* ; ANOM-GGI, n° 556, télégramme n° 294 d'Arsène-Henry au gouvernement général de l'Indochine, 11 octobre 1940.

³²GSK, *ibid.*

³³ANOM-GGI, n° 556, télégramme n° 570 de Platon à Decoux, 17 octobre 1940.

toutefois que l'on discute à Hanoï de questions urgentes pour le Japon, et notamment de son ravitaillement en riz. Il faudra éviter d'aborder des questions qui pourraient avoir un impact direct sur les exportations de la colonie vers la métropole³⁴.

Les instructions que Matsumiya reçoit pour négocier sont émises par le cabinet le 9 octobre et sont le fruit de discussions entre les Affaires étrangères et le Conseil au plan³⁵. Elles reprennent les points énoncés dans les trois documents du mois de septembre³⁶ :

1. les relations commerciales : s'assurer de l'importation d'Indochine des matières premières nécessaires au Japon, de l'exportation du Japon en Indochine des biens japonais et de la réduction du montant des taxes à l'entrée sur le marché indochinois, de l'établissement de règles pour les transactions en yen, de la mise en place d'un système de crédit pour l'importation des biens indochinois
2. les entreprises, l'entrée sur le territoire indochinois et le séjour dans la colonie des Japonais : obtenir la liberté d'entrée sur le territoire, de résidence et de circulation pour les Japonais ; l'égalité de traitement avec les Français pour les activités économiques ; la même égalité avec les Français pour les droits de propriété sur les mines, les forêts, et les zones de pêche, tant sur la cote que dans l'intérieur des terres
3. les autres questions : transports, culture etc.

³⁴*ibid.*, télégramme n° 302-307 d'Arsène-Henry au gouvernement général de l'Indochine, 13 octobre 1940 ; *ibid.*, télégrammes n° 543-545 du ministre des Colonies, Platon, à Decoux, 13 octobre 1940 ; *ibid.*, télégramme n° 570 de Platon à Decoux, 17 octobre 1940 ; MAE-V, n° 362, p. 298, télégramme d'Arsène-Henry n° 790, 21 octobre 1940.

³⁵NGB-DO, *ibid.*

³⁶*cf. supra.*, p. 529.

Une liste des quantités pour chaque ressource naturelle à importer d'Indochine est précisée en annexe de ces instructions :

Ressource	Quantités à importer (en tonnes)
1. riz	750.000
2. maïs	200.000
3. caoutchouc	20.000
4. résine de pin	2.000
5. laque	1.000
6. ricin	5.000
7. minerai de fer	100.000
8. minerai de manganèse	5.000
9. tungstène	400
10. étain	2.000
11. zinc	5.000
12. houille	600.000
13. silice	80.000 (quantité indispensable à obtenir)
14. sel	100.000
15. apatite	60.000 (quantité indispensable à obtenir)

Tableau n° 12 (3.8.3) : liste des quantités pour chaque ressource naturelle à importer d'Indochine selon les instructions du 9 octobre 1940 remises à l'ambassadeur Matsumiya. Source : GSK, n° B-2-0-0-045, « Rapport sur les négociations économiques entre le Japon et l'Indochine française, juin 1941 », *ibid.*

Le temps consacré à cette phase de négociations préliminaires à Hanoï étant limité à un mois, trois sujets seulement sont abordés : les biens destinés aux importations et exportations, les droits de douane et les questions de paiements. La partie japonaise propose un accord concernant les importations de produits indochinois à effectuer rapidement vers le Japon, notamment le riz. Si la partie française est d'accord sur le principe, les discussions acheminent sur la question du paiement : alors que le Japon demande que le paiement en yen soit accepté, la partie indochinoise demande que le caoutchouc et les produits miniers soient payés en devise étrangère, le riz en yen convertible en devise étrangère et au prix du marché. Les questions de l'entrée sur le territoire indochinois des Japonais et des entreprises ne peuvent être abordées. En outre, aucun point de ne peut être décidé

en raison des divergences de points de vue entre les deux parties concernant les modalités d'application³⁷.

Le second tour de négociations commence à Tôkyô à la fin du mois de décembre. La délégation est menée par René Robin, ancien gouverneur de l'Indochine française³⁸. Il est accompagné de fonctionnaires des ministères des Colonies et des Affaires étrangères, ainsi que du contrôleur général des finances et du chef du bureau économique du gouvernement général de l'Indochine. Robin et les membres de la délégation dépêchés depuis la France rejoignent le Japon en passant par l'URSS et la Mandchourie³⁹.

Du côté japonais, la délégation est composée des membres de la mission dépêchées à Hanoï, c'est à dire d'une équipe composée, sous la direction de l'ambassadeur Matsumiya et du directeur administratif général des Affaires étrangères⁴⁰, Shibusawa Shin.ichi 渋沢信一, de membres des bureaux des affaires commerciales⁴¹, des régions du sud⁴² et des traités⁴³. Des représentants du ministère du Commerce et de l'Industrie⁴⁴, ainsi que de celui des Finances⁴⁵ participeront également aux négociations⁴⁶.

³⁷ NGB-DO, p. 959-960, télégramme de Matsumiya à Matsuoka, 28 novembre 1940 ; *ibid.*, p. 961-964 ; GSK, n° B-2-0-0-045, «Rapport sur les négociations économiques entre le Japon et l'Indochine française, juin 1941», *ibid.* ; ANOM-GGI, n° 558, télégrammes n° 3352-3355 du gouvernement général d'Indochine au ministère des Colonies, 29 novembre 1940.

³⁸ René Robin est gouverneur général de 1934 à 1936.

³⁹ Il s'agit de M. Ruffel — inspecteur des Colonies —, de M. Beaumarchais — diplomate —, et d'un expert du nom de Melchior. MAE-V, n° 362, p. 429-430, télégramme du consulat de France à Kharbine, 18 décembre 1940.

⁴⁰ *jimusôchô* 事務総長

⁴¹ *tsûshôkyoku* 通商局

⁴² *nan.yôkyoku* 南洋局

⁴³ *jôyakukyoku* 条約局

⁴⁴ *Shôkôshô* 商工省

⁴⁵ *Ookurashô* 大蔵省

⁴⁶ GSK, *ibid.*

Les premières discussions ont lieu les 29, 30 et 31 décembre 1940. Ce n'est qu'après que la partie japonaise a transmis, le 4 janvier 1941, le cœur de ses demandes sous la forme de « demandes en six points » que les négociations entrent dans le vif du sujet⁴⁷. La France essaie de résister du mieux qu'elle peut afin d'aboutir à un accord qui ne lui serait pas trop défavorable. Au contraire, le Japon, qui ne parvient pas à obtenir un accord lors de ses négociations avec les Indes orientales néerlandaises, tâche de hâter les choses⁴⁸. En position de force, il cherche à obtenir un maximum de ressources de l'Indochine. Il désire notamment absorber la totalité des capacités exportatrices indochinoises pour le caoutchouc et le riz. Concernant ce dernier, étant en état de pénurie, il demande à pouvoir importer un million de tonnes. La France répond qu'elle peut exporter 700.000 tonnes vers le Japon, mais doit en préserver 200.000 pour le marché métropolitain, et désire se réserver le droit d'exporter vers des pays tiers, ce qui provoque l'opposition des Japonais. Finalement, un compromis est trouvé : dans le cas où l'Indochine serait en capacité d'exporter plus de 900.000 tonnes, 120.000 seraient réservées à la concession française de Shanghai, et le reste au Japon. En outre, il est exporté à un prix fixe et sans attendre la conclusion de l'accord économique, soit à partir de la seconde partie de février, selon un document signé par Matsumiya et Robin le 20 janvier⁴⁹.

La France cherche à ce que l'Indochine échappe à cette mise sous tutelle japonaise et puisse continuer à obtenir des bénéfices de son commerce extérieur. Pour cela, elle demande que l'Indochine puisse continuer à répondre aux besoins de la population locale et à ceux de la métropole. Elle demande également à ce que la colonie puisse continuer à exporter vers les pays tiers — États-Unis, Allemagne,

⁴⁷L'expression utilisée en japonais est *kibô taikô rokkajô* 希望大綱6力条, c'est à dire « grandes lignes en six points de nos souhaits ». GSK, *ibid.*

⁴⁸Concernant la volonté du Japon d'accélérer les négociations, cf. le télégramme de l'ambassadeur japonais à Vichy, Harada Takeshi 原田健, à Matsuoka en date du 19 février 1941 : NGB-DO, p. 965.

⁴⁹Matsumiya déclare à son gouvernement, le 27 décembre, que la question des importations de riz devrait être résolue dès la mi-janvier. cf. *Sugiyama memo, op.cit.*, t. 1, p. 157.

Singapour. C'est sur ce point que des débats particulièrement vifs ont lieu entre les deux parties⁵⁰.

La question allemande est particulièrement importante, puisque celle-ci a signé, probablement durant le mois de septembre 1940, un accord avec la France consistant en la fourniture à l'Allemagne des deux cinquièmes de la récolte de caoutchouc de l'année à venir — soit 25.000 sur 70.000 tonnes environ de production totale—, ainsi qu'un quart du quota destiné à la France métropolitaine. Cet accord entre en contravention avec l'accord franco-japonais du 30 août 1940 qui accord la primauté aux intérêts économiques du Japon⁵¹. Ce dernier, mécontent de ce qu'il perçoit comme une ingérence allemande dans la sphère d'influence japonaise et comme une menace pour ses approvisionnements, demande tout au long de l'année 1941 que l'Allemagne ne signe aucun accord concernant l'Indochine française ou les Indes orientales néerlandaises sans le consulter. La question ne sera toutefois pas résolue formellement, les deux alliés faisant en sorte qu'elle n'ait pas d'effet négatif sur leurs relations⁵².

La France essaie également d'échapper à un tête-à-tête économique avec le Japon en impliquant les États-Unis. Le premier moyen pour amener les États-Unis à exercer une influence modératrice sur le Japon consiste à les informer

⁵⁰GSK, *ibid.* ; MAE-V, n° 324, p. 88, note de la Direction des affaires économiques pour le ministre, 21 août 1940 ; n° 261, p. 3, extrait d'un câble de Hanoi en date du 8 septembre 1940 ; *ibid.*, p. 23-34, projet d'instructions à la négociation française à Tôkyô, non daté (probablement novembre ou décembre 1940). Les instructions du ministère français des Affaires étrangères annoncent la position française lors des négociations. Elles préconisent à la délégation française de négocier pied à pied afin d'éviter que l'Indochine ne tombe dans un condominium économique franco-japonais. Il s'agit notamment de continuer de limiter l'afflux de marchandises japonaises par le biais de contingentements justifiés par l'existence de contingentements similaires vis-à-vis de produits français. Les produits contingentés ne seraient pas les mêmes, afin d'éviter que les productions françaises soient soumises à la concurrence de biens japonais moins chers. L'intérêt d'importer certains biens japonais en raison de l'incapacité de la métropole de répondre aux besoins indochinois est admise, en échange d'avantages similaires accordés aux exportations de biens indochinois vers le Japon. Concernant les moyens de paiement, il est préconisé de maintenir le système en vigueur jusque là, c'est à dire le paiement en piastres pour les marchandises achetées par le Japon et en yens pour les biens achetés par l'Indochine.

⁵¹Concernant cet accord, cf. *supra.*, p. 370.

⁵²FRUS, 1941 VOL. V, P. 49-50, 751G.94/295, télégramme de l'ambassadeur américain en France, Leahy, au Secrétaire d'État, 30 janvier 1941 ; Johanna Menzel Meskill, *op.cit.*, p. 96-98, 193.

régulièrement et précisément quant à l'avancée des négociations économiques franco-japonaises. La France émet également le souhait d'entamer des négociations commerciales avec les États-Unis concernant l'Indochine. L'argument dont use l'ambassadeur français à Washington consiste à faire savoir au Département d'État que le Japon, durant les négociations économiques à Tôkyô, a émis le souhait d'importer la totalité de la production de caoutchouc et de minerais de la colonie. Il presse le gouvernement américain d'entrer immédiatement dans de telles négociations avec la France, et ce afin de sauvegarder les intérêts commerciaux américains dans la colonie. L'ambassadeur américain à Vichy pourrait les diriger à Vichy⁵³.

Un autre point de désaccord est celui des modalités de paiement. Le Japon cherche à éviter de puiser dans ses réserves de devises étrangères, anticipant un commerce avec l'Indochine déséquilibré en sa défaveur. Il propose alors des modalités de paiement qui se décomposent en trois points :

1. règlement des achats japonais en yen
2. mise en place d'un système de compensation des importations et des exportations
3. blocage pendant un temps déterminé des prix.

La partie française est en désaccord avec ses propositions. Non seulement elle désire que les paiements soient effectués en devises convertibles, mais elle demande également, concernant le système de compensation mentionné ci-dessus, que les sommes versées par le Japon pour importer des biens indochinois soient compensées, non seulement par des exportations vers l'Indochine, mais également en direction de la métropole et des autres colonies françaises. En outre, ces importations du Japon ne seraient pas effectuées uniquement sous la forme de biens matériels, mais également sous celle de coûts de fret et de frais d'assurance. Concernant le blocage pour un temps déterminé des prix, la France demande à ce

⁵³FRUS, 1941 vol. V, p. 58-59, 611.51G31/11, a compte-rendu d'une conversation avec l'ambassadeur de France, 6 février 1941.

que cette période soit limitée et que ledit blocage des prix soit fixé le plus bas possible.

Un autre point de désaccord touche le volume des exportations indochinoises vers le Japon. Les quantités demandées par le Japon dépassent ce que la partie française est prête à concéder pour la plupart des produits.

Ressource	Quantités demandées par le Japon (en tonnes)	Quantités que la France répond être prête à concéder (en tonnes)
1. maïs	250.000	200.000
2. caoutchouc	60.000 ou la totalité de la quantité exportable	15.000 (chiffre provisoire)
3. résine de pin	2.000	400
4. laque	1.500	1.500
5. ricin	1.000	1.000
6. minerai de fer	150.000	aucune restriction
7. minerai de manganèse	4.000	totalité de la production
8. tungstène	350	300
9. étain	3.000	2.800 (1)
10. zinc	8.000	5.000 (2)
11. houille	800.000	800.000
12. silice	80.000	80.000
13. sel	totalité des quantités exportables	40.000
14. apatite	80.000	totalité de la production
15. antimoine	40	totalité de la production

Tableau n° 13 (3.8.4) : comparatif des quantités de ressources naturelles réclamées par le Japon et des quantités concédées par la France lors du premier tour des négociations économiques à Tôkyô, janvier 1941. Source : Source : GSK, n° B-2-0-0-045, « Rapport sur les négociations économiques entre le Japon et l'Indochine française, juin 1941 », *ibid.* ; DHR-DK, t. 3, p. 172.

(1) totalité de la production, défalquée des 300 tonnes destinées à la métropole

(2) totalité de la production, défalquée des 10% de la production destinés à la consommation locale et des 25% destinés à la métropole

Parties française et japonaises sont également en désaccord quant à la façon de déterminer le volume des exportations. Alors que le Japon réclame que ledit montant soit fixé en début d'année, la France demande que ce montant puisse varier en fonction des prix du marché. En effet, la tendance mondiale inflationniste, ainsi que la structure probable du commerce nippo-indochinois — où les

exportations de l'Indochine vers le Japon devraient largement dépasser celle du Japon vers l'Indochine — amènent logiquement la France à privilégier le jeu du marché.

Le Japon demande que l'Indochine abaisse ou supprime ses droits de douane aux exportations. La France s'oppose fortement à cette demande. Elle réplique que les ressources fiscales obtenues par l'imposition de droits de douane abondent le budget de l'Indochine de manière substantielle et que la colonie ne peut s'en passer. En outre, elle prévient le Japon que la baisse ou la suppression de ces droits pour les exportations en direction du Japon l'obligerait à appliquer cette mesure aux pays tiers également, selon la clause de la nation la plus favorisée.

Concernant les biens destinés à être exportés du Japon vers l'Indochine, alors que le Japon cherche à exporter des produits textiles et des ustensiles divers, la France désire surtout importer des produits de l'industrie chimique et métallurgique, biens que la métropole ne peut plus exporter en quantités suffisantes vers sa colonie. Or le Japon n'est pas en mesure de répondre aux besoins de l'Indochine.

La question des droits de douane se pose également pour les exportations de biens japonais vers l'Indochine. Afin de renforcer la compétitivité des biens japonais sur le marché indochinois, la partie japonaise demande la baisse ou la suppression des droits de douane aux importations. Il s'agit pour le Japon de remédier à une situation déjà ancienne qui a vu les exportations japonaises en Indochine freinées par des droits de douane élevés. Outre les deux arguments mentionnés plus haut pour les droits aux exportations — la question du budget indochinois et la clause de la nation la plus favorisée —, elle invoque également, pour repousser cette demande, celui du rôle joué par certains de ces droits de douane pour protéger un certain nombre d'industries locales.

Autre point de négociations et autre point d'achoppement, la question de l'octroi aux ressortissants japonais du droit d'exercer des activités économiques en Indochine oppose les deux parties. Au Japon qui réclame l'ouverture du droit à obtenir des concessions minières, la France résiste en répondant qu'elle ne pourrait

accepter cela que sous la forme d'entreprises mixtes franco-japonaises. En outre, la part détenue par la partie française dans ces entreprises mixtes devrait obligatoirement constituer la moitié du capital et des postes de décision. Acceptant l'idée française de ces entreprises mixtes, le Japon demande alors que la part concédée aux intérêts japonais puisse y être supérieure.

Un autre point de friction est celui du «syndicat d'import-export». L'Indochine possède un système de contrôle étroit des entreprises qui participent au commerce extérieur de la colonie. Selon ce système, seules les entreprises qui adhèrent à ce syndicat peuvent recevoir une licence les autorisant à participer à ce commerce extérieur. Pour le Japon, il s'agit alors d'obtenir ce droit pour les entreprises japonaises qui n'ont pu, jusqu'alors, y adhérer.

Alors que les négociations avancent avec la plus grande difficulté, le conflit entre la Thaïlande et l'Indochine vient les mettre entre parenthèses⁵⁴. En effet, alors que Robin et Matsumiya sont censés diriger les négociations économiques, ils sont chargés de prendre également en main les négociations politiques liées au conflit franco-thaïlandais. Ce n'est qu'un mois plus tard, pendant le mois de mars, que les négociations reprennent vraiment⁵⁵.

Le 6 mai, les documents sont signés par Matsuoka, Matsumiya, Arsène-Henry et Robin⁵⁶. Il s'agit de l'«Accord franco-japonais relatif au système douanier entre le Japon et l'Indochine, les relations commerciales, ainsi que la teneur de leurs relations économiques»⁵⁷, du «Traité franco-japonais sur les questions de résidence et de navigation en Indochine française»⁵⁸, ainsi que des documents annexes qui les

⁵⁴À propos de ce conflit, voir le chapitre 9 ci-dessous ; cf. *infra.*, p. 557.

⁵⁵GSK, *ibid.* ; MAE-V, n° 321, p. 169, télégramme de l'ambassadeur Arsène-Henry n° 172-181, 18 février 1941.

⁵⁶cf. le communiqué de presse du bureau de l'information du ministère japonais des Affaires étrangères en date du 6 mai 1941, à 16h, NGB-DO, p. 966-968.

⁵⁷*Nihonkoku-Indoshinakoku kan zeikan seido, bōkeki oyobi sono keizai yōshiki ni kan suru nichi-futsu kyōtei*
日本国印度支那国間関税制度、貿易及其ノ決済様式 二関スル日仏協定

⁵⁸*Futsuryō Indoshina ni kan suru nichi-futsu kyojū kōkai jōyaku* 仏領印度支那二関スル日仏居住航海条約

accompagnent. À cet accord et à ce traité — qui sont rendus publics —, sont accolés un protocole secret et un échange de lettres officielles. Des annexes concernant les taxes précisent les biens objet du commerce entre le Japon et l'Indochine, ainsi que leurs quantités⁵⁹. Decoux exprime, le 8 mai, à Robin et à Arsène-Henry sa satisfaction, estimant que les positions françaises ont été maintenues en Indochine grâce aux efforts des négociateurs français⁶⁰.

Les ratifications sont échangées le 5 juillet. Cependant, sans attendre cette dernière formalité, un certain nombre de clauses commencent à être mises en œuvre dès la signature. Il s'agit des biens dont le Japon a besoin de façon urgente, notamment du riz. Le jour de la prise d'effet de l'accord, le 15 juillet, les représentants de la Banque d'Indochine et de la Yokohama Specie Bank⁶¹ signent « l'Accord de détails pour les relations commerciales et économiques entre l'Indochine française et le Japon »⁶².

Concernant les questions de conditions d'entrée sur le territoire et de droit de résidence, il est convenu que les citoyens du partenaire seront traités de la même façon que ceux du pays d'accueil. L'objectif du Japon n'est autre que d'obtenir le plus de ressources naturelles possibles de l'Indochine. Il est atteint dès la première année, en 1941 : le Japon peut importer pas moins de 700.000 tonnes de riz, 15.000 de caoutchouc, 200.000 de maïs et 80.000 de houille. Quant au riz, Matsumiya peut

⁵⁹GSK, n° B-2-0-0-045, « Affaires concernant le traité sur les droits de résidence et de navigation en Indochine, ainsi que l'accord franco-japonais sur les modalités de paiement des droits de douanes pour le commerce internationale », *op.cit.* NGB-DO, p. 971-981.

⁶⁰MAE-V, n° 342, p. 44, télégramme n° 626 d'Arsène-Henry, de la part de Robin, adressé au ministère des Colonies, 8 mai 1941.

⁶¹Yokohama Shōkin Ginkō 横浜正金銀行. Nous avons vu plus haut qu'un employé de cette banque faisait partie de la mission Matsumiya dépêchée à Hanoï au mois d'octobre 1940 ; cf. *supra.*, p. 535.

⁶²*Nichi-Futsuin bōeki keizai saimoku kyōtei* 日仏印貿易経済細目協定. *Nihon Ginkō Chōsakyoku hen* 日本銀行調査局編 (Bureau des études de la Banque du Japon), *Nihon kinyū shi, Shōwa hen* 日本金融史資料、昭和篇 (Documents pour l'histoire de la finance, l'ère Shōwa), vol. 29, Ookurashō Insatsukyoku 大蔵省印刷局 (Imprimerie du ministère des Finances), 1971, p. 217 ; Marc Meuleau, *op.cit.*, p. 417.

déclarer à son gouvernement, le 12 décembre 1940, que les quantités de riz obtenues de l'Indochine seront suffisantes⁶³.

Le but du Japon consiste à importer la plus grande quantité possible de biens d'Indochine, sans vraiment considérer sérieusement la compensation de ses importations par des exportations du Japon vers l'Indochine. Ainsi, les exportations japonaises se limiteront à 6.000 tonnes de coton⁶⁴, 600 de rayonne et d'articles divers. Par contre, il limite au maximum les exportations de machines et de produits métalliques dont a besoin l'Indochine. Le Japon obtient satisfaction sur la plupart des autres points, objets de l'accord.

	Avantages obtenus par le Japon		Avantages non obtenus
Droits de douane	Baisse sensible		
Participation d'entreprises japonaises aux activités d'import-export	importations vers l'Indochine : 10 entreprises autorisés		activités limitées à 1/3 du volume des importations du Japon
	exportations depuis l'Indochine	riz et caoutchouc	interdiction (monopole du gouvernement général)
		maïs : 1-2 entreprises autorisées	activités limitées à 1/4 du volume des exportations vers le Japon
Concessions minières	Participation japonaises autorisée		Participation limitée aux sociétés communes franco-japonaises
	Dépassement de la règle des 50% en cas de participation insuffisante de la partie française		Participation au capital et aux postes de direction limitée, en principe, à 50%

Tableau n° 14 (3.8.5) : récapitulatif des avantages obtenus et non obtenus par le Japon dans l'accord économique franco-japonais du 6 mai 1941. Source : GSK, n° B-2-0-0-045, « Affaires concernant le traité sur les droits de résidence et de navigation en Indochine, ainsi que l'accord franco-japonais sur les modalités de paiement des droits de douanes pour le commerce internationale », *op.cit.*

⁶³*Sugiyama memo, op.cit.*, t. 1, p. 156.

⁶⁴Il s'agit d'un chiffre intermédiaire entre celui demandé par le Japon — 10.000 tonnes — et celui qui est concédé par l'Indochine — 4000. Le Japon, grande puissance textile, utilise ce secteur comme pourvoyeur de devises étrangères et va se voir progressivement se fermer le marché américain. Il a donc besoin d'écouler ses produits ailleurs.

C. La mission de recensement des ressources naturelles indochinoises

L'intérêt du Japon pour le développement des relations économiques avec l'Indochine française tient avant tout à ses besoins en ressources naturelles, non seulement en riz et en maïs — pour assurer sa sécurité alimentaire en cas de conflit —, mais également en matières premières destinées à l'industrie — minerais de fer, d'étain, de zinc, manganèse — et à l'agriculture — apatite —, et enfin en ressources énergétiques — houille et pétrole. L'envoi en Indochine d'une mission de recensement des ressources naturelles constitue pour le Japon une première étape, alors que les ressources longtemps convoitées des Indes orientales néerlandaises lui sont refusées par un gouvernement batave en exil qui bénéficie du soutien appuyé des gouvernements britannique et des américain.

L'envoi en Indochine d'une mission de prospection des ressources naturelles est décidé le 3 septembre. Celle-ci portant, dans les archives françaises, le terme général de «Mission Économique du Japon en Indochine», nous la nommerons ainsi. Dans les archives japonaises, elle porte le nom plus spécifique de *Indoshina shigen chôsadan* インドシナ資源調査団, c'est à dire «mission de prospection des ressources naturelles de l'Indochine».

Malgré l'empressement que manifeste le Gaimushô pour dépêcher en Indochine cette mission, ce n'est que plus d'un an plus tard, en octobre 1941, qu'elle pose le pied dans la colonie française. Les incidents du mois de septembre 1940⁶⁵, ainsi que la volonté des autorités indochinoises de repousser son arrivée à la conclusion de l'accord économique franco-japonais sont à l'origine de ce délai⁶⁶. La question commence de nouveau à faire l'objet de discussions avec la partie française à partir du mois de mai 1941. Le temps qui s'écoule s'accompagne d'une extension des ambitions japonaises quant à la taille de la mission⁶⁷.

⁶⁵cf. *supra.*, p. 535.

⁶⁶GSK, n° B-E-4-0-0-13, « Rapport général sur le recensement des ressources naturelles de l'Indochine française » (*Futsuin shigen chôsa sôkatsu hôkokusho* 仏印資源調査総括報告), 30 juillet 1942.

⁶⁷Tabuchi Yukichika, « Nihon no tai-Indoshina (...) », *op.cit.*, p. .

Le Japon commence par faire sonder l'opinion du gouvernement général de l'Indochine par le Consul général du Japon, Suzuki. Decoux se montre d'abord opposé à l'accueil d'une telle mission⁶⁸. Il est suivi en cela par le gouvernement français, qui fait savoir à son ambassadeur à Tôkyô et au gouverneur général de l'Indochine qu'il refuse d'accueillir une telle mission, tant que l'accord économique n'aura pas délimité nettement le cadre des relations économiques entre le Japon et l'Indochine⁶⁹. Le 28 juin, Decoux répond à Suzuki qu'il s'en remet au gouvernement français et à l'ambassade de France à Tôkyô⁷⁰. Le 7 août, le Japon demande officiellement au gouvernement français, par le biais de l'ambassadeur Arsène-Henry à Tôkyô et de son ambassadeur à Vichy, d'accueillir en Indochine une mission économique composée de 86 membres⁷¹. Vichy, après avoir émis des réserves sur la taille de la mission, donne son consentement le 12, mais à condition qu'elle soit envoyée sous la forme de plusieurs groupes séparés, ce à quoi consent le Japon⁷².

Hanoï et Vichy continuent néanmoins de manifester de la mauvaise humeur vis-à-vis d'une mission qui lui est imposée le pistolet sur la tempe et qui, surtout, continue de voir ses effectifs s'accroître pour atteindre 160 membres⁷³. Decoux insiste auprès de Vichy pour que sa taille soit limitée, car le nombre de fonctionnaires japonais séjournant simultanément en Indochine s'élèverait alors à pas moins de 480 personnes⁷⁴. En effet, une autre mission japonaise, sous la

⁶⁸MAE-V, n° 329, p. 3, télégramme de Decoux n° 352, 8 juin 1941.

⁶⁹*ibid.*, p. 4, télégramme n° 548-549 et 206-207, 10 juin 1941.

⁷⁰NGB-DO, p. 986, télégramme du Consul général Hayashi en date du 1^{er} juillet 1941.

⁷¹MAE-V, n° 329, télégramme du ministère des Affaires étrangères à Arsène-Henry n° 883-885, 17 octobre 1940.

⁷²*ibid.*, p. 987, télégrammes de l'ambassadeur à Vichy, Katô, au ministre des Affaires étrangères Toyoda Teijirô 豊田貞次郎 en date des 8 et 12 août 1941. Toyoda a succédé à Matsuoka le 18 juillet. MAE-V, n° 329, p. 5-6, message de Toyoda à Arsène-Henry envoyé à Vichy le 16 août 1941, télégramme n° 903-905.

⁷³*ibid.*, télégramme du ministère des Affaires étrangères à Arsène-Henry n° 883-885, 17 octobre 1940.

⁷⁴MAE-V, n° 329, p. 11, télégramme de Decoux n° 525-526, 2 octobre 1940 ; *ibid.*, p. 13, télégramme de Decoux n° 541-543, 4 octobre 1940 ; *ibid.*, p. 16, télégramme de Decoux n° 857-858, 6 octobre 1940 ; *ibid.*, p. 21, télégramme de Decoux n° 577, 13 octobre 1940.

direction de l'ambassadeur Yoshizawa Kenkichi 芳澤謙吉⁷⁵, chargée de l'application de l'accord politico-militaire Darlan-Katô, arrive au même moment en Indochine⁷⁶. Le ministère français des Affaires étrangères suit toutefois les conseils de Decoux en demandant que la taille de la mission soit ramenée au nombre proposé le 7 août par le Japon, soit 86 membres⁷⁷. Selon les archives japonaises, Decoux n'aurait manifesté son intention de coopérer avec la mission qu'en date du 21 octobre⁷⁸. Lui et le gouvernement français n'en continuent pas moins de chercher à restreindre sa taille, notamment en demandant que le nombre d'inspecteurs japonais présents simultanément en Indochine soit inférieur à cent personnes, ce que le gouvernement japonais accepte le 9 décembre⁷⁹.

Le Japon embarque toutefois 29 membres en décembre, alors que seulement 15 visas sont accordés. La France en est réduite à protester et ne peut qu'accepter l'entrée sur le territoire indochinois des 29 membres⁸⁰. 3 hommes sont envoyés le 15 septembre, 34 le 7 octobre, 74 le 8 novembre et, finalement, 28 le 26 décembre. En incluant le personnel local ajouté à la mission et les membres envoyés en avance, l'on arrive à un nombre de 151 personnes⁸¹. À regarder le tableau ci-dessous, on

⁷⁵Concernant ce diplomate, cf. *infra.*, p. 667.

⁷⁶Yoshizawa est envoyé en Indochine par son gouvernement en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire ; cf. *infra.*, p. 688. À propos de cet accord, cf. *infra.*, p. 677. Concernant Yoshizawa et sa mission à la tête de la mission économique japonaises à Batavia, cf. *infra.*, p. 667.

⁷⁷*ibid.*, p. 25, télégramme du ministère des Affaires étrangères à Arsène-Henry n° 883-885, 17 octobre 1940.

⁷⁸NGB-DO, p. 988, télégramme n° 8 de la mission de recensement des ressources naturelles en date du 23 octobre envoyé par le consul général du Japon à Hanoï, Uchiyama, au ministre des Affaires étrangères, Tôgô Shigenori 東郷茂徳. Tôgô devient ministre le 18 octobre 1941.

⁷⁹MAE-V, n° 329, p. 29, télégramme des Affaires étrangères n° 916-917, 26 octobre 1940 ; *ibid.*, p. 30, télégramme de Decoux n° 614-615, 28 octobre 1941 ; *ibid.*, p. 36, télégramme des Affaires étrangères n° 1066, 9 décembre 1941.

⁸⁰*ibid.*, p. 37, télégramme des Affaires étrangères n° 1083, 22 décembre 1941 ; *ibid.*, p. 38, télégramme d'Arsène-Henry n° 1296-1298, 23 décembre 1941 ; *ibid.*, p. 39, télégramme de Decoux n° 8184-8185, 26 décembre 1941.

⁸¹GSK, n° B-E-4-0-13, « Document sur les activités de la mission de recensement des ressources naturelles de l'Indochine française » (*Futsuin shigen chôsadan jigyô kiroku* 仏印資源調査団事業記録総), 1942 ; ANOM-GGI, n° 676, message du ministre des Affaires étrangères du Japon, Toyoda Teijirô, à l'ambassadeur Arsène-Henry, 17 septembre 1941.

comprend qu'il s'agit sans doute, en partie, d'une malentendu quant aux termes employés, puisque la limite requise par la France correspond au nombre d'inspecteurs, le reste de la mission étant composé de personnel auxiliaire.

Groupes	Inspecteurs	Assistants	Interprètes	Autres agents	Total
Bureau des affaires générales	6	9		6	21
1 ^{er} groupe de l'agriculture (agriculture général, riz, maïs)	8	2	1	1	12
2 ^e groupe de l'agriculture (caoutchouc)	4	2	1		7
3 ^e groupe de l'agriculture (coton)	3	2	1	1	7
4 ^e groupe de l'agriculture (jute)	3	1	1	1	6
5 ^e groupe de l'agriculture (forêts)	5	1	1	1	8
6 ^e groupe de l'agriculture (bétail pour le cuir)	2	2	1		5
Groupe des ressources halieutiques	7	2	1	1	11
Groupe du sel	4	1	1	1	7
1 ^{er} groupe de l'industrie minière (ressources minérales générales)	7	4	1		12
2 ^e groupe de l'industrie minière (métaux non ferreux)	10	6	1	1	18
3 ^e groupe de l'industrie minière (fer, manganèse)	6	3	1	2	12
4 ^e groupe de l'industrie minière (charbon)	5	4	1		10
5 ^e groupe de l'industrie minière (pétrole)	2	1	1	1	5
Groupe de l'hydroélectricité	4	2	1		7
Total	76	42	14	19	151

Tableau n° 15 (3.8.6) : composition de la mission économique japonaise. Source : GSK, n° B-E-4-0-0-13, « Document sur les activités de la mission de recensement des ressources naturelles de l'Indochine française », *ibid.*

Les objectifs de la mission sont au nombre de deux. Le premier consiste à recenser les ressources dont dispose l'économie indochinoise. Le second est d'établir un plan pour l'exploitation des ressources indochinoises. Ces deux objectifs doivent être atteints au moyen de l'expansion des activités des entreprises japonaises dans la colonie. La mission sera à pied d'œuvre pour une période allant de trois à six mois⁸².

⁸²GSK, « Rapport général sur le recensement des ressources naturelles de l'Indochine française », *ibid.*

S'il est difficile de savoir exactement pourquoi les ambitions japonaises quant à la taille de la mission se sont accrues, la principale raison est sans doute à chercher dans l'échec des négociations économiques avec les Indes orientales néerlandaises⁸³. L'ajout du pétrole parmi les ressources à prospector est significatif, le pétrole étant la ressource que le Japon désirait le plus obtenir de la colonie batave⁸⁴. La mission n'en est pas moins consciente que l'Indochine ne peut remplacer complètement cette dernière, notamment en raison du faible développement de l'exploitation de ces ressources⁸⁵.

Le rapport de la mission est publié en 1943. Entre temps, elle passe sous l'autorité du nouveau ministère de la Grande Asie orientale⁸⁶. Y figure un recensement exhaustif des ressources de l'Indochine, accompagné d'un plan pour leur mise en valeur. Ce plan inclut le rôle dévolu aux entreprises japonaises, le contrôle exercé par le Japon sur l'économie indochinoise et l'utilisation prévue desdites ressources. Cette utilisation n'est pas seulement décrite en fonction des besoins du Japon, mais également de l'ensemble de la Sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale.

Mais entre temps, la place relative de l'Indochine dans les sources d'approvisionnement potentielles du Japon évolue à la baisse avec la Guerre du Pacifique⁸⁷. À part le cas de la houille, l'exploitation directe des ressources minérales de l'Indochine semble trop risquée économiquement. Le plan préconise la mise en place de sociétés mixtes franco-japonaises pour l'exploitation des ressources minières et l'industrialisation de l'Indochine, notamment la production de ciment, de fertilisants, et de produits sidérurgiques⁸⁸.

⁸³Concernant ces négociations, cf. *infra.*, p. 667.

⁸⁴Tabuchi Yukichika, *ibid.*, p. 106-107. À propos des Indes orientales néerlandaises, cf. *supra.*, p. 250.

⁸⁵GSK, « Rapport général sur le recensement des ressources naturelles de l'Indochine française », *ibid.*

⁸⁶*Daitôashô* 大東亜省.

⁸⁷*ibid.* ; Tabuchi Yukichika, *ibid.*, p. 112.

⁸⁸*ibid.*

Mais avec l'extension de la guerre, les préconisations dudit plan vont, dans l'ensemble, rester lettre morte. Alors que la plupart des investissements japonais dans les autres territoires occupés pendant le conflit concernent l'industrie, ceux qui sont mis en œuvre en Indochine touchent avant tout le secteur primaire et les services — commerce et aux transports⁸⁹. Priorité est accordée à l'accroissement de la production de riz, de coton et de jute. Même concernant le secteur primaire, le plan reconnaît l'impossibilité d'augmenter cette production dans l'immédiat, sans passer par un système de plantations. Il propose l'envoi de techniciens japonais, la constitution de centres d'expérimentation et l'élimination des intermédiaires, notamment chinois. Il préconise également la mise en place d'entreprises agricoles japonaises⁹⁰.

⁸⁹Adachi Hiroaki, *Senzenki Nihon to Tônan Ajia (...), op.cit.*, p. 208 ; Tabuchi Yukichika, *ibid.*, p. 115. Concernant la politique économique du Japon en Asie du Sud-Est pendant la guerre, cf. Adachi Hiroaki, *ibid.*, p. 219-233.

⁹⁰GSK, « Rapport général sur le recensement des ressources naturelles de l'Indochine française », *ibid.*

Conclusion

L'intérêt que porte le Japon pour l'économie indochinoise est longtemps secondaire, tant en raison du protectionnisme français vis-à-vis de son empire colonial que d'une structure des échanges défavorable pour le Japon. En effet, alors que l'Indochine constitue pour le Japon une source potentielle de ressources naturelles et, surtout, de riz, le marché indochinois reste largement impénétrable à son industrie de transformation. L'expansion vers le sud, à compter de 1936, attire néanmoins, lentement mais sûrement, l'intérêt du Japon.

Mais ce n'est qu'à partir de juillet 1940, lorsque l'expansion vers le sud devient une priorité nationale, que les ressources de l'Indochine deviennent un enjeu important. C'est d'autant plus le cas que l'impossibilité d'importer des matières premières et du pétrole des Indes orientales néerlandaises, associée au risque que font porter d'éventuelles sanctions économiques américaines sur la machine de guerre japonaise, réclament la prospection urgente de nouvelles sources d'approvisionnement. Quant à l'Indochine, son isolement de la métropole et le blocus britannique obligent la France à accepter, pour empêcher son asphyxie, qu'elle aille chercher au Japon les produits industriels qui lui font défaut.

Après l'occupation du nord de l'Indochine à la fin du mois de septembre 1940, la seconde phase du processus de mise sous contrôle de la colonie regarde son économie. Des négociations économiques commencent dès le mois d'octobre à Hanoï, puis elles se déplacent à Tôkyô. Si la France obtient que, en échange des avantages octroyés au Japon — et notamment la fourniture de riz, de caoutchouc et de ressources minérales —, le Japon exporte en Indochine les produits qu'elle n'est plus en mesure de lui fournir, le Japon, entraîné dans la mise en place d'une économie de guerre, ne sera jamais en mesure de respecter cette clause.

La relation économique mise en place, si elle semble égalitaire et équilibrée selon les termes de l'accord, pose la première pierre d'un processus de colonisation économique de l'Indochine par le Japon. Cependant, l'occupation par le Japon,

dans les premiers mois de la Guerre du Pacifique, des territoires britanniques, néerlandais et américains, souvent plus développés économiquement que l'Indochine, fait passer très rapidement l'exploitation économique de l'Indochine à une place secondaire. L'exception est celle du riz indochinois qui restera une priorité du Japon jusqu'à ce que la destruction de sa flotte marchande n'en fasse plus qu'une source d'approvisionnement local pour ses forces armées.

Chapitre 9 : l'intervention japonaise dans le conflit franco-thaïlandais

Introduction

La débâcle de juin 1940, marquant l'affaiblissement de la France dans le monde, n'attire pas seulement les ambitions du Japon en Asie du sud-Est, mais également la Thaïlande. En effet, cette dernière saisit l'occasion de l'affaiblissement français, affaiblissement aggravé en Asie par l'occupation du nord de la Indochine par le Japon en septembre, pour affirmer au grand jour ses revendications territoriales longtemps refoulées.

Longtemps pays menacé par les colonisateurs britanniques et français, elle tente alors de récupérer les territoires qu'elle considère comme lui appartenant de droit au Laos et au Cambodge et que la France lui a pris au début du siècle. Confronté à l'essor d'une nouvelle puissance régionale qui s'appuie largement sur les ressorts du nationalisme à tendance racial et sur des organisations de masse d'inspiration fasciste, l'Indochine française, de plus en plus isolée sur la scène internationale, entre dans un complexe obsidional qui lui fait croire que les revendications thaïlandaises sont le fruit d'un complot ourdi par Tôkyô.

Cette question d'une collusion nippo-thaïlandaise, ou celle d'une utilisation par le Japon de la Thaïlande contre l'Indochine française dans un premier temps, contre les possessions britanniques dans un second, constitue une quasi-doxa dans l'historiographie. Elle est due, pour une large part, à une utilisation trop exclusive par les historiens occidentaux des archives de leurs propres pays. Or, celles-ci reflètent largement les angoisses et préjugés raciaux des Français et des Britanniques qui peinent à comprendre la vigueur du sentiment national thaïlandais et qui se sentent désemparés face à l'essor japonais à l'orée de la Guerre du Pacifique. À travers l'analyse des archives japonaises et des travaux d'historiens

spécialistes de la Thaïlande, ce chapitre cherchera mettre en évidence le fait que le Japon et la Thaïlande ne sont pas des alliés contre les puissances occidentales, mais ont chacun leur propre agenda.

Les sources utilisées sont de trois ordres : les archives militaires et diplomatiques japonaises, les archives diplomatiques et d'outre-mer françaises et, enfin, les archives diplomatiques américaines. La littérature scientifique française sur ce sujet n'est pas d'une grande abondance. Les ouvrages de Jacques Valette *Indochine 1940-1945*¹ et de Sébastien Verney, *L'Indochine sous Vichy : Entre Révolution nationale, collaboration et identités nationales 1940-1945*², décrivent les événements de manière détaillée. Afin de comprendre les tenants et les aboutissants de cette affaire, il est toutefois indispensable de faire appel aux recherches en langues anglaise et japonaise. Celles d'Edward Bruce Reynolds, faisant appel aux documentations en langues anglaise, thaï et japonaise, est centrale pour l'étude de cette question³. Les recherches d'Edward Thadeus Flood⁴ et Richard J. Aldrich⁵, plus anciennes, sont d'une grande qualité mais ne recourent qu'à une documentation en anglais. Celles menées par les historiens japonais sont peu nombreuses. Le meilleur spécialiste de la question est Yoshikawa Toshiharu⁶.

¹*op.cit.*, p. 79-106.

²*op.cit.*, p. 171-179.

³*Thailand and Japan's southern advance, 1940-1945, op.cit., passim* ; "Aftermath of Alliance : The Wartime Legacy in Thai-Japanese Relations", in *Journal of Southeast Asian Studies*, vol. XXI, n° 1, mars 1990, p. 66-87. Il faut également mentionner l'ouvrage qu'il a dirigé avec l'historien thaïlandais Khamchoo Chaiwat : *Thai-Japanese relations in historical perspective*, Bangkok : Chulalongkorn University Institute of Asian Studies, 1988.

⁴*Japan's relations with Thailand, 1928-41*, Ann Arbor, Michigan : University Microfilms International, 1984.

⁵*The key to the South : Britain, the United States, and Thailand during the approach of the Pacific War, 1929-1942*, Kuala Lumpur : Oxford University Press, 1993, p. 152-297.

⁶*Dômeikoku Tai to chûton Nihongun : "Daitô Sensô"-ki no shirarezaru kokusai kankei 同盟国タイと駐屯日本軍—「大東亜戦争」期の知られざる国際関係— (L'allié thaïlandais et les garnisons de l'armée japonaise : une relation internationale du temps de la « Guerre de la Grande Asie orientale » méconnue)*, Yûzankaku 雄山閣, 2010 ; « Tai Koku Phibun seiken to Taiheiyô Sensô » タイ国ピブノン政権と太平洋戦争 (Le régime de Pibun Songkhram en Thaïlande et la Guerre du Pacifique), *Tônan Ajia Kenkyû 東南アジア研究 (Études sur l'Asie du Sud-Est)*, vol. 19 n° 4, Kyôto Daigaku Tônan Ajia Kenkyû Sentâ 京都大学東南アジア研究センター (Centre de recherches sur l'Asie du Sud-Est de

L'histoire de la Thaïlande est méconnue en France, même pour la période coloniale qui la voit entrer en contact étroit et conflictuel, avec la France. Dans la première partie de ce chapitre, son histoire au moment de l'arrivée des puissances coloniales européennes dans la région, ses interactions avec le Japon, puis sa transformation en État-nation dans le souvenir des spoliations territoriales dont elle pense être la victime seront présentées. Sa réaction face à l'affaiblissement de la France sur la scène internationale en juin 1940, et à l'occupation du nord de l'Indochine par le Japon en septembre de la même année, le conflit qui résulte de sa volonté de récupérer les territoires qu'elle avait cédés à la France, ainsi que l'intervention du Japon pour mettre un terme à ce conflit feront l'objet d'une seconde partie. Enfin, une troisième et dernière partie exposera la façon dont le conflit prend fin, sous l'égide d'un Japon qui impose ses vues en mécontentant Thaïlandais et Français.

(l'Université de Kyôto), 1982.3, p. 363-387.

I. Le Siam, entre Occident et Japon

L'histoire de la Thaïlande contemporaine est étroitement liée à la présence en Asie du Sud-est des puissances impérialistes que sont le Royaume-Uni, la France et le Japon. Seul pays de la région à échapper à la domination coloniale, le royaume du Siam doit le maintien de son indépendance, tant à la rivalité qu'entretiennent la France et le Royaume-Uni, qu'à son habilité à jouer de celle-ci et au prix de concessions territoriales. Il essaie également très tôt d'inviter dans le jeu d'autres pays afin de contrebalancer l'hégémonie franco-britannique, et notamment le Japon.

A. Le Siam face aux expansions coloniales britanniques et françaises

Après la chute du royaume d'Ayutthaya en 1767, la Thaïlande renaît de ses cendres sous la forme d'un nouveau royaume, celui du Siam, fondé en 1782¹. La capitale est installée à Bangkok. Le nouveau royaume lutte d'abord avec ses voisins birmans et vietnamiens pour la suprématie dans la péninsule indochinoise. Après avoir repoussé l'ennemi ancestral birman en 1786, le Siam l'expulse du Lanna² en 1802 et assure sa domination sur le nord de la péninsule malaise³. Au début du siècle, il entre en compétition avec le Vietnam pour le contrôle du Laos et du Cambodge. Au Laos, il annexe l'État de Vientiane en 1830, puis impose le tribut à celui de Luang Prabang⁴. Comme l'explique l'historien spécialiste du Laos, Søren Ivarsson, il ne s'agit toutefois pas d'une fixation claire de frontières, mais de la construction d'une zone-tampon typique des relations étatiques pré-

¹Xavier Galland, *Histoire de la Thaïlande*, PUF, 1998, p. 74-76 ; Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *A History of Thailand*, Cambridge : Cambridge University Press, 2005, p. 21-27 ; David K. Wyatt, *Thailand : a Short History*, New Haven : Yale University Press, 2003, 2^e édition, p. 122-128.

²Il s'agit du nord de l'actuelle Thaïlande, autour de Chiang Mai, royaume longtemps indépendant et annexé par le Siam XIX^e siècle.

³*ibid.*, p. 128-129, 132-134, 139 ; Xavier Galland, *ibid.*, p. 76-78 ; Barend Jan Terwiel, *Thailand's Political History: From the 13th Century to Recent Times*, Bangkok : River Books, 2011, édition kindle, chap. 4 ; Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *ibid.*, p. 28.

⁴*ibid.* ; David K. Wyatt, *ibid.*, p. 139-41, 154-155 ; Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, *op.cit.*, p. 69 ; Xavier Galland, *ibid.*, p. 78.

westphaliennes, c'est à dire avec des frontières qui se recouvrent et des zones tributaires imprécises⁵. Quant au Cambodge, il est disputé par le Siam et le Vietnam jusqu'à ce que, en 1846, un traité signé entre les deux pays le place finalement sous une double sujétion⁶.

C'est à ce moment que le Royaume-Uni fait son entrée. Installé dans l'île de Penang depuis 1786, il s'empare des possessions néerlandaises de la région à partir de 1810, et notamment de la Malaisie qu'il conserve après la défaite de Napoléon. Au début des années 1820, les autorités britanniques de Singapour entrent en contact avec le royaume afin d'établir des relations commerciales⁷. La première Guerre anglo-birmane (1824-1826) voit le Siam agir en allié des Britanniques, position qui sera souvent reprise par la suite. Il signe avec eux le traité de Burney en 1826, premier traité signé avec une puissance étrangère⁸.

Néanmoins, l'hostilité d'une partie de la population, et notamment du clergé bouddhiste à l'encontre de certains marchands étrangers trafiquant l'opium et des missionnaires catholiques et protestants s'accroît à mesure que l'influence occidentale se renforce. Le Siam, qui a vu son rival birman être défait par les Britanniques, ces derniers humilier la Chine lors de la Première Guerre de l'Opium, les Néerlandais étendre leur domination sur l'archipel indonésien et les Français pratiquer la politique de la canonnière vis-à-vis du Vietnam manœuvre afin de rester à équidistance de ces différents pays⁹.

⁵Søren Ivarsson, "Making Laos 'our space': Thai discourse on History and Race, 1900-1941", in Christopher Goscha, Søren Ivarsson (ed. by), *Contesting Visions of the Lao Past: Lao Historiography at the Crossroads*, Copenhagen : Nordic Institute of Asian Studies, 2004, p. 241.

⁶Xavier Galland, *ibid.*, p. 79 ; David K. Wyatt, *ibid.*, p. 146, 158 ; Barend Jan Terwiel, *ibid.*, chap. 6 ; Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *ibid.*, p. 29 ; Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, *ibid.*, p. 16 ; David K. Wyatt, *ibid.*, p. 159.

⁷Barend Jan Terwiel, *ibid.*, chap. 5. Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *ibid.*, p. 40-41 ; Nigel J. Brailey, *Imperial amnesia : Britain, France, and "the question of Siam"*, Dordrecht : Republic of Letters Publishing, 2009, p. 39.

⁸*ibid.*, p. 40 ; David K. Wyatt, *ibid.*, p. 152-154 ; Barend Jan Terwiel, *ibid.*, chap. 6.

⁹*ibid.*

Le roi Mongkut et le dauphin Chulalongkorn en 1865.
Source : David K. Wyatt, *op.cit.*, p. 174.

Le roi Mongkut (Rama IV) a la lourde responsabilité de moderniser, autrement-dit d'occidentaliser le pays, ainsi que de renoncer à plusieurs régions sous contrôle siamois afin d'éviter la colonisation de son pays. En partie grâce à son action, il permet au Siam de rester le seul pays d'Asie du Sud-Est indépendant. Durant les premières années de son règne, il change les coutumes vestimentaires de la cour, baisse les droits de douane aux importations, se montre accueillant vis-à-vis des missionnaires. Il arrête de payer tribut à la Chine et signe un



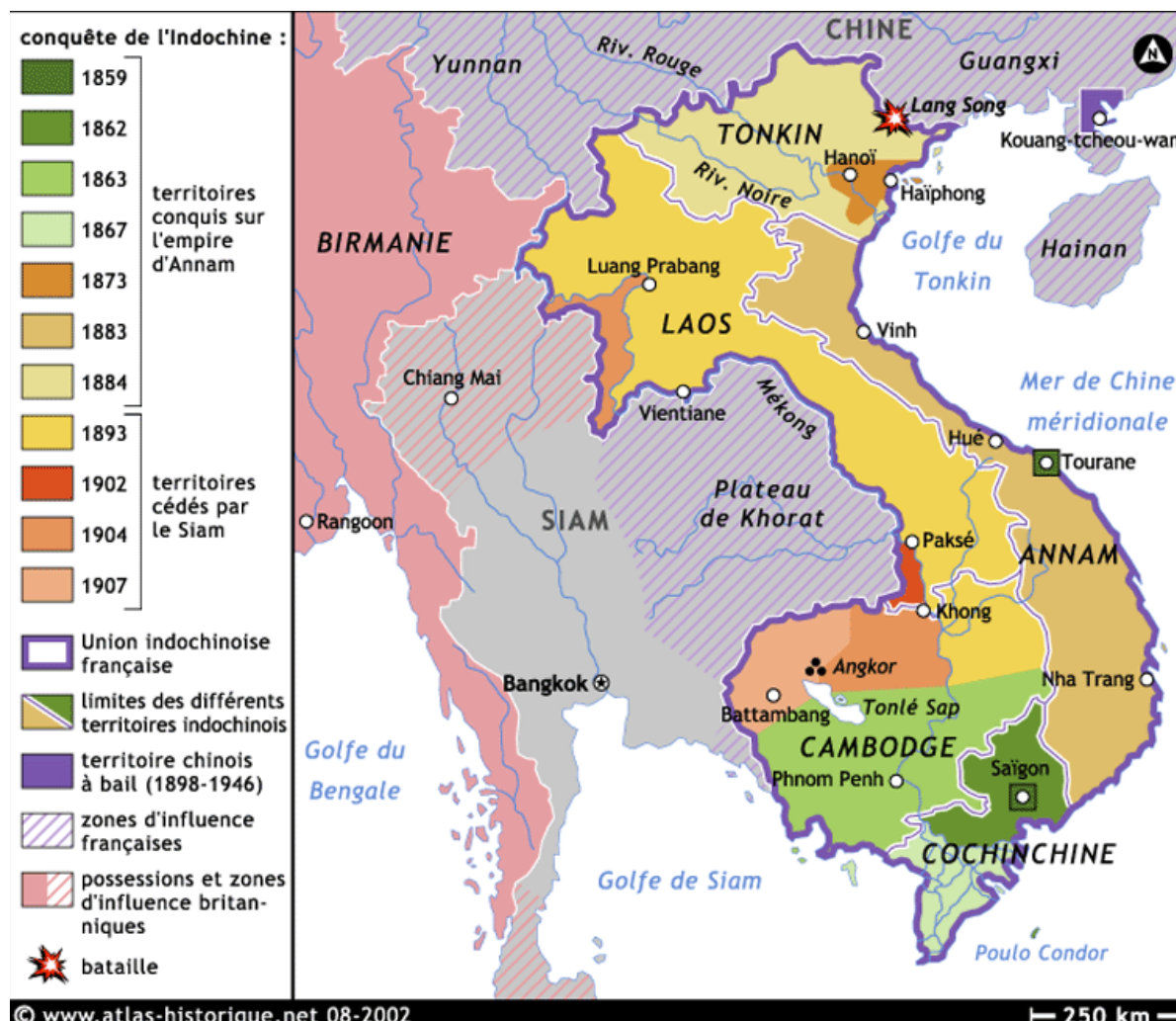
traité — le traité Bowring, du nom du représentant britannique à Bangkok — avec le Royaume-Uni en 1855, montrant ainsi qu'il reconnaît ce pays comme la puissance dominante de la région¹⁰. Afin d'éviter de tomber dans une dépendance exclusive vis-à-vis du Royaume-Uni, le Siam, à l'image du Japon, signe des traités avec les autres puissances occidentales : avec la France et les États-Unis (1856), le Danemark (1858), le Portugal (1859), les Pays-Bas (1860), la Prusse (1862), la Belgique, l'Italie, la Suède et la Norvège (1868)¹¹.

Le Siam est également l'objet de la rivalité naissante dans la région entre le Royaume-Uni et les États-Unis qui, en 1853, sont parvenus à ouvrir le Japon à l'influence étrangère. Le commerce se développe et perturbe l'économie du pays par l'afflux de produits et l'évasion de la monnaie. Le roi utilise ses échanges épistolaires avec la reine Victoria, l'empereur Napoléon III et le président des États-

¹⁰*ibid.* ; David K. Wyatt, *ibid.*, p. 166-174 ; Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *ibid.*, p. 45 ; Nigel J. Brailey, *Imperial amnesia (...)*, *ibid.*, p. 46-47 ; Xavier Galland, *ibid.*, p. 83-84.

¹¹*ibid.* p. 84.

Unis pour renforcer sa position dans le pays, alors que l'occidentalisation y rencontre une vive opposition. Il se montre notamment féru de nouvelles technologies¹².



Carte n° 11 : l'expansion coloniale française en Indochine (1859-1907). Source : <http://www.atlas-historique.net>

C'est alors que les Français font irruption. Comme le souligne Edward Bruce Reynolds, si les Britanniques sont plus puissants, les Français impressionnent les Siamois par leur agressivité¹³. En outre, comme l'explique Xavier Galland, si le

¹²Barend Jan Terwiel, *ibid.*, chap. 7 ; Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *op.cit.*, p. 49.

¹³Edward Bruce Reynolds, *Thailand and Japan's (...)*, *op.cit.*, p. 3. L'on peu également lire l'introduction de Nicholas Tarling, dans l'ouvrage de Nigel J. Brailey, *Imperial amnesia (...)*, *ibid.*, p. xv-xvi.

Royaume-Uni, possédant un immense empire à proximité du Siam et entretenant des liens économiques forts avec ce dernier, ne désire pas particulièrement l'ajouter à sa longue liste de colonies, la France aurait tout à gagner à en faire la conquête afin de s'assurer le contrôle du Mékong¹⁴. Le roi Mongkut aurait comparé le Royaume-Uni à une baleine et la France à un crocodile, la baleine étant plus puissante et imposante, mais le crocodile plus dangereux¹⁵.

Dès 1861, une mission est dépêchée à Paris et est accueillie par Napoléon III. Elle en profite pour visiter différents établissements industriels. Mais cela cache mal une relation difficile, car la France a conquis la Cochinchine dès 1850 et a des visées sur le Cambodge, pays que le Siam considère comme étant sous sa suzeraineté. En 1861, le Siam dépêche des troupes lors d'une querelle de succession à la tête du Cambodge. La France proteste en soutenant que le Cambodge est traditionnellement sous la double suzeraineté du Siam et du Vietnam et que la France a hérité des droits du Vietnam sur le pays. En 1863, elle persuade le roi du Cambodge de signer avec elle un traité plaçant son royaume sous la protection française. Le Siam réplique en obligeant le Cambodge à signer avec lui un traité de la même nature l'année suivante¹⁶.

En 1866, le Siam et la France négocient en vue d'un traité sur ce pays. Confronté à l'intransigeance française, le roi Mongkut aurait alors proposé au Royaume-Uni de placer le Siam sous son protectorat¹⁷. Le traité avec la France est toutefois signé l'année suivante : le Siam accepte que le Cambodge passe sous le protectorat français, en échange de la cession au Siam des provinces occidentales de Battambang, Sisophon et Siem Réap¹⁸. Après avoir mis la plus grande partie du

¹⁴Xavier Galland, *ibid.*, p. 86-87.

¹⁵*ibid.*, p. 47.

¹⁶Barend Jan Terwiel, *ibid.*, chap. 7 ; Nora Wang, *op.cit.*, p. 55 ; Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *ibid.*, p. 58 ; Nigel J. Brailey, *Imperial amnesia (...)*, *ibid.*, p. 42.

¹⁷Barend Jan Terwiel, *ibid.*

¹⁸Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, *ibid.*, p. 35 ; Nora Wang, *ibid.* ; Xavier Galland, *ibid.*, p. 87 ; David K. Wyatt, *ibid.*, p. 180.

Vietnam sous son contrôle en 1884, la France étend son influence au Laos, région traditionnellement vassale du Siam. La France use de sa nouvelle suzeraineté sur le Vietnam pour étendre son contrôle sur les territoires que le Siam prétend être sous son autorité. En 1886, c'est au tour du Royaume-Uni de se montrer menaçant en annexant définitivement la Birmanie. Le Siam demeure ainsi le seul État indépendant du Sud-Est asiatique¹⁹.

Afin d'éloigner le danger européen, il choisit la même voie que le Japon : l'occidentalisation. Il s'agit d'empêcher les puissances européennes de dénoncer le Siam en tant que pays archaïque et tyrannique²⁰. Il faut leur montrer le caractère moderne, c'est à dire impropre à la colonisation du Siam. Onze jeunes hommes — notamment des membres de la légation siamoise à Londres revenus au pays et au sein duquel figurent trois demi-frères du roi — proposent à ce dernier, en 1885, un plan de réformes drastiques sous la forme d'une pétition. Sont proposées la transformation du système politique en monarchie constitutionnelle, la mise en place d'un système de cabinets ministériels composés de ministres responsables des politiques engagées, la fixation de règles claires de succession au trône, l'éradication de la corruption, la refonte du système fiscal, la garantie des droits élémentaires aux sujets du royaume, la liberté de la presse, l'introduction du suffrage universel et une modernisation de l'outil militaire²¹.

Mais le roi n'a pas l'intention de démocratiser le pays. Il punit les auteurs du document et décide de procéder à une modernisation par le haut, sous la forme de réformes graduelles. Afin de résister au défi que lui posent les puissances européennes, il décide de prendre exemple sur elles. Le Siam ne grille pas les étapes, prévoyant d'abord d'avancer sur la voie du despotisme éclairé avant de passer, éventuellement, à un système de monarchie parlementaire. Les réformes se font donc de façon autoritaire et verticale, les ministres chargés de les proposer et

¹⁹*ibid.* ; Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *ibid.*, p. 58-59 ; Barend Jan Terwiel, *ibid.*, chap. 8.

²⁰*ibid.* ; Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *ibid.*, p. 69.

²¹Barend Jan Terwiel, *ibid.*, chap. 8 ; Nigel J. Brailey, *Imperial amnesia (...)*, *ibid.*, p. 59-60, 66-72 ; David K. Wyatt, *ibid.*, p. 184-185, 194-197.

de les appliquer faisant généralement partie du cercle restreint de la cour et étant choisis pour leur loyauté envers le roi. Ces réformes sont multiples, variées et mises en œuvre en recourant à des experts étrangers, de la même façon qu'au Japon²².

Dans la seconde moitié des années 1880, le Siam et la France se heurtent à propos du Laos et, notamment, de la délimitation de leurs zones d'influence respectives sur le Mékong. Une rivalité oppose également la France au Royaume-Uni dans la région du haut Mékong, ce dernier désirant rattacher la région à la Birmanie afin d'avoir accès au Yunnan, ainsi que protéger le Siam, où il a des intérêts commerciaux importants²³. La Birmanie cherche alors à se rapprocher de la France afin de préserver son indépendance face à la menace britannique. Elle y envoie plusieurs missions et signe avec elle un traité pour l'exploitation des ressources minérales dans le haut-pays birman. Mais le Royaume-Uni décide d'annexer ce qui reste de la Birmanie à l'issue la troisième et dernière Guerre anglo-birmane (1885) afin, notamment, de faire pièce à l'influence française²⁴.

Quant au Siam, renforcé militairement et recherchant la protection britannique, il cherche à maintenir son rôle traditionnel de suzerain du Laos, et ce d'autant plus qu'il juge la position française fragile dans la région. Cette politique est toutefois vouée à l'échec, les Britanniques ne voulant pas être impliqués dans une crise internationale, tandis que les Français désirent transformer le Siam en protectorat français²⁵. Celui qui mène le jeu du côté français est Auguste Pavie, vice-consul à Luang Prabang depuis 1886. En 1893, devant la pression militaire française, le Siam doit céder et signer un traité qui l'oblige à se retirer de la rive orientale du Mékong.

²²*ibid.* ; Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *ibid.*, p. 61-71 ; Xavier Galland, *ibid.*, p. 85. Au Japon, ces experts sont nommés *oyatoi gaikokujin* 御雇外国人, terme honorifique qui signifie simplement « employé étranger ». cf. *Kokushi Daijiten* 国史大辞典 (Grand dictionnaire d'histoire du Japon), t. 2, Yoshikawa Kôbunkan 吉川弘文館, 1979, p. 924.

²³David K. Wyatt, *ibid.*, p. 187 ; Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, *ibid.*, p. 69.

²⁴*ibid.*, p. 71 ; Nigel J. Brailey, *Imperial amnesia (...)*, *ibid.*, p. 44-45 ; Xavier Galland, *ibid.* Pour plus de détails, on peut se référer à l'étude de Charles Lee Keeton, *King Thebaw and the ecological rape of Burma : the political and commercial struggle between British India and French Indo-China in Burma, 1878-1886*, New Delhi : Manohar Book Service, 1974, *passim*.

²⁵Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, *ibid.*, p. 70.

Outre la menace exercée sur le Siam, la France réussit à mettre sous tutelle le Cambodge et le Laos en usant de la peur d'une double absorption de la part du Siam et du Vietnam²⁶.

Plus que les réformes internes, l'édification d'une armée moderne, ou les efforts diplomatiques en direction du Royaume-Uni, c'est la volonté du Royaume-Uni et de la France d'établir une zone -tampon entre leurs possessions dans une région où les frontières ont toujours été mal délimitées qui sauve le Siam de la colonisation française. Il ne peut toutefois jouer ce rôle qu'à condition d'être considéré par les deux puissances comme un État viable, c'est à dire suffisamment occidentalisé. Ce sont les Britanniques qui, les premiers, ont pris conscience de la capacité du Siam à relever ce défi. Lors de son tour du monde en 1887, le prince Thewagong, à l'occasion de sa venue à Londres pour le jubilé de la reine Victoria, aurait réussi à persuader Lord Salisbury que son pays avait un avenir²⁷.

La crainte de la France de voir ses relations avec le Royaume-Uni se détériorer gravement joue également un rôle important dans le recul de la France par rapport à ses objectifs initiaux. L'on est alors en pleine rivalité franco-britannique à propos du haut Nil, deux ans avant l'incident de Fachoda, et le déclenchement d'un conflit franco-britannique semble alors possible. Le 15 janvier 1896, un accord est conclu quant à l'inviolabilité du bassin du fleuve Chao Phraya²⁸. Le Siam est alors divisé en trois zones, l'ouest étant considéré comme zone d'influence britannique et l'est française²⁹. Dans les faits, bien que les garanties ne touchent que le centre du pays et que le Siam soit soumis à des traités inégaux, Britanniques et Français se sont mis

²⁶Barend Jan Terwiel, *ibid.*, chap. 8 ; Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *ibid.*, p. 59-60 ; Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, *ibid.*, p. 18 ; Xavier Galland, *ibid.*, p. 88 ; David K. Wyatt, *ibid.*, p. 187-189 ; Søren Ivarsson, *Creating Laos : the making of a Lao space between Indochina and Siam, 1860-1945*, Copenhague : Nordic Institute of Asian Studies, 2008, p. 48-49.

²⁷Nigel J. Brailey, *Imperial amnesia (...)*, *ibid.*, p. 62-63. Robert Gascoyne-Cecil (1830-1903), marquis de Salisbury est ministre des Affaires étrangères à quatre reprises : 1878-1880, 1885-1886, 1887-1892 et 1895-1900.

²⁸Barend Jan Terwiel, *ibid.*, chap. 8 ; Xavier Galland, *ibid.*

²⁹Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, *ibid.*, p. 70.

d'accord pour le traiter comme un pays indépendant³⁰.

Le roi Chulalongkorn. Source : Joseph J. Wright, Jr., *The balancing act: a history of modern Thailand*, Oakland : Pacific Rim Press, 1991.

Au début du siècle, après deux longues tournées européennes du roi Chulalongkorn (Rama V) en 1897 et 1907, la position du Siam en tant qu'État indépendant est affermie³¹. La Thaïlande devient un terrain de rivalité commerciale entre les rivaux britannique et français, mais également avec le nouveau venu allemand. La question des frontières entre le Siam et l'Indochine française trouve une solution définitive par la signature d'un traité en 1907. À la grande surprise de la France, le Siam accepte de renoncer à la partie occidentale du Cambodge³². Deux ans plus tard, le Siam renonce à sa suzeraineté sur quatre États malais en faveur des Britanniques. En échange de ces concessions territoriales, Britanniques et Français renoncent à une partie de leurs droits à l'extra-territorialité et les Français évacuent la ville de Chantaburi³³. Ces abandons ne se font toutefois pas de gaîté de cœur et ces territoires feront l'objet de la politique irrédentiste de Phibun dans les années 1930³⁴.



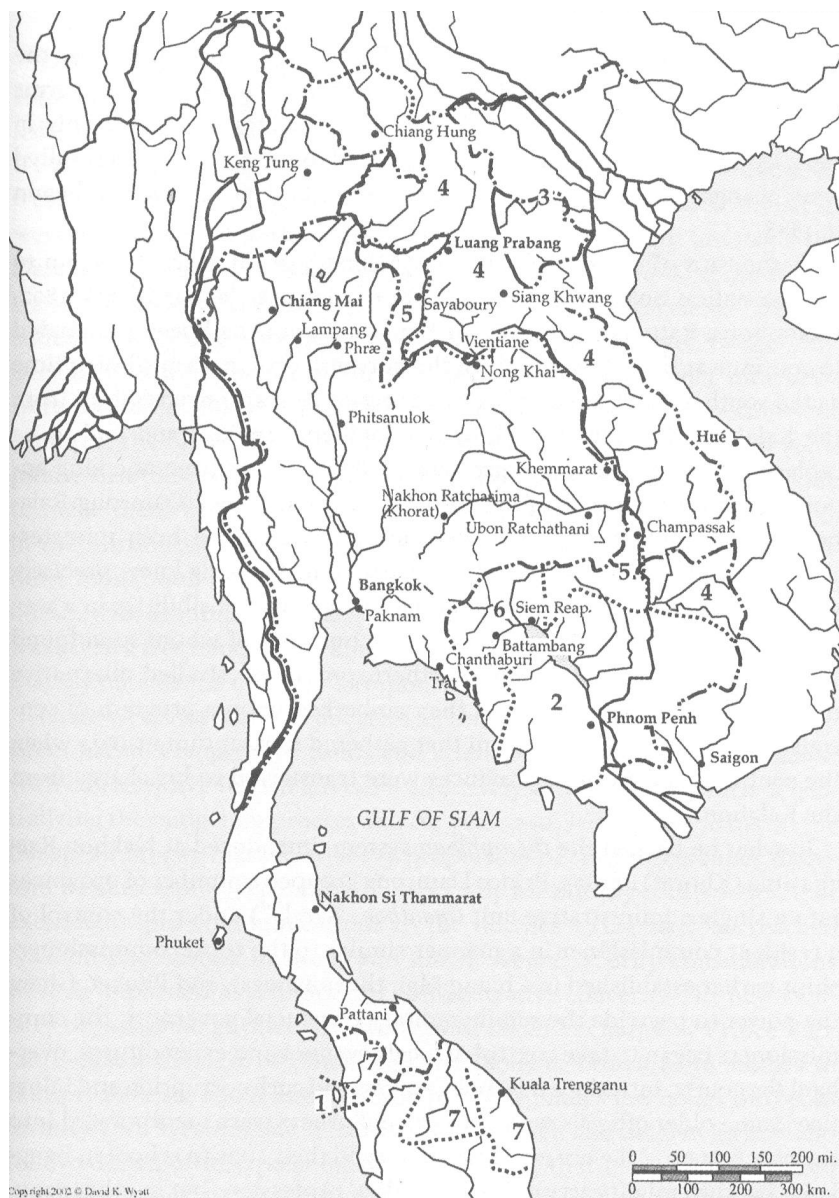
³⁰David K. Wyatt, *ibid.*, p. 192 ; Barend Jan Terwiel, *ibid.*, chap. 8 ; Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *ibid.*, p. 61 ; Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 3 ; Jacques Frémeaux, *De quoi fut fait l'empire : Les guerres coloniales au XIX^e siècle*, CNRS, 2010, p. 322.

³¹Barend Jan Terwiel, *ibid.*, chap. 8 ; Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *ibid.*, p. 69 ; Kamon Pensrinokun, "Adaptation and Appeasement: Thai Relations with Japan and the Allies in World War II", in Khamchoo Chaiwat, Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 127. Sur le voyage de 1897, voir Nigel J. Brailey, *Imperial amnesia (...)*, *op.cit.*, p. 1-23.

³²Barend Jan Terwiel, *ibid.*, chap. 8 ; Xavier Galland, *ibid.*, p. 88.

³³Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 41 ; Kamon Pensrinokun, *ibid.*, p. 128 ; David K. Wyatt, *ibid.*, p. 191-192.

³⁴cf. *infra.*, p. 584.



Carte n° 12 : les pertes territoriales du Siam de 1785 à 1909. Source : David K. Wyatt, *op.cit.*, p. 193.

1. cession au Royaume-Uni du sultan de Kedah, 1785-1800
2. territoire cambodgien placé sous protectorat français par le traité franco-siamois de 1887.
3. occupation du haut pays thaï par la France, 1888.
4. Rive orientale du Mékong cédée à la France par le traité franco-siamois de 1893.
5. Territoires de la rive occidentale du Mékong cédés à la France par le traité franco-siamois de 1904.
6. Provinces occidentales du Cambodge cédées à la France par le traité franco-siamois de 1907.
7. États malais cédés au Royaume-Uni par le traité anglo-siamois de 1909.

B. Le Japon, modèle et contrepoids pour le Siam

Les relations entre la Thaïlande et le Japon remontent à la fin du XIV^e siècle, sous la forme d'une mission du royaume d'Ayutthaya au Japon. À partir du XV^e siècle, c'est le royaume des Ryû Kyû³⁵ qui entretient des relations avec ce royaume³⁶. Des relations s'établissent à partir des années 1580 entre le royaume d'Ayutthaya et le Japon proprement-dit³⁷, tandis qu'une communauté japonaise s'installe dans ce royaume. La politique de fermeture vis-à-vis de l'étranger menée par le Japon au début du XVII^e siècle interrompt ces relations pour plus de deux siècles³⁸.

Le royaume du Siam — qui a succédé au royaume d'Ayutthaya³⁹ — porte peu à peu son regard vers le Japon, pays qui, à partir du milieu du XIX^e siècle, se modernise sous l'impulsion de jeunes réformateurs. Néanmoins, tant son niveau de développement initial que sa position géographique — au cœur des zones d'expansion britannique et française — l'empêchent de mettre en œuvre un plan de modernisation aussi ambitieux que celui du Japon. Il ne parvient à se débarrasser des traités inégaux signés avec les puissances occidentales que trois décennies après lui et échoue à mettre en place un système d'enseignement public moderne. Il ne réussit pas non plus à l'imiter concernant l'élargissement de la base sociale de

³⁵Ryû Kyû Ôkoku 琉球王国. Aujourd'hui, département d'Okinawa (*Okinawa-ken* 沖縄県), au Japon.

³⁶Il est à noter que le principal alcool produit à Okinawa, du nom d'*awamori* 泡盛, est produit à base de riz thaï et que l'on raconte que sa technique de production aurait été transmise à Okinawa à l'époque où les relations entre les deux royaumes — celui des Ryû Kyû et celui d'Ayutthaya — étaient florissantes. Concernant l'histoire de l'*awamori*, cf. Oda Shizuo 小田静夫, *Awamori no kokôgaku* 泡盛の考古学 (Une archéologie de l'*awamori*), Bensey Publishing 勉誠出版, 2000 ; Okinawa kenritsu hakubutsukan 沖縄県立博物館編 (Musée du département d'Okinawa), *Awamori : sono rekishi to bunka* あわもりーその歴史と文化ー (L'*awamori* : histoire et culture), Naha : Okinawa kenritsu hakubutsukan, 1993. L'on peut se référer également au site internet du syndicat des distilleries du département d'Okinawa (*Okinawa-ken shuzô kumiai*) : <http://www.okinawa-awamori.or.jp/history/>

³⁷C'est à dire à l'exclusion d'Okinawa, cette région ne faisant pas partie du Japon à l'époque.

³⁸Ishii Yoneo 石井米雄, Yoshikawa Toshiharu 吉川利治, *Nichi-tai kôryû roppyaku nenshi* 日・タイ交流六〇〇年史 (Six cents ans d'histoire des relations nippon-thaïlandaises), Kôdansha 講談社, 1987, p. 5-56 ; Khien Theeravit, "Japanese-Siamese Relations, 1606-1629", in Khamchoo Chaiwat, Edward Bruce Reynolds (ed. by), *Thai-Japanese relations in historical perspective*, Bangkok : Chulalongkorn University Institute of Asian Studies, 1988, p. 17-44.

³⁹Celui-ci disparaît à la fin du XVIII^e siècle sous les coups des Birmans.

l'élite — encore très largement circonscrite à l'entourage de la famille royale — et de la diminution de la part des investissements étrangers⁴⁰.

Les relations siamo-japonaises démarrent vraiment grâce à un homme, Inagaki Manjirô 稲垣満次郎 (1861-1908). Pionnier du colonialisme et du projet d'expansion vers le sud, il est consul du Japon au Siam de 1897 à 1907⁴¹. Il négocie le premier traité entre les deux pays en 1898⁴². Les Japonais obtiennent l'égalité avec les puissances occidentales pour le traitement de leurs ressortissants, c'est à dire l'obtention du droit d'extra-territorialité, mais à condition que le Japon promette d'y renoncer aussitôt que le Siam aura établi un système juridique moderne. Le Japon applique donc au Siam le même traitement que lui imposent les puissances occidentales.

Mais cette influence comporte un volet positif. Il lui transmet notamment sa façon de retrouver une pleine indépendance par la mise en place d'un système juridique largement inspiré de ceux des pays occidentaux, dans le but d'être accepté dans le club des pays « civilisés ». Inagaki offre au gouvernement siamois les services de son assistant juridique formé aux États-Unis en la personne de Masao Tôkichi 政尾藤吉⁴³. Celui-ci travaille pour le gouvernement siamois durant pas moins de quatorze années⁴⁴. Inagaki réussit également à rompre le monopole occidental pour les conseillers auprès du gouvernement siamois, en faisant venir une équipe

⁴⁰Edward Bruce Reynolds, *Thailand and Japan's (...)*, *op.cit.*, p. 2-3.

⁴¹Concernant ses idées sur la colonisation, voir l'article de Hirose Reiko 廣瀬玲子 : « Inagaki Manjirô no shokuminchi-ron » 稲垣満次郎の植民地論 (Les idées d'Inagaki Manjirô sur la colonisation), *Hokkaidô Jôhō Daigaku Kiyô* 北海道情報大学紀要 (Bulletin de la Hokkaidô Information University), vol. 11, n° 2, 2000, p. 1-10.

⁴²Peter Oblas, "Nascent Pan-Asiatism in Thai-Japanese Relations: The Kawakami Mission and the Treaty of 1898", in Khamchoo Chaiwat, Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 45-58.

⁴³À propos de Masao Tôkichi, cf. Kagawa Kôzô 香川孝三, *Masao Tôkichi-den : Hôseibi shien kokusai kyôryoku no senkûsha* 政尾藤吉伝一法整備支援国際協力の先駆者一 (Une biographie de Masao Tôkichi, pionnier de l'aide juridique aux pays en voie de développement), Shinzansha Shuppan 信山社出版, 2002.

⁴⁴Ishii Yoneo, Yoshikawa Toshiharu, *ibid.*, p. 130-134.

d'experts en sériciculture et trois femmes qui établissent une école pour les filles de la famille royale⁴⁵.

Le prestige du Japon au Siam s'élève au point que le roi propose un traité d'alliance défensive au Japon en 1902, peu de temps après que ce dernier a conclu son premier traité avec une puissance occidentale, en l'espèce le Royaume-Uni, en 1902. Le Japon, absorbé par la crise coréenne et se préparant à un conflit prochain avec la Russie préfère néanmoins ne pas être entraîné dans d'éventuelles difficultés en Asie du Sud-Est. Il décide donc de décliner l'offre⁴⁶.

Les deux décennies qui séparent la mort du roi Chulalongkorn, en 1910, de la chute de la monarchie absolue, en 1932, voient les relations nippo-siamoises retomber dans la torpeur. Même d'un point de vue économique, le Japon profite peu de la Première Guerre mondiale pour accroître ses échanges avec le Siam. La balance commerciale entre les deux pays penche en faveur du Siam, en raison des exportations de riz qui représentent pas moins de 85% des importations japonaises depuis le Siam. La majorité du commerce extérieur siamois continue de se faire avec les colonies britanniques⁴⁷. L'une des raisons de ces difficultés commerciales est à trouver dans l'hostilité de la communauté chinoise vis-à-vis du Japon. Dominant l'économie siamoise, elle organise plusieurs campagnes de boycott des produits japonais⁴⁸.

Cette période voit également le nationalisme thaï s'épanouir. Comme en Europe, l'histoire passe d'une écriture s'intéressant presque exclusivement aux souverains, à une approche centrée sur la nation. Les travaux de sinologues européens sur la culture des peuples thaïs de Chine méridionale, qui abordent la question de l'origine du peuple thaï considéré comme une race, inspirent les travaux

⁴⁵Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 7 ; Ishii Yoneo, Yoshikawa Toshiharu, *ibid.*, p. 148-150, 163-169.

⁴⁶*ibid.*, p. 135 ; Edward Bruce Reynolds, *ibid.*

⁴⁷*ibid.* ; Richard J. Aldrich, *op.cit.*, p. 6-7, 53-54.

⁴⁸Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 8 ; Edward Thadeus Flood, *op.cit.*, p. 17-25 ; Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *ibid.*, p. 115, 129.

d'intellectuels siamois qui partent à la recherche de l'identité du peuple thaï. Ce dernier devient peu à peu le héros de l'histoire nationale, en lieu et place des rois. La langue thaïe tient une place centrale, langue que l'on désire débarrasser de ses emprunts khmers et anglais et rendre plus démocratique en la débarrassant de ses nombreux marqueurs sociaux⁴⁹.



Les révolutionnaires siamois à Paris en 1927. De gauche à droite : Khuang Aphaiwon, Pridi Phanomyong, Thaeap Aphaiwon, Luang Wichit Wathakan. Source : Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *op.cit.*, p. 117.



Acteurs militaires du coup d'État de 1932. Au premier rang, en quatrième position à partir de la gauche, on peut voir Phibun. Source : David K. Wyatt, *op.cit.*, p. 233.

⁴⁹*ibid.*, p. 113.

La situation change profondément le 24 juin 1932, quand une centaine d'officiers et de fonctionnaires rassemblés dans le « Parti du peuple » (*Khana Ratsadon*) prennent le pouvoir à la suite d'un coup d'État. Si la coopération de l'armée s'avère nécessaire, l'impulsion vient de fonctionnaires civils qui mettent au point, à Paris en février 1927, un plan de réformes afin d'abolir la monarchie absolue et la remplacer par un régime de monarchie constitutionnelle. Il s'agit avant tout d'abolir le quasi-monopole de la famille royale dans l'accès aux postes de pouvoir, tant civils que militaires. Le roi accepte la réforme et c'est le cerveau du coup d'État, Pridi Phanomyong (1900-1983), un juriste formé en France, qui s'attelle à la mise en œuvre d'un plan de réforme de l'économie siamoise. Mais son plan qui prévoit la nationalisation de la majeure partie des moyens de production, y-compris des terres, soulève de nombreuses oppositions et Pridi doit s'exiler⁵⁰.

Pridi Phanomyong. Source : Joseph J. Wright, Jr., *op.cit.*

Le nouveau gouvernement fait preuve d'une attitude bienveillante vis-à-vis du Japon, notamment en étant le seul, lors de l'assemblée générale de la SDN à Genève, en 1933, à refuser de voter pour le retrait de l'armée japonaise des territoires qu'elle a occupés en Mandchourie⁵¹. Les



⁵⁰*ibid.*, p. 116-120 ; Judith A. Stowe, *op.cit.*, p. 9-22 ; Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 9 ; Barend Jan Terwiel, *Thailand's Political History (...), op.cit.*, chap. 11 ; Xavier Galland, *ibid.*, p. 100-102 ; Joseph J. Wright, Jr., *op.cit.*, p. 48-74 ; David K. Wyatt, *ibid.*, p. 230-231, 234-236 ; Yoshikawa Toshiharu, *Dômeikoku Tai to chûton Nihongun : "Daitô Sensô"-ki no shirarezaru kokusai kankei 同盟国タイと駐屯日本軍—「大東亜戦争」期の知れざる国際関係— (Le stationnement de l'armée japonaise chez l'allié thaïlandais : une relation internationale méconnue du temps de la « Guerre de la Grande Asie orientale »)*, Yûzankaku 雄山閣, 2010, p. 18 ; Nigel J. Brailey, *Thailand and the fall of Singapore: A frustrated Asian revolution*, New York : Westview Press, 1986, p. 51-59 ; Charnvit Kasetsiri, "The First Phibun Government and Its Involvement in World War II", in *The Journal of the Siam Society*, vol. 62, n° 2, 1974, p. 26-28.

⁵¹Yoshikawa Toshiharu, *ibid.*, p. 20 ; Charnvit Kasetsiri, *ibid.*, p. 52 ; Barend Jan Terwiel, *ibid.* ; Stefan Hell, *Siam and the league of nations : modernisation, sovereignty and multilateral diplomacy, 1920-1940*,

relations commerciales entre les deux pays se développent au point de voir l'échange de plusieurs missions commerciales durant l'année 1934. Des rumeurs circulent sur la signature d'un traité d'alliance secret et d'une proposition japonaise de percer un canal à travers l'isthme de Kra. Il s'agit de la partie la plus étroite de la bande de terre qui relie la péninsule malaise à la péninsule indochinoise. Si sa partie orientale est thaïlandaise, l'occidentale est birmane, c'est à dire britannique, ce qui peut faire douter de la faisabilité d'une telle proposition⁵². Néanmoins, la



crainte d'une alliance nippo-thaïlandaise fait peu à peu son chemin dans les esprits des puissances de la région. Le ministre du Japon à Bangkok, Yatabe Yasukichi 矢田部保吉, joue un rôle essentiel pour rapprocher les deux pays⁵³.

Luang Phibun Songkhram. Source : Joseph J. Wright, Jr., *op.cit.*

C'est alors que Luang Phibun Songkhram (1897-1964) entre en scène⁵⁴. Jeune militaire issu d'un milieu modeste, il a étudié l'artillerie en France pendant trois ans⁵⁵. Un des participants au coup d'État du 24 juin 1932, il prend la tête d'un nouveau coup d'État le 20 juin 1933⁵⁶. Un an plus tard, il est nommé ministre de la Défense, à seulement 37 ans⁵⁷. Craignant que les conservateurs s'appuient sur les

Bangkok : River Books, 2010, p. 199-212. Concernant la question de l'invasion de la Mandchourie par l'armée japonaise et la SDN, cf. *supra.*, p. 343.

⁵²Barend Jan Terwiel, *ibid.*

⁵³Kamon Pensrinokun, *ibid.*, p. 128 ; Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 11, 19.

⁵⁴Pour une biographie concise, cf. Barend Jan Terwiel, *Field Marshal Plaek Phibun Songkhram*, St Lucia, Queensland : University of Queensland Press, 1980.

⁵⁵*ibid.*, p. 5.

⁵⁶*ibid.*, p. 6-7 ; Nigel J. Brailey, *ibid.*, p. 59-67 ; Barend Jan Terwiel, *Thailand's Political History (...)*, *ibid.* ; Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *ibid.*, p. 120-121 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 35 ; Charnvit Kasetsiri, *ibid.*, p. 29.

⁵⁷*ibid.*, p. 35.

Britanniques, il tente de jouer la carte japonaise⁵⁸. Le coup d'État réussi, il demande au Japon de soutenir le nouveau régime afin de le protéger des Britanniques. Si les Japonais ne font rien de concret, les meneurs pensent que la présence japonaise a empêché les Britanniques de réagir contre le coup de force⁵⁹.

Le nouveau ministre britannique à Bangkok, Sir Josiah Crosby, a passé quinze ans en poste au Siam et parle couramment thaï. Il joue un rôle important pour renforcer l'influence de son pays. Néanmoins, le Japon avance ses pions en affirmant notamment sa présence économique. Le Siam étant le seul pays non colonisé d'Asie du Sud-Est, l'économie japonaise n'y est pas entravée par des barrières tarifaires et réglementaires, à la différence de ce qui se passe dans les colonies occidentales de la région que leurs métropoles cherchent à transformer en marchés et en fournisseurs réservés⁶⁰. Le Siam se retrouve dans une position favorable, pouvant jouer de la rivalité qui oppose Britanniques et japonais pour se débarrasser des derniers vestiges d'extra-territorialité⁶¹.

Une relation ambiguë s'installe entre le nouveau régime, et notamment Phibun, et le Japon. Chacun des deux pays tente d'utiliser l'autre à son profit. Tandis que le Siam cherche à amener le Japon à s'impliquer en Asie du Sud-Est afin de contrebalancer l'influence britannique, le Japon essaie d'étendre son influence au Siam afin d'en faire un point d'appui dans l'éventualité de la mise en œuvre d'une politique d'expansion vers le sud. L'orientation militariste de Phibun le rapproche du Japon, alors que son rival civil, Pridi, retire de sa visite du Japon, en 1936, que le militarisme de ce pays ne peut que profiter aux militaires⁶². Plusieurs officiers et fonctionnaires civils influents se tournent vers le Japon, tels le chef d'état-major de la marine, Luang Sinthu Songkhram (Sin) et, surtout, Luang Wichit Wathakan

⁵⁸*ibid.*, p. 10-11 ; Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 26-27, 58-60 ; Yoshikawa Toshiharuru, *ibid.*, p. 21.

⁵⁹Richard J. Aldrich, *ibid.*, p. 77, 90-105 ; Nigel J. Brailey, *ibid.*, p. 87 ; Judith A. Stowe, *Siam becomes Thailand : a story of intrigue*, Honolulu : University of Hawaii Press, 1991, p. 61-67.

⁶⁰Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 15 ; Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 108-109.

⁶¹Richard J. Aldrich, *ibid.*, p. 161-164 ; Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 12-13.

⁶²*ibid.*, p. 17 ; Nigel J. Brailey, *ibid.*, p. 88.

(Wichit). L'accroissement de la présence économique du Japon au Siam et le resserrement de liens entre plusieurs personnalités siamoises et japonaises renforcent la position de ce pays⁶³.

Les diplomates japonais n'en sont pas moins prudents, comprenant bien que le Siam souhaite renforcer la présence japonaise afin de contrebalancer celle de la France et du Royaume-Uni. Le Japon ne désire pas non plus, à ce stade, s'attirer l'hostilité des Britanniques et des Français. Les Siamois, de leur côté, s'ils admirent le Japon pour les succès qu'il a remportés dans son élan modernisateur, se méfient de ses tendances expansionnistes. Plus important, la plus grande partie des membres de l'élite siamoise a fait ses études en Europe et, à la manière de l'élite japonaise de l'ère Meiji, croit que le salut du Siam viendra de sa capacité à se moderniser selon le modèle occidental. À cet égard, nombreux sont ceux qui regrettent le tournant anti-occidental et autoritaire que prend peu à peu le Japon. L'élite siamoise, nationaliste mais pas particulièrement panasiatiste, ne tombe pas sous le charme du discours japonais dominant à partir de l'été 1940 qui consiste à considérer les peuples d'Asie comme de « petits frères ». Le mépris que nourrissent la plupart des Japonais à l'égard des peuples d'Asie du Sud-Est en général, et des Siamois en particulier, est palpable⁶⁴.

Le but fondamental du Siam consiste à protéger son indépendance vis-à-vis des grandes puissances qui l'entourent. Outre la question des territoires qui lui ont été enlevés par le Royaume-Uni et, surtout, la France — problème qui sera abordé dans la partie suivante⁶⁵ —, l'attention du Siam se dirige vers un second accroc à sa souveraineté : les traités inégaux⁶⁶. Ceux-ci avaient été signés par le Siam sous la menace des puissances européennes. Ce n'est qu'au mois de décembre 1937 que

⁶³*ibid.*, p. 18-19 ; Yoshikawa Toshiharu, *ibid.*, p. 22.

⁶⁴Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 19-21 ; Nigel J. Brailey, *ibid.*, p. 88-89.

⁶⁵cf. *supra.*, p. 567 ; cf. *infra.*, p. 584.

⁶⁶cf. *supra.*, p. 571.

Pridi élimine les dernières traces de ces traités en signant des traités d'amitié, de commerce et de navigation avec quinze pays occidentaux et le Japon⁶⁷.

C. Militarisme et irrédentisme

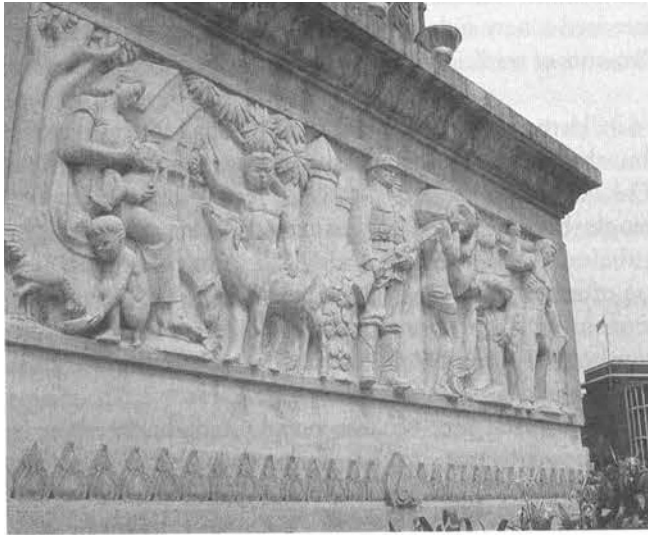
Le coup d'État du 20 juin 1933 amène les militaires, avec Phibun à leur tête, à étendre leur influence. Entre 1933 et 1937, 26% du budget national est consacré à la défense, tandis que les effectifs des forces armées sont doublés, pour être portés à 33 bataillons et inclure une division blindée, plusieurs unités d'artillerie, ainsi que des avions des modèles américains les plus modernes. Cette modernisation éveille l'inquiétude dans la région, et notamment en l'Indochine française. Phibun mate une révolte visant à rétablir le pouvoir royal et, comme il a été mentionné plus haut, devient ministre de la Défense en septembre 1934. Il vise à faire de l'armée l'institution centrale du pays. Un an plus tard, le roi Prajadhipok (Rama VII) abdique. C'est un enfant de neuf ans, Ananda Mahidol (Rama VIII), qui lui succède sur le trône, mais il reste en Suisse pour poursuivre ses études. Ainsi prend fin la monarchie absolue⁶⁸.

Le roi Prajadhipok. Source : Joseph J. Wright, Jr., *op.cit.*



⁶⁷Yoshikawa Toshiharu, *ibid.*

⁶⁸Judith A. Stowe, *op.cit.*, p. 61-79 ; David K. Wyatt, *op.cit.*, p. 233-238 ; Chris Baker, *Pasuk Phongpaichit, op.cit.*, p. 124-125 ; Edward Bruce Reynolds, *op.cit.*, p. 15, 25 ; Barend Jan Terwiel, Barend Jan Terwiel, *Field Marshal (...), op.cit.*, p. 9-11 ; Barend Jan Terwiel, *Thailand's Political History (...), op.cit.*, chap. 11 ; Charnvit Kasetsiri, *op.cit.*, p. 2-30.



Bas-relief sur le monument de la constitution (1939) représentant introduisant le peuple dans l'iconographie officielle, mais avec la primauté des soldats. Source : Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *op.cit.*, p. 128.



Pendant la période allant de 1933 à 1938, Phraya Phaon est Premier ministre, tandis que le gouvernement est partagé entre une faction civile à forte inclinaison socialiste menée par Pridi, et une autre militaire attirée par le fascisme et contrôlée par Phibun. C'est la seconde qui prend la tête du pays lorsque Phibun devient Premier ministre en décembre 1938. Cible de trois tentatives d'assassinat depuis 1935, il n'a pas l'intention de tomber sous les coups de ses adversaires et décide de prendre les devants. En janvier 1939, il élimine l'opposition monarchiste et conservatrice par le moyen d'un procès : un grand nombre de suspects sont arrêtés sous le prétexte d'un complot royaliste et traduits en court martiale. 18 sont exécutées, 26 condamnées à la détention à perpétuité et d'autres sont exilés. Les cibles de cette action de répression sont des royalistes, des aristocrates, des parlementaires et des rivaux au sein des forces armées⁶⁹. Il élimine ses anciens

⁶⁹Charnvit Kasetsiri, *op.cit.*, p. 31, 36 ; Edward Bruce Reynolds, *ibid.* ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p.

camarades de coups d'État, dont son principal rival au sein des forces armées, Phraya Songsuradet, qu'il fait exiler en Indochine française⁷⁰.

Il organise un culte de sa personnalité : ses portraits sont accrochés partout dans le pays, tandis qu'il fait interdire ceux de l'ex-roi en exil, Rama VII, et confisquer ses biens⁷¹. Il croit que sa responsabilité consiste à transformer la Thaïlande en un véritable État-nation et que le meilleur moyen d'y parvenir consiste à monopoliser le pouvoir entre ses mains. Il détient en effet les portefeuilles de la Défense, de l'Intérieur et des Affaires étrangères, tout en assurant le commandement de l'ensemble des forces armées⁷². Le Japon, le croyant nippophile, est satisfait. Le Royaume-Uni est au contraire anxieux, car Phibun a plusieurs fois fait remarquer que le Japon avait gagné le respect des Européens grâce à l'édification d'un outil militaire important et, surtout, exprimé son admiration pour les succès remportés par Mussolini et Hitler⁷³.

Le fascisme et le national-socialisme jouissent alors d'un prestige croissant en Asie auprès de nationalistes comme Phibun en Thaïlande, Ba Maw en Birmanie, ou encore Subhas Chandra Bose en Inde. Ces doctrines sont perçues, tout comme le socialisme, comme des techniques permettant d'unir et de discipliner les populations. Mais le socialisme a un effet répulsif sur les nationalistes conservateurs, et notamment les militaires comme Phibun. Le fait qu'une partie notable des officiers ayant participé aux coups d'État de 1932 et 1933 aient été formés en Allemagne avant la Première Guerre mondiale renforce cette tendance,

115-117, 133-135 ; Barend Jan Terwiel, *Field Marshal (...)*, *ibid.* ; Barend Jan Terwiel, *Thailand's Political History (...)*, *ibid.*, chap. 11 ; Kamon Pensrinokun, *ibid.*, p. 137.

⁷⁰Charnvit Kasetsiri, *ibid.*, p. 2-30. ; Joseph J. Wright, Jr., *ibid.*, p. 88-91 ; Charnvit Kasetsiri, *ibid.*, p. 32 ; Barend Jan Terwiel, *Field Marshal (...)*, *ibid.*, p. 12. Il décèdera à Saïgon en 1944.

⁷¹Numnonda Thamsook, *ibid.* ; Charnvit Kasetsiri, *ibid.*, p. 37 ; Xavier Galland, *ibid.* ; David K. Wyatt, *op.cit.*, p. 244 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 113-115 ; Barend Jan Terwiel, *Field Marshal (...)*, *ibid.*, p. 12-13, 15-16.

⁷²Numnonda Thamsook, *Thailand and the Japanese presence, 1941-45*, Singapour : Institute of Southeast Asian Studies, 1977, p. 21-22 ; Charnvit Kasetsiri, *ibid.*, p. 35 ; Joseph J. Wright, Jr., *ibid.*, p. 91-93 ; Barend Jan Terwiel, *Thailand's Political History (...)*, *ibid.* ; Barend Jan Terwiel, *Field Marshal (...)*, *ibid.* ; Edward Bruce Reynolds, *ibid.* ; David K. Wyatt, *op.cit.*, p. 241-242 ; Judith A. Stowe, *op.cit.*, p. 113.

⁷³Edward Bruce Reynolds, *ibid.*

surtout depuis que l'essor économique, politique et militaire de l'Allemagne à la suite de la prise de pouvoir d'Hitler s'est confirmé. Les visiteurs étrangers de Phibun sont frappés d'être accueillis sous une photo dédicacée de Mussolini, ainsi que par la ressemblance entre l'organisation de jeunes qu'il a créée, le *Yuwachon*, et les jeunesses hitlériennes. D'une manière plus générale, Phibun est fasciné par les mouvements nationalistes possédant une forte base populaire, comme le Japon, la Turquie et l'Italie⁷⁴.

Luang Wichit Wathakan. Source : Richard J. Aldrich, *op.cit.*

Le nationalisme thaï est fortement influencé par les théories raciales occidentales. *The Tai Race*, ouvrage du missionnaire américain William Clifton Dodd, publié en 1923, influence fortement l'idéologie pan-thaïe qui fleurit dans les années 1930 en faisant de la civilisation thaïe la matrice de la civilisation chinoise et des races thaïes un ensemble d'une très grande étendue⁷⁵. Le nationalisme thaï prend un tour de plus en plus fascisant sous l'influence de Wichit. Ancien



diplomate qui a une expérience de l'Europe et de la SDN, il est réputé favorable à l'alliance japonaise et à l'irrédentisme⁷⁶. Il développe, dans ses écrits, une vision de l'histoire basée sur la lutte du peuple thaï, mené par des héros nationaux, contre les envahisseurs étrangers. Il s'agit de réclamer l'unification de l'ensemble des populations de langue thaïe dans un même État⁷⁷.

⁷⁴*ibid.*, p. 25-26 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 112 ; Barend Jan Terwiel, *ibid.*

⁷⁵*The Tai Race. Elder Brother of the Chinese*, Cedar Rapids, Iowa: The Torch Press, 1923. Cité par Søren Ivarsson, "Making Laos 'our space' (...)", *op.cit.*, p. 250 ; du même auteur, *Creating Laos (...)*, *op.cit.*, p. 74-75.

⁷⁶Il atteint le pic de sa carrière au lendemain de l'éclatement de la Guerre du Pacifique, lorsqu'il devient ministre des Affaires étrangères. Il devient par la suite ambassadeur au Japon. Kamon Pensrinokun, *op.cit.*, p. 131-132.

⁷⁷C'est notamment le cas dans une histoire universelle qu'il publie en 1929 ; cf. Søren Ivarsson, "Making Laos 'our space' (...)", *ibid.*, p. 245.

Ce nationalisme prend pour cible la minorité chinoise. Si le premier Siamois à avoir développé une rhétorique anti-chinoise en qualifiant les Chinois de « juifs de l'Asie » était le roi Vajiravudh (Rama VI)⁷⁸, c'est Wichit qui remet au goût du jour l'héritage intellectuel du monarque pour en faire un des principaux piliers du nationalisme thaï⁷⁹. Dès juillet 1938, il compare publiquement les Chinois aux Juifs⁸⁰. Mais la communauté chinoise n'est pas seulement visée pour des motifs de pur nationalisme. La prise de Canton par les Japonais au mois d'octobre 1938 amène les Chinois de Thaïlande — dont la plupart sont originaires des régions méridionales de la Chine — à organiser un boycott des produits japonais et à bloquer les exportations de riz vers le Japon. Or le fait qu'ils contrôlent 80% de l'économie siamoise signifie que toute initiative dirigée contre le Japon par la communauté chinoise du pays revient à faire appliquer par le Siam des sanctions économiques contre ce pays, chose que le Siam ne peut se permettre alors que ni les Britanniques ni les Français ne semblent en mesure de freiner l'expansion japonaise en direction du sud⁸¹.

Le gouvernement met en place une véritable économie de guerre visant tant à préparer le pays à un éventuel conflit, qu'à libérer le pays de la domination économique de la communauté chinoise. Des sociétés publiques, des monopoles d'État sont instaurés, tandis que plusieurs professions sont réservées aux Siamois, les étrangers se voyant interdire d'avoir des activités commerciales dans le pays. Une politique de naturalisation des Chinois est également menée à partir de 1939. Une loi prévoit d'accorder la nationalité thaïlandaise aux Chinois qui auront renoncé à leur allégeance à la Chine, pourront prouver leur assimilation par la maîtrise de la langue thaïe, le changement de leur patronyme et l'éducation de

⁷⁸Charnvit Kasetsiri, *ibid.*, p. 43 ; Xavier Galland, *ibid.*, p. 96 ; Judith A. Stowe, *op.cit.*, p. 6 ; David K. Wyatt, *op.cit.*, p. 216 ; Benjamin A. Batson, "The Fall of the Phibun Government, 1944", *The Journal of the Siam Society*, vol. 62, n° 2, 1974, p. 90.

⁷⁹Charnvit Kasetsiri, *ibid.*, p. 39 ; Xavier Galland, *ibid.*, p. 102 ; David K. Wyatt, *op.cit.*, p. 243 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 112.

⁸⁰Xavier Galland, *ibid.*, p. 103-104 ; Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *ibid.*, p. 130.

⁸¹Judith A. Stowe, *ibid.*

leurs enfants dans les écoles qui enseignent en langue thaïe. Il s'agit surtout d'intégrer l'élite chinoise à la communauté nationale, et ce pour des raisons économiques et non raciales, puisque la plupart des dirigeants thaïlandais ont du sang chinois dans leurs veines — et notamment Phibun, dont le père est d'origine chinoise. Outre les Chinois, les non-bouddhistes sont également la cible de discriminations, notamment les communautés musulmanes et chrétiennes, étant encouragés à se convertir à ce qui est considéré comme la religion nationale⁸².

L'irrédentisme thaï ne naît toutefois pas dans les années 1930. Il est plus ancien, car il trouve son origine dans la perte des territoires cédés au Royaume-Uni et, surtout, à la France⁸³. Si le souvenir de la perte de ces territoires est resté vivace en Thaïlande, c'est avec le coup d'État de 1932 que leur recouvrement devient un projet officiel. En effet, certains membres militaires du Parti du peuple établissent alors des plans pour récupérer les territoires perdus⁸⁴. Si le début du XX^e siècle a vu les élites siamoises traiter de cette question avec prudence car elle jetait un voile sur la dignité royale et pouvait être perçue comme une façon de contester la monarchie absolue, la fin de cette dernière contribue à jeter ce tabou aux orties⁸⁵.

À partir de 1935, le gouvernement siamois commence à exprimer ouvertement ses revendications. Le représentant siamois à Paris évoque une Alsace-Lorraine siamoise. Le ministère de la Défense établit des cartes où figurent les frontières d'une Thaïlande imaginaire en se fondant sur l'histoire des migrations des peuples thaïs. Une carte montre clairement les sept territoires arrachés par la Birmanie et les

⁸²Charnvit Kasetsiri, *ibid.*, p. 42-45 ; Benjamin A. Batson, *ibid.* ; Xavier Galland, *ibid.*, p. 104 ; David K. Wyatt, *ibid.*, p. 243-244 ; Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *ibid.*, p. 130-131 ; Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 27 ; Yoshikawa Toshiharu, *ibid.*, p. 23 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 119-120 ; Barend Jan Terwiel, *Field Marshal (...)*, *ibid.*, p. 18.

⁸³cf. *supra.*, p. 567. À cet égard, l'on peut rapprocher l'irrédentisme de la Thaïlande de celui de la Hongrie, né de l'humiliation du traité de Trianon, fruit d'une défaite et d'un traité qui « ne passe pas ».

⁸⁴cf. *supra.*, p. 575.

⁸⁵Søren Ivarsson, "Making Laos 'our space' (...)", *ibid.*, p. 243 ; du même auteur, *Creating Laos (...)*, *ibid.*, p. 61-62.

puissances européennes entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XX^e ⁸⁶. En 1936, puis en 1939, la Thaïlande demande à la France d'effectuer des modifications de frontières mineures afin de faire du Mékong la frontière naturelle avec l'Indochine française par la restitution de territoires situés sur la rive occidentale du fleuve. La France ignore toutefois ces revendications⁸⁷.

Wichit, s'appuyant notamment sur une cartographie des peuples de langue thaïe qui lui est présentée par l'École française d'Extrême-Orient, en vient à agir ouvertement pour le retour des territoires perdus, et notamment des parties du Cambodge et du Laos, ciblant ainsi directement la France. Cette dernière aurait, selon lui, enlevé à la Thaïlande pas moins de la moitié de son territoire⁸⁸. En outre, il considère les habitants du Laos et du Cambodge comme de la même origine ethnique que ceux de la Thaïlande⁸⁹. Le cas du Laos est particulièrement intéressant car son existence en tant qu'entité politique est tout simplement obliérée, du fait que son « ancêtre », le royaume de Lang Xan, a éclaté en 1707 pour donner naissance à trois royaumes — ceux de Luang Prabang, Vientiane et Champassak — qui sont passés sous suzeraineté siamoise à la fin du XVIII^e siècle⁹⁰.

Des cartes montrant ces territoires sont distribuées dans les écoles et des programmes de radio évoquent le « Grand Empire thaï ». Soutenu par Phibun, Wichit soutient l'idée que, pour survivre, le Siam doit devenir un grand pays et inclure dans cet ensemble, non seulement les Laos et les Shans — qui sont considérés comme des Thaïs sans particularité aucune —, mais également les peuples thaïs des hautes régions et les Khmers. Il va même jusqu'à considérer les Vietnamiens comme des Thaïs sinisés. Dans un article publié en 1938, il suggère

⁸⁶Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *ibid.*, p. 131-132.

⁸⁷Charnvit Kasetsiri, *ibid.*, p. 48.

⁸⁸Barend Jan Terwiel, "Thai Nationalism and Identity", in Craig J. Reynolds (ed. by), *National identity and its defenders : Thailand, 1939-1989*, Chiang Mai : Silkworm Books, 1993, p. 141-142.

⁸⁹Direk Jayanama, *ibid.*, p. 31.

⁹⁰Søren Ivarsson, "Making Laos 'our space' (...)", *ibid.*, p. 247-249 ; Søren Ivarsson, *Creating Laos (...)*, *ibid.*, p. 67-70.

que l'*Anschluss* prodigue un modèle pour une nouvelle division du monde sur la base de la race, de la langue et de la culture et cite en modèle le docteur Göbbels⁹¹.

En 1939, le gouvernement lance un important plan de réformes. Le 24 juin 1939, le nom du pays est changé de « Siam » en « Thaïlande »⁹². Le critère est alors clairement racial. L'héritage monarchiste est battu en brèche. Une politique d'unification linguistique est mise en place, l'ensemble de la population du pays étant appelée à parler le dialecte de la région centrale. La langue est simplifiée. Les appellations données aux minorités ethniques — lao, shan (etc.) — sont éliminées. Un peu à la manière des réformes de Pierre le Grand en Russie, les préconisations à la population s'étendent à la tenue vestimentaire, à la façon de manger et aux règles de civilité dans les sphères publique et privée. Une politique de santé et de natalité est mise en place. Une politique de sécurité stricte est adoptée. Si l'accent est mis sur l'identité thaïe, la modernisation signifie, au moins en partie, occidentalisation. En effet, Phibun veut donner au monde l'image d'une Thaïlande civilisée, notamment par l'adoption de la tenue vestimentaire et, surtout, de la technologie de l'Occident⁹³.

Lorsque la guerre éclate en Europe au mois de septembre 1939, la Thaïlande suit le même chemin que le Japon en se déclarant neutre dans le conflit dès le 5 septembre⁹⁴. Le mois précédent, le représentant français à Bangkok, Paul Lépissier, à la suggestion de son homologue britannique, Crosby, soumet à la Thaïlande une proposition de traité de non-agression. Cette dernière répond en soumettant à la

⁹¹Søren Ivarsson, "Making Laos 'our space' (...)", *ibid.*, p. 251-252 ; Søren Ivarsson, *Creating Laos (...)*, *ibid.*, p. 79-83 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 102 ; Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *ibid.*, p. 132 ; Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 28.

⁹²Il s'agit du changement d'appellation du pays à destination de l'étranger, en langues occidentales. En langue vernaculaire, elle change de *Prathet Sayam* en *Prathet Thai*. Numnonda Thamsook, *ibid.*, p. 22 ; Charnvit Kasetsiri, *ibid.*, p. 38.

⁹³Charnvit Kasetsiri, *ibid.*, p. 41 ; Benjamin A. Batson, *ibid.*, p. 90-91 ; Numnonda Thamsook, *ibid.*, p. 22-26 ; Chris Baker, Pasuk Phongpaichit, *ibid.*, p. 132-135 ; Yoshikawa Toshiharu, *ibid.*, p. 24-25 ; Barend Jan Terwiel, *Thailand's Political History (...)*, *op.cit.*, chap. 11 ; Barend Jan Terwiel, *Field Marshal (...)*, *op.cit.*, p. 13-15 ; Xavier Galland, *ibid.*, p. 105 ; Joseph J. Wright, Jr., *ibid.*, p. 94-104.

⁹⁴cf. *supra.*, p. 150.

France des demandes de rectifications territoriales. Ces demandes sont modérées, n'impliquant qu'une modification mineure de la frontière sur le Mékong. Les revendications thaïlandaises vont toutefois aller crescendo à mesure que la situation internationale de la France se dégrade, au point de demander le retour de la totalité du Laos et du Cambodge.

Cet irrédentisme thaï ne va pas sans provoquer des réactions nationalistes hostiles en retour des deux pays dont il menace l'indépendance future : le Cambodge et le Laos. Généralement sourcilleuse quant aux expressions de nationalisme au sein de l'Union indochinoise, la censure du gouvernement général tolère, puis encourage l'expression des nationalismes khmers et laos, mais à condition qu'ils prennent pour cibles les revendications thaïlandaises et non les autres groupes ethniques de l'Union — notamment les importantes minorités annamites au Cambodge et au Laos. Des Khmers, s'appuyant sur les découvertes archéologiques françaises, affirment leur antériorité de civilisation face aux prétentions pan-thaïes. Quant aux Laos, ils tentent de mobiliser la population en faisant revivre le souvenir des agressions que leur pays a subi de la part du Siam avant la conquête française, et notamment le sac de Vientiane en 1827⁹⁵.

Au mois de juin, au moment de la signature du traité, la France n'a toujours pas dépêché à Bangkok la mission de rectification des frontières qu'elle a promise d'y envoyer. Le 12 juin, la Thaïlande signe, à Bangkok, un traité de non-agression avec le Royaume-Uni et la France. Ces derniers sont toutefois pris de vitesse par le Japon qui signe un même traité le même jour, mais deux heures en avance en raison du décalage horaire. Le traité signé avec le Japon ne mentionne toutefois pas expressément la question de la non-agression et est daté de la même façon que les traités avec le Royaume-Uni et la France⁹⁶. Résultat vertueux de ces trois traités, ils

⁹⁵Sébastien Verney, *op.cit.*, p. 172-174.

⁹⁶On peut trouver le texte du traité en japonais dans NGB-DO, p. 896-898.

donnent l'impression d'une neutralité renforcée de la Thaïlande et d'un respect du statu quo réclamé par les États-Unis⁹⁷.

La Thaïlande poursuit donc sa politique d'équilibre entre, d'un côté les puissances alliées européennes que sont le Royaume-Uni et la France, et de l'autre le Japon. À un camp plutôt favorable au Japon, mené par Phibun et Wichit, s'oppose un camp favorable à l'Occident dont Pridi est le leader. Néanmoins, la quasi-totalité des dirigeants thaïlandais font preuve de prudence et d'opportunisme, se situant par rapport aux deux camps en fonction des dangers et des opportunités perçues. Même le réputé pro-japonais, Wichit, considère le Japon comme le pays le plus dangereux pour la Thaïlande. Néanmoins, une hégémonie du Japon en Asie orientale ne laisserait pas d'autre choix à la Thaïlande que de se ranger derrière lui⁹⁸.

⁹⁷Direk Jayanama, *ibid.*, p. 30 ; Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 232-233 ; Charnvit Kasetsiri, *ibid.*, p. 49 ; Barend Jan Terwiel, *Thailand's Political History (...)*, *ibid.* ; Yoshikawa Toshiharu, *ibid.*, p. 26 ; Kamon Pensrinokun, *ibid.*, p. 137-138 ; Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 31 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 126, 131, 136-137 ; Duroselle, *L'Abîme (...)*, *op.cit.*, p. 377-378 ; Nigel J. Brailey, *Thailand and the fall (...)*, *op.cit.*, p. 90-91 ; Jacques Valette, *op.cit.*, p. 79-80.

⁹⁸Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 32-33 ; Kamon Pensrinokun, *ibid.*, p. 131-133.

II. L'intrusion japonaise dans le conflit franco-thaïlandais

La débâcle de la France face à l'armée allemande provoque un affaïssement de sa position internationale, situation aggravée par son isolement depuis que l'alliance avec les Britanniques a laissé la place à un état de quasi-belligérance entre les deux pays. Tout comme le Japon qui occupe alors le Tonkin¹, la Thaïlande profite de l'affaiblissement et, surtout, de l'isolement de l'Indochine pour tenter de faire valoir ses revendications sur les territoires perdus au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Face à cette situation, qui tourne à l'affrontement armé à la fin de l'année 1940, le Japon intervient pour faire accepter sa médiation, tant pour imposer ses termes aux deux belligérants, que pour parer à une intervention des Britanniques et des Américains qui pourrait hypothéquer sa stratégie d'expansion vers le sud.

A. La Thaïlande face à l'affaïssement français

Comme il a été vu plus haut, si la France n'a pas colonisé le Siam au début du siècle en raison de la présence britannique dans la région, elle s'est emparée du Laos et du Cambodge alors que ces deux pays étaient alors largement sous contrôle siamois. Si cette intervention a sauvé ces deux royaumes d'une disparition probable face aux expansionnismes siamois et vietnamien², elle a été également ressentie par le Siam comme un acte impérialiste qui portait atteinte à son intégrité territoriale. Le gouvernement français sait, au début de la Deuxième Guerre mondiale, que la Thaïlande n'a pas accepté ce qu'elle considère comme une amputation de son territoire³. Il connaît l'existence des revendications irrédentistes de ce pays. Il a également gardé une sorte de mauvaise conscience de ces annexions, qu'il justifie par son protectorat exercé sur le Laos et le Cambodge⁴.

¹cf. *supra.*, p. 155.

²cf. *supra.*, p. 567.

³cf. *supra.*, p. 584.

⁴Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, *op.cit.*, p. 18, 35, 70, 89.

Le gouvernement français et le gouvernement général de l'Indochine française se méfient très tôt des visées thaïlandaises, au point d'en faire un abcès de fixation. L'Indochine, isolée en Asie orientale, compte sur l'alliance britannique pour écarter les visées de ses voisins. Elle ressent un vif sentiment d'insécurité à partir du moment où la défaite française en Europe et l'armistice séparé avec l'Allemagne brisent cette alliance. Or la Thaïlande, qui est limitrophe de la partie la moins bien défendue de l'Indochine, ne fait pas mystère de sa volonté de reprendre les territoires qu'elle a dû céder à la France et possède une capacité militaire en expansion⁵.

Tous ces éléments font que la menace thaïlandaise est latente, qu'elle n'a pas besoin de s'affirmer concrètement pour exister aux yeux de Hanoï et de Vichy. Cette peur se double de la hantise d'être poignardée dans le dos, alors que les forces de l'armée d'Indochine sont concentrées au Tonkin pour faire face à la menace, infiniment plus grave, du Japon et à celle, imprécise, de la Chine. La France dénonce le péril Thaïlandais dès la conférence franco-britannique de Singapour de juin 1939⁶, c'est à dire avant que lesdites revendications ne deviennent vraiment pressantes. En effet, si la Thaïlande a commencé à exprimer ouvertement ses revendications dès 1935⁷ et si ses premières demandes officielles de rectification territoriale ont été énoncées à la France un an plus tard⁸, elle revient ensuite à une politique plus conciliante pendant trois années. Ce n'est qu'au mois d'août 1939 qu'elle recommence à exprimer de telles revendications, mais sous une forme modérée⁹.

⁵cf. *supra.*, p. 579.

⁶Jean Decoux, *À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 22 ; Claude Hesse d'Alzon, *La présence militaire française (...)*, *op.cit.*, p. 13.

⁷cf. *supra.*, p. 584.

⁸cf. *supra.*, p. 585.

⁹cf. *supra.*, p. 586.

Bien qu'ayant fait appel, en vain, aux États-Unis face au danger japonais pendant l'été 1940¹⁰, la France ne peut renoncer à appeler à l'aide le seul pays qui semble en mesure de calmer les appétits du Japon et de la Thaïlande. Dès le début du mois d'octobre, le gouvernement français exprime ouvertement son souhait que son homologue américain le soutienne pour protéger l'Indochine face aux revendications thaïlandaises¹¹. Il demande notamment à Washington de lui fournir du matériel de guerre — en particulier des avions —, ainsi qu'à l'aider à acheminer du personnel militaire dans la colonie. Il s'agit surtout de quatre bataillons de tirailleurs sénégalais bloqués à Djibouti du fait de l'arraisonnement, par les Britanniques, du paquebot qui devait les convoier jusqu'en Indochine, ainsi que de l'envoi de cadres et de troupes depuis l'Afrique du Nord¹².

La France se heurte toutefois au refus américain qui craint que ledit matériel de guerre passe dans des mains ennemies¹³. Comme durant l'été précédent l'invasion japonaise¹⁴, Vichy tente d'acheter du matériel militaire aux États-Unis, et notamment des avions. Mais la condition émise par les États-Unis est que la France livre d'abord à l'Indochine les avions qu'elle lui a achetés et qui sont bloqués en Martinique. Le gouvernement américain obtient d'ailleurs l'autorisation des Britanniques pour autoriser leur convoiement au début du mois de janvier¹⁵. Malheureusement pour la France, cette autorisation est trop tardive pour changer le cours du conflit.

¹⁰cf. *supra.*, p. 231, 234, 245, 246, 247, 377, 380, 504.

¹¹MAE-V, n° 35, p. 113-114 ; *ibid.*, n° 326, p. 16-18, télégrammes n° 613-617 de Charles-Roux à l'ambassadeur de France à Washington, 7 octobre 1940.

¹²MAE-V, n° 35, p. 115-116, 119 ; FRUS, 1940, 1940 vol. IV, p. 172-173 compte-rendu de la conversation entre le sous-secrétaire Sumner Welles et l'ambassadeur de France aux États-Unis, Saint-Quentin, 8 octobre 1940.

¹³MAE-V, n° 35, p. 117-118.

¹⁴cf. *supra.*, p. 233.

¹⁵MAE-V, n° 35, p. 120 ; FRUS, 1941, vol. V, p. 11-12, compte-rendu de la conversation entre Welles et l'ambassadeur français, 10 janvier 1941, 611.51G31/7.

La France se méfie du Royaume-Uni, qu'elle accuse de jouer le jeu de la Thaïlande. Le gouvernement de Vichy, de peur d'être accusé par le Japon de jouer un double-jeu entre Londres et Tôkyô, rejette l'idée d'une médiation britannique pour privilégier des négociations directes avec la Thaïlande, et ce malgré l'extrême méfiance dont fait preuve le gouvernement général de l'Indochine¹⁶. Le régime de Vichy, l'armée et l'opinion métropolitaines sont en effet saisis par une vague d'anglophobie croissante depuis Mers el-Kébir, phénomène que l'on croyait avoir disparu depuis l'Entente cordiale¹⁷. Mais ce n'est pas le Royaume-Uni que craint l'Indochine, mais le Japon et la Thaïlande, au point de voir Decoux dépêcher à Singapour le chef de son cabinet militaire, le capitaine de vaisseau Jouan, sans même en référer à Vichy¹⁸. La France, et singulièrement sa colonie indochinoise, entretiennent de plus en plus une sorte de complexe obsidional, faisant preuve d'une méfiance très forte vis-à-vis des puissances étrangères qui pourraient influencer sur le devenir de l'empire colonial.

Les exigences du réalisme diplomatique sont troublées par la vision qu'a la France du Japon et de la Thaïlande. Livrée à elle-même, sous l'épée de Damoclès japonaise depuis que l'Indochine a été envahie par l'armée nippone, la France voit la main de Tôkyô dans toutes les actions de la Thaïlande. Vichy et Hanoï semblent incapables de prêter à la Thaïlande une quelconque autonomie de décision allant

¹⁶MAE-V, n° 323, p. 18, télégrammes n° 27-30 du ministre des Affaires étrangères, Pierre-Étienne Flandin, à l'ambassadeur à Tôkyô, 15 janvier 1941 ; *ibid.*, p. 30, télégrammes n° 53-54 de Flandin à Arsène-Henry, 19 janvier 1941 ; FRUS, 1940 vol. IV, compte-rendu d'une conversation entre Sumner Welles et Saint-Quentin, p. 221.

¹⁷Concernant l'anglophobie du régime de Vichy et de l'opinion française après Mers el-Kébir, cf. Robert O. Paxton, *La France de Vichy, 1940-1944*, *op.cit.*, p. 83-84, 97, 109 ; John Dreifort, *Myopic Grandeur (...)*, *op.cit.* p. 199. Pour l'anglophobie des militaires français, cf. John Paxton, *L'Armée de Vichy (...)*, *op.cit.*, p. 148, 152, 264 ; Philippe Masson, *Histoire de l'Armée française de 1914 à nos jours*, Perrin, 2002, p. 271. À propos de celui que l'on trouve dans l'empire français, cf. Eric T. Jennings, *Vichy in the Tropics (...)*, *op.cit.*, p. 11, 43 ; Frédéric Turpin, *op.cit.*, p. 23 ; Jean Fremigacci, « La société coloniale à Madagascar (milieu du XIX^e siècle-milieu du XX^e siècle) », in Dominique Barjot, Jacques Frémeaux (sous la dir.), *Les sociétés coloniales à l'âge des Empires : des années 1850 aux années 1950*, CNED/SEDES, 2012, p. 127 ; Laurent Jalabert, « Les Antilles de l'amiral Robert », in Jacques Cantier et Éric Jennings (sous la dir.), *L'Empire colonial sous Vichy*, *op.cit.*, p. 57.

¹⁸MAE-V, n° 323, p. 36, télégrammes n° 79-80 du ministre de Flandin à Arsène-Henry, 24 janvier 1941 ; Jean Decoux, *À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 142.

au-delà de visées territoriales et voient dans les menées d'agents d'un Japon perfide la raison des menaces et, bientôt, des agressions thaïlandaises contre l'Indochine. Pourtant, le Japon n'a guère de recourir au truchement de la Thaïlande pour placer l'Indochine sous son contrôle, alors que l'invasion du 23 septembre 1940 et le stationnement des forces japonaises dans la colonie française qui s'en est suivi placent cette dernière sous sa dépendance. De telles manigances seraient au contraire contre-productives pour lui, risquant de provoquer une montée prématurée des tensions avec les Britanniques et les Américains, sans lui apporter aucun bénéfice.

Quant à la Thaïlande, c'est justement la crainte d'une mise sous contrôle par le Japon de la totalité de l'Indochine qui la pousse à attaquer l'Indochine française, car elle craint qu'une telle domination lui fasse perdre à tout jamais l'espoir de recouvrer les territoires dont elle revendique la restitution. La conscience des dirigeants thaïlandais est dominée, dans la seconde moitié de l'année 1940, par deux questions : la peur d'une invasion japonaise et le désir de récupérer les territoires perdus. Si la première vient en arrière-plan, la seconde s'affirme dans toute sa vigueur au moment de la défaite française face à l'Allemagne¹⁹. Cette politique de récupération des territoires cédés à la France est en grande partie à l'origine de la très grande popularité de Phibun²⁰.

Dès le début du mois de juin, la perspective d'une défaite française en Europe amène de nombreux Thaïlandais à considérer le traité avec la France comme caduc dès avant même sa ratification. Dès le 6 juillet, Phibun exprime au représentant britannique, Crosby, sa crainte de voir l'Indochine française devenir un nouveau Mandchoukouo. Le gouvernement thaïlandais communique alors aux représentants britannique et français son intention de récupérer les territoires perdus en cas de mainmise du Japon sur l'Indochine²¹.

¹⁹Kamon Pensrinokun, *ibid.*, p. 136.

²⁰Charnvit Kasetsiri, *ibid.*, p. 46 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 144.

²¹Edward Bruce Reynolds, *ibid.* ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 143-144.

Fin juillet, Phibun envoie Wichit à Tôkyô pour sonder les intentions du nouveau gouvernement Konoe²². Au même moment, le représentant japonais à Bangkok sonde les intentions thaïlandaises quant à un éventuel resserrement des relations bilatérales et peut constater la volonté de Bangkok de recouvrer les territoires perdus²³. À Tôkyô, à la fin du mois d'août, le colonel Tamura Hiroshi 田村浩, attaché militaire à Bangkok, explique à sa hiérarchie les trois points qu'il juge nécessaires de considérer vis-à-vis de la Thaïlande²⁴ :

1. l'existence d'une faction pro-japonaise
2. la crainte des Thaïlandais face à l'expansion japonaise
3. l'utilité d'un soutien aux revendications territoriales thaïlandaises dans l'optique d'une alliance militaire.

Toujours en août, alors que le Japon et la France ont entamé leurs négociations à Tôkyô²⁵, Phibun exprime au représentant français à Bangkok, Paul Lépissier, son désir de voir la commission des frontières — toujours en activité en raison de la non-ratification du traité de non-agression franco-thaïlandais — inclure dans ses travaux les territoires laotiens de la rive occidentale du Mékong en face de Luang Prabang et Pakse, choses que Lépissier décline, n'admettant cette éventualité qu'en cas de retrait de la France d'Indochine. Ceci a pour conséquence de repousser la date de la ratification du traité jusqu'à ce que celle-ci devienne, au bout du compte, sans objet²⁶.

Phibun demande à la France et au Japon que les territoires cédés par la Thaïlande à la France soient exclus de tout règlement concernant l'Indochine. Il indique au représentant américain que le Japon exerce une pression sur la France et que trois choses l'empêchent d'intervenir directement contre l'Indochine : la situation interne

²²Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 281-283. Concernant le second cabinet Konoe, cf. *supra.*, p. 325.

²³*ibid.*, p. 283-285.

²⁴DHR, t. 2, p. 117-118.

²⁵cf. *supra.*, p. 357.

²⁶Direk Jayanama, *Siam and World War II*, Bangkok : Social Science Association of Thailand Press, 1978, p. 21-22 ; Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 275-279 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 131, 145.

du Japon, les craintes de ce pays vis-à-vis de la politique allemande et les incertitudes liées à d'éventuelles réactions des États-Unis²⁷.

Le 15 août, le très jeune vice-ministre des Affaires étrangères, Direk Jayanama, sonde les gouvernements allemand, italien, britannique, américain et japonais sur leurs réactions éventuelles dans le cas où la Thaïlande reprendrait le contrôle des territoires perdus au profit de l'Indochine française. Alors que les gouvernements britannique et américain n'encouragent pas le gouvernement thaïlandais, ceux de l'Allemagne, de l'Italie et du Japon le soutiennent. Par contre, le Japon est mécontent de ces consultations qui voient la Thaïlande accorder autant d'importance aux positions britanniques et américaines qu'aux siennes. Ce sont les États-Unis, par l'intermédiaire de leur représentant à Bangkok, H. G. Grant, qui se montrent les plus hostiles aux initiatives de Phibun et qui professent le maintien d'un statu quo favorable à Vichy. Néanmoins, la ligne officielle américaine dans la région est encore très passive et n'est pas d'un grand secours pour freiner les ambitions thaïlandaises et japonaises²⁸.

Phrom Yothi, vice-ministre de la Défense, est envoyé à Hanoï et à Tôkyô début septembre afin de sonder les deux parties. À Hanoï, où il séjourne du 4 au 6, il propose à Decoux une coopération franco-thaïlandaise dirigée contre le Japon — comprenant l'envoi de troupes thaïlandaises pour défendre l'Indochine — en échange de la rétrocession des territoires de la rive occidentale du Mékong, mais ses propositions sont ignorées²⁹. À Tôkyô, Phrom peut constater que les autorités japonaises sont divisées quant à la politique à adopter vis-à-vis de son pays, qu'elles accordent la priorité aux négociations avec l'Indochine française et que sa personne, jugée pro-occidentale, lui attire la méfiance de ses interlocuteurs. Ses propositions sont, là aussi, ignorées³⁰.

²⁷Kamon Pensrinokun, *ibid.*, p. 138.

²⁸Direk Jayanama, *ibid.*, p. 273 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 147 ; Nigel J. Brailey, *Thailand and the fall (...)*, *op.cit.*, p. 91-92.

²⁹Jean Decoux, *À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 132-133.

³⁰Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 293-299 ; Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 36-37 ; Judith A. Stowe,

Le gouvernement thaïlandais est inquiet du contenu des négociations franco-japonaises. Plus que toute chose, il craint que les territoires qu'il revendique passent sous contrôle japonais et qu'ainsi s'évanouisse son rêve irrédentiste³¹. Phibun fait feu de tous bois, puisqu'il envoie, en septembre, un représentant spécial en Allemagne et en Italie, ainsi qu'une mission de bons offices dans les colonies britanniques voisines³². Il demande également que la France lui remette une lettre de garantie selon laquelle les souverainetés sur le Laos et le Cambodge seraient rendues à Thaïlande en cas de transfert à un autre pays — en l'occurrence le Japon³³. Le 12 septembre, alors que Vichy nomme enfin les commissaires français pour la commission des frontières et demande la ratification du traité, Phibun répond en demandant que les territoires de la rive occidentale du Mékong soient rétrocédés et que le fleuve devienne la frontière jusqu'au Cambodge, ce que Vichy rejette³⁴.

La politique du gouvernement thaïlandais se durcit dans le courant du mois d'octobre. Il entreprend alors une campagne de propagande contre la France, alléguant notamment des violations de frontière de la part de l'aviation française. Des manifestations anti-françaises et anti-catholiques sont organisées, ainsi qu'une campagne de boycott des produits français³⁵. Phibun fait alors un discours dans lequel il compare l'irrédentisme thaïlandais à la récupération de Dantzig par l'Allemagne. Cependant, les dirigeants thaïlandais restent prudents afin de ne pas s'attirer l'hostilité des Britanniques et des Américains. Si les Britanniques se montrent quelque peu compréhensifs vis-à-vis des revendications thaïlandaises, tel

ibid., p. 146-147, 149 ; Nigel J. Brailey, *ibid.*, p. 92-93.

³¹Joseph J. Wright, Jr., *op.cit.*, p. 106.

³²*ibid.* ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 148.

³³Kamon Pensrinokun, *ibid.*, p. 138.

³⁴Direk Jayanama, *ibid.*, p. 25-26 ; Jean Decoux, *À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 133 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 150.

³⁵*ibid.*, p. 162-163 ; Kamon Pensrinokun, *ibid.*

n'est point le cas des Américains qui s'en tiennent à leur ligne officielle du maintien du statu quo³⁶.

Ce qui pousse Phibun à franchir le Rubicon en décidant de tenter de jouer la carte de l'alliance japonaise, c'est le déploiement de la nouvelle politique étrangère japonaise vers le sud³⁷, marquée par l'invasion du Tonkin le 23 septembre³⁸ et la conclusion du pacte tripartite le 27 du même mois³⁹. Dès le 28, Phibun fait savoir à l'attaché naval japonais qu'il a décidé de se rapprocher du Japon et que la Thaïlande accepterait le passage par son territoire des forces japonaises pour attaquer Singapour en échange d'un soutien pour récupérer les territoires perdus. Le 14 octobre, lors d'un entretien avec les représentants japonais, Asada, Tamura et le capitaine de vaisseau Torigoe Shin.ichi 鳥越新一 (représentant de la marine), il réaffirme son souhait, mais refuse de coucher sa promesse par écrit. Il garantit toutefois être en mesure de respecter cet engagement⁴⁰.

L'initiative de Phibun arrive au bon moment pour des autorités japonaises qui décident, dès le lendemain, 15 octobre, d'offrir leur médiation dans le conflit franco-thaïlandais. L'état-major de l'Armée de Terre adopte un plan pour offrir la médiation du Japon afin d'obtenir des bases en Thaïlande et de prévenir une intervention britannique⁴¹. Torigoe, de passage à Tôkyô à la fin du mois, encourage l'état-major de la Marine à saisir l'opportunité, en le mettant en garde contre des hésitations qui pourraient pousser la Thaïlande à se tourner vers les Britanniques⁴². Matsuoka lui exprime sa satisfaction devant les souhaits exprimés par Phibun et sa volonté de discrétion⁴³. La Conférence des quatre ministres adopte, le 5 novembre,

³⁶*ibid.*

³⁷cf. *supra.*, p. 335.

³⁸cf. *supra.*, p. 443.

³⁹cf. *supra.*, p. 342. Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 37 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 152.

⁴⁰KHK, t. 22, p. 268-269 ; Judith A. Stowe, *ibid.*

⁴¹DHR, t. 2, p. 118-119.

⁴²DHR-DK, t. 3, p. 179-180.

⁴³DHR, t. 2, 171-172.

un plan qui consiste à inviter Sin au Japon afin de discuter d'un programme en quatre points. Ce plan inclura le soutien du Japon aux revendications territoriales sur la rive occidentale du Mékong, en échange d'une coopération thaïlandaise pour l'édification de la Sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale. Néanmoins, si ce plan inclut la signature d'un traité d'amitié, il ne mentionne pas d'alliance militaire, ni ne propose de calendrier. Quant à la venue de Sin au Japon, elle restera lettre morte⁴⁴.

L'initiative de Phibun ne signifie pas que la Thaïlande souhaite associer son destin à celui du Japon. Phibun joue en effet sur plusieurs tableaux. Bénéficiant d'une grande popularité dans son pays, il axe sa stratégie de mobilisation des masses sur la promesse de récupérer les territoires perdus face à la France. Il doit donc absolument obtenir des résultats dans ce domaine. Jouant la carte japonaise, il continue néanmoins de transmettre des propositions aux Britanniques et aux Français, envoyant notamment des émissaires personnels à Singapour et Hanoi⁴⁵.

Mais Phibun doit compter sur les autres personnalités du gouvernement thaïlandais. Si leurs positions se rencontrent dans leur désir de recouvrer les territoires perdus, elles divergent quant à l'opportunité de recourir à la force armée. À certains qui, comme Pridi, s'opposent à une solution militaire en raison de la faiblesse du pays, s'opposent d'autres, nombreux chez les militaires, qui désirent courir ce risque. Certains historiens soutiennent que Phibun aurait été peu à peu emporté par les sentiments nationalistes qu'il avait lui-même largement contribué à engendrer et à nourrir⁴⁶. Cependant, tant le caractère organisé des manifestations irrédentistes que le contrôle ferme des médias maintenu par Phibun laissent plutôt penser, comme le soutient Edward Bruce Reynolds, qu'il cherche à manœuvrer les

⁴⁴DHR-DK, t. 3, p. 181-182 ; TSM, t. 6, p. 107 ; NGB-DO, p. 900. « Grandes lignes de la décision de la Conférence des quatre ministres concernant la politique vis-à-vis de la Thaïlande » *Tai-Taikoku shisaku ni kan suru yonshô kaigi kettei no yôshi* 対泰國施策ニ関スル四相會議決定ノ要旨.

⁴⁵Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 38-39.

⁴⁶Nigel J. Brailey, *Thailand and the fall (...)*, *ibid.*, p. 91 ; Charivat Santaputra, *Thai foreign policy 1932-1946*, Bangkok : Thai Khadi Research Institute, Thammasat University, 1985, p. 213.

diplomates occidentaux en leur donnant l'image d'un dirigeant modéré soumis à une vague nationaliste⁴⁷.

Jouant continuellement sur deux tableaux, Phibun agite devant les yeux des Britanniques, des Américains et des Français la menace qu'exerce l'Axe pour les convaincre qu'ils feraient mieux de se montrer compréhensifs vis-à-vis des revendications thaïlandaises⁴⁸. Il agit également en direction de Berlin au travers de Prayoon Pamornmontri (Prayoon). Fils d'un diplomate siamois et d'une Allemande, né à Berlin, il joint le groupe des jeunes révolutionnaires à Paris et entre au gouvernement en 1932. Secrétaire militaire de Phibun, il est attaché auprès de l'armée allemande en 1937-1938. Il visite Berlin et Rome d'octobre à décembre 1940, pour les encourager à soutenir les revendications thaïlandaises. Sa tentative auprès de Ribbentrop échoue, car celui-ci lui répond qu'Hitler souhaite que la paix soit maintenue dans l'empire colonial français. Si elle se conformait à la position allemande, la Thaïlande devrait ainsi épargner l'Indochine et attendre que les Britanniques soient exclus d'Asie pour s'étendre territorialement à leurs dépens⁴⁹. Mais Berlin est un acteur secondaire en Asie du Sud-Est.

Ne parvenant pas à utiliser l'Allemagne pour faire bouger les Occidentaux, Phibun décide de changer de pied en agissant sur le Japon. Il fait savoir à l'attaché militaire japonais à Bangkok, Asada, que, déçu du manque de soutien japonais lors de la visite de Phrom à Tôkyô, son gouvernement pencherait vers un rapprochement avec les Britanniques et les Américains⁵⁰. La même information fait l'objet de fuites savamment agencées en direction de l'agence de presse Dômei, qui la diffuse dans les journaux japonais dès le 18 novembre. Ces fuites contribuent à la

⁴⁷Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 39-40.

⁴⁸*ibid.*, p. 40.

⁴⁹Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 10-11, 371-372, 160.

⁵⁰DHR-DK, t. 3, p. 182-183 ; KHK, t. 22, p. 270-271.

décision de Matsuoka, le 20 novembre, d'ordonner à la légation japonaise à Bangkok de proposer la médiation japonaise dans le conflit franco-thaïlandais⁵¹.

Le lendemain, 21 novembre, la Conférence des quatre ministres adopte un plan complémentaire largement favorable à la Thaïlande, puisqu'il inclut une médiation rapide du Japon, la rétrocession à la Thaïlande des territoires de la rive occidentale du Mékong, ainsi qu'une aide militaire et économique en sa faveur. Il est prévu que le Japon obtiendra la participation de la France en limitant l'étendue des demandes territoriales de la Thaïlande à l'encontre de l'Indochine française, et celle de la Thaïlande en l'encourageant à revendiquer les territoires perdus face au Royaume-Uni. Dans le cas où l'une des parties se montrerait récalcitrante, le Japon la menacerait de favoriser la partie adverse. Ce plan montre parfaitement que le Japon n'a ni alliance, ni relations privilégiées avec la Thaïlande à cette date. Il décide en effet d'utiliser toutes les combinaisons d'alliance possibles pour imposer sa présence dans la péninsule indochinoise et pour empêcher les puissances anglophones d'y entraver son expansion⁵².

Phibun, sous la menace japonaise d'aider militairement l'Indochine, accepte l'offre japonaise. Il lance des négociations secrètes afin de préparer les détails d'un arrangement. Il aurait alors suggéré au Japon de découper l'Indochine française en deux, à la manière de ce que l'Allemagne et l'URSS venaient de faire à la Pologne. Il retire toutefois cette proposition quand le Japon le décourage de recourir prématurément à la force armée. Les négociations bilatérales prennent forme le 28 novembre, quand Phibun rencontre Asada. Phibun informe toutefois les Britanniques et les Américains de la teneur des propositions japonaises afin de leur

⁵¹DHR-DK, t. 3, p. 183.

⁵²GSS, t. 10, p. 511. Ce plan est intitulé « Question de la politique à adopter vis-à-vis de la Thaïlande et de l'Indochine française concernant notre médiation pour le retour à la Thaïlande de ses territoires perdus » (*Taikoku no shicchi kaifuku assen ni kanren suru tai-Tai narabini tai-Futsuin shisaku no ken* 泰国の失地恢復斡旋に關聯する對泰並に對仏印施策の件). cf. *infra.*, document n° 17, p. 868.

faire craindre une alliance nippon-thaïlandaises, tout en leur faisant croire qu'une attitude plus conciliante de leur part pourrait l'amener à reconsidérer sa position⁵³.

Du côté du ministère japonais des Affaires étrangères, on prépare trois textes d'accords politique, économique et militaire. Si le premier, qui sera un accord politique de portée générale, sera rendu public, il est prévu que les deux autres prendront la forme de protocoles secrets. Le 30 novembre, l'état-major et le ministère de l'Armée de Terre les approuvent. Le protocole d'accord militaire propose une aide militaire japonaise sous la forme de livraison d'armes et d'autres équipements, en échange de l'obtention de bases aériennes, d'installations portuaires, ainsi que de facilités pour leur approvisionnement. Un échange d'informations est également prévu, ainsi que l'installation à Bangkok d'une commission militaire mixte⁵⁴.

Au mois de novembre, Decoux obtient le rappel du représentant français à Bangkok, Lépissier, qu'il juge inconsistant, trop soumis à son collègue britannique — Crosby — et menant un jeu trop personnel, notamment dans le cadre des négociations qui ont mené au pacte de non-agression franco-thaïlandais⁵⁵. Ceci prive la France d'un relai pour traiter avec la Thaïlande, et ce d'autant plus que cette dernière refuse d'accréditer son successeur, Roger Garreau⁵⁶. Le 1^{er} décembre, Matsuoka propose à l'ambassadeur Arsène-Henry la médiation japonaise en échange de la rétrocession à la Thaïlande des territoires obtenus par la France en 1904⁵⁷.

⁵³DHR-DK, t. 3, p. 186 ; FRUS, 1940, vol. IV, p. 223-224, télégramme n° 792.94/69 du ministre américain en Thaïlande, Grant, au secrétaire d'État, 28 novembre 1940 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 161 ; Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 41.

⁵⁴DHR-DK, t. 3, p. 192.

⁵⁵Jean Decoux, *À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 128-130, 137.

⁵⁶Lépissier, quant à lui, suit le même chemin que le général Catroux, puisqu'il rejoint la France Libre. Garreau rejoindra également la France Libre après son départ de Bangkok, le 2 septembre 1941. Jean Decoux, *ibid.*, p. 138 ; Duroselle, *L'Abîme (...)*, *op.cit.*, p. 378 ; Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 31-32 ; FRUS, 1940, vol. IV, p. 248-249 télégramme n° 751.92/138 de Grant à Hull, 28 décembre 1940.

⁵⁷DHR-DK, t. 3, p. 187.

La France tarde à répondre. Le 10 décembre, le chef de l'état-major de l'Armée de Terre, Sugiyama, exprime à son subordonné, Tanaka Shin.ichi, son intention d'envisager le recours à la force pour faire cesser le conflit franco-thaïlandais⁵⁸. Le 12, la « Réunion de liaison informelle entre l'état-major impérial et le gouvernement »⁵⁹ aborde la question de la solution à privilégier parmi deux politiques possibles : une alliance militaire avec la Thaïlande, ou bien l'obtention de bases dans le sud de l'Indochine. La conclusion en est que la meilleure solution consiste à arbitrer le conflit en défaveur de la France afin d'attirer la Thaïlande dans le camp japonais.

Fait intéressant, c'est un diplomate, l'ambassadeur Matsumiya qui, menant les négociations économiques franco-japonaise⁶⁰ et frustré par l'échec du premier tour de ces négociations à Hanoï⁶¹, pousse à l'occupation militaire du sud de l'Indochine⁶². Arsène-Henry transmet au Gaimushô, le 19, le refus de son gouvernement d'accepter la médiation japonaise, affirmant que les frontières sont fondées sur l'accord de 1907 et que celui-ci a été conclu en l'absence de toute pression de la France sur la Thaïlande⁶³. Le Japon décide de demander à la France

⁵⁸BKS, journal de Tanaka Shin.ichi.

⁵⁹*Daihon.ei seifu renraku kondankai* 大本營政府政府連絡懇談会. Il s'agit d'une variante de la Conférence de liaison, supposée être moins formelle, dont la première séance a lieu le 28 novembre 1940. Celle du 12 décembre est la seconde séance en date. Elle est chargée de préparer les Conférences impériales et les textes à soumettre à la sanction de l'Empereur. À cette fin, elle doit faire la synthèse entre les positions du haut-commandement et du gouvernement. On peut trouver une explication de ce que sont ces deux types de conférences censées assurer une meilleure coordination entre le gouvernement et les états-majors sur le site du Centre des archives pour l'histoire de l'Asie (*Ajia rekishi shiryô sentâ* アジア歴史資料センター), site d'archives en ligne des archives nationales du Japon : <http://www.jacar.go.jp/nichibei/reference/index12.html>. Elle sera nommée « Réunion de liaison » dans la suite du texte.

⁶⁰cf. *supra.*, p. 535.

⁶¹cf. *supra.*, p. 538.

⁶²*Sugiyama Memo, op.cit.*, t. 1, p. 156 ; BKS, mémoires de Tanaka Shin.ichi (*Tanaka kaisôroku* 田中回想録).

⁶³MAE-V, n° 322, p. 405-406, télégrammes n° 407-408. L'idée de l'absence de pression sur la Thaïlande lors des négociations de 1907 est largement contestable. cf. *supra.*, p. 569.

de reconsidérer sa position et d'attendre sa réponse avant de déclencher une action militaire⁶⁴.

L'état-major et le ministère de la Marine soumettent à l'Armée de Terre et aux Affaires étrangères, le 20 décembre, un plan d'action destiné à exercer des pressions à l'encontre de l'Indochine française⁶⁵. En cas de refus ou de délais, l'Indochine serait menacée d'un resserrement des liens nippon-thaïlandais, d'une rupture des négociations économiques⁶⁶, de l'annulation du traité Matsuoka - Arsène-Henry⁶⁷, ainsi que d'un blocus économique. Des bâtiments de guerre japonais croiseront au large de Saïgon et Bangkok à partir du début du mois de février. En outre, le Japon proposera à la Thaïlande la conclusion d'un accord militaire, ainsi qu'une éventuelle adhésion au pacte tripartite. Un recours à la force sera envisagé si le conflit franco-thaïlandais s'aggrave. En cas de réponse positive de la France, des accords militaires seront proposés à l'Indochine française et à la Thaïlande, accords de défense mutuelle dirigés contre la Chine, le Royaume-Uni et, éventuellement, les États-Unis⁶⁸.

L'état-major et le ministère de l'Armée de Terre organisent une réunion le lendemain, 21 décembre, afin de discuter de la proposition de la Marine. L'état-major propose d'envoyer des troupes dans le sud de l'Indochine française et, au besoin, de recourir à la force, ce à quoi le ministère s'oppose⁶⁹. La section des opérations⁷⁰ en la personne de son chef, le colonel Doi Akio 土居明夫 s'oppose ouvertement à une politique de temporisation et en aurait appelé à son supérieur,

⁶⁴DHR-DK, t. 3, p. 187.

⁶⁵« Principes directeurs pour une politique à l'égard de l'Indochine française et de la Thaïlande visant à faire face à la situation actuelle » (*Genjōsei ni ō suru tai-futsuin oyobi Tai sochi yōkō* 現情勢二応スル対仏印及泰措置要綱)

⁶⁶Le second tour des négociations économiques est alors sur le point d'être engagé à Tôkyô. cf. *supra.*, p. 539.

⁶⁷cf. *supra.*, p. 370.

⁶⁸DHR-DK, t. 3, p. 187.

⁶⁹*ibid.*, p. 189 ; KSN, p. 51.

⁷⁰À propos de cette section, cf. *supra.*, p. 109.

le général Tanaka Shin.ichi, afin de demander aux chefs des deux états-majors de presser les Affaires étrangères de mener des négociations plus énergiques⁷¹. Le 24, ladite section discute d'une contre-proposition qui préconise l'accroissement des forces japonaise stationnées dans le nord de l'Indochine française d'une division, de faire admettre à l'Indochine — au moyen de la menace de l'usage de la force — la rétrocession des territoires perdus à la Thaïlande, ainsi que de proposer à la Thaïlande une alliance militaire. Cette dernière comprendrait l'acquisition par le Japon de bases aériennes. Les demandes d'ordre militaire concernant l'Indochine ne seraient faites que dans un second temps et l'accord Matsuoka - Arsène-Henry ne serait pas remis en cause⁷².

Lors de la Réunion de liaison du 27 décembre, un nouveau plan d'action est approuvé⁷³. Il se rapproche plus de la proposition de la Marine du 20 que de celle de la 2^e section de l'état-major de l'Armée de Terre du 25. Si le plan appelle à un renforcement rapide des liens politiques et militaires avec la Thaïlande et souligne la nécessité de pousser les Français à accepter la médiation japonaise, il ne propose pas l'accroissement des forces japonaises dans le nord de l'Indochine, ni un recours immédiat à la force⁷⁴. Durant la réunion, Matsumiya conseille de nouveau d'utiliser la force contre l'Indochine française. Il préconise également de faire preuve de la plus grande fermeté face à une Thaïlande dont les élites sont pour les deux tiers favorables aux Britanniques et aux Américains, et pour un tiers seulement aux Japonais. Le ministre de la Marine, Oikawa, conseille la prudence en mettant en garde contre les conséquences de l'usage de la force, car il craint les réactions anglo-américaines. Sugiyama préconise de faire preuve de prudence si l'on n'est pas encore prêt à assumer une dégradation de la situation. Matsuoka semble sur une

⁷¹BKS, mémoires de Tanaka Shin.ichi.

⁷²KSN, p. 52.

⁷³« Politique que l'Empire doit chercher à mettre en œuvre vis-à-vis de la Thaïlande et de l'Indochine française » (*Tai oyobi Futsuin ni tai shi saguru beki Teikoku no sochi* 泰及仏印ニ対シ探ルヘキ帝国ノ措置)

⁷⁴Hattori Takushirô, *op.cit.*, p. 45 ; DHR, t. 2, p. 174-177 ; KHK, t. 22, p. 274-279. cf. *infra.*, document n° 18, p. 871.

ligne proche de Matsumiya, évoquant une offensive sur Singapour, mais en termes vagues⁷⁵. Le plan, encore provisoire, n'est pas soumis à l'Empereur⁷⁶

L'on a donc une répartition des rôles inversée par rapport à la vision dominante qui fait des diplomates des colombes, et des militaires des faucons. Il s'agit d'une illustration de la thèse qu'a soutenue Yoshizawa Minami, c'est à dire que colombes et faucons ne se répartissent pas en deux camps fixes, prédéterminés. Les colombes d'aujourd'hui peuvent devenir les faucons de demain, et vice versa selon un processus de radicalisation permanente qui pousse chaque faction à radicaliser sa position afin de prendre la main face à ses rivaux⁷⁷.

Bien que le Japon continue de chercher à faire d'une pierre deux coups dans cette affaire, il décide alors faire pencher la balance en faveur de la Thaïlande face à une Indochine récalcitrante. Une telle politique lui semble d'autant plus fondée que l'Indochine, occupée par ses forces, ne peut raisonnablement s'opposer à lui. Le recours à la force n'est toutefois pas décidé, la seule menace concrète étant l'abrogation de l'accord franco-japonais du 30 août 1940. L'aide que le Japon prodigue à la Thaïlande se fait sous la forme de la livraison, en toute hâte, de chars d'assaut, d'avions et de munitions⁷⁸. Les matériels fournis sont 9 bombardiers lourds et 40 chars, qui s'ajoutent à 12 bombardiers légers déjà vendus. Des pilotes-instructeurs sont également envoyés à Bangkok sous la forme d'officiers employés à titre privé par le gouvernement thaïlandais. L'envoi de bombardiers lourds nécessite l'agrandissement des pistes des aérodromes thaïlandais, aérodromes que le Japon compte utiliser par la suite⁷⁹. Alors que les Américains ont ajourné la

⁷⁵Sugiyama memo, *op.cit.*, t. 1, p. 156-157 ; BKS, mémoires de Tanaka Shin.ichi.

⁷⁶DHR-DK, t. 3, p. 191.

⁷⁷cf. *supra.*, p. 208.

⁷⁸MAE-V, n° 323, p. 19-20, télégramme de Flandin à Arsène-Henry n° 45-48, 15 janvier 1941 ; *ibid.*, p. 27-28, télégramme d'Arsène-Henry à Flandin n° 40-45, 17 janvier 1941 ; Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 356-358 ; Joseph J. Wright, Jr., *op.cit.*, p. 107.

⁷⁹BKS, témoignage du lieutenant-colonel Kuroda Hisafumi, instructeur envoyé en Thaïlande, en date du 13 mars 1959 ; mémoires de Tanaka Shin.ichi ; FRUS, 1940, vol. IV, télégramme n° 892.248/26 du ministre américain en Thaïlande, Grant, au secrétaire d'État, 1^{er} décembre 1940, p. 228 ; *ibid.*, p. 249-250 télégramme n° 892.24/40 de Grant à Hull, 30 décembre 1940.

livraison de dix chasseurs-bombardiers — pourtant déjà payés par la Thaïlande, prétextant le besoin de renforcer la défense aux Philippines⁸⁰—, la livraison par le Japon d'avions de combat a un effet important en terme de propagande.

Le 28 décembre, le colonel Usui Shigeki 臼井茂樹, chef de la section de la propagande de l'état-major de l'Armée de Terre, de retour d'une mission en Thaïlande, fait son rapport à sa hiérarchie. Il y exprime son opinion selon laquelle des négociations bilatérales franco-thaïlandaises n'auraient guère de chances d'aboutir et émet des doutes quant aux chances de succès d'une médiation japonaise. Il ajoute qu'en cas d'échec de ladite médiation, Phibun recourrait sans doute à la force armée contre l'Indochine française. Il estime que les opérations militaires, en raison de la saison des pluies et des risques liés à la malaria qui l'accompagneraient à partir du mois de juin, ne pourraient se dérouler qu'entre les mois de février et avril. En outre, il faudrait prendre en compte l'attitude des Britanniques, qui seraient en train de concentrer des forces au nord de la Malaisie. Il émet de sérieux doutes quant à la capacité de l'armée thaïlandaise à affronter avec succès les forces françaises. Il émet l'opinion selon laquelle la capacité de Phibun à obtenir la restitution des territoires perdus conditionnerait sa survie au pouvoir, tout échec risquant de ramener la Thaïlande dans le giron américano-britannique, ce qui devrait pousser le Japon à le soutenir. Il faudrait donc que le Japon impose une médiation favorable à la Thaïlande, lui apporte une aide militaire et considère la possibilité de conclure avec elle un traité de coopération militaire offensive⁸¹.

Britanniques et Américains ne parviennent pas à réagir de manière conjointe et coordonnée face aux initiatives japonaises. Fin décembre, Phibun dit à Crosby qu'il aimerait négocier directement avec les Français, mais avec le soutien des Britanniques et des Américains en arrière-plan. Les Britanniques proposent alors

⁸⁰FRUS, 1940, vol. IV, p. 176, 187 ; *ibid.*, p. 31 ; Direk Jayanama, *ibid.*, p. 32 ; Charnvit Kasetsiri, *op.cit.*, p. 50 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 155. Il ne s'agit sans doute pas d'un simple prétexte, les États-Unis étant en train de renforcer leur dispositif militaire aux Philippines ; cf. *infra.*, p 698.

⁸¹BKS, journal et mémoires de Tanaka Shin.ichi.

aux Américains une action conjointe, citant comme argument les suggestions faites par l'envoyé secret de Decoux à Singapour, Jouan⁸². Ce dernier suggère notamment une médiation américano-britannique et use, comme argument, de l'aide en matériel militaire offerte par le Japon à la Thaïlande, ainsi qu'une prétendue attitude bienveillante de l'Allemagne envers les revendications thaïlandaises⁸³. Mais le Département d'État décline la proposition britannique⁸⁴.

Des incidents de frontière se multiplient, notamment sous la forme de raids aériens de la part des deux pays, suivis de protestations officielles⁸⁵. Au début du mois d'octobre, Decoux décide d'envoyer vers les régions limitrophes de la Thaïlande, et notamment en avant de la ville cambodgienne de Sisophon, la majeure partie des troupes de l'Union indochinoise. En raison des distances — pas moins de 2.500 km —, il est prévu que ce déploiement sera effectué pendant les deux mois d'octobre et novembre. La concentration des troupes est retardée par la révolte communiste de Cochinchine du mois de novembre 1940⁸⁶. Les quatre bataillons de tirailleurs sénégalais, bloqués à Djibouti, malgré les demandes françaises transmises par l'intermédiaire du gouvernement américain⁸⁷. Inférieure à l'aviation thaïlandaise, l'aviation française répond aux attaques aériennes thaïlandaises par des bombardements de nuit⁸⁸.

⁸²cf. *supra.*, p. 592.

⁸³FRUS, 1941, vol. V, p. 2-3, aide-mémoire de l'ambassade britannique aux États-Unis au Département d'État, 6 janvier 1941, n° 751.92/494. L'Allemagne, si elle se montre favorable dans le principe aux revendications territoriales thaïlandaises (cf. *supra.*, p. 595), refuse de les soutenir dès qu'elles concernent les possessions françaises, désirant maintenir intact l'empire colonial français (cf. *supra.*, p. 599).

⁸⁴FRUS, 1941, vol. V, p. 10-11, aide-mémoire du Département d'État à l'ambassade britannique, 10 janvier 1941, 751.92/494.

⁸⁵Direk Jayanama, *ibid.*, p. 29, 32 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 163.

⁸⁶Jean Decoux, *À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 135, 138-139. Decoux attribue la responsabilité du soulèvement, dans ses mémoires, non au Parti communiste indochinois, mais à « des agents siamois et japonaise ». Concernant cette insurrection, cf. *supra.*, p. 495.

⁸⁷cf. *supra.*, p. 591. Jean Decoux, *ibid.*, p. 136 ; Claude Hesse d'Alzon, « L'Armée française d'Indochine (...) », *op.cit.*, p. 94.

⁸⁸*ibid.*, p. 138.

Devant l'impasse diplomatique, Phibun lance une offensive militaire le 6 janvier sous le prétexte d'une attaque française contre la ville d'Aranyaprathet, près de la frontière cambodgienne⁸⁹. Le conflit est populaire en Thaïlande, l'armée du pays réussissant, pour la première fois, à infliger des pertes sérieuses à des troupes européennes⁹⁰. Les forces thaïlandaises occupent les territoires français de la rive occidentale du Mékong, tandis qu'une force sous le commandement de Phrom avance en direction de la ville cambodgienne de Sisophon. Le 16, une contre-attaque française échoue à repousser les assaillants, notamment parce que des unités de tirailleurs indochinois se débandent. Mais les Thaïlandais ne sont pas non plus en mesure de prendre la ville. Les Japonais jugent que l'évolution du conflit est favorable à la Thaïlande, mais pas de façon décisive. À la fin du mois de janvier, l'armée thaïlandaise occupe la totalité des territoires sur la rive occidentale du Mékong, y-compris la région de Luang Prabang⁹¹.

B. Une tentative de médiation mal accueillie

Une vision très répandue du conflit franco-thaïlandais et de l'intervention japonaise consiste à en faire le produit d'une collusion nippo-thaïlandaise, collusion dont le Japon aurait été l'instigateur. Le Japon aurait ainsi encouragé la Thaïlande à attaquer l'Indochine dans l'espoir de retirer des bénéfices. Cette idée est particulièrement vivace chez les responsables français de l'époque, qui ne parviennent pas à envisager que la Thaïlande puisse avoir une politique autonome. Les préjugés raciaux sont alors extrêmement vivaces, les Asiatiques étant souvent considérés comme passifs ou intrinsèquement perfides. Ainsi, la Thaïlande ne peut être que soumise à la lutte d'influence qui oppose le Royaume-Uni au Japon. Quant au Japon, il ne peut que chercher à comploter contre la France. Un point de vue

⁸⁹Direk Jayanama, *ibid.*, p. 32.

⁹⁰Barend Jan Terwiel, *Thailand's Political History (...)*, *op.cit.*, chap. 11.

⁹¹DHR, t. 2, p. 177 ; Direk Jayanama, *ibid.*, p. 29, 32-33 ; Jean Decoux, *ibid.*, p. 141 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 166-168 ; Nigel J. Brailey, *ibid.*, p. 94 ; Claude Hesse d'Alzon, « L'Armée française d'Indochine (...) », *op.cit.*, p. 94-95. Pour un récit détaillé des opérations, voir le témoignage du professeur Angladette en annexe du chapitre II de l'ouvrage de Jacques Valette, *op.cit.*, p. 110-120.

représentatif de cette vision des choses est celui que Decoux consigne dans ses mémoires⁹² :

Depuis que le maréchal Luang Pibul Songram avait, en 1937, fait son coup d'État, et était devenu le dictateur de ce pays, la politique siamoise n'avait cessé de faire le jeu de l'expansionnisme nippon. L'Indochine se trouvait, dès cet instant, menacée, au même titre d'ailleurs que certains États malais, et tout se passait comme si cette collusion nippo-thaïlandaise n'attendait qu'une occasion propice – le conflit du Pacifique – pour se transformer en une alliance formelle entre Bangkok et Tokyo.

Ou encore ⁹³:

Au cours des années qui suivirent la victoire des Alliés, et surtout à partir de 1930, le gouvernement de Bangkok, séduit par l'essor remarquable du Japon, engageait avec le cabinet de Tokyo des tractations fort troubles et des plus louches, tendant de toute évidence à la conclusion d'une entente politico-stratégique, destinée à faire face à un éventuel conflit du Pacifique.

Dès le début du mois de septembre 1940, l'ambassadeur à Tôkyô, Arsène-Henry, entre en contact avec le Gaimushô afin de lui demander de mettre un freine aux ambitions thaïlandaises⁹⁴. La France craint en effet d'être prise entre le marteau et l'enclume alors que la menace d'une invasion du Tonkin par le Japon se précise. Si la France effectue des démarches en direction des Japonais pour freiner les ambitions thaïlandaises, c'est qu'elle considère la Thaïlande comme une alliée du Japon, ou du moins un pays sous son influence. Le 13 septembre, le ministre française des Affaires étrangères, Baudouin, dans un message adressé à Arsène-Henry, soutient clairement cette version des choses ⁹⁵ :

Je prescris à notre ambassadeur à Tokio de renouveler sa démarche relative à la menace thaïlandaise. C'est dire aux Japonais que nous les tenons pour responsables de l'agitation siamoise.

⁹²À la barre (...), *op.cit.*, p. 22.

⁹³*ibid.*, p. 125.

⁹⁴NGB-DO, p. 899, compte-rendu de l'entretien entre Arsène-Henry et le vice-ministre japonais des Affaires étrangères, Ôhashi.

⁹⁵*op.cit.*, p. 344.

L'on peut également citer Charles-Roux, secrétaire général du Quai d'Orsay⁹⁶ :

Mais nous ne tardâmes pas à nous apercevoir qu'en l'occurrence Tokyo était de mèche avec Bangkok...

La plus grande partie de l'historiographie en langue française sur le sujet répercute très largement les idées préconçues des dirigeants français de l'époque. L'une des principales raisons est à chercher dans un recours souvent trop exclusif aux archives françaises. Ce biais est le plus clairement visible dans un article écrit par Fabienne Mercier-Bernardet intitulé « Le conflit franco-thaïlandais (juin 1940-mai 1941), une manipulation japonaise ? »⁹⁷. Une phrase de l'article résume parfaitement la thèse soutenue par son auteur :

Bien qu'ayant accepté la médiation japonaise sous la menace, et alors que la collusion nippon-thaïlandaise ne laisse plus place au doute, le gouvernement français affecte de croire encore à la cordialité des relations franco-japonaises, et poursuit le rêve bien chimérique de maintenir l'intégrité du territoire de l'Union indochinoise.

Le gouvernement américain est sur la même longueur d'onde, considérant que toute tentative faite pour empêcher la Thaïlande d'attaquer l'Indochine française serait veine. C'est notamment la position de son représentant à Bangkok, Grant⁹⁸. Le secrétaire d'État, Cordell Hull, illustre parfaitement cette position le 22 janvier 1941, lors d'une discussion avec le chargé d'affaires britannique, Neville Butler⁹⁹ :

I am not sure whether this government will be able to do anything more than it is now doing. Japan is probably directing and controlling the course and attitude of Thailand toward Indo-China, and in these circumstances it may be very difficult to get the ear of the Thai Government.

Les Britanniques, plus fins connaisseurs du pays, expriment, avant le début de la Guerre du Pacifique, un point de vue plus nuancé quant à la prétendue soumission de Bangkok à Tôkyô. Surtout, ils ne peuvent laisser sans mot dire la Thaïlande

⁹⁶*op.cit.*, p. 265.

⁹⁷*Revue historique des armées*, n° 223, 2001, p. 31-40.

⁹⁸cf. *infra.*, p. 646.

⁹⁹Cordell Hull, vol. II, *op.cit.*, p. 985.

devenir un outil de la politique japonaise, étant concernés au premier chef par la menace que fait peser le Japon sur leurs possessions du Sud-Est asiatique¹⁰⁰. Ils rejoindront toutefois les Français dans leur appréciation de la politique thaïlandaise à partir du mois de décembre 1941, accusant alors la Thaïlande de perfidie en collaborant à l'offensive japonaise contre leurs colonies. L'historien britannique Nigel J. Brailey exprime parfaitement cette vision unilatérale de la politique thaïlandaise à partir du début de la Guerre du Pacifique, tout en émettant, de son côté, un point de vue d'historien juste et nuancé quant à la nature des relations nippo-thaïlandaises¹⁰¹ :

The causes and consequences of the little-known Franco-Thai Indochina War of January 1941, go a long way to explain Thailand's stance at the outbreak of the wider war the following December. But the link between the two is far from being a matter of Japan mediating the former conflict in Thailand's favor, and then being repaid in kind, as began to be claimed on the British side in the dark days of early 1942, and as might have been expected as an expression of pan-Asianist influences. Quite the contrary was the case, to the extent that in Thai eyes, Japan seriously compromised its pan-Asianist reputation through its mediation, and further undermined the authority of Phibun, its chosen friend in Bangkok. However, at the same time it demonstrated its sheer power, and secured concessions that would facilitate the strategy it was to adopt in December.

Fait intéressant, le représentant du gouvernement français à Tôkyô qui entretient les rapports les plus suivis et les plus étroits avec les autorités militaires japonaises, le commandant Thiébaud, transmet le 11 novembre 1940, après une entrevue avec le général Mutô — chef du bureau des affaires militaires du ministère de l'Armée de Terre—, son idée selon laquelle le Japon ne désirerait pas un conflit entre la France et la Thaïlande¹⁰² :

Mon opinion est que le Japon ne désire pas voir éclater un conflit entre le Siam et l'Indo-Chine au moment où il prépare lui-même une action dans le Sud.

¹⁰⁰cf. *infra.*, p. 646.

¹⁰¹Nigel J. Brailey, *Thailand and the fall (...)*, *ibid.*, p. 93.

¹⁰²MAE-V, n° 262, télégrammes n° 78-81.

Son action se bornera sans doute à faire pression sur le Siam pour le ramener au calme.

Les archives japonaises confirment plutôt l'opinion de Thiébaud, infirmant l'existence d'une collusion entre le Japon et la Thaïlande dirigée contre l'Indochine française. Les mémoires du général Tanaka Shin.ichi — remplaçant de Tominaga Kyôji à la tête du premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre¹⁰³ — en date du 25 octobre 1940, montrent que le Japon fait avant tout preuve d'opportunisme en cherchant à utiliser le conflit pour imposer une médiation qui lui permettrait d'obtenir des facilités militaires de l'Indochine française et de la Thaïlande.

Pour récompense de sa médiation, il désire obtenir de l'Indochine la prolongation jusqu'à Saïgon de la liaison aérienne avec le Japon, l'établissement de bases aériennes et d'aérodromes pouvant servir de relais, ainsi que le droit de faire stationner des troupes pour garder ces bases. De la Thaïlande, le Japon obtiendrait le droit d'y faire transiter ses forces armées, des bases pour leur ravitaillement, des bases aériennes, ainsi qu'un traité de coopération militaire qui garantirait ces concessions et prévoirait une défense commune du territoire thaïlandais. Si le Japon perçoit le conflit comme une occasion d'obtenir la coopération de l'Indochine française et de la Thaïlande en faisant d'une pierre deux coups, il n'en désire pas moins que ledit conflit cesse rapidement. Tanaka ambitionne de parvenir à imposer la médiation japonaise d'ici la fin de l'année 1940¹⁰⁴.

Le Japon est en effet pressé par le temps. Ayant alors pour ambition première d'obtenir des bases dans le sud de l'Indochine, il craint que le conflit franco-thaïlandais retarde le déploiement de ses forces¹⁰⁵. L'installation de bases aériennes demandant entre deux et trois mois, tandis que l'organisation du ravitaillement pour une division basée dans le sud de l'Indochine française nécessitant entre un

¹⁰³Concernant le limogeage de Tominaga pour sa responsabilité dans le coup de force contre l'Indochine à la fin du mois de septembre 1940 et son remplacement par Tanaka, cf. *supra.*, p. 478, 501.

¹⁰⁴BKS, journal de de Tanaka Shin.ichi.

¹⁰⁵Direk Jayanama, *ibid.*, p. 33.

mois et un mois et demi, le bureau des opérations désire hâter les choses¹⁰⁶. Il est également embarrassé par un conflit qui risque d'hypothéquer ses plans de préparation d'expansion vers le sud, car celui-ci pourrait donner aux puissances anglophones l'occasion de s'interposer.

À Tôkyô, Matsuoka s'oppose longtemps aux partisans d'un soutien actif en faveur de la Thaïlande. Il provoque le mécontentement des militaires des deux armes en faisant preuve d'une certaine modération vis-à-vis de la France. Le 11 janvier, les autorités de la Marine et de l'Armée de Terre sont averties du projet de Matsuoka de partir en mission pour Moscou et Berlin, qui leur fait penser que celui-ci se désintéresse du conflit franco-thaïlandais et de l'expansion vers le sud¹⁰⁷.

Anticipant un refus de la France, l'état-major de l'Armée de Terre se prépare à utiliser la force contre l'Indochine française. Afin de disposer de forces suffisantes, il propose à la Marine, le 15 janvier, un plan selon lequel une partie des forces japonaises qui stationnent dans la colonie française serait remplacée par une nouvelle unité, ce qui amènerait les forces japonaises à augmenter de volume pendant le temps où la nouvelle unité — le 70^e régiment d'infanterie¹⁰⁸ — serait présente simultanément avec celle qui devrait la quitter — le 2^e régiment d'infanterie de la Garde impériale¹⁰⁹. Le plan est soumis à l'Empereur par son chef, Sugiyama, le 14 janvier, et ne reçoit l'assentiment du souverain qu'à la condition que l'opération soit menée avec précaution et que les cadres des deux régiments soient de grande qualité¹¹⁰.

Des Réunions de liaison se succèdent les 16 et 17 janvier, sans que Matsuoka et les militaires ne parviennent à se mettre d'accord. Matsuoka craint tout particulièrement la réaction des Britanniques et des Américains dans le cas où le

¹⁰⁶GKS, *Tôkyô chôtei kaigi chôsho* 東京調停会議調書 (Rapport sur la conférence de médiation de Tôkyô), Série A, sous-série 4, section 6.

¹⁰⁷KSN, p. 57.

¹⁰⁸*hohei dai nana hyaku rentai* 歩兵第七十聯隊

¹⁰⁹*Konoe hohei dai ni rentai* 近衛歩兵第二聯隊

¹¹⁰KSN, p. 58-59 ; BKS, mémoires de Tanaka Shin.ichi.

Japon proposerait ouvertement sa médiation. Il cherche à mettre les militaires devant leurs contradictions, ceux-ci n'hésitant à prôner des mesures qui provoqueraient une détérioration des rapports avec les Anglo-Américains, sans être prêts à s'engager alors dans un conflit. Se faisant l'avocat du diable, il déclare qu'il conviendrait de faire preuve de plus d'audace pour attirer la Thaïlande dans le camp japonais¹¹¹. Le lendemain, 18 janvier, la Marine entérine le plan d'action qui lui a été soumis par sa consœur le 15. La réunion de la prochaine Réunion de liaison est alors fixée au 20 janvier¹¹².

C'est le nouveau ministre japonais à Bangkok, Futami Jingô 二見甚郷 — un proche collaborateur de Matsuoka, pour qui il a travaillé au Mantetsu et qu'il a suivi au Gaimushô¹¹³ — qui provoque une accélération du processus de décision. Il s'inquiète des tentatives du représentant britannique, Crosby, pour enfoncer un coin entre le Japon et la Thaïlande, inquiétude nourrie à dessein par le gouvernement thaïlandais. Il juge qu'aucun des deux pays, de la Thaïlande et de la France, n'est en mesure de remporter un succès décisif, mais qu'ils cherchent à remporter une victoire afin de négocier dans de bonnes conditions. À partir du 15 janvier, il envoie un télégramme sur télégramme à Matsuoka pour le mettre en garde contre un succès français qui pourrait ruiner les espoirs du Japon d'attirer la Thaïlande dans son camp. Il prévoit même une défaite prochaine de la Thaïlande et fait savoir que les Britanniques seraient en train de proposer leur médiation¹¹⁴. Le 17, il envoie un télégramme particulièrement alarmiste dans ce sens¹¹⁵.

Ce scénario du pire semble prendre forme lorsque la flotte française remporte une victoire navale sur la marine thaïlandaise, le 17 janvier, devant l'île de Koh Chang¹¹⁶.

¹¹¹BKS, mémoires et journal de Tanaka Shin.ichi ; *Sugiyama memo, op.cit.*, t. 1, p. 158.

¹¹²BKS, mémoires et journal de Tanaka Shin.ichi.

¹¹³cf. Hata Ikuhiko (sous la dir.), *Nihon kanryôsei sôgô jiten : 1868-2000 日本官僚制総合事典 — 1868-2000 —* (Dictionnaire encyclopédique général du système bureaucratique japonais : 1868-2000), Tôkyô Daigaku Shuppankai, 2001, p. 47. Concernant le Mantetsu, cf. supra., p. 118.

¹¹⁴KSN, p. 60.

¹¹⁵BKS, télégramme urgent et ultra-confidentiel n° 21.

¹¹⁶Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 169 ; Jean Decoux, *ibid.*

Le même jour, Phibun reçoit Futami et lui apprend la nouvelle de la défaite de sa flotte. Phibun lui fait part de ses craintes d'une défaite dans les trois semaines et reproche au Japon son manque de soutien, malgré son refus d'accepter les offres de médiation britanniques et son opposition au pro-britannique Pridi. Futami, convaincu de la sincérité de Phibun, câble à son gouvernement de venir en aide à la Thaïlande et de soutenir ses revendications territoriales afin de sauver le régime du désastre¹¹⁷. Phibun met également au courant Futami de la présence de Jouan à Singapour et des initiatives du représentant britannique à Bangkok, Crosby, pour aboutir à une solution négociée entre la Thaïlande et la France¹¹⁸. Apprenant la présence à Singapour de Jouan, Matsuoka proteste auprès de l'ambassadeur Arsène-Henry, forçant ainsi le gouvernement général de l'Indochine à renoncer à une possible médiation anglo-américaine¹¹⁹.

Le 19, une nouvelle proposition de la Marine est adoptée par la Réunion de liaison¹²⁰. Il s'agit de régler le conflit en exerçant une pression sur l'Indochine française en échange d'un refus apposé par la Thaïlande à la proposition de médiation britannique. En échange de son aide, le Japon obtiendrait de la Thaïlande la signature d'un nouvel accord de coopération militaire. Comme à l'accoutumée, Matsuoka fait part de sa crainte des réactions américano-britanniques en cas d'accord avec la Thaïlande, craignant leur influence prédominante sur cette dernière. Mais à l'inverse de ce qu'il a fait au cours des réunions précédentes, il montre une attitude relativement modérée vis-à-vis de la France. Il exprime également sa peur de voir les négociations économiques avec la France achopper sur l'initiative japonaise. Sugiyama le rassure quant à l'usage de la force, déclarant

¹¹⁷BKS, télégramme urgent et ultra-confidentiel n° 24 ; Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 415-419.

¹¹⁸Edward Bruce Reynolds, *ibid.* ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 166, 170 ; Jean Decoux, *À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 142. Concernant la mission de Jouan à Singapour, cf. *supra.*, p. 592.

¹¹⁹Direk Jayanama, *ibid.*, p. 33-34 ; FRUS, 1941 vol. V, p. 34-36, 751.G.92/199, télégramme de l'ambassadeur américain à Vichy, Leahy, au Secrétaire d'État, 22 janvier 1941 ; Concernant l'envoi de Jouan à Singapour, cf. *supra.*, p. 592.

¹²⁰« Principes directeurs pour le traitement urgent de la question de la médiation du conflit entre la Thaïlande et l'Indochine française » (*Tai-Futsuin funsô chôtei ni kan suru kinkyû shori yôkô* 泰佛印紛争調停ニ関スル緊急処理要綱) ; KSN, p. 63-64 ; BKS, journal de Tanaka Shin.ichi en date du 18 janvier.

que l'accroissement des effectifs des forces stationnant en Indochine et l'envoi de bâtiments de guerre pour croiser dans les eaux indochinoises devraient suffire à faire céder la France¹²¹.

Matsuoka entame le même jour des tractations avec René Robin, pensant que celui-ci est mieux disposé vis-à-vis du Japon que ne le sont Arsène-Henry et Decoux. Robin est alors à la tête de la délégation française qui négocie à Tôkyô en vue d'un accord économique avec le Japon¹²² et c'est lui qui aura bientôt pour charge de prendre en charge les négociations directes avec la Thaïlande. Matsuoka s'oppose à un accord de coopération militaire avec la Thaïlande et propose une double pression, à la fois sur la France et le Thaïlande. Devant l'urgence de la situation, il soutient que la médiation et les éventuels accords avec la Thaïlande doivent être traités séparément, la première devant être la condition des seconds. Forcer la Thaïlande à un tel accord aurait un effet contraire, en provoquant inutilement les puissances anglophones et en permettant à Phibun d'obtenir l'aide dont il a besoin sans faire la moindre concession.

Matsuoka ne suit donc pas l'avis de ses subordonnés — Futami et Matsumiya — qui l'encouragent à user de la manière forte face à la France. La raison est peut-être à chercher dans le fait qu'il pense avoir trouvé en Robin un interlocuteur fiable et bien disposé. Partisan d'un rapprochement avec l'Allemagne, il propose que l'on traite la Thaïlande à la manière dont l'Allemagne traité la Roumanie, c'est à dire en l'intégrant au pacte tripartite. Il déclare également qu'il a l'intention de demander à Berlin d'exercer une pression sur Vichy. La Marine se montre toutefois hostile à une intervention allemande. Quant à l'Armée de Terre, elle campe sur des positions relativement modérées qui consistent à ne pas aller au-delà d'un accroissement de

¹²¹*Sugiyama memo, op.cit.*, t. 1, p. 158-161.

¹²²Concernant ces négociations, cf. *supra.*, p. 529 ; pour le rôle tenu par Robin dans ces négociations, cf. *supra.*, p. 539.

ses effectifs dans le nord de l'Indochine. Un consensus s'étant dégagé, il est décidé de soumettre la décision à l'Empereur¹²³.

Matsuoka obtient l'assentiment de l'Empereur pour une médiation japonaise dans le conflit franco-thaïlandais dans la matinée du 20 janvier¹²⁴. Il rencontre ensuite Arsène-Henry et lui remet un mémorandum, proposant ainsi officiellement la médiation du Japon dans le conflit franco-thaïlandais. La condition de la médiation est un arrêt immédiat des combats. Il est dit à l'ambassadeur que le même mémorandum sera remis à la Thaïlande. Arsène-Henry répond en lui assurant que la France n'a pas demandé la médiation des Britanniques et des Américains et en demandant à Matsuoka de ne pas inclure la restitution à la Thaïlande des territoires de Luang Prabang et Pakse¹²⁵.

Decoux est informé de l'offre japonaise par l'intermédiaire du commandant des forces japonaises en Indochine, le général Sumita¹²⁶. C'est le représentant japonais à Bangkok, Futami, qui la transmet à Phibun le 21. Ce dernier s'empresse de l'accepter. Le lendemain, 22 janvier, le vice-ministre japonais des Affaires étrangères, Ôhashi, s'entretient avec Arsène-Henry : il lui fait savoir que la Thaïlande a accepté l'offre japonaise et presse la France de faire connaître son accord le plus rapidement possible. Il exprime des menaces à peine voilée à l'ambassadeur français, lui déclarant que la nouvelle de la proposition de médiation du Japon a été transmise aux forces stationnant en Indochine et que l'attitude française pourrait avoir pour effet de provoquer des réactions agressives desdites forces. Arsène-Henry proteste et insiste de nouveau sur la question des territoires de Luang Prabang et Pakse¹²⁷. Le 23, l'ambassadeur japonais à Berlin, Kurusu, rencontre le vice-ministre allemand des Affaires étrangères, Weizsäcker

¹²³*ibid.* ; KSN, *ibid.* ; DHR-DK, t. 3, p. 202-203.

¹²⁴Kido Kôichi, t. 2, *op.cit.*, p. 850.

¹²⁵GSK, « Rapport sur la conférence de médiation de Tôkyô », *ibid.*

¹²⁶Concernant la nomination de Sumita à la tête de ces forces, cf. *supra.*, p. 490.

¹²⁷GSK, « Rapport sur la conférence de médiation de Tôkyô », *ibid.*

pour lui faire savoir que le Japon a besoin de traverser les territoires de la Thaïlande et de l'Indochine française pour attaquer Singapour. L'Allemagne fait toutefois la sourde oreille¹²⁸.

La France tardant à répondre, l'armée de terre met sur le pied de guerre la 18^e division, basée à Hainan, en lui faisant accomplir des exercices de débarquement et en lui donnant pour ordre d'être prête à participer à des opérations en direction du sud d'ici le 3 février. Des bâtiments de transport de troupes doivent également se concentrer dans le port de Haikou. Des unités aériennes sont mises en alerte, et un ordre impérial lève l'interdiction de recourir aux bombardements aériens¹²⁹. La Marine ordonne la constitution d'une force d'intervention comprenant deux porte-avions, ainsi que le transfert à Hainan de forces aériennes basées à Taiwan. Ce qui la motive particulièrement est la possibilité d'obtenir des bases dans les régions de Cam Ranh et de Saïgon¹³⁰.

Le 22 janvier, le même scénario que lors des événements qui précèdent l'invasion du nord de l'Indochine se produit : à l'état-major de l'Armée de Terre, qui propose réclame l'usage de la force en cas de refus des demandes japonaise, s'oppose la Marine qui n'accepte cette éventualité qu'en cas de nécessité absolue¹³¹. Lors de la Réunion de liaison du 23, l'Armée de Terre exprime sa frustration vis-à-vis des négociations avec la France qui traînent en longueur, cette dernière n'ayant toujours pas à cette date, à la différence de la Thaïlande, répondu officiellement à la proposition de médiation du Japon¹³².

Le lendemain, 23 janvier, le groupe de la direction de la guerre de l'état-major de l'Armée de Terre¹³³ a achevé la rédaction d'un nouveau plan d'action intitulé

¹²⁸*ibid.*

¹²⁹Il s'agit de l'ordre impérial n° 484 (*Tairikumei dai yon hyaku hachi jû yon gô* 大陸命第四百八十四号), in Morimatsu Toshio (sous la dir.), *op.cit.*, vol. 6.

¹³⁰GSK, « Rapport sur la conférence de médiation de Tôkyô », *ibid.*

¹³¹KSN, p. 65-67.

¹³²*Sugiyama memo, ibid.*, p. 161-162, BKS, mémoires de Tanaka Shin.ichi.

¹³³Encore appelé 20^e groupe. cf. *supra.*, p. 59, 500.

« Grandes lignes pour le traitement des questions indochinoises et thaïlandaises »¹³⁴. Rompant avec les propositions précédentes, il ne traite pas l'Indochine française et la Thaïlande sur un pied d'égalité, mais pose comme question unique celle de l'utilisation ou non de la force à l'encontre de l'Indochine¹³⁵. Ce plan est considéré comme fixant le cadre de la première étape d'un plan d'expansion vers le sud plus vaste qui sera intitulé « Principes directeurs pour le traitement de la question des régions du sud »¹³⁶.

Le même jour, l'Armée de Terre et la Marine soumettent à l'Empereur la déclaration préparée par Sugiyama, ainsi qu'une proposition d'accord militaire avec la Thaïlande. L'Empereur demande le temps de la réflexion en raison de l'opposition de Matsuoka à cet accord¹³⁷. Après s'être entretenu avec Matsuoka, l'Empereur convoque une nouvelle fois les deux chefs d'état-major, dans la matinée du 24, pour leur donner tort en reprenant les arguments de Matsuoka : le premier consiste à dire que proposer un accord militaire à la Thaïlande serait dangereux en raison de l'influence des milieux favorables aux Britanniques et aux Américains ; le second soutient qu'une attitude trop dure à l'encontre de l'Indochine pourrait faire échouer les négociations économiques avec la France au moment où le Japon est sur le point d'obtenir l'approvisionnement en riz dont il a besoin. Finalement, il consent à la négociation d'un accord, sous la réserve que cette négociation se fera avec la plus grande prudence¹³⁸.

L'Armée de Terre ne recule toutefois pas, puisque l'état-major et le ministère établissent une deuxième version du plan le lendemain, 24 janvier, version qui doit être soumise à la Conférence impériale. Il s'agit, en saisissant l'occasion offerte par la question de la médiation, de décider d'utiliser la force à l'encontre de l'Indochine

¹³⁴*Tai-Futsuin, Tai shori yôkô* 対佛印、泰処理要綱 ; KSN, p. 66.

¹³⁵DHR-DK, t. 3, p. 214.

¹³⁶*Nanpô shori yôkô* 南方処理要綱

¹³⁷KSN, p. 66 ; *Sugiyama memo, ibid.*, p. 162-163.

¹³⁸Kido Kôichi, *ibid.*, p. 851 ; *Sugiyama memo, ibid.*, p. 163 ; KSN, p. 67.

française, ainsi que de poser de nouvelles bases pour les relations politiques, économiques et militaires avec la Thaïlande et l'Indochine¹³⁹.

La France se rapproche néanmoins d'une acceptation de la médiation japonaise le même jour, 24 janvier, lorsque l'ambassadeur Arsène-Henry remet à Matsuoka un mémorandum dans lequel figure l'acceptation par le gouvernement français de la médiation japonaise, mais avec la mention que cela ne constitue aucunement une acceptation tacite de l'abandon des régions de Luang Prabang et Pakse. Le même jour, la radio annonce à Tôkyô que les gouvernements français et thaïlandais ont accepté l'offre de médiation japonaise.

Le lendemain, 25 janvier, 3.500 hommes venus relever les forces qui stationnent en Indochine débarquent en Indochine, puis 1.300 le 3 février, provoquant ainsi un accroissement important des effectifs militaires japonais dans la colonie. La France proteste contre ce qu'elle considère comme un acte illégal contrevenant aux accords du 22 septembre 1940, puisque le total des effectifs stationnant en Indochine ne peut dépasser 6.000 hommes, tandis qu'un maximum de 25.000 hommes est prescrit dans le cas du transit de forces en vue d'opérations¹⁴⁰.

Le même jour, une réunion des principaux responsables de l'Armée de Terre aboutit à un consensus quant à l'utilisation de la force à l'encontre de l'Indochine française. Tôjô fait valoir sa position en demandant que le recours à la force soit soumis à une décision impériale¹⁴¹, c'est à dire que les armes soient utilisées dans un cadre bien défini. Tôjô, comme il a été vu au chapitre 7, parvient ainsi à renforcer son contrôle au sein de l'armée en imposant un cadre réglementaire strict à l'usage de la force, toute décision quant à l'usage de la force armée devant être entérinée

¹³⁹*ibid.*, p. 67-68.

¹⁴⁰MAE-V, n° 323, télégrammes n° 87 du 24 janvier et n° 118-119 du 29 janvier de Vichy à Arsène-Henry ; n° 128 d'Arsène-Henry à Vichy en date du 4 février ; n° 31 du représentant à Chongqing, Cosme, 12 février ; n° 110-112 de Decoux à Vichy, 16 février. Concernant le plan de l'Armée de Terre japonaise pour accroître ces effectifs momentanément afin d'exercer une pression sur l'Indochine et de disposer, dans le cas d'un conflit, de suffisamment de forces en Indochine, cf. *supra.*, p. 613.

¹⁴¹*byôgi* 廟議

par l'Empereur¹⁴². Cette procédure est acceptée par la Marine et Sugiyama peut ainsi annoncer à l'Empereur que la force ne sera utilisée qu'en cas d'absolue nécessité¹⁴³.

Toujours le 25 janvier, Phibun annonce au cabinet de son gouvernement qu'il a donné son accord au Japon et qu'il n'y a pas d'autre solution que d'accepter la médiation japonaise¹⁴⁴. Il avait, en effet, pris cette décision sans en référer, ni à Pridi, ni à Direk en raison de leur réputation pro-occidentale¹⁴⁵. Un cessez-le-feu est annoncé le 28, à 10h (heure de Bangkok). Les délégations françaises et japonaises rejoignent deux bâtiments de guerre japonais en baie de Saïgon le 29. La délégation japonaise, menée par le général Sumita remet une proposition de cessez-le-feu et donne jusqu'au lendemain à 14h pour répondre. À la grande surprise de la partie japonaise, les parties française et thaïlandaises acceptent les conditions japonaises dans le délai imparti¹⁴⁶. Un accord de cessez-le-feu de deux semaines est signé sur le croiseur japonais Natori 名取 le 31 janvier¹⁴⁷.

Il est prévu que, pendant cette période de trêve, la Thaïlande et la France enverront chacune une délégation à Tôkyô pour y négocier un accord de paix. Dans le cas où ledit accord ne pourrait être conclu dans ce laps de temps, les trois pays pourront reconduire la trêve. Au moment de l'arrêt des combats, les forces thaïlandaises sont loin d'avoir accompli ce que la propagande de leur pays a annoncé, et ce particulièrement au Cambodge où leur progression s'est arrêtée à une douzaine de kilomètres de Sisophon¹⁴⁸.

¹⁴²cf. *supra.*, p. 500.

¹⁴³KSN, p. 68 ; *Sugiyama memo, ibid.*, p. 163-164 ; Kido Kôichi, t. 2, *op.cit.*, p. 852.

¹⁴⁴FRUS, 1941 vol. V, p. 43-44, 751G.92/206, télégramme de Grant au Secrétaire d'État du 25 janvier 1941.

¹⁴⁵Judith A. Stowe, *ibid.*

¹⁴⁶DHR-DK, t. 3, p. 228.

¹⁴⁷DHR-DK, t. 3, p. 227-228.

¹⁴⁸Direk Jayanama, *ibid.*, p. 35-36 ; Jean Decoux, *ibid.*, p. 143 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 172 ; Edward Bruce Reynolds, *ibid.*

Les dissensions au sein des autorités japonaises ne s'apaisent toutefois pas, l'Armée de Terre réclamant une alliance en bonne et due forme avec la Thaïlande, afin d'obtenir d'elle coopérations économique, politique et, surtout, militaire. Comme le montre la décision de la Réunion de liaison du 30 janvier intitulée « Principes directeurs pour une politique à l'égard de l'Indochine française et de la Thaïlande »¹⁴⁹, outre une alliance militaire avec la Thaïlande, elle souhaite utiliser le conflit franco-thaïlandais pour exercer une pression supplémentaire sur la France et, ainsi, obtenir en Indochine des avantages additionnels. Il s'agit de parvenir à cet objectif d'ici mars ou avril¹⁵⁰.

Matsuoka s'y oppose, désirant préserver la relation qu'il a mise en place avec les Français et, surtout, arguant de l'inévitabilité d'une réaction anglo-américaine dans le cas d'une alliance nippo-thaïlandaise, ce qui obligerait le Japon à entrer en guerre de manière prématurée avec ces deux puissances¹⁵¹. Cet argument permet à Matsuoka de l'emporter, les militaires n'étant pas prêts à entrer en guerre, bien que Hitler et Ribbentrop pressent le Japon d'attaquer Singapour. Aux Américains, qui craignent une attaque japonaise imminente, s'opposent les Britanniques, et notamment Churchill qui, faisant preuve de clairvoyance, pense que le Japon se contentera de menaces, n'étant pas encore prêt à une offensive au début de l'année 1941¹⁵².

Le 1^{er} février, le texte de la proposition japonaise est présenté à l'Empereur par le Premier ministre et les deux chefs d'état-major¹⁵³. Une Conférence impériale aurait dû être réunie, mais on assiste alors à une nouveauté sous la forme d'une audience commune accordée par l'Empereur au Premier ministre et aux deux chefs d'état-

¹⁴⁹*Tai-Futsuin, Tai shisaku yôkô* 対仏印印、泰施策要綱

¹⁵⁰NGN, p. 479-480.

¹⁵¹*Sugiyama memo, op.cit.*, t. 1, p. 165-168 ; KSN, p. 70.

¹⁵²Edward Bruce Reynolds, *ibid.* ; Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 389-396, 422-425, 437-448, 461-465 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 179.

¹⁵³DHR-DK, t. 3, p. 222.

major¹⁵⁴. L'Empereur accepte le texte, mais fait preuve d'une certaine réticence. Il l'exprime clairement à Kido le surlendemain, en disant qu'il répugne à ce que le Japon profite de la faiblesse des autres pays¹⁵⁵ et qu'il a demandé que la plus grande prudence soit observée¹⁵⁶. Matsuoka a bien compris que l'Empereur, en raison de son goût pour les préparatifs minutieux¹⁵⁷, irait dans son sens face à un haut-commandement militaire velléitaire qui prône le recours à la force, tout en avouant ne pas être prêt à affronter les puissances anglophones.

¹⁵⁴Kido Kôichi, t. 2, *op.cit.*, p. 853.

¹⁵⁵L'expression utilisée est *kajiba dorobô* 火事場泥棒, qui signifie « un voleur qui profite d'un incendie ». Elle sera plusieurs fois utilisée par l'Empereur et, surtout, par Kido lors des interrogatoires de l'accusation du Tribunal militaire international pour l'Extrême-Orient, afin de donner de Hirohito une image de modéré désapprouvant des actes sur lesquels il n'avait pas prise. cf. Awaya Kentarô, *Tôkyô Saiban he no michi*, *op.cit.*, t. 1, p. 142-143.

¹⁵⁶Kido Kôichi, *ibid.*, p. 853-854.

¹⁵⁷Concernant ce trait de caractère de l'Empereur, cf. *supra.*, p. 201.

III. Le traité franco-thaïlandais

À partir du début du mois de février, une négociation franco-thaïlandaise se déroule à Tôkyô sous l'égide du Japon en vue de trouver une solution au conflit franco-thaïlandais. Des négociations tendues s'engagent à Tôkyô. Face à une Thaïlande qui joue la politique du pire en réclamant la totalité du Laos et du Cambodge, la France résiste afin de concéder le moins de territoires possible. La solution qu'impose le Japon est une solution médiane qui mécontente les deux pays et qui n'a pour but que de satisfaire ses propres ambitions.

A. L'accord préliminaire franco-thaïlandais

Les négociations qui commencent à Tôkyô s'ouvrent dans le contexte d'une inquiétude accrue à Londres et Washington quant à l'attitude que le Japon adoptera. Pour les Britanniques, la question est avant tout celle de Singapour, la médiation japonaise pouvant être considérée comme un moyen pour le Japon d'obtenir des bases pour sa flotte afin d'étendre son champ d'action en direction du sud. Toujours inquiets d'un possible débarquement allemand dans les îles britanniques, isolés du fait que ni les États-Unis ni l'URSS ne sont encore entrés en guerre avec l'Allemagne, les Britanniques craignent par dessus tout une collusion germano-japonaise qui verrait les Japonais attaquer Singapour et menacer ainsi l'Empire britannique des Indes. Cette crainte va croissante depuis que l'armée japonaise a posé ses bagages au Tonkin¹ et que Tôkyô a conclu le pacte tripartite avec Berlin et Rome². Londres hésite en outre sur la politique à suivre dans le conflit franco-thaïlandais, chaque action en faveur de l'un des deux pays risquant de pousser l'autre dans les bras des Japonais³.

Dès le 7 février, l'ambassade britannique à Washington transmet des informations quant à la volonté du Japon d'utiliser la médiation pour obtenir une

¹cf. *supra.*, chap. 7, p. 443.

²cf. *supra.*, chap. 5, p. 342.

³Antony Best, *Britain, Japan and Pearl Harbor (...)*, *op.cit.*, p. 139.

position économique hégémonique, une base navale à Cam Ranh et des bases aériennes dans le sud de l'Indochine, ainsi que des avantages équivalents en Thaïlande. Bien informés quant aux objectifs japonais, ils surestiment néanmoins le risque d'une offensive japonaise⁴. Il n'existe plus guère de doute dans les esprits des dirigeants britanniques que l'attaque japonaise en direction de Singapour n'est qu'une question de temps. L'ambassadeur américain au Japon, Grew, émet une opinion qui va dans le même sens, insistant sur la menace sérieuse que le Japon fait peser sur Singapour, ainsi que sur le caractère crucial d'un soutien américain pour la défense de la colonie britannique⁵. Même Vichy, par l'intermédiaire de Chauvel, met en garde Washington contre une telle opération fondée sur une collusion nippo-allemande et s'appuyant sur la neutralité soviétique qui trouverait un intérêt à détourner le Japon de la Sibérie⁶. Cette idée d'une collusion nippo-allemande est largement reprise par les Britanniques⁷. Une autre crainte pressante est celle qui consiste à voir la Thaïlande accepter une coopération militaire avec le Japon en échange de la rétrocession des territoires autrefois cédés au Royaume-Uni au nord et au sud du pays. La présence de bâtiments de guerre japonais dans le golfe de Thaïlande les inquiète également⁸.

Le 4 février, le gouvernement thaïlandais envoie à Tôkyô une délégation chargée de négocier le traité. Celle-ci est menée par le prince Wan Waithayakorn (Wan). La délégation française est formée de représentants des ministères des Colonies et des Affaires étrangères. Le premier est représenté par René Robin, chef de la délégation

⁴FRUS, 1941 vol. V, p. 61-62, 740.0011P.W./116, aide-mémoire de l'ambassade britannique au Département d'État, 7 février 1941 ; *ibid.*, p. 69-70, 740.0011 European War 1939/8145, télégramme du chargé d'affaires au Royaume-Uni, Johnson, au Secrétaire d'État rapportant une conversation avec Anthony Eden, 8 février 1941.

⁵FRUS, 1941 vol. V, p. 61-63, 740.0011P.W./180, télégramme du 7 février 1941.

⁶FRUS, 1941 vol. V, p. 64-66, 740.0011P.W./81, télégramme de l'ambassadeur américain à Vichy, Leahy, au Département d'État du 8 février 1941. À propos du traité de neutralité nippo-soviétique, cf. *supra.*, p. 128.

⁷*ibid.*, p. 74-75, 740.0011P.W./115, communication de l'ambassadeur britannique à Washington, Halifax, au secrétaire d'État, 11 février 1941.

⁸FRUS, 1941 vol. V, p. 70-71, 792.94/79, communication de l'ambassade britannique au Département d'État, 10 février 1941.

qui, comme il a été vu dans le chapitre précédent, est initialement arrivée au Japon afin d'y mener les négociations économiques franco-japonaises⁹ ; et par des agents du gouvernement général de l'Indochine, dont Georges Gautier, directeur du cabinet civil de Decoux¹⁰. Le second est représenté par l'ambassadeur Arsène-Henry et par Brionval, secrétaire à la Légation de Bangkok. Alors qu'Arsène-Henry est apôtre de la prudence, Robin fait preuve de plus de fermeté face aux demandes thaïlandaises¹¹.

La Conférence de liaison adopte le plan de médiation du Gaimushô le 6 février¹². Trois alternatives sont proposées aux Français, chacune comprenant la cession de territoires au Laos, et notamment de la rive occidentale du Mékong, en face de Luang Prabang, ainsi qu'une portion du territoire face à Pakse. En échange, les Thaïlandais auraient à faire un nombre limité de concessions. Plus important, la Thaïlande et la France auraient à reconnaître le rôle prééminent du Japon en Asie orientale et à promettre de ne signer aucun accord avec un pays tiers hostile aux intérêts japonais¹³.

Les pourparlers commencent à Tôkyô le 7 février, mais prenant plus de temps qu'initialement prévu, le cessez-le-feu est reconduit à deux reprises. Aucun des deux pays, de la France et de la Thaïlande, ne s'autorise à faire des concessions. La France ne veut pas perdre la face en avouant une défaite face à un pays asiatique. Quant à la Thaïlande, il lui est impossible de décevoir son opinion après avoir proclamé qu'elle allait reprendre les territoires perdus face à la France. Le Japon doit donc recourir à la menace pour amener les deux parties à assouplir leurs positions respectives¹⁴. Le Japon croit notamment que la Thaïlande sera bien

⁹cf. *supra.*, p. 539.

¹⁰Jean Decoux, *ibid.*, p. 144.

¹¹Jacques Valette, *op.cit.*, p. 101.

¹²« Grandes lignes pour une médiation dans le conflit frontalier entre la Thaïlande et l'Indochine française » (« *Tai* » *Futsuin kokkyô funsô chôtei yôryô* 「タイ」佛印国境紛争調停要領) ; NGB-DO, p. 914-917.

¹³*Sugiyama memo, ibid.*, p. 177-179.

¹⁴Jean Decoux, *ibid.*, p. 144 ; Kamon Pensrinokun, *op.cit.*, p.139-140

disposée vis-à-vis de son offre. Rien n'est moins sûr en raison des vastes espérances nées dans l'opinion du fait de la propagande qui a fait croire que le conflit n'avait été fait que d'une succession de victoires thaïlandaises, et qui a nourri des ambitions irrédentistes qui s'étendent à l'ensemble du Laos et du Cambodge¹⁵.

Dès son arrivée à Tôkyô, le prince Wan prévient Matsuoka que le sentiment nationaliste de son pays ne peut plus se satisfaire du retour des seuls territoires de la rive occidentale du Mékong. Le 7 février, il inaugure la conférence de paix en réclamant la rétrocession à la Thaïlande des territoires cédés à la France en 1893, c'est à dire la totalité du Laos et une partie du Cambodge¹⁶. Il s'agit, en partie d'un bluff visant à obtenir des concessions territoriales portant sur des territoires largement plus étendus que ceux qui sont alors occupés par l'armée thaïlandaise¹⁷.

Le même jour, l'attaché naval japonais à Bangkok, Torigoe, rappelé à Tôkyô pour consultations, fait son rapport. Phibun, qui a demandé son maintien en poste, l'utilise afin de faire croire aux autorités japonaises qu'il durcit ses positions en raison de la menace que ferait peser sur lui une prétendue « faction pro-britannique ». Torigoe, en quelque sorte « intoxiqué » par Phibun, demande le soutien de son pays envers les demandes territoriales thaïlandaises afin de sauver la faction dite « pro-japonaise », dirigée par Phibun¹⁸. Tanaka, le chef du premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre, conclut de ce rapport que la tentative de médiation japonaise doit absolument aboutir afin de préserver le régime de Phibun. À cette fin, tout en évitant de faire perdre la face aux négociateurs thaïlandais, il est indispensable de leur faire comprendre qu'ils doivent limiter l'étendue de leurs demandes afin d'aboutir à une compromis le plus rapidement possible¹⁹.

¹⁵Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 46.

¹⁶cf. *supra.*, p. 567.

¹⁷DHR-DK, t. 3, p. 232 ; Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 456-459, 476 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 180 ; Jacques Valette, *op.cit.*, p. 81.

¹⁸DHR, t. 2, p. 189.

¹⁹BKS, journal et mémoires de Tanaka Shin.ichi.

Alors que le chargé d'affaires britannique à Bangkok, Crosby, désespéré par le succès du Japon pour imposer sa médiation, propose sa démission à Londres, Phibun parvient à faire croire au Japon que celui-ci doit soutenir ses demandes sous peine de voir son régime abattu par une clique pro-britannique²⁰. Il parvient, à l'inverse, à faire croire aux Américains que les Japonais — et notamment leur nouveau représentant à Bangkok, Futami — complotent avec une clique pro-japonaise pour le déposer²¹.

Les Français rejettent les demandes outrancières de la Thaïlande, ce qui pousse les négociations dans une impasse²². Le cessez-le-feu doit être prolongé de deux semaines. L'attitude de Wan lui vaut rapidement l'hostilité du chef de la diplomatie japonaise. Il semble que celui-ci donne l'impression, pendant les négociations, de montrer du dédain envers les négociateurs thaïlandais et d'être favorable à la France²³. Les négociations en session plénières sont ajournées : le Japon négociera dès lors de manière bilatérale avec chacune des deux parties²⁴.

Les médiateurs japonais comprennent peu à peu que c'est l'intransigeance thaïlandaise qui pose problème. Le 16 février, Matsuoka annonce la nouvelle proposition japonaise aux deux délégations en session plénière. Après avoir demandé à Wan d'assouplir ses demandes, il propose à la partie française de céder à la Thaïlande les territoires de la rive occidentale du Mékong et une partie de l'ouest du Cambodge, autour de Battambang et Sisophon, c'est à dire de rétrocéder les territoires pris au Siam lors du traité de 1907²⁵. En échange, la Thaïlande paierait dix millions de *baht* et établirait une zone démilitarisée. Selon la délégation française, le plan, rédigé dans la précipitation est bâclé car prévoyant un découpage

²⁰Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 391 ; Nigel J. Brailey, *Thailand and the fall (...)*, *ibid.*, p. 94.

²¹FRUS, 1941 VOL. V, P. 41-42, 751G.92/203, télégramme du représentant américain à Bangkok, Grant, au Secrétaire d'État, 24 janvier 1941.

²²DHR-DK, t. 3, p. 232.

²³*Sugiyama memo, ibid.*, p. 156, 183, 190 ; Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 391 ; Nigel J. Brailey, *Thailand and the fall (...)*, *ibid.*, p. 94.

²⁴DHR-DK, t. 3, p. 233.

²⁵cf. *supra.*, p. 569.

selon un méridien et un parallèle. Robin et Decoux se montrent opposés aux conditions proposées²⁶. Si les deux parties émettent des objections, elles acceptent néanmoins de les transmettre à leurs gouvernements respectifs²⁷.

La partie thaïlandaise accepte l'offre de médiation japonaise dès le 21, mais à un certain nombre de conditions : que la clause du paiement d'indemnités à la France soit retirée, que la frontière soit fixée sur le cours du Mékong, que trois autres territoires cambodgiens soient restitués à la Thaïlande — Siem Reap, Angkor Vat et Koh Kong —, que les autres territoires de la rive orientale revendiqués par la Thaïlande lui soient restitués ultérieurement. La délégation thaïlandaise considère comme prioritaire le retrait de la demande française du paiement d'indemnités. Quant à la partie française, elle n'a toujours pas répondu à la date du 22 et se voit demander par le Japon de répondre d'ici le 23, même si cette réponse n'est qu'officiuse²⁸.

Si Futami, le 22, propose d'accepter que Thaïlande ne paie pas d'indemnités²⁹, Matsuoka se montre de plus en plus dur à l'encontre des demandes thaïlandaises. Lors de la Réunion de Liaison du 23, il rejette l'idée de Futami et déclare même réfléchir à une augmentation de l'indemnité à quinze millions de *bath*. Il rejette également la demande thaïlandaise de cession des territoires cambodgiens ci-dessus mentionnés. Enfin, il désire que la garantie concernant les territoires de la rive orientale du Mékong reste secrète. Il s'oppose à la demande de Sugiyama d'apporter un soutien plus résolu à la Thaïlande et propose de demander l'entremise de l'Allemagne³⁰.

²⁶ANOM-GGI, n° 587, note de Decoux au commandant supérieur des forces de l'Indochine, 20 février 1941.

²⁷MAE-V, *ibid.* ; GSK, « Rapport sur la conférence de médiation de Tôkyô », *ibid.* ; KSN, p. 73 ; Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 476-486 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 181 ; Jacques Valette, *ibid.*, p. 102.

²⁸GSK, « Rapport sur la conférence de médiation de Tôkyô », *ibid.* ; KSN, p. 76-77.

²⁹GSK, « Rapport sur la conférence de médiation de Tôkyô », *ibid.*

³⁰*Sugiyama memo, ibid.*, p. 182-185 ; Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 486-503 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 182.

Cependant, Matsuoka doit faire face à l'intransigeance du gouvernement français, qui ne croit pas à sa bonne volonté. Le même jour, l'ambassadeur Arsène-Henry informe Matsuoka que son gouvernement n'accepterait de céder que les territoires de la rive occidentale du Mékong et une petite partie du nord du Cambodge. Matsuoka le met en garde contre une rupture des négociations, car elle pourrait entraîner une reprise des hostilités³¹. En Réunion de liaison, Matsuoka plaide pour une prolongation des négociations de dix jours. Malgré l'opposition de Sugiyama, sa position prévaut en raison des réticences de la Marine de recourir à la force. À une Marine qui craint un affrontement anticipé avec les flottes britanniques et américaines, s'oppose une Armée de Terre qui doit agir rapidement, car elle a besoin de temps pour se concentrer ses forces et ne peut les maintenir sur le pied de guerre pendant une longue période³².

Le cessez-le-feu est tout de même prolongé jusqu'au 7 mars³³ et une nouvelle proposition d'accord est rédigée³⁴. Elle est soumise aux deux parties le 24 février par Matsuoka en séance plénière. La France céderait les mêmes territoires sans recevoir de compensation financière de la Thaïlande, mais les territoires du Cambodge rétrocédés seraient transformés en zone démilitarisée, et les ressortissants français de ces territoires y bénéficieraient de l'égalité de traitement avec les Thaïlandais. Matsuoka demande une réponse d'ici le 28 février³⁵.

³¹*Sugiyama memo, ibid.* ; MAE-V, n° 321, p. 173-172, télégramme d'Arsène-Henry n° 232-233, 22 février 1941.

³²En effet, comme l'a montré la Drôle de Guerre, maintenir des forces mobilisées dans l'inaction pendant une longue période, outre les difficultés logistiques, a surtout pour conséquence de leur faire perdre la plus grande partie de leur qualité opérationnelle, notamment en raison d'une chute du moral des troupes. Voir notamment Philippe Masson, *op.cit.*, p. 199-200.

³³*Sugiyama memo, ibid.*

³⁴GSS, t. 10, p. 513. Elle porte pour titre « Proposition de mesures à prendre pour une médiation dans le conflit entre la Thaïlande et l'Indochine française » *Jigo no Tai, Futsuin funsô chôtei sochi an* 爾後の泰、仏印紛争調停措置案.

³⁵GSK, « Rapport sur la conférence de médiation de Tôkyô », *ibid.* ; MAE-V, n° 321, p. 174-175, télégramme d'Arsène-Henry n° 215-216, 24 février 1941.

Si la Thaïlande accepte le plan japonais dès le 26, la France le rejette une nouvelle fois, le 27, en raison du refus de l'amiral Darlan³⁶. Matsuoka propose de demander de nouveau à la Thaïlande de verser l'indemnité prévue au départ, sans garantie que cela serait accepté, mais l'ambassadeur français déclare que cela ne serait sans doute pas en mesure de satisfaire la France. Matsuoka le menace alors d'une révision complète de la politique japonaise dans la région incluant une dénonciation de l'accord du 30 août 1940 et une rupture des négociations économiques. Il émet également une mise en garde quant à ce que son pays ferait alors de ses troupes stationnées en Indochine³⁷.

La solution diplomatique étant dans l'impasse, l'armée japonaise se prépare alors à exercer une pression sur l'Indochine. Le 28, l'Armée de Terre obtient l'accord de la Marine pour l'usage de la force contre l'Indochine. Un plan d'action est préparé qui donne pour date-limite une réponse française aux demandes japonaises le 5 mars, et pour date du lancement possible des opérations militaires contre l'Indochine le 8. Il prévoit également la fourniture de matériel et de conseillers militaires à la Thaïlande. Néanmoins, il ne s'agit pas du déclenchement automatique d'une action militaire, la sanction impériale étant nécessaire pour déclencher des hostilités contre un pays tiers³⁸. Tōjō rassure la Marine en lui disant que le lancement des opérations pourrait être interrompu, même en cas de réponse de la France après le 8³⁹. L'état-major de l'Armée de Terre prépare un plan selon lequel le lancement des opérations serait décidé le 7 mars et le début du mouvement des unités commencerait le 15⁴⁰. Ainsi, à la différence de ce qui s'est passé lors de l'invasion du nord de l'Indochine, l'Armée de Terre se donne la

³⁶GSK, *ibid.* ; MAE-V, n° 321, p. 174-176, télégramme n° 239.

³⁷MAE-V, n° 321, p. 177-178, télégramme d'Arsène-Henry n° 227-231, 27 février 1941.

³⁸cf. *supra.*, p 620.

³⁹KSN, p. 79.

⁴⁰BKS, mémoires de Tanaka Shin.ichi.

possibilité d'interrompre son attaque, ce qui montre qu'elle anticipe une réponse positive de la France et qu'elle préfère ne pas recourir à la force pour le moment.

Matsuoka étant désireux de trouver une issue diplomatique avant que les militaires ne mettent leurs menaces à exécution, son bras droit lors des négociations, Matsumiya Hajime, offre au chef de la mission française, René Robin, de faire des contre-propositions. Robin propose alors de céder d'autres territoires, à l'exclusion de la partie considérée comme la plus importante au Cambodge. La partie française essaie notamment de conserver Battambang, en prétextant de l'importance de sa production de riz et de l'importance du riz pour le Japon⁴¹. Wan accepte d'envoyer à son gouvernement lesdites contre-propositions. La réponse de Vichy à la proposition de Matsuoka du 24 février parvient à Tôkyô le 28. Elle ne comporte alors qu'une acceptation conditionnelle et la partie française insiste pour avoir le droit de déclarer que la France ne donne son accord que sous la pression japonaise. Parmi les conditions émises, la plus importante concerne la transformation des territoires cédés par la France en zones démilitarisées, que les Français y jouissent des mêmes droits que les Thaïlandais. Autre condition importante pour la position de la France en tant que puissance tutélaire du Laos, la suzeraineté sur le territoire triangulaire en face de Luang Prabang où se trouvent les sépultures de la famille royale de Luang resteraient sous suzeraineté française⁴².

Matsuoka répond à Arsène-Henry qu'il sera impossible de démilitariser toute la zone, mais qu'il convient d'étudier les autres points, diminuant ainsi la pression japonaise de plusieurs crans⁴³. Il demande à la Thaïlande de prendre en considération les contre-propositions de Robin⁴⁴. La menace militaire ne s'interrompt toutefois pas, puisque la Réunion de liaison du 2 mars décide de

⁴¹GSK, « Rapport sur la conférence de médiation de Tôkyô », *ibid.*

⁴²MAE-V, n° 321, p. 180-183, télégramme d'Arsène-Henry n° 254-262, 28 février 1941 ; KSN, p. 80 ; GSK, « Rapport sur la conférence de médiation de Tôkyô », *ibid.*

⁴³GSK, *ibid.*

⁴⁴Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 513-523 ; Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 48-49 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 183.

procéder à une évacuation partielle des ressortissants japonais d'Indochine⁴⁵. La date-limite pour la pleine acceptation de la proposition japonaise par la France est fixée au 5 mars⁴⁶.

Le 4, Matsumiya essaie de convaincre Robin d'accepter un accord temporaire, tandis que les points litigieux seraient discutés ultérieurement. Robin remet finalement aux parties japonaise et thaïlandaise sa contre-proposition. Wan l'accepte dans ses grandes lignes. Robin suggère alors qu'un communiqué commun soit publié, ce à quoi les parties japonaise et thaïlandaises consentent⁴⁷. Le lendemain, 5 mars, la réponse de la France arrive : la France acceptera la proposition d'accord japonaise si le Japon lui impose, mais dans ce cas écrira cela clairement dans les documents officiels échangés⁴⁸. La Réunion de Liaison du 5 mars accepte les conditions françaises, à l'exception celle qui regarde a mention d'une imposition forcée de l'accord par le Japon⁴⁹.

Le communiqué commun est publié par le Japon le 6 mars, à 14h, rendant publique l'acceptation de la médiation japonaise par la France et la Thaïlande⁵⁰:

La proposition de médiation soumise par le gouvernement japonais a été acceptée dans ses grandes lignes par les gouvernements français et thaïlandais. Cependant, il faudra sans doute encore deux ou trois jours pour trouver une solution aux quelques points non encore résolus.

日本国政府ノ提示シタル調停案ハ其主要ナル点ニ付、佛泰両国政府ニ依ル同意成立セリ。而シテ細目ニ関スル残余ノ諸点ハ両三日ニ解決セラルル筈ナリ

⁴⁵ « Mesures à prendre dans le cas où la France rejeterait notre offre finale de médiation » (*Futsugawa ga waga saigo chôtei an wo ôdaku sezaruru baai no sochi* 佛側力我最後調停案ヲ應諾セサル場合ノ措置) ; NGB-DO, p. 926. Le Japon a déjà procédé à ce type de mesure lors des événements qui ont émaillé, l'année précédente, l'entrée de ses forces au Tonkin. cf. *supra.*, p. 392, 395, 399, 431, 435.

⁴⁶ *Sugiyama memo, ibid.*, p. 185-188 ; Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 521-525 ; Judith A. Stowe, *ibid.*

⁴⁷ GSK, *ibid.* ; NGB-DO, p. 926-928.

⁴⁸ *Sugiyama memo, ibid.*, p. 188

⁴⁹ *ibid.* ; Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 525-536 ; Judith A. Stowe, *ibid.*, p. 184.

⁵⁰ NGB-DO, p. 928.

Le lendemain, 7 mars, l'évacuation des ressortissants japonais d'Indochine est suspendue⁵¹.

Malgré cela, la médiation n'est toujours pas définitivement acceptée. Les médiateurs japonais discutent à partir de l'après-midi du 6 mars et pendant toute la nuit du 6 au 7 avec les négociateurs français et thaïlandais. Matsumiya essaie notamment d'amadouer Robin, mais celui-ci refuse de renoncer aux conditions émises le 2 mars. Puis il essaie de persuader Wan d'accepter les conditions françaises, sans succès. Le 7, à midi, une rencontre directe entre les délégations française et thaïlandaise est organisée, mais ne porte aucun fruit⁵². La Réunion de liaison tenue dans l'après-midi voit Matsuoka donner aux militaires une leçon de diplomatie en leur expliquant les points de vue des deux délégations, française et thaïlandaise. Il montre une attitude compréhensive vis-à-vis de la France, encourageant le Japon à faire preuve d'un esprit de conciliation. Il explique également le refus de Wan d'accepter les conditions françaises par la peur de la Thaïlande de voir le Japon imposer sa domination sur les régions côtières et, surtout, par la personnalité arrogante du négociateur thaïlandais qu'il compare à celle d'un Chinois⁵³ ! Il parvient à tempérer l'impatience de Sugiyama, qui lui accorde alors deux ou trois jours avant de recourir à la force armée⁵⁴.

Dans l'après-midi, Matsuoka obtient l'accord de Wan pour que la démilitarisation et le traitement égal des ressortissants français soient appliqués à l'ensemble des territoires restitués par la France à la Thaïlande. Il s'entretient ensuite avec Arsène-Henry, à 17h et lui transmet une liste de concessions quasiment similaire aux conditions émises par Robin⁵⁵. Arsène-Henry semble d'abord accepter les

⁵¹*Sugiyama memo, ibid.*

⁵²*GSK, ibid.*

⁵³ « Wan Wai est une personne réellement pénible, à la manière d'un Chinois. » (*Wan Wai ha Shinajin dōyō de jitsu ni komatta ningen da* 「ワンワイ」ハ支那人同様テ実ニ困ツタ人間タ。).

⁵⁴*KSN, p. 82 ; Sugiyama memo, ibid., p. 188-191.*

⁵⁵*GSK, ibid.*

concessions japonaises, mais refuse de renoncer à mentionner que l'accord de la France aura été donné sous la contrainte.

Le lendemain, 8 mars, à 10h, Matsuoka est reçu en audience par l'Empereur : il lui rapporte alors la teneur de la proposition japonaise faite aux deux parties⁵⁶. Il transmet également cette information aux ambassades allemande et italienne⁵⁷. Matsuoka se livre néanmoins à une forme de diplomatie secrète en ne rendant pas exactement compte de la teneur des concessions faites à la France et de la proximité de l'accord. L'état-major de l'Armée de Terre croit alors à la probabilité d'un recours à la force contre l'Indochine et à la nécessité de dénoncer le communiqué commun avant de demander la sanction impériale⁵⁸.

La situation se dénoue à partir du 10 mars, lorsque, de manière presque simultanée, les parties française — à midi — et thaïlandaise — à 18h — transmettent l'accord de leurs gouvernements respectifs. La France a accepté de retirer la mention d'un accord signé sous contrainte. Un accord préliminaire est conclu le 11 mars 1941 — soit la veille du départ de Matsuoka pour l'Europe —, à 16h, à la résidence officielle du Premier ministre japonais, sous la forme d'un échange de lettres officielles entre le Japon et la France d'une part, et entre le Japon et la Thaïlande d'autre part⁵⁹.

Du côté thaïlandais, Phibun a accepté le texte la veille, contre l'avis de Wan. La rive occidentale du Mékong et une partie importante du nord-ouest du Cambodge — dont la province de Battambang — sont cédés par la France à la Thaïlande, mais pas les villes de Siem Reap et Angkor Vat. La frontière est établie au milieu du cours du Mékong, sur lequel deux îles sont placées sous double juridiction franco-thaïlandaise. En échange, la Thaïlande concède la démilitarisation de la totalité des territoires cédés. Les ressortissants français y bénéficieront de

⁵⁶Kido Kôichi, t. 2, *op.cit.*, p. 861.

⁵⁷GSK, *ibid.*

⁵⁸KSN, p. 82.

⁵⁹NGB-DO, p. 929-934.

l'égalité de traitement. Enfin, les deux pays acceptent une clause interdisant la signature de tout traité contraire aux intérêts du Japon avec une puissance tierce⁶⁰.



Signature de l'accord préliminaire franco-thaïlandais, 11 mars 1941.
Source : journal Mainichi Shinbun⁶¹

⁶⁰GSK, *ibid.* ; *Sugiyama memo, ibid.*, p. 192-195.

⁶¹in Hattori Satoshi, *op.cit.*, p. 261.

B. L'échec japonais

La médiation japonaise dans le conflit franco-thaïlandais est à relier à la politique d'expansion japonaise vers le sud et, en particulier, à la préparation de l'affrontement avec les Britanniques. Singapour étant bien protégée du côté de la mer, l'armée japonaise projette de l'attaquer par la terre, depuis le nord de la péninsule malaise. Or, pour arriver à ce but, il est indispensable d'utiliser les routes et la voie ferrée de la partie ouest de la péninsule en raison de la distance considérable qui sépare le nord de la Malaisie de Singapour — environ 800 km —, et du caractère accidenté de la côte orientale. Afin de rejoindre l'ouest de la péninsule, il est nécessaire de traverser l'isthme de Kra, c'est à dire le point le plus étroit du nord de la Malaisie en raison des difficultés du terrain.



Carte n° 13 : l'offensive japonaise en Malaisie, 8-28 décembre 1941. Source : John Keegan (ed. by), *The Times Atlas of the Second World War*, Londres : Times Books, 1989, p. 71.

Sur la côte orientale de l'isthme de Kra, la gare la plus proche de la voie ferrée qui permet de rejoindre Singapour par l'ouest de la péninsule est à Hat Yai, à une trentaine de kilomètres de la ville thaïlandaise de Songkhla⁶². De là, la voie ferrée rejoint la côte ouest de la péninsule à Alur Setar, en territoire britannique. Il est crucial pour l'armée japonaise d'emprunter ce chemin, car la péninsule s'élargit énormément à la sortie de l'isthme, pour atteindre plus de 300 km entre Khota Baru — qui sera la troisième tête de pont établie par l'armée japonaise sur la côte orientale —, et Penang sur la côte occidentale⁶³.



Carte n° 14 : les offensives japonaises contre la Malaisie et la Birmanie à travers le territoire thaïlandais, décembre 1941. Source : Barrie and Frances Pitt, *The Chronological Atlas of World War II*, Londres : Macmillan, 1989, p. 63.

La décision est donc prise de violer la neutralité de la Thaïlande en débarquant en deux points du territoire thaïlandais, à Songkhla et Pattani, dans la nuit du 8 décembre 1941⁶⁴. La question de Songkhla est évoquée aux plus hauts niveaux décisionnels militaires japonais dès 1939. Lors de la remise du « Plan stratégique annuel »⁶⁵ à l'Empereur, ce dernier demande à la Marine d'amender sa partie du plan car elle inclut la violation de la neutralité thaïlandaise, chose à laquelle

⁶²Ville plus connue alors sous le nom de « Singora ».

⁶³Mori Shigeki, « Sûjiku-gaikô (...) », *op.cit.*, p. 16.

⁶⁴Collectif, *Taiheiyô Sensô 太平洋戦争 (La Guerre du Pacifique), Shôwa ni man nichi no zenkiroku 昭和二十万日の全記録 (Chronique de 20.000 jours d'histoire de l'ère Shôwa)*, t. 6, Kôdansha, 1990, p. 134-135 ; Herbert P. Bix, *op.cit.*, p. 434.

⁶⁵*Nendo sakusen keikaku 年度作戦計画*

l'Empereur répugne. Le plan est corrigé trois jours plus tard, mais d'une façon ambiguë, car si la mention de l'attaque de la Thaïlande est retirée, le passage par son territoire est maintenu⁶⁶.

Ce point constitue une raison pour laquelle l'armée japonaise en vient à souhaiter un traité d'alliance militaire avec la Thaïlande. Ce traité n'ayant pas vu le jour, l'entrée des forces japonaises sur le territoire thaïlandais, le 7 décembre 1941, provoque une résistance des forces thaïlandaises pendant plusieurs heures. Les combats ne cessent qu'en début d'après-midi, après que Phibun a accepté l'ultimatum japonais remis par l'ambassadeur japonais, Tsubogami Teiji 坪上貞二, et ordonné à ses forces de cesser le feu⁶⁷.

Comme le subodorent les observateurs de l'époque, il s'agit bien pour le Japon, en imposant sa médiation dans le conflit franco-thaïlandais au début de l'année 1941, d'attirer la Thaïlande dans son orbite. Mais il s'agit surtout d'empêcher les Britanniques de les devancer. Quoiqu'il en soit, le Japon échoue en partie, car s'il a réussi à montrer sa force, il a mécontenté l'opinion et les dirigeants thaïlandais en les empêchant de recouvrer l'ensemble des territoires perdus. Lors du déclenchement de la Guerre du Pacifique, le Japon ne peut donc faire l'économie de l'usage de la force contre la Thaïlande afin d'utiliser son territoire comme un tremplin vers les possessions britanniques. Si les forces armées thaïlandaises résistent au début de l'offensive, à Songkhla, elles laissent passer la division de la garde impériale lorsqu'elle franchit la frontière depuis le Cambodge et se dirige vers Bangkok⁶⁸.

Cette stratégie appliquée à partir du déclenchement de la Guerre du Pacifique est en germe près d'un an auparavant. En effet, les « Grandes lignes pour le traitement

⁶⁶Yamada Akira, *Shôwa Tennô no gunji shisô to senryaku* 昭和天皇の軍事思想と戦略 (La pensée militaire et la stratégie de l'Empereur Hirohito), Azekura Shobô 校倉書房, 2002, p. 126-128.

⁶⁷Eguchi Kei.ichi 江口圭一, *Sen kyû hyaku yon jû ichi nen jû ni gatsu yôka : Ajia Taiheiyô Sensô wa naze okotta no ka* 1941年12月8ーアジア太平洋戦争はなぜ起こったのかー (Le 8 décembre 1941 : pourquoi la Guerre de l'Asie et du Pacifique a éclaté), Iwanami Shoten 岩波書店, 2005, p. 25-27.

⁶⁸*ibid.*, p. 25.

des questions indochinoises et thaïlandaises » du 23 janvier 1941 indiquent clairement l'objectif de conclure un traité militaire avec chacune des deux parties, la Thaïlande et l'Indochine française⁶⁹. Le 24 janvier, l'Empereur accepte que l'on négocie un traité militaire avec la Thaïlande, à condition que l'on procède avec prudence⁷⁰. L'état-major de l'Armée de Terre considère alors que le seul obstacle qui subsiste est constitué par Matsuoka⁷¹. Armée de Terre et Marine tentent alors de court-circuiter Matsuoka en allant négocier directement avec les autorités militaires thaïlandaises par le truchement de l'attaché militaire et de l'attaché naval japonais auxquels sont envoyés des instructions le 12 février. Celles-ci sont cosignées par les quatre plus hautes autorités militaires du pays, c'est à dire les deux chefs d'état-major et les deux ministres militaires⁷². Mais l'accord n'est que de façade et le manque d'unité de vues cause l'échec de cette initiative⁷³.

Phibun exprime aux représentants japonais à Bangkok, le 22 février, son intention de conclure une alliance militaire avec le Japon⁷⁴. Néanmoins, Matsuoka donne pour instruction à Futami le 26 février d'ajourner les discussions en vue d'une alliance militaire⁷⁵. Les militaires ne pressent finalement plus Matsuoka en faveur d'un accord militaire avant la conclusion de la médiation⁷⁶. Les militaires sont donc frustrés dans leurs aspirations, l'objectif de la conclusion d'un traité militaire d'ici mars ou avril étant alors hors de portée. Les progrès montrés par la médiation japonaise sont à l'origine d'une détérioration rapide des relations avec les

⁶⁹ cf. *supra.*, p. 619.

⁷⁰ cf. *supra.*, p. 619.

⁷¹ KSN, p. 67-68.

⁷² KSN, p. 73-74.

⁷³ BKS, témoignages de Shikuda et Izumi recueillis le 16 mars 1962.

⁷⁴ Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 564-567.

⁷⁵ Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 564-567.

⁷⁶ *Sugiyama memo, ibid.*, p. 191-193. L'on a vu plus haut que, le 1^{er} février, l'Empereur avait donné raison à Matsuoka en exprimant de fortes réserves quant à une alliance militaire avec la Thaïlande ; cf. *supra.*, p. 622.

puissances anglophones, détérioration qui provoque en retour une nervosité croissante des états-majors à Tôkyô⁷⁷.

Malgré les aspirations des autorités militaires centrales de Tôkyô, le Japon se montre donc prudent, et ce pour deux raisons. La première est à chercher dans les propos que l'attaché militaire Tamura tient lorsqu'il exprime ses réticences aux envoyés des autorités militaires de Tôkyô quant à la volonté de négocier directement avec Bangkok. Il déclare que le Japon devrait, comme préalable à une alliance, montrer sa force et sa détermination en occupant d'abord le sud de l'Indochine. Il s'agit en effet de ne pas lâcher la proie pour l'ombre en s'assurant d'abord du sud de l'Indochine, avant de diriger son regard vers la Thaïlande. La seconde et la plus importante est la crainte de voir Britanniques et Américains s'opposer à un tel mouvement. Si la position britannique était prévisible, le gouvernement japonais est surpris de fermeté des États-Unis⁷⁸.

Le but du Japon consiste à préparer une offensive contre les possessions britanniques, néerlandaises, voire américaines en Asie du Sud-Est. C'est dans ce dessein qu'il désire obtenir des bases militaires en Indochine française et en Thaïlande. Il s'agit donc d'un objectif intermédiaire, d'un moyen stratégique et non d'une fin. Le Japon n'est donc pas prêt à déclencher un conflit de manière prématurée avec les Britanniques et les Américains pour s'implanter en Indochine et en Thaïlande, puisque l'ordre de priorité et la chronologie de la planification des opérations militaires sont exactement inverses⁷⁹.

Malgré la signature de l'accord préliminaire, les discussions pour le traité définitif traînent en longueur en raisons de querelles liées aux zones démilitarisées, de demandes de la France pour des compensations et sans doute, du voyage de Matsuoka à Berlin et Moscou en mars et avril⁸⁰. Ne parvenant pas à avancer, les

⁷⁷BKS, mémoires de Tanaka Shin.ichi.

⁷⁸Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 568-573.

⁷⁹C'est notamment la position du chef de l'état-major de la Marine, l'amiral Nagano Osami 永野修身, comme le révèle ses propos tenus lors de la Réunion de Liaison du 11 juin 1941. KSN, p. 115.

⁸⁰Johanna Menzel Meskill, *op.cit.*, p. 22-24, 29 ; Yoshida Yutaka, *Ajia Taiheiyô Sensô, op.cit.*, p. 6 ;

négoceurs japonais décident, le 12 avril, de passer par dessus la tête du prince Wan et de demander à leur représentant à Bangkok, Futami, d'exercer une pression directe sur le gouvernement thaïlandais. Le 14, le directeur du bureau du Commerce, Wanit, déjà membre de la délégation thaïlandaise à Tôkyô, est nommé ambassadeur plénipotentiaire. Finalement, après de multiples discussions, les deux parties tombent d'accord pour fixer le montant des compensations financières à verser par la Thaïlande à la France à six millions de piastres indochinoises et pour ne démilitariser que le territoire cambodgien cédé à la Thaïlande.

Monument dédié à la victoire édifié à Bangkok.

Le traité définitif est signé le 9 mai 1941. Il n'est toutefois ratifié que deux mois plus tard, le 5 juillet⁸¹. Cela marque la fin d'un conflit de faible intensité. S'il a vu de véritables combats, il n'a jamais dégénéré en guerre ouverte, puisque aucune déclaration de guerre n'a été lancée et que les relations diplomatiques ont été maintenues. Court, le conflit n'a généré qu'un nombre relativement limité de pertes humaines⁸².



Le prix à payer par les deux pays pour l'entremise japonaise est élevé, puisqu'ils doivent promettre de ne signer aucun traité de nature politique, militaire ou économique avec une puissance hostile au Japon. La Thaïlande et l'Indochine française sont donc peu à peu sur la voie d'une satellisation par le Japon. Si la Thaïlande est mieux traitée que la France à l'issue

David J. Lu, *op.cit.*, p. 196. Concernant ce voyage, cf. *infra.*, p. 657.

⁸¹NGB-DO, p. 936-946 ; FRUS, 1941 vol. V, p. 143-144, 751G.92/442, télégramme de l'ambassadeur américain à Vichy, Leahy, au secrétaire d'État, reprenant des informations obtenues de Chauvel, 6 mai 1941.

⁸²Jacques Valette cite les chiffres de 69 Français et 300 Thaïlandais tués durant les combats (*op.cit.*, p. 108).

des négociations — la seconde devant céder à la première un certain nombre de territoires contre une compensation financières —, le gouvernement de Bangkok ne se fait guère d'illusions quant aux intentions du Japon, comprenant que ce dernier a son propre agenda⁸³.

Le Japon, malgré son intervention en faveur de la Thaïlande, ne sait pas quelle sera l'attitude de cette dernière en cas d'entrée de ses forces sur son territoire. Sugiyama se montre circonspect lors de la Conférence impériale du 2 juillet 1941. S'il reconnaît que le Japon a étendu son influence en Thaïlande, il craint les tentatives américaines et britanniques pour réorienter la politique étrangère du pays⁸⁴. Cette méfiance se lève peu à peu à l'approche du déclenchement de la guerre, le Japon pensant que des négociations de la dernière heure suffiront sans doute à obtenir le libre passage des troupes par le territoire thaïlandais. L'usage de la force est toutefois envisagé en cas de refus⁸⁵.

Phibun est fortement déçu par l'entremise japonaise, qui ne lui permet pas de récupérer autant de territoires qu'il espérait, bien que son pays ait recouvré 70.000 km² de territoires perdus. Le Japon, en effet, limite les ambitions thaïlandaises afin de ménager la France et, ainsi, d'obtenir le droit d'utiliser des bases en Indochine méridionale⁸⁶. Frustré et mis en porte-à-faux devant son opinion, Phibun en vient à considérer qu'il n'est plus lié par son accord secret avec le Japon⁸⁷.

Ce qui amène Phibun à diriger son mécontentement vers le Japon est, dans une large mesure, lié à l'opinion de son pays. En effet, l'échec partiel de la Thaïlande ne peut être attribué à la résistance française, la propagande thaïlandaise ayant insisté

⁸³Kamon Pensrinokun, *ibid.*, p. 140.

⁸⁴*Sugiyama memo, op.cit.*, t. 1, p. 258.

⁸⁵Kamon Pensrinokun, *ibid.*

⁸⁶Concernant l'occupation du sud de l'Indochine, cf. *infra.*, chap. 10, p. 651.

⁸⁷Barend Jan Terwiel, *Thailand's Political History (...)*, *op.cit.*, chap. 11 ; Benjamin A. Batson, *ibid.*, p. 93. Concernant cet accord secret — une promesse orale de rapprochement avec le Japon —, cf. *supra.*, p. 597.

sur les victoires remportées. Il ne peut qu'être mis sur le compte du Japon⁸⁸. Comme le fait remarquer l'historien Edward Bruce Reynolds, ce scénario ressemble beaucoup à ce qui se passe à l'issue de la Guerre russo-japonaise, en 1905, quand l'offre de médiation américaine et le traité de Portsmouth ont alors provoqué l'ire de la population japonaise⁸⁹. Dès avril 1941, l'attaché militaire japonais à Bangkok, Tamura, met en garde ses supérieurs concernant une perte d'influence du Japon en Thaïlande, allant jusqu'à écrire que les Thaïlandais professent une victoire des Britanniques en cas de guerre contre le Japon⁹⁰.

La Thaïlande continue, en fait, de souffler le chaud et le froid en direction des Japonais, des Britanniques et des Américains. Il s'agit pour elle, en diffusant des rumeurs concernant l'humeur de ses dirigeants et de son opinion, de faire croire à un mécontentement, soit envers le Japon, soit à l'encontre des Britanniques et des Américains, afin d'amener les victimes de ce prétendu mécontentement à se montrer plus compréhensifs⁹¹. Comme au mois de février, elle tente, au début du mois de mai, de faire croire aux Britanniques et aux Américains qu'un coup d'État est ourdi par une clique pro-japonaise avec le soutien actif des Japonais, et qu'un coup d'État est préparé par le représentant britannique, Crosby, avec le soutien d'une faction pro-britannique⁹².

⁸⁸Edward Thadeus Flood, *ibid.*, p. 570, 588.

⁸⁹Edward Bruce Reynolds, *ibid.*, p. 46. Il s'agit de ce que l'on a appelé au Japon « incident de la destruction par le feu de Hibiya » (*Hibiya yakiuchi jiken* 日比谷焼討事件) : à la suite de la nouvelle du traité de Portsmouth, une émeute de grande ampleur s'en suit, dont l'événement le plus célèbre est l'incendie du parc de Hibiya, à proximité du palais impérial. Les émeutiers s'en prennent notamment aux journaux et aux forces de l'ordre, incendiant pas moins de 80% des postes de police de la capitale. Les émeutes s'étendent également aux autres grandes villes du pays — Yokohama, Nagoya, Ôsaka, Kôbe. Il faut arrêter par moins de 2.000 personnes et proclamer un couvre-feu pour y mettre un terme. Le souvenir de l'incident jouera un grand rôle dans la limitation de la liberté d'expression et dans le durcissement de la censure à l'encontre de la presse. Concernant l'incident, cf. Imai Sei.ichi, *op.cit.*, p. 7-10. Pour ces conséquences sur la censure, cf. Sasaki Takashi 佐々木隆, *Nihon no kindai 14 : Media to kenryoku* 日本の近代 14 メディアと権力 (Le Japon contemporain, t. 14 : Médias et pouvoir), Chûô Kôronsha, 1999, p. 219-222.

⁹⁰*ibid.*, p. 569 ; Benjamin A. Batson, *ibid.*

⁹¹FRUS, 1941 vol. V, p. 146-147, 811.20 (D) Regulations/2082, télégramme du représentant américain à Bangkok, Grant, au secrétaire d'État, 8 mai 1941.

⁹²*ibid.*, p. 150, 792.94/108, télégramme de Grant au secrétaire d'État, 10 mai 1941 ; *ibid.*, p. 151,

Britanniques et Américains se condamnent à l'échec en raison de l'absence d'un accord quant à l'attitude à adopter vis-à-vis de la Thaïlande. En effet, à des Britanniques qui désirent ramener la Thaïlande dans leur giron s'opposent des Américains qui souhaitent maintenir le statu quo et ne pensent pas être en mesure de concurrencer le Japon sur le terrain économique ou militaire dans ce pays⁹³. Soumis à la menace d'une attaque japonaise contre leurs possessions, les Britanniques deviennent une proie facile pour les tentatives de chantage thaïlandaises. À la fin du mois de mai, Crosby accepte de fournir du pétrole à la Thaïlande, sous la menace de voir cette dernière vendre son caoutchouc et son étain aux Japonais en échange du pétrole dont elle a besoin. C'est à une véritable guerre économique que Britanniques et Japonais se livrent en Thaïlande⁹⁴.

L'on apprend finalement, le 22 mai, que le Royaume-Uni accepte de fournir du carburant à la Thaïlande, en échange de la fourniture exclusive au Royaume-Uni par la Thaïlande du caoutchouc et de l'étain disponible sous la forme d'un troc, et ce pour une durée d'un an. Si le représentant américain à Bangkok, Grant, critique cet arrangement en jugeant que les Thaïlandais exercent un chantage, les termes de cet échange signifient néanmoins un refroidissement réel des relations nippo-thaïlandaises⁹⁵, les Japonais redoutant par dessus tout le poids économique du Royaume-Uni en Thaïlande et désirant arrimer cette dernière à la sphère économique japonaise. L'on peut donc dire que le Japon a en partie échoué dans sa tentative d'attirer complètement la Thaïlande dans son orbite, sous-estimant les exigences propres de la Thaïlande, ainsi que, surtout, sa volonté de maintenir son indépendance coûte que coûte. Il faudra attendre le déclenchement de la Guerre du

792.94/109, télégramme de Grant au secrétaire d'État, 12 mai 1941 ; *ibid.*, p. 155, 811.20 (D) Regulations/2419, télégramme de Grant au secrétaire d'État du 22 mai 1941.

⁹³*ibid.*, p. 148-149, 811.20 (D) Regulations/3627, mémorandum du conseiller aux relations politiques, Hornbeck, concernant une discussion avec le représentant britannique Butler, 9 mai 1941 ; *ibid.*, p. 165-166, 892.00/226, compte-rendu de la conversation du 3 juin 1941 entre le secrétaire d'État américain, Hull, et les représentants britanniques, Butler et Hall.

⁹⁴*ibid.*, p. 155, 811.20 (D) Regulations/2419, télégramme de Grant au secrétaire d'État du 22 mai 1941.

⁹⁵*ibid.*, p. 158, 811.20 (D) Regulations/2469, télégramme de Grant au secrétaire d'État du 24 mai 1941.

L'Indochine française et l'expansion vers le sud du Japon à l'orée de la Guerre du Pacifique

Pacifique pour que la Thaïlande, envahie par l'armée du Japon, accepte, contrainte et forcée, de devenir son alliée.

Conclusion

Le royaume du Siam, à partir de la fin de XVII^e siècle, est un État en expansion. Échappant à la menace Birmane, il dispute au Vietnam le Laos et le Cambodge. Mais il doit bientôt protéger son indépendance face aux expansionnismes coloniaux britannique et français. Il est le seul pays à échapper à la colonisation européenne, mais au prix de concessions territoriales importantes et d'un effort de modernisation sans relâche. Pour le Siam, le Japon est d'abord un modèle, puisqu'il échappe à la tutelle occidentale par la modernisation, puis parvient à intégrer le club des grandes puissances. Il devient également, au XX^e siècle un contrepoids à l'hégémonie franco-britannique.

Dans les années 1930, si le royaume échappe à l'emprise des traités inégaux, la modernisation accélérée qu'il connaît le fait entrer dans une ère d'instabilité politique. Sortant peu à peu d'un système de monarchie absolue, la faiblesse des démocraties dans le monde amène sa jeune élite à s'intéresser aux systèmes totalitaires, le soviétique et, surtout, le fasciste. Le nationalisme naissant pousse le Siam sur le chemin de l'irrédentisme, un nationalisme pan-thaï donnant les armes idéologiques aux « jeunes turcs » autour du militaire Phibun pour réclamer à la France les territoires que celle-ci lui avait pris lors de la constitution de l'Union indochinoise.

Comme pour le Japon, la débâcle de la France de juin 1940 ouvre l'appétit du Siam devenu Thaïlande. La France, qui ne peut admettre qu'un peuple du Sud-est asiatique puisse nourrir une vraie conscience nationale et développer une vraie politique étrangère, croit que l'irrédentisme thaïlandais est piloté par Tôkyô. Pourtant, lorsqu'éclate le conflit franco-thaïlandais, le Japon est désagréablement surpris. S'il compte faire passer ses forces par le territoire thaïlandais en cas d'offensive contre les possessions britanniques — et notamment Singapour —, l'Indochine française vient en tête dans l'ordre de ses priorités et l'initiative

belliqueuse de la Thaïlande lui fait craindre une intervention militaire ou diplomatique des Anglo-Américains.

Le Japon décide donc, pour couper court à un tel danger, d'imposer sa médiation aux deux pays. Mais tant la Thaïlande, qui craint par dessus tout que le Japon annexe l'Indochine et, en même temps, les territoires qu'elle revendique au Laos et au Cambodge, que l'Indochine qui est isolée et désarmée, voient cette médiation d'un mauvais œil. Quant au Japon, s'il doit amener la France à faire des concessions à la Thaïlande afin de satisfaire cette dernière pour l'intégrer à la sphère d'influence japonaise, une politique trop nettement anti-française risquerait de faire capoter les négociations économiques qu'il est en train de mener avec la France.

Le Japon doit user de diplomatie assortie de menaces militaires pour faire plier les deux parties. Le 9 mai 1941, l'accord franco-thaïlandais est finalement signé. L'Indochine a cédé des territoires, mais a sauvegardé l'essentiel. Quant à la Thaïlande, ses gains territoriaux la laissent frustrée. Le Japon, s'il a empêché les Anglo-Américains de s'immiscer dans la région, n'est pas parvenu à conclure l'accord militaire dont il rêvait avec la Thaïlande. Il est décidé à ne pas lâcher la proie pour l'ombre et de commencer par étendre sa main sur le sud de l'Indochine française. Il s'agit toutefois d'un demi-échec qui l'obligera à recourir à la force contre cette dernière au début de la Guerre du Pacifique.

Chapitre 10 : La marche vers la Guerre du Pacifique

Introduction

Occupée par l'armée japonaise dans sa partie nord depuis l'invasion du mois de septembre 1940, ayant dû céder une partie de ses territoires occidentaux à la Thaïlande six mois plus tard, peu à peu intégrée à l'espace économique japonais, l'Indochine n'est pas au bout de ses peines, puisqu'elle voit sa partie méridionale occupée par le Japon au mois de juillet 1941.

Le Japon, hésitant quant à la stratégie à suivre dans le monde mouvant du début de la Seconde Guerre mondiale, décide, sous la conduite de son ministre des Affaires étrangères Matsuoka, de contribuer à l'édification d'un bloc continental réunissant à l'Italie, à l'Allemagne et à l'URSS. Ainsi, libéré de l'hypothèque soviétique au nord, il pourrait se lancer dans l'expansion vers le sud. Le déclenchement de la guerre germano-soviétique, l'impréparation du Japon pour frapper l'URSS et l'opposition de Matsuoka à l'expansion vers le sud provoquent la disgrâce de ce dernier et la décision du Japon d'occuper le sud de l'Indochine afin de lancer à l'assaut des colonies britanniques, néerlandaises et américaines.

Les accords Darlan-Katô du mois de juillet 1941 deviennent un point de non-retour pour le Japon, qui prend le risque de la guerre contre le géant américain, plutôt que d'avoir à faire des concessions. Le 8 décembre, au lendemain de Pearl Harbor, l'Indochine est définitivement intégrée à l'empire japonais et sert de rampe de lancement aux offensives japonaises contre la Malaisie britannique et les Indes orientales néerlandaises. Commencent alors pour l'Indochine trois années d'un condominium franco-japonais dont l'issue sera l'élimination de la présence française au mois de mars 1945.

Les sources utilisées par ce chapitre sont les archives militaires et diplomatiques japonaises, les archives diplomatiques et d'outre-mer françaises, et les archives diplomatiques américaines. Les mémoires du diplomate Ôhashi Chûichi sont

également précieuses¹. Il n'existe pas, à notre connaissance, d'ouvrage spécialisé sur la question, mais son côté central fait que nombre de recherches lui accordent une place importante. Sur la diplomatie de Matsuoka vis-à-vis de l'Allemagne et de l'URSS, il faut signaler l'ouvrage de David J. Lu², l'ouvrage collectif *Matsuoka Yôsuke : sono hito to shôgai*³, celui, plus récent, de Hattori Satoshi⁴, et celui de Miyake Masaki sur l'alliance quadripartite⁵. Sur les négociations nippo-soviétiques, l'historien russe Boris Slavinsky est sans doute le meilleur spécialiste de la question. C'est la traduction en japonais de son ouvrage qui a été utilisée ici⁶.

La question de l'occupation du sud de l'Indochine est, d'une façon assez surprenante, assez peu étudiée par les historiens français. Jacques Valette est sans doute celui qui lui a accordé le plus d'attention⁷. Intégrée à la question du déclenchement de la Guerre du Pacifique, elle occupe une place importante, sans être centrale, dans les travaux de nombre d'historiens anglophones. L'on peut citer pêle-mêle les travaux de David C. Evans et Mark R. Peattie sur la Marine japonaise⁸, les deux ouvrages de synthèse sur la Guerre du Pacifique de Ronald H. Spector⁹ et

¹*Taiheiyô Sensô yuraiki : Matsuoka Gaikô no shinsô*, *op.cit.*, p. 88 et suivantes.

²*Agony of Choice. Matsuoka Yôsuke in the Rise and Fall of the Japanese Empire, 1880-1946*, *op.cit.*, p. 197-238.

³*op.cit.*, p. 856-864.

⁴*Matsuoka gaikô : nichibei kankei wo meguru kokunai yôin to kokusai kankei*, *op.cit.*, *passim*.

⁵*Sutârin, Hitorâ to nissodokui rengô kôsô*, *op.cit.*, p. 205-206.

⁶Boris Slavinsky ボリス・スラヴィンスキー, *Kôshô nisso chûritsu jôyaku : kôkai sareta Roshia gaimushô kimitsu bunsho* 考証 日ソ中立条約一公開されたロシア外務省機密文書一 (Recherche sur le pacte de neutralité nippo-soviétique s'appuyant sur les documents secrets ouverts au public du ministère russe des Affaires étrangères), Iwanami Shoten, 1996, p. 91-149. Une traduction en langue anglaise existe également : *The Japanese-Soviet neutrality pact: a diplomatic history, 1941-1945*, New York : RoutledgeCurzon, 2004.

⁷*Indochine 1940-1945*, *op.cit.*, p. 123-152.

⁸*Kaigun: Strategy, Tactics, and Technology in the Imperial Japanese Navy 1887-1941*, *op.cit.*, p. 453-502.

⁹Ronald H. Spector, *Eagle Against the Sun: The American War with Japan*, New York : Free Press and Macmillan, 1984, édition kindle, chap. 3 et 4.

Harry A. Gailey¹⁰ et, surtout, ceux de Michael A. Barnhart¹¹ et Jonathan G. Utley¹² sur le processus qui mène à la Guerre du Pacifique. Du côté de l'historiographie japonaise, l'ouvrage de référence de Yoshizawa Minami reste incontournable¹³.

Ce chapitre comportera deux parties. La première traitera de la question des négociations nippo-allemandes et nippo-soviétiques, ainsi que du basculement définitif du Japon vers l'expansion vers le sud. La seconde partie aura pour sujet l'occupation par le Japon du sud de l'Indochine et la place tenue par cet événement dans la crise qui mène à l'éclatement de la Guerre du Pacifique.

¹⁰*War in the Pacific: From Pearl Harbor to Tokyo Bay*, New York : Presidio Press, 1996, format Kindle, chap. 4.

¹¹*Japan prepares for total war : the search for economic security, 1919-41*, *op.cit.*, p. 216-236.

¹²*Going To War With Japan, 1937-1941*, *op.cit.*, p. 139-171.

¹³*Sensô kakudai no Kôzu, Nihon-gun no « Futsuin shinchû »*, *op.cit.*, p. 197-236.

I. Le Japon à l'heure des choix

La médiation japonaise dans le conflit franco-thaïlandais semble marquer une étape décisive dans la mise en œuvre de la stratégie d'expansion vers le sud du Japon. Au même moment, Matsuoka réussit à arrimer le Japon à un bloc des puissances totalitaires, selon un axe Berlin-Rome-Moscou-Tôkyô, sécurisant ainsi le nord de l'empire. Mais l'attaque allemande contre l'Union soviétique bouleverse la donne et pose au Japon la question de réorienter sa stratégie vers le Sibérie. À l'heure des choix, le Japon décidera finalement d'entrer en conflit avec Londres et Washington.



Signature par Matsuoka du pacte de neutralité nippo-soviétique le 13 avril 1941, à Moscou. Au second rang se tiennent Staline et Molotov. Source : Archives nationales de la Fédération de Russie. http://victory.rusarchives.ru/index.php?p=31&photo_id=996

A. L'appel du nord

L'expansion vers le sud est devenue, avec l'accession au pouvoir de Konoe¹, l'orientation dominante de la politique étrangère du Japon. À partir de l'automne 1940, elle est scandée par l'occupation du nord de l'Indochine², puis les négociations économiques franco-japonaises sur l'Indochine³, et enfin la médiation dans le conflit franco-thaïlandais⁴. Cependant, le Japon ne peut se lancer dans une aventure militaire en direction de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique tout en négligeant la protection de sa frontière septentrionale. L'hypothèque soviétique doit être levée. En effet, la supériorité militaire écrasante affichée par l'armée soviétique d'Extrême-Orient sur l'armée japonaise du Kwantung lors de la bataille de Nomonhan fait craindre au Japon qu'une réorientation de ses forces militaires vers le sud laisse le Mandchoukouo et la Corée sans défense en cas d'attaque soviétique⁵.

Une autre question à résoudre est celle du conflit avec la Chine, dans lequel les forces armées japonaises sont enlisées depuis bientôt quatre années. Devant les échecs rencontrés pour y mettre un terme, les autorités japonaises — y-compris l'Empereur — en viennent à accepter l'idée d'une non-résolution du conflit dans un avenir proche. Matsuoka propose le 3 février, lors d'une Réunion de liaison, un plan qui va sans ce sens sous le titre de « Réduction du front chinois et avance vers le sud »⁶. Mais les forces armées sont opposées à cette proposition, par peur de voir les soldats japonais perdre leur motivation et donner l'apparence d'essayer d'une défaite. L'Empereur, anticipant les arguments de l'Armée de Terre, met l'accent sur

¹cf. *supra.*, p. 326.

²cf. *supra.*, p. 443.

³cf. *supra.*, p. 513.

⁴cf. *supra.*, p. 625.

⁵cf. *supra.*, p. 145.

⁶*Shina sensen shukushô nanpô shinshutsu* 支那戦線縮小南方進出. *Sugiyama memo, op.cit.*, t. 1, p. 175.

la question du coût financier de la guerre⁷. Là aussi, la solution semble se trouver à Moscou, qui est le plus important soutien du régime de Chiang Kai-shek.

Mais l'idée d'un rapprochement avec Moscou soulève la question des relations avec Berlin. La définition d'une ligne commune est particulièrement difficile à trouver au sein des élites dirigeantes japonaises. L'hypothèse d'un conflit germano-soviétique est, en effet, « dans l'air » depuis plusieurs mois. Dès le 7 février, l'Empereur exprime ce souci. Se fondant sur la réalité de l'alliance tripartite, il soutient l'idée que le Japon devrait alors se battre aux côtés de l'Allemagne et, dans ce cas, mettre l'expansion vers le sud au second plan⁸.

Pour Matsuoka, deux clés doivent pouvoir débloquent la situation internationale du Japon, et elles se trouvent à Moscou et à Berlin. C'est pour cela qu'il part pour l'Europe dès le 12 mars 1941, lendemain de la signature de l'accord préliminaire qui marque la fin du conflit franco-thaïlandais⁹. Il cherche à rattacher le Japon à l'alliance germano-soviétique et l'URSS au pacte tripartite¹⁰ sous la forme d'une « entente quadripartite »¹¹ réunissant le Japon, l'Allemagne, l'Italie et l'URSS. En sécurisant sa frontière avec cette dernière, le Japon pourrait ainsi se lancer dans l'expansion vers le sud sans avoir à craindre d'être frappé dans le dos. Grâce à la coopération soviétique, le Japon pourrait ainsi se retrouver en position de force pour régler les deux questions de politique internationale qui le concernent au premier chef : ses relations avec les États-Unis et le conflit avec la Chine. Bien que le pacte tripartite signé six mois plus tôt n'ait pas eu les effets escomptés¹², Matsuoka

⁷Kido Kôichi, t. 2, *op.cit.*, p. 849-850.

⁸*ibid.*, p. 855.

⁹cf. *supra.*, p. 613, 636, 642.

¹⁰Concernant la réaction du Japon en 1930 face au pacte germano-soviétique, cf. *supra.*, p. 149 ; concernant le pacte tripartite, cf. *supra.*, p. 351.

¹¹*yonkoku kyôshô* 四国協商

¹²cf. *supra.*, p. 342.

croit toujours à la prédominance de l'Allemagne et désire intégrer le Japon encore plus étroitement au système d'alliance que celle-ci a bâti¹³.

Il rejoint Moscou par le Transsibérien où il arrive le 23 mars. Il s'entretient avec Molotov. À la très grande surprise de son ambassadeur, Tatekawa Yoshitsugu 建川美次, il peut s'entretenir pendant une heure avec Staline. C'est Molotov qui propose à Matsuoka, à l'issue de leur conversation, de s'entretenir avec Staline en personne¹⁴. Matsuoka y affirme son envie de lutter contre le capitalisme anglo-saxon et parle à Staline de l'existence d'un « communisme éthique¹⁵ » ancestral des Japonais, chose qui lui sera rapprochée à son retour¹⁶. Il semble que cette conversation ait joué un grand rôle dans la décision de Staline de signer le pacte de neutralité¹⁷. En effet, Staline se montre très favorable à la proposition de Matsuoka de s'entretenir à plusieurs reprises avec Molotov et déclare que l'amélioration des relations nippo-soviétiques n'est pas seulement souhaitable, mais également possible. Les deux hommes trouveraient ainsi un terrain d'entente dans une lutte commune contre les Anglo-Saxons¹⁸.

Il part ensuite pour Berlin, où il arrive le 26 mars. Il s'y entretient avec Hitler deux fois, et avec Ribbentrop à trois reprises, du 27 à 29. Il vante les mérites du pacte tripartite, qui bloquerait toute tentative d'intervention américaine contre ses signataires. Mais les Allemands ne montrent aucun intérêt pour son projet d'entente quadripartite et dirigent aussitôt les discussions vers la question d'une entrée en guerre du Japon contre le Royaume-Uni, et notamment d'une offensive sur Singapour.

¹³David J. Lu, *op.cit.*, p. 197.

¹⁴Ôhashi Chûichi, *op.cit.*, p. 88-89.

¹⁵*dôgiteki kyôsanshugi* 道義的共產主義

¹⁶Matsuoka Yôsuke : *sono hito to shôgai*, *op.cit.*, p. 856-858 ; Boris Slavinsky, *Kôshô nisso (...)*, *op.cit.*, p. 91-92 ; Miyake Masaki, *Sutârin, Hitorâ (...)*, *op.cit.*, p. 205-206.

¹⁷Ôhashi Chûichi, *ibid.*, p. 89.

¹⁸Boris Slavinsky, *ibid.*

Aux questions de Matsuoka concernant l'état des relations germano-soviétiques, Ribbentrop répond que le Japon n'a pas à s'inquiéter de ce côté, puisque l'Allemagne frapperait l'URSS dans le cas où elle attaquerait le Japon. Hitler, lui aussi, lui pose de nombreuses fois la question d'une éventuelle entrée en guerre du Japon contre les Royaume-Uni, et surtout d'une offensive en direction de Singapour, qu'il qualifie de chance historique pour le Japon. Si Matsuoka se déclare favorable à une telle attaque, il refuse toutefois de lui faire la moindre promesse¹⁹.

Matsuoka (à gauche), en compagnie du commandant en chef des forces armées allemandes, Wilhelm Keitel (au centre) et de Stahmer à Berlin, le 28 mars 1941 (Source : archives de la République fédérale d'Allemagne)



Il semble qu'il ne tienne guère compte des mises en garde de Ribbentrop quant à une détérioration rapide des relations germano-soviétiques, bien que celui-ci aborde le sujet lors de leurs entretiens des 27, 28 et 29 mars. Le chef de la diplomatie allemande lui conseille, le 28 mars, de ne pas trop approfondir les discussions avec les Soviétiques, n'étant pas en mesure de garantir à l'Empereur que l'Allemagne et l'URSS n'entreront pas en conflit. Il lui dit également qu'en cas de conflit, l'Allemagne détruirait l'URSS durant l'été et que l'aide japonaise ne serait pas nécessaire. Ainsi, le Japon pourrait concentrer ses moyens pour l'attaque de Singapour, sans avoir à se soucier de ses arrières²⁰. Hitler lui répète deux fois cette même mise en garde le 30, avant qu'il ne poursuive sa tournée européenne vers Rome²¹.

¹⁹ Matsuoka Yôsuke : *sono hito to shôgai*, *ibid.*, p. 863-864 ; Kudô Michihiro 工藤美知尋, *Nisso chûritsu jôyaku no kenkyû* 日ソ中立条約の研究 (Une étude du pacte de neutralité nippon-soviétique), Nansôsha 南窓社, 1985, p. 95 ; Miyake Masaki, *ibid.*, p. 209-210 ; David J. Lu, *op.cit.*, p. 201.

²⁰ Miyake Masaki, *ibid.*, p. 209-211 ; David J. Lu, *ibid.*, p. 202.

²¹ Miyake Masaki, *ibid.*, p. 212.

Le 31, Matsuoka s'entretient avec le roi d'Italie, Victor-Emmanuel, puis avec Mussolini et son homologue Ciano. Le 2 avril, il discute avec le pape Pie 12. L'ambassadeur Ôshima, qui a assisté aux entretiens de Matsuoka avec Hitler et Ribbentrop et qui a l'oreille de ce dernier, va à la rencontre de Matsuoka au col du Brenner à son retour d'Italie pour le prévenir du risque de conflit entre l'Allemagne et l'URSS et lui conseiller d'abandonner son projet de signer un traité avec les Soviétiques. Selon les informations recueillies auprès d'Ôshima par l'historien Miyake Masaki lors d'un entretien réalisé en 1974, Ôshima aurait continué d'essayer de persuader Matsuoka de renoncer à son projet alors qu'il l'accompagnait en train jusqu'à la frontière germano-soviétique, puis contacté l'ambassade du Japon à Moscou lors du second séjour de Matsuoka dans la capitale soviétique pour le prévenir de l'inanité de son projet²².

Matsuoka décide toutefois de passer outre ces mises en garde. Est-il alors aveuglé par son ambition de contribuer à la formation d'un bloc continental ? Rien n'est moins sûr. Il faut dire que l'attaque allemande contre l'URSS n'allait pas de soit pour tout le monde. Staline, le premier, n'aura cru, ni les indications nombreuses et concordantes quant aux préparatifs par l'armée allemande, ni les rapports de son espion au Japon, Richard Sorge, qui avait pourtant transmis à Moscou le jour où l'attaque aurait lieu²³.

Richard Sorge. Source : archives de la République fédérale d'Allemagne.

Il est impossible de savoir avec certitude si Matsuoka a refusé de croire, lors de son séjour à Berlin, que l'Allemagne allait attaquer l'URSS, ou



²²*ibid.*, p. 214.

²³Gordon W. Prange, *Le réseau Sorge*, Éditions Pygmalion, 1987, p. 329-346 ; Johanna Menzel Meskill, *op.cit.*, p. 56 ; Stuart Douglas Goldman, *op.cit.*, p. 175. Pour les sources japonaises concernant l'affaire Sorge, cf. GSS, n° 24.

bien s'il a considéré que la perspective d'un tel conflit ne modifierait pas l'intérêt qu'aurait le Japon à signer le pacte de neutralité avec l'URSS²⁴. Pour l'historien David J. Lu, le pacte nippo-soviétique n'aurait pas été conçu comme devant avoir un effet à long terme, mais pour servir à court terme dans le cadre des relations avec les États-Unis et la Chine en renforçant la position du Japon sur la scène internationale²⁵. L'on sait qu'Hitler, dès le 18 décembre 1940, avait ordonné à la Wehrmacht de préparer l'opération Barbarossa²⁶. À la lumière de ce fait, l'on comprend mieux le sens des mises en garde qui ont été adressées à Matsuoka pendant son séjour à Berlin. Ironie de l'histoire, le pacte n'aura aucun effet vertueux sur les relations du Japon avec les États-Unis et la Chine, mais aura un effet relativement long dans le cadre des relations avec l'URSS, puisqu'il sera respecté par les deux parties jusqu'à l'attaque soviétique contre le Japon du 8 août 1945.

Matsuoka se rend donc à Moscou sur le chemin du retour depuis Berlin avec pour idée de signer un pacte avec Staline. Arrivé à Moscou le 7 avril, il négocie jusqu'au 13 avec Molotov, jour de la signature du pacte de neutralité nippo-soviétique²⁷. Si le pacte peut être négocié et signé en quelques jours, c'est grâce à la longue préparation effectuée par Tatekawa et Molotov²⁸. Le pacte consiste dans le maintien de la neutralité du second signataire dans le cas où le premier serait attaqué par une puissance tierce. Ces garanties s'étendent aux deux protectorats soviétique — la république de Mongolie — et japonais — le Mandchoukouo — qui servent de régions-tampon entre les deux puissances et à la frontière desquels a fait rage la bataille de Nomonhan²⁹. Outre la sécurisation de cette région du nord-est de

²⁴Matsuoka Yôsuke : *sono hito to shôgai*, *ibid.*

²⁵David J. Lu, *ibid.*, p. 207.

²⁶Miyake Masaki, *ibid.*, p. 193.

²⁷Pour le texte en japonais du pacte, cf. NGN, p. 491-492.

²⁸Matsuoka Yôsuke : *sono hito to shôgai*, *ibid.*, p. 872-875.

²⁹cf. *supra.*, p. 145.

l'Asie, le second effet recherché par le Japon consiste à diminuer la taille de ses forces en Chine, le pacte obligeant l'URSS à mettre un terme à l'aide militaire qu'elle apporte à la Chine³⁰.

Konoe accueille Matsuoka à l'aérodrome de Tachikawa à son retour de Russie. Source : *Shashin Shûhō* 写真週報, n° 166, 1941³¹.



Matsuoka est de retour à Tôkyô le 22 avril. Pendant son séjour à Moscou, sa position est minée par deux initiatives. La première est celle d'Ôshima qui prévient Konoe et Ôhashi, dès le 18 avril — soit cinq jours après la signature et avant que Matsuoka ne soit revenu au Japon —, qu'il y a de très fortes chances pour que l'Allemagne attaque l'URSS dans un proche avenir³². Plus grave, Konoe se détache peu à peu de la ligne diplomatique de Matsuoka durant son absence, décidant de renoncer au projet d'entente continentale et reportant ses espoirs sur une négociation avec les États-Unis.

Les discussions avec Washington ne passent pas par le canal que Matsuoka a tenté d'ouvrir en discutant avec l'ambassadeur américain à Moscou, Laurence Steinhardt. Le 16 avril, un projet d'entente nippo-américaine est rédigé par deux prêtres catholiques américains — l'évêque Mgr. James Walsh et le père James Drought — et le chef de la section des affaires militaires du ministère japonais de l'Armée de Terre, le colonel Iwakuro Hideo 岩畔豪雄, alors en déplacement aux États-Unis. Transmis à l'ambassadeur japonais à Washington, Nomura Kichisaburô, il est accueilli favorablement par Konoe côté japonais, par Hull et Roosevelt côté

³⁰Yoshida Yutaka, *Ajia Taiheiyô Sensô, op.cit.*, p. 6. Pour une analyse détaillée des négociations qui ont mené au traité, cf. Kudô Michihiro, *ibid.*, p. 71-98.

³¹« La semaine illustrée ». Tiré de Kitaoka Shin.ichi, *Nihon no kindai 5 (...), op.cit.*, p. 391.

³²*ibid.*, p. 869.

américain³³. Matsuoka à son retour au Japon, le 22 avril, se montre mécontent de cette initiative. Une mésentente entre lui et Konoe s'installe peu à peu et Matsuoka se trouve progressivement isolé.³⁴

Konoe raconte dans ses mémoires qu'en raison de l'envoi par Ôshima de télégrammes constamment alarmistes, Matsuoka adresse à Ribbentrop, le 28 mai, un message lui exprimant le souhait du Japon de voir le recours aux armes évité. Son homologue allemand lui répond que, si le conflit ne peut plus être évité, le Japon n'a pas à s'inquiéter car il ne durera que deux à trois mois, que l'aide du Japon n'est nullement nécessaire et que son issue sera favorable au Japon³⁵. Malgré ces nombreuses mises en demeure, les dirigeants japonais sont loin de se douter que seulement deux mois après que Matsuoka ait fait l'aller et retour entre Moscou et Berlin, l'Allemagne déclencherà le conflit. De Moscou, l'ambassadeur Tatekawa envoie un télégramme le 14 mai, suite à un entretien avec Molotov où, s'il rapporte l'existence d'un mécontentement croissant entre Allemands et Soviétiques, il estime très faible la probabilité de voir un conflit éclater rapidement³⁶.

L'Armée de Terre japonaise ne prévoit pas non plus, dans son ensemble, de conflit entre les deux pays. De retour de Berlin, où il était attaché militaire, pour prendre la tête du quatrième bureau de l'état-major de l'Armée de Terre³⁷, le général Okamoto Kiyotomi 岡本清福³⁸ exprime son opinion selon laquelle l'Allemagne et l'Union soviétique continueraient sans doute de coopérer, étant liés

³³Concernant cette initiative, cf. Jonathan G. Uitley, *op.cit.*, p. 139-140 ; Kitaoka Shin.ichi, *Nihon no kindai 5 (...)*, *op.cit.*, p. 409-414

³⁴Miyake Masaki, *ibid.*, p. 237-238.

³⁵Konoe Fumimaro, *Heiwa he no doryoku (...)*, *op.cit.*, p. 22.

³⁶Boris Slavinsky, *ibid.*, p. 146-148.

³⁷Il s'agit du bureau de l'histoire militaire (*senshi* 戦史).

³⁸NRK, p. 41. Okamoto remplace Wakamatsu à la tête du deuxième bureau le mois suivant, en avril 1941. Officier dont la carrière est très liée à l'Allemagne — où il a été plusieurs fois en poste —, il revient en Allemagne en mars 1943 en tant que chef de la mission de liaison japonaise en Allemagne et en Italie. Attaché militaire à la légation japonaise en Suisse en mars 1945, il se suicide le 15 août, à l'annonce de la reddition de son pays.

par des relations d'intérêt³⁹. Le chef du deuxième bureau (renseignement), Wakamatsu⁴⁰, explique le 3 mars aux chefs de service de l'état-major et du ministère que, selon les résultats des recherches effectuées par son service, l'Allemagne devrait déclencher sa prochaine offensive contre les îles britanniques, que l'aide américaine apportée serait insuffisante et que les relations germano-soviétiques ne sont ni bonnes ni mauvaises⁴¹.

Seul l'ambassadeur à Berlin, Ôshima, émet un avis fondé, qui s'avèrera pertinent, bien que les dirigeants japonais n'en aient pas tenu compte. Il faut rappeler qu'Ôshima, en poste en Allemagne depuis de longues années, entretient des relations suivies avec Ribbentrop et a ainsi accès à des informations de première main, chose que son attaché militaire n'est pas en mesure de faire⁴². Début juin, il rend compte à Tôkyô d'une conversation avec Hitler durant laquelle celui-ci lui aurait parlé d'une offensive allemande contre l'URSS. Quant à Tatekawa, il ne fait guère que répercuter la cécité des principaux dirigeants soviétiques à la veille du conflit⁴³.

Le 22 juin 1941 est déclenchée par l'Allemagne l'opération Barbarossa, qui marque le début du conflit germano-soviétique, deux mois après la conclusion du pacte de neutralité nippo-soviétique. Deux jours plus tard, l'ambassadeur soviétique à Tôkyô, Smetanin, s'enquiert auprès de Matsuoka de l'attitude que compte adopter le Japon. Ce dernier réaffirme la priorité pour le Japon de l'alliance tripartite. Surtout, il lui déclare que le pacte de neutralité n'est plus en vigueur

³⁹BKS, journal d'Imoto Kumao.

⁴⁰Wakamatsu est le chef d'état-major de la 22^e armée qui déclenche l'attaque sur le Tonkin le 23 septembre 1940 (cf. *supra.*, p. 456). Malgré son rôle actif, il n'est pas sanctionné, mais au contraire promu à un poste de chef du bureau du renseignement à l'état-major de l'Armée de Terre au mois de décembre 1940 (cf. *supra.*, p. 496).

⁴¹BKS, journal et mémoires de Tanaka Shin.ichi.

⁴²cf. *supra.*, p. 254, 349.

⁴³Boris Slavinsky, *ibid.*

pendant la durée du conflit germano-soviétique, ayant été conclu en dehors de l'hypothèse d'un conflit entre l'Axe et l'URSS⁴⁴.

À première vue, il semble que Matsuoka ait changé diamétralement de position puisque, de partisan d'une alliance avec l'URSS, il devient promoteur d'une offensive contre le pays. Comme le souligne David J. Lu, Matsuoka exprime à l'Empereur et aux membres de son ministère, dès son retour d'Europe le 22 avril, la nécessité pour le Japon de se préparer à attaquer l'URSS⁴⁵. L'Empereur, dont on sait qu'il n'apprécie pas le manque de cohérence dans les politiques et déteste les infractions aux traités signés par le Japon, se montre mécontent au point de demander à Konoé de le remplacer à la tête de la diplomatie⁴⁶.

Mais Matsuoka ne fait pas preuve d'incohérence, bien au contraire. Chargé de mettre en œuvre la politique étrangère de Konoé d'expansion vers le sud, l'on sait qu'il n'est guère favorable à celle-ci, surtout si elle doit se faire au prix d'un conflit avec les États-Unis. C'est notamment pour cette raison qu'il s'est opposé à la conclusion d'un traité d'alliance militaire avec la Thaïlande⁴⁷. Il cherche à utiliser l'alliance avec l'Axe, ainsi que le pacte de neutralité avec l'URSS pour renforcer la position internationale du Japon face aux États-Unis, et non pour provoquer un conflit avec eux. Mais sa position, trop subtile, n'est pas comprise, ni par Konoé, ni par l'Empereur, ni par les militaires.

Qu'est-ce qui explique ce revirement d'attitude de Matsuoka ? Premièrement, comme il a été vu plus haut, Matsuoka ne conçoit pas le pacte nippo-soviétique

⁴⁴Takeuchi Kei 竹内桂 (édition et commentaires), *Gaimushô ôakyoku tôôka sakusei* 外務省欧亜局東欧課作成 (d'après un rapport de la section de l'Europe orientale du bureau Europe-Asie du ministère japonais des Affaires étrangères), *Senji nisso kôshoshi* 戦時日ソ交渉史 (Histoire des négociations nippo-soviétiques en temps de guerre), vol. 1, Yumani Shobô ゆまに書房, 2006, p. 25-36.

⁴⁵*op.cit.*, p. 208.

⁴⁶Terasaki Hidenari, Mariko Terasaki-Miller, *Shôwa Tennô dokuhakuroku* (...), *op.cit.*, p. 57-58. Mais Konoé refuse d'exclure Matsuoka à titre individuel et ce n'est que lors de la dissolution du gouvernement et la formations d'un troisième et dernier cabinet Konoé, le 18 juillet 1941, que Matsuoka perd son portefeuille.

⁴⁷cf. *supra.*, p. 613, 613, 619, 622, 641.

comme devant servir à long terme⁴⁸. Deuxièmement, il ne conçoit pas non plus ce pacte comme une simple façon de sécuriser le nord dans l'hypothèse d'une avance vers le sud du Japon. Il s'agit pour lui de mettre en place un bloc eurasiatique Rome-Berlin-Moscou-Tôkyô sous la forme d'une entente quadripartite, dont il a été question ci-dessus. Ce bloc est censé empêcher les États-Unis d'intervenir, mais l'attaque allemande ruine son plan en provoquant un rapprochement rapide entre Américains et Soviétiques. Mais Matsuoka sait que ce bloc n'est pas fait pour durer et, confiant dans la suprématie allemande et partisan depuis longtemps de l'implication japonaise dans le nord de l'Asie, pense que le Japon devra saisir l'occasion d'une éventuelle défaite soviétique. Dès lors, il se fait l'avocat d'une réactivation de l'expansion vers le nord⁴⁹. Fidèle à sa politique entamée dès son accession au poste de ministre des Affaires étrangères, Matsuoka entend maintenir le Japon dans l'alliance tripartite.

B. Le choix du sud

Commence alors une période complexe durant laquelle le Japon hésite entre deux options radicalement différentes : profiter de ce que l'URSS est envahie par l'Allemagne pour déclencher une offensive en direction de la Sibérie, ou bien maintenir le pacte de neutralité nippo-soviétique pour diriger ses forces vers le sud. Si la direction des deux offensives est différente, elles ne mettent pas moins toutes les deux le Japon dans le camp des ennemis du Royaume-Uni et des États-Unis. Konoe se sent trahi par l'Allemagne et en vient à penser que le but de celle-ci consiste à pousser le Japon à entrer en guerre avec les États-Unis. Autant faire entrer l'URSS dans l'alliance tripartite aurait pu avoir pour effet de dissuader Washington d'entrer dans le conflit, autant une guerre germano-soviétique qui met dans le même camp Britanniques, Américains et Soviétiques ne peut qu'avoir des effets délétères sur la situation internationale du Japon. Konoe pense donc que

⁴⁸cf. *supra.*, p. 661.

⁴⁹Concernant l'expansion vers le nord, cf. *supra.*, p. 113.

l'alliance tripartite devrait être revue, voire dénoncée. Cette position trouve l'assentiment de plusieurs dirigeants de la Marine, et notamment du chef de son état-major, l'amiral Nagano⁵⁰.

C'est l'échec du second tour des négociations menées avec les Indes orientales néerlandaises — qui, de fait, sont définitivement interrompues le 17 juin — qui persuade le Japon d'occuper le sud de l'Indochine française⁵¹. Ces négociations avaient commencé le 13 septembre 1940. Le chef de la délégation japonaise qui négocie à Batavia est un ancien ministre des Affaires étrangères, le diplomate Yoshizawa Kenkichi⁵². Le Japon a alors deux objectifs : le premier consiste à importer de la colonie batave trois des ressources naturelles dont elle regorge et qui sont indispensables à son économie de guerre : l'étain, le caoutchouc et, surtout, le pétrole. Le second objectif est d'empêcher la colonie de tomber dans l'escarcelle des puissances anglophones, le gouvernement de sa métropole ayant fui à Londres devant l'invasion allemande. Les négociations échouent face à l'obstination des Néerlandais qui, poussés à l'intransigeance par les Britanniques, persistent à rejeter les avances japonaises⁵³.



L'ambassadeur Yoshizawa Kenkichi

Si l'échec des négociations nippo-néerlandaises provoque une réorientation brusque de la politique étrangère japonaise en direction de l'Indochine française, cette réorientation n'est possible que parce que les états-

⁵⁰Boris Slavinsky, *ibid.*, p. 149.

⁵¹FRUS, 1941 vol. V, p. 179. Concernant le cours des négociations, cf. *supra.*, p. 667.

⁵²Il est nommé ambassadeur en Indochine française le 28 juillet 1941 ; cf. *infra.*, p. 688. Il est connu également pour être le grand-père d'Ogawa Sadako 緒方貞子, ancienne haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR). On peut lire un article sur Yoshizawa écrit par sa petite-fille dans NGJ, p. 1027-1028. Il a laissé un témoignage instructif quant à ces négociations dans ses mémoires : *Gaikô rokujû nen* 外交六十年 (Soixante ans dans la diplomatie), Chûô Kôronsha 中央公論社, 1990, p. 167-200.

⁵³NGJ, p. 728-729.

majors la préparaient. Comme il a été vu au chapitre précédent, le plan du 23 janvier 1941 intitulé « Grandes lignes pour le traitement des questions indochinoises et thaïlandaises » devait poser les bases d'un second plan aux ambition embrassant les régions du sud dans leur ensemble, plan intitulé « Principes directeurs pour le traitement de la question des régions du sud »⁵⁴. Le 6 février, le groupe de la direction de la guerre de l'état-major de l'Armée de Terre (20^e groupe) modifie ce brouillon afin d'y inclure plus clairement le cas d'un usage de la force armée et le renomme « Principes directeurs pour une politique à l'encontre des régions du sud »⁵⁵. La proposition de plan est mise en délibération au sein de l'état-major et du ministère de l'Armée de Terre le lendemain. Trois points principaux font l'objet d'un accord :

1. l'objectif de la politique à l'encontre des régions du sud est double : mettre en place un système d'autarcie économique pour le Japon et provoquer la chute de la puissance britannique
2. la force sera utilisée à l'occasion d'une destruction de la métropole ou de l'empire britanniques, ou dans le cas où le Royaume-Uni et les États-Unis décideraient un embargo intégral contre le Japon
3. le Japon s'efforcera, pour le moment, de limiter le conflit au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, en essayant de traiter séparément Britanniques et Américains.

C'est le chef du 20^e groupe, Arisue, qui entame des discussions avec la Marine, celle-ci étant représentés par le capitaine de vaisseau Ôno Takeji, du premier bureau de l'état-major de la Marine. L'opposition habituelle entre les deux armes concernant la possibilité de traiter le Royaume-Uni et les États-Unis séparément réapparaît au grand jour⁵⁶. Face à l'impossibilité d'arriver à une synthèse, les discussions sont alors ajournées entre la fin du mois de février et le début du mois

⁵⁴cf. *supra.*, p. 619.

⁵⁵*Tai-Nanpô shisaku yôkô* 対南方施策要綱 ; KSN, p. 72.

⁵⁶KSN, p. 73 ; Hattori Takushirô, *op.cit.*, p. 51.

de mars en raison de la médiation japonaise dans le conflit franco-thaïlandaise⁵⁷. Les discussions reprennent entre Arisue et Ôno le 15 mars. Face à l'Armée de Terre qui n'hésite pas à justifier l'usage de la force par opportunisme, la Marine réaffirme une vision plus planificatrice et stratégique en répondant que la décision d'entrer en guerre ne peut que signifier celle d'affronter les États-Unis, le facteur déclencheur étant un embargo total imposé par Washington. Agiter la menace d'un conflit avec les États-Unis constitue également pour elle un moyen d'obtenir une plus grande allocation budgétaire⁵⁸.

L'Armée de Terre accepte finalement les arguments de la Marine le 27 mars : elle abandonne son idée de s'attaquer aux possessions britanniques et néerlandaises par opportunisme. Mais elle exerce une pression en retour sur la Marine en la menaçant de ne plus s'intéresser au sud pour ne plus se consacrer qu'à la guerre avec la Chine et à un possible conflit avec l'URSS⁵⁹. Il s'agit d'un point qui sera abordé plus loin, mais la préparation d'une attaque contre l'Union soviétique à la suite de l'offensive allemande du 22 juin 1941, puis son interruption le 9 août, peut être interprétée, non seulement en fonction des difficultés rencontrées par la Wehrmacht contre l'Armée rouge, mais également comme un moyen utilisé par l'Armée de Terre japonaise pour contraindre la Marine à accepter l'entrée en guerre contre les puissances occidentales.

Le 17 avril, lors d'une séance de la Conférence de liaison, l'on parvient à un texte commun des deux armes⁶⁰. On est alors au début des négociations nippo-américaines, initiées par la proposition Walsh-Drought-Iwakuro⁶¹. Les principaux points énoncés par ce document sont les suivants :

1. mettre en place des relations de coopération étroite avec l'Indochine française et

⁵⁷KSN, p. 73-75 ; Hattori Takushirô, *op.cit.*, p. 51. cf. *supra.*, p. 625.

⁵⁸KSN, p. 84-85.

⁵⁹KSN, p. 87.

⁶⁰cf. *infra.*, document n° 19, p. 873.

⁶¹cf. *supra.*, p. 662

la Thaïlande — sur le triple-plan militaire, politique et économique — et les Indes orientales néerlandaises — sur le plan économique —

2. recourir à la force dans le cas où des pressions occidentales viendraient mettre en danger l'édifice économique-militaire bâti par le Japon en Asie du Sud-Est, tout en prenant garde à la situation internationale — notamment du côté de l'URSS —

3. s'emparer des Indes orientales néerlandaises en cas d'affaiblissement marqué du Royaume-Uni

4. établir un système d'État de défense nationale sur le plan intérieur.

Ce texte mélange les vœux de la Marine — entrée en guerre contre les États-Unis si la situation l'exige — et de l'Armée de Terre — attention à la situation de l'URSS, possibilité d'une action dirigée contre les Indes orientales néerlandaises en tenant uniquement compte de la situation britannique. Il s'agit d'un texte de compromis énonçant au moins deux stratégies largement contradictoires, selon le processus de décision en vigueur au sein des élites japonaises qui accorde une importance égale aux différents points de vue⁶². L'on peut toutefois en déduire que l'expansion vers le sud est confirmée comme option prioritaire, sans fermer tout à fait la porte à une expansion vers le nord aux dépens de l'URSS. Quant à la question de la guerre avec la Chine, elle est largement laissée de côté.

C'est juste avant l'éclatement de la guerre germano-soviétique que les forces armées émettent une série de plans qui visent à lancer définitivement le Japon dans l'expansion vers le sud par l'occupation du sud de l'Indochine française. Le 12 juin, Armée de Terre et Marine soumettent à la Réunion de liaison un plan qui constitue une étape importante sur la voie d'une synthèse⁶³. Mais Matsuoka, par ses réticences exprimées bruyamment, retarde la mise au point d'un plan définitif⁶⁴. Celui-ci, qui a pour titre « Question de l'accélération de la politique à l'égard des régions du sud », voit le jour le 25 juin. Il pose les bases de l'occupation du sud de

⁶²cf. *supra.*, p. 207.

⁶³« Question de l'accélération de la politique à l'égard des régions du sud (proposition) » (*Nanpô shisaku sokushin ni kan suru ken (an)* 南方施策促進 二関スル件(案)); KSN, p. 116-117.

⁶⁴*ibid.*, p. 118-119.

l'Indochine⁶⁵. En lisant ce plan très condensé, l'on comprend que le Japon a décidé de se lancer dans l'expansion aux dépens des colonies occidentales et que le sud de l'Indochine française est la première cible en raison de l'échec subi par le Japon vis-à-vis des Indes orientales néerlandaises. L'on comprend aussi et surtout que les négociations proposées à la France ne sont que de pure forme, le Japon ayant décidé d'utiliser la force contre la colonie française dans le cas où il n'obtiendrait pas satisfaction. Il mobilise ses forces à l'avance, faisant des vellétés de résistance de la France une gageure.

Sept jours plus tard, le 2 juillet, un second plan très important est adopté sous le titre de « Principes directeurs pour une politique nationale accompagnant l'évolution de la situation » lors d'une Conférence impériale, c'est à dire en présence de l'Empereur⁶⁶. Il ne s'agit plus d'un vague plan amendable, mais bien des grandes lignes d'une politique officielle qui posent les bases du processus qui mènera à la Guerre du Pacifique. Comme la plupart des plans de cette catégorie, il énonce parallèlement plusieurs politiques possibles, bien que largement contradictoires⁶⁷. Tout en mettant l'accent sur l'expansion vers le sud, il proclame la continuation de la guerre avec la Chine et annonce la possibilité d'une entrée en guerre avec l'URSS. Conformément aux vœux de la Marine, l'éventualité d'un conflit avec les Britanniques et les Américains est clairement admise, mais seule la recherche d'un compromis avec les seconds est énoncée, un conflit avec les premiers étant alors considéré comme inévitable. La construction de la Sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale en liaison avec l'expansion vers le sud est réaffirmée.

Ce qui est le plus étonnant est la décision de préparer deux offensives simultanément, dans deux directions opposées, l'une contre les puissances

⁶⁵*Nanpô shisaku sokushin ni kan suru ken* 南方施策促進二関スル件 ; NGN, p. 530. cf. *infra.*, document n° 20, p. 876.

⁶⁶*Jôsei no suii ni tomonau Teikoku kokusaku yôkô* 情勢ノ推移ニ伴フ帝国国策要綱 ; NGN, p. 531-532. cf. *infra.*, document n° 21, p. 878.

⁶⁷cf. *supra.*, p. 207.

occidentales en Asie du Sud-Est, l'autre contre l'URSS en direction de la Sibérie. Il s'agit, en fait, d'une réactivation du projet d'une expansion simultanée vers le sud et vers le nord, idée autrefois émise par Tokutomi Sohô⁶⁸. Le plan d'offensive contre l'URSS amène le Japon à mobiliser des forces importantes en Mandchourie — 700.000 hommes sont mobilisés, mais il est prévu que ce chiffre se portera ultérieurement à 850.000 — sous le masque d'une opération du nom de « Manœuvres spéciales de l'armée du Kwantung », plus connues sous son nom abrégé en japonais de *Kantokuen*⁶⁹.

Il ne s'agit pas de préparer une invasion en règle de l'URSS, mais de se tenir prêt à profiter d'un éventuel succès allemand pour frapper l'Union soviétique. Le Japon a pour but de s'emparer de la Sibérie — région riche en ressources naturelles —, et surtout de sécuriser son contrôle de la Mandchourie et de la Corée. Or, un tel but ne peut être atteint que si une invasion renforce la sécurité du Japon, c'est à dire si elle est quasiment certaine de réussir en raison des victoires allemandes contre le gros des forces soviétiques en Europe. Dès le 26 juin, le chef du premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre, Tanaka Shin.ichi, prépare un plan qui prévoit une décision d'entrer en guerre d'ici le 10 août et une ouverture des hostilités le 5 septembre⁷⁰.

L'Armée de Terre prépare parallèlement une intervention armée dans le sud de l'Indochine française. Le 11 juin, Tanaka, chef du bureau des opérations, ordonne la mobilisation d'une division qui, après avoir occupé le sud de l'Indochine, enverra une partie de ses forces en Thaïlande⁷¹. Il prévoit le déclenchement d'une offensive

⁶⁸*Nanboku heishin* ; cf. *supra.*, p. 122.

⁶⁹*Kantôgun tokushu enshû* 関東軍特種演習, en abrégé *Kantokuen* 関特演. Cette opération, préparée en contravention au pacte de neutralité nippo-soviétique, servira de prétexte à Staline pour envahir la Mandchourie en août 1945. cf. Ôe Shinobu, *Nihon so Sanbô Honbu*, *op.cit.*, p. 197-201 ; Fujiwara Akira, *Nihon gunjishi*, *op.cit.*, t. 1, p. 317-318 ; Yoshida Yutaka, *Ajia Taiheiyô Sensô*, *op.cit.*, p. 8, 46 ; Hatano Sumio, *Bakuryôtachi no Shinjuwan*, *op.cit.*, p. 93-110 ; Eguchi Kei.ichi, *op.cit.*, p. 94-95, 200.

⁷⁰cf. le plan de l'opération dans les mémoires publiées de Tanaka Shin.ichi, *Tanaka sakusenbuchô no shôgen* (...), p. 154-178.

⁷¹BKS, journal de Tanaka Shin.ichi.

contre les colonies britanniques, néerlandaises et américaines entre décembre 1941 et mars 1942 et, considérant qu'au moins trois mois sont nécessaires pour la préparer, considère que le sud de l'Indochine devrait être occupé, au plus tard, début août⁷².

La Marine, quant à elle, refuse d'emblée d'admettre officiellement un lien entre l'occupation du sud de l'Indochine et une offensive vers le sud qui aurait pour but Singapour. Elle prévoit de coopérer aux opérations en mobilisant un porte-avions. Ainsi, l'occupation du sud de l'Indochine, même dans le cas où elle requerrait le recours à la force, pourrait se faire avec des moyens modestes se limitant à une division et un groupe aéronaval, auxquelles s'ajouterait le corps expéditionnaire stationnant au Tonkin⁷³. Il est prévu que les forces terrestres seront rassemblées sous le nom de « 25^e armée »⁷⁴.

La question qui se pose alors est celle de la réaction de la France : acceptera-t-elle l'entrée et le stationnement des forces japonaises sur le reste du territoire de l'Indochine, ou bien faudra-t-il recourir à la force ? L'état-major de l'Armée de Terre est relativement optimiste quant à la possibilité de procéder à une occupation pacifique⁷⁵. De son côté, Matsuoka, joue la carte d'une entremise allemande pour tordre le bras à la France. Dès le 5 juin, il envoie à ses ambassadeurs à Berlin et Vichy des instructions⁷⁶. Le nouvel ambassadeur en France, Katô Sotomatsu 加藤外松⁷⁷, se montre réservé quant à cette initiative, encourageant Tôkyô à négocier directement avec la France⁷⁸. Quant à Ôshima, il répond le 17 juin, après avoir discuté avec Ribbentrop, que l'Allemagne ne souhaite pas exercer de pression sur

⁷²*ibid.*

⁷³BKS, journal d'Imoto Kumao.

⁷⁴*Dai ni jû go gun* 第二十五軍.

⁷⁵BKS, journal d'Imoto Kumao.

⁷⁶NGB-DO, p. 990, télégramme n° 483.

⁷⁷Katô arrive en poste le 9 mai ; MAE-V, n° 321, p. 68, communiqué de l'agence Havas du 10 mai 1941. 3^e secrétaire à Paris de 1918 à 1922 et attaché à la délégation japonaise à la Conférence de paix de Paris en 1919 ; MAE-V, n° 321, p. 69-70, note de la Direction politique du 17 mai 1941.

⁷⁸*ibid.*, p. 990-991, télégramme n° 303 du 13 juin 1941.

Vichy en raison des problèmes liés à la Syrie⁷⁹. Le 20, Ôshima rencontre de nouveau Ribbentrop à la demande de Matsuoka. Si Ribbentrop ne refuse pas son entremise et répond qu'il va s'entretenir avec son ambassadeur en France, Otto Abetz, il se montre réticent⁸⁰.

Le 30 juin, Armée de Terre et Marine concluent un accord pour la mise en œuvre de l'occupation du sud de l'Indochine⁸¹. Il comprend deux parties, chacune couvrant un des deux scénarios envisagés : une entrée pacifique des forces⁸², ou bien une offensive armée⁸³. Les forces armées qui doivent intervenir sont concentrées au sud de l'île de Hainan, à Sanya 三亜, tandis qu'il est prévu que les négociations seront menées avec la plus grande célérité. L'état-major de l'Armée de Terre prévoit de faire patienter ses troupes pendant six jours, avant de les convoier par la mer vers leur lieu de débarquement, Nha Trang. La date-limite pour la réponse française est fixée au 19 juillet⁸⁴. Le 3 juillet, Sugiyama se rend auprès de l'Empereur pour lui soumettre une proposition d'ordre impérial. Aux interrogations du souverain, Sugiyama répond que la solution pacifique sera prioritaire et que l'armée de Terre coopérera étroitement avec la Marine et les Affaires étrangères⁸⁵. L'ordre impérial n° 502 est alors adopté⁸⁶.

⁷⁹*ibid.*, p. 993-994, télégramme n° 700. Concernant l'affaire de Syrie — qui voit la Syrie envahie par les forces britanniques et celles de la France libre à la suite de l'utilisation par l'Allemagne de bases aériennes en Syrie pour soutenir le soulèvement de Rachid Ali en Irak — et ses conséquences sur les relations entre Vichy et Berlin, cf. Robert Paxton, *L'Armée de Vichy (...)*, *op.cit.*, p. 261-266. Voir également René Girault, Robert Frank, Jacques Thobie, *La loi des géants, 1941-1964*, Masson, 1993, p. 224 ; Jean-Baptiste Duroselle, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945*, *op.cit.*, p. 317-318 ; Philippe Masson, *op.cit.*, p. 306-309.

⁸⁰NGB-DO, p. 996-997, télégramme n° 736.

⁸¹DHR-DK, t. 4, p. 331.

⁸²« Grandes lignes d'une occupation pacifique de l'Indochine française par la 25^e armée » (*Dai ni jû go gun tai-Futsuin heitwa shinchû yôryô* 第二十五軍対仏印平和進駐要領). DHR-DK, t. 4, p. 331-333.

⁸³« Accord central entre l'Armée de Terre et la Marine pour les opérations à mener contre l'Indochine française (*Tai-Futsuin sakusen ni kan suru rikukaigun chûô kyôtei* 対仏印作戦二関スル陸海軍中央協定). DHR-DK, t. 4, p. 333-336.

⁸⁴*ibid.*, p. 337.

⁸⁵BKS, journal et mémoires de Tanaka Shin.ichi.

⁸⁶*Tairikumei dai go hyaku ni gô* 大陸命第五百二号), in Morimatsu Toshio (sous la dir.), *op.cit.*, vol. 6.

N'étant pas parvenu à obtenir l'entremise allemande, Matsuoka se rabat sur une négociation directe avec le gouvernement français. Il décide de ne pas passer par l'ambassadeur français à Tôkyô, Arsène-Henry, mais de négocier directement avec Vichy par l'intermédiaire de son ambassadeur en France, Katô. La raison en est qu'il se méfie des bonnes relations qu'entretient Arsène-Henry avec l'ambassadeur britannique, Craigie⁸⁷. Le Royaume-Uni, est, en effet, intéressé au premier chef par le sud de l'Indochine, puisque ce territoire pourrait servir de base de départ idéale pour une invasion des possessions britanniques d'Asie du Sud-Est⁸⁸. La possession de bases aériennes en Cochinchine mettrait notamment Singapour à portée de l'aviation japonaise. Craigie, au début du mois de juillet, rentre en contact avec le vice-ministre Ôhashi afin de sonder les intentions japonaises⁸⁹. Cette affaire remonte jusqu'à l'Empereur, qui exprime ses craintes à Sugiyama, celui-ci le rassurant en lui répondant que les Britanniques ne chercheront sans doute pas à s'opposer militairement à une occupation par l'armée japonaise de l'Indochine⁹⁰.

⁸⁷DHR-DK, *ibid.*, p. 344.

⁸⁸cf. *supra.*, p. 638.

⁸⁹Entrée du journal de Kido du 5 juillet 1941 ; Kido Kôichi, t. 2, *op.cit.*, p. 888.

⁹⁰BKS, journal et mémoires de Tanaka Shin.ichi.

II. L'occupation du sud de l'Indochine

Les négociations franco-japonaises, entamées le 12 juillet 1941, mènent très rapidement à un accord qui scelle le destin de l'Indochine en la plaçant sous la coupe du Japon. Conçue dès le départ comme une étape préalable à une offensive contre les autres colonies occidentales, l'occupation du sud de l'Indochine joue un rôle central dans le processus qui mène à l'éclatement de la Guerre du Pacifique, le 7 décembre 1941. Pour l'Indochine, l'heure des choix est révolue : son sort est désormais lié étroitement à celui du Japon.

A. *Les accords Darlan-Katô*

Le 12 juillet, l'ambassadeur japonais, Katô, est informé par Matsuoka qu'il doit commencer les négociations avec le gouvernement de Vichy¹. Si les négociations commencent si tardivement, c'est que Matsuoka désire qu'elles soient menées rondement, afin d'empêcher les Britanniques de ralentir le processus. Les instructions, préparées en concertation avec l'Armée de Terre et la Marine, sont envoyées le jour-même².

Le Japon demande le droit d'utiliser des bases et de faire stationner des troupes. Dans le cas où la France refuserait ces demandes, il est décidé à passer outre. La justification de ces demandes consiste en la nécessité pour le Japon de se défendre contre l'encerclement des puissances anglophones. Le Japon donne jusqu'au 20 juillet à la France pour répondre par oui ou non. Il souhaite privilégier la voix pacifique, mais si la France cherche à gagner du temps, ou bien rejette les demandes japonaises, le Japon n'aura d'autre choix que de recourir à la force. Dans ce cas, cela pourrait entraîner un changement important de la situation qui prévaut en Indochine. Dans le cas où la France dirait oui, le Japon s'engagerait à garantir l'intégrité territoriale de l'Indochine et la souveraineté de la France, ainsi qu'à la traiter en tant que pays allié, lui garantissant une aide sous la forme de la fourniture

¹NGB-DO, p. 1001, télégramme n° 272.

²*ibid.*, p. 1002-1005, télégrammes n° 273-276 ; KSN, p. 127-129.

de biens ou d'armes. Il demande à Katô de négocier directement avec Pétain et Darlan et de faire en sorte qu'aucune information ne filtre en direction des Britanniques et des Américains. L'Allemagne sera en revanche informée³.

Du point de vue militaire, l'accent est mis sur une défense commune franco-japonaise de l'Indochine. Le Japon fera entrer des troupes dans le sud de l'Indochine, ainsi que des navires de guerre et des unités aériennes. Pas moins de huit aérodromes sont réclamés, ainsi que deux bases navales. Les aérodromes sont situés à Siem Reap, Phnom Penh et Kompong Trach au Cambodge ; Tourane⁴, Nha Trang, Bien Hoa, Saïgon, Soc Trang en Annam et en Cochinchine. Les deux bases navales sont Saïgon et Cam Ranh. La plus grande liberté d'action est demandée pour les forces stationnant en Indochine. L'envoi de ces instructions s'accompagne d'un message personnel de Konoe à Pétain⁵.

Les détails d'ordre militaire — débarquement des forces japonaises, lieux de stationnement etc. — seront négociés à Hanoï par le commandant du corps expéditionnaire japonais d'Indochine, le général Sumita. Ce dernier s'entretient à Canton avec le chef du troisième bureau de l'état-major de l'Armée de Terre, Suzuki Sôsaku, entre la fin du mois de juin et le début du mois de juillet. Il lui fait part de son opinion selon laquelle il serait bon de fournir à l'Indochine les biens et services dont elle a besoin — hydrocarbures, réparation de ses navires de guerre — afin de la persuader d'accepter le stationnement des troupes japonaises. Il pense qu'il ne devrait pas être difficile de lui faire alors accepter le stationnement de forces s'élevant à 5.000 hommes. Il ajoute que ce sera sans doute plus difficile d'obtenir son accord pour le stationnement de troupes plus nombreuses, de l'ordre de 30.000 hommes. Dans ce cas, il vaudrait sans doute mieux obtenir un droit de transit par la colonie⁶.

³NGB-DO, p. 1007-1010, télégramme n° 279.

⁴Il s'agit de l'actuelle Da Nang.

⁵NGB-DO, p. 1007, télégramme n° 280. Concernant ce message, cf. *infra.*, p. 681.

⁶BKS, journal et mémoires de Tanaka Shin.ichi.

Le 3 juillet, il télégraphie à Tôkyô son avis sur la meilleure façon d'obtenir la coopération de l'Indochine. Il écrit qu'il est nécessaire de faire sortir l'Indochine de sa dépendance économique vis-à-vis du Royaume-Uni et des États-Unis. Pour cela, il serait nécessaire de fournir à la colonie française les biens dont elle aurait besoin, ainsi que l'armement nécessaire au maintien de l'ordre. Il insiste également sur l'importance pour le Japon des livraisons de riz et de caoutchouc indochinois. Il soutient une démarche progressive au lieu de la « diplomatie-éclair »⁷ prônée par Matsuoka, ainsi qu'une double négociation, diplomatique à Tôkyô et militaire à Hanoï. Il fait des ouvertures au gouvernement général de l'Indochine pour des négociations en vue de l'acquisition de bases militaires au début du mois de juillet. Ces propositions sont transmises à Vichy, puis renvoyées à Arsène-Henry le 9 juillet⁸. Le 7, il se voit interdire de négocier directement avec les autorités indochinoises⁹. Le 14, il est rappelé à Tôkyô par l'état-major impérial pour se voir signifier le rejet de son initiative¹⁰. Ainsi, les négociations seront menées en un seul lieu, Vichy, et par un seul responsable du côté japonais, l'ambassadeur Katô.

Les négociations commencent donc à Vichy, le 14 juillet, quand Katô rend visite à Darlan pour lui expliquer les grandes lignes de la position japonaise et lui remettre un document où figurent des demandes. Les grandes lignes en sont résumées dans le tableau ci-dessous¹¹.

⁷*dengokiteki kôshô* 電撃的交渉

⁸MAE-V, n° 262, télégrammes n° 1072-1073 de Decoux du 6 juillet 1941 ; Jean Decoux, *À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 150-151 ; DHR-DK, t. 4, p. 353.

⁹*ibid.*, p. 353-354.

¹⁰*ibid.*, annexes, document n° 38.

¹¹NGB-DO, p. 1012-1016, télégramme du 15 juillet n° 366 ; MAE-V, n° 37, p. 131-133.

Demandes japonaises	obligations japonaises	obligations françaises
Défense en commun de l'Indochine	oui	oui
Entrée en Indochine des forces japonaises	aucune : taille et nature des forces à discrétion	obligation d'accueillir toutes les forces que le Japon jugera bon, terrestres, maritimes et aériennes
Bases octroyées à l'armée japonaise	aucune	concession des aérodromes de Siem Reap, Phnom Penh, Kompong Trach, Tourane ¹² , Nha Trang, Bien Hoa, Saïgon, Soc Trang ; et des ports de Saïgon et Cam Ranh
Annulation des limites à la liberté d'exercice et d'opération des forces japonaises sur le sol indochinoise	aucune : annulation des limites posées par l'accord Nishihara-Martin ¹³	obligation d'accorder aux forces japonaises une liberté d'action à peu près totales
Devises	le Japon s'engage à payer les devises qu'il aura obtenues de la France pour l'entretien de ses troupes sur le sol indochinois	octroi au Japon des devises dont ses troupes ont besoin
Débarquement des forces japonaises en Indochine méridionale	débarquement pacifique	la France s'engage à prendre toute mesure nécessaire au débarquement des forces japonaises, y-compris l'évacuation temporaire de ses forces des zones de débarquement

Tableau n° 16 (3.10.1) : demandes japonaises formulées par l'ambassadeur Katô à Darlan le 14 juillet 1941. Source : télégramme de Katô n° 364.

Outre le caractère unilatéral des demandes japonaises qui contraignent à accepter la présence des forces japonaises sur la totalité du territoire de l'Indochine sans aucune restriction de volume, de nature ni d'action, leur caractère d'ultimatum est renforcé par l'annonce d'une date-limite — fixée au 19 juillet — et par celle de la volonté du Japon d'obtenir satisfaction coûte que coûte. Ainsi, la France devrait répondre par oui ou par non, sans possibilité aucune de négocier lesdites demandes. Darlan réagit en disant que ces demandes ruinent les efforts de la

¹²Il s'agit de l'actuelle Da Nang.

¹³Il s'agit de l'accord militaire franco-japonais signé à Hanoï le 22 septembre 1940 ; cf. *supra.*, p. 438.

France pour rester en dehors de tout conflit. Il ajoute qu'il va les transmettre à Pétain, mais que celui-ci n'y souscrira sans doute pas.

Le lendemain, 15 juillet, Katô est reçu en audience par Pétain. Il lui remet alors le message de Konoe qui offre la garantie de l'intégrité territoriale de l'Indochine et de la souveraineté française sur la colonie, mais presse le maréchal d'accepter les demandes japonaise¹⁴. Le maréchal répond que son gouvernement étudie avec attention les demandes japonaises et que cette question de la souveraineté française est au cœur du problème posé. Il évoque également la visite de l'Empereur — alors dauphin — en France¹⁵, ainsi que les bonnes relations qu'ont entretenues les deux pays pendant de longues années. Il demande au Japon de faire preuve de compréhension à l'égard des difficultés rencontrées par la France et exprime sa croyance dans le fait que le Japon n'essaiera pas d'en profiter¹⁶.

Matsuoka réitère, le 5 juillet, sa demande adressée à l'Allemagne pour qu'elle intervienne en direction de la France, arguant du rôle joué par le Japon vis-à-vis des Britanniques et des Américains¹⁷. Les mesures de pression à l'égard de l'Indochine se poursuivent de la part du Gaimushô, qui n'attend pas que l'option militaire devienne probable pour donner l'ordre de procéder à l'évacuation des ressortissants japonais de la région de Saïgon vers Taiwan¹⁸.

Le 17, a lieu la deuxième rencontre entre Katô et Darlan, avec une journée de retard. Katô exprime alors franchement la volonté du Japon de procéder à l'entrée de ses forces dans le sud de l'Indochine, que la France y acquiesce ou non et la menace de conséquences fâcheuses en cas de refus, les conditions émises pour le moment étant les plus favorables à la France. Il précise que la démission du

¹⁴MAE-V, n° 35, p. 132, 13 juillet 1941. cf. *infra.*, document n° 22, p. 881.

¹⁵cf. *supra.*, p. 137.

¹⁶NGB-DO, p. 1017-1018, télégramme n° 370.

¹⁷NGB-DO, p. 1000, télégramme du 4 juillet n° 609.

¹⁸NGB-DO, p. 1016, télégramme n° 1518 du 16 juillet de Matsuoka au consul général japonais à Saïgon, Minoda Fujio 蓑田不二夫.

gouvernement japonais n'aura aucune incidence sur lesdites demandes. Darlan répond qu'il donnera la réponse de la France le 19¹⁹.

Le 18, Konoé remet la démission de son cabinet, pour en former un nouveau le jour-même²⁰. Il s'agit alors de se débarrasser de Matsuoka, qui s'opposait à la politique d'expansion vers le sud, pour le remplacer par un marin, l'amiral à la retraite Toyoda Teijirô 豊田貞次郎. Après avoir consulté l'Armée de Terre et la Marine²¹, Toyoda envoie de nouvelles instructions à Katô le 19. Celles-ci ont le caractère d'un ultimatum, demandant une réponse définitive de la France²². La date fixée pour l'entrée des forces japonaises dans le sud de l'Indochine est fixée au 24 juillet, quelle que soit la nature de la réponse française²³.

Parallèlement aux pourparlers diplomatiques à Vichy, le Japon poursuit la préparation de l'occupation du sud de l'Indochine. Le 3 juillet, le général Iiida Shôjirô 飯田祥二郎, commandant de la 25^e armée — qui a été constituée en vue de l'occupation du sud de l'Indochine²⁴ — reçoit ordre de préparer l'opération²⁵. Cet ordre reste vague, ne précisant ni la date, ni la méthode à employer. Le 17, une directive du chef de l'état-major de l'Armée de Terre vient compléter cet ordre en mettant en garde contre tout incident avec les forces armées des pays tiers²⁶.

La réponse de Darlan à Katô, le 19 juillet, ne satisfait pas le Japon. En effet, l'amiral lui dit que les demandes japonaises risquent de porter atteinte au statut de la France tel que défini dans l'armistice signé avec l'Allemagne et l'Italie et qu'il a demandé au secrétaire d'État à la vice-présidence du Conseil chargé des Affaires étrangères, Jacques Benoist-Méchin, de s'entretenir avec l'ambassadeur

¹⁹NGB-DO, p. 1023, télégramme de Katô du 17 juillet n° 376.

²⁰Kido Kôichi, t. 2, *op.cit.*, p. 892.

²¹BKS, journal d'Imoto Kumao.

²²NGB-DO, p. 1025, télégramme n° 299.

²³KSN, p. 134.

²⁴cf. *supra.*, p. 673.

²⁵Ordre impérial n° 513, Morimatsu Toshio (sous la dir.), *op.cit.*, vol. 6.

²⁶Directive du chef de l'état-major de l'Armée de Terre, in Morimatsu Toshio (sous la dir.), *op.cit.*, vol. 4.

d'Allemagne, Abetz²⁷. Il est intéressant de constater que les deux pays, France et Japon, appellent l'Allemagne au secours²⁸. L'Allemagne préfère ne pas prendre position dans cette affaire²⁹. Le lendemain, Katô rend visite à Darlan pour lui dire que le Japon attend une réponse positive de la France d'ici le 22, à 18h³⁰.

C'est Benoist-Méchin qui négocie les détails de l'accord avec Katô. Le même jour, il apprend à Katô que la France pense accepter les demandes japonaises, mais à la condition que la coopération militaire franco-japonaise se limite à la défense de l'Indochine et n'inclut pas d'action offensive, et que le gouvernement japonais fasse une déclaration publique selon laquelle il respectera la souveraineté française et l'intégrité territoriale de l'Indochine³¹. Cette nouvelle parvient à Tôkyô le lendemain dans la matinée, puis au commandement de la flotte d'invasion dans la soirée, à Sanya³².

Le 21 juillet a lieu la première Réunion de Liaison entre le nouveau gouvernement et l'état-major impérial. Sugiyama montre une certaine mauvaise humeur en manifestant sa méfiance vis-à-vis du nouveau ministre des Affaires étrangères et son mécontentement de voir les négociations bloquées³³. L'Armée de Terre craint en effet que l'éviction de Matsuoka mène à une tentative de Konoé de trouver un *modus vivendi* avec les Américains³⁴. Sugiyama présente au nouveau gouvernement la position de son état-major : les forces rassemblées à Sanya, dans l'île de Hainan, partiront pour l'Indochine le 23 si la France n'a pas répondu aux demandes japonaises, ou bien le 25 si elles l'ont fait. Les négociations devant préciser les modalités du stationnement des forces japonaises ne seront menées

²⁷La rencontre n'a pas lieu avec Abetz, mais avec son collaborateur, Ernst Achenbach, le 21 juillet. Ce dernier déclare alors que la France a eu raison d'accepter les demandes japonaises et qu'il transmettrait à Berlin. MAE, n° 324, p. 169.

²⁸MAE-V, n° 324, p. 112, message de Darlan à Benoist-Méchin du 15 juillet 1941.

²⁹cf. *supra.*, p. 673, #.

³⁰NGB-DO, p. 1029, télégramme n° 389 ; MAE-V, n° 324, p. 150-153, note remise par Darlan à Katô le 21 juillet 1941.

³¹*ibid.*, p. 1029-1030, télégramme n° 392 ; MAE-V, n° 324, p. 155, note du 21 juillet 1941.

³²DHR-DK, t. 4, p. 360.

³³Sugiyama memo, *op.cit.*, t. 1, p. 273-275.

³⁴Hatano Sumio, *Bakuryôtachi no Shinjuwan*, *op.cit.*, p. 103-104.

qu'après leur débarquement, la date-limite fixée devant être à tout prix respectée. Afin d'éviter la confusion qui a marqué l'entrée des forces japonaises dans le nord de la colonie au mois de septembre, ces dernières pénétreront sur le territoire du sud de l'Indochine quelque soit la réponse de la France, la nature pacifique ou violente de cette entrée dépendant de la réponse française. Le Japon exigera une acceptation totale de ses demandes, sans négociation possible³⁵.

Le même jour, 21 juillet, Darlan convoque Katô pour lui donner la réponse officielle de la France. La France souscrit aux demandes japonaises, mais aux conditions que Benoist-Méchin avait formulées la veille, c'est à dire que l'alliance soit uniquement défensive et que le Japon déclare publiquement respecter la souveraineté française sur la colonie³⁶. Katô répond qu'il estime que la France a bien répondu à la totalité des demandes japonaises et demande que l'on procède à l'échange de documents diplomatiques officiels³⁷. Ceux-ci sont échangés le lendemain, 22 juillet. La France ne rejette qu'une seule demande japonaise : le retrait temporaire de ses forces lors des points de débarquement japonais³⁸. La réponse française ouvre la voie à l'entrée pacifique des forces japonaises sur le sol indochinois. L'évacuation des résidents japonais est, quant à elle, suspendue³⁹.

Decoux revient à Hanoï depuis Dalat le 21. Il propose d'entrer tout de suite dans les négociations de la convention d'application, mais Sumita lui répond qu'il n'a pas mandat pour négocier tant que la France n'a pas répondu⁴⁰. Le lendemain, 22, Decoux convoque Sumita pour lui annoncer la réponse positive de la France et son intention d'entrer dans les négociations de l'accord de détails sans plus tarder⁴¹. Les négociations commencent à Hanoï le lendemain-matin, 23 juillet. Celles-ci avancent

³⁵*Sugiyama memo, ibid.*, p. 274-275.

³⁶cf. *supra.*, p. 683 ; NGB-DO, p. 1031-1036, télégramme n° 395-398 ; MAE-V, n° 324, p. 161-166, minute de la rencontre, 21 juillet 1941.

³⁷*ibid.*, p. 1036-1037, télégramme de Katô n° 399 du 21 juillet 1941 ; KSN, p. 136.

³⁸*ibid.*, p. 1040-1047, télégramme de Katô n° 403-405 ; Tanemura, *op.cit.*, p. 99-100.

³⁹DHR-DK, t. 4, p. 366.

⁴⁰BKS, télégramme de Hanoï n° 590.

⁴¹*ibid.*, télégramme de Hanoï n° 600 ; Jean Decoux, *ibid.*, p. 151-152.

un si bon train que l'accord est conclu dans la soirée, à 20h⁴². L'accord est passé avec la 25^e armée et la 2^e escadre de Chine pour que les navires de transports japonais appareillent de Sanya le 25 à 17h, que les troupes débarquent à Nah Trang le 28 à 9h, puis le 29 à 9h au cap Saint-Jacques. Bien que l'opération doive être pacifique, la Marine décide d'escorter les détachements de l'Armée de Terre avec la totalité de ses forces afin de pouvoir réagir en cas de difficulté sur le terrain⁴³.

Si, sur le terrain, l'occupation du sud de l'Indochine ne voit aucun incident survenir, elle est appelée à devenir rapidement un incident de dimension internationale. Les autorités centrales japonaises débattent de la façon dont l'annonce doit en être faite aux différents gouvernements intéressés, et plus particulièrement au camp de l'Axe germano-italien, à celui des puissances anglophones, et enfin à la Thaïlande. Le 24 juillet, la Conférence de liaison décide de l'annoncer officieusement aux ambassadeurs d'Allemagne et d'Italie le 24, puis à ceux du Royaume-Uni, des États-Unis et de Thaïlande le lendemain, 25 juillet. Ce n'est qu'après avoir effectué ces annonces officieuses que le Japon fera une annonce officielle, le 26. Celle-ci répond à la demande française d'une annonce officielle du gouvernement japonais de manifester son intention de respecter la souveraineté française sur l'Indochine et l'intégrité territoriale du territoire⁴⁴.

L'accord est signé par Darlan et Katô le 29 à 11h⁴⁵. Il est constitué de plusieurs documents :

1. un « protocole entre le Japon et la France concernant la défense en commun de l'Indochine française »⁴⁶

⁴²*ibid.*, p. 152 ; MAE-V, n° 262, p. 165-167, télégrammes de Decoux n° 3.952-955 du 24 juillet ; DHR-DK, t. 4, p. 367.

⁴³*ibid.* Le contraste est saisissant, puisque la même Marine avait abandonné les forces de débarquement de l'Armée de Terre lors du débarquement à Dô Son, le septembre 1940 ; cf. *supra.*, p. 471.

⁴⁴L'annonce est publiée dans l'édition du soir du journal Asahi le 27 juillet. cf. DHR-DK, t. 4, p. 368.

⁴⁵ MAE-V, n° 324, p. 194, note du 26 juillet 1941.

⁴⁶MAE-V, p. 321, p. 195-196, 29 juillet 1941. Le titre en japonais est le suivant : *Futsuryô Indoshina no kyôdôbôei ni kan suru Nihonkoku-Furansukoku kan giteisho* 仏領印度支那ノ共同防衛ニ関スル日本国「フランス」国間議定書.

2. une lettre de Katô à Darlan (annexe 1) ⁴⁷
3. une lettre de Darlan à Katô (annexe 2) ⁴⁸
4. une lettre de Katô précisant que la présence des forces japonaises sera temporaire.

Si le premier document est rendu public, les deux annexes sont gardées secrètes. Le protocole est un texte court et relativement vague, qui fixe les grandes lignes de la coopération de nature militaire entre les deux pays. Les deux gouvernements décident de défendre ensemble l'Indochine française, en s'engageant, du côté du Japon, à respecter l'intégrité territoriale de l'Indochine française et la souveraineté de la France sur la colonie, et du côté de la France à ne conclure aucune alliance qui nuirait au Japon⁴⁹. Les deux notes secrètes forment la substance de l'accord. Elles reprennent les grandes lignes des demandes japonaises telles qu'elles ont été présentées à Darlan par Katô le 14 juillet⁵⁰.

⁴⁷MAE-V, n° 324, p. 208-209.

⁴⁸MAE-V, n° 324, p. 212-214.

⁴⁹MAE-V, p. 321, p. 195-196 ; cf. *infra.*, document n° 23, p. 882.

⁵⁰cf. *supra.*, p. 679.

B. Le point d'orgue de la crise nippo-américaine



Forces japonaises se dirigeant vers Saïgon. Source : Mainichi Shinbunsha (in Furuta Motoo, *Shashin kiroku (...)*, *op.cit.*, p. 80)

L'entrée des forces japonaises dans le sud de l'Indochine se fait de la manière prévue, entre le 28 juillet et le 8 août⁵¹. Le 12 août, l'ordre impérial à l'Armée de Terre n° 526 fixe le cadre de la mission de la 25^e armée. Cet ordre établit clairement que cette unité a pour mission de mettre en place les bases nécessaires à des opérations en direction du sud⁵².

Avant l'occupation du sud de l'Indochine, c'est à dire tant que seul le Tonkin était occupé par l'armée japonaise, les relations entre l'Indochine et le Japon reposaient, du côté japonais, sur trois organismes :

1. la « mission Sumita »⁵³ : il s'agit de l'organisme émanant des états-majors de

⁵¹KSN, p. 138-139 ; DHR-DK, t. 4, p. 370.

⁵²Morimatsu Toshio (sous la dir.), *op.cit.*, vol. 6. cf. *infra.*, document n° 24, p. 886.

⁵³*Sumita kikan* 澄田機関

Tôkyô qui a en charge les questions militaires ; c'est le général Sumita Raishirô qui est à sa tête⁵⁴

2. le consulat général du Japon à Hanoï

3. le consulat général du Japon à Saïgon.

Ce dispositif, peu centralisé, n'est pas très efficace, surtout du point de vue du Gaimushô. L'occupation du sud de la colonie change la donne. Pour commencer, la mission militaire installée à Hanoï depuis l'arrivée du général Nishihara à la fin du mois de juin 1940⁵⁵, est dissoute le 9 octobre⁵⁶. Le successeur de Nishihara, le général Sumita, muté à un autre poste, quitte l'Indochine le 31 août⁵⁷. Les relations d'ordre militaire avec l'Indochine sont placées sous l'autorité du commandement japonais en Indochine à compter du 1^{er} novembre. Il s'agit notamment des négociations avec les autorités françaises d'Indochine concernant le stationnement des troupes, leur logement, leur approvisionnement et leur transport, l'utilisation des bases aériennes et l'installation des équipements, ainsi que les relations entre les armées japonaise et française⁵⁸.

Le gouvernement, l'Armée de Terre et la Marine décident, le 14 août, d'envoyer en Indochine un ambassadeur extraordinaire. Le 10 septembre, c'est le vétéran Yoshizawa Kenkichi — ancien ministre des Affaires étrangères, ancien chef de la mission économique japonaise à Batavia⁵⁹ — qui est nommé en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire. Il se voit adjoindre des collaborateurs de grande qualité, en la personne de deux diplomates francophones de haut rang, tous deux anciennement en poste à Bruxelles — l'ex-ambassadeur Kuriyama Shigeru 栗山茂 et l'ancien ministre-conseiller Yama.iwa Tarô 山岩太郎 — et d'un expert des questions coloniales, — l'ex-directeur administratif du

⁵⁴Concernant la de pouvoir entre Nishihara et Sumita, cf. *supra*. p. 490.

⁵⁵cf. *supra*., p. 223.

⁵⁶DHR-DK, *ibid.*, p. 416.

⁵⁷*ibid.*, p. 415.

⁵⁸Directive du chef d'état-major de l'Armée de Terre n° 982, in Morimatsu Toshio (sous la dir.), *op.cit.*, vol. 5.

⁵⁹cf. *supra*., p. 667.

gouvernement général de Taiwan, Kinoshita Makoto 木下誠. La mission se voit adjoindre deux attachés militaires en la personne du colonel Chô Isamu 長勇 — vice-chef d'état-major de la 25^e armée —, pour l'Armée de Terre, et du capitaine de vaisseau Horiuchi Shigetada 堀内茂忠 — représentant de la flotte expéditionnaire du sud⁶⁰ — pour la Marine⁶¹.

Yoshizawa reçoit pour mission de veiller à la mise en œuvre des différents accords conclus entre la France et le Japon, en coopération avec les forces armées qui stationnent en Indochine. Il doit également superviser les travaux de la mission de recensement des ressources naturelles⁶². Il arrive à Hanoï le 8 novembre. L'ambassade est établie dans cette ville, tandis qu'une antenne est installée à Saïgon⁶³. L'on assiste à un accroissement important des effectifs de ressortissants japonais en Indochine, tant militaires que civils durant le mois d'octobre 1941.

Effectifs japonais en Indochine	octobre 1940	octobre 1941	
		14 octobre 1941	27 octobre 1941
Population japonaise civile	262		13.494
Effectifs militaires au Tonkin (maximum autorisé de 25.000)		4.000	16.000
Effectifs militaires en Indochine méridionale			26.000
Coolies chinois au service des Japonais			4.000
Total des effectifs militaires japonais			42.000

Tableau n° 17 (3.10.2) : effectifs militaires et civils japonais en Indochine à la fin du mois d'octobre 1941. Source : MAE-V, n° 327, p. 361, note du 29 octobre 1941.

Decoux se montre extrêmement méfiant concernant la taille de la mission diplomatique, dont il est prévu qu'elle atteigne plusieurs centaines de personnes. Il exprime notamment sa crainte à Vichy, le 5 octobre, que la mission soit l'embryon d'un futur gouvernement de l'Indochine et que le Japon prépare l'éviction de la France⁶⁴. Autre point qui rencontre l'opposition de la France, l'augmentation des

⁶⁰*Nanken kantai* 南遣艦隊. Nom de la flotte réunie pour l'opération de débarquement en Indochine.

⁶¹DHR-DK, *ibid.*, p. 415 ; ANOM-GGI, n° 676, télégramme d'Arsène-Henry à Decoux n° 657-659 du 11 septembre 1941.

⁶²cf. *supra.*, p. 548, 550.

⁶³DHR-DK, *ibid.*, p. 415-416.

⁶⁴MAE-V, n° 327, p. 226-229, note du 5 octobre 1941 ; FRUS, 1941 vol. V, p. 297, télégramme du

effectifs japonais au Tonkin, le débarquement de 50.000 hommes y étant prévu⁶⁵. Elle craint aussi qu'un éventuel franchissement du fleuve rouge par les forces japonaises donne lieu à leur expansion en direction du Laos et de l'Annam, seules régions non encore affectées par leur présence⁶⁶.

Un point litigieux apparaît quant à l'interprétation de l'annexe 1 des accords Darlan-Katô : il y fait mention de la suppression des restrictions figurant dans l'accord Nishihara-Martin du 22 septembre 1940 quant aux limites fixées aux libertés de logement et de mouvement des forces japonaises au Tonkin⁶⁷. Or, la partie japonaise adopte une interprétation qui annule toutes les restrictions appliquées aux forces japonaises au Tonkin, incluant ainsi la question des effectifs. Le général Iida répond aux protestations de Decoux en lui disant que les 50.000 hommes débarqueront de toute façon⁶⁸.

Les archives japonaises ne permettent pas de valider cette crainte de la France d'un projet d'éviction de la présence française d'Indochine à partir du second semestre de l'année 1941. Le raidissement français semble donc plus dû à une frayeur de la partie française qu'à une volonté délibérée des Japonais. Le 5 octobre, le secrétaire d'État aux Colonies, l'amiral Platon, répond à Decoux par un message dans lequel il est autorisé à résister aux violations des traités par tous les moyens, y-compris militaires. Cet usage éventuel de la force est autorisé par Darlan lui-même. Il est également décidé d'en avertir le gouvernement central japonais⁶⁹.

Ce durcissement considérable de Vichy ne rencontre pas l'assentiment de Decoux qui, conscient de la faiblesse de ses moyens et de la volonté des Japonais d'utiliser l'Indochine pour préparer un futur conflit, s'oppose à l'usage de la force⁷⁰. Il insiste

consul américain à Hanoï, Reed, au Secrétaire d'État, 27 septembre 1941.

⁶⁵MAE-V, n° 327, p. 232, télégramme n° 5.683 à 5.685 du 6 octobre 1941 relatant une discussion avec Iida, commandant des forces japonaises.

⁶⁶MAE-V, n° 328, p. 56, note de Vichy du 18 novembre 1941.

⁶⁷cf. *infra.*, p. 883.

⁶⁸MAE-V, n° 327, p. 250, télégramme n° 860 de Rochat à Arsène-Henry envoyé de Vichy le 7 octobre 1941.

⁶⁹MAE-V, n° 327, p. 230-231, note du 5 octobre 1941.

⁷⁰MAE-V, n° 327, p. 268-269, télégrammes n° 5761-5765 de Decoux du 9 octobre 1941.

sur le fait que le Japon a connaissance de l'incapacité de l'Indochine à s'opposer à lui par les armes et soutient l'idée que la résistance française doit avoir un caractère diplomatique, estimant qu'il convient d'intéresser au sort de la colonie l'Allemagne et les États-Unis⁷¹.

La carte diplomatique échoue, tant en raison de la volonté de l'Allemagne de ne pas se mêler de cette affaire⁷², que du caractère désespéré des relations nippon-américaines à cette date⁷³. En revanche, la mise en place par Decoux d'une certaine forme de collaboration avec les autorités japonaises est plus prometteuse. Le 10 novembre, il décide la création d'un « Commissariat général aux relations franco-japonaises en Indochine ». Claude de Boisanger, nouveau directeur du service diplomatique du gouvernement général, en prend la tête en tant que Commissaire général, tandis que le capitaine de vaisseau Jouan, chef du cabinet militaire, le seconde en tant que Commissaire général adjoint⁷⁴.

Les autorités d'Indochine craignent par dessus tout que les ambitions japonaises de contrôle de la colonie sortent du cadre militaire pour déborder sur la société civile, notamment en direction des populations indigènes. La présence en Indochine de la mission de recensement des ressources naturelles⁷⁵, la non-arrivée des biens promis par le Japon dans l'accord économique⁷⁶ et la volonté du Japon de monopoliser les importations de certaines ressources — et notamment du caoutchouc — font craindre une mainmise économique japonaise de plus en plus pesante⁷⁷. Commence ainsi la longue litanie des protestations françaises contre les empiétements japonais dans la colonie, empiétements qui ne cesseront pas jusqu'à l'éviction de la présence française en mars 1945. Ils vont croissant avec la préparation de la guerre dans les derniers mois de l'année 1941, le Japon

⁷¹MAE-V, n° 327, p. 255-256, télégramme n° 5715 de Decoux du 8 octobre 1941.

⁷²cf. *supra.*, p. 673.

⁷³MAE-V, n° 327, p. 261-265, note de Vichy du 8 octobre 1941.

⁷⁴ANOM-GGI, n° 672, décret du 9 décembre 1941.

⁷⁵cf. *supra.* p. 548.

⁷⁶cf. *supra.*, p. 547.

⁷⁷MAE-V, n° 327, p. 105-107, note de la Direction politique du 25 août 1941.

demandant toujours plus de bases et de facilités pour ses forces, et faisant entrer en Indochine toujours plus de soldats⁷⁸. Decoux fait notamment preuve d'une grande opiniâtreté mêlée de patience dans ses protestations systématiques face aux dépassements aux accords conclus⁷⁹. L'Indochine passe néanmoins peu à peu à une situation de protectorat japonais de fait. Cette situation, qui n'a pas de base légale, sera toujours niée par Vichy et Decoux, mais le Japon obtiendra toujours ce qu'il désire à compter de l'occupation du sud de l'Indochine.

L'occupation du sud de l'Indochine scelle, pour le Japon, la fin de l'expansion vers le nord. L'éviction de son plus fervent dévot, Matsuoka, montre que Konoé et les principaux dirigeants des forces armées ne veulent pas d'une guerre avec l'URSS. La Conférence de liaison du 4 août accepte la proposition du nouveau ministre des Affaires étrangères, Toyoda, de faire savoir à l'URSS que le Japon respectera le pacte de neutralité⁸⁰. Le plan de l'état-major de l'Armée de Terre concernant une offensive contre l'URSS est abandonné cinq jours plus tard⁸¹.

Outre l'importance que prend l'expansion vers le sud avec l'occupation du sud de l'Indochine, les forces armées japonaises savent qu'elles n'ont pas les ressources nécessaires pour se lancer dans une opération de grande envergure en Sibérie, et que seules les colonies européennes d'Asie du Sud-Est — et notamment les Indes orientales néerlandaises pour leur pétrole — pourraient leur fournir ces ressources. Elles doutent également d'une victoire allemande rapide qui leur ouvrirait les portes de la Sibérie comme par miracle, alors qu'elles savent, depuis leur expédition de Sibérie pendant la guerre civile russe, qu'il s'agit d'un territoire extrêmement difficile à conquérir et, surtout, à contrôler⁸². La défaite de Nomonhan

⁷⁸MAE-V, n° 262, p. 189-190, télégrammes de Darlan à Arsène-Henry n° 960-971 du 9 novembre.

⁷⁹Il serait impossible de citer toutes ses intervention en direction des autorités japonaises locales, de Vichy ou de l'ambassadeur de France au Japon. L'on peut néanmoins citer le télégramme qu'il envoie à Arsène-Henry le 4 octobre 1941 pour protester contre les propos du ministre japonais des Affaires étrangères, Toyoda, selon lesquels ce serait sa lenteur à répondre aux réponses japonaises qui serait à l'origine des nombreux incidents qui surviennent dans la colonie avec les troupes japonaises ; MAE-V, n° 327, p. 216, n° 536-537.

⁸⁰KSN, entrée du 5 août 1941, p. 142.

⁸¹KSN, p. 144 ; Tanaka Shin.ichi, *Tanaka sakusenbuchô no shôgen* (...), p. 174-177.

⁸²cf. *supra.*, p. 116.

deux ans auparavant n'est pas faite pour les rassurer, surtout que l'armée du Kwantung n'est pas en meilleur état qu'en 1939, malgré les renforcements récents en terme d'effectifs⁸³.

L'armée japonaise a raison de rester prudente, car l'URSS ne baisse pas la garde en Extrême-Orient, même au plus fort des succès de la Wehrmacht durant l'été et l'automne 1941. Ironie de l'histoire, c'est en partie grâce au Japon que l'Union soviétique peut remporter sa première grande victoire au mois de janvier 1942, devant Moscou. En effet, c'est à partir de septembre 1941 que Staline commence, semble-t-il, à croire aux rapports que Sorge lui envoie concernant l'ajournement par le Japon du plan d'offensive en direction de la Sibérie⁸⁴. À partir d'octobre, Staline, rassuré quant à une éventuelle menace japonaise sur ses arrières, décide de transférer en toute hâte par le Transsibérien des renforts importants prélevés sur l'armée d'Extrême-Orient. Le 24 novembre, un rapport des experts américains parle d'unités transférées d'Extrême-Orient vers le front occidental s'élevant entre 18 et 24 divisions d'infanterie, et 8 brigades blindées, soit environ la moitié des effectifs soviétiques en Extrême-Orient⁸⁵. Ce sont en fait 400.000 hommes qui sont envoyés vers l'ouest entre la fin de l'année 1941 et le début de l'année 1942, dont 250.000 dans la région de Moscou. Outre leur fraîcheur, ces forces sont, pour la plupart, composées d'unités mieux adaptées aux conditions du combat en hiver que la moyenne des autres forces de l'Armée rouge⁸⁶.

Jean Lopez et Lasha Otkhmezuri, dans leur ouvrage sur Joukov, minorent l'importance des renforts d'Extrême-Orient sur l'issue de la bataille, indiquant un ordre de transfert du 12 octobre de l'état-major de l'Armée rouge portant sur trois divisions d'infanterie et deux divisions blindées. Ces chiffres semblent inférieurs à ceux qui sont mentionnés par Andrew Nagorski, mais ce dernier prend pour cadre chronologique une période plus large, de plusieurs mois, allant d'octobre à février.

⁸³cf. *supra.*, p. 145.

⁸⁴Gordon W. Prange, *op.cit.*, p. 388-395.

⁸⁵*ibid.*, p. 390.

⁸⁶Andrew Nagorski, *The Greatest Battle: Stalin, Hitler, and the Desperate Struggle for Moscow That Changed the Course of World War II*, New York : Simon & Schuster, 2008, édition Kindle, chap. 8, 9.

En outre, Lopez et Otkhmezuri se contredisent quelque peu en évoquant un certain nombre de témoignages de généraux allemands sur la valeur combattante des unités sibériennes⁸⁷, ce qui recoupe largement ce qu'écrit Nagorski sur la contribution de ces unités lors de la bataille de Moscou⁸⁸. Il est impossible d'entrer ici dans un débat de spécialistes, mais le transfert de la plus grosse partie de l'armée d'Extrême-Orient, c'est à dire de forces fraîches et bien équipées au moment le plus critique de la bataille a certainement eu un impact sur des forces allemandes épuisées.

L'occupation de l'Indochine méridionale est à l'origine de la crise qui mène les relations nippon-américaines à un point de non-retour. Il a été vu au chapitre 7 que l'occupation du nord de l'Indochine — en liaison avec la conclusion du pacte tripartite — avait amené les États-Unis, à partir du mois d'octobre 1940, à prendre les premières sanctions économiques contre le Japon. Ces sanctions, limitées aux exportations d'essence pour avions, d'acier et de ferrailles, n'ont alors toutefois qu'un impact limité⁸⁹.

Roosevelt a les mains liées jusqu'à sa réélection, en novembre 1940, l'opinion étant hostile à une entrée en guerre et ses rivaux républicains l'accusant de viser ce but. La réélection assurée, la marine américaine s'empresse de lui présenter les différentes alternatives stratégiques. Celle que l'amiral Harold R. Stark, chef des opérations de l'amirauté, soutient auprès de Roosevelt a pour nom *Dog*. Il s'agit de se préparer à une vigoureuse offensive dans l'Atlantique et de rester sur la défensive dans le Pacifique. Le plan est accepté par l'Armée de Terre et le président, puis soumis aux Britanniques, qui l'acceptent, mais à la réserve que le Pacifique devra faire l'objet de plus d'efforts. La marine américaine transfère des unités dans l'Atlantique, ce qui permet aux Britanniques d'en transférer en Asie. Mais la

⁸⁷ Il s'agit notamment de Höpner et Guderian ; Jean Lopez, Lasha Otkhmezuri, *ibid.*, p. 342, 343, 352, 354.

⁸⁸ Andrew Nagorski, *ibid.*

⁸⁹ cf. *supra.*, p. 504.

question de la stratégie à adopter vis-à-vis du Japon reste suspendue à l'entrée en guerre des États-Unis⁹⁰.

La réponse aux provocations japonaises ne peut donc alors être qu'économique. La question qui se pose aux États-Unis est la suivante : doivent-ils imposer au Japon un embargo sur le pétrole — sachant qu'ils sont le principal fournisseur de ce pays — afin de le détourner d'intentions agressives vis-à-vis de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique ? Hull, le Secrétaire d'État, craint surtout une attaque contre les Indes orientales néerlandaises en cas d'embargo⁹¹. S'il s'agit de la seule sanction qui puisse empêcher la Marine japonaise de lutter avec de bonnes chances de succès contre la flotte américaine, elle peut également pousser le Japon, dans un geste désespéré, à tenter l'aventure en affrontant les États-Unis alors qu'ils sont encore en état de supériorité.

Afin d'obtenir les réserves en pétroles nécessaires, le Japon n'aurait qu'à s'emparer des puits de pétrole des Indes orientales néerlandaises⁹². C'est ce que préconise le commandant en chef de la Marine, Nagano Osami, lors de la Réunion de Liaison du 21 juillet⁹³. Il déclare que si le Japon doit entrer en guerre contre les États-Unis, il doit le faire rapidement, le temps jouant contre lui. Il plaide également en faveur d'une occupation des Philippines⁹⁴. Comme l'explique l'historien Michael A. Barnhart, ce changement brusque d'attitude de la Marine s'explique, en grande partie, par un changement de personnel au sein de son état-major — qui place un plus grand nombre d'avocats de l'expansion vers le sud aux postes-clé —, par une plus grande confiance de la Marine dans ses capacités opérationnelles due à une plus grande allocation de moyens, et enfin par la guerre germano-soviétique⁹⁵.

⁹⁰Ronald H. Spector, *op.cit.*, chap. 3.

⁹¹Michael A. Barnhart, *op.cit.*, p. 226.

⁹²cf. *supra.*, p. 250, 340.

⁹³cf. *supra.*, p. 683.

⁹⁴*ibid.*

⁹⁵*op.cit.*, p. 208-209. Voir également, TSM, t. 7, p. 202-203 ; Asada Sadao, "The Japanese Navy and the United States", in Dorothy Borg, Okamoto Shumpei (ed. by), *op.cit.*, p. 252.

L'amiral Nagano Osami

Le principal avocat d'une politique de sanction précoce, graduelle et sévère est Stanley Hornbeck, conseiller spécial du Secrétaire d'État, Cordell Hull. Il pense que le Japon, très affaibli par le conflit avec la Chine, ne choisira pas d'entrer en conflit avec les États-Unis et qu'une politique ferme à son égard l'amènera à reculer⁹⁶. Si la position de Hornbeck pourrait avoir été fondée quelques années auparavant, elle ne l'est plus à compter du mois de juillet 1940, c'est à dire depuis que l'expansion vers le sud est devenue le fondement de la politique étrangère



japonaise⁹⁷. Elle l'est encore moins un an plus tard, le 2 juillet 1941, lorsque la conférence impériale décide de construire la Sphère de coprosperité de la grande Asie orientale, même au risque d'entrer en guerre contre le Royaume-Uni et les États-Unis⁹⁸.

Le gouvernement américain reste prudent jusqu'au début du mois de juillet, suivant les conseils de son ambassadeur à Tôkyô, Grew, de ne pas imposer d'embargo sur le pétrole. Mais l'opération MAGIC, qui permet aux services de renseignement de décoder les messages envoyés du Japon, apprend à Washington que le Japon vise l'hégémonie sur le Pacifique occidental et n'a aucune intention d'accepter ces conditions pour parvenir à un accord⁹⁹. MAGIC lui permet également de prendre connaissance du contenu de l'accord Darlan-Katô¹⁰⁰.

L'éviction de Matsuoka du gouvernement japonais laisse percer une lueur d'espoir à Washington. Cette décision de remaniement, qui date probablement du

⁹⁶Michael A. Barnhart, *ibid.*, p. 216.

⁹⁷cf. *supra.*, p. 335.

⁹⁸cf. *supra.*, p. 671 ; cf. *infra.*, document n° 21, p. 878.

⁹⁹Michael A. Barnhart, *ibid.* ; Jonathan G. Utley, *op.cit.*, p. 151.

¹⁰⁰FRUS, 1941 vol. IV, p. 298-299, 311-314 ; FRUS, 1941 vol. V, p. 210.

10 juillet, répond en partie à un message de défiance de Hull qui rend responsable l'attitude pro-allemande de Matsuoka des difficultés rencontrées dans les discussions qu'il a avec l'ambassadeur Nomura depuis le mois de mars¹⁰¹. Mais l'ultimatum de Tôkyô à Vichy finit de persuader Hull qu'une offensive japonaise sur la Malaisie et les Indes orientales néerlandaises, peut-être en liaison avec une attaque allemande en direction de Gibraltar, serait imminente et ferait courir un risque mortel au Royaume-Uni. Il propose alors la mise en place de sanctions économiques et financières, hypothéquant la recherche de conciliation entamée par Konoe.¹⁰²

Le 18 juillet, une réunion du cabinet américain débat d'éventuelles sanctions. Roosevelt refuse un embargo total sur le pétrole, craignant une attaque japonaise sur les Indes orientales néerlandaises. Trois décisions sont toutefois prises : l'interdiction totale des exportations de carburant à haut taux d'octane — afin que le Japon ne puisse utiliser le pétrole américain pour fabriquer du carburant pour avions —, la restriction des autres catégories de carburant à des « quantités normales » et le gel des avoirs financiers japonais¹⁰³.

Ces mesures auraient dû être appliquées avec souplesse selon la volonté de Roosevelt, mais le système d'autorisation des exportations tourne en un embargo stricte sur les échanges commerciaux à destination du Japon pendant l'absence de Roosevelt — qui s'est rendu à une rencontre secrète avec Churchill — et sous l'influence de Welles et d'Acheson, embargo qui s'étend à l'Amérique latine. Le refus de l'octroi des licences ne peut plus être alors renversé, de peur d'être considéré comme un signe de faiblesse. La machine de guerre japonaise est alors touchée de plein fouet¹⁰⁴. Ses réserves de pétrole, déjà en forte baisse du fait du conflit chinois — elles passent de 51 à 40 millions de barils entre 1939 et le milieu de l'année 1941 —, ne peuvent souffrir de nouvelle chute si le Japon ne veut pas avoir

¹⁰¹David J. Lu, *op.cit.*, p. 238 ; Ronald H. Spector, *ibid.* ; Jonathan G. Utley, *ibid.*, p. 151.

¹⁰²FRUS, 1941 vol. IV, p. 325-331.

¹⁰³FRUS, 1941 vol. IV, p. 332-333.

¹⁰⁴FRUS, 1941 vol. IV, p. 857-878. ; Ronald H. Spector, *ibid.* ; Michael A. Barnhart, *ibid.*, p. 229-232 ; Jonathan G. Utley, *ibid.*, p. 153-155.

à renoncer à toute nouvelle opération, tant en Chine que dans le Pacifique¹⁰⁵. Les mesures prises s'étendent également au domaine militaire. Le 26 juillet, Douglas MacArthur est nommé à la tête de l'ensemble des forces philippines et américaines des Philippines, et des avions modernes lui sont envoyés, dont des bombardiers B-17 à long rayon d'action¹⁰⁶.

L'ambassadeur britannique à Washington, Halifax, est averti des intentions américaines par Welles dès le 9 juillet. Ceci provoque l'inquiétude du chef du Foreign Office, Eden, qui comprend parfaitement la situation, puisqu'il dit à son ambassadeur que cela ne laisse au Japon que deux alternatives : changer du tout au tout sa politique étrangère, ou bien exercer un maximum de pression en direction du sud. Mais Welles balaie d'un revers de manche les inquiétudes britanniques en disant que l'armée japonaise serait trop occupée par la situation en Chine et en Russie pour intervenir en direction du Sud-Est asiatique. Bien qu'inquiets de la démarche américaine, les Britanniques décident tout de même d'aligner leur politique sur celle des États-Unis en raison de leur désir d'obtenir un soutien militaire américain et de la pression qu'exerce l'Australie pour une plus grande fermeté vis-à-vis du Japon¹⁰⁷. Les Pays-Bas font de même pour les Indes orientales néerlandaises¹⁰⁸.

L'accord franco-japonais provoque une vive réaction de Washington qui le considère comme une menace pour les intérêts américains, et craint que l'Allemagne soit derrière la capitulation française face à l'ultimatum japonais¹⁰⁹. Le 2 août 1941, Sumner Welles fait à la presse une déclaration qui condamne l'accord passé par la France avec la Japon comme faisant peser une menace sur la sécurité américaine, reliant l'entrée des forces japonaises sur le sol indochinois à la crise de Syrie durant laquelle la France a laissé l'armée allemande utiliser le sol syrien pour

¹⁰⁵Harry A. Gailey, *op.cit.*, chap. 4 ; Jonathan G. Utley, *ibid.*, p. 156.

¹⁰⁶*ibid.*, chap. 3 et 4.

¹⁰⁷Antony Best, *Britain, Japan and Pearl Harbor (...)*, *op.cit.*, p. 163-165.

¹⁰⁸FRUS, 1941 vol. V, p. 281, télégramme de l'ambassadeur à Tôkyô du 26 août reportant une conversation avec son collègue néerlandais.

¹⁰⁹FRUS, 1941 vol. V, p. 294-296, télégramme de Leahy, ambassadeur des États-Unis en France, au Secrétaire d'État.

attaquer les positions britanniques en Irak, puis a résisté par les armes à la contre-attaque britannique¹¹⁰. Welles sait parfaitement que l'absence de soutien américain à la France a condamné cette dernière à céder aux exigences japonaises, mais son intervention a pour but de condamner l'occupation japonaise et, ainsi, de prendre date.

La France continue de rechercher l'appui américain. Elle informe Washington de l'accroissement des effectifs japonais sur le sol indochinois¹¹¹. Sur le plan économique, elle essaie de répondre aux demandes américaines en caoutchouc indochinois afin d'importer des marchandises des États-Unis, en raison de l'insuffisance des exportations du Japon vers l'Indochine¹¹². Au moment où les négociations nippo-américaines entrent dans une phase critique, au cours du mois de novembre, la France continue ses interventions en direction de Washington afin de sonder la position américaine vis-à-vis de la question de la souveraineté française sur l'Indochine. En effet, l'une des conditions émises par le gouvernement américain à son homologue japonais pour l'ouverture de négociations est le retrait d'Indochine¹¹³. Ainsi, la question indochinoise devient, à l'approche de la guerre, une des principales causes de la tension croissante entre le Japon et les États-Unis et de l'impasse dans laquelle les négociations se sont engagées. Le 3 décembre, à quelques jours de l'attaque surprise contre Hawaï et la Malaisie, Roosevelt questionne l'ambassadeur japonais extraordinaire, Kurusu, sur la question indochinoise¹¹⁴.

L'occupation de l'Indochine méridionale par le Japon constitue donc un quasi-*casus belli* pour les États-Unis. Elle les amène, comme il vient d'être vu, à décider de

¹¹⁰MAE-V, n° 35, p. 141-142. Concernant la crise syrienne, cf. *supra.*, p. 674.

¹¹¹MAE-V, n° 321, p. 203-204, note du 27 septembre 1941.

n° 35, p. 155-159, note intitulée « Tension franco-japonaise en Indochine », octobre 1941.

¹¹²MAE-V, n° 35, p. 145-146, note non datée datant vraisemblablement de la fin du mois de septembre ; FRUS, 1941 vol. V, p. 294-296, télégramme de Leahy, ambassadeur des États-Unis en France, au Secrétaire d'État.

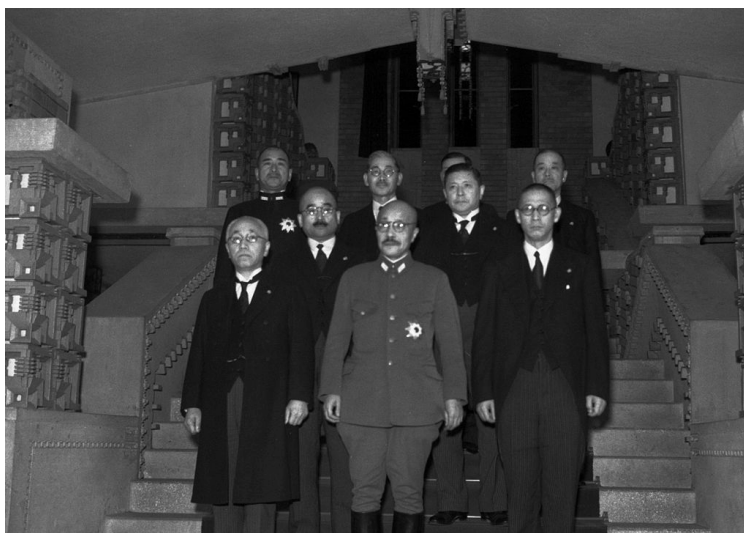
¹¹³MAE-V, n° 35, p. 162-163, note intitulée « Négociations nippo-américaines ».

¹¹⁴MAE-V, n° 314, p. 140-141, Secrétariat général à l'information, « informations reçues par radiogrammes et radiophonie », 3-4 décembre 1941. Voir aussi MAE-V, n° 326, p. 179, télégrammes n° 3018-3020 de l'ambassadeur français aux États-Unis, Henry Haye, 27 novembre 1941.

sanctions économiques contre le Japon qui poussent ce dernier à tenter en retour le tout pour le tout afin de préserver son outil militaire et, par conséquent, son hégémonie en Asie orientale. Elle les amène également à faire du retrait de l'Indochine une condition pour négocier et lever lesdites sanctions. Informés par différents canaux du renforcement des forces japonaises dans le sud de l'Indochine, les États-Unis font vite le lien avec ce qu'ils pensent de la stratégie japonaise.

Du côté du Japon, reculer est de plus en plus hors de question. La Conférence de liaison du 3 septembre décide l'entrée en guerre contre les États-Unis si des progrès significatifs n'ont pas été réalisés dans les négociations d'ici le début du mois d'octobre¹¹⁵. Incapable d'obtenir l'accord de l'Armée de Terre pour un retrait de Chine et d'Indochine — conditions mises par Washington pour un accord —, devant l'impossibilité de rencontrer Roosevelt et refusant d'entériner un conflit avec les États-Unis, Konoe quitte le pouvoir le 18 octobre¹¹⁶. Suit alors la formation d'un nouveau cabinet par Tôjô, qui cumule les fonctions de Premier ministre avec les portefeuilles de l'Armée de Terre et de l'Intérieur¹¹⁷.

Le cabinet Tôjô au moment de sa formation, le 10 octobre 1941.
Source : journal Mainichi Shinbun¹¹⁸.



Alors que Roosevelt était enclin à accepter l'idée d'un tel tête-à-tête, c'est Hull qui le convainc de refuser. Longtemps modéré vis-à-vis

du Japon, Hull n'espère plus rien des pourparlers avec le Japon après l'occupation de l'Indochine et estime qu'un accord à minima ne ferait que servir le Japon qui interpréterait à sa guise un

¹¹⁵KSN, p. 153, *Sugiyama memo, op.cit.*, t. 1, p. 303-305.

¹¹⁶KSN, p. 172.

¹¹⁷cf. *supra.*, p. 501.

¹¹⁸http://www.jacar.go.jp/nichibei/negotiation/picture_mainichi13.html

accord général¹¹⁹. Les dés sont alors jetés, bien que les discussions continuent, à Washington, entre l'ambassadeur Nomura, l'ambassadeur extraordinaire Kurusu, et Hull.

Le 20 novembre, Nomura et Kurusu transmettent deux propositions du nouveau gouvernement Tôjô qui constituent formellement la dernière tentative du Japon pour trouver un terrain d'entente avec les États-Unis. Un « plan A » — qui ne varie guère de la position japonaise habituelle — et un « plan B » sont soumis à Hull. Si le premier document n'a guère de chance de rencontrer l'assentiment américain, le second va dans le sens d'une recherche de compromis. Il comporte en effet l'arrêt de l'expansion japonaise en Asie du Sud-Est, le retrait d'Indochine méridionale, le gel du déploiement de troupes en Asie du Sud-Est (à l'exception du nord de l'Indochine), en échange d'une cessation par Washington de son aide à la Chine, de l'autorisation des exportations vers le Japon du pétrole en quantités suffisantes et d'un soutien apporté au Japon pour qu'il obtienne des Indes orientales néerlandaises les ressources dont il a besoin. Roosevelt, informé de l'envoi par l'armée japonaise de renforts en Indochine rejette le plan¹²⁰.

Hull propose alors, le 26 novembre, un texte qui restera pour la postérité sous le nom de *Hull note* : un plan en dix points qui demande le retrait total des forces japonaises d'Indochine et de Chine¹²¹. Considérée comme un ultimatum par Tôjô, la note est rejetée et la décision finale d'entrer en guerre est prise le 1^{er} décembre en Conférence impériale, c'est à dire devant l'Empereur¹²². Si le rejet de la note par le Japon n'aurait pas entraîné de déclaration de guerre de la part des États-Unis, elle signifie que ces derniers ne croient plus à la bonne volonté du Japon pour négocier et que toute recherche d'un terrain d'entente est devenue impossible.

¹¹⁹Jonathan G. Utley, *ibid.*, p. 158-161.

¹²⁰Ronald H. Spector, *ibid.*, chap. 4 ; Michael A. Barnhart, *ibid.*, p. 234-236 ; Jonathan G. Utley, *ibid.*, p. 167-171.

¹²¹Cordell Hull, vol. II, *op.cit.*, p. 1083-1084. Pour le texte complet de la note Hull, voir le site internet suivant : <http://www.ibiblio.org/pha/timeline/411126bpw.html>

¹²²KSN, p. 194 ; *Sugiyama memo, op.cit.*, t. 1, p. 563-564.

L'attaque de Pearl Harbor est apprise par le gouvernement général de l'Indochine le 8 décembre 1941 au matin. Cette nouvelle est immédiatement suivie de la remise par le Japon d'un nouvel ultimatum japonais au gouvernement général de l'Indochine. Le général Chô Isamu¹²³ et le capitaine de vaisseau Horiuchi, rendent visite à Decoux au siège du gouvernement général, pour exiger la signature immédiate de documents venant compléter les accords de défense commune du 29 juillet. Decoux parvient à faire patienter ses interlocuteurs jusqu'au soir, mais doit se résigner à accepter les demandes japonaises et à négocier leur application. Les négociations se poursuivent toute la nuit du 8 au 9. Au matin, un compromis est trouvé, et ce avant que des instructions ne parviennent de Vichy¹²⁴.

Il s'agit pour le Japon de sécuriser l'Indochine au moment où ses forces se lancent à l'assaut des possessions britanniques et néerlandaises depuis la colonie française. La question de la défense de la frontière sino-indochinoise face à une éventuelle attaque des forces du gouvernement de Chongqing est notamment primordiale. Le 9 décembre est signé à Hanoï « L'accord militaire local entre le Japon et l'Indochine française pour la défense commune de l'Indochine française »¹²⁵. Il est constitué de deux parties : des « principes directeurs fondamentaux »¹²⁶ et des « clauses de détails »¹²⁷. Les « principes directeurs fondamentaux » sont d'une très grande importance, car ils posent les bases des relations franco-japonaises en Indochine jusqu'à l'éviction de la France par l'armée japonaise le 9 mars 1945¹²⁸. L'accord

¹²³Vice-chef d'état-major du corps expéditionnaire d'Indochine en septembre 1940, il conserve la même position au sein de la 25^e armée en juin 1941. Promu général en octobre 1941, il est nommé chef de l'organe de l'Indochine française (*Futsuin kikan-chô* 仏印機関長) au sein de l'armée du sud (*nanpôgun* 南方軍) un mois plus tard. C'est à ce titre qu'il remet l'ultimatum du 8 décembre à Decoux. Il se suicidera le 23 juin 1945, lors de la bataille d'Okinawa. cf. NRK, p. 102.

¹²⁴NGB-DO, p. 1101, télégramme n° 171 de l'ambassadeur en Indochine, Yoshizawa Kenkichi, au ministre des Affaires étrangères, Tôgô Shigenori, 7 juillet 1941 ; n° 174, 8 décembre ; n° 183 (date d'envoi inconnue, réception le 11 décembre) ; Jean Decoux, *À la barre (...)*, *op.cit.*, p. 158-159 ; Claude de Boisanger, *op.cit.*, p. 25-26.

¹²⁵En japonais, l'accord porte le nom de *Futsuryô Indoshina kyôdô bôei ni kan suru nichi-futsuin gunji genchi kyôtei* 仏領印度支那協同防衛二関スル日仏印軍事現地協定.

¹²⁶*Kiso yôkô* 基礎要綱

¹²⁷*Saimoku jikô* 細目事項

¹²⁸Concernant cet événement, cf. Franck Michelin, « L'opération Meigô : le coup de force japonais du 9 mars 1945 et l'élimination de l'Armée française en Indochine », *op.cit.*, p. 260.

stipule que l'Indochine assure la sécurité de son territoire pendant que le Japon lance ses opérations, tâche à laquelle l'Indochine apportera son concours. Elle apporte également à l'armée japonaise son soutien logistique. Concernant la répartition des tâches, le Japon assure la protection du sud de l'Indochine, tandis que les forces françaises assureront celle de la frontière septentrionale¹²⁹.

Les clauses de détails montrent à quel point le contrôle exercé sur l'Indochine se renforce à la faveur de l'éclatement de la Guerre du Pacifique. L'Indochine doit participer à la défense de l'Indochine en cas d'attaque d'une puissance tierce contre les forces japonaises, ce qui revient à subordonner ses moyens de défense au commandement japonais. Le trafic maritime est placé sous le contrôle du Japon. C'est notamment le cas de la baie Cam Ranh, qui est placée sous le contrôle absolu du Japon. Les moyens de transport aériens, ferroviaires et fluviaux, ainsi que ceux de transmission sont eux aussi susceptibles de passer sous le contrôle direct du Japon. Ce dernier peut également réquisitionner matériel de guerre, main d'œuvre, usines et arsenaux. L'Indochine coopère dans la lutte contre les espions, fournit au Japon les renseignements dont il a besoin et autorise la présence d'agents de liaison japonais dans les différents organes de contrôle de l'information¹³⁰.

Cet accord revêt une importance cruciale pour l'avenir de la présence française en Indochine, car il la maintient au lieu de l'éliminer, cas unique dans toutes zones occupées par l'armée japonaise durant le conflit. La rapidité avec laquelle, pour la première fois, Decoux accepte de signer, presque sur le champ, la proposition d'accord japonaise, est due à deux causes : premièrement, la perception par le gouvernement général que l'offensive japonaise approche et qu'une telle demande est inéluctable ; deuxièmement, le soulagement de voir que le Japon ne fait que resserrer le contrôle sur l'Indochine à des fins militaires, sans éliminer la présence française, ni même chercher à affaiblir le contrôle de la France sur l'administration de la colonie. Quant au Japon, la question de voir l'Indochine refuser ses demandes

¹²⁹DHR-DK, t. 5, p. 566.

¹³⁰MAE-V, n° 262, p. 194-195, télégrammes n° 7715-7723 de Hanoï au secrétariat d'État aux Colonies, 10 décembre 1941.

n'est même pas envisagée et l'accord militaire du 9 décembre n'est perçu que comme une simple formalité. Le « Journal secret de la guerre » du groupe de la direction de la guerre¹³¹ ne mentionne d'ailleurs cet accord que concernant sa publication, le 12 décembre, soit trois jours après sa conclusion¹³².

L'Indochine française est donc arrimée au Japon au début de la Guerre du Pacifique. Le Japon n'a toutefois pas demandé que la colonie participe d'une manière active aux opérations contre les possessions britanniques, néerlandaises et américaines. Le 11 décembre, Darlan fait connaître la neutralité de son gouvernement dans le conflit qui vient d'éclater¹³³. La présence française en Indochine survivra pendant plus de trois années à l'éviction des autorités coloniales britanniques, néerlandaises et américaines d'Asie du Sud-Est.

¹³¹Concernant ce document, cf. *supra.*, p. 59.

¹³²KSN, p. 202.

¹³³MAE-V, n° 330, p. 82, télégramme de Darlan à l'ambassadeur en Chine et au gouverneur général de l'Indochine, 11 décembre 1941 ; MAE-V, n° 321, p. 236, télégramme de Darlan envoyé à Washington, Pékin, Tôkyô et Hanoï, 6 janvier 1941.

Conclusion

Jusqu'au début du mois d'août 1941, un doute subsiste quant à la direction de la politique étrangère et de la stratégie japonaises. Seule l'option de la neutralité est hors de question. Si Matsuoka part à Moscou et Berlin au mois de mars, c'est sous le prétexte de bâtir une grande alliance quadripartite et, ainsi, de sécuriser la frontière septentrionale de l'empire. Mais Matsuoka, s'il signe un pacte de neutralité avec l'URSS à Moscou le 13 avril, ne croit pas à la pérennité de l'alliance germano-soviétique. Dès son retour à Tôkyô, le 22, reçu en audience par l'Empereur, il déclare que le Japon doit se préparer à attaquer l'URSS, ce qui provoque l'incompréhension du souverain, de Konoé et des militaires. Matsuoka considère ce pacte comme un moyen transitoire pour renforcer la position du Japon dans ses discussions avec les États-Unis, ainsi que pour permettre un allègement du dispositif militaire en Chine, l'URSS étant le principal soutien du régime de Chiang. S'il ne prévoit pas alors que l'attaque allemande contre l'Union soviétique surviendra aussi rapidement, il n'est guère surpris et saisit la balle au bond pour tenter de provoquer une réorientation de la stratégie japonaise en direction du nord.

Or, si l'Armée de Terre japonaise concentre des forces importantes en Mandchourie durant le mois de juillet, l'on peut dire que l'option d'une offensive en direction de la Sibérie reste alors secondaire par rapport à l'expansion vers le sud et conditionnée à un succès militaire décisif de la Wehrmacht en Europe. Surtout, il s'agit d'un moyen de pression utilisé par l'Armée de Terre à l'encontre de la Marine, cette dernière continuant de réclamer des moyens budgétaires supplémentaires, tout en rechignant à sauter le pas de l'usage de la force contre les États-Unis. Menacée de voir les terriens abandonner l'expansion vers le sud pour une offensive contre les Soviétiques, les marins acceptent les termes de l'Armée de Terre, et notamment l'occupation du sud de l'Indochine.

La faction favorable à l'expansion vers le sud au prix d'un conflit avec les États-Unis a deux adversaires : la faction qui prône la guerre contre l'URSS, et celle qui

désire poursuivre l'expansion vers le sud dans les limites d'un maintien de la paix avec Washington. La première est éliminée du pouvoir avec la chute de Matsuoka le 18 juillet, date qui voit la naissance du troisième cabinet Konoe. S'ensuit l'occupation du sud de l'Indochine à partir du 28 juillet. Si Konoe cherche alors à rencontrer Roosevelt pour tenter de trouver un *modus vivendi* et éviter la guerre, l'occupation du sud de l'Indochine finit de persuader les États-Unis que le Japon n'est pas sincère. Les sanctions économiques imposées par Washington constituent alors la deuxième étape d'une escalade qui verra son aboutissement le 7 décembre, avec l'attaque de Pearl Harbor.

Le 3 septembre, les jeux sont déjà faits du côté japonais, un délai de seulement un mois étant fixé avant la décision d'entrer en guerre. Les discussions entre l'ambassadeur Nomura et le secrétaire d'État Hull buttent sur la demande de ce dernier d'un retrait des forces japonaises d'Indochine. L'occupation du sud de l'Indochine constitue, en effet, un quasi- *casus belli* pour les États-Unis. Le 18 octobre, Konoe démissionne, n'étant pas parvenu à rencontrer Roosevelt et refusant d'assumer la décision d'entrer en guerre contre les États-Unis. C'est son ministre de l'Armée de Terre, Tōjō Hideki, qui lui succède. La note remise par Hull à Nomura le 26 novembre, considérée par Tōkyō comme un ultimatum, est rejetée et la décision finale d'entrer en guerre est prise le 4 décembre. Mais la flotte combinée de Yamamoto Isoroku est alors déjà en route vers Hawaï et les chances d'arrêter le conflit en marche sont quasiment nulles.

L'Indochine voit son destin scellé à celui du Japon, qui utilise d'ors et déjà la colonie à sa guise, malgré les récriminations de Vichy et Hanoï. Elle devient le tremplin d'une grande partie des offensives japonaises contre les colonies britanniques et néerlandaises. Le lendemain du déclenchement des hostilités, Decoux doit signer un nouveau traité qui place la colonie sous le protectorat du Japon. Sous la pression des Japonais, mais également soulagé de pouvoir maintenir l'essentiel de la présence française, il fait ainsi entrer l'Indochine sous une domination conjointe franco-japonaise qui est appelé à durer pendant la plus

L'Indochine française et l'expansion vers le sud du Japon à l'orée de la Guerre du Pacifique

grande partie de la Guerre du Pacifique, jusqu'au coup de force japonais du 9 mars 1945.

Conclusion générale

Le 10 décembre 1941, l'aviation japonaise décolle du sud de l'Indochine et coule au large de la Malaisie deux bâtiments de ligne de la Royal Navy sans protection aérienne, le *Prince of Wales* et le *Repulse*. Plus de 540 avions assistent les opérations de débarquement en Malaisie depuis les bases d'Indochine méridionale, donnant un avantage certain aux forces japonaises sur l'armée britannique¹. Le sud de l'Indochine joue un rôle crucial dans les offensives japonaises en direction des colonies occidentales au début de la Guerre du Pacifique, et notamment dans celui de l'invasion de la Malaisie britannique².

L'amiral Darlan écrit ceci dans un télégramme adressé, le 11 décembre 1941, à l'ambassadeur de France à Pékin et au gouverneur général de l'Indochine : « La France veut rester neutre, et l'Indochine ne prendra part à aucune action offensive. Il appartient aux autres puissances de ne pas étendre les hostilités au territoire indochinois »³. Mais cette neutralité est une fiction. Tremplin pour les offensives japonaises contre les forces alliées, fournisseur de ressources naturelles et de denrées alimentaires requises par l'économie de guerre japonaise, l'Indochine est bel et bien entraînée dans le conflit.

¹MAE-V, n° 309, télégrammes n° 54-57 de Margerie envoyé de Shanghai le 10 décembre 1941 ; David C. Evans, Mark R. Peattie, *op.cit.*, p. 488, 502 ; Edward J. Drea, *Japan's Imperial Army: Its Rise and Fall, 1853-1945*, Lawrence : University Press of Kansas, 2009, p. 223.

²cf. *supra.*, p. 638 ; MAE-V, n° 315, « résumé des messages des 15 et 16 décembre 1941 ».

³MAE-V, n° 330, p. 82.

Un faux libérateur de l'Asie

La propagande japonaise pendant la Guerre du Pacifique fait du conflit une lutte pour la libération de l'Asie de la domination occidentale⁴. Le nom donné à l'ensemble dominé par le Japon, la « Sphère de coprospérité de la Grande Asie orientale », le nom donné au conflit de « Guerre de la Grande Asie orientale »⁵ illustrent cette orientation panasiatiste. Encore aujourd'hui, l'extrême-droite japonaise continue d'utiliser communément cette expression pour désigner le conflit allant de 1937 à 1945.

Or la relation entre les Japonais et les autres Asiatiques n'a que rarement été envisagée en termes égalitaires⁶. Le Japon passe d'une justification du conflit par ses besoins à une autre qui met en avant le rôle du Japon au centre de la Sphère de coprospérité, montrant ainsi que la seconde est essentiellement la justification idéologique de la première à destination des populations asiatiques. En outre, s'il est demandé aux forces d'occupation d'utiliser les ressources locales pour mener leurs opérations, il leur est demandé pour cela de procéder à la mise en place de gouvernements militaires et de ne pas encourager les mouvements indépendantistes locaux⁷.

Plus qu'aucune autre région occupée par l'armée japonaise, l'Indochine française prouve que le Japon n'est pas entré en guerre contre les puissances anglophones dans le but de libérer l'Asie, mais au contraire pour exploiter cette dernière afin d'être en mesure de rejeter l'ordre anglo-américain. À cet égard, l'absence patente de la mention d'une quelconque libération de l'Asie ou des peuples asiatiques dans

⁴John W. Dower, *War Without Mercy (...)*, *op.cit.*, p. 6-8, 24-25, 207-208, 265

⁵Daitôa Sensô 大東亜戦争. Terme choisi le 10 décembre 1941 en Conférence de liaison. L'objectif qui est assigné à ce conflit est de bâtir la Sphère de coprospérité de la Grande Asie orientale. cf. Yoshida Yutaka, *Nihonjin no sensôkan : sensôshi no naka no hen.yô* 日本人の戦争観—戦争史のなかの変容— (La façon dont les Japonais considèrent la guerre : les changements au sein de l'histoire de la guerre), Iwanami Shoten, 1995, p. 30. Son utilisation est proscrite par les autorités d'occupations alliées (le GHQ, *General Headquarters*) pour être remplacé par celui de Guerre du Pacifique (*Taiheiyô Sensô* 太平洋戦争); cf. Gotô Ken.ichi, *Kindai Nihon to Tônan Ajia (...)*, *op.cit.*, p. 182-186.

⁶John W. Dower, *ibid.*, p. 211-220.

⁷Yoshida Yutaka, *Ajia Taiheiyô Sensô*, *op.cit.*, p. 28-29.

les nombreux plans rédigés par les autorités centrales japonaises, tant civiles que militaires, est frappante⁸. Si l'idée d'une libération ou d'une indépendance de ces peuples est absente, placer l'Asie sous la direction du Japon afin que le Japon soit en mesure de rivaliser avec les États-Unis est exprimé en maints endroits. La subordination au Japon des peuples asiatiques est également mentionnée en plusieurs endroits, ainsi que des actions de propagande pour attirer leur bienveillance. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'une libération, mais d'un changement de maître, le Japon étant supposé comprendre les intérêts des peuples placés sous tutelle en raison de sa nature asiatique.

En Indochine, une situation d'une extrême ambiguïté prévaut. En effet, le Japon y recourt à une propagande active, à la fois anti-occidentale et panasiatiste, et prône parfois la future indépendance des Vietnamiens. Mais il doit faire face aux efforts du gouvernement général pour restreindre ses activités. Désirant maintenir des relations de coopération efficace, il doit prendre garde de ménager les Français. Ainsi, c'est l'ennemi commun anglo-saxon qui est la cible des attaques les plus virulentes⁹. En juillet 1943, le général Matsui Iwane, promoteur de longue date du panasiatisme et soutien de Cuong Dê¹⁰, fait en Indochine une déclaration favorable à la libération des Vietnamiens et menaçante pour la France¹¹. Or, cette déclaration, qui crée un vif émoi parmi les Français, n'est que l'arbre qui cache la forêt : effectuée par un général à la retraite venu à titre personnel, elle fait parti de nombreuses déclarations qui sont autant d'actes de propagande qui ne remettent pas en cause la présence française.

La meilleure démonstration du caractère instrumental et secondaire de l'aide japonaise aux indépendantistes locaux est constituée par la mésaventure subie par le mouvement dirigé par le prince Cuong Dê, au moment de l'attaque japonaise sur

⁸Pour se faire une idée, l'on peut se référer aux documents traduits qui figurent en annexe ; cf. *infra.*, p. #.

⁹Jean Decoux, *À la barre (...)*, p. 238 ; Namba Chizuru, *op.cit.*, p. 147-165.

¹⁰cf. *supra.*, p. 259.

¹¹Namba Chizuru, *op.cit.*, p. 163.

Conclusion générale

Lang Son, à partir du 23 septembre 1940¹². Cuong Dê, invité par Phan Bội-Châu au Japon au début du siècle, y bâtit un réseau. En 1939, il établit la Ligue pour la Restauration du Vietnam, mouvement indépendantiste, monarchiste et pro-japonais¹³. Lorsque les forces japonaises violent la frontière indochinoise le 23 septembre 1940, elles amènent dans leurs fourgons une partie des membres de la Ligue. Après avoir réussi à soulever les soldats indigènes et la population locale, la fin des hostilités entre Japonais et Français les laissent seuls. Le retour de l'armée française signe la fin des espérances de ce mouvement et de Cuong Dê d'obtenir l'indépendance à brève échéance¹⁴. Ainsi, le Japon fait le choix du maintien du colonisateur, plutôt qu'appuyer des indépendantistes dont un nombre important aurait sans doute accepté de collaborer.

Le Japon maintient donc la domination française sur l'Indochine durant la plus grande partie du conflit. Après la colonisation de Taiwan, de la Corée et de la Mandchourie, le maintien du colonisateur français en Indochine montre que la vocation émancipatrice du Japon n'est guère que conjoncturelle. Dans les autres territoires occupés au début de la Guerre du Pacifique, seule la nécessité de trouver des collaborateurs capable de transmettre à la population les ordres des autorités militaires amène le Japon à jouer la carte des mouvements indépendantistes. En Indonésie, c'est un essai infructueux de collaboration avec les élites musulmanes conservatrices qui le pousse à aller chercher Sukarno et Hatta, seules personnes capables de mobiliser la population indonésienne¹⁵.

Partout, les indépendances ne seront accordées que peu de temps avant la défaite. Or, si les exemples de l'Indonésie, de la Birmanie ou des Philippines sont souvent mentionnés, celui de l'Indochine ne l'est que rarement. Le Japon avait pourtant la

¹²Concernant l'attaque en question, cf. *supra.*, p. 445.

¹³cf. *supra.*, p. 256.

¹⁴cf. *supra.*, p. 494.

¹⁵Nakano Satoshi 中野 聡, *Tônan Ajia senryô to Nihonjin : teikoku Nihon no kaitai 東南アジア占領と日本人—帝国・日本の解体—* (L'occupation de l'Asie du Sud-Est et les Japonais : le démembrement de l'empire japonais), Iwanami Shoten, 2012, p. 287-298 ; Gotô Ken.ichi, *Kindai Nihon to Tônan Ajia (...)*, *op.cit.*, p. 186-202.

possibilité de s'appuyer sur des organisations qui lui étaient favorables, de placer sur le trône du Vietnam son propre candidat et de montrer ainsi, dès l'automne 1940, qu'il désirait libérer l'Asie du joug occidental. Mais en Indochine comme ailleurs, le Japon fera toujours le choix de la solution la plus efficace d'un point de vue étroitement militaire. L'administration française permet aux forces japonaises d'obtenir les ressources et facilités militaires dont il a besoin, sans avoir à prendre en charge l'administration de la colonie. Pour le Japon, c'est un choix raisonnable dans la mesure où les opérations militaires contre les Anglo-Américains sont prioritaires.

Une interprétation de la Guerre de l'Asie et du Pacifique

L'on peut avancer trois séries de causes majeures pour expliquer la décision du Japon d'attaquer les États-Unis et le Royaume-Uni le 7 septembre 1941. Comme pour la plupart des événements historiques, l'on peut invoquer plusieurs temporalités. Le temps long fait remonter à l'ouverture forcée du pays par les navires américains du commodore Perry en 1853 et au processus de modernisation-occidentalisation qui s'en est suivi. L'extraordinaire essor de l'Europe occidentale à l'époque moderne a non seulement diffusé son influence dans le monde, mais également et surtout mis la plupart des pays du globe devant une alternative simple et brutale : s'adapter ou périr. Un peu à la façon de la Russie sous Pierre le Grand, le Japon a procédé à une occidentalisation à marche forcée. Mais la modernisation-occidentalisation du Japon a été beaucoup plus rapide et plus brutale : non seulement parce que la menace était plus immédiate, mais également parce que le Japon avait un lien moins direct avec l'Occident.

Tous ces mouvements d'occidentalisation à marche forcée dans le monde ont créé des chocs culturels profonds. Tous ont également connu un mouvement de boomerang : après que des succès remarquables aient été enregistrés, un mouvement de rejet émanant de différentes parties du corps social a provoqué de l'instabilité, des révolutions, des conflits. À cet égard, le mouvement slavophile en

Conclusion générale

Russie, l'islamisme au Moyen-Orient et le nationalisme panasiatiste japonais — remplacé aujourd'hui par le chinois — sont autant d'avatars d'un même phénomène. Bien entendu, il ne faut pas entrer dans des généralités confuses et étudier chaque cas pour ce qu'il est. Le Japon de l'après Première Guerre mondiale pense être devenu un membre à part entière de la communauté internationale. Or, un certain nombre d'événements l'amènent à ressentir une forme de condescendance à son égard, un refus de l'accepter comme un membre légitime du club des grandes puissances. À la manière de l'Italie et de l'Allemagne, le Japon en vient à se considérer comme une « nation prolétaire »¹⁶ discriminée par les puissances riches, France, Royaume-Uni et, surtout, États-Unis.

Le fait que ce sont ces derniers pays qui sont les auteurs des principales gifles que reçoit le Japon n'est pas anodin. Ce sont les États-Unis qui forcent le Japon à s'ouvrir. C'est également la médiation de ce pays lors du traité de Portsmouth qui provoque la frustration du peuple japonais et qui est à l'origine d'émeutes graves dans les grandes villes¹⁷. C'est encore lui qui fait en sorte, à la Conférence de Washington, de bloquer l'expansion japonaise dans le Pacifique¹⁸, et qui ferme ses portes à l'immigration japonaise¹⁹. Sans qu'existe de raison pour qu'éclate alors un conflit direct entre les deux pays, ils en viennent à se considérer mutuellement comme adversaires potentiels²⁰. Quant au Royaume-Uni, s'il est devenu le premier allié du Japon en 1902²¹, son association de plus en plus forte avec les États-Unis et le rapport Lytton qui pousse le Japon à quitter la SDN²² mettent à mal des relations auparavant privilégiées.

¹⁶Cette expression est lancée par l'écrivain nationaliste italien Enrico Corradini, puis reprise par D'Annunzio, et enfin par Mussolini ; cf. Stanley G. Payne, *op.cit.*, p. 64-68 ; Yves Durand, *Les Causes de la Deuxième Guerre mondiale*, Armand Colin, 1992, p. 62.

¹⁷cf. *supra.*, p. 645.

¹⁸cf. *supra.*, p. 125.

¹⁹cf. *supra.*, p. 124.

²⁰Michel Vié, *Le Japon et le monde (...)*, *op.cit.*, p. 72-78, 112-116.

²¹cf. *supra.*, p. 115.

²²cf. *supra.*, p. 343.

Les années 1930 constituent le cadre temporel de la deuxième série de causes de la Guerre du Pacifique. D'une durée d'environ dix ans, il voit le Japon entrer dans une période de crises externes et internes qui l'entraînent toujours plus en avant. Sur la scène internationale, plus que l'incident de Mandchourie lui-même, c'est sa sortie de la SDN qui l'isole et le fait peu à peu entrer dans un complexe obsidional. Son entêtement à étendre sa domination en Chine, non seulement provoque l'hostilité du Kuomintang — malgré les liens historiques très forts de celui-ci avec le Japon²³ —, l'amène à se heurter aux grandes puissances.

Le côté inconciliable des positions de principe affichées par les États-Unis, défenseurs du statu quo en Asie orientale et de la porte ouverte en Chine, et le Japon, qui cherche par tous les moyens à remettre en cause ces principes constitue une cause majeure de la détérioration des relations entre les deux pays. Si cette opposition n'est guère que de principe au début des années 1930, le refus du compromis affiché par les deux pays crée peu à peu une atmosphère porteuse de conflits futurs. Sur le plan interne, le coup d'état du 26 février 1936²⁴, l'assassinats d'Inukai Tsuyoshi et la fin des cabinets parlementaire²⁵, et celui de Nagata Tetsuzan 永田鉄山 qui accroît l'instabilité au sein des forces armées²⁶, le renforcement de la censure²⁷, la mobilisation et le contrôle croissants de la population qui aboutissent à

²³Sun Ya-tsen s'est de nombreuses fois réfugié au Japon et s'est marié avec une Japonaise. Chiang Kai-shek a étudié et suivi sa formation militaire au Japon. Des Japonais ont soutenu le mouvement nationaliste chinois, dont Umeya Shôkichi 梅屋庄吉, soutien de Sun. cf. Kitaoka Shin.ichi, *Nihon no kindai 5 (...)*, *op.cit.*, p. 67

²⁴cf. *supra.*, p. 104.

²⁵cf. *supra.*, p. 257. Concernant la fin des cabinets parlementaires et du fonctionnement normal de la constitution, cf. Ienaga Saburô, Ienaga Saburô, *The Pacific War, 1931-1945*, *op.cit.*, p. 64,

²⁶Un des leaders du mouvement des officiers réformateurs de la faction du contrôle (cf. *supra.*, p. 103), chef du bureau des affaires militaires du ministère de l'Armée de Terre, il est assassiné le 12 août 1935, dans son bureau, par un officier de la faction rivale de la voie impériale. cf. Kitaoka Shin.ichi, *Nihon no kindai 5 (...)*, *op.cit.*, p. 159 ; Takahashi Masae, *Shôwa no gunbatsu*, *op.cit.*, p. 287.

²⁷Maesaka Toshiyuki, *Media kontorôru : Nihon no sensô hôdô* メディアコンローラー日本の戦争報道一 (Le contrôle des médias : l'information pendant la guerre au Japon), Junpôsha 旬報社, 2005, *passim*.

Conclusion générale

une forme de militarisation de la société²⁸ sont autant de facteurs qui poussent le Japon dans l'impasse.

Mais le feu d'une guerre, quelles que soient ses causes à long et moyen terme, ne peut s'allumer sans une étincelle. Le centenaire de l'éclatement de la Première Guerre mondiale cette année voit resurgir la question lancinante sur les causes directes de son éclatement : et si le carrosse de l'archiduc d'Autriche n'avait pas emprunté ce chemin, si l'assassinat n'avait pas eu lieu, la crise aurait-elle été résolue ? Si Jean-Jacques Becker soutient que la crise n'aurait peut-être jamais éclaté et que la guerre n'aurait pas eu lieu²⁹, l'on peut soutenir le contraire : n'importe quelle étincelle aurait suffi à allumer le feu, alors que plusieurs pays étaient décidés à en découdre. Est-ce le cas du Japon du début de la Seconde Guerre mondiale ?

Dans le cas du Japon, il ne s'agit pas d'une entrée en guerre à cause de la participation à un système d'alliance. Le pacte tripartite ne prévoit pas d'entrée en guerre automatique³⁰ et si l'Allemagne encourage le Japon à attaquer Singapour, celui-ci garde toujours sa liberté d'action³¹. En outre, le pacte germano-soviétique est perçu au Japon comme une trahison de l'Allemagne³², tout comme son attaque de l'URSS sans avoir pris la peine d'avertir son allié japonais³³. L'invasion allemande, si elle fait hésiter le Japon pendant un temps, n'entraîne pas d'exploitation par le Japon de la situation³⁴. Six mois plus tard, le Japon rend la monnaie sa pièce à l'Allemagne en attaquant les Anglo-Américains sans prévenir ses alliés du pacte tripartite. Bref, le conflit en Europe, s'il a une influence sur le

²⁸Yamaguchi Yasushi, *op.cit.*, p. 262-263 ; Michael Lucken, *op.cit.*, p. 78

²⁹L'on peut entendre son point de vue dans l'émission de France Culture *Les lundis de l'histoire* du 16 juin 2014 :

<http://www.franceculture.fr/emission-les-lundis-de-l-histoire-autour-de-la-grande-guerre-2014-06-16>

³⁰cf. *supra.*, p. 351.

³¹cf. *supra.*, p. 658, 659.

³²cf. *supra.*, p. 149.

³³C'est notamment ce que ressent le Premier ministre Konoe ; cf. *supra.*, p. 666.

³⁴Le plan d'attaque de l'URSS est abandonné le 9 août 1941 ; cf. *supra.*, p. 692.

Japon, ne le pousse pas inexorablement vers la guerre. C'est la politique propre du Japon qui le pousse peu à peu vers le conflit, comme s'il était dans une seringue. Le refus d'un retrait de Chine, alors que le conflit est un borbier où il épuise ses forces en vain, la décision d'avancer vers le sud malgré l'aggravation des relations avec Washington, le rejet surtout de la moindre concession constituent des problèmes aux causes essentiellement internes.

S'il est difficile d'expliquer avec certitude les raisons de cette intransigeance et de cette rigidité du processus de décision, l'analyse de la politique indochinoise du Japon permet de dégager avec certitude un certain nombre des caractéristiques de la stratégie diplomatico-militaire japonaise qui le poussent toujours plus vers la guerre. La première chose que nous montre l'étude des archives est l'absence de tout scénario fondé sur une recherche du statu quo. Trois politiques sont envisagées. La première est la continuation de la guerre en Chine avec pour objectif, en règle général, la destruction du régime de Chiang Kai-shek. La deuxième est l'expansion vers le nord, avec pour ennemi désigné l'URSS. La troisième et dernière est l'expansion vers le sud, avec pour ennemi désigné le Royaume-Uni seul, ou bien en association avec les États-Unis. Ces trois politiques ne sont pas exclusives l'une de l'autre et sont d'ailleurs toujours présentées concurremment³⁵. Ce n'est que l'examen de leur application sur le terrain par la lecture croisée des archives qui permet de comprendre laquelle de ces politiques a alors la faveur des dirigeants. Ainsi, seul le choix de la direction de l'expansion et, par conséquent, du choix de l'ennemi constitue un sujet de débats et de frictions, l'expansion faisant consensus³⁶.

La primauté des questions militaires et, en leur sein, des choix opérationnels constitue également un enseignement de cette thèse. Pour l'Indochine, c'est l'Armée de Terre qui fixe les objectifs, le calendrier, les termes des négociations. En son sein, c'est le premier bureau — en charge des opérations — qui prend la plupart des

³⁵cf. *supra.*, p. 207.

³⁶cf. *supra.*, p. 203.

Conclusion générale

initiatives. La diplomatie est largement instrumentalisée afin que les accords passés avec les autorités françaises soient conformes à la légalité internationale. La seule période qui voit le Gaimushô, sous la houlette de Matsuoka Yôsuke, faire reculer les militaires est celle du premier semestre 1941. L'activisme de Matsuoka, sa capacité à prendre en défaut les militaires devant l'Empereur, son habilité à obtenir des accords qui satisfont les militaires lui permettent alors de rendre à son ministère une grande partie de son influence³⁷. Mais son refus d'accepter l'expansion vers le sud et l'occupation du sud de l'Indochine cause sa disgrâce³⁸.

L'occupation de l'Indochine, tant de sa partie nord que de sa partie sud, montre à quel point les forces militaires japonaises subordonnent la politique étrangère et la stratégie aux exigences tactiques. Faire entrer des troupes en Indochine et y obtenir des bases étant nécessaires pour d'éventuelles opérations contre les possessions britanniques, néerlandaises et américaines, le Japon prend le risque de créer une crise diplomatique majeure avec les États-Unis, alors qu'il dépend fortement de ce dernier pays pour son approvisionnement en matières premières stratégiques, et notamment en pétrole et que le niveau de développement de son industrie métallurgique est insuffisant pour qu'il se passe des importations américaines. Ainsi, il fait passer les moyens avant la fin. Le manque de ressources et les besoins militaires opérationnels entraînent une expansion, qui provoque des sanctions économiques américaines, sanctions qui rendent une nouvelle expansion plus nécessaire encore, entraînant ainsi une fuite en avant.

Dans le cas de l'Indochine, l'occupation du Tonkin en septembre 1940 provoque la prise par Washington des premières sanctions économiques³⁹. Celle de sa partie sud, en juillet de l'année suivante, précipite la crise. Les États-Unis mettent en place, brusquement, une politique de sanctions drastiques qui, prises trop tard, mettent le Japon devant un dilemme : renoncer à toute nouvelle opération ou bien

³⁷cf. *supra.*, p. 622.

³⁸cf. *supra.*, p. 682.

³⁹cf. *supra.*, p. 504.

tenter l'aventure⁴⁰. Les militaires japonais ne pouvant envisager ce qui serait à leurs yeux une défaite sans combattre, la guerre devient un choix inévitable. Ainsi, la primauté des choix tactiques au mépris d'une vision stratégique à long terme amène le Japon à se lancer dans une guerre pour laquelle il ne croit guère en ses chances et n'a guère qu'une vision à court terme. L'absence de buts de guerre précis est le symptôme d'un conflit que le Japon déclenche par entêtement, sans savoir ce qu'il entend en tirer⁴¹.

La politique à courte vue que suit le Japon s'accompagne d'une forme de darwinisme fondé sur la loi du plus fort. Il use en effet de la force à l'encontre de l'Indochine, malgré la signature de plusieurs accords, le 23 septembre⁴². Le non-respect des accords ne pose pas non plus de difficulté aux dirigeants japonais qui, notamment, menacent la France d'une intervention armée pour l'obliger à céder des territoires à la Thaïlande malgré la signature d'accords qui garantissent l'intégrité territoriale de l'Indochine⁴³. L'Empereur est le seul à exprimer des scrupules, vite dissipés⁴⁴. Ainsi, le Japon passe du modèle de la diplomatie coopérative à une politique étrangère basée sur des coups de force, sur le modèle de l'Allemagne, mais d'une manière plus timorée et rigide.

Une autre caractéristique de la politique interne et de la prise de décision au Japon que ce travail a pu mettre en évidence est celle du pluralisme⁴⁵. Car, malgré la primauté que l'Armée de Terre exerce, il ne s'agit jamais d'un cavalier seul. Le seul moment où elle décide de passer outre les objections fortes formulées par la Marine mène, au moment du débarquement à Dô Son, à une rupture du lien de

⁴⁰cf. *supra.*, p. 697.

⁴¹Ôe Shinobu, *Nihon so Sanbô Honbu, op.cit.*, p. 168-171 ; Tobe Ryôichi, *Shippai no honshitsu : Nihongun no soshikironteki kenkyû 失敗の本質—日本軍の組織論的研究—* (L'essence de l'échec : une étude structurelle de l'armée japonaise), Chûô Kôronsha, 1991, p. 268-277.

⁴²cf. *supra.*, p. #.

⁴³cf. *supra.*, p. 622, 632.

⁴⁴cf. *supra.*, p. 200, 201, 276.

⁴⁵cf. *supra.*, p. 209.

Conclusion générale

coopération entre les deux armes⁴⁶. L'Empereur, commandant en chef des forces armées et seule personne appartenant aux deux armes, doit intervenir pour amener l'Armée de Terre à plus de circonspection⁴⁷. Armée de Terre et Marine étant interdépendantes, ce lien ne peut être brisé. En outre, l'expansion vers le sud a pour corollaire un probable conflit avec les États-Unis, ce qui renforce le rôle que la Marine est amenée à jouer. Ainsi, plus la Guerre du Pacifique se rapproche, plus la relation entre les deux armes tend à s'améliorer⁴⁸.

L'Armée de Terre est en elle-même une institution traversée de courants. Si l'existence des factions de la voie impériale et du contrôle est un fait dont il a été question dans ce travail⁴⁹, la période qui voit le Japon prendre en main le destin de l'Indochine est marquée, au sein de cette institution, par un resserrement de la discipline. C'est Tōjō Hideki, ministre de l'Armée de Terre, qui place peu à peu ses hommes et réussit avec succès à remettre de l'ordre à l'issue de l'occupation du Tonkin, en septembre 1940⁵⁰. Dix mois plus tard, l'occupation du sud de la colonie crée les conditions qui le propulsent au poste de Premier⁵¹. Néanmoins, c'est l'un de ses rivaux, Sugiyama Hajime, qui prend la tête de l'état-major après l'occupation du Tonkin, montrant ainsi que l'Armée de Terre ne sera jamais un bloc monolithique⁵². D'ailleurs, Tōjō est évincé dès 1944, bien avant la fin du conflit.

Les militaires ne sont jamais seuls. La coopération des diplomates est indispensable pour lancer et mener les négociations, veiller à l'application des accords, répondre aux représentations des partenaires, maintenir le contact avec les autorités civiles des pays tiers. En outre, les diplomates sont loin, à la veille du conflit, d'être des fonctionnaires scrupuleux et bien élevés qui ne croient qu'au

⁴⁶cf. *supra.*, p. 471.

⁴⁷cf. *supra.*, p. 472.

⁴⁸cf. *supra.*, p. 187.

⁴⁹cf. *supra.*, p. 103.

⁵⁰cf. *supra.*, p. 500.

⁵¹cf. *supra.*, p. 700.

⁵²cf. *supra.*, p. 499.

compromis. L'évolution totalitaire du régime, les exemples donnés par les diplomaties italiennes et allemandes renforcent un parti de diplomates dits « réformateurs » qui n'hésitent pas à prôner des solutions de force ou à user de la menace face à leurs partenaires occidentaux⁵³. Dans le cas de l'Indochine, l'on peut voir plusieurs d'entre eux soutenir la rupture du dialogue avec Vichy et Hanoï et l'usage de la force, notamment lors de la médiation dans le conflit franco-thaïlandais⁵⁴.

L'Empereur joue un rôle d'arbitre important, même si sa place au sommet du commandement des armées et à la jonction de l'ensemble des pouvoirs du pays l'oblige à faire preuve de retenue⁵⁵. Dans le cas de l'Indochine, la documentation le montre très au fait des questions diplomatiques et, surtout, militaires, soucieux d'empêcher les faits accomplis et les actions mal organisée, mais non hostile par principe à l'usage de la force⁵⁶. Il sait jouer avec habileté de son rôle d'arbitre à deux reprises. La première, lorsqu'il intervient, comme il vient d'être mentionné, pour rétablir le lien entre la Marine et l'Armée de Terre à l'issue du débarquement de Dô Son⁵⁷. La seconde, lorsqu'il donne raison à Matsuoka contre les militaires pour refuser l'usage de la force contre l'Indochine lors de la médiation dans le conflit franco-thaïlandais⁵⁸.

Question liée à celle de la pluralité des acteurs, la responsabilité de l'Armée de Terre dans le déclenchement de la Guerre du Pacifique est une question que l'étude de la politique indochinoise du Japon à l'orée de ce conflit contribue à analyser. L'Armée de Terre japonaise, marquée par le massacre de Nankin et le Procès de Tôkyô durant lequel sept des huit condamnés à mort sont issus de ses rangs, est majoritairement perçue, tant au Japon qu'à l'extérieur de ce pays, comme la

⁵³cf. *supra.*, p. 93.

⁵⁴cf. *supra.*, p. 602.

⁵⁵cf. *supra.*, p. 419.

⁵⁶cf. *supra.*, p. 168, 200, 276, 376, 410, 419, 429, 619, 639, 641, 656, 657, 665, 674, 675.

⁵⁷cf. *supra.*, p. 472.

⁵⁸cf. *supra.*, p. 622.

Conclusion générale

responsable du conflit, ainsi que de la situation intérieure chaotique du pays avant son éclatement⁵⁹. Citons, pêle-mêle, l'assassinat de Zhang Zuolin⁶⁰, l'incident de Mandchourie et la création de l'État fantoche du Mandchoukouo⁶¹, la tentative de coup d'État du 26 février 1936⁶², l'incident du pont de Marco-Polo⁶³, le sac de Nankin⁶⁴, les incidents de Changkufeng⁶⁵ et Nomonhan⁶⁶, l'invasion du nord⁶⁷ puis du sud de l'Indochine française⁶⁸, le massacre des Chinois de Singapour⁶⁹, la marche à la mort de Bataan⁷⁰, les expérimentations sur des cobayes humains menées par l'unité 731⁷¹, l'utilisation de la torture par la gendarmerie (la fameuse *kenpeitai*) contre les prisonniers de guerre alliés et les populations indigènes⁷².

⁵⁹Concernant le Procès de Tôkyô, cf. *supra.*, p. 187.

⁶⁰cf. *supra.*, p. 118.

⁶¹cf. *supra.*, p. 85.

⁶²cf. *supra.*, p. 104.

⁶³cf. *supra.*, p. 139.

⁶⁴cf. *supra.*, p. 238.

⁶⁵cf. *supra.*, p. 147.

⁶⁶cf. *supra.*, p. 145.

⁶⁷cf. *supra.*, p. 443.

⁶⁸cf. *supra.*, p. 677.

⁶⁹5.000 Chinois auraient été passés par les armes après la chute de Singapour au mois de février 1942. cf. Yoshida Yutaka, Yoshida Yutaka, *Ajia Taiheiyô Sensô, op.cit.*, p. 115 ; Hayashi Hirofumi 林博史, *Shingapôru kakyô shukusei : Nihongun ha Shingapôru de nani wo shita no ka* シンガポール華僑肅清—日本軍はシンガポールで何をしたのか— (La purge des Chinois de Singapour : qu'a fait l'armée japonaise à Singapour ?), Kôbunken 高文研, 2007, *passim*.

⁷⁰Marche forcée d'une centaine de km imposée par l'armée japonaise aux prisonniers de guerre américains et philippins au mois d'avril 1942 qui cause entre 6.000 et 10.000 morts en raison des mauvais traitements, du manque d'eau et de nourriture et des conditions climatiques. cf. Edward J. Drea, *Japan's Imperial Army (...), op.cit.*, p. 224 ; Yuki Tanaka, *Hidden Horrors. Japanese War Crimes In World War II*, New York : Westview Press, 1996, p. 15.

⁷¹Unité constituée au sein de l'armée du Kwantung pour l'élaboration d'armes chimiques et bactériologiques par le médecin Ishii Shirô 石井四郎 et a commis de nombreuses expériences sur environ 3.000 cobayes humains. Ishii et son équipe obtiendront des Américains de ne pas être poursuivis en échange des résultats de leurs travaux. Awaya Kentarô, *Tôkyô Saiban he no michi, op.cit.*, t. 1, p. 82-115 ; Tanaka, *ibid.*, p. 135-166 ; *Tôkyô Saiban handobukku, op.cit.*, p. 154.

⁷²Le meilleur ouvrage de synthèse sur les crimes de guerre de l'armée japonaise est celui de l'historien japonais Yuki Tanaka (Tanaka Toshiyuki 田中利幸), écrit en anglais, *Hidden Horrors (...), ibid., passim*. Voir également la contribution en français du même auteur au colloque de Caen de 1995 sur les Procès de Nuremberg et Tôkyô : Toshi-Yuki Tanaka, « Les plans japonais de guerre bactériologique et les expériences médicales sur les prisonniers de guerre », in Annette Wiewiorka

Il ne fait guère de doute que l'armée impériale japonaise faisait preuve d'une extrême violence, tant en son sein qu'à l'égard des populations occupées. Le texte le plus connu sur cette question est un chapitre que l'historien Ienaga Saburô lui a consacré dans son livre sur la Guerre du Pacifique⁷³. Néanmoins, Ienaga ne fait pas de distinction entre l'Armée de Terre et la Marine concernant le recours à la violence⁷⁴. Ce qui a causé la perte de six des sept militaires condamnés à mort au Procès de Tôkyô est leur perpétration d'un crime contre la paix par leur participation à une conspiration, ce qui en faisait des criminels de la classe A⁷⁵. La question qu'il faut se poser ici est la responsabilité de cette institution dans le déclenchement de la Guerre du Pacifique.

Cette thèse a largement montré que l'Armée de Terre joue un rôle moteur dans l'occupation du nord de l'Indochine, du sud de l'Indochine, puis des événements qui se succèdent jusqu'à Pearl Harbor. Sa responsabilité centrale ne peut être niée. Mais il faut affiner notre jugement. Un premier problème se pose : ce n'est pas l'Armée de Terre japonaise qui a été mise en accusation lors du Procès de Tôkyô, mais un certain nombre de ses membres. Alors qu'à Nuremberg, un certain nombre d'organisations sont déclarées criminelles⁷⁶, aucune n'est mise en accusation à Tôkyô. Mais le choix des accusés par l'accusation menée par le procureur américain Keenan se porte largement sur les militaires, tant du fait de l'ignorance des Américains des arcanes du pouvoir au Japon que de leur volonté de punir les militaires japonais pour Pearl Harbor⁷⁷. Il a été vu plus haut que le pluralisme avait été maintenu et que lorsqu'il avait été rompu, l'Empereur était intervenu pour le

(sous la dir.), *Les procès de Nuremberg et de Tôkyô*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 191-224.

⁷³Ienaga Saburô, *The Pacific War, 1931-1945*, *op.cit.*, p. 33-54.

⁷⁴*ibid.*, p. 52.

⁷⁵Seul Matsui Iwane est condamné à mort pour un crime de la catégorie B et C, c'est à dire pour crime de guerre conventionnel et crime contre l'humanité (les deux chefs d'inculpation étant confondus lors du procès) ; cf. *supra.*, p. 259.

⁷⁶Il s'agit de la SS, de la Gestapo, du SD, et du corps des chefs politiques du parti nazi.

⁷⁷Selon le juge néerlandais Röling, les Américains, et notamment MacArthur, auraient voulu organiser un procès limité à l'attaque de Pearl Harbor comme chef d'accusation, mais le précédent de Nuremberg empêchait cela ; cf. Richard H. Minear, *op.cit.*, p. 145.

Conclusion générale

rétablir. Prétendre que l'Armée de Terre a été la seule meneuse de ce mouvement vers la guerre semble alors illogique, puisque d'autres institutions participent aux prises de décisions et que le mouvement expansionniste ne connaît pas de pause.

Cette recherche, en entrant dans les détails du processus de décision, a pu trouver un nombre important d'exemples où la Marine, le Gaimushô, et même l'empereur acceptent, voire soutiennent le recours à la force contre la France en Indochine, ou bien expriment des visées clairement expansionnistes vis-à-vis de la colonie française ou d'autres territoires. Il serait impossible ici de citer tous les exemples trouvés au cours de la lecture des archives japonaises, mais commençons par préciser la position de la Marine. Celle-ci est loin d'être une potiche soumise au bon-vouloir de l'Armée de Terre, comme l'illustre les postes qu'elle détient avant et pendant le conflit. Pas moins de quatre amiraux à la retraite et d'active accèdent à la fonction de Premier ministre de 1932 à 1945⁷⁸, et l'amiral d'active Yonai Mitsumasa est le Premier ministre en exercice jusqu'au mois de juillet 1940.

La Marine est l'institution qui incarne l'expansion vers le sud⁷⁹. Elle est prise dans le dilemme de l'expansionnisme japonais : la puissance rivale du Japon dans le Pacifique ne peut être que les États-Unis, mais la dépendance économique du Japon à l'égard de ce pays, et notamment de la Marine japonaise pour son approvisionnement en pétrole, rendent tout affrontement hasardeux⁸⁰. Or, elle ne peut obtenir des crédits importants de l'État qu'en agitant la menace américaine, tout en craignant un conflit qui pourrait lui faire tout perdre⁸¹. Elle tergiverse jusqu'à ce que l'occupation du sud de l'Indochine ne provoque une telle

⁷⁸Il s'agit de Saitô Makoto 齋藤實 (1932-1934), détenteur également des portefeuilles des Affaires étrangères (1932), de l'Éducation (1934), de la Marine à cinq reprises et assassiné lors du coup d'état du 26 février 1936 alors qu'il est ministre de l'Intérieur ; Okada Keisuke 岡田 啓介 (1934-1936), qui a échappé de peu à la mort lors du même coup d'État ; Yonai Mitsumasa (1940), ministre de la Marine dans sept cabinets différents, et dernier en exercice avant la suppression du poste, en décembre 1945 ; Suzuki Kantarô 鈴木貫太郎 (1944-1945), Premier ministre au moment de la défaite.

⁷⁹cf. *supra.*, p. 121.

⁸⁰cf. *supra.*, p. 207.

⁸¹cf. *supra.*, p. 239.

aggravation des relations avec les États-Unis qu'elle doit accepter la perspective d'un affrontement, au risque de voir l'Armée de Terre se détourner de l'expansion vers le sud pour attaquer l'URSS⁸².

Si le cabinet Yonai chute au mois de juillet 1940 après seulement six mois d'existence, ce n'est pas dû à un quelconque pacifisme, mais à son refus de l'alliance allemande⁸³. C'est sous ce cabinet que le Japon commence une politique de pression active en direction de l'Indochine française et des Indes orientales néerlandaises⁸⁴. La Marine est coupée en deux factions, dont l'une accepte l'alliance avec l'Allemagne et l'autre la refuse. Il ne s'agit en aucun cas d'une opposition quant à l'usage de la force, mais plutôt une question de calendrier, la faction autour de Yonai, Yamamoto et Inoue désirant que le Japon reste maître de ses choix en matière de politique étrangère⁸⁵. La chute de Yoshida Zengo marque le ralliement de la Marine à l'alliance allemande et son acceptation de l'occupation de l'Indochine⁸⁶.

Lors de ladite occupation, la Marine ne cache pas son désir d'exploiter la colonie, mais souhaite éviter le recours à la force en raison de sa crainte des réactions américaines⁸⁷. Si elle consent à ce que l'Armée de Terre use de la force pour faire entrer ses forces en Indochine le 23 septembre⁸⁸, elle s'oppose au débarquement offensif du corps Nishimura au sud de Haïphong. Lors du débarquement à Dô Son, elle interrompt sa coopération avec l'Armée de Terre en raison de l'attitude non-coopérative de cette dernière et d'un usage jugé inutile de la force⁸⁹.

⁸²cf. *supra.*, p. 705.

⁸³cf. *supra.*, p. 237.

⁸⁴cf. *supra.*, p. 326.

⁸⁵cf. *supra.*, p. 238.

⁸⁶cf. *supra.*, p. 353.

⁸⁷cf. *supra.*, p. 213.

⁸⁸cf. *supra.*, p. 414.

⁸⁹cf. *supra.*, p. 471.

Conclusion générale

Il s'agit en fait du paroxysme d'une rivalité qui s'apaise ensuite, tant en raison d'une attitude plus coopérative de l'Armée de Terre qui, définitivement ralliée à l'expansion vers le sud, a besoin des marins, que de la décision de la Marine d'accepter la marche vers la guerre. Lors de la médiation japonaise dans le conflit franco-thaïlandais, la Marine est sur la même ligne que sa rivale en adoptant une position menaçante à l'encontre de l'Indochine⁹⁰. À compter du mois de juillet 1941, la Marine n'émet plus d'objection à l'entrée en guerre contre les États-Unis. Craignant le renforcement militaire américain — notamment aux Philippines —, désirant détourner l'Armée de Terre de la tentation d'attaquer l'URSS, de plus en plus confiante dans ses capacités opérationnelles à court et moyen terme, et inquiète de la baisse de ses réserves de pétrole, elle se positionne en faveur d'une entrée en guerre rapide par la voix de son chef d'état-major, Nagano, le 21 juillet⁹¹. Elle accepte l'occupation de l'Indochine méridionale dès le 30 juin⁹². Ce point est très important car elle le fait en conscience, sachant que les États-Unis réagiront. Le 3 septembre, elle accepte la décision d'entrer en guerre si aucun progrès dans les négociations avec Washington n'est accompli dans un délai d'un mois⁹³.

L'on voit donc que la Marine ne s'oppose ni à l'occupation de l'Indochine, ni à l'usage de la force contre elle, et agit pour l'occupation du sud de l'Indochine en juillet 1941 au pris d'une entrée en guerre probable contre les États-Unis. Les responsabilités sont donc, pour le moins, partagées avec l'Armée de Terre. Mais qu'en est-il des diplomates ? L'arrivée de Matsuoka au Gaimushô leur donne une bouffée d'air, celui-ci parvenant à leur redonner des marges de manœuvre. Mais cela ne signifie pas qu'ils travaillent à une réorientation de la diplomatie japonaise dans le sens de l'apaisement. Tout comme pour les militaires, la volonté de remise en cause du statu quo en Asie est forte, et la principale question qui se pose à eux est la direction de l'expansion. Matsuoka, choisi par Konoe pour mettre en œuvre

⁹⁰cf. *supra.*, p. 622.

⁹¹cf. *supra.*, p. 695.

⁹²cf. *supra.*, p. 674.

⁹³cf. *supra.*, p. 700.

une nouvelle politique étrangère fondée sur l'expansion vers le sud et l'alliance allemande, commence par l'appliquer fidèlement⁹⁴. Il négocie durement avec la France pour obtenir la signature d'un accord qui doit ouvrir les portes du Tonkin à l'armée japonaise⁹⁵.

L'on décèle toutefois un changement d'attitude lorsqu'il agit résolument, lors de la médiation japonaise dans le conflit franco-thaïlandais, afin d'empêcher l'usage de la force contre l'Indochine et obtenir une solution diplomatique. Il réussit à mettre les militaires en défaut face à l'empereur en montrant qu'ils ne sont pas prêts à une entrée en guerre immédiate contre les Anglo-Américains⁹⁶. Matsuoka a en fait compris que le pacte tripartite qu'il a signé en septembre 1940 n'a pas l'effet dissuasif qu'il souhaitait et que l'attitude américaine a tendance à se durcir⁹⁷. Il part alors pour Moscou et Berlin afin de bâtir une alliance quadripartite, tout en sachant qu'elle ne durera pas très longtemps, un affrontement entre l'Allemagne et l'URSS étant probable⁹⁸. Son objectif consiste, une fois encore, à intimider les États-Unis par la constitution d'un bloc eurasiatique et, surtout, à permettre une baisse des effectifs japonais engagés en Chine en obtenant un arrêt de l'aide soviétique au régime de Chiang.

Lors de l'attaque allemande sur l'URSS, il milite pour une offensive japonaise en direction de la Sibérie soviétique⁹⁹. Il est finalement exclu du pouvoir en raison de son opposition à l'expansion vers le sud, au moment où le Japon se prépare à occuper le sud de l'Indochine¹⁰⁰. Bien qu'opposé à l'occupation de l'Indochine méridionale, il ne prend pas cette position par refus des solutions violentes, mais

⁹⁴cf. *supra.*, p. 335.

⁹⁵cf. *supra.*, p. 370.

⁹⁶cf. *supra.*, p. 622.

⁹⁷cf. *supra.*, p. 353.

⁹⁸cf. *supra.*, p. 705.

⁹⁹cf. *supra.*, p. 665.

¹⁰⁰cf. *supra.*, p. 682.

Conclusion générale

parce qu'il refuse l'idée d'un conflit avec les États-Unis, privilégiant une réorientation de la diplomatie japonaise en direction du nord.

Que dire des autres acteurs ? Konoe est celui qui fait de l'expansion vers le sud la nouvelle orientation de la politique étrangère japonaise à partir du mois de juillet 1940¹⁰¹. Trois ans plus tôt, il est celui qui, en envoyant des renforts en Chine à la suite de l'incident du pont de Marco-Polo, a engagé le Japon dans la guerre avec la Chine¹⁰². Konoe n'est pas un homme de paix et sa démission, en octobre 1941, n'est pas liée à une détestation de la guerre, mais à son refus de lancer son pays dans un conflit avec les États-Unis¹⁰³. Autres acteurs, les membres du Conseil au plan qui président à l'organisation de l'économie de guerre, et notamment leur chef Takeuchi Kakichi, ne sont pas exempts d'intentions expansionnistes, planifiant le développement économique du Japon grâce aux ressources des régions du sud, Indochine française comprise. Cette institution prend sa place dans l'élaboration de la nouvelle politique d'expansion vers le sud en faisant de la Sphère de coprosperité de la grande Asie orientale un empire économique japonais. Premier territoire appelé à passer sous contrôle japonaise, l'Indochine française, son économie doit rapidement intégrée à la sphère économique japonaise¹⁰⁴.

La dernière et très épineuse question est celle de l'Empereur. Hirohito est l'un des rares souverains, depuis le XIX^e siècle, à être sorti indemne d'une défaite dans un conflit majeur¹⁰⁵. Non seulement le système impérial a survécu — au prix d'une baisse significative des prérogatives du souverain —, mais Hirohito a échappé à l'abdication, et ce malgré des manœuvres de son entourage, incluant un de ses

¹⁰¹cf. *supra.*, p. 325.

¹⁰²Fujiwara Akira, *Nihon gunjishi*, *op.cit.*, t. 1, p. 291-292.

¹⁰³Yoshida Yutaka, *Shōwa Tennō no shūsenshi*, *op.cit.*, p. 13-14.

¹⁰⁴cf. *supra.*, p. 524.

¹⁰⁵Rappelons les abdications de Napoléon III en France à l'issue de la Guerre franco-allemande de 1870, Guillaume II en Allemagne et Charles I^{er} en Autriche-Hongrie à la fin de la Première Guerre mondiale.

frères¹⁰⁶, pour qu'il abdique en faveur de son fils — l'actuel empereur Akihito¹⁰⁷. MacArthur décide de le maintenir en place afin que l'occupation se passe sans à-coup. Il est alors nécessaire de l'exempter de poursuites lors du Procès de Tôkyô et de faire passer son pouvoir pendant la guerre comme strictement encadré par la constitution et de pure forme. Il faut surtout absolument dissimuler son acceptation de la décision d'entrée en guerre et, d'une façon plus générale, son rôle de commandant en chef des forces armées¹⁰⁸.

Car Hirohito est avant tout un militaire, élevé par des militaires pour devenir le commandant en chef de l'ensemble des forces armées¹⁰⁹. S'il n'est pas l'initiateur des opérations, ni même celui qui donne directement les impulsions, il n'en n'occupe pas moins une place importante. Il est le seul à être en mesure de faire la synthèse entre les commandements de l'Armée de Terre et de la Marine. À une époque où le rôle tenu par les militaires se dilate à grande vitesse, c'est sans doute son rôle le plus important¹¹⁰. C'est aussi une personne pointilleuse, qui s'enquiert de l'avancée des dossiers et n'hésite pas à émettre objections et à demander des modifications à des plans. Car s'il est censé donner sa sanction aux décisions qui lui sont soumises, il peut agir pour orienter les propositions qui lui sont soumises en amont, chose dont il ne se prive pas¹¹¹. C'est l'habileté dont fait preuve Tôjô pour transcrire politiquement les vœux de l'Empereur qui lui permet de bénéficier d'une longévité inédite au sommet du pouvoir, et ce malgré l'accumulation des défaites à partir du second semestre 1942¹¹².

¹⁰⁶Il s'agit du prince Mikasanomiya 三笠宮.

¹⁰⁷Yoshida Yutaka, *ibid.*, p. 21, 87-90, 233.

¹⁰⁸John W. Dower, *Embracing Defeat: Japan in the wake of World War II*, New York : W. W. Norton & Company, 1999.p. 277-301.

¹⁰⁹Herbert P. Bix, *op.cit.*, p. 57-82.

¹¹⁰cf. *supra.*, p. 111.

¹¹¹Yoshida Yutaka, *ibid.*, p. 17. Le terme utilisé pour désigner les rapports, avis transmis à l'Empereur de manière officieuses est celui de *naisô* 内奏. C'est par ce moyen que l'Empereur peut éventuellement tenter d'orienter les décisions qui lui seront soumises formellement plus tard.

¹¹²cf. *supra.*, p. 501.

Conclusion générale

Comme il a été vu précédemment, le caractère flou, distancié de ses interventions est rendu nécessaires par l'idée que l'on se fait au Japon de sa fonction, de son caractère divin, transcendantal, mais aussi afin de rester à équidistance des différentes factions¹¹³. Mais ce caractère flou est loin d'être une garantie de modération. S'il ne faut pas pousser la comparaison trop loin, il est intéressant de se pencher sur ce que dit Ian Kershaw du pouvoir d'Hitler, et notamment de l'imprécision de ses directives. En effet, cette imprécision, au lieu de faire hésiter les cadres de l'État, du parti ou de l'armée, a tendance au contraire à provoquer une radicalisation de leurs initiatives, les différentes factions rivalisant pour s'attirer la légitimité de représenter la volonté du *Führer*¹¹⁴.

Concernant l'Indochine, ce qui vient d'être écrit concernant l'attitude de l'Empereur vis-à-vis de l'usage de la force, de la décision d'entrer en guerre et des impulsions données aux politiques est en tout point confirmé par la lecture des archives. Loin de ne faire qu'accepter les décisions prises par le gouvernement et les états-majors, il intervient pour demander des éclaircissements, opposer des objections, orienter les décisions. Deux choses peuvent être énoncées pour caractériser ses interventions. Premièrement, elles vont dans le sens d'une planification des politiques, d'une mise en ordre du commandement, d'une plus grande cohérence des décisions. Deuxièmement, elles ne s'opposent jamais par principe à l'usage de la force.

Lorsque la décision est prise d'entrer en force au Tonkin, il donne son approbation¹¹⁵. Lors de la médiation dans le conflit franco-thaïlandais, il s'oppose à l'usage de la force parce que les deux chefs d'état-major admettent qu'ils ne sont

¹¹³cf. *supra.*, p. 210.

¹¹⁴Ian Kershaw, *Qu'est-ce que le nazisme ? (...)*, *op.cit.*, p. 171-209 ; Hans Mommsen, *Le National-socialisme et la société allemande : Dix essais d'histoire sociale et politique*, Maison des Sciences de l'Homme, 1997, p. 67-99 ; Christopher Browning, *Les origines de la solution finale : l'évolution de la politique antijuive des nazis, septembre 1939-mars 1942*, Les Belles Lettres, 2007, p. 895-903. Voir également Martin Broszat, *L'État hitlérien : L'origine et l'évolution des structures du Troisième Reich*, Fayard, 2012 ; Philippe Burrin, *Fascisme, nazisme, autoritarisme*, Éditions du Seuil, 2000.

¹¹⁵cf. *supra.*, p. 446.

pas prêts à entrer en guerre, mais il ne s'agit que d'une question de moment et non de principe¹¹⁶. Il accepte ensuite l'éventuel recours à la force pour occuper le sud de l'Indochine¹¹⁷, puis la décision d'entrer en guerre du 1^{er} décembre¹¹⁸.

Après avoir montré que l'Armée de Terre, bien qu'en position de force, n'était pas toute puissante, était divisée en factions, que le pluralisme des décideurs avait toujours été respecté, que les autres institutions participant aux décisions — Marine, diplomates, hauts fonctionnaires, hommes politiques et jusqu'à l'Empereur — ne se sont opposés, ni à l'usage de la force contre l'Indochine, ni à la décision d'entrer en guerre, que doit-on en conclure ? Il y a, certes, de nombreux enseignements à tirer de ce constat, mais le plus troublant nous semble être le suivant : l'ex-Armée de Terre impériale a endossé jusqu'à aujourd'hui, aux yeux de l'opinion japonaise et mondiale, la quasi-totalité de la responsabilité du déclenchement du conflit, et ce malgré les travaux des historiens qui ont démontré la pluralité des responsabilités.

Le Japon d'après-guerre s'est construit sur l'anathème que l'on y a fait porter sur l'armée de terre. Or, cette vision est simpliste, réductrice, pour tout dire erronée. En effet, elle repose sur la vision du vainqueur américain, vision elle-même très largement influencée par les anciens rivaux et partenaires de l'armée de terre au Japon — marine, diplomatie, milieux politiques, monde des affaires, entourage de la cour — qui désiraient être exonérés de leurs responsabilités et qui, pour cela, ont jeté en pâture au juges des procès pour crimes de guerre, ainsi qu'aux opinions japonaises, alliées et mondiale, des responsables. Cette image exécrationnelle de l'Armée de Terre japonaise dans le monde remonte, pour le moins, au sac de Nankin, que la presse occidentale a fait connaître au monde, alors qu'il était caché aux Japonais par la censure¹¹⁹. Elle a été largement reprise et renforcée par les diplomates des grandes

¹¹⁶cf. *supra.*, p. 622.

¹¹⁷cf. *supra.*, p. 674.

¹¹⁸cf. *supra.*, p. 701.

¹¹⁹Kasahara Tokushi, *Nankin jiken*, *op.cit.*, p. 228-232 ; du même auteur, « Riarutaimu de sekai kara hinan wo abite ita Nankin jiken » リアルタイムで世界から非難を浴びていた南京事件 (Quand

Conclusion générale

puissances, et utilisée à dessein, comme il a été vu dans ce travail, par le Japon lui-même pour faire pression sur les pays étrangers — et notamment la France¹²⁰.

Tout comme l'on est revenu en Allemagne sur la vision binaire de l'après-guerre qui séparait, pour parler simplement, les SS de la Wehrmacht, les nouvelles élites nazies des milieux conservateurs issus de l'empire wilhelmien, il nous semble que peindre un tableau plus proche de la réalité de ce que fut la Seconde Guerre mondiale au Japon est nécessaire. Si, comme le souligne avec raison Michael Lucken, plusieurs interprétations de la guerre coexistent au Japon¹²¹, l'on peut néanmoins déceler une vision commune, moyenne du conflit dans l'opinion japonaise.

Lorsque, chaque année, la fin de la guerre est célébrée au Japon¹²², un certain nombre de tendances quant à l'image du conflit, de plus en plus fortes au cours des années, se manifestent, notamment dans les médias de masse. Premièrement, la guerre ne commence que le 7 décembre 1941 et les ennemis sont, pour l'essentiel, les Américains, voire les Britanniques, mais rarement les Chinois ou les Soviétiques. Quant aux peuples asiatiques, ils sont largement absents. Deuxièmement, ce sont les militaires, et surtout ceux de l'Armée de Terre, qui sont responsables d'avoir commis la folie d'attaquer le pays le plus puissant du monde. Troisièmement, la Marine japonaise a combattu brillamment et dans l'honneur, du moins jusqu'à la mort de Yamamoto Isoroku. Quatrièmement, le peuple japonais est victime des militaires, violenté et trompé par la propagande. Cinquièmement, heureusement que le diplomate Yoshida Shigeru est venu sauver le peuple japonais en devenant Premier ministre et en s'interposant entre MacArthur et le peuple japonais. Or, la plupart de ces images sont infondées, à commencer par ces figures quasi-

l'incident de Nankin était condamné du monde entier en temps réel), in Nankin jiken chōsa kenkyūkai 南京事件調査研究会編 (Société de recherche sur l'incident de Nankin), *Nankin daigyakusatsu hiteiron jūsan no uso*, op.cit., p. 40-59.

¹²⁰cf. *supra.*, p. 475.

¹²¹op.cit., p. 232-237.

¹²²Le terme employé est celui de *shūsen no hi* 終戦の日, c'est à dire « jour de la fin de la guerre ».

christiques que sont Yamamoto et Yoshida, qui n'avaient rien de pacifistes ni de démocrates¹²³. Quant aux droits démocratiques dont jouit le peuple japonais aujourd'hui, il les doit infiniment plus aux réformes décidés par MacArthur et au GHQ qu'à Yoshida et aux conservateurs qui l'entouraient.

Il importe donc, au Japon, de remettre la recherche historique au centre de l'enseignement de l'histoire dans le système scolaire et de mieux la diffuser dans les médias. Or la répugnance qu'éprouvent les historiens à parler au grand public et le peu d'intérêt dont font montre les médias audiovisuels à leur égard constituent des freins puissants à la diffusion de leur savoir. Si la recherche est libre au Japon depuis la fin de la guerre — nonobstant le problème de l'accès aux archives publiques —, les ouvrages historiques les plus diffusés sont, soit des romans historiques¹²⁴ et des ouvrages d'historiens amateurs, extérieurs au monde académique¹²⁵, soit des livres résolument négationnistes¹²⁶. Comme le souligne Ian Buruma, le débat sur l'histoire contemporaine est largement mené en dehors des cercles académiques, par des journalistes, des historiens non académiques, des polémistes¹²⁷. Très peu d'historiens de la Seconde Guerre mondiale sont invités sur les plateaux de télévision, à l'exception de Katô Yôko, de l'université de Tôkyô, qui donne beaucoup de sa personne pour contrer les propos des négationnistes ou, simplement, apporter la voix de la recherche historique universitaire au grand public.

¹²³Yamamoto a joué un rôle important dans l'élargissement du conflit sino-japonais à la Chine centrale (cf. *supra.*, p. 238). Yoshida soutient l'invasion de la Mandchourie avant guerre. Après-guerre, devenu ministre des Affaires étrangères, puis Premier ministre, il tente de s'opposer aux réformes démocratiques du GHQ. cf. Bernd Martin, Bernd Martin, *Japan and Germany (...), op.cit.*, p. 95 ; John W. Dower, *Embracing Defeat (...)*, p. 84, 225-226 ; du même auteur, *Empire and Aftermath: Yoshida Shigeru and the Japanese Experience, 1878-1954*, Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press, 1979, p. 63-65, 95-98, 318-329.

¹²⁴C'est notamment le cas de l'auteur prolifique de romans historiques Shiba Ryôtarô 司馬遼太郎.

¹²⁵Le plus connu est Handô Kazutoshi 半藤一利.

¹²⁶Le plus célèbre est l'auteur de bande dessinée Kobayashi Yoshinori 小林よしのり.

¹²⁷Ian Buruma, *op.cit.*, p. 119.

Des conséquences de grande ampleur

L'occupation de l'Indochine par le Japon à l'orée de la Guerre du Pacifique, puis son utilisation comme moyen militaire et économique au cours du conflit ont des conséquences à long terme et à grande échelle. La non participation active au conflit de l'Indochine, ainsi que l'éloignement du front en direction de l'ouest, du sud et de l'est contribuent à faire de la colonie française un îlot de paix pendant plusieurs années. Si son isolement pénalisent de plus en plus durement son économie et la vie quotidienne des colons français et des populations autochtones, le danger vient d'ailleurs : de la présence japonaise qui, jour après jour, érode la domination française. Non seulement la propagande panasiatique japonaise en direction des « indigènes » mine le prestige de la France, mais la simple présence de l'armée japonaise dans les rues, l'évidence de sa supériorité matérielle et morale sur les forces françaises contribuent largement à faire naître dans les esprits qu'un peuple asiatique peut surpasser en puissance un pays européen. C'est d'ailleurs ce qu'avaient pressenti les autorités françaises, qui désiraient limiter au maximum le contact entre l'armée japonaise et les indigènes¹²⁸.

La présence japonaise constitue une aubaine pour les mouvements indépendantistes. L'entrée au Tonkin des premières forces japonaises est à l'origine d'une première tentative de soulèvement de la part du mouvement pro-japonaise de Cuong Dê, la Ligue pour la Restauration du Vietnam¹²⁹. Associée au conflit franco-thaïlandais, elle provoque également un soulèvement communiste en Cochinchine¹³⁰. Pendant les années de domination conjointe franco-japonaise, un certain nombre de mouvements indépendantistes mettent leurs espoirs dans le Japon. C'est notamment le cas des sectes Cao Dai et Hoa Hao, et d'un certain nombre d'intellectuels, telle la famille Ngo Dinh¹³¹. Sûreté française et gendarmerie

¹²⁸ cf. *supra.*, p. 181, 233, 281, 691.

¹²⁹ cf. *supra.*, p. 494.

¹³⁰ cf. *supra.*, p. 496.

¹³¹ Ngo Van, *op.cit.*, p. 291 ; François Guillemot, *op.cit.*, p. 98-99.

japonaises rivalisent pour s'assurer la maîtrise de ces mouvements¹³². Quant au Parti communiste, s'il fait le bon choix tactique en rejetant à la fois dominations française et japonaise, l'affaiblissement français lui permet de renforcer sa présence à la frontière chinoise et de préparer les bases de sa conquête du pouvoir¹³³.

Malgré la chute du régime de Vichy au mois d'août 1944 et la reconnaissance par Decoux de l'autorité du GPRF¹³⁴, le jeu de dupes de la cohabitation franco-japonaise se poursuit jusqu'au 9 mars 1945, car la majorité des généraux japonais souhaitent maintenir le statu quo au moment où la lutte contre l'armée américaine se rapproche de son paroxysme¹³⁵. Cette position est toutefois contestée par certains officiers et par le ministre des Affaires étrangères, Shigemitsu Mamoru qui, conscient de la défaite à venir, se fait l'avocat de l'indépendance des ex-colonies occidentales — afin de rendre impossible le retour des puissances coloniales — et, par conséquent, de l'élimination de la France en Indochine¹³⁶. Depuis avril 1944, le Japon, asphyxié économiquement par la destruction de sa flotte marchande¹³⁷, essaie de créer un corridor continental reliant la Birmanie à la Corée afin de permettre la retraite de ses troupes vers le Japon : le contrôle du territoire indochinois est donc indispensable¹³⁸. Or la crainte d'un débarquement des forces américaines sur les côtes indochinoises se précise depuis qu'elles ont pris Manille,

¹³²Namba Chizuru, *op.cit.*, p. 111-116.

¹³³Daniel Hémerly, *Ho Chi Minh : de l'Indochine au Vietnam*, Gallimard, 1999, p. 76.

¹³⁴Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre. Le salut : 1944-1946*, *op.cit.*, p. 197-198.

¹³⁵Shiraishi Masaya, Furuta Motoo, « Taiheiyô sensô ki no Nihon to tai Indoshina seisaku », *op.cit.*, p. 5.

¹³⁶Shiraishi Masaya, « The Background of the Formation of the Tran Trong Kim Cabinet in April 1945 : Japanese Plans for Governing Japan », in Shiraishi Masaya, Furuta Motoo (ed. by), *Indochina in the 1940s and the 1950s*, *op.cit.*, p. 114-122.

¹³⁷David C. Evans, Mark R. Peattie, *op.cit.*, p. 495-496.

¹³⁸Cette opération du nom d'*ichigô sakusen* 一号作戦 (opération n° 1), encore connue sous le nom de *tairiku uchitôshi sakusen* 大陸打通作戦 (opération de traversée du continent), qui se déroule d'avril à décembre 1944, a également pour but d'anéantir les bases aériennes américaines d'où décollent les bombardier B-29. cf. Yoshida Yutaka, *Ajia Taiheiyô Sensô*, *op.cit.*, p. 139-140.

Conclusion générale

en février 1945¹³⁹, et que les bombardements des navires et des positions japonaises en Indochine se multiplient¹⁴⁰.

C'est ce qui amène le haut-commandement de l'armée de terre japonaise à décider, au mois de décembre 1944, l'élimination de la France d'Indochine, puisque la précision des attaques aériennes américaines prouve la collaboration des services de renseignement français avec les alliés¹⁴¹. Il ne fait guère de doute que, en cas de débarquement américain, l'armée française (60.605 hommes dont 48.394 autochtones) se retournerait contre la 38^e armée japonaise (entre 55 000 et 65 000 hommes) du général Tsuchihashi Yûitsu. Ce dernier, avant tout préoccupé par les questions militaires, désire n'accorder aux trois pays indochinois qu'une indépendance nominale et continuer à utiliser l'appareil administratif colonial. L'armée japonaise se croyant en infériorité numérique face aux forces françaises — elle les estime à environ 80 000 hommes —, prépare l'attaque avec minutie et dans le plus grand secret.

Le 9 mars, l'opération Meigô est déclenchée : l'armée japonaise écrase en quelques heures des forces françaises qui ne sont pas en état de contenir le choc — elles n'ont plus été ravitaillées en homme et en matériel depuis quatre ans. Au lendemain du coup de force, si le Japon fait proclamer l'indépendance du Vietnam, du Laos et du Cambodge, stabilité et continuité demeurent sa priorité. Au Vietnam, il refuse de recourir à ses protégés : l'empereur Bao Dai est maintenu sur le trône au détriment du prince nippophile Cuong Dê et l'intellectuel Tran Trong Kim est préféré comme Premier ministre à l'activiste Ngô Dinh Diêm¹⁴².

Il se montre toutefois incapable d'administrer le pays efficacement. Contrôlant le pays avec difficulté et ne pouvant compter sur un gouvernement vietnamien sans

¹³⁹Ronald H. Spector, *op.cit.*, chap. 22.

¹⁴⁰Ngo Van, *ibid.*, p. 307 ; Jacques Dalloz, *La guerre d'Indochine, 1945-1954*, Éditions du Seuil, 1987, p. 66.

¹⁴¹Jacques Valette, *op.cit.*, p. 400-402.

¹⁴²David G. Marr, *Vietnam 1945 (...)*, *op.cit.*, p. 117 ; Ngo Van, *ibid.*, p. 309-310 ; Sébastien Verney, *op.cit.*, p. 402-403.

expérience et sans soutien fort de la part de la population, il crée un vide dans lequel le Vietminh s'engouffre. L'armée japonaise fait peu de cas de la population, accaparant une grande partie du riz préparer d'éventuelles opérations et contribuant ainsi à la famine qui s'empare du pays. Le faible temps dont dispose le Japon, entre sa mise sous contrôle direct de l'Indochine et sa reddition — soit cinq mois —, et l'affaissement de son prestige avec les nouvelles de ses défaites lui ôtent toute chance de stabiliser la situation¹⁴³.

La stratégie du Vietminh d'opposition aux deux puissances coloniales s'avère payante. Elle l'est d'autant plus que les partis et mouvements nationalistes qui décident de soutenir le Japon ne sont guère payés en retour. Mais le Vietminh attend patiemment son heure, tandis que le Japon lui prépare le terrain sans le savoir. Après avoir détruit la présence et ruiné définitivement le prestige de la France, le Japon joue un dernier acte crucial à compter du 15 août 1945.

Cette date est celle de sa reddition. Chargées de maintenir l'ordre dans les territoires qu'elles occupent jusqu'à l'arrivée des forces alliées d'occupation — la Chine au nord et le Royaume-Uni au sud —, ses forces armées laissent pourtant le Vietminh s'emparer du pouvoir avant l'arrivée des forces d'occupation chinoises et britanniques, et avec la complicité des États-Unis qui n'ont pas compris que le Vietminh est contrôlé par les communistes. Comme en Corée du Nord — où sa domination coloniale implacable fait le jeu des communistes — et en Chine — où la lutte qu'il mène contre le Kuomintang prépare le terrain au parti communiste —, le Japon, pourtant ennemi juré du mouvement communiste, contribue largement à son essor au Vietnam¹⁴⁴.

¹⁴³Ngo Van, *ibid.*, p. 309-311 ; Daniel Hémerly, *ibid.*, p. 85-88 ; Namba Chizuru, *op.cit.*, p. 117-119 ; Sébastien Verney, *op.cit.*, p. 403, 439-445.

¹⁴⁴Ngo Van, *ibid.*, p. 324-325 ; Frédéric Turpin, *op.cit.*, p. 118-121.

De nouvelles pistes de recherches

Cette thèse ouvre la piste d'un certain nombre de pistes pour des recherches ultérieures, dont trois nous semblent particulièrement prometteuses. La première est une étude de l'armée japonaise à travers une analyse du corps des officiers. Il s'agirait d'effectuer une analyse sociologique de leur recrutement, ainsi que du système d'éducation militaire. En effet, si le rôle des nouvelles catégories des jeunes officiers dans l'instabilité interne et externe du Japon au cours des années 1930 est un fait connu¹⁴⁵, l'étude de ses causes manque pour aboutir à une véritable compréhension du phénomène.

À la manière des différentes études qui ont été menées sur les origines du fascisme en Italie ou du nazisme en Allemagne¹⁴⁶, il nous semble essentiel de franchir une étape dans l'analyse de ce phénomène particulier qu'est le fascisme « à la japonaise »¹⁴⁷. Il nous paraît essentiel de dépasser ce débat nominaliste sur la question de savoir si le Japon d'avant-guerre était fasciste ou non¹⁴⁸, pour mieux définir les caractéristiques de l'évolution politique du Japon et, surtout, déterminer les causes d'une évolution de la structure sociale et des mentalités des acteurs de cette époque. Le corps des officiers étant très impliqué dans tous les phénomènes qui touchent alors la société et agissant en rebours d'une façon très forte sur la politique intérieure et extérieure du pays, étant également un corps homogène quant à sa formation, il nous semble constituer une population appropriée à une telle étude.

Un certain nombre de travaux peuvent servir de point de départ pour mener de telles recherches. L'étude la plus aboutie sur le corps des officiers est sans doute

¹⁴⁵cf. *supra.*, p. 99, 104.

¹⁴⁶Robert O. Paxton, *Le fascisme en action, op.cit.*, p. 47-98, 114-119 ; Pierre Milza, *Les fascismes*, Éditions du Seuil, 1991, p. 66-99 ; Emilio Gentile, *Qu'est-ce que le fascisme ? Histoire et interprétation*, Gallimard, 2004, p. 21-66.

¹⁴⁷cf. *supra.*, p. 101.

¹⁴⁸Sur la question de l'interprétation du nazisme entre fascisme et totalitarisme, cf. Ian Kershaw, *Qu'est-ce que le nazisme ? (...), op.cit.*, p. 54-93. Sur la nécessité de voir le fascisme en action et de dépasser la question de l'appellation, cf. Robert O. Paxton, *ibid.*, p. p. 22-32 ; cf. *supra.*, p. 102.

celle qu'a menée Takahashi Masae¹⁴⁹. Sur le système éducatif de l'Armée de Terre, il faut citer les travaux de Hirota Teruyuki¹⁵⁰ et de Takano Kunio¹⁵¹. Nous pensons à la fois faire une étude sociologique sur l'origine territoriale et sociale des élèves-officiers, ainsi que sur le système d'enseignement et son influence sur les mentalités des futurs officiers. Pour cela, un travail statistique sur les élèves des écoles militaires, ainsi qu'une étude du système d'enseignement et des matières enseignées seront nécessaires.

La seconde piste de recherches que nous pensons explorer est celle de la mort de l'armée impériale et de sa renaissance sous la forme de forces d'auto-défense¹⁵². La défaite, les procès pour crimes de guerre au Japon et en Asie, l'adoption d'une constitution pacifiste, puis la réapparition de forces armées à la demande des États-Unis au moment de la Guerre froide ont imprimé profondément leur marque sur le Japon d'après-guerre¹⁵³. Construit sur l'anathème porté sur l'ex-armée impériale et un rejet très profond de la guerre, le Japon s'est également construit sur une forme d'amnésie. La conséquence en est qu'il s'est réarmé sans jamais reconnaître que les forces d'auto-défense étaient une armée. L'envoi à l'étranger — au Cambodge — des premières forces japonaises de maintien de la paix en 1992, le début changement de nom de l'agence de la Défense (*bôeichô* 防衛庁) en ministère de la Défense (*bôeishô* 防衛省) en 2007, le projet du gouvernement actuel de faire entrer le Japon dans un système de défense collective constituent autant de jalons d'une remise en cause du non-recours à la force armée telle qu'il est défini dans la constitution. L'histoire nous offre des clés pour comprendre les raisons des difficultés que rencontre le gouvernement d'Abe Shinzô 安倍晋三 pour faire aboutir sa réforme du système de défense japonaise.

¹⁴⁹ *Shôwa no gunbatsu, op.cit.*

¹⁵⁰ *op.cit.*

¹⁵¹ *op.cit.*

¹⁵² *jieitai* 自衛隊

¹⁵³ John W. Dower, *Empire and Aftermath (...), op.cit.*, p. 437-449.

Conclusion générale

Notre troisième et dernière piste de recherches s'inscrit dans un projet éditorial visant à faire entrer l'histoire de l'Asie dans les perceptions françaises. Il s'agit, par l'étude de la Guerre de l'Asie et du Pacifique, de raccorder ce conflit à l'étude de la Seconde Guerre mondiale dans son ensemble. En effet, l'histoire de guerre en Asie et dans le Pacifique constitue un angle mort au sein de l'historiographie française. Si Américains et Britanniques y accordent une certaine importance en raison du rôle qu'ont tenu leurs pays respectifs, la vaste majorité des Français ignorent largement l'importance de ce conflit pour comprendre l'Asie orientale d'aujourd'hui. Ils ignorent aussi et surtout la place qu'y a tenue par la France à travers les questions de l'Indochine et du Procès de Tôkyô.

Écrire une histoire de la Guerre de l'Asie et du Pacifique, non pour elle-même, mais en relation avec l'histoire de la Seconde Guerre mondiale au sens large — c'est à dire incluant les crises l'annonçant comme la Guerre d'Espagne — est une tâche nécessaire à une meilleure compréhension de cette période. Il est indispensable de l'aborder sous l'angle, non seulement des relations entre le Japon et les grandes puissances, mais également sous celui de l'expérience qu'en ont tiré les peuples d'Asie occupés et pris entre deux feux.

La place dans le monde de l'Asie orientale est appelée, au cours de ce siècle, à grandir. Or l'Europe a tendance à n'envisager le monde que par un tropisme « européocentré » qui la prépare mal à aborder avec confiance et clairvoyance les changements du monde futur. La volonté de la Chine de laver l'affront de sa soumission aux volontés des puissances européennes, le refus du Japon de reconnaître les visées hégémoniques chinoises, l'incapacité des Coréens et des Japonais à bâtir des relations apaisées, l'obstination du Vietnam à protéger son territoire face aux prétentions chinoises, tous ces phénomènes et bien d'autres ont des racines historiques que l'Europe et la France doivent comprendre pour tirer leur épingle du jeu. Sans vouloir réduire l'histoire à un outil de décision politique, il faut bien admettre que la méconnaissance des Européens de l'histoire de l'Asie constitue un handicap dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

Bibliographie

Bibliographie en langue française¹

Documents

Annuaire diplomatique et consulaire de la République française pour 1939, Imprimerie nationale, 1939.

Annuaire diplomatique et consulaire de l'État français pour 1941, Vichy : Imprimerie Wallon, 1941.

BAUDOIN Paul, *Neuf mois au gouvernement (Avril-décembre 1940)*, La Table Ronde, 1948.

BENOITS-MÉCHIN Jacques, *Soixante jours qui ébranlèrent l'Occident, 10 mai - 10 juillet 1940*, Albin-Michel, 1956.

BOISANGER (de) Claude, *On pouvait éviter la guerre d'Indochine. Souvenirs, 1941-1945*, Maisonneuve, 1977.

CANDELON René, *La politique agressive du Japon en Chine depuis l'affaire de Formose (1874) jusqu'à nos jours*, Hanoï, Imprimerie du Trung-Bac Tan-Van, 1938.

CATROUX Georges, *Deux actes du drame indochinois : Hanoï, juin 1940 ; Dien Bien Phu, mars-mai 1954*, Paris : Plon, 1959.

CHARLES-ROUX Francois, *Cinq mois tragiques aux Affaires étrangères (21 mai-1er novembre 1940)*, Paris : Plon, 1949.

CHAUVEL Jean, *Commentaire, t. I : De Vienne à Alger (1938-1944)*, Paris : Fayard, 1971.

¹Sauf mention contraire, le lieu d'édition sera Paris.

Bibliographie

DECOUX Jean

Adieu Marine, Plon, 1957.

À la barre de l'Indochine. Histoire de mon Gouvernement Général (1940-1945), Plon, 1949.

DE GAULLE Charles

Mémoires de guerre. L'appel : 1940-1942, Plon, 1954.

Mémoires de guerre. L'unité : 1942-1944, Plon, 1954.

Mémoires de guerre. Le salut : 1944-1946, Plon, 1954.

GARÇON Maurice (présenté par), *Le procès du maréchal Pétain : compte-rendu sténographique*, Éditions De Vecchi, 2007.

GAUTIER Georges, *9 mars 1945, Hanoï au soleil de sang : la fin de l'Indochine française*, Société de Production Littéraire , 1977.

GÉRARD Auguste, *Ma mission au Japon, 1907-1914*, Plon, 1919.

KLEIN Benoît, *Pétain : Les interrogatoires avant le procès (avril-juin 1945) suivis de L'audition de l'Île d'Yeu (août 1946-juillet 1947)*, André Versaille éditeur, 2011.

LÉMERY Henry, *D'une république à l'autre : souvenirs de la mêlée politique, 1894-1944*, Paris : La Table Ronde, 1964.

LÉVY Roger, *La politique française en Extrême-Orient, 1936-38*, P Hartmann, 1939.

MORDANT Eugène, *Au service de la France en Indochine (1941-1945)*, Saïgon : Imprimerie française d'Outre-mer, 1950.

ROBEQUAIN Charles, *L'évolution économique de l'Indochine française*, Centre d'études de politique étrangère, 1939.

SABATTIER Gabriel, *Le destin de l'Indochine. Souvenirs et documents, 1941-1945*, Plon, 1952.

WEYGAND Maxime, *Rappelé au service*, Flammarion, 1950.

Ouvrages scientifiques

AGERON Charles-Robert

La décolonisation française, Paris : Armand Colin, 1994.

(sous la dir.) *Les chemins de la décolonisation de l'empire colonial français*, Éditions du CNRS, 1986.

(avec MICHEL Marc (sous la dir.)) *L'ère des décolonisations*, Karthala, 1995.

AZÉMA Jean-Pierre, WIEVIORKA Olivier, *Vichy 1940-1944*, Perrin, 2009.

BABICZ Lionel, *Le Japon face à la Corée à l'époque Meiji*, Maisonneuve et Larose, 2002.

BARJOT Dominique

(avec BLED Jean-Paul, CHASSAIGNE Philippe, DARD Olivier, FARON Olivier, MUSIEDLAK Didier, NOUAILHAT Yves-Henri, WERTH Nicolas), *Les sociétés, la guerre, la paix ((1911-1946)*, SEDES, 2003.

(sous la dir.) *Deux guerres totales 1914-1918 1939-1945 : La mobilisation de la nation*, Economica, 2012.

(avec FRÉMEAUX Jacques (sous la dir.)) *Les sociétés coloniales à l'âge des Empires : des années 1850 aux années 1950*, CNED/SEDES, 2012.

BARUCH Marc-Olivier, *Servir l'État français. L'administration en France de 1940 à 1944*, Fayard, 1997.

BEHR Edward, *Hiro-Hito, l'Empereur ambigu*, Robert Laffont, 1989.

BERTRAND Christophe, HERBELIN Caroline, KLEIN Jean-François (sous la dir.), *Indochine, des terres et des hommes, 1856-1956*, Gallimard-Musée de l'Armée, 2013.

BOURDÉ Guy, MARTIN Hervé, *Les écoles historiques*, Éditions du Seuil, 1997.

BROCHEUX Pierre

Histoire de l'Asie du Sud-Est : Révoltes, réformes, révolutions, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1981.

Bibliographie

- (avec HÉMERY Daniel) *Indochine, la colonisation ambiguë, 1858-1954*, La Découverte, 2001.
- Une histoire économique du Viet Nam, 1850-2007. La palanche et le camion*, Les Indes Savantes, 2009.
- Les décolonisations au XX^e siècle : la fin des empires européens et japonais*, Armand Colin, 2012.
- BROSZAT Martin, *L'État hitlérien : L'origine et l'évolution des structures du Troisième Reich*, Fayard, 2012.
- BROWNING Christopher, *Les origines de la solution finale : l'évolution de la politique antijuive des nazis, septembre 1939-mars 1942*, Les Belles Lettres, 2007.
- BURRIN Philippe, *Fascisme, nazisme, autoritarisme*, Éditions du Seuil, 2000.
- CANTIER Jacques, JENNINGS Eric, *L'Empire colonial sous Vichy*, Odile Jacob, 2004.
- CHANET Jean-François, *Vers l'Armée nouvelle : République conservatrice et réforme militaire 1871-1879*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2006.
- COINTET Jean-Paul, *Histoire de Vichy*, Plon, 1996.
- COINTET Michèle, *Nouvelle histoire de Vichy*, Fayard, 2011.
- COSTAGLIOLA Bernard, *La Marine de Vichy : Blocus et collaboration, juin 1940-novembre 1942*, Tallandier, 2009.
- DEVILLERS Philippe, *Histoire du Viêt-Nam de 1940 à 1952*, Éditions du Seuil, 1952.
- DALLOZ Jacques, *La guerre d'Indochine, 1945-1954*, Éditions du Seuil, 1987.
- DURAND Yves, *Les Causes de la Deuxième Guerre mondiale*, Armand Colin, 1992.
- DUROSELLE Jean-Baptiste
- Politique étrangère de la France. L'abîme, 1939-1944*, Éditions du Seuil, 1982.
- Histoire des relations internationales de 1919 à 1945*, Armand Colin, 2001.

L'Indochine française et l'expansion vers le sud du Japon à l'orée de la Guerre du Pacifique

EL MECHAT Samya, *Les administrations coloniales XIX^e - XX^e siècles : Esquisse d'une histoire comparée*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009.

FÉRAY Pierre-Richard, *Le Viêt-nam au XX^e siècle*, PUF, 1979.

FERRO Marc

(sous la dir.), *Le livre noir du colonialisme. XVI^e-XXI^e siècle : de l'extermination à la repentance*, Robert Laffont, 2003.

Pétain, Fayard, 2012.

FOLIN (de) Jacques, *Indochine 1940-1955. La fin d'un rêve*, Perrin, 1993.

FRANK Robert

Pour l'histoire des relations internationales, PUF, 2012.

(GIRAULT René) *Turbulente Europe et nouveaux mondes, 1914-1941*, Masson, 1988.

(avec GIRAULT René , THOBIE Jacques) *La loi des géants, 1941-1964*, Masson, 1993.

FRÉMEAUX Jacques

De quoi fut fait l'empire : Les guerres coloniales au XIX^e siècle, CNRS, 2010.

Les empires coloniaux dans le processus de la mondialisation, Maisonneuve & Larose, 2002.

Les empires coloniaux. Une histoire-monde, CNRS, 2012.

(avec BARJOT Dominique (sous la dir.)) *Les sociétés coloniales à l'âge des Empires : des années 1850 aux années 1950*, CNED/SEDES, 2012.

GALLAND Xavier, *Histoire de la Thaïlande*, PUF, 1998.

GAUDEL André, *L'Indochine française en face du Japon*, J Susse, 1947.

GENTILE Emilio, *Qu'est-ce que le fascisme ? Histoire et interprétation*, Gallimard, 2004.

GIRAULT René

Être historien des relations internationales, Publication de la Sorbonne, 1998.

Bibliographie

- (avec FRANK Robert) *Turbulente Europe et nouveaux mondes, 1914-1941*, Masson, 1988.
- (avec FRANK Robert, THOBIE Jacques) *La loi des géants, 1941-1964*, Masson, 1993.
- GOSA Pierre, *Le conflit franco-thaïlandais de 1940-1941 : la victoire de Koh-chang*, Nouvelles Editions Latines, 2008.
- GOSCHA Christopher, *Vietnam: Un État né de la guerre 1945-1954*, Armand Colin, 2011.
- GRANDJEAN Philippe, *L'Indochine face au Japon : 1940-1945. Decoux-De Gaulle, un malentendu fatal*, L'Harmattan, 2004.
- GUILLEMOT François, *Dai Viêt, indépendance et révolution au Viêt-Nam. L'échec de la troisième voie (1938-1955)*, Paris : Les Indes Savantes, 2012.
- HÉMERY Daniel
- Révolutionnaires vietnamiens et pouvoir colonial en Indochine : Communistes, trotskystes, nationalistes à Saigon de 1932 à 1937*, F. Maspero, 1975.
- Ho Chi Minh : de l'Indochine au Vietnam*, Gallimard, 1999.
- (avec BROCHEUX Pierre) *Indochine, la colonisation ambiguë, 1858-1954*, La Découverte, 2001.
- HESSE D'ALZON Claude, *La présence militaire française en Indochine, 1940-1945*, Vincennes : Publications du SHAT, 1985.
- HOREL Catherine, SANDU Traian, TAUBERT Fritz (sous la dir.), *La périphérie du fascisme. Spécification d'un modèle fasciste au sein de sociétés agraires. Le cas de l'Europe centrale entre les deux guerres*, L'Harmattan, Cahiers de la nouvelle Europe, n° 6, 2005.
- HUGUIER Michel, *De Gaulle, Roosevelt et l'Indochine de 1940 à 1945*, L'Harmattan, 2010.
- Institut Charles-de-Gaulle, *De Gaulle et l'Indochine, 1940-1946*, Plon, 1982.

L'Indochine française et l'expansion vers le sud du Japon à l'orée de la Guerre du Pacifique

L'Indochine de 1940 à 1945, in *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et des conflits contemporains*, n°138, PUF, 1985.

ISOART Paul (sous la dir.), *L'Indochine française, 1940-1945*, PUF, 1982.

KASPI André, *Franklin D. Roosevelt*, Perrin, 2012.

KERSHAW Ian, *Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives d'interprétation*, Gallimard, Folio histoire, 1997.

KLEIN Jean-François, LAUX Claire, *Les Sociétés Coloniales à l'Âge des Empires : Antilles, Afrique, Asie (années 1850 - années 1950)*, Ellipses, 2012.

LE BOURGEOIS Jacques, *Ici radio Saïgon : 1939-1945*, France-Empire, 1991.

LEGRAND J., *L'Indochine à l'heure japonaise*, Cannes : Imprimerie Aegitna, 1963.

Le Japon : des samouraïs à Fukushima, Fayard (coll. Pluriel L'Histoire), 2011.

LE JARIEL Yves, *Phan Boi Chau (1867-1940) : Le nationalisme vietnamien avant Ho Chi Minh*, L'Harmattan, 2008.

LERNER Henri, *Catroux*, Albin-Michel, 1990.

LOPEZ Jean, OTKHMEZURI Lasha, *Joukov : L'homme qui a vaincu Hitler*, Perrin, 2013.

LUCKEN Michael

Grenades et amertume : Les peintres japonais à l'épreuve de la guerre 1935-1952, Belles Lettres, 2005.

Les Japonais et la guerre : 1937-1952, Fayard, 2013.

MARSEILLE Jacques, *Empire colonial et capitalisme français : Histoire d'un divorce*, Albin Michel, 2005 (1^e édition : 1984).

MASSON Philippe, *Histoire de l'Armée française de 1914 à nos jours*, Perrin, 2002.

MERCIER Fabienne, *Vichy face à Chiang Kai-Shek*, L'Harmattan, 1995.

Bibliographie

- METZGER Chantal, *L'Empire colonial français dans la stratégie du Troisième Reich, 1936-1945*, Bruxelles, Bern, Berlin, Francfort/Main, New York, Oxford, Vienne : Peter Lang, 2002.
- MEULEAU Marc, *Des pionniers en Extrême-Orient. Histoire de la Banque de l'Indochine (1875-1975)*, Fayard, 1990.
- MOMMSEN Hans, *Le National-socialisme et la société allemande : Dix essais d'histoire sociale et politique*, Maison des Sciences de l'Homme, 1997.
- MORLAT Patrice, *La répression coloniale au Vietnam, 1908-1940*, L'Harmattan, 2000.
- MILZA Pierre
- Les fascismes*, Éditions du Seuil, 1991.
- Les relations internationales de 1918 à 1939*, Armand Colin, 1995.
- NAMBA Chizuru, *Français et Japonais en Indochine (1940-1945)*, Karthala, 2012.
- NGO Van, *Viêt-nam, 1920-1945. Révolution et contre-révolution sous la domination coloniale*, Nautilus, 2000.
- PAPIN Philippe, *Viêt-Nam : Parcours d'une nation*, Belin, 2003.
- PEDRAZZANI Jean-Michel, *La France en Indochine : de Catroux à Sainteny*, Arthaud, 1972.
- PAXTON Robert O.
- La France de Vichy, 1940-1944*, Éditions du Seuil, 1997.
- L'Armée de Vichy. Le corps des officiers français, 1940-1944*, Taillandier, 2004.
- Le fascisme en action*, Éditions du Seuil, 2004.
- PERVILLÉ Guy, *De l'empire français à la décolonisation*, Hachette, 1993.
- PESCHANSKI Denis, *Vichy 1940-1944. Contrôle et exclusion*, Complexe, 1999.
- POLAK Christian, *Soie et Lumières : l'âge d'or des échanges franco-japonais (des origines aux années 1950)*, Tôkyô, Chambre de Commerce et d'Industrie française au Japon, Hachette Fujingaho, 2001.

PRANGE Gordon W., *Le réseau Sorge*, Éditions Pygmalion, 1987².

POUJADE René J., *L'Indochine dans la sphère de coprosperité japonaise de 1940 à 1945*, L'Harmattan, 2007.

QUEUILLE Pierre, *Histoire diplomatique de Vichy*, Albatros, 1976.

REINHARD Wolfgang, *Petite histoire du colonialisme*, Belin, 1997.

RÉMOND René (sous la dir.), *Pour une histoire politique*, Éditions du Seuil, 1988.

RENAUD Jean-Pierre et SUSINI Jean-Luc (sous la dir.), *Paix et guerre en Indochine*, Panazol : Lavauzelle, 2002.

RENOUVIN Pierre, DUROSELLE Jean-Baptiste, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Armand Colin, 1991 (4^e édition).

REVEL Jacques (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Gallimard et Le Éditions du Seuil, collection Hautes Études, 1996.

ROUSSO Henry, *Le régime de Vichy*, PUF, 2012.

SCHOENBAUM David , *La Révolution brune : La Société allemande sous le IIIe Reich*, Gallimard, 2000.

SPECTOR Ronald H., *La Guerre du Pacifique*, Albin Michel, 1987.

SIMMEL Georg, *Le conflit*, Circé, 2003 (traduction de l'allemand de Sibylle MULLER. Publié par Duncker & Humblot, Berlin, en 1908).

SOUYRI Pierre, *Nouvelle histoire du Japon*, Perrin, 2010.

TSUBOI Yoshiharu, *L'Empire vietnamien face à la France et à la Chine : 1847-1885*, L'Harmattan, 1987.

TURPIN Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine, 1940-1956*, Les Indes Savantes, 2005.

²Traduit de l'anglais par Michel Breitman de *Target Tokyo : the story of the Sorge spy ring*, New York : McGraw-Hill, 1984.

Bibliographie

VAÏSSE Maurice, *La puissance ou l'influence. La France dans le monde depuis 1958*, Fayard, 2009.

VALETTE Jacques, *Indochine 1940-1945. Français contre Japonais*, SEDES, 1993.

VERNEY Sébastien, *L'Indochine sous Vichy : Entre Révolution nationale, collaboration et identités nationales 1940-1945*, Rineuve Éditions, 2012.

VEYNE Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Éditions du Seuil, 1996.

VIÉ Michel

Histoire du Japon, des origines à Meiji, PUF, 1969 (coll. Que sais-je ?)

Le Japon contemporain, PUF, 1971 (coll. Que sais-je ?).

Le Japon et le monde au XX^e siècle, Masson, 1995.

WANG Nora, *L'Asie orientale du milieu du XIX^e siècle à nos jours*, Armand Colin, 1993.

WIEVIORKA Annette (sous la dir.), *Les procès de Nuremberg et de Tôkyô*, Bruxelles, Complexe, 1996.

Articles - chapitres de livres

AWAYA Kentarô, « Le procès de Tôkyô contre les crimes de guerre : mise en accusations et immunité », in WIEVIORKA Annette (sous la dir.), *Les procès de Nuremberg et de Tôkyô*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 185-190.

BROCHEUX Pierre, « Crise économique et société en Indochine française », in *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. 63, n° 232-233, *L'Afrique et la crise de 1930 (1924-1938)*, 3^e et 4^e trimestres 1976, p. 655-667.

DUSAUSSOY Bruno, « Le comte de Saint-Quentin, ambassadeur de France à Washington, février 1938-septembre 1940 », in *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 27, janvier 2008, p. 91-104.

LINDEMANN Thomas, « Faucons et colombes. Le choix stratégique des forces armées entre intérêt corporatiste et identités militaires », in *Revue internationale de politique comparée*, 2008/1, vol. 15, p. 55-76.

MERCIER-BERNARDET Fabienne, « Le conflit franco-thaïlandais (juin 1940-mai 1941), une manipulation japonaise ? », in *Revue historique des armées*, n° 223, 2001, p. 31-40.

MICHELIN Franck

« Le Procès des criminels de guerre japonais », *L'Histoire*, n° 271, décembre 2002, p. 54-62 (réédité dans *Le Japon : des samourais à Fukushima*, Fayard (coll. Pluriel L'Histoire), 2011, p. 178-197).

« La rencontre de deux destins : l'expansion vers le sud du Japon et l'Indochine française au mois de juin 1940 », *Ebisu. Études japonaises* (Maison franco-japonaise), n° 30, septembre 2003, p. 5-31.

« Décider et agir. L'intrusion japonaise en Indochine française (juin 1940) », *Vingtième Siècle*, n°83, juillet 2004, p. 75-93.

« L'opération Meigô : le coup de force japonais du 9 mars 1945 et l'élimination de l'Armée française en Indochine », in BERTRAND Christophe, HERBELIN Caroline, KLEIN Jean-François (sous la dir.), *Indochine, des terres et des hommes, 1856-1956*, Gallimard-Musée de l'Armée, 2013, p. 260.

NANTA Arnaud, « Japon : les historiens contre l'État », in BAYARD Pierre, BROSSAT Alain, *Les dénis de l'histoire : Europe et Extrême-Orient au XXe siècle*, Éditions Laurence Teper, 2008.

POLAK Christian, « La Mission Militaire Française d'Aéronautique au Japon (1918-1919) », *France Japon Éco*, Chambre de Commerce et d'Industrie française au Japon, n° 101, Hiver 2004, p. 66-75 ; n° 102, printemps 2005, p. 74-85 ; n° 103, été 2005, p. 68-78 ; n° 104, automne 2005, p. 66-75.

PRESCHÉZ Philippe, « Le conflit khméro-thaïlandais », in *Revue française de science politique*, 16^e année, n° 2, 1966, p. 332-348.

Bibliographie

SHIRAIISHI Masaya

« La présence japonaise en Indochine (1940-1945) », in ISOART Paul (sous la dir.), *L'Indochine française, 1940-1945*, PUF, 1982, p. 215-241.

« Les troupes japonaises en Indochine de 1940 à 1946 », in PEDRONCINI Guy et DUPLAY Philippe (sous la dir.), *Leclerc et l'Indochine, 1945-1947, quand se joua le destin d'un empire*, Paris : Albin-Michel, 1992, p. 37-46.

TANAKA Toshi-Yuki, « Les plans japonais de guerre bactériologique et les expériences médicales sur les prisonniers de guerre », in WIEVIORKA Annette (sous la dir.), *Les procès de Nuremberg et de Tôkyô*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 191-224.

WIEVIORKA Olivier, « Vichy a-t-il été libéral ? Le sens de l'intermède Flandin », in *Vingtième Siècle*, n° 11, 1986, p. 55-66.

Dictionnaires, atlas et autres outils

BOYER Pierre, MENIER Marie-Antoinette, TAILLEMITE Etienne (sous la dir.), *Les archives nationales. État général des fonds*, t. III : « Marine et Outre Mer », Paris : Archives nationales, 1980.

Conseil international des archives ; commission du « Guide des sources de l'histoire des nations », *Sources de l'histoire de l'Asie et de l'Océanie dans les archives et les bibliothèques françaises*, Paris, Munich, New York : K.G. Saur, 1981.

DESCOURS-GATIN Chantal , VILLIERS Hugues (sous la dir. de BOUDAREL G., BROCHEUX P., HÉMERY D.), *Guide de recherches sur le Vietnam*, L'Harmattan, 1983.

KLEIN Jean-François, SINGARAVÉLOU Pierre, SUREMAIN (de) Marie-Albane, *Atlas des empires coloniaux : XIX^e-XX^e siècles*, Autrement, 2012.

Maison franco-japonaise, *Dictionnaire historique du Japon*, Maisonneuve & Larose, 2002.

Bibliographie en langue anglaise

Documents

FEIS Herbert, *The Road to Pearl Harbor. The Coming of the War Between the United States and Japan*, Princeton : Princeton University Press, 1950.

Foreign Relations of the United States. Diplomatic Papers, 1940, Washington : United States Government Printing Office

1940, vol. 4, "The Far-East", 1955.

1941, vol. 5, "The Far-East", 1956.

Joint Chief of Staff, Joint Secretariat, Historical Division, *The Joint Chiefs of Staff and the War in Vietnam, History of the Indochina Incident, 1940-1954*, Christianburg : The History of the Joint Chiefs of Staff, reprinted by Dalley Book Service, 1971.

GREW Joseph C.

Ten years in Japan, London : Hammond, Hammond and Cie ltd., 1941.

Report from Tokyo: A Message to the American People, New York : Simon and Schuster, 1942.

HULL Cordell, *The Memoirs of Cordell Hull*, 2 vol., New York : Macmillan, 1948.

JAYANAMA Direk, *Siam and World War II*, Bangkok : Social Science Association of Thailand Press, 1978.

MURPHY Robert, *Diplomat Among Warriors*, New York : Doubleday, 1964.

PRITCHARD R. John, ZAIDE Sonia Magbanua (ed. by), *The Tokyo major war crimes trial : the records of the International Military Tribunal for the Far East*, Garland, New York, 1981-1987.

Research and Analysis Branch, Office of Strategic Services, *Programs of Japan in Indo-China*, Ann Arbor, Mich. : UMI Books on Demand, 1945.

Bibliographie

ROTH Andrew, *Japan strikes south : the story of French Indo-China passing under Japanese domination*, New York : American Council, Institute of Pacific Relations, 1941.

Ouvrages scientifiques

ABEL Elie, *The Missile Crisis*, Philadelphie : J.B. Lippincott, 1966.

ALDRICH Richard J., *The key to the South : Britain, the United States, and Thailand during the approach of the Pacific War, 1929-1942*, Kuala Lumpur : Oxford University Press, 1993.

ALLISON Graham T., ZELIKOW Philip, *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, New York : Longman, 1999 (2^e édition).

BAKER Chris, PASUK Phongpaichit, *A History of Thailand*, Cambridge : Cambridge University Press, 2005.

BARNHART Michael A., *Japan prepares for total war : the search for economic security, 1919-41*, Ithaca : Cornell University Press, 1987.

BEASLEY W.G., *Japanese imperialism, 1894-1945*, Oxford : Clarendon Press (Oxford University Press), 1991.

BERGER Gordon Mark, *Parties out of power in Japan, 1931-1941*, Princeton : Princeton University Press, 1977.

BEST Antony, *Britain, Japan and Pearl Harbor: Avoiding War in East Asia, 1936-41*, Londres : Routledge Kegan & Paul, 1995.

BIX Herbert P., *Hirohito and war, imperial tradition and military decision in prewar Japan*, New York : HarperCollins Publishers, 2000.

BORG Dorothy Borg, OKAMOTO Shumpei (ed. by), *Pearl Harbor as history : Japanese-American relations, 1931-1941*, New York : Columbia University Press, 1973.

BOSWORTH R.J.B., *The Oxford Handbook of Fascism*, Oxford, Oxford University Press, 2009.

BRACKMAN Arnold C., *The Other Nuremberg, the Untold Story of the Tokyo War Crimes Trial*, New York : William Morrow and CIE, 1987.

BRAILEY Nigel J.

Thailand and the fall of Singapore: A frustrated Asian revolution, New York : Westview Press, 1986.

Imperial amnesia : Britain, France, and "the question of Siam", Dordrecht : Republic of Letters Publishing, 2009.

BROOKER Paul, *The Faces of Fraternalism: Nazi Germany, Fascist Italy, and Imperial Japan*, Oxford : Clarendon Press (Oxford University Press), 1991.

BURUMA Ian, *The wages of Guilt : Memories of War in Germany and Japan*, New York : Penguin Books, 1994.

SANTAPUTRA Charivat, *Thai foreign policy 1932-1946*, Bangkok : Thai Khadi Research Institute, Thammasat University, 1985.

CHEN King C., *Vietnam and China, 1938-1954*, Princeton : Princeton University Press, 1969.

CONROY Hilary, WRAY Harry (ed. by), *Pearl Harbor Reexamined. Prologue to the Pacific War*, Honolulu : University of Hawaii Press, 1990.

COOX Alvin D.

Nomonhan: Japan Against Russia, 1939, 2 vol., Stanford : Stanford University Press, 1990.

The Anatomy of a Small War: The Soviet-Japanese Struggle for Changkufeng/Khasan, 1938, Westport, Connecticut : Greenwood Press, 1977.

CRIBB Robert, LI Narangoa (ed. by), *Imperial Japan and National Identities in Asia, 1895-1945*, London : Routledge, 2003.

DIVINE Robert A., *The Reluctant Belligerent: American Entry Into World War II*, New York : McGraw-Hill, 1979.

Bibliographie

DOWER John W.

Empire and Aftermath: Yoshida Shigeru and the Japanese Experience, 1878-1954, Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press, 1979.

War Without Mercy: Race and Power in the Pacific War, New York : Pantheon Books, 1987.

Embracing Defeat: Japan in the wake of World War II, New York : W. W. Norton & Company, 1999.

DRACHMAN Edward R., *United States policy toward Vietnam, 1940-1945*, Cranbury, New Jersey : Associated University Presses, 1970.

DREA, Edward J., *Japan's Imperial Army: Its Rise and Fall, 1853-1945*, Lawrence : University Press of Kansas, 2009.

DREIFORT John, *Myopic Grandeur : The Ambivalence of French Foreign Policy toward the Far East, 1919-1945*, Kent : The kent State University Press, 1991.

DUIKER William J., *The Rise of Nationalism in Vietnam, 1900-1941*, Ithaca : Cornell University Press, 1976.

DUUS Peter

The Abacus and the Sword. The Japanese Penetration of Korea, 1895-1910, Berkeley and Los Angeles : University of California Press, 1995.

Peter DUUS (ed. by), *The Cambridge history of Japan*, t. 6 : « The twentieth century », Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

(avec MYERS Ramon H. et PEATTIE Mark R. (ed. by)), *The Japanese Informal Empire in China, 1895-1937*, Princeton : Princeton University Press, 1989.

ELSBREE, Willard H., *Japan's Role in Southeast Asian Nationalist Movements, 1940 to 1945*, New York : Russel and Russel, 1970.

EVANS David C., PEATTIE Mark R., *Kaigun: Strategy, Tactics, and Technology in the Imperial Japanese Navy 1887-1941*, Barnsley (South Yorkshire) : Seaforth Publishing, 2012.

FAIRBANK John King, *The great Chinese revolution, 1800-1985*, New York : Harper & Row, 1986.

FLETCHER W. Miles, *The search for a new order : intellectuals and fascism in prewar Japan*, Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1982.

FLOOD Edward Thadeus, *Japan's relations with Thailand, 1928-41*, Ann Arbor, Michigan : University Microfilms International, 1984.

FORAN Songsri, *Thai-British-American relations during World War II and the immediate postwar period, 1940-1946*, Bangkok : Thai Khadi Research Institute, Thammasat University, 1981.

GAILEY Harry A., *War in the Pacific: From Pearl Harbor to Tokyo Bay*, New York : Presidio Press, 1996.

GOLDMAN Stuart Douglas, *Nomonhan, 1939: The Red Army's Victory that Shaped World War II*, Annapolis : Naval Institute Press, 2012.

GOLDSTEIN Erik, MAURER John (ed. by), *The Washington Conference, 1921-22: naval rivalry, East Asian stability and the road to Pearl Harbor*, Londres : Routledge, 1994.

GOSCHA Christopher, IVARSSON Søren (ed. by), *Contesting Visions of the Lao Past: Lao Historiography at the Crossroads*, Copenhagen : Nordic Institute of Asian Studies, 2004.

GOW Ian, *Military Intervention in Pre-war Japanese Politics: Admiral Kato Kanji and the 'Washington System'*, New York : RoutledgeCurzon, 2004.

HAMMER Ellen J., *The Struggle for Indochina, 1940-1955*, Stanford : Stanford University Press, 1966.

HELL Stefan, *Siam and the league of nations : modernisation, sovereignty and multilateral diplomacy, 1920-1940*, Bangkok : River Books, 2010.

Bibliographie

HOBBSAWM Eric

The Age of Extremes: A History of the World, 1914-1991, New York : Vintage Books, 1995.

(avec RANGER Terence (ed.)) *The Invention of Tradition*, Cambridge : Cambridge University Press, 1983.

HOGAN Michael J. , PATERSON Thomas G., *Explaining the History of American Foreign Relations*, Cambridge : Cambridge University Press, 1991.

HOSOYA Chihiro, ANDO Nisuki, ONUMA Yasuaki, MINEAR Richard H. (ed. by), *The Tokyo War Crimes Trial: An International Symposium*, Tôkyô : Kôdansha, 1986.

IENAGA Saburô, *The Pacific War, 1931-1945*, New York : Pantheon Books, 1978 (traduction du japonais vers l'anglais de *Taiheiyô Sensô*, cf. *infra.*, « Bibliographie en langue japonaise »).

IKE Nobutaka, *Japan's decision for war*, Stanford, Stanford University Press, 1967.

IKEHATA Setsuho, JOSE Ricardo Trota (ed. by), *The Philippines under Japan : occupation policy and reaction*, Quezon City : Ateneo de Manila University Press, 1999.

IRIYE Akira, *The Origins of the Second World War in Asia and the Pacific*, New York, Longman, 1987.

IVARSSON Søren

(avec GOSCHA Christopher (ed. by)) *Contesting Visions of the Lao Past: Lao Historiography at the Crossroads*, Copenhagen : Nordic Institute of Asian Studies, 2004.

Creating Laos : the making of a Lao space between Indochina and Siam, 1860-1945, Copenhagen : Nordic Institute of Asian Studies, 2008.

JENNINGS Eric T., *Vichy in the Tropics: Petain's National Revolution in Madagascar, Guadeloupe, and Indochina, 1940-1944*, Stanford : Stanford University Press, 2002.

JONES Francis C., *Japan's New Order in East Asia: It's Rise and Fall 1937-45*, Oxford : Oxford University Press, 1954.

KEETON Charles Lee, *King Thebaw and the ecological rape of Burma : the political and commercial struggle between British India and French Indo-China in Burma, 1878-1886*, New Delhi : Manohar Book Service, 1974.

KHAMCHOO Chaiwat, REYNOLDS Edward Bruce (ed. by), *Thai-Japanese relations in historical perspective*, Bangkok : Chulalongkorn University Institute of Asian Studies, 1988.

KERSHAW Ian, *Fateful Choices: Ten Decisions that Changed the World, 1940-1941*, Londres : Penguin, 2008.

KOCH Hannsjoachim Wolfgang (ed. by), *Aspects of the Third Reich*, New York : Macmillan, 1985.

KOSCHMANN Julien Victor

(avec SAALER Sven (ed. by)), *Pan-Asianism in modern Japanese history : colonialism, regionalism and borders*, Londres: Routledge, 2007.

(avec YAMANOUCHI Yasushi, NARITA Ryūichi (ed. by)), *Total war and 'modernization'*, Ithaca : Cornell University Press, 1998.

KUSHNER Barak, *The Thought War: Japanese Imperial Propaganda*, Honolulu : University of Hawaii Press, 2007.

LANGER William L., GLEASON S. Everett, *The undeclared war, 1940-1941*, New York : Harper, 1953.

LARSEN Stein Ugelvik, *Fascism outside Europe : the European impulse against domestic conditions in the diffusion of global fascism*, New York : Columbia University Press, 2001.

LEAR Elmer N., *Collaboration, resistance, and liberation : a study of society and education in Leyte, the Philippines, under Japanese occupation*, Ann Arbor, Mich. : University Microfilms International, 1983.

Bibliographie

LEBRA Joyce, *Japan's Great East-Asia Co-prosperity Sphere in World War II*, Kuala Lumpur : Oxford University Press, 1975.

LOGEVALL Frederik, *Embers of War: The Fall of an Empire and the Making of America's Vietnam*, New York : Random House, 2012.

LU David J., *Agony of Choice. Matsuoka Yōsuke in the Rise and Fall of the Japanese Empire, 1880-1946*, Oxford : Lexington Books, 2002.

MARR David G., *Vietnam 1945. The Quest for Power*, Berkeley : University of California Press, 1995.

MARTIN Bernd, *Japan and Germany in the Modern World*, New York : Berghahn Books, 2006.

McCOY Alfred W., *Southeast Asia under the Japanese Occupation*, New Haven : Yale university, 1980.

MERETTE Sarah, *Vietnam's North-South Gap in Historical Perspective: The Economies of Cochinchina and Tonkin, 1900-1940*, thèse de doctorat, Philosophie, London School of Economics and Political Science, Department of Economic History, 2013³.

MESKILL Johanna Menzel, *Nazi Germany and Imperial Japan: The Hollow Diplomatic Alliance*, Chicago : Aldine Transaction, 2012.

MIMURA Janis, *Planning for Empire: Reform Bureaucrats and the Japanese Wartime State*, Ithaca and London, Cornell University Press, 2011.

MINEAR Richard H., *Victor's justice: the Tôkyô war crimes trial*, Princeton : Princeton University Press, 1971.

MOMMSEN Wolfgang J., KETTENACKER Lothar (ed. by), *The Fascist challenge and the policy of appeasement*, Londres : G. Allen & Unwin, 1983.

³Téléchargeable à l'adresse suivante :

http://etheses.lse.ac.uk/677/1/Merette_Vietnam%27s_North_South.pdf

MORLEY James William (ed.)

The fateful choice. Japan's advance in South-East Asia, 1939-1941, New York : Columbia University Press, 1980.

Dilemmas of growth in prewar Japan, Princeton : Princeton University Press, 1971.

MOSSE George L., *Fallen Soldiers : Reshaping the Memory of the World Wars*, Oxford : Oxford University Press, 1990.

MURAKAMI Sachiko, *Japan's thrust into French Indochina, 1940-1945*, Th. univ., Ann Arbor : Michigan University Microfilms International, 1987.

MYERS Ramon H. and PEATTIE Mark R. (ed. by), *The Japanese colonial empire, 1895-1945*, Princeton : Princeton University Press, 1987.

NAGORSKI Andrew, *The Greatest Battle: Stalin, Hitler, and the Desperate Struggle for Moscow That Changed the Course of World War II*, New York : Simon & Schuster, 2008.

NAKAMURA Takafusa, *The postwar Japanese economy: its development and structure, 1937-1994*, University of Tokyo Press, 1995, 2^e édition.

NISH Ian

The Anglo-Japanese Alliance, The Diplomacy of the Two Islands Empires, 1894-1907, Londres : The Athlone Press, 1966.

Japanese foreign policy, 1869-1942, Londres : Routledge and Kegan Paul, 1977.

The Origins of the Russo-Japanese War, Londres : Routledge, 1985.

OKA Yoshitake, *Konoe Fumimaro : a Political Biography*, Tôkyô : University of Tokyo Press, 1983⁴.

PAYNE Stanley G., *A History of Fascism, 1914-1945*, Abingdon : Routledge, 1995.

⁴Traduit par Okamoto Shumpei et Patricia Murray de OKA Yoshitake 岡義武, *Konoe Fumimaro : unmei no seijika* 近衛文磨—「運命」の政治家— (Konoe Fumimaro : un homme politique touché par le destin), Iwanami Shoten 岩波書店, 1972.

Bibliographie

PELZ Stephen E, *Race to Pearl Harbor. The Failure of the Second London Naval Conference and the Onset of World War II*, Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press, 1974.

REYNOLDS, Craig J. (ed. by), *National identity and its defenders : Thailand, 1939-1989*, Melbourne : Monash University, Centre of Southeast Asian Studies, 1991.

REYNOLDS Edward Bruce

(avec KHAMCHOO Chaiwat, ed. by), *Thai-Japanese relations in historical perspective*, Bangkok : Chulalongkorn University Institute of Asian Studies, 1988.

Thailand and Japan's southern advance, 1940-1945, Basingstoke, Hampshire : Macmillan, 1994.

(ed. by) *Japan in the Fascist Era*, New York : Palgrave Macmillan, 2004.

SAALER Sven, KOSCHMANN Julien Victor (ed. by)), *Pan-Asianism in modern Japanese history : colonialism, regionalism and borders*, Londres: Routledge, 2007.

SATO Kyozo, *Japan and Britain at the Crossroads, 1939-1941 : A Study in the Dilemmas of Japanese Diplomacy*, Tôkyô : Senshu University Press, 1986.

SHILLONY Ben-Ami

Revolt in Japan. The young officers and the February 26, 1936 incident, Princeton : Princeton University Press, 1973.

Politics and culture in wartime Japan, Oxford : Clarendon Press, 1981.

SHIRAISHI Masaya, FURUTA Motoo (ed. by), *Indochina in the 1940s and the 1950s*, Ithaca, New York : Cornell University, Southeast Asia Programme, 1992.

SLAVINSKY Boris, *The Japanese-Soviet neutrality pact: a diplomatic history, 1941-1945*, New York : RoutledgeCurzon, 2004.

SMITH Gaddis, *American Diplomacy during the Second World War, 1941-1945*, New York, 1965.

SMITH Ralph Bernard, *An international History of the Vietnam War*, Londres : Macmillan, 1983.

SPANG Christian W., WIPPICH Rolf-Harald (ed. by), *Japanese-German Relations, 1895-1945: War, Diplomacy and Public Opinion*, Londres : Routledge, 2008.

SPECTOR Ronald H., *Eagle Against the Sun: The American War with Japan*, New York : Free Press and Macmillan, 1984.

STOWE Judith A., *Siam becomes Thailand : a story of intrigue*, Honolulu : University of Hawaii Press, 1991.

TANAKA Yuki, *Hidden Horrors. Japanese War Crimes In World War II*, New York : Westview Press, 1996.

THAMSOOK Numnonda, *Thailand and the Japanese presence, 1941-45*, Singapour : Institute of Southeast Asian Studies, 1977.

TERWIEL Barend Jan

Thailand's Political History: From the 13th Century to Recent Times, Bangkok : River Books, 2011.

Field Marshal Plaek Phibun Songkhram, St Lucia, Queensland : University of Queensland Press, 1980.

THORNE Christopher, *Allies of a Kind: The United States, Britain and the War Against Japan, 1941-1945*, Londres, Hamilton, 1978.

TØNNESON Stein, *The Vietnamese revolution of 1945. Roosevelt, Ho Chi Minh and De Gaulle in a world at war*, Londres : Sage Publications, 1991.

TRAN My Van, *A Vietnamese Royal Exile in Japan: Prince Cuong Dê (1882-1951)*, Londres, Routledge, 2003.

UTLEY Jonathan G., *Going To War With Japan, 1937-1941*, Knoxville : University of Tennessee Press, 1985.

WETZLER Peter, *Hirohito and war, imperial tradition and military decision in prewar Japan*, Honolulu : University of Hawai'i Press, 1998.

Bibliographie

WILLMOTT H. P., *Empires in the Balance: Japanese and Allied Pacific Strategies to April 1942*, Annapolis : Md. : Naval Institute Press, 1982.

WILSON George M., *Radical nationalist in Japan : Kita Ikki, 1883-1937*, Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press, 1969.

WINDSCHUTTLE Keith, *The Killing of History: How Literary Critics and Social Theorists are Murdering Our Past*, San Francisco : Encounter Books, 2000.

WRIGHT Joseph J., Jr., *The balancing act : a history of modern Thailand*, Oakland : Pacific Rim Press, 1991.

WYATT David K., *Thailand : a Short History*, New Haven : Yale University Press, 2003, 2^e édition.

YAGAMI Kazuo, *Konoe Fumimaro and the failure of peace in Japan, 1937-1941: a critical appraisal of the three-time prime minister*, Jefferson, North Carolina : McFarland & Company, 2006.

YOSHIHARA Kunio (ed. by), *Thai perceptions of Japanese modernization*, Kuala Lumpur : Kyoto University, Center for Southeast Asian Studies : In association with Falcon Press, 1988.

ZOLBERG Arisitide R., *A Nation by Design: Immigration Policy in the Fashioning of America*, Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press, 2008.

Articles-chapitres de livres

BATSON Benjamin A., "The Fall of the Phibun Government, 1944", *The Journal of the Siam Society*, vol. 62, n° 2, 1974, p. 89-120.

BIX Herbert P., "Rethinking 'Emperor-system Fascism': Ruptures and Continuities in Modern Japanese History", in *Bulletin of Concerned Asian Scholars*, vol. 14, n° 2, avril-juin 1982, p. 2-14.

KASETSIRI Charnvit, "The First Phibun Government and Its Involvement in World War II", in *The Journal of the Siam Society*, vol. 62, n° 2, 1974, p. 25-88.

DREA Edward J., "Nomonhan: Japanese-Soviet Tactical Combat, 1939", in *Leavenworth Papers*, n° 2, Fort Leavenworth, Kansas : Combat Studies Institute, U.S. Army Command and General Staff College, 1981, p. 1-114.

DREIFORT John, "Japan's Advance into Indochina 1940 : The French Response" in *Journal of Southeast Asian Studies*, n° 13, septembre 1982, p 279-295.

DUUS Peter, OKIMOTO Daniel I., "Fascism and the History of Prewar Japan: the Failure of a Concept", *Journal of Asian Studies*, vol. 39, no. 1, novembre 1979, p. 65–76.

FLETCHER W. Miles, "Intellectuals and Fascism in Early Shōwa Japan", *Journal of Asian Studies*, vol. 39, no. 1, novembre 1979, pp. 39–64.

FREY Marc, "Visions of the Future: The United States and Colonialism in Southeast Asia, 1940-1945", *Amerikastudien / American Studies*, Vol. 48, No. 3, *Constructing Identities – Culture, Politics, Economics*, 2003, p. 365-388.

MCCORMACK Gavan, "Nineteen-Thirties Japan: Fascism?", *Bulletin of Concerned Asian Scholars*, vol. 14, n° 2, avril-juin 1982, p. 15-34

HATANO Sumio, ASADA Sadao, "The Japanese Decision to Move South (1939-41)", in BOYCE Robert, ROBERTSON Esmond (ed.), *Paths to War. New Essays on the Origins of the Second World War*, New York, St. Martin's Press, 1989, p. 383-407.

HESS Gary R., "Franklin Roosevelt and Indochina", *The Journal of American History*, septembre 1972, p. 353-368.

IVARSSON Søren, "Making Laos 'our space': Thai discourse on History and Race, 1900-1941", in GOSCHA Christopher, IVARSSON Søren (ed. by), *Contesting Visions of the Lao Past: Lao Historiography at the Crossroads*, Copenhagen : Nordic Institute of Asian Studies, 2004, p. 239-259.

Bibliographie

KASZA Gregory J.

"Fascism from Below? A Comparative Perspective on the Japanese Right, 1931-1936," *Journal of Contemporary History*, 19.4, octobre 1984, p. 607-629.

"Fascism from Above? Japan's Kakushin Right in Comparative Perspective," in LARSEN Stein Ugelvik, *Fascism outside Europe : the European impulse against domestic conditions in the diffusion of global fascism*, New York : Columbia University Press, 2001, p. 183-232.

KERSTEN Rikki, "Japan", BOSWORTH R.J.B., *The Oxford Handbook of Fascism*, Oxford, Oxford University Press, 2009, p. 526-544.

KUROMIYA Hiroaki, "The Mystery of Nomonhan, 1939", *Journal of Slavic Military Studies*, vol. 24, n° 4, Londres : Routledge, p. 659-677.

KURUSU NITZ Kiyoko

"Japanese Military Policy towards French Indochina during the Second World War : The Road to the Meigo Sakusen (9 March 1945)", in *Journal of Southeast Asian Studies*, 14, n° 2, septembre 1983, p. 328-350.

"Independence without Nationalists : the Japanese and Vietnamese Nationalism during the Japanese Period 1940-1945", in *Journal of Southeast Asian Studies*, XV-1, mars 1984, p. 108-133.

LA FEBER Walter, "Roosevelt, Churchill, and Indochina: 1942-45", *The American Historical Review*, vol. 80, n° 5, décembre 1975, p. 1277-1295.

MARR David G., "World War II and the Vietnamese Revolution", in McCOY Alfred W., *Southeast Asia under the Japanese Occupation*, New Haven : Yale university, 1980, p. 130-145..

MICHALKA Wolfgang

"Conflicts within the German Leadership on the Objectives and Tactics of German Foreign Policy, 1933-1939", in MOMMSEN Wolfgang J.,

KETTENACKERN Lothar (ed. by), *The Fascist challenge and the policy of appeasement*, Londres : G. Allen & Unwin, 1983, p. 48-60.

"From the Anti-Comintern Pact to the Euro-Asiatic Bloc: Ribbentrop's Alternative Concept of Hitler's Foreign Policy Programme", in KOCH Hannsjoachim Wolfgang (ed. by), *Aspects of the Third Reich*, New York : Macmillan, 1985, p. 267-284.

NGUYEN Khac Vien, "Vietnam during World War II. The August 1945 revolution" in *Vietnamese Studies*, n° 24, 1970, p. 119-141.

REYNOLDS Edward Bruce, "Aftermath of Alliance : The Wartime Legacy in Thai-Japanese Relations", in *Journal of Southeast Asian Studies*, vol. XXI, n° 1, p 66-87, mars 1990.

SAALER Sven, « The Imperial Japanese Army and Germany », in SPANG Christian W., WIPPICH Rolf-Harald (ed. by), *Japanese-German Relations, 1895-1945: War, Diplomacy and Public Opinion*, Londres : Routledge, 2008, p. 21-39.

SASGES Gerard, "Scaling the commanding heights: the colonial conglomerates and the changing political economies of Indochina, 1862-1945", *Modern Asian Studies*, 2015 (parution prévue).

SCHNEIDER Adam, "The Taiwan Development Company and Indochina: Subimperialism, Development, and Colonial Status", *T'ai-wan shih yen chiu* 臺灣史研究 (Recherches historiques taiwanaises), vol. 5, n° 2, ITH Academia Sinica, juin 1998, p. 101-133.

SELLA Amnon, "Khalkhin-Gol: The Forgotten War", *Journal of Contemporary History*, vol. 18, n° 4, Londres : Sage Publications, octobre 1983, p. 651-687.

SHIRAIISHI Masaya, "The Vietnamese Phuc Quoc League and the 1940 Insurrection", *Contemporary Asian Studies*, n° 14, Tokyo : Waseda University, novembre 2004.

Bibliographie

TARLING Nicholas, *"The British and the First Japanese Move into Indo-China"*, *Journal of Southeast Asian Studies*, The National University of Singapore, vol. 21, n° 1, mars 1990, p. 35-65.

TRAN My-Van, *"Prince Cuong Dê (1882-1951) and his Quest for Vietnamese Independence"*, *New Zealand Journal of Asian Studies*, 11, 1, juin 2009, p. 75-86.

Dictionnaires, atlas et autres outils

FINDLING John E., *Dictionary of American Diplomatic History*, Westport, Connecticut : Greenwood Press, 1980.

KEEGAN John (ed. by), *The Times Atlas of the Second World War*, Londres : Times Books, 1989.

KUTLER Stanley I. (ed. by), *Dictionary of American History*, 10 vol., New York : Thomson Gale, 2003, 3^e édition.

OVERY Richard (ed. by), *The Times Atlas of the 20th Century*, Londres : Times Books, 1996.

PITT Barrie and Frances, *The Chronological Atlas of World War II*, Londres : Macmillan, 1989.

YOUNG Peter (ed. by), *Atlas of the Second World War*, New York : G.P. Putnam's Sons, 1974.

Bibliographie en langue japonaise

5

Documents

AKAMATSU Sadao 赤松貞夫, *Tôjô hishokan kimitsu nisshi* 東条秘書官機密日誌 (Journal secret du secrétaire de Tôjô), Bungei Shunjû 文藝春秋, 1985.

ARITA Hachirô 有田八郎, *Hito no me no chiri wo miru : gaikô mondai kaikoroku* 人の目の塵を見る — 外交問題回顧録 — (Voir les impuretés dans les yeux d'autrui : mémoires des problèmes diplomatiques), Dai Nihon yûbenkai kôdansha 大日本雄辯會講談社, 1948.

Bôeichô, Bôei Kenshûjo, Senshishitsu 防衛庁防衛研修所戦史室 (Laboratoire d'histoire de la guerre du Centre d'études de la défense de l'Agence de la Défense)

Daihon.ei rikugunbu, t. 2 : Shôwa jûroku nen made 大本営陸軍部 〈2〉 — 昭和十六年十二月まで — (Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial, t. 2 : jusqu'au mois de décembre 1941), Asagumo Shuppansha 朝雲出版社, 1968.

Daihon.ei rigunbu, Daitôa Sensô kaisen kei.i 大本営陸軍部 大東亜戦争開戦経緯 (Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial : récit du déclenchement de la Guerre de la Grande Asie orientale), t. 1-5, Asagumo Shuppansha 朝雲出版社, 1973.

Shina Jihen rikugun sakusen 支那事変陸軍作戦 (Opérations de l'Armée de Terre pendant l'Incident de Chine), t.3 : *Shôwa jûroku nen made* 昭和一六年一二月まで (t.3 : jusqu'au mois de décembre 1941), Asagumo Shuppansha 朝雲出版社, 1973.

Daihon.ei kaigunbu, Daitôa Sensô kaisen kei.i 大本営海軍部 大東亜戦争開戦経緯 (Section de la Marine de l'état-major impérial : récit du déclenchement de la Guerre de la Grande Asie orientale), Asagumo Shuppansha 朝雲出版社, 1975.

Daihon.ei kaigunbu, Sôgô Kantai, t. 1 : kaisen made 大本営海軍部・総合艦隊 〈1〉 — 開戦まで — (Section de la Marine de l'état-major impérial, flotte combinée, t. 1 : jusqu'à l'éclatement de la guerre), Asagumo Shuppansha, 1975.

⁵Sauf mention contraire, le lieu d'édition sera Tôkyô.

Bibliographie

Bôeichô, Bôei Kenkyûjo, Senshibu 防衛庁防衛研究所戦史部 (Agence de la Défense, Centre de recherches sur la défense, Département d'histoire de la guerre), *Shiryôshû : Nanpô no gunsei* 史料集 南方の軍政 (Recueil de documents historiques : l'administration militaire des régions méridionales), Asagumo Shuppansha, 1985.

Bôei kenkyûjo toshokan shozô 防衛研究所図書館所蔵 (Document de la bibliothèque du Centre de recherches sur la défense), *Daihon.ei rikukungu sensô shidôhan, Kimitsu sensô nisshi* 大本営陸軍部戦争指導班 機密戦争日誌 (Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial, Journal secret de la guerre), 2 vol., Kinseisha 錦正社, 1998.

DOI Takao (sous la dir.) 土井章監修, *Shôwa shakai keizai shiryô shûsei. Kaigunshô shiryô* 昭和社会経済史料集成一海軍省資料一 (Recueil de documents historiques sur la société et l'économie de l'ère Shôwa. Archives du Ministère de la Marine), t. 11-14, Gannandô Shoten 巖南堂書店, 1986-89.

FUKAI Eigo 深井英五, *Sûmitsuin jûyô giji oboegaki* 枢密院重要議事覚書 (Mémoires des réunions importantes du Conseil particulier de l'Empereur), Iwanami Shoten 岩波書店, 1953.

FURUTA Motoo 古田元夫, *Shashin kiroku : Tônan Ajia, rekishi, sensô, Nihon* 写真記録 東南アジア 歴史・戦争・日本 (Archives photographiques : Asie du Sud-Est, histoire, guerre, Japon), vo.15 : « Betonamu, Raosu, Kanbojia » ベトナム・ラオス・カンボジア (Vietnam, Laos, Cambodge), Harupu Shuppan はるぷ出版, 1997.

GABE Masao 我部政男, HIROSE Yoshihiro 広瀬順皓編著 (sous la dir.), *Kokuritsu kôbun shokan : shozô kôbun betsureku* 国立公文書館一所蔵公文別録一 (Centre des archives nationales : archives publiques fonds spéciaux), vol. 88, Yumani Shobô ゆまに書房, mai 1997, p. 174-183.

Gaimushô hensan 外務省編纂 (Édition du ministère japonais des Affaires étrangères)

L'Indochine française et l'expansion vers le sud du Japon à l'orée de la Guerre du Pacifique

Nihon gaikô bunsho : Nicchû Sensô 日本外交文書 日中戦争一 (Documents d'histoire diplomatique du Japon : la Seconde Guerre sino-japonaise), t. 4, Gaimushô 外務省 (ministère japonais des Affaires étrangères), 2011.

Nihon gaikô bunsho : Dainiji Ôshû Taisen to Nihon 日本外交文書 第二次欧州大戦と日本一 (Documents d'histoire diplomatique du Japon : la Deuxième Grande Guerre européenne), t. 1-2, Gaimushô, 2012.

Nihon gaikô bunsho : Taiheiyô Sensô 日本外交文書 太平洋戦争一 (Documents d'histoire diplomatique : la Guerre du Pacifique), t. 1-3, Gaimushô, 2010.

Gaimushô hyakunenshi hensan iinkai 外務省百年史編纂委員会 (Comité éditorial pour l'histoire des cent ans du ministère japonais des Affaires étrangères), *Gaimushô no hyakunen* 外務省の百年 (Les cent ans du ministère japonais des Affaires étrangères), Hara Shobô 原書房, 1969.

Gendaishi shiryô 現代史資料 (Documents d'histoire contemporaine)

t. 10 : TSUNODA Jun 角田順 (sous la dir.), « Nicchû sensô (3) » 日中戦争 (三) (La Seconde Guerre sino-japonaise (3)), Misuzu Shobô みすず書房, 1964.

t. 43 : NAKAMURA Takafusa 中村隆英 (sous la dir.), « Kokka sôdôin (1) » 国家総動員 (一) (Mobilisation générale pour l'État (1)), 1970.

HARA Shirô 原四郎, *Daisenryaku naki kaisen : kyû-Daihon.ei rikugunbu ichi bakuryô no kaisô* 大戦略なき開戦 一 旧大本営陸軍部 一幕僚の回想一 (Une entrée en guerre en l'absence d'une grande stratégie : souvenirs d'un officier d'état-major de la section de l'Armée de Terre de l'ancien état-major impérial), Hara Shobô 原書房, 1987.

HATA Shunroku 畑俊六

(édition et commentaires : ITÔ Takashi 伊藤隆 et TERUNUMA Yasutaka 照沼康孝), *Rikugun : Hata Shunroku nisshi* 陸軍 : 畑俊六日誌 (Armée de Terre : le journal de Hata Shunroku), Misuzu Shobô みすず書房, 1982.

(édité par KOMIYAMA Noboru 小見山登) *Sugamo Nikki* 巢鴨日記 (Journal de la prison de Sugamo), Nihon Bunka Rengôkai 日本文化連合会, 1977.

Bibliographie

HATTORI Takushirô 服部卓四郎, *Daitôa Sensô zenshi* 大東亜戦争全史 (Histoire complète de la Guerre de la Grande Asie orientale), Hara Shobô 原書房, 1965..

IMOTO Kumao 井本熊男

Daitôa Sensô sakusen nisshi 大東亜戦争作戦日 (Journal des opérations de la Guerre de la Grande Asie orientale), Fuyô Shobô Shuppan 芙蓉書房出版, 1998.

Sakusen nisshi de tsuzuru Daitôa Sensô 作戦日誌で綴る大東亜戦争 (Suivre le déroulement de la Guerre de la Grande Asie orientale en lisant les journaux des opérations), Fuyô Shobô 芙蓉書房, 1978.

Shina Jihen sakusen nisshi 支那事変作戦日誌 (Journal des opérations de l'Incident de Chine), Fuyô Shobô 芙蓉書房, 1998.

ISHIKAWA Junkichi 石川準吉, *Kokka sôdôin shi : shiryô hen* 国家総動員史一資料編一 (Histoire de la mobilisation générale pour l'État : documents), Kokka sôdôin shi kankôkai 国家総動員史刊行会, 1979.

KAZAMI Akira 風見章, *Kazami Akira nikki, kankei shiryô, 1936-1947* 風見章日記・関係資料 1936-1947 (Journal de Kazami Akira et documents associés, 1936-1947), Misuzu Shobô みすず書房, 2008.

Kajima heiwa kenkyûjo 鹿島平和研究所編 (Centre de recherches Kajima sur la paix), *Nihon gaikôshi* 日本外交史 (Histoire diplomatique du Japon), t. 22, 24, Heiwa Kenkyûjo Shuppansha 鹿島研究所出版社, 1971.

KIDO Kôichi 木戸幸一, *Kido Kôichi nikki* 木戸幸一日記 (Journal de Kido Kôichi), 2 tomes, Tôkyô Daigaku Shuppankai, 1966.

Kido nikki kenkyûkai 木戸日記研究会 (Société d'étude du *Journal de Kido*), *Kido Kôichi kankei bunsho* 木戸幸一関係文書 (Documents relatifs à Kido Kôichi), Tôkyô Daigaku Shuppankai, 1978.

KONOE Fumimaro 近衛文麿, *Heiwa he no doryoku : Konoe Fumimaro shuki* 平和への努力一近衛文麿手記一 (Mes efforts pour la paix : journal de Konoe Fumimaro), Nihon Denpô Tsûshinsha 日本電報通信社, 1946.

Matsuoka Yôsuke Denki Kankô Kai 松岡洋右伝記刊行会編 (Comité pour la publication des mémoires de Matsuoka Yôsuke), *Matsuoka Yôsuke : sono hito to shôgai* 松岡洋右—その人と生涯 (Matsuoka Yôsuke : l'homme et sa vie), 講談社, 1975.

Minami Manshû Tetsudô Kabushiki Gaisha, Tôa Keizai Chôsakyoku 南滿州鉄道株式会社東亜經濟調査局 (Société anonyme des chemins de fer du Sud mandchourien, Bureau de prospection économique sur l'Asie orientale), *Nanyô Sôsho* 南洋叢書 (Collection sur les régions du sud), t. 2 : « Futsuryô Indoshina » 佛領印度支那 (L'Indochine française), Keiô Shobô 慶應書房, 1941.

MORIMATSU Toshio (sous la dir.) 森松俊夫, *Daihon.ei rikugunbu : tairikurei, tairikuji sôhensei* 大本營陸軍部 大陸命・大陸指總集成 (Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial : édition globale des ordres et des directives de ladite section), vol. 4-6, Emuti Shuppan エムティ出版, 1994.

MUTÔ Akira 武藤章著, JÔHÔ Yoshio (sous la dir.) 上法快男編, *Gunmukyokuchô Mutô Akira kaisôroku* 軍務局長武藤章回想録 (Mémoires de Mutô Akira, chef du bureau des affaires militaires du ministère de l'Armée de Terre), Fuyô Shobô 芙蓉書房, 1981.

Nakazawa Tasuku kankôkai hen 中沢佑刊行会編 (sous la direction du comité pour la publication des mémoires de Nakazawa Tasuku), *Kaigun chûjô Nakazawa Tasuku no kaisô : sakusen buchô, jinji buchô* 海軍中將中澤佑の回想 : 作戦部長・人事部長 (Mémoires du général Nakazawa Tasuku : chef du bureau des opérations, chef du bureau du personnel), Hara Shobô 原書房, 1979.

Nihon bôeki shinkô kyôkai 日本貿易振興協會 (Association pour la promotion du commerce extérieur japonais), *Futsuryô Indoshina to bôeki jijô* 佛領印度支那と貿易事情 (État du commerce extérieur avec l'Indochine française), 1941.

Nihon Gaimushô hen 外務省編 (Ministère des Affaires étrangères japonais), *Nihon gaikô nenpyô narabini shuyô bunsho* 日本外交年表並主要文書 (Annales d'histoires diplomatique japonaise et de ses documents importants), gekan 下卷 (t. 2),

Bibliographie

Gaimushô Zôhan 外務省蔵版 (éditions du ministère japonais des Affaires étrangères), 1965.

Nihon Ginkô Chôskyoku hen 日本銀行調査局編 (Bureau des études de la Banque du Japon), *Nihon kinyû shi, Shôwa hen* 日本金融史資料、昭和篇 (Documents pour l'histoire de la finance, l'ère Shôwa), vol. 27, 29, 30, Ookurashô Insatsukyoku 大蔵省印刷局 (Imprimerie du ministère des Finances), 1971.

Nihon kokusai seiji gakkai 日本国際政治学会 (Société japonaise d'étude de la politique internationale), *Taiheiyô sensô he no michi* 太平洋戦争への道 (Le chemin vers la Guerre du Pacifique), Asahi Shinbunsha 朝日新聞社, 1963.

t. 5 : *Sangoku Dômei ; Nisso chûritsu jôyaku* 三国同盟・日ソ中立条 (L'alliance tripartite ; le traité de neutralité nippo-soviétique)

t. 6 : *Nanpô shinshutsu* 南方進出 (L'avancée vers le sud)

t. 7 : *Nichibei kankei* 日米関係 (Les relations nippo-américaines)

Bekkan 別巻 (vol. Annexe) : *Shiryôhen* 資料編 (Documents).

NISHI Haruhiko 西春彦, *Kaisô no Nihon gaikô* 回想の日本外交 (Mes souvenirs de la diplomatie du Japon), Iwanami Shoten 岩波書店, 1966.

NISHIURA Susumu 西浦進, *Shôwa sensôshi no shôgen : Nihon rikugun shûen no shinjitsu* 昭和戦争史の証言―日本陸軍終焉の真実― (Un témoignage sur la guerre à l'époque Shôwa : la vérité sur la mort de l'Armée de Terre japonaise), Hara Shobô 原書房, 2013.⁶

ÔHASHI Chûichi 大橋忠一, *Taiheiyô Sensô yuraiki : Matsuoka Gaikô no shinsô* 太平洋戦争由来記―松岡外交の真相― (Aux origines de la Guerre du Pacifique : la vérité sur la diplomatie de Matsuoka), Kaname Shobô 要書房, 1952.

ÔI Atsushi 大井篤, *Tôsui midarete : Hokubu Futsuin shinchû jiken no kaisô* 統帥乱れて 北部仏印進駐事件の回想 (Le haut-commandement dans la confusion :

⁶Réédition de l'ouvrage suivant : *Shôwa sensôshi no shôgen* 昭和戦争史の証言 (Un témoignage sur la guerre à l'époque Shôwa), Hara Shobô 原書房, 1980.

souvenirs de l'incident de l'occupation du nord de l'Indochine française), Mainichi Shuppansha 毎日新聞社、1984.

Sanbô honbu hen 参謀本部編 (édité par l'état-major de l'Armée de Terre), *Sugiyama memo* 杉山メモ (Mémoire du général Sugiyama), Hara Shobô 原書房, 1967.

SANEMATSU Yuzuru 実松讓, *Saigo no toride : teitoku Yoshida Zengo no shôgai* 最後の砦—提督吉田善吾の生涯 (Le dernier rempart : la vie de l'amiral Yoshida Zengo), Kôjinsha 光人社, 1974.

SAKAI Saburô 酒井三郎, *Shôwa kenkyûkai : aru chishikijin shûdan no kiseki* 昭和研究会—ある知識人集団の軌跡— (La Société d'Études de l'ère Shôwa : l'héritage d'une société savante), 中央公論社, 1992.

SATÔ Kenryô 佐藤賢了

Satô Kenryô no shôgen 佐藤賢了の証言 (Le témoignage de Satô Kenryô), Fuyô Shobô 芙蓉書房, 1976.

Gunmu kyôkuchô no kake : Satô Kenryô no shôgen 軍務局長の賭け—佐藤賢了の証言— (Le pari du chef du bureau des affaires militaires : le témoignage de Satô Kenryô), Fuyô Shobô 芙蓉書房, 1985.

SAWADA Shigeru 沢田茂, *Sanbô jichô Sawada Shigeru kaisôroku* 参謀次長沢田茂回想録 (Mémoires de Sawada Shigeru, chef adjoint de l'état-major de l'Armée de Terre), Fuyô Shobô 芙蓉書房, 1982.

Sekidô hyô henshû iinkai 赤道標編集委員会 (Comité éditorial de *La ligne de l'équateur*), *Sekidô hyô : Nanpô hakengun, kiroku* 赤道標—南方派遣軍・記録— (La ligne de l'équateur : le corps expéditionnaire du Sud : documents), 1975.

SHINMYÔ Takeo 新名丈夫, *Kaigun sensô kentô kaigi kiroku : Taiheiyô Sensô kaisen no kei.i* 海軍戦争検討会議記録—太平洋戦争開戦の経緯— (Les minutes des conférences organisées par la Marine japonaise pour examiner la question de la guerre : historique du processus qui mena à la Guerre du Pacifique), Mainichi Shinbunsha 毎日新聞社, 1976.

Bibliographie

SHIRAISHI Masaya 白石昌也, *Intâvyû kiroku, C : Nihon no Nanpô kanyo* インタビュー記録 C.日本の南方関与 (Recueil d'interviews, C : l'intervention du Japon dans les régions du sud), vol. 6, Tôkyô Daigaku Kyôyôbu shakai kagaku kenyûshitu 東京大学教養部社会科学研究室 (Laboratoire de recherche sur les sciences sociales de la section d'enseignement de la culture générale de l'Université de Tôkyô), 1981.

SUMITA Raishirô 澄田暎四郎, « Futsuin to Sumita kikan no katsudô » 仏印進駐と澄田機関の活動 (L'Indochine française et l'action de la mission Sumita), in MIYAKE Masaki 三宅正樹 (sous la dir.), *Shôwashi no gunbu to seiji 3 : Taiheiyô Sensô zen.ya* 昭和史の軍部と政治 3 太平洋戦争前夜 (Armée et politique au sein de l'histoire de l'ère Shôwa, t. 3 : la veillée d'armes de la Guerre du Pacifique), Daiichi Hôki Shuppan 第一法規出版, 1983, p. 238.

TAKADA Makiko 高田万亀子, *Yonai Mitsumasa no tegami* 米内光政の手紙 (La correspondance de Yonai Mitsumasa), Hara Shobô 原書房, 1993.

TAKAMATSU NO MIYA Nobuhito 高松宮宣仁親王, *Takamatsu no Miya nikki* 高松宮日記 (Journal de Takamatsu no Miya), Chûô Kôron Sha 中央公論社, 1995.

TAKEUCHI Kei 竹内桂 (édition et commentaires), *Gaimushô ôakyoku tôôka sakusei* 外務省欧亜局東欧課作成 (d'après un rapport de la section de l'Europe orientale du bureau Europe-Asie du ministère japonais des Affaires étrangères), *Senji nisso kôshoshi* 戦時日ソ交渉史 (Histoire des négociations nippon-soviétiques en temps de guerre), 2 vol., Yumani Shobô ゆまに書房, 2006.

TANAKA Shin.ichi 田中新一, *Tanaka sakusenbuchô no shôgen : taisen totsunyû no shinsô* 田中作戦部長の証言—大戦突入の真相— (Le témoignage de Tanaka, chef du bureau des opérations : la vérité sur la plongée dans la Seconde Guerre mondiale), Fuyô Shobô 芙蓉書房, 1978.

TANEMURA Sakô, *Daihon.ei kimitsu nisshi* 大本営機密日誌 (Journal de travail de l'état-major impérial), Daiyamondosha ダイヤモンド社, 1952.

TERASAKI Hidenari 寺崎 英成, TERASAKI-MILLER Mariko マリコ・テラサキ・ミラー, *Shôwa Tennô dokuhakuroku : Terasaki Hidenari goyôgakari nikki* 昭和天皇独白録一寺崎英成御用掛日記一 (Enregistrement du monologue de l'Empereur Shôwa : journal de Terasaki Hidenari, agent de la Maison impériale), Bungei Shunjû 文藝春秋, 1991.

TSUCHIHASHI Yûitsu 土橋勇逸, *Gunpuku seikatsu yonjû-nen no omoide* 軍服生活四十年の想出 (Souvenirs de quarante années passées sous l'uniforme), Keisô Shobô 勁草書房, 1983.

YAMADA Akira 山田朗, *Gaikôshiryô : Kindai Nihon no bôchô to shinryaku* 外交資料 近代日本の膨張と侵略 (Documents diplomatiques : expansion du Japon contemporain et invasion), Shin-Nihon Shuppansha 新日本出版社, 1997.

YOHIZAWA Kenkichi 芳澤謙吉, *Gaikô rokujû nen* 外交六十年 (Soixante ans dans la diplomatie), Chûô Kôronsha 中央公論社, 1990.

Ouvrages scientifiques

ADACHI Hiroaki 安達宏昭, *Senzenki Nihon to Tônan Ajia : shigen kakutoku no shiten kara* 戦前期日本と東南アジア—資源獲得の視点から— (Le Japon et l'Asie du Sud-Est avant guerre du point de vue de l'acquisition des ressources naturelles), Yoshikawa Kôbunkan 吉川弘文館, 2002.

Ajia Keizai Kenkyûjo アジア経済研究所, « *Asahi Shinbun* » (*Tôkyô han*) ni miru *Daitôa Kyôeiken, 1941-45 : kiji sakuin*, 「朝日新聞」 (東京版) にみる大東亜共栄—1941-45 : 記事索引— (La Sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale vue dans l'édition de Tôkyô du journal Asahi, 1941-45 : index des articles), Ajia Keizai Kenkyûjo, 1983.

AWAYA Kentarô 粟屋憲太郎

Tôkyô-saiban ron 東京裁判論 (Un essai sur le Procès de Tôkyô), Otsuki Shoten, 1994.

Bibliographie

Jûgo nen sensô ki no seiji to shakai 十五年戦争期の政治と社会 (Politique et société pendant le guerre de quinze ans), Ôtsuki Shoten 大月書店, 1995.

Tôkyô Saiban he no michi 東京裁判への道 (En route vers le Procès de Tôkyô), Kôdansha 講談社, 2006.

CHADANI Sei.ichi 茶谷誠一, *Shôwa Tennô sokkintachi no sensô* 昭和天皇側近たちの戦争 (La guerre dans l'entourage de l'Empereur Hirohito), 吉川弘文館, 2010.

EGUCHI Kei.ichi 江口圭一

Sen kyû hyaku yon jû ichi nen jû ni gatsu yôka : Ajia Taiheiyô Sensô wa naze okotta no ka 1941年12月8—アジア太平洋戦争はなぜ起こったのか— (Le 8 décembre 1941 : pourquoi la Guerre de l'Asie et du Pacifique a éclaté), Iwanami Shoten 岩波書店, 2005.

Nihon no shinryaku to Nihonjin no sensôkan 日本の侵略と日本人の戦争観 (L'invasion japonaises et la façon dont les Japonais considèrent la guerre), Iwanami Shoten 岩波書店, 1995.

FUJIWARA Akira 藤原彰

Jûgo nen sensô shi 3 : Taiheiyô Sensô 十五年戦争史3—太平洋戦争 (La guerre de quinze ans, t. 3 : la Guerre du Pacifique), Aoki Shoten 青木書店, 1989.

Nihon gunjishi 日本軍事史 (Histoire militaire du Japon), Shakai Hihyôsha 社会批評社, 2006.

Nihon kindaiishi III 日本近代史 III (Histoire du Japon contemporain III), 2007.

Shôwa Tennô no jûgo nen Sensô 昭和天皇の一五年戦争 (La Guerre de quinze ans de l'Empereur Shôwa), Aoki Shoten 青木書店, 1991.

(avec YOSHIDA Yutaka 吉田裕, ITÔ Satoru 伊藤悟, KUNUGI Toshihiro 功刀俊洋) *Tennô no shôwashi* 天皇の昭和史 (L'Empereur au sein de l'histoire de l'ère Shôwa), Shin-Nihon Shuppansha 新日本出版社, 1994.

GONJÔ Yasuo 権上康男, *Furansu teikokushugi to Ajia : Indoshina Ginkô shi kenkyû* フランス帝国主義とアジア—インドシナ銀行史研究— (L'impérialisme français en

Asie : recherche sur l'histoire de la Banque d'Indochine), Tôkyô Daigaku Shuppankai 東京大学出版会, 1985.

GOTÔ Ken.ichi 後藤乾一

Kindai Nihon to Tônan Ajia : nanshin no shôgeki to isan 近代日本と東南アジア : 南進の「衝撃」と「遺産」 (Le Japon contemporain et l'Asie du Sud-Est : choc et héritage de l'expansion vers le sud), Iwanami Shoten 岩波書店, 1995.

Shôwaki Nihon to Indoneshia : sen kyû hyaku san jû nendai « nanshin » no ronri, Nihonkan no keifu 昭和期日本とインドネシア—1930年代「南進」の論理・「日本観」の系譜— (Le Japon de l'ère Shôwa et l'Indonésie : la généalogie de la théorie de l'expansion vers le sud dans les années 1930 et de la vision du Japon), Keisô Shobô 勁草書房, 1986.

Gunjishi Gakkai 軍事史学会 (Société d'études d'histoire militaire)

Dainiji Sekai Taisen : hassei to kakudai 第二次世界大戦—発生と拡大— (La Seconde Guerre mondiale : son éclatement et son élargissement), Kinseisha 錦正社, 1990.

Dainiji Sekai Taisen (II) : Shinjuwan zengo 第二次世界大戦 (二) —真珠湾前後— (La Seconde Guerre mondiale (II) : avant et après Pearl Harbor), Kinseisha 錦正社, 1990.

HARADA Katsumasa 原田勝正, *Mantetsu* 満鉄 (Le chemin de fer de Mandchourie), Iwanami Shoten 岩波書店, 1981.

HARADA Kumao 原田 熊雄, *Saionji Kinmochi to seikyoku* 西園寺公と政局 (Saionji Kinmochi et les affaires politiques), vol. 8 : « Ji Shôwa jûyo nen shichi gatsu, shi Shôwa jûgo nen jûichi gatsu » 自昭和14年7月至昭和15年11月 (de juillet 1939 à novembre 1940), Iwanami Shoten 岩波書店, 1950.

HATA Ikuhiko 秦郁彦, *Shôwashi no gunjintachi* 昭和史の軍人たち (Les militaires dans l'histoire de l'époque Shôwa), Bungei Shunjû 文藝春秋, 1987.

Bibliographie

HATANO Sumio 波多野澄雄

Bakuryôtachi no Shinjuwan 幕僚たちの真珠湾 (Le Pearl Harbor des officiers d'état-major), Asahi Shinbunsha 朝日新聞社, 1991.

Taiheiyô Sensô to Ajia gaikô 太平洋戦争とアジア外交 (La Guerre du Pacifique et la diplomatie en Asie), Tôkyô Daigaku Shuppankai 東京大学出版会, 1996.

(avec TOBE Ryôichi) *Nicchû Sensô no gunjiteki tenkai* 日中戦争の軍事的展開 (L'extension militaire de la Seconde Guerre sino-japonaise), Keiô Gijuku Daigaku Shuppankai 慶應義塾大学出版会 (Presses de l'Université Keiô), 2006.

HATTORI Satoshi 服部聡, *Matsuoka gaikô : nichibei kankei wo meguru kokunai yôin to kokusai kankei* 松岡外交 一日米開戦をめぐる国内要因と国際関係一 (La diplomatie de Matsuoka : causes nationales des relations nippon-américaines et relations internationales), Chikura Shobô 千倉書房, 2012.

HAYASE Tôru 早瀬貫, *Taiheiyô Sensô to Asahi Shinbun : sensô jânarizumu no kenkyû* 太平洋戦争と朝日新聞一戦争ジャーナリズムの研究一 (La Guerre du Pacifique et le journal Asahi : une étude du journalisme en temps de guerre), Shinjin Butsuôraisha 新人物往来社, 2001.

HAYASHI Hirofumi 林博史, *Shingapôru kakyô shukusei : Nihongun ha Shingapôru de nani wo shita no ka* シンガポール華僑肅清一日本軍はシンガポールで何をしたのか一 (La purge des Chinois de Singapour : qu'a fait l'armée japonaise à Singapour ?), Kôbunken 高文研, 2007.

HIKITA Yasuyuki (sous la dir.) 疋田康行編, *Nanpô kyôeiken Nanpô kyôeiken : senji Nihon no Tônan Ajia shihai keizai* 南方共栄圏一戦時日本の東南アジア経済支配一 (La Sphère de coprosperité dans les régions du sud : la domination économique de l'Asie du Sud-Est en temps de guerre), Taga Shuppan 多賀出版, 1995.

HIROTA Teruyuki 広田照幸, *Rikugun shôkô no kyôiku shakaishi : risshin shusseï to Tennô* 陸軍将校の教育社会史一立身出世と天皇制一 (Une histoire sociale de l'éducation des officiers de l'Armée de Terre : le système d'avancement et le système impérial), Seori Shobô 世織書房, 1997.

HOSAKA Masayasu 保阪正康

Tôjô Hideki to Tennô no jidai 東條英機と天皇の時代 (L'époque de Tôjô Hideki et de l'Empereur), 2 vol., *Dentô to Gendai-sha* 伝統と現代社, 1979.

Shôwa rikugun no kenkyû 昭和陸軍の研究 (Recherches sur l'Armée de Terre à l'ère Shôwa), 2 tomes, Asahi Shinbunsha, 2006.

HOSOYA Chihiro 細谷千博

(avec SAITÔ Makoto 斎藤真 (sous la dir.)) *Washinton taisei to nichibei kankei* ワシントン体制と日米関係 (Le système de Washington et les relations nippo-américaines), Tôkyô Daigaku Shuppankai 東京大学出版会, 1978.

Taiheiyô, Ajia ken no kokusai keizai funsô shi 太平洋・アジア圏の国際経済紛争史 1922-1945年 (Une histoire des conflits économiques dans la zone Asie-Pacifique, 1922-1945), Tôkyô Daigaku Shuppankai, 1983.

Ryô-taisen kan no Nihon gaikô : 1914-1945 両大戦間の日本外交ー1914~1945ー (La diplomatie japonaise entre les deux guerres mondiales : 1914-1945), Iwanami Shoten 岩波書店, 1988.

(sous la dir.), *Taiheiyô Sensô* 太平洋戦争 (La Guerre du Pacifique), Tôkyô Daigaku Shuppankai, 1993.

Shiberia shuppei no shiteki kenkyû シベリア出兵の史的研究 (Une étude historique de l'intervention militaire en Sibérie), Iwanami Shoten 岩波書店, 2005.

HUANG Zhaotang 黄昭堂, *Taiwan sôtokufu* 台湾総督府 (Le gouvernement général de Taiwan), Kyôikusha 教育社, 1981.

IENAGA Saburô 家永三郎, *Taiheiyô Sensô* 太平洋戦争 (La guerre du Pacifique), Iwanami Shoten 岩波書店, 1968.

IMAI Sei.ichi 今井清一, *Nihon kindaiishi II* 日本近代史 II (Histoire du Japon contemporain II), Iwanami Shoten 岩波書店, 2007.

INOUE Kiyoshi 井上清, *Tennô no sensô sekinin* 天皇の戦争責任 (La responsabilité de l'Empereur dans la guerre), Gendai Hyôronsha 現代評論社, 1975.

Bibliographie

INOUE Toshikazu 井上寿一

Nihon gaikôshi kôgi 日本外交史講義 (Cours d'histoire diplomatique), Iwanami Shoten 岩波書店, 2004.

Daiichiji Sekai Taisen to Nihon 第一次世界大戦と日本 (Le Japon et la Première Guerre mondiale), Kôdansha, 2014.

IRIYE Akira 入江昭, *Nihon no gaikô : Meiji Ishin kara gendai made* 日本の外交—明治維新から現代まで (La diplomatie japonaise de la rénovation de Meiji à aujourd'hui), Chûô Kôronsha, 1966.

ISHII Yoneo 石井米雄, YOSHIKAWA Toshiharu 吉川利治, *Nichi-tai kôryû roppyaku nenshi* 日・タイ交流六〇〇年史 (Six cents ans d'histoire des relations nippon-thaïlandaises), Kôdansha 講談社, 1987.

ITÔ Takashi 伊藤隆, *Konoe Fumimaro : Taisei Yokusankai he no michi* 近衛新体制—大政翼賛会への道— (Konoe Fumimaro : vers la constitution de l'Association de soutien au Trône), 中央公論社, 1983.

JÔHÔ Yoshio (sous la dir.) 上法快男編, *Rikugun Daigakkô* 陸軍大学校 (L'école de guerre), Fuyô Shobô Shuppan 芙蓉書房出版, 1973.

KASAHARA Tokushi 笠原十九司

Nankin jiken 南京事件 (L'incident de Nankin), Iwanami Shoten 岩波書店, 1997.

Nankin jiken ronsôshi : Nihonjin ha shijitsu wo dô ninshiki shite kita ka 南京事件論争史—日本人は史実をどう認識してきたか— (Histoire de la polémique autour de l'incident de Nankin : comment les Japonais ont pris conscience de la vérité historique), Heibonsha 平凡社, 2007.

KATAKURA Minoru 片倉穰, *Nihon Ajia Kankei shi kenkyû bunken mokuroku* 日本アジア関係史研究文献目録 (Répertoire des ouvrages de recherche sur l'histoire des relations entre le Japon et l'Asie), Taga Shuppan 多賀出版, 1996.

KATÔ Yôko 加藤陽子

Chôheisei to kindai Nihon, 1868-1945 徴兵制と近代日本—1868-1945— (Le système de conscription et le Japon contemporain, 1868-1945), Yoshikawa Kôbunkan 吉川弘文館, 1996.

Manshû Jihen kara Nicchû Sensô he 満州事変から日中戦争へ (De l'Incident de Mandchourie vers la Seconde Guerre sino-japonaise), Iwanami Shoten 岩波書店, 2007.

KITAOKA Shin.ichi 北岡伸一

Nihon no kindai 13 : seitô kara gunbu he 1924-1941 日本の近代 5 政党から軍部へ 1924~1941 (Le Japon contemporain, t. 5 : des partis politiques vers les cliques militaires, 1924-1941), Chûô Kôronsha, 1999.

Kanryôsei to shite no Nihon rikugun 官僚制としての日本陸軍 (L'armée de terre japonaise en tant que système bureaucratique), Chikuma Shobô 筑摩書房, 2012.

KOBAYASHI Hideo 小林英夫

Nihongun seika no Ajia 日本軍政下のアジア (L'Asie sous le gouvernement de l'armée japonaise), Iwanami Shoten 岩波書店, 1996.

«*Daitôa Kyôeiken* » no keisei to hôkai 「大東亜共栄圏」の形成と崩壊 (Constitution et destruction de la « Sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale), Ochanomizu Shobô 御茶ノ水書房, 1975.

KUDÔ Michihiro 工藤美知尋, *Nisso chûritsu jôyaku no kenkyû* 日ソ中立条約の研究 (Une étude du pacte de neutralité nippon-soviétique), Nansôsha 南窓社, 1985.

KURASAWA Aiko 倉沢愛子

Tônan Ajia shi no naka no Nihon senryô 東南アジア史のなかの日本占領 (La question de l'occupation du Japon dans l'histoire de l'Asie du Sud-Est), Waseda Daigaku Shuppanbu 早稲田大学出版部, 1997.

Shigen no sensô : « Daitôa kyôeiken » no jinryû, butsurû 資源の戦争—「大東亜共栄圏」の人流・物流— (Une guerre pour les ressources naturelles : la circulation

Bibliographie

des hommes et des biens au sein de la « Sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale »), Iwanami Shoten 岩波書店, 2012.

KUROSE Yûji 黒瀬郁二, *Tôyô Takushoku Kaisha : Nihon teikokushugi to Ajia Taiheiyô* 東洋拓殖会社—日本帝国主義とアジア太平洋— (La Société pour la mise en valeur de l'Asie orientale : l'impérialisme japonaise et la région Asie-Pacifique), Nihon Keizai Hyôronsha 日本経済評論社, 2003.

MAESAKA Toshiyuki 前坂俊之

Media kontorôru : Nihon no sensô hôdô メディアコンローラー日本の戦争報道— (Le contrôle des médias : l'information pendant la guerre au Japon), Junpôsha 旬報社, 2005.

Taiheiyô Sensô to shinbun 太平洋戦争と新聞 (La Guerre du Pacifique et la presse), Kôdansha, 2007.

MARUYAMA Masao 丸山眞男, *Gendai seiji no shisô to kôdô* 現代政治の思想と行動 (Pensée et action dans la politique contemporaine), Miraisha 未来社, 1964.

MIKAGE Naoyuki 三日月直之, *Taiwan Takushoku Kaisha to sono jidai : 1936-1946* 台湾拓殖会社とその時代 : 1936-1946 (La Société pour la mise en valeur de Taiwan et son époque, 1936-1946), Fukuoka 福岡 : Ashi Shobô 葦書房, 1993.

MIWA Kimitada 三輪公忠

Matsuoka Yôsuke : sono ningen to gaikô 松岡洋右 その人間と外交 (Matsuoka Yôsuke : l'homme et sa diplomatie), Chûô Kôron Sha, 1971.

Nichibei kiki no kigen to hainichi imin hô 日米危機の起源と排日移民法 (Les racines de la crise nippon-américaine et la loi d'exclusion des immigrants japonais), Ronsôsha 論創社, 1997.

(avec TOBE Ryôichi 戸部良一 (sous la dir.)) *Nihon no kiro to Matsuoka gaikô : 1940-41* 日本の岐路と松岡外交 : 1940-41年 (Le Japon à la croisée des chemins et la diplomatie de Matsuoka : 1940-41), Nansôsha 南窓社, 1993.

MIWA Munehiro 三輪宗弘, *Taiheiyô Sensô to sekiyû : senryaku bussshi no gunji to keizai* 太平洋戦争と石油—戦略物資の軍事と経済— (La Guerre du Pacifique et le pétrole :

l'utilisation militaire des biens stratégiques et l'économie), Nihon Keizai Hyôronsha 日本経済評論社, 2004.

MIYAKE Masaki 三宅正樹

Nichi-doku-i sangoku dômei no kenkyû 日独伊三国同盟の研究 (Recherche sur l'alliance tripartite nippo-germano-italienne), Nansôsha 南窓社, 1975.

(sous la dir.), *Shôwashi no gunbu to seiji 3 : Taiheiyô Sensô zen.ya* 昭和史の軍部と政治 3 太平洋戦争前夜 (Armée et politique au sein de l'histoire de l'ère Shôwa, t. 3 : la veillée d'armes de la Guerre du Pacifique), Daiichi Hôki Shuppan 第一法規出版, 1983.

Sutârin, Hitorâ to nissodokui rengô kôsô スターリン、ヒトラーと日ソ独伊連合構想 (Staline, Hitler et le plan d'une coalition nippo-soviéto-germano-italienne), Asahi Shinbunsha 朝日新聞社, 2007.

MIZUTANI Mitsuhiro 水谷 三公, *Nihon no kindai 13 : Kanryô no fûbô* 日本の近代 13 官僚の風貌 (Le Japon contemporain, t. 13 : l'atmosphère de la bureaucratie), Chûô Kôronsha, 1999.

MORI Tatsuya 森達也, *Betonamu kara kita Mo hitori no rasuto emperâ* ベトナムから来たもう一人のラストエンペラー (Un autre dernier Empereur venu du Vietnam), Kadokawa Shoten 角川書店, 2003.

NAKAMURA Kikuo 中村菊男

Tennôsei fashizumu ron 天皇制ファシズム論 (Le discours sur le fascisme impérial), Hara Shobô 原書房, 1967.

Seitô naki jidai : tennôsei fashizumu ron to nichibei sensô 政党なき時代—天皇制ファシズム論と日米戦争 (Une époque dans parti politique : le discours sur le fascisme impérial et la guerre nippo-américaine), Mainichi Wanzu 毎日ワズ, 2009.

NAKANO Satoshi 中野 聡, *Tônan Ajia senryô to Nihonjin : teikoku Nihon no kaitai* 東南アジア占領と日本人—帝国・日本の解体— (L'occupation de l'Asie du Sud-Est et

Bibliographie

les Japonais : le démembrement de l'empire japonais), Iwanami Shoten 岩波書店, 2012.

NAKAZONO Hiroshi 中園裕, *Shinbun ken.etsu seido un.yô ron* 新聞検閲制度運用論 (Étude sur la pratique de la censure de la presse), Seibundô 清文堂, 2006.

Nankin jiken chôsa kenkyûkai 南京事件調査研究会編 (Société de recherche sur l'incident de Nankin), *Nankin daigyakusatsu hiteiron jûsan no uso* 南京大虐殺否定論13のウソ (13 mensonges colportés par les négationnistes du grand massacre de Nankin), Kashiwa Shobô 柏書房, 2005.

NEZU Masashi ねずまさし, *Tennô to Shôwashi* 天皇と昭和史 (L'Empereur et l'histoire de l'ère Shôwa), Sani.chi Shobô 三一書房, 1974.

O Seonhwa 呉善花, *Kankoku heigô he no michi* 韓国併合への道 (Vers l'annexion de la Corée), Bungei Shunjû 文藝春秋, 2000.

ODA Shizuo 小田静夫, *Awamori no kokôgaku* 泡盛の考古学 (Une archéologie de l'awamori), Bensey Publishing 勉誠出版, 2000.

ÔE Shinobu 大江志乃夫

Chôheisei 徴兵制 (Le système de conscription), Iwanami Shoten 岩波書店, 1981.

Nihon no Sanbô Honbu 日本の参謀本部 (L'état-major de l'Armée de Terre japonaise), Chûd Kôron Shinsha 中央公論新社, 1985.

Gozen Kaigi : Shôwa Tennô jûgo kai no seidan 御前会議 : 昭和天皇十五回の聖断 (La Conférence impériale : quinze décisions de l'Empereur Shôwa), Chûd Kôronsha, 1991.

Shôwa no rekishi 3 : Tennô no guntai 昭和の歴史 3 : 天皇の軍隊 (Histoire de l'ère Shôwa, n° 3 : l'Armée de l'Empereur), Shôgakkan 小学館, 1982.

(sous la dir.) *Kindai-Nihon to shokuminchi* 近代日本と植民地 (Le Japon contemporain et le problème colonial), Iwanami Shoten 岩波書店, 1993.

OKA Yoshitake 岡義武, *Konoe Fumimaro : unmei no seijika* 近衛文麿—「運命」の政治家— (Konoe Fumimaro : un homme politique touché par le destin), Iwanami Shoten 岩波書店, 1972.

SAITÔ Ryôe 斎藤良衛, *Azamukareta rekishi : Matsuoka to sangoku dômei no rimen* 欺かれた歴史—松岡と三国同盟の裏面— (Une histoire de dupes : Matsuoka et l'envers de l'alliance tripartite), Yomiuri Shinbunsha 読売新聞社, 1955.

Rekishi kisha kurabu shôwahan 歴史記者クラブ昭和班 (Club des journalistes historiques, groupe pour l'époque Shôwa), *Taiheiyô Sensô shinbun : shijitsu to senji hôdô wo tettei hikaku* 太平洋戦争新聞—史実と戦時報道を徹底比較— (Les journaux durant la Guerre du Pacifique : comparaison exhaustive de la réalité historique et des informations diffusées en temps de guerre), Kôsaidô Shuppan 廣濟堂出版, 2005.

OKA Yoshitake 岡義武, *Konoe Fumimaro : « unmei » no seijika* 近衛文麿—「運命」の政治家— (Konoe Fumimaro : un politicien qui avait un destin), Iwanami Shoten 岩波書店, 1972.

Okinawa kenritsu hakubutsukan 沖縄県立博物館編 (Musée du département d'Okinawa), *Awamori : sono rekishi to bunka* あわもり—その歴史と文化— (L'awamori : histoire et culture), Naha : Okinawa kenritsu hakubutsukan, 1993.

SAITÔ Makoto 斎藤真 (avec HOSOYA Chihiro (sous la dir.)), *Washinton taisei to nichibei kankei* ワシントン体制と日米関係 (Le système de Washington et les relations nippo-américaines), Tôkyô Daigaku Shuppankai 東京大学出版会, 1978.

SANEMATSU Yuzuru 実松讓, *Saigo no toride : teitoku Yoshida Zengo no shôgai* 最後の砦—提督吉田善吾の生涯 (Le dernier rempart : la vie de l'amiral Yoshida Zengo), Kôjinsha 光人社, 1974.

SAKAI Saburô 酒井三郎, *Shôwa kenkyûkai : aru chishikijin shûdan no kiseki* 昭和研究会—ある知識人集団の軌跡— (La Société d'Études de l'ère Shôwa : l'héritage d'une société savante), 中央公論社, 1992.

Bibliographie

SASAKI Takashi 佐々木隆, *Nihon no kindai 14 : Media to kenryoku* 日本の近代 14 メディアと権力 (Le Japon contemporain, t. 14 : Médias et pouvoir), Chûô Kôronsha, 1999.

SATOMI Shû 里見脩, *Nyûsu êjenshû : Dômei Tsûshinsha no kôbô* ニュース・エージェンシー ー同盟通信社の興亡ー (Une agence de presse : essor et chute de l'agence de presse Dômei), Chûô Kôronsha, 2000.

SHIMIZU Hajime (sous la dir.), 清水元編, *Ryô-taisen kan Nihon – Tônan-Ajia kankei no shosô* 両大戦間日本・東南アジア関係の諸相 (Aspects divers des relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est entre les deux guerres mondiales), Ajia Keizai Kenkyûjo アジア経済研究所, 1986.

SHIRAIISHI Masaya 白石昌也, *Betonamu minzoku undô to Nihon, Ajia : Phan Bôi-Châu no kakumei shisô to taigai ninshiki* ベトナム民族運動と日本・アジアーフアン・ボーイ・チャウの革命思想と対外認識ー (Le mouvement nationaliste vietnamien et ses relations avec le Japon et l'Asie : la pensée révolutionnaire et la perception du monde de Phan Bôi-Châu, Gan Nandô Shoten 巖南堂書店, 1993.

SLAVINSKY Boris スラヴィンスキー、ボリス, *Kôshô nisso chûritsu jôyaku : kôkai sareta Roshia gaimushô kimitsu bunsho* 考証 日ソ中立条約ー公開されたロシア外務省機密文書ー (Recherche sur le pacte de neutralité nippo-soviétique s'appuyant sur les documents secrets ouverts au public du ministère russe des Affaires étrangères), Iwanami Shoten 岩波書店, 1996.

SUGIYAMA Shin.ya 杉山伸也, BROWN Ian イアン・ブラウン (sous la dir.), *Senkanki Tônan Ajia no keizai masatsu : Nihon no nanshin to Ajia, Beikoku* 戦間期東南アジアの経済摩擦ー日本の南進とアジア・米国ー, (Les frictions économiques en Asie du Sud-Est pendant le temps de guerre : l'expansion vers le sud du Japon et l'Asie, les États-Unis), Dôbunkan Shuppan 同文館出版, 1990.

Shôwa Tennô to Kaigun henshû iinkai 「昭和天皇と海軍」編集委員会 (Comité éditorial de *L'Empereur Hirohito et la Marine de guerre*), *Shôwa Tennô to Kaigun* 昭和天

皇と海軍 (L'Empereur Hirohito et la Marine de guerre), Wakayama 和歌山, Kaiten Hakkôsho 回天発行所, 1989.

TACHIKAWA Kyôichi 立川京一, *Dainiji sekai taisen to Furansu-ryô Indoshina* : « *Nichifutsu kyôryoku* » no kenkyû 第二次世界大戦とフランス領インドシナー「日仏協力」の研究一 (La Seconde Guerre mondiale et l'Indochine française : une étude de la « collaboration franco-japonaise »), Sairyûsha 彩流社, 2000.

Taiheiyô Sensô 太平洋戦争 (La Guerre du Pacifique), *Shôwa ni man nichi no zenkiroku* 昭和二万日の全記録 (Chronique de 20.000 jours d'histoire de l'ère Shôwa), t. 6, Kôdansha, 1990.

TAKAHASHI Masae 高橋正衛

Ni ni roku jiken : « *Shôwa Ishin* » no shisô to kôdô 二・二六事件—「昭和維新」の思想と行動一 (L'incident du 26 février 1936 : la pensée et les actes du mouvement de la « Rénovation de Shôwa »), Chûô Kôron Sha, 1994.

Shôwa no gunbatsu 昭和の軍閥 (Les cliques militaires à l'époque Shôwa), Kôdansha, 2003.

TAKANO Kunio 高野邦夫, *Guntai kyôiku to kokumin kyôiku* : *Teikoku rikukaigun gungakkô no kenkyû* 軍隊教育と国民教育—帝国陸海軍軍学校の研究一 (Enseignement militaire et enseignement populaire : étude sur les écoles de l'Armée de Terre et de la Marine impériales), Tsunan Shuppan つなん出版, 2010.

TANAKA Katsuhiko 田中克彦

Nomonhan Sensô : *Mongoru to Manshûkoku* ノモンハン戦争—モンゴルと満洲国 (La Guerre de Nomonhan : Mongolie et Mandchoukouo), Iwanami Shoten 岩波書店, 2009.

(avec BORJIGIN Husel, sous la dir.), *Haruha-gawa - Nomonhan Sensô to kokusai kankei* ハルハ河・ノモンハン戦争と国際関係 (La Guerre de Halhin Gol-Nomonhan et les relations internationales), Sangensha 三元社, 2013.

Bibliographie

TOBE Ryôichi 戸部良一

Gaimushô kakushinha 外務省革新派 (Le groupe des réformateurs du ministère japonais des Affaires étrangères), Chûô Kôronsha 中央公論新社, 2010.

Nihon no kindai 9 : gyakusetsu no guntai 日本の近代 9 逆説の軍隊 (Le Japon contemporain, t. 9 : une Armée paradoxale), Chûô Kôronsha, 1998.

(avec NAKANO Ikujirô 野中郁次郎, KAMATA Shin.ichi 鎌田伸一, TERAMOTO Yoshiya 寺本義也, SUGINOO Yoshio 杉之尾宜生, MURAI Tomohide 村井友秀, *Senryaku no honshitsu : senshi ni manabu gyakuten no ridâshipu* 戦略の本質—戦史に学ぶ逆転のリーダーシップ— (L'essence de la stratégie : le leadership qui mène aux renversements de situation étudié dans l'histoire de la guerre), Nihon Keizai Shinbun Shuppansha 日本経済新聞出版社, 2005.

Shippai no honshitsu : Nihongun no soshikironteki kenkyû 失敗の本質—日本軍の組織論的研究— (L'essence de l'échec : une étude structurelle de l'armée japonaise), Chûô Kôronsha, 1991.

(avec HATANO Sumio) *Nicchû Sensô no gunjiteki tenkai* 日中戦争の軍事的展開 (L'extension militaire de la Seconde Guerre sino-japonaise), Keiô Gijuku Daigaku Shuppankai 慶應義塾大学出版会 (Presses de l'Université Keiô), 2006.

(avec MIWA Kimitada (sous la dir.)) *Nihon no kiro to Matsuoka gaikô : 1940-41* 日本の岐路と松岡外交 : 1940-41年 (Le Japon à la croisée des chemins et la diplomatie de Matsuoka : 1940-41), Nansôsha 南窓社, 1993.

TÔYAMA Shigeki 遠山茂樹, *Nihon kindaiishi I* 日本近代史 I (Histoire du Japon contemporain I), Iwanami Shoten 岩波書店, 2007.

Tsûshinsha-shi kankôkai hen 通信社史刊行会編 (Comité de rédaction de l'Histoire des agences de presse (sous la dir.)), *Tsûshinsha-shi* 通信社史 (Histoire des agences de presse), Tsûshinsha-si kankôkai 通信社史刊行会 ((Comité de rédaction de l'Histoire des agences de presse), 1958.

TSUBOI Yoshiharu 坪井善明, *Vetonamu gendai seiji* ヲエトナム現代政治 (La politique du Vietnam contemporain), Tôkyô Daigaku Shuppankai, 2002.

TSUTSUI Kiyotada 筒井清忠

Konoe Fumimaro : kyôyôshugiteki popyurisuto no higeki 近衛文麿一教養主義的ポピュリストの悲劇 (Konoe Fumimaro : la tragédie d'un populiste promoteur de la culture), Iwanami Shoten 岩波書店, 2009.

Shôwa jûnendai no rikugun to seiji : gunbu saijin gen.eki bukansei no kyozô to jitsuzô 昭和十年代の陸軍と政治一軍部大臣現役武官制の虚像と実像一 (L'Armée de Terre et la politique durant la décennie 1935-1945 : illusions et réalités de la nomination d'officiers d'active aux fonctions de ministres militaires), Iwanami Shoten 岩波書店, 2007.

Shôwaki Nihon no kôzô : sono rekishi-shakaigakuteki kôsatsu 昭和期日本の構造一その歴史社会学的考察一 (La structure du Japon à l'ère Shôwa : considérations d'ordre historique et sociologique), Yûhikaku 有斐閣, 1984.

TU Zhao-yan 涂照彦, *Nihon teikokushugi-ka no Taiwan* 日本帝国主義下の台湾 (Taiwan sous la domination impérialiste japonaise), Tôkyô Daigaku Shuppankai, 1975.

UNNO Fukuju 海野福寿, *Kankoku heigô* 韓国併合 (L'annexion de la Corée), Iwanami Shoten 岩波書店, 1995.

VINH Sinh ビン・シン, *Hyôden Tokutomi Sohô* 評伝 徳富蘇峰 (Une biographie critique de Tokutomi Sohô), Iwanami Shoten 岩波書店, 1994.

WADA Haruki 和田春樹 (sous la dir.), *Ajia-Taiheiyô Sensô to « Daitôa kyôeiken »* アジア太平洋戦争と「大東亜共栄圏」一 1935-1945年一 (La Guerre de l'Asie et du Pacifique et la « Sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale »), Iwanami Shoten 岩波書店, 2011.

YABE Teiji 矢部貞治, *Konoe Fumimaro* 近衛文麿, Jiji Tsûshinsha 時事通信社, 1958.

YAMADA Akira 山田朗

Daigensui, Shôwa Tennô 大元帥・昭和天皇 (L'Empereur Hirohito, commandant suprême des forces Armées), Shin-Nihon Shuppansha 新日本出版社, 1994.

Bibliographie

Shôwa Tennô no gunji shisô to senryaku 昭和天皇の軍事思想と戦略 (La pensée militaire et la stratégie de l'Empereur Hirohito), Azekura Shobô 校倉書房, 2002.

Shôwa Tennô no sensô shidô 昭和天皇の戦争指導 (La direction de la guerre par l'Empereur Hirohito), Shôwa Shuppan 昭和出版, 1990.

YAMAGUCHI Yasushi 山口定, *Fashizumu* ファシズム (Le fascisme), Iwanami Shoten 岩波書店, 2006.

YAMAMURO Shin.ichi 山室信一, *Fukugô sensô to sôryokusen no dansô : Nihon ni totte no Daiichiji Sekai Taisen* 複合戦争と総力戦の断層—日本にとっての第一次世界大戦 (Guerre complexe et failles de la guerre totale : le Japon et la Première Guerre mondiale), 人文書院, 2011.

YANO Tôru 矢野暢

« *Nanshin* » *no keifu* 「南進」の系譜 (Généalogie de l'expansion vers le sud), Chûô Kôron Sha 中央公論社, 1975.

Nihon no Nan.yôshi kan 日本の南洋史観 (La vision de l'histoire des régions du sud par le Japon), Tôkyô, Chûô Kôron Sha 中央公論社, 1979.

(sous la dir.) *Tônan Ajia to Nihon* 東南アジアと日本 (L'Asie du Sud-Est et le Japon), Kôbundô 弘文堂, 1991 (coll. *Kôza Tônan Ajia gaku* 講座東南アジア学 (Études sur l'Asie du Sud-Est), vol. 10).

Nihon no "nanshin" to Tônan Ajia 日本の「南進」と東南アジア (L'expansion vers le sud du Japon et l'Asie du Sud-Est), Nihon Keizai Shinbunsha 日本経済新聞社, 1975.

YOSHIDA Yutaka 吉田裕

(avec FUJIWARA Akira, ITÔ Satoru, KUNUGI Toshihiro) *Tennô no shôwashi* 天皇の昭和史 (L'Empereur au sein de l'histoire de l'ère Shôwa), Shin-Nihon Shuppansha 新日本出版社, 1994.

Nihonjin no sensôkan : sensôshi no naka no hen.yô 日本人の戦争観—戦争史のなかの変容— (La façon dont les Japonais considèrent la guerre : les changements au sein de l'histoire de la guerre), Iwanami Shoten 岩波書店, 1995.

L'Indochine française et l'expansion vers le sud du Japon à l'orée de la Guerre du Pacifique

Shôwa Tennô no shûsenshi 昭和天皇の終戦史 (*Histoire de la fin de la guerre de l'empereur Shôwa*), Iwanami Shoten 岩波書店, 1995 (2^e édition).

Nihon no guntai: heishitachi no kindaiishi 日本の軍隊—兵士たちの近代史— (L'armée japonaise : l'histoire contemporaine des soldats), Iwanami Shoten 岩波書店, 2002.

Ajia Taiheiyô Sensô アジア・太平洋戦争 (La Guerre de l'Asie et du Pacifique), Iwanami Shoten 岩波書店, 2007.

YOSHIKAWA Toshiharu 吉川利治

(avec ISHII Yoneo), *Nichi-tai kôryû roppyaku nenshi* (*op.cit.*).

(sous la dir.) *Kingendaishi no naka no Nihon to Tônan-Ajia* 近現代史のなかの日本と東南アジア (Japon et Asie du Sud-Est à l'époque contemporaine), Tôkyô, Tôkyô Shoseki Kabushikigaisha 東京書籍株式会社, 1992.

Dômeikoku Tai to chûton Nihongun : "Daitôa Sensô"-ki no shirarezaru kokusai kankei 同盟国タイと駐屯日本軍—「大東亜戦争」期の知られざる国際関係— (Le stationnement de l'armée japonaise chez l'allié thaïlandais : une relation internationale méconnue du temps de la « Guerre de la Grande Asie orientale »), Yûzankaku 雄山閣, 2010.

YOSHIMI Yoshiaki 吉見義明, *Kusa no ne no fashizumu* 草の根のファシズム (Le fascisme ordinaire), Tôkyô Daigaku Shuppankai 東京大学出版会, 1987.

YOSHIZAWA Minami 吉澤南⁷

Sensô kakudai no Kôzu : Nihon-gun no « Futsuin shinchû » 戦争拡大の構図—日本軍の「仏印進駐」— (Un aspect de l'extension de la guerre : l'occupation de l'Indochine française par l'armée japonaise), Aoki Shoten 青木書店, 1986.

⁷L'on trouve le patronyme de nom de Yoshizawa Minami écrit avec deux graphies différentes, selon les ouvrages : 吉沢 et 吉澤. C'est le seconde graphie qui est à privilégier, comme l'indique son *curriculum vitae* publié par l'université où il travaillait au moment de son décès, en 2001, l'Université d'Ibaraki (*Ibaraki Daigaku* 茨城大学), à Mito :

http://ci.nii.ac.jp/els/cinii_20140711233147.pdf?id=ART0001165730&type=pdf&lang=jp&host=cinii&order_no=&ppv_type=0&lang_sw=&no=1405089107&cp=

Bibliographie

Watakushitachi no naka no Ajia no sensô : Futsuryô Indoshina no "Nihonjin" 私たちの中のアジアの戦争—仏領インドシナの「日本人」— (La guerre en Asie au fond de nous : les « Japonais » de l'Indochine française), Asahi Shuppansha 朝日新聞社, 1986.

Betonamu no Nihongun : Kimuson-mura no shûgeki jiken ベトナムの日本軍—キムソン村の襲撃事件— (L'armée japonaise au Vietnam : l'incident de l'attaque du village de Kim Son), Iwanami Shoten 岩波書店, 1993.

Betonamu Sensô : minshû ni totte no senjô ベトナム戦争—民衆にとっての戦場— (La Guerre du Vietnam : le théâtre de la guerre vu par le peuple), Yoshikawa Kôbunkan, 1999.

YUI Masaomi 由井正臣, *Gunbu to minshû tōgō : Nisshin Sensô kara Manshû Jihen made* 軍部と民衆統合—日清戦争から満州事変期まで— (Les forces Armées l'intégration du peuple entre la Première Guerre sino-japonaise et l'Incident de Mandchourie), Iwanami Shoten 岩波書店, 2009.

Articles-chapitres de livre

AKAGI Kanji 赤木完爾, « Futsuin buryoku shori wo meguru gaikô to gunji : "jiei-jison" to "Daitôa kaihô" » 仏印武力処理をめぐる外交と軍事—『自存自衛』と『大東亜解放』の間— (Les affaires diplomatiques et militaires en relation avec le coup de force contre l'Indochine : entre « autodéfense » et « libération de la Grande Asie orientale »), *Hôgaku Kenkyû* 法学研究 (Recherches sur le Droit), Keiô Gijuku Daigaku Hôgaku Kenkyûkai 慶応義塾大学法学研究会 (Société de Recherches sur le Droit de l'Université Keiô), vol. 57, n° 9, mars 1984, p. 28-62.

FUJIWARA Akira 藤原彰, « Ni niroku jiken » 二・二六事件 (L'incident du 26 février), *Rekishigaku Kenkyû* 歴史学研究 (Recherches en Science historique), n° 169, septembre 1954, p. 15-25.

FURUTA Motoo 古田元夫

« Dainiji Taisen ki Betonamu chishikijin to Nihonkan : tainichi ishiki to taishûkan no henshen ni tsuite » 第二次大戦期ベトナム知識人の日本観—対日意識と大衆観の変遷について (L'image du Japon chez les intellectuels vietnamiens pendant le Seconde Guerre mondiale : métamorphoses de la perception du Japon et de la vision des masses), *Rekishi Hyôron* 歴史評論, n° 319, novembre 1976, p. 1-16.

« Nihongun ni yoru shikai no jittai to manshû no teikô : Betonamu » 日本軍による支配の実態と民衆の抵抗—ベトナム (La réalité de l'oppression de l'armée japonaise et la résistance populaire : le cas du Vietnam), *Rekishi hyôron* 歴史評論, n° 508, août 1992, p.27-34.

(avec Shiraishi Masaya) « Taiheiyô Sensô ki no Nihon no tai-Indoshina seisaku » 太平洋戦争期の日本の対インドシナ政策 (La politique du Japon à l'encontre de l'Indochine française pendant la Guerre du Pacifique), *Ajia Kenkyû* アジア研究, vol. 23, n° 3, octobre 1976, p. 1-37.

HANZAWA Junta 判澤純太, « Nambu Futsuin no deshijon mêkingu : Nichibei Sensô no kiin ni kan suru kôsatsu » 南部仏印進駐のデシジョン・メーカー—日米戦争の起因に関する考察—(Le processus de décision durant l'occupation du sud de l'Indochine française : réflexions sur les causes de la guerre nippon-américaine), *Seiji Keizai Shigaku* 政治経済史学, n° 238, février 1986, p. 1-27.

HATANO Sumio 波多野澄雄

« Nihon kaigun to nanshin, sono seisaku to riron no chûteki tenkai » 日本海軍と「南進」、その政策と理論の中的展開 (La Marine japonaise et l'expansion vers le sud : développement intermédiaire de cette politique et de ce discours) , in Shimizu, Hajime (sous la dir.), *Ryô taisen-kan Nihon – Tônan-Ajia kankei no shosô* (*op.cit*), p. 141-170.

« Nanshin » he no senkai : se.n kyû hyaku nen. « Jikyoku shori yôkô » to rikugun, 「「南進」への旋回：1940年 —「時局処理要綱」と陸軍 —」 (Le tournant de l'expansion vers le sud : l'année 1940. Les « Principes directeurs des

Bibliographie

mesures à prendre face aux changements qui affectent la situation mondiale » et l'Armée de Terre), *Ajia Keizai* アジア経済, vol. 26, n° 5, mai 1985, p. 25~48.

HATTORI Satoshi 服部聡, « Matsuoka gaikô to nanshin seisaku : shikoku kyôshô no shiten kara » 松岡外交と南進政策 一四国協商構想の視点から一 (La diplomatie de Matsuoka et la politique d'expansion vers le sud depuis le perspective du plan d'entente quadripartite), *Kôbe hôgaku zasshi* 神戸法學雜誌 (Revue de droit de Kôbe), vol. 48 n° 4, mars 1999, p. 927-988.

HIKITA Yasuyuki, « Senzen, senjiki Nihon no tai-Indoshina keizai shinryaku ni tsuite » 戦前・戦時期日本の対インドシナ経済侵略について (À propos de l'invasion économique de l'Indochine par le Japon avant et pendant la guerre), in HIKITA Yasuyuki (sous la dir.), *Senji Nihon no tai-Tônan Ajia keizai shihai no sôgô kenkyû* 戦時日本の対東南アジア経済支配の総合的研究 (Recherche d'ensemble sur la domination économique exercée par le Japon sur l'Asie du Sud-Est pendant la guerre), *Sen kyû hyaku kyû jû-sen kyû hyaku kyû jû ichi nendo kagaku kenkyûhi hojokin kenkyû seika hôkokusho* 1990-1991年度科学研究費補助金研究成果報告書 (Rapport sur le résultat des recherches obtenues grâce à un financement du ministère japonais de l'Éducation et de la Recherche pour l'année 1990-1991), 1991.

HIROSE Reiko 広瀬玲子, « Inagaki Manjirô no shokuminchi-ron » 稲垣満次郎の植民地論 (Les idées d'Inagaki Manjirô sur la colonisation), *Hokkaidô Jôhō Daigaku Kiyô* 北海道情報大学紀要 (Bulletin de la Hokkaidô Information University), vol. 11, n° 2, 2000, p. 1-10.

ICHIKAWA Kenjirô 市川健二郎, « Tai no taibei sensen fukoku タイの対米宣戦布告 (1942年) をめぐる諸評価 (Diverses considérations sur la déclaration de guerre de la Thaïlande aux États-Unis en 1942), *Tônan Ajia : rekishi to bunka* 東南アジア : 歴史と文化 (L'Asie du Sud-Est : histoire et culture, 東南アジア史学会 Tônan Ajia shi gakkai (Société d'études de l'histoire de l'Asie du Sud-Est), n° 11, 1982, p.65-78.

IWASE Masato 岩瀬昌登, « Ni-niroku Jiken no hyôka wo megutte : hôhôn no kentô » 二・二六事件の評価をめぐって一方法論の検討一 (Évaluation

méthodologique de l'Incident du 26 février 1936), *Rekishi Kenkyû* 歴史研究 (Recherches historiques), vol. 9, p. 1-20, mars 1972.

IWATAKE Teruhiko 岩武照彦, « Tabuchi Yukichika shi ronbun "Nihon no tai-Indoshina « shokuminchika » puran to sono jittai" ni tuite no jakkan no komento » 田渕幸親氏論文『日本の対インドシナ「植民地化」プランとその実態』についての若干のコメント (Quelques commentaires à propos de l'article de M. Tabuchi Yukichika intitulé : « Le plan japonais de colonisation de l'Indochine et sa mise en œuvre », *Tônan Ajia : Rekishi to Bunka* 東南アジア—歴史と文化— (Asie du Sud-Est : histoire et culture), n° 10, 1980, p.189-191.

KAGOYA Naoto 籠谷直人, « Nichi-ran kaishô (sen kyû hyaku sanjûyo nen rokugatsu - sanjûhachi nen shotô) no rekishiteki ishiki : Oranda no teikoku shugiteki Ajia chitsujo to Nihon no kyôchô gaikô » 日蘭会商(1934年6月-38年初頭)の歴史的意義 —オランダの帝国主義的アジア秩序と日本の協調外交— (La conscience historique des négociations commerciales nippo-néerlandaises (de juin 1934 au début de l'année 1938) : l'ordre impérialiste néerlandais en Asie et la diplomatie de concertation japonaise), *Jinbun Gakuhô* 人文学報 (Bulletin des sciences humaines), *Kyôto Daigaku jinbun kagaku kenkyûjo* 京都大学人文科学研究所 (Centre de recherches sur les sciences humaines de l'Université de Kyôto), n° 81, mars 1998, p. 1-46.

KURASAWA Aiko 倉沢愛子, « Shinpojiumu. Tônan Ajia shi no naka no Nihon senryô : Hyôka to ichizuke » シンポジウム・東南アジア史の中の日本占領—評価と位置づけ (Symposium. L'occupation japonaise au sein de l'histoire de l'Asie du Sud-Est : évaluation et contextualisation), *Ajia Keizai* アジア経済 (L'économie de l'Asie), vol. 37 n°7-8, août 1996, p. 185-195.

MICHELIN Franck

« Dainiji Sekai Taisen to Nichifutsu kankei no kiki : Furansu no haisen to Nihon ni yoru Nanshin » 第二次世界大戦と日仏関係の危機—フランスの敗戦と日本による南進— (La Deuxième Guerre mondiale et la crise des relations franco-

Bibliographie

japonaises : la défaite de la France et l'expansion vers le sud du Japon), Suzuki Koji Sensei Taishoku Kinen Ronbunshû Kankôkai 鈴木康司先生退職記念論文集刊行会 (Comité pour la publication des Mélanges offerts au professeur Suzuki Kôji), *Suzuki Kôji Sensei Taishoku Kinen Ronbunshû* 鈴木康司先生退職記念論文集 (Mélanges offerts au professeur Suzuki Kôji), Chûô Daigaku Bungakubu 中央大学文学部 (Département des Lettres de l'Université de Chûô), mars 2004, p. 107-133.

« Furansu ni okeru Nihon Kingendaishi kenkyû no Dôkô » フランスにおける日本近現代史研究の動向 (L'évolution en France de la recherche en histoire du Japon contemporain), in *Rekishi to shite no Nihonkoku Kempô. Nempô Nihon Gendaishi* 歴史としての日本国憲法。年報日本現代史 (La Constitution du Japon dans l'histoire. Annales d'histoire du Japon contemporain), n° 11, mai 2006, p. 243-261.

« Nihon no nanshin seisaku to Futsuryô Indoshina shinchû : kenkyû gaiyô to hôhō shiron » 日本の南進政策と仏領インドシナ進駐 研究概略と方法試論 (L'expansion vers le sud du Japon et son intrusion en Indochine française : grandes lignes et problématique de mes recherches), *Ajia Yûgaku* アジア遊学, n° 98, Bensey Publishing 勉誠出版, juin 2007, p. 72-81.

MINATO Teruhiro 湊照宏, « Nicchû Sensô-ki ni okeru Taiwan Takushoku Kaish no kinyû kôzô » 日中戦争期における台湾拓殖会社の金融構造 (La structure financière de la Société pour la mise en valeur de Taiwan pendant la Seconde Guerre sino-japonaise), Zaidan hôjin kôryû kyôkai Nittai kôryû sentâ 財団法人交流協会日台交流センター (Interchange Association Japan, Centre pour la coopération nippon-taiwanaise), *Nisen ichi nen rekishi kenkyûsha kôryû jigyo kenkyû hôkokusho* 2001年度歴史研究者交流事業研究報告書 (Rapport de recherche sur les activités de coopération des historiens, 2001), octobre 2013⁸.

⁸Rapport téléchargeable à l'URL suivant : [http://www.koryu.or.jp/08_03_03_01_middle.nsf/2c11a7a88aa171b449256798000a5805/6846b5b4c6f9555f49256dd5000b4c90/\\$FILE/minato2.pdf](http://www.koryu.or.jp/08_03_03_01_middle.nsf/2c11a7a88aa171b449256798000a5805/6846b5b4c6f9555f49256dd5000b4c90/$FILE/minato2.pdf)

MORI Shigeki 森茂樹

« Sûjiku gaikô oyobi nanshin seisaku to kaigun, 1939-1940 » 枢軸外交および南進政策と海軍—1939~1940年 (La diplomatie de l'Axe, la politique d'expansion vers le sud et la Marine, 1939-1940), *Rekishigaku Kenkyû* 歴史学研究, n° 727, septembre 1999, p. 1-18.

« Matsuoka gaikô ni okeru taibei oyobi taiei saku » 松岡外交における対米および対英策 (La diplomatie de Matsuoka et la politique à l'encontre des États-Unis et du Royaume-Uni), *Nihonshi Kenkyû* 日本史研究, n° 421, 1997, p. 35-62.

NAGAOKA Shinjirô 長岡新治郎, « Gaimushô Gaikô Shiryôkan no Tônan Ajia kankei shiryô » 外務省外交史料館の東南アジア関係史料 (Les archives relatives à l'Asie du Sud-est du Centre des archives diplomatiques du ministère japonais des Affaires étrangères), *Tônan Ajia : rekishi to bunka* 東南アジア—歴史と文化— (Asie du Sud-Est : histoire et culture), n° 11, Heibonsha 平凡社, juin 1982, p. 160-162.

NISHINO Junjirô 西野順治郎, *Nichi-tai yon hyaku nen shi* 日・タイ四百年史 (Quatre cents ans d'histoire des relations nippon-thaïlandaises), Jinji Tsûshinsha 時事通信社, 1984.

ÔTA Kôki 太田弘毅, « Nanpô ni okeru Nihongunsei kankei no bunken mokuroku » 南方における日本軍政関係の文献目録, *Gunji Shigaku* 軍事史学, (Histoire militaire), vol. 28 n° 3, décembre 1992, p. 83-108.

PENSRINUKUN Kamon カモン・ペンスリヌクン, « Taiheiyô Sensô chû Tai no gaikô : tekiô to kanwa 太平洋戦争中タイの外交—適応と宥和, *Hôgaku Ronsô* 法學論叢 (Collection d'essais juridiques), vol. 1123 n° 4, juillet 1988, p. 22-47 ; vol. 2124 n° 1, octobre 1988, p. 64-90.

SHIMIZU Hajime 清水元

« Ajiashugi to nanshin » アジア主義と南進 (Le panasiatisme et l'expansion vers le sud), *Kindai Nihon to shokuminchi*, t. 4 : *Tôgô to shikai no ronri* 近代日本と植民地 4・統合と支配の論理 (Le Japon contemporains et le problème colonial, t. 4 :

Bibliographie

théorie de l'intégration et de la domination), Iwanami Shoten 岩波書店, 1993, 107-109.

(avec BATSON Benjamin A.) « Wanitto Pananon to Taiheiyô Sensô shoki no nichu-tai kankei : kaisôroku "Wanitto no higeki wo megutte" ワニット・パナノンと太平洋戦争初期の日・タイ関係—回想録「ワニットの悲劇をめぐって」(Wanit Pananon et les relations nippon-thaïlandaises durant la première partie de la Guerre du Pacifique : à propos de la tragédie de Wanit), *Ajia Keizai* アジア経済 (L'économie de l'Asie), vol. 29 n° 12, Ajia Keizai Kenkyûjo アジア経済研究所 (Centre de recherches sur l'économie de l'Asie, décembre 1988, p. 49-75.

SHINPO Jun.ichirô 真保潤一郎, « Dainiji Taisen ka no Indoshina » 第二次大戦下のインドシナ, *Kikan Shakai Kagaku* 季刊社会科学 (Le trimestriel des sciences sociales), n° 8, août 1965.

SHIRAISHI Masaya 白石昌也

« Betonamu Fukkoku Dômeikai to 1940 nen Fukkokugun hôki ni tsuite » ベトナム復国同盟会と1940年復国軍蜂起について (La ligue pour la reconstruction du Vietnam et l'insurrection de l'Armée pour la reconstruction de 1940), *Ajia Keizai* アジア経済 (Économie asiatique), vol. 23, n° 4, avril 1982, p.22-44.

« Dainiji Taisenki no Nihon no tai-Indoshina keizai seisaku » 第二次大戦期の日本の対インドシナ経済政策 (La politique économique du Japon à l'encontre de l'Indochine pendant la Seconde Guerre mondiale), Tônan Ajia-shi Gakkai 東南アジア史学会 (Société pour l'étude de l'histoire de l'Asie du Sud-Est), *Tônan Ajia. Rekishi to bunka* 東南アジア—歴史と文化— (Asie du Sud-Est : histoire et culture) (Asie du Sud-Est. Histoire et culture), n° 15, Heibonsha 平凡社, 1986 p. 28-62.

« Sen kyû hyaku yon jû - yon jû ichi nen wo meguru Nichifutsu keizai kôshô ni nozonde no Nihon gawa no ito (1) 1940-41年インドシナをめぐる日仏経済交渉 (1) —交渉に臨んでの日本側の意図— (Les négociations économiques franco-japonaises relatives à l'Indochine en 1940-41 : les desseins de la partie japonaise concernant les négociations), Ôsaka Gaikokugo Daigaku Ajia Kenkyûkai hen 大阪外国語大学アジア研究会編 (Société d'études de l'Asie de l'Université des

L'Indochine française et l'expansion vers le sud du Japon à l'orée de la Guerre du Pacifique

Langues étrangères d'Ôsaka (sous la dir.), *Dainiji sekai taisen to Ajia shakai no henyô* 第二次世界大戦とアジア社会の変容 (Les métamorphoses des des sociétés asiatiques pendant la Seconde Guerre mondiale), 1986, p. 7-44.

(avec Furuta Motoo) « Taiheiyô Sensô ki no Nihon no tai-Indoshina seisaku » (cf. *supra.*)

SUGAYA Yukihiro 菅谷幸浩, *Dainiji Konoé naikaku seiritsu zengo ni okeru rikugun to seitô* 第二次近衛内閣成立前後における陸軍と政党 (L'Armée de Terre et les partis politiques avant et après la formation du second cabinet Konoé), *Hôsei Ronsô 法政論叢* (Journal de droit et de sciences politiques), vol. 45 n° 2, p. 120-153, mai 2009.

TABUCHI Yukichika 田淵幸親

« Nihon no tai-Indoshina shokuminchika puran to sono jittai » 日本の対インドシナ「植民地」化プランとその実態 (Le plan japonais de colonisation de l'Indochine et sa mise en œuvre), *Tônan Ajia. Rekishi to bunka*, vol. 9, 1980, p.103-133.

« Daitôa Kyôeiken to Indoshina : shokuryô kakutoku no tame no Senryaku » 「大東亜共栄圏」とインドシナ—食糧獲得のための戦略— (La sphère de coprosperité de la grande Asie orientale et l'Indochine : une stratégie pour l'acquisition de biens alimentaires), *Tônan Ajia*, vol. 10, 1981, p.39-68.

« Nihon ni yoru Vetonamu keizai shihai no jitsuzô : Iwatake, Tachikawa ryôshi no hihan ni kotaete » 日本によるヴェトナム経済支配の実像 — 岩武・立川両氏の批判に答えて — (La vérité sur la domination économique du Japon sur le Vietnam : pour répondre aux critiques de MM. Iwatake et Tachikawa), *Nagasaki Kokusai Daigaku Ronsô* 長崎国際大学論叢 (Revue de l'Université Internationale de Nagasaki), vol. 5, janvier 2005, p. 53-70.

TACHIKAWA Kyôichi 立川京一

« Nanbu Futsuin shinchû to Furansu » 南部仏印進駐とフランス (L'occupation du sud de l'Indochine et la France), *Kokusaigaku Ronshû* 国際学論集 (The Journal of International Studies), n° 41, *Jôchi Daigaku Kokusai Kankei Kenkyûjo* 上智大学国際

Bibliographie

関係研究所 (Sophia University, Institute of International Relations), janvier 1998, p. 21-40.

«Dainiji sekai taisen-ki no Betonamu dokuritsu undô to Nihon» 第二次世界大戦期のベトナム独立運動と日本 (Les mouvements indépendantistes vietnamiens pendant la Seconde Guerre mondiale et le Japon), *Bôei Kenkyû Kiyô* 防衛研究所紀要 (Bulletin du Centre de Recherches sur la Défense), vol. 3, n° 2, novembre 2000, p. 67-88.

«Senjika Futsuin ni okeru Furansu no tainichi kyôryoku, 1940-1945» 戦時下仏印におけるフランスの対日協力—1940年～45年— (La collaboration française vis-à-vis du Japon pendant la guerre, 1940-45), *Bôei Kenkyûjo Senshibu Nippô* 防衛研究所戦史部年報 (Annales du Département d'Histoire de la Guerre du Centre de recherches sur la Défense), vol. 2, p. 41-56.

TOBE Ryôichi 戸部良一, « Hokubu Futsuin shinchû : nanshin no ichi danmen to shite no kôsatsu » 北部仏印進駐—「南進」の一断面としての考察 (L'occupation du nord de l'Indochine : réflexion sur un aspect de l'expansion vers le sud), *Bôei Daigakkô Kiyô* 防衛大学校紀要 社会科学編 (Journal de l'École de la Défense. Sciences sociales), n° 37, novembre 1978, p.37-88.

TSUCHIYA Kenji 土屋健治, « Gaimushô gaikôshi shiryôkan shozô no Tônan Ajia shiryô » 外務省外交史史料館所蔵の東南アジア史料 (Les archives diplomatiques relatives à l'Asie du Sud-Est), *Tônan Ajia Kenkyû* 東南アジア研究 (Recherches sur l'Asie du Sud-Est), vol. 16 n° 1, juin 1978, p. 94-102.

UNNO Yoshio 海野芳郎

Nihon to Indoshina no bôeki masatsu 日本とインドシナの貿易摩擦 (Les frictions commerciales entre le Japon et l'Indochine), in HOSOYA Chihiro (sous la dir.), *Taiheiyô, Ajia ken no kokusai keizai funsô shi* 太平洋・アジア圏の国際経済紛争史 1922—1945年 (Une histoire des conflits économiques dans la zone Asie-Pacifique, 1922-1945), Tôkyô Daigaku Shuppankai, 1983, p. 41-64.

« Indoshina wo meguru nichu-futsu kôshô : Betonamu nashonarizumu no honryû ni suimon wo hiraita Nihongun no buryoku kôshi wo chûshin ni インドシナをめぐる日仏抗争—ベトナム・ナショナリズムの奔流に水門を開いた日本軍の武力行使を中心に— (Le conflit franco-japonais pour l'Indochine : à propos du coup de force de l'armée japonaise qui ouvra les vannes du torrent du nationalisme vietnamien), *Hôsei Riron* 法政理論 (Théories juridiques et politiques), *Niigata Daigaku* 新潟大学 (Université de Niigata), vol. 26, n° 1, août 1993, p. 1-78.

YOSHIKAWA Toshiharu, « Tai Koku Phibun seiken to Taiheiyô Sensô » タイ国ピブーン政権と太平洋戦争 (Le régime de Phibun Songkhram en Thaïlande et la Guerre du Pacifique), *Tônan Ajia Kenkyû* 東南アジア研究 (Études sur l'Asie du Sud-Est), vol. 19 n° 4, *Kyôto Daigaku Tônan Ajia Kenkyû Sentô* 京都大学東南アジア研究センター (Centre de recherches sur l'Asie du Sud-Est de l'Université de Kyôto), 1982.3, p. 363-387.

YOSHIZAWA Minami

« Hanoï ni okeru Nishihara Kikan : sen kyû hyaku yon jû nen shichi gatsu » ハノイにおける西原機関—1940年7月 (La mission Nishihara à Hanoï : juillet 1940), *Jinbun gakuhô* 人文学報, n° 167, mars 1984, p. 75-130.

« Daitôa kyôeiken to Betonamu chishikijin » 「大東亜共栄圏」とベトナム知識人 (La Sphère de coprosperité de la grande Asie orientale et les intellectuels vietnamiens), *Rekishi kôron* 歴史公論, vol. 10, n° 3, mars 1984, p. 117-124.

YUYAMA Eiko 湯山英子, « Futsuryô Indoshina ni okeru Nihonshô no katsudô : sen kyû hyaku nendai kara sen kyû hyaku yonjû nendai hajime no Mitsui Bussan to Mitsubishi Shôji no jin.in haichi kara kôsatsu » 仏領インドシナにおける日本商の活動—1910年代から1940年代はじめの三井物産と三菱商事の人員配置から考察— (Les activités des marchands japonais dans l'Indochine française : réflexion sur la gestion du personnel des sociétés de commerce Mitsui et Mitsubishi des années 1910 au début des années 1940), *Keizaigaku Kenkyû* 経済学研究 (Études économiques), *Hokkaidô Daigaku* 北海道大学 (Université du Hokkaidô), vol. 62, n° 3, p. 107-121.

Dictionnaires, atlas et autres outils

FUKUKAWA Hideki 福川秀樹

Nihon rikukaigun jinmei jiten 日本陸海軍人名辞典 (Dictionnaire biographique de l'Armée de Terre et de la Marine nationale japonaises), Fuyô Shobô Shuppan 芙蓉書房出版, 1999.

Nihon kaigun shôkan jiten 日本海軍将官辞典 (Dictionnaire biographique des amiraux de la Marine nationale japonaise), Fuyô Shobô Shuppan 芙蓉書房出版, 2000.

Nihon rikugun shôkan jiten 日本陸軍将官辞典 (Dictionnaire biographique des officiers généraux de l'Armée de Terre japonaise), Fuyô Shobô Shuppan 芙蓉書房出版, 2001.

Iwanami Nihonshi jiten 岩波日本史辞典 (Dictionnaire de l'histoire du Japon des éditions Iwanami), Iwanami Shoten 岩波書店, 1999.

Nihon Gaikôshi Jiten 日本外交史辞典 (Dictionnaire d'histoire diplomatique), Yamakawa Shuppansha 山川出版社, 1992.

HATA Ikuhiko 泰郁彦 (sous la dir.)

Nihon kanryôsei sôgô jiten 日本官僚制総合事典—1868-2000— (Dictionnaire encyclopédique général du système bureaucratique japonais : 1868-2000), Tôkyô Daigaku Shuppankai, 2001.

Nihon kingendai jimbutsu rireki jiten 日本近現代人物履歴事典 (Dictionnaire encyclopédique des personnalités du Japon contemporain), Tôkyô Daigaku Shuppankai, 2002.

Nihon rikukaigun sôgô jiten 日本陸海軍総合事典 (Dictionnaire encyclopédique général de l'Armée de Terre et de la Marine nationale japonaises), 2^e édition, Tôkyô Daigaku Shuppankai 東京大学出版会, 2005.

Kokushi Daijiten 国史大辞典 (Grand dictionnaire d'histoire du Japon), Yoshikawa Kôbunkan 吉川弘文館, 1979.

Nihon kindai shiryô kenkyûkai 日本近代史料研究会 (Société d'étude des documents d'histoire du Japon contemporain), *Nihon rikukaigun no seido, soshiki; jinji* 日本陸海軍の制度・組織・人事 (Le système, les institutions et le personnel des forces Armées japonaises de terre et de mer), Tôkyô Daigaku Shuppankai 東京大学出版会, 1971.

Nihon kingendaishi jiten 日本近現代史辞典 (Dictionnaire d'histoire du Japon contemporain), Tôyô Keizai Shinpôsha 東洋経済新報社, 1978.

Nihonshi daijiten 日本史大事典 (Grand dictionnaire encyclopédique de l'histoire du Japon), 7 vol., Heibonsha 平凡社, 1993.

Taigai kankeishi sôgô nenpyô 対外関係史総合年表 (Annales générales d'histoire des relations extérieures), Furukawa Kôbunsha, 1999.

Tôkyô Saiban handobukku 東京裁判ハンドブック (Précis sur le Procès de Tôkyô), Aoki Shoten 青木書店, 1995.

TORIUMI Yasushi 鳥海靖, MATSUO Masahito 松尾正人, KOKAZE Hidemasa 小風秀雅 (sous la dir.), *Nihon kingendaishi kenkyû jiten* 日本近現代史研究事典 (Dictionnaire encyclopédique pour la recherche en histoire du Japon contemporain), Tôkyôdô Shuppan 東京堂出版, 1999.

TOYAMA Misao 外山操

Rikukaigun shôkan jinji sôran 陸海軍将官人事総覧 (Guide complet de l'administration des officiers généraux de l'Armée de Terre et de la Marine), 芙蓉書房出版 Fuyô Shobô Shuppan 芙蓉書房出版, 1981.

(avec Morimatsu Toshio 森松俊夫) *Teikoku rikugun hensei sôran* 帝国陸軍編制総覧 (Tableau général de l'organisation de l'Armée de Terre impériale), t. 1, Fuyô Shobô Shuppan 芙蓉書房出版, 1993.

Liste des sources¹

Sources japonaises

*Centre d'histoire de la guerre du ministère japonais de la Défense*²

Séries d'archives publiées

Bôeichô, Bôei Kenshûjo, Senshishitsu 防衛庁防衛研修所戦史室 (Laboratoire d'histoire de la guerre du Centre d'études de la défense de l'Agence de la Défense)

Daihon.ei rikugunbu, t. 2 : Shôwa jûroku nen made 大本営陸軍部 〈2〉 —昭和十六年十二月まで — (Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial, t. 2 : jusqu'au mois de décembre 1941), *op.cit.*

Daihon.ei rigunbu, Daitôa Sensô kaisen kei.i 大本営陸軍部 大東亜戦争開戦経緯 (Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial : récit du déclenchement de la Guerre de la Grande Asie orientale), t. 1-5, *op.cit.*

Shina Jihen rikugun sakusen 支那事変陸軍作戦 (Opérations de l'Armée de Terre pendant l'Incident de Chine), t.3 : *Shôwa jûroku nen made* 昭和一六年一二月まで, t. 3, *op.cit.*

Daihon.ei kaigunbu, Daitôa Sensô kaisen kei.i 大本営海軍部 大東亜戦争開戦経緯 (Section de la Marine de l'état-major impérial : récit du déclenchement de la Guerre de la Grande Asie orientale), *op.cit.*

Daihon.ei kaigunbu, Sôgô Kantai, t. 1 : kaisen made 大本営海軍部・総合艦隊 〈1〉 —開戦まで — (Section de la Marine de l'état-major impérial, flotte combinée, t. 1 : jusqu'à l'éclatement de la guerre), *op.cit.*

Bôeichô, Bôei Kenkyûjo, Senshibu 防衛庁防衛研究所戦史部 (Agence de la Défense, Centre de recherches sur la défense, Département d'histoire de la guerre), *Shiryôshû : Nanpô no gunsei* 史料集 南方の軍政 (Recueil de documents historiques : l'administration militaire des régions méridionales), *op.cit.*

¹Pour les références complètes des recueils d'archives publiées, cf. infra., « Bibliographie », p.

²Bôei kenshûjo senshishitsu 防衛研修所戦史室

Bôei kenkyûjo toshokan shozô 防衛研究所図書館所蔵 (Document de la bibliothèque du Centre de recherches sur la défense), *Daihon.ei rikukungu sensô shidôhan*, *Kimitsu sensô nisshi* 大本営陸軍部戦争指導班 機密戦争日誌 (Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial, Journal secret de la guerre), 2 vol., *op.cit.*

HATTORI Takushirô 服部卓四郎, *Daitôa Sensô zenshi* 大東亜戦争全史 (Histoire complète de la Guerre de la Grande Asie orientale), *op.cit.*

MORIMATSU Toshio (sous la dir.) 森松俊夫, *Daihon.ei rikugunbu : tairikurei, tairikuji sôhensei* 大本営陸軍部 大陸命・大陸指総集成 (Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial : édition globale des ordres et des directives de ladite section), vol. 4-6, *op.cit.*

Sanbô honbu hen 参謀本部編 (édité par l'état-major de l'Armée de Terre), *Sugiyama memo* 杉山メモ (Mémoire du général Sugiyama), *op.cit.*

Sekidô hyô henshû iinkai 赤道標編集委員会 (Comité éditorial de *La ligne de l'équateur*), *Sekidô hyô : Nanpô hakengun, kiroku* 赤道標一南方派遣軍・記録一 (La ligne de l'équateur : le corps expéditionnaire du Sud : documents), 1975.

SHINMYÔ Takeo 新名丈夫, *Kaigun sensô kentô kaigi kiroku : Taiheiyô Sensô kaisen no kei.i* 海軍戦争検討会議記録一太平洋戦争開戦の経緯一 (Les minutes des conférences organisées par la Marine japonaise pour examiner la question de la guerre : historique du processus qui mena à la Guerre du Pacifique), *op.cit.*

Séries d'archives non ou partiellement publiées, Armée de Terre

Seinan - Nisshi kaisô - 8 南西-日誌回想-8 (Sud-Est - journaux et mémoires - n° 8), Nakamura Aketo 中村明人, *Futsuin shinchû no shinsô*, 仏印進駐の真相 一昭和15年9月23日一 (La vérité sur l'occupation de l'Indochine française, 23 septembre 1940)

Seinan - Tai-Futsuin 南西-泰仏印 (Sud-Est - Thaïlande, Indochine française)

n° 22 : *daigo shidan shireibu* 第5師団司令部 (commandement de la 5^e division), *Futsuin sakusen sentô shôhō 1* 仏印作戦戦闘詳報 1 (rapport sur les opérations et les combats en Indochine), *daigo shidan* 第5師団 (5^e division)

n° 23 : rapport sur les opérations et les combats en Indochine 2

n° 24 : rapport sur les opérations et les combats en Indochine 3

n° 25 : *Nihongun Futsuin shinchû ni kan suru nichî-futsu kyôtei teiketsu kôshô keii* 日本軍仏印進駐に関する日仏協定締結交渉経緯 (détail des négociations sur la conclusion de l'accord franco-japonais sur l'occupation de l'Indochine par l'armée japonaise), *Kyokutô kokusai gunji saiban teishutsu shorui* 極東国際軍事裁判提出書類 (Documents remis au Tribunal militaire international pour l'Extrême-Orient)

n° 42, 43, 44, 46 : *Futsuryô Indoshina hômen sakusen kiroku* 仏領印度支那方面作戦記録 (Rapport sur les opérations en Indochine française), *Daiichi fukuinkyoku* 第1復員局 (Bureau pour la démobilisation n° 1)

n° 48 : *dai sanjûhachi gun jôkyô hôkoku (Hokubu Futsuin)* 第38軍状況報告(北部仏印) (rapport sur la situation de la 38^e armée (Indochine du Nord), 30 avril 1946

n° 49 : *Vetonamu to Nihongun senryô* ヴェトナムと日本軍占領 (Le Vietnam et son occupation par l'armée japonaise), 1940-1945, *zai-Vetonamu Nihon Taishikan hôkoku* 在ヴェトナム日本大使館報告 (Rapport de l'Ambassade du Japon au Vietnam)

n° 50 : *Hohei dai nihyaku nijûgo rentai Futsuin Lang Son yôsai* 歩兵第225連隊 仏印ランソン要塞 (225^e régiment d'infanterie, Indochine française, fortifications de Lang Son)

n° 74 : *Nakamura Aketo rikugun chûjô kaisôroku* 中村明人陸軍中將回想録 (mémoires du général de division Nakamura Aketo), 1942

n° 78 : *Futsuin butai shijitsu shiryô* 仏印部隊史実資料 (documents sur la vérité historique des unités en opérations en Indochine française), Bureau pour la démobilisation n° 1

n° 79 : *Futsuin shinchû no shinsô* 仏印進駐の真相 (La vérité sur l'occupation de l'Indochine française), 23 septembre 1940

Séries d'archives non ou partiellement publiées, Marine

Senshi 戦史 (*Histoire de la guerre*), *Futsuin shinchû* 仏印進駐 (Occupation de l'Indochine française)

n° 1 : juin 1940-juin 1941, *Futsuin shinchû kankei kiroku* 仏印進駐関係記録 (1) (rapport sur l'occupation de l'Indochine (1))

n° 2 : novembre 1940, rapport sur l'occupation de l'Indochine (2), *Saigon oyobi Nanbu Futsuin shisatsu hôkoku* 西貢及南部仏印視察報告 (rapport de la mission d'observation à Saïgon et dans le sud de l'Indochine)

n° 3-4 : *Nanbu Futsuin shinchû kankei Gaimushô shiryô bassui* 南部仏印進駐關係外務省史料抜粹 (extraits des archives du ministère des Affaires étrangères concernant l'occupation du sud de l'Indochine)

n° 5-8 : *Hokubu Futsuin shinchû kankei Gaimushô shiryô bassui* 北部仏印進駐關係外務省史料抜粹 (extraits des archives du ministère des Affaires étrangères concernant l'occupation du nord de l'Indochine)

n° 9 : septembre 1940, *Futsuin no shinsô* 仏印進駐の真相 (la vérité sur l'occupation de l'Indochine française)

n° 14 : septembre 1940, *gunkan Hiriyû* 軍艦飛龍 (La porte-avions Hiriyû), *Futsuin shinchû sakusen* 仏印進駐作戰 (opération pour l'occupation de l'Indochine française)

*Centre des archives diplomatiques du ministère japonais des Affaires étrangères*³

Séries d'archives publiées

Gaimushô hensan 外務省編纂 (Édition du ministère japonais des Affaires étrangères)

Nihon gaikô bunsho : Nichû Sensô 日本外交文書一 日中戦争一 (Documents d'histoire diplomatique du Japon : la Seconde Guerre sino-japonaise), t. 4, *op.cit*

Nihon gaikô bunsho : Dainiji Ôshû Taisen to Nihon 日本外交文書一 第二次欧州大戦と日本一 (Documents d'histoire diplomatique du Japon : la Deuxième Grande Guerre européenne), t. 1-2, *op.cit*

Nihon gaikô bunsho : Taiheiyô Sensô 日本外交文書一 太平洋戦争一 (Documents d'histoire diplomatique : la Guerre du Pacifique), t. 1-3, Gaimushô, 2010.

Gaimushô hyakunenshi hensan iinkai 外務省百年史編纂委員会 (Comité éditorial pour l'histoire des cent ans du ministère japonais des Affaires étrangères), *Gaimushô no hyakunen* 外務省の百年 (Les cent ans du ministère japonais des Affaires étrangères), *op.cit.*

³Gaimushô Gaikôshiryikan 外務省外交史料館

Kajima heiwa kenkyûjo 鹿島平和研究所編 (Centre de recherches Kajima sur la paix), *Nihon gaikôshi* 日本外交史 (Histoire diplomatique du Japon), t. 22, 24, *op.cit.*

Nihon Gaimushô hen 外務省編 (Ministère des Affaires étrangères japonais, *Nihon gaikô nenpyô narabini shuyô bunsho* 日本外交年表並主要文書 (Annales d'histoires diplomatique japonaise et de ses documents importants), t. 2, *op.cit.*

Séries d'archives non ou partiellement publiées

Série A : « Politique, diplomatie » (*ei mon* : *Seiji, gaikô* A門 : 政治、外交), sous-série 1 : « Diplomatie impériale » (*ichi rui* : *Teikoku gaikô* 1類 : 帝国外交) :

section 1 : « Envers la Chine » (*ichi kô* : *Tai-Shinakoku* 1項 : 对支那国)

section 3 : « Envers différents pays étrangers » (*san kô* : *Tai-shogaikoku* 3項 : 对諸外国)

Archives du ministère japonais des Finances

Nihon Ginkô Chôsaikyoku hen 日本銀行調査局編 (Bureau des études de la Banque du Japon), *Nihon kinyû shi, Shôwa hen* 日本金融史資料、昭和篇 (Documents pour l'histoire de la finance, l'ère Shôwa), vol. 27, 29, 30, *op.cit.*

Journaux et mémoires

AKAMATSU Sadao 赤松貞夫, *Tôjô hishokan kimitsu nisshi* 東条秘書官機密日誌 (Journal secret du secrétaire de Tôjô), *op.cit.*

ARITA Hachirô 有田八郎, *Hito no me no chiri wo miru : gaikô mondai kaikoroku* 人の目の塵を見るー外交問題回顧録ー (Voir les impuretés dans les yeux d'autrui : mémoires des problèmes diplomatiques), *op.cit.*

HARA Shirô 原四郎, *Daisenryaku naki kaisen : kyû-Daihon.ei rikugunbu ichi bakuryô no kaisô* 大戦略なき開戦ー旧大本営陸軍部一幕僚の回想ー (Une entrée en guerre en l'absence d'une grande stratégie : souvenirs d'un officier d'état-major de la section de l'Armée de Terre de l'ancien état-major impérial), *op.cit.*

HATA Shunroku 畑俊六

(édition et commentaires : ITÔ Takashi 伊藤隆 et TERUNUMA Yasutaka 照沼康孝), *Rikugun : Hata Shunroku nisshi* 陸軍 : 畑俊六日誌 (Armée de Terre : le journal de Hata Shunroku), *op.cit.*

(édité par KOMIYAMA Noboru 小見山登) *Sugamo Nikki* 巢鴨日記 (Journal de la prison de Sugamo), *op.cit.*

KAZAMI Akira 風見章, *Kazami Akira nikki, kankei shiryô, 1936-1947* 風見章日記・関係資料 1936-1947 (Journal de Kazami Akira et documents associés, 1936-1947), *op.cit.*

KIDO Kôichi 木戸幸一, *Kido Kôichi nikki* 木戸幸一日記 (Journal de Kido Kôichi), 2 tomes, *op.cit.*

Kido nikki kenkyûkai 木戸日記研究会 (Société d'étude du *Journal de Kido*), *Kido Kôichi kankei bunsho* 木戸幸一関係文書 (Documents relatifs à Kido Kôichi), *op.cit.*

KONOE Fumimaro 近衛文麿, *Heiwa he no doryoku : Konoe Fumimaro shuki* 平和への努力一 近衛文麿手記一 (Mes efforts pour la paix : journal de Konoe Fumimaro), *op.cit.*

Matsuoka Yôsuke Denki Kankô Kai 松岡洋右伝記刊行会編 (Comité pour la publication des mémoires de Matsuoka Yôsuke), *Matsuoka Yôsuke : sono hito to shôgai* 松岡洋右一その人と生涯 (Matsuoka Yôsuke : l'homme et sa vie), *op.cit.*

IMOTO Kumao 井本熊男

Daitôa Sensô sakusen nisshi 大東亜戦争作戦日誌 (Journal des opérations de la Guerre de la Grande Asie orientale), *op.cit.*

Sakusen nisshi de tsuzuru Daitôa Sensô 作戦日誌で綴る大東亜戦争 (Suivre le déroulement de la Guerre de la Grande Asie orientale en lisant les journaux des opérations), *op.cit.*

Shina jihen sakusen nisshi 支那事变作戦日誌 (Journal des opérations de l'Incident de Chine), *op.cit.*

MUTÔ Akira 武藤章著, JÔHÔ Yoshio (sous la dir.) 上法快男編, *Gunmukyokuchô Mutô Akira kaisôroku* 軍務局長武藤章回想録 (Mémoires de Mutô Akira, chef du bureau des affaires militaires du ministère de l'Armée de Terre), *op.cit.*

Nakazawa Tasuku kankôkai hen 中沢佑刊行会編 (sous la direction du comité pour la publication des mémoires de Nakazawa Tasuku), *Kaigun chûjô Nakazawa Tasuku no kaisô : sakusen buchô, jinji buchô* 海軍中将中澤佑の回想 : 作戦部長・人事部長 (Mémoires du général Nakazawa Tasuku : chef du bureau des opérations, chef du bureau du personnel), *op.cit.*

NISHI Haruhiko 西春彦, *Kaisô no Nihon gaikô* 回想の日本外交 (Mes souvenirs de la diplomatie du Japon), *op.cit.*

NISHIURA Susumu 西浦進, *Shôwa sensôshi no shôgen : Nihon rikugun shûen no shinjitsu* 昭和戦争史の証言—日本陸軍終焉の真実— (Un témoignage sur la guerre à l'époque Shôwa : la vérité sur la mort de l'Armée de Terre japonaise), *op.cit.*⁴

ÔHASHI Chûichi 大橋忠一, *Taiheiyô Sensô yuraiki : Matsuoka Gaikô no shinsô* 太平洋戦争由来記—松岡外交の真相— (Aux origines de la Guerre du Pacifique : la vérité sur la diplomatie de Matsuoka), *op.cit.*

ÔI Atsushi 大井篤, *Tôsui midarete : Hokubu Futsuin shinchû jiken no kaisô* 統帥乱れて北部仏印進駐事件の回想 (Le haut-commandement dans la confusion : souvenirs de l'incident de l'occupation du nord de l'Indochine française), *op.cit.*

SATÔ Kenryô 佐藤賢了

Satô Kenryô no shôgen 佐藤賢了の証言 (Le témoignage de Satô Kenryô), *op.cit.*

Gunmu kyôkuchô no kake : Satô Kenryô no shôgen 軍務局長の賭け—佐藤賢了の証言— (Le pari du chef du bureau des affaires militaires : le témoignage de Satô Kenryô), *op.cit.*

SAWADA Shigeru 沢田茂, *Sanbô jichô Sawada Shigeru kaisôroku* 参謀次長沢田茂回想録 (Mémoires de Sawada Shigeru, chef adjoint de l'état-major de l'Armée de Terre), *op.cit.*

SUMITA Raishirô 澄田睐四郎, « Futsuin to Sumita kikan no katsudô » 仏印進駐と澄田機関の活動 (L'Indochine française et l'action de la mission Sumita), *op.cit.*

⁴Réédition de l'ouvrage suivant : *Shôwa sensôshi no shôgen* 昭和戦争史の証言 (Un témoignage sur la guerre à l'époque Shôwa), Hara Shobô 原書房, 1980.

TAKADA Makiko 高田万亀子, *Yonai Mitsumasa no tegami* 米内光政の手紙 (La correspondance de Yonai Mitsumasa), *op.cit.*

TAKAMATSU NO MIYA Nobuhito 高松宮宣仁親王, *Takamatsu no Miya nikki* 高松宮日記 (Journal de Takamatsu no Miya), *op.cit.*

TANAKA Shin.ichi 田中新一, *Tanaka sakusenbuchô no shôgen : taisen totsunyû no shinsô* 田中作戦部長の証言—大戦突入の真相— (Le témoignage de Tanaka, chef du bureau des opérations : la vérité sur la plongée dans la Seconde Guerre mondiale), *op.cit.*

TANEMURA Sakô, *Daihon.ei kimitsu nisshi* 大本営機密日誌 (Journal de travail de l'état-major impérial), *op.cit.*

TERASAKI Hidenari 寺崎 英成, TERASAKI-MILLER Mariko マリコ・テラサキ・ミラー, *Shôwa Tennô dokuhakuroku : Terasaki Hidenari goyôgakari nikki* 昭和天皇独白録—寺崎英成御用掛日記— (Enregistrement du monologue de l'Empereur Shôwa : journal de Terasaki Hidenari, agent de la Maison impériale), *op.cit.*

TSUCHIHASHI Yûitsu 土橋勇逸, *Gunpuku seikatsu yonjû-nen no omoide* 軍服生活四十年の想出 (Souvenirs de quarante années passées sous l'uniforme), *op.cit.*

YOHIZAWA Kenkichi 芳澤謙吉, *Gaikô rokujû nen* 外交六十年 (Soixante ans dans la diplomatie), *op.cit.*

Documents divers

DOI Takao (sous la dir.) 土井章監修, *Shôwa shakai keizai shiryô shûsei. Kaigunshô shiryô* 昭和社会経済史料集成—海軍省資料— (Recueil de documents historiques sur la société et l'économie de l'ère Shôwa. Archives du Ministère de la Marine), t. 11-14, *op.cit.*

FUKAI Eigo 深井英五, *Sûmitsuin jûyô giji oboegaki* 枢密院重要議事覚書 (Mémoires des réunions importantes du Conseil particulier de l'Empereur), , *op.cit.*

FURUTA Motoo 古田元夫, *Shashin kiroku : Tônan Ajia, rekishi, sensô, Nihon* 写真記録 東南アジア 歴史・戦争・日本 (Archives photographiques : Asie du Sud-Est, histoire, guerre, Japon), vo.l 5, *op.cit.*

GABE Masao 我部政男, HIROSE Yoshihiro 広瀬順皓編著 (sous la dir.), *Kokuritsu kôbun shokan : shozô kôbun betsureku* 国立公文書館一所蔵公文別録一 (Centre des archives nationales : archives publiques fonds spéciaux), vol. 88, , *op.cit.*

Gendaishi shiryô 現代史資料 (Documents d'histoire contemporaine)

t. 10 : TSUNODA Jun 角田順 (sous la dir.), « Nicchû sensô (3) » 日中戦争 (三) (La Seconde Guerre sino-japonaise (3)), *op.cit.*

t. 43 : NAKAMURA Takafusa 中村隆英(sous la dir.), « Kokka sôdôin (1) » 国家総動員 (一) (Mobilisation générale pour l'État (1)), *op.cit.*

ISHIKAWA Junkichi 石川準吉, *Kokka sôdôin shi : shiryô hen* 国家総動員史一資料編一 (Histoire de la mobilisation générale pour l'État : documents), *op.cit.*

Minami Manshû Tetsudô Kabushiki Gaisha, Tôa Keizai Chôsayoku 南滿州鉄道株式会社東亜經濟調査局 (Société anonyme des chemins de fer du Sud mandchourien, Bureau de prospection économique sur l'Asie orientale), *Nanyô Sôsho* 南洋叢書 (Collection sur les régions du sud), t. 2, *op.cit.*

Nihon bôeki shinkô kyôkai 日本貿易振興協會 (Association pour la promotion du commerce extérieur japonais), *Futsuryô Indoshina to bôeki jijô* 佛領印度支那と貿易事情 (État du commerce extérieur avec l'Indochine française), *op.cit.*

Nihon kokusai seiji gakkai 日本国際政治学会 (Société japonaise d'étude de la politique internationale), *Taiheiyô sensô he no michi* 太平洋戦争への道 (Le chemin vers la Guerre du Pacifique), *op.cit.*

t. 5 : *Sangoku Dômei ; Nisso chûritsu jôyaku* 三国同盟・日ソ中立条 (L'alliance tripartite ; le traité de neutralité nippo-soviétique)

t. 6 : *Nanpô shinshutsu* 南方進出 (L'avancée vers le sud)

t. 7 : *Nichibei kankei* 日米関係 (Les relations nippo-américaines)

Bekkan 別巻 (vol. Annexe) : *Shiryôhen* 資料編 (Documents).

SHIRAIISHI Masaya 白石昌也, *Intâvyû kiroku, C : Nihon no Nanpô kanyo* インタビュー記録 C.日本の南方関与 (Recueil d'interviews, C : l'intervention du Japon dans les régions du sud), t. 6, *op.cit.*

TAKEUCHI Kei 竹内桂 (édition et commentaires), *Gaimushô ôakyoku tôôka sakusei 外務省欧亜局東欧課作成* (d'après un rapport de la section de l'Europe orientale du bureau Europe-Asie du ministère japonais des Affaires étrangères), *Senji nisso kôshoshi 戦時日ソ交渉史* (Histoire des négociations nippon-soviétiques en temps de guerre), 2 vol., *op.cit.*

YAMADA Akira 山田朗, *Gaikôshiryô : Kindai Nihon no bôchô to shinryaku 外交資料 近代日本の膨張と侵略* (Documents diplomatiques : expansion du Japon contemporain et invasion), *op.cit.*

Sources françaises

Service historique de la défense (SHD)

Fond « 10 H 78 » de l'Armée de Terre

Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères (MAE)

Série « Guerre 1939-1945 - Vichy », sous-série « E-Asie » : n° 35, 37, 261, 262, 299, 302; 303, 309, 314, 315, 321, 322, 323, 326, 327, 328, 329, 330, 340, 342.

Archives nationales d'outre-mer (ANOM)

ANOM, « état-major des troupes de l'Indochine » (GGI), « Cabinet militaire du GGI » : n° 73, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 587, 672, 676, 679, 812, 957, 960, 1185.

Centre des archives économiques et financières (CAEF)

B-0060319/1 : Indochine, relations avec le Japon

B-0060347/1 : relations avec le Japon

Journaux et mémoires

BAUDOIN Paul, *Neuf mois au gouvernement (Avril-décembre 1940)*, *op.cit.*

BENOITS-MÉCHIN Jacques, *Soixante jours qui ébranlèrent l'Occident, 10 mai - 10 juillet 1940, op.cit.*

BOISANGER (de) Claude, *On pouvait éviter la guerre d'Indochine. Souvenirs, 1941-1945, op.cit.*

CANDELON René, *La politique agressive du Japon en Chine depuis l'affaire de Formose (1874) jusqu'à nos jours, op.cit.*

CATROUX Georges, *Deux actes du drame indochinois : Hanoï, juin 1940 ; Dien Bien Phu, mars-mai 1954, op.cit.*

CHARLES-ROUX Francois, *Cinq mois tragiques aux Affaires étrangères (21 mai-1er novembre 1940), op.cit.*

CHAUVEL Jean, *Commentaire, t. I : De Vienne à Alger (1938-1944), op.cit.*

DECOUX Jean

Adieu Marine, op.cit.

À la barre de l'Indochine. Histoire de mon Gouvernement Général (1940-1945), op.cit.

DE GAULLE Charles

Mémoires de guerre. L'appel : 1940-1942, op.cit.

Mémoires de guerre. L'unité : 1942-1944, op.cit.

Mémoires de guerre. Le salut : 1944-1946, op.cit.

GARÇON Maurice (présenté par), *Le procès du maréchal Pétain : compte-rendu sténographique, op.cit.*

GAUTIER Georges, *9 mars 1945, Hanoï au soleil de sang : la fin de l'Indochine française, op.cit.*

GÉRARD Auguste, *Ma mission au Japon, 1907-1914, op.cit.*

KLEIN Benoît, *Pétain : Les interrogatoires avant le procès (avril-juin 1945) suivis de L'audition de l'Île d'Yeu (août 1946-juillet 1947), op.cit.*

LÉMERY Henry, *D'une république à l'autre : souvenirs de la mêlée politique, 1894-1944, op.cit.*

LÉVY Roger, *La politique française en Extrême-Orient, 1936-38, op.cit.*

MORDANT Eugène, *Au service de la France en Indochine (1941-1945)*, *op.cit.*

ROBEQUAIN Charles, *L'évolution économique de l'Indochine française*, *op.cit.*

SABATTIER Gabriel, *Le destin de l'Indochine. Souvenirs et documents, 1941-1945*, *op.cit.*

WEYGAND Maxime, *Rappelé au service*, *op.cit.*

Documents divers

Annuaire diplomatique et consulaire de la République française pour 1939, *op.cit.*

Annuaire diplomatique et consulaire de l'État français pour 1941, *op.cit.*

Sources en langue anglaise

Archives du Département d'État américain

Foreign Relations of the United States. Diplomatic Papers, 1940, Washington : United States Government Printing Office

1940, vol. 4, "The Far-East", 1955.

1941, vol. 5, "The Far-East", 1956.

Archives militaires américaines

Joint Chief of Staff, Joint Secretariat, Historical Division, *The Joint Chiefs of Staff and the War in Vietnam, History of the Indochina Incident, 1940-1954*, Christianburg : The History of the Joint Chiefs of Staff, reprinted by Dalley Book Service, 1971.

Research and Analysis Branch, Office of Strategic Services, *Programs of Japan in Indo-China*, Ann Arbor, Mich. : UMI Books on Demand, 1945.

Minutes du Procès de Tôkyô

PRITCHARD R. John, ZAIDE Sonia Magbanua (ed. by), *The Tokyo major war crimes trial : the records of the International Military Tribunal for the Far East*, Garland, New York, 1981-1987.

Journaux et mémoires

FEIS Herbert, *The Road to Pearl Harbor. The Coming of the War Between the United States and Japan*, Princeton : Princeton University Press, 1950.

GREW Joseph C.

Ten years in Japan, London : Hammond, Hammond and Cie Ltd., 1941.

Report from Tokyo: A Message to the American People, New York : Simon and Schuster, 1942.

HULL Cordell, *The Memoirs of Cordell Hull*, 2 vol., New York : Macmillan, 1948.

JAYANAMA Direk, *Siam and World War II*, Bangkok : Social Science Association of Thailand Press, 1978.

MURPHY Robert, *Diplomat Among Warriors*, New York : Doubleday, 1964.

ROTH Andrew, *Japan strikes south : the story of French Indo-China passing under Japanese domination*, New York : American Council, Institute of Pacific Relations, 1941.

Documents d'archives

Document n° 1 : Plan émis par la Conférences des quatre ministres, le 18 juin 40, concernant l'Indochine française ¹

1. Il faut émettre des propositions visant à mettre un coup d'arrêt à l'aide apportée à Chiang, et utiliser la force dans le cas où la France s'y opposerait.

2. Ne pas attendre de réponse et utiliser immédiatement la force.

Le ministre de l'Armée se fixe une ligne de conduite consistant à refuser la seconde proposition ; il est favorable à une application rapide de la première et à décider si l'on recourra à la force ou non en fonction de la réponse reçue. Concernant le problème de l'Indochine française, le très grand intérêt qu'éprouve notre pays à l'égard de cette région, aux niveaux tant politique qu'économique, a été exposé à l'Allemagne et à l'Italie. Quant au Royaume-Uni et aux États-Unis, nous devons attendre la réponse de l'Allemagne et de l'Italie avant de prendre des mesures.

一、援蔣行為に対する（停止方）申入れをなし、仏に於て不承諾の場合には実力を行使す。

二、最初より回答無用と云ふ訳にて、直に実力を行使す。

軍部大臣は第二案は此際採らず。速に一案の前段を実行し、其の返答を待つて実力に訴ふるや否やを決したしとの意向にて、右の方針に一定せり。仏印の問題については、伊及独には我国が政治上経済上（仏印に）重大なる関心を有する旨を申し入れ置けり。英米には独伊の回答を俟つて処置する筈なり。

¹ Entrée du journal de Kido Kôichi du 19 juin, t. 2, *op.cit.*, p 794.

Document n° 2 : Principes directeurs pour une politique nationale

2

Décision du cabinet du 26 juillet (1940)

Le monde fait face, aujourd'hui, à un tournant historique majeur. Il voit la naissance de nouvelles entités politiques, économiques et culturelles qui se fondent sur la constitution et le développement de plusieurs groupes d'États. L'Empire doit faire face au plus grand défi de son histoire. Si, cet automne, il décide d'agir conformément à l'intérêt national en se fondant sur l'esprit qui a présidé à l'ouverture du pays, il doit, dans les plus brefs délais, implanter des réformes fondamentales et, repoussant mille difficultés, avancer dans la constitution d'un système d'un régime de défense nationale. A cette fin, nous avons décidé des grandes lignes de la politique nationale fondamentale que nous allons exposer ci-dessous.

I. Politique fondamentale

La politique de l'Empire a pour but primordial, en se fondant sur l'esprit d'ouverture nationale résumé par l'expression « les huit coins du monde sous un même toit », de préparer l'avènement de la paix dans le monde. Elle doit d'abord édifier un nouvel ordre en Asie orientale en s'appuyant sur la constitution d'un bloc solide constitué du Japon, de la Mandchourie et de la Chine et dont le noyau sera l'Empire japonais. A cette fin, l'Empire doit établir un État immuable capable de répondre sur le champ aux changements, et promouvoir l'intérêt national en utilisant l'ensemble des forces de l'État.

II. Politique de défense et diplomatie

En référence à la nouvelle situation qui prévaut à l'intérieur et à l'extérieur de l'Empire, nous devons effectuer, sans retenue, les préparatifs militaires nécessaire à l'accomplissement de l'intérêt national en nous fondant sur un régime de défense

²NGN, p. 436-437.

nationale qui permette la mobilisation de la totalité des forces de l'État.

La diplomatie actuelle de l'Empire, en se fondant la construction d'un nouvel ordre en Asie orientale et, tout d'abord, en mettant un terme à l'Incident de Chine, doit regarder avec hauteur les immenses bouleversements de la situation internationale et, tout en adoptant une politique souple, garder espoir dans la destinée de l'Empire.

III. Réformes internes

Notre tâche la plus urgente concernant la politique intérieure de notre pays doit consister à établir les bases d'un régime de défense nationale en effectuant les réformes nécessaires conformément aux principes fondamentaux de notre État.

(1) Nous devons mettre en place une morale nationale qui se fonde sur le principe du service et rejette la pensée individualiste, tout en rénovant l'enseignement des principes de l'essence de la nation.

Nous souhaitons également la promotion de l'esprit scientifique.

(2) Nous prévoyons l'unification de la politique nationale par la mise en place d'un nouveau régime politique fort.

(a) Sera mis en place une nouvelle structure pour encadrer le peuple, fondée sur le service de l'État, pour répondre aux différentes tâches d'un peuple rassemblé par l'union des serviteurs de l'État et du peuple.

(b) Une réforme du système parlementaire sera menée afin de répondre aux besoins du nouveau régime politique.

(c) Nous implanterons une réforme fondamentale des tâches administratives et mettrons en place un nouveau système administratif qui aura pour but la rationalisation et la rapidité.

(3) Nous établirons les bases d'une économie de défense nationale en nous appuyant sur l'édification autonome d'une sphère économique centrée sur l'Empire réunissant le Japon, la Mandchourie et la Chine.

(a) Nous mettrons en place une politique d'autosuffisance économique impériale

qui constituera en un ensemble le Japon, la Mandchourie et la Chine et englobera toute l'Asie orientale.

(b) Nous mènerons à bien notre politique économique en fonction d'une planification qui s'appuiera sur la coopération des secteurs public et privé et, notamment, établirons des organismes unifiés de régulation qui se chargeront de contrôler la production des principaux biens, la distribution et la consommation.

(c) Nous mettrons en place une planification financière qui aura pour objectif le développement de la capacité globale de production, et renforcerons notre contrôle sur la circulation monétaire.

(d) Nous réformerons la politique du commerce extérieur du Japon afin de faire face à la nouvelle donne internationale.

(e) Nous mettrons en place une politique d'autosuffisance pour que la population puisse bénéficier des biens nécessaires à la vie de tous les jours, et surtout des produits alimentaires essentiels.

(f) Nous viserons un développement inédit des industries les plus importantes, notamment de l'industrie lourde et, en particulier, des industries chimiques et mécaniques.

(g) La promotion de la science à un niveau historique, ainsi que la rationalisation de la production.

(h) La mise en place des structures de communication et de transport afin de faire face à la nouvelle donne intérieure et extérieure.

(i) La mise en place d'une planification visant au développement du territoire national, et ce en vue du développement de la puissance nationale globale à travers le bloc japonais, mandchou et chinois.

(4) La mise en place d'une politique permanente visant à l'amélioration des dispositions et de la force physique de la population, ainsi qu'à l'augmentation de la population, force motrice nécessaire à l'intérêt national.

(5) Corrigeant les inégalités relatives aux sacrifices consentis par la population dans le cadre de l'application de la politique nationale et, tout en souhaitant

l'application complète des diverses mesures de santé publique, tout en procédant à une réforme de la vie quotidienne de la population, nous ferons en sorte que la population bénéficie d'un niveau de vie simple, mais sain lui permettant d'endurer des difficultés pendant une durée de dix ans.

「基本国策要綱」

七月二六日閣議決定

世界ハ、今ヤ歴史的ニ一大転機ニ際会シ、数個ノ国家群ノ生成発展ヲ基調トスル新ナル政治経済文化ノ創成ヲ見ントシ、皇国亦有史以来ノ大試練ニ直面ス、コノ秋ニ当リ真ニ肇国ノ大精神ニ基ク皇国ノ国是ヲ完遂セントセハ、速ニ根本的刷新ヲ加ヘ、万難ヲ排シテ国防国家体制ノ完成ニ邁進スルコトヲ以テ、刻下喫緊要務トス、依テ基本国策ノ大綱ヲ策定スルコト左ノ如シ

一 根本方策

皇国ノ国是ハ八紘ヲ一字トスル肇国ノ大精神ニ基キ、世界平和ノ確立ヲ招来スルコトヲ以テ根本トシ、先ツ皇国ヲ核心トシ日滿支ノ強固ナル結合ヲ根幹トスル大東亜ノ新秩序ヲ建設スルニ在リ、之カ為、皇国自ラ速ニ新事態ニ即応スル不拔ノ国家態勢ヲ確立シ、国家ノ総力ヲ挙ゲテ右国是ニ邁進ス

二 国防及外交

皇国内外ノ新情勢ニ鑑ミ、国家総力發揮ノ国防国家体制ヲ基底トシ、国是遂行ニ遺憾ナキ軍備ヲ充実ス

皇国現下ノ外交ハ、大東亜ノ新秩序建設ヲ根幹トシ、先ツ其重点ヲ支那事變ノ完遂ニ置キ、国際的大変局ヲ達観シ建設的ニシテ且ツ弾力性ニ富ム施策ヲ講シ以テ皇国々運ノ進展ヲ期ス

三 国内態勢ノ刷新

我国内政ノ急務ハ、国体ノ本義ニ基キ諸政ヲ一新シ、国防国家体制ノ基礎ヲ確立スルニ在リ、之カ為左記諸件ノ実現ヲ期ス。

(1) 国体ノ本義ニ透徹スル教学ノ刷新ト相俟チ、自我功利ノ思想ヲ排シ、国奉

仕ノ觀念ヲ第一義トスル国民道德ヲ確立ス

尚科学的精神ノ振興ヲ期ス

(2) 強力ナル新政治体制ヲ確立シ国政ノ綜合的統一ヲ図ル

(一) 官民協力一致各々其職域ニ応シ国家ニ奉公スルコトヲ基調トスル新国民組織ノ確立

(二) 新政治体制ニ即応シ得ヘキ議会制度ノ改革

(三) 行政ノ運用ニ根本的刷新ヲ加ヘ、其統一ト敏活トヲ目標トスル官場新体制

(3) 皇国ヲ中心トスル日滿支三国經濟の自主的建設を基調トシ、国防經濟ノ根基ヲ確立ス

(一) 日滿支ヲ一環トシ、大東亜ヲ包容スル皇国ノ自給自足經濟政策ノ確立

(二) 官民協力ニヨル計画經濟ノ遂行、特ニ主要物資ノ生産、配給、消費ヲ貫ク一元的統制機構ノ整備

(三) 綜合經濟力ノ發展モ目標トスル財政計画ノ確立竝ニ金融統制ノ強化

(四) 世界新情勢ニ対応スル貿易政策ノ刷新

(五) 国民生活必需物資、特ニ主要食糧ノ自給方策ノ確立

(六) 重要産業特ニ重、化学工業及機械工業ノ劃期的發展

(七) 科学ノ劃期的振興竝ニ生産ノ合理化

(八) 内外ノ新情勢ニ対応スル交通運輸施設ノ整備確實

(九) 日滿支ヲ通スル綜合国力ノ發展ヲ目標トスル国土開發計画ノ確立

(4) 国是遂行ノ原動力タル国民ノ資質、体力ノ向上竝ニ人口増加ニ関スル恒久的方策ヲ確立ス

(5) 国策ノ遂行ニ伴フ国民犠牲ノ不均衡ノ是正ヲ断行シ、厚生的諸施策ノ徹底ヲ期スルト共ニ国民生活ヲ刷新シ、眞ニ忍苦十年時難克服ニ適應スル質実剛健ナル国民生活水準ヲ確保ス

Document n° 3 : Principes directeurs des mesures à prendre face aux changements qui affectent la situation mondiale ³

Décision de la Conférence de liaison du 27 juillet 1940

Principes de la politique adoptée

L'Empire, faisant face aux bouleversements de la situation internationale et apportant des améliorations à sa situation interne et externe, résoudra le problème des régions méridionales en saisissant les occasions opportunes qui s'offriront à lui, tout se hâtant de trouver une solution à l'Incident de Chine.

Dans le cas où cet incident ne trouverait pas de solution dans l'immédiat, il orientera son action vers les régions méridionales en prenant compte des différents aspects de sa situation intérieure et extérieure.

Nous allons accélérer au maximum les différents préparatifs nécessaires à mettre en œuvre les deux points cités ci-dessus.

Principaux points

Article 1 Concernant les mesures à prendre pour mettre un terme à l'Incident de Chine, concentrant nos efforts sur les domaines politique et militaire, nous feront en sorte d'anéantir le régime de Chongqing le plus rapidement possible en utilisant tous les moyens disponibles, et notamment en amenant les pays tiers à cesser leur soutien à ce régime.

Article 2 Concernant la politique étrangère, tout en nous efforçant de résoudre l'incident de Chine, nous aurons pour objectif la résolution du problème des régions méridionales, et pour cela nous nous appuierons sur les points énoncés ci-dessous.

1. Tout d'abord, accordant la plus grande importance aux relations avec l'Allemagne, l'Italie et l'URSS, nous renforcerons notre union politique avec l'Allemagne et l'Italie, tout en nous efforçant de régler nos relations avec

³*ibid.*, p. 437-438.

l'URSS.

2. Concernant les États-Unis, adoptant des demandes justes et une attitude digne, il faut prendre garde à l'évolution de cette situation et mettre en œuvre notre politique, tout en évitant que de trop nombreuses frictions soient provoquées par notre action, même s'il ne faut pas faire l'impossible pour contrarier le cours de l'aggravation naturelle et inévitable liée à l'application de notre politique impériale.
3. Voici ce qui concerne l'Indochine française et Hong Kong.
 - a) Vis-à-vis de l'Indochine française (territoire de Kouang-tcheou-wan compris), tout en ayant pour objectif l'arrêt total des actes de soutien à Chiang, nous nous efforcerons de faire accepter, et ce dans les plus brefs délais, le ravitaillement de notre armée, le passage de nos troupes et l'utilisation d'aérodromes, ainsi que l'obtention des matières premières nécessaires à notre Empire.
Nous recourrons à la force en cas de nécessité.
 - b) Vis-à-vis de Hong Kong, nous essaierons d'obtenir la fermeture de la route qui permet le ravitaillement de Chiang (en Birmanie), et nous ferons le nécessaire pour que cesse rapidement l'attitude hostile dont nous faisons l'objet.
 - c) Nous restituerons à la Chine les concessions étrangères, tout en visant l'arrêt de toute attitude hostile envers le Japon, ainsi que le retrait des forces armées des pays belligérants.
 - d) Concernant l'utilisation de la force avancée ci-dessus, nous le ferons dans le cadre indiqué dans l'article 3.
4. Concernant les Indes orientales néerlandaises, nous nous efforcerons, pendant encore un certain temps, d'obtenir les matières premières qui nous sont nécessaires par des mesures de nature diplomatique.
5. Nous ferons en sorte de faire passer sous notre contrôle les anciens territoires allemands et les îles françaises du Pacifique sud, en raison de leur importance stratégique, grâce à des mesures diplomatiques.

Concernant les autres pays du sud, nous ferons en sorte de les amener à accepter nos initiatives par des mesures amicales.

Article 3 L'utilisation de la force en direction des régions du sud sera fondée sur les points suivants.

1. Dans le cas où l'Incident de Chine serait à peu près réglé, nous saisirons toute occasion favorable pour régler le problème des régions méridionales dans la mesure où la situation intérieure et extérieure l'autoriserait et, à cette fin, recourrons à la force.
2. Dans le cas où le règlement de l'incident de Chine ne serait pas achevé, nous utiliserons la force pour régler le problème des régions méridionales seulement dans le cas où nous pourrions profiter de conditions favorables aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur et à condition que nous n'ayons pas à entrer en guerre avec un pays tiers.
3. Concernant les deux points précédents, le moment, l'étendue et la méthode de l'utilisation de la force seront décidés en fonction de l'évolution de la situation.
4. Concernant l'utilisation de la force, elle sera strictement limitée au Royaume-Uni.

Néanmoins, il ne faut rien laisser à désirer pour préparer un éventuel affrontement avec les États-Unis dans le cas où celui-ci ne pourrait être évité.

Article 4 Concernant la façon de mener la politique intérieure, tout en prenant les mesures nécessaires à l'application de la politique mentionnée ci-dessus, nous parachèverons la mise en place d'un État de défense nationale qui se fondera sur la nouvelle situation du monde.

À cette fin, nous appliquerons les points suivants :

1. l'application d'une politique forte
2. l'extension de la loi de mobilisation générale
3. la mise en place d'une économie de guerre
4. l'accroissement du stockage de matériel de guerre et du tonnage de la marine

marchande.

(Pratiquer le plus possible les importations de substitution et les importations spéciales, et limiter la consommation)

5. la coordination entre l'augmentation de la production et les préparatifs militaires
6. l'exaltation du moral du peuple et l'unification de l'opinion publique intérieure.

「世界情勢ノ推移ニ伴フ時局処理要綱」

七月二十二日連絡会議決定

方針

帝国ハ世界情勢ノ変局ニ対処シ内外ノ情勢ヲ改善シ速ニ支那事変ノ解決ヲ促進スルト共ニ好機ヲ捕捉シ対南方問題ヲ解決ス

支那事変ノ処理未ダ終ラザル場合ニ於テ対南方施策ヲ重点トスル態勢轉換ニ関シテハ内外諸般ノ情勢ヲ考慮シ之ヲ定ム

右ニ項ニ対処スル各般ノ準備ハ極力之ヲ促進ス

要領

第1条 支那事変処理に關シテハ政戦両略ノ綜合カヲ之ニ集中シ特ニ第三国ノ援蔣行為ヲ絶滅スル等凡ユル手段ヲ尽シテ速ニ重慶政権ノ屈伏ヲ策ス 対南方施策ニ關シテハ情勢ノ変転ヲ利用シ好機ヲ捕捉シ之ヲ推進ニ努ム

第2条 対外施策ニ關シテハ支那事変処理ヲ推進スルト共ニ対南方問題ノ解決ヲ目途トシ概ネ左記ニ拠ル

- 一 先ヅ対独尹蘇施策ヲ重点トシ特ニ速ニ独尹トノ政治的結束ヲ強化シ対蘇国交ノ飛躍的調整ヲ図ル
- 二 米国ニ關シテハ公正ナル主張ト儼然タル態度ヲ持シ帝国ノ必要トスル施策遂行ニ伴フ已ムヲ得ザル自然的悪化ハ敢テ之ヲ辞セザルモ常ニ其動向ニ留意シ我ヨリ求メテ摩擦ヲ多カラシムルハ之ヲ避ケル如ク施策ス
- 三 仏印及香港等ニ対シテハ左記ニ拠ル
 - (1) 仏印（広州湾ヲ含ム）ニ対シテハ援蔣行為遮断ノ徹底ヲ期スルト共ニ速ニ

我カ軍ノ補給担任、軍隊通過及飛行場使用等ヲ容認セシメ且帝国ノ必要ナル資源ノ獲得ニ努ム

情況ニヨリ武力ヲ行使スルコトアリ

(2) 香港ニ対シテハ「ビルマ」ニ於ケル援蔣「ルート」ノ徹底的遮断ト相俟チ先ヅ速ニ敵性ヲ芟除スル如ク強力ニ諸工作ヲ推進ス

(3) 租界ニ対シテハ先ヅ敵性ノ芟除及交戦国軍隊ノ撤退ヲ図ルト共ニ逐次支那側ヲシテ之ヲ回収セシムル如ク誘導ス

(4) 前二項ノ施策ニ当リ武力を行使スルハ第三条ニ拠ル

四 蘭印ニ対シテハ暫ク外交的措置ニ依リ其重要資源確保ニ努ム

五 南太平洋上ニ於ケル旧独領及仏領島嶼ハ国防上ノ重大性ニ鑑ミ為シ得レバ外交的措置ニ依リ我カ領有ニ帰スル如ク処理ス

六 南方ニ於ケル其他ノ諸邦ニ対シテハ努メテ友好的措置ニヨリ我カ工作ニ同調セシムル如ク施策ス

第3条 对南方武力行使ニ関シテハ左記ニ準拠ス

一 支那事変処理概ネ終了セル場合ニ於テハ对南方問題解決ノ為内外諸般ノ情勢之ヲ許ス限り好機ヲ捕捉シ武力ヲ行使ス

二 支那事変ノ処理未ダ終ラザル場合ニ於テハ第三国ト開戦ニ至ラザル限度ニ於テ施策スルモ内外諸般ノ情勢特ニ有利ニ進展スルニ至ラハ对南方問題解決ノ為武力ヲ行使スルコトアリ

三 前二項武力行使ノ時期、範圍、方法等ニ関シテハ情勢ニ応ジ之ヲ決定ス

四 武力行使ニ当リテハ戦争对手ヲ極力英国ノミニ極限スルニ努ム

但シ此場合ニ於テモ对米開戦ハ之ヲ避ケ得ザルコトアルベキヲ以テ之ガ準備ニ遺憾ナキヲ期ス

第4条 国内指導ニ関シテハ以上ノ諸施策ヲ実行スルニ必要ナル如ク諸般ノ態勢ヲ誘導整備シツツ新世界情勢ニ基ク国防国家ノ完成ヲ促進ス

之ガ為特ニ左ノ諸件ノ実現ヲ期ス

一 強力政治ノ実行

二 総動員法ノ広汎ナル発動

三 戦時經濟態勢ノ確立

四 戦争資材ノ集積及船腹ノ拡充

(繰上輸入及特別輸入最大限実施竝ニ消費規制)

五 生産拡充及軍備充実ノ調整

六 国民精神ノ昂場及国内輿論ノ統一

Document n° 4 : Explication des « Principes directeurs des mesures à prendre face aux changements qui affectent la situation mondiale »

4

Le régime de Chiang, qui résiste depuis trois ans, se trouve dans une extrême détresse, et pourtant il ne renonce pas. D'un autre côté, dans le cadre de la guerre qui a lieu en Europe, l'on peut prévoir une évolution radicale de la situation dans laquelle les puissances établies s'inclineraient devant le groupe des puissances émergentes, seul le Royaume-Uni restant encore debout.

Si l'on pense aux raisons qui poussent le régime chinois à ne pas cesser sa résistance face au Japon, il faut évoquer son évaluation de la force de notre empire, ainsi que sa dépendance vis-à-vis des pays tiers qui lui viennent en aide. Face à cela, notre Empire, tout en concentrant ses efforts de nature à la fois politique et militaire afin d'exercer une pression sur la Chine, doit se renforcer de l'intérieur et adopter une attitude résolue à l'encontre du groupe des puissances qui soutiennent le régime de Chiang. Il doit s'efforcer de résoudre rapidement l'incident de Chine et, dans le cas où il ne pourrait empêcher ce conflit de durer, faire en sorte qu'il ait le moins d'effets néfastes possible.

En outre, afin d'échapper à sa dépendance vis à vis du Royaume-Uni et des États-Unis, l'Empire doit, en s'appuyant notamment sur le Japon, la Mandchourie et la Chine, faire rapidement de la région des mers du sud bordée à l'ouest par l'Inde et au sud par l'Australie et la Nouvelle-Zélande une zone d'autosuffisance. De plus,

⁴Sawada Shigeru, *op.cit.*, p. 193-199.

L'occasion est à saisir dès maintenant, celle-ci risquant de ne pas se représenter à l'avenir. À partir du moment où nous aurons achevé nos préparatifs militaires, il sera nécessaire de réfléchir à ce que sera la politique américaine, ainsi qu'à l'évolution de l'attitude de l'URSS en fonction de sa montée en puissance.

Tout d'abord, afin de résoudre la question des régions méridionales, il va de soit que nous faisons en sorte d'atteindre nos objectifs désignés dans les plus brefs délais en nous appuyant sur des mesures d'ordre diplomatique. Mais, dans le cas où nous n'y parviendrions pas de cette façon, nous devons résoudre cette question de manière plus radicale en recourant à la force. Concernant ce point, il est nécessaire de prendre en considération la situation selon les différents aspects internes et externes liés aux ajustements rendus nécessaires par l'incident de Chine.

En somme, il s'agit pour l'Empire de faire face aux changements brutaux qui affectent la situation mondiale. Il doit améliorer sa situation interne et externe afin de trouver une solution rapide à l'Incident de Chine et résoudre la question des régions du sud en saisissant la bonne occasion. À l'extérieur, cela passe d'abord par le renforcement des liens politiques avec l'Allemagne et l'Italie, ainsi que par l'amélioration rapide des relations avec l'URSS. À l'intérieur, nous pensons sincèrement qu'il est crucial de préparer notre pays et, notamment, de renforcer ses capacités en vue de la guerre, ainsi que ses moyens militaires proprement dits.

Dans ce but, il est nécessaire mettre en place, dans les plus brefs délais, une politique nationale inébranlable par une adéquation harmonieuse de nos stratégies politique et militaire.

提案理由

聖戦（政戦？）竝ニ三年抵抗蔣政権ハ急迫ソノ極ニ達シタリト雖モ未タ抗戦ヲ放棄スルニ至ラス 一方欧州戦争ニ於テハ既成勢力ハ正ニ新興国家群ノ威力ニ屈シ僅ニ英国一国ヲ残スニ止リ情勢推移ノ急激ナルヲ予測セシムルモノアリ

惟フニ支那抗日政権カ未タ抗戦ヲ断念セサル所以ノモノハ帝国国力ノ過低（過程？）評価ト援蔣第三国依存トニ基ク所大ナルモノアルヲ以テ帝国ハ之ニ対シ愈々

政戦両略ノ圧カヲ綜合集中スルト共ニ国内体制ノ強化ト援蔣国家群ニ対スル毅然タル態度トヲ以テ事変ノ迅速ナル解決ヲ図リ縦ヒ長期戦遂行ノ已ムナキ場合ニ於テモ毫モ遺憾ナキヲ期セサルヘカラス

更ニ帝国カ英米依存ノ態勢ヨリ脱却シ日、満、支ヲ骨幹トシ概ネ印度以東濠州、新西蘭以北ノ南洋方面ヲ一環トスル自給態勢ヲ確立スルハ当面帝国ノ速急実現ヲ要スヘキ所ニシテ而モ是カ達成ノ機会ハ今日ヲ措キ他日ニ求ムルコト極メテ困難ナルヘシ 軍備充実完成後ニ於ケル米国ノ極東政策ト国力充実ニ伴フ「ソ」聯邦将来ノ動向トヲ考察スルニ特ニ然リトス

抑々南方問題解決ノ為外交施策ニ依ルモノハ直ニ之カ実施ニ移リ速カニ所期ノ目的ヲ達スルコト勿論ナリト雖モ之ニ依リ目的ヲ達成シ得サルカ或ハ更ニ徹底的ニ南方問題ノ解決ヲ求ムル為ニハ武力行使ヲ予期セサルヘカラス 固ヨリ武力行使ニ関シテハ之ト現ニ遂行中ナル支那事変トノ調節関連其ノ他内外諸般ノ情勢ヲ審ニ考慮スルノ要アリ

之ヲ要スルニ帝国ハ世界情勢ノ変局ニ対処シ内外ノ情勢ヲ改善シテ速カニ支那事変ヲ解決スルト共ニ好機ヲ捕捉シ対南方問題ヲ解決スルヲ要シ之カ為先ツ外ニ在リテハ対独尹政治的結束ノ強化、対「ソ」国交ノ飛躍的調整 内ニ在リテハ国内戦時態勢ノ強化及戦備ノ充実等諸般ノ準備ヲ捕捉スルコト極メテ肝要ナリト思惟ス

竝ニ於テカ速カニ不動ノ国策を確立シ政戦両略渾然一致シテ之カ達成ニ邁進スルノ要大ナルモノアリ

Document n° 5 : Accord Matsuoka - Arsène-Henry du 30 août 1940

5

Échange de lettres entre l'ambassadeur de France à Tokyo et le ministre des Affaires étrangères du Japon

En date du 30 août 1940

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence que le Gouvernement français reconnaît les intérêts dominants du Japon en Extrême-Orient dans le domaine économique comme dans le domaine politique.

Mon gouvernement compte donc que le gouvernement impérial coudra bien lui donner l'assurance que le Japon entend respecter les droits et intérêts de la France en Extrême-Orient et notamment l'intégrité territoriale de l'Indochine et les droits souverains de la France sur toutes les parties de l'Union indochinoise.

En ce qui concerne le domaine économique, la France est prête à négocier rapidement les moyens de développer les échanges entre l'Indochine et le Japon et d'assurer, en Indochine au Japon et à ses ressortissants, la situation la plus avantageuse possible et, en tout cas, une situation prépondérante par rapport à celle des puissances tierces.

En ce qui concerne les facilités militaires exceptionnelles que le Japon a demandées, la France prend acte du fait qu'elles ont uniquement destinées, dans l'esprit du gouvernement japonais, à permettre le règlement de son différent avec le Général Chang-Kaï-Chek, qu'elles sont temporaires et disparaîtront lorsque le différent sera réglé ; enfin, qu'elles ne s'appliquent qu'à la province indochinoise limitrophe de la Chine.

Dans ces conditions, le gouvernement est prêt à charger le commandement des troupes françaises en Indochine de traiter les questions militaires avec le commandement japonais. Aucune des demandes que le gouvernement japonais a présentées n'est exclue à priori ; les instructions envoyées aux autorités militaires

⁵MAE-V, n° 35, p. 79-80.

françaises ne limiteront par leur pouvoir à cet égard.

Ces entretiens s'engageront dans les conditions suivantes :

Les chefs militaires échangeront, sous le couvert de leur parole d'honneur de soldat des informations pour permettre de connaître exactement les besoins de l'armée japonaise et la façon dont lesdits besoins pourront être satisfaits. Ces besoins ne concernent que la conduite d'opérations dans les provinces limitrophes de l'Indochine.

À la suite de cet échange d'informations, des contacts confiant s'ouvriront entre les autorités militaires japonaises et françaises pour l'octroi à l'armée japonaise de facilités militaires dont il s'agit.

Le Gouvernement français n'aura à supporter aucune charge financière du fait des diverses facilités qui seront accordées aux troupes japonaises ; ces facilités n'auront pas le caractère d'une occupation militaire, seront strictement limitées aux besoins des opérations et seront assurées par l'entremise des autorités militaires françaises et sous leur contrôle.

Enfin, le Gouvernement japonais s'engage à assumer la charge des réparations des dommages qui seraient causés à l'Indochine tant par des actes propres de guerre que par les actes des troupes adverses que la seule présence des forces japonaises aurait attirées en Indochine.

J'ai l'honneur d'accuser réception à Votre Excellence de sa lettre en date du.....dont le contenu est le suivant.

(Texte intégral de la Lettre de l'Ambassadeur de France)

En réponse à la lettre de Votre Excellence, j'ai l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement du Japon donne l'assurance au Gouvernement français que le Japon entend respecter les droits et intérêts de la France en Extrême-Orient et notamment l'intégrité territoriale de l'Indochine et des droits souverains de la France sur toutes les parties de l'Union Indochinoise.

Le Gouvernement du Japon accepte, d'autre part, les propositions qui lui ont été présentées par le Gouvernement français et compte que les négociations destinées à donner satisfaction aux demandes japonaises seront ouvertes sans délai et promptement menées à bonne fin. Il exprime le vœu que le Gouvernement français donne aux autorités indochinoises des instructions nécessaires à cet effet.

Document n° 6 : Accord du 28 août 1940 des autorités centrales de l'Armée de Terre et de la Marine japonaises concernant l'entrée des forces japonaises en Indochine ⁶

I. Concernant la date de l'entrée de nos forces en Indochine française, elle sera déterminée par des discussions entre les commandants de l'Armée de Chine du sud et la 2^e escadre de Chine.

II. Les négociations entre l'Armée de Terre et la Marine impériale d'une part, et le gouverneur général de l'Indochine française d'autre part, continueront à être menées par la mission que l'état-major impérial a dépêchée à Hanoï.

III. Les aérodromes qui seront accordés à l'armée impériale seront utilisés de concert par les deux armes. Quant à leur garde, elle sera assurée par l'Armée de Terre.

IV. Les communications, le casernement, ou encore le ravitaillement de nos forces stationnées en Indochine feront l'objet d'un accord entre l'armée de Chine du sud et la 2^e escadre de Chine.

V. Concernant la nouvelle de l'entrée de nos forces dans la colonie, elle sera diffusée par l'état-major impérial un certain temps après sa mise en œuvre et toute divulgation d'information depuis l'Indochine sera proscrite.

⁶GSS, t. 10, p. 381.

「佛印進駐に関する陸海軍中央協定」

- 一 佛印進駐日次ハ南支那方面軍司令官、第二遣支艦隊司令長官ト協議決定ス。
- 二 帝国陸海軍ト佛印総督トノ交渉ハ凡テ従前通り在河内大本營直轄機関ヲ通ジテ行フモノトス。
- 三 帝国軍ニ提供セラレタル佛印内飛行場ハ陸海軍共用トシ、其対地上警備ハ陸軍之ヲ転任ス。
- 四 進駐部隊ノ通信、宿營、給養、補給等ニ関シテハ南支那方面軍第二遣支艦隊間ニ於テ協定ス。
- 五 佛印進駐ニ伴フ報道ハ進駐第X日迄大本營ニ於テ之ヲ担任シ、現地報道ヲ禁ズ。

Document n° 7 : Principes directeurs pour la résolution de la question de l'Indochine française ⁷

(28 août 1940)

I. La France ayant clairement indiqué, lors des négociations qui ont eu lieu à Tokyo, son intention de consentir aux demandes japonaises d'ordre militaire, nous ferons tout d'abord en sorte, en Indochine, de faire rapidement coucher par écrit le consentement de la France à nos demandes d'ordre militaire, ainsi qu'aux détails pratiques de leur mise en œuvre.

II. Se fondant sur ce document, nous établirons un accord avec l'Indochine française quant à la date du début de l'entrée de nos forces dans la colonie, puis la mettrons en œuvre.

III. Pour ce qui est des détails ne figurant pas dans ce document, nous ferons en sorte de les négocier, dans la mesure du possible, le plus rapidement possible après l'entrée de nos forces dans la colonie.

⁷ *ibid.*, p. 382.

IV. Concernant l'usage de devises étrangères pour les frais encourus par le stationnement de nos forces, les autorités centrales en prépareront le minimum nécessaire au début du stationnement et les remettront aux corps expéditionnaire. Par la suite, nous ferons en sorte de limiter le recours aux devises étrangères par différents moyens, comme l'emprunt.

V. C'est la mission Nishihara qui sera en charge des négociations locales. Le général Nishihara, afin de mener ces négociations, se présentera en tant que représentant local de l'Armée de Terre et de la Marine impériales.

NB : À cette fin, le général Nishihara cumulera ses fonctions actuelles avec celles d'officier de l'armée de Chine du Sud et de la 2^e escadre de Chine.

佛印問題処理要綱

一 佛側ハ東京交渉ニ付テ帝国ノ軍事的要求ヲ承認スベキ意向ナルコトヲ表明セルニ依リ、現地ニ於テハ先ヅ速ニ我軍事的要求及其具体的事項ニ関スル佛側ノ承認ヲ成文化スルモノトス。

二 前号成文化ノ上速ニ佛印側ト進駐開始時期等ニ関シ取極メヲナシ次デ進駐ヲ実施ス。

三 前号以外ノ細部の事項ハ進駐開始後成ルベク速ニ交渉スルモノトス。

四 軍事駐屯ニ伴フ経費中外貨ニ関シテハ、当初中央ニ於テ必要ノ最小限ヲ準備シ之ヲ派遣部隊ニ交付ス。爾後ハ成ルベク借款其ノ他ノ方法ニ依リ外貨使用ヲ制限スル如ク努ムルモノトス。

五 現地ニ於ケル交渉ハ西原機関之ヲ担任ス。佛側ニ対シテハ西原少将ハ右交渉ノ為帝国陸海軍現地代表タルコトヲ通告ス。

註 西原少将ハ南支那方面軍及第二遣支艦隊ニ兼勤セシム。

Document n° 8 : Proposition pour un échange de notes officielles au niveau local ⁸

(28 août 1940)

En se fondant sur l'accord passé entre les gouvernements japonais et français à Tôkyô récemment, le commandant en chef des forces japonaises en Chine méridionale conclura un accord avec le commandant des forces françaises conformément aux points énoncés ci-dessous.

I. Le commandant des forces françaises consentira, dans le cadre des opérations que nous menons contre la Chine, au passage de l'armée japonaises par la province du Tonkin, ainsi qu'à l'utilisation d'aérodromes dans la même province (ceci incluant le stationnement des forces de protection desdits aérodromes). Il promettra également de nous accorder les facilités requises pour l'acheminement des armes, munitions et autres matériels.

II. Les demandes japonaises mentionnées ci-dessus seront exposées dans un document annexe.

III. Le débarquement des forces japonaises et leur franchissement de la frontière avec la Chine se dérouleront à partir du 1^{er} septembre à minuit.

IV. Les autres détails seront discutés ultérieurement.

(date non mentionnée) août 1940

Le représentant du commandant en chef des forces japonaises en Chine méridionale.

Le commandant des forces françaises

現地交換公文案

過般東京ニ於テ成立セル日佛両国政府間ノ取極ニ基キ南支那派遣日本陸海軍最高指揮官ハ佛軍司令官ト左記ノ如ク協定ス

⁸ibid., p. 383.

一 佛国軍司令官ハ対支作戦ノ為派遣セラルベキ日本国軍ガ佛領印度支那東京州ヲ通過シ同州内ノ飛行場ヲ使用（之ニ伴フ地上警備兵力ノ駐屯ヲ含ム）スベキコトヲ承認シ且右日本国軍ノ武器弾薬其ノ他ノ物資輸送ニ充分ナル便宜ヲ提供スルコトヲ約ス

二 前項日本軍ノ軍事的要求事項ハ別紙ニ如シ（省略）

三 日本軍ノ佛印上陸竝ニ支那国境通過ノ時機ハ九月 日零時以降トス

四 爾余ノ細目ニ関シテハ別ニ協議ス

昭和十五年八月 日

南支那派遣日本陸海軍最高指揮官代表

佛国軍司令官

Document n° 9 : Télégramme du chef du bureau des opérations de l'état-major de l'Armée de Terre japonaise, Tominaga Kyôji, n° 321, envoyé de Hanoï le 2 septembre 1940 ⁹

I. Conformément au télégramme n° 318 (note du rédacteur : rapport sur l'avancement des pourparlers poursuivis par le général Nishihara), les négociations étant à peu près rompues, je vous ai averti de mon intention de procéder à l'entrée de nos forces en Indochine française après le 5 septembre.

II. Si l'on se réfère au déroulement des négociations jusqu'à ce jour, il est évident qu'il (Decoux) cherche à gagner du temps, accepter les proposition de l'Indochine française aurait pour résultat, non seulement d'annuler tout espoir de mener à bien des négociations diplomatiques, mais également de porter atteinte au prestige de notre pays, ce qui ne serait pas sans avoir finalement un effet délétère important sur la situation militaire.

⁹DHR-DK, t. 2, p. 49.

III. Votre serviteur, le chef de la mission d'inspection, le général Nishihara, le capitaine de vaisseau Yanagisawa et le chef d'état-major adjoint de l'armée de Chine du Sud sommes arrivés à la conclusion qu'il fallait cette fois faire preuve de détermination afin de régler une fois pour toute la question indochinoise par nos propres moyens.

IV. Conformément aux vues que je viens d'exprimer ci-dessus et à la mission qui a été confiée à l'armée de Chine du Sud, j'ai accepté que cette armée pénètre en Indochine à compter du 5 septembre, après qu'elle ait complété ses préparatifs de marche. J'ai ordonné la préparation de cette opération en me fondant sur les instructions que j'avais reçues.

J'ai également considéré comme particulièrement important que l'ensemble des forces aériennes stationnées en Chine méridionale participe à cette opération.

一 河内電第三一八号（筆者注 西原少将の会談経過報告）の如く現地交渉殆ど決裂せんとし、九月五日以降軍隊の進駐を開始すべき旨通告せり。

二 本日迄の経過に鑑みるに彼の遷延策は明瞭にして、今日佛印側の申出を容認せんか、啻に外交交渉の成立の見込なきのみならず、国威を失墜し遂には戦局の前途に多大の暗影を投ずるに至らん。

三 本職と西原委員長、柳澤海軍大佐、南支那方面軍参謀副長とは、此の際断乎たる態度をもって自主的に佛印施策を一気呵成に解決するを要する意見に一致せり。

四 本職は以上の見解と南支那方面軍本来の任務とに鑑み、南支那方面軍は成可く多くの兵力をもって、五日以降準備完成次第進駐を開始するを適当と認め、本職の受けたる訓令に基きその準備を指示せり。

此の際現に南支那にある全航空兵力を参加せしむるを緊要と認む。

Document n° 10 : Ordre n° 458 de la Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial ¹⁰

Ordre

1. L'entrée en Indochine française se fera le 22 septembre à compter de minuit (heure de Tôkyô).

2. Concernant l'exécution de l'entrée en Indochine française, le corps expéditionnaire de Chine du Sud recourra à la force en cas de résistance de l'armée indochinoise.

3. Le chef de l'état-major de l'Armée de Terre donnera les instructions concernant les détails de l'opération.

Le 14 septembre 1940

大陸命第四百五十八号

命令

- 一 北部仏領印度支那進駐日時ハ九月二十二日零時（東京時間）以降トス
- 二 前項ノ進駐実施ニ方リ仏領印度支那軍抵抗セハ南支那方面軍司令官ハ武力ヲ行使スルコトヲ得
- 三 細項ニ関シテハ參謀總長ヲシテ指示セシム

昭和十五年九月十四日

¹⁰Tairikumei dai yon hyaku go jû hachi gô 大陸命第四百五十八号, in Morimatsu Toshio (sous la dir.), *op.cit.*, vol. 6.

Document n° 11 : Instructions n° 733 de la Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial ¹¹

(13 septembre 1940)

Instructions

Nous fondant sur les ordres n° 452 et 458 de la Section de l'Armée de Terre de l'état-major impérial, nous donnons les instructions suivantes :

1. Il sera procédé à l'entrée en Indochine française selon les modalités d'un accord, en annexe, passé entre l'Armée de Terre et la Marine.

2. En cas d'entrée pacifique en Indochine française, nous limiterons les zones de stationnement des troupes aux abords de Hanoï et Haïphong et nous essaierons de les concentrer au maximum dans un certain nombre de points. Nous confierons la garde de la frontière sino-indochinoise principalement à l'armée française et nous éviterons que notre armée y soit envoyée.

3. Les forces qui entreront en Indochine française devront maintenir une discipline stricte et, s'efforcer d'avoir une influence heureuse sur notre future politique indochinoise.

4. Concernant les autres détails, nous enverrons sur place le chef du premier bureau, le général de brigade Tominaga, afin qu'il les transmette.

大陸指第七百三十三号

指示

大陸命第四百五十二号及第四百五十八号ニ基キ左ノ如ク指示ス

一. 仏領印度支那（以下仏印ト略称ス）進駐ニ伴フ陸海軍中央協定別紙ノ如ク定ム

¹¹Morimatsu Toshio (sous la dir.), *op.cit.*, vol. 6.

二. 平和裡ニ進駐ヲ完了シタル場合ハ其駐屯地域ヲ河内、海防附近ノ要地ニ限定シ強メテ集結スルモノトス 支、仏印国境方面ハ主トシテ仏印軍ノ配慮ニ委シ我軍ヲ国境方面ニ拘束セシメサルヲ要ス

三. 仏印進駐部隊ハ特ニ至嚴ナル軍記ヲ維持シ将来ノ対仏印施策ニ好影響ヲ与フルニ強ム

四. 尚其他ノ細部ニ関シテハ第一部長富永少将ヲ現地ニ派遣シテ伝達セシム

昭和十五年九月十四日

Document n° 12 : Accord entre les autorités centrales de l'Armée de Terre et de la Marine (14 septembre 1940, sections de l'Armée de Terre et de la Marine de l'état-major impérial)

12

I. Objectifs

Ils consistent à, en entrant dans la province du Tonkin de façon pacifique, à établir des bases pour nos opérations contre la Chine, tout en renforçant nos opérations pour couper les routes du ravitaillement de la Chine. Toutefois, nous aurons recours à la force en cas de résistance de l'armée indochinoise.

II. Les détails de l'heure et du jour de l'entrée en Indochine seront définis par des discussions entre le commandant en chef du Corps expéditionnaire de Chine du Sud et celui de la 2^e escadre de Chine.

III. Concernant l'entrée des forces, le gros passera par voie de terre depuis Zhen Nan Guan, tandis qu'une partie débarquera près de Haïphong. Dans le cas où le recours à la force serait inévitable, cette dernière force procédera une attaque surprise en débarquant près de Thanh Hoa.

IV. Voici les modalités de l'entrée en Indochine en cas de non-usage de la force

¹²Morimatsu Toshio (sous la dir.), *op.cit.*, vol. 4.

1. L'intégralité des négociations entre, d'un côté, l'Armée de Terre et la Marine impériales et, de l'autre côté, le gouverneur général de l'Indochine française et le commandant en chef de l'Armée d'Indochine se déroulera, comme auparavant, à Hanoï sous l'autorité de la mission de contrôle de l'état-major impérial.

2. Quant aux aérodromes concédés à l'armée impériale en Indochine française, l'usage en sera partagé par l'Armée de Terre et la Marine, tandis que la garde en sera assurée par l'Armée de Terre.

3. Concernant les communications, le cantonnement, l'entretien et le ravitaillement des forces qui entreront en Indochine, un accord sera passé entre le Corps expéditionnaire de Chine du Sud et la 2^e escadre de Chine.

V. En cas de recours à la force, l'on se réfèrera aux éléments ci-dessous.

1. En cas de résistance des forces indochinoises, l'Armée de Terre en réfèrera immédiatement au commandant en chef des forces de la Marine.

2. Les forces mobilisées seront les suivantes :

pour l'Armée de Terre : une partie des forces sous l'autorité directe du Corps expéditionnaire de Chine du Sud, le gros des forces de la 22^e Armée et les forces aériennes basées en Chine du Sud

pour la Marine : le gros de la 2^e escadre de Chine, la 8^e escadre, le 2^e corps aérien, la 1^e flottille de torpilleurs.

3. La zone des opérations terrestres englobera essentiellement la baie du Tonkin (y-compris les environs de Thanh Hoa). Cependant, cette limitation géographique des opérations n'interviendra pas dans le cas où nous serions l'objet d'attaques depuis le centre et le sud de l'Indochine.

4. Pour ce qui est des questions aériennes, il faudra se référer au document en annexe intitulé « Accord entre les autorités centrales de l'Armée de Terre et de la Marine relatif aux questions aériennes »

V. Pour les questions relatives à l'information et à la propagande, se référer au document en annexe intitulé « Grandes lignes relatives à l'information et à la propagande ».

陸海軍中央協定（昭和一五年九月十四日 大本営陸軍部、海軍部）

一 目的

平和裡ニ東京州内ニ進駐シ対支作戦ノ基地ヲ設定スルト共ニ支那側補給連絡路遮断作戦ヲ強化スルニ在リ 但シ仏領印度支那（以下仏印ト略称ス）軍抵抗セハ武力ヲ行使ス

二 進駐日時ノ細部ハ南支那方面軍司令官、第二遣支艦隊司令長官協議決定ス

三 進駐ハ先ツ主力ヲ以テ陸路鎮南関方面ヨリ開始シ付テ一部ヲ海防方面ヨリ上陸進駐セシム 武力行使ノ止ムヲ得サル場合ハ右ノ外一部ヲ以テ「タンホア」附近ニ急襲上陸ス

四 平和裡ニ進駐ヲ完了シタル場合ハ左記ニ拠ル

（イ） 帝国陸海軍ト仏印総督及仏印軍司令官トノ交渉ハ凡テ従前通り在河内大本営直轄機関ヲ通シテ行フモノトス

（ロ） 帝国軍ニ提供セラレタル仏印内飛行場ハ陸海軍共用トシ其対地上警備ハ陸軍之ヲ担任ス

（ハ） 進駐部隊ノ通信、宿営、給養、補給等ニ関シテハ南支那方面軍、第二遣支艦隊ニ於テ協定ス

五 武力行使ノ止ムヲ得サル場合ハ左記ニ拠ル

（イ） 仏印軍我ニ抵抗セハ即時陸軍側ヨリ海軍側最高指揮官ニ通報スルモノトス

（ロ） 使用武力左ノ如シ

陸軍 南支那方面軍直轄部隊ノ一部、第二十二軍ノ主力及在南支航空部隊ノ主力

海軍 第二遣支艦隊ノ主力、第八戦隊、第二航空部隊（欠 蒼竜及吹雪）、第一水雷部隊（欠 第二駆逐隊）

（ハ） 地上作戦ノ地域ハ概ネ東京湾（「タンホア」附近ヲ含ム）トス 但シ中南部仏印方面ヨリ攻撃ヲ受ケタル場合ニ於テハ此ノ限りニ非ス

（ニ） 航空関係事項ハ別紙「陸海軍中央航空協定」ニ拠ル（筆者略）

六 報道宣伝ハ別紙「報道宣伝要領」ニ拠ル（筆者略）

Document n° 13 : Accord local de détails Nishihara-Martin (22 septembre 1940) ¹³

Accord conclu entre le commandant en chef de l'Armée de Terre de l'Indochine française et le représentant en Indochine des forces militaires japonaises, terrestres et navales

Ledit accord porte sur les points suivants :

- I. L'utilisation d'un certain nombre d'aérodromes dans la province du Tonkin
- II. Le stationnement d'un nombre limité de troupes de l'armée japonaise
- III. Le passage par la province du Tonkin de l'armée japonaise dans certains cas
- IV. L'entrée sur le territoire indochinois des forces japonaises les plus avancées.

I. L'utilisation d'un certain nombre d'aérodromes dans la province du Tonkin

Les forces aériennes japonaises pourront utiliser les aérodromes suivants :

Gia Lam

Lao Cai ou Phu Lam Than

Phu Tho

Les forces aériennes japonaises pourront aménager les aérodromes cités ci-dessus conformément aux conditions énoncées dans l'accord du 4 septembre.

La taille des forces affectées à la garde desdits aérodromes sera déterminée par un accord conclu entre les autorités japonaises et françaises. Elle sera limitée au minimum nécessaire à l'accomplissement de cette mission.

II. Le stationnement d'un nombre limité de troupes de l'armée japonaise

L'importance des forces japonaises affectées à l'accomplissement des missions citées ci-dessous devra être déterminée après qu'un accord ait été obtenu entre les autorités japonaises et françaises.

A. La garde des aérodromes mentionnés à l'article 1

¹³NGN, p. 454-456.

B. L'utilisation desdits aérodromes (le personnel de bord et d'entretien affecté aux corps aériens japonais)

C. Le transport et le stockage du matériel cité ci-dessous.

Les forces japonaises des bases aériennes citées ci-dessus, ainsi que celles qui combattent en ce moment sur le territoire chinois à proximité de la frontière indochinoise

D. Le transport et le transit par le port de Haïphong, ainsi que l'administration de l'hôpital qui sera installé dans cette région.

L'importance numérique de ces forces armées est conditionnée aux nécessités du service pour la première partie de l'année et ne saurait en aucun cas dépasser celui de 6.000 hommes.

Les zones de garnison de ces troupes seront déterminées selon un accord passé entre les autorités japonaises et françaises.

Une partie des troupes stationnées durant la première partie de l'année et limitées en nombre à un minimum déterminé par un accord entre les deux états-majors pourra avoir accès aux villages situés à proximité immédiate des aérodromes.

Cependant, Hanoï en sera exclu.

Le commandement et les unités de l'armée japonaise ne pourront ni stationner ni traverser Hanoï. Néanmoins, des officiers pourront entrer dans Hanoï afin d'y mettre en œuvre la liaison entre les deux états-majors.

L'équipement des personnels de bord et de garde des aérodromes sera à la charge des autorités de l'armée japonaise.

La ville de Haïphong sera utilisée comme point de débarquement selon des modalités déterminées par les états-majors japonais et français.

Les bâtiments militaires japonais ne pourront en aucun cas s'approcher à moins de six miles marins d'une ligne reliant Dô Son & Hoang Chau.

Seul un bâtiment, d'une taille ne dépassant pas celle de la classe d'un torpilleur, pourra accoster dans le port de Haïphong.

III. Le transit par la province du Tonkin de l'armée japonaise

Le commandant des forces japonaises devra, dans le cas où il déciderait de mener une offensive par voie terrestre puis la frontière septentrionale du Tonkin (ce commandant n'étudie pas pour le moment cette éventualité), ou bien dans le cas où il voudrait effectuer une relève de ses unités en les faisant embarquer depuis le port de Haïphong, devra emprunter les voies de communication dont l'autorisation d'usage lui sera donné par le commandant des forces françaises.

Les modalités de transport seront déterminées en conformité avec les conditions émises par les clauses de base de l'accord signé le 4 septembre 1940.

L'importance des troupes japonaises qui pourront transiter (par le territoire du Tonkin) sera déterminée en fonction du degré de nécessité. Toutefois, le nombre d'hommes qui pourront transiter par le territoire indochinois, ainsi que celui des hommes qui pourront y stationner conformément à l'article 2 de cet accord, ne pourra excéder le chiffre fixé par les clauses de base de l'accord signé le 4 septembre 1940.

IV. L'entrée en Indochine des premières forces japonaises

La date et l'heure à partir desquelles le premier navire japonais transportant des unités de l'armée japonaise pourra entrer dans le port de Haïphong, soit le 22 septembre à 22h, devront être scrupuleusement respectés par les autorités japonaises. Néanmoins, aucune unité japonaise ne pourra débarquer dans le port de Haïphong, que ce soit de ce premier bâtiment ou bien d'un autre, tant qu'un accord particulier destiné à déterminer les conditions de débarquement de ces unités, ainsi que leur modalités de déplacement vers leur lieu de garnison, ne seront conclus.

V. Le transport des forces japonaises en transit sur le territoire de la province du Tonkin

Les unités de l'armée japonaise situées actuellement à la frontière de la Chine et de l'Indochine française et pour lesquelles les autorités japonaises demandent

l'embarquement par le port de Haïphong pourront être acheminées en traversant le territoire de l'Indochine.

Ce transport nécessitant une étude précise, fera l'objet d'un accord particulier.

Les forces japonaises ne pourront franchir la frontière indochinoise tant que cet accord ne sera pas conclu.

VI. Clauses générales

Il va de soit que les clauses de bases de l'accord du 4 septembre 1940 resteront toutes en vigueur, à l'exception de celles qui entreront en conflit avec les clauses stipulées dans le présent accord.

Le 22 septembre 1940

À Hanoï, le général Nishihara

Le général Martin

印度支那軍司令官ト在印度支那日本陸海軍代表トノ間に於テ締結サレタル協定
本協定ハ左ノ件ニ関ス

- 一 東京州ニ於ケル数個ノ飛行場使用
- 二 日本軍若干兵力の駐屯
- 三 場合ニ依ル日本軍ノ東京州通過
- 四 日本先頭部隊ノ入国

- 一 数個ノ飛行場使用

日本空軍ハ左ノ飛行場ヲ使用スルコトヲ得

「ジアラム」

「ラオカイ」或ハ「フーランチョン」

「フウトー」

日本空軍ハ九月四日ノ協定ニ依リ定メラレタル諸条件ニ従ヒ右諸飛行場ノ整備ヲ行
フコトヲ得

右諸飛行場ノ警備ニ任スル兵力ハ日佛当局者間ノ合意ニ依リ決定セラルベク右兵力ハ其ノ任務達成上必要ナル最小限度ニ限定セラルルモノトス。

二 日本軍若干兵力ノ駐屯

左ノ任務ヲ有スル日本諸部隊ノ兵力ハ日佛軍事当局者間ニ於ケル協同合意ノ後決定セラルルモノトス

(イ) 第一項掲記ノ諸飛行場ノ警備

(ロ) 右諸飛行場ノ使用 (日本飛行隊ニ属スル飛行人員及整備人員)

(ハ) 左ノモノニ対スル補給品ノ輸送及護衛

第一項記載ノ諸飛行基地及支那印支国境付近ノ支那領土内ニ於テ目下作戦中ノ日本部隊

(ニ) 海防港ノ通過輸送及同地方ニ施設セラルル病院ノ運営

右ノ兵力ハ前期任務成上必達要限度ニ制限セラルルモノニシテ如何ナル場合ニ於テモ六千人ヲ越エザルモノトス

右ノ兵力ノ駐屯地区ハ日佛軍事当局者間ノ協同合意ニヨリ決定セラルルモノトス

日佛両参謀部間ノ合意ニ依リ定メラレタル最小限度ニ限定セラレタル前期兵力中ノ一部ハ諸飛行場ニ直接隣接スル部落ヲ利用スルコトヲ得

但シ「ハノイ」市ハ此ノ限リニ非ズ

日本軍ノ司令部又ハ部隊ハ「ハノイ」ニ定着シ又ハ同市ヲ通過セザルモノトス但シ両参謀部間ノ連絡ヲ計ル為ニ必要ナル将校ハ此ノ限リニ非ズ

諸飛行場内ニ於ケル日本飛行部隊及其ノ警備部隊ノ施設ハ日本軍当局ニ於テ負担スルモノトス

海防市ハ日佛両参謀部間ノ合意ニ依リ定メラルル条件ニ依リ上陸地点トシテ利用セラルルモノトス

如何ナル場合ニ於テモ軍艦ハ「ドーソン」一「アッポワン」ヲ連ヌル線ヨリ六海里以内ニ近接セザルモノトス

水雷艇級ヲ越エザル軍艦一隻ハ海防港内ニ碇泊スルコトヲ得

三 日本軍ノ東京州通過

日本軍司令官ガ東京州北方国境ヨリ発足シテ地上兵力ニヨリ攻撃作戦ヲ行ハントスル場合 (該司令官ハ目下之考慮シアラズ) 若クハ海防港ヨリノ乗船ヲ必要トスベ

キ部隊ノ交代行動ヲ為サントスル場合ニハ佛軍司令官ノ決定セル数条ノ交通路ハ作戦ノ必要ニ従ヒ日本軍ニ依リ利用セラレ得ルモノトス

右ノ輸送ノ実施方法ハ千九百四十年九月四日署名ノ協定基礎事項中ニ定メアル条件ニ依リ規定セラルルモノトス

日本通過部隊ノ兵力ハ必要度ニ応ジ加テ決定セラルベキモノトス然レドモ通過部隊及第二項記述ノ部隊ノ全兵力ハ千九百四十年九月四日調印ノ協定基礎事項ニ依リ定メラレタル数ヲ超ユルヲ得ザルモノトス

四 日本先頭部隊ノ入国

九月二十二日二十二時ハ日本当局ニ依リ厳守セラルベキモノナルニ鑑ミ部隊搭載ノ第一船ハ右期日ニ海防ニ入港スルコトヲ得然レドモ上陸部隊ノ上陸条件及駐屯地点ヘノ移動条件ニ関スル特別協定ガ成立セザル限り部隊ハ其ノ船舶ヨリ下船セズ又其他ノ輸送船ハ港内ニ入ラザルモノトス

五 日本軍ノ東京州通過輸送

目下支那印度支那国境附近ニ在ル日本部隊ハ日本当局ノ要求ニ基キ海防港乗船ノ為印度支那領土ヲ通過シテ輸送セラルルモノトス

此部隊ノ輸送ニハ詳細ナル研究ヲ必要トスルヲ以テ両参謀部間ニ於ケル特別協定ヲ要ス

此協定ガ成立セザル限り何レノ日本軍隊モ印度支那国境ヲ超エザルモノトス

六 一般事項

本協定ニ掲ゲアル諸規定事項ヲ除キ千九百四十年九月四日署名ノ協定基礎事項ハ全部効力ヲ有スルコト勿論ナリ

両参謀部ハ本協定ノ実施方法ヲ定ムル為ニ爾今常時相連絡スルモノトス

千九百四十年九月二十二日

在「ハノイ」 西原少将

「マルタン」将官

Document n° 14 : Grandes lignes d'une politique économique à l'égard des régions du sud ¹⁴

Décision du cabinet du 16 août 1940

I. Principes fondamentaux

1. L'objectif poursuivi par la politique économique à l'égard des régions du sud consiste à mettre en place une sphère économique de la Grande Asie orientale avec le Japon en son centre afin de résoudre l'Incident de Chine et de bâtir un État de défense nationale qui pourra faire face au développement dans le monde des blocs économiques.

2. Voici, par ordre d'importance et d'urgence, les zones et régions du sud qui feront l'objet des mesures économiques que nous prendrons.

a) L'Indochine française, la Thaïlande, la Birmanie, les Indes orientales néerlandaises, les Philippines, la Malaisie britannique, la partie britannique de Bornéo, et le Timor portugais se verront accorder la priorité en tant que « zone interne », tandis que l'Inde britannique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande seront considérées comme secondaire en tant que « zone externe ».

b) Les mesures appliquées à chacune des régions auront pour critère les besoins du Japon en ressources naturelles d'importance militaire. Leur ordre d'importance sera défini en fonction de la situation, tant interne qu'externe.

3. Afin de mettre en œuvre cette politique, nous nous efforcerons d'implanter l'influence politique du Japon dans ces régions.

4. Toujours dans le même but, nous prendrons en compte l'extrême importance de l'attitude de la diaspora chinoise.

II. Grandes lignes

¹⁴GSS, t. 10, p. 177-178.

1. Nous ferons en sorte de lever les diverses restrictions mises aux activités économiques des Japonais dans les régions sud, ainsi que de mettre en œuvre les mesures ci-dessous afin de permettre leur développement rapide.

a) l'obtention de garanties pour les exportations de biens dont nous avons besoin

b) l'élimination des barrières commerciales

l'obtention, dans la mesure du possible, d'une position dominante pour le Japon dans le domaine de la filature

c) la conclusion d'accords pour le commerce de troc, la mise en place de systèmes de crédits et de change

d) l'abolition des restrictions aux activités des entreprises, ainsi que l'obtention de droits d'exploitation de mines et les autres droits afférents aux entreprises

e) l'abolition des restrictions à l'entrée sur le territoire et à au droit de résidence, ainsi qu'au droit d'exercer des activités économiques

f) l'obtention de droits spéciaux pour les transports et les communications

g) l'obtention du droit de prospecter librement les ressources naturelles

h) l'embauche de conseillers économiques

2. Nous établirons un contrôle sur les différentes activités économiques dans les régions du sud depuis une position nous permettant une vue d'ensemble.

a) Afin d'obtenir les biens dont nous avons besoin (pétrole, nickel, étain, bauxite, caoutchouc, *kina*¹⁵, houille, fer, etc.), nous accorderons la priorité aux entreprises privées et, à cette fin, ferons en sorte, dans la mesure du possible, de recourir au capitaux et aux matériaux locaux pour leur gestion.

b) Concernant les activités relevant du transport aérien, du transport maritime et des communications, nous prendrons une position, tantôt directement, tantôt par des mesures d'encouragement, afin de mettre la main sur le réseau de transport et de communication dans les régions du sud.

¹⁵*kina* : nom d'un coquillage de Nouvelle-Guinée longtemps utilisé dans cette île comme monnaie.

c) Concernant les activités maritimes, nous ferons en sorte d'acquérir une position solide dans chacune des régions du sud, tantôt directement, tantôt par des mesures d'encouragement.

3. Dans le cas où nous serions amenés à recourir à des mesures de force dans les domaines militaire ou diplomatique, nous nous efforcerons d'obtenir des intérêts économiques de plus grande ampleur.

4. Nous ferons en sorte d'étendre le contrôle et l'intégration des entreprises qui sont actives dans les régions du sud, ainsi que de renforcer, avec souplesse, les activités économiques pour faire face à la nouvelle situation dans ces régions.

南方經濟施策要綱

昭和15年8月16日 閣議決定

第一、基本方針

一、南方經濟施策ノ目標ハ支那事變処理上並ニ現下世界ニ生成發展ヲ見ツツアル
ブロツク態勢ニ対応スル国防国家建設ノタメ皇国ヲ中心トスル經濟的大東亜圈ノ完
成ニアリ。

二、南方各地帯、地域ノ經濟施策ノ輕重緩急ハ左記ニヨル。

イ、仏領印度支那、泰国、緬甸、蘭領印度、比律賓、英領馬來、英領ボルネオ、葡
領チモール等ノ内圈地帯ノ施策ニ重心ヲ置キ、英領印度、濠洲、新西蘭等ノ外圈地
帯ハ第二段トス。

ロ、各地域ノ施策ハ皇国ノ軍事的資源的要求ヲ基礎トシ内外ノ情勢ヲ顧慮シテ緩急
ソノ序ニヨリ適宜之ヲ行フ。

三、南方經濟施策ニ当リテハ之等地域ニ皇国政治勢力ノ扶植ニ努ム。

四、南方經濟施策ノタメ華僑ノ動向極メテ重大ナルニ鑑ミ大局的見地ニ立チ之ヲ
指導ス。

第二、要領

一、南方諸地域ニ於ケル邦人ノ経済的活動ヲ阻害スル諸種ノ制限ヲ撤廃シ更ニ積極的發展ヲ図ルタメ左記各項ノ実現ニ努ム。

イ、重要物資ヲ確保スルタメノ輸出保障獲得

ロ、通商障害ノ除去

為シ得レバ紡績ニ対スル日本ノ指導的地位ノ獲得ニ努ム

ハ、求償貿易制又ハクレヂットノ設定並ニ為替協定ノ締結

ニ、企業制限ノ撤廃並ニニ鉱業権其ノ他企業權益ノ獲得

ホ、入国居住及ビ営業制限ノ撤廃

ヘ、交通通信特殊權益ノ獲得

ト、資源調査ノ自由獲得

チ、経済顧問ノ採用

二、南方諸地域ニ対スル諸事業ハ東亜全体ニ亘ル総合的見地ニ立チテ統制的ニ実施ス。

イ、重要物資（石油、ニッケル、錫、ボーキサイト、ゴム、キナ、石炭、鉄等）ノ獲得ニ就テハ企業経営ニ重点ヲ置キノ経営ニ当リテハ出来得ル限り現地資本資材ノ利用ニ努ム。

ロ、航空、海運、通信等ノ諸事業ニ就テハ南方ニ於ケル交通通信ノ実権ヲ掌握シ東亜全局ノ指導的地位ヲ確保スル如ク指導助成ス。

ハ、水産業ニ就テハ南方各地域ニ確固タル地歩ヲ建設スル如ク指導助成ス。

三、軍事外交ノ強行措置ヲ採ル場合ニハ一層広汎且重大ナル経済權益ノ獲得ヲ図ル。

四、南方関係諸会社ノ整理統合拡充ヲ実施シ南方ノ新情勢ニ応ジテ経済活動ノ円滑強化ヲ図ル。

Document n° 15 : Plan pour le développement économique de l'Indochine française ¹⁶

Décision du cabinet du 3 septembre 1940

Prenant compte de l'inévitabilité de l'apparition de blocs économiques dans le cadre de l'évolution du nouvel ordre mondial, nous fondant sur notre position qui consiste à considérer d'un point de vue large les liens d'interdépendance, nous envisageons de resserrer rapidement nos liens économiques avec l'Indochine française et espérons pouvoir voir les fruits de son intégration au bloc économique de la Sphère de la Grande Asie orientale dont notre Empire constitue le point central. À cette fin et pour l'heure, nous allons mettre en œuvre les mesures dont les grandes lignes figurent ci-dessous.

I. Nous nous efforcerons de faire en sorte que la priorité soit accordée aux activités économiques des sujets japonais par le moyen de la levée ou de l'assouplissement des mesures (cf. liste ci-jointe) qui visent à mettre un frein à leurs activités économiques en Indochine.

II. Nous nous efforcerons d'aboutir à la signature d'un traité de commerce par lequel l'Indochine française acceptera la création d'entreprises par des ressortissants japonais sur son sol et l'octroi de facilités spéciales pour leur gestion, ainsi que l'exportation prioritaire vers le Japon des biens dont nous avons besoin.

Dans un premier temps, nous demanderons des garanties quant aux exportations de riz, de houille, d'apatite, de manganèse, de sel industriel, d'étain, de caoutchouc, de zinc et de silice.

En outre, nous nous ferons en sorte que le Japon puisse avoir la main sur le contrôle des échanges commerciaux avec l'Indochine.

¹⁶GSS, t. 43, p. 183-184.

III. Nous ferons prendre à l'Indochine les mesures nécessaires pour obtenir d'elle les biens dont nous avons besoin des provinces chinoises frontalières du Yunnan, du Guangxi et du Guizhou.

IV. Nous demanderons à l'Indochine sa coopération pour l'accroissement des exportations de produits japonais vers la colonie.

V. Ayant pour objectif de bâtir, à l'avenir, une vaste zone yen avec pour centre le Japon auquel seront rattachées les différentes régions de la Grande Asie orientale, nous nous efforcerons d'y inclure le nouveau système financier que nous mettrons en place avec l'Indochine française, sans toutefois insérer directement l'Indochine dans la zone yen.

En outre, nous ferons en sorte, non seulement que la Banque d'Indochine offre à notre pays les meilleures facilités financières, mais également qu'elle accepte la mise en place d'un contrôle des changes sous l'égide du Japon.

VI. Nous nous efforcerons d'obtenir les droits ci-dessous dans le cadre de l'acquisition, par le Japon, de la position de cœur névralgique du réseau de transports et de communication de l'ensemble de la Grande Asie orientale.

1. Les droits d'effectuer du commerce le long des côtes, d'entrer dans les ports non ouverts au commerce international jusqu'à ce jour, de gérer et d'utiliser des installations portuaires.
2. Le droit de poser et d'utiliser des câbles sous-marins, de participer à la gestion des activités de communication intérieure et extérieure.
3. Le droit d'ouvrir des lignes maritimes nouvelles et de prolonger les routes existantes, ainsi que mettre en place des moyens pour sécuriser les transports aériens.

VII. Concernant les activités maritimes, nous ferons en sorte d'obtenir le droit de gérer les installations de pêche et les autres activités marines afin de nous assurer une position solide dans les régions du sud.

VIII. Nous nous efforcerons de nous opposer à l'obtention par des pays tiers de nouveaux d'intérêts en Indochine et de supprimer dans les plus brefs délais les intérêts existants.

IX. Nous participerons aux activités économiques de l'Indochine, tant intérieures qu'extérieures et, afin de renforcer sa coopération économique avec le Japon, nous ferons instituer une commission économique à laquelle participerons des Japonais, ainsi que tout autre organe approprié à cette tâche.

X. Concernant les activités de soutien au régime de Chiang Kai-shek et les actions anti-japonaises des Chinois résidant dans la colonie, nous demanderons aux autorités indochinoise de prendre les mesures nécessaires pour les faire cesser et, au regard de leur position économique, feront preuve de largesse d'esprit afin de d'utiliser leur force en terme d'organisation et de ressources.

XI. Dans le but de contribuer au développement économique du Japon, nous inviterons dans notre pays des notables locaux et prendrons différentes mesures de propagande afin de leur montrer le vrai visage de notre pays.

XII. Cette politique économique devant contribuer à l'édification de la Sphère de la Grande Asie orientale, nous ferons en sorte de concilier l'expansion des intérêts du Japon et le bien-être des populations indigènes.

対仏印支経済発展ノ為ノ施策

昭和15年9月3日 閣議決定

世界新秩序ノ進展ニ伴フ经济圈発生ノ必然性ヲ確認シ、共存共栄ノ大局的立場ニ基キ、速ニ仏印支ト経済的緊密化ヲ図リ、皇国ヲ中心トスル大東亜经济圈ノ一環タル実ヲ挙ゲンコトヲ期シ、差当リ左記要領ニヨリ施策スルモノトス

一、現地邦人ノ経済活動ヲ阻害スル諸種ノ制限的措置（別冊資料参照）ヲ撤廃又ハ緩和シ、邦人ノ経済的活動ヲ他ニ優先シテ自由闊達ナラシムル如ク努ムルコト

二、皇国ノ必要トスル重要物資ハ可及的ニ大東亜圈内ニテ確保シ、以テ英米ヨリ資源的独立ヲ図ルタメ、仏印支ニ対シテモ邦人企業ノ創設及経営ニ特別ナル便宜ノ

供与ヲ要求スルト共ニ皇国必須ノ重要物資ヲ優先的ニ皇国ニ輸出ヲナサシムル如キ貿易協定ノ設定ニ努ムルコト

差当リ仏印支ニ対シ米、石炭、燐灰石、マンガン、工業塩、錫、生ゴム、亜鉛、珪砂等ニツキ輸出ノ保障ヲ要求スルコト

尚進ミテハ皇国ノ指導ニヨル貿易管理ノ実現ヲ見ル如ク努ムルコト

三、仏印支ヲ通ズル雲南広西貴州等ノ周辺地区ノ重要物資ノ取得ニツキテモ、適当ノ措置ヲトラシムルコト

四、皇国製品ノ対仏印支輸出増進ニツキ特ニ協力提携ヲ求ムルコト

五、将来他ノ大東亜諸地域ヲ併セ皇国ヲ中心トスル大金融圏ノ設定ヲ目標トシ、仏印支トノ新金融関係ノ設定ニ付テモ之ガ一環タラシムル如ク努ムルモノトス、但シ仏印支自体ハ之ヲ円地域トナスコトヲ目的トセザルコト

尚仏印支ノ銀行等ヲシテ本邦側ニ対シ極力金融上ノ便益ヲ供与セシムルノミナラズ、進ミテハ皇国ノ指導ニヨル為替統制ノ実現ヲ見ル如ク努ムルコト

六、交通及通信ニ関シテハ大東亜全局ノ指導的地位ヲ確保スル一環トシテ左ノ特殊權益ノ設定ニ努ムルコト

イ、沿岸貿易権、不開港入港権及港湾設備ノ経営及利用権

ロ、海底電線ノ陸揚及運用権、国内通信事業経営ニ対スル参加権、ソノ他ノ通信権

ハ、定期航路ノ新設延長及航空保安施設ノ設置権

七、水産業ニ関シテハ南方ニ確固タル地歩ヲ建設スルタメ漁業根拠地ノ設置其ノ他水産業ノ経営ニ伴フ權益ノ獲得ニ努ムルコト

八、仏印支ニ於ケル第三国權益ニ関シテハ新規ノ設定ヲ許サザルト共ニ既存ノモノハ速ニ之ヲ駆逐スルガ如ク努メシムルコト

九、仏印支ノ対内外経済政策ノ樹立及実施ニ参与シ、皇国トノ経済的提携ヲ強化スル為、仏印支側ニ本邦人ヲ加ヘタル経済建設委員会、其他適当ナル期間ヲ設ケシムルコト

貿易、金融、税制、関税、第三国トノ経済協定、企業、交通、通信等ニ関シテハ右機関ヘノ諮問ヲ要スルモノトス

一〇、華僑ノ援蔣抗日態度ニ対シテハ仏印支当局ノ嚴重ナル取締ヲ要求スルト共ニ、一方ソノ經濟的地位ニ鑑ミ大局的立場ニテ組織及資力ノ利用ヲ策スルコト

一一、皇国ノ經濟的發展ヲ期スル為、土着有力者ヲ皇国ニ招致シ、又ハ皇国ノ真姿ヲ宣傳正解セシムル等諸般ノ処置ヲ講ズルコト

一二、經濟施策ハ大東亞共榮圈確立ノ大局的立場ニ立脚スルコトトシ、皇国ノ利益伸長ト土民ノ民生ト調和スル如ク努ムルコト

Document n° 16 : Grandes lignes d'un plan pour une enquête sur l'économie de l'Indochine française ¹⁷

Décision du cabinet du 27 juin 1941

I. Objectifs

Pour l'heure, l'objectif consiste pour le Japon à s'assurer le plus rapidement possible des biens dont il a besoin, tout en obtenant les ressources nécessaires à son développement économique. Pour cela, concernant l'accord économique avec l'Indochine française qui vient d'être conclu, il convient de renforcer nos entreprises afin de favoriser leur expansion en Indochine sous le contrôle de notre gouvernement, ainsi que, de façon inséparable, de mettre en œuvre une enquête sur l'économie indochinoise sous la direction du gouvernement en faisant travailler ensemble fonction publique et sphère privée.

II. Principes pour leur mise en œuvre

1. Cette enquête, à la fois générale et systématique, sera réalisée sous la direction des deux bureaux économiques permanents implantés au sein des consulats généraux de Hanoï et Saïgon.

¹⁷Gabe Masao 我部政男, Hirose Yoshihiro 広瀬順皓編著 (sous la dir.), *Kokuritsu kôbun shokan : shozô kôbun betsureku* 国立公文書館一所蔵公文別録一 (Centre des archives nationales : archives publiques fonds spéciaux), vol. 88, Yumani Shobô ゆまに書房, mai 1997, p. 174-183.

2. Pour le moment, dans le but de parvenir rapidement à une implantation de nos entreprises, une mission de recensement des ressources naturelles sera constituée sous la forme d'une entreprise en réunissant, d'une part des agents administratifs des différents services de l'État, d'autre part des techniciens et entrepreneurs du monde privé (cf. document annexe).

3. Une mission d'enquête sera dépêchée afin de procéder au recensement des ressources naturelles de manière scientifique.

Cette mission, distincte de la mission présentée ci-dessus, sera composée en majorité de scientifiques et dépêchée séparément. Les détails de sa composition seront précisés dans un document séparé.

4. Concernant le budget nécessaire à la mise en place des bureaux économiques permanents et à l'envoi des missions d'enquête, des mesures seront prises en fonction des besoins.

Document annexe

Plan pour l'envoi en Indochine d'une mission de recensement des ressources naturelles

I. L'objectif premier de cette enquête consiste à proposer un plan provisionnel d'exploitation des ressources naturelles en mettant en œuvre un recensement des ces ressources par la constitution rapide sous la forme d'une mission qui prendra la forme d'une entreprise privée.

II. La constitution de cette mission sera faite par la 5^e commission.

III. Ladite mission sera composée, en majorité, d'agents des différents services de l'État intéressés, ainsi que de techniciens et d'entrepreneurs de la sphère privée. L'on nommera à sa tête une personne qui possèdera de l'expérience des négociations avec l'étranger et sera un bon connaisseur de l'Indochine française.

Le chef de la mission supervisera les travaux de la mission et coordonnera les travaux de ses différents groupes. En outre, il sera en charge de la négociation avec

les autorités indochinoises des différentes questions en lien avec les travaux de la mission. Il ne lui sera pas interdit d'adjoindre à la mission des personnes qui résident en Indochine, qu'il s'agisse d'agents des services de l'État intéressés, de techniciens ou d'entrepreneurs.

IV. La mission peut d'ors-et-déjà réunir le personnel nécessaire en fonction des principes édictés ci-dessous.

1. Le groupe des affaires générales réunira, autour du chef de la mission, des agents en charge de la direction générale, de la coordination et des ajustements nécessaires, ainsi que des investigations concernant les points généraux affectant les différents groupes.

2. L'enquête concernant l'agriculture et les forêts sera confiée à plusieurs groupes en charge de l'agriculture en général, du riz, du maïs, le caoutchouc, le coton, le jute, les activités forestières et le bétail.

3. Le recensement des ressources halieutiques sera confié au groupe du même nom.

4. Le recensement des ressources en sel sera confié au groupe du même nom.

5. L'enquête sur les activités minières sera confiés à plusieurs groupes spécialisés en charge du recensement des activités générales, des ressources minérales, des métaux non ferreux (étai, zinc, cuivre, nickel, cobalt), du fer, du tungstène, du manganèse, de l'antracite etc.

6. Le recensement des ressources hydroélectriques sera confié au groupe du même nom.

L'envoi en Indochine de chacun de ces groupes sera déterminé en fonction de sa priorité.

Chaque groupe sera formé autour d'un responsable qui établira un plan de travail concret et se verra adjoindre un assistant, un interprète et un guide.

Chacun de ces plans de travail devra recevoir l'aval du chef de la mission.

Le nombre de groupes et leur composition sera ajusté en fonction du plan de recensement.

V. Le groupe des affaires générales, qui œuvrera en tant que quartier général de la mission, s'installera au consulat général de Hanoï.

VI. Les résultats des travaux de chaque groupe seront rassemblés par le chef de mission, qui en fera le rapport au gouvernement.

Les renseignements tirés de cette enquête ne pourront en aucun cas être utilisés à des fins privées. C'est le gouvernement qui décidera de leur utilisation par des entreprises privées.

VII. Le temps imparti à chaque groupe sera, de façon général, de trois mois. Le groupe en charge des activités minières travaillera pendant environ six mois. La date de départ de chaque groupe sera décidée en concertation avec le chef de la mission. Quant à ce dernier et au groupe des affaires générales, ils devront rester sur place pendant un certain temps après la fin des travaux.

N.B.

1. L'envoi en Indochine de cette mission sera décidé en concertation avec les autorités indochinoises. Il conviendra d'éviter toute provocation inutile envers ces dernières.

2. À ce jour, des représentations diplomatiques, la mission Sumita et des unités combattantes sont présentes en Indochine. Afin d'accomplir les objectifs, il conviendra de coopérer avec elles de la manière la plus appropriée dans le cadre du déploiement des activités de la mission.

仏印經濟調査計画要綱

昭和16年6月27日 閣議決定

一、方針

今次成立ノ日仏印經濟協定ニ関連シ

仏印ニ於ケル法人企業ニ関シテハ

政府統制ノ下ニ之ヲ進出セシメ以テ企業ノ強化拡充ヲ図ルヲ要スルニ鑑ミ之ト密接不可分ノ關係ニ在ル經濟調査ニ関シテハ

政府指導ノ下ニ官民一体トナリ組織的ニ之ヲ実施シ以テ

皇国ノ当面ニ於テ必要トスル重要物資ノ急速確保ヲ図ルト共ニ皇国ノ經濟發展ニ必要ナル資料ヲ獲得セントス

二、実施要領

(一) 一般的且系統的經濟調査ニ関シテハ河内及西貢帝國總領事館ニ設置セラルヘキ常駐經濟調査機關ヲシテ之ヲ実施セシム

(二) 差当り急速ニ企業化ヲ目標トシテ關係各庁ノ官吏並ニ民間ノ技術家及企業家ヲ以テ構成スル資源調査団ヲ仏印ニ派遣ス (別紙参照)

(三) 學術的資源調査ノ為調査団ヲ派遣ス

本調査団ハ主トシテ學者ヲ以テ構成シ前項ノ調査団ト別箇ニ派遣スルモノトシ其ノ詳細ハ別ニ之ヲ定ム

(四) 常駐經濟調査機關設置及調査団派遣ニ要スル費用ニ付テハ必要ニ応シ予算的措置ヲ講スルモノトス

別紙

仏印資源調査団派遣計画

一、本調査団ノ目的ハ急速企業化ヲ目標トシタル調査ヲ実施シ資源開発暫定計画ノ立案ニ資セントス

二、本調査団ノ編成ハ第五委員會ニ於テ之ヲ行フモノトス

三、調査団ハ主トシテ關係各庁ノ官吏並ニ民間ノ技術家及企業家ヲ以テ構成シ調査団長ハ對外折衝ニ經驗ヲ有シ且仏印事情ニ精通スル適任者ヲ以テ充ツルコトトス

調査団長ハ調査団ヲ統轄シ調査各班ノ連絡調整ヲ計リ且調査団ノ活動ニ附帯シテ生スル重要事項ニ付仏印政庁トノ交渉ニ当ルモノトス現ニ仏印ニ在住スル関係官庁官吏、技術家、企業家ヲ調査団員ニ加フルコトヲ妨ゲズ

四、調査団ハ概ネ左ノ要領ニヨリ必要ナル人員ヲ以テ之ヲ組織

(一) 総務班ハ調査団長及其ノ直属ノ随員ヲ以テ組織シ各班ノ総括、連絡、調整ヲ行ヒ且各班ニ関スル一般的事項ヲ調査スルモノトス

(二) 農林関係調査ハ農業一般、米、玉蜀黍、護謨、棉花、黄麻、林業、畜産等ニ付キテ行ヒ之ヲ数班ニ分ツモノトス

(三) 水産関係調査ハ水産班ヲ以テ行フモノトス

(四) 塩業関係調査ハ塩業班ヲ以テ行フモノトス

(五) 鉱業関係調査ハ鉱業一般、鉱産資源概査、非鉄金属（錫、亜鉛、銅、ニッケル、コバルト）鉄、タングステン、マンガン、無煙炭等ノ精査ニ付キテ行ヒ数班ニ分ツモノトス

(六) 水力電気調査ハ電力班ヲ以テ行フモノトス

右各班ノ派遣ハ重点主義ニ依リ之ヲ実施ス

右各班ハ班毎ニ主任ヲ定メ之ヲ中心トシテ具体的調査計画ヲ立ツルモノトス尚班毎ニ助手一名通訳者一名案内人一名程度ノ随員ヲ附ス

右調査計画ハ調査団長ノ承認ヲ経ルヲ要ス

各班ノ数及構成ハ調査計画ニ従ヒ適宜増減スルコトアルベシ

五、調査団本部（総務班）ハ河内総領事館内ニ置ク

六、調査ノ結果ハ各班ニ於テ取纏メ調査団長ヨリ之ヲ政府ニ報告ス

調査ノ結果ハ一切之ヲ私スルヲ許サス其企業化ニ付テハ政府之ヲ別途決定ス

七、調査期間ハ原則トシテ各班約三ヶ月（鉱業関係諸班ハ約六ヶ月トシ出発ノ時期ハ班毎ニ調査団長ト協議ノ上之ヲ決定ス尚調査団長及総務班員ハ調査終了後一定期間仏印ニ駐在スルコトアルベシ）

備考

(一) 本調査団ノ派遣ハ仏印側ト打合ノ上之ヲ実施スルモノトス実施ニ当リテハ不必要ニ仏印側ヲ刺戟スルカ如キコトナキ様措置スルモノトス

(二) 現在仏印ニハ外交機関、澄田機関及作戦部隊アリテ夫々必要ナル経済事務ヲ実施シ居ル処本調査団進出ノ上ハ其ノ目的完遂ノ為右諸機関トノ調整ヲ図ル為適當ナル措置ヲ講スルモノトス

Document n° 17 : Question de la politique à adopter vis-à-vis de la Thaïlande et de l'Indochine française concernant notre médiation pour le retour à la Thaïlande de ses territoires perdus

18

Question de la politique à adopter vis-à-vis de la Thaïlande et de l'Indochine française concernant notre médiation pour le retour à la Thaïlande de ses territoires perdus

21 novembre 1940, décision de la Conférence des quatre ministres

Principes

L'Empire collaborera au recouvrement par la Thaïlande de ses territoires perdus en offrant sa médiation à la Thaïlande et à l'Indochine française dans les plus brefs délais. Ainsi, nous ferons en sorte d'imposer notre position hégémonique en Asie orientale en raffermissant nos relations avec la Thaïlande, tandis que nous étendrons notre influence sur l'Indochine française.

Grandes lignes de la politique à suivre

I. Politique envers la Thaïlande

Nous amèneront le plus rapidement possible la Thaïlande à accepter nos demandes (celles émises lors de la Conférence des quatre ministres du 5 novembre) et, tout en offrant notre médiation pour les territoires perdus de Luang Prabang et Pakse, nous promettrons notre concours au recouvrement des autres territoires

¹⁸GSS, t. 10, p. 511.

perdus (en particulier ceux qui ont été annexés par le Royaume-Uni). En outre, nous considérerons la possibilité de fournir une aide économique et des armes en vue d'atteindre ce but.

Remarques

Dans le cas où la Thaïlande ne répondrait pas favorablement et sans détour à nos demandes, nous l'amènerons à reconsidérer sa position en renforçant nos relations avec l'Indochine française, en étendant notre présence à la partie méridionale de la colonie, en fournissant des armes à l'Indochine française et en arrêtant d'en fournir à la Thaïlande, et en faisant comprendre à cette dernière ce à quoi aboutirait une dégradation de ses relations avec le Japon.

II. Politique envers l'Indochine française

1) Nous ferons accepter à l'Indochine française la rétrocession à la Thaïlande des territoires de Luang Prabang et Pakse, avec pour conditions que l'étendue des revendications territoriales thaïlandaises sera limitée et que nous offrirons notre garantie en faveur de l'intégrité territoriale pour le reste du territoire indochinois. En outre, nous ferons en sorte que l'Indochine française admette l'extension de sa coopération militaire avec le Japon à la partie méridionale de l'Indochine.

Remarques

a) Dans le cas où l'Indochine française rejeterait nos demandes, nous pourrions, entre autres mesures, adopter une attitude de soutien envers la Thaïlande, suggérer à l'Indochine une politique commune d'opposition aux manœuvres américano-britanniques en direction de la Thaïlande et à la politique britannique envers le sud de l'Indochine française, ainsi que menacer cette dernière d'annuler le traité Matsuoka - Arsène-Henry en prétextant les délais pour la conclusion du traité économique.

b) Dans le cas où la Thaïlande rejeterait nos demandes, nous adopterons une attitude de soutien général envers l'Indochine française, notamment en collaborant activement sur le plan militaire.

2) Nous communiquerons les grandes lignes de nos négociations avec la France à l'Allemagne et, éventuellement, à l'Italie. En cas de nécessité, nous agirons sur le gouvernement français par le truchement du gouvernement allemand.

泰国の失地恢復斡旋に關聯する對泰並に對仏印施策の件

一五、一一、二一 四省会議決定

方針

帝国は速に泰、仏印間を斡旋調停し泰の失地恢復に協力することに依り日泰緊密關係を確立すると共に仏國を利導して仏印に対する帝国勢力の進出拡充を図り以て帝国の大東亜に於ける指導的地位の確立に資せんとす

実施要綱

一、對泰要綱

泰をして速に我方要求（十一月五日四省会議決定）を容認せしめ速に「ルアン普拉バン」及「バクセ」の失地恢復斡旋に着手すると共に右以外の失地（特に英領）恢復は將來の考慮を約す尚右に關聯し經濟的援助及び武器供給をも考慮す

（備考）

泰にして我方要求に対し曖昧なる態度を執る場合は日仏印關係緊密化を促進し南部仏印に対する帝国勢力の進出、對仏印武器供給、對泰武器供給の停止、將來惹起することあるべき日泰關係の悪化を仄かす等の手段に我方要求を容認せしむ

二、對仏印施策

（イ）仏印に対しては泰の失地恢復要求の局限、爾余仏印領土保全に対する支援を条件とし「ルアン普拉バン」及「バクセ」兩地域の泰領編入を容認せしむると共に南部仏印に於ける日仏印間軍事的協力を認めしむる如く施策す

（備考）

イ、仏印にして我方要求に應ぜざる場合には要すれば顯はに援泰の態度に出で又は英米の對泰積極工作並に仏印南部に対する英の積極的施策に対する共同對抗策の

要あるを示唆すると共に更に要すれば経済協定遅延を理由とし松岡「アンリー」協定廃棄を仄す等所要の圧力を加ふるものとす

口、泰にして我要求を峻拒する如き場合には日泰関係上仏印を全面的に支援するの態勢をとり積極的なる軍事的協力を行ふ如く施策す

(口) 対仏交渉に当りては其の概要を独(伊)に通告し且つ要すれば仏本国に対する独の圧力を利用し仏政府を誘導せしむることあり

Document n° 18 : Politique que l'Empire doit chercher à mettre en œuvre vis-à-vis de la Thaïlande et de l'Indochine française ¹⁹

Le 27 décembre 1940

Décision de la Conférence de liaison

I. Principes

Tout en établissant le plus rapidement possible des relations étroites et solides avec la Thaïlande, nous ferons accepter par l'Indochine française nos demandes en exerçant sur elles les moyens de pressions nécessaires grâce à une attitude emprunte de fermeté. En outre, nous avancerons dans la stabilisation des relations entre la Thaïlande et l'Indochine française.

II. Grandes lignes de la politique à suivre

1. Nous entamerons dans les plus brefs délais des négociations avec la Thaïlande dans le but d'aboutir à la conclusion d'un accord militaire et d'un accord de coopération économique.

2. Nous entamerons dans les plus brefs délais des négociations avec l'Indochine française. Dans ce but, nous exposerons les demandes de l'Empire en matières économique, militaire et politique. Nous requerrons tout particulièrement la

¹⁹Hattori Takushirô, *op.cit.*, p. 45.

reconnaissance immédiate de nos demandes de nature économique, ainsi que la résolution du conflit frontalier entre la Thaïlande et l'Indochine française.

Dans le cas où la France n'accéderait pas à nos demandes, nous prendrons un certain nombre de mesures afin de l'amener à céder à nos revendications, telles que l'abrogation du traité Matsuoka - Arsène-Henry.

N.B : les mesures concrètes à prendre pour mettre en œuvre les points 1. et 2. feront l'objet d'une décision ultérieure.

「泰及佛印ニ対シ探ルヘキ帝国ノ措置」

昭和一五、一二、二七

連絡会議決定

一 方針

速ニ日泰間ノ密接不離ノ関係ヲ設定スルト共ニ、佛印ニ対シテハ強硬ナル態度ヲ以テ機宜所要ノ威圧ヲ加ヘ我方要求ヲ容認セシメ、且泰佛印間ノ国交調整ヲ促進ス。

二 要綱

(イ) 速ニ日泰間ニ政治、軍事協定及經濟協力協定交渉ヲ開始ス。

(ロ) 速ニ佛印ニ関スル日佛交渉ヲ開始シ、帝国ノ經濟的、軍事的、政治的要求ヲ提示シ、就中經濟的要求ノ即時容認竝泰、佛印国境紛争ノ解決ヲ要求ス。

佛ニシテ応セザル場合ハ、我主張貫徹ノ為松岡、「アンリー」協定ノ廃棄ヲ予定シ、之ニ伴フ所要ノ措置ヲ講スルモノトス。

註 (イ) (ロ) ニ関スル具体的措置ニ付テハ別途決定ス。

Document n° 19 : Principes directeurs pour une politique à l'encontre des régions du sud ²⁰

Le 17 avril 1941

I. Dans le cadre de l'édification de la Sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale, le but que poursuit actuellement l'Empire vis-à-vis des régions du sud consiste à mettre en place, dans les plus brefs délais, un système de défense globale pour sa protection. À cette fin, les objectifs suivants seront poursuivis :

1. mettre en place une relation étroite de coopération sur les plans militaire, politique et économique avec l'Indochine française et la Thaïlande
2. mettre en place une relation étroite avec les Indes orientales néerlandaises sur le plan économique
3. s'efforcer de maintenir des relations commerciales normales avec les autres pays.

II. L'Empire s'efforcera de réaliser ces objectifs par la voie diplomatique.

La priorité sera accordée à l'établissement rapide de relations intégrées sur le plan militaire avec l'Indochine française et la Thaïlande.

III. Dans le cas où il serait impossible de parvenir à un résultat dans la mise en œuvre des politiques citées ci-dessus, l'Empire recourra à la force si son existence l'exige, et ce s'il se retrouve confronté à l'une des deux situations citées ci-dessous.

Dans ce cas où le recours à la force serait décidé, la situation qui prévaut à ce moment sur le théâtre européen et celle de l'URSS seront prises en considération quant aux buts, aux objectifs, au moment et à la méthode qui seront déterminés dans le souci de ne pas laisser filer le moment propice.

1. L'autonomie de l'Empire serait mise en danger par un embargo exercé à son encontre par le Royaume-Uni, les États-Unis, ou les Pays-Bas.

²⁰DHR-DK, t. 3, p. 338-339.

2. La défense nationale ne pourrait autoriser plus longtemps l'étreinte que les États-Unis exerceraient, soit seuls soit de concert avec le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Chine.

IV. Dans le cas où, sur le théâtre européen, la chute du Royaume-Uni deviendrait certaine ou probable, l'on durcirait les mesures proposées visant les Indes orientales néerlandaises afin de parvenir aux buts cités.

V. Sur le plan intérieur, l'on accomplira dans les plus brefs délais les réformes visant à mettre en place un système d'État de guerre, telles qu'elles sont énoncées dans les « Principes directeurs pour une politique nationale »²¹ de juillet 1940.

Annexe n° 1

La politique appliquée à l'encontre de l'Indochine française et de la Thaïlande se fondera sur les « Principes directeurs pour une politique à l'égard de l'Indochine française et de la Thaïlande »²² tels qu'ils ont été acceptés par sa majesté l'Empereur le 1^{er} février 1941.

Annexe n° 2

Les articles relatifs à la politique à mener en direction du sud dans le cas où l'incident de Chine n'aurait pas été réglé tels qu'ils figurent dans les « Principes directeurs des mesures à prendre face aux changements qui affectent la situation mondiale »²³ de juillet 1940 se fonderont sur ce document.

Annexe n° 3

Dans le cas où un terme serait mis à l'incident de Chine, ou bien dans celui où la situation internationale subirait un revirement, la « politique à l'encontre des régions du sud » pourrait faire l'objet d'une révision.

²¹cf. *supra.*, document n° 2, p. #.

²²cf. *supra.*, p. 622.

²³cf. *supra.*, document n° 3, p. 827.

「対南方施策要綱」

一 大東亜共栄圏建設ノ途上ニ於テ、帝国ノ当面スル対南方施策ノ目的ハ、帝国ノ自存自衛ノ為、速カニ綜合国防力ヲ拡充スルニ在リ。之カ為

(一) 帝国ト仏印、泰間ニ軍事、政治、経済ニ互リ緊密ナル結合関係ヲ確立ス。

(二) 帝国蘭印間ニ緊密ナル経済関係ヲ確立ス。

(三) 帝国ト其ノ他ノ南方諸邦間ニ於テハ、正常ノ通商関係ヲ維持スルニ努ム。

二 帝国ハ外交的施策ニ依リ、右目的ノ貫徹ヲ期スルヲ本則トス。

特ニ速カニ仏印、泰トノ間ニ軍事的結合関係ヲ設定ス。

三 前号施策遂行ニ方リ、下記事態発生シ之カ打開ノ方策ナキニ於テハ、帝国ハ自存自衛ノ為武力ヲ行使ス。

右ノ場合ニ於ケル武力行使ノ目的、目標、時期、方法等ニ関シテハ、当時ノ欧州戦局ノ展開、竝ニ対「ソ」情勢ヲ勘案シ、機ヲ失セス別ニ定ム。

(一) 英、米、蘭等ノ対日禁輸ニヨリ、帝国ノ自存ヲ脅威セラレタル場合

(二) 米国か単独若くは英、蘭、支等ト協同シ帝国ニ対スル包囲態ヲ逐次加重シ、帝国国防上忍ヒ得サルニ至リタル場合

四 欧州戦争ニ於テ英本国ノ崩壊確實ト予察セラレルニ至ラハ、本施策特ニ対蘭印外交措置ヲ更ニ強化シ目的達成ニ努ム。

五 帝国国内戦時体制ノ刷新ハ、昭和十五年七月決定「基本国策要綱」ニ遵ヒ、速カニ実施スルモノトス。

附一 佛印、泰ニ対スル施策ハ、昭和十六年二月一日御裁可ノ「対佛印、泰施策要綱」ニ拠ルモノトス。

ニ 昭和十五年七月決定ノ「世界情勢ノ推移ニ伴フ時局処理要綱」中、支那事変ノ処理未タ終ラサル場合ニ於ケル南方施策ニ関スル事項ハ、本施策要綱ニ拠ルモノトス。

三 支那事変処理完了セル場合、或ハ世界情勢著シク急変シタル場合ニ於ケル、対南方施策ハ其ノ際更ニ別途決定セラルモノトス。

Document n° 20 : Question de l'accélération de la politique à l'égard des régions du sud ²⁴

Le 25 juin 1941

I. L'Empire, prenant en compte les circonstances actuelles et se fondant sur sa politique bien établie, fera en sorte d'accélérer la mise en œuvre des mesures vis-à-vis de l'Indochine française. Du fait du retour au Japon de la mission qui avait été dépêchée aux Indes orientales néerlandaises, il fera surtout en sorte d'établir une relation de coopération militaire intégrée avec l'Indochine française afin d'aboutir à une stabilité et à une défense de l'Asie orientale.

L'Empire devra faire en sorte d'obtenir satisfaction concernant les demandes suivantes afin de mettre en place une relation de coopération militaire intégrée avec l'Indochine française :

a) l'installation et l'utilisation de bases aériennes et navales dans un certain nombre de régions de l'Indochine, ainsi que le stationnement de troupes dans le sud de l'Indochine

b) l'obtention de facilités pour le stationnement des forces impériales.

II. Nous entamerons les négociations diplomatiques afin d'obtenir satisfaction concernant les points cités ci-dessus.

III. Dans le cas où le gouvernement français ou le gouvernement général de l'Indochine ne répondrait pas favorablement à nos demandes, nous utiliserons la force armée afin de mettre en œuvre les objectifs décidés.

IV. Nous préparerons à l'avance l'envoi de nos forces afin de nous préparer pour le cas de figure cité ci-dessus.

²⁴NGN, p. 530.

南方施策促進ニ関スル件

昭和十六年六月二十五日

一、帝国ハ現下諸般ノ情勢ニ鑑ミ規定方針ニ準拠シテ対仏印泰施策ヲ促進ス特ニ蘭印派遣代表ノ帰朝ニ関聯シ速ニ仏印ニ対シ東亜安定防衛ヲ目的トスル日仏印軍事的結合關係ヲ設定ス

仏印との軍事的結合關係設定に依リ帝国ノ把握スヘキ要件左ノ如シ

(イ) 仏印特定地域ニ於ケル航空基地及港湾施設ノ設定又ハ使用竝ニ南部仏印ニ於ケル所要軍隊ノ駐屯

(ロ) 帝国軍隊ノ駐屯ニ関スル便宜供与

二、前号ノ為外交交渉ヲ開始ス

三、仏国政府又ハ仏印当局者ニシテ我カ要求ニ応セサル場合ニハ武力ヲ以テ我カ目的ヲ貫徹ス

四、前号ノ場合ニ処スル為予メ軍隊派遣準備ニ着手ス

Document n° 21 : Principes directeurs pour une politique nationale accompagnant l'évolution de la situation

25

Décision de la Conférence impériale du 2 juillet 1941

I. Objectifs poursuivis

1. L'Empire continuera à contribuer à la préservation de la paix mondiale par la construction de la Sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale, quel que soit les changements qui affectent la situation du monde.
2. L'Empire poursuivra ses efforts pour la résolution de l'incident de Chine, avancera en direction du sud afin de bâtir les bases de son autodéfense et, si les circonstances l'exigent, résoudra la question des régions du nord.
3. L'Empire éliminera toutes les sortes d'obstacles à la réalisation des objectifs cités ci-dessus.

II. Points à mettre en œuvre

1. Afin de parvenir à la reddition du régime de Chiang et afin de faire face à l'évolution de la situation dans les régions du sud qui voit les forces négatives se renforcer, nous recourrons au droit de belligérance vis-à-vis du pouvoir de Chongqing et procéderont à la réquisition des concessions hostiles sur le territoire chinois.
2. L'Empire, dans le cadre de son autodéfense, procédera aux négociations diplomatiques avec les différents pays du sud et mettra en œuvre les différentes mesures nécessaires.

À cette fin, nous nous préparerons à une entrée en guerre avec le Royaume-Uni et les États-Unis et, d'abord, renforcerons notre avance en direction du sud en mettant en œuvre les différentes mesures à l'égard de l'Indochine française et de la Thaïlande telles que définies dans les « Grandes lignes pour le traitement des

²⁵NGN, p. 531-532.

questions indochinoises et thaïlandaises »²⁶ et dans la « Question de l'accélération de la politique à l'égard des régions du sud »²⁷.

L'Empire n'hésitera pas à entre en guerre avec le Royaume-Uni et les États-Unis si la mise en œuvre de cette stratégie l'exige.

3. Concernant la guerre germano-soviétique, bien que cela fasse partie de l'esprit du pacte tripartite, tout en faisant en sorte de ne pas nous en mêler pour le moment, nous préparerons en secret une offensive contre l'URSS. Nous prendrons les mesures nécessaires de notre propre chef et mènerons à bien des négociations diplomatiques tout en nous préparant avec la plus grande prudence.

Nous recourrons à la force si le conflit germano-soviétique prend une tournure favorable à l'Empire et sécuriserons les abords septentrionaux du Japon en trouvant une solution à la question des régions du nord.

4. Au moment de l'application des mesures citées ci-dessus, et notamment dans le cas où il serait décidé de recourir à la force, nous ferons en sorte que les préparatifs de guerre contre le Royaume-Uni et les États-Unis soient le moins affectés possible.

5. Concernant l'entrée en guerre avec les États-Unis, nous nous efforcerons d'utiliser tous les moyens en notre disposition, diplomatiques et autres, afin de la prévenir. Mais dans le cas où elle surviendrait, l'Empire agira s'appuyant sur les termes du pacte tripartite, tout en décidant de son propre chef du moment du recours à l'usage de la force, ainsi que de la méthode.

6. Sur le plan intérieur, nous mettrons le plus rapidement possible le Japon sur le pied de guerre, et notamment renforcerons la défense du territoire national.

7. La liste des mesures spécifiques sera spécifiée ultérieurement.

情勢ノ推移ニ伴フ帝国国策要綱
昭和十六年七月二日御前会議決定

²⁶cf. *supra.*, p. 622.

²⁷cf. *supra.*, document n° 20, p. 876.

第一 方針

- 一、帝国ハ世界情勢変転の如何ニ拘ラス大東亜共栄圏ヲ建設シ以テ世界平和ノ確立ニ寄与セントスル方針ヲ堅持ス
- 二、帝国ハ依然支那事変処理ニ邁進シ且自存自衛ノ基礎ヲ確立スルタメ南方進出ノ歩ヲ進メ又情勢ノ推移ニ応シ北方問題ヲ解決ス
- 三、帝国ハ右目的達成ノ為如何ナル障害ヲモ之ヲ排除ス

第二 要領

- 一、蔣政権屈服促進ノ為更ニ南方諸域ヨリ厭カヲ強化ス情勢ノ推移ニ応シ適時重慶政権ニ対スル交戦権ヲ行使シ且支那ニ於ケル敵性租界ヲ接收ス
- 二、帝国ハ其ノ自存自衛上南方要域ニ対スル必要ナル外交交渉ヲ続行シ其ノ他各般ノ施策ヲ促進ス

之カ為メ対英米戦準備ヲ整へ先ツ「対仏印泰施策要綱」及「南方施策促進ニ関スル件」ニ拠リ仏印及泰ニ対スル諸方策ヲ完遂シ以テ南方進出ノ態度ヲ強化ス

帝国ハ本号目的達成ノ為メ対英米戦ヲ辞セス

- 三、独「ソ」戦ニ対シテハ三国枢軸ノ精神ヲ基調トスルモ暫く之ニ介入スルコトナク密かに対「ソ」武力的準備ヲ整へ自主的ニ対処ス此ノ間固ヨリ周密ナル用意ヲ以テ外交交渉ヲ行フ

独「ソ」戦争ノ推移帝国ノ為メ有利ニ進展セハ武カヲ行使シテ北方問題ヲ解決シ北辺ノ安定ヲ確保ス

- 四、前号遂行に当り各種ノ施策就中武力行使の決定に際しては対英米戦争の基本態勢の保持に大なる支障ナカラシム

五、米国ノ参戦ハ規定方針ニ従ヒ外交手段其他有ユル方法ニ依リ極力之ヲ防止スヘキモ万一米国カ参戦シタル場合ニハ帝国ハ三国条約ニ基キ行動ス但シ武力行使ノ時期及方法ハ自主的ニ之ヲ定ム

五、米国ノ参戦ハ規定方針ニ従ヒ外交手段其他有ユル方法ニ依リ極力之ヲ防止スヘキモ万一米国カ参戦シタル場合ニハ帝国ハ三国条約ニ基キ行動ス但シ武力行使ノ時期及方法ハ自主的ニ之ヲ定ム

七、具体的措置ニ関シテハ別ニ之ヲ定ム

Document n° 22 : Message de Konoé à Pétain du 13 juillet 1941

28

MESSAGE DU PRINCE KONOYE A MONSIEUR LE MARECHAL PETAIN

Monsieur le Maréchal,

Le Gouvernement japonais vient de saisir le Gouvernement de Votre Excellence de propositions concernant l'utilisation de points du territoire indochinois comme bases navales ou aériennes, ainsi que l'octroi de facilités s'y rattachant. Cette démarche grave se base sur les impérieuses nécessités de la sécurité nationale du Japon et de la défense de sa position en Asie.

Je tiens à vous assurer de la ferme détermination du Japon de remplir les devoirs et de porter les responsabilités découlant du solennel engagement pris par lui concernant le respect de l'intégrité territoriale de l'Indochine et de la souveraineté de la France sur cette Union ; il entend d'aucune façon s'y soustraire. Il désire, au contraire, accomplir sa tâche en étroite collaboration avec la France et par la prise de mesures de défense commune au sujet de l'Indochine française.

Ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de le faire exposer au Gouvernement française par M. l'Ambassadeur du Japon en France, la situation présente dans les mers du sud est telle qu'il est devenu impossible pour le Japon de remettre à plus tard la prises des mesures proposées à la France.

Convaincu que vous accorderez une pleine compréhension aux motifs qui poussent le Gouvernement japonais à cette démarche et aux circonstances qui la causent, je forme le vœu fervent que, devant l'angoissante situation mondiale actuelle et confiant dans les intentions véritables du Japon, vous voudrez accueillir favorablement les propositions du Gouvernement japonais.

²⁸MAE-V, n° 35, p. 132.

Le profond respect que j'entretiens à l'égard de Votre Excellence, Monsieur le Maréchal, et la connaissance de la claire lucidité de votre jugement et de la promptitude de décision dont vous avez toujours fait preuve, m'ont poussé à m'adresser directement à vous.

Fumimaro Konoyé

Tokyo, le 13 juillet 1941

Document n° 23 : Accords Darlan-Katô ²⁹

Protocole entre la France et l'Empire du Japon concernant la défense de l'Indochine française

Le gouvernement français et le gouvernement impérial du Japon, prenant en considération la situation internationale actuelle, reconnaissant qu'en conséquence, dans le cas où la sécurité de l'Indochine française serait menacée, le Japon serait fondé à estimer que la tranquillité générale en Asie orientale et sa propre sécurité se trouveraient en danger, renouvelant à cette occasion l'engagement pris d'une part par le Japon de respecter les droits et intérêts de la France en Extrême-Orient, et notamment l'intégrité territoriale de l'Indochine française et les droits souverains de la France sur toutes les parties de l'Union indochinoise, et d'autre part par la France de ne contracter au sujet de l'Indochine aucun accord ou entente avec une tierce puissance prévoyant une coopération politique, économique ou militaire, de nature à l'opposer directement ou indirectement au Japon, sont convenus des dispositions suivantes :

I. Les deux gouvernements s'engagent à coopérer militairement pour la défense en commun de l'Indochine française.

II. Les dispositions ci-dessus ne resteront en vigueur qu'autant que les circonstances, ayant motivé leur adoption, subsisteront.

²⁹MAE-V, p. 321, p. 195-196, 29 juillet 1941.

En foi de quoi les soussignés, dûment autorisés par leurs gouvernements respectifs, ont signé le présent protocole qui entre en vigueur ce jour même et y ont apposé leur cachet.

Fait en double exemplaire en langue française et japonaise à Vichy le 29 juillet 1941 correspondant au 29^{ème} jour du septième mois de la seizième année de Syowa.

signé : Darlan

signé : Sotomatsu Kato

ANNEXE 1 ³⁰

Ambassade du Japon à Paris

Monsieur le Vice-Président,

Me référant au protocole signé en date de ce jour entre nos deux gouvernements, je prie Votre Excellence de bien vouloir me confirmer l'accord du Gouvernement français sur les propositions suivantes :

Primo-

Le Gouvernement français accorde au Japon la faculté de prendre les mesures suivantes :

a) Envoi en Indochine méridionale du nombre de troupes, d'unités navales et de formations aériennes japonaises jugées nécessaires.

b) Utilisation comme bases aériennes des 8 localités suivantes : Siemreap, Pnom Penh, Tourane, Nhatrang, Bien-Hoa, Saigon, Soctrang, et Kompong-Trach ; comme bases navales de Saigon et de la baie de Cam-Rahn. Les aménagements nécessaires y seront apportés par les forces japonaises.

c) Il sera accordé à ces forces la faculté de se loger, de faire des manœuvres et exercices ; leur liberté de mouvement sera reconnue. Il leur sera également accordé des facilités particulières pour l'accomplissement de leur tâche. Ceci comprend la suppression des restrictions prévues par l'accord Nishihara/Martin.

³⁰MAE-V, n° 324, p. 208-209.

Secundo-

Le Gouvernement français fournira les devises nécessaires à ces forces japonaises selon les modalités à établir en commun. Pour l'année en cours, le montant de ces devises s'élèvera à 23 millions de piastres indochinoises soit environ 4 millions 500 mille piastres indochinoises par mois ; cette somme ne comprenant les devises à fournir aux forces japonaises du Tonkin, prévues par l'accord antérieur.

Le Gouvernement japonais est disposé à payer les devises susvisées au choix du Gouvernement français, soit en yens transférables, soit en dollars américains, soit en or.

Le Gouvernement français donnera son accord au dispositif général d'entrée de ces forces et prendra toutes les mesures utiles pour éviter la possibilité d'un conflit fortuit avec les forces indochinoises.

Tertio -

Les dispositions de détail concernant les mouvements des forces japonaises seront établies d'accord entre les autorités militaires japonaises et françaises sur place.

Je saisis cette occasion de renouveler à Votre Excellence Monsieur le Vice-Président, les assurances de ma très haute considération.

signé : Sotomatsu Kato

ANNEXE II ³¹

État français

Le Vice-Président du Conseil des ministres

Monsieur l'Ambassadeur du Japon à Paris.

Monsieur l'Ambassadeur,

Me référant au protocole signé en date de ce jour entre nos deux gouvernements , j'ai l'honneur de confirmer à Votre Excellence l'accord du Gouvernement français

³¹MAE-V, n° 324, p. 212-214.

sur les propositions contenues dans la lettre qu'il a bien voulu m'adresser en date de ce jour et qui se trouve reproduite ci-après :

Primo -

Le Gouvernement français accorde au Japon la faculté de prendre les mesures suivantes :

a) envoi en Indochine méridionale du nombre de troupes, d'unités navales et de formations aériennes japonaises jugé nécessaire.

b) utilisation comme base aérienne des 8 localités suivantes : Siemreap, Pnom Penh, Tourane, Nhatrang, Bien Hoa, Saigon, Soctrang, et Kompong Trach.

Commandement des bases navales de Saigon et de la baie de Camranh. Les aménagements nécessaires y seront apportés par les forces japonaises. Il sera accordé à ces forces la faculté de se loger, de faire des manœuvres et exercices, leur liberté de mouvement sera reconnue. Il leur sera également accordé des facilités particulières pour l'accomplissement de leur tâche.

Ceci comprend la suppression des restrictions prévues par l'accord Nishihara/Martin.

Secundo -

Le Gouvernement français fournira les devises nécessaires à ces forces japonaises selon les modalités à établir en commun. Pour l'année en cours, le montant de ces devises s'élèvera à 23 millions de piastres indochinoises soit environ 4 millions 500 mille piastres indochinoises par mois ; cette somme ne comprend pas les devises à fournir aux forces japonaises du Tonkin, prévues par l'accord antérieur.

Le Gouvernement japonais est disposé à payer les devises susvisées au choix du Gouvernement français, soit en yens transférables, soit en dollars américains, soit en or.

Le Gouvernement français donnera son accord au dispositif général d'entrée de ces forces et prendra toutes les mesures utiles pour éviter la possibilité d'un conflit fortuit avec les forces indochinoises.

Tertio -

Les dispositions de détail concernant les forces japonaises seront établies d'accord entre les autorités militaires japonaises et françaises sur place.

Je saisis cette occasion de renouveler à Votre Excellence Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma très haute considération.

signé : Darlan.

Document n° 24 : Ordre impérial à l'Armée de Terre n° 526 fixant le cadre de la mission de la 25e armée en Indochine ³²

Ordre impérial à l'Armée de Terre n° 526
(12 août 1941)

I. La 25^e armée devra accomplir la mission suivante en faisant stationner une partie de ses forces dans le nord de l'Indochine et le gros de ses forces dans le sud de ce territoire :

1. obtenir et établir les bases nécessaires aux opérations en direction du sud
2. exécuter les préparatifs nécessaires en vue d'opérations contre des puissances tierces afin de faire face aux évolutions de la situation
3. renforcer le blocus appliqué à l'encontre de la Chine
4. dans le cas où le corps expéditionnaire de Chine ou la flotte de Chine effectueraient des offensives par les airs depuis l'Indochine en direction de la Chine, leur apporter son concours de manière confidentielle

II. Le chef de l'état-major de l'Armée de Terre enverra une directive pour déterminer les détails nécessaires à l'application de cet ordre.

大陸命第五百二十六号

³²Morimatsu Toshio (sous la dir.), *op.cit.*, vol. 6. cf. *infra.*, document n° 24, p. 886.

一 第二十五軍ハ一部ヲ以テ北部印度支那、主力ヲ以テ南部印度支那ニ駐屯左記任務ニ服スヘシ

(一) 対南方軍事基地ヲ設定確保ス

(二) 情勢ノ推移ニ即応スル為第三国ニ対スル作戦準備ヲ実施ス

(三) 対支封鎖ヲ強化ス

(四) 支那派遣軍又ハ支那方面艦隊カ印度支那方面ヨリ支那ニ対スル航空進攻作戦ヲ実施スル場合ハ密ニ之ニ協カス

ニ 細項ニ関シテハ参謀総長ヲシテ指示セシム

Index

- Abetz, Otto (ambassadeur d'Allemagne en France), 674, 683
- Anami, Korechika 阿南惟幾 (vice-ministre de l'Armée de Terre), 331, 411
- Ananda Mahidol (Rama VIII, roi de Thaïlande), 579
- Andô, Rikichi 安藤利吉 (commandant de l'armée de Chine du Sud), 275, 278, 410, 411, 422, 448, 470, 474, 478, 482, 483, 497, 498
- Arao Okikatsu 荒尾興功 (lt-colonel, premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre), 193, 274, 276, 282, 285, 310, 395, 399, 400, 401, 408, 448
- Arisue Yadoru 有末次 (chef du groupe de la direction de la guerre à l'état-major de l'Armée de Terre japonaise), 500, 668, 669
- Arita Hachirô 有田八郎 (ministre des Affaires étrangères), 69, 94, 167, 171, 224, 237, 240, 244, 248, 270, 289, 333, 344, 503
- armée du Kwantung (*Kantôgun* 関東軍), 118, 147, 148, 343, 656, 672, 693
- Association de soutien au Trône (*Taisei Yokusankai* 大政翼賛会), 329
- Bao Dai (empereur d'Annam), 736
- Baudouin, Paul (ministre des Affaires étrangères), 65, 224, 232, 233, 235, 297, 358, 361, 362, 363, 365, 366, 367, 368, 378, 379, 380, 381, 382, 388, 394, 396, 397, 427, 476, 477, 503, 534, 609
- Benoist-Méchin, Jacques (diplomate français), 682, 683, 684
- Bonnet, Georges (ministre français des Affaires étrangères), 144
- Brévié, Jules (Gouverneur général de l'Indochine), 228
- Bührer, Jules (chef de l'état-major des troupes coloniales), 232, 233, 234, 366
- Catroux, Georges (gouverneur général de l'Indochine française), 64, 72, 73, 133, 153, 154, 158, 172, 173, 176, 177, 181, 193, 196, 220, 221, 223, 224, 228, 229, 230, 234, 262, 265, 266, 267, 268, 270, 271, 272, 273, 274, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 287, 289, 291, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 303, 303, 313, 321, 322, 326, 357, 381, 477, 496
- Chauvel, Jean (diplomate), 65, 224, 232, 233, 378, 626
- Chiang Kai-shek 蔣介石 (président de la République de Chine), 81, 119, 139, 194, 242, 281, 354, 359, 364, 657, 705, 717, 727
- Chô Isamu 長勇 (vice-chef d'état-major de la 25^e armée), 689, 702
- Chulalongkorn (Rama V) (roi du Siam), 569, 573
- Churchill, Winston (Premier ministre britannique), 244, 245, 252, 622, 697
- Ciano, Galeazzo (ministre italien des Affaires étrangères), 351, 660
- Compagnie pour la mise en valeur de Taiwan (Taiwan Takushoku Kabushiki-gaisha 台湾拓殖株式会社), 453, 517, 518
- Conseil au plan (*Kikakuin* 企画院), 76, 131, 157, 160, 163, 334, 392, 393, 513, 520, 520, 523, 526, 527, 529, 537, 728
- Conseil particulier de l'Empereur (*Sûmitsu.in* 枢密院), 131, 330, 372, 376
- Cosme, Henri (ambassadeur de France en Chine), 382, 503
- Craigie, Robert (ambassadeur britannique au Japon), 244, 503, 675
- Crosby, Josiah (ambassadeur britannique en Thaïlande), 577, 586, 593, 601, 606, 614, 615, 629, 645
- Cuong Dê (prince et indépendantiste vietnamien), 257, 258, 259, 260, 263, 444, 495, 507, 711, 712, 734, 736
- Dai Viêt (parti du Grand Vietnam), 260
- Darlan, François (ministre de la Marine, vice-président du Conseil), 366, 632, 678, 679, 680, 682, 683, 684, 685, 686, 690, 704, 709
- Decoux, Jean (dernier gouverneur général de l'Indochine française), 73, 74, 176, 177, 220, 223, 224, 231, 270, 289, 291, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 308, 313, 319, 320, 322, 357, 358, 362, 391, 392, 394, 395, 397, 398, 399, 400, 403, 407, 409, 417, 418, 426, 427, 430, 443, 452, 456, 461, 463, 466, 467, 468, 469, 371,

Index

- 387, 388, 476, 477, 490, 491, 494, 507, 526, 535, 546, 549, 550, 592, 595, 601, 607, 609, 616, 617, 630, 684, 689, 690, 691, 692, 702, 703, 706, 735
- Direk Jayanama (ministre thaïlandais des Affaires étrangères), 595, 621
- école de cadets de l'Armée de Terre (*rikugun yōnen gakkō* 陸軍幼年学校), 106
- école d'officiers de l'Armée de Terre (*Rikugun shikan gakkō* 陸軍士官学校), 106
- Fujita Ruitarō 藤田類太郎 (commandant de la flottille chargée d'escorter le corps Nishimura), 463, 464, 465, 466, 467, 470, 470
- Futagami Hyōji 二上兵治 (membre du Conseil particulier de l'Empereur), 376
- Gensoul, Marcel (commandant de la flotte française à Mers el-Kébir), 299
- Georges V (souverain britannique), 210
- GHQ (General Headquarters, autorités d'occupations alliées au Japon), 733
- Grew, Joseph (ambassadeur des États-Unis au Japon), 190, 248, 379, 380, 503, 505, 626, 696
- Hara Chūichi 原忠一 (chef d'état-major de la 2^e escadre de Chine), 464
- Hata Shunroku 畑俊六 (ministre de l'Armée de Terre), 67, 168, 330, 332
- Haye, Henri (ambassadeur de France aux États-Unis), 380
- Hirohito 裕仁 (empereur Shōwa), 35, 41, 42, 48, 55, 68, 69, 75, 82, 85, 86, 87, 89, 104, 110, 111, 112, 137, 168, 199, 200, 205, 208, 209, 210, 211, 276, 329, 331, 332, 333, 338, 344, 352, 372, 375, 376, 410, 415, 419, 420, 422, 429, 446, 460, 472, 473, 484, 486, 487, 492, 501, 507, 605, 613, 617, 619, 621, 622, 623, 636, 639, 641, 656, 657, 659, 665, 674, 675, 681, 705, 718, 719, 720, 721, 728, 729, 730, 731
- Hitler, Adolph, 255, 255, 348, 349, 581, 599, 622, 658, 659, 660, 661, 664, 730
- Horiuchi Shigetada 堀内茂忠 (représentant de la Marine japonaise à l'ambassade du Japon en Indochine), 689
- Hornbeck, Stanley (conseiller du Secrétaire d'État américain), 249, 696
- Hull, Cordell (Secrétaire d'État américain), 246, 248, 249, 379, 380, 381, 413, 451, 504, 513, 662, 695, 696, 697, 700, 706
- Iiida Shōjirō 飯田祥二郎 (commandant de la 25^e armée), 682
- Inagaki Manjirō 稻垣満次郎 (consul du Japon au Siam), 572
- Inukai Tsuyoshi 犬養毅 (homme politique japonaise), 257, 259, 715
- Ishiwara Kanji 石原完爾 (militaire japonais, auteur de l'incident de Mandchourie), 127, 207
- Ishizuka Hidezō 石塚英蔵 (membre du Conseil particulier de l'Empereur), 376
- Joukov, Gueorgui (général soviétique), 132, 148
- Kan.innomiya Yakohito 閑院宮載仁 (chef d'état-major de l'Armée de Terre), 168, 331, 332, 367, 497, 501
- Katō Sotomatsu 加藤外松 (ambassadeur du Japon en France), 673, 675, 677, 678, 679, 681, 681, 682, 683, 684, 685, 686
- Katsura Tarō 桂太郎 (militaire et homme politique japonais), 97, 121, 138
- Kazami Akira 風見章 (intellectuel et homme politique japonais), 327
- Kido Kōichi 木戸幸一 (homme politique japonais, maire du palais), 68, 200, 332, 344, 375, 410, 420, 501, 623
- Kinoshita Makoto 木下誠 (membre de l'ambassade du Japon en Indochine), 689
- Kita Ikki 北一輝 (intellectuel japonais), 105
- Kobayashi Ichizō 小林一三 (ministre du Commerce et de l'Industrie, chef de la délégation économique japonaise aux Indes orientales néerlandaises), 341
- Koike Ryōji 小池龍二 (chef de la délégation de l'Armée de Terre au sein de la mission Nishihara), 178, 194, 312, 314, 388, 395, 426, 429, 431, 434, 454, 457, 458
- Koiso Kuniaki 小磯国昭 (général japonais), 341
- Kondō Nobutake 近藤信竹 (chef d'état-major adjoint de la Marine), 196, 403, 413, 472, 497
- Konoe Fumimaro 近衛文麿 (Premier ministre japonais), 40, 68, 74, 77, 237, 273, 320, 323, 324, 325, 327, 328, 329, 330, 332, 333, 335, 336, 337, 340, 342, 343, 344, 346, 376, 385, 403, 479, 508, 517, 520, 524, 594, 656, 662, 663, 665, 666, 678,

L'Indochine française et l'expansion vers le sud du Japon à l'orée de la Guerre du Pacifique

- 681, 682, 683, 692, 697, 700, 705, 726, 728
- Koo, V.K. Wellington (Gu Weijun 顧維鈞, ambassadeur de Chine en France), 381, 382
- Kôtoku Shûsui 幸徳秋水 (intellectuel japonais), 258
- Kunô Sei.ichi 久納誠一 (commandant de la 22^e armée), 191, 277, 401, 410, 411, 448, 454, 458, 459, 492, 496
- Kuomintang 国民党 (Parti du peuple chinois), 46, 118, 151, 715, 737
- Kurusu Saburô 来栖三郎 (ambassadeur du Japon en Allemagne, puis ambassadeur extraordinaire aux États-Unis), 171, 348, 351, 699, 701
- Laval, Pierre (Premier ministre français), 232, 366
- Lémery, Henry (ministre des Colonies), 65, 224, 233, 294, 295, 320, 362, 363, 366, 388, 394, 397
- Lépiessier, Paul (consul de France en Thaïlande), 586, 594, 601
- Liang Qichao 梁啓超 (nationaliste chinois), 257
- Ligue pour la Restauration du Vietnam (*Viet-Nam Phuc Quoc Dong Minh Hoi*, mouvement indépendantiste fondé par Cuong Dê), 260, 260, 263, 453, 454, 494, 495, 507, 712, 734
- Lothian (Lord, Philip Kerr, ambassadeur britannique aux États-Unis), 245, 246, 451
- Luang Phibun Songkhram (Phibun, militaire, révolutionnaire et Premier ministre thaïlandais), 569, 576, 577, 580, 581, 582, 584, 585, 586, 588, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 606, 608, 615, 616, 617, 621, 628, 629, 636, 640, 641, 644, 649
- Luang Sinthu Songkhram (Sin, homme politique thaïlandais), 577, 598
- Luang Wichit Wathakan (Wichit, homme politique thaïlandais), 577, 582, 585, 588, 594
- Bulwer-Lytton, Victor (représentant britannique à la SDN), 343, 714
- MacArthur, Douglas (général américain), 698, 729, 732, 733
- Mantetsu 満鉄 (*Minami Manshû tetsudô gaisha* 南満州鉄道会社, Société du chemin de fer du sud mandchourien), 118, 343, 346, 614
- Marquet, Adrien (ministre français de l'Intérieur), 232, 365
- Martin (général, commandant des forces d'Indochine), 387, 392, 397, 399, 404, 412, 426, 430, 433, 434, 436, 437, 451, 452, 456, 459, 466, 598, 491
- Matsui Iwane 松井石根 (général japonais), 259, 711, 723
- Matsumiya Hajime 松宮順 (vice-ministres des Affaires étrangères, chef de la délégation japonaise pour les négociations économiques franco-japonaise), 363, 364, 536, 537, 539, 540, 545, 546, 602, 604, 616, 633, 598, 635
- Matsuoka Yôsuke 松岡洋右 (ministre japonais des Affaires étrangères), 40, 74, 77, 94, 131, 150, 289, 315, 320, 323, 332, 333, 334, 337, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 350, 351, 352, 357, 358, 359, 361, 363, 365, 366, 367, 372, 374, 376, 392, 396, 420, 428, 431, 451, 477, 526, 545, 597, 600, 601, 604, 613, 614, 615, 616, 617, 619, 620, 622, 623, 628, 630, 631, 632, 633, 635, 636, 641, 642, 651, 655, 656, 657, 658, 659, 661, 718, 662, 663, 664, 665, 670, 673, 674, 675, 677, 679, 681, 692, 696, 705, 706, 718, 721, 726, 727, 729
- Mennerat, Germain (général français), 449, 452, 457, 459, 460, 492
- Mongkut (Rama IV, roi du Siam), 563, 565
- Morgenthau, Henry (secrétaire américain au Trésor), 249, 451, 504
- Morimoto Takuji 森本宅二 (militaire japonais, auteur de l'incident de frontière de Dong Dang), 408, 409, 410, 411
- Motono Ichirô 本野一郎 (ministre japonais des Affaires étrangères), 342
- Murakami Kimisuke 村上公亮 (chef de la section du sud du deuxième bureau de l'état-major de l'Armée de Terre), 212
- Murphy, Robert (chargé d'affaires américain à Vichy), 64, 363, 378
- Mussolini, Benito, 581, 660
- Mutô Akira 武藤章 (militaire japonais, chef du bureau des affaires militaires du ministère de l'Armée de Terre), 327, 330, 432, 611
- Mutsuhito 睦仁 (empereur Meiji), 90, 112, 133, 200
- Nagano Osami 永野修身 (chef d'état-major de la Marine japonaise), 642, 667, 695, 726
- Nagata Tetsuzan 永田鉄山 (militaire japonais),

Index

- 715
- Nakamura Aketo 中村明人 (commandant de la 5^e division japonaise), 67, 166, 276, 277, 388, 401, 407, 411, 425, 434, 438, 448, 449, 450, 454, 455, 456, 457, 458, 467, 492, 496
- Nakazawa Tasuku 中澤佑 (officier d'état-major de la Marine japonaise), 68, 305, 310
- Napoléon III, 563, 565
- Nemoto Hiroshi 根本博 (commandant de l'armée de Chine du Sud), 194, 306, 447, 448
- Nishihara Issaku 西原一策 (chef de la mission de contrôle japonaise en Indochine), 72, 81, 177, 178, 179, 180, 188, 213, 214, 221, 223, 224, 235, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 279, 281, 287, 289, 298, 301, 302, 303, 304, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 321, 357, 358, 374, 387, 389, 391, 392, 395, 399, 401, 402, 403, 404, 411, 414, 412, 422, 423, 426, 429, 430, 432, 433, 434, 436, 437, 438, 445, 447, 454, 455, 459, 464, 466, 467, 468, 473, 475, 476, 477, 480, 489, 490, 491, 498, 688
- Nishimura Takuma 西村琢磨 (commandant du corps expéditionnaire japonais d'Indochine), 424, 438, 446, 447, 456, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 470, 471, 489, 490, 497, 507, 725
- Nomura Kichisaburô 野村吉三郎 (ministres des Affaires étrangères, ambassadeur du Japon aux États-Unis), 33, 151, 662, 697, 701, 706
- Ôi Atsushi 大井篤 (officier d'état-major de la 2^e escadre de Chine), 285, 299, 315, 316, 448
- Oikawa Koshirô 及川古志郎 (ministre de la Marine), 353, 376, 414, 604
- Okada Jûichi 岡田重一 (chef de la section des opérations de l'état-major de l'Armée de Terre), 194, 309, 317, 332, 422
- Ôkawa Shûmei 大川周明 (intellectuel japonais), 252, 259
- Ôkuma Shigenobu 大隈重信 (homme politique japonais), 115, 257
- Ôhashi Chûichi 大橋忠一 (Secrétaire général du Gaimushô), 69, 346, 369, 370, 371, 376, 377, 427, 434, 476, 503, 617, 651, 662, 675
- Ôshima Hiroshi 大島浩 (ambassadeur du Japon en Allemagne), 254, 346, 349, 352, 660, 662, 663, 664, 673, 674
- Ôsugi Sakae 大杉栄 (intellectuel japonais), 258
- Ott, Eugen (ambassadeur d'Allemagne au Japon), 254, 348, 352
- Parti communiste indochinois (PCI), 30, 258, 261, 262, 329, 496, 507, 607, 734, 735, 737
- Parti du peuple (*Khana Ratsadon*, parti politique thaïlandais), 575, 584
- Pavie, Auguste (explorateur et administrateur français), 567
- Pétain, Philippe, 138, 232, 234, 247, 362, 365, 368, 374, 395, 484, 678, 681
- Phan Bôi-Châu (indépendantiste vietnamien), 136, 257, 258, 258, 259, 712
- Phraya Phaon (Premier ministre du Siam), 580
- Phraya Songsuradet (général et homme politique thaïlandais, rival de Phibun exilé en Indochine), 581
- Phrom Yothi (militaire et homme politique thaïlandais), 595, 599, 608
- Prajadhipok (Rama VII, roi du Siam), 579
- Platon, Charles (secrétaire d'État aux Colonies), 427, 690
- Prayoon Pamornmontri (Prayoon, diplomate thaïlandais), 599
- Pridi Phanomyong (Pridi, homme politique thaïlandais), 575, 577, 579, 580, 588, 598, 615, 621
- Raeder, Erich (commandant en chef de la marine de guerre allemande), 355
- Ribbentrop, Joachim (von) (ministre allemand des Affaires étrangères), 149, 254, 256, 348, 349, 350, 351, 599, 622, 658, 659, 660, 663, 664, 673, 674
- Rivière, Albert (ministre des Colonies), 229, 294
- Robin, René (ex-gouverneur général de l'Indochine, négociateur pour l'accord franco-thaïlandais et l'accord économique franco-japonais), 539, 540, 545, 546, 616, 626, 627, 630, 633, 634, 635
- Rollin, Louis (ministre des Colonies), 229
- Saint-Quentin, René Doynel (de) (ambassadeur de France aux États-Unis), 247, 248, 379
- Saionji Kinmochi 西園寺公望 (homme politique japonais), 131, 237
- Sakai Toshihiko 堺利彦 (intellectuel japonais),

258

Samejima Tomoshige 鮫島具重 (aide de camp naval de l'empereur Hirohito), 473

Satô Kenryô 佐藤賢了 (chef d'état-major adjoint de la 22^e armée), 64, 67, 180, 192, 224, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 298, 309, 313, 314, 315, 316, 319, 320, 358, 388, 391, 395, 399, 400, 401, 408, 410, 423, 447, 470, 471, 476, 477, 483, 484, 497, 498

Sawada Renzô 沢田廉三 (ambassadeur du Japon en France), 150, 358, 365, 368, 396, 399

Sawada Shigeru 沢田茂 (chef d'état-major adjoint de l'Armée de Terre japonaise), 67, 224, 238, 239, 285, 304, 310, 330, 338, 388, 391, 401, 410, 411, 413, 422, 432, 446, 455, 467, 472, 473, 474, 478, 482, 483, 484, 497, 500, 501

Société des Nations (SDN), 35, 177, 343, 344, 523, 575, 582, 714, 715

Shidehara Kijûrô 幣原喜重郎 (homme politique, Premier ministre japonais), 342

Shigemitsu Mamoru 重光葵 (diplomate japonais, ministre des Affaires étrangères), 240, 735

Shimada Shigetarô 嶋田繁太郎 (amiral japonais, commandant de la flotte de Chine), 421

Shirahama Hidekata 白浜栄一 (officier de la Marine japonaise), 395, 399

Shiratori Toshio 白鳥敏夫 (diplomate japonais, ambassadeur en Italie, meneur du courant des diplomates réformateurs), 240, 345, 346

Société d'étude de l'ère Shôwa (*Shôwa Kenkyûkai* 昭和研究会), 327, 520

Sorge, Richard (espion soviétique), 660, 693

Stahmer, Heinrich Georg (diplomate allemand, négociateur du pacte tripartite), 323, 351, 352, 428

Staline, Joseph, 145, 147, 149, 658, 660, 661, 693

Stimson, Henry L. (secrétaire américain à la Guerre), 249, 451, 504

Sugiyama Hajime 杉山元 (chef d'état-major de l'Armée de Terre japonaise), 60, 334, 484, 499, 501, 602, 604, 613, 615, 619, 621, 630, 631, 635, 644, 674, 675, 683, 720

Sumita Raishirô 澄田睐四郎 (général japonais, successeur de Nishihara Issaku à la tête de la mission de contrôle japonais à Hanoï), 188, 490,

491, 493, 501, 617, 678, 684, 688

Sun Ya-tsen (révolutionnaire chinois, fondateur du Kuomintang), 258, 715

Suzuki Sôzaku 鈴木宗作 (chef du troisième bureau de l'état-major de l'Armée de Terre japonaise), 490, 492, 678

Takasu Shirô 高須四郎 (commandant de la 2^e escadre de Chine), 448, 462, 464

Takeuchi Kakichi 竹内可吉 (président du Conseil au plan), 163, 327, 728

Tamura Hiroshi 田村浩 (attaché militaire japonais à Bangkok), 594, 597, 642, 645

Tanaka Shin.ichi 田中新一 (chef du premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre japonaise), 68, 501, 602, 604, 612, 628, 672

Tani Masayuki 谷正之 (diplomate japonais), 143, 171, 174, 177, 178, 364, 534

Tera.uchi Masatake 寺内正毅 (Premier ministre japonais), 342

Thiébaud, Paul (attaché militaire français au Japon), 154, 173, 179, 196, 266, 294, 313, 399, 611, 612

Tôjô Hideki 東條英機 (ministre de l'Armée de Terre et Premier ministre japonais), 68, 75, 77, 91, 329, 332, 337, 367, 376, 403, 409, 410, 414, 429, 432, 443, 474, 478, 483, 484, 484, 497, 489, 490, 498, 500, 501, 502, 508, 620, 632, 700, 701, 706, 720, 729

Tokutomi Sohô 徳富蘇峰 (intellectuel japonais), 122, 672

Tominaga Kyôji 富永恭次 (chef du premier bureau de l'état-major de l'Armée de Terre japonaise), 74, 152, 188, 193, 196, 205, 239, 311, 314, 317, 338, 387, 391, 392, 394, 395, 396, 399, 400, 401, 402, 403, 409, 410, 411, 416, 421, 422, 423, 424, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 446, 447, 448, 465, 472, 478, 478, 482, 482, 483, 486, 498, 500, 501, 612

Torigoe Shin.ichi 鳥越新一 (représentant de la Marine japonaise à Bangkok), 597, 628

Toyoda Teijirô 豊田貞次郎 (amiral et ministre des Affaires étrangères japonais), 682, 692

Trân Trung Lâp (révolutionnaire vietnamien, membre de la Ligue pour la Restauration du Vietnam), 453, 495

Index

- Tsuchihashi Yûitsu 土橋勇逸 (chef d'état-major de la 21^e armée, chef du deuxième bureau de l'état-major de l'Armée de Terre japonaise), 67, 153, 154, 173, 195, 196, 238, 311, 736
- Tsukada Osamu 塚田攻 (chef d'état-major adjoint de l'Armée de Terre japonaise), 500
- Ugaki Kazushige 宇垣一成 (général et homme politique japonais), 141
- Ugaki Matome 宇垣纏 (chef du premier bureau de l'état-major de la Marine japonaise), 317, 465, 497
- Usui Shigeki 臼井茂樹 (chef de la section de la propagande de l'état-major de l'Armée de Terre), 606
- Vajiravudh (Rama VI, roi du Siam), 583
- Vorochilov, Kliment (homme politique et général soviétique), 145
- Wachi Takaji 和知鷹二 (militaire japonais), 261
- Wakamatsu Tadakazu 若松只一 (chef d'état-major de la 22^e armée), 191, 450, 454, 456, 496, 664
- Wan Waithayakorn (Wan) (diplomate thaïlandais en charge de la négociation du traité franco-thaïlandais à Tôkyô), 626, 628, 629, 633, 634, 635, 636, 643
- Welles, Sumner (sous-secrétaire d'État américain), 173, 246, 247, 697, 698, 698
- Wenneker, Paul (attaché naval allemand au Japon), 187, 196
- Weygand, Maxime (ministre français de la Guerre), 65, 224, 232, 233, 362, 365, 366, 394, 396, 398
- Yamagata Aritomo 山県有朋 (général et homme politique japonais), 90, 97
- Yama.iwa Tarô 山岩太郎 (membre de l'ambassade du Japon en Indochine), 688
- Yamamoto Isoroku 山本五十六 (amiral japonais, commandant de la flotte combinée), 187, 238, 706, 725, 732, 733
- Yamamoto Jôtarô 山本条太郎 (président du Mantetsu), 343
- Yanagisawa Kuranosuke 柳沢藏之助 (représentant de la Marine au sein de la mission de contrôle japonaise en Indochine), 173, 178, 195, 197, 213, 299, 314, 315, 316, 318, 319, 395, 399, 401
- Yatabe Yasukichi 矢田部保吉 (ministre du Japon à Bangkok), 576
- Yonai Mitsumasa 米内光政 (amiral et Premier ministre japonais), 69, 237, 238, 239, 249, 266, 273, 290, 323, 326, 327, 330, 332, 333, 335, 336, 340, 724, 725
- Yosano Shigeru 與謝野秀 (diplomate japonais), 271, 279, 309
- Yoshida Zengo 吉田善吾 (ministre japonais de la Marine), 213, 318, 332, 333, 337, 353, 725
- Yoshizawa Kenkichi 芳澤謙吉 (ambassadeur du Japon en Indochine française), 550, 667, 688
- Yoshihito 嘉仁 (empereur Taishô), 111
- Yuan Shikai 袁世凱 (premier président de la république de Chine), 115
- Zhang Zuolin 張作霖 (général chinois, assassiné en 1928 par l'armée japonaise du Kwantung), 28, 118, 343, 474, 722

L'Indochine française et l'expansion vers le sud du Japon à l'orée de la Guerre du Pacifique. Politique étrangère et processus de décision, 29 juin 1940 - 8 décembre 1941

Résumé

L'occupation de l'Indochine française par le Japon entre juin 1940 et juillet 1941 constitue un événement-clé de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Désirant sortir de son isolement diplomatique et du bourbier du conflit chinois, le Japon profite de la victoire allemande en juin 1940 pour occuper le nord de l'Indochine, arrimer la colonie française à son économie, imposer sa médiation dans le conflit franco-thaïlandais, puis occuper le sud de l'Indochine avant de se lancer dans la Guerre du Pacifique. Pourtant, son ennemi désigné est, traditionnellement, l'URSS. Les raisons de cet *hybris* sont à chercher dans sa volonté de détruire le statu quo imposé par les puissances occidentales en Asie orientale, ainsi que dans une crise interne insoluble qui le font choisir le camp des pays totalitaires. L'occupation du sud de l'Indochine en juillet 1941 est un point de non-retour. Cette crise où l'Indochine française a joué un rôle central, permet à l'historien de découvrir le mécanisme du processus de décision dans le Japon d'avant la Seconde Guerre mondiale. Les groupes dirigeants japonais ne connaissent pas de lutte entre des faucons et des colombes, mais la rivalité permanente de factions qui cherchent prendre la tête du mouvement expansionniste. Car si l'expansion fait consensus, la décision, tant de la direction que des moyens, est l'objet d'âpres luttes. C'est cependant à l'occasion de l'occupation de l'Indochine et à mesure que la Guerre du Pacifique se rapproche, qu'une synthèse se fait en haut de l'État par la constitution d'un groupe dirigeant composé de militaires et de bureaucrates favorisant une évolution totalitaire du régime, couplée à la construction d'un empire en Asie et dans le Pacifique.

Mots-clés : Indochine française ; Japon ; Guerre de l'Asie et du Pacifique ; Expansion vers le Sud ; Processus de décision

French Indochina and the Southward Expansion of Japan on the Brink of the Pacific War. Foreign Policy and Decision-making Process, 29 June 1940 – 8 December

Summary

The occupation of French Indochina by Japan from June 1940 to July 1941 constitutes a key event for World War history. Eager to escape its diplomatic isolation and the quagmire of the war in China, Japan takes advantage of German victory in June 1940 to occupy Northern Indochina, to tie up the French colony to its economy, to impose its mediation in the French-Thai conflict, occupy the Southern part of Indochina and, then, to launch the Pacific War. However, its traditional foe was the USSR. The reasons of this hubris lie in its desire to destroy the status quo enforced by western powers in Eastern Asia, as well as in an insoluble internal crisis that made Japan choose the side of totalitarian countries. The occupation of Southern Indochina in 1941 is a point of no return. This crisis where French Indochina played a crucial part allows the historian to uncover the mechanism of the decision-making process in Japan before the Second World War. Japanese leading groups do not operate on a partition between hawks and doves, but on the constant rivalry of factions who would try to take the lead of the movement for expansion. If expansion is the object of a consensus among leaders, the decision of its direction and means is the causes of fierce conflicts. However, the occupation of Indochina and the approach of the Pacific War lead to a synthesis at the top of the State, by the composition of a leading group made of military and bureaucrats who promote the totalitarian evolution of the regime coupled with the building of an empire in Asia and in the Pacific.

Keywords: French Indochina ; Japan ; Pacific War ; Southern Expansion ; Decision-making Process

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE :

ED 2 – Histoire moderne et contemporaine

Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, France

DISCIPLINE : Histoire contemporaine